1193b/c

No 7. C. 8

LES VIES
DES
SAINTS.

TOME HUITIÉME.

83918

LES VIES DES SAINTS,

COMPOSÉES SUR CE QUI NOUS EST RESTÉ de plus autentique & de plus assuré dans leur Histoire;

Disposées selon l'ordre des Calendriers & des Martyrologes.

AVEC

L'HISTOIRE DE LEUR CULTE,

selon qu'il est établi dans l'Eglise Catholique;

ET L'HISTOIRE DES AUTRES FESTES DE L'ANNÉE.

TOME HUITIÉME,

CONTENANT LA FIN DE NOVEMBRE ET LE MOIS DE DECEMBRE.

NOUVELLE EDITION.

A PARIS,

Chez LOUIS GENNEAU, Quai des Augustins, à saint Pierre aux Liens.

M. DCC. XXXIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

LES VIES DES SAINTS

DEPUIS LE XV. NOVEMBRE JUSQU'A LA FIN.

TABLE CRITIQUE DES AUTEURS & des Traités ou Piéces servant à l'histoire de la vie des Saints depuis le quinze de ce mois jusqu'à la fin.

Quinzieme jour de Novembre.

1. SAint MALO *ou saint* MACLOU, *évêque en Bretagne.* Sa vie écrite par un auteur du huitiéme ou neuviéme siécle, & publiée par Dom Mabillon avec ses remarques, est la plus supportable de toutes les histoires qu'on en a données. On peut assûrer que celle qui porte le nom de Sigebert de Gemblours & qui se trouve dans Surius n'est pas la meilleure. Elle vaut mieux néanmoins que celle d'un moine inconnu que du Bosc a publiée dans la bibliotheque de Fleuri.

2. *Saint* EUGENE, *martyr à Deuil en Parisis.* Nous n'avons rien à son sujet qui soit original. Ce qu'en avoit fait le prêtre Flohaire au douziéme siécle, & dont Surius a donné un petit abrégé continué de Mariana pour ses translations ne pouvoit être excellent, selon qu'on en peut juger par cet extrait. Flohaire n'avoit fait son histoire que sur ce qui s'étoit trouvé de monumens après les courses des Normans. On peut voir pour sa premiere translation la vie de saint Gerard de Brogne au III. d'octobre. Parmi les modernes, voyez M. de Launoy dans ses discussions sur les deux Denys; le P. Dubois dans l'histoire de l'église de Paris, Dom Mabillon dans ses remarques sur la translation de saint Eugene à Brogne au V. siécle Benedictin, & M. de Tillemont dans l'histoire de saint

Denys de Paris, art. 5. au quatriéme tome de ses mémoires ecclesiastiques.

3. *Saint* GURIE *& saint* SAMONAS, *martyrs, & saint* ABIBE. Les actes qu'on a de leur martyre & qui se trouvent dans Surius, ne sont que de Metaphraste. Mais ils paroissent tirés d'un bon original, & l'on voit que Métaphraste y a été plus réservé & plus retenu qu'à son ordinaire à l'égard des miracles & des harangues qu'il a coutume d'attribuer aux Saints. C'est ce qui a fait douter si ces actes ne seroient point de quelque auteur plus ancien, quoique Allatius semble ne point hésiter sur cela. Ils sont fort conformes au panegyrique historique, prononcé en l'honneur des trois Saints par Arétas, que l'on prend ordinairement pour celui qui étoit évêque de Césarée en Cappadoce vers le milieu du VI. siécle. Ce panégyrique se trouve joint aux actes dans le recueil de Surius. Voyez M. de Tillemont au cinquiéme tome de ses mémoires ecclesiastiques dans l'article de saint Gurie, & encore dans celui de la persécution de Licinius, pour ce qui regarde saint Abibe.

4. *Saint* LEONCE *le jeune, évêque de Bourdeaux*. Sa vie se peut recueillir de diverses piéces de vers que Fortunat de Poitiers a faites à sa louange dans le premier & le quatriéme livre. Il faut y joindre un endroit remarquable du quatriéme livre de l'histoire de Gregoire de Tours. Voyez aussi le P. le Cointe en divers endroits de ses annales ecclesiastiques, sur-tout aux années 531, 541, 562, 567.

5. *Saint* PAVIN, *abbé au Maine.* Sa vie écrite par un inconnu, qui paroît avoir été éloigné de son tems, se trouve au premier siécle des actes des Saints de l'ordre de saint Benoît avec les remarques de Dom Mabillon. Elle n'a guéres d'autorité.

6. *Saint* GERY *évêque de Cahors.* Sa vie imprimée par MM. de Sainte-Marthe au second tom. de *Gall. Christ.* sur un ancien ms. communiquée par M. d'Herouval, & au premier tome de la bibliotheque du P. Labbe, est d'un auteur inconnu qui paroît presque contemporain. Le dessein d'orner son ouvrage semble l'avoir fait recourir au secours de quelques autres vies de Saints pour des lieux communs. Hors cela il paroît assez grave, intelligent & digne de foi. L'on voit qu'il a travaillé sur de bons mémoires ; & il rapporte des faits importans qu'on ne trouve point ailleurs. Cette même vie avec quelques differences peu considérables tirées d'un autre ms. ancien* se trouve inserée par le P. le Cointe en divers endroits de ses annales ecclesiastiques de France. Elle paroît plus originale que l'autre, elle est au moins plus correcte. Le P. Labbe a ajouté dans le second tome de sa Bibliotheque diverses leçons à son édition prises du ms. qu'a vû le P. le Cointe qui venoit de l'abbaye de Moissac, & qui est maintenant dans la bibliotheque de N. D. de Paris, donnée à cette église par M. Joly. Voyez aussi une Dissertation de Dom Mabillon sur l'année & le jour de l'ordination & de la mort de saint Gery au troisiéme tome de ses Analectes.

V. g. de Stud. Gall. & Rom.

* De l'abb. de Moissac.

7. *Saint* LEOPOLD, *Marquis d'Autriche*. Sa vie écrite par Vite Erempercht ou Arempech a été imprimée par Matthieu Rader au troisiéme tome de sa Baviere sainte. On peut voir aussi l'histoire de la fon-

dation du monaſtere de Medlic dont on trouve de grands fragmens au ſecond tome des commentaires de Lambecius ſur la bibliothéque de l'empereur d'Allemagne, & quelques piéces mſſ. concernant la vie & la généalogie du Saint. Voyez encore le diſcours de Paſſaw contenant l'abrégé de ſa vie avec une grande liſte de ſes miracles, prononcée en plein conſiſtoire à Rome devant le pape Innocent VIII. à la ſollicitation de l'empereur Fréderic, lorſqu'il s'agiſſoit de la canoniſation du Saint.

8. *Le B.* ALBERT LE GRAND, *évêque de Ratisbonne.* Sa vie réduite en abrégé de divers auteurs par le P. Pierre Jammy Jacobin de Grenoble, ſe trouve à la tête de l'édition de ſes œuvres. Cette vie avoit été écrite par Pierre de Pruſſe, par Rodolphe de Nimégue, par Seraphin Capponi & d'autres encore qui s'en étoient acquités avec aſſez peu d'exactitude & de diſcertement. On peut voir auſſi Bzovius dans ſes annales eccleſiaſtiques; les annales de l'ordre de ſaint Dominique; les hommes illuſtres du même ordre recueillis par Leandre Aberti, Razzi, Altamura; ceux qui ont traité des Ecrivains eccleſiaſtiques en général.

Seizieme jour de Novembre.

1. SAint EUCHER, *évêque de Lyon.* La vie de ſaint Eucher & de ſa fille ſainte Conſorce, donnée au jour par le P. Chifflet, & miſe en notre langue par M. d'Andilly paſſe pour une piéce ſuppoſée, ſoit qu'on l'entende de notre Saint, ſoit qu'on l'applique à un autre Eucher plus récent. Ainſi il faut avoir recours au peu qu'ont dit de lui ſaint Hilaire d'Arles dans la vie de ſaint Honorat; Caſſien dans la préface de l'onziéme de ſes conférences; Salvien de Marſeille en deux de ſes lettres; Claudien Mamert au ſecond livre de ſon traité de l'état de l'ame; Sidoine Apollinaire en une de ſes lettres; Ep. 3. l. 4.
Gennade de Marſeille parmi ſes hommes illuſtres; Profper & le comte Marcellin dans leurs chroniques. Parmi les modernes, on peut voir Theophile Rainaud dans ſon catalogue des ſaints de Lyon, Vincent Baralis dans la chronique de Lerins, Baronius dans ſes annales, Mrs de Sainte-Marthe dans la Gaule Chrétienne. Mais il faut ſe donner de garde de ceux qui admettent un ſecond évêque de Lyon de ce nom, & de ceux qui confondent les actions d'un Eucher contemporain de ſaint Céſaire d'Arles avec celles de notre Saint. Perſonne ne paroît en avoir parlé plus exactement que le P. Chifflet a fait dans ſon *Paulinus illuſtratus*, où il ſoutient contre Theoph. Rain. & les autres qu'il n'y a eu qu'un Eucher évêque de Lyon. Voyez auſſi ceux qui ont traité des Ecrivains eccleſiaſtiques.

2. A l'égard de *ſaint* EUCHER *dit le jeune*, évêque en Provence, il faut voir ce qu'en dit ſaint Cyprien de Toulon dans la vie de S. Céſaire d'Arles, & ce qui s'en trouve aux ſouſcriptions des conciles de la province d'Arles ou ſeconde Viennoiſe.

3. *Saint* OTHMAR, *abbé de ſaint Gal.* Sa vie a été écrite avec étendue par Walfroy & Walafrid Strabon abbé de Richenow, qui avoit été moine & doyen de ſaint Gal, & qui mourut

l'an 849, c'est-à-dire, quatre-vingt-dix ans après le Saint, Surius l'a donnée dans son recueil. Dom Mabillon l'a publiée en dernier lieu avec ses remarques dans la seconde partie du III. siécle Benedictin. Il faut voir encore ce qu'a écrit de saint Othmar Herman Contract moine de saint Gal, auteur d'assez grand crédit dans sa chronique, & encore avant lui Notker moine du même lieu dans une de ses hymnes. Un autre moine de saint Gal nommé Ison, mort l'an 871 plus de cent ans après saint Othmar a composé deux livres des miracles de notre Saint que Dom Mabillon a donnés avec sa vie.

4. *Saint* EME, *Archevêque de Cantorberi.* L'histoire de sa vie a été écrite d'abord sur les mémoires de son frere Robert Rich & sur ceux de Robert Bacon, l'un de ses disciples, par le célébre Matthieu Paris auteur contemporain. Si c'est celle que Surius a publiée, il faut avouer qu'elle a bien été alterée depuis qu'elle est sortie de ses mains, & on l'a fort enflée de prodiges & d'autres choses qui n'ont peut-être été connues que depuis la mort du premier auteur. Il faut voir aussi l'histoire d'Angleterre écrite par le même Matthieu Paris qui peut passer pour témoin d'une partie de ce qu'il rapporte. Voyez encore les autres historiens du pays, la chronique de Trivet au huitiéme tome du Spicilege, l'histoire ecclesiastique d'Angleterre par Nicolas Harpsfeld catholique Anglois, Rainaldi dans la continuation des annales de Baronius, Godwin dans son livre des évêques d'Angleterre, M. Wood dans ses antiquités de l'université d'Oxford, M. Cave dans sa bibliotheque ecclesiastique, où il faut remarquer que les Anglois modernes paroissent avoir suivi quelques mémoires faux ou incertains. Voyez aussi la vie de saint Richard de Chichester avec les remarques de Henschenius au III jour d'avril dans la continuation de Bollandus.

Dix-septiéme jour de Novembre.

SAint GREGOIRE THAUMATURGE, *évêque de Neocesarée.* Il a fait lui-même l'histoire de sa jeunesse, de ses études & de sa conversion dans le beau panegyrique qu'il prononça en actions de graces devant Origene son maître. Saint Gregoire de Nysse qui vivoit six-vingts ans environ après lui a composé sa vie en forme de Panegyrique qu'il prononça devant le peuple. Quoiqu'il semble avoir traité son sujet en orateur qui ne fuit point l'amplification il est toujours à presumer qu'un homme si saint & si consideré entre les peres de l'Eglise a fait scrupule de rien avancer qu'il n'ait cru veritable; c'est à quoi auroient dû prendre garde ceux des Protestans, qui ont fait paroître du dégoût & du mépris pour cet ouvrage, prétendant qu'il n'est fondé que sur des oui-dire ou des traditions populaires. Saint Basile le Grand son frere, qui avoit reçu comme lui de leur grand-mere sainte Macrine, la doctrine de notre Saint qu'elle avoit apprise de ses disciples a aussi, parlé de lui fort amplement dans

Dodwell. Diff. Cypr.

son traité du saint Esprit. Il faut voir aussi Eusebe dans son histoire, saint Jerôme parmi ses hommes illustres. On peut y joindre aussi Rufin dans son histoire ecclesiastique ou sa paraphrase sur celle d'Eusebe. Entre les modernes on peut voir principalement M. de Tillemon au quatriéme tome de ses mémoires ecclesiastiques, M. Fleuri dans son histoire ecclesiastique, & ceux qui ont traité des écrivains ecclesiastiques.

2. *Saint* Denys, *évêque d'Alexandrie, confesseur.* Son histoire tirée pour la plus grande partie de ses écrits, se trouve inserée avec assez d'étendue & beaucoup d'exactitude dans celle de l'Eglise écrite par Eusebe. Il faut voir aussi l'apologie que saint Athanase a faite pour sa défense; ce que saint Jerôme a rapporté de lui parmi ses hommes illustres de l'Eglise; ce que quelques autres Peres en ont dit. Parmi les modernes outre les observations de M. Valois sur Eusebe, les annales de Baronius, l'histoire ecclesiastique de M. Fleuri, on peut voir un recueil de tout ce qui le regarde fait par Dom Thierri Ruinart & inseré dans les actes sinceres & choisis des Martyrs, & sur-tout l'histoire que M. de Tillemont en a composé & qui se trouve au quatriéme tome de ses mémoires ecclesiastiques. Voyez aussi ceux qui ont traité des Ecrivains ecclesiastiques, principalement M. du Pin, Dom Matthieu Petit-Didier & M. Cave.

3. *Saint* Aciscle, *sainte* Victoire, *saint* Zoel, *martyrs de Cordoue.* Les actes qu'on a produits de leur martyre ne sont point anciens. Ceux de saint Aciscle portant la date de l'époque Chrétienne ne peuvent être que très-modernes. Ceux de saint Zoel pouvoient être du VII. ou VIII. siecle ayant été vûs par Usuard. Mais on ne sçait si la petite relation de Lucius Marineus Siculus auteur du commencement du XVI. siecle, donnée dans le recueil de Surius en est un extrait, où l'on voit qu'elle nous apprend peu de chose. Prudence compte saint Acisle & saint Zoel parmi les plus illustres martyrs d'Espagne & ne fait point mention de sainte Victoire. *Hymn. 4.*

4. *Saint* Agnan, *évêque d'Orleans.* On avoit l'histoire de sa vie du tems de saint Gregoire de Tours, qui s'est contenté d'en rapporter ce qui regarde le siege d'Orleans par Attila. Cette histoire s'est perdue depuis, si ce n'est peut-être des extraits qu'on en aura pû conserver dans les actes que l'on garde parmi les chartres de son église à Orleans. C'est principalement de ces actes que Charles de la Saussaye en a composé la vie, qui se trouve au deuxiéme livre de ses annales & que l'on a inférée dans le recueil de Surius. Mais on ne sçait ni de quelle autorité ni même de quel tems sont ces actes. Il faut qu'ils soient au moins de l'âge de Louis le Debonnaire, s'il est vrai que Florus s'en soit servi pour alleguer le miracle de l'enfant qui nomma saint Agnan évêque.

5. *Saint* Gregoire, *évêque de Tours.* Sa vie que Surius a publiée comme écrite par des ecclesiastiques de l'église de Tours, passe dans l'esprit de quelques sçavans pour un ouvrage de saint Odon. *Mabill. sæc. 5. act. SS. B. p. 146. n. 47.*

abbé de Cluni qui mourut en 942. plus de trois cens cinquante ans après lui. Mais à quelques miracles près on peut dire que ses plus belles actions & les principaux évenemens de sa vie n'y sont pas. On les trouve dans son histoire de France où il a fait aussi la sienne. On peut y joindre ses autres ouvrages où il a encore parlé souvent de lui & des siens. On peut voir encore divers endroits en poësies de Fortunat de Poitiers son ami qui lui survéquit de quelques années. Parmi les modernes on peut voir M. Maan dans son histoire de l'église de Tours, le P. le Cointe dans ses annales ecclesiastiques de la France, & Dom Thierri Ruinard dans la préface & les notes de la nouvelle édition, qu'il a donnée de toutes les œuvres de saint Gregoire.

6. *Saint* HUGUES, *évêque de Lincoln en Angleterre.* Sa vie telle que Surius l'a rapportée en y changeant ou corrigeant le stile à son ordinaire, n'est que l'extrait d'un ouvrage plus ample, composé en cinq livres par un inconnu qui avoit vécu fort particulierement avec le Saint, sur-tout dans ses dernieres années. C'est l'extrait publié par Surius que M. d'Andilli a mis en notre langue Il faut remarquer que l'extrait n'est pas de la nature des abregés.

Dix-huitieme jour de Novembre.

1. L*A dédicace des églises de saint* PIERRE *& saint* PAUL, *à Rome.* Nous n'avons rien de trop certain sur cela. On peut voir ce que quelques Peres & autres auteurs ecclesiastiques en ont dit, & ce que les modernes y ont ajouté comme Baronius, les auteurs de Rome souterraine, & tous ceux qui ont traité des églises de Rome, qu'il est inutile de nommer.

2. *Saint* ROMAIN *diacre de Césarée, martyr d'Antioche.* Les actes qu'en a publiés Mombrice dans son sanctuaire ont été corrompus. Mais son histoire a été rapportée par Eusebe, qui étoit de son tems & de son pays en deux endroits de ses ouvrages que nous avons encore, premiérement dans le 2 livre de son traité de la Resurrection, donné au jour parmi ses opuscules par le P. Sirmond en 1643, & dans son livre des martyrs de Palestine au 2 chapitre. Il faut y joindre le panégyrique du Saint prononcé par S. Chrysostome au jour de sa fête, & qui fait le 43. discours dans son premier tome. On voit un autre panegyrique ancien du même Saint qu'on a aussi attribué à saint Chrysostome, & qui fait le 48 discours du même tome. Mais il n'est pas de lui & il n'a point la même autorité, quoiqu'il ne soit pas à mépriser non plus que l'hymne de Prudence en l'honneur de notre Saint, & l'homelie 51 donnée sous le nom d'Eusebe d'Emese, & qu'on croit de saint Eucher de Lyon. Entre

les modernes on peut voir Dom Th. Ruinart dans ſon recueil d'actes des martyrs, & M. de Tillemont au 5. tome de ſes mémoires eccleſiaſt.

3. *Saint* ODON, *ſecond abbé de Cluny.* Sa vie écrite en trois livres par Jean religieux Romain, qui avoit été ſon diſciple dans les dernieres années ſe trouve dans le recueil de Surius avec changement de ſtile & beaucoup de retranchemens ou d'omiſſions. Nais on la voit rétablie en ſon entier dans la bibliothéque de Cluni donnée par Marrier & Duchesne, & dans les actes des S S. de l'ordre de ſaint Benoît au ſiecle v par Dom Mabillon, qui y a joint une autre vie du Saint, écrite par Nalgod moine de Cluni, qui vivoit près de deux cens ans après notre Saint, & qui n'a fait preſque qu'abreger & mettre en meilleur ordre l'ouvrage de Jean. Il eſt jugé très-digne de foi, parce que l'auteur avoit appris beaucoup de choſes de la bouche de ſaint Odon même, & de celle du cardinal Hildebrand, autrement de Gregoire VII, Dom Mabillon outre ſes remarques a mis à la tête un éloge hiſtorique de ſaint Odon pour ſuppléer à ce qui manque dans l'hiſt. que Jean & Nalgod ont donnée.

Dix-neuviéme jour de Novembre.

1. SAinte ELIZABETH *de Hongrie, Lantgr. de Tur. & de Heſſe, veuve.* Sa vie a été écrite d'abord par le moine Ceſaire de Heiſterbach, qui vivoit de ſon tems. Mais cet ouvrage ne paroît pas. Un Dominicain de Turinge nommé Thierri, que l'on croit être le même que Thierri d'Apoldo auteur de la vie de S. Dominique en a écrit une autre en 8 liv. l'an 1289 cinquante-neuf ans après la mort de la Sainte, âgé pour lors de plus de ſoixante ans. Caniſius l'a publiée au 5 tome de ſes leçons antiques d'où on l'a tirée pour la mettre dans le recueil de Surius. Il y manque un grand fragment que Lambecius a donné au 2 tome de la bibliothéque de l'empereur avec d'autres piéces pour la vie & la canoniſation de la Sainte. Il faut voir ſurtout la lettre que le prêtre Conrad de Marpurg directeur de la Sainte en écrivit incontinent après ſa mort au pape Gregoire IX, qui l'avoit chargé de veiller ſur toutes ſes actions & de lui en rendre un compte exact. Jacques du Mont ou Montanus de Spire à compoſé auſſi, mais long-tems après Thierri, qu'il ſuit aſſez fidélement une vie de ſainte Elizabeth, que Sedulius a inſérée dans le corps de ſon hiſtoire Seraphique comme d'une ſainte du tiers ordre de ſaint François, & M. d'Andilli l'a tournée en notre langue. D'autres ont donné encore la même vie en diverſes langues dans ces deux derniers ſiecles, mais ſur les mêmes originaux. On peut voir quelques piéces ſervant à l'hiſtoire de ſainte Elizabeth au 2 tome des commentaires de Lambecius ſur la bibliothéque de l'empereur à Vienne.

L'an 1521.

p. 879.

2. *Saint* PONTIEN, *Pape & martyr.* Les Pontificaux ne nous apprennent preſque rien de lui, du moins preſque rien de certain. Pour ce qui regarde le commencement, la durée & la fin de ſon pontificat & le genre de ſa mort, on peut voir ce qu'en ont écrit le P. Pagi dans ſa critique de Baronius, M. de Tillemont au 3 tome de ſes mémoires eccleſia-

ſtiques, le P. Papebroch dans ſon eſſai ſur l'hiſtoire des Papes.

3. *Saint* FAUSTE, *diacre d'Alexandrie, martyr.* Ce que nous en ſçavons ſe tire de l'hiſtoire d'Euſebe dans ce qu'il rapporte de la vie de ſaint Denys d'Alexandrie, & encore au ſujet du martyr ſaint Pierre évêque de la même ville. Voyez auſſi M. de Tillemont dans la vie du même ſaint Denys au 4 tome de ſes mémoires.

4. *Saint* BARLAAM, *martyr.* Son hiſtoire ſe tire de deux panégyriques prononcés en ſon honneur, l'un par ſaint Baſile le Grand dans ſon égliſe de Ceſarée en Cappadoce, l'autre de ſaint Chryſoſtôme dans l'égliſe d'Antioche. Dom Thierri a donné le premier avec ſes remarques. Voyez auſſi M. de Tillemont au 5 tome de ſes mémoires eccleſiaſtiques dans l'hiſtoire de la perſécution de Diocletien.

5. *Saint* PATROCLE, *prêtre, reclus en Berri.* Sa vie a été écrite par ſaint Gregoire de Tours, qui vivoit de ſon tems. C'eſt le 9 chapitre de la vie des Peres de France. Il en a parlé encore au 5 livre chap. 10 de ſon hiſtoire des François. Le P. le Cointe a cru que l'endroit avoit été fourré après coup par une main poſtérieure. Si c'eſt une fourrure elle paroît avoir été faite par ſaint Gregoire même dans la reviſion qu'il aura pû faire de ſon hiſtoire.

6. *Saint* JACQUES, *dit* L'HERMITE *de Sancere.* On dreſſa, dit-on, des mémoires fort amples de ſa vie incontinent après ſa mort; quelques-uns les attribuent à ſon diſciple Jean. On prétend que ces mémoires n'étoient pas encore perdus au tems de François I, & qu'ils ont ſervi vers l'an 1540 à un Benedictin de ſaint Sulpice de Bourges, pour compoſer une nouvelle vie du Saint plus abregée. Quelques-uns appellent cet auteur Benoît Vernier. Dom Mabillon a publié ce ſecond ouvrage au IV ſiecle part. 2 des actes des Saints de l'ordre de ſaint Benoît, & M. Bulteau en a donné un juſte abrégé au V livre ch. 8 de ſon hiſtoire Benedict. L'original ne ſe trouve plus.

Vingtiéme jour de Novembre.

1. SAint FELIX DE VALOIS, *inſtituteur des Maturins.* Sa vie ſe trouve preſque par tout jointe à celle de ſaint Jean de Matha dont il étoit le collégue. On peut voir ce que nous en avons dit dans la table des auteurs & des piéces au VIII de février à l'occaſion de celui-ci; & ſe ſouvenir que la plûpart des vies ou hiſtoires de ces deux Saints écrites en quatre ou cinq langues & preſque toutes par des étrangers ſont peu exactes; & que pour l'ordinaire elles le ſont encore moins à l'égard de ſaint Felix que de ſaint Jean. Quoiqu'ils fuſſent tous deux François on peut remarquer que la plus grande partie de leurs hiſtoriens ſont Eſpagnols.

2. *Sainte* MAIXENCE, *vierge & martyre en Beauvaiſis.* Ses actes ſont ſuppoſés entiérement, ou du moins corrompus & falſifiés de telle ſorte qu'on n'y peut diſcerner le vrai d'avec le faux. Dans toute l'antiquité nous ne voyons qu'un endroit où il ſoit parlé d'elle ou plûtôt d'un lieu qui portoit ſon nom, & où par conſéquent

séquent son culte étoit établi. C'est celui de l'un des quatre continuateurs de Fredegaire, qui dit qu'Ebroin étant sorti de Luxeû l'an 673 tua ceux qui gardoient le passage de sainte Maxence, & passa la riviere d'Oyse. *Fredeg. chron. continuat. pag. 666. edit. Ruinart.*

3. *Saint* SILVESTRE, *évêque de Challon sur Saône.* On ne sçait presque autre chose de lui que ce qu'en a rapporté saint Gregoire de Tours, au 85 chapitre de la Gloire des Confesseurs outre sa souscription au concile d'Epaone, & ce qui regarde saint Césaire d'Arles. La vie qu'on en trouve parmi les pieces ou les titres de l'ill. Orbandale n'est point ancienne : au moins est-elle postérieure à la translation faite sous Louis le Begue en 879. Elle ne nous apprend d'ailleurs rien de nouveau touchant sa vie & ne regarde que l'invention de son corps & de celui de saint Agricole son successeur.

4. *Saint* EMOND, *roi d'Angleterre, & martyr.* Sa vie a été écrite par saint Abbon moine de Fleuri ou de saint Benoît sur Loire à la priere de saint Dunstan archevêque de Cantorberi cent ans environ après sa mort lorsque cet auteur étoit en Angleterre. Elle se trouve dans Surius. Il faut voir aussi les historiens d'Angleterre, & sur-tout ce que Matthieu de Vestminster en a recueilli de Matthieu Paris, & des autres dans ses fleurs d'histoires. Quelques-uns prétendent que cet auteur, qui ne vivoit qu'au XIV siecle a fait aussi une histoire à part de saint Emond. On ne voit pas que tous ceux qui en ont écrit ayent eu d'autre original à suivre que l'ouvrage de saint Abbon, qui n'est autre chose dans le fond qu'une relation de la mort du Saint, ornée des traits de l'éloquence de cet auteur.

5. *Saint* BERNWARD *ou* BERNARD, *évêque de Hildesheim en Saxe.* Sa vie a été composée de son vivant même par le prêtre Tangmar bibliothécaire, & greffier de l'église de Hildesheim, qui avoit été le precepteur du Saint, & qui s'étant attaché à lui depuis son épiscopat l'avoit souvent accompagné dans ses voyages, & dans les visites de son diocèse, & avoit été employé par lui en beaucoup d'affaires importantes. Elle a été publiée d'abord en son entier par Christofle Brouwers Jesuite dans son recueil intitulé *les Astres illustres d'Allemagne*, puis inferée dans le Surius de l'an 1618, à la place de l'abregé défectueux, que cet auteur avoit mis dans ses premieres éditions au XX de novembre. L'ouvrage de Tangmar est imparfait & finit à l'an 1016 sept ans avant la mort du Saint. Un autre a continué jusqu'à sa mort ; & un troisieme qui vivoit plus de 260 ans après le Saint a fait la relation des miracles qui y est jointe. On y trouve aussi celle de la translation du Saint avec la bulle de sa canonisation, l'auteur se dit témoin oculaire de divers miracles qui furent publiés en cette rencontre. On peut voir encore au sujet de notre Saint la chronique de Hildesheim, Albert Krantz au 3 livre de sa métropole ; & d'autres historiens d'Allemagne qui ont traité d'Othon III & de Henri II.

Vingt & unième jour de Novembre.

1. LA PRESENTATION, *de la sainte Vierge au temple.* Ce qu'on en peut dire ne peut se recueillir que de quelques auteurs modernes.

2. *Saint* GELASE, *pape, premier du nom.* Il faut voir principalement les lettres qui nous sont restées de lui ; l'éloge de son humilité & de son sçavoir dans la lettre de Denys le petit abbé à Rome, qui vivoit vingt ans environ après lui. Cette lettre est au commencement de la collection de ses canons ; elle est adressée à Julien. Parmi les modernes il faut voir Baronius dans ses annales, & ceux qui ont traité des Ecrivains ecclesiastiques, sur-tout M. Cave & M. du Pin.

3. *Saint* COLOMBAN, *premier abbé de Luxeü & de Bobbio.* Sa vie écrite par Jonas moine de Bobbio a été publiée par Surius & plus correctement depuis par Dom Mabillon, parmi les actes des Saints de l'ordre de saint Benoît. Jonas étoit presque contemporain, mais il n'a connu saint Colomban, que par les disciples de ce Saint avec lesquels il a vécu. Il passe pour bon auteur, mais il se trompe quelquefois, & n'est pas toujours d'accord avec l'histoire publique. Son calcul est assez souvent défectueux. Il a omis l'un des principaux incidens de la vie du Saint, qui est la contestation de la Pâque selon les Irlandois ; il a passé encore d'autres circonstances importantes de sa vie qui vaudroient mieux que la plûpart des prodiges ausquels il s'arrête. Car il a paru facile à recevoir ce que les bruits incertains publioient dès lors des miracles de saint Colomban. Dom Mabillon y a ajoûté la vie du Saint, écrite en vers par Flodoard chanoine de Reims, au chapitre 8 du XIV livre de ses poësies ; puis une relation historique des miracles du Saint composée, par un moine de Bobbio qui vivoit au X siecle.

4. *Saint* ALBERT, *évêque de Liege, cardinal & martyr.* Sa vie écrite par un de ses domestiques a été inserée toute entiere dans l'histoire que Gilles moine d'Orval a faite des évêques de Liege. Elle est au second tome de Chapeauville avec ses remarques. André de Soto l'a traduite en Espagnol & y a joint les additions d'Aubert le Mire, imprimées à Bruxelles l'an 1613.

Vingt-deuxième jour de Novembre.

1. SAinte CECILE, *vierge & martyre.* Ses actes quoiqu'ils paroissent assez anciens, n'ont presque aucune autorité, & sont difficiles à soutenir dans la plûpart de leurs circonstances ; soit pour les tems & les lieux, soit pour les grands discours & pour les miracles. Ceux que Surius a publiés viennent du grec de Metaphraste, mais celui-ci ou un autre traducteur Grec, les avoit pris des actes latins que nous avons encore mss. en divers lieux ; & l'on peut dire que ce sont les mêmes à quelques différences près. Bosius les publia l'an 1601 à

Rome avec des notes curieuſes & recherchées, mais qui ne purent rendre le fond de l'ouvrage meilleur. Voyez la derniere note de M. de Tillemont ſur ſon article du pape ſaint Urbain, au troiſieme tome de ſes mémoires ecclef.

p. 689. & 490. 2. *Saint* PHILEMON *&* *ſainte* APPIE *ſa femme, diſciples de ſaint Paul.* Nous ne connoiſſons de certain, touchant ce qui les regarde, que ce que nous en apprend l'épître de ſaint Paul à Philemon, & quelque choſe de celle qui eſt aux Coloſſiens. Il faut voir auſſi ce que les interprétes y ont commenté de litteral & d'hiſtorique, & ce que M. de Tillemont en a dit dans la vie de ſaint Paul art. 45 & not. 66.

Vingt-troiſiéme jour de Novembre.

In ſcript. Apoſt. 1672. 1. SAint CLEMENT *pape, premier du nom & martyr.* Ses actes, tels que M. Cotelier les a donnés en grec & en latin, & qui ſont plus amples & plus corrects que le latin original, publié par Mombrice; ni que le latin traduit de Metaphraſte dans Lipoman & Surius, ſont anciens ſans doute, & ils peuvent être du tems de Theodoſe l'ancien, c'eſt-à-dire trois cens ans après ſaint Clement. Ils ont même un air de gravité & un ſtile ſérieux; mais on prétend

Pearſ. poſt. p. 163. 172. Till. p. 606. 608. qu'ils n'en ſont pas moins fabuleux. Ils n'ont nulle autorité, non plus que le diſcours d'un prétendu ſaint Ephrem, qu'on leur joint touchant le tombeau du Saint dans la mer, & le miracle d'un enfant trouvé vivant au bout d'un an qu'il avoit été abandonné au gré des flots. Il faut donc s'en tenir à ce qu'on trouve de ſaint Clement dans l'épitre de ſaint Paul aux Philippiens, dans les anciens peres de l'Egliſe, dans Euſebe, dans ſaint Jerôme, dans ſaint Epiphane, & ſur-tout dans la lettre même de ſaint Clement aux Corinthiens. Parmi les modernes, il faut voir ceux qui ont traité le plus exactement des ſucceſſeurs de ſaint Pierre, ſoit dans l'hiſtoire générale de l'Egliſe, ſoit dans l'hiſtoire particuliere des Papes, ſoit dans des diſſertations ſingulieres de Critique; une divination *, de Godefroi Vendelin, chanoine de Condé & curé de Herck; un eſſai de Henſchenius dans ſes préparatifs ſur l'hiſtoire des Papes; une anamnéſe ou retractation du P. Papebroch dans ſon effort chronologique ſur le même ſujet; les œuvres poſthumes de Jean Pearſon, évêque de Cheſter, & les diſſertations que M. Dodwel y a ajoutées; les remarques de M. Cotelier, dans l'édition des écrits des hommes apoſtoliques; & ſur-tout M. de Tillemont au ſecond tome de ſes mémoires eccléſiaſtiques, où il a recueilli tout ce qu'il a pû trouver qui regarde la vie & les écrits de ſaint Clement. Il faut voir auſſi ceux qui ont traité des Ecrivains eccléſiaſtiques, ſur-tout M. du Pin, & M. Cave, qui cite la vie de ſaint Clement, qu'il a faite en anglois, publiée à Londres avec celles des Peres primitifs des trois premiers ſiecles, compoſées auſſi en langue vulgaire.

* Au premier tome des conciles de Labbe.

p. 217. Conat.

Henſchenius a donné l'hiſtoire

de sa translation de la Chersonese à Rome, au second tome du Mars de Bollandus, à l'occasion de la vie de saint Cyrille & de saint Methode apôtres d'Esclavonie, au IX jour de ce mois. Il l'a publiée sur un msf. que lui avoit envoyé de Paris François Duchesne fils d'André; & il l'attribue à un nommé Gaudri ou Gaudence évêque de Velitri, qui vivoit au tems de cette translation.

2. *Saint* AMPHILOQUE, *évêque d'Icone en Lycaonie.* Sa vie tirée de Métaphraste, & donnée en latin par Lipoman, & ensuite par Surius, ne vaut rien. Ce n'est qu'un tissu de fables insipides; & la piece est abandonnée de ceux mêmes qui sont les moins difficiles en matiere de legendes. Mais il faut voir les écrits de saint Basile le Grand, & de saint Gregoire de Nazianze de qui nous tenons beaucoup des choses que nous sçavons de lui. Voyez aussi les historiens publics de l'Eglise, Socrate, Sozomene, & sur-tout Theodoret qui en parle plus exactement que les autres. Parmi les modernes il faut voir principalement M. Hermant, dans la vie de saint Basile & de saint Gregoire, M. Fleuri dans son histoire ecclésiastique, M. du Pin, M. Cave, &c. dans leurs bibliotheques d'écrivains ecclésiastiques. Combefis, &c.

3. *Saint* GREGOIRE, *évêque de Gergenti en Sicile.* L'histoire de sa vie, écrite par un inconnu, a été amplifiée, & presque entiérement corrompue par Metaphraste. C'est ce qui lui a fait perdre créance, si ce n'est peut-être pour quelques points principaux. On peut la voir en latin dans les recueils de Lipoman & de Surius. Il faut voir aussi une lettre de saint Gregoire pape à son sujet; qui peut nous convaincre que tout ce qui est dans son histoire n'est pas supposé. Ce saint pape a parlé de lui encore en quelques autres endroits de ses lettres. Le P. Papebroch dit que cette histoire ne lui avoit point paru peu fabuleuse à la seule inspection de l'ouvrage de Metaphraste. Il ajoute qu'il s'est confirmé dans son opinion, lorsqu'il a vû l'ouvrage même de l'inconnu, qu'il croit être Leonce supérieur des Sabaïtes, *Ephrem.p.51.*

4. *Saint* TRON, *confesseur au pays de Liege.* Sa vie écrite par Donat diacre de l'église de Mets, qui vivoit au VIII. siecle, cinquante ans environ après lui, a été publiée avec les remarques de Dom Mabillon au second tome des actes des Saints de l'ordre de saint Benoît. L'histoire qu'en a composée l'abbé Thierri sur la fin de l'onzieme siecle, & qui se trouve dans le recueil de Surius, n'est proprement qu'une amplification de l'ouvrage de Donat, avec quelques fourrures étrangeres. Thierri fait profession de ne changer que la phrase de son original. Cependant les fautes de chronologie qu'il a faites, ne sont point dans son original; & ses nouvelles additions ne sont pas fort sûres.

Vingt-quatriéme jour de Novembre.

1. SAint CHRYSOGONE *martyr.* Ses actes qui sont inserés dans ceux de saint Anastase,

n'ont rien d'authentique, ni même rien de fort assuré. Ce qui regarde notre Saint personnellement, y est peut-être moins corrompu que le reste. On peut les voir dans Surius au xxv de decembre. Voyez aussi dans M. de Tillemont l'article de sainte Anastase, au cinquieme tome de ses mémoires ecclésiastiques. Voyez encore le Sr Florentin dans ses notes sur le mart. de S. Jerôme.

2. *Saint* POURÇAIN, *abbé en Auvergne.* Sa vie a été écrite par saint Gregoire de Tours, qui vivoit 50 ou 60 ans après lui. C'est le cinquieme chapitre des vies des peres de la France.

3. *Saint* ROMAIN, *prêtre & confesseur à Blaye en Guienne.* Nous ne sçavons de lui que ce que le même S. Gregoire nous en a appris dans son recueil de la gloire des Confesseurs. Sigebert en a dit un mot aussi dans sa chronique.

4. *Sainte* FLORE *& sainte* MARIE, *vierges martyres en Espagne.* Leur histoire a été décrite par saint Euloge de Cordoue, témoin oculaire & exactement informé de ce qu'il n'avoit pû voir par ceux qui avoient été présens à leurs combats. Car il étoit prisonnier dans une autre prison de la ville, pour la même cause de religion durant tout le cours de leur martyre. Cette histoire se trouve au second livre de son mémorial.

Vingt-cinquiéme jour de Novembre.

1. S*Ainte* CATHERINE, *vierge & martyre d'Alexandrie.* On croit que c'est perdre sa peine de chercher de vrais actes de cette illustre Sainte: ce n'est peut-être pas l'employer beaucoup plus utilement de s'occuper à l'examen de ceux qu'on lui a supposés. On croit qu'Allatius en a trouvé le premier auteur, mais déguisé sous le masque du secretaire Athanase domestique de la Sainte. C'est ce mauvais original devenu anonyme que Metaphraste a tâché de polir & de reformer: & si le nom de la Sainte n'a commencé à se faire connoître qu'au IX. siecle, cet original étoit assez recent lorsque cet auteur l'a mis en œuvre. Quelques-uns estiment que ceux qui ont servi à Metaphraste étoient differens de ceux qui portent le nom d'Athanase, parce qu'on trouve plus de choses dans ceux-ci: mais ils ne considerent point que c'est Metaphraste qui les a retranchées. Cette discussion nous doit être fort indifferente si nous ne sommes obligés de reconnoître que les uns ne sont pas moins supposés que les autres. Ce qu'a donné Metaphraste se trouve en latin dans les recueils de Lipoman & de Surius. Molanus en avoit une histoire imprimée sous le nom d'un abbé Raban: il témoigne assez que l'ouvrage étoit different de celui de Metaphraste, mais il ne dit point qui étoit ce Raban. Euthyme qui a allegué l'exemple de sainte Catherine sur le pséaume 44. n'a vécu qu'au XII. siecle.

Allat. Simeon. p. 93. lin. 1.

Papebr. Ephem. p. 52. initio.

2. *Saint* MOYSE, *saint* MAXIME, *prêtres, martyrs; & les autres Confesseurs de Rome.* Il faut voir pour leur histoire leurs lettres, celles de saint Cyprien & du pape saint Corneille parmi les œuvres de saint Cyprien outre l'histoire d'Eusebe. Parmi les modernes voyez Baronius dans ses annales; Pamelius, Pearson, M. Lombert & tout ceux qui ont écrit

la vie de saint Cyprien, sur-tout Mr de Tillemont aux troisiéme & quatriéme volumes de ses mémoires, où l'on voit une histoire à part pour nos Saints, outre la vie de S. Corneille & celle de saint Cyprien.

3. *Saint* MERCURE, *martyr à Cesarée en Cappadoce.* Ses actes tels que les ont donnés Lipoman & Surius dans leurs recueils portent le nom de Metaphraste; mais au jugement d'Allatius ils ne sont pas de lui. Ils n'en valent pas mieux pour être d'un auteur plus ancien. S'ils ne sont pas entierement supposés on ne peut nier qu'ils n'ayent été falsifiés en beaucoup d'endroits. Le P. Papebroch en a une version latine encore plus ancienne que Metaphraste, & il la promet pour le jour de la fête de notre Saint dans la continuation du recueil de Bollandus.

Act. de Sim. p. 120.

Ephemer.

Vingt-sixiéme jour de Novembre.

1. SAint PIERRE, *évêque d'Alexandrie, martyr.* On voyoit autrefois d'anciens actes de ce Saint qui pouvoient avoir été composés dès le commencement du cinquiéme siecle, cent ans après sa mort : & ce sont peut-être ceux qu'on trouve allegués par l'empereur Justinien. On ne sçait si ce sont ceux qui furent traduits en latin par Anastase le Bibliothécaire que cite M. Valois l'aîné, & que Metaphraste a corrompus depuis. C'est à quoi il n'y a point d'apparence si ces actes étoient bons : car on tient ceux qu'a donné Metaphraste pour fabuleux. Ceux que Surius a publiés en latin & qu'il a cru être de la traduction d'Anastase le Bibliothecaire sont jugés faux. Le P. Combefis Jacobin en a donné d'autres en grec & en latin qu'il estimoit meilleurs & qu'il vouloit faire passer pour sinceres. Mais on prétend qu'ils ne sont pas moins faux que les autres. C'est ce que M. de Tillemont a prouvé avec beaucoup d'étendue & de solidité ayant été precedé dans le même sentiment par M. Hermant, M. Valois l'aîné, le P. Papebroch *, le P. Alexandre confrere du P. Combefis, & tous les Critiques éclairés d'aujourd'hui. Ces actes sont moins anciens que les latins, & si l'on en croit Allatius & M. Valois ils ne sont autres dans le fond que ceux de Metaphraste. M. de Tillemont a recueilli ce qui est resté de bon & d'assuré dans l'histoire touchant saint Pierre d'Alexandrie au cinquiéme tome de ses mémoires ecclesiastiques.

Concil. t. 5. col. 652.

Not. ad. Eus. p. 319. col. 2.

Herm. t. 1. vie Ath.

p. 755. & seqq.

* *Ephemer. Gr. Mosch.*

N. Al. t. 8.

All. Sim. p. 126.

Val. not. ad Eus. supr.

2. *Saint* ALYPE LE CIONITE, *solitaire en Paphlagonie.* Ses actes ont été écrits par un de ses disciples selon M. Bulteau, qui croit que c'est l'histoire que nous avons dans Surius sous le nom de Metaphraste. Allatius reconnoît neanmoins que Metaphraste a composé veritablement une vie de saint Alype, mais le commencement qu'il en rapporte est different de celui de la vie qui est dans Surius. Les continuateurs de Bollandus disent qu'ils sont cette vie originale en son entier, c'est-à-dire, dans sa premiere pureté sans qu'elle ait passé par les mains de Metaphraste ou des autres corrupteurs. Ils la preparent au public sans doute pour leur mois de novembre.

Bult. hist. M. or. l. 4. p. 775.

Allat. Sim. p. 127.

Papebr. Ephem. p. 52.

3. *Saint* BASLE, *hermite en Champagne.* Sa vie a été écrite par un anonyme qui vivoit au commencement

du x. fiecle, trois cens ans après lui, puis par Adfon abbé de Montier-en-Der ou Montirendé qui mourut l'an 992. Dom Mabillon les a données toutes deux dans les actes du fecond fiecle Benedictin avec fes remarques. Il a publié enfuite l'hiftoire de la tranflation & des miracles du Saint, écrite par Adfon vers l'an 980. au iv. fiecle des mêmes actes part. 2. pag. 137. L'ouvrage de l'anonyme n'eft pas entierement à rejetter, quoiqu'il n'ait pas la fimplicité des originaux.

4. *Saint* CONRAD, *évêque de Conftance*. Sa vie fut écrite près de 150 ans après fa mort par Udalric ou Ulric l'un de fes fucceffeurs pour fervir à fa canonifation. Elle eft dans le recueil de Surius, qui y a joint une relation de fes miracles comme étant du même auteur.

5. *Saint* NICON L'ARMENIEN, *miffionaire évangelique*. Sa vie écrite en grec par un abbé du monaftere de faint Nicon l'an 1150, un fiecle & demi après fa mort a été traduite en latin par le P. Sirmond, & diftribuée par Baronius dans fes annales au 10 tome. C'eft delà que Surius l'a raffemblée pour la donner au XXVII jour de novembre. Le P. Papebroch témoigne dans fes Ephémerides Grecques-Mofcovites, qu'il auroit fort (P. 524) fouhaité avoir ces actes grecs que Baronius a loués & qu'Allatius a vûs encore long-tems depuis, mais qu'il les a cherchés en vain étant à Rome dans la bibliotheque du cardinal Sforce où l'on difoit qu'ils fe gardoient, & d'où le P. Sirmond les avoit tirés pour les traduire. Il feroit à fouhaiter que l'auteur fût plus connu & plus autorifé.

6. *Saint* SILVESTRE, *abbé, inftituteur des Silveftrins*. Sa vie a été écrite en trois livres par André Jacobi de Fabriano religieux de fon ordre, qui en fut le quatriéme abbé Général après lui, & qui avoit vécu de fon tems. Il avoit eu la connoiffance des premieres années de fa vie par le moyen de Bienvenu évêque d'Ofimo, qui avoit étudié avec notre Saint à Boulogne, & qui avoit été lié d'amitié avec lui. Cet ouvrage n'eft pas mal écrit en latin; on le trouve dans le recueil de Surius, qui n'a eu aucun befoin d'y retoucher.

7. MARCULE, *évêque Donatifte, martyr des Schifmatiques*. Les actes de fa mort ont été écrits par un auteur de fa fecte, qui femble n'avoir fongé qu'à faire un éloge perpétuel. Quoiqu'il fût prefque contemporain, il eft fufpect en ce qu'il rapporte de la caufe & des motifs de cette mort. Il faut rectifier cette hiftoire par le recit qu'en ont fait S. Optat de Miléve au 3 livre du fchifme des Donatiftes & faint Auguftin dans l'homelie 11 fur faint Jean, dans fon traité contre Crefconius livre 3 chapitre 49, & au livre 2 du traité contre les lettres de Petilien. Dom Mabillon a publié les actes de Marcule compofés par l'auteur Donatifte avec fes remarques au 4 tome de fes analectes. On peut voir auffi ceux qui ont écrit l'hiftoire des Donatiftes, & particuliérement M. de Tillemont au 6 tome de fes mémoires écclefiaftiques.

8. *Le pape* SIRICE, Il faut voir les épîtres qui nous font reftées de lui, ce qu'en a dit faint Ambroife dans quelques-unes de fes lettres, le peu qui s'en trouve dans faint

Jerôme, ſaint Paulin, les hiſtoriens eccleſiaſtiques anciens & les Pontificaux. Parmi les modernes on peut voir Baronius dans ſes annales, & une diſſertation contre cet auteur compoſée par Joſ. M. Fiorentini de Lucques pour rendre ou aſſûrer à Sirice l'opinion de ſainteté où il étoit autrefois, & le rang qu'il tenoit dans les martyrologes. Cette diſſertation eſt dans ſes remarques ſur le mart. de ſaint Jerôme au XXVI jour de ce mois.

Vingt-ſeptiéme jour de Novembre.

1. SAint MAXIME, *évêque de Riez en Provence.* Sa vie a été écrite par Dynamius Patrice ou de race ſénatoriale, défenſeur, c'eſt-à-dire, directeur du patrimoine ou des revenus de l'égliſe Romaine dans les Gaules du tems du pape ſaint Gregoire le Grand, près de 140 ans après la mort du Saint. Cet ouvrage a été imprimé dans la chronique de Lerins par Barrali après l'homelie en forme de panégyrique prononcé en ſon honneur par Fauſte, qui fut ſon ami, ſon diſciple, & doublement ſon ſucceſſeur à Lerins & à Riez, piece qui a été attribuée à ſaint Eucher de Lyon, & qui a long-tems paru avec d'autres ſous le nom d'Euſébe d'Emeſe. L'un & l'autre ouvrage ſe trouve dans le recueil de Surius, qui a voulu retoucher le ſtile de Dynamius. Il faut voir auſſi le chapitre 38 du traité de ſaint Gregoire de Tours touchant la gloire des Confeſſeurs; ce qu'en ont dit en paſſant ſaint Eucher dans ſon traité de la vie ſolitaire; ſaint Sidoine Apollinaire dans ſes vers avec les notes de Savaron; ce qui le regarde dans les conciles & les lettres de ſaint Leon. L'ouvrage de Dynamius eſt adreſſé à Urbique évêque de Riez, qui eſt appellé ſucceſſeur de Fauſte; mais où il s'agit là d'un ſecond Fauſte, ou il faut dire qu'il ne s'agit pas d'un ſucceſſeur immediat du premier. Le P. Franç. Fulvio Frugoni Minime a compoſé une vie de ſaint Maxime de Riez en italien & l'a publiée à Turin in folio l'an 1666 ſous le titre d'*il ſacro Triſmegiſto.*

2. *Saint* VALERIEN, *évêque d'Aquilée.* Nous n'avons point d'hiſtoire particuliere de lui. Il faut voir quelques épîtres de ſaint Jerôme & ſa chronique, les actes du concile d'Aquilée parmi les œuvres de ſaint Ambroiſe, les hiſtoriens de la vie du même ſaint Ambroiſe.

3. *Saint* JACQUES L'INTERCIS, *martyr en Perſe.* Ses actes ont été donnés en latin ſur d'anciens mſſ. par Surius. Ils ſe trouvent en grec & diverſement, dans quelques bibliotheques. Allatius en allegue de deux ſortes qui avoient été attribués mais fauſſement à Metaphraſte. Le P. Papebroch dit qu'il en a auſſi de deux manieres qu'il croit differens de ceux d'Allatius. Il les promet pour le jour de la fête du Saint dans le recueil de Bollandus, & il ajoute qu'il en a vû d'autres encore dans la bibliotheque du Vatican, mais dont les differences ne ſont pas conſiderables. Cependant on ne nous dit point de quelle antiquité ni de quel prix ſont tous ces actes. Dom Thierri Ruinart témoigne qu'il a vû beaucoup de choſes touchant la perſécution

De Sim. p. 121.

Boll. t. 1. mai. p. 52.

Act. M. ad d. p. 710.

cution

cution d'Isdigerde & le martyre de saint Jacques l'Intercis en particulier dans un ancien auteur Persan entre les mains de M. Renaudot, qui en a traduit l'histoire en latin & qui pourra la donner un jour au public.

4. *Saint* EUSICE, *hermite, puis abbé en Berri.* Sa vie écrite par un ancien inconnu a été publiée par le P. Labbe avec des observations au 2 tome de sa bibliotheque nouvelle de mss. Il a mis aussi dans le même volume une relation de ses miracles. * M. Duchesne a donné des fragmens d'une autre vie du Saint, qui est plus ample & dont il avoit eu l'exemplaire entier. Il les a inserés au 1 tome de ses historiens de France. Les auteurs de l'une & de l'autre sont apparemment posterieurs à saint Gregoire de Tours, qui vivoit cinquante ans après saint Eusice, & qui a fait un chapitre entier de son histoire dans son recueil de la gloire des Confesseurs. Ainsi l'on doit corriger sur lui ce que ces deux auteurs avancent qui ne s'accorde pas avec ce qu'il en a écrit.

2 p. 463.

c. 82.

5. *Saint* ACAIRE, *évêque de Noyon & de Tournai.* Nous n'avons aucune histoire de lui; & si l'on excepte Jonas moine de Bobbio, & Baudemond, qui en ont parlé: le premiet dans la vie de saint Eustase abbé de Luxeû, l'autre dans celle de saint Amand de Mastrich, nous ne connoissons personne parmi les anciens qui puisse nous en dire quelque chose de certain.

6. *Saint* VIRGILE, *évêque de Saltzbourg en Baviere.* Sa vie écrite vers le milieu du XII siecle, plus de 350 ans après sa mort par un auteur inconnu a été donnée d'abord par Canisius aux II & VI tomes de ses leçons antiques; puis par Dom Mabillon au III siecle Benedictin avec ses remarques.

7. *Saint* BARLAAM, *solitaire, & saint* JOSAPHAT, *roi aux Indes.* Leur histoire composé au VIII siecle par S. Jean de Damas est un roman spirituel au jugement de Mr Huet ci-devant évêque d'Avranches & de toutes les personnes qui se connoissent un peu en fictions ou qui ont du discernement pour le vrai & le faux. L'abbé de Billy, Baronius & d'autres sçavans n'ont pas laissé de la recevoir, & de la faire passer pour vraie; & ils peuvent ne s'être pas trompés pour le fond du sujet qui a servi de fondement à l'invention de l'ouvrage qui peut passer pour une instruction allegorique. Ce que l'on y trouve touchant la procession du saint Esprit dont la question n'étoit pas encore émue du tems de Saint Jean de Damas, fait juger que l'ouvrage a été retouché & fourré par quelque Grec posterieur favorable aux Latins. L'original Grec est dans la bibliotheque du roi. On en peut voir la version latine de l'abbé de Billy à la tête des œuvres de saint Jean de Damas, de l'édition de Paris & dans le recueil de Surius. On en voit une autre plus ancienne, mais fort défectueuse dans les éditions précedentes des œuvres du Saint. Elle est d'un moine dont on ne sçait pas le nom.

Orig. des Rom. p. 49. 50.

Cave p. 341. &c.

7. SIMEON METAPHRASTE. L'on voit une partie de son histoire dans le panegyrique qu'en a composé Michel Psellus le jeune, qui vivoit plus de cent cinquante ans après lui & qui y a joint un office pour le jour de sa fête. Cela se trouve à la fin de la dissertation de Leo Allatius touchant les écrits des Simeons, où cet auteur traite avec beaucoup d'étendue &

d'exactitude tout ce qui regarde Metaphraste.

Vingt-huitiéme jour de Novembre.

1. SAint ETIENNE *le jeune, moine Grec, & martyr.* Sa vie écrite par Etienne diacre de l'église de Constantinople quarante-deux ans après sa mort, est en grec au premier tome des Analectes grecques des Benedictins de saint Germain des Prés avec la traduction latine de Dom Jacques Loppin. Celle que l'abbé de Billy avoit traduite au XVI siecle & inserée dans les œuvres de saint Jean de Damas d'où Surius l'a prise pour la mettre dans son recueil, n'est que de Metaphraste, qui paroît avoir travaillé sur l'original d'Etienne à qui il étoit posterieur de près d'un siecle. On remarque qu'Etienne s'est proposé la vie de saint Euthyme composée par le moine Cyrille pour se faire un modele, qu'il en a pris diverses expressions & des phrases entieres avec le même tour des pensées. Dom Loppin qui mourut en 1693, cinq ans après avoir publié l'ouvrage d'Etienne, promettoit le grec de Metaphraste avec la version de Billy pour le 2 tome des Analectes, mais le dessein de ce recueil semble s'être terminé au premier volume.

2. *Saint* SOSTHENE, *disciple de saint Paul.* On peut voir pour le peu qu'on en sçait la premiere épître aux Corinthiens, les actes des Apôtres, les interprétes de ces endroits, M. de Tillemont dans la vie de saint Paul, &c.

3. *Saint* PAPINIEN *& saint* MANSUET, *évêques Afriquains, martyrs, &c.* Leur histoire est dans celle de la persécution des Vandales en Afrique, écrite par Victor de Vite auteur contemporain, qui eut lui-même grande part à cette persécution.

4. *Saint* GREGOIRE, *pape III. du nom.* Voyez sa vie écrite par Anastase le bibliothecaire parmi celles des autres Papes. On peut voir aussi ce qui est rapporté de lui dans la vie de saint Boniface de Mayence, dans la chronographie de Theophane, dans la chronique de Fredegaire, dans l'histoire miscelle ou mêlée, dans la collection des conciles où se trouvent les lettres qui nous sont restées de lui.

Vingt-neuviéme jour de Novembre.

1. SAint SATURNIN, *premier évêque de Toulouse, & martyr.* Ses actes publiés par Surius, & en dernier lieu par Dom Thierri Ruinart, avec ses notes sont anciens & ignes de considération, quoiqu'ils ne soient pas authentiques du premier ordre ni contemporains. Quelques-uns les croient écrits cinquante ans après la mort du Saint, d'autres depuis la paix rendue à l'Eglise par Constantin; on ne peut nier au moins qu'ils ne l'ayent été avant le milieu du cinquiéme siecle. On croit que ce qui s'y trouve de la translation du Saint a été ajouté par un second auteur qui vivoit après saint Exupere de Toulouse, vers le commencement du V siecle, supposant que les actes sont du commencement du précédent. D'autres estiment que tout est d'un même auteur, & que cet auteur peut avoir

été diſciple de ſaint Exupere : quelques-uns ont cru que ce pouvoit être ſaint Paulin de Nole ou ſaint Sulpice Severe. A dire le vrai, l'auteur y fait paroître de l'eſprit, de l'éloquence, de la piété, & de la gravité. On peut voir auſſi ce qu'ont écrit de notre ſaint martyr ſaint Sidoine Apollinaire, ſaint Gregoire de Tours, Fortunat de Poitiers, & parmi les modernes M. de Tillemont au troiſiéme volume de ſes mémoires eccleſiaſtiques, outre les écrivains de l'hiſtoire eccleſiaſtique de Languedoc & de la ville de Touloufe.

2. *Saint* SATURNIN, *martyr à Rome.* Son hiſtoire priſe des faux actes du pape ſaint Marcel n'a rien de certain, ſi ce n'eſt peut-être le point de ſon martyre. On peut voir ce qu'en ont dit Aringhi dans ſa Rome ſouterraine, M. de Tillemont au chapitre 49 de la perſécution de Diocletien.

3. *Saint* RADBOD, *évêque d'Utrecht.* Sa vie écrite par un auteur grave, qui vivoit fort peu de tems après lui ſur la foi de ceux, qui avoient été témoins de ſes actions, a été publiée par Surius avec changement de ſtile à ſon ordinaire. Dom Mabillon l'a rétablie en ſon entier & l'a publiée avec ſes remarques au v. ſiecle Benedictin.

Trentiéme jour de Novembre.

1. SAint ANDRE', *apôtre & martyr.* Les actes de ce Saint qui portent le nom des prêtres & diacres d'Achaïe, qui ſe diſoient ſes diſciples & témoins oculaires de ce qu'ils rapportent, ſe trouvent dans les recueils de Lipoman & de Surius, & ont été juſqu'ici employés dans toutes les hiſtoires que l'on a faites du martyre de ce ſaint Apôtre. Mais ils ont toujours été ſuſpects aux clairvoyans, quoiqu'ils ayent de beaux endroits, & trop beaux peut-être, c'eſt-à-dire trop étudiés & trop fleuris pour la ſimplicité des tems apoſtoliques. On convient qu'ils ſont aſſez anciens, mais néanmoins poſtérieurs aux heretiques des premiers ſiécles, de l'original deſquels on prétend que ce ne ſont que des extraits. Ces heretiques par qui l'impoſture a été faite aux prêtres & diacres d'Achaïe, ſont les Encratites ſuivis par les Manichéens, que quelques-uns en ont cru même les auteurs. Mais on ne peut dire ſi c'eſt le même ouvrage que celui que le pape Innocent I. attribuoit aux philoſophes heretiques de Nexocaride & Léonide, ou que d'autres anciens Peres donnoient à Leucius ou Leonce, qui n'eſt autre que Lucius Carinus fameux pour de pareilles ſuppoſitions. Il faut avouer que l'on ne trouve point dans les actes que nous avons, les caracteres d'impiété & de menſonge, qui faiſoient le ſujet de l'horreur que les anciens ont témoignée de ceux, qui avoient été compoſés par les heretiques : mais on ne laiſſe pas de remarquer qu'ils viennent de la même ſource. Ils contiennent diverſes choſes tout-à-fait inſoutenables : ce qu'on y trouve du myſtere développé de la ſainte Trinité & de la proceſſion du Saint-Eſprit, fait voir qu'ils ont été retouchés bien des ſiécles après ces anciens heretiques, leurs premiers auteurs ; & qu'ils ſont trop nouveaux pour mériter la créance & l'autorité que devroit avoir une telle piéce, ſi elle étoit originale, &

Voſſ. Hiſt. Græc.
Labb. ſcript. Eccl.
Nat. Alex. c. 1. p. 91.
Till. t. 2. p. 620.

qu'elle auroit, si elle venoit veritablement de ceux dont elle porte le nom. On peut voir sur cela les critiques du dernier siécle. Mais personne n'en a parlé plus exactement que M. de Tillemont, qui a recueilli ce qui nous est resté de l'histoire de saint André dans le premier volume de ses mémoires ecclesiastiques, & qui a fait voir amplement la fausseté de ses actes dans ses notes. A l'égard des panégyriques, sermons & autres piéces des anciens faites à l'honneur de saint André; on peut voir le recueil qu'en a fait M. du Saussai évêque de Toul par dévotion pour son patron, sous le titre de la *Gloire de saint André*, avec l'histoire de tout ce qui regarde cet Apôtre. C'est un gros ouvrage *in folio*, divisé en douze livres, mais où le travail & l'industrie surpassent de beaucoup le jugement & la bonne critique, comme dans la plûpart des autres écrits de cet auteur.

2. *Saint* TROIEN, *évêque de Saintes*. Voyez ce qu'en a rapporté saint Gregoire de Tours au chap. 59. du recueil de la Gloire des Confesseurs. Voyez aussi le Pere le Cointe aux années 508. & 532.

3. *Saint* TUGAL, *évêque de Lexobie en basse Bretagne*. La legende de sa vie n'est qu'un tissu de fictions grossieres, qui empêchent qu'on n'y fasse le discernement de ce qu'il y a de vrai dans le fond de son histoire. Ceux qui seront curieux de voir ce qui s'en débite, pourront consulter le P. Albert le Grand de Morlaix dans son histoire des évêques, & des saints de Bretagne; une vie du Saint imprimée à Rennes en 1605. conformément aux legendaires de Bretagne, de Chartres, & de Laval. On peut voir aussi le peu qu'en ont dit le P. le Cointe dans les annales ecclésiastiques de France, & dom Mabillon au IV. siécle des actes des Saints de l'ordre de saint Benoît. Je me suis servi principalement pour ce qui regarde le culte du Saint de quelques mémoires mss. qui m'ont été envoyés par le R. P. de Fontfroide chanoine régulier & prieur de saint Tugal de Château-Landon.

Fin de la Table critique.



Vos qui secuti estis me, sedebitis super sedes judicantes &c Matth. 19. V. 26.
Mathey sculp.

LES VIES DES SAINTS.

SUITE DU MOIS DE NOVEMBRE.

XV. JOUR DE NOVEMBRE.

VI. Siécle.

SAINT MALO dit aussi S. MACLOU & S. MAHOUT Evêque d'Aleth en Bretagne.

Lat. Machutus *ou* Machutes, *&* Maclovius, *quelquefois* Macliavus.

I. *Annon. ap. Mabill. sæc. 1. p. 217.*

Vers l'an 487.

SAINT MALO cousin de saint Samson & de saint Magloire, enfans de deux freres de sa mere Derwéle, étoit fils d'un gentilhomme de la Grand-Bretagne, nommé Went ou Guent: & l'on croit qu'il nâquit à Guic-Castel que quelques-uns prennent pour Winchester, ville du royaume de Westsex en Angleterre. Ses parens confiérent son éducation à un saint abbé Irlandois, nommé Brendan, de la science & de la vertu duquel on avoit une haute opinion. Cette école étoit si célébre qu'elle renfermoit des disciples de tout âge, & les vieillards comme les autres y trouvoient toujours beaucoup à apprendre. Le jeune Malo y apporta de si belles dispositions tant de l'esprit que du cœur, qu'il surprit tout le monde par les progrès qu'il fit dans les lettres humaines

& dans la science des Saints. Etant naturellement souple & flexible au bien il sçavoit s'accommoder merveilleusement à l'humeur & aux volontés de ceux avec lesquels il avoit à vivre. Ainsi on le voyoit enfant avec les enfans, & on le croyoit vieillard avec les vieillards. Il vêquit toujours dans une grande innocence & une admirable pureté de mœurs. Elle étoit soutenue d'une douceur & d'une modestie qui l'empêchoit de s'élever au-dessus de ceux qui le suivoient & de se comparer même à ses égaux: & son humilité le tenoit toujours au-dessous de ses inferieurs, lors même qu'on le voyoit passer ses superieurs par la sublimité de son esprit. Il pratiquoit une grande abstinence, & il tâchoit de mortifier tous ses sens afin de détacher plus facilement son cœur de l'affection des choses de la terre. Il partageoit tout son tems entre la priére & l'étude. Saint Brendan son maître gouvernoit alors son monastére de Carvenne ou Lant-Carvan, que l'on appelloit encore autrement Catoce dans le pays de Galles: & l'on prétend qu'il avoit sous sa conduite près de trois mille religieux, ce qui ne paroîtra point incroyable à ceux qui sçavent quels furent les établissemens & les progrès de l'état monastique dans les isles Britanniques. Notre Saint y reçut de ses mains la tonsure cléricale & l'habit de religion: & s'étant rendu pour les autres un modéle de toutes sortes de vertus il entra si avant dans la confiance de son abbé que plusieurs des freres en conçurent de la jalousie.

Usser. Brit. eccl. antiq. p. 532.

II. Il suivit son abbé dans la retraite que fit celui-ci, non pour aller chercher l'isle fortunée du paradis terrestre, comme l'ont voulu faire croire les auteurs fabuleux de la legende ou du roman de saint Brendan, mais pour éviter le commerce des hommes & n'être plus occupé que de celui de Dieu dans la contemplation. Ils revinrent néanmoins l'un & l'autre persuadés que la présence de Dieu se fait sentir par tout à ceux qui le cherchent avec un cœur droit, pur & sincere. Saint Malo y reprit les exercices de la discipline reguliére avec une ardeur toute nouvelle: & rien ne troubla la satisfaction qu'il avoit de s'employer aux offices les plus vils & les plus humilians que l'obligation où on le mit de recevoir les ordres sacrés. Peu de tems après, le siége épiscopal de la ville de Guic-Castel dont son pere avoit été seigneur & où il avoit pris naissance vint à vacquer par la mort de son évêque. Le peuple du lieu que la renommée avoit informé de la vertu de notre Saint, vint en foule au monastére de Lant-Carvan le demander pour pasteur. Il allégua d'abord divers prétextes pour s'excuser sur son indignité: mais voyant que personne ne goutoit ses raisons, il se mit en devoir de former encore d'autres oppositions aux efforts que faisoient ceux qui le vouloient avoir. Sa resistance ne servit qu'à redoubler encore l'ardeur avec laquelle ils faisoient leurs poursuites. Ils forcerent sa cellule & l'ayant enlevé sans avoir égard à ses cris & à ses larmes ils l'emmenérent à Guic-Castel où ils le firent sacrer évêque. Il protesta publiquement contre la violence qui lui étoit faite: mais voyant que tout le monde étoit sourd à ses plaintes, il se vit obligé de baisser les épaules sous le fardeau qu'on lui imposoit. Il ne fut pas long-tems sans en ressentir la pesanteur. Il ne pouvoit monter sur son siége qu'il ne s'imaginât voir au bas un précipice où il étoit menacé de tomber. Cette foule d'enfans qui l'environnoient

pour lui demander le pain ſpirituel, les cris des pauvres, les gemiſſemens des miſérables, le tumulte des valets & des plaideurs, les importunités des amis & des parens qui venoient & revenoient ſans ceſſe chez lui, cauſant une interruption preſque continuelle à ſa priére & à ſes études, lui firent regretter la douceur & le repos de ſa ſolitude. A ces peines ſuccedoient divers ſcrupules qu'il ſe formoit ſur la connoiſſance qu'il avoit des obligations de l'épiſcopat. Il ne crut pouvoir s'en délivrer qu'en tâchant de recouvrer ſa premiére liberté : c'eſt ce qui lui fit prendre le parti d'abandonner ſon ſiége. Il ne jugea pas qu'il y eût de la ſureté pour lui à retourner à ſon monaſtére de Lant-Carvan ni dans aucun autre du pays où il ne pouvoit plus eſperer de demeurer inconnu, & d'où il ſeroit toujours en danger d'être ramené à Guic-Caſtel. Il reſolut donc de paſſer la mer & d'aller chercher chez les étrangers les avantages de la ſolitude qu'il avoit perdus dans ſon pays.

III. Ayant communiqué ſon deſſein à un petit nombre de gens fidéles & diſcrets, il ſortit ſecrétement de la ville avec eux, & s'abandonnant entiérement à la conduite de la providence de Dieu, il s'embarqua pour paſſer en France, & il vint aborder à une preſqu'iſle aſſez proche de la ville d'Aleth. Il y entra avec ſes compagnons, & y trouva un ſolitaire, nommé Aaron, perſonnage d'une ſainteté admirable qui avoit déja des diſciples, & qui le reçut avec beaucoup d'humanité ſans le connoître. Ces deux ſerviteurs de Dieu après s'être obſervés mutuellement pendant quelques jours ſe trouvérent dans une ſi grande conformité de mœurs & d'intentions, qu'ils firent entr'eux une liaiſon très-étroite pour s'entr'aider dans le chemin de la perfection. Ils véquirent enſemble dans cette aimable ſocieté loin du tumulte des hommes, ſans curioſité, ſans inquiétude pour tout ce qui étoit étranger à leur ſalut. Cette union que formoit en eux la charité de Jeſus-Chriſt leur rendoit douces les grandes auſterités de leur pénitence. Leur nourriture étoit du pain & des racines, & leur boiſſon étoit de l'eau dont ils n'uſoient même que moderément pour ne point nuire à l'étroite abſtinence dont ils faiſoient profeſſion. Le lieu de leur retraite ne tenoit au continent que par une petite langue de terre : & ce paſſage de communication donnoit lieu à quelques fidéles du voiſinage, ſur-tout de la ville d'Aleth, de venir viſiter nos deux ſolitaires, tant pour leur propre inſtruction que pour les prier de ſecourir la ville qui étoit encore preſque toute payenne. Ils en preſſerent principalement ſaint Malo, ſoit qu'ils ſçuſſent qu'il étoit déja évêque & qu'il avoit par conſéquent plus d'engagement à ce miniſtére évangelique, ſoit qu'ils euſſent reconnu plus de talens naturels en lui que dans le bienheureux Aaron. Notre Saint qui craignoit ce qui devoit arriver, avoit ſa propre charité pour ſuſpecte. Mais il n'oſa reſiſter aux impulſions interieures de l'eſprit de Dieu qui l'appelloit à Aleth. Il y alla, & ſe mit à prêcher hautement Jeſus-Chriſt dans la petite chapelle que les Chrétiens du lieu avoient bâtie, & où ils ne s'étoient aſſemblés juſques-là que ſecrétement & ſans prêtre. Ses prédications firent grand bruit par la ville, on y accourut en foule comme à une grande nouveauté. Pluſieurs furent touchés de Dieu ſur la ſimple expoſition que ſaint Malo leur faiſoit des verités de la foi : & les autres ſe rendirent pour la plûpart à la vue des miracles qu'il

Vers l'an 538.

operoit pour confirmer sa doctrine. Il batisa toute cette multitude de peuple converti qui étoit d'autant plus nombreuse que la ville d'Aleth étoit alors l'une des plus marchandes & des plus frequentées du royaume. Non content de la prédication publique il fit encore des instructions en particulier à tous ces néophytes, afin de connoître mieux leurs besoins spirituels & d'y pourvoir plus surement.

IV. Après les avoir tous confirmés dans la foi il vit bien qu'il étoit sans apparence de laisser sans pasteur un troupeau qu'il venoit d'acquerir à Jesus-Christ. Il se regardoit comme le pere de tous ceux qui avoient été régénerés par son ministere; & autant que son humilité lui avoit donné d'éloignement pour l'évêché de Guic-Castel en Angleterre qui étoit opulent & honorable, autant sa charité le pressoit-elle de se charger de la nouvelle églife d'Aleth, où certainement l'amour propre & la cupidité ne devoient point trouver de quoi se flater. C'est ainsi que cedant à la loi de la charité à laquelle devoit ceder toutes celles de l'Eglise, il se vit le premier évêque de la ville d'Aleth. Il employa ce que les fidéles voulurent bien contribuer pour l'établissement de l'Eglise, à former & à entretenir un clergé qu'il rendit fort nombreux. Il augmenta aussi le monastere du bienheureux Aaron son ami qui mourut peu de tems après. Il en prit la conduite par lui-même & le rendit très-florissant par la bonne discipline qu'il y établit. La presqu'isle où il étoit situé s'appella l'isle-d'Aaron du nom de son ami, & le monastére saint Vincent, jusqu'à ce que de l'un & de l'autre il s'est formé une église & une ville du nom de notre Saint. Cependant Dieu permit pour éprouver la fidélité ou la patience de son serviteur qu'il s'élevât contre lui des gens perdus de conscience qui chercherent toutes les occasions de lui nuire & de détruire l'ouvrage du Seigneur auquel il avoit si heureusement travaillé. Ils le persecutérent si cruellement, que ne voyant point de fin à leurs mauvais traitemens, ni d'espérance à leur amendement, il quitta la ville, & s'étant mis sur mer au gré des vents sans autre dessein que de suivre Dieu, il aborda heureusement au port de Saintonge sur les côtes de la seconde Aquitaine, où il alla trouver saint Léonce * évêque de Bourdeaux, qui étoit actuellement à Saintes où il faisoit les fonctions de métropolitain, où il tenoit même un concile, & où il faisoit construire des églises. Ce prélat non content de le bien recevoir, lui procura une retraite honnête & tranquille dans ce pays & pourvut à sa subsistance. Cependant les fidéles d'Aleth qui n'avoient point eu de part aux persécutions que les méchans avoient faites à leur pasteur ne pouvant souffrir les maux que leur causoit son absence, se mirent en devoir de le faire revenir en Bretagne. Plusieurs même de ses persécuteurs rentrant dans le devoir par la reflexion qu'ils firent sur leur propre conduite se joignirent à eux dans le même dessein. Les députés qu'ils envoyerent à leur saint évêque furent si bien instruits qu'ils ne retournerent pas qu'ils ne l'emmenassent avec eux. Lorsqu'il fut arrivé il rétablit le bon ordre dans son église, consola ceux qui étoient demeurés fidéles à Dieu, & les fortifia contre la tentation & l'adversité; pardonna à ceux qui l'avoient persecuté, & remit la paix & l'union parmi son peuple. Mais il ne put resister long-tems aux attraits de sa solitude qui le rappelloit incessamment en Saintonge. Ayant pris ses me-

Vers l'an 541.

Vers l'an 562.

* Si c'étoit Léonce évêque de Saintes il faudroit ne mettre ceci qu'après l'an 625.

L'an 565.

fûres pour y retourner, il fit venir d'Angleterre saint Gurwal avec lequel il avoit demeuré dans le monastére de saint Brendan, le fit établir son successeur à Aleth, prit congé de son église, & alla en Saintonge où il retrouva encore saint Léonce. Mais il ne jouit pas long-tems du repos qu'il croyoit s'y être procuré, & Dieu l'appella à un autre plus solide dès la même année par une mort qui répondit à la sainteté de sa vie. Saint Léonce qui sur la nouvelle de sa maladie l'étoit allé voir à Archambrai qui étoit le lieu de la retraite qu'il lui avoit fait trouver, l'assista de sa présence jusqu'à la fin & ne retourna point à son église qu'il ne lui eût fait faire des funerailles magnifiques. Il mourut le xv. de Novembre qui tomboit alors en un Dimanche, ce qui se rapporte assez bien à l'année 565. suivant le tems auquel on place les principaux évenemens de sa vie. Ceux qui ne mettent sa mort que vers l'an 620 ou 625, semblent vouloir favoriser l'opinion de ceux qui lui ont donné 130 ou 133. ans de vie, ce qui n'a nulle apparence de vérité. Ils ont à dire qu'en 625 il y avoit un évêque à Saintes appellé Léonce, & que les auteurs de la vie de saint Malo marquent que ce fut lui qui reçut ce Saint dans son diocése, ce qui sembleroit plus naturel, que de recourir à un évêque de Bourdeaux qui auroit eu le même nom & qui auroit vécu 60 ans auparavant. Mais l'autorité de ces écrivains, qui sont convaincus d'ailleurs d'avoir fait beaucoup de fautes dans l'histoire de notre Saint, est trop foible pour soutenir un tel systéme.

Le Coint. an. 565. n. 7. 8. Mabill. supr. p. 221.

V. Le corps de saint Malo fut porté de Saintonge en Bretagne dans le VII siécle, & pour ne point perdre la mémoire d'un si saint hôte dans cette premiére province, on bâtit une église sous son nom à Archambrai lieu de sa sepulture dont quelques-uns attribuent même les fondemens à Léonce évêque de Saintes. Quand le corps saint fut arrivé à Aleth on le divisa en deux parties, dont l'une fut mise dans l'église cathédrale de saint Pierre; l'autre fut portée à mille pas de là dans le monastére de saint Vincent de l'isle d'Aaron, que notre Saint avoit gouverné après la mort de saint Aaron son hôte. Un évêque d'Aleth, nommé Salvator, au x. siécle craignant les irruptions des Danois qui venoient au secours du duc de Normandie leur allié contre le comte de Chartres, réunit ces saintes reliques & les apporta à Paris vers l'an 966. avec celles de saint Samson, de saint Magloire & de plusieurs autres Saints du pays. Il les mit dans le palais sous la protection de Hugues Capet duc des François, comte de Paris, qui parvint depuis à la couronne. Ce comte les fit déposer dans l'église collégiale de saint Barthelemi qui est aujourd'hui paroissiale, mais dont il fit un monastére où il mit des moines de saint Benoît, qu'il rendit dépositaires de tous ces corps saints. Quelques-uns veulent que celui de saint Malo ait été transporté l'an 975. par ordre du roi Lothaire dans sa chapelle qui est aujourd'hui l'église de saint Michel au palais. Quoi qu'il en soit, les moines de saint Barthelemi qui avoient pris le nom de saint Magloire ayant quitté leur église de la Cité où ils se trouvoient trop referrés, se retirerent dans le fauxbourg sur la rue de saint Denys où étoit leur cimetiére: & y ayant bâti l'an 1138 une église à la place de leur chapelle avec un nouveau monastére, ils y transferérent les reliques de saint Malo, avec celles de saint Magloire leur patron, & celles

Chatell. hagiol. voc. Machut.

Vers l'an 966.

Duchesf. t. 3. hist. Fr. p. 344. Bolland. t. 1. mart. p. 248.

L'an 975.

Mabill. p. 221.

L'an 1138.

Chatell. supr.

de quelques autres Saints. Mais on prit occaſion de ce tranſport pour en faire encore ailleurs diverſes diſtributions. On en donna un oſſement conſiderable à l'abbaye de ſaint Victor: on en porta à Rouen & à Pontoiſe, où ſon culte eſt devenu fort célébre, & où il eſt appellé vulgairement *ſaint Macloû*. On en reporta auſſi en Bretagne avec les reliques de pluſieurs autres Saints, que l'évêque Salvator avoit apportées à Paris au x. ſiécle. Mais au lieu de dépoſer celles de notre Saint dans ſa ville épiſcopale d'Aleth qui ſe trouvoit alors reduite en un village qu'on a depuis appellé Guic-d'Aleth * ou Quidaleth, & que l'on croit être aujourd'hui celui de ſaint Servans, à l'embouchure de la Rance, on les mit dans la nouvelle ville de l'iſle d'Aaron, où l'on tranſporta le ſiége épiſcopal l'an 1141, & qui prit le nom de ſaint Malo qu'elle a toujours gardé depuis. Les moines de ſaint Magloire de la rue de ſaint Denys, à Paris, garderent le reſte des reliques de notre Saint dans leur égliſe avec beaucoup de ſoin. Au XVI ſiécle, lorſque leur abbaye fut jointe à l'évêché de Paris, & qu'on les transfera au fauxbourg de St Jacques pour donner leur maiſon à des religieuſes, ils emporterent ces reliques avec ce qui leur reſtoit de celles de ſaint Samſon & de quelques autres, & le corps de ſaint Magloire dont le nom demeura depuis ce tems à cette nouvelle maiſon, qui avoit appartenu auparavant à des Chevaliers hoſpitaliers. Ce monaſtére fut changé en ſéminaire en 1621, & donné l'année ſuivante aux prêtres de l'Oratoire qui montrent encore aujourd'hui les reliques de ſaint Malo renfermées dans une petite caiſſe, & expoſées dans leur égliſe, où il eſt honoré ſous le nom de ſaint Macloû. Nonobſtant tout ce que nous venons de rapporter, on ne doit pas diſſimuler que les moines de l'abbaye de Gemblours dans le Brabant-Wallon, à trois lieues de Namur, prétendent avoir le corps, ou au moins la meilleure partie des reliques de ſaint Malo. Ils avoient cette prétention dès la fin de l'onziéme ſiécle, comme il paroit par Sigebert, auteur célébre de ce lieu, qui en prit occaſion pour compoſer la vie de notre Saint, que Surius a publiée dans ſon recueil. Nous ne voyons pas que les anciens martyrologes ayent parlé de notre Saint; le Romain moderne en fait mention au XV de Novembre: & il eſt bon de remarquer que ſon culte n'eſt pas inconnu dans Rome même, où il eſt appellé *San-Mauro*, où il y avoit autrefois une Egliſe dediée particuliérement en ſon honneur, & où l'on voit encore un obéliſque * de ſon nom. Ce culte doit avoir auſſi été célébre en Angleterre, puiſque les Anglois Proteſtans n'ont pas laiſſé depuis leur ſchiſme de conſerver ſon nom, qu'ils écrivent *Machoû*, dans le calendrier reformé de leur nouvelle liturgie. Outre le jour principal de ſa fête au XV de Novembre qui eſt celui de ſa mort, on marque encore celui de ſa tranſlation à l'onziéme de Juillet que l'on célébre en Bretagne, ce qui fait juger que c'eſt la fête du retour d'une partie de ſes reliques dans la ville de ſaint Malo.

* Vieus Alethi.

L'an 1141.

1578.

1621.

Moland. Uſuard. fol. 164. & indic. SS. Belg. fol. 47.

* Guglia di S. Maüto. Aiguille de S. Mahout.

Chatel. Hag.

Machou & Maüto de Machutus.

Du Sauſſ. d. 11. jul.

AUTRES SAINTS DU quinziéme jour de Novembre.

I. SAINT EUGENE MARTYR à Deuil * en Parisis.

* Diogilum.

III Siécle.

LE nom de saint EUGENE est célébre dans l'Eglise de Paris, où il est honoré comme l'un des disciples de son premier Evêque saint Denys. L'histoire ne nous apprend autre chose de lui, sinon qu'après avoir beaucoup travaillé & beaucoup souffert pour établir la foi de Jesus-Christ, il mérita d'être couronné par le martyre. C'étoit une opinion tout publiquement reçue en France au IX siécle, & peut-être dès le tems de Charlemagne. Usuard qui a mis sa fête au XV de Novembre, marque précisément qu'il fut martyrisé dans le Parisis ou le territoire de Paris: on a depuis ajouté que le lieu de son martyre fut le village de Deuil auprès de Montmorenci, & l'église de ce lieu porte encore aujourd'hui le nom de saint *Eugein*, qui n'est autre que notre saint Martyr. Si l'autorité des actes de saint Crépin & de ceux de saint Fuscien étoit sure, on n'auroit point lieu de douter que saint Eugene ne fût venu de Rome ou d'Italie dans les Gaules avec saint Denys, saint Quentin, saint Lucien & les autres saints Missionnaires de cette célébre compagnie d'Apôtres, qui vinrent dans les Gaules au III siécle. On ne lui connoissoit encore aucune qualité de cléricature du tems d'Usuard, mais au X. siécle on commença à dire dans l'abbaye de saint Denys en France, que le corps du martyr saint Eugéne que la crainte des Normans avoit fait transporter du village de Deuil dans l'église de ce monastére étoit celui d'un évêque de Tolede, parce qu'on connoissoit deux Eugénes qui avoient été évêques de cette ville au VII siécle. On conjectura aussi-tôt que saint Denys avoit envoyé saint Eugéne en Espagne, qu'il y avoit fondé l'église de Toléde, qu'il en avoit été le premier évêque: mais que le desir de revoir son maître l'avoit fait revenir à Paris. C'est ce que voulurent persuader les moines de saint Denys à saint Gerard dont nous avons parlé au III d'Octobre, lorsqu'ils lui firent accroire que le corps qu'ils lui donnerent pour emporter à l'abbaye de Brogne au pays de Liége, étoit celui de saint Eugéne disciple de saint Denys & premier évêque de Toléde, martyrisé à Deuil; & qu'ils l'assurérent, sans lui permettre d'ouvrir la caisse, que le corps y étoit tout entier. Cette translation de saint Eugéne, faite par saint Gerard en l'abbaye de Brogne, qui est maintenant du diocése de Namur, unie à la mense épiscopale, à trois lieues de la ville, vers le couchant d'hiver; arriva l'an 929. mais la solennité de la déposition dans son Eglise ne s'en fit qu'en 930. & l'on en renouvelle tous les ans la fête au XVIII d'Août. Lorsqu'il fallut vérifier ce qu'on en publioit pour en autoriser le culte à Brogne, on lut une histoire de sa vie dans le synode de Liége, assemblé par l'évêque Etienne qui étoit le diocésain du lieu. Elle y fut approuvée; mais ce n'étoit point celle qui le faisoit évêque, & que l'on attribue à un prêtre du XII siécle, nommé Flohaire. On ne savoit point encore en Espagne, vers le commencement du XII siécle, que saint Eugéne y eût été le premier évêque de Toléde. Le premier des Espagnols à qui l'on en apprit la nouvelle fut Rai-

Laun. de duob. Dion. p. 293. t. 2. Du Bois hist. Par. p. 33. 34.

Laun. supr. Till. t. 4. p. 717.

Sur. d. 3. oct. Mabill. act. SS. Ben. sac. 5. p. 258. Du Bois hist. Par. p. 534. 535.

L'an 929.

930.

Vit. Gerad. Bron. ap. Sur. & Mab. Molan. SS. Belg. p. 256.

Ap. Sur. d. 15. nov. p. 360. ex Flohario. Du Bois p. 34.

L'an 1148.

mond évêque de Tolede, lorsqu'il vint en France pour assister au concile de Reims de l'an 1148, où présidoit le pape Eugéne III. Ce prélat visitant l'église de l'abbaye de saint Denys, fut surpris de lire sur un des tombeaux: *Cy gît saint Eugéne premier Archevêque de Toléde martyr.* Il demanda ce que c'étoit. On lui apporta quelques actes qui disoient la même chose que l'inscription, & qui étoient apparemment d'aussi fraiche date. Mais on ne lui dit pas que ce n'étoit là que le second corps de ce premier archevêque de Toléde; & qu'on avoit donné le premier plus de cent ans auparavant. Raimond n'en voulut point sçavoir davantage : mais lorsqu'après le Concile il fut retourné en Espagne, il rapporta ce qu'il avoit vû, & ne songea plus qu'aux moyens de faire transporter la relique dans son pays. Le clergé & le peuple de Tolede ne firent pas moins paroître d'ardeur que lui, & l'on employa l'autorité du roi de Castille Alfonse VII. qui en fit faire la demande à Louis le Jeune roi de France. Tout ce que le roi put obtenir des Moines de saint Denys en faveur d'un prince qui étoit son ami, fut un bras du corps saint que l'on demandoit. Il fut envoyé aussi-tôt en Espagne, & l'on en fit la translation* dans l'Eglise de Toléde le XXX d'Avril de l'an 1156, jour auquel elle s'y célébre tous les ans avec solennité. L'an 1565 Philippe II roi d'Espagne, sollicité par la ville de Toléde, fit demander le reste du corps qui étoit demeuré dans l'abbaye de saint Denys, & fit agir pour ce sujet son ambassadeur auprès du roi Charles IX. Ce prince eut plus de crédit sur les moines que n'en avoit eu Louis le Jeune. Ils lui accorderent le corps entier tel qu'ils l'avoient, ne retenant pour eux qu'un bras qu'ils renfermerent dans un nouveau reliquaire: & l'on dit qu'ils firent servir la châsse, pour y mettre les os, de trois vierges martyres. Les reliques de ce prétendu saint Eugéne de Toléde furent ainsi envoyées en Espagne. Elles furent reçues dans l'église primatiale de Toléde avec une pompe très-magnifique le XVIII de Novembre. Le roi non content d'assister à la cérémonie, voulut porter la châsse sur ses épaules. L'église de Paris qui semble n'avoir pas pris de part à toutes ces translations, n'a point discontinué le culte qu'elle rendoit à la mémoire de saint Eugéne : mais elle n'a commencé à l'honorer comme un évêque qu'en l'an 1595. Il a joui de ce titre pendant plus de quatre-vingts ans, & on ne l'a retranché que lorsqu'il a été question de reformer le Bréviaire de cette Eglise, sous l'épiscopat de François de Harlai. Depuis ce tems l'on se contente d'en faire mémoire comme d'un simple martyr, suivant l'idée qu'Usuard en a donnée dans son martyrologe.

1155. *Lucius Marin. Mariana, &c. Du Bois supr. Mabill. supr. p. 259.*

L'an 1156.

1565. * Boll. parle d'une prem. transl. au XII siec. p. 575.

Sanss. p. 880.

Laun. p. 293. 300. supr.

II. *S. GURIE & S. SAMONE Martyrs-Confesseurs d'Edesse; & S. ABIBE.* Gurias & Samonas.

IV Siécle.

I. *Arethas ap. Sur. p. 345. Sim. Metaph. ibid. p. 339. Till. t. 5. p. 396. &c.*

CEs deux célébres Martyrs étoient nés en différens tems & en différens villages, dans le territoire d'Edesse ville de Mésopotamie, que l'on comprenoit alors dans la Syrie, & furent élevés dans cette ville. Leur éducation fut toute Chrétienne, & outre les instructions, l'on peut assurer qu'il n'y avoit point de ville, alors entre toutes celles où Jesus-Christ étoit reconnu & servi, où il y eût plus d'exemple de piété à suivre. GURIE étoit plus adonné à la méditation : & considérant que la solitude

y étoit

y étoit plus favorable que le séjour de la ville, il quitta Edesse, se retira à la campagne loin du bruit & du grand commerce & y véquit jusqu'à une grande vieillesse dans les jeûnes, les veilles, les travaux de la pénitence, & tous les exercices propres à mortifier le vieil homme, d'où lui est venu le nom de *Continent*, qui a servi à le faire connoître & à le distinguer plus que celui qu'il avoit reçû de ses parens. L'austerité extraordinaire de sa vie se remarquoit assez à la pâleur de son visage, à la maigreur & à la foiblesse de tout son corps: mais sa conduite donnoit des preuves continuelles de sa sagesse, de son humilité, de sa gravité, de son courage, & de sa charité.

SAMONE, qui étoit moins âgé, & qui avoit une grande vigueur de corps & d'esprit, alla le joindre dans la solitude: & quelques années après ils reçurent en leur compagnie ABIBE, qui étoit plus jeune qu'eux de beaucoup; mais qui ne fit point paroître moins d'ardeur que l'un & l'autre pour s'avancer dans la vertu. Il avoit même au dessus d'eux le dégré du diaconat: car pour eux ils n'étoient point dans les ordres, quoique quelques-uns les ayent cru dans le sacerdoce. Mais la charité effaçoit en eux toutes les différences de l'âge & de la condition. Tous se préparoient également à la couronne du martyre, que Dieu leur destinoit, par tous les exercices spirituels & laborieux de la vie ascétique: en quoi consistoit la perfection de l'état monastique qui devint peu de tems après eux si célébre dans l'Eglise.

II. L'odeur de leur piété se trouvoit déja répandue dans la Mésopotamie & dans la Syrie, lorsqu'en l'année 303 l'on vit s'élever la sanglante persécution des empereurs Dioclétien & Maximien contre l'Eglise. Cognac étoit alors évêque d'Edesse; Abgar ou Augar étoit le magistrat de la ville, & Antoine le gouverneur de la province. La persécution ayant commencé d'abord par les Ecclésiastiques, s'étendit sur les laïques dès l'an 304. L'an 304. Gurie & Samone furent pris avec beaucoup d'autres Chrétiens. Ils furent présentés au gouverneur Antoine, devant lequel on leur fit un crime, non seulement de leur religion, mais encore de la charité qu'ils avoient eue d'envoyer des vivres aux confesseurs qui étoient dans les prisons. Antoine après avoir travaillé inutilement pour leur faire renoncer leur foi, les fit conduire aussi avec beaucoup d'autres en prison, d'où plusieurs sortirent néanmoins peu de tems après, les uns en apostasiant, les autres parce que c'étoient des personnes viles & sans nom. Mais Gurie & Samone, que leur vertu avoit mis en grande reputation, y furent retenus fort long-tems. C'est ce qui leur a fait, ce semble, porter le titre de *Confesseurs*, d'une maniére plus particuliére que les autres: titre qu'on leur a continué même avec celui de Martyrs, après leur mort. Ils étoient encore en prison, lorsqu'en 305. Dio- 305. clétien se démit de l'empire pour le céder à Galére Maximien. Dès le commencement de l'année suivante, Galére publia de nouveaux édits contre les Chrétiens. Il envoya aussi en Mésopotamie un nouveau gouver- 306. neur nommé Musone, qui mit toute son étude à contenter la haine que cet Empereur portoit à Jesus-Christ. Il se fit amener Gurie & Samone peu-de tems après être arrivé dans la Province; les interrogea, essaya de les gagner par des honnêtetés & beaucoup de promesses; puis de les intimider par des grandes menaces. Ils firent voir leur prudence dans la maniére dont ils se défendirent contre ses

artifices, & leur grandeur de courage, dans la force avec laquelle ils s'éleverent contre ses attaques ouvertes, de sorte qu'il entreprit de les réduire par la violence des tourmens. Il les fit suspendre en l'air par une main, avec de grosses pierres attachées aux pieds, & les laissa en cet état pendant près de six heures, qu'il s'occupa d'autres affaires. Il se souvint d'eux au bout de ce tems, & les croyant vaincus il leur fit dire qu'on alloit les délivrer pourvû qu'ils promissent d'obéir aux empereurs. Comme on vit qu'il ne répondoient rien, on les mit dans un cachot noir & profond, où on leur fit passer les pieds & les jambes dans le nerf, qui étoit une sorte d'entrave de bois. C'étoit un tourment fort rude; mais on les en délivra le lendemain, & l'on se contenta de murer la porte de leur cachot. Ils demeurerent trois jours en cet état sans qu'on leur donnât un morceau de pain ni une goute d'eau. L'on déboucha enfin le cachot; mais on les y retint encore depuis le commencement du mois d'Août jusqu'au x. de Novembre. Alors le Juge se les fit présenter de nouveau: & les trouvant toujours également fermes dans leurs resolutions, il voulut les mettre aux derniéres épreuves par de nouveaux tourmens. L'extréme foiblesse où Gurie étoit réduit, le porta néanmoins à l'épargner, de peur qu'il n'expirât dans les douleurs de la question. Pour Samone il le fit suspendre en l'air par un pied, fit attacher à l'autre de gros poids de fer, comme s'il eût voulu lui fendre le corps. On ajoute même qu'en lui faisant plier le genoû, on lui avoit serré la jambe contre la cuisse avec un anneau de fer, & que ce fut en cet état qu'il fut pendu par le pied. Pendant un supplice si horrible, qui dura plus de deux heures, le Saint ne faisoit que lever les yeux au ciel, & ne répondit jamais un mot à ceux qui par compassion l'exhortoient à sacrifier. On fit reconduire les deux confesseurs dans leur cachot, il fallut y porter Samone à qui ce dernier tourment avoit démis la cuisse. Cinq jours après le juge s'étant rendu en la chambre de l'audience de très-grand matin, fit amener les deux prisonniers. Gurie étoit soutenu par deux hommes, tant son âge & ses jeûnes l'avoient affoibli, & Samone étoit porté par d'autres n'ayant plus d'usage des jambes depuis la derniere torture. Le juge fit encore de nouveaux efforts pour les gagner ou pour abattre leur constance. Il fut enfin convaincu qu'ils étoient invincibles, & il leur porta la sentence de mort qui les condamnoit à avoir la tête coupée. On les mit dans un tombereau & on les conduisit hors de la ville où tout le monde dormoit encore. Lorsqu'ils furent arrivés sur une montagne vers le nord destinée pour être le théatre de leur supplice, ils demandérent du tems pour prier, & reçurent ensuite le coup qui consomma leur long martyre le xv de Novembre de l'an 306 selon l'opinion la plus vraisemblable.

Bethel-Abicla.

III. Pendant tout le tems de la persécution, saint Abibe qu'on n'avoit point arrêter avec eux, alloit par la ville pour encourager les Chrétiens, & les fortifioit dans la foi & la pieté par des instructions tirées de l'Ecriture. La récompense que Dieu lui préparoit fut réservée à un autre tems. Il continua toûjours depuis de servir Dieu avec beaucoup de zéle & de fidelité dans le ministere de son diaconat & dans les exercices de la pénitence, sans que la persécution de Licinius pût l'empêcher d'agir ni arrêter le cours de sa charité. Lysanias gouverneur du pays,

Aret. & Met. supr. ap. Sur. Till, p. 512.

en écrivit à cet empereur qui s'en fit un prétexte de faire pourſuivre ouvertement les Chrétiens dans ces contrées de l'Orient. L'an 322. Licinius manda au gouverneur d'obliger tout le monde à ſacrifier aux dieux, & de faire mourir Abibe. Sur l'avis que le Saint eut de cet ordre il ſe cacha, & l'on fut long-tems ſans le trouver. Mais le ſcrupule qu'il eut de perdre l'occaſion du martyre joint à la crainte d'aller contre la volonté de Dieu, le fit ſortir de ſa retraite pour ſe preſenter à Théotecne l'un des principaux officiers du gouverneur. Théotecne lui dit qu'il pouvoit ſe retirer & demeurer caché, & qu'il n'avoit rien à craindre pour ſa mere & ſa famille. Abibe dit qu'il étoit venu ſe déclarer puiſqu'on le recherchoit, & que comme il étoit réſolu de ſouffrir pour Jeſus-Chriſt, il iroit ſe preſenter plutôt lui-même au gouverneur s'il ne vouloit point ſe charger de lui. Théotecne le voyant dans une telle réſolution craignit qu'on ne lui fît une affaire de l'avoir laiſſé échapper. Il le mena donc à Lyſanias qui prit pour une inſulte faite à ſon autorité tout ce qu'il lui dit du courage d'Abibe & de la converſation qu'il avoit eue avec lui. Ne pouvant le porter à ſacrifier ſuivant les ordres de Licinius, il le fit ſuſpendre par les bras à un poteau, & dans cette poſture ſi violente il lui fit déchirer les côtés avec les ongles de fer. Cependant il ne ceſſoit de lui faire tantôt de belles promeſſes, tantôt de rudes menaces, pour tâcher de le gagner ou de le vaincre. Le voyant couvert de ſon ſang & affaiſſé du poids de ſon corps, il lui demanda comme par compaſſion, quel avantage il trouvoit à ſouffrir tant de tourmens? Le Martyr lui répondit, que les Chrétiens ne s'arrêtoient point au preſent, ſoit pour les biens, ſoit pour les maux de cette vie; & qu'ils n'enviſageoient que l'avenir où ils eſperoient trouver une gloire & des plaiſirs d'éternelle durée. Lyſanias déſeſpéra à la fin de pouvoir le faire changer & il le condamna à être brûlé. Le lieu que l'on choiſit pour ſon ſupplice étoit près de la montagne où ſaint Gurie & ſaint Samone avoient ſouffert. Sa mere & ſes parens l'y ſuivirent ſans qu'on y trouvât à redire. Il leur donna le baiſer de paix, fit ſa priere, ſouhaita la benédiction du ciel à tous les aſſiſtans, & rendit ſon ame à Dieu au milieu des flammes. Ses proches eurent ſoin de retirer ſon corps du braſier, ils l'embauměrent, l'enſevelirent dans de précieuſes étoffes, & l'enterrerent auprès de ſaint Gurie & de ſaint Samone avec leſquels il avoit été ſi étroitement uni durant leur vie.

Le jour de ſon martyre par une rencontre digne de remarque, ſe trouva être le même que celui auquel étoient morts ces deux Saints ſeize ans auparavant. C'eſt pour cela que les Grecs les honorent tous trois enſemble le XV de Novembre, dont le principal office ſe fait en leur honneur. Le panegyrique prononcé au jour de leur fête par Aretas, fait juger que leur culte étoit célebre dans la Cappadoce, parce qu'on croit que c'eſt le même qui étoit Evêque de Céſarée métropole de cette province du tems de l'empereur Juſtinien. Le martyrologe Romain moderne fait auſſi mention des trois au même jour, mais il ſépare ſaint Abibe des deux premiers pour le culte. Ce qui porte à croire que ce Saint mourut l'an 322 eſt ce qu'on a remarqué dans ſes actes que ſa mort fut ſuivie du repos procuré à l'Egliſe par la victoire que Conſtantin remporta l'année ſuivante ſur Licinius. On peut voir Ap. Till. p. 398. 399.

dans ces actes & dans le panégyrique d'Aretas, l'histoire d'un miracle insigne fait par les trois Saints Martyrs pour la délivrance d'une jeune femme, qui ayant été mariée dans Edesse à un Goth qui l'avoit ensuite emmenée dans son pays l'avoit réduite à la condition misérable d'esclave sous une autre femme qu'il avoit épousée auparavant contre la foi donnée sur le tombeau & sous la caution même de ces Saints.

Ap. Till. p. 398. 399.

III. SAINT LEONCE LE JEUNE ou II. du nom, Evêque de Bourdeaux.

VI. siécle.

Né vers l'an 510.

I.

LEONCE surnommé le Jeune pour être distingué d'un autre évêque de son nom qui l'avoit précedé sur le siége de Bourdeaux étoit de l'une des plus nobles & des plus anciennes familles de l'Aquitaine, & fils d'un pere qui étoit de l'illustre corps du Sénat Romain. Il nâquit à Saintes sur la fin du régne du grand Clovis vers l'an 510. Il suivit la profession des armes en sa jeunesse, & servit avec distinction dans les armées du roi Childebert fils de Clovis, lorsqu'il faisoit la guerre en Espagne & dans la Gaule Narbonnoise contre les Wisigots. Il épousa Placidine la jeune * que l'on regardoit comme le meilleur parti qui se trouvât alors parmi les restes de l'empire Romain en Occident. Elle étoit fille d'Arcade qui avoit excité les troubles de l'Auvergne, l'an 525. petite fille d'Apollinaire qui s'étoit trouvé l'an 507. à la bataille de Vouillé du côté des Gots contre Clovis, & qui depuis avoit été fait évêque de la ville d'Auvergne ; & elle avoit pour bisayeul le célebre saint Sidoine Apollinaire fils & petit fils de préfets du prétoire & gendre de l'empereur Avit. Léonce véquit avec Placidine dans une parfaite union, paroissant irrépréhensible dans toute sa conduite, amateur de la justice, porté à la vertu & à la pieté, grand aumônier, & secondé dans toutes ses bonnes œuvres par sa femme. C'est ce qui le fit juger digne de l'épiscopat, & qui le fit souhaiter pour pasteur par le clergé & le peuple de la ville de Bourdeaux lorsque cette église vint à vâquer par la mort de saint Léonce l'ancien arrivée vers l'an 541 que plusieurs mettent mal à propos dans le siécle précédent, & dont on fait la fête dans cette église le XXI. d'août. On ne sçait précisément lequel des deux assista cette même année au IV. concile d'Orleans. Si ce fut l'ancien on peut assurer qu'il ne lui survéquit de guéres. Placidine voyant son mari appellé à la conduite de la maison du Seigneur & sur le point d'être lié à une autre épouse plus noble qu'elle, consentit à une séparation pour l'amour de Jesus-Christ. Elle se donna toute entiere aux actions de pieté & à toutes les bonnes œuvres qui pouvoient contribuer à la sanctifier : & depuis ce tems ils ne se considérerent plus que comme le frere & la sœur. Fortunat de Poitiers qui compte le jeune Leonce pour le XIII. évêque de la ville de Bourdeaux relève avec de vives couleurs sa pieté, sa vigilance, le zéle qu'il a eu pour bâtir de nouvelles églises & réparer les anciennes. C'est ce qu'on vit, non seulement dans sa ville & son diocèse, mais encore dans celle de Saintes, lieu de sa naissance où il en fit construire jusqu'à quatre, l'une en l'honneur de la sainte Vierge, les autres sous les noms de saint Martin, de saint Bibien ou Vivien & de saint Eutrope premiers évêques du lieu. Il en fit encore ailleurs en l'honneur des martyrs St Nazaire, St Denys & St Vincent.

Fortun. l. 1. carm. 15. Le Coint. an. 531.

L'an 531.

* Il y avoit une autre Placidine qui étoit mere de son pere Arcade.

Vers l'an 541.

Le Coint. an. 541. n. 58 59. 60. 64. 65. &c. Fortun. l. 4. c. 9. 10.

Fort. le l. 6. c. 5.

Fort. l. 1. c. 6. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15.

II.

L'an 549. *Conc. coll.*

L'an 551.

557. *Vit. Rad. per Baud. d. 13. aug.*

L'an 562. *Greg. Tur. hist. l. 4. c. 26.*

En 549. Léonce ne pouvant assister au v. concile d'Orleans, y délegua Vincent, prêtre de son église, pour suppléer à son absence. Il se trouva en personne au II. & au III. de Paris, tenu l'un en 551. l'autre en 557. Ce fut à quelques tems de-là qu'il en assembla lui-même un des évêques de sa province, c'est-à-dire de la seconde Aquitaine dont parle Baudonive dans la vie de sainte Radegonde. Il en tint un autre plus célebre vers l'an 562. dans la ville de Saintes peu de tems après la mort du roi Clotaire I. On y déposa Emére qui avoit été fait évêque de cette ville par la faveur de Clotaire contre les canons de l'église : c'est à dire qu'il n'avoit été, dit-on, ni élu par le clergé & le peuple de la ville, ni ordonné par le métropolitain. Leonce fit élire en sa place Heracle prêtre de Bourdeaux qui fut envoyé par les évêques à la cour pour obtenir l'agrément du roi Charibert portant ses provisions qu'ils avoient tous signées. Heracle passa par Tours pour tâcher de les faire signer à l'évêque saint Euphrone qui le refusa. Etant arrivé à Paris il salua Charibert de la part du siége apostolique. Le roi lui demanda s'il venoit de Rome, si c'étoit du Pape qu'il lui faisoit des recommandations ? Heracle lui dit que c'étoit de la métropole de Bourdeaux, de la part de Léonce & de ses comprovinciaux. Il lui presenta aussitôt ses provisions qui marquoient la déposition d'Emére & le choix qu'on venoit de faire de lui. Charibert croyant que c'étoit faire injure à la mémoire du roi Clotaire son pére d'ôter un évêque qui avoit été mis de sa main entra dans une telle colére qu'il fit mettre Heracle sur un tombereau plein d'épines & l'envoya en exil dans cet équipage. Il condamna l'évêque Leonce à mille écus d'or d'amende, & les autres prélats de son concile à proportion, & il envoya des gens pour rétablir Emére sur le siége de Saintes. Il paroit par Gregoire de Tours qu'il ne manquoit à l'élection d'Emére que le consentement du métropolitain absent qui n'avoit pas été jugé un sujet suffisant de déposition à saint Euphrone de Tours. Ainsi, l'on peut dire que tout le monde avoit tort dans cette fâcheuse affaire : mais il est aisé de juger que saint Léonce & ses comprovinciaux étoient plus excusables que ni Clotaire ni Charibert, & que l'injustice faite à notre Saint par le roi Charibert, étoit bien plus grande que l'injustice prétendue qu'il croyoit être faite à la mémoire de Clotaire. Notre Saint ne fut pas long-tems sans se réconcilier avec Emére évêque de Saintes, & ce fut à sa priere & à sa considération même qu'il continua de bâtir ou de reparer des églises dans cette ville. Il mourut de la mort des justes vers l'an 564. âgé de cinquante-quatre ans. La bienheureuse Placidine sa femme, lui survéquit de quelques années : mais quoiqu'on ne doute point de la sainteté de sa vie, nous ne voyons pas qu'elle ait jamais été honorée publiquement d'un culte religieux. Pour saint Léonce l'on célébre sa fête dans l'église de Bourdeaux le xv. de novembre : mais elle n'est marquée ni dans les anciens martyrologes ni dans le Romain moderne.

Le Coint. an. 562. n. 9. &c.

Fort. l. 1. c. 12.

Fort. l. 4. c. 10.

Vers l'an 564.

IV. SAINT PAVIN ABBE', *au pays du Maine*, lat. *Paduinus.*

VI. Siécle.

I.

Anon. ap. Mabill. p. 271. sec. 3.

SAint PAVIN, né de parens qui étoient en quelque considération dans le pays du Maine ; eut à combattre contre eux, lorsqu'il lui fallut quitter le siécle pour suivre Jesus-Christ. Celui qui lui en avoit inspiré le desir, le soutint de sa grace dans ce long combat, & le rendit enfin victorieux. Il prit ainsi le joug du Seigneur dès sa jeunesse, & après avoir abandonné sa famille, ses biens & tout ce qui auroit pû l'attacher dans le monde, il se joignit à quelques serviteurs de Dieu, avec lesquels il fit divers voyages de devotion aux tombeaux des Saints, & aux autres lieux consacrés pour la véneration des peuples. Il n'y eut plus de vuide dans sa vie depuis qu'il l'eut consacrée à Dieu: la pieté en remplit tous les momens qu'elle lui fit partager entre la priere, le travail & les œuvres de charité. Ayant renoncé de bonne heure à tous les plaisirs de la vie, comme aux richesses de la terre, il embrassa de toute son affection la pénitence avec la pauvreté. Afin de se procurer une plus grande liberté, & de se munir plus surement contre les suggestions du dehors, & les attaques des ennemis de son salut, il se renferma dans un monastere. On n'a point marqué le nom de celui dans lequel il fit profession de la vie religieuse ou monastique ; mais on sçait que la considération de sa vertu le fit prieur de celui de saint Vincent près du Mans, que saint Domnole évêque du lieu avoit bâti tout recemment. Il avoit reçu de Dieu de grands talens pour la parole & la persuasion, outre l'amour de la vérité & les grands sentimens qu'il avoit de la pieté chrétienne.

Vers l'an 572.

C'est ce qui faisoit que le zéle avec lequel il prêchoit étoit toujours suivi de beaucoup de fruit. Il aimoit les hommes, mais cette affection ne s'étendoit pas sur leurs défauts. Il poursuivoit le vice avec vigueur en quelque personne qu'il se trouvât, mais sans s'écarter jamais de ce que lui dictoient la sagesse & la charité dont il étoit rempli. Peu de tems après la fondation de l'abbaye de saint Vincent, l'évêque saint Domnole bâtit encore un petit monastére avec un hôpital en l'honneur de la sainte Vierge, entre la riviére de Sarte & la terre de Baugé. Il y mit vingt-quatre religieux, & il en donna la conduite à saint Pavin, qu'il y établit abbé. Notre Saint se vit ainsi le pere de deux familles, étant chargé tout à la fois du monastére, & de l'hôpital des pauvres. Ce fut un grand champ pour exercer son humilité, sa vigilance, son zéle, sa patience & sa charité. Il y trouva sa sanctification, qui fut suivie de la récompense que Dieu donne à ses élus. Quelques-uns rapportent sa mort à l'an 580. d'autres semblent vouloir la mettre plus tard ; mais on s'accorde assez sur le jour qui est le xv. de novembre, marqué dans le martyrologe de France & celui des Bénedictins. Les anciens n'en font point mention non plus que le Romain moderne.

Vers l'an 580. ou 589.

V. SAINT GERY EVESQUE DE CAHORS, lat. *Desiderius.*

VII. Siécl.

I.

Vers l'an 580.

Vit. ap. Sam. Gall. chr. t. 2. p. 460. &c. & ap. le Coint. annal. Var. loc.

SAint GERY, que quelques-uns nomment saint DIDIER, comme d'autres Saints qui ont eu le même nom latin, naquit dans la ville d'Albi, sur les extrémités de l'Aquitaine, vers l'an 580. Son pere Salvius étoit

Romain d'origine, c'est à dire de la race des Gaulois qui étoient de l'Empire Romain, avant que le pays tomba sous la domination des Barbares : sa mere Herchenfrede étoit de la race des Francs, ou des autres peuples venus de delà le Rhin, autant que son nom le fait juger ; mais de famille très-honnête. Il fut le puîné de deux freres nommés Rustique & Syagre, & eut encore deux sœurs, l'une appellée Silvie * ou plutôt Salvie, & l'autre Avite. Rustique étant entré jeune dans l'état Ecclesiastique, fut fait diacre de l'église de Rhodez, puis abbé ou maitre de la chapelle du roi Clotaire II. & enfin évêque de Cahors. Syagre fut élevé à la cour, où il eut d'abord de fort beaux emplois qui le mirent dans la familiarité du roi Clotaire, & qui le firent monter à diverses charges. Car il fut fait comte ou gouverneur d'Albi, & depuis premier magistrat ou chef de justice à Marseille. Pour Gery, il fut entretenu avec un soin tout particulier auprès de ses parens, dans l'étude des lettres, & on le vit croître en sagesse beaucoup au delà de ce qu'on pouvoit ce semble attendre de son âge. Les progrès qu'il fit dans les sciences humaines ne furent pas moins extraordinaires pour son siécle. Il s'appliqua principalement à l'éloquence & à l'étude du droit, & il y acquit tant de réputation, qu'on voulut l'avoir à la cour de Clotaire II. Il y vint peu de tems après que ce prince eut réuni la Monarchie Françoise sous sa domination, & l'on crut voir revivre en lui la gloire des grands hommes, qui avoient porté si haut l'éloquence gallicane, jointe à la Jurisprudence Romaine, du tems des empereurs dans les Gaules. Ses freres y étoient déja fort avancés ; mais il lui fallut peu de tems pour les atteindre. Il fut fait trésorier de l'épargne ou garde du trésor du roi : c'est ce qui l'approcha de la personne du prince, qui reconnut son mérite de plus près, & qui mit toute sa confiance en lui. Géry persuadé que ce qu'il devoit à son prince n'étoit qu'une suite des ses dévoirs à l'égard de Dieu, crut qu'il ne pouvoit mieux lui marquer sa fidélité & son affection, qu'en demeurant toujours inviolablement fidéle à Dieu dans l'observance de ses commandemens. Il étouffa en lui tous les mouvemens de l'ambition, de l'avarice, de la flaterie & des autres vices qui régnent dans la cour des grands : & s'il parut élevé au-dessus de ses égaux, ce fut par sa modestie, sa prudence, sa capacité & son desintéressement. Il vivoit parmi les délices de la cour, sans y prendre part, & s'y gouvernoit comme un religieux. Le travail remplissoit tout son tems avec la priére ; il fuyoit également les plaisirs & l'oisiveté, & renonçoit à toute partie de divertissement. Il prenoit sa conscience pour son juge : & sans s'arrêter aux mauvais exemples, il ne suivoit que ce que la loi de Dieu, & la droite raison lui prescrivoient. Il évitoit avec soin la compagnie des personnes débauchées & tâchoit de ne faire de liaisons qu'avec de vrais serviteurs de Dieu. Il marchoit avec simplicité, croyant marcher toujours en assurance tant qu'il auroit la crainte de Dieu : mais cette simplicité étoit accompagnée d'une prudence qui le faisoit veiller sans cesse sur lui-même, & qui lui faisoit user d'une précaution continuelle pour ne point se laisser surprendre à la fourbe ou aux artifices de ceux qui n'avoient ni sa droiture ni sa bonne foi. Il donnoit l'exemple d'une piété solide à tous les courtisans : outre les prieres & les lectures

* Ou Seline ou Soline.

Vers l'an 614.

qu'il faisoit chez lui reglément, il assistoit à tous les offices de l'église, & à toutes les instructions publiques sans manquer à ce qu'il devoit au prince & à ses sujets.

II. A la mort de son pere il essaya de se retirer de la cour, & en demanda la permission au roi, alleguant qu'il étoit nécessaire auprès de sa mere pour prendre soin des affaires de sa maison. Le roi lui permit d'aller consoler sa mere & regler ses affaires, avec ordre néanmoins de revenir incessamment auprès de lui pour continuer à l'assister de ses conseils & de ses services. A son retour il exerça sa charge de trésorier avec la même intégrité qu'auparavant: mais plus il avançoit plus il sembloit se reformer. Il devenoit de jour en jour plus sévere à lui-même, il se mortifioit par les jeûnes, les veilles & diverses autres austerités; il ôtoit aux affaires civiles le tems qu'il ne leur croyoit pas absolument nécessaire pour le donner à la priere & à la lecture de l'écriture sainte. En quoi il se trouvoit assisté des conseils & des exemples de quelques amis qu'il avoit à la cour, comme saint Eloi & saint Dadon, autrement saint Ouein, ou qui vivoient retirés comme étoient saint Paul de Verdun, & saint Arnoul de Metz. Après la mort du roi Clotaire II, qui arriva l'an 628. Gery ne fut pas en moindre considération auprès de son fils Dagobert qui régnoit déja depuis sept ans dans l'Austrasie. Ce prince étant devenu monarque voulut augmenter encore la dignité, le crédit & les agrémens que Gery avoit eus à la cour de son pere, & lui confia la garde des meubles de la couronne avec celle des finances. Peu de mois après, notre Saint perdit ses deux freres, qui moururent dans la même année. Syagre laissoit la charge de gouverneur ou premier magistrat de Marseille, vacante par sa mort. C'étoit une des plus importantes places du royaume, & Dagobert ne crut pas pouvoir la remplir plus dignement qu'en substituant Gery à son frere. Il l'y envoya, sans néanmoins le laisser démettre de la charge de trésorier. Géry après avoir donné ordre à tout ce qui regardoit l'administration de la justice & le bon ordre de la police, revint à la cour auprès de son prince. A peine lui avoit-il rendu compte de l'état de la ville & de la province de Marseille, qu'il apprit la triste nouvelle de la mort de son autre frere Rustique évêque de Cahors, qui avoit été malheureusement assassiné par la conjuration de quelques scélerats parmi les habitans de la ville même. Le roi justement irrité contre les auteurs d'un si grand crime, en fit un exemple nécessaire de la justice des loix. Les plus coupables furent condamnés à mort, les autres au bannissement, & d'autres à une servitude perpetuelle dont ils ne purent se relever de leur vivant. Il jetta en même tems les yeux sur Gery pour remplir le siége de Cahors, & en écrivit aussi-tôt à saint Sulpice évêque de Bourges, métropolitain de l'église vacante. Il lui rendit témoignage de la vertu & de la capacité du sujet qu'il lui proposoit, lui marquant que depuis sa jeunesse il avoit servi le roi son pere, & lui ensuite avec beaucoup de fidélité dans la charge de trésorier, & qu'il avoit toujours mené à la cour une vie très-exemplaire; adonné à la pieté & à la mortification comme un religieux. Il lui manda d'assembler incessamment les évêques de sa province, afin que le sacre du nouvel évêque se pût faire aux fêtes de Pâques*. Lorsqu'on sçut à Cahors le choix du roi, on en eut d'autant

Vers l'an 617.

L'an 618.

Vit. ibid. & Desid. adurc. ep. 11. l. 1. in t. 3. Bibl. PP.

L'an 628.

L'an 629.

* Pâques arriva cette année 629. le XVI. d'avril.

d'autant plus de joie qu'on avoit moins osé espérer une telle faveur. Le clergé & le peuple députerent à la cour pour en remercier le roi, & pour lui demander tout de nouveau Gery pour pasteur suivant les formes. Dagobert fort content de voir concourir tant de volontés à la sienne, adressa une ordonnance à tous les évêques, les ducs ou gouverneurs, & à tous les peuples de son royaume, ausquels il parloit en ces termes.

III. » Suivant l'obligation que nous » avons de nous rendre en toutes cho- » ses conformes à la volonté de Dieu, » nous croyons qu'il est de notre de- » voir de ne conferer les charges & » les dignités d'où depend le gouver- » nement des peuples qu'à ceux en » qui se rencontrent l'innocence & la » probité des mœurs, & une con- » duite de vie irréprochable avec la » noblesse du sang. Et comme nous » sçavons que Gery notre trésorier, » homme de race illustre, & qualifié » dans notre royaume, a suivi dès » son enfance les maximes les plus » saintes de notre religion; qu'il ne » s'en est point écarté dans tout le » cours de sa vie; que sous un habit » seculier il s'est rendu soldat de Je- » sus-Christ; qu'il a toujours repré- » senté la pureté des anges dans celle » de ses mœurs; qu'il s'est gouverné » en toutes rencontres avec la sagesse » & la reserve d'un véritable eccle- » siastique, & d'un prêtre très-reli- » gieux dans son état de laïque: nous » avons cru qu'il étoit digne d'être » élevé à la dignité sacerdotale. Ainsi » nous acquiesçons à la demande que » nous en font le peuple & le cler- » gé * de la ville de Cahors pour leur » évêque. Ces marques que nous » avons de la volonté de Dieu, nous » paroissent si visibles qu'encore que » Gery nous soit nécessaire dans notre » palais, nous voulons bien nous fai- » re violence en nous privant de sa » présence, & préferer l'utilité publi- » que à notre satisfaction particulié- » re. Nous voulons bien souffrir le » dommage qui nous en reviendra » dans l'espérance d'être plus ample- » ment recompensés au ciel, du bien » que nous aurons procuré par ce » moyen à l'église de Dieu. C'est pour- » quoi suivant la demande des habi- » tans de Cahors, qui se trouve con- » forme à notre volonté, nous or- » donnons, qu'avec l'aide du Sei- » gneur, Gery qui est du nombre des » personnes illustres de notre royau- » me, & vrai serviteur de Dieu, soit » consacré évêque de cette ville, aux » acclamations du peuple, & sur les » éloges qu'en fera le clergé selon la » coutume. De notre part nous décla- » rons & protestons autant que nous » souhaitons que Jesus-Christ nous » soit propice, que Gery a vécu jus- » qu'ici dans l'approbation de tout le » monde, & qu'il a gardé une con- » duite digne de l'épiscopat. C'est le » témoignage que nous en rendons » dans l'espérance & l'intention qu'en » faisant promouvoir au sacerdoce un » si digne sujet, nous nous preparons » un médiateur qui intercédera pour » nous auprès de Dieu, & un ministre » des autels qui offrira le sacrifice & » des prieres pour l'expiation de nos » péchés & pour notre salut. « Cette ordonnance datée du VIII. d'avril en la VIII. année de Dagobert, acheva de faire connoître le mérite de Gery par toute la France. Les prélats croyant pouvoir dispenser des canons de l'église en faveur d'un laïque qui avoit toujours vécu d'une maniére vraiment cléricale & religieuse, le firent avancer comme un autre Ambroise en lui conférant les saints ordres de suite jusqu'à l'ordination épiscopale.

* Les habitans & les abbés.

Vit. supr. ap. Lab. Le Coint. &c. Mabill. t. 3. anal. p.

IV. Saint Geri étoit à peine inftalé fur fon fiége, qu'il vit fa ville avec tout le Querci paffer fous la domination de Charibert II. à qui étoit échue une grande partie de l'Aquitaine, par le partage fait avec Dagobert fon frere, fuivant la volonté de leur pere Clotaire. Mais tout ce pays rentra dès l'année fuivante fous la puiffance de Dagobert, par la mort de Charibert. Notre faint évêque, cependant, travailloit à remplir tous les devoirs du miniftére épifcopal d'une maniére qui juftifioit fort avantageufement le choix que l'on avoit fait de lui. Il mit toute fon application à fe rendre la regle de fon peuple, à qui il donna des exemples de toutes les vertus qu'il prêchoit. Il s'attachoit à confondre la vanité & l'orgueil de l'homme par fon humilité & fa modeftie, à furmonter l'envie par fes bienfaits, à ne donner aucune prife fur lui aux foupçons des médifans. Il affiftoit les pauvres, vifitoit les malades, compatiffoit à tous les maux corporels & fpirituels de fon peuple, & y apportoit avec foin tous les remédes qu'il croyoit les plus falutaires & les plus efficaces. En travaillant ainfi au falut de fon troupeau, il ne négligeoit rien de ce qui pouvoit contribuer à fa propre fanctification. Il avoit fans ceffe recours à Dieu par la priere. C'eft par ce canal toujours ouvert qu'il entretenoit fon divin commerce, & qu'il recevoit à tous momens les graces dont il avoit un befoin continuel. Lorfqu'il fortoit de fon oraifon, il paroiffoit toujours plein d'un feu nouveau, & faifoit part à fon peuple des lumiéres qu'il y avoit reçues de Dieu, s'attachant à lui diftribuer lui-même la nourriture céleste de l'évangile par fes fréquentes prédications. Il n'avoit pas renoncé à l'éloquence qui l'avoit fi fort diftingué dans le fiécle; mais l'ayant confacrée au miniftere de la parole de Dieu, il en faifoit un ufage admirable pour émouvoir les infenfibles, pour échauffer les tiédes, pour infpirer plus fortement l'horreur du vice, & pour repréfenter plus vivement toutes les beautés & tous les avantages de la vertu. Il fçavoit écrire comme il parloit, c'eft-à-dire affez bien pour l'ordinaire, ou du moins mieux qu'homme de fon fiécle *, & beaucoup mieux que ce fiécle fembloit ne le permettre. Il nous en refte encore des témoignages dans le précieux recueil de lettres qu'on nous a confervé de lui, avec celles que fes amis lui ont écrites. Perfonne n'avoit un fi grand nombre d'amis; perfonne n'en avoit de plus choifis ni de plus grand mérite, foit parmi les prélats, foit dans les cloîtres, foit dans la cour. Mais il faifoit confifter tout le commerce de leur amitié à s'exciter mutuellement à la vertu, & s'entretenir de la briéveté & des miféres de la vie préfente, & des avantages de celle dont elle doit être fuivie; à fe procurer des facilités pour fervir l'Eglife & affifter le prochain.

Fredeg. chron. c. 57.

L'an 630.

T. 3. fex 8. Bibl. PP. Canif. ant. lect. t. 5.

* A quelques folecifmes près.

V. Il bâtit divers temples nouveaux à Dieu, & en répara beaucoup d'autres que l'injure des tems ou la négligence des hommes laiffoient tomber. Il conftruifit auffi quelques monaftéres, & en prit occafion de rétablir la difcipline monaftique dans fa premiére vigueur. Avant lui la ville de Cahors ne connoiffoit point un fi faint inftitut. Mais elle récompenfa bien ce défaut par le zéle avec lequel elle feconda le bienheureux Evêque dans ces pieufes fondations, dont la principale fut l'abbaye de faint Amant, qui étoit fituée à 750 pas ou un quart de lieue de la ville. Car, pour celle de Moiffac en Quercy, elle peut de-

voir à notre Saint son rétablissement, mais non pas son origine ou sa premiére institution que l'on tient au moins de cent ans, plus ancienne que son épiscopat. Il travailla aussi à la sureté temporelle des habitans de Cahors, par les fortifications qu'il fit faire à la ville, persuadé que le repos & la paix sont des présens du ciel que Dieu accorde pour faire fleurir la religion & vaquer aux affaires du salut avec plus de facilité. Non content d'enrichir sa ville & son diocèse de nouvelles églises, de monastéres, & d'autres pieux édifices pour donner de l'accroissement au service de Dieu; il en fit bâtir encore à Albi, qui étoit le lieu de sa naissance, & dans les villes & bourgades de l'Albigeois: & leur assigna dés revenus sur les biens qu'il avoit dans la province. Il aimoit la propreté & la magnificence dans les lieux Saints, pour entretenir la dévotion des peuples: mais il vouloit que tout fût simple chez lui & sans affectation, en sorte qu'on ne pût point l'accuser d'être trop curieux ou négligé. Sa table étoit frugale, mais honnêtement entretenue & convenable à un évêque, qui étoit obligé d'y recevoir souvent du monde. Ses habits, son meuble, son train étoient modestes sans superfluités, & aussi sans manquer du nécessaire. De sorte qu'évitant également les extrémités de l'hypocrisie & du scandale, il tenoit le juste milieu que sa prudence lui faisoit trouver, pour se rendre plus utile au peuple de Dieu. Il étoit affable & se rendoit accessible, sans souffrir neanmoins que la familiarité qu'il permettoit à ses inférieurs dégenérât en privauté. L'on croyoit trouver en lui la douceur de saint Pierre & la gravité de saint Paul, à qui l'on dit qu'il ne ressembloit point mal du visage & de la taille: aussi s'étoit-il proposé principalement la conduite de ces deux saints Apôtres pour le modéle de la sienne. Son riche patrimoine joint aux revenus de son église qui étoient considérables, lui donnoit lieu de faire de grandes libéralités. C'est ce qui rendoit heureuse la condition des pauvres de son diocése. Il nourrissoit aussi un grand nombre de serviteurs de Dieu dans les cloîtres & dans les solitudes. Un jour qu'il envoyoit à manger de sa cuisine, & de sa sommellerie à l'un d'eux nommé Arvan * qui étoit venu d'Irlande demeurer dans un hermitage proche de la ville il reconnut par l'esprit de Dieu l'infidélité de deux de ses clercs à qui il en avoit donné la commission. Ce ne fut point la seule marque que l'on eut de son vivant des faveurs extraordinaires qu'il recevoit quelquefois de Dieu. Mais nous avons lieu de douter s'il faut mettre en ce rang une espéce de prodige que l'auteur de sa vie rapporte, non pour faire valoir son mérite, mais pour montrer que les jugemens de Dieu toujours cachés & toujours terribles sont quelquefois impénétrables aux saints & à ses favoris-mêmes. Un jour qu'il étoit dans une de ses maisons qu'il avoit fait bâtir sur la riviere, il entendit une voix comme sortant de l'eau qui disoit: *L'heure est venue, mais l'homme n'est pas venu.* Tous ceux qui étoient présens l'entendirent comme lui, & en furent épouvantés. L'évêque dont les pensées étoient élévées au dessus de celles du commun, envoya aussi-tôt quelques-uns de ses valets occuper le passage de la riviere avec ordre d'arrêter ceux qui viendroient pour la passer, & de les lui amener. Les valets gardant le poste qui leur avoit été ordonné, virent venir à toute bride un cavalier qui prétendoit passer la riviere avec son cheval. Ils l'ar-

* ou Arnan.

rêterent & le conduifirent à leur maître, qui l'interrogea. Le cavalier lui dit qu'il étoit à une dame nommée Placide qu'il connoiffoit, & qu'il alloit en diligence porter une lettre de fa part au comte Maurin. L'évêque dit qu'il vouloit écrire auffi au comte, & pendant ce tems-la, il ordonna qu'on fit boire le cavalier. Celui-ci ne put avaler une goutte de vin, quelque effort qu'on lui fit faire. Il lui prit une palpitation qui fut fuivie du fanglot, & qui lui fit demander de l'eau. Il en but avec tant d'abondance qu'il en fut fuffoqué & tomba mort aux pieds du Saint, qui ne fut pas moins furpris que les autres. Ce faint évêque y reconnut l'effet des decrets immuables de Dieu, & y trouva l'explication de ce qu'on avoit entendu de cette voix fortant de la riviere, qui marquoit obfcurement la mort d'un homme qui devoit inévitablement périr par l'eau. Il en prit l'occafion d'une belle prédication qu'il fit à fon peuple fur les jugemens terribles de Dieu. L'autorité qu'il avoit fur les efprits ne fe terminoit point aux bornes de fon diocèfe : elle s'étendoit encore fur les perfonnes les plus confidérables du royaume, à qui il faifoit des inftructions fur les affaires de leur falut, & des remontrances fur leur conduite avec beaucoup de force, de liberté & de fageffe. On voit qu'il en ufoit ainfi, à l'égard des Rois-mêmes, & l'on en juge par ce qui nous refte des lettres qu'il a écrites à Dagobert, & au jeune Sigebert après la mort du roi fon pere.

Se croyant averti par fon grand âge & par l'accroiffement de fes infirmités, que le terme de fa vie approchoit, il fit fon teftament en la xvi année du régne de Sigebert roi d'Auftrafie, & de Clovis II. roi de France, qui étoit la 653 de Jefus-Chrift. Il y déclara l'églife de Cahors fon héritiere pour ce qu'il poffedoit, tant de la fucceffion de fes parens, que de ce qu'il avoit acquis à la cour & dans fon évêché. Il lui recommanda comme à une époufe fidéle tous les pauvres de la ville & du diocéfe qu'il regardoit comme leurs enfans communs, & qu'il avoit toujours nourris fous ce titre. Il ne mourut neanmoins que le xv de Novembre de l'année fuivante, qui étoit la xxvi de fon épifcopat, & la foixante & quinziéme de fa vie, félon la fupputation la plus vraifemblable. Son corps fut rapporté en grande pompe de l'Albigeois où il étoit mort à l'églife de Cahors. En chemin il guérit une poffédée dans le bourg de Milliarc qui fe nomme encore maintenant Milhart en Quercy & où on l'avoit dépofé pour paffer la nuit. Toute la ville de Cahors fortit pour aller recevoir le corps du faint évêque, que l'on conduifit au chant des pfeaumes mêlé des cris & des lamentations des pauvres, & du refte du peuple qui pleuroient la perte de leur pere. Il fut enterré dans l'églife de fon abbaye de faint Amant où Dieu rendit fon tombeau glorieux par divers miracles qui y attirerent la dévotion des peuples & qui firent bientôt convertir les honneurs que l'on faifoit à fa mémoire en un culte religieux & réglé. Il n'en eft pourtant fait aucune mention dans les martyrologes du ix fiécle, ni dans les autres anciens, ni dans le Romain moderne. C'eft ce qui doit paroître furprenant à ceux qui confidérent quelle eft la réputation d'un fi grand Saint. Sa fête fe fait le xv de novembre qui eft le jour de fa mort: quelques-uns la mettent au xvii. qu'ils prennent pour le jour de fa fépulture. C'eft ce qu'ils ne nous perfuaderont pas aifé-

L'an 653.

Mab. differt. t. 3. analect. p. 531.

L'an 654.

ment, si l'on a égard à la longueur du chemin qu'il a fallu faire depuis le lieu de l'Albigeois où il mourut jusqu'à Cahors ; étant probable qu'on n'enleva le corps que le XVII jour pour le transporter. Il y a une église paroissiale de son nom aux fauxbourgs de Cahors : mais son corps n'y est plus.

VII. S. LEOPOLD dit LE PIEUX, *Marquis d'Autriche.*

XI. & XII. Siécle.

I.

Franc. Patav. ap. Sur. p. 354. Rader. in Bavar. sanct.

LEOPOLD IV du nom, surnommé le PIEUX, étoit fils de Leopold III dit le Bel, que l'on compte pour le cinquiéme marquis d'Autriche, & d'Itte fille de l'empereur Henri III. Il vint au monde avec un naturel très-heureux, & l'on vit toutes ses inclinations se tourner au bien dès le berceau. Il parut avoir l'esprit mûr & le jugement tout formé en un âge où l'on voit à peine la raison se developper dans les autres. C'est ce qui se fit remarquer principalement par la conception aisée qu'il eut pour les sciences & pour les affaires. Il conserva l'innocence & la pureté des mœurs au milieu des feux de la jeunesse, ayant appris dès l'enfance à régler toute sa conduite sur les maximes de l'évangile. Ce fut-là qu'il puisa les lumiéres qui lui étoient nécessaires pour connoître ce qu'il devoit à Dieu, & ce que les princes comme le reste des hommes sont obligés de faire pour leur salut. Il y apprit à modérer toutes ses passions, à se mortifier les sens, & à se défier sans cesse de lui-même. Il étoit modeste, sobre, chaste, porté aux exercices de la piété & aux actions de charité. Il renonça aux délices & à tout ce que l'on a coutume de ne rechercher que pour le plaisir de la vie. Il veilloit avec grande circonspection sur ce qu'il avoit à dire & à faire, ne se laissant gouverner que par la crainte & l'amour de Dieu, dont il étudioit sans cesse la volonté pour tâcher de ne rien faire qui pût lui déplaire. Loin de mettre son plaisir à nourrir des chevaux ou des chiens, objets ordinaires de la passion des personnes de ce rang ; il employoit ses revenus au soulagement des pauvres, & son tems à la lecture des saintes écritures dont les grandes vérités faisoient la nourriture la plus solide de son ame, & le sujet de la méditation de son esprit.

II. L'an 1096.

Il étoit encore jeune, lorsqu'en 1096 il se vit seigneur d'une grande province, par la mort de son pere, dont la succession le rendit le maître de tous ses états. Il se regarda aussi-tôt comme le pere de tous ceux qui étoient devenus ses sujets. Il avoit à gouverner des esprits grossiers & peu traitables pour la plûpart, que la religion & les loix n'avoient encore pû polir, & dans les mœurs desquels le climat & les usages invétérés entretenoient toujours la barbarie. Leopold cependant vint à bout d'adoucir les plus féroces par sa sagesse, sa prudence, & sa modération. Il en sçut si bien gagner les esprits & les cœurs qu'il devint l'objet de leur amour & de leur vénération. Loin d'affecter de se conduire en maître & en souverain à leur égard il sembloit n'être au dessus d'eux que pour les éclaircir & leur distribuer des graces. Au lieu de chercher à augmenter sa puissance par de nouvelles impositions, il se regardoit comme le conservateur de leur liberté & le tuteur de leurs biens. Mais ses soins s'étendoient encore davantage sur ce qui pouvoit contribuer au salut de leurs ames. Le premier de ses soins étoit celui de leur donner l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, par la pratique desquelles, il tâchoit de se sanctifier, & dont l'imitation pouvoit servir à la sancti-

fication des autres. Par ses faveurs & ses libéralités il excitoit à la perséverance ceux qu'il voyoit portés au bien. S'il étoit contraint d'employer le châtiment, pour réduire les méchans sous la loi, & les obliger à observer les commandemens de Dieu, ce n'étoit jamais sans en tempérer les rigueurs par une bonté vraiment paternelle. Son palais sembloit être le temple de la justice & le séjour de la vertu. C'étoit l'asyle des foibles & des opprimés, de la veuve & de l'orfelin, dont les intérêts lui tenoient souvent plus au cœur que les siens propres. Outre qu'il étoit naturellement libéral à l'égard de tout le monde, il avoit pour les pauvres un fond de charité inépuisable. Les étrangers étoient assurés de trouver toujours auprès de lui toute l'assistance qu'ils pouvoient espérer. Il rendoit la justice à ses peuples par lui-même, & il veilloit également sur leurs besoins & sur la conduite des officiers qu'il établissoit dans les offices de judicature. Cette application qu'il apportoit à remplir tous les devoirs d'un prince & d'un juge, ne lui ôtoit rien du tems qu'il avoit accoutumé dès sa jeunesse de donner à ses exercices de piété. Il étoit uniforme & très-exact aux heures de la nuit & du jour qu'il s'étoit prescrites, pour la priere & la méditation de l'Ecriture. Il tâchoit de régler sa maison comme lui-même : & faisoit en sorte que Dieu fût servi dans sa famille avec une discipline presque aussi réguliere que celle des cloîtres.

III. L'an 1106. Il épousa l'an 1106 Agnès fille de l'empereur Henri IV, princesse fort accomplie : & quoiqu'elle fût déja veuve de Frederic duc de Souabe dont elle avoit eu Conrad qui fut depuis empereur, dit le III de son nom * & Frederic qui fut pere de l'empereur Frederic Barberousse, elle ne laissa pas de lui donner encore dix-huit enfans, dix filles & huit garçons, du nombre desquels fut le célébre Othon évêque de Frisingue connu dans la posterité par ses écrits. Elle se trouva parfaitement unie avec lui de sentimens & d'inclinations pour la vertu, & voulut avoir part à toutes ses bonnes œuvres. Ils bâtirent ensemble une église magnifique en un lieu appellé Neubourg sur le Danube, à deux grandes lieues de Vienne, sous l'invocation de la sainte Vierge. Ils la doterent richement, & y établirent * des chanoines réguliers de S. Augustin, » Afin, disoit le saint marquis, que » ne pouvant point vaquer au service » divin suivant ses desirs pendant qu'il » étoit occupé aux affaires de son état : » il pût substituer en sa place des per- » sonnes qui fissent pour lui jour & » nuit ce qu'il auroit fait par lui-mê- » me s'il en avoit eu la liberté. « Cet établissement fut confirmé par une bulle d'Innocent II. qui fut fait Pape l'an 1130. & qui y attacha de beaux priviléges, augmentés encore par Eugéne III. quelques années après la mort de notre Saint. On vit encore en 1127. un autre fruit de sa pieté dans la fondation nouvelle qu'il fit à quatre lieues de Vienne, d'un monastére bâti autrefois par ses peres, mais entiérement ruiné depuis. Il le fit dédier sous le titre de sainte Croix, & il y mit des religieux de saint Bernard de Clervaux qui vivoit alors, & qui étoit déja très-célébre par toute l'Europe. *

L'an 1111.

L'an 1127.

Il n'étoit pas moins fidéle à Dieu ni moins exact à ses devoirs dans les exercices de la guerre qu'en tems de paix. Avant son mariage il avoit servi sous l'empereur Henri IV. & avoit conduit les troupes qu'il avoit été obligé de fournir pour l'empire. Ce

* Ce n'étoit proprement que le II.

* D'abord on y avoit mis des chanoines seculiers.

* Il rétablit aussi celui de Melck ou Medlic.

prince ayant eu enfuite le malheur de fe brouiller avec l'églife Romaine, & d'entretenir un funefte fchifme contre le faint fiége en lui oppofant divers antipapes s'étoit fait excommunier, & avoit fait foulever contre lui-même diverfes puiffances d'Allemagne & fon propre fils Henri. Léopold dans une fi trifte conjonćture voyant le pére retranché de l'Eglife avoit cru pouvoir prendre le parti du fils, & avoit confenti à la dépofition du premier dans l'affemblée de Nor-
* ou Nord-haufen. thufe*, où le fecond avoit été revétu des habits impériaux. S'il fit mal d'ad-
L'an 1105. hérer à cette révolte, fa faute paroiffoit excufable dans ces tems de troubles & d'incertitudes: & la mort de l'empereur furvenue l'année fuivante fit finir tous les fcrupules qu'il
1106. en auroit pû avoir. Ce ne fut fans doute qu'après cette mort qu'il fit fon mariage avec la fœur du nouvel empereur dont il avoit embraffé le parti. L'opinion que l'on avoit de fa prudence, de fon équité & de fa valeur, fit jetter les yeux fur lui après
L'an 1125. la mort de l'empereur Henri V. pour le faire élire roi des Romains & l'élever à l'empire dans la fuite; mais l'élećtion de Lothaire ayant prévalu, il fe defifta fans peine de fes prétentions: & loin de vouloir former un parti comme fit Conrad de Souabe fils de fa femme, il s'attacha tellement à Lothaire qu'il voulut l'accompagner même en fon voyage d'Italie. Il mourut de la mort des juftes le
1136. quinziéme de novembre de l'an 1136. & fut enterré dans fon églife de Neubourg où l'on mit auffi le corps de la vertueufe Agnès fa femme, qui mourut quelques années après lui. Le bruit des miracles que l'on difoit s'opérer à fon tombeau & dont on a fait d'amples recueils, excita les Papes à faire faire d'exaćtes recherches de fa vie & à vérifier la fainteté de fes aćtions. Ce fut Innocent VIII. qui le canoniza dans les formes le fixiéme de janvier de l'an 1485 à l'inftance de l'empereur Frederic III. qui étoit de la maifon du Saint. Sa fête eft marquée au quinziéme de novembre dans le martyrologe Romain. On trouve celle de fa tranflation au quinziéme de février dans quelques autres martyrologes.

1485. — Boll. t. 2. febr. p. 803. col. 2.

ADDITION AUX SAINTS DU *quinziéme jour de Novembre.*

VII. LE B. ALBERT LE GRAND, Dominicain, Doćteur de l'Ecole, Evêque de Ratifbonne.

XIII. Siécle.

I.

Petr. de Pruff. Flamin Razz. Jammy, Bzov. Altamur, &c.

ALBERT à qui la fcience & la vertu ont acquis le furnom de GRAND *étoit de l'illuftre maifon des comtes de Bolftaten Souabe. Il nâquit l'an 1205. à Lauving ou Lauging fur le Danube au deffus de Dilling. Il fit fes premieres études dans fon pays, & fut envoyé à Padoue pour les perfećtionner dans la célebre univerfité de cette ville. Il furmonta la pefanteur naturelle de fon efprit par fon affiduité & fa conftance, & par l'opiniâtreté de fon travail qui lui donna dans la fuite des facilités de concevoir & de retenir que n'avoient pas les efprits les plus favorifés de la nature. En 1221. il entra chez les Dominicains n'ayant encore que feize ans, touché principalement d'un fermon qu'il avoit entendu du genéral Jourdain fucceffeur de faint Dominique: & il en reçut l'habit de fes mains. Après les premieres ardeurs de fon noviciat lorfqu'il fallut reprendre fes études fuivant l'inftitut du couvent, il eut de longs & de rudes combats à foutenir contre fes confreres qui ne l'attaquoient que*

L'an 1205.

1221.

par l'exemple de leurs grands progrès, & contre lui-même sur ce que d'une part son esprit ne s'ouvroit point aux sciences, & que de l'autre les passions qui cherchoient à se révolter sollicitoient sans cesse son cœur de s'ouvrir à l'ennemi de son salut. Il se vit souvent au bord du précipice & sur le point de franchir les murs du cloître. Dieu après lui avoir fait sentir le besoin qu'il avoit de sa grace & lui en avoir fait connoître le prix eut pitié de lui, ferma son cœur pour toûjours aux suggestions du tentateur, & lui ouvrit l'esprit pour les sciences avec tant d'étendue qu'en peu de tems on le vit à la tête des Mathématiciens, des philosophes & des théologiens de son siécle. Il se rendit si profond dans les mathematiques que le vulgaire ignorant & grossier voyant ses operations merveilleuses & ne les pouvant comprendre voulut le faire passer pour un magicien, comme il arriva dans le même tems au fameux cordelier Roger Bacon. Nous laissons aux écrivains de l'histoire de son ordre & à ceux de sa vie en particulier le soin de persuader au public la vérité de ce qu'ils avancent touchant les maniéres toutes miraculeuses dont il reçût la clef des sciences; & dont ils prétendent qu'il fut puni dans les dernieres années de sa vie par la perte de cette même clef, non pour en avoir mal usé ou pour aucun autre peché de sa vieillesse, mais pour avoir préferé dans les commencemens la philosophie humaine, disent-ils, à la doctrine du ciel & à la science des Saints. Il nous suffit de remarquer que sa réputation fut telle qu'on ne l'appelloit plus presque autrement que le Philosophe pour le distinguer des autres.

Petr. de Pruss. Rodulf. Novion. Seraph. Can. Al. Leand. p. Jamm. &c.

II. *Ses supérieurs l'envoyérent à Cologne pour y enseigner de suite la philosophie & la théologie. Il passa de-là à Hildesheim en Saxe, à Fribourg, à Ratisbonne & à Strasbourg, où il fit les mêmes fonctions de lecteur avec un succès égal. Par tout il fit admirer sa modestie & son humilité encore plus que la profondeur de sa doctrine ni que l'élevation de son esprit. Il aimoit le mépris & l'humiliation, ce qui est un étrange paradoxe pour les grands génies: il ne se contentoit pas de se regarder par tout comme le dernier de ses freres, il se faisoit encore traiter comme tel dans tous les couvens, où il se trouvoit. Ses grandes études ne le dispensoient d'aucune des pratiques du cloître: & l'on prétend qu'outre toutes les heures du grand & du petit office où il assistoit ponctuellement il ne manquoit point de reciter encore le pseautier tous les jours. Le general Jourdain étant mort le xij de février de l'an 1236. Albert fut créé Vicaire général & gouverna tout l'ordre de saint Dominique pendant l'espace de plus de deux ans que dura la vacance. Le chapitre général se tint à Boulogne au tems de la Pentecôte l'an 1238. pour l'élection d'un nouveau Général. Albert qui n'avoit que 33 ans y fut proposé pour cette grande charge avec Hugues de S. Cher, dit autrement de saint Thierri qui fut le premier cardinal de l'ordre. L'un & l'autre s'en défendirent avec tant de force que l'on se crut obligé de céder à leur humilité. On élut saint Raimond de Pegnafort de l'absence duquel on prit un grand avantage pour n'être pas refusé: de sorte qu'après la conclusion du chapitre général le B. Albert faisant abdication de son vicariat alla à Barcelone remettre les sceaux de l'ordre entre les mains de ce Saint d'où il retourna à Cologne se renfermer dans son ancienne cellule. Il continua d'y enseigner comme auparavant: & ce fut alors que l'on vit dans son école S. Thomas d'Aquin, saint Ambroise de Sienne, Thomas de Cantimpré & beaucoup d'autres célebres personnages de l'ordre qui*

L'an 1236.

1238.

qui se firent honneur depuis d'avoir été ses disciples. Il vint ensuite à Paris où ayant mis le comble à ses études de théologie il prit le degré du doctorat dans l'université de cette ville. Lorsqu'il fut retourné à Cologne, il fut élu provincial de l'Allemagne dans l'assemblée que les Peres de cette province tinrent à Worms. Les occupations de ce nouvel emploi ne l'empêcherent pas de continuer les leçons publiques. On dit qu'il faisoit les visites de sa province à pied sans provisions en mendiant son pain : & l'on sçaura estimer ce travail en un homme de cabinet si l'on considére l'étendue de cette province dont les bornes renfermoient l'Autriche & la Hollande. Il multiplia le nombre des couvens de son ordre de l'un & de l'autre sexe en Allemagne ; & fit beaucoup de réglemens salutaires pour maintenir la discipline des maisons de la province dans sa premiére vigueur.

III. *Ce fut vers le même tems qu'il reçut une commission apostolique pour aller en Pologne faire cesser la coutume barbare qui y étoit restée de tuer les enfans qui naissoient avec des défauts naturels ou que l'on craignoit de ne pouvoir nourrir, & de traiter de même les vieillards qui n'étoient plus en état d'agir. Albert s'en acquitta avec assez de succès. Peu de tems après son retour il fut appellé à Rome par le pape Alexandre IV. qui le fit, dit-on, maître du sacré palais. Dans cette place il expliqua publiquement l'évangile & les épitres de saint Jean. Il se servit aussi du crédit qu'elle lui donnoit pour maintenir les intérêts de son ordre & des autres mendians que l'on croyoit mal ménagés par Guillaume de St Amour & quelques autres docteurs de la faculté de Paris. Pendant qu'il fut à Rome le Pape lui proposa divers évêchés qu'il refusa toujours. Mais lorsqu'en 1259. il fut retourné en Allemagne pour se trouver au chapitre provincial qui se tenoit à Strasbourg : il ne put éviter celui de Ratisbonne en Baviere dont il fut chargé vers le commencement de l'an 1260.* L'an 1260. *Il s'acquita admirablement de toutes les fonctions de l'épiscopat dont il connoissoit les obligations mieux que personne ; mais son humilité mal satisfaite des honneurs attachés à cette pesante charge réveilla bientôt en lui l'amour du cabinet & de la vie privée, & le fit songer aux moyens de se faire rendre le tems qu'il avoit destiné à la priere, à l'étude & à la composition de ses livres. Il s'adressa pour ce sujet au* 1263. *pape Urbain IV. & il le pressa si vivement qu'il en obtint la liberté de se demettre de son évêché.* 1264. *Il reprit aussi-tôt le chemin de son couvent de Cologne & rentra dans l'état d'un simple religieux sans souffrir qu'on eût pour lui d'autres égards que pour les moindres des freres. Quelques années après le Pape lui envoya une commission pour prêcher la croisade par toute l'Allemagne où sa prédication produisit de grands effets. Il fut apellé l'an 1274. au concile géneral* 1274. *de Lyon par le pape Grégoire X. & il y fit la fonction d'Orateur pour l'empereur Rodolphe. Depuis ce temps il y eut peu de grandes affaires concernant l'Eglise ausquelles il ne fût employé de la part des papes ou des princes. Il fit diverses réconciliations importantes ; & la retraite ne l'empêchoit pas de travailler au salut des ames pour le soulagement de l'archevêque de Cologne. On dit qu'étant un jour en chaire il perdit la mémoire au milieu de son discours ; ce qu'il prit pour un avis que Dieu lui donnoit de sa mort prochaine. Il s'y prepara par le renouvellement de* 1282. *tous ses exercices de pieté & de pénitence qu'il avoit pratiqués durant tout le cours de sa vie religieuse avec beaucoup de ferveur & d'uniformité. Il mourut le xv. de novembre de l'an 1282. huit ans 8. mois & 8. jours après S. Thomas, le plus illustre de ses disciples. La plûpart des auteurs ne lui donne que 75. ans de vie, c'est le calcul que nous suivons. Cependant Altamura prétend qu'il a vécu 87. ans & qu'ainsi il étoit né dès l'an 1193. Les ba-* p. 50 Bibl. & 51.

bitans de Ratisbonne à la nouvelle de sa mort envoyérent à Cologne redemander son corps pour lui donner rang parmi ceux de leurs évêques. On ne leur en accorda que les entrailles. Le reste fut enterré devant le grand autel de l'église des Dominicains de Cologne avec beaucoup de solemnité par l'archevêque Sifroi. Son corps fut trouvé encore en son entier deux cens ans après sa mort, hors la machoire qui étoit tombée de sa place comme le déclare Albert Krantz auteur connu qui témoigne avoir assisté à l'ouverture de son tombeau lorsqu'on le leva par ordre du pape Sixte IV. pour le placer plus honorablement : & l'on prétend qu'il étoit encore sans corruption au commencement du xvij. siécle. Il paroît que le culte religieux qu'on a entrepris de rendre à sa mémoire a commencé dans l'église de Ratisbonne. Ce fut le pape Gregoire XV. qui fit sa beatification l'an 1622. le xxj. de septembre. Il permit qu'on en fît un office solemnel dans l'église de Ratisbonne au xv, de Novembre. Urbain VIII. étendit ce privilége par tous les couvens de son ordre dans les limites de l'empire Romain. Ce qui comprend l'Italie avec l'Allemagne : & Clement X. a donné la permission de célebrer sa fête tous les ans au jour de sa mort avec un office propre dans toutes les maisons de l'ordre de saint Dominique répandues par toute la Chretienté.

Krantz Metrop. l. 8.

L'an 1483.

Bzov. ann.

Al'am. p. 55.

RENVOIS.

* Saint FELIX évêque de Nole & martyr, marqué au quinziéme de Novembre par Adon, Usuard & beaucoup d'autres auteurs de martyrologes, n'est autre que le célebre saint Felix de Nole, prêtre & confesseur honoré comme martyr au quatorziéme de janvier, quelque altération ou changement qu'on ait pû faire dans le fond ou les circonstances de son histoire. Voyez au quatorziéme de janvier.

Till. t. 4. p. 856.

* Saint JUNIEN reclus en Poitou. Voyez au treiziéme d'août.

XVI. JOUR DE NOVEMBRE.

SAINT EUCHER EVESQUE de Lyon.

v. Siécle.

I.

EUCHER fut illustre dans le monde avant que de l'être dans l'Eglise de Jesus-Christ, selon que nous l'a fait connoître saint Hilaire d'Arles, dans la vie de saint Honorat. Avant sa retraite il avoit vécu dans le mariage : & sans nous arrêter à ce qu'on a publié de sa femme (1) & de deux filles (2) qu'on lui a données, & dont nous avons parlé au vingt-deuxiéme de juin, nous remarquerons qu'il eut deux fils nommés Salonius & Veran. Il tâcha de les rendre dignes de lui, ou pour mieux parler dignes du ciel, par l'excellente éducation qu'il leur procura. Il les mit dans le monastére de Lerins, sous la discipline de saint Honorat, & il leur donna depuis le célébre Salvien prêtre de Marseille pour maître. Nous avons marqué ailleurs * ce qu'ils devinrent dans l'Eglise, où on les vit parvenir à l'épiscopat. Mais sans rien diminuer de la haute réputation de l'école sainte de Lerins, ni de celle de Salvien, on peut assûrer au jugement même de ce dernier qu'ils ne furent nulle part mieux élevés qu'auprès de lui. Non content de leur tracer un modelle achevé de la vertu dans toute sa conduite, il employoit encore les beaux talens de son esprit & ce qu'il avoit acquis d'érudition & d'éloquence, pour leur donner par écrit les conseils que la sagesse lui

Hil. vit. Honor. c. 22.

(1) Sainte Galle.

(2) Sainte Consorce, sainte Tulle.

*au 1x septembre.

Salvian. ep. 8. p. 209. ed. Baluz.

dictoit & les maximes les plus propres à leur former le cœur & à régler leurs mœurs. Le dégoût qu'il eut des vanités du monde, & le desir de travailler à son salut avec encore plus de liberté, lui fit rompre de bonne heure les liens qui le retenoient dans le siécle. Quelques-uns appuiés sur l'autorité d'un auteur fabuleux de sa vie, & de celle de sainte Conforce sa fille prétendue, ont cru qu'il s'étoit retiré d'abord dans une caverne en l'une de ses terres assise sur la riviére de la Durance : & que s'y étant renfermé sans y admettre personne que sa femme, qui s'étoit réservé le soin de lui porter à manger, il y passa les jours & les nuits en jeûnes & en priéres jusqu'à ce qu'on l'en vint arracher pour le mettre sur le trône épiscopal. Mais c'est une fiction tout-à-fait insoutenable. L'on est très-persuadé qu'en abandonnant ses grands biens, ses charges & son pays, il quitta le continent; & que le lieu de sa premiere retraite fut l'isle même de Lerins où saint Honorat qui fut ensuite évêque d'Arles avoit fondé depuis quelques années le célébre monastere qui fut regardé comme l'école des Saints & le séminaire de l'Eglise Gallicane. Il y fut traité par saint Honorat, par saint Hilaire, par saint Maxime, & par les autres illustres Solitaires du lieu, non comme un novice, mais comme un grand maître de la vie spirituelle. Le fameux Cassien qui étoit pour lors abbé de saint Victor de Marseille ne le considéroit pas autrement, lorsqu'il le joignit à saint Honorat pour leur adresser en commun une partie de ses conférences.* Il témoigne qu'ils étoient devenus l'un & l'autre un grand spectacle d'édification pour la communauté sainte de Lerins à la vûe de laquelle leurs actions étoient exposées.

Vit. Eucher. edit. Chifflet. Ado in martyr.

Vers l'an 422.

Eucher. ep. ad Hil. Bibl. PP.

L'an 425.

Cassian. praef.

* Les 11. 12 & suiv. jusqu'à la dix-septiéme.

II. Le désir d'une plus éxacte retraite fit passer ensuite saint Eucher de l'isle de Lerins dans une autre qui étoit proche & plus grande, & qui s'appelloit Leron aujourd'hui l'isle de sainte Marguerite. Il paroît qu'il y laissa ses deux fils, ou du moins l'aîné Salonius, qui n'avoit que dix ans, quand il entra dans ce monastere, qui eut d'abord pour maître saint Hilaire jusqu'à ce que celui-ci fut fait évêque d'Arles après saint Honorat, & ensuite Vincent de Lerins jusqu'à ce que son pere le mit avec son frere sous la discipline de Salvien. Cet éloignement de saint Eucher ne rompit point le commerce de sainteté qui étoit établi entre lui & saint Honorat. Il reçut dans son désert beaucoup de consolation des lettres que lui écrivoit ce saint abbé. Un jour en ayant reçu une qu'il goutoit fort, & qui étoit écrite sur des tablettes de cire, suivant l'usage de ces tems-la, il lui manda agréablement, *qu'il avoit remis le miel dans la cire.* Ce fut de ce désert de Leron que saint Eucher écrivit son beau traité du mépris du monde & de la philosophie séculiere, adressé en forme d'exhortation à un de ses parens nommé Valerien, qui en fut si touché, qu'il se retira ensuite à Lerins, & qui est apparemment le même que saint Valerien évêque de Ceméle ou Cimiez près de Nice. Trois ou quatre ans auparavant il avoit écrit de la même retraite à saint Hilaire, qui étoit encore religieux à Lerins, une lettre admirable contenant l'éloge du désert & les avantages de la vie solitaire. Ces deux traités qui sont sans comparaison au dessus de tout ce que nous avons d'autres écrits sous le nom de notre Saint, font de beaux restes de la dignité de la langue des Romains. Ces siécles ne produisirent rien de

Bult. l. 1. c. 4. n. 16.

Euch. ad Salon. fil.

Hilar. vit. Honorat. c. 22.

L'an 432.

plus délicat, de plus élegant, de plus poli. Eucher y mêle toutes les graces de l'éloquence avec toute la force du raisonnement. On ne peut lire ce qu'il adresse à Hilaire sans concevoir du dégoût pour l'entretien des hommes & pour le commerce du monde, & sans désirer avec ardeur de ne converser plus qu'avec Dieu. On ne peut lire aussi ce qu'il adresse à Valerien, sans avoir le cœur ému & sans se sentir porté à renoncer aux plaisirs trompeurs de la vie & aux vanités du siécle.

III.

L'an 434.

Ce fut vers l'an 434 que saint Eucher fut tiré de son désert, pour être élevé sur le siége épiscopal de l'église de Lyon vacant par la mort de l'évêque Senateur qui ne fut peut-être autre que saint Sicaire. Nous ne sçavons presque rien de tout ce qu'il a fait durant tout le tems de son épiscopat, sinon qu'en 441 il se trouva

441.

au premier concile d'Orange, où présidoit saint Hilaire son ami, qui avoit succedé à saint Honorat dans l'église d'Arles dès l'an 429. Mais nous ne pouvons pas douter qu'il n'ait fait de très-grandes choses pour la gloire de Dieu & le salut de son prochain. C'est ce que nous fait assez

Claud. de stat. anim. l. 2.

comprendre Claudien Mamert prêtre de Vienne, frere & grand vicaire de l'évêque saint Mamert. Cet auteur témoigne qu'il s'étoit souvent trouvé aux conférences de saint Eucher à Lyon; & qu'il avoit reconnu ce qu'il étoit par les marques qu'il y donnoit de sa doctrine, de la force de son esprit, & de la solidité de son jugement. Il parle comme témoin de son humilité profonde, de son détachement admirable de toutes les choses de la terre, & de l'ardeur avec laquelle il aspiroit à celles du ciel: & il ne fait point de difficulté de l'appeller le plus grand des prélats de son siécle. Il nous apprend qu'il avoit publié sur les matieres de la foi un grand nombre d'ouvrages, où l'on voyoit l'élevation & la sublimité de son esprit, la profondeur de sa science, & la force de son éloquence. Il parle de même de ses prédications, & dit qu'il l'avoit entendu instruire son peuple en chaire touchant l'état de l'ame. Sa doctrine ne fut jamais suspecte, touchant la pureté de de la foi: & de tous les saints & les sçavans hommes qui sortirent de Lérins, il fut presque le seul qui parut inviolablement attaché à la doctrine de saint Augustin sur la grace de Jesus-Christ, & la liberté de l'homme. C'est peut-être ce qui l'a fait soupçonner par quelques-uns, quoique sans autre fondement, d'avoir composé les livres célébres *de la vocation des Gentils*, que nous ne sçavons encore à qui attribuer. Saint Eucher a donné d'autres preuves de la pureté de ses sentimens lorsqu'en abrégeant quelques ouvrages de Cassien, il en retrancha les erreurs sur la grace, ou les opinions qui sembloient favoriser le Sémipelagianisme. Gennade prêtre de Marseille qui a parlé de cet abrégé, n'a rien dit de ce bon office que notre Saint rendit alors à la foi orthodoxe: mais on ne s'en étonnera pas, si l'on se souvient qu'il étoit de ceux qu'on a qualifiés Sémipelagiens depuis qu'ils ont fait une secte. La plûpart croient que nous avons perdu cet ouvrage de saint Eucher: mais on a quelque lieu de douter si ce n'est pas ce qui fait maintenant le IV. livre du recueil des vies des Peres qui est tout tiré de Cassien & de Sulpice Severe. Gennade parle encore de quelques autres ouvrages de notre Saint. Mais il fait voir qu'il n'en connoissoit qu'une très-petite partie, & il se contente de dire de ceux qu'il ne nomme point, qu'ils

Noris hist. Pelag. l. 2. c. 13.

Quesn. edit. Leon. t. 2. p. 359 ex Erasm.

Gennad. vir. ill. c. 63.

Ap. Rosvv. Cave Bibl.

sont comme les autres, fort nécessaires pour se perfectionner dans l'état ecclesiastique & dans la profession religieuse. Saint Eucher passa le milieu du cinquiéme siécle, & selon le même auteur il mourut du tems des empereurs Valentinien & Marcien qui monta sur le trône au mois d'Août de l'an 450. On n'est point assuré du jour de sa mort : mais il est à présumer que ce fut le XVI. de Novembre auquel Adon, Usuard & les autres ont marqué sa fête dans leurs martyrologes. Car encore que ces auteurs rapportent de lui l'histoire fabuleuse qu'on attribue à un autre Eucher, il est visible qu'ils n'ont point eu intention de parler d'un autre que de l'évêque de Lyon : & ils ne paroissent point en avoir connu deux de ce nom qui ayent été évêques de la même ville.

Vers l'an 454.

SAINT EUCHER dit le JEUNE ; *Evêque non de Lyon, mais suffragant de la métropole d'Arles.*

VI. Siécle.

On ne peut nier qu'il n'y ait eu un autre évêque du nom d'EUCHER, qui vivoit quatre-vingts ans après le saint évêque de Lyon, dont nous venons de parler. C'est pour lui que plusieurs croient que fut faite l'histoire que nous avons de la vie d'un évêque prétendu de Lyon du nom d'Eucher & de sa fille sainte Consorce. Suivant cet ouvrage que les personnes intelligentes rejettent parmi les fictions, il seroit ce senateur qui après avoir eu deux filles de sa femme, renonça au monde, & se renferma dans une caverne sur les bords de la Durance, d'où après une longue suite d'années on le tira contre son gré pour le faire évêque. On ne sçait où fut son siége, mais on est persuadé que ce ne fut pas à Lyon. On croit avec beaucoup plus de raison, qu'il fut évêque dans la Gaule Viennoise sous la domination des Bourguignons ou sous celle des Gots. Il paroît au moins qu'il étoit suffragant de la métropole d'Arles, par l'union qu'il avoit avec le célébre saint Césaire évêque de cette ville. C'est de lui que parle saint Cyprien de Toulon, dans la vie de ce saint prélat. Selon ce qu'il en rapporte, Césaire ne devoit point avoir de confident ni de compagnon entre les évêques de sa province, qui lui fut plus attaché qu'Eucher : & l'on ne peut pas dire que Cyprien qui étoit le disciple de saint Césaire parlât d'une personne qui lui étoit inconnue. Nous ne représentons pas ici ce que nous avons dit au XVII. d'août d'un voyage qu'ils firent ensemble dans les Alpes, où Césaire obligea Eucher, malgré qu'il en eut, de se rendre l'instrument ou le ministre d'un miracle que Dieu vouloit faire pour la guérison d'une femme paralytique qu'ils trouverent rampante contre terre sur leur passage. Eucher assista au second concile d'Orange tenu l'an 529. on prétend même qu'il se trouva encore au IV. d'Arles de l'an 524. à celui de Carpentras de l'an 527. & à celui de Vaison, qui se tint cinq mois après le second d'Orange. Cette assiduité à se trouver à tous les conciles de la même province, qui étoit la seconde Viennoise, maintenant la Provence, avec des comprovinciaux, ne marque point un évêque étranger : & l'on ne voit point que dans aucun de ces conciles, non plus que dans l'ouvrage de la vie de saint Césaire, Eucher soit qualifié une seule fois évêque de Lyon.

Cypr. vit. Caes. c. 25. ap. Mabill. saec. 1. p. 666.

Vit. Caes. n. 9.

Mr Godeau, dans l'histoire de l'Eglise, veut que ce soit saint Eucher le jeune dont le martyrologe Ro-

Siecl. 5. l. 2. c. 35.

main fait mention au XVI. de juillet. Il en juge par l'hiſtoire qu'on en fait, & qui ne peut effectivement appartenir qu'à ſaint Eucher l'ancien. Mais comme il reconnoit qu'Adon & Uſuard n'en ont point admis deux, ni connu d'autre que l'unique évêque de Lyon, il devoit faire le même jugement du martyrologe Romain, qui n'eſt que l'expreſſion du leur, & conclure qu'on n'a point prétendu honorer d'un culte public dans l'Egliſe deux Euchers de Lyon, ni même deux évêques de ce nom de ſiéges différens dans cette partie des Gaules. L'auteur du martyrologe de France ne s'eſt point arrêté à cette conſidération. Non content de mettre Eucher le jeune au rang des Saints de l'égliſe Gallicane après Eucher l'ancien, en ce même jour il y place encore ſainte Galle ſa femme, & ſes deux filles
XXII. juin, &c. I. fevrier. ſainte Tulle & ſainte Conſorce, quoique toutes trois ayent des jours differens dans le cours de l'année deſtinés pour leurs fêtes, & qu'elles n'ayent peut-être jamais été de rien à l'un ni à l'autre des deux Euchers.

AUTRES SAINTS DU ſeiziéme jour de Novembre.

I. SAINT OTHMAR ou S. OMAR *abbé de ſaint Gal en Suiſſe.*

VIII. Siécl.

Lat. Otmarus, & Audomarus *abbas Durgaugenſis.*

I. *Walafr. Strab. ap. Mabill. p. 155.*

SAint OTHMAR étoit du pays des vrais Allemans, que l'on a depuis appellé la Souabe, & d'où le nom d'Allemagne s'eſt communiqué enſuite à tout ce qui eſt renfermé entre la France, les Alpes, la Pologne & la mer. Il avoit un frere aîné qui le mena dès ſon enfance à Coire, ville principale de la Rhetie méridionale qui comprend maintenant le pays des Griſons & le comté de Tyrol, & il l'y mit au ſervice du comte Victor, Comme il avoit beaucoup de diſpoſition pour les ſciences, & un grand deſir d'apprendre, le comte lui permit volontiers de s'appliquer à l'étude des lettres. Ayant les mœurs fort reglées & toutes les inclinations portées à la vertu, il fit de grands progrès dans la pieté chrétienne & dans les ſciences, & il fut jugé digne du ſacerdoce. Le comte Victor le voyant prêtre tâcha de le retenir auprès de lui, & lui fit donner la cure de ſaint Florent, dont il gouverna l'égliſe avec beaucoup d'édification, joignant aux inſtructions ſalutaires qu'il faiſoit au peuple les exemples qu'il lui donnoit de la pureté, du deſintéreſſement & de la charité. L'éclat d'une ſi grande vertu frappa les yeux d'un ſeigneur du voiſinage nommé Waltran ou Gaudran, qui avoit eu par droit de ſucceſſion paternelle le fond de cette grande ſolitude, d'entre les diocéſes de Coire & de Conſtance, que l'on appelloit Durgaud, où étoit l'hermitage de ſaint Gal, diſciple de ſaint Colomban. Dans le deſſein qu'avoit Gaudran de remédier au mauvais uſage que les gardiens du tombeau de ſaint Gal faiſoient des quêtes & aumônes des fidéles, & de fonder au lieu de cet hermitage un monaſtére plus regulier, il eut la penſée d'attirer le prêtre Othmar, perſuadé qu'il ſeroit très-propre à faire réuſſir ſon entrepriſe. Il alla le demander au comte Victor, à qui il fit agréer ſon deſſein: & Othmar y conſentit dans la vue de parvenir à une plus grande perfection. Gaudran pour mieux affermir l'ouvrage de pieté qu'il entreprenoit alla trouver Charles Martel maire du

palais, qui gouvernoit toute la France sous le nom du roi Thierri IV. dit de Chelles. Il lui ceda la proprieté de l'hermitage, & le pria d'en donner l'adminiſtration au prêtre Othmar. Charles y donna les mains volontiers, & envoya un ordre à Othmar avec les ſecours néceſſaires pour conſtruire un édifice regulier pour le monaſtére. Notre Saint y aſſembla incontinent des religieux, & ſa communauté s'y trouva formée plutôt que les bâtimens n'y furent achevés. Ses premiers ſoins eurent tant de ſuccès que la diſcipline monaſtique y fut floriſſante dès les commencemens, & le monaſtére y prit de grands accroiſſemens pour le ſpirituel & le temporel ſous la protection de Charles Martel.

L'an 721.

II. Après la mort de ce Prince, il ne fut pas moins favoriſé de ſon fils Pepin. Car celui-ci à la recommandation de ſon frere Carloman, qui avoit viſité ce monaſtere en paſſant pour aller en Italie ſe faire religieux lui accorda des privileges & des lettres de protection, & lui aſſigna des révenus aſſurés pour ſon entretien. Pepin mit lui-même entre les mains de ſaint Othmar qui l'étoit allé trouver, la régle de ſaint Benoît pour être jointe ou plutôt ſubſtituée à celle de ſaint Colomban, & lui recommanda de faire que ceux qui avoient l'honneur de garder les reliques de ſaint Gal donnaſſent aux autres religieux l'exemple d'une exacte régularité. C'eſt à quoi notre Saint travailla de toute ſon application, rempliſſant tous les devoirs d'un véritable paſteur, & ſe rendant lui-même un modéle de perfection pour ſes diſciples. Il pratiquoit une rigoureuſe abſtinence, & dans le tems où le jeûne eſt plus particulierément recommandé il étoit deux jours ſans manger. Son humilité paroiſſoit dans toute ſa conduite comme dans ſes ſentimens & ſes paroles. Sa modeſtie lui faiſoit fuir la louange qui vient des hommes, & s'il en vouloit bien recevoir l'approbation quand il la méritoit c'étoit toujours ſans applaudiſſement. Il n'avoit qu'un âne pour toute monture lorſqu'il étoit obligé de faire des voyages. L'amour qu'il avoit pour la pauvreté qu'il avoit embraſſée & qu'il faiſoit pratiquer à ſes religieux lui faiſoit auſſi aimer tendrement les pauvres. Sa charité éclatoit principalement à l'égard de ceux qui étoient affligés de la lépre. Non content de leur avoir bâti un hôpital près du monaſtere il alloit ſouvent les ſervir lui-même. Souvent auſſi on le voyoit rentrer dans le cloître ſans tunique parce qu'il s'en étoit dépouillé pour en revêtir quelque miſérable dont la nudité lui avoit fait compaſſion. Un jour étant retourné à la cour de Pepin qui avoit été fait roi de France après l'abdication du dernier des Mérovingiens il en reçut une ſomme fort conſidérable pour ſubvenir aux beſoins de ſa communauté. Mais il en diſtribua la meilleure partie à des pauvres qu'il rencontra au ſortir du palais : il employa le reſte au payement d'une terre qu'il avoit achetée pour ſon monaſtere. Mais quelque obligation qu'il eût de veiller ſur le temporel de ſa maiſon, le principal de ſes ſoins regardoit les beſoins ſpirituels de ſes religieux : & dans ceux du corps il leur préferoit ordinairement les pauvres, dont il mérita d'être appellé le Pere par cette charité.

III. Il ſemble qu'il ne manquoit plus à ſa vertu que les épreuves de la perſécution pour la perfectionner, & pour la conſommer par les ſouffrances. Dieu ne permit pas qu'elle fût privée d'un tel avantage. Les comtes Warin & Rodard qui gouvernoient alors

toute l'Allemagne, c'eſt-à-dire la Souabe, pouſſés d'une avarice inſatiable s'emparerent de la plus grande partie des biens des égliſes, & principalement de celle de ſaint Gal. Notre ſaint Abbé craignant que l'indigence que ſouffroit ſa communauté ne la diſſipât ou n'en ruinât la diſcipline ſe plaignit à Pepin de la violence de ces officiers. Ce prince leur commanda de rendre à Othmar ce qu'ils avoient pris au monaſtere de ſaint Gal: mais comme ils étoient loin de la cour ils crurent pouvoir impunément négliger d'éxécuter l'ordre du roi. Voyant que le Saint ſe préparoit à réiterer ſes plaintes, ils le firent arrêter par des ſoldats qu'ils avoient envoyés ſur ſon chemin: & pour couvrir de quelque couleur de juſtice l'outrage qu'ils lui faiſoient il fallut recourir à la calomnie. Ils ſuſciterent contre lui un miſerable moine, nommé Lambert, qui n'avoit rien de commun avec ſes freres que l'habit. Cet homme oſa accuſer le Saint dans un ſynode d'avoir abuſé d'une femme. Othmar que le grand âge & plus encore une intégrité de mœurs reconnue de tout le monde ſembloient aſſez juſtifier, avoua qu'il étoit grand pécheur devant Dieu: mais il ſoutint qu'il n'avoit pas commis le crime qu'on lui imputoit. Les évêques * gagnés par Warin & Rodard ne laiſſerent pas de lui interdire les fonctions de ſa charge & de le bannir. Il fut enfermé dans le château de Bodmen où on lui fit paſſer quelques jours ſans lui donner aucune nourriture: & l'on reconnut que le deſſein de ſes ennemis étoit de le faire mourir de faim, ſans l'induſtrie d'un religieux qui trouva le moyen de lui porter ſécrétement à manger toutes les nuits. Un gentilhomme du pays nommé Gozbert qui étoit puiſſant eut pitié de notre Saint en cet état, & il obtint de ſes ennemis qu'il pût le transferer dans l'iſle de Stein ſur le Rhin qui étoit près d'une terre où il demeuroit. Ce fut pour Othmar un hermitage où il eut d'autant plus de liberté de s'appliquer aux ſaints éxercices du jeûne & de la priére, qu'il n'étoit diſtrait ni par le commerce des hommes ni par les ſoins du ſiécle. C'eſt ainſi qu'achevant de ſe ſanctifier dans les humiliations & les ſouffrances il paſſa à la gloire & à la félicité éternelle par une heureuſe mort qui arriva le XVI de novembre de l'an 759 après avoir gouverné l'abbaye de Durgaug ou de ſaint Gal pendant près de 40 ans, c'eſt-à-dire 38 complets. Dix ans après ſa mort ſes diſciples allerent dans l'iſle de Stein ouvrir ſon tombeau & ayant trouvé ſon corps entier ſans corruption, ils l'apporterent avec joie à ſaint Gal. Les miracles le ſuivirent par tout pour atteſter devant les hommes la ſainteté de ce grand ſerviteur de Dieu. Il ſe fit une autre tranſlation de ſes reliques l'an 830. lorſqu'on les plaça derriere le grand autel de la nouvelle égliſe que l'on bâtit dans l'abbaye ſous le nom de ſaint Pierre. Ce ne fut néanmoins que vers l'an 864 que ſon culte fut publiquement établi, lorſque Salomon évêque de Conſtance éleva de terre ſes reliques avec ſolemnité pour les expoſer à la vénération des peuples. C'eſt ce que quelques-uns ont voulu faire paſſer pour une ſorte de canoniſation. Notker, dit le petit-Begue moine de ſaint Gal, auteur d'un martyrologe, a tâché dans une de ſes hymnes de lui faire porter la qualité de *Martyr*: mais quand il auroit ſouffert la priſon & l'exil pour la défenſe de la foi de Jeſus-Chriſt comme il l'a ſouffert pour la juſtice, on auroit dû encore ſe contenter de celle de

* Sur-tout Sidoine évêque de Conſtance abbé de Richenovv.

L'an 759.

769.

830.

864.

Mabill. p. 151

Confeſſeur,

Confeſſeur, parce qu'il n'a point fini par une mort violente. Le martyrologe Romain moderne fait mention de ce Saint au jour de ſa mort qui eſt le XVI. de novembre. Sa tranſlation eſt marquée ailleurs au XXV. d'octobre.

Iſo ap. Mab. p. 167.

II. S. EME ARCHEVESQUE *de Cantorberi en Angleterre.*

XIII. Siécl.

Edmundus, Eadmundus Rich.

I. *Anon. ap. Sur. p. 368.*

EDMOND Anglois que nous appellons vulgairement ſaint *Eme*, étoit fils d'Edouard Rich, & de Mabille, & vint au monde dans la petite ville d'Abington au comté de Barckshire près de la Tamiſe à deux lieues environ d'Oxford. Ses parens n'étoient que médiocrement pourvus des biens de la fortune, mais ils vivoient honnêtement & faiſoient profeſſion de beaucoup de vertu & de piété. Son pere dégoûté du ſiécle quitta la marchandiſe, ſe retira du conſentement de ſa femme dans le monaſtere d'Evesham où il ſe fit religieux, & finit ſaintement ſa vie. Mabille demeurée dans le monde& chargée de l'éducation d'un grand nombre d'enfans ne differoit guéres d'une religieuſe dans ſa maiſon. Elle aſſiſtoit preſque toutes les nuits aux matines d'un couvent d'Abington, & crucifioit ſa chair par des auſterités continuelles jeûnant très-frequemment & portant un rude cilice ſur le corps. Ce fut d'une ſi bonne mere qu'Eme apprit à craindre & à ſervir Dieu : & elle le mit au ſortir du berceau dans les voies du ciel où on le vit toûjours marcher depuis ſans reculer ni s'écarter. Lorſqu'il fut en âge de ſe paſſer de ſa préſence, elle l'envoya à Paris avec ſon frere Robert pour y faire leurs études. Comme elle craignoit qu'ils ne manquaſſent en ce lieu de bons directeurs pour les conduire, & que les ardeurs de la jeuneſſe ne leur fiſſent perdre la chaſteté, elle mit dans leur paquet deux cilices, & leur recommanda de les porter deux ou trois fois la ſemaine pour ſe munir contre les dangereux attraits des voluptés criminelles. Elle ne manquoit point toutes les fois qu'elle leur envoyoit du linge ou des habits de leur faire tenir en même-tems quelque nouvel inſtrument de mortification, & les faiſoit ſouvenir de continuer fidélement les exercices de la pénitence où elle les avoit élevés, ſurtout le jeûne des vendredis au pain & à l'eau. Elle tâchoit ainſi de les fortifier & de les armer par avance, pour les mettre en état de ſoutenir contre les ennemis de leur ſalut au-dedans & au-dehors d'eux-mêmes une guerre ſpirituelle qu'ils n'avoient point encore éprouvée. Eme répondit parfaitement à de ſi ſaintes intentions par ſa pieté, ſa modeſtie, ſa ſobrieté, & par la pureté de ſes mœurs. La ſageſſe & la circonſpection avec laquelle il ſçavoit prévenir le danger & le ſcandale nous fait douter avec raiſon d'un fait que l'auteur de ſa vie a rapporté ſur quelque bruit commun. Il dit qu'ayant été ſollicité au mal dans la rue par une fille qui ne connoiſſoit point ſa vertu, au lieu de la rebuter il la fit monter dans ſa chambre, & que lorſqu'elle ſe fut déshabillée il la fouéta juſqu'au ſang. Sa pudeur lui auroit ſuggeré ſans doute quelque rémede plus honnête s'il eût entrepris de la guérir d'un mal qu'elle lui vouloit communiquer. Il n'y en avoit pas de plus ſûr pour lui que la fuite en de telles occaſions, & que la retraite où il avoit coutume de ſe retrancher. Il ne ſe trouvoit ni aux jeux publics, ni aux danſes, ni aux rendez-vous de plaiſirs, ni à au-

Sur. ſupr. Eſpenc. l. 1. c. 11. de continent.

cun autre divertiſſement où il pût riſquer ſon innocence. Tous les dimanches & tous les jours de fête avant que de manger il récitoit le pſeautier entier, qui étoit une des pratiques qu'il avoit encore appriſes de ſa mere.

II. Cette vertueuſe femme à qui Dieu avoit fait connoître quelle ſeroit un jour la ſainteté de ſon fils Eme, ſe voyant malade ſans eſpérance d'en relever le manda auprès d'elle pour lui donner ſa bénédiction. Sur ce qu'après l'avoir reçue il la pria de vouloir auſſi la donner à ſes freres & à ſes ſœurs qui étoient abſens, elle lui répondit qu'elle les avoit tous bénis en ſa perſonne parce qu'elle eſpéroit qu'il les rendroit participans des vertus & des graces que Dieu devoit repandre ſur lui. Elle lui recommanda en mourant comme à l'aîné de ſes enfans de prendre ſoin de Robert ſon frere & de ſes ſœurs. C'eſt ce qui l'engagea à demeurer encore quelque tems en Angleterre, mais l'embarras que lui cauſerent les affaires domeſtiques ne l'empêcha point de vaquer avec ſa liberté & ſon ardeur ordinaire aux exercices de la vie ſpirituelle ni même d'aller aux écoles de l'univerſité d'Oxford. Il ſe mit ſous la conduite d'un bon prêtre par le conſeil duquel il fit vœu de continence perpetuelle. Il prit la ſainte Vierge pour ſa patrone, & la regardant comme la protectrice de ſa chaſteté il eut pour elle une ſi grande dévotion qu'il reſſentit toute ſa vie des effets de ſa confiance, en recevant du ſecours dans les tentations, du ſoulagement dans ſes afflictions, & de la conſolation dans tous ſes maux. Sa mere l'avoit prié ſur toutes choſes de veiller ſur la conduire de ſes ſœurs, parce que nonobſtaut toutes les inſtructions & les exemples de vertu qu'elle leur avoit donnés leur beauté les expoſoit toûjours au péril de ſe perdre dans le monde. C'eſt ce qui lui fit prendre la réſolution de les mettre en religion. Comme elles étoient ſages & vertueuſes elles conſentirent d'entrer dans le couvent qu'il leur propoſa. Mais ſur ce qu'on ne voulut les y recevoir qu'aux conditions de donner une certaine ſomme d'argent, Eme craignit qu'il n'y eût de la ſimonie. Il abandonna donc ce deſſein, eut recours à Dieu par la priére, & porta ſes ſœurs à faire la même choſe de leur côté. Il apprit enſuite qu'il y avoit un pauvre monaſtére de religieuſes, où l'obſervance de la diſcipline étoit très-reguliére, & s'y en alla. Il fut ſurpris que la Prieure l'appellant par ſon nom, quoiqu'elle ne le connût pas, le prevînt même ſur ſa demande, & il revint tout joyeux avec la promeſſe qu'elle lui avoit faite de ne point renvoyer ſes ſœurs s'il les lui amenoit. Ce qui ſe fit avec une extrême ſatisfaction de part & d'autre.

Wood. Antiq. Oxon. p. 81.

Eme ſe trouvant ainſi déchargé de ce ſoin & n'ayant plus d'affaire domeſtique qui le retînt en Angleterre revint à Paris pour y achever ſes études. Il fit paroître beaucoup d'ardeur pour acquerir les ſciences, mais il en avoit encore davantage pour s'avancer dans la vertu. Il formoit des deſſeins & étudioit comme s'il eût dû vivre toujours; mais il vivoit comme s'il eût dû mourir à toute heure. De ſorte que comme le travail de l'étude le diſpoſoit à la pieté en retirant ſon eſprit de la bagatelle & des choſes nuiſibles, la vertu en reglant ſes actions rendoit ſon eſprit ſi tranquille, ſi libre & ſi éclairé, qu'il en étoit beaucoup plus capable de pénétration. Il augmentoit ſes auſterités à meſure qu'il avançoit en connoiſſances: & III.

par ces moyens qui venoient au secours de son humilité il corrigeoit le venin qui se trouve dans les sciences humaines & qui auroit été capable de l'enfler & de le corrompre. Non content des cilices communs dont sa mere lui avoit appris l'usage, il s'en fit faire ausquels sa chair ne pût s'accoutumer par aucune habitude, & depuis le coû jusqu'aux talons il étoit dans une continuelle torture. Outre son jeûne reglé des vendredis au pain & à l'eau qu'il faisoit même souvent sans boire de toute la journée, il s'abstenoit de chair encore en plusieurs lundis& mercredis de l'année:& l'on tient que depuis qu'il fut fait prêtre il ne mangea plus qu'une fois le jour, & qu'il fut trente ans sans coucher dans un lit. Ayant reçu les premiers degrés dans l'université de Paris il fut établi professeur dans un collége. Il y enseigna les humanités d'abord & ensuite les mathématiques avec beaucoup de réputation. Au bout de six ans comme il donnoit un cours de géométrie à ses écoliers il eut un songe où il lui sembloit que sa mere lui demandoit à quoi servoient toutes ces figures ausquelles il étoit si attentif. Il lui répondit ce qui lui vint en l'esprit: mais ne paroissant point satisfaite de sa réponse elle lui prit la main, & y marqua trois cercles nommant le Pere sur le premier, le Fils sur le second, & le saint Esprit sur le troisiéme: puis elle lui dit de laisser là toutes les autres figures qui faisoient le sujet de son occupation & de ne plus penser qu'à celles-ci. A son réveil il comprit le sens du songe, & ne s'appliqua plus qu'à la théologie. Cette étude contribua beaucoup à augmenter encore sa dévotion. Il assistoit toutes les nuits aux matines dans l'église de saint Merri. Lorsqu'elles étoient finies, il alloit prier encore long-tems & presque jamais sans effusion de larmes devant l'autel de la Vierge, entendoit la messe ensuite, & de là sans prendre aucun repos ni aucune nourriture il s'en alloit aux leçons de théologie avec les autres. L'après-midi il entendoit vêpres & donnoit le reste de la journée à l'étude, aux œuvres de charité & à la priere. Gautier archevêque d'Yorck voyant les grands progrès de ses études & sçachant le besoin qu'il avoit de divers livres, lui en fit copier beaucoup. Eme s'excusa néanmoins de les recevoir pour ne point devenir à charge aux monastéres qui fournissoient les copistes. Il vendoit même ceux qu'il avoit lus pour avoir dequoi faire des aumônes, parce que plus il croissoit en connoissance, moins il avoit besoin de livres. Les grandes lumieres qu'il acqueroit de jour en jour ne lui firent jamais changer les sentimens qu'il avoit de sa bassesse. Loin de se produire pour le doctorat, qui est le comble des honneurs que les Universités ont à distribuer, il s'y fit traîner lorsqu'il y fut appellé, persuadé qu'il en étoit indigne contre les jugemens avantageux que l'on faisoit de lui. Mais ses disputes publiques, ses prédications,& ses leçons de théologie firent bien connoître qu'il n'y avoit eu que son humilité qui eût voulu empêcher qu'on ne reconnût son mérite par ces marques publiques. Ce fut à Paris qu'il reçût le bonnet & non à Oxford, quoi qu'en disent quelques Anglois modernes. Dans tous les exercices de son doctorat on admiroit également la subtilité de son esprit, l'étendue de sa doctrine, & l'onction de sa pieté. Ses prédications sur-tout & ses leçons produisirent des effets surprenans de conversion & de renoncement au monde. Entre les conversions qui firent le plus d'éclat

on remarqua celle de Guillaume Lonquépée comte de Salifberi. Un abbé de l'ordre de Cîteaux étant venu l'écouter un jour dans fa claffe, la leçon ne fut pas plutôt finie qu'il emmena avec lui fept de fes écoliers qui embrafferent tous la vie religieufe dans fon monaftere. De ce nombre étoit Etienne qui fut depuis abbé de Clairvaux, & qui fonda le collége des Bernardins à Paris.

IV. La vue d'un fi grand mérite porta les princes & les prélats qui le connurent à lui offrir divers bénefices. Il fut impoffible de lui en faire accepter aucun lorfqu'il ne pouvoit y refider. Si après avoir pris poffeffion de quelqu'un fes leçons publiques l'obligeoient à s'abfenter, il le refignoit auffi-tôt fans confulter en cela que fa propre confcience. Quand il fe vit abfolument deftiné pour le miniftére de la parole de Dieu, afin de pouvoir s'en acquiter plus librement & fans être à charge à perfonne il accepta la treforerie de l'églife de Salisberi. Il demeuroit alors à Oxford où il s'étoit retiré depuis fon retour de Paris : mais il fe tranfporta au lieu de fon bénefice où il continua les fonctions de prédicateur & de lecteur en théologie. Sa réputation l'ayant fait connoître jufqu'à Rome, le Pape réfolu de profiter du zèle qu'il avoit pour la religion lui envoya un ordre particulier de prêcher la croifade, & lui attribua pour cette commiffion des émolumens à prendre fur les églifes. Mais le Saint s'acquitta de ce miniftére avec tant de defintereffement qu'il ne voulut point ufer de cette permiffion. Quelques années après, le pape Gregoire IX. voulant remplir le fiége primatial de Cantorberi dont l'élection lui étoit dévolue par la longueur de la vacance, nomma notre Saint comme le fujet le plus digne que l'on eût pû rencontrer dans toute l'Angleterre. C'eft ce qu'il ne fit néanmoins qu'après en avoir fait faire d'exactes informations par tout le pays. Tous les fuffrages recueillis dans l'églife de Cantorberi fe trouvérent conformes à la voix du fouverain Pontife. L'élection fe fit après felon les canons & les ufages des lieux & fut enfuite confirmée par le Pape. Dans toute cette procedure l'on avoit tellement préfumé du confentement de notre Saint, tant à Cantorberi qu'à Rome, que l'on avoit cru pouvoir conclure fans lui. L'affaire terminée, on envoya à Salisberi pour l'amener dans l'églife dont il devoit être le pafteur & l'y faire facrer. Eme fort furpris de la députation, fe récria fur tout ce qui fe paffoit à fon fujet comme fur un attentat fait à fa liberté, & refufa de fuivre les députés. On alla trouver l'évêque de Salisberi qui fe crut obligé d'ufer de toute l'autorité qu'il avoit fur lui pour le contraindre d'obéir au Pape & de fe foumettre au choix du clergé de Cantorbéri. Eme toujours effrayé de la grandeur de l'épifcopat ne fe feroit pas encore rendu fi on ne lui eût fait craindre de tomber dans la difgrace de Dieu même en refiftant ainfi à fa volonté. Il fe foumit donc, quoiqu'en tremblant, & fut facré le fecond jour d'avril de l'an 1234. quoiqu'il n'eût pas encore vaincu toute fa répugnance. L'an 1234.

V. La dignité d'archevêque & de primat du royaume d'Angleterre ne le changea ni audedans ni au dehors, fi ce n'eft qu'il ajouta de nouvelles auftérités à celles qu'il avoit toujours pratiquées auparavant, & qu'il rehauffa toutes fes vertus par toutes les qualités épifcopales & les autres dons céleftes qu'il avoit reçus avec la grace de l'ordination. Il voulut conferver la fimplicité & la modeftie dans fes habits fans

se rendre à l'exemple des autres évêques qui portoient de la soie & qui étoient vêtus de pourpre ou de violet. Il n'avoit pour l'ordinaire qu'une tunique blanche ou fort brune d'étoffe de petite valeur : mais pour ne point affecter une trop grande différence d'avec les autres prélats, il avoit soin que son habit de dessus fût honnête. Sa principale occupation étoit de veiller sur les besoins spirituels & corporels de son troupeau & d'y pourvoir. En quoi il remplit admirablement tous les devoirs d'un vrai pasteur, d'un charitable médecin, d'un bon pere, d'un juge équitable & incorruptible. Il prenoit un soin particulier de trouver dequoi marier les pauvres filles : à quoi il employoit ordinairement les amendes pécuniaires que ses officiers retiroient des coupables. Il faisoit rendre la justice gratuitement en tout ce qui dépendoit de lui, & avoit horreur des presens & de tous ceux qui en recevoient. Il faisoit la guerre au vice sans relâche, corrigeoit les abus avec beaucoup d'autorité, & maintenoit la discipline de l'Eglise avec beaucoup de vigueur. Mais le genie de la cour & des grands du pays ne put le laisser long-tems travailler en paix : & Dieu permit que sa vertu fût éprouvée par le feu des persécutions comme l'avoit été celle de saint Thomas, de saint Anselme & de plusieurs de ses autres prédécesseurs. Lorsqu'il étoit le plus occupé des moyens de procurer le salut des ames & de maintenir les libertés de l'Eglise, il fut traversé par de grandes oppositions formées de la part du roi * & des principaux du royaume. Le chapitre même de son église métropolitaine qui l'avoit choisi d'un consentement si unanime lui fut extrémement contraire. Il ne put opposer que sa patience, ses larmes & ses prieres aux violences que tant de puissans adversaires lui firent souffrir. L'on reconnut en cette importante occasion le vrai disciple de Jesus-Christ, qui non content de pardonner les injures & les outrages aime ses ennemis à l'imitation de son divin maître, prie pour eux, tâche de les servir, les comble de benédictions, & se dispose même à donner sa vie pour eux. Outre que pendant presque tout le tems de son épiscopat il se vit commis avec le roi Henri & avec les moines de sa cathédrale, tout ce qu'il voulut lui faire de bien fut indignement arrêté par le cardinal Othon légat en Angleterre. Cet homme n'avoit pû pardonner à l'archevêque de Cantorbéri l'opposition qu'il avoit faite à sa réception, lorsque le roi Henri avoit entrepris de le faire venir contre l'avis des grands, des communes, & de tout le royaume. L'un des principaux démêlés que le saint archevêque eut avec le roi regardoit les évêchés & les abbayes que ce prince laissoit vacquer long-tems, soit qu'il empêchât les élections, soit qu'il refusât d'y consentir lorsqu'elles étoient faites, soit qu'il tachât d'y faire mettre de ses créatures, soit enfin qu'il voulût jouir plus long-tems des revenus des églises. Notre Saint pour remédier à ces desordres avoit reçu du pape Grégoire IX. une bulle qui lui permettoit d'y pourvoir après six mois de vacance. Mais sur la plainte du roi ce Pape l'avoit révoquée ensuite, & en avoit envoyé une autre qui ordonnoit à l'archevêque de Cantorberi, aux évêques de Lincolne & de Salisberi de nommer trois cens Romains aux premiers bénéfices qui vacqueroient, à peine d'être eux-mêmes déchus de tout droit de pourvoir. On crut que ce Pape avoit usé de cet expédient, non pour accorder le roi

* Henri III.

Math. Paris. hist. Angl. Nic. Triveth. chron. t. 8. Spicil

Ord. Rain. contin. annal.

La Ch. vie de S. L. t. 1. l. 4. p. 282.

Math. Paris. hist. p. 627. 731. &c. Godvv. de Præsul. Ang.

avec les prélats, mais plutôt pour trouver des partifans à Rome contre l'empereur Frédéric. Ce fut un moyen de multiplier encore les maux de l'églife Anglicane qui en vinrent à une telle extrémité que faint Eme obligé de recourir aux derniers remédes affembla les évêques du royaume pour procéder à des fentences d'excommunication contre les auteurs des defordres. On n'y fit d'exception que pour la perfonne du roi. Mais tous ces efforts du Saint ne produifirent rien que contre lui-même. Il fe vit abandonné de ceux que le devoir intereffoit d'ailleurs à la caufe qu'il défendoit. Tout le monde le fuyoit; les uns par averfion pour fa fermeté, les autres par la crainte de fe voir enveloppés dans la difgrace dont ils prévoyoient qu'elle alloit être fuivie.

VI.

L'an 1240.

Ainfi ne pouvant plus exercer fa charge avec la liberté que doit avoir un evêque, ni fe réfoudre à demeurer plus long-temps témoin des maux aufquels il ne pouvoit aporter de remede; tourmenté d'ailleurs par les remords d'une confcience qui lui reprochoit fans ceffe le confentement qu'il avoit donné aux premieres exactions du cardinal Legat * il prit le parti de fe retirer & de céder pour un tems. Il fortit fecrétement de l'Angleterre, paffa en France dont le féjour lui avoit été autrefois fi favorable, vit le roi faint Louis à Paris & toute la maifon royale qui voulut recevoir fa bénédiction. Il fe retira enfuite dans l'abbaye de Pontigni au diocèfe d'Auxerre qui avoit déja fervi de refuge à deux grands hommes d'entre fés prédéceffeurs, à Thomas Becket que nous appellons faint Thomas de Cantorbe-ri fous Henri II. & à Etienne * Langton fous Jean Sans-terre pere du roi Henri III. qui regnoit alors. Il y fut reçu avec beaucoup de joie & de refpect, & y paffa quelques mois à prier & gemir fur les maux de fon églife. Pour n'y point devenir inutile au falut de fon prochain il alloit prêcher dans les paroiffes voifines, jufqu'à ce que fa mauvaife fanté l'obligeant à changer d'air il fe fit tranfporter au monaftere de Soiffi près de Provins en Brie vers la fin de l'été de l'an 1241. Pour confoler les moines de Pontigni qui s'affligeoient de fon départ, il leur promit de revenir après les chaleurs, & qu'ils le reverroient à la fête de St Emond roi d'Angleterre & martyr, c'eft à dire le xx. de novembre fuivant auquel il n'auroit plus rien à craindre des ardeurs du foleil qui l'obligeoient de quitter ce féjour. La prédiction fe verifia autrement que ni les moines ni lui peut-être ne le penfoit. Il tomba malade tout-à-fait à Soiffi où il ne put refifter à l'accablement dans lequel la confidération des maux de fon églife avoit jetté fon efprit, ni à la foibleffe où fa pénitence & fes auftérités incroyables avoient réduit fon corps. Dieu l'en délivra par une mort heureufe le xvi. de novembre de l'an 1241. & fit éclater fa fainteté par un grand nombre de miracles. Ses entrailles furent enterrées dans l'églife de l'abbaye de faint Jacques à Provins. Son corps fut rapporté à Pontigni le xx. du mois, fête de faint Emond roi & martyr, & y fut enterré avec grande folennité. Quatre mois après on fut obligé de le lever de terre pour fatisfaire la dévotion des peuples qui n'eurent pas la patience d'attendre le jugement du faint fiége pour rendre un culte religieux à fa mémoire. On travailla inceffamment à fa canonifation; & les procedures s'en firent avec tant de diligence & d'efficace qu'elle fut terminée dès l'an 1245. par le pape Innocent IV. qui en fit la cérémonie

L'an 1241.

1242.

1245.

Henfchen. t. 1. april. p. 395. in not.

* Othon.

* Etienne ne mourut qu'en 1228.

le 1x. de juin avec grande solennité. On dit que le cardinal Othon en fit retarder la bulle plus de six ans par son crédit. Mais toute sa mauvaise volonté se dissipa avec la malice des autres ennemis du Saint. Quelques auteurs Anglois prétendent que sa canonisation ne se fit qu'en 1456. par le pape Callifte III. Mais ils avancent bien d'autres choses au sujet de notre Saint, que nous n'avons pas cru devoir suivre, parce qu'elles n'ont guéres d'apparence de verité. L'année même de la canonisation, saint Richard son disciple & chancelier de l'église de Cantorberi nouvellement élu évêque de Chichester repassa en France pour faire avec plusieurs autres prélats la translation de son corps. Personne ne paroissoit plus ardent ni plus interessé que lui aux honneurs qui étoient dûs à sa mémoire. Incontinent après la mort de son maître il avoit fait un premier voyage à Pontigni, d'où étant passé à Orleans l'esprit rempli des idées de sa sainteté & du souvenir de ses miracles il avoit bâti en cette ville une chapelle sous son nom l'an 1243. par la permission de l'évêque du lieu Bernard de Sully deux ans avant sa canonisation. Outre la fête du seiziéme de novembre & celle de sa translation, on trouve en quelques martyrologes celle de l'élevation de son corps marquée au vingt-deuxiéme de février, & celle de sa canonisation au vingt-septiéme du même mois, quoiqu'elle ait été faite le neuviéme de juin. Au lieu de celle de sa canonisation, l'on trouve celle de sa translation marquée au neuviéme de juin dans plusieurs martyrologes de l'Europe & dans quelques breviaires d'Angleterre.

G. Cave Bibl. pag. 496.

Vvood. Cave, Godvvin, Capgr.

Vit. Rich. d. 3. april. Boll. t. 1. p. 304. & p. 305. in not.

Boll. t. 3. febr. p. 281. & 673. t. 2. jun. p. 149.

XVII. JOUR DE NOVEMBRE.

SAINT GREGOIRE THAUMATURGE Evêque de Neocésarée, & Confesseur.

Et son frere saint ATHENODORE Evêque dans le Pont, & Martyr.

III. Siécle.

THEODORE qui fut depuis connu dans l'Eglise sous le nom de GREGOIRE, & surnommé *Thaumaturge*, c'est-à-dire faiseur de miracles, a été regardé lui-même comme un miracle de la puissance & de la grace de Dieu d'autant plus rare qu'il est presque le seul des Saints en qui l'on ait vû les talens exterieurs de l'éloquence & de l'érudition joints aux dons surnaturels de la prophétie & des miracles. Il étoit de la ville de Neocesarée dans la province du Pont, né de parens nobles, riches & qualifiés dans le monde, mais engagés dans les ténébres du paganisme. Il eut un frere nommé ATHENODORE qui le suivit de près & qui lui fut dans la suite plus étroitement attaché par les liens de la foi & de la charité de Jesus-Christ que par ceux du sang & de la nature. Il eut aussi une sœur qui fut mariée à un homme de la robe fort habile dans la science du droit. Son pere le fit élever avec assez de soin mais seulement dans les usages du siécle & dans les superstitions payennes. Gregoire ne fut occupé d'autre chose jusqu'à l'âge de quatorze ans qu'il perdit son Pere. Mais alors il commença insensiblement à se tourner vers la vraie divinité, & il reçut quelque lumiere de religion, qui bien qu'elle n'eût pas encore la force de lui faire voir clairement la vérité ne laissa point de la lui représenter

I.

Greg. Nyss. vit. Thaum. p. 537. Eufeb. hist. l. 6. c. 30. Hier. vir. ill. c. 65. & ep. 84. Gr. Thaum. ad orig. p. 55. & 54. 56. 57.

d'une maniere qui la lui fit respecter. Cette lumiere vint fort à propos au secours de sa raison qui commençoit tout de bon à se développer, & croissant peu à peu elle s'étendit pour le dire ainsi dans son ame, jusqu'à ce qu'après beaucoup de démarches il parvint à une conversion parfaite. Il y arriva, dit-il, par divers détours que la providence divine régloit d'une maniére ineffable par le ministere de l'ange * qu'elle lui avoit donné, comme il l'assûre, dès son enfance pour le conduire. C'est le témoignage qu'il crut devoir en produire depuis dans la célebre action de graces qu'il en rendit publiquement à Dieu quelques années après devant Origene son maître, lorsqu'il fut sur le point de quitter son école. Ses expressions qui marquent qu'il n'étoit point seul, font juger que son frere Athenodore eut part aux mêmes graces & qu'il parloit aussi en son nom quoiqu'il ne le fît pas connoître.

* Ange-gardien pour les payens même.

II. Cependant sa mere le jugeant assez instruit des choses qui pouvoient convenir à un jeune homme de sa condition pour sçavoir vivre dans le monde, lui fit étudier la rhétorique parce que suivant les intentions qu'avoit eues son mari, elle le destinoit au barreau. Il y réussit de telle sorte que l'on jugea des lors qu'il seroit grand orateur & habile avocat. Il avoit déja tant d'amour pour la Vérité que dans les déclamations & les piéces d'éloquence qu'on lui faisoit faire pour exercer son esprit, il ne pouvoit se résoudre à faire dans des sujets même qui n'étoient que feints & par simple exercice la louange d'une chose qui n'eût pas été véritablement louable. Il estimoit d'ailleurs la pureté de la vie à un tel point que voyant la disproportion qu'il y avoit entre les mœurs corrompues des philosophes & leurs belles maximes il aima mieux se contenter pour lors des lumieres communes & ordinaires que d'en aller puiser de plus rares & de plus élevées dans ces sources gâtées. Mais Dieu y suppléa par sa bonté, & son Esprit le conduisit à la philosophie la plus sainte & la plus rélevée par des voies occultes sans que ni lui ni ceux qui y servirent d'instrument en eussent ni le dessein ni la connoissance. On lui donna aussi un maître pour la langue latine qui étoit celle des souverains de l'empire, & qui bien que peu cultivée en tous tems parmi les Grecs, sembloit alors néceſſaire à ceux qui pouvoient aspirer aux charges. Il se trouva que ce maître sçavoit le droit romain. Il excita Gregoire son disciple à l'étudier, & pour lui en donner du goût, il lui en montra les premiers élemens, disant qu'en quelque état qu'il se trouvât la science des loix lui seroit toûjours très-avantageuse. Ce fut par complaisance plutôt que par persuasion que Gregoire fit ce qu'on souhaitoit de lui. Pour se perfectionner dans cette étude on lui conseilla d'aller à Beryte en Phenicie où étoit alors une école célébre de droit romain. Il y consentit volontiers, & il se proposa même de passer ensuite jusques à Rome. Mais Dieu fit servir ces desseins à d'autres fins sans se déclarer à lui. Le gouverneur de Palestine ayant choisi le beau-frere de Gregoire pour son assesseur l'avoit emmené avec lui à Cesarée qui étoit le siége du gouvernement de la province. Cet homme ne pouvant vivre long-tems séparé de sa femme obtint du gouverneur des lettres pour la faire venir aux dépens du public. Il envoya aussi tôt un officier à Neocesarée pour l'amener avec ceux qui devoient l'accompagner en leur faisant

Gr. Thaum. ad Ori. p. 56. 57. 66.

p. 59.

faisant fournir tout ce qui étoit nécessaire pour le voyage. Car selon l'usage établi dans tout l'empire, l'officier avoit toute sa commission marquée par écrit avec le nombre des personnes & l'état de la dépense. On prenoit les voitures du public, & dans toutes les villes il y avoit des personnes chargées de loger & de défrayer ceux qui voyageoient de la sorte. On crut qu'il étoit de la bienseance que Gregoire accompagnât sa sœur : c'étoit d'ailleurs une occasion assez favorable à l'éxecution de son dessein pour ses études de droit, parce que Beryte où il les devoit faire n'étoit pas bien loin de Cesarée. Leur frere Athenodore fut aussi du voyage. Ils arriverent à Cesarée peu de tems après Origéne, qui fuyant les persecutions de son évêque Démétre, étoit venu d'Alexandrie se réfugier en cette ville. On ne sçait par quelle rencontre Dieu permit qu'ils se vissent sans s'être connus jusques-là par aucune rélation de mœurs, de pays, de commerce, ou de religion. Origéne dès la premiere conversation qu'il eut avec les deux freres reconnut l'excellence de leur esprit & remarqua que toutes leurs inclinations étoient portées au bien. Il leur inspira d'abord l'amour de la vérité & du souverain bien de l'homme, leur fit souhaiter avec ardeur de connoître l'un & l'autre, & s'insinua si bien dans leur esprit que s'attachant à l'écouter ils demeurerent à Cesarée plus long-tems qu'ils ne pensoient & ne parlerent plus d'aller étudier à Beryte ni de voir d'autre maître que lui.

L'an 231.

III. Il commença leur instruction par les louanges de la philosophie, c'est-à-dire de la vraie sagesse, & tâcha de les engager à cette étude afin de les faire passer insensiblement à la religion chrétienne. Il leur apprit que pour vivre véritablement, c'est-à-dire d'une vie qui convient à des personnes raisonnables, il faut s'appliquer premiérement à se connoître soi-même, puis à connoître les vrais biens qu'on doit chercher & les vrais maux qu'il faut fuir. Il continuoit ses discours pendant plusieurs jours de suite parlant avec une grace & une adresse merveilleuse. Il ne disputoit pas avec eux comme s'il eût eu dessein de les vaincre par le raisonnement: mais il leur témoignoit une bonté & une affection toute particuliere comme ne cherchant qu'à les rendre heureux & à leur communiquer les vrais biens. Gregoire eut à combattre pendant quelque tems une répugnance qu'il sentoit en lui-même dans les commencemens. Mais Origéne l'emporta par le poids de ses raisons & par la douceur de ses discours mêlés d'une force à laquelle il n'étoit presque pas possible de résister. Il devint tellement le maître de leur esprit après leur avoir gagné le cœur par ses honnêtetés & ses tendresses que s'étant liés avec lui par l'amitié la plus intime ils oublierent leur pays & leurs parens. Ils négligerent toutes les affaires qu'ils pouvoient avoir dans le monde, ils abandonnerent toute autre science, renoncerent même à l'étude des loix pour ne plus s'attacher qu'à la philosophie & à l'acquisition des vertus. Origéne n'en demeuroit point à des instructions superficielles. Il creusoit & pénétroit leurs sentimens, il les interrogeoit souvent, consideroit leurs réponses, les reprenoit & les terrassoit quelquefois par des questions socratiques qui les surprenoient. Après avoir ainsi sondé le fond de leur ame & avoir reconnu la solidité de leur esprit par toutes ces épreuves, il s'appliqua tout sérieuse-

Gr. Thaum. Euchar. ad Orig. p. 59. 60. 62. 63.

ment à le cultiver. Il leur donna d'abord les avis qui lui paroiſſoient les plus propres à en dompter la fierté naturelle afin de le rendre traitable & ſoumis à la raiſon : il leur montra les moyens de ſe corriger de leurs défauts, leur faiſant quelquefois des réprimandes aſſez ſéveres pour leur faire réprimer les efforts de leurs paſſions & la violence des mouvemens du cœur qui pouvoient faire obſtacle à l'étude de la ſageſſe.

IV. Après les avoir purgés pour le dire ainſi, & les avoir préparés à recevoir les ſemences de la Vérité, il entreprit tout de bon de leur donner les inſtructions ſolides de la vraie philoſophie. Il commença par la logique, les accoutumant à ne recevoir ni rejetter les preuves au hazard ; mais à tout examiner avec ſoin ſans s'arrêter à l'apparence, ſans ſe laiſſer éblouir à l'éclat des paroles & ſans ſe dégoûter de leur ſimplicité ; à ne point ſe rebuter de ce qui paroît paradoxe ; à juger de tout ſainement & ſans prévention. Il les mit enſuite à la phyſique pour leur apprendre à conſiderer la puiſſance & la ſageſſe infinie du Créateur de l'univers, à admirer les ouvrages de Dieu par jugement & non par ignorance, & à s'humilier à la vûe de ſa grandeur. Après cette étude Origéne appliqua les deux freres aux mathématiques ; à l'aſtronomie pour les accoûtumer à élever leurs penſées au-deſſus des choſes de la terre & à ne ſe point borner à ce qui nous environne ; à la géométrie pour les conduire à la Vérité par démonſtration. Il leur apprit enſuite la morale dont toutes ces connoiſſances ſpéculatives ne devoient être que des préparations. Il ne faiſoit pas conſiſter cette ſcience en diſcours vains, en définitions & en diviſions ſtériles ; mais il la leur enſeignoit par la pratique afin qu'elle pût s'appliquer à la conduite de leur vie. Il leur faiſoit remarquer en eux-mêmes les mouvemens des paſſions, afin que leur ame s'y voyant comme dans un miroir pût arracher juſqu'à la racine des vices & fortifier la raiſon, d'où ſembloient devoir naître toutes les vertus. Comme il en étoit lui-même un grand modéle, il joignoit aux diſcours des exemples qui produiſoient en eux des effets admirables. De l'étude de toutes ces ſciences, il les fit paſſer à celle de la theologie ; dont la connoiſſance devoit former en eux la veritable piété, & leur faire rendre leur culte à Dieu, comme au principe & à la fin de toutes les vertus. Mais en leur enſeignant tout ce qui regardoit la divinité, il conſidera qu'il avoit affaire à de jeunes gens capables de profiter de tout, à qui neanmoins il n'étoit pas encore tems de faire enviſager les lumiéres les plus pures. C'eſt pourquoi il leur fit lire tout ce que les anciens avoient écrit de la theologie, ſoit poëtes, ſoit philoſophes, chez les Grecs, chez les barbares ; excepté ceux qui enſeignoient expreſſément l'athéiſme & qui nioient qu'il y eût un Dieu ou une providence. Hors cela, il leur ordonnoit de tout lire, afin que connoiſſant le fort & le foible de toutes les opinions, ils puſſent ſe garantir des préjugés. Mais il ne les quittoit point : il les conduiſoit dans cette étude les tenant comme par la main pour les empêcher de broncher, & pour leur montrer ce que chaque ſecte avoit d'utile. Il les avertiſſoit en même tems de ne s'attacher à aucun philoſophe quelque réputation qu'il eût, mais à Dieu ſeul, & à ſes prophétes. C'eſt ainſi que par la philoſophie humaine, il faiſoit inſenſiblement entrer en leur ame les lu-

Gr. Thaum. ibid. Till. t. 4. p. 321. Fleur. t. 2. p. 127.

Gr. Thaum. ſupr. p. 72.

Hier. vir. ill. c. 65. Gr. Nyſſ. vit. Thaum.

mieres de la foi : & qu'au lieu que cette étude profane ne servoit souvent qu'à retenir & confirmer les autres dans le paganisme, il leur en fit un chemin pour les conduire au Christianisme. Rien ne contribua davantage à leur faire embrasser la simplicité de notre religion, que la foiblesse des lumieres que les plus grands philosophes avoient eues sur la divinité, & que le peu d'assurance qu'il y avoit en des opinions qui se détruisoient souvent les unes par les autres : & ils reconnurent que dans des choses si fort élevées au dessus de la raison humaine, ils devoient sans s'arrêter au raisonnement, rechercher une autorité qui fût infaillible, afin de pouvoir s'y soumettre avec sureté. Origéne les ayant amenés à ce point, ne craignit plus de leur expliquer les saintes écritures dont il étoit le plus sçavant interpréte de son tems. Il leur en fit pénétrer les mystéres les plus obscurs : & ils s'accoutumérent si bien à ce langage divin qu'ils se laisserent persuader de tout quitter, & la philosophie même s'il en eût été besoin pour Dieu.

V. Gregoire fit ouverture de son dessein à son ami saint Firmilien évêque de Césarée en Cappadoce, qui venoit de tems en tems en Palestine voir Origéne, & conférer avec lui. Ce saint l'y fortifia par de nouvelles raisons, & le lia encore plus étroitement à Origéne par le nœud de l'amitié dont il tenoit à l'un & à l'autre. Cependant la persécution de l'empereur Maximin successeur d'Alexandre Severe ayant obligé Origéne de quitter la ville de Césarée pendant l'année 235. & les deux suivantes, Gregoire passa en Egypte & s'en alla à Alexandrie où l'on voyoit aborder de la jeunesse de toutes les provinces de l'empire, pour étudier la philosophie & la médecine. Il n'étoit point encore baptisé. Toutefois il menoit déja une vie si pure que les jeunes gens de son âge prenoient sa conduite pour une censure tacite qu'il faisoit de leurs dereglemens. Quelques-uns d'eux jaloux de sa sagesse & de l'intégrité de ses mœurs, lui suscitérent une malheureuse créature, qui avoit été chassée avec infamie d'un lieu de débauche. Comme il s'entretenoit gravement à son ordinaire avec des sçavans sur quelque question de philosophie, cette femme l'aborda effrontément, affectant par ses discours & par ses gestes, une grande familiarité avec lui. A la fin, elle se plaignit qu'il ne lui avoit pas payé son salaire, marquant avec impudence un trait de débauche pour le sujet de sa prétention. Ceux qui connoissoient la vertu de Gregoire en étoient indignés. Lui sans s'émouvoir dit froidement à un de ses amis de lui donner l'argent qu'elle demandoit, afin qu'elle n'interrompît point davantage la compagnie. Celui-ci la satisfit sur le champ : & quelques esprits malfaits sembloient déja vouloir triompher de sa réputation, & en faire de mauvaises plaisanteries. Mais la femme n'eut pas plûtôt l'argent dans la main, que saisie d'un esprit malin, elle se mit à heurler d'une voix qui n'étoit pas humaine, & tomba sur le nez au milieu de l'assemblée. Elle fut en même tems sécouée par des agitations effroyables, ayant les yeux renversés, la bouche écumante, & les cheveux épars qu'elle arrachoit de ses mains. Il fallut avoir recours à celui qu'elle avoit offensé. Gregoire invoqua sur elle la puissance de Dieu, & une priere si généreuse & si pleine de charité eut son effet à l'heure même. C'est ainsi que la vertu des miracles commença d'agir dans notre

L'an 235.

Gr. Nyss. supr.

Saint, avant même qu'il eût été régénéré dans les eaux du baptême, & que l'Eglise l'eut admis au nombre de ses enfans. On ne sçait s'il reçut ce sacrement à Alexandrie ou à Césarée en Palestine. Car il retourna en cette derniere ville sur la fin de l'an 237. pour se remettre sous la conduite d'Origéne, à qui saint Firmilien son compatriote l'avoit recommandé tout de nouveau. Il passa encore auprès de lui près d'une année entiere pour achever de s'instruire, & s'en retourna en son pays avec son frere Athenodore après une absence de huit ans, dont il en avoit passé cinq à étudier sous Origéne.

L'an 237.

Euseb. supr. Hieron. supr.

VI.

238.

Avant que de partir, Gregoire voulut témoigner sa reconoissance à Origéne par un discours qu'il prononça en sa présence dans une grande assemblée. Parmi les actions de graces qu'il lui rendoit pour les avantages qu'il avoit reçus sous sa discipline, il s'étendit beaucoup sur les louanges de ce grand homme, le traitant d'inspiré de Dieu & d'homme tout divin. Ce beau discours s'est conservé jusqu'à nous : c'est de là que nous est venu presque tout ce que nous avons rapporté de la jeunesse, des études, & de la conversion de Gregoire. Il témoigne qu'il ne sortoit de Césarée qu'avec un déplaisir extrême, non pas seulement à cause de la satisfaction qu'il avoit eue d'un séjour qui lui avoit été si utile & si agréable, mais parce que le repos dont il y avoit joui alloit être troublé par l'embarras où les soins des affaires séculieres de sa famille l'alloient jetter. C'est ce qu'il sembloit ne pouvoir éviter, soit que sa mere fût morte, comme le témoigne saint Gregoire de Nysse, soit qu'étant encore au monde selon que l'assure saint Jerôme, elle eût besoin de lui dans sa vieillesse. Peu de tems après qu'il fut retourné à Néosarée, il reçut une belle lettre d'Origéne, qui fait aujourd'hui le XIII. chapitre de sa Philocalie. Comme elle regarde l'usage qu'on doit faire des sciences humaines, quelques-uns ont jugé qu'elle auroit été plutôt écrite avant le baptême ou l'entiere conversion de Gregoire. Origéne dit que l'heureux naturel & les grands talens qu'il avoit reçus de Dieu le mettoient en état de devenir un grand jurisconsulte entre les Romains, ou un grand philosophe entre les Grecs : mais il l'exhorte à les consacrer au service de celui qui les lui avoit donnés, & à les employer tout entiers à la pratique du Christianisme. Il l'avertit qu'il ne devoit plus prendre des sciences profanes que ce qui pouvoit lui servir pour l'intelligence des saintes Ecritures. Qu'il étoit permis en sortant de l'Egypte pour entrer dans la Terre promise d'emporter les richesses des Egyptiens & de s'en servir pour la construction du tabernacle du Seigneur, quoique cela eût été utile à peu de personnes. Mais qu'il étoit très-dangereux de descendre de la terre d'Israël dans l'Egypte, & de passer de la loi de Dieu à la science du siécle. Il lui recommande sur-tout l'application à l'Ecriture sainte, l'exhortant à l'étudier, non seulement avec grande attention pour n'en point parler & n'en point juger legerement, mais aussi avec une foi ferme accompagnée de la priere qu'il dit être absolument nécessaire pour l'entendre.

Gr. Thaum. Euchar. ad Orig. p. 74.75.

Nyss. de vit. Thaum. Hier. vir. ill. c. 65.

Origep. Philoc. c. 13.

Fleur. p. 147.

Till. p. 325.

Philoc. Orig. c. 13.

VII.

L'an 239.

Lorsqu'on revit Gregoire dans son pays, chacun crut qu'il alloit briller dans les assemblées, faire voir les fruits de ses longues études, & briguer les premieres charges de la ville. Mais il trompa tout le monde, lorsque se retirant de toute societé, il quitta la ville même pour aller demeurer à la

Gr. Nyss. supr. campagne dans une solitude. Il renonça aussi à tous les biens qui lui appartenoient ne se reservant ni terre, ni maison, ni aucune des choses necessaires à la vie. L'historien Socrate dit qu'étant encore laïque, il fit un grand nombre de miracles, & beaucoup de conversions. Saint Gregoire de Nysse mieux informé que cet auteur de tout ce qui regarde notre Saint n'en a rien dit : & sa fonction de panegyriste & d'historien de sa vie ne lui auroit pas permis de l'omettre s'il en avoit sçu quelque chose. On ne pourra pourtant pas nier que Dieu ne l'eût favorisé deslors du don des miracles, si l'on se souvient de celui qu'il fit même avant son baptême à Alexandrie dans l'aventure que nous avons rapportée. Gregoire dans sa solitude ne pensoit qu'à purifier son ame, sans vouloir seulement entendre parler de tout ce qui se passoit dans le monde, lorsque la Providence le fit appeller à l'épiscopat par Phedime évêque d'Amasée, qui devint bientôt après la métropole de la province du Pont.
Ibid. Ce prélat qui avoit le don de prophétie, & qui étoit informé du mérite de Gregoire, souhaitoit d'attacher un si bon sujet au service de l'Eglise. Gregoire n'avoit pas moins d'ardeur pour l'éviter, connoissant les difficultés & les perils qui accompagnent la charge de l'épiscopat. De sorte qu'il se cachoit, & changeoit souvent de retraite dans la solitude pour se dérober à la connoissance de Phedime qui le faisoit chercher par tout. Ce saint évêque voyant qu'on ne pouvoit le trouver, poussé de l'esprit de Dieu, résolut de l'élire, quoiqu'absent. Il leva les yeux au ciel, & déclara devant Dieu à qui l'un & l'autre étoit présent, qu'il consacroit Gregoire pour le service de l'Eglise, & qu'il lui destinoit la ville de Neocesarée pour le siége de son épiscopat. Gregoire étoit alors loin de Phedime de trois journées de chemin : cependant il crut que cette consecration lui imposoit une necessité à laquelle il ne lui étoit pas permis de resister. Il acquiesça donc & fut ordonné évêque ensuite dans toutes les formes, avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise. Après la solennité de son sacre, il supplia Phedime qui lui avoit imposé les mains, peut-être en qualité de métropolitain, de lui donner quelque tems pour s'instruire encore plus éxactement des mysteres, & il eut recours à la priere, pour demander à Dieu qu'il lui en accordât une connoissance parfaite. Ayant passé une nuit à examiner la doctrine de la foi pour ne point tomber dans les erreurs de ceux qui y mêloient des raisonnemens humains, il vit paroître un vieillard que le visage & l'habit rendoient vénérable. Il se leva du lit tout étonné, lui demanda qui il étoit, & ce qu'il vouloit. Le vieillard le rassura d'un ton mêlé de douceur & de gravité, & lui dit que Dieu l'avoit envoyé pour lui découvrir la vérité qu'il cherchoit dans la foi. Il lui montra en même tems de l'autre côté un autre fantôme qui paroissoit sous la forme d'une femme, mais au-dessus de la forme humaine. Gregoire saisi d'effroi baissoit les yeux & ne pouvoit supporter l'éclat de cette vision : car les deux personnes étoient environnées d'une grande lumiére parmi les ténébres de la nuit. Il entendit que la femme exhortoit le vieillard, qu'elle appelloit Jean l'Evangeliste, à lui découvrir le mystére de la vraie religion ; & que le vieillard répondoit qu'il étoit prêt à le faire, puisque la mere du Sauveur l'avoit agréable. Cet apôtre expliqua

Vers l'an 240.

Gr. Nyss. supr.

auſſi-tôt la doctrine de la vraie foi à Gregoire : & la viſion s'évanouit incontineut après. Gregoire ſans differer écrivit ce qu'il venoit d'apprendre, & s'en fit un ſymbole qu'il communiqua enſuite à ſon égliſe, où l'original fut depuis gardé avec grand ſoin. On le regarda comme un excellent preſervatif contre les héréſies qui attaquoient la ſainte Trinité : & l'on s'en ſervoit pour initier les fidéles : c'eſt-à-dire qu'on le faiſoit apprendre aux Catechuménes pour les preparer au baptême. Ce ſymbole devenu ſi célébre dans l'Egliſe, ſe voit encore aujourd'hui tel que ſaint Grégoire nous l'a donné, & tel que ſaint Gregoire de Nyſſe l'a inſerré dans ſa vie, où il rapporte l'hiſtoire d'une viſion ſi remarquable. Si quelques critiques modernes ſemblent avoir douté que ce ſymbole ſoit celui que ſaint Gregoire Thaumaturge témoignoit avoir reçu de ſaint Jean, c'eſt qu'ils ont bien voulu le confondre avec une autre expoſition de foi beaucoup plus longue que quelques-uns ont cru pouvoir auſſi attribuer à notre Saint, parce qu'elle paroit directement faite contre les Sabelliens, en quoi ils ont fait voir qu'ils connoiſſoient peu le caractére de ſon eſprit.

G. Bull. def. Nic. fid. l. 2. c. 12.

Du Pin. t. 1. Tillem. t. 4. Fleur. l. 6. t. 13.

VIII. Le nouvel évêque ainſi éclairé & fortifié par une faveur du ciel ſi extraordinaire ſortit de ſa retraite pour venir à Néoceſarée gouverner l'égliſe qui lui avoit été confiée. Cette ville que les Grecs d'aujourd'hui nomment Nixar d'un mot abregé ou corrompu de celui de Néoceſarée, & que les Turcs appellent Tocate, étoit alors la métropole civile de la province du Pont, dite Polemoniaque, & elle le devint dans la ſuite des tems pour le département eccléſiaſtique. Elle étoit celebre par ſon commerce & fort peuplée auſſi bien que ſon territoire : mais tout y étoit encore payen ; & quand il y entra l'on n'y put compter que dix-ſept Chrétiens. C'eſt peut-être ce qui a porté ſaint Baſile à dire qu'il y avoit poſé les fondemens de l'Egliſe, & ce qui peut nous faire croire qu'il en fut le premier évêque. Gregoire s'étant mis en chemin fut ſurpris de la nuit & d'une pluie violente : ce qui l'obligea d'entrer avec ceux qui l'accompagnoient dans un temple d'idoles qui étoit le plus fameux du pays à cauſe des oracles qui s'y rendoient. Il invoqua d'abord le nom de Jeſus-Chriſt & y fit pluſieurs ſignes de croix, comme pour purifier l'air qui étoit infecté par la fumée des ſacrifices profanes. Il paſſa enſuite la nuit à prier & à chanter des pſeaumes ſuivant ſa coutume. Le matin après qu'il fut ſorti le prêtre des idoles vint pour faire ſes cérémonies ordinaires : mais les démons lui firent entendre qu'ils ne pouvoient plus habiter ce temple & qu'ils n'oſoient y entrer à cauſe de l'homme qui y avoit paſſé la nuit. Il fit ſon poſſible par des ſacrifices & des purifications pour les obliger à rentrer. N'en pouvant venir à bout il courut en colere après le Saint, le menaça de le maltraiter & de le déferer aux magiſtrats pour avoir eu la hardieſſe étant Chrétien d'entrer dans le temple des dieux. Gregoire lui dit ſans s'émouvoir qu'avec l'aide de Dieu il pouvoit chaſſer les démons d'où il lui plairoit, & les faire entrer auſſi où il lui plairoit. Sur cela le Prêtre idolâtre le preſſa comme par un défi de les faire rentrer dans leur temple. Le Saint prit un morceau de tablette & y écrivit ces mots : *Gregoire à Satan. Entre.* Le prêtre avec ce billet s'en alla au temple, le mit ſur l'autel & offrit le ſacrifice ordinaire. Il y vit ce qu'il avoit accoutumé d'y voir au-

Baſ. de Spir. S. c. 29.

Baſ. ep. 62.

Greg. Nyſſ. vit. Thaum.

Fleur. c. 14.

paravant. Touché de l'effet du billet il retourna sur ses pas ; & ayant atteint le saint évêque avant qu'il fût arrivé à la ville il le pria de lui faire connoître ce Dieu si puissant à qui les

Greg. Nyss. supr. Rufin. hist. l. 7. c. 27.

autres dieux obéissoient. Gregoire lui expliqua la doctrine chrétienne : & sur ce que le prêtre témoignoit être choqué de l'incarnation du Verbe jugeant indigne de Dieu de paroître avec un corps parmi les hommes, il lui dit que cette vérité ne se persuadoit ni par des paroles ni par des raisonnemens humains, mais par les merveilles de la puissance de Dieu. » Si cela » est, reprit le prêtre idolâtre en lui montrant une pierre d'une grosseur extraordinaire, » commandez à cette » pierre de changer de place. Gregoire le fit, la pierre obéit & se transporta d'elle-même à l'endroit marqué, comme si elle eût été animée. Le payen n'hesita plus à croire. Il abandonna sa femme, ses enfans, sa maison, son bien, son sacerdoce, pour suivre saint Gregoire & se rendre son

Basil. de Spir. S. c. 29.

disciple. De ces deux miracles le premier a fait dire à saint Basile que notre Saint s'étoit rendu formidable aux

Socr. hist. l. 4. c. 27. Ruf. &c. Euch. Lugd. ad Valerian. Greg. M. dial. l. 1. c. 7. Aug. de Sp. & lit. c. 35. Till. p. 329. &c.

démons ; & à l'historien Socrate qu'il chassoit les démons par billets. L'autre a donné lieu à ce qu'on lit dans plusieurs auteurs que saint Gregoire avoit transporté une roche ou une montagne pour bâtir une Eglise. Saint Basile & saint Gregoire de Nysse qui ont été plus particuliérement instruits de ce qui regardoit notre Saint n'en ont rien dit, hors ce que le dernier a rapporté de la pierre changée de place en faveur du prêtre idolâtre qu'il s'agissoit de convertir. & nous pouvons juger que saint Augustin ne sçavoit pas cette histoire lorsqu'il a écrit qu'il n'avoit jamais ni lû ni oui dire que personne eût transporté une montagne dans la mer par la vertu de la foi. Mais il se peut faire que saint Chrysostome eut notre Saint dans la pensée lorsqu'il rapportoit ce qu'on disoit de quelques Saints, qui bien qu'inferieurs aux Apôtres, n'avoient pas laissé de transporter des montagnes pour quelque nécessité.

IX. Le bruit de ces miracles prévint le nouvel évêque à Néocesarée, & fit sortir le peuple de la ville audevant de lui pour voir un homme si extraordinaire. Il passa au milieu de

Greg. Nyss. supr.

toute la foule sans regarder personne non plus que s'il eût marché dans un désert. Ce qui donna encore plus d'étonnement à ces idolâtres que les miracles qu'il venoit de faire & qui les surprit d'autant plus qu'il étoit enfant & citoyen de la ville, & qu'il devoit y avoir beaucoup de connoissances. Comme il avoit tout quitté lorsqu'il s'étoit retiré, il n'avoit plus de maison dans la ville : & les fidéles qui étoient venus avec lui étoient en peine où se loger. Il les reprit de leur inquiétude, disant que la protection divine suffisoit pour les mettre à couvert ; qu'on ne pouvoit être à l'étroit sous le ciel ; que des Chrétiens ne devoient point avoir d'autre demeure que celle qui est commune à tout le genre humain ; qu'ils ne devoient songer qu'à leur maison spirituelle & ne s'affliger que de ce qu'ils ne trouveroient point de tels édifices préparés chez les idolâtres ; & que les maisons de pierre ne servoient guéres qu'à couvrir les crimes des méchans. Dans ce moment l'un des plus riches de la ville, nommé Musone, le pria de venir loger en sa maison : & il le préfera à plusieurs autres qui lui faisoient la même offre, parce qu'il étoit Chretien. Dès la fin du jour on vit beaucoup de personnes se rendre à la parole de Dieu qu'il annonçoit : & le lendemain dès le matin

ſa porte ſe trouva aſſiegée d'un grand nombre de malades qu'il guérit tous ſur ſe champ. Sa prédication ſe trouvant ainſi ſoutenue par ſes miracles il convertit une grande partie du peuple en peu de tems. C'eſt ce qui le porta à faire bâtir une égliſe ; & c'eſt le premier des édifices materiels conſacré publiquement à Dieu dont l'hiſtoire nous donne une connoiſſance bien certaine, quoiqu'il ſoit probable qu'il y en eût déja ailleurs. Saint Gregoire choiſit le lieu le plus conſidérable & le plus éminent de la ville comme s'il en eût voulu faire le fondement & la baſe de ſon ſacerdoce. Chacun voulut y contribuer de ſon argent ou de ſon travail : & l'on regarda comme un miracle que cette égliſe reſiſta depuis à pluſieurs tremblemens de terre qui ruinerent preſque toute la ville, & qu'elle fut épargnée dans la perſecution de Diocletien qui fit raſer toutes les autres, puiſqu'elle ſubſiſtoit encore du tems de ſaint Gregoire de Nyſſe.

Hier. Theod. lect. Theophan. chron. ar. 344. 499. 503.

X. L'opinion que les habitans de Neocesarée avoient de la ſageſſe & de la ſainteté de leur évêque fit que tous le prirent pour leur conſeil dans toutes leurs affaires, & pour l'arbitre de tous leurs differends. Cette confiance produiſit des effets admirables : & il s'en ſervit pour entretenir la paix & l'union parmi ſon peuple. Deux freres ne pouvant neanmoins s'accorder au ſujet d'un étang qu'ils ſe diſputoient dans le partage de la ſucceſſion de leur pere l'obligerent de recourir à un moyen extraordinaire pour les mettre d'accord malgré qu'ils en euſſent, en leur ôtant la matiere de leur querelle. Ils avoient aſſemblé des gens armés de part & d'autre pour la décider par la force. La veille du jour qu'ils devoient en venir aux mains, le ſaint évêque alla ſur le bord de l'étang, y paſſa la nuit en priere & commanda à l'eau de ſe retirer. L'élément obéit, l'étang fut mis à ſec. Les freres vinrent le matin, mais trop tard, & n'en trouver plus que le lit. Cent ans après l'on voyoit encore les marques de cet étang deſſéché. Saint Baſile qui rend témoignage à ce miracle auſſi-bien que ſaint Gregoire de Nyſſe ſon frere nous apprend que notre ſaint évêque changea auſſi ou détourna le cours des riviéres. C'eſt ce qu'il dit d'une maniere ſi generale qu'il ſemble qu'on ne doit entendre autre choſe que ce que rapporte ſaint Gregoire de Nyſſe d'un miracle touchant le Lyc dont la preuve ſubſiſtoit auſſi de ſon tems. Cette riviere s'enfloit l'hiver, & reſſerrée par les montagnes elle ſe débordoit enſuite & ravageoit ce qui ſe trouvoit à ſa rencontre dans la plaine. Les peuples de la ville & de la campagne ſe joignirent pour venir prier le ſaint évêque d'y remedier. Il alla avec eux ſur le lieu, les entretenant par le chemin de l'eſperance de l'autre vie. Quand on fut arrivé à l'endroit où la riviere avoit accoutumé de rompre ſa digue, il les avertit que c'étoit de Dieu ſeul qu'il faloit attendre des miracles. Puis invoquant Jeſus-Chriſt à haute voix il enfonça ſon baton à l'endroit où la digue étoit rompue, & pria Dieu d'arrêter pour toujours le débordement de ces eaux. Il fut exaucé à la vue de toute cette multitude. Le baton prit racine, & devint un arbre qui ſervit depuis de digue à la riviere. Lorſqu'elle venoit à s'enfler, elle s'arrêtoit ſi-tôt que l'eau approchoit du pied de l'arbre, & ſe renfermant dans les bornes que le Saint lui avoit preſcrites elle demeuroit reſſerrée au milieu de ſon canal juſques à ce que les torrens fuſſent écoulés. Les miracles que Dieu operoit de jour à autre par le miniſtere de ſon

Greg. Nyſſ. ſup. Baſil. de Sp. S. c. 29. Eucher. ad Valer. Ruf. l. 7. c. 25.

son serviteur étoient sans nombre : & nous en aurions de longues histoires si dans cet âge d'or de l'Eglise où l'on s'appliquoit plus à faire qu'à écrire, on eût été curieux d'en tenir des registres comme on a cru devoir en user dane les siecles posterieurs. Ce n'étoit pas pour s'attirer l'admiration des peuples que saint Gregoire faisoit toutes ses merveilles. C'étoit pour attirer les peuples mêmes à Jesus-Christ. Mais celui pour la gloire duquel il travailloit uniquement, prenoit plaisir à le glorifier beaucoup au delà de son diocese même par le bruit de ses miracles qui se répandoit dans toutes les provinces voisines.

XI. Comme on sçavoit qu'il les operoit par la puissance de Jesus-Christ, chacun se pressoit d'embrasser la foi qu'il prêchoit. On établissoit de tous côtés le sacerdoce par l'institution de divers évêchés afin d'étendre & d'affermir la religion, & l'on s'adressoit pour ce sujet à saint Gregoire qui étoit regardé comme le pere des croyans & le maître de la foi parmi les peuples. Il donna des évêques à plusieurs villes. Celle de Comanes entre les autres lui envoya des deputés pour le prier de venir y former l'église par le sacerdoce, c'est-à-dire y établir un évêque. Il s'y transporta, y fit diverses instructions, & y ordonna saint Alexandre, dit le Charbonnier, avec les circonstances singulieres que nous avons rapportées au jour de la fête de ce Saint. Comme il retournoit de Comanes à Neocesaré, il rencontra un Juif qui lui demanda quelque chose pour ensevelir son camarade qu'il lui montroit étendu près du chemin; car tout le monde le connoissoit charitable aux pauvres jusques à la profusion, & ardent pour concourir à toutes sortes d'œuvres de misericorde. Le Saint jetta son manteau sur ce mort pretendu qui cessa aussi-tôt de se contrefaire & mourut tout de bon. On parla long-tems de ce miracle fait pour imprimer la terreur à ceux qui osent tourner en bouffonnerie les choses les plus serieuses; l'historien Sozomene s'en est servi au cinquiéme siecle pour en appuier un de semblable espece fait par saint Epiphane de Salamine : l'on en voit un autre attribué par Theodoret à saint Jacques de Nisibe en Mesopotamie, mais avec cette difference que ce Saint ressuscita le mort par un second miracle. Les progrès que faisoit l'évangile par la prédication & les miracles de saint Gregoire furent si considerables que l'idolâtrie sembloit presque entierement aboli à Neocesarée & aux environs avant la persecution excitée par l'empereur Déce, lorsqu'il n'avoit pas encore dix ans d'épiscopat. On voyoit cesser de tous côtés les sacrifices profanes, tomber les idoles & leurs temples, étendre le royaume de Jesus-Christ par tout, & l'on étoit favorisé dans ces travaux évangeliques par le calme où les puissances de la terre laissoient alors l'Eglise. Ce calme fut troublé l'an 250. par des édits cruels que l'empereur Déce publia contre les Chretiens, & qui firent la premiere épreuve de la foi de l'église de Neocesarée.

Nyss. supr. — *XV. août.* — *l. 7. c. 27.* — L'an 250.

XII. Saint Gregoire son évêque conseilla à son peuple de se garantir par la fuite, du peril de la persecution : aimant mieux moderer l'ardeur de ceux des fidéles qui aspiroient au martyre, que d'exposer à la tentation ceux qui étoient encore foibles. C'est ce qui lui réussit de telle sorte que personne des siens ne tomba durant cette persecution. Lui-même voulut montrer l'exemple aux autres, & sçachant que c'étoit principalement à lui qu'on en vouloit, il se retira sur une colline

Nyss. supr.

deserte, accompagné de ce prêtre d'idoles qu'il avoit converti au commencement de son épiscopat & qu'il avoit fait diacre depuis. Les persécuteurs le demanderent avec beaucoup d'empressement & le poursuivirent en grand nombre. Ayant appris le lieu où il s'étoit caché ils l'y allerent assieger, les uns se posterent aux avenues pour garder les passages tandis que les autres cherchoient par toute la montagne. Gregoire sur le point d'être découvert dit à son diacre de se mettre en priere avec lui, & d'avoir confiance en Dieu. Ils se placerent en un endroit exposé: & commencerent à prier debout, les mains étendues: & les yeux fixement tournés vers le ciel. Les persecuteurs après avoir couru toute la montagne & visité toutes les roches & les cavées, revinrent dans le vallon rejoindre les autres, & dirent qu'ils n'avoient rien trouvé que deux arbres assez proche l'un de l'autre. Quand ils furent retirés, le payen qui leur avoit servi de guide & qui sçavoit qu'il n'y avoit point d'arbre en cet endroit s'y en alla, & trouva l'évêque & son diacre en oraison, debout & immobiles au même lieu où les autres disoient avoir vû les deux arbres. Il se jetta aux pieds de Gregoire, se convertit, & voulut être le compagnon de sa fuite. Cependant les persecuteurs desesperant de pouvoir prendre le pasteur, tournerent leur fureur contre le troupeau. Ils allerent chercher jusqu'au fond de leurs retraites ceux qui invoquoient le nom de Jesus-Christ, & sans en épargner ni les femmes ni les enfans, ils les traînoient à la ville & en remplissoient les prisons. Saint Gregoire les assistoit de son désert par le secours des priéres qu'il faisoit à Dieu pour leur obtenir la grace de la fidelité & de la perseverance. Un jour, ceux qui étoient avec lui s'apperçurent qu'il s'étoit troublé en priant, qu'il détournoit ses yeux comme de quelque spectacle qui auroit fait horreur, & qu'il se bouchoit les oreilles. Il demeura quelque tems immobile, puis revenant à lui comme d'un assoupissement il loua Dieu, disant, *Beni soit le Seigneur qui nous a délivrés d'entre leurs dents.* Ceux qui se trouvoient là le prierent de leur faire part de sa vision. Il leur déclara que dans ce moment il avoit vû en esprit Troade qui étoit un jeune homme de qualité soutenir un grand combat entre les ennemis de la foi, terrasser le démon, & remporter au milieu des tourmens la couronne du martyre. Son diacre alla aussi-tôt à la ville s'informer de ce qui s'étoit passé, & tout se trouva vrai jusqu'aux moindres circonstances specifiées par le Saint.

L'an 251.

XIII.

La persécution finie en 251. le pasteur rassembla son troupeau & rentra dans Néocesarée. Deux ans après, lorsque l'Eglise eut recouvré une entiére liberté sous l'empereur Valerien qui se montra favorable aux Chrétiens dans les commencemens de son regne, notre saint Evêque alla faire la visite dans tout le pays. Il fit divers réglemens pour réparer les maux que la persécution avoit causés. Il ordonna entre autres choses que le peuple s'assembleroit tous les ans dans les lieux où l'on avoit mis les corps des Martyrs, qu'il fit placer dans les paroisses de son diocèse à des distances réglées les uns des autres, pour y établir des fêtes solennelles mais séparément & à différens jours en leur honneur, en y permettant même des foires, des festins, & des réjouissances publiques. Il jugeoit ce moyen utile pour retirer de l'idolâtrie beaucoup de personnes grossieres, & tendres à la superstition, qui paroissoient principa-

L'an 253.

Nyss. supr.

lement attachées au culte des idoles par ces sortes de fêtes & par les plaisirs des sens: estimant que c'étoit déja faire beaucoup de changer les objets de la religion payenne & de porter ces personnes à l'adoration du vrai Dieu en leur laissant faire en l'honneur des martyrs une partie des choses qu'ils faisoient auparavant pour leurs fausses divinités. Cependant il portoit ses vues plus loin: il esperoit qu'avec le tems la foi & la piété se purifiant dans l'esprit de ces peuples à mesure qu'elles y prendroient leur accroissement, ils se porteroient d'eux-mêmes à passer de ces réjouissances extérieures & sensuelles à une joie toute spirituelle & toute sainte. En quoi Dieu ne permit pas qu'il fût trompé, du moins à l'égard de plusieurs qu'il conduisit à lui en les faisant passer de-là dans les voies de la perfection évangélique. C'est ce que saint Grégoire de Nysse nous a fait regarder comme un trait de grande sagesse dans la conduite de notre Saint. A dire le vrai, c'est vouloir écraser les foibles, selon l'Ecriture, que d'exiger d'eux une perfection qui se trouve au dessus de leurs forces & où ils ne peuvent atteindre. C'est assez qu'on ne leur souffre rien de contraire à la vraie pieté: l'on peut condescendre à leur foiblesse, pourvû que ce ne soit que pour les en tirer.

V. la vie de S. Auguſt. 28. août n. 14.

Till. p. 335.

XIV. La peste qui ravageoit alors les provinces de l'empire ayant gagné celle du Pont, ne contribua pas peu à la conversion de ce qui restoit encore de payens dans la ville & le territoire de Néocesarée. Elle y commença dans la solennité d'une fête publique que les idolâtres y célebroient en l'honneur de l'une de leurs principales divinités. Les peuples des pays d'alentour s'y rendoient en foule, le théatre étoit plein; & cette année la presse y fut si grande, que ni les musiciens, ni les joueurs de gobelets, ni les autres charlatans ne pouvoient se faire entendre ni montrer leur adresse. Alors toute la multitude s'écria demandant à Jupiter qu'il leur fît de la place. Saint Grégoire le sçut aussi-tôt, & leur envoya un de ses gens leur dire qu'ils auroient bientôt plus de place qu'ils ne voudroient. L'effet suivit de près la prédiction: la peste se mit dès le même jour dans cette grande assemblée, & changea la fête en deuil. Il n'y eut ni remédes des médecins ni invocation des dieux qui pût arrêter le cours du mal. Ce fut comme un feu dont l'embrasement s'étendit principalement dans les maisons des infidéles. Les temples étoient pleins de malades qui alloient reclamer le secours de leurs divinités & qui expiroient sur le pavé. On voyoit toutes les fontaines environnées de gens qui y cherchoient le rafraîchissement qu'ils ne pouvoient trouver. Plusieurs alloient eux-mêmes par avance dans les sépulcres, parce que les vivans ne suffisoient pas pour enterrer les morts. Saint Grégoire de Nysse qui nous a laissé une peinture fort vive d'un si affreux spectacle dit que l'on voyoit des spectres entrer dans les maisons comme pour avertir ceux qui étoient marqués, & que la mort suivoit aussi-tôt. En cette extrémité l'on eut recours au saint Evêque, & on le pressa d'invoquer le Dieu qu'il servoit. Dès que le spectre funeste entroit dans une maison on l'alloit quérir pour venir y faire des prieres. Il chassoit la maladie par tout où il se trouvoit, & le bruit s'en étant répandu de maison en maison, personne ne chercha plus d'autre reméde. On ne parla plus de consulter les oracles ni de faire des sacrifices. Chacun se pressoit pour attirer le saint Evêque chez soi. Il ne re-

Nyſſ. ſupr.

fusa son assistance à personne, & la récompense qu'il tiroit d'eux étoit le salut de leurs ames. Par ce moyen il les convertit tous; les uns par la reconnoissance de se voir délivrés de la maladie; les autres par l'appréhension d'y tomber. L'esprit de prophétie qui résidoit en saint Grégoire Thaumaturge & qui se produisoit en diverses rencontres ne paroissoit pas moins admirable à saint Basile que la vertu de ses miracles l'étoit aux autres.

De Sp. S. c. 29. Il semble dire aussi que la puissance invisible du saint-Esprit dont il étoit rempli réjaillissoit sur son corps même, & lui faisoit paroître un éclat extraordinaire sur le visage. Ce qui pourroit avoir contribué aussi bien que la grandeur & la multitude de ses miracles à le faire appeller un autre Moyse comme le qualifioient les ennemis-mêmes de l'Eglise. *Basil. ibid. Hier. de vir. ill.*

XV. *Basil. ep. 64.* Le même Saint parle d'une célebre conférence que Grégoire eut avec un gentil, nommé Elien, où la chaleur de la dispute ne lui permettant pas de péser tous ces mots il laissa glisser des termes dans le discours qui donnérent lieu à ceux qui étoient infectés des erreurs de Sabellius de publier, quoique faussement, qu'il favorisoit leur parti. Cette conférence étoit rapportée dans un des ouvrages de notre Saint intitulé *Exposition de la Foi*, qui s'étoit divulgué après sa mort sur de très-mauvaises copies. Outre ces fautes étrangeres venues de la négligence des écrivains, l'on voyoit aisément que notre Saint occupé à combattre son adversaire n'avoit pû s'appliquer à parler aussi exactement que s'il eût traité à dessein les points qui n'entroient qu'incidemment dans la question. En effet, s'il s'y trouvoit quelques mots favorables aux Sabelliens qui confondoient la Trinité & alloient à n'y plus reconnoître ni le Fils, ni le saint Esprit, il y en avoit d'autres qui sembloient renfermer l'héréfie Arienne qui étoit contraire à l'autre secte & détruire la divinité du Fils & du saint Esprit en les réduisant à l'état des créatures. Saint Grégoire Thaumaturge étoit fort éloigné de ces deux extrémités, puisque selon saint Basile ce fut la tradition de sa doctrine qui étouffa ensuite l'héréfie Sabellienne. Cependant cela doit nous faire juger combien se trompent ceux qui lui ont attribué une ample *Exposition de la Foi* qui court sous son nom & dont nous avons parlé à l'occasion de son symbole, sous prétexte qu'elle paroît opposée aux Ariens & aux Sabelliens. *Ed. Voss.* Le zéle qu'avoit notre Saint pour maintenir la foi dans sa pureté parut encore mieux contre le fameux Paul de Samosates évêque d'Antioche, qui s'éleva presque en même tems que Sabellius contre les mystéres de la sainte Trinité & de l'Incarnation. Grégoire se trouva avec son frere saint Athénodore, évêque d'une ville du Pont, au concile assemblé à Antioche l'an 264. pour examiner les dogmes de cet heréfiarque. *L'an 264.* Celui-ci évita pour cette fois sa condamnation en desavouant ses erreurs. *Euseb. hist. l. 7. c. 28. 30.* Mais cinq ans après il fut pleinement convaincu & déposé dans un second concile de la même ville où il paroît que notre Saint étoit retourné si c'est lui qui y est nommé Théodore. *L'an 269.* Il n'avoit pas moins à cœur la pureté des mœurs que celle de la foi, & il travailloit sans cesse à l'établir tant par ses exhortations que par ses écrits. De toutes les lettres & traités qu'il avoit faits pour cela, il ne nous est resté que son *Epître canonique* reçue comme telle par le VI. concile général, & commentée par Zonare & Balsamon avec les autres monumens de l'ancienne discipline de l'Eglise qui sont de la même na- *Ap. Zon. & Bals.*

ture. Elle porte un caractere vraiment apoſtolique, & tout y répond très-bien à la réputation de la doctrine & de la ſainteté de ſon auteur. Elle fut écrite à un évêque du Pont qui lui avoit demandé des régles pour mettre en pénitence ceux qui avoient eu part aux deſordres cauſés dans le pays par les courſes des Gots & des Borades ou Borans qui y avoient fait de grands avantages depuis l'an 258. On y trouve quelques-uns des dégrés que l'Egliſe à établis pour la pénitence : on y remarque beaucoup de vigueur pour la diſcipline. Sur-tout on y voit comme dans celle de ſaint Denys d'Alexandrie qui étoit de ſon tems que ces anciens caſuiſtes décidoient tout par l'autorité de l'Ecriture.

XVI. L'an 270.

On ne croit pas que ſaint Gregoire ait vécu long-tems après le ſecond concile d'Antioche qui dépoſa Paul de Samoſates. D'un autre côté l'on ſe perſuade qu'il vit les commencemens du regne de l'empereur Aurelien. Se voyant près de ſa fin il fit une revue exacte de la ville & du dio- *Gr. Nyſſ. vit. Thaum.* céſe de Néocéſarée pour voir s'il reſtoit encore quelque infidéle à convertir. Il s'en trouva dix-ſept. Le Saint ne pût s'empêcher de marquer la peine qu'il en avoit, & levant les yeux au ciel il témoigna à Dieu ſa douleur de voir que le deſir qu'il avoit eu de lui acquerir tout le monde ne fût pas entiérement accompli. Mais il lui rendit graces en même tems de ce que n'ayant trouvé que dix-ſept Chrétiens à ſon entrée, il ne laiſſoit que dix-ſept payens en ſortant du monde. Il demanda à Dieu la converſion de ce petit nombre d'infidéles, & l'accroiſſement des graces néceſſaires aux fidéles. Il défendit en même tems qu'on achetât aucune place pour l'enterrer, afin qu'on ne pût pas dire qu'il auroit poſſedé même un pouce de terre devant ou après ſa mort, & que n'ayant eu la proprieté de rien on ſçût qu'il avoit été obligé d'emprunter le ſépulcre d'un autre. Il mourut, comme on le croit, le dix-ſeptiéme de novembre de l'année 270. ou de la ſuivante. Son corps fut mis dans l'égliſe même qu'il avoit fait bâtir, & qui porta depuis ſon nom. Quelques auteurs parmi les Latins lui ont donné la qualité de Martyr, ce qu'Adon & Uſuard ont ſuivi dans leurs martyrologes. Mais ni ſaint Baſile ni ſaint Grégoire de Nyſſe ne nous diſent rien ſur cela qui ſoit propre à confirmer cette opinion : ſi l'on ne dit que ſa charité lui auroit acquis la gloire & le mérite du martyre devant Dieu. Auſſi toute l'Egliſe en Orient & en Occident s'eſt contentée de l'honorer comme un ſaint Confeſſeur-Pontife. Les Grecs ne lui donnent point d'autre titre que celui de Thaumaturge qui lui eſt devenu propre dans toute la Chrétienté. Ils font ſa fête le dix-ſeptiéme de novembre, & le grand office du jour y eſt deſtiné en ſon honneur. Ils ont été ſuivis dans preſque toute l'égliſe Latine pour l'obſervation du même jour. Ce n'eſt que depuis le milieu du ſeiziéme ſiécle que ſon office a été inſeré dans le miſſel & le bréviaire Romain. Pie V. l'avoit mis au *Gavant. p. 172. part. 2.* rang des ſimples, & ce fut Clément VIII. qui le rendit ſemidouble. Adon & Uſuard avoient marqué ſa fête au troiſiéme de juillet ſans que nous en ſçachions la raiſon : mais Bede avant eux l'avoit déja indiquée au dix-ſeptiéme de novembre. Le corps du Saint s'eſt conſervé long-tems & avec grande vénération dans ſon égliſe, & l'on a été perſuadé que c'étoit pour cette conſidération que Dieu la garantiſſoit des malheurs qui arrivoient de tems en tems aux autres édifices de la ville

de Néocesarée. On ne sçait point si ce saint dépôt fut jamais enlevé de ce lieu : on ne laisse pas de se flater en Portugal de posséder son chef chez les *Bolland. t. 2. jan. p. 611. 612.* Jesuites de Lisbonne où il fut apporté d'Allemagne l'an 1589. parmi une multitude d'autres reliques qui avoient appartenu à l'empereur Rodolphe II.

XVII. A l'égard de saint Athénodore, frere de saint Grégoire, l'opinion commune le suppose martyr, & quelques-*Till. p. 318.* uns estiment qu'il souffrit sous Aurelien, quoique d'autres ne lui donnent que le titre de Confesseur. Suidas le qualifie Sophiste, voulant marquer qu'il faisoit profession d'éloquence & d'érudition, peut-être même plus que son frere. Il lui attribue un ouvrage sur la foi & l'incarnation que les anciens semblent n'avoir pas connu. Les Grecs font sa fête le septiéme de novembre : elle est marquée au neuviéme de février dans quelques martyrologes des Latins postérieurs au neuviéme siécle : le Romain moderne la met au dix-huitiéme d'octobre.

AUTRES SAINTS DU dix-septiéme jour de Novembre.

III. Siécle. *I. SAINT DENYS surnommé le GRAND, Evêque d'Alexandrie & Confesseur.*

I. DENYS, le plus illustre des prélats qu'on ait vûs sur le siége d'Alexandrie entre l'évangeliste saint Marc & saint Athanase, a reçu des Peres Grecs & des autres Orientaux le *S. Basil. &c. Ruin. act. M. p. 164. & seqq. Till. t. 4. p. 242. Dion. adv. Germ. Valef. not. ad Euseb. p. 148.* surnom de *Grand* à très-juste titre : & dans les offices de l'Eglise on l'a mis au rang des Saints que l'on qualifioit Hiéromartyrs, tant pour honorer leur sacerdoce, que pour les distinguer du commun des martyrs, quoiqu'il n'ait point perdu la vie dans les tourmens. L'on juge qu'il étoit d'une famille noble & qualifiée, sur ce qu'il a témoigné avoir renoncé aux charges & aux dignités de son pays, méprisé la gloire du siécle, & rejetté les avantages que voulurent lui faire les préfets ou gouverneurs d'Egypte & les magistrats d'Alexandrie. Il étoit né de parens Gentils, qui le firent élever *Euseb. hist. l. 7. c. 11.* avec grand soin dans toutes les sciences des Grecs & des Egyptiens. Il se fit une belle reputation dans le monde par ses études : & joignant l'amour des lettres à beaucoup d'esprit, il lisoit sans distinction tous les livres qui lui tomboient sous la main. Ce fut par ce moyen qu'il acquit cette vaste érudition qu'on lui a attribuée, & *Chron. Orient. p. 115.* que l'on prétend découvrir encore avec toutes les marques d'un genie élevé & profond dans ce qui nous est resté de ses écrits. On croit qu'il s'appliqua particuliérement à l'éloquen- *Valef. supr. Ruin. supr.* ce en sa jeunesse, & qu'il professa la rhétorique pendant quelque tems dans Alexandrie. Il passa de-là dans quelques charges civiles qu'il exerça comme des essais pour monter aux premiéres dignités, soit que ce fussent des offices dans la magistrature de la ville, soit que ce fussent des emplois de la justice ou des finances. Il paroit qu'il fut marié & qu'il eut des enfans, s'il est vrai que Timothée à qui il adressa son traité de la Nature étoit son fils *Euseb. praepar. Ev. l. 14. c. 23.* Jusques-là il étoit demeuré engagé dans les ténébres du paganisme : mais Dieu fit servir la passion qu'il sentoit pour l'étude & le desir qu'il avoit de tout lire pour l'amener à la foi & lui faire connoître la vérité. Quelques-uns estiment que ce fut la *Chr. or. supr.* lecture des épitres de saint Paul qui lui ouvrit les yeux, & qui donna lieu à sa conversion. Il reçut le baptême des mains de Démétre évêque d'A-

lexandrie : & non content de se voir affranchi de la captivité du démon, ou de demeurer dans ce premier degré de la liberté des enfans de Dieu, il voulut passer dès-lors à la perfection de l'état qu'il venoit d'embrasser. Il foula aux pieds les honneurs & les dignités du siécle, & méprisa la faveur & les applaudissemens des grands de la terre pour suivre Jesus-Christ dans son humiliation. Il se rendit le disciple du grand Origéne, & devint l'un des plus beaux ornemens de sa célébre école, qui étoit celle que l'on appelloit des catéchéses, ou des instructions de notre religion. Denys se vit bientôt en état d'en être le maître, comme il arriva lorsque vers la fin de l'an 231. Héracle successeur d'Origéne qui s'étoit retiré en Palestine, fut établi évêque d'Alexandrie après la mort de Démétre. Il fut chargé des catéchéses en sa place, & il exerça cet important emploi pendant l'espace de seize ans avec beaucoup de suffisance & de succès, jusqu'à ce qu'on l'en tirât pour l'élever à l'épiscopat.

Euseb. l. 7. c. 11. & l. 6. c. 29.

Till. p. 243.

L'an 231.

Hier. vir. ill. c. 29.

II. Il semble qu'il étoit déja prêtre alors : & l'on veut que la considération de ses grands talens ait porté l'évêque Heracle à le charger de l'examen de tous les fidéles qui s'adressoient à lui & à le faire son vicaire. Denys sçavoit en effet juger de tout fort sainement. Outre qu'il étoit très-judicieux, il avoit beaucoup de pénétration & de force d'esprit. Il discernoit parfaitement les esprits des autres, soit dans la conversation des vivans, soit dans la lecture des livres : ce qui le mettoit en état de lire sans danger ce qui s'y trouvoit de plus dangereux. C'est ce qu'il a fait connoître lui-même à la posterité au sujet des ouvrages des héretiques qu'il lui étoit non seulement permis, mais commandé même de lire par un ordre du ciel reçu dans une vision qu'il rapporte en ces termes écrivant à Philémon * prêtre de l'église Romaine. » Pour moi, dit-il, » je me suis appliqué à la lecture » des livres des héretiques, je me » suis trouvé à leurs leçons, & j'ai » voulu reconnoître & approfondir » leurs dogmes. J'avoue que j'en ai » eu l'imagination un peu souillée : » & que leurs impiétés m'ont laissé » dans l'esprit quelques idées fâcheuses. Mais d'un autre côté j'en ai » retiré un grand avantage : car je » me trouve en état de pouvoir les » condamner avec plus de connoissance & de certitude qu'auparavant, & j'en ai plus d'horreur pour » leurs sentimens. Un prêtre de nos » confreres voulut un jour m'en faire » un scrupule, & tâcha de me détourner de cette lecture, craignant » que je ne pusse sortir de cette boue » sans me salir, & que cela ne me » fît tort. Je sentois bien qu'il avoit » raison. Cependant je crus devoir » continuer sur l'autorité d'une vision » qui me fut envoyée du ciel, & où » il me fut dit en termes exprès : *Lisez tout ce qui vous tombera entre les mains, car vous êtes capable de tout examiner & d'en faire le discernement. C'est par-là que vous êtes entré la premiere fois dans la connoissance de la verité & dans la foi de Jesus-Christ.* Je » me rendis à une révélation qui me » paroissoit n'être venue que de Dieu, » voyant d'ailleurs qu'elle s'accordoit fort bien avec l'avis que donne l'évangile aux plus forts, de se » rendre de bons banquiers, c'est-à-dire de peser toutes choses & de » ne rien recevoir qu'après en avoir » fait l'épreuve.

Chron. or. supr.

Euseb. l. 7. c. 7

* ou Philoméne.

III. La mort de l'évêque saint Heracle arrivée le V. ou le VI. jour de decem-

L'an 247. bre de l'an 247. fut ſuivie d'une vacance de près d'un an. Elle finit par l'élection de Denys, qui ſe vit élevé par tous les ſuffrages ſur un ſiége qui étoit le ſecond de toute l'Egliſe. C'eſt ce qui ſe trouve conforme avec la chronique de ſaint Jerôme, qui rapporte le commencement de ſon

248. épiſcopat à l'année 248. qui étoit la cinquiéme du regne de l'empereur Philippe. Les Chrétiens jouiſſoient d'une grande paix ſous la protection de ce prince qui paroiſſoit les favo-

249. riſer. Mais le nouvel évêque d'Alexandrie la vit troubler dans ſon égliſe peu de tems après ſon ordination. Une émotion populaire excitée dans cette ville par un malheureux qui faiſoit le poëte & le devin & qui ſouleva la populace idolâtre contre les fidéles fit les premieres preuves de ſa patience & de ſa charité. Il montra deſlors qu'il étoit le maître des martyrs, & il eut la joie de voir combattre & vaincre ſuivant ſes inſtructions tous ceux qui furent attaqués pour lors, ſans que d'un ſi grand nombre il s'en trouvât qui cedaſſent à la violence des perſecuteurs, hors peut-être une ſeule perſonne qui man-

Euſeb. l. 6, c. 41. & Valeſ. not. Item. Ruin. & Till. qua de courage ſur la fin. La fureur du trouble étant paſſée après un grand carnage, il ſembloit que l'égliſe d'Alexandrie alloit rentrer dans le calme, lorſqu'on y reçut la nouvelle de la révolution arrivée à l'empire par la mort des deux Philippes, auſquels Déce avoit ſuccedé. Le vaiſſeau de Jeſus-Chriſt ſe vit alors menacé d'une furieuſe tempête: & l'effet ſuivi bientôt la menace. L'édit de Déce qui ordonnoit la perſecution des Chrétiens par tout l'empire, fut porté à

L'an 250. Alexandrie dès les commencemens de l'an 250. Saint Denys n'oublia rien pour fortifier ſon peuple contre cette cruelle épreuve, & pour préparer les ſoldats de Jeſus-Chriſt au combat. Il eut la conſolation d'en voir pluſieurs répondre à ſes vœux & à ſes ſoins: mais il fut mortifié de la foibleſſe & de la lâcheté de beaucoup d'autres, dont la chûte vérifia ce que dit Jeſus-Chriſt de la difficulté que les riches ont à ſe ſauver. *Dion. epiſt. ad Fab. ap. Euſeb.* Incontinent après la publication de l'édit faite par les places & les rues de la ville d'Alexandrie; Sabin qui étoit apparemment le préfet d'Egypte envoya un archer pour arrêter le ſaint évêque. Denys ne crut pas d'abord devoir ſe cacher ni s'enfuir. Il fut quatre jours chez lui depuis l'ordre donné, attendant toujours l'archer qui l'étoit allé chercher par tout ailleurs. Cet homme couroit les chemins, paſſoit & repaſſoit les rivieres, traverſoit les champs, alloit dans les endroits écartés où il s'imaginoit qu'il ſe feroit retiré, ne ſongeant non plus à ſa maiſon que s'il n'en eût point eu. Car il ne pouvoit s'imaginer que le Saint y fût demeuré, ſçachant qu'on le pourſuivoit. Au bout de quatre jours, ſaint Denys reçut ordre de Dieu, comme il l'aſſure lui-même, de quitter ſa maiſon & de ſe retirer ailleurs: & ſa providence lui en facilita les moyens d'une maniere à laquelle perſonne ne ſe ſeroit attendu. *Dion. Al. ep. adv. Germ. Ap. Euſ. l. 6. c. 40. & l. 7. c. 11.* Il ſortit donc de chez lui avec ſes gens & quelques autres perſonnes qui voulurent l'accompagner. Sur la fin du jour, il tomba avec toute ſa ſuite entre les mains des perſecuteurs, après avoir rendu à quelques perſonnes un ſervice, dont l'importance fit voir que ſa retraite étoit un effet de la volonté divine. Les ſoldats & les archers commandés par un centenier & quelques magiſtrats de la ville l'arrêterent & prirent avec lui *Caius*, *Fauſte*, *Pierre*, & *Paul*. Ils les lierent, & les menerent ainſi à Taposiris pe-

tite

tite ville d'Egypte dans la Maréote, du côté de la Libye, qui étoit apparemment le lieu de l'exil que le Préfet leur avoit destiné. On alla depuis à la maison de l'évêque Denys : mais les archers la trouverent vuide, & y mirent garnison. Timothée que l'on croit avoir été son fils, s'étoit trouvé absent, lorsqu'il étoit sorti de chez lui. A son retour il fut fort étonné de voir la maison occupée par des gardes, & d'apprendre que le saint évêque avoit été pris. Il s'enfuit tout troublé, & ayant rencontré un païsan de sa connoissance qui lui demanda ce que c'étoit, il lui dit ce qui étoit arrivé. Le païsan alloit à une noce, & lorsqu'il fut entré dans la maison où elle se faisoit, il raconta aux autres conviés ce qu'il venoit d'entendre de Timothée. Tous se leverent de table à l'instant, & coururent de concert armés de tout ce qui se rencontra sous leur main au lieu où l'on avoit emmené le saint évêque. Ils n'y arriverent qu'assez avant dans la nuit, lorsque le Saint étoit déja couché. Ils firent de si grands cris en entrant, que les soldats qui gardoient les martyrs en prirent l'épouvante, & s'enfuirent. Saint Denys crut d'abord que c'étoient des voleurs, & leur offrit le peu qu'il avoit, en leur presentant ses habits mêmes qui étoient près de lui, pendant qu'il demeuroit en camisole sur un petit lit de bois sans garniture. Ceux-ci lui dirent de se lever & de sortir au plus vîte. Il comprit alors ce qu'ils étoient venus faire, & les pria fortement de se retirer, ou s'ils lui vouloient faire une plus grande grace, de lui couper eux-mêmes la tête, & de prévenir les bourreaux qu'on lui avoit envoyés. Les païsans au lieu de l'écouter, le tirerent brusquement du lit & le firent lever de force. Denys se jetta par terre à la renverse, pour tâcher de ne point sortir du lieu. Mais ils le prirent par les pieds & par les mains, & le porterent dehors malgré ses cris & ses plaintes. Caius, Fauste, Pierre & Paul qui étoient couchés dans le même lieu, se virent obligés de se lever aussi, & suivirent leur évêque. Les païsans l'ayant ainsi traîné hors de la ville, le firent monter à poil sur un âne, l'emmenerent loin de là & firent sauver avec lui ses quatre compagnons. Denys très-fâché de se voir arraché des mains de ses persecuteurs par une voie qui ne lui paroissoit point assez honnête ni assez réguliere, & d'ailleurs ne voyant point d'apparence à s'y remettre sans necessité, se retira dans un desert de la Libye avec deux de ses compagnons seulement qui étoient Pierre & Caius. Il se renferma en un lieu sec & aride distant de trois journées de Parétoine ville maritime de la Marmarique, l'une des provinces de Libye. Il y demeura jusqu'à la fin de la persecution qui s'éteignit en Afrique vers le mois d'avril de l'an 251 : & c'est de lui-même que l'on a sçu toutes ces particularités par les lettres qu'il en écrivit à quelques-uns de ses amis.

Till. pag. 247. *Dion. ap. Eus. supr.* *L'an 251.*

Pendant sa retraite qui avoit été de plus d'un an, il n'étoit pas demeuré inutile à son peuple, à qui la presence de son pasteur auroit été necessaire dans tout le tems de la persecution. Il avoit eu soin de faire glisser sécretement dans la ville d'Alexandrie quelques-uns de ses prêtres pour aller consoler ceux qui étoient dans les cachots & pour exciter les autres à demeurer fermes & fidéles à Jesus-Christ. Il s'étoit aussi servi de plusieurs de ses diacres pour leur procurer toutes sortes d'assistances ; & avoit écrit diverses lettres du fond de son de-

Eus. l. 7. c. 11.

sert pour suppléer au reste par ses avis, ou pour faire valoir la grace de Jesus-Christ dans la description des combats de ceux qui avoient triomphé des persecuteurs & des démons par leur martyre.

IV. Après que le grand feu de la persecution fut appaisé dans Rome, on élut saint Corneille pour remplir le siége de saint Pierre, qui vaquoit depuis près de seize mois que le pape saint Fabien avoit été martyrisé. Cette élection fut traversée par le schisme de Novatien qui aspiroit à cette dignité, & qui se fit élire par ceux de sa cabale. On sçavoit quel étoit le nom & le crédit de saint Denys d'Alexandrie dans l'Eglise : les deux partis lui écrivirent pour le prévenir en leur faveur. Il fit aussi-tôt ce qui étoit du devoir d'un prélat qui se trouvoit engagé, & par sa charité & par son rang d'évêque de la seconde église de la Chrétienté à venir au secours de la premiere église dans cette extrémité. Il travailla à y éteindre le schisme, & il écrivit aux Romains sur la paix & la réunion où ils devoient rentrer. Quelque tems après il s'opposa formellement à l'heresie que Novatien avoit jointe à son schisme, & il ordonna comme firent le pape saint Corneille & saint Cyprien de Carthage, que l'on accorderoit la penitence aux pecheurs, & que l'on ne refuseroit ni l'absolution ni la communion à ceux qui la demanderoient à la mort, sur-tout s'ils l'avoient demandée avant la maladie. Il écrivit sur le sujet de la penitence plusieurs lettres à diverses églises entr'autres à celle de Rome, à celle de Laodicée en Syrie, à celle d'Armenie, sans parler de celles de l'Egypte & de la Libye où s'étendoit son autorité. En quelques-unes il distinguoit les divers degrés des pechés, marquoit la maniere dont on devoit traiter ceux qui étoient tombés durant la persecution, & prescrivoit les bornes de la penitence canonique. Ainsi ce n'est point sans quelque fondement que l'on a fait passer saint Denys d'Alexandrie pour l'auteur du reglement qui fut établi pour lors dans l'Eglise en faveur des penitens, quoique saint Corneille & saint Cyprien ne l'ayent pas reçu de lui dans la conformité parfaite qui se trouva sur ce point entre leur pratique & la sienne. A l'égard de Novatien auteur du schisme, qui avoit écrit à saint Denys touhant son ordination, la réponse qu'il lui fit est si courte & si propre à faire juger du caractere de son esprit, de ses lumieres, & de sa piété que nous croyons pouvoir la rapporter ici toute entiere, comme a fait saint Jerôme dans ses hommes illustres après Eusebe.

Eus. l. 6. c. 44. 45.

Hier. vir. ill. c. 69. Euseb. supr.

Chron. Pasc. seu Alexand. p. 632. 634. vet. ed.

Denys à Novatien son frere, Salut.

» Si on vous a élevé malgré vous à » l'épiscopat, comme vous le dites, » vous nous le persuaderez en le quit- » tant volontairement. Car il falloit » tout souffrir plutôt que de diviser » l'Eglise de Dieu. C'eût été un mar- » tyre aussi glorieux, & encore plus » grand, si je ne me trompe, que de » mourir pour ne pas sacrifier aux » idoles. Car en l'un on meurt pour » sauver son ame seule, en l'autre c'est » pour le salut de toute l'Eglise. Si » néanmoins vous pouvez porter ceux » qui vous suivent à se réunir, l'a- » ction sera plus belle que la faute n'a » été grande. On ne vous l'imputera » plus & l'on oubliera votre separa- » tion pour louer votre retour. Si vous » n'êtes plus le maître des autres, » sauvez au moins votre ame à quel- » que prix que ce soit. Je vous sou-

» haite une bonne ſanté avec la paix » du Seigneur.

Le ſalut & la qualité de frere qu'il donne au ſchiſmatique dans l'adreſſe de ſa lettre où il ne prend pas lui-même celle d'évêque pour n'être pas ſans doute obligé à la lui donner, doivent être regardés comme des témoignages de civilité ou de charité non comme des marques de communion. Car S. Denys fit connoître en toute autre rencontre l'horreur qu'il

Euſ. l. 7. c. 8. » avoit de Novatien pour avoir déchiré l'égliſe, pour avoir introduit une » doctrine ſacrilege en voulant que » Dieu ne pardonne point aux pe» cheurs, pour avoir attribué une du» reté impitoyable à l'extréme bonté » de J. C. Comme les confeſſeurs de Rome qui avoient ſouffert dans la derniere perſecution & qui s'étoient laiſſés ſurprendre & gagner par Novatien faiſoient le principal appui de ſon ſchiſme, S. Denys leur écrivit ſur ce ſujet juſqu'à trois fois : & il eut la ſatisfaction de les voir retourner à l'unité de l'Egliſe & embraſſer la communion de S. Corneille avant la fin de l'année. Le Novatianiſme avoit pris dès ſa naiſſance de tels acroiſſemens que non-ſeulement il s'étoit étendu dans l'Italie & l'Afrique, mais qu'il avoit déja gagné le reſte de l'empire depuis les Gaules juſqu'en Syrie. C'eſt ce qui parut principalement par la conduite de Marcien évêque d'Arles qui ſe joignit tout publiquement à Novatien & par celle de Fabius évêque d'Antioche qui paroiſſoit avoir aſſez d'inclination pour ce parti. Saint Denys d'Alexandrie écrivit pluſieurs lettres à ce pré-

L'an 252. lat pour l'en détacher. On indiqua un concile à Antioche pour apporter un remede encore plus puiſſant au mal qui y augmentoit toujours. Saint Denys fut prié de la part des trois Metropolitains les plus proches d'Antioche, de Tarſe (1.) en Cilicie, de Ceſarée (2.) en Cappadoce, & de Ceſarée (3.) en Paleſtine de s'y trouver. Mais on doute ſi la mort de Fabius évêque d'Antioche qui ſurvint avant le tems marqué ne rompit pas ces meſures : & l'on ſçait que cette affaire ne fut terminée que quatre ans après. Dans une des lettres que ſaint Denys écrivit à ce prélat pour le porter à ne pas refuſer la Penitence aux pecheurs il » lui fait l'hiſtoire d'un vieillard » d'Alexandrie nommé Serapion qui » après avoir paſſé ſans reproche la » plus grande partie de ſa vie étoit » enfin tombé durant la perſecution, » & avoit ſacrifié. S'étant reconnu il » avoit ſouvent demandé grace, & on » ne l'avoit point écouté. Etant tom» bé malade il demeura trois jours de » ſuite ſans parole & ſans ſentiment. » Il revint néanmoins le quatriéme » jour & appellant ſon petit fils*, » il lui dit » *Juſques à quand me veut-on tenir donc ici? Qu'on ſe dépêche, je vous prie, & qu'on me laiſſe aller au plutôt. Mon fils appellez-moi un prêtre.* » Après cela il perdit encore la parole. » L'enfant courut chercher le prêtre. » il étoit nuit, & le prêtre étoit mala» de. Ne pouvant venir il ne laiſſa pas » de donner à l'enfant un morceau de » l'Euchariſtie. Car l'évêque ſaint De» nys avoit ordonné préciſement que » l'on donnât l'abſolution aux mou» rans s'ils la demandoient, ſur-tout » s'ils l'avoient déja demandée en » ſanté. L'enfant retourna, & il n'é» toit pas encore dans la chambre, » que Serapion étant revenu à lui de » nouveau : dit : *C'eſt donc vous mon fils ! le prêtre n'a pû venir, faites promptement ce qu'il vous a dit, & me dé-* » *livrez.* L'enfant ſuivant l'ordre que » le prêtre lui avoit donné détrempa » l'Euchariſte dans l'eau, la fit couler » ainſi dans la bouche du vieillard qui

(1) Helenus.
(2) Firmilien.
(3) Theoctiſte.
Euſ. l. 7. c. 45.
Euſ. l. 6. c. 44.
* Fils de ſa fille.

» rendit l'esprit dès qu'il l'eût reçue. » On voit clairement, ajoûte saint » Denys, que Dieu l'avoit conservé » jusqu'à ce qu'il fût absous de son » peché, & qu'il fût reconnu pour » fidéle à cause de tant de bonnes » œuvres qu'il avoit faites.

V. L'an 253. L'empire Romain étoit alors affligé d'une peste horrible qui avoit commencé dès l'an 250, & qui n'étoit pas encore finie treize ans après. Elle fit bien du ravage dans la ville & les environs d'Alexandrie, ou elle donna beaucoup d'éclat à la charité de l'évêque saint Denys & des fidéles qu'il gouvernoit par ses exemples & ses instructions. Elle se rallentit vers les 254. commencemens du regne de l'empereur Valerien, qui furent d'ailleurs très-favorables aux Chrétiens pendant l'espace de près de trois ans. Saint Denys voulant profiter du calme de l'Eglise alla faire la visite dans l'Egypte. Il trouva dans le canton d'Arsinoé les fidéles en trouble & divisés au sujet de l'opinion des Millenaires, qui expliquant mal les promesses de Jesus-Christ, prétendoient que ce divin Sauveur reviendroit après le dernier jugement regner mille ans sur la terre avec ses élus d'une maniere toute charnelle. L'auteur du trouble étoit un évêque du pays, nommé Nepos, mort depuis quelques années en reputation de doctrine & de pieté. Cet homme voulant appuyer cette opinion avoit composé un livre intitulé *Refutation des Allegoristes*, parce qu'il prétendoit qu'on devoit expliquer l'Apocalypse à la lettre sur ce point: & son ouvrage avoit été reçu avec grand applaudissement & beaucoup d'estime par ceux qui étoient dans la même erreur. Saint Denys pour remedier au *Eus. l. 7. c. 24.* desordre entra en conference avec leur chef, nommé Coracion, & fit si bien par la force de ses raisons, par la sagesse, & par la douceur de ses manieres, qu'il les ramena tous à la connoissance de la verité. La conduite qu'il garda dans toute cette affaire peut encore aujourd'hui se proposer à tous les ministres de l'Eglise comme un modele à suivre en de semblables rencontres. Ce grand évêque fit assembler les prêtres * & les docteurs qui instruisoient les Chrétiens dispersés dans tous les villages du pays, les exhorta avec beaucoup d'honnêteté à entrer en conference avec lui pour examiner tous ensemble la doctrine qui les divisoit en presence de tous les laïques mêmes qui voudroient s'y trouver. Voici en abregé l'histoire qu'il en a faite lui-même. » On nous » proposa d'abord, dit-il, le livre de » Nepos comme une forteresse invin- » cible. Je m'assis donc avec tous ces » prêtres & ces docteurs, & je passai » trois jours de suite depuis le matin » jusqu'au soir à examiner cet écrit. » J'admirai en cette occasion la solidité d'esprit & la droiture de tous ces » freres, leur amour pour la verité, » leur facilité à me suivre, leur in- » telligence & leur pénétration. Nous » proposions les questions & nous » faisions les objections avec beacoup » d'ordre, beaucoup de moderation & » de douceur. Nous convenions de » plusieurs points: & dans les choses » dont on ne convenoit pas encore » ou qui n'étoient pas suffisamment » éclaircies, personne ne s'attachoit à » son sentiment avec opiniâtreté. Ce » que nous avions une fois jugé vrai, » nous ne le soutenions pas avec con- » tention & ne prétendions pas le fai- » re valoir, s'il ne se trouvoit tel en » effet. Nous ne cherchions pas à » étudier les objections. Chacun éta- » blissoit ou appuyoit son opinion au- » tant qu'il lui étoit possible. Mais » celui qui étoit convaincu par de

Till. p. 263. Fleur. p. 354.

* Les curés & les prédicateurs.

Eus. supr.

» bonnes preuves ne faisoit point dif- » ficulté de se rendre. Nous n'avions » point honte de changer de senti- » ment & de l'avouer. Tous rece- » voient de bonne foi, sans dissimu- » lation dans une grande simplicité de » cœur devant Dieu ce qui se trou- » voit prouvé ou par des raisons so- » lides ou par l'autorité des saintes » Ecritures. Coracion qui étoit le principal défenseur de la doctrine de Nepos protesta devant tous les freres qu'il l'abandonnoit entierement pour s'attacher à celle du saint évêque d'Alexandrie : & tous benissant Dieu pour l'heureux succès d'une dispute si chrétienne & d'un si rare exemple, se réjouirent de se voir réunis dans une conformité parfaite de sentimens.

L'an 255.

Saint Denys auroit souhaité pouvoir traiter de même avec Nepos : mais parce qu'il n'étoit plus au monde il crut qu'en ménageant sa memoire il pouvoit refuter ses écrits par d'autres écrits pour émpêcher que la lecture n'en nuisît aux fidéles. C'est ce qu'il fit par un traité divisé en deux livres sous le titre *des promesses* où il répondoit à celui de la Refutation des Allegoristes. Dans le premier des deux livres saint Denys établissoit la verité de son sentiment qui étoit celui de toute l'Eglise Catholique contre les Millenaires, dans le second il traitoit de l'Apocalypse pour montrer que Nepos ne pouvoit pas y trouver le fondement de son opinion. On voit encore dans ce qui nous en reste de beaux traits de la modestie & de l'humilité de ce grand prélat : & rien n'est plus propre à rabattre l'orgueil des esprits suffisans, que la maniere dont il témoignoit recevoir l'Apocalypse, quoiqu'il ne la crût pas de l'Apôtre saint Jean. » Loin de rejetter ce livre, » dit-il, je le regarde comme beau- » coup au-dessus de moi, persuadé » qu'il est aussi admirable & aussi rem- » pli de mysteres qu'il est obscur & » peu entendu. Car quoique je n'en » comprenne pas les paroles, je pré- » sume pourtant qu'elles renferment » de grands sens sous les voiles de leur » obscurité. Je ne me rends pas le » juge de ces verités, & donnant plus » à la foi qu'à la raison, j'aime mieux » les réverer & m'y soumettre que » d'entreprendre d'y atteindre ou de » vouloir les mesurer par la petitesse » de mon esprit. A l'égard de l'adversaire que S. Denys réfutoit, voici l'exemple qu'il nous a donné du discernement qu'on doit faire entre la personne avec qui on traite & la chose dont on traite. » J'aime & j'hono- » re la memoire de Nepos, dit-il, à » cause de sa foi, de sa vertu, de » l'affection qu'il a eue au travail, de » l'étude qu'il a faite de l'Ecriture » sainte, & des cantiques qu'il a com- » posés, dont plusieurs de nos freres » reçoivent encore à present de la » consolation. J'ai même encore plus » de respect pour lui, parce qu'il n'est » plus au monde. Mais j'aime & j'ho- » nore la verité par dessus tout. Il » faut louer & estimer sans envie » tout ce qui s'y trouve conforme ; » examiner & corriger ce qui peut y » être contraire. Si Nepos étoit pre- » sent & n'enseignoit que de parole, » la simple conversation suffiroit pour » le convaincre par questions & par » réponses. Mais comme il reste un » écrit de lui qu'on veut faire valoir » comme très-convainquant & dont » plusieurs prêchent la doctrine com- » me quelque grand mystere, cela » nous oblige de parler à Nepos com- » me s'il étoit present. Ces deux livres des promesses écrits par saint Denys ne regardoient pas tellement Nepos en particulier qu'ils ne fussent aussi

Ap. Euseb. l. 7. c. 25. p. 271.

contre tous les Millenaires en général. On peut donc dire qu'ils étoient aussi contre saint Irenée de Lyon qui a été l'un des défenseurs les plus aparens de cette opinion. Saint Jerôme n'a peut-être voulu entendre autre chose lorsqu'il a dit que saint Denys avoit écrit contre saint Irenée un livre fort élegant où il se moquoit des Millenaires. Au moins n'en a-t-il point rapporté d'autre sur ce sujet dans le catalogue qu'il nous a donné des ouvrages de notre Saint parmi ses hommes illustres.

Hier. in If. l. 18. Valef. not. ad Euf. p. 153. Till. p. 265.

V I. Saint Denys après avoir long-tems travaillé à réunir les églises d'Orient contre le schisme & l'héresie de Novatien eut la satisfaction de voir réussir ses soins vers l'an 256. avec tout le succès qu'il avoit souhaité. Il en manda l'agreable nouvelle au Pape saint Etienne qui avoit succedé à saint Luce successeur de saint Corneille : ce qu'il fit en répondant à la lettre que ce Pape lui avoit écrite touchant la fameuse question du baptême des hérétiques. Les églises commençoient à se diviser sur ce sujet. Rome & l'Occident approuvoient ce baptême ; l'Afrique & l'Orient en partie le condamnoient. On regardoit le pape saint Etienne & saint Cyprien de Carthage comme les deux principaux défenseurs de chaque sentiment. Saint Jerôme à cru que saint Denys d'Alexandrie étoit dans le sentiment de saint Cyprien qui vouloit qu'on rebaptizât ceux qui revenoient de l'héresie. Mais sur les extraits des lettres même de saint Denys qu'Eusebe nous a conservés, l'on peut juger qu'il n'étoit pas éloigné de celui de saint Etienne. Ce qui nous paroît le plus vraisemblable par la maniere dont il se comporta dans cette fameuse querelle où il fut regardé comme arbitre, c'est que trouvant quelque chose à dire dans l'un & l'autre sentiment, dans celui de saint Cyprien qui ne devoit pas tout condamner, dans celui de saint Etienne qui ne devoit pas tout recevoir sans discernement, il ne croyoit pas qu'on dût s'échauffer si fort ni aller si vîte que faisoit ce pape, quoiqu'il eût plus de raison que saint Cyprien pour le fond. Il en écrivit dans ce sens, non-seulement au pape, mais encore à deux prêtres de Rome, Philemon & Denys qui fut aussi pape quelques années après. Xyste II. ayant été mis sur le saint siége à la place d'Etienne mort, comme on croit, le second jour d'Aout de l'an 257, le saint évêque d'Alexandrie, quoique banni pour lors dans la Maréote, s'employa fortement auprès de lui pour tâcher d'assoupir la dispute du baptême des héretiques & de remettre la paix dans les églises. Il manda au nouveau pape par la même occasion la naissance d'une héresie nouvelle qui étoit celle de Sabellius contre la sainte Trinité, & lui envoya la copie de quelques écrits qu'il avoit déja faits pour la réfuter. Dans une seconde lettre qu'il lui écrivit il le consulta sur le baptême douteux d'un homme d'Alexandrie qui étoit déja ancien fidéle dans l'église du lieu. » Nous avons, dit-il, dans notre » communion un homme baptizé de» puis long-tems qui a frequenté nos » assemblées avant que je fusse évê» que & même avant mon prede» cesseur. S'étant trouvé au baptême » de quelques personnes, & jugeant » par les demandes & les réponses » qu'il y a entendues combien le sien » avoit été different, il est venu me » trouver fondant en larmes. Se jet» tant à mes pieds il m'a confessé & » m'a juré que le baptême qu'il a » reçu des heretiques n'est point tel

L'an 256.

Hier. vir. ill. c. 69.

Euf. l. 7. c. 4. 5.

L'an 257.

Euf. ibid. c. 6.

Euf. ibid. c. 7.

Till. p. 258.

» que le nôtre, qu'il n'a même rien » de commun, mais qu'il eſt plein » de blaſphêmes & d'impietés ſacri- » leges. Il demandoit avec inſtance » d'être admis à la vraie égliſe & à la » grace de Jeſus-Chriſt par cette » ablution très-pure du baptême qu'il » avoit vû donner parmi nous. Je n'ai » oſé pourtant lui accorder ce qu'il » me demandoit, & me ſuis conten- » té de lui dire que c'étoit aſſez qu'il » eût joui depuis long-tems de la com- » munion de l'égliſe. Ma raiſon eſt » qu'après qu'il avoit entendu les pa- » roles de la conſecration de l'Eu- » chariſtie, qu'il y avoit répondu l'*A-* » *men* avec les autres fidéles, qu'il » s'étoit preſenté à la ſainte table & » qu'il avoit participé dans l'eſpace » de tant d'années au corps & au ſang » de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, » je n'oſois plus le renouveller com- » me s'il n'eût reçu aucun ſacrement. » Je l'exhortai donc à prendre coura- » ge, & à continuer de s'approcher » des ſaints myſteres avec une ferme » foi & une confiance entiere, étant » à préſumer que Dieu veut qu'il y » participe. Cependant il ne ceſſe » point de pleurer, il n'oſe appro- » cher de la ſainte table, & ce n'eſt » qu'avec peine qu'il aſſiſte aux prie- » res & au ſacrifice ſur les inſtances » que je lui en fais.

VII. Pendant que ſaint Denys agiſſoit avec tant d'ardeur & d'efficace pour remettre la paix & l'union dans toute l'Égliſe, il fut trouvé digne de ſouf-frir tout de nouveau pour la verité de la foi & la gloire du nom de Jeſus-Chriſt. L'empereur Valerien s'étant laiſſé aller à de fauſſes perſuaſions, avoit changé toute la bienveillance qu'il avoit témoignée aux Chrétiens en une averſion, qui produiſit à la fin une cruelle perſécution. Elle fut dé-clarée dès le commencement de l'an 257, mais il ſemble que ſon feu ne paſſa en Egypte que vers la fin du mois d'août. Emilien qui étoit alors préfet ou gouverneur de cette pro-vince, & qui cinq ans après oſa prendre le nom d'empereur dans Alexandrie, crut qu'il viendroit aiſé-ment à bout de tous les Chrétiens de ſon gouvernement s'il en pouvoit abattre le chef. Il envoya ordre d'ar-rêter l'évêque Denys : & quoique le Saint fût actuellement malade on ne laiſſa point de le lui amener ſuivi du prêtre *Maxime* & des diacres *Fauſte*, *Euſébe* & *Chérémon* avec un laïque, nommé *Marcel*, nouvellement venu de Rome, qui ſe trouva par accident dans la maiſon épiſcopale. Quand ils furent entrés, Emilien leur dit qu'il avoit voulu les aſſurer de bouche, comme il avoit déja fait par ſes man-demens, de la bonté avec laquelle les empereurs étoient prêts de leur accor-der leur grace, s'ils vouloient aban-donner une religion ſi oppoſée à la nature, & adorer les dieux qui con-ſervoient l'empire. Qu'il s'attendoit à leur voir reconnoître cette faveur par leur obéiſſance, puiſqu'auſſi bien on ne leur demandoit que ce que leur propre intérêt auroit dû leur faire em-braſſer comme le meilleur parti. Saint Denys, que la prudence ne quittoit jamais, croyant qu'il étoit à propos de répondre au préfet d'une maniére proportionnée à l'intelligence d'un payen, lui dit : » Tous les hommes » n'adorent pas tous les dieux enſem- » ble, & tous n'adorent pas les mê- » mes ; chacun adore ceux qu'il croit » tels, ou ceux que bon lui ſemble. » Pour nous qui ſommes Chrétiens, » c'eſt l'unique Dieu, le createur de » toutes choſes que nous adorons ; » c'eſt celui qui a donné l'empire aux » auguſtes princes Valerien & Gallien » qui lui ſont ſi chers ; c'eſt celui que

Euſ. l. 7. c. 11.

» nous révérons uniquement. C'eſt lui » que nous prions continuellement » pour la conſervation de la perſonne » ſacrée des empereurs & pour la tran- » quilité de leur régne.» Je ne prétens » point, reprit Emilien, vous empê- » cher d'adorer celui-la, s'il eſt Dieu » avec les autres qui le ſont par leur » nature. Car il vous eſt ordonné d'a- » dorer les dieux, c'eſt-à-dire ceux » que tout le monde reconnoît pour » dieux. Saint Denys répondit» Nous » n'adorons point d'autre Dieu que » celui que je vous ai marqué parce » que nous n'en reconnoiſſons point » d'autre. Les autres confeſſeurs ne démentirent point leur évêque qui parloit pour tous. Auſſi le préfet n'eſ- pérant rien des uns plus que des autres leur dit à tous : » Je voi que vous vous » rendez ingrats & inſenſibles à la » bonté des Empereurs. Ainſi vous ne » méritez pas de demeurer davantage » en cette ville. Je vous envoierai du » côté de la Libye, en un lieu que » l'on nomme Kephro, & que j'ai » choiſi par l'ordre de leurs majeſtés. » Mais ſçachez qu'il ne vous ſera pas » permis ni à vous ni à qui que ce ſoit » de vos ſemblables de tenir des aſſem- » blées, ni d'entrer dans ce que vous » appellez les cimetiéres. S'il arrive » que quelqu'un ne ſe rende pas au » lieu que j'ordonne, ou s'il ſe trou- » ve dans quelque aſſemblée, qu'il » ne s'en prenne qu'à lui-même du » malheur qui lui en arrivera, & » qu'il ſe regarde comme l'auteur » & la cauſe» du ſupplice dont il ſera » puni.

VIII. Le préfet preſſa de telle ſorte l'exé- cution de ſes ordres qu'il obligea ſaint Denys tout malade qu'il étoit de partir le jour même ſans lui donner le loiſir *Euſeb. ſupr.* de pourvoir à aucun beſoin ni d'aſſem- bler les fidéles au moins pour leur dire adieu ſelon la coutume. C'eſt néanmoins ce qui lui fut reproché de- puis par un calomniateur comme s'il n'y eût eu qu'une lâche timidité qui l'en eût empêché. Le Saint ne négli- *Ep. adv. Germ. ap. Euſ.* gea pourtant pas le ſoin des aſſemblées eccleſiaſtiques dans les tems les plus difficiles même. Il donnoit ordre qu'on les tînt dans la ville, & tout abſent qu'il étoit de corps il s'y trou- voit toujours en eſprit. Il ne connoiſ- ſoit point Kephro, lieu de ſon banniſ- ſement qui étoit un méchant village proche du deſert. Il ne laiſſa pas d'y aller avec joie. Il y fut ſuivi par beaucoup de fidéles d'Alexandrie, & quantité de gens y vinrent encore de divers endroits de l'Egypte. De ſorte qu'il y tenoit des aſſemblées fort nom- breuſes. Il travailla auſſi à la conver- ſion des habitans du lieu où il paroiſ- ſoit que la foi de Jeſus-Chriſt n'avoit point encore été annoncée. Il y ſouf- frit pour ce ſujet de rudes perſécutions juſqu'à ſe voir quelquefois pourſuivi à coups de pierres. Mais enfin ſes tra- vaux & ſes ſouffrances produiſirent leurs fruits, & il eut la joie de voir preſque tous les habitans quitter les idoles pour ſuivre Jeſus-Chriſt. Il ſembloit que Dieu ne l'eût amené à Kephro que pour cela : auſſi l'en reti- ra-t-il dès qu'il eut accompli ce mini- ſtére apoſtolique. Car le préfet Emi- lien le voulant transferer en des lieux plus ſauvages à ſon avis & plus appro- chans des affreux déſerts de la Libye lui envoya & aux autres exilés de di- vers endroits un ordre pour ſe rendre tous dans la Maréote qui étoit un quartier du couchant de l'Egypte con- tre la Libye Ammoniaque, & aſſi- gna à chacun le village où il devoit ſe retirer. Le deſſein du préfet en les raſ- ſemblant ainſi en un même canton, étoit d'en pouvoir diſpoſer plus prom- ptement lorſqu'il s'agiroit de leur faire le procès. Afin que ſaint Deyns pût

être pris des premiers il le plaça près du grand chemin en lui assignant pour sa retraite le quartier de Colluthion. La Maréote lui étoit un pays plus connu que Kephro : elle n'étoit pas aussi fort loin des limites de son diocèse d'Alexandrie, & elle fut long-tems même sans avoir d'autre évêque que celui de cette ville. Cependant cette translation ne laissa pas de lui faire de la peine, sur ce qu'on lui dit qu'il n'y avoit point de Chrétiens ni de gens raisonnables à Colluthion, & qu'il y seroit exposé à toute heure aux importunités des passans & aux courses des voleurs. Ce qui le consola fut de voir que la proximité d'Alexandrie donna plus de commodité aux fidéles de la ville de l'y visiter, & à lui d'y tenir des assemblées & d'y faire ses fonctions de pasteur comme s'il eût été dans un coin de son diocèse ou dans un fauxbourg * éloigné.

* On appelloit souvent fauxbourg tout ce qui étoit du territoire d'une ville, jusqu'à dix & quinze lieues quelquefois.

IX. *Eus. l. 7. c. 5.*

Ce fut pendant cet exil que saint Denys écrivit la plus grande partie des lettres concernant la question du baptême du tems du pape saint Xyste, & qu'il combattit la nouvelle hérésie de Sabellius qui étoit née à Ptolémaïde dans la Pentapole. Elle étoit la même dans le fond que celle de Praxéas & des Patripassiens, qui disoient que Dieu le Pere étoit mort, qui nioient la Trinité & la distinction réelle des personnes divines : & Sabellius l'avoit apprise de Noët dont il étoit disciple. *Dion. ep. ad hist. ap. Eus.* Outre divers blasphêmes qu'elle contenoit contre Dieu le Pere, elle tendoit à ne point croire que son Fils unique fût le Verbe-incarné, & fût avant toutes les créatures ; & à ne point reconnoître le saint Esprit. *Athan. de Dion. t. 1. p. 552.* Saint Denys ayant reçu quelques écrits de ceux qui la débitoient & de ceux qui s'y opposoient outre divers avis de ceux qui l'étoient venus voir dans son désert, fit quelques lettres ou disserta-tions où il traitoit la question assez dogmatiquement, & en envoya des copies au Pape. Ayant appris que quelques évêques de la Libye avoient embrassé les sentimens de Sabellius, & considérant qu'il étoit chargé du soin de leurs églises, il y envoya, & exhorta les auteurs de cette erreur à la quitter. Ils n'en firent rien : au contraire ils poussérent leur impiété avec encore plus de hardiesse & d'emportement. Ce fut pour rabattre leur impudence qu'il écrivit la lettre à Euphranor & Ammone où il s'attachoit principalement à relever ce qui marque l'humanité de Jesus-Christ dans les évangiles afin de montrer que ce n'est pas le Pere, mais le Fils qui s'est fait homme pour nous, & par conséquent que le Pere n'est pas le Fils, & de les amener ensuite à la connoissance de la divinité du Fils. En cela il imitoit la conduite & la discretion des Apôtres qui se contentoient souvent de prêcher l'humanité du Sauveur pour préparer les hommes à croire ensuite sa divinité. *Athanas. de Dion. supr.* Denys employa dans cette vue diverses expressions & quelques comparaisons qui n'auroient sans doute point été recevables s'il eût été question alors de faire un symbole ou une simple exposition de la foi de l'Eglise. Aussi se trouva-t-il des fidéles fort orthodoxes qui prirent mal sa pensée faute d'attention à son dessein : ce qui l'obligea depuis à expliquer ses sentimens par divers éclaircissemens.

Il eut à essuyer sur ce sujet quelques tempêtes dont nous parlerons au tems où elles arrivérent : mais il avoit alors une autre persécution à souffrir de la part d'un infame calomniateur, nommé Germain, évêque pourtant en Egypte. *Eus. l. 7. c. 11.* Cet homme lui reprochoit d'avoir plus de soin de sa personne que de son peuple : il l'accusoit d'a-

voir fui pour éviter la perfécution & d'avoir négligé de tenir les affemblées des fidéles. Il le contraignit ainfi malgré fa modeftie de fe juftifier, comme l'apôtre faint Paul, par une expofition fimple de ce qu'il avoit fait & fouffert pour la caufe de Jefus-Chrift & pour le fervice de fes freres.

X. L'an 258. Notre faint Evêque demeura près de deux ans dans ce fecond exil auquel le préfet Emilien l'avoit condamné tant à Kephro qu'à Colluthion. Il y fut au moins depuis l'automne de l'an 257. jufqu'à l'été de l'an 259 : & felon Eufebe il écrivit durant ce tems-la deux lettres *pafcales* qu'on appelloit auffi par excellence *Héortaftiques*, c'eft à dire lettres de fête à caufe qu'il y étoit traité de la principale des fêtes de notre religion. Les évêques d'Alexandrie avoient coutume d'écrire de ces fortes de lettres tous les ans. Elles commençoient par un difcours fur la fête, & marquoient enfuite le tems du carême & le jour auquel Pâques devoit arriver cette année-la. Nous en avons encore quelques-unes de ce genre des évêques fuivans & principalement de faint Cyrille. Celles de faint Denys étoient écrites d'un ftile fleuri & plein d'ornemens, tel que celui qui fert aux panegyriques & aux déclamations. Elles étoient adreffées à des particuliers : ce qui peut faire douter fi l'ufage de les envoyer comme lettres circulaires aux églifes étoit établi de fon tems. Les deux qu'il écrivit devant la perfécution de Valerien pour les années 258. & 259. étoient adreffées l'une à Flavius, l'autre à Domice & à Didyme. Cette derniére contenoit un cycle de VIII. années que notre faint & fçavant Prélat avoit dreffé pour montrer que la Pâque des Chrétiens ne doit jamais anticiper l'équinoxe du printems. On en trouva une entiére de cette efpece au fiécle XVI. que l'on publia l'an 1580. à Ingolftad en Baviere, & qui mériteroit d'être recueillie dans le corps de la bibliothéque des Peres.

259.

Euf. l. 7. c. 20.

Hier. vir. ill. c. 69.

L'an 260. Saint Denys retourna à Alexandrie après que la perfécution fut appaifée, ce qui n'arriva que par la captivité de l'empereur Valerien vaincu & pris l'an 260. par les Perfes. Mais au lieu d'y trouver la paix que ce changement devoit procurer à fon églife, il eut l'affliction de la voir expofée à de nouvelles calamités dans les troubles de la ville caufés par la guerre & la fédition & fuivis bientôt après de la famine, de la pefte & de tous les autres fleaux de la mortalité. La fédition, quoiqu'excitée principalement entre les payens, ne laiffa pas de divifer les fidéles entre eux felon qu'ils fe trouvoient engagés dans les partis de ceux qui fe rendoient maîtres des différens quartiers de la ville. Saint Denys qui ne pouvoit pas leur rendre en perfonne tous les devoirs d'un évêque fe vit réduit à agir comme s'il eût été dans un pays éloigné : & dans le cœur d'Alexandrie il écrivit pour l'an 261. une lettre pafcale au peuple chrétien d'Alexandrie. Une autre lettre pafcale qu'il écrivit pour l'année fuivante & qu'il adreffa à un évêque d'Egypte, nommé Hierax, nous fait connoître que les troubles continuoient toujours dans Alexandrie : & il paroît qu'ils y étoient entretenus par la revolte de Macrien qui avoit ufurpé l'empire contre Gallien. Il vivoit dans des appréhenfions continuelles parmi les dangers fans pouvoir affembler fon troupeau ni même fe communiquer aux fidéles que par lettres que fouvent il n'avoit pas le moyen de leur faire tenir. » Car, difoit-il à Hierax, » il lui étoit plus aifé, non pas feulement de paffer d'une province dans » une autre, mais de voyager depuis

Eufeb. l. 7. c. 21 & 22.

261.

262.

» l'Orient jusqu'à l'Occident que d'al- » ler d'Alexandrie à Alexandrie. » Cette malheureuse ville voyoit couler tous les jours le sang de plusieurs de ses citoyens parmi celui des étrangers qui abordoient chez elle de tous côtés. Les meurtres infinis qui se commirent dans ces longues séditions causerent par l'infection qui naissoit des cadavres abandonnés, diverses maladies qui augmentoient beaucoup le nombre des morts. Ce furent toujours de nouveaux exercices pour la charité du saint Evêque, qui malgré cette espéce de captivité où il étoit retenu, ne laissoit pas de trouver les moyens d'assister les malades, & de soutenir les pauvres contre la famine dont les guerres civiles étoient suivies.

XI. L'empereur Gallien ayant été reconnu par tout l'Orient après la mort du tyran Macrien, écrivit à saint Denys d'Alexandrie & aux autres évêques de l'Egypte pour assurer la paix à leurs églises, & leur faire rendre les lieux destinés aux assemblées des fidéles qu'on leur avoit ôtés durant la persecution. Mais la paix fut de peu de durée : elle fut troublée tout de nouveau dès la même année, par la révolte involontaire d'Emilien, qui se rendit le maître d'Egypte. L'année suivante qui étoit de Jesus-Christ la 263. fut des plus funestes à la ville d'Alexandrie, tant par l'accroissement de la famine depuis qu'Emilien se fut saisi des greniers publics, que par le renouvellement d'une peste violente que la guerre & la famine y attirerent peu de tems après. Elle s'étoit fait sentir depuis l'an 250. par divers redoublemens, mais jamais avec tant de fureur que cette derniere fois. Elle fit dans tous les quartiers de cette vaste ville des ravages effroyables. Les Chrétiens en sentirent les effets comme les payens ; mais ils ne la regarderent que comme une épreuve de leur foi & de leur charité. Saint Denys décrivant ce triste état de la ville d'Alexandrie fit voir la difference des payens & des Chrétiens dans la conduite opposée des uns & des autres. Dans un discours qu'il fit pour la fête de Pasque, il montra qu'il n'y avoit rien que de funeste pour les premiers, & qu'ils étoient doublement malheureux par leur propre faute : mais que pour les Chrétiens c'étoit un vrai tems de fête & de joie spirituelle, parce que Dieu faisoit triompher leur piété de la calamité publique. La charité que les fidéles firent paroître en cette occasion à l'égard de leurs freres & de leurs ennemis mêmes fit divers martyrs dont le merite, au jugement de saint Denys leur pere & leur maître, ne devoit pas être inferieur à celui du martyre de la foi. L'Eglise a suivi son jugement en les honorant comme de vrais martyrs, & leur assignant un jour dans ses martyrologes pour decerner un culte à leur memoire, comme nous l'avons rapporté au XXVIII. de février.

L'an 263.

Eus. l. 7. c. 22.

XII. Depuis que saint Denys étoit revenu de son exil, il avoit eu sur les bras une autre affaire qui sembloit devoir lui donner plus d'inquiétude que tous les maux exterieurs de son Eglise, parce qu'elle regardoit la pureté de sa foi ou de sa doctrine. Nous avons vû qu'elle étoit devenue suspecte à ceux qui ne prenetrant pas ses desseins contre l'heresie de Sabellius, avoient trouvé mauvais qu'il eût si fort relevé l'humanité de Jesus-Christ. Quelques-uns d'eux allerent le dénoncer à Rome. Ils l'accuserent auprès du pape saint Denys qui avoit succedé à saint Xyste dès l'an 259. d'avoir écrit que le Fils de Dieu étoit

une créature, & un ouvrage d'une autre substance que le Pere. Le concile Romain y trouva fort à redire, & le Pape en écrivit au nom de ses évêques à saint Denys d'Alexandrie pour le prier d'éclaircir les points sur lesquels il étoit accusé. Il condamnoit en même tems deux erreurs opposées, celle de Sabellius, & celle qué l'on attribuoit à notre Saint de dire, comme ont fait depuis les Ariens, que le Verbe de Dieu étoit sa créature & son ouvrage. Saint Denys, qui s'étoit déja défendu sur les premieres nouvelles du mauvais office qu'on lui avoit rendu à Rome, voulut satisfaire plus pleinement à la demande du Pape, & lui adressa un traité en quatre ou cinq livres intitulés *Réfutation & Apologie*, parce qu'il y réfutoit ses accusateurs qu'il convainquoit de fausseté ou de mauvaise foi, & qu'il y défendoit ce qu'il avoit avancé dans ce qu'il avoit écrit contre Sabellius. Saint Athanase qui a fait depuis l'apologie de notre Saint contre les Ariens, s'est beaucoup servi de cet ouvrage pour montrer le tort qu'ils avoient de prétendre qu'il enseignoit ou favorisoit leurs sentimens, & pour faire voir au contraire qu'il étoit dans celui des Peres de Nicée. En effet, saint Denys admettoit le terme même de *Consubstantiel*, singularité fort rare en son siécle parmi les orthodoxes. Les Ariens qui faisoient plus de tort à saint Denys en le louant & en le qualifiant bienheureux, que s'ils lui eussent dit des injures comme à un adversaire, ne furent pas les seuls qui lui imputerent leurs sentimens. On vit encore quelques Catholiques dans la suite prévenus contre lui, faute d'avoir vû ses derniers écrits ou l'apologie que saint Athanase avoit faite pour lui contre les Ariens. Saint Basile, entre les autres, en a jugé peu favorablement. En une lettre écrite avant qu'il fût évêque, il condamne les expressions de notre Saint, comme ayant été la source de l'impieté des Anoméens: mais il sauve ses sentimens en blâmant ces expressions. Lors même qu'en d'autres choses moins importantes, il ne peut approuver son sentiment, il ne laisse pas de lui donner le titre de Grand qui lui est demeuré du consentement de toute l'Eglise Grecque. Il est constant que son autorité y a toujours été de grand poids, & que ses écrits y ont toujours été reçus avec beaucoup de respect. C'est ce qui a paru principalement à l'égard de son épître canonique adressée à Basilide, évêque dans la Pentapole, à qui il avoit déja écrit beaucoup de lettres très-importantes que nous avons perdues. Celle-ci qui s'est heureusement conservée, est comme une decretale, qui contient les resolutions de diverses difficultés qu'on lui avoit proposées, & elle finit par des marques édifiantes de l'humilité d'un si grand homme. Les Grecs l'ont mise au nombre des canoniques, c'est-à-dire de celles dont les définitions ont été reçues comme des canons & des regles de la discipline.

Athan. de Dion. sent. t. 1. *Eus. l. 7. c. 27.* *t. 1. sup.* *Bull. def. Nic. l. 2. c. 11. parag. 3.* *Basil ep. 41.* *Id. epist. 1. canon.* *Ap. Zonar. & Bals. & in Bibl. PP.* *Concil. in Trullo.*

XIII.

Saint Denys n'étoit pas encore débarassé des affaires qui lui avoient été suscitées par l'heresie de Sabellius & ses suites, qu'il se vit engagé à de nouveaux combats contre un autre heretique très-dangereux, qui niant l'union hypostatique du Verbe avec l'humanité de de Jesus-Christ, comme a fait depuis Nestorius, tendoit à ne le point adorer non plus que les Juifs, ou à adorer la créature au lieu du Créateur, suivant la superstition des idolâtres. Ce nouvel adversaire étoit le fameux Paul de Samosates, qui avoit été fait évêque

d'Antioche en 260. & qui donnoit du crédit à son heresie par la faveur de Zenobie, qui regnoit en Orient avec son mari Odenat, princesse de rare merite, sçavante, qui étant Juive de profession, & voulant aussi connoître la doctrine des Chrétiens, s'étoit adressée à lui comme au chef des églises de son empire. Paul se prévaloit aussi de la dignité de son siége; de l'autorité d'une charge d'intendant qu'il possedoit & qu'il estimoit beaucoup plus que son épiscopat; de la grandeur de ses richesses acquises par des voies toutes criminelles. Nulle de ces considérations n'empêcha Denys d'Alexandrie d'aller au devant de cet ennemi pour l'attaquer & le combattre. Paul qui redoutoit son sçavoir, voulut le prévenir en lui écrivant. Denys prenant des moyens d'honnêteté & de douceur dans sa réponse, l'exhorta à éclaircir ses pensées & à découvrir ses sentimens sans dissimulation. Paul lui écrivit comme pour le satisfaire; mais tâchant néanmoins de déguiser ses erreurs. Ce qu'il ne peut faire de telle sorte que saint Denys ne remarquât bien des traits de blasphême dans sa lettre. Il y répondit au nom des prêtres d'Alexandrie & au sien, lui donnant encore le salut & la qualité d'ami. Mais ce cœur plein de charité ne l'empêcha point de parler très-fortement & contre l'erreur & contre la personne même qui étoit repréhensible en beaucoup d'autres points. Paul repliqua en lui proposant dix objections contre la doctrine orthodoxe: & comme il se picquoit de politesse, il affecta de n'opposer que des termes de douceur & de civilité à ce qu'il appelloit les injures de l'évêque d'Alexandrie. A cette specieuse modération il joignit de grands éloges pour son mérite, & des témoignages de vénération pour son grand âge & pour les stigmates de Jesus-Christ qu'il portoit sur son corps, ajoutant que tout le monde admiroit sa sagesse & sa prudence. Saint Denys se garda bien de laisser agir ce charme sur son esprit. Il continua de servir la Vérité avec la même force qu'auparavant: il répondit de suite à toutes les objections. C'est ce que nous avons dans la bibliothéque des Peres depuis que ces trois piéces, c'est-à-dire la seconde lettre de notre Saint, les dix objections de Paul de Samosates, & la réponse à ces objections ayant été trouvées au commencement du XVII. siécle, furent publiées à Rome en 1608. Ce sont des piéces suspectes à quelques critiques: mais leurs raisons ne paroissent pas suffisantes pour les faire rejetter.

Euf. l. 7. c. 28. Till. p. 248.

Dionys. in Paul. tit. 1 To. Bibl. PP. p. 273. 284.

Till. supr. p. 284. & p. 294.

XIV.

Les évêques Orientaux voyant que Paul profitoit mal des avis & des corrections de saint Denys, résolurent de s'assembler à Antioche pour joindre leurs forces contre l'ennemi commun. Ils conviérent à leur synode les prélats les plus célébres des provinces éloignées, du nombre desquels furent saint Firmilien de Césarée en Cappadoce, saint Grégoire de Néocésarée, dit le Thaumaturge, & saint Denys d'Alexandrie. Le grand âge & les infirmités empêcherent notre Saint de s'y rendre: mais en s'excusant il ne laissa point de suppléer à son défaut par sa plume. Il écrivit, non pas à Paul comme auparavant, mais à l'église d'Antioche, pour marquer quels étoient ses sentimens sur les contestations présentes. Il ne daigna point y donner le salut à Paul ni lui rendre aucun acte de civilité: ce qui fut remarqué comme une espéce de refus qu'il lui faisoit de sa communion. Sa lettre fut de si grande considération, que le III.

L'an 264.

Euf. l. 7. c. 27. & c. 30.

concile d'Antioche qui termina l'affaire de Paul, cinq ans après crut devoir la rendre publique & l'envoyer à toute l'Eglise. L'excuse que notre Saint alléguoit pour se dispenser d'aller à ce premier concile étoit bien légitime sans doute, & elle ne fut que trop justifiée par sa mort qui arriva dans le tems même de sa tenue, selon Eusébe. C'étoit la dix-septiéme année de son épiscopat, & la douziéme de l'empire de Gallien: mais cela ne nous oblige pas à croire que ce fut la 265. de Jesus-Christ, puisque l'une & l'autre commençoient dès la précédente. Les opinions ont beaucoup varié sur le jour de sa mort: & par les monumens que nous avons de l'église d'Alexandrie même, il paroit que les uns la mettoient au XXXI. d'août, les autres au X. de septembre, & d'autres au XXIII. du même mois. Néanmoins les Grecs font la fête de notre Saint le III. d'octobre, & l'honorent sous le titre de Martyr par la considération de ce qu'il avoit souffert pour la foi dans ses deux bannissemens. Il y avoit dès le commencement du IV. siécle ou incontinent après la persécution, une église à Alexandrie du nom de saint Denys, & l'historien Sozoméne nous assure que c'étoit celui de notre Saint, supposant qu'elle étoit consacrée en son honneur. Les Latins font sa fête le XVII. de novembre, auquel elle est marquée dans les martyrologes d'Adon, d'Usuard, & dans le Romain moderne, qui le représente aussi au III. d'octobre, sans lui donner sa qualité d'évêque, qualifié Martyr seulement avec d'autres compagnons, de maniére à faire croire qu'il n'y auroit pas été reconnu. On trouve encore dans quelques autres une commémoration de lui au XVIII. de février. Comme sa fête chez les Grecs concouroit avec celle de saint Denys l'Aréopagite, on la remettoit quelquefois au lendemain qui étoit le IV. d'octobre, sur-tout dans les lieux où les deux fêtes étoient également célébres.]

Chron. Orient. p. 115. Vansleb. hist. Alex. p. 308. Menaa, &c.

Epiph. hær. 69. c. 2. Soz. l. 3. c. 6.

Boll. t. 3. febr. p. 53. Menol. Basil. ap. Ughell. t. 6.

II. SAINT ACISCLE MARTYR de Cordoue en Espagne. Sainte VICTOIRE, Saint ZOEL ou Saint ZOILE.

IV Siécle.

SAint ACISCLE est compté au nombre des plus illustres martyrs de l'église d'Espagne, qui souffrirent pour la défense de la foi dans la persécution de Dioclétien. Nous ne sçavons rien de particulier touchant ses combats & sa mort glorieuse. Il paroit même que les actes que l'on en cite sont trop incertains & trop recens pour pouvoir autoriser ce qu'ils en rapportent. Long-tems avant qu'ils fussent composés, sa mémoire étoit célébrée avec beaucoup d'éclat & de solemnité, principalement dans la ville de Cordoue où le poëte Prudence fait connoitre qu'il avoit été martyrisé. C'est ce qui paroit même par les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, qui marquent sa fête au XVIII. de novembre, & qui nous apprennent que ce jour-là on cueilloit des roses dans le lieu où il avoit répandu son sang, comme si Dieu eût voulu donner tous les ans des témoignages nouveaux du mérite & de la gloire du saint Martyr par le renouvellement annuel de cette merveille. Adon & Usuard n'ont pas oublié cette singularité dans leurs martyrologes: mais ils ont avancé le jour de sa fête au XVII. du mois. On les a suivis dans le Romain moderne, où l'on a retranché le miracle des roses: au lieu dequoi l'on a remar-

Prud. Peri-steph. hymn. 4. v. 19.

Flor. M. Hier. p. 976.

qué que le juge qui le condamna etoit le gouverneur Dion. Cela peut être venu de ses actes ; aussi bien que sainte VICTOIRE qu'on lui donne pour compagne de son martyre, après Adon & Usuard. Leur tombeau étoit aux fauxbourgs de la ville de Cordoue, où l'église de saint Aciscle étoit encore très-célébre & fort frequentée au milieu du neuviéme siécle, durant la persécution que les Sarazins Mahométans sous leurs rois Abderrama & Mahomet excitoient contre les Chrétiens du pays. Il y avoit une communauté considerable de clercs, une bibliothéque bien fournie, & l'on y enseignoit publiquement les lettres. On dit néanmoins que son corps n'étoit plus dans cette église, & que dès la fin du siécle précédent Charlemagne l'en avoit fait enlever avec celui de sainte Victoire, & les avoit mis à Toulouse dans l'église de saint Saturnin, où l'on dit qu'ils se conservent encore. Il seroit seulement à souhaiter qu'un fait de cette nature pût avoir d'autres garans qu'une tradition vague & incertaine.

Eulog. Memor. l. 1. & 3.

Sauss. p. 896.

Prudence au lieu de sainte Victoire joint à saint Aciscle quatre autres Martyrs de Cordoue qui sont saint Zoël & ceux qu'il appelle les *trois couronnes*, c'est à dire saint Fauste, saint Janvier & saint Martial dont nous avons parlé au XIII. jour d'octobre. Nous ne sommes pas mieux instruits de l'histoire de saint ZOEL que de celle de saint Aciscle, quoique les modernes ayent tâché de nous en donner une au défaut des anciens. Usuard qui le nomme ZOÏLE après les martyrologes du nom de saint Jerôme & qui marque sa fête comme eux au XXVII. de juin en avoit vû néanmoins quelque relation d'où il nous a appris que le corps du Saint après avoir été long-tems caché avoit été découvert par un évêque de Cordoue, nommé Agape, qui vivoit dans les commencemens du VII. siécle du temps du roi Sisebut. On lui donne dix-neuf compagnons de son martyre : mais on ne voit pas sur quel fondement Wandalbert qui écrivoit avant Usuard l'a qualifié évêque. L'église de saint Zoïle à Cordoue n'étoit pas moins célebre que celle de saint Aciscle. Elle avoit une communauté nombreuse de prêtres & une école où l'on élevoit de jeunes clercs dans les sciences & dans les exercices de la pieté. Il semble que son corps y étoit encore au milieu du neuviéme siécle. Il y avoit aussi à dix lieues de Cordoue un monastére de saint Zoïle, surnommé d'Armilat du nom d'une petite riviere sur laquelle il étoit situé. La domination des Sarazins n'empêchoit point que la discipline n'y fût toujours fort réguliére, & dans un état florissant.

L. Marin. Sicul. ap. Sur. d. 27. jun. p. 350.

Eulog. Mem. l. 2. c. 6.

Ibid. l. 2. c. 4. 8.

III. SAINT AGNAN EVESQUE d'Orléans. Lat. *Anianus*.

V. Siécle.

I.

SAint AGNAN fut mis au rang des plus illustres évêques de l'église des Gaules du cinquiéme siécle dans le tems que brilloient Honorat & Hilaire à Arles, Eucher à Lyon, Germain à Auxerre, Loup à Troyes. C'est à ces deux derniers principalement que le compare saint Sidoine Apollinaire qui le qualifie très-grand prélat & pasteur très-accompli. On dit qu'il étoit né dans la ville de Vienne sur le Rhone de parens nobles, & on lui donne pour frere saint Leonien qui fut d'abord reclus à Autun puis à Vienne, & dont la cellule donna depuis la naissance au célébre monastere de saint Pierre. Agnan dès sa premiére jeunesse fit paroître l'amour

Sidon. Ap. ep. 15. l. 8.

Car. Sauss. Ann. Aurel. p. 77. & seqq.

que Dieu lui avoit donné pour la retraite, la vie pénitente, & la contemplation des choses céleſtes. Il quitta la ville & ſe retira en un lieu appellé le vieux château où il ſe pratiqua une cellule. Là s'étant interdit le commerce du monde il s'occupoit le jour & la nuit à la lecture des livres ſaints & à la priere. Il ſoutenoit ſon eſprit dans ces ſaintes diſpoſitions par les jeûnes fréquens & les longues veilles, & ſe maceroit le corps par diverſes auſterités pour l'aſſujettir aux loix de l'eſprit. Il aſſiſtoit les pauvres & les étrangers par les libéralités qu'il leur faiſoit de ſon bien. Il procuroit auſſi beaucoup d'aſſiſtances ſpirituelles à ceux qui le venoient voir, & employoit les lumieres qu'il recevoit de Dieu dans la méditation de l'écriture & dans l'oraiſon, pour leur découvrir les maux de leurs ames, pour y appliquer les remédes, & pour les mettre dans les voies du ſalut. Il paſſa pluſieurs années dans cette retraite: & rien ne fut capable de l'en faire ſortir que la réputation de ſaint Euverte évêque d'Orleans. Il fut ſi touché de ce que la renommée lui apprit de la vertu de ce ſaint homme qu'il ſe réſolut de tout quitter pour l'aller trouver, & tâcher de demeurer au nombre de ſes diſciples ou même de ſes domeſtiques. Euverte ne tarda point à reconnoître le mérite d'Agnan, & après quelques épreuves qu'il fit de ſa vertu & de ſa capacité il l'ordonna prêtre, puis il l'employa au ſaint miniſtére. Notre Saint fit connoître dans les fonctions d'un tel emploi combien il avoit déja fait de progrès dans la perfection de l'état qu'il avoit embraſſé: & ſaint Euverte conſidérant en lui les dons du ſaint Eſprit ne douta point qu'il ne fût celui que la providence deſtinoit pour être ſon ſucceſſeur. Il voulut que ſon peuple en fût perſuadé comme lui; & il fit élire Agnan de ſon vivant afin de prévenir toutes les conteſtations que la brigue pourroit faire naître après ſa mort, & d'aſſurer à ſon égliſe un ſi digne paſteur. On prétend ſur la foi des actes de cette égliſe que la volonté de Dieu ſe declara dans cette élection par un prodige, qui fut ſuivi d'un autre lorſque le nouvel évêque voulut ſignaler ſon entrée par la délivrance des priſonniers. Saint Euverte content d'avoir rendu un ſi grand ſervice à ſon égliſe prit le prétexte de ſon grand âge & de ſes infirmités pour ſe décharger deſlors de toute l'adminiſtration de ſon diocèſe ſur ſaint Agnan. Il mourut dès le VII. de ſeptembre de l'année ſuivante qui étoit de Jeſus-Chriſt 391.

Sauſſ. Ann. p. 78. 79.

390.

391.

II.

Il y avoit ſoixante ans que ſaint Agnan gouvernoit ſon égliſe lorſque la tranquillité dont il la faiſoit jouïr ſe vit troublée par une irruption de barbares qui étoient venus inonder les Gaules. C'étoit une armée de Huns & de Gepides conduite par le redoutable Attila, qui après avoir ravagé les provinces de l'Illyrie, avoit paſſé le Rhin à la tête de plus de quatre cens mille hommes. Il avoit ſaccagé les villes de Tongres, de Tréves, & de Mets, pillé puis ruiné par le fer ou le feu tout ce qui s'étoit rencontré ſur la route d'une ſi prodigieuſe armée, & il s'étoit déja jetté ſur les bords de la Loire. Saint Agnan conſidérant le danger qui menaçoit la ville d'Orleans alla trouver à Arles le patrice Aëce général des armées Romaines pour ſolliciter un prompt ſecours contre cet ennemi commun de l'empire. Après avoir eu parole de lui pour tout ce qu'il en pouvoit ſouhaiter il revint ſe renfermer au milieu de ſon peuple: & peu de jours après les barbares vinrent mettre le ſiége devant

451.

Geſt. Reg. Fr. c. 5. Ann. Le Coint. ann. 451. n. 1. Coron. Proſp. Marcell. & alior.

devant la ville comme il l'avoit prévû. Elle étoit mal fortifiée & beaucoup moins en état de resister que n'avoient été celles de Tréves & de Mets: mais la vertu des priéres du saint évêque suppléa à la foiblesse des assiegés Ceux-ci effrayés de voir déja crouler leurs murailles par l'effort des machines dont l'ennemi les battoit demandérent à leur saint Pasteur ce qu'ils avoient à faire marquant par leurs cris qu'il ne restoit point d'autre ressource à leur salut que celle qu'ils pouvoient attendre de lui. Agnan leur fit mettre toute leur confiance en Dieu comme il y avoit mis toute la sienne. Il les exhorta de recourir à la priere, & d'implorer l'assistance du ciel par leurs larmes, les assurant que jamais le Seigneur n'avoit rendu vaine l'espérance de ceux qui lui sont fidéles. Ils suivirent ses conseils avec ardeur, & chacun alla à l'église se mettre en priéres. Le saint évêque leur dit ensuite d'aller regarder du haut des murailles de la ville pour voir si la miséricorde divine ne venoit point à leur secours. Car il prévoyoit que l'armée Romaine approchoit suivant ce que le géneral Aëce lui avoit fait espérer. On revint lui dire que l'on n'avoit rien découvert & qu'il ne paroissoit personne. Il les fit remettre en prieres, & les assura que la journée ne se passeroit point sans qu'ils vissent quelques effets de l'assistance de Dieu. Ceux qu'il renvoya sur les murailles pour observer de quel côté devoit venir le secours lui rapportérent qu'on n'en voyoit encore aucune apparence. Cependant la ville se trouvoit réduite aux derniéres extrémités. Le Saint soutenant toujours leur espérance leur dit que s'ils continuoient de prier & que s'ils demandoient avec une foi entiere le secours qu'ils attendoient, le Seigneur ne manqueroit point de le leur accorder promptement. Ils redoublérent donc leurs larmes & leurs cris vers le ciel, & lorsqu'après la priere ils allérent pour la troisiéme fois regarder sur leurs murailles selon l'ordre que leur en donna encore le saint vieillard ils apperçurent à leur point de vue une espéce de nuage qui sembloit s'élever de terre. C'étoit la poussiere que faisoient les troupes qui venoient sous la conduite d'Aëce pour faire lever le siége. L'évêque dit à son peuple que c'étoit le secours que Dieu lui envoyoit. L'armée Romaine, soutenue de celle des Gots que conduisoit le roi Theudon ou Thierri avec son fils Thorismond, attaqua les Huns avec tant de vigueur qu'elle mit la confusion dans leur camp & les obligea de se retirer avec beaucoup de précipitation. La ville d'Orleans se trouva ainsi delivrée par le mérite de son évêque à qui Dieu avoit voulu attacher des moyens naturels qui ne pouvoient empêcher que cette délivrance ne parût miraculeuse. Attila ayant rassemblé les troupes que cette dispersion avoit écartées pour les rejoindre au reste de son armée qu'il avoit laissée en Champagne passa devant la ville de Troyes sans l'attaquer, soit qu'il ne fût pas bien remis de la perte qu'il avoit faite devant Orleans, soit plûtôt qu'il voulût l'épargner à la priere de son évêque saint Loup. Cependant l'armée Romaine & celle des Gots, fortifiées du secours des François conduits par leur roi Merovée, poursuivirent l'ennemi commun, l'attaquérent dans la plaine de Maury près de Chaalons sur Marne, le défirent après un grand carnage de part & d'autre, l'obligérent d'abandonner les Gaules, & selon saint Gregoire de Tours cette victoire fut encore l'un des fruits de la priere du saint évêque d'Orleans.

Greg. Tur. hist. l. 2. c. 7.

III. Il ne furvéquit pas long-tems à cet évenement, & l'on prétend qu'il mourut le XVII. de novembre de l'an 453. après foixante & deux ans d'épifcopat. On ne peut douter qu'un fi long efpace n'eût été rempli de beaucoup d'actions faites pour la gloire de Dieu & le fervice de fon Eglife : & faint Gregoire de Tours qui loue en lui une prudence exquife & une fainteté finguliére témoigne que l'on avoit de fon tems l'hiftoire de fa vie & de fes vertus que l'on gardoit avec beaucoup de fidelité. Ce foin n'a pû garantir la pofterité de la perte qu'elle a faite d'un monument fi précieux & que nous ne pourrons affez regretter. Nous y trouverions fans doute les témoignages néceffaires pour attefter les miracles divers que Dieu fit en fa confidération de fon vivant, & qu'il continua d'opérer à fon tombeau après fa mort. On dit que fon corps fut enterré dans l'églife de faint Laurent dont il avoit eu la conduite avant fon épifcopat. Il y demeura long-tems jufqu'à ce que les peuples qui y faifoient un grand concours de dévotion pour obtenir des graces du ciel par fon interceffion le firent lever de terre. Il fut tranfporté depuis de cette églife en celle de faint Pierre où le culte religieux que l'on rendoit à fa mémoire prit de grands accroiffemens. Quelques-uns prétendent que cette premiére tranflation fe fit avant le régne de Clovis II. c'eft-à-dire du tems de Dagobert I. au plutard. Depuis ce tems l'églife de faint Pierre prit le nom de faint Agnan, qu'elle a toujours confervé depuis. Le roi Robert touché de reconnoiffance pour la victoire qu'il avoit remportée près de Beaune en Bourgogne, & dont il fe tenoit redevable aux priéres de faint Agnan, la fit rebâtir plus grande & plus magnifique qu'elle n'étoit auparavant. Il lui fit de grands préfens, & par la liberalité des rois fes fucceffeurs, fur-tout de faint Louis & de Louis XI. elle fe trouve comblée de richeffes & de priviléges : de forte que fon chapitre eft devenu l'un des plus confidérables & des plus puiffans d'entre les églifes collégiales du royaume. Cette premiere tranflation eft conteftée par ceux qui foutiennent qu'il fut enterré d'abord dans l'églife de faint Pierre, & non à faint Laurent : & les raifons qu'ils en alléguent méritent d'être écoutées. On venoit à cette églife faire les fermens religieux fur le tombeau de faint Agnan, pour déclarer la vérité des chofes qui étoient de quelque conféquence. Il fe fit une nouvelle tranflation de fes réliques l'an 1259. le XXVI. d'octobre, mais feulement pour les faire paffer de leur vieille châffe en une neuve qui étoit plus riche. Le roi faint Louis voulut affifter à la cérémonie avec les princes Louis & Philippes fes fils : elle fut faite par le B. Philippes Berruyer archevêque de Bourges, & Robert de Courtenay évêque d'Orleans.

L'an 453.

Sauff. p. 89.

Du Chefn. t. 1. p. 56.

Sauff. l. 11. p. 525.

Les martyrologes de Bede, de Florus, de Wandalbert, d'Adon, d'Ufuard, & prefque tous les fuivans marquent la fête de faint Agnan au XVII. de novembre : ceux du nom de faint Jerôme n'en font point mention, fi ce n'eft dans des copies plus récentes. Florus qui vivoit fur la fin du régne de Louis le Débonnaire, a inferé dans le fien l'hiftoire miraculeufe de l'élection de notre Saint comme elle eft dans les actes de l'églife d'Orleans, où on lit qu'après un jeûne de trois jours un enfant qui ne fçavoit point encore parler, tira le billet où étoit le nom du Saint, & le déclara évêque d'une voix diftincte en l'appellant trois fois par fon nom.

Boll. t. 1. mai. pralim. p. 39.

Walther. ep. Aurel. apud Thomass. de fest. p. 86.

Les autres qui n'ont écrit qu'après lui se sont contentés de remarquer sa sainteté & la vertu des miracles qui n'avoit pas encore cessé du tems d'Usuard. Outre cette fête principale de saint Agnan, qui étoit chomée à Orleans dès le tems de Charles le Chauve, on célébre encore celle de la découverte ou de la premiére translation de son corps qui se fit au septiéme siécle. Bede l'a marquée au XIV. de juin; ce qui suppose une grande célébrité de culte dès le commencement du siécle suivant, s'il est bien que l'endroit n'ait point été inseré depuis dans son vrai martyrologe. Elle se trouve aussi au même jour dans les calendriers du tems de Louis le Débonnaire: ainsi l'on doit croire qu'il y a erreur dans les martyrologes modernes, qui la marquent au XV. de juin. Il semble qu'on ait choisi aussi le XIV. de juin pour célébrer la seconde translation de saint Agnan, je veux dire celle qui se fit l'an 1029. du tems du roi Robert, & d'Odolric évêque d'Orleans, avec celle de saint Moniteur & de saint Floscule ou saint Floû aussi évêques d'Orleans, celle de saint Baudille & de saint Scubile ou Escouville martyrs, celle de saint Euspice premier abbé de Micy & celle de sainte Agie ou sainte Aye mere de saint Leu. On joint encore en ce jour la commémoration de la délivrance de la ville d'Orleans, c'est-à-dire de la levée du siége des Huns, obtenue par les priéres de saint Agnan. Depuis la troisiéme translation des reliques de notre Saint, qui fut celle du tems de saint Louis, l'église d'Orleans fut dans une possession respectueuse & paisible de ce sacré dépot jusqu'au seiziéme siécle. Les Huguenots s'étant rendus les maîtres de la ville d'Orleans en 1562. forcerent l'église de saint Agnan, briserent sa châsse dont ils pillérent les richesses, brulerent ses os, & en dissipérent les cendres; & traiterent de même les reliques de quatorze ou quinze autres Saints qui reposoient dans le même lieu.

Boll. suppr. p. 22.

3. To. Spicil.

Sauss. M Gall.

Molan ad Us. fol. 83. d. 14. jun.

Car. Sauss. Ann. l. 8. p. 388.

Helgaud. vit. Robert. Reg.

Molan.

IV. SAINT GREGOIRE
Evêque de Tours.
Georgius Florentius Gregorius.

VI. Siécle.

I.

Odo. de vit. Greg. Tur. ap. Sur. p. 376.

GREGOIRE qui est regardé comme le pere de l'histoire de France étoit de l'une des meilleures maisons de l'Auvergne. Son pere Florent, qui étoit senateur dans la principale ville de la province, étoit fils du senateur Georges & de Leocadie qui descendoit de la race du saint martyr Vettius Epagathus si célébre dans l'histoire de l'église de Lyon. Sa mere Armentaire étoit petite fille de saint Gregoire évêque de Langres dont nous avons parlé au IV. jour de janvier & niéce de saint Nizier évêque de Lyon. Saint Gal évêque d'Auvergne fut son oncle du côté de son pere. Il eut un frere, nommé Pierre, à qui l'on ne donne que la qualité de diacre de Langres; & une sœur mariée à Justin d'où lui vinrent deux niéces Heustene ou Eusthenie & Justine religieuse sous sainte Radegonde à Poitiers. Il naquit le XXX. jour de novembre fête de saint André de l'an 544. Dès qu'il fut en âge d'apprendre, l'on confia son éducation à son oncle saint Gal qui étoit sur le siége épiscopal depuis environ l'an 527: mais ce prélat étant mort deux ans après, il semble qu'on le mit sous la discipline des prêtres de l'église de saint Julien de Brioude. C'est pour cela sans doute qu'il s'appelloit depuis le *nourrisson* ou le *pensionnaire* de ce saint martyr. De cette école il alloit quel-

Ruin. ed. col. 1264.

L'an 544.

552.

554. Greg. Tur. de gl. M. c. 2.

Idem. vit. Neetii, &c.

quefois à Lyon voir l'évêque saint Nizier son grand-oncle maternel dont il rapportoit toujours d'excellentes leçons & de nouveaux exemples de vertu. Une maladie qu'il avoit eue du vivant de son oncle saint Gal & dont il avoit été guéri par deux fois au tombeau de saint Allyre lui avoit fait promettre à Dieu de se consacrer à son service dans l'état ecclesiastique. Il en ratifia le vœu avec plaisir lorsqu'il fut plus avancé en âge, & l'accomplit en recevant la tonsure clericale. Il fut confirmé dans le choix d'un si saint genre de vie par divers bienfaits qu'il reçut de Dieu dans quelques maladies par l'intercession de saint Martin de Tours. Ce fut un des motifs de la devotion extraordinaire qu'il eut toute sa vie pour ce grand Saint. Il ne crut pas pouvoir mieux reconnoître toutes ses graces qu'en employant cette santé rétablie à l'étude de la science du salut à laquelle il joignit aussi celle des connoissances humaines tant seculieres qu'ecclesiastiques. Il y réussit en un tel point que personne ne parut ni plus saint ni plus sçavant en France dans son siécle. Il fut fait diacre à vingt-cinq ans, suivant l'âge prescrit par la discipline des saints canons. Ce fut pendant son diaconat que se fit par son ministere la guerison miraculeuse de toute une famille où s'étoit jettée la maladie en punition de la temerité qu'avoit eûe un homme de cette famille de prendre un des barreaux de la balustrade de bois qui environnoit le tombeau de saint Martin. Il sembleroit que non-seulement Gregoire auroit demeuré alors à Tours, mais qu'il auroit été même commis à la garde de ce tombeau, puisqu'il dit que le barreau avoit été enlevé à son insçu. C'est pourtant à ce tems qu'il faut rapporter les études

Vit. Illidii c. 2. vit. PP. c. 2.

L'an 561. Greg. Tur. l. 1. mir. S. Mart. c. 32. 33. 34.

L'an 563.

569.

Ibid. c. 36.

571.

ecclesiastiques qu'il fit en Auvergne auprès de son évêque saint Avit qui ne fut ordonné que vers l'an 571. après la mort de Cautin successeur de son oncle saint Gal. Ce fut sous saint Avit qu'il se forma à la prédication, quoique de tout ce qu'il apprit des saintes Ecritures, des Peres & des Theologiens dans son école, son humilité lui ait fait dire qu'il n'avoit pû retenir autre chose sinon que Jesus-Christ fils de Dieu étoit venu pour sauver le monde, & qu'il faloit honorer ses amis & ses serviteurs qui l'avoient suivi par le chemin difficile de la croix.

Vit. Illid. Vit. PP. c. 2. praef.

II. S'il ne demeuroit point à Tours, il y faisoit des voyages si frequens pour satisfaire sa pieté à l'égard de saint Martin qu'il n'y étoit pas moins connu que dans son pays. On lui en donna de grandes marques lorsqu'après la mort de l'évêque saint Euphrone arrivée le IV. jour d'Août de l'an 573. il fut choisi d'un consentement général par le clergé & par le peuple de Tours pour remplir sa place. On prétend qu'il étoit à la cour de Sigebert roi d'Austrasie lorsqu'il apprit la nouvelle de son élection. Les députés que la ville envoya au Roi pour en avoir l'agrement ne l'eurent pas plutôt obtenu qu'ils s'assurerent de la personne de Gregoire. L'ayant mis hors d'état de leur échapper, ils n'écouterent aucune des excuses qu'il leur allegua pour se défendre de l'épiscopat. Ils firent même intervenir l'autorité du Roi pour le contraindre d'acquiescer, & la Reine Brunehaud y joignit ses instances. Gregoire ainsi vaincu ne laissa pas d'être suspect encore aux députés. C'est pourquoi on jugea à propos de le faire sacrer à Reims par l'évêque Gilles sans attendre qu'on l'eût amené à Tours, ou suivant la discipline ordinaire de

Odo vit. Greg.

L'an 573.

l'église, il devoit être ordonné par les évêques de sa province. On croit qu'il n'étoit encore alors que dans la trentiéme année de son âge.

D'autres disent 34. Ruin. col. 1087.

Lorsqu'il fut mis en possession de son siége, il s'appliqua particulierement à reconnoître son troupeau & à pourvoir à tous ses besoins. Il implora l'assistance du ciel pour bien gouverner son diocèse par l'intercession de ses deux patrons le martyr saint Julien & saint Martin le plus illustre de ses predecesseurs. Il alla pour ce sujet dans la haute Auvergne à Brioude faire ses devotions au tombeau du premier. A son retour il fut ataqué d'une dysenterie & d'une fiévre violente qui mit sa vie en un très-grand peril. Il eut recours en cette extrémité à son medecin ordinaire, je veux dire à saint Martin. Il envoya son diacre prendre de la poudre au tombeau du Saint, la fit délayer dans son breuvage, & la prit avec tant de foi qu'il en obtint une guerison parfaite. Sa santé retablie, il travailla à reparer les églises de sa ville & de son diocèse que les tems ou les guerres avoient endommagées, & à en bâtir de nouvelles.

Greg. Tur. l. 2. de glor. M. c. 34. 39.

c. 2. de mir. Mart. c. 1.

L'an 574.

Fortun. l. 2. carm. 3. Odo vit. Gr.

III.

La ville de Tours fut sujette à beaucoup de troubles pendant les premieres années de son épiscopat. Il eut à souffrir d'abord de la part du comte Leudaste, homme violent & grand débauché, qui ayant été fait gouverneur de Tours sous le Roi Charibert avoit été dépossedé & chassé depuis la mort de ce Prince par son frere & son heritier Sigebert. Il avoit été rétabli ensuite par Theodebert, fils de Chilperic, & chassé de nouveau par la paix faite entre les deux rois Sigebert & Chilperic. Le repos qu'en eut l'évêque Gregoire ne dura que jusqu'à la mort de Sigebert qui fut assassiné l'an 575. par les pratiques de sa belle-sœur la reine Fredegonde femme de Chilperic. Car le comte Roccolein gouverneur du Mans, voulant profiter de la revolution que devoit causer le changement de maître, vint faire le ravage jusqu'aux portes de la ville, pilla les églises & les hôpitaux sous prétexte d'établir l'autorité de Chilperic & de le venger de quelques ennemis qui s'étoient refugiés dans la basilique de saint Martin. Saint Gregoire déterminé à tout souffrir pour conserver l'immunité de l'église & l'honneur dû à Dieu & à ses Saints opposa des menaces bien plus importantes à celles qu'il lui fit : & l'on crut en avoir des effets dans la mort extraordinaire de Roccolein qui arriva peu de jours après.

575.

Greg. Tur. hist. l. 5. c. 4. & l. 2. mirac. Mart. c. 27.

L'an 576.

Saint Gregoire ne fut pas si promtement délivré du comte de Leudaste qui s'étant rétabli depuis dans le gouvernement de la ville de Tours continua de lui donner divers exercices par ses vexations. Ce méchant homme ne pouvant souffrir de se voir privé pour la troisiéme fois de son gouvernement à cause de ses crimes tâcha de s'en venger sur le saint évêque. Il l'accusa auprès du roi Chilperic de vouloir livrer la ville à Childebert roi d'Austrasie fils de Sigebert, & d'avoir mal parlé de la reine Fredegonde. Mais ce prince plein d'estime pour notre Saint & persuadé de sa fidelité & de sa sagesse fit mettre en prison le calomniateur chargé d'ailleurs de divers autres crimes. Dieu permit que Leudaste revînt encore à Tours tourmenter l'évêque Gregoire & son peuple : mais enfin la justice divine en fit un exemple cinq ou six ans après.

577. Hist. l. 5. c. 48. 50.

l. 6. c. 32.

IV.

Toute la bienveillance que le roi Chilperic & la reine Fredegonde avoient pour le Saint ne fut point capable de lui faire jamais commettre

aucune lâcheté par la complaiſance qu'il auroit eue pour eux. Il ſçavoit les avertir de leurs devoirs en évêque, & ne craignoit point de les reprendre de leurs fautes en toutes rencontres, au danger de ſa fortune & de ſa vie même. Ils étoient irrités contre Prétextat, évêque de Rouen, pour avoir marié Merovée, fils de Chilperic, avec ſa tante Brunehaud veuve du

l. 5. c. 19. roi Sigebert. Chilperic réſolu de faire faire le procès à ce prélat ſur diverſes autres accuſations qu'il avoit ramaſſées, ſe rendit lui-même partie

L'an 577. contre lui dans un concile de quarante-cinq évêques qu'il avoit convoqués à Paris pour cette affaire. Les prélats remarquoient beaucoup d'animoſité & d'injuſtice dans les accuſations dont Chilperic & Fredegonde chargeoient Prétextat, & dans le diſcours de leur avocat. Mais tous ſe taiſoient par lâcheté, & par la crainte qu'ils avoient du roi & ſur-tout de la reine qu'on n'offenſoit jamais impunément. Gregoire de Tours fut le ſeul qui marqua du courage & de la fermeté en une occaſion où l'honneur de l'épiſcopat & la gloire de l'Egliſe ſe trouvoit ſi fort intereſſée. Il fit une vigoureuſe remontrance aux prélats ſur leurs devoirs, & principalement à ceux qui avoient le plus de credit auprès du roi, afin qu'ils l'avertiſſent de ne point s'obſtiner à vouloir perdre un évêque innocent & de redouter la juſtice de Dieu à laquelle il étoit lui-même beaucoup redevable. Tous ſe rendirent ſourds à ſes exhortations : au moins perſonne n'oſa-t-il ouvrir la bouche, ſoit pour l'approuver, ſoit pour le contredire. Bertrand de Bourdeaux & Ragnemond de Paris n'étoient pas ſeulement de ces lâches & timides évêques, on les regardoit encore comme les flateurs perpetuels du prince, & ils ſe rendirent ſes eſpions dans ce ſynode. Car ils raporterent à Chilperic que de tous les évêques il n'y avoit eu que Gregoire qui ſe fût oppoſé à ſes volontés. Le roi le fit venir, & en preſence de deux prélats il ſe plaignit à lui qu'il étoit le ſeul entre ſes confreres qui voulût défendre les crimes de Prétextat, ajoutant qu'il verifioit le proverbe qui diſoit qu'un corbeau ne creve point l'œil à un autre corbeau. Gregoire lui répondit avec la même fermeté qu'il avoit fait paroître dans le concile. Chilperic croyant l'intimider, le menaça de lui ſuſciter parmi ſon peuple de Tours des delateurs qui pourroient le perdre lui-même par leurs accuſations. Notre Saint, dont le courage ſembloit augmenter avec le peril, lui dit qu'il ne ſe ſoucioit point de ce que ceux qu'il voudroit ſuborner pourroient dire ou faire contre lui, pourvû qu'il ne fût point coupable; qu'au reſte il devoit ſe ſouvenir que les rois ont un juge ſouverain à qui ils doivent rendre compte. Chilperic pour adoucir cet intrepide prélat l'invita à manger chez lui. Gregoire n'en voulut rien faire qu'il n'eût juré de garder les loix & les canons dans cette affaire. Le roi le fit; & comme l'évêque ſe diſpoſoit à s'en retourner, Fredegonde lui fit offrir une ſomme conſidérable, s'il vouloit être du ſentiment de ſes confreres pour la condamnation de Prétextat. Gregoire dont le cœur étoit à l'épreuve de toute corruption, répondit que tout l'or du monde ne lui feroit jamais faire autre choſe que ce qu'il plairoit au Seigneur : & que ſans argent il lui promettoit que ſi les évêques vouloient agir ſelon leur conſcience, il ſouſcriroit à tout ce qu'ils ordonneroient. Il fit la même réponſe à ceux que la reine lui renvoya pour lui faire de nouvelles ſollicitations avec d'autres offres. Ce-

pendant Prétextat trompé par les belles promesses des gens de Fredegonde eut la lâcheté de trahir son innocence pour obtenir sa grace. Le roi le fit condamner dans l'assemblée des évêques, & demanda qu'il fût privé de la communion toute sa vie. Gregoire s'y opposa encore, & fit souvenir ce prince devant tous les prélats du serment qu'il avoit fait de ne point violer les canons qui marquoient bien qu'un évêque coupable des * crimes dont Prétextat avoit bien voulu se charger seroit dégradé, mais non pas exclus de la communion.

* Du vol, de l'homicide, du parjure.

V. Quelque tems après le roi Chilperic, qui se croyoit le plus sçavant de son royaume, fit un traité dans lequel il ôtoit la distinction des personnes de la sainte Trinité, & tomboit ainsi dans l'hérefie des Sabelliens. Gregoire de Tours se trouva pour lors à la cour pour les affaires de l'Eglise & comme il étoit en reputation de doctrine au-dessus des autres prélats du royaume le roi commanda qu'on lui fît la lecture de son écrit, & lui en demanda l'approbation. Gregoire lui dit qu'il devoit croire ce que les Apôtres, les anciens Peres, sur-tout Hilaire de Poitiers & Eusebe de Verceil, avoient enseigné de la sainte Trinité, & ce qu'il avoit confessé lui-même en recevant le baptême. Il toucha ensuite quelques-unes des erreurs de son livre & y joignit des preuves de la verité orthodoxe, ausquelles le roi ne pouvant répondre lui dit en colere qu'il montreroit son livre à de plus habiles gens que lui, & qu'assurément ils seroient de son sentiment. Saint Gregoire par une espece d'indignation qui étoit un effet du zéle qu'il avoit pour la verité lui repartit » que » jamais un homme sçavant ne seroit » assez fol pour être de son avis. Le roi ne dit mot, faisant voir à sa mine qu'il retenoit sa colere, & qu'il n'étoit pas content. Quelque tems après saint Salvi évêque d'Albi vint à la cour. Chilperic lui fit voir son livre se flatant de l'approbation d'un si grand prélat. Salvi n'eut pas la patience d'en entendre la lecture jusqu'à la fin, & il voulut saisir l'écrit entre les mains du lecteur pour le déchirer. Chilperic en eut tant de confusion qu'il ne parla plus de son ouvrage.

Greg. Tur. ibid. c. 45.

L'an 580.

La même année qui étoit la 580. de Jesus-Christ, Gregoire de Tours avoit eu une fameuse dispute avec Agilane ambassadeur de Leuwigilde roi d'Espagne auprès de Chilperic. Cet homme qui étoit Arien fort zelé, mais de peu d'étude, & d'un esprit assez mal fait, avoit provoqué le saint évêque en passant par Tours avec tant d'instance & d'ostentation, qu'il eût été dangereux de refuser la dispute. Il le convainquit sur la divinité du Fils, & sur celle du saint Esprit, mais il ne le convertit pas sur le champ. Ce ne fut qu'après son retour en Espagne qu'une maladie acheva l'ouvrage de notre Saint. Car Agilane se trouvant en danger se souvint alors des instructions de Gregoire, & se fit Catholique.

Ibid. c. 4.

Ce fut aussi cette même année qu'il se vit enfin délivré des calomnies & des plus fâcheuses persecutions que le comte Leudaste gouverneur de Tours lui faisoit souffrir depuis le commencement du regne de Chilperic. Il ne s'agissoit presque plus alors que de sçavoir s'il étoit vrai qu'il eût fait courir le bruit que la reine Fredegonde avoit un commerce criminel avec Bertrand évêque de Bourdeaux : & Chilperic pour examiner l'affaire, assembla un concile d'évêques à Braine, qui est à trois petites lieues de Soissons. Gregoire qui n'a-

Idem. c. 50.

voit jamais rien avancé de sembla-ble, voulut bien s'y purger selon toutes les formes que lui prescrivi-rent les évêques. C'est ce qu'il fit par un serment solennel réiteré sur trois autels differens, pour satisfaire le roi qui le demandoit ainsi, quoi-qu'une telle pratique fût contraire aux saints canons. Le Saint étant justifié de la sorte, les évêques al-lerent trouver le roi, qui selon la loi devoit être privé de la com-munion avec Bertrand de Bourdeaux, parce qu'ils sembloient s'être portés pour accusateurs. Le roi se déchar-gea sur Leudaste, protestant qu'il n'a-voit avancé que ce qu'il lui avoit ouï dire, & qu'il n'avoit point insisté sur l'accusation. Leudaste fut donc excommunié par les évêques & ban-ni par le roi hors de ses états. Le clerc Riculfe qui avoit été l'instru-ment de la calomnie contre son évê-que, fut condamné à mort, & il n'y eut que l'intercession puissante du Saint qui l'en put délivrer.

VI. L'année suivante Gregoire vint saluer le roi Chilperic à Nogent près de Paris. Il y vint en même tems un juif fort riche, nommé Prisque, qui étoit jouaillier du roi & de la cour. Le roi le tenant par les cheveux, com-me pour le caresser, dit à l'évêque Gregoire de lui imposer les mains. Le Juif retira sa tête, comme s'il eût apprehendé une ceremonie chrétienne. Le roi l'appellant tête dure & enfant d'incredulité, com-mença une espece de dispute avec lui, qu'il fit continuer ensuite par l'évêque de Tours present. Mais après avoir bien discouru sur le Messie, on fut obligé d'abandonner le Juif à son endurcissement : le roi prit la bene-diction de l'évêque à l'ordinaire, & s'en retourna à Paris. Gregoire revint à Tours où il employa une partie de son loisir à composer des livres.

l. 5. c. 6.

581.

Il eut encore une celebre conferen-ce en 584. sur la religion avec un ambassadeur Arien du roi d'Espagne, nommé Opila, qui tint une conduite differente de celle du premier am-bassadeur dont nous avons parlé. L'é-vêque Gregoire sçachant qu'il étoit arrivé à Tours le jour de Pâques, envoya s'informer de quelle religion il étoit. L'ambassadeur fit réponse qu'il croyoit ce que croient les Ca-tholiques, & vint à l'église pour assister à la messe. Mais lorsqu'on vit qu'il ne prenoit point le baiser de paix & qu'il ne communioit point, on jugea deslors qu'il avoit usé de dissi-mulation. On ne laissa pas de le prier du repas qui se fit après l'office. Ce fut là que saint Gregoire s'informa plus particulierement de sa créance. La con-ference fut longue & paisible : mais, quoiqu'elle fût sans effet, elle fit tou-jours connoître le zele de notre Saint pour la pureté de la foi Catholique.

L'an 584.

l. 6. c. 40.

Le roi Chilperic à qui cet ambas-sadeur étoit envoyé, fut tué la même année à Chelles : & ce fut princi-palement depuis cette mort que pa-rurent les habitudes que saint Gre-goire eut auprès de Gontran roi d'Orleans & de Bourgogne, prince très-religieux, le dernier vivant & regnant des quatre fils de Clotaire I. Il l'alla voir à Orleans, comme il revenoit de Challon sur Saone, siége ordinaire du royaume de Bour-gogne pour aller à Paris, & mangea à sa table avec un grand nombre de prélats, au milieu des acclamations des peuples qui le bénissoient en di-verses langues. Le lendemain Gon-tran rendit visite à Gregoire de Tours, qui le régala d'eulogie de saint Mar-tin, c'est-à-dire que dans le petit re-pas qu'il lui donna, il lui fit man-ger du pain qu'il avoit coutume de bénir

L'an 585.

l. 8. c. 1. 2. &c.

bénir en l'honneur de ce Saint, Gontran en le quittant le convia à dîner pour le lendemain. Gregoire y reçut de grandes marques de distinction entre tous les autres prélats : & le roi lui marqua en particulier beaucoup de confiance & d'estime. L'évêque de Tours sçut profiter de cet avantage pour servir diverses personnes qui avoient eu le malheur de tomber dans la disgrace de ce prince. Il le fit un peu revenir de l'étrange prévention qu'il avoit contre saint Theodore évêque de Marseille, qu'on lui avoit dépeint comme partisan de Gondebaud, & comme complice de l'assassinat de Chilperic. Ce Gondebaud se disant fils de Clotaire I. avoit soulevé une partie du royaume, & attiré un grand nombre de rebelles, pour soutenir les prétentions qu'il avoit au partage de la monarchie. Après sa mort le comte Garachaire gouverneur de Bourdeaux, & Bladaste qui avoit suivi son parti, s'étoient réfugiés dans l'église de saint Martin de Tours. L'évêque Gregoire s'étant chargé de faire leur paix, épia l'occasion que Gontran revenoit de la chasse, qui étoit le tems de sa meilleure humeur, & lui demanda leur grace. Le roi qui étoit fort offensé de leur perfidie la lui refusa. Gregoire sans se rebuter lui dit » Sire, je suis député » de mon maître pour ce sujet, que lui » répondrai-je? Qui est donc ce maî» tre qui vous a envoyé, reprit le » roi? C'est saint Martin » lui repartit Gregoire en souriant. Alors Gontran surpris d'une telle repartie, fit rappeller Garachaire & Bladaste, leur pardonna après leur avoir reproché leur perfidie, & les rétablit dans leurs biens & dans leurs charges.

Ibid. c. 5.

Ibid. c. 6.

VII. Gregoire fut envoyé peu de tems après en ambassade avec Felix par Gontran vers Childebert II. son neveu roi d'Austrasie, qui étoit pour lors à Coblentz. Trois ans après Childebert le fit son ambassadeur avec le même Felix auprès du roi Gontran son oncle : & cet empressement que les rois avoient de l'employer dans leurs negociations qui ne tendoient pour l'ordinaire qu'à la paix de leurs états, à la réconciliation & au repos des familles royales, au bien public de l'Eglise, fait voir l'opinion qu'ils avoient tous de son integrité, de sa suffisance & de sagesse. Il fut commis l'année suivante pour pacifier les troubles excités dans le monastere de sainte Radegonde à Poitiers par deux religieuses dont l'une étoit Chrodielde fille du roi Charibert & l'autre Basine fille du roi Chilperic, toutes deux petites filles de Clotaire I. dont sainte Radegonde morte depuis deux ans avoit été la femme. Chrodielde, fiere de sa naissance & ennemie de la soumission & de la discipline, refusoit d'obeir à son abbesse Leubovere. Resolue de se mettre à sa place pour avoir le plaisir de l'indépendance & du commandement, elle suborna quarante filles du monastere pour accuser l'abbesse de divers crimes qu'elle inventa, & se faire élire superieure lorsqu'elle auroit été déposée. Elle vint à Tours avec Basine & la plûpart de ses autres rebelles à pied trouver l'évêque Gregoire, qui se contenta de leur remontrer qu'elles ne devoient pas sortir de leur monastere, & que sur leurs plaintes il étoit prêt d'aller à Poitiers informer de cette affaire avec l'évêque du lieu & leur rendre bonne justice. Chrodielde peu satisfaite de cette réponse alla trouver le roi Gontran, qui la reçut comme sa niéce ; & la renvoya à Tours avec ordre à l'évêque Gregoire d'assembler un synode pour

L'an 588.

Greg. Tur. hist l. 9. c. 20.

589.

Ibid. c. 39. 40. & seqq.

juger cette affaire. Mais pour éviter la justice du Saint elle se retira promptement avec ses compagnes à Poitiers où elles commirent des desordres, qui les firent excommunier par tous les prélats de la province de Bourdeaux, dont Poitiers étoit suffragant. Cette censure les rendit encore plus insolentes que jamais. Chrodielde exerça des hostilités plus cruelles que n'auroient fait des barbares venus pour piller, brûler & tuer. Le roi Childebert, informé de ce qui se passoit, envoya ordre au prevôt de Poitiers de se saisir des bandouliers & des assassins qu'entretenoit Chrodielde & de les chatier. Cependant la terreur étoit si grande dans tout le pays que S. Gregoire de Tours, nommé commissaire en cet affaire de la part du roi Childebert avec les évêques de Cologne (1.) & de Poitiers (2.) comme ceux de Bourdeaux (3.) d'Engoulême (4.) & de Perigueux (5.) l'étoient de la part du roi Gontran, refusa de se mettre en chemin si on n'avoit ôté auparavant à Chrodielde les assassins dont elle se servoit. La sureté ayant été rendue au pays avec assez de peine, les évêques s'assemblerent à Poitiers, rétablirent l'abbesse Leubovere, excommunierent de nouveau Chrodielde & Basine, & remirent à la fin le calme dans le monastere de sainte Croix, assistés de l'autorité des rois Gontran & Childebert.

L'an 590.

(1) Ebregisile.
(2) Marovée.
(3) Gondegisile.
(4) Nicaise.
(5) Saffare.

VIII. Saint Gregoire étouffa vers le même tems les semences d'une autre espece de trouble, qui commençoit à s'élever dans sa propre église de Tours. Un des prêtres de son clergé infecté de l'erreur des Sadducéens nioit la resurrection & communiquoit déja son venin à d'autres. Il eut avec lui une longue conference; & joignant la douceur & l'honnêteté des manieres avec la force des raisonnemens & le poids des autorités tirées de l'Ecriture sainte, il le ramena à la foi Catholique, & par ce moyen il coupa la racine à cette héresie, qui se répandoit en ce tems dans l'Orient & en diverses autres provinces de l'empire. Saint Gregoire le Grand n'étant encore que Nonce du saint siége à Constantinople, y avoit combattu depuis peu une erreur qui y avoit grand rapport & en avoit retiré le patriarche saint Eutyque. Il fut élu pape l'année même, que notre saint évêque travailloit à éteindre cette hérefie dans son église. Un diacre de cette église, revenu de Rome sur la fin de la même année, chargé de reliques de Martyrs que le pape Pelage II. lui avoit données, lui fit un recit si avantageux des qualités & des vertus du nouveau pape Gregoire & de tout ce qui s'étoit passé d'édifiant & de merveilleux à son élection, qu'il conçut le dessein d'un voyage à Rome pour aller voir & visiter les tombeaux des saints Apôtres. Il ne put néanmoins l'éxecuter de plus de trois ans après. Il y alla l'an 594. & y fut reçu du saint pape avec beaucoup d'honneur. A la vue de sa taille qui étoit des plus petites le Pape admiroit en lui-même que Dieu eût renfermé tant d'esprit, tant de talens & de graces dans un si petit corps. Notre saint évêque qui étoit en priere lorsque le pape faisoit cette reflexion se leva & lui dit: « C'est le Seigneur qui » nous a faits tels que nous sommes, » nous ne nous sommes pas faits nous-» mêmes: Pour lui, il est toujours le » même dans les petits & les grands. Le saint Pape surpris qu'il eût connu sa pensée le regarda comme un grand serviteur de Dieu & conçut une haute opinion de son merite. L'évêque de Tours ne véquit pas beaucoup après son retour de Rome: il mourut de la mort des justes le XVII. de novembre

Greg. Tur. hist. l. 10. c. 13.

Preface des dial. de saint Greg. pape.

Greg. Pap. mor. in Job. l. 14. c. 29.

Vit. per Odo. n. 24.

L'an 594.

595.

de l'an 595. après 51. années de vie & 22. d'épiſcopat. Les auteurs de ſa vie rapportent que Dieu avoit fait beaucoup de miracles par ſon moyen, mais qu'il ſe les étoit dérobés toujours à lui-même & que ſon humilité les avoit fait attribuer au merite de ſaint Martin. Cette humilité qui fut l'une de ſes vertus les plus ſolides, lui avoit fait ordonner en mourant qu'on l'enterrât au bas du tombeau de ſaint Martin pour être foulé par les peuples qui viendroient honorer la memoire de ce Saint. On ne peut néanmoins le ſouffrir long-tems en cet endroit, & la pieté des fidéles le fit mettre à côté de celui-même de ſaint Martin à la gauche duquel on lui dreſſa un beau mauſolée. Son corps fut toujours gardé depuis & honoré en cet endroit juſqu'à ce qu'en 1562. il fut brûlé & jetté aux vents avec ceux de ſaint Martin, de ſaint Brice, & de quelques autres par les Huguenots. Il n'en eſt reſté qu'une petite partie de ſon chef qui ſe gardoit auparavant dans un reliquaire à part avec un autre petit oſſement du chef de ſaint Brice. Les martyrologes du IX. ſiecle ne parlent point de lui : mais il n'a été oublié dans preſque aucun des modernes. Il eſt dans le Romain, il eſt auſſi dans celui des Benedictins comme s'il eût été moine de leur ordre, quoiqu'on ne voye pas même qu'il ait été jamais de la profeſſion monaſtique. Molanus voulant le mettre dans les additions à celui d'Uſuard avant que le Romain moderne fut dreſſé, emprunta l'éloge qu'on trouve dans celui de Bede pour ſaint Gregoire Thaumaturge, & au lieu de dire *faiſeur de miracles*, il s'eſt contenté de mettre *faiſeur d'un livre de miracles*. Notre Saint n'en n'a pas fait pour un livre. Nous en avons quatre des miracles de ſaint Martin, deux des miracles des Martyrs, un des miracles des Confeſſeurs & un autre des miracles des Solitaires ou Réclus de France ſous le nom de Vies des Peres. Mais ſon ouvrage le plus important eſt ſon hiſtoire de France écrite en dix livres, dont nous ne croyons pas devoir parler ici après tout ce qu'en ont dit les doctes critiques & hiſtoriens de notre ſiécle. Il nous ſuffit de remarquer que comme on ne doit point abuſer de l'aveu modeſte & ſincére qu'il fait touchant la ſimplicité & la baſſeſſe de ſon ſtile, la dureté de ſes expreſſions, ſon peu d'art & de méthode, il ne faut pas auſſi ſe laiſſer ſurprendre faute de précaution à ſa crédulité ou à la facilité qu'il avoit de recevoir & de débiter des hiſtoires incertaines ſans ſouvent les vérifier ou ſans en faire toûjours le diſcernement néceſſaire. Mais on doit principalement eſtimer ſa ſincerité dans le recit des faits, ſa pieté dans la maniére de les rapporter à la religion, ſon déſintéreſſement & la liberté qui lui faiſoit dire ou écrire ſans crainte & ſans paſſion ce qu'il croyoit vrai ou qu'il jugeoit utile ou néceſſaire : & conſidérer que ſans lui nous n'aurions peut-être aucune lumiére de l'hiſtoire ancienne de la France.

Odo ſupr. — Ruin. col. 1391. a. — Menard mart. B. — Mol. add. fol. 165. 2. — Greg. Tur. edit. Ruin. col. 5. 852. 891. 995. 1153.

V. SAINT HUGUES EVESQUE de Lincoln en Angleterre.

XII. Siécle.

I.

HUGUES étoit fils d'un gentilhomme qualifié de Bourgogne qui avoit acquis de la réputation à la guerre & qui vivoit dans le ſiécle avec beaucoup d'honneur & de pieté. A l'âge de huit ou neuf ans il fut offert par ſon pere qui étoit demeuré veuf à un monaſtere de chanoines réguliers qui ſe trouvoit près de ſon château afin qu'on l'accoûtumât dès

Anon. coæv. ap. Sur. p. 381.

son enfance à porter le joug du Seigneur. L'abbé du lieu le mit sous la conduite d'un sage vieillard pour commencer à l'instruire : & la leçon que ce maître lui réiteroit le plus souvent étoit que comme il ne l'élevoit que pour Jesus-Christ, il ne devoit point s'amuser au jeu & aux autres passe-tems du monde. Son pere se retira quelques années après dans le même monastere où il finit ses jours fort religieusement. Hugues ayant beaucoup d'esprit & de belles qualités naturelles fit de grands progrés dans tout ce qu'on jugea à propos de lui faire apprendre. Dieu le remplit en même tems de l'esprit de sagesse & d'intelligence : & dêslors Hugues se fit une habitude de méditer sa loi jour & nuit.

A dix-neuf ans il fut fait diacre sur les instances de tous les religieux de la maison : & il remplit si dignement tous les devoirs de ce ministere qu'on le contraignit de prendre le soin d'une paroisse. Ce nouvel emploi fut proprement l'épreuve de sa capacité, & il fit juger que Hugues excelleroit un jour en prudence & en sainteté. Dieu, qui l'appelloit à un genre de vie encore plus parfait, permit qu'il accompagnât son prieur, lorsqu'il alloit un jour visiter la grande Chartreuse par dévotion. Il fut si touché de ce qu'il y vit, qu'il employa presque tout son séjour à solliciter les religieux de le recevoir. Il ne put le faire si secrétement que son prieur ne se doutât de ce qui se passoit. C'est ce qui lui fit hâter son retour pour ramener Hugues dans son monastére. Lorsqu'il fut arrivé il déclara à tous les religieux & sur-tout au pere du Saint le sujet de sa crainte & de sa douleur. Tous se trouvant également sensibles à la perte dont la maison étoit menacée, s'assemblérent autour de lui, & le contraignirent par des instances qu'il ne put vaincre de leur promettre de ne les point abandonner. Une reflexion qu'il fit ensuite sur ce qu'on avoit exigé de lui avec tant de violence lui causa une grande agitation d'esprit, & le jetta en divers scrupules. Il s'en délivra néanmoins dans la persuasion qu'il n'étoit point obligé de garder une promesse qu'on lui avoit fait faire contre son gré & qu'il jugeoit préjudiciable à son salut : & ne pouvant résister au mouvement de l'esprit qui le chassoit dans le desert, il sortit secrettement de son monastére, & s'en alla à la grande Chartreuse où il fut reçu au nombre des solitaires.

L'accoûtumance de ce nouveau genre de vie lui couta beaucoup : quoiqu'il véquît toujours dans une pureté inviolable & dans une abstinence extrême & qu'il domtât sa chair par toutes sortes d'austerités & d'exercices spirituels ; il ne laissa pas de souffrir de violentes tentations : & Dieu ne l'en délivra qu'après avoir long-tems éprouvé sa fidélité. Lorsqu'il fut en âge de pouvoir recevoir l'ordination, un bon vieillard qui avoit soin de sa conduite lui demanda s'il vouloit être prêtre. Hugues lui répondit avec grande simplicité qu'il n'y avoit rien au monde qu'il desirât davantage. » Osez-» vous bien, reprit le saint vieillard, » desirer d'être élevé à une dignité où » personne ne peut entrer dignement » quelque saint qu'il soit, s'il n'y est » contraint. » Ces paroles furent un coup de foudre pour Hugues qui se jetta par terre aussi-tôt, & demanda pardon de sa faute avec beaucoup de larmes. Le vieillard touché de le voir en cet état le releva en disant, qu'il seroit prêtre, & qui plus est, évêque. Hugues ayant reçu l'ordre de la prêtrise fit bien voir que son desir n'avoit été qu'un effet de la vocation divine. Sa

ferveur pour la priere & pour ses autres exercices de piété alla toujours en augmentant. Il redoubla les soins qu'il prenoit de domter son corps par les veilles, les jeûnes, les disciplines & le cilice : & il se réduisit à l'usage de l'eau & du pain sec. On le fit procureur de la maison dix ans après son engagement dans la profession. La réputation de son mérite s'étendit si loin que Henri II. roi d'Angleterre envoya le demander à la grande Chartreuse pour le charger de la conduite d'une nouvelle maison du même ordre dont il venoit de leur donner le fond à Witham. Ce fut un sacrifice que les freres & lui même furent obligés de faire à Dieu de la satisfaction que toute cette sainte communauté recevoit de sa personne. La maison de Witham étoit demeurée imparfaite depuis sa fondation, parce que les deux premiers prieurs qui l'avoient précedé, y avoient été rebutés de l'humeur farouche & intraitable des habitans du pays. Elle étoit tombée dans une grande pauvreté : & le nouveau prieur ayant disposé tous ses religieux à faire un bon usage de cet état, travailla cependant avec tant de succès qu'il rendit la maison habitable en peu de tems & la pourvut de toutes les choses nécessaires. Ce qu'il fit encore de plus important fut de gagner par les charmes de sa vertu les cœurs & les esprits des habitans du pays, qui avoient la réputation de n'être guéres favorables d'ailleurs aux étrangers. De sorte que l'idée avantageuse que l'on se forma de son mérite lui attira l'estime & la confiance du roi & des grands du royaume, & fit souhaiter à tous ceux qui vouloient se consacrer à Dieu de se mettre sous sa conduite.

III. Son épiscopat.

Personne ne fut plus heureux en ce point que le clergé & le peuple de la ville de Lincoln, qui fatigués de se voir sans évêque depuis dix-huit ans, le firent demander au roi & au métropolitain pour remplir le siége vacant de leur église. Ils l'obtinrent aisément, & il fallut que Hugues après beaucoup de resistance pliât à la fin sous l'autorité de ces deux puissances. Lorsqu'il se vit chargé de la conduite de ce grand diocèse il se fit assister par des personnes pleines de l'esprit de Dieu, de sagesse & de lumieres, qu'il avoit choisies pour leur faire porter une partie de son fardeau. Il travailla d'abord à la réformation des mœurs & au rétablissement de la discipline, qui étoit fort déchue en son siécle. La premiére difficulté qu'il rencontra dans les fonctions de son ministére fut une contestation qu'il eut avec les officiers des bois, qui tyrannisoient ses peuples & qui au préjudice des immunités de l'Eglise exerçoient de grandes violences contre ceux, qui dépendoient de l'évêque. Il se crut obligé d'excommunier le Grand-maître des Forêts. Le roi le trouva fort mauvais : mais il voulut dissimuler, parce qu'il avoit un benéfice à demander au Saint dans sa cathédrale pour un de ses gens qu'il vouloit récompenser. L'évêque refusa le bénéfice, & ne voulut point entendre parler d'absoudre le Grand-maître sans une entiére satisfaction. Le roi irrité de ce double refus s'en plaignit comme d'un grand trait d'ingratitude à l'évêque même, qui lui répondit : » Je reconnois, Sire, que vous vous » êtes beaucoup employé pour me » faire évêque. C'est aussi pour dé- » charger votre majesté devant Dieu » de la faute qu'il pourroit vous en » imputer que je tâche de m'acquit- » ter de ma charge en véritable évê- » que. Il lui rendit en même tems raison de sa conduite dans l'une & l'autre affaire de telle maniere que

L'an 1186.

le roi en parut fatisfait. Il fe fortifia ainfi dans la réfolution de ne point donner les bénéfices à la faveur, mais feulement au mérite pour les perfonnes vertueufes en état d'édifier ou de fervir l'Eglife. Le Grand-maître fe foumit enfuite à la pénitence qu'il voulut lui impofer & reçut l'abfolution publique que le Saint accompagna de tant de bons offices & de marques de tendreffe que cet officier, joignant l'affection au refpect, prit un foin particulier de fes intérêts & de ceux de fon églife tant qu'il véquit. Ces deux premiers traits de la fermeté épifcopale du Saint lui acquirent une autorité merveilleufe fur les efprits. Mais il n'en ufa que pour donner plus de créance à ce qu'il avoit à dire ou à faire recevoir de la part du maître fouverain qu'il fervoit, & pour faire mieux fentir les effets de fa charité paftorale à toutes fortes de perfonnes. Il fçavoit allier parfaitement la vie d'un chartreux à la conduite d'un évêque : & s'il relâcha quelque chofe de fes premieres auftérités ce ne fut que pour fe rendre plus utile à fon peuple. Il pourvoyoit à tous les befoins des pauvres avec beaucoup d'activité. Il affiftoit tous les malades avec une charité égale & faifoit enforte que rien ne leur manquât dans leurs néceffités fpirituelles & temporelles. Une des pratiques de fon humilité parmi ces foins étoit de baifer tous les lepreux qu'il rencontroit. Guillaume chancelier de Lincoln lui dit un jour fur cela : » Autrefois S. Martin » guérit un lépreux en le baifant : » mais nous ne voyons pas que vous » guériffiez ceux que vous baifez. Notre Saint lui répondit : » Le bai- » fer de S. Martin guériffoit la chair » des lépreux ; mais le baifer des lé- » preux guérit mon ame. Une autre de fes dévotions étoit d'enfevelir les morts : il imitoit en ce point le faint homme Tobie avec une exactitude fi rigide qu'il ne craignoit point de déplaire aux grands pour ce fujet. Un jour que le roi l'avoit envoyé quérir pour dîner avec lui, il aima mieux le laiffer manger feul après l'avoir fait attendre près d'une heure que de manquer à cette efpéce de devoir.

IV. Il foulagea fon peuple de diverfes exactions que fes archidiacres, & les officiers de l'évêque faifoient fur lui depuis long-tems fous divers prétextes fpécieux, & ne fit point difficulté d'abandonner contre fon propre intérêt ce que fes prédéceffeurs avoient établi comme des droits fans juftice ou fans néceffité. Par cette conduite il fe rendit plus hardi à empêcher les exactions publiques que voulurent faire les officiers du roi Richard II. qui avoit fuccedé à fon pere l'an 1189. Ce prince qui étoit d'un naturel violent, & qui fe foucioit peu de la religion, s'étoit flaté d'affujettir notre faint Evêque à fes paffions & à fes volontés, comme il avoit fait prefque tous les autres prélats de fon royaume. Mais il trouva au moins en lui un véritable évêque, un homme intrepide, incapable de baffeffe & de lâcheté, toujours prêt à tout facrifier pour la juftice. Sans rien perdre du refpect, & de l'affection qu'il devoit à fon prince, il montra qu'il fçavoit le réduire aux loix de l'équité, & intimider par l'autorité que Dieu lui donnoit les officiers & les troupes qui prétendoient fe prévaloir de l'autorité royale, pour commettre des infolences, & attenter aux droits de fon églife, au repos ou au bien de fon peuple. Cette fermeté inébranlable étoit foutenue par une conduite irrépréhenfible de toutes parts & par l'opinion d'une fainteté de vie généralement reconnue de tout le monde.

L'an 1190. 1191.

L'ambition, ni l'interêt particulier, ni le desir de commander n'y avoient point part : & il fit voir combien la dignité de l'épiscopat lui étoit onereuse, lorsqu'il en sollicita sa démission auprès de tous les papes de son tems pour retourner dans son ancienne solitude. Dieu permit pour le bien public quil fût toujours rejetté dans cette demande, & qu'outre les soins particuliers de son diocèse il fût encore chargé de beaucoup d'affaires séculiéres d'où d'épendoit le repos de l'Etat & de l'Eglise. L'une de celles qu'il termina le plus heureusement fut la paix qu'il négocia entre l'Angleterre & la France peu de tems après que Jean Sans-terre eût succedé au roi Richard son frere.

L'an 1199.

1200.

V. Notre saint Evêque ne survéquit pas de beaucoup à cette négociation. Il tomba malade à Londres au mois de septembre de l'an 1200, & il se fit administrer l'extrême-onction le jour de saint Matthieu, qui avoit été aussi le jour de son sacre. Dieu lui prolongea néanmoins la vie jusqu'au XVII. de novembre suivant, qui fut celui auquel il l'appella à la récompense éternelle de ses travaux, quoique quelques historiens d'Angleterre ayent mis sa mort au jour precédent qui étoit un jeudi en la 60. année de sa vie & la 15. de son épiscopat. Son corps fut porté selon la disposition de sa derniére volonté à son église de Lincoln, & l'on ne vit jamais de pompe plus célebre dans toute l'Angleterre. Les peuples y accoururent de diverses provinces au bruit de ses miracles. Les rois d'Angleterre & d'Ecosse y assistérent & allérent au devant du corps saint, & voulurent aider les Barons à le porter sur leurs épaules dans les rues de la ville jusqu'à la porte de l'Eglise cathédrale. Les prélats le prirent ensuite & le portérent dans le chœur où il fut enterré le vendredi XXIV. jour du même mois.

Rog. Hoved.

Rog. supr.

Quelques-uns prétendent qu'il fut canonisé juridiquement par le pape Honorius III. qui gouverna l'Eglise depuis l'an 1216. jusqu'en 1227. D'autres attribuent cette canonisation a Nicolas III. ou à Honorius IV. plus de quatre-vingts ans après sa mort. Quoi qu'il en soit ce fut après sa canonisation, soit en 1280, soit en 1286. que l'on fit la translation de son corps qui fut trouvé entier avec son habit de religieux distillant une sorte d'huile dont son cercueil étoit tout imbibé. Elle se fit par Olivier évêque de Lincoln, en presence du roi & de la reine d'Angleterre, du roi de Navarre, de plusieurs seigneurs de marque, de deux archevêques & d'un grand nombre d'évêques. Le corps fut mis dans une châsse d'argent enrichie d'or & de pierres précieuses que l'on renferma dans un superbe monument de marbre fort élevé. La tête qu'on en avoit détachée & enchassée dans un reliquaire à part fut placée fort honorablement près de l'autel de saint Jean-Baptiste : & l'on renouvella tous les ans la memoire de cette translation par une fête solennelle. Les Anglois depuis leur schisme n'ont plus conservé que son nom dans le calendrier de leur liturgie reformée. Il s'est fait quelques distributions de ses reliques hors du royaume d'Angleterre : & l'on dit en avoir considérablement dans l'église de saint Etienne d'égrés à Paris.

XVIII. JOUR DE NOVEMBRE.

DEDICACE DES BASILIQUES des Apôtres saint Pierre & saint Paul à Rome.

IV. Siécle.

I. Bucher. cycl. Kal. Rem. p. 268.

QUoique le corps de l'apôtre saint Pierre fût encore aux Catacombes vers le milieu du quatriéme siécle, la tradition de l'église Romaine porte que le grand Constantin bâtit en son honneur sur la colline du Vatican à la place d'un temple d'Apollon, la célébre basilique, dont on solennise tous les ans au XVIII. de Novembre la dédicace que l'on suppose avoir été faite par le pape saint Silvestre. L'on attribue aussi au même empereur la construction de celle de saint Paul, sur le chemin d'Ostie près du Tibre, dont on célébre pareillement en ce jour la dédicace, que l'on attribue au même pape, au tems duquel il est certain que le corps de cet apôtre reposoit en ce lieu, où on l'avoit transporté des Catacombes, avant qu'on eût fait la translation de celui de saint Pierre de ce cimetiere au Vatican. Rien ne nous oblige à nier que le grand Constantin ait jetté au moins les fondemens de ces deux célébres églises, ou qu'il ait laissé avant que de mourir des ordres & des fonds pour executer la volonté qu'il en auroit eue. Mais on a grand sujet de douter que leur dédicace, dont il s'agit ici, ait pu se faire par le ministere de saint Silvestre, qui mourut avant ce prince. Cette cérémonie doit supposer la translation du corps de saint Pierre dans l'église du Vatican. Or il paroît que du tems de Libere, qui succeda à saint Silvestre, après les papes saint Marc & saint Jules, on alloit encore aux Catacombes honorer le corps de saint Pierre, lorsque celui de saint Paul étoit déja sur le chemin d'Ostie. On pourroit rapporter cette dédicace au tems de l'empereur Theodose ou d'Honorius, & croire qu'elle auroit été faite par le pape Damase ou quelqu'un de ses plus proches successeurs, puisque saint Jerôme nous apprend que de son tems le corps de saint Pierre étoit enterré au Vatican, sur le chemin d'Aurele, que l'on appelloit autrement le chemin triomphal.

Ibid.

Hier. vir. ill. c. 1.

Saint Optat de Miléve, qui vivoit du tems du pape Damase, parle des églises des deux saints Apôtres comme de deux memoires ou de deux temples toujours ouverts aux Catholiques, & toujours interdits aux sectateurs du schisme & de l'heresie. De sorte qu'entrer dans ces saints lieux & y participer aux prieres & aux sacrifices, étoit la même chose que communiquer avec l'Eglise Catholique. Mais on n'est point assuré que celle de saint Pierre qu'il nomme soit la basilique du Vatican plutôt que quelque église ou chapelle bâtie aux Catacombes en son honneur. Cette Basilique étoit célébre par la sainteté & par la religion des peuples dès le tems de saint Paulin, qui nous en donne la description, comme a fait saint Gregoire de Tours près de deux cens ans après. La basilique de saint Paul sur le chemin d'Ostie, bâtie sur les ruines d'une autre église ou chapelle de son nom, quoique moins superbe, n'a pas été moins considérée ni moins fréquentée, sur-tout que depuis vers l'an 386. Valentinien le Jeune & Honorius après lui la firent aggrandir, s'ils ne la firent bâtir entierement.

Opt. l. 2. era. Parmen.

Paul. ep. 33. ad Alethium. Greg. gl. M. c. 28. V. au XXIX. juin.

Baron. mart. p. 486.

L'histoire

L'hiſtoire de l'Egliſe nous fournit une infinité d'exemples de la vénération que les princes de la terre, les peuples les plus éloignés, les barbares méme, ſoit heretiques, ſoit infidéles, ont marquée en toutes ſortes de tems pour ces ſaints lieux. Mais nous croyons devoir làiſſer le ſoin de recueillir les traits de ces dévotions & les graces du ciel obtenues par le mérite & l'interceſſion des deux Apôtres, à ceux qui ſe ſont chargés d'écrire l'hiſtoire de ces deux célébres Egliſes, & pouvoir renvoyer pour le reſte à ce que nous en avons rapporté au XXIX. de juin dans l'hiſtoire de leur culte.

Boſius. Severan. Panvin. Torrigio. Bralion. Baron. paſſ.

II. Nouvelle égliſe.

L'égliſe de ſaint Pierre au Vatican malgré ſes fréquentes réparations, déchut de telle ſorte au quinziéme ſiécle, que les Papes entreprirent à la fin de la renouveller dans toutes ſes parties. Jules II. commença tout de bon l'an 1506. cinquante ans environ après que Nicolas V. eût fait creuſer pour de nouveaux fondemens. Car on compte preſque pour rien ce que Sixte IV. fit faire en l'un & l'autre. Jules ayant préferé à pluſieus deſſeins qu'on lui préſenta, celui du fameux architecte Bramante Lazzari, jetta les fondemens de la nouvelle égliſe, & fit le XVIII. d'avril, qui étoit le ſamedi dans l'octave de Pâques, la cérémonie de mettre la premiere pierre avec des ſolennités dont on n'avoit point encore vû d'exemples. A Bramante Lazzari* ſuccéda le célébre Raphaël d'Urbin, qui n'étoit pas moins architecte que peintre. Il fut accompagné & ſuivi de quelques habiles gens, du nombre deſquels fut J. Gaillard dit Jocond de Verone, qui fit auſſi le pont de N. D. à Paris. En 1534. le Pape chargea de la continuation de l'entrepriſe le fameux Michel-Ange, Buonarota, qui fut jugé même ſupérieur à Raphaël en architecture, comme il l'égaloit en peinture. Michel-Ange uſant du plein pouvoir que le pape lui avoit donné, fit un nouveau modéle d'une architecture plus ſuperbe & plus moderne & de materiaux plus riches & plus durables. Jac. Barozzi fut ſubſtitué à Michel-Ange en 1564; Jac. de la Porte à Barozzi en 1573; à celui-ci Ch. Maderne, & enfin le Cav. J. Laurent Bernin. L'ouvrage fut achevé ſous le pape Paul V. qui fit détruire ce qui étoit reſté de l'ancienne baſilique : mais ce fut Urbain VIII. qui y mit l'accompliſſement. Il en fit auſſi une dédicace, fort ſolennelle l'an 1626. le jour même de la dédicace de l'ancienne égliſe. Cette derniere dédicace, qui eſt plus certaine ou mieux connue que l'autre, eſt proprement celle dont l'égliſe Romaine a intention maintenant de célébrer la memoire en ce XVIII. de novembre, quoique les leçons de matines ſoient toujours de celle qu'on ſuppoſe ſans beaucoup de fondement avoir été faite par ſaint Silveſtre. Ainſi l'égliſe de ſaint Pierre au Vatican que l'on met aujourd'hui au rang des ſuperbes édifices de l'univers eſt l'ouvrage de 120. ans ſous vingt papes, parmi leſquels on remarque Jules II, Leon X, Paul III, Sixte V, Clement VIII, Paul V & Urbain VIII, comme ceux qui y ont le plus contribué.

Alex. Donat. de Roma. Pavin. Bralion. &c. Baglioni deſcritt. Chiez, nov.

* Mort en 1514.

Bralion l. 1. p. 141.

A l'égard de l'égliſe de ſaint Paul, elle fut ſervie par des eccleſiaſtiques comme celle de ſaint Pierre juſqu'en 943. que le pape Martin II. y mit des Benedictins du Mont-Caſſin, auſquels ſuccederent depuis ceux de la congregation de Cluni qui la poſſederent pendant pluſieurs ſiécles. Le pape Martin V. la donna vers l'an 1425. aux Benedictins de la congregation

de sainte Justine de Padoue. Depuis l'empereur Honorius les papes eurent soin de l'entretenir & de l'orner, de telle sorte qu'on s'est toujours dispensé de la renouveller toute entiere jusqu'aux fondemens, comme on a été obligé d'en user à l'égard de celle de saint Pierre.

AUTRES SAINTS DU dix-huitiéme jour de Novembre.

IV. Siécle.

I. *SAINT ROMAIN DIACRE de Césarée en Palestine, & Martyr à Antioche.*

I. ROMAIN en qui Dieu fit admirer sa puissance d'une maniere toute singuliere, étoit d'une famille fort qualifiée dans sa province, mais on ne sçait si cette province fut la Phénicie, ou la Palestine comme Eusebe semble le temoigner, ou la Syrie même. Il fut élevé dès sa jeunesse dans la religion chrétienne, & il exerçoit l'office de diacre avec celui d'exorciste dans l'église de Cesarée, metropole de Palestine, lorsque commença la persecution que les empereurs Diocletien & Maximien exciterent contre les fidéles. Il se trouva à Antioche lorsqu'on y abattit les églises par l'ordre de ces princes vers le mois de Mars ou d'Avril de l'an 303. & il vit les hommes, les femmes, les enfans aller en foule sacrifier aux idoles pour obéir à l'édit. Il en eut le cœur saisi de douleur : mais son déplaisir augmenta bien davantage à la vue de la chute de plusieurs ministres de l'Eglise qui succomboient honteusement sous les efforts de leurs ennemis. Un si funeste spectacle l'anima de telle sorte que se laissant aller au zéle de sa pieté, il reprit ceux qui sacrifioient avec une force & une hardiesse qui attira le péril sur lui-même. Il eut la satisfaction de sauver le reste des Chrétiens qui étoient sur le point de perir dans ce triste naufrage : il leur releva le courage & ranima leur foi. Il n'affermit pas seulement ceux qui n'étoient pas encore tombés : il mit encore les autres en état de retourner au combat & de vaincre ceux qui les avoient vaincus.

Euseb. de Resurr. l. 2. in opusc. ed. Sirmond. p. 92. Item. de Pal. Mart. c. 2. Ruin. act. M. p. 379. Tillem. t. 5. p. 207.

L'an 303.

Chrys. t. 1. or. 43.

Le préfet du pretoire d'Orient, que quelques-uns nomment Asclepiade, & qui étoit actuellement à Antioche avec le Cesar Galére Maximien ayant appris la conduite de Romain donna un ordre pour l'aller prendre & se le faire amener. Le Saint sans se faire traîner & sans songer à fuir, vint au tribunal de ce juge d'un pas déliberé devançant toujours les soldats qui le conduisoient, & paroissant à leur tête comme s'il eût été leur conducteur. Il avoua dans l'interrogatoire qu'il avoit détourné les Chrétiens d'obeir à l'édit des empereurs ; & quoiqu'il ne pût convenir que ce fût un crime il consentit de subir les peines portées par l'édit, & tout ce qu'on voudroit y ajoûter de supplices pour la cause de Jesus-Christ son maître. Le juge le fit étendre sur le chevalet pour lui déchirer les côtés & le charger de coups. On lui donna avis que Romain étoit de naissance illustre, & de qualité à ne point souffrir ces sortes de questions. Asclepiade changea effectivement son ordre, mais ce ne fut que pour le rendre plus cruel & plus irregulier, disant qu'il meritoit d'être distingué & d'être traité en homme de qualité. Il lui fit meurtrir tout le corps à coups d'escourgées de plomb : & se sentant offensé de la liberté avec laquelle le Saint lui parloit durant ce tourment, il ne se soucia plus de garder des mesures dans sa cruauté. S'il

Prud. Perist. c. 10.

avoit quelques intervalles de tranquillité dans les tranſports de ſa colere, il les employoit à lui parler de l'obéiſſance qu'il devoit aux empereurs. Mais le Saint le mettoit bientôt hors de lui-même par la force de ſes réponſes : il lui faiſoit entendre qu'il ne connoiſſoit que Jeſus-Chriſt qui fût veritablement & ſouverainement Roi, & qu'il ne ſe tenoit point obligé d'obéir aux empereurs, lorſqu'ils commandoient des choſes criminelles & qu'ils s'oppoſoient à la veritable religion. Aſclepiade l'ayant fait déchirer juſqu'aux os par le dos & les côtés ſur le chevalet, le fit traiter de même au viſage. Mais la patience du Saint épuiſa enfin les forces des bourreaux, & le juge fatigué lui-même de le voir ſouffrir avec tant de conſtance & de l'entendre parler toujours avec la même liberté, tâcha de l'effrayer par des menaces qu'il lui fit de le faire brûler vif.

Prud. ſupr. Euſ. opuſc. p. 95. Till. p. 208.

II. Romain ſans s'émouvoir continua de lui parler des verités de la religion chrétienne, & ſi l'on en veut croire quelques anciens, il lui propoſa de s'en rapporter au jugement d'un enfant nouvellement ſevré qui étoit là preſent auprès de ſa mere qui étoit Chrétienne. On ajoûte qu'Aſclepiade ſurpris de la nouveauté de la propoſition l'accepta par curioſité ; que Romain l'interrogea ſur la créance qu'on devoit avoir du vrai Dieu, & que l'enfant qui ne ſçavoit point encore parler répondit en faveur de la divinité de Jeſus-Chriſt ce que ſa mere lui en avoit déja appris, ou plutôt ce que Jeſus-Chriſt même lui mit dans la bouche en lui déliant la langue ; & que le juge eut l'inhumanité de faire mourir l'enfant. Le poëte Prudence & l'auteur des homelies qu'on a ſous le nom d'Euſebe d'Emeſe, & quelques autres anciens parlent de cet enfant ſans le nommer, comme font auſſi les Grecs qui honorent ſa memoire avec celle de ſaint Romain. Il eſt nommé *Barale* ou BARULAS dans les martyrologes du nom de ſaint Jerôme & dans les autres latins ſuivans. Mais Euſebe de Ceſarée, qui étoit du pays & du tems de notre ſaint Martyr, & ſaint Chryſoſtome, qui parloit dans le lieu même de ſon martyre & de ſa ſepulture, & qui devoit être le mieux informé de ce qui le regardoit après Euſebe, n'ont fait aucune mention de l'enfant. Ce qui n'eſt que trop ſuffiſant pour nous en rendre l'hiſtoire ſuſpecte, d'autant plus que tous ceux, qui en ont parlé, ont été trop loin de ſon pays & de ſon tems, pour pouvoir être reçus en témoignage d'un fait à qui leur autorité ſeule ne peut ſervir de titre.

Prud. Periſt. c. 10. Euſ. Emiſ. hom. 31. Pſeudo-Chryſoſt. t. 1. or. 48.

Saint Romain fut appliqué tout de nouveau à la queſtion, qui fut plus longue encore & plus cruelle que la premiere, mais qui ne l'empêcha pas de s'élever avec beaucoup de force au-deſſus de ſes douleurs, & de faire à ſes bourreaux des reproches mêlés de raillerie ſur leur foibleſſe & leur lenteur. Il fut condamné enſuite à être brulé vif après quelques jours de priſon : ceux qui prétendent que cette ſentence fut ſuivie de celle que le juge prononça contre l'enfant, & qu'il fut condamné dans les formes à avoir la tête coupée, achevent d'en decrediter l'hiſtoire. Saint Romain alla au lieu de l'exécution avec beaucoup de joie & de courage, quoique les tourmens l'ayant mis hors d'état de ſe ſoutenir, il fût obligé de s'y faire tranſporter dans le tombereau. Lorſque le juge y fut arrivé avec ſa ſuite, le martyr l'apoſtophra & lui dit qu'il en appelloit à Jeſus-Chriſt. Sa contenance fit bien voir que la crainte de la mort n'avoit point de part à cet

appel, mais qu'il avoit un pressentiment de la merveille que Dieu devoit operer pour marquer sa puissance & soutenir la foiblesse des Chrétiens d'Antioche. Il étoit attaché à un poteau sur son bucher, les mains liées derriére le dos, assurant néanmoins qu'il ne mourroit pas de ce supplice. Dans ce tems même le ciel se couvrit de nuages, & tout à coup il tomba une grosse pluie qui empêcha le feu de prendre au bucher. Cet accident fit grand bruit parmi le peuple : & l'on alla en donner avis au Cesar Galére Maximien qui étoit alors dans Antioche, & qui manda au juge qu'il falloit céder à la disposition du ciel, & donner la liberté à celui que la protection divine venoit de délivrer ainsi du feu. Le Saint fut délié sur cet ordre & conduit au palais pour voir le Cesar. Il n'y reçut pas sa liberté comme chacun se l'étoit promis : mais il y fut mis à de nouvelles épreuves.

Euf. opusc. l. 2 de resurr. & de Mart. Pal. ut supr.

III. Le préfet Asclepiade attribuant à la magie le prodige que Dieu venoit de faire en faveur du Saint, fit entrer Galére dans son sentiment, & ordonna que Romain auroit la langue coupée puisqu'il ne cessoit de s'en servir contre les dieux & les empereurs. Il y avoit là un Chrétien du nombre de ceux qui n'étoient tombés que par foiblesse. C'étoit un chirurgien à qui Prudence donne le nom d'Ariston : il se trouvoit pourvû des instrumens de son art, comme c'est l'ordinaire, & sur-tout de rasoirs & de ciseaux, ce qui fut pour lui le sujet d'une tentation qu'il ne lui fut pas possible d'éviter. Car il eut ordre du juge de couper la langue au Saint, jusqu'à la racine. Comme il étoit plein de respect & d'estime pour saint Romain, il ne put s'acquitter d'une commission si désagréable qu'avec une extrême répugnance. Il ne voulut pas laisser périr cette langue qui avoit été l'instrument des verités de la foi : il la garda chez lui comme un gage du pardon de son infidelité qu'il esperoit recevoir de Dieu, par l'intercession du saint martyr. C'est ainsi qu'en usent, dit Eusebe, ceux qui sont encore foibles dans la foi, & qui tâchent d'avoir quelques reliques de Martyrs, pour s'y fortifier par ces objets. Saint Romain devoit mourir de cette operation selon toutes les maximes de la médecine. Mais Dieu en suspendit l'effet par un prodige qui fut suivi d'un autre encore plus éclatant, qui se trouve attesté par tous ceux qui ont écrit de notre Saint. Eusebe qui lui étoit contemporain, comme nous l'avons remarqué, assure que lorsqu'il écrivoit plusieurs années après son traité de la Resurrection & de l'Ascension du Sauveur, il se trouvoit encore beaucoup de personnes qui étoient témoins oculaires de cette merveille, qui fait presque toute la matiere du panegyrique que saint Chrysostome prononça au jour de sa fête à Antioche. Le juge ayant renvoyé le Saint en prison d'où il n'attendoit plus d'autre nouvelle que celle de sa mort, fut fort surpris d'apprendre qu'au lieu de mourir, il parloit plus nettement encore qu'auparavant, parce qu'il avoit été bégue toute sa vie, comme Moïse : & il ne put empêcher que le César ne le sçût. On accusa aussi-tôt le chirurgien de n'avoir usé que de feinte, soit qu'il se fût laissé corrompre par de l'argent, soit qu'il eût tâché de favoriser un homme de sa religion. Il fut même arrêté prisonnier & conduit devant le juge qui devoit le condamner à la mort. Mais il fut aisé au chirurgien de se justifier, en faisant visiter la

Lib. 2. de Resurr. p. 96.

t. 1. or. 43.

bouche du Saint, & en representant sa langue qu'il avoit gardée chez lui. Il ajouta que Romain ne devoit point survivre à cette opération, selon les loix de la nature : & l'on verifia ce qu'il disoit par l'épreuve qu'on en voulut faire sur le champ, sur un criminel déja condamné, qui mourut aussi-tôt qu'on lui eût coupé la langue à la mesure où l'on avoit coupé celle du Saint. La conviction du miracle, ne rendit point le juge plus favorable au bienheureux martyr. Il le laissa plusieurs mois dans la prison, & rarement sans lui faire souffrir quelque nouveau tourment. Le plus ordinaire étoit celui du *nerf*, c'est-à-dire des entraves de bois où on lui faisoit passer les jambes & les cuisses en claie, souvent jusqu'au quatriéme, quelquefois au cinquiéme trou qui étoit la plus grande mesure de ce supplice & qui n'étoit que pour les criminels au premier chef. Saint Romain continua toujours de parler dans sa prison, & les fidéles alloient avec plaisir l'entendre confesser Jesus-Christ sur la terre avec une voix surnaturelle & semblable à celle dont les Anges le louent dans le ciel, comme parle un ancien Pere.

Euf. p. 971. Till. p. 211.

Valef. not. ad Eufeb. Gallon cruc. Mart. &c.

Eufeb. Emif. homil. 51.

IV. Pendant sa prison l'on fit la solennité des vicennales de Diocletien, c'est-à-dire la fête de la vingtiéme année de son regne. On élargit les prisonniers par tout, selon la coutume. Romain seul en fut excepté dans la ville d'Antioche : & dans le tems qu'il sembloit devoir être délivré comme les autres, il fut étranglé, étendu comme il étoit dans le nerf de bois. Il consomma ainsi son glorieux martyre, selon qu'il l'avoit souhaité depuis tant de tems, le XVII. de novembre de l'an 303 : & le poëte Prudence dit que le juge fit son rapport de tout ce qui s'étoit passé au Cesar Galére Maximien, qui en fit inférer les actes dans les regiſtres publics. Le nom de notre saint Martyr devint très-célébre dans toute l'église d'Orient : & du tems de saint Chrysostome il s'en faisoit une grande solennité au jour de sa fête dans celle d'Antioche. Les Grecs la font le XVIII. de novembre, & joignent son office avec celui de saint Platon. Elle se trouve aussi marquée au même jour dans les martyrologes du nom de saint Jerôme, dans ceux du IX. siécle, sur-tout ceux de Florus, de Wandalbert, d'Adon & d'Usuard, suivis des posterieurs jusqu'au Romain moderne, & dans les offices Mozarabes introduits en Espagne depuis le VII. siécle. Son culte se trouve établi en particulier dans la ville de Vienne en Dauphiné, où il paroît être d'une institution fort ancienne, s'il est vrai, que l'église de son nom y ait été bâtie dès le V. siécle, & que saint Eucher de Lyon y ait prononcé en son honneur le panegyrique ou l'homelie que nous en avons encore sous le nom d'Eusebe d'Emese. On voit encore d'autres fêtes du martyr saint Romain marquées en d'autres jours. Les martyrologes du nom de saint Jerôme en mettent une au XV. de février à Antioche même, & ils y joignent saint Barale, qui est cet enfant dont nous avons parlé. Ce jour pourroit être celui de quelque translation. Les mêmes martyrologes marquent au XVII. de novembre un saint Romain à Césarée en Palestine où notre Saint avoit été diacre : ce qui joint à la considération du jour qui est veritablement celui de son martyre, doit nous persuader que c'est le même que celui que nous honorons le XVIII. & qui a souffert à Antioche.

Euf. de Mart. Palest. c. 2.

Men. Gr.

Flor. p. 974. Hier. mart.

Till. p. 213.

Flor. 972.

X. Siécle.

II. SAINT ODON ou S. ODES *second Abbé de Cluni, & premier Instituteur de la Congregation monastique de ce nom.*

I.

Ex Johan. ejus discip. & Nalgodo. apud Mabill. t. 1. act. SS. B. p. 124. &c.

L'an 879.

ODON fils d'Abbon de la premiere noblesse de France, fut regardé par ses parens comme un présent du ciel, & comme le fruit des prieres & des aumônes qu'ils avoient faites pour l'obtenir. Il naquit à Tours l'an 879, & fut élevé d'abord auprès de Foulques II. du nom comte d'Anjou, & depuis auprès de Guillaume le Debonnaire comte d'Auvergne, dit duc d'Aquitaine, celui qui fonda l'abbaye de Cluni, mais toujours sous la conduite d'un prêtre vertueux & éclairé que son pere lui avoit donné pour precepteur dès sa premiere enfance.

Quoiqu'il parût porté à l'état ecclesiastique, & qu'il y eût été même en quelque sorte destiné par ses parens, son pere ne laissa pas de lui faire prendre l'épée de bonne heure & de l'ôter de l'étude, pour lui faire suivre la cour & l'armée au service du comte Guillaume. Odon fut bientôt las de la chasse, des exercices militaires, & de la vie fainéante & & dissipée de la cour. Il en fut d'ailleurs détourné par divers songes terribles qu'il crut envoyés de Dieu, pour l'obliger à rentrer dans sa premiere vocation : & un violent mal
897.
de tête qui lui survint, le fit revenir dans la maison de son pere, où il fut deux ans entiers dans les tourmens de sa migraine, & dans diverses irrésolutions sur le parti qu'il avoit à prendre.

A dix-neuf ans, il se sentit particulierement touché des graces qu'il
899.
croyoit avoir reçues de Dieu, par le moyen de saint Martin : & se souvenant qu'il avoit été offert à ce Saint par son pere dès le berceau, il ne crut pas pouvoir mieux répondre à cet acte de pieté qu'en se donnant au service de Dieu dans l'église de ce Saint. Il entra dans la communauté des chanoines de saint Martin, & commença à mener parmi eux une vie vraiment cléricale. Il fut fait chanoine ensuite, & le comte d'Anjou qui l'avoit élevé autrefois chez lui, fut si satisfait de sa bonne conduite, qu'il voulut augmenter son benefice d'une maison proche de l'église de saint Martin, & de quelques revenus pour lui faire une subsistance honnête. Mais Odon qui commençoit à aimer la pauvreté, & qui avoit déja beaucoup de mépris pour tout ce que le monde estime, ne se soucia gueres de profiter de ces avantages : & s'accoutumant à l'abstinence, il résolut de se donner tout entier à l'étude & à l'oraison. Il renonça entierement à la lecture des livres profanes, 901.
sur une vision qui lui fit horreur de Virgile, & il réduisit toute son application à l'Ecriture sainte & à ce qui y avoit rapport. Le desir de se perfectionner dans l'intelligence des sciences saintes, le fit aller à Paris où il eut pour maître Remy d'Auxerre, qui enseignoit la dialectique & la philosophie, & qui commentoit actuellement divers ouvrages de la bible. On dit qu'avant ce voyage il étoit déja pourvû de l'emploi de musicien & d'archi-chantre de l'Eglise de saint Martin de Tours. Le mauvais air du siécle qu'il respira durant son séjour de Paris, n'eut rien de pernicieux pour lui, & Dieu l'en garantit par les secours continuels de sa grace. Il y véquit aussi reguliérement que le religieux le plus reformé ; il se maceroit le corps par les jeûnes, les

veilles & par d'autres auſterités ; il ſe retranchoit dans ſes habits, ſes meubles & ſa table de tout ce qui n'étoit point abſolument néceſſaire ; il faiſoit des aumônes ſouvent, même au delà de ce que ſes facultés ſembloient le pouvoir ſouffrir.

II.

Vers l'an 904.

A ſon retour de Paris les chanoines de Tours, ſes confreres le trouverent fort different de ce qu'il étoit auparavant, plus humble, plus mortifié, plus détaché du monde qu'il ne leur avoit paru. Il ſe renferma dans une cellule pour ſe garantir plus facilement de l'importunité des viſites ſeculiéres, & vacquer avec plus de liberté à l'étude & à l'oraiſon. Les premiers fruits de cette retraite furent l'abregé des morales de ſaint Gregoire le Grand ſur Job qu'il entreprit à la ſollicitation des chanoines ſes confreres. Il voulut auſſi ſatisfaire la devotion particuliére qu'il avoit pour ſaint Martin, en compoſant des hymnes en ſon honneur. En quoi il fit paroître encore ſon zéle long-tems depuis par la compoſition de quelques autres traités comme de celui où il faiſoit ſaint Martin égal aux Apôtres, & de celui de la tranſlation de ſes reliques d'Auxerre à Tours, qu'il adreſſa à Foulques comte d'Anjou. Dans cette application qu'il apportoit à l'étude des choſes ſaintes & à la recherche des meilleurs livres de piété, il lui tomba entre les mains un exemplaire de la régle de ſaint Benoît, dont la lecture lui fit voir combien il étoit encore éloigné de la perfection à laquelle il

Vers l'an 906.

aſpiroit. Il en conçut un deſir ardent de vivre plus auſtérement, ou pour mieux parler, plus conformément à l'évangile que jamais : & deſlors il ſongea aux moyens de paſſer de l'inſtitut des chanoines à l'état monaſtique. Il eſſaya de perſuader la même choſe au comte d'Anjou, ſon patron, qu'il avoit garanti depuis quelque tems d'une facheuſe maladie par ſes priéres, & qui faiſoit profeſſion de piété. Le comte alléguant que ſon heure n'étoit point encore venue, lui donna pour le compagnon de ſes deſſeins un gentilhomme, nommé Adhegrin, qui cherchoit à ſe retirer après s'être ſignalé par ſa valeur dans les armées. Odon & Adhegrin s'étant renfermés dans une cellule fort étroite, firent enſemble les eſſais de la vie religieuſe juſqu'à ce qu'ils puſſent trouver un monaſtére tel qu'ils le cherchoient pour leur retraite. Ils paſſerent ainſi près de trois ans dans les exercices les plus rigoureux de la pénitence, ſans pouvoir cependant découvrir de monaſtére aſſez reformé pour eux. Il fut réſolu qu'Adhegrin iroit à Rome pour y apprendre comme à la ſource de la religion, en quel lieu de la Chrétienté l'on ſervoit Dieu avec le plus de perfection, afin qu'ils puſſent s'y rendre enſuite.

Celui-ci paſſant par la Bourgogne III.
s'arrêta au monaſtére de Baume dans le diocéſe de Beſançon, gouverné alors par le B. Bernon, qui y avoit mis nouvellement la reforme : & croyant avoir trouvé enfin ce qu'il cherchoit, il le fit ſçavoir à Odon & lui manda qu'il l'y attendroit pour l'en faire lui-même le juge. Odon ſur ſa parole ſe défit de ſon canonicat & des autres habitudes, qu'il avoit à Tours & partit pour venir à Baume, L'an 909.
n'ayant pour tout bagage que cent volumes de livres qu'il apportoit avec lui. Il étoit alors âgé de trente ans : & il fut reçu du B. Bernon avec beaucoup de joie. Il n'eut pas plutôt achevé l'année du noviciat, qu'il fut établi 910.
le maître des novices même ; & fut chargé de tous les ſoins qui regardoient leurs études & leurs exercices

de piété. Cet emploi fut encore une épreuve de sa vertu plus rigoureuse & plus parfaite que n'avoit été son noviciat: sur-tout il y fit admirer sa sagesse & sa patience. Son abbé lui trouvant toutes les qualités qui font le parfait religieux, le jugea digne du sacerdoce: & sans lui demander son avis ou son consentement, il pria l'évêque de Limoges Turpion de venir à Baume pour l'ordonner. C'est ce qui se fit sans doute avec la permission de l'évêque diocésain, mais contre le gré d'Odon, qui eut peine à souffrir la violence qui se faisoit à son humilité. Ce fut au prélat qui l'avoit ordonné qu'il adressa depuis les trois livres *des Prêtres* ou *de la prêtrise suivant la prediction de Jéremie*, que nous avons encore parmi ses autres ouvrages sous le titre de *Conférences* ou d'*Occupations*.

L'an 926.

Bibl. Clun. Marrier & Duch.

Le B. Bernon gouvernoit alors six abbayes outre celle de Baume. La plus récente, qui devint ensuite la mere & la maitresse de plusieurs autres, étoit celle de Cluni, que Guillaume le Débonnaire comte d'Auvergne avoit fondée l'an 910. à cinq lieues de Mâcon sur la riviére de Grône. Bernon se voyant proche de sa fin & voulant maintenir après lui le bien qu'il avoit fait dans toutes ces maisons religieuses, pria les évêques qui l'étoient venus voir dans sa maladie & les freres qui étoient presens, de les pourvoir de sujets qui fussent capables d'un si grand ouvrage. Tous jetterent aussitôt les yeux sur Odon qui n'étoit prêtre que depuis un an, & sur Gui ou Guyon qui étoit parent de l'abbé Bernon. Ce dernier fut chargé de la conduite de quatre monastéres, qui furent, Gigni au Lyonnois, Baume en Franche-Comté à deux lieues de Lyon-le-Saunier, Ethai, que quelques-uns prennent pour le prieuré d'Ysthein au diocèse de Constance, & saint Lautein au diocèse d'Autun. L'on confia l'administration des trois autres à saint Odon. C'étoient Cluni dont nous avons parlé, Massai en Berri qui subsiste encore entre Vierzon & Graçai, & Deols, autrement le Bourgdieux dans le même pays sur la riviére d'Indre près de Château-Raoul.

Mab. p. 88. n. 36. & alibi.

IV.

L'an 927.

Après la mort de Bernon, qui arriva le XIII. de janvier de l'an 927, Odon fut établi à Cluni dont la communauté se trouvoit encore alors réduite à un très-petit nombre de religieux. Il n'y fut pas long-tems sans le faire multiplier après avoir trouvé les moyens d'y augmenter les bâtimens & d'y régler l'économie des revenus avec le travail des religieux. Ces accroissemens, joints à l'établissement d'une discipline presque toute nouvelle, & à divers priviléges qu'il obtint pour pourvoir à la sureté & à la durée de la maison, furent si considérables que plusieurs le prennent encore aujourd'hui pour le vrai fondateur de Cluni, comme il est l'instituteur de la Congrégation qui en porte le nom. La régularité qu'il y mit fut si grande, que l'on y vit la perfection de l'état monastique remonter au point où saint Benoît du Mont-Cassin au VI. siécle, & saint Benoît d'Aniane au IX, l'avoient portée par leurs constitutions. Dieu n'y benit pas moins le temporel de l'abbaye entre ses mains que le spirituel: & il eut la satisfaction de la voir avant que de mourir en état de nourrir une grande multitude de pauvres outre ses religieux & ses domestiques. Sa réputation fit que plusieurs monastéres des provinces voisines cherchérent à se mettre sous sa conduite, pour recevoir une reforme semblable à la nouvelle discipline de Cluni, & que beaucoup de personnes

Mab. p. 130.

sonnes

sonnes de pieté voulurent lui fournir de quoi en bâtir d'autres sur le même modéle. Entre les monastéres anciens qui se soumirent à sa direction l'on a remarqué principalement ceux d'Orilhac en Auvergne, de Tulle en Limousin, de Sarlat en Perigord, outre ceux de Massai & de Bourg-Deols ou Bourg-dieux en Berri dont nous avons parlé ; ceux de Fleuri ou saint Benoît sur Loire au diocèse d'Orleans, de saint Pierre le vif au diocèse de Sens, de saint Julien à Tours, de Charlieu au diocèse de Mâcon, de Romans au pays de Vaux ou plutôt de Romant-Montier au diocèse de Lausanne en Suisse : & dans l'Italie ceux de saint Paul à Rome, de saint Augustin à Pavie, de Soûpenton, de Salerne ; & d'autres encore. Voilà quelle fut l'origine de la célebre congregation du nouvel ordre de Cluni ou de la réformation que fit saint Odon dans l'ordre de saint Benoît, & qui reçut sa derniere forme ou sa perfection sous l'abbé saint Hugues * successeur de saint Odilon. De sorte que si saint Odon ne fut que le second abbé de la maison de Cluni, il fut le premier général de la Congregation. Les succès d'une si grande administration le firent reconnoître capable de manier les affaires les plus difficiles de l'Eglise & de l'Etat. Ce fut ce qui le fit appeller à Rome l'an 936. par le pape Leon VII. pour négocier la paix entre Hugues roi d'Italie & Alberic marquis de Toscane, fils de la fameuse Maroze, qui faisoit le maître dans Rome. Il y réussit au gré de tout le monde : & le Pape en fut si satisfait qu'il voulut l'employer encore à la réformation des mœurs & de la discipline des religieux dans la ville, lui remettant entre les mains la grande église de saint Paul avec son monastére pour y établir l'institut de Cluni. Trois ans après saint Odon retourna à Rome pour détourner le siége que le roi Hugues avoit mis de nouveau devant la ville. Il en vint aisément à bout par le grand crédit que sa vertu lui avoit acquis sur l'esprit de ce Prince. En un troisiéme voyage qu'il fit à Rome l'an 942. à la sollicitation du Pape Etienne IX *, pour racommoder encore Alberic auteur des troubles avec le roi Hugues, il fut attaqué d'une fiévre aigue & continue, qui l'avertit que sa fin étoit proche. Le desir de mourir sur le tombeau de saint Martin où il avoit vécu jusqu'à l'âge de trente ans le fit revenir à Tours dans un intervalle qu'il eut de convalescence. Il y arriva assez tôt pour célébrer la fête de ce Saint, qu'il avoit pris dès l'enfance pour son patron & son protecteur perpetuel. Quatre jours après, la fiévre le reprit avec tant de violence qu'il n'eut que le loisir de renouveller les sacremens de l'Eglise, l'état de sa conscience, & les principaux réglemens qu'il avoit faits pour conserver la sainteté de la discipline dans sa Congregation. Il mourut de la mort des justes le XVIII. de novembre âgé de 63. ans & demi, & fut enterré dans l'église de l'abbaye de saint Julien par l'archevêque Theotolon son ami particulier. Son corps y fut conservé au moins jusqu'au XV. siécle, & l'on voit qu'en 1407. Jean archevêque de Tours à la priere de Robert, abbé de saint Julien, fit la translation de ses reliques dans une châsse neuve. On y garde aujourd'hui un os d'une de ses jambes. Quelques-uns croient qu'on en transporta une grande partie à l'Isle-Jourdain près de Toulouse au XVI. siécle avant la dissipation faite par les herétiques. Son culte fut établi à Cluni peu de tems après sa mort, la fête y est du même

* V. au 29. d'avril.

L'an 936.

L'an 939.

* ou VIII.

L'an 942.

Mab. p. 143.

Sauss. p. 906. 912. 1196.

rang que celle des Apôtres & de saint Martin. Le martyrologe Romain en parle au XVIII. de même que celui des Benédictins : celui de France en fait mention en trois jours différens.

XIX. JOUR DE NOVEMBRE.

SAINTE ELIZABETH

XIII. Siécl. *de Hongrie, Lantgrave de Turinge & de Hesse, veuve.*

I. Theodor. Turingens. Canis. lect. ant. ap. Sur. p. 424.

ELIZABETH étoit fille d'André II. du nom, roi de Hongrie & de la reine Gertrude. Elle etoit encore au berceau, lorsque Herman Lantgrave de Turinge, prince de Hesse & de Saxe & comte Palatin, envoya la demander pour le prince Louis son fils, qui n'étoit de son côté qu'un enfant. Herman ne se contenta pas qu'on la lui eût accordée, il dépécha une nouvelle ambassade pour prier le roi de Hongrie qu'on lui envoyât la princesse, lorsqu'elle n'avoit encore que quatre ans ; & fit partir une dame, nommée Berthe, qui devoit en être la gouvernante pour l'aller prendre. Le roi ne crut pas devoir refuser sa fille, même à cet âge*. La reine sa mere la remit entre les mains des ambassadeurs dans un petit lit d'argent cizelé avec quantité de robes magnifiques, de vaisselle d'or & d'argent, de pierreries, de meubles très-riches, à quoi elle joignit en argent la valeur de mille marcs pour la dot de la princesse. Elle fut reçue à la cour de Turinge au milieu des réjouissances publiques qui s'y firent pour elle. Il y avoit cinq ans qu'elle y étoit élevée, lorsqu'une mort imprévue enleva le Lantgrave Herman son beau pere, & deux ans auparavant elle avoit perdu la reine de Hongrie sa mere, par une conspiration secrete de quelques seigneurs, qui lui avoient avancé les jours.

Conrad. Marp epist. ad Greg. IX. ap. Allat. Symmict.

Née en 1207.

* L'aan 1211.

Cependant il parut à tout le monde que Dieu avoit choisi Elizabeth, & qu'il avoit mis son plaisir à la combler de ses graces. Il la prévint & la remplit tellement de son amour, que celui des créatures ne trouva plus de place dans son cœur : & l'on ne put l'empêcher de renoncer pour l'amour de lui aux délices & aux vanités du siécle, quoiqu'elle en fût environnée sans cesse. On voyoit croître visiblement en elle toutes les vertus avec l'âge : & toutes ses actions étoient formées par un esprit de pieté si extraordinaire, qu'il est aisé de juger que son principal maître étoit l'Esprit de Dieu même qui l'inspiroit. C'est ce qui paroissoit dans le retranment des superfluités mondaines, dans toutes ses prieres, dans ses aumônes & ses autres bonnes œuvres. Elle avoit une devotion particuliére pour l'apôtre saint Jean qu'elle choisit pour son patron : les pauvres le sçurent & crurent rehausser leur fortune en s'accoutumant à lui demander l'aumône au nom de ce Saint. Mais Elizabeth fit connoître que tous lui étoient également chers, & les traita sans distinction comme tous membres de JESUS-CHRIST.

Elle étoit élevée avec Agnès, sœur du jeune Lantgrave Louis, son futur époux, & lorsqu'il falloit aller à l'église on les paroit toutes deux de la même sorte. Elles portoient des couronnes enrichies de pierreries : & Sophie mere du jeune Lantgrave les faisoit marcher ainsi devant elle. Mais lorsqu'elles étoient entrées dans l'église, Elizabeth ôtoit sa couronne de dessus sa tête. Sophie le trouva II.

mauvais & en voulut sçavoir la raison. Elle lui dit simplement qu'elle croiroit commettre une irreverence, si elle portoit une couronne de pierreries en un lieu, où elle voyoit la tête de Jesus-Christ son Souveur couronnée d'épines. La Lantgrave & Agnès sa fille, qui n'avoient point ces sentimens, & qui paroissoient fort attachées aux vanités qu'Elizabeth fouloit aux pieds, commencerent à prendre d'elle une aversion secrette, qui fut entretenue par la diversité des affections d'où s'étoient formées des mœurs differentes en elles. Les grands de la cour, qui n'étoient point accoutumés à voir une si rare vertu, attaquerent la modestie & la pudeur de notre Sainte par des paroles offensantes, & se mirent à médire d'elle de toutes les maniéres. Ils ne se contentoient pas de dire, comme la Lantgrave & sa fille, que puisqu'elle se plaisoit parmi les petits & les pauvres, il falloit la mettre en religion, ils avoient encore la hardiesse de dire que ni son bien ni sa beauté ne répondoient pas aux excellentes qualités de leur prince; que la dot qu'elle avoit apportée étant trop disproportionnée au mariage qu'on vouloit faire, il falloit la renvoyer en Hongrie, ou la marier à un simple Seigneur du pays. Ils ajoutoient que le Lantgrave à qui on la destinoit ne l'aimoit point & qu'il ne la pouvoit souffrir. Ce jeune prince dont l'absence avoit donné lieu à la plus grande partie de ces persécutions, arrêta par son retour tant de médisances & d'outrages, & témoigna par ses civilités & ses présens l'amour qu'il avoit toujours pour Elizabeth. Il acheva de convaincre leur malice & leur envie en l'épousant, lorsqu'elle fut entrée dans la quatorzieme année de son âge; & les nuages que ces petits troubles avoient attirés sur elle, furent dissipés par les réjouissances & par la magnificence que toute la cour fit paroître à ses noces.

Elizabeth ne diminua rien de sa premiére ferveur depuis son mariage. III.
Les graces de Dieu ne firent que croître en elle, & ses bonnes œuvres ne firent que multiplier: son esprit étoit soutenu sans cesse par la méditation des choses céleстes. Elle affligeoit son corps tout délicat qu'il étoit par les veilles & les jeûnes, & se levoit la nuit ordinairement sans que le Lantgrave y trouvât à redire pour s'occuper à l'oraison. Elle plaignoit quelquefois l'état d'humiliation où elle étoit: c'est ainsi qu'elle regardoit son mariage, où d'ailleurs elle devoit être fort satisfaite de tous les honneurs que lui rendoit son mari, de l'attache & de la complaisance qu'il avoit pour elle: & elle s'affligeoit quelquefois de n'avoir pas été jugée digne de consacrer sa virginité à Jesus-Christ. Cependant elle aimoit tellement son mari, qu'elle vouloit être de toutes ses fatigues & de ses voyages l'hiver & l'été, pour l'assister. Elle faisoit par tout ses exercices de piété avec la même uniformité, sans trouver de l'obstacle à rien dans une cour où tout étoit dans un respect profond pour sa vertu: & elle ajoutoit à toutes ses austerités une rude discipline, qu'elle se donnoit tous les vendredis de l'année & durant le carême. Elle prit pour le directeur particulier de sa conscience un prêtre de sainte vie, nommé Conrad, homme très-éclairé, grand prédicateur, qui faisoit profession d'une pauvreté évangelique, & qui vivoit dans un détachement admirable de toutes les choses de la terre. Le Lantgrave de son côté marquant qu'il approuvoit la conduite de sa femme, & qu'il esti-

moit Conrad, lui donna le pouvoir de conferer à qui il voudroit tous les bénéfices qui dependoient de lui.

Un jour Elizabeth entrant dans l'église fort parée, fut frappée extraordinairement de l'objet d'une image du Sauveur crucifié. Elle tomba évanouie: & lorsqu'elle fut revenue à elle, sa défaillance, ou plutôt l'objet même dont elle avoit été si pénetrée, l'avertit, ce lui sembloit, de ne porter plus d'habits si riches. Depuis ce tems elle se contenta des plus simples que son rang pouvoit lui permettre sans blesser la bienfeance: le plus souvent elle avoit un cilice sous des robes de soie. Lorsque quelque obstacle l'empêchoit de suivre le Prince dans les grands voyages, elle se renfermoit, demeurant vêtue comme le commun du peuple; se retranchoit de tous les délices de la vie; mortifioit sa chair & ses sens en toutes manieres; & vivoit comme si elle eût été déja veuve. Mais quand le Prince étoit de retour elle reprenoit ses habits & toute la conduite qu'elle avoit coutume de garder avec lui dans toutes les regles de la bienseance.

Elle eut de lui un fils, nommé Herman, qui succeda aux états du Lantgrave son pere, mais non immediatement. Elle en eut aussi deux filles, dont l'une * fut mariée au duc de Brabant, & l'autre après avoir été quelque tems religieuse dans le monastere d'Aldembourg, fut élue abesse du même lieu.

* Sophie.

IV. Son exemple fut lõng-tems sans agir sur l'esprit des dames de sa cour, parce qu'il fut difficile de leur faire comprendre, que le monde avec tous ses agremens, fût aussi méprisable qu'elle le faisoit. A la fin néanmoins plusieurs suivirent son exemple, renoncerent au luxe des habits & de la table, s'adonnerent aux œuvres de misericorde; quelques-unes même firent vœu de chasteté.

Mais quelques efforts que ces dames fissent pour marcher sur les pas de leur sainte Princesse, elles ne pouvoient la suivre que de bien loin. Elle leur paroissoit entierement inimitable dans cette humilité profonde, qui lui faisoit embrasser les sujets d'humiliation les plus rebutans. Elle s'abaissoit à nétoyer de ses mains les pauvres les plus gâtés de la vermine, de la galle ou de la lépre: & combloit ordinairement ces actions de charité par la patience qu'elle avoit à souffrir tous les reproches de ses femmes sur ce sujet. Elle n'étoit pas toujours sourde à ceux des personnes, qui témoignoient que si elle avoit tant de charité à faire, il étoit bon qu'elle les fit sans descendre de son rang & sans se mêler dans la lie du peuple. Car elle en faisoit en toutes contenances, mais c'étoit par tout en vraie servante de J. C. & par consequent avec une grandeur d'ame, qui residoit particulierement dans l'humilité. Si elle apprenoit que quelqu'un étoit ruiné par l'injustice ou la vexation, elle reparoit aussi-tôt sa perte de telle maniere, qu'il croyoit avoir plutôt changé que perdu son bien.

Sçachant que rien n'est plus opposé à la pieté chrétienne que l'oisiveté, elle employoit au travail des mains le tems, qui lui restoit de ses exercices spirituels. Son travail ne consistoit pas à faire des ouvrages d'or & de soie pour les employer à des usages de vanité: elle s'occupoit avec ses femmes à filer de la laine & à dévider. Elle en faisoit faire ensuite de l'étoffe qu'elle donnoit pour vêtir les pauvres & les religieux de S. François. Son occupation favorite étoit de racommoder les habits des pauvres ou de les nétoyer. Elle faisoit rechercher les plus necessiteux d'entre les Catechuménes pour les nourrir, les vêtir, prendre soin de leur instruction & les tenir elle-mê-

me sur les fonts du baptême, comme pour s'engager par le nouveau lien de cette affinité à les assister toute sa vie d'une maniere particuliere. Sa charité triomphoit sur-tout dans les hôpitaux, & dans les maisons des pauvres femmes en travail ou nouvellement accouchées.

V. En 1225. dans le tems d'une famine, qui affligeoit l'Allemagne, elle prit occasion de s'absenter du Lantgrave son mari, qui étoit allé trouver l'empereur Frederic II. dans la Pouille, pour faire distribuer aux pauvres de Turinge & de Hesse tout le bled qu'on avoit recueilli dans les terres de son domaine. Considerant que les pauvres infirmes ou vieillards ne pouvoient monter qu'avec beaucoup de peine au château de Marpurg, qui étoit sur un roc fort élevé, elle fit bâtir dans le bas un grand hôpital, & s'obligea elle-même à y descendre à pied & remonter de même plusieurs fois le jour pour vacquer par sa presence à tous leurs besoins. Elle leur preparoit souvent à manger de ses propres mains : elle levoit les plus foibles, faisoit leurs lits, & souffroit avec une constance surprenante l'infection de ce lieu dans les plus grandes chaleurs de l'été ; quand les plus miserables avoient des enfans, elle les leur retiroit, & ordonnoit tout ce qui étoit nécessaire pour les nourrir & pour les faire instruire. Elle avoit une maison de charité à part où elle entretenoit vingt-huit lits, c'est-à-dire vingt-huit pauvres, dont la place étoit briguée comme un gros benefice, lorsqu'ils venoient à mourir. Elle en faisoit nourrir tous les jours neuf cens en sa presence, outre ceux qui étoient nourris par son ordre dans toute l'étendue de sa province : ce qui la fit appeller par toute l'Allemagne la mere des pauvres, & qui fit regarder tous ses revenus comme leur patrimoine.

L'an 1225.

La Sainte ne prétendoit pas entretenir l'oisiveté dans ceux des pauvres, qui étoient sains & en état d'agir. Elle leur faisoit distribuer des occupations convenables à leurs forces. Au tems de la moisson, elle leur faisoit préparer des camisolles, des souliers & des faucilles, & les envoyoit par bandes dans les champs sous l'inspection de quelqu'un de ses intendans.

VI. Le Lantgrave au retour de son voyage de la Pouille, se vit entouré de ses trésoriers, venus pour se plaindre à lui de la profusion des aumônes de la Princesse. » Je suis content, leur re- » pondit-il, puisque mes places me » sont demeurées : & je suis assuré de » ne point manquer de bien tant que » je laisserai à ma sœur la liberté d'en » faire aux pauvres. » Il faut remarquer que Louis & Elizabeth s'appelloient toujours frere & sœur depuis leur mariage comme auparavant. Ce Prince avoit en effet tant de belles qualités, qu'il n'étoit pas indigne d'avoir pour femme une si sainte Princesse. Il étoit si chaste, qu'il punissoit avec une severité inexorable une parole ou un geste impudique. Un jour de bal comme il regardoit danser, un gentilhomme, qui aimoit le plaisir & la débauche, lui dit en lui montrant la plus belle des dames & la mieux parée du bal, que si elle vouloit il la lui rendroit favorable. Le Lantgrave pensa le foudroyer d'un regard de colere & d'un ton de voix menaçant, qui fit perdre pour jamais au gentilhomme l'envie de commettre depuis une telle faute. La presence du Lantgrave imprimoit le respect & l'amour de la vertu à tous ceux qui l'approchoient. Il étoit d'ailleurs affable, civil, plein de bonté, ce qui lui faisoit gagner le cœur de tout le monde. Il étoit naturellement hardi, & il alloit sans crainte au dan-

ger pour peu qu'il crût que l'honneur ou le devoir l'y appellât. Il ne s'étonnoit jamais des rencontres imprévues. Un lion s'étant un jour échappé, & venant à lui tout furieux, il ne s'en effraya point, quoiqu'il fût sans épée. Il le menaça du poing & de la voix avec une telle assurance, que l'animal oubliant sa ferocité vint se coucher à ses pieds & se mit à le flater de la queue. Il étoit si sincere & si veritable en toutes choses, que sa parole toute simple avoit la vertu d'un serment dans l'esprit de tout le monde. Il s'appliquoit avec tant de zéle & de plaisir à rendre la justice à ses peuples & à les maintenir en paix, que la reputation de son équité & de son exemple montroit le chemin aux autres Princes pour s'acquitter de leur devoir, & les animoit à le suivre. Sa familiarité le rendoit agreable à ses domestiques; sa liberalité lui attiroit l'amour des soldats; sa generosité le faisoit réverer de la noblesse. Mais ce qui étoit plus considerable en un prince Chrétien, il aimoit & craignoit Dieu d'une maniere si religieuse, & secondoit si bien la charité immense que sa femme avoit pour les pauvres, qu'on lui donna d'un consentement commun le titre de *Louis le pieux*.

L'an 1227. Il n'y avoit pas encore trois ans qu'il étoit revenu de son voyage de la Pouille, lorsqu'il partit avec un grand équipage pour la Croisade du Levant, que le Pape avoit publiée conrre les infidéles, qui s'étoient rendus les maîtres des lieux saints. Il avoit reçu la croix des mains de l'évêque de Hildesheim, mais sans rien communiquer de son dessein à la princesse sa femme, voulant lui épargner ses peines jusqu'au jour du départ. Pour cela au lieu de porter la croix sur son habit comme les autres, il l'avoit renfermée dans sa bourse. Mais c'étoit la cacher fort mal à une personne accoutumée à fouiller ses poches pour ses aumônes, quand elle n'avoit point d'argent sur elle. Ayant employé quelques jours à la resoudre à cette separation, elle permit encore qu'elle l'accompagnât dans un assez long espace de chemin. La Sainte étant rentrée dans sa maison, quitta comme une autre Judith les habits de sa dignité & de sa gloire, pour en prendre de semblables à ceux d'une veuve.

Le Lantgrave passa au royaume de Naples, & alla joindre l'empereur Frederic, qui après s'être dispensé quelque tems auparavant du voyage de la Terre-sainte par une maladie simulée, se preparoit à y retourner avec grand appareil. Après l'avoir accompagné dans la visite de quelques places, il tomba malade à Otrante en Calabre, & mourut l'onziéme jour de Septembre de l'an 1227. L'empereur se saisit de tout son équipage, & ne permit qu'à un petit nombre de ses serviteurs de retourner en Turinge. La Sainte apprit cette affligeante nouvelle de la bouche de la princesse Sophie sa belle-mere: elle répondit au milieu de sa douleur que si son frere étoit mort, elle vouloit que le monde le fût aussi dorénavant pour elle, & achever de son côté de mourir à lui. Dieu l'empêcha de succomber à ses maux & lui donna la force d'en supporter encore de plus grands qui suivirent bientôt. VII.

Car quelques-uns des Grands du pays ayant fait prendre le gouvernement de l'état au jeune prince Henri, frere du feu Lantgrave, dépouillerent Elizabeth de tout son bien, & la chasserent indignement de son palais, comme si c'eût été une personne de la lie du peuple. Elle ceda sans se plaindre, & embrassa cette ignominie pour l'amour de Dieu: & loin de s'entrete-

nir du desir de se venger ou de se laisser aller au moindre mouvement d'impatience, elle ressentoit une joie secréte par le témoignage que sa vertu lui rendoit au fond de son ame & par la confiance qu'elle avoit en Dieu parmi les larmes, que l'indignité d'un tel traitement lui faisoit répandre. Ayant été ainsi chassée du château, elle se vit obligée de se retirer avec ses femmes dans une petite hôtellerie du bourg, qui étoit au bas de la montagne ; & après quelques heures de repos elle alla au premier coup de matines faire chanter le *Te Deum* aux Cordeliers en actions de graces à Dieu pour la persecution, qu'elle regardoit comme une de ses faveurs. La crainte qu'on avoit des violences de ceux, qui commandoient dans le château, faisoit que personne n'osoit retirer cette princesse désolée. C'est ce qui l'obligea de passer une grande partie du jour dans l'église, où par un nouveau genre d'inhumanité on lui apporta ses enfans, qui étoient encore tout petits, pour les rendre participans de l'infortune de leur mere. Ce surcroît d'affliction ne put qu'augmenter encore sa douleur, tant parce que c'étoit durant l'hiver, qu'à cause que manquant de retraite & generalement de toutes choses, elle n'avoit rien pour se nourrir avec toute sa famille. La nécessité la contraignit d'aller se presenter à la porte d'un prêtre comme les pauvres qui mendient. A peine l'avoit-il reçue chez lui qu'on l'en fit sortir, & on la chassa encore d'une autre maison où elle s'étoit retirée : ce qui l'obligea de retourner dans sa premiere hôtellerie, qui étoit la seule de tout le bourg où l'on vouloit bien la recevoir. Ainsi la fille d'un roi & la femme d'un des plus puissans princes d'Allemagne, tomba en un instant du comble des richesses dans une telle pauvreté, qu'elle recevoit comme par aumône ce qu'on lui donnoit dans cette mechante hôtellerie, qui ressembloit à une prison. Celle qui avoit accoutumé de nourrir les enfans des pauvres avec une bonté maternelle, se voyoit contrainte de donner ses propres enfans à nourrir aux autres.

VIII. L'abbesse de Kitzing sa parente, ayant appris son affliction, l'envoya querir, & la fit conduire avec honneur vers l'évêque de Bamberg son oncle, qui la logea dans un de ses châteaux. Ce prélat la voyant encore fort jeune crut qu'il étoit à propos de la marier. Les femmes qui servoient la Sainte, & qui avoient fait vœu de chasteté avec elle, en furent allarmées. Mais elle les rassura en leur déclarant qu'elle avoit des moyens certains pour traverser ces desseins.

L'on rapporta dans le même tems le corps du feu Lantgrave son mari en Turinge : & elle eut la satisfaction de toucher ses os, lorsqu'il passa par la Franconie. Elle conta l'histoire de ses disgraces aux gentilshommes, qui avoient accompagné le corps du Prince. L'indignité de tant d'outrages les toucha de telle sorte, qu'ils promirent à l'évêque de Bamberg de faire rendre la dot à la Princesse. C'est ce que le plus considerable d'entre eux négocia si heureusement auprès du nouveau Lantgrave Henri, que ce prince se reconcilia avec elle, la fit revenir dans son palais où il voulut qu'elle logeât avec lui, la fit traiter par tout avec l'honneur dû à son rang & à sa vertu, & lui rendit tout son bien.

Cependant les Grands que Rodolphe * avoit désignés au Lantgrave, comme persecuteurs de la princesse sa belle-sœur, recommencerent leurs médisances & leurs mauvais traitemens. La Sainte les regarda comme de nou-

* De Varila, échanson.

velles graces de Dieu, qui sembloit vouloir la conduire à lui par les voies de la tribulation.

Le pape Gregoire IX. ayant eu connoissance de son mérite & de tout ce qu'elle avoit souffert depuis la mort de son mari, déclara hautement qu'il la mettoit sous la protection du saint Siége; & lui envoya pour sa consolation particuliere plusieurs instructions pour l'encourager sur l'exemple de Jesus-Christ à pratiquer la patience & à perséverer dans les bonnes œuvres. Il commit pour veiller sur les démarches de ses ennemis, son confesseur même Conrad, prêtre de Marpurg, dont nous avons déja parlé, & le chargea de rendre compte au saint Siége de toutes les violences & injustices qu'on lui feroit. La Sainte fortifiée par les lettres du Pape, s'excita plus que jamais à s'avancer dans la vertu. Son directeur répondit parfaitement à son zéle & se montra aussi severe dans ses conseils & ses maximes, qu'elle le put souhaiter. Il lui refusa seulement la permission d'aller mendier son pain, de faire d'autres actes d'humiliation où il paroissoit trop d'affectation, & d'outrer certaines austerités moins nécessaires. Hors cela, il favorisa en tout ce qu'il put son humilité, son amour pour la pauvreté, pour la mortification parfaite des sens & du corps.

IX. Conrad s'en alla quelque tems après à Marpurg, ville principale de la Hesse, & la Sainte que rien n'attachoit plus à la terre, l'y suivit sans considérer que c'étoit le séjour de beaucoup de ses persecuteurs. Elle entreprit de s'y bâtir une petite maison, & jusqu'à ce qu'elle fût habitable, elle se retira dans une chaumiére ruinée de la campagne voisine. Sa maison achevée, elle s'y renferma avec sa petite famille, qui s'y trouva peu à l'aise, parce qu'elle étoit fort basse, fort étroite, & faite de terre & de bois assez mal joint. Elle n'en sortoit guéres que pour aller à l'église ou à l'hôpital qu'elle avoit autrefois bâti en ce lieu. Son directeur Conrad, occupé d'un côté à lui interdire les abaissemens indécens & les abstinences outrées, s'appliquoit de l'autre à répandre de l'amertume dans ses douceurs & ses consolations pour mortifier l'amour propre en elle, & pour la détacher de toute affection terrestre. Ce fut dans cette vûe qu'il lui ôta ses deux cheres compagnes Isintrude & Gutte, qui étoient celles d'entre toutes les femmes, qui s'étoient attachées à elle, pour lesquelles elle avoit le plus de tendresse. Jamais séparation ne couta plus; jamais il ne se répandit plus de larmes de part & d'autre.

Elizabeth après ce sacrifice, se voyant privée des douceurs d'une compagnie si chere, apprit à s'élever au dessus de toutes les choses sensibles, & à chercher dans le ciel les consolations qu'il ne lui étoit plus permis d'avoir sur la terre. Sa nourriture n'étoit plus que d'herbes & de légumes cuites à l'eau, sans assaisonnement, avec de gros pain. Lorsqu'on lui en servoit de mieux apprétées, elle les donnoit aux pauvres, qui étoient nourris dans sa maison. Elle ne porta plus, avec la permission de son directeur, qu'une robe de laine non teinte, fort grossiere & de très-vil prix. Quand ses habits étoient rompus ou déchirés, elle les faisoit racommoder avec de méchans morceaux d'étoffe, dont elle se servoit aussi pour couvrir ou boucher les trous & les crevasses de sa méchante maison de terre, qui n'étoit point en

état de la garantir des vents, de la pluie & de la neige, & qui fumoit presque sans cesse. Elle gagnoit à filer de la laine de quoi se nourrir. S'il arrivoit que par maladie ou par quelqu'autre empêchement, elle ne pût pas rendre au jour nommé l'ouvrage que lui avoient donné ceux pour qui elle travailloit, elle leur renvoyoit l'argent qu'elle en avoit reçu par avance, afin qu'il ne se trouvât rien chez elle qu'elle n'eût gagné légitimement.

Ce fut alors que le roi de Hongrie son pere, ayant appris l'état où elle se trouvoit réduite, envoya un seigneur de sa cour pour la faire revenir auprès de lui, & lui faire prendre un train de vie conforme à son rang. Mais il ne fut pas possible de la persuader : elle s'affermit plus que jamais dans son état de pauvreté & d'humiliation. Elle traitoit la derniere de ses servantes à l'égal d'elle-même. Elle les faisoit manger toutes à sa table sans distinction de rien. Tout y étoit d'un usage commun, & elle faisoit elle-même les offices les plus bas & les plus pénibles du pauvre ménage. Ayant pris chez elle un orphelin qui étoit paralytique & travaillé d'un flux de sang, elle le servit avec tant de soin, qu'elle le levoit jusqu'à 60. fois en une nuit, & quelquefois encore davantage. Lorsqu'il fut mort, elle prit en sa place, sans en parler à son directeur, une fille toute couverte de lépre, qu'elle servoit avec tant d'humilité, que non seulement elle lui donnoit à manger de ses propres mains, mais lui faisoit son lit, & la deshabilloit. Son dirčteur ne l'eut pas plutôt appris, qu'il lui ordonna de renvoyer cette fille. Il ne coupa pourtant pas les bras à cette espéce de charité : car la Sainte prit un enfant en langueur & abandonné pour en faire un nouvel objet de ses soins. Il avoit la tête si couverte de teigne, qu'il faisoit horreur à voir ; elle le lava & le pensa avec tant d'assiduité, qu'elle lui procura la guérison. Ce qui fut pris pour l'effet de sa foi, plutôt que de ses soins ou de son industrie.

Un songe qu'elle eut touchant le triste état où étoit la reine sa mere, la fit lever une nuit & mettre en prieres pour le repos de son ame. Après s'en être acquittée avec beaucoup de larmes, elle se rendormit, & dans un second songe, elle crut voir sa mere qui venoit lui rendre graces de sa délivrance, & l'assurer que ses prieres étoient si agréables à Dieu, que les morts & les vivans en pouvoient tirer un grand secours. Voici une preuve de ce qu'elles pouvoient sur les vivans. X.

Une dame étant venue visiter la Sainte, amena avec elle un jeune gentilhomme, nommé Berthold, qui vivoit d'une maniere fort séculiere. Elizabeth lui fit sur sa conduite une remontrance pleine de charité, & lui dit qu'il y avoit long-tems qu'il devoit s'être donné à Dieu. Berthold lui avoua qu'il sentoit en lui-même que ce qu'elle lui faisoit l'honneur de lui dire étoit très-veritable. Il la conjura même de vouloir prier Dieu pour lui, afin qu'il lui fît la grace d'entreprendre & d'executer une aussi sainte résolution que celle qu'elle lui proposoit. » Si c'est du fond de votre » cœur, reprit la Princesse, que vous » souhaitez que je prie pour vous, » joignez-vous à moi, & prions ensem» ble. » Lorsqu'ils se furent mis en prieres, le gentilhomme se sentit bruler d'une ardeur insupportable qui le mit en sueur, & lui causa une grande foiblesse, & qui ne cessa qu'avec la priere de la Sainte. Sa conversion

ſuivit incontinent après, & il embraſſa enſuite la regle de ſaint François pour paſſer le reſte de ſes jours dans la pauvreté & la pénitence.

Lorſqu'Elizabeth eut reçu le payement de ſa dot, par les pourſuites de ſon directeur & de ſes amis, elle en diſtribua l'argent tout d'un coup aux pauvres de Heſſe & de Thuringe qu'elle avoit fait raſſembler. Elle continua de donner avec une profuſion preſque égale ce qui lui reſtoit d'argent pour ſe nourrir elle-même: car le travail de ſes mains ne la menoit pas loin. C'eſt ce qui porta ſon directeur qui prévoyoit ſa future néceſſité à la retenir encore plus court qu'auparavant. Il mit auprès d'elle des femmes rudes & fâcheuſes pour obſerver ſes actions, ſous prétexte de la ſervir, & pour lui rapporter tout ce qu'elle feroit au-delà de ſes ordres. Elles l'en accuſerent ſouvent: & le directeur la reprenoit tout autant de fois avec une ſeverité qui auroit fort humilié une perſonne, qui auroit eu quelques reſtes d'orgueil ou d'amour propre. Il en vint juſqu'à limiter ſes plus grandes aumônes au deſſous d'un écu, pour chaque pauvre: mais elle n'en diſtribuoit pas moins d'argent qu'auparavant, parce qu'elle avoit dequoi donner l'aumône à un plus grand nombre de perſonnes. A la fin ſon directeur ne ſe croyant pas encore aſſez ponctuellement obéi, lui interdit toute aumône en argent, & lui permit ſeulement de donner du pain.

XI. La Sainte ſe trouvant dépouillée de ſa propre volonté par ces moyens & déja morte à elle-même, pour le dire ainſi, comme elle l'étoit au monde depuis long-tems, s'éleva enfin au comble de la perfection où Dieu la demandoit. Elle ſentit approcher peu de tems après l'heureux moment, qui devoit la faire paſſer au ſéjour de la gloire éternelle où elle aſpiroit. Elle s'y prépara par un redoublement de la ferveur, qu'elle apportoit à toutoutes ſes exercices de pieté qu'elle continua juſqu'à la fin, & par la reception des ſacremens de l'Egliſe. Elle fit divers diſcours pleins d'édification & fort touchans. Elle ne ceſſa de parler que pour rendre l'eſprit: Elle mourut le XIX. de novembre de l'an 1231. âgée de vingt-quatre ans ſeulement, dont elle en avoit paſſé quatre depuis ſa viduïté dans des tribulations continuelles. L'an 1231.

Son corps fut gardé quatre jours à cauſe du grand concours de peuple, qui venoit de toutes parts pour le voir par devotion. Il fut enterré enſuite avec grande ſolemnité dans la chapelle, qui étoit proche de l'hôpital qu'elle avoit fondé à Marpurg. Dieu ne tarda point de faire éclater le mérite de ſa ſervante par les ſignes ordinaires, dont il a coutume d'atteſter devant les hommes la ſainteté de ſes élus & la gloire dont il les a recompenſés. Siffroi archevêque de Mayence fit recueillir & vérifier quelques-uns de ſes miracles, en envoya les preuves en bonne forme au pape Gregoire IX. qui connoiſſoit d'ailleurs la ſainteté d'Elizabeth, comme il l'avoit fait paroitre dès la premiere année de ſon pontificat, & qui avoit été informé de tems en tems de ſes vertus & de toute la conduite de ſa vie par le prêtre Conrad ſon directeur, ſelon la commiſſion qu'il lui en avoit donnée, lorſqu'il avoit mis la Sainte ſous la protection particuliére du ſaint ſiége. Ce Pape la canoniſa le XXVII. de mai, quatre ans après ſa mort avec des ſolemnités toutes extraordinaires. Il fit bâtir enſuite un autel qu'il conſacra en l'honneur de la Sainte dans l'égliſe des Dominicains de la ville de

Lambec. t. 2. Bibl. Caſ. p. 80.

1235.

Perouse. La bulle de la canonisation datée du premier de juin passa d'Italie en Allemagne où elle fut publiée avec les acclamations des peuples. En vertu d'un bref d'Innocent IV. daté du 4. de novembre de la septiéme année de son pontificat, l'archevêque de Mayence choisit le premier jour de mai de l'an 1250. pour tirer du tombeau le corps de la Sainte & l'exposer dans une châsse à la vénération des fidéles. Il fit la cérémonie de cette translation, accompagné d'un grand nombre d'évêques & d'une foule incroyable de peuples, dont le dénombrément passa dit-on le nombre de douze cens mille ames. L'empereur Frederic II. voulut y assister. Ce fut lui qui leva la premiére pierre du tombeau d'où l'on tira le corps saint, & il lui mit une couronne d'or sur la tête avec beaucoup de vénération. La fête de cette translation fut établie au même jour, mais pour les autres lieux on la remit au lendemain à cause de celle des deux apôtres, qui occupe le premier de mai. En quelques églises de la basse Allemagne elle est célébrée d'office double le xv. mai. Les religieux de saint François l'ont mise au catalogue des saints de leur Tiers-ordre. Sa fête principale fixée au xix. de novembre, qui est le jour de sa mort est maintenant d'office double pour tous ceux qui suivent le rit Romain.

L'an 1250.

Lambec. Sup. p. 883.

Boll. t. 1. mai. p. 5. pag. 169. & pag. 438.

AUTRES SAINTS DU dix-neuviéme jour de Novembre.

I. SAINT PONTIEN PAPE & *Martyr.*

III. Siécle.

Pontif. var.

PONTIEN Romain de naissance, fils de Calpurne, fut choisi pour succeder au pape saint Urbain le mardi xxii. de juin, ou selon d'autres le jeudi xxii. de juillet de l'an 230. Il gouverna l'Eglise assez tranquillement pendant l'espace de près de cinq ans, jusqu'à la mort de l'empereur Alexandre Sévere, qui parut favorable aux Chrétiens dans tout le tems de son régne. Ce prince ayant été tué au mois de mars de l'an 235. eut pour successeur Maximin homme cruel, qui devint bientôt en horreur au sénat & au peuple Romain. Cet homme commença à persécuter l'Eglise dès qu'il commença à régner. Il poursuivit d'abord les ministres de la religion Chrétienne, c'est-à-dire les évêques & les prêtres, croyant qu'il lui seroit aisé de faire tomber l'difice dès qu'il en auroit ôté les appuis. Saint Pontien en étoit le principal, il fut aussi l'un des premiers que l'on attaqua. Maximin le chassa de son siége, & le relégua avec un saint prêtre, nommé Hippolyte, dans l'isle de Sardaigne. C'étoit le condamner à une mort certaine, parce que l'air de ce pays étoit mal sain pour tous ceux qui n'y étoient pas nés, & tuoit en peu de tems les étrangers qui s'y arrêtoient : ce qui l'avoit fait choisir à Rome pour le lieu ordinaire du bannissement de ceux dont on vouloit se defaire. Saint Pontien y mourut en effet dès la même année le xxviii. du mois de septembre. Quelques-uns prétendent que ce jour est celui auquel il fit sa demission pour donner lieu à l'église de Rome de se pourvoir d'un nouveau pasteur, ne voyant aucune apparence de retour ou de retablissement sur son siége. Ils ajoutent que notre saint Pape véquit encore depuis cette abdication jusqu'au xix. de novembre suivant, qui selon d'autres a été le jour de sa déposition ou de sa sepulture plutôt que celui de sa mort.

L'an 230.

235.

Pagi an. 235. n. 5.

Till. t. 3. p. 276.

Papebr Conat. p. 28.

Le pontificat de saint Pontien eut

cinq ans deux mois & près d'une semaine de durée selon l'opinion la mieux reçue. C'est celle qui suppose qu'il commença le XXII. de juillet de l'an 230. & qu'il finit le XXVIII. de septembre de l'an 235. soit par sa mort soit par sa démission. Nous ne sçavons pas quel fut le genre de cette mort, quoique plusieurs ayent avancé qu'après avoir souffert beaucoup de miséres, il fut assommé à coups de baton: mais nous sçavons que saint Pontien étoit honoré comme martyr dans l'Eglise dès le quatriéme siécle. On le trouve marqué au XIII. d'août dans le calendrier Romain dressé du temps du pape Libere. Il y est mis dans la classe des martyrs avec saint Hippolyte, & l'on y voit que son corps étoit enterré dans le cimetiere de Calliste. Ce qui nous fait juger que ce jour étoit celui auquel il avoit été transporté de Sardaigne à Rome. On ajoute que ce fut le pape saint Fabien qui fit cette translation peu d'années après sa mort: ce qui est appuyé sur l'autorité d'un pontifical qu'on croit être du VI. siécle. Les martyrologes du nom de saint Jerôme marquent aussi sa fête au XIII. d'août & lui donnent d'autres martyrs de Rome pour compagnons. Adon, Usuard, & les autres suivis dans le martyrologe Romain moderne, l'ont mise au XIX. de novembre selon l'opinion de ceux qui ont cru que c'étoit le jour de sa mort. Raban l'a marquée au XXX. d'octobre sans qu'on en sçache la raison. Il pourroit l'avoir fait à l'occasion de quelque autre saint martyr de même nom, ou au sujet de quelque translation de ses reliques. Bollandus en rapporte une qu'on suppose faite le IV. de mars de Rome à Toscanella entre Orviete & Castro en Toscane. On y joint celle des martyrs saint Prime & saint Felicien, & celle même de saint Corneille.

Bucher. cycl. p. 268.

Florent. M. H. p. 750.

Boll. apr. t. 3. p. 26. col. 2.

Boll. t. 1. Mart. p. 300.

III. SAINT FAUSTE DIACRE d'Alexandrie & Martyr.

III. & IV. Siécles.

Euseb. hist. l. 7. c. 11.

FAUSTE diacre de l'église d'Alexandrie, étoit l'un des meilleurs ministres qu'eût S. Denys évêque du lieu, pour servir son peuple durant la persécution de l'empereur Déce & celle de Valerien. Il fut même l'un des compagnons de la confession & du bannissement de ce saint Evêque l'an 257. lorsqu'Emilien préfet d'Egypte le relegua d'abord dans le désert de Kephro, puis dans la Mareote: & il lui rendit partout les mêmes assistances. Il revint avec lui à Alexandrie & continua de servir les fidéles de son église jusqu'à la mort. Il véquit encore de longues années depuis, & ayant été élevé à la prêtrise par quelqu'un des successeurs de saint Denys, il fut conservé jusqu'à la fin des persécutions que les empereurs payens firent à l'Eglise, pour rendre un témoignage continuel à Jesus-Christ dans tous les tems facheux de la tentation. Les travaux & les mérites d'une si longue vie furent couronnés enfin par la gloire du martyre, qui la termina dans la persécution de Diocletien & des successeurs. Eusébe qui nous apprend le peu que nous en sçavons & qui nous marque le genre de sa mort, lorsqu'il dit que ce saint Diacre eut la tête coupée pour Jesus-Christ, parle encore d'un prêtre d'Alexandrie nommé Fauste qu'il met entre les martyrs parfaits, qui furent couronnés vers le même tems que S. Pierre évêque de la ville, c'est à dire, à la fin de l'année 311. ou au commencement de la suivante. On croit avec assez de probabilité que ce saint Prêtre n'est point différent de notre saint Diacre. Cependant Adon &

Ibid.

Eus. l. 8. c. 13.

Usuard dans leurs martyrologes, suivis par ceux qui ont dressé le Romain moderne, les distinguent de maniére à ne nous point laisser la liberté de prendre l'un pour l'autre : car après avoir marqué le diacre Fauste le XIX. de novembre sans lui donner de compagnons de son martyre dans l'église d'Alexandrie, ils mettent au XXVI. du même mois S. Fauste prêtre avec les autres qu'Eusebe lui associe. Ce même martyrologe parle encore de lui au III. d'octobre comme d'un troisiéme Fauste martyr d'Alexandrie sous Valerien, quoique ce soit le diacre de l'évêque S. Denys. Il y est mis comme compagnon même de S. Denys, qui semble y être déguisé ou méconnu encore plus que lui.

III. SAINT BARLAAM MARTYR de Syrie ou de Cappadoce.

III. ou IV. Siécle.

SAint BARLAAM le martyr, dont l'Eglise honore aujourd'hui la mémoire, étoit Syrien de nation comme son nom seul est capable de nous le persuader ; & il paroît qu'il étoit né dans quelque village du territoire d'Antioche où l'on n'avoit apparemment pas reçu l'usage ni de la langue ni des mœurs des Grecs. La bassesse de sa condition, jointe à la pauvreté de sa famille, empêcha qu'il n'eût une autre éducation que celle des paysans les plus grossiers : mais il fut élevé dans la pureté de la foi chrétienne, & dans les exercices de la vertu. Il étoit déja dans un âge avancé lorsqu'il fut pris pour la cause de la religion Chrétienne. Il fut conduit au gouverneur, qui sur sa confession l'envoya en prison où on le laissa long-tems. Ces longueurs & les miséres qu'il eût à y souffrir purent bien lui affoiblir le corps, mais son esprit y acquit de nouvelles forces par l'entretien continuel qu'il y eut avec Dieu dans le commerce spirituel de l'oraison. Ce fut là principalement que l'Esprit saint lui apprit les moyens de combattre & de vaincre les démons. De sorte que la prison fut pour lui une école de vérité & une vraie académie du martyre. Il en sortit plus éclairé & plus fort qu'il n'y étoit entré : c'est ce qu'il fit paroître, lorsqu'il fut amené devant le tribunal de son juge. Toutes les paroles des réponses qu'il fit dans son interrogatoire furent comme autant de traits perçans, qui firent tomber ceux du démon. On rioit de son langage grossier & de ses manieres paysanes : mais on admiroit sa constance & l'on étoit obligé de respecter sa sagesse. Après avoir été chargé de coups de fouet jusqu'à lasser ses bourreaux, il fut mis au chevalet, où il fut déchiré avec les ongles de fer jusqu'à ce qu'on lui eût dépouillé les côtes. C'est ce que témoigne S. Basile au lieu que S. Chrysostome semble ble dire qu'on ne daigna pas même employer le chevalet ni le ministere des bourreaux pour les tortures ordinaires, & qu'on voulut passer tout d'un coup au supplice capital qui devoit être le caractére particulier de son martyre. Le juge après avoir mis sa constance à diverses épreuves, le contraignit à la fin de tenir la main étendue sur l'autel où l'on avoit apporté du feu pour l'obliger à sacrifier. On lui mit des charbons allumés sur la main avec de l'encens, afin que la douleur du feu l'obligeant de remuer la main, l'encens pût tomber sur le foyer de l'autel qui étoit dessous ; & que l'on eût quelque prétexte de dire qu'il avoit offert de l'encens à l'idole. Barlaam à qui l'ombre seule du peché

Basil. t. 1. hom. 18.

Chry. t. 1. or. 73.

Basil. sup. Chrys. sup. Till. t. 5. p. 156. Ruin. alt. p. 564.

paroiſſoit un monſtre, & qui eſtimoit moins que l'ombre de la fumée tout ce que la cruauté des hommes pouvoit imaginer contre l'honneur de Dieu, ne voulut pas que ſes perſécuteurs puſſent ſe flater même d'une ſi vaine ſatisfaction. L'Eſprit de Dieu lui ſoutint la volonté & la main par une vertu ſupérieure à ſa douleur: & le feu de l'amour divin dont il lui remplit le cœur le rendit comme inſenſible à toute la violence du feu matériel qui le bruloit. Ainſi le Saint ſans branler ſeulement le bras, eut la conſtance d'attendre que les charbons qu'on lui renouvelloit de moment à autre, lui ayant percé la main tombaſſent enfin par l'ouverture qu'ils y firent après lui avoir brulé la peau & les os. C'eſt un fait aſſez difficile à comprendre, mais nous n'avons rien à oppoſer à l'autorité de S. Baſile le Grand & de S. Chryſoſtome, qui en atteſtent la verité, & qui ſe réuniſſent en ce point après s'être écartés l'un de l'autre dans la plupart des autres circonſtances. On peut hardiment le compter au nombre des exemples d'une vertu héroïque, que la religion Chrétienne a droit d'oppoſer à ceux que les Romains nous vantent tant dans leur ancien paganiſme, & ſoutenir que l'action de leur Mutius Scévola n'a rien dans ſa cauſe & ſes motifs qui ne ſoit inférieur à celle de Barlaam, c'eſt à dire d'un ſimple payſan & de l'un des moins apparens d'entre une infinité de diſciples de Jeſus-Chriſt, qui ſe ſont ſignalés différemment en s'élevant ſouvent où la fable n'auroit pû les ſuivre.

Flor. Liv. &c. Baron. an. 304. n. 66.

Ce tourment fut le dernier que l'on fit ſouffrir à S. Barlaam ſelon que le témoigne S. Baſile: c'eſt ce qui a fait dire aux Grecs dans leurs menologes que le feu qui lui brula la main finit auſſi ſa vie temporelle, & qui fait juger en même tems à quel dégré pouvoit être montée la violence de la douleur & la conſtance du ſaint Martyr. Il eſt difficile de dire quel fut le lieu de ſon triomphe. Pluſieurs ſont portés à croire que ce fut la ville de Ceſarée en Cappadoce, parce que ſon tombeau y étoit honoré le jour de ſa fête par un grand concours de peuples, comme on l'apprend de S. Baſile, qui prononça en ce jour-là le beau panégyrique que nous avons de lui en l'honneur du Saint. D'un autre côté S. Chryſoſtome ſemble inſinuer que le corps de S. Barlaam repoſoit à Antioche en Syrie, lorſqu'il fit auſſi à ſa louange un diſcours que nous en avons encore, & qui fut prononcé dans une égliſe où étoient les corps de divers autres martyrs. On voyoit dans cette derniere ville une égliſe avec un baptiſtére du nom de S. Barlaam, qui étoit célebre ſur la fin du v. ſiécle. Sa fête s'y faiſoit au printems vers les commencemens de juin. Les Grecs poſtérieurs l'ont miſe depuis au XVI. de novembre en quelques endroits, & au XIX. du même mois en d'autres. On a ſuivi ces derniers dans le martyrologe Romain moderne, avant lequel nous ne voyons pas que S. Barlaam ait été reconnu ou particuliérement honoré dans l'égliſe Latine. On n'eſt pas plus aſſuré du tems que du lieu de ſon martyre: & ce n'eſt que par conjecture qu'on le met communement ſous Diocletien.

Ruin. p. 564. Till. p. 166. & 646.

IV Siécle.

IV. SAINT PATROCLE
Prêtre Réclus en Berri.

I. Greg. Tur. vit. PP. c. 9.

PATROCLE étoit de condition libre & d'honnête famille, quoiqu'il ne fût pas d'une naissance fort relevée. Il vint au monde dans la province de Berri vers l'an 496. A l'âge de dix ans il fut destiné par son pere Ethére pour garder les brebis, tandis que son frere Antoine fut envoyé aux études. A quelque tems de là, Antoine revenant du collége sur le midi pour dîner chez son pere, dit à Patrocle qui revenoit aussi des champs où il avoit gardé son troupeau : » Ote-» toi de là, paysan ; ne m'approche » pas : ton métier est de garder les » moutons, & le mien d'exercer » mon esprit aux lettres. Ne t'avise » pas de vouloir faire comparaison » avec moi : je suis d'une profession » noble, & la tienne n'est que celle » d'un valet & d'un homme de néant. Patrocle sentit toute l'aigreur de ces reproches de son frere d'une maniere si vive, qu'il abandonna son troupeau, & prit le chemin de l'école pour faire voir qu'il n'étoit pas de pire condition que lui. Dieu purifia ces mouvemens par sa grace, & fit réussir les études de Patrocle à sa gloire. Avec une mémoire heureuse, un esprit aisé, penétrant & docile, & une grande application au travail, il laissa son frere Antoine fort loin derriere lui. Mais il se garda bien de lui rendre la pareille de ses repoches, ou d'insulter à sa lenteur.

Vers l'an 496.

Vers l'an 506.

Vers l'an 508.

Quelque temps après il fut recommandé à Mumion, * qui avoit été en faveur auprès du roi Childebert. Celui-ci l'ayant reçu dans sa maison l'aima & l'éleva comme son fils : & à voir l'affection que tout le monde portoit à Patrocle, on eût dit qu'il étoit le parent de tout le monde. Patrocle de son côté répondit parfaitement aux soins & aux bontés de Mumion. La mort de son pere le fit retourner auprès de sa mere, qui voulut l'attacher dans son pays par le mariage, afin de pouvoir tirer de lui l'assistance & la consolation dont elle avoit besoin. Mais elle ne put l'y résoudre : & après lui avoir fait entendre que Dieu lui avoit inspiré la volonté de prendre un meilleur parti, il s'en alla trouver l'évêque de Bourges Arcade, pour le prier de lui donner la tonsure & de le recevoir au nombre des clers de son église. L'évêque ayant reconnu son mérite fit avec plaisir ce qu'il souhaitoit de lui & l'avança même jusqu'au diaconat.

* ou Munion.

Vers l'an 538.

II.

Patrocle avoit alors tourné toutes ses pensées & toutes ses affections à Dieu. Il se maceroit par les jeûnes & les veilles : il passoit tout son tems à la priere, à la lecture des livres saints & aux exercices de pieté, son oraison l'empêchoit souvent de venir prendre ses repas avec les autres clercs à la table de la communauté. L'archidiacre y trouva fort à redire, & après une severe reprimande qu'il lui en fit, il lui donna le choix de se rendre au refectoire avec les autres aux heures reglées, ou de se retirer, alleguant que puisqu'il faisoit l'office avec eux, il n'étoit pas raisonnable qu'il les quittât pour la table. Patrocle crut que c'étoit une occasion que Dieu lui presentoit pour satisfaire le desir qu'il avoit de se retirer dans une solitude. Il quitta donc la ville de Bourges après avoir reçu l'ordre de la prêtrise & alla s'établir dans le village de Meré, * Il y bâtit un oratoire où il mit des reliques de saint Martin, & il y tint une école pour les enfans. L'opinion de sa sainteté y attira bientôt les ma-

* ou Nérés.

lades & les énergumenes qui, ne retournoient guéres d'auprès de lui sans guérison, selon que le remarque saint Gregoire de Tours. Le bruit que firent ses merveilles porta loin sa réputation : ce fut aussi ce qui ruina la solitude qu'il étoit venu chercher à Meré, & qui lui donna envie d'en sortir. Il consulta Dieu sur ce sujet par divers billets qu'il mit sur l'autel de son oratoire: & après un jeûne de trois jours, accompagné d'une veille continuelle de trois nuits, il tira celui des billets qui marquoit une retraite dans un hermitage. Il crut que ç'étoit un ordre de Dieu : il fit de son habitation de Meré un monastere de religieuses, & s'en alla sans emporter autre meuble qu'un rateau & une hache. Après avoir passé quelques forêts & quelques deserts il s'arrêta en un lieu appellé Mycant. Il s'y pratiqua un petit hermitage & y bâtit une cellule, où il demeura dix-huit ans dans une abstinence si grande, qu'il en eut presque toujours la santé ruinée. Il ne buvoit ni vin, ni bierre, ni quoi que ce fût qui pût enyvrer. Il ne prenoit que de l'eau qu'il dégourdissoit quelquefois avec un peu de miel. Il ne mangeoit jamais ni potage, ni bouillon, & toute sa nourriture n'étoit que du pain détrempé dans de l'eau avec un peu de sel. Cependant ses jeûnes ne l'attenuoient jamais jusqu'au point de lui étourdir le cerveau, ni de lui éblouir les yeux. Ils n'empêchoient pas qu'il n'eût une application continuelle à l'oraison. Il n'y faisoit diversion que pour faire des lectures de pieté, ou pour écrire quelque chose d'utile pour l'instruction des autres. Jamais il ne quittoit le cilice. Malgré tant de mortifications, qui devoient reduire son corps dans une servitude parfaite, il ne laissa pas d'être exposé à bien des tentations. Celles de l'esprit ne lui furent pas moins incommodes que celles de la chair. Dieu le guérit néanmoins des unes & des autres après les avoir fait servir à purifier sa vertu. Il recompensa même sa fidelité du don de guérir les autres de diverses maladies par la vertu de son oraison. Patrocle délivra par ce moyen un grand nombre d'énerguménes, qu'il rétablit en leur bon sens par l'imposition de ses mains & le signe de la croix. Il fut ébranlé pendant quelque tems sur son état & sa retraite par des illusions de l'esprit tentateur. Mais Dieu l'ayant raffermi par de secretes inspirations & par quelques faveurs extraordinaires, il alla bâtir à deux petites lieues de son hermitage, le monastere de Colombieres où il mit des religieux sous un autre abbé que lui, parce qu'il vouloit finir ses jours dans la liberté de sa solitude & dans le repos de la contemplation. Lorsqu'il sentit sa fin approcher, il assembla les freres pour leur en donner avis & leur faire joindre leurs prieres aux siennes. Il mourut en paix âgé de quatre-vingts ans, & toutes les circonstances de sa mort confirmerent l'opinion qu'on avoit eue de sa grande sainteté de son vivant. Son corps ayant été lavé selon la coutume, fut mis dans le cercueil pour être porté au monastere de Colombieres, où par sa derniere volonté il avoit marqué qu'il souhaitoit d'être enterré. Il s'y forma une opposition de la part du curé ou de l'archiprêtre de Meré, qui vint avec tous ses clercs pour enlever le corps & le transporter en l'église de sa paroisse, sous prétexte du séjour que le Saint y avoit fait, avant que de se retirer dans son hermitage. Mais à la vue du convoi qu'il eut à sa rencontre, il fut tellement touché de Dieu, qu'il se joignit avec sa bande à la troupe religieuse, qui portoit le corps à Colombieres pour

Vers l'an 558. *Greg. supr. Item. hist. Fr. l. 5. c. 10.*

Le Cointe prend cela pour une des fourrures faites à l'hist. de Greg. de Tours.

Greg. Tur. vit. PP. c. 9.

L'an 576.

pour chanter l'office & faire les obséques. Il se fit à son tombeau de nouvelles guérisons miraculeuses parmi lesquelles saint Gregoire de Tours compte celle de deux femmes aveugles & de huit possedés. La fête du Saint est marquée dans le martyrologe de France au XIX. de novembre comme au jour de sa mort. Il n'est point mention de lui dans les anciens ni dans le Romain moderne.

IX. Siécle.

V. SAINT JACQUES SOLITAIRE Grec, mort en Berri.

dit l'Hermite de Sancerre, *Eremita Saxiacus*. *

* Et non pas *Sacro-Casarianus*, ni *Sacri-Casariensis*. *Ap. Mab. sac. part. 2. pag. 144.*

JACQUES étoit Grec de naissance, fils de Felix & d'Herméne, qui voyant sept garçons sortis de leur mariage, offrirent à Dieu l'aîné appellé Herpelin, & le firent revêtir de l'habit monastique pour être consacré au service des autels. Le second de leurs enfans, qui étoit le Saint dont nous parlons, fit quelques études dans sa premiere jeunesse: mais son inclination le porta ensuite à la profession des armes & lui fit quitter les livres pour prendre l'épée. Il se distingua extraordinairement dans toutes les fonctions militaires, étant fort adroit, vigoureux, brave & intrepide. L'empereur Leon V. dit l'Armenien, fut informé de son merite, & l'idée qu'il en conçut le porta à le faire venir auprès de lui. Jacques parut à la cour tel qu'on l'avoit dépeint au Prince, & il en fut tellement consideré qu'il y acquit beaucoup de credit en peu de tems. Ayant appellé auprès de lui ses cinq freres qui faisoient aussi profession des armes, il leur fit donner de l'emploi. Mais comme c'étoient des gens mal reglés, qui n'aimoient que leurs plaisirs, on n'eut pas beaucoup d'estime ni de consideration pour eux : au lieu que Jacques gagnoit le cœur de tout le monde par ses honnêtetés, par sa temperance, par sa sagesse, n'ayant point d'autre vice que son ambition & un desir ardent de faire fortune : ce qui passe pour la vertu d'un homme de cœur & d'un homme d'esprit parmi les gens de cour. Son frere Herpelin avoit bien d'autres pensées. Il étoit véritablement mort au monde comme le doit être un veritable religieux : loin de se réjouir de l'avancement de ses freres, il paroissoit en être affligé, parce qu'il regardoit leur prosperité apparente comme un état très-dangereux pour leur salut. Il prioit Dieu ardemment & faisoit pénitence jour & nuit pour leur obtenir la grace d'une solide conversion. Jacques étoit celui d'entr'eux pour lequel il sentoit plus de tendresse, tant à cause qu'il le suivoit d'âge plus près que les autres, que parce qu'il remarquoit en lui de la docilité & du penchant à la vertu. Il l'invita un jour à le venir voir dans sa retraite, & Jacques ne peut refuser cette satisfaction à un frere qu'il honoroit beaucoup d'ailleurs, & qui étoit déja en reputation de sainteté dans le monde. C'étoit un malade que la Providence vouloit conduire au medecin, quoiqu'il fût insensible à son mal & qu'il ne pensât point à sa guérison. Herpelin qui étoit prêtre, l'ayant entretenu d'abord de choses qui pouvoient lui plaire & le divertir, prit son tems pour lui parler du salut éternel. Il lui dit que saint Jean-Baptiste n'en excluoit pas les soldats, pourvû qu'ils se contentassent de leur paye & qu'ils ne fissent tort à personne. Mais en marquant qu'il ne condamnoit point sa profession & qu'il ne prétendoit pas l'obliger à la quitter, il ne laissoit pas de lui faire sentir qu'il étoit en danger

Bult. l. 5. c. 8.

Bult. supra

de ſe perdre dans le grand monde, où il ſi eſt ordinaire de négliger les obligations de ſon état, & de ne prendre pour regle & pour loi que ſa paſſion & ſon intérêt. Jacques touché de cette conſideration ouvrit les yeux ſur le péril où il ſe trouvoit: & par un changement qui ne pouvoit être que l'effet miraculeux de la grace dont Dieu voulut diſſiper ſes tenebres, il reconnut que ce qu'il avoit recherché ou poſſedé juſques-là comme un avantage & une bonne fortune, n'étoit qu'un obſtacle à ſon ſalut, & par conſequent un veritable malheur.

II. * Sa converſion.

Il prit le parti de ne point retourner à la cour, & ſe mit ſous la conduite de ſon frere, afin qu'il achevât en lui l'ouvrage que Dieu y avoit commencé par ſon miniſtere. Herpelin lui conſeilla de ſe faire religieux, & d'entrer même dans les ordres ſacrés pour être plus dégagé du ſiécle & plus attaché au ſervice de Dieu. Il ſuivit cet avis, & ayant pris l'habit monaſtique il fut ordonné diacre par un des évêques du pays, nommé Serge qui avoit élevé Herpelin à la prétriſe. Les deux freres furent enſuite plus d'un an enſemble à s'exercer dans les pratiques de la pénitence & de la pieté. Mais ne trouvant point de quoi ſe ſatisfaire dans le voiſinage de Conſtantinople, ils réſolurent de quitter leur pays, d'aller à Jeruſalem, de-là à Rome; & de paſſer enſuite en France où ils avoient appris qu'il y avoit beaucoup de ſaints perſonnages, dont l'exemple & la doctrine pourroient leur être d'une grande utilité pour l'avancement de leur ſalut. Ils vendirent tout ce qu'ils avoient de la ſucceſſion de leurs parens dont la profeſſion monaſtique n'excluoit pas les religieux en ce pays: & ayant fait la proviſion de leur voyage ils diſtribuerent le reſte aux pauvres. Ils s'embarquerent au port de Conſtantinople d'où partoient cinq vaiſſeaux pour l'Occident. Ayant été obligés de partager leur équipage dans deux de ces vaiſſeaux, Herpelin ſe mit dans l'un & Jacques entra dans l'autre. Le quatriéme jour de leur embarquement ils furent battus d'une tempête violente qui ſepara les vaiſſeaux. Celui où étoit Jacques fut pouſſé ſur les côtes d'Afrique avec un autre qui eut le même ſort. On n'a point ſçu ce que devinrent les trois autres, dans l'un deſquels étoit Herpelin qui ne revit plus ſon frere. Neuf jours après les deux vaiſſeaux abordés en Afrique, firent voile en Sardaigne où ils paſſerent l'hiver. De là ils retournerent à Conſtantinople où Jacques s'informa de ce qui étoit devenu ſon frere ſans en pouvoir rien découvrir. Cette ſeparation lui cauſa bien de la douleur, mais ſe ſouvenant de la ſoumiſſion qu'il avoit vouée aux ordres de Dieu, il ſe rembarqua pour paſſer en Italie. Une nouvelle tempête rompit encore ſes meſures & l'alla jetter ſur la côte de Paleſtine. Etant abordé à Joppé, il regarda ſon accident comme une faveur que Dieu lui faiſoit de pouvoir viſiter les lieux ſaints. Il contenta ſa devotion dans Jéruſalem & aux environs, & retourna enſuite à Conſtantinople pour ſolliciter ſes amis de le ſecourir, parce qu'il n'avoit plus de quoi ſubſiſter. Le Patriarche Jean * qui l'avoit vû autrefois à la cour des empereurs Leon & Michel, le reçut avec beaucoup d'humanité, & lui donna tout ce qui étoit néceſſaire pour ſon voyage. Avec ce ſecours Jacques s'embarqua pour la troiſiéme fois dans le deſſein d'aller en Italie & de là en France. Le vaiſſeau qui le portoit aborda aſſez heureuſement à l'iſle de Corſe, où les matelots pouſſés d'une infame avarice le dépouillerent de tout ce

Bult. ſupr. c. 6. n. 4.

Vers l'an 841.

* Ce prélat étoit Iconomaque, prédeceſſeur de S. Méthode.

Vers l'an 841.

qu'il avoit & le laisserent sur le rivage à leur départ. Cette disgrace fut suivie bientôt après d'une autre encore plus facheuse. Car s'étant un peu avancé dans l'isle, il fut arrêté comme un espion & tourmenté rudement pour se voir contraint de se reconnoître coupable de ce crime. Il eut beau protester qu'il étoit innocent de ce qu'on lui imputoit, & plus on le voyoit constant plus on s'efforçoit de le vaincre, en continuant les tourmens qu'on lui faisoit souffrir. On le tint deux jours suspendu à un arbre: mais sa patience & sa fermeté faisant douter enfin s'il étoit coupable, on le conduisit devant l'évêque Pantaleon. Ce prélat qui étoit homme sage & spirituel lui fit diverses questions en grec; & voyant que l'étranger lui répondoit avec cette candeur & cette simplicité, qui est le caractére de la vérité & de l'innocence, il reconnut que c'étoit un serviteur de Dieu qu'on avoit outragé sans sujet. Il reprit severement ceux qui l'avoient maltraité, fit penser ses plaies, & après l'avoir retenu

Vers l'an 844.

un an entier auprès de lui, il le laissa aller à Rome, avec des lettres de recommandation pour un prélat de la cour Romaine, nommé Libon, qui étoit de ses amis. Il eut accès auprès du pape Serge II. par le moyen de Libon qui le lui présenta, & après en avoir obtenu des reliques qu'on croyoit être des trois saints martyrs que nous appellons Cantiens, il partit de Rome pour alles à Lucques, puis à Génes; mais toujours dans le dessein de passer en France.

Vers l'an 845.

III. Il fut retenu néanmoins dans la Ligurie par Massit, évêque de Genes, qui ayant reconnu quelle étoit sa sainteté & combien il étoit favorisé du ciel, crut qu'il procureroit un grand avantage à son diocése s'il pouvoit lui ménager un si grand modéle de la perfection évangélique. Le Saint y demeura pendant quatorze ans. Mais sa reputation lui devint si insupportable, que voulant se délivrer des visites importunes qu'elle lui attiroit, il quitta ce pays pour satisfaire enfin le desir qu'il avoit de voir la France. Il arriva vers l'an 859. en Auvergne où l'avoit attiré le renom de Frédégise, évêque de Clermont, célébre par sa doctrine & sa pieté. Il demeura quelque tems près de ce prélat qui l'ordonna prêtre: & les douceurs qu'il en recevoit ne s'accommodant pas avec l'esprit de mortification qui ne l'abandonnoit jamais, il se retira en un coin reculé de son diocése, où il continua de vivre en anachoréte. Le concours des peuples qui y alloient interrompre son repos, le fit encore sortir de cette retraite, & sans écouter les propositions de ceux qui lui offroient des terres & de l'argent pour fonder un monastére, il passa en Berri, avec la permission de Frédégise, qu'il regardoit comme son évêque, principalement à cause de son ordination. Il visita diverses églises & monastéres, tant de la ville de Bourges que du diocése: & il s'arrêta enfin dans un qui étoit éloigné de la ville de quelques milles, & qui lui plut, principalement à cause que la regle de saint Benoît s'y observoit dans toute son exactitude. Les religieux l'ayant reçu avec plaisir dans leur communauté, furent fort édifiés de sa pieté & de sa mortification. Il y demeura vêtu en moine Grec, couvert d'un très-rude cilice, ne bûvant que de l'eau, & même rarement: ce qui étoit encherir sur la regle de saint Benoît. Il ne mangeoit ordinairement son pain que quand il étoit dur & aigre. Il n'usoit ni d'œufs ni de fro-

Vers l'an 859.

Vers l'an 861.

mage s'il n'étoit malade : quand il faisoit quelque chose d'extraordinaire, comme de manger quelquefois du poisson, c'étoit pour obéir à quelque autorité supérieure. Il n'avoit point d'autre lit que la terre, & il ne souffroit la paille que quand il étoit indisposé. Toutes ses pratiques qui le distinguoient si fort des disciples de saint Benoît lui firent craindre à la fin de devenir suspect de singularité & d'affectation. Pour en éviter le soupçon & ne point faire de peine aux foibles, il falloit choisir ou de relâcher quelque chose de la rigueur de son observance ou de quitter la communauté. Il prit ce dernier parti & se retira dans une solitude proche de la riviére de Saudre *. Il s'y établit avec l'agrément de Robert comte de Sancerre qui lui donna sa protection, & y bâtit une cellule avec une chapelle à laquelle il joignit un petit jardin. Il y vêquit dans une plus grande austerité que jamais, n'ayant pour compagnie qu'un disciple nommé Jean. Le comte Robert & sa femme Agane apprenant qu'il manquoit de tout & que l'indigence le faisoit souvent tomber en défaillance, lui envoyérent tous les jours à manger, mais ils ne purent lui faire prendre autre chose que du pain, du lait & des féves pour lui & son disciple, & il distribuoit le reste en aumônes. Il mourut vers l'an 865, accablé plutôt par les rigueurs de sa pénitence que par le poids de sa vieillesse : & il fut enterré dans la chapelle de son hermitage, dont il se forma depuis un petit monastere, qui est maintenant réduit en prieuré dépendant de l'abbaye de saint Sulpice de Bourges, appellé la Chapelle-Dam-Gillon *, & par corruption d'Angillon, à sept ou huit lieues de Bourges sur le chemin de Paris. Il se fit à son tombeau un grand nombre de miracles, qui furent les témoignages que Dieu voulut rendre à la sainteté de son serviteur. C'est qui a donné lieu à l'établissement de son culte dans le Berri en plus d'un endroit. On transporta ses reliques en divers lieux de la province pour les nécessités publiques, surtout durant les X. & XI. siécles, selon l'usage de ces tems-là. Mais l'église de son hermitage ayant été adjugée aux moines de saint Sulpice de Bourges au mois de juillet de l'an 1064. il fut arrêté par la charte qu'on en dressa, que le corps de saint Jacques ne seroit plus transporté nulle part, à moins que ce ne fût pour acquerir quelque chose au profit des moines. C'est ainsi que l'on faisoit servir alors au trafic d'un gain honteux les corps des Saints, qui n'avoient donné de leur vivant que des exemples d'un desintéressement général & d'une pauvreté vraiment évangelique. La fête de saint Jacques se célébre au XIX. de novembre qui est le jour de sa mort. Le martyrologe Romain ne fait point mention de lui : ce qui n'est pas si surprenant que de le voir omis dans celui de France. Au reste si nous avons qualifié ce Saint *Hermite de Sancerre*, ce n'est pas pour suivre l'opinion de ceux qui veulent que *Saxiacum*, qui étoit le lieu de sa retraite sur la petite Saudre, soit la même chose que la ville de Sancerre, mais pour ne pas contredire ceux qui prétendent que cet endroit étoit compris dans les limites du comté de Sancerre.

Vers l'an 862.

* La petite Saudre qui se décharge dans la grande Saudre.

L'an 865.

* Domni Gillonis.

Nisi causâ acquirendi aliquid. Sanctuar. Bitur. p. 29.

Cather. sanct. de Berry supr.

RENVOIS.

* Saint MAXIME prêtre Romain martyr. Voyez au vingt-cinquiéme de novembre avec saint Moïse, &c.

* Saint PIERRE-PASCAL évêque de Jaen en Espagne. Voyez au VI. jour de decembre.

XX. JOUR DE NOVEMBRE.

XII.&XIII. Siécles.

SAINT FELIX DE VALOIS, Collégue de saint Jean de Matha dans l'institution de l'ordre de la sainte Trinité pour la redemption des Captifs.

I.

L'an 1127.

Vies des SS. de Math. & F. de Val. Gonz. d'Avila. Andrada Macedo. Rainaldi Spond.

FELIX à qui le pays de Valois a donné le surnom comme un titre de naissance, ou au moins de demeure, vint au monde le XIX. d'avril de l'an 1127. L'éducation qu'il reçut de ses parens ne nous est pas plus connue que son extraction : mais il est à présumer qu'elle fut fort chrétienne s'il lui fut redevable de l'amour qu'il eut depuis pour la vie cachée en Dieu. Quelques-uns prétendent qu'il en alla prendre des leçons à Clairvaux sous la discipline de saint Bernard, qui paroissoit alors avec beaucoup d'éclat dans l'Eglise. Mais il est difficile de se le persuader, & de croire en même tems qu'il auroit pû se résoudre à sortir jamais d'une si sainte maison ou à en sortir pour n'en point garder l'institut. Quoi qu'il en soit, Felix renonçant au monde & à tout ce qu'il en pouvoit espérer se retira pour se donner uniquement à Dieu dans la solitude d'un bois, au pays de Galvesse, qui est aux extrémités du Valois, de la Brie, & du Soissonnois. Il s'y pratiqua un hermitage composé d'une cellule & d'un petit oratoire, où loin des commodités de la vie il véquit dans toutes les rigueurs de la pénitence d'une maniére qui ne fut connue qu'à Dieu. Il y demeura caché jusqu'à l'âge de plus de soixante ans : & il faisoit son compte de mourir dans l'obscurité de cet heureux état, lorsque Dieu qui avoit d'autres desseins sur lui, conduisit dans sa solitude celui qu'il devoit lui associer pour les exécuter.

C'étoit un jeune docteur de la faculté de Paris, nommé Jean de Matha, gentilhomme Provençal, qui touché des graces qu'il avoit reçues à sa premiere messe, vint chercher notre saint Hermite sur le recit qu'il entendit faire de sa vertu pour entrer sous sa conduite dans les voies de la perfection où il étoit appellé.

II. Jonction de saint Jean de Matha.

Felix n'ayant pû se défendre de recevoir un tel disciple qui lui paroissoit visiblement envoyé de Dieu ne lui cacha aucun des tresors dont il avoit plu au saint Esprit de l'enrichir. Il lui fit part de tout ce qu'il étoit en son pouvoir de lui communiquer : ce qui rendit bientôt le disciple égal au maître dans la connoissance & la pratique de la vie spirituelle. Ils travaillérent ensemble avec une ferveur égale, à s'avancer dans le chemin de la perfection évangelique : & l'âge de Felix, qui étoit de plus de trente ans plus ancien que Jean, ne l'empêchoit pas de fournir cette sainte carriere & de courir avec autant de courage & de vitesse que son jeune compagnon. Il n'y avoit point d'austerités qu'ils ne missent en usage pour se macérer le corps & mortifier tous leurs sens : l'oraison & la contemplation étoient leur principale occupation, & tous leurs entretiens ne tendoient qu'à s'exciter mutuellement à l'amour de Dieu & au détachement de toutes les choses corporelles. Ils passerent ainsi quelques années jusqu'à ce que Jean découvrit à Felix la pensée que Dieu lui avoit inspirée le jour de sa premiére messe sur les moyens de travailler à la délivrance des Chrétiens pris par les infidéles, qui gemissoient

dans la captivité où leur religion se trouvoit exposée à une tentation continuelle. La maniére dont il s'expliqua touchant les vues qu'il avoit pour une si sainte entreprise, émut Félix de telle sorte que malgré son âge il voulut bien partager avec lui tous les travaux de l'exécution d'un tel dessein. Ils crurent que Dieu devoit leur en marquer les moyens puisque c'étoit de lui que leur en étoit venu le desir. Pour tâcher de mériter cette seconde grace ils redoublérent leurs jeûnes, leurs prieres: & leurs délibérations se terminérent à leur faire entreprendre le voyage de Rome pour communiquer leur dessein au Pape & recevoir ses ordres. Ils partirent sur la fin de l'an 1197. laissant le soin de leur hermitage à quelques disciples, qui s'étoient joints à eux depuis peu, & qui commençoient à former une espéce de communauté. Ils s'adressérent au pape Innocent III. qui avoit succedé à Céléstin III. depuis le mois de janvier, & ils lui presentérent de la part de l'évêque de Paris * des lettres de recommandation où l'on faisoit connoître la sainteté de leur vie & l'importance du dessein, qui faisoit le sujet de leur voyage. Innocent leur donna diverses audiences, communiqua l'affaire aux évêques & aux cardinaux qu'il assembla sur ce sujet. Elle y fut examinée, & reçue avec approbation. Le Pape non content d'appuyer leur entreprise de son autorité, voulut encore approuver l'institut de leur communauté, & l'érigea bientôt après en nouvel ordre religieux, dont Jean de Matha fut constitué le ministre général, parce qu'il étoit prêtre, docteur en théologie, & qu'il promettoit plus de vie que notre Saint. On peut voir ce que nous avons dit dans la vie de saint Jean de Matha touchant la naissance & la confirmation de cet ordre, qui fut appellé de la sainte Trinité, & de la Rédemption des captifs; & en France des Maturins du nom d'une chapelle de la rue saint Jacques à Paris, qui étoit dediée sous le titre de saint Maturin, & où ce nouvel ordre s'établit par les soins de saint Felix de Valois.

Rob. de S. Mar. chron.

L'an 1197.

1198.

* Eudes de Sully.

VIII. fevr.

III. Etablissement des Maturins.

Jean & Felix à leur retour de Rome allérent se présenter au roi Philippes Auguste de qui ils obtinrent sans peine l'agrément de tout ce qu'ils avoient fait. Ce prince leur promit même sa protection, & favorisa leurs entreprises par quelques libéralités qu'il leur fit. Un seigneur de la cour *, qui avoit de grands biens dans la Brie & dans le Valois, leur donna un petit fond de terre dans le lieu appellé *Cerfroid*, entre Gandelu & la Ferté-Milon, à une demi-lieue de leur premier hermitage, pour y faire leur établissement: & ils y jettérent les fondemens du monastére, qui a passé depuis pour le chef de l'orde, & qui fut doté deslors de quelques donations, qu'y fit Marguerite comtesse de Bourgogne. Saint Jean de Matha après avoir dressé la régle & les constitutions de l'ordre, & les avoir fait examiner à l'évêque de Paris & à l'abbé de saint Victor à qui le Pape en avoit donné la commission, se vit engagé à retourner à Rome d'où il ne devoit plus revenir dans le pays. Il laissa la conduite de la maison de Cerfroid & le soin de tout ce qui regardoit l'accroissement de son ordre en France à saint Felix son collégue, qui en fit multiplier les monasteres en divers endroits par la bénédiction que Dieu donna à ses travaux, & par l'assistance de beaucoup de personnes de pieté, qui voulurent contribuer de leurs biens à un si saint ouvrage. Cependant le changement d'occupations & de conduite dans l'enga-

* Gaucher III. de Chatillon.

gement des affaires & dans ses négociations inséparables du double emploi qu'il avoit de travailler à la rédemption des captifs & à la propagation de son ordre, ne lui fit rien changer dans l'état de la vie intérieure qu'il avoit menée pendant sa longue solitude. Il ne relacha rien de sa régularité, de son oraison, de ses austerités. Il communiqua le même esprit de retraite, de priere, de mortification & de pauvreté à tous les freres qu'il recevoit dans les maisons qui se fondoient sous sa direction. Enfin Dieu ayant comblé la mesure des graces, dont il favorisa Felix dans tout le cours d'une longue vie, employée à son service, fit arriver le tems auquel il devoit récompenser le saint usage qu'il en avoit fait. Quelques auteurs prétendent, mais sans apparence de vérité, que saint Jean de Matha sur quelque pressentiment de sa fin étoit revenu au desert de Cerfroid, soit d'Espagne, soit de Rome même, pour l'embrasser une derniére fois. C'est ce que les occupations & les infirmités du premier ne nous permettent guéres de croire non plus que les contradictions de ceux qui en ont fait le recit.

IV. L'an 1212. Saint Felix mourut de la mort des justes le IV. de novembre de l'an 1212. âgé de 85. ans & de sept mois, un an & six semaines environ avant saint Jean de Matha. Quelques-uns ont prétendu que l'un & l'autre avoient été mis au catalogue des Saints par le pape Urbain IV. qui fut élevé sur le siége l'an 1261, mais nous n'en voyons pas encore de preuves bien solides. Il paroît que leur culte ne fut permis dans la suite des tems qu'aux religieux de leur ordre & dans les lieux où l'on avoit dressé des chapelles ou des autels en leur honneur. Leur office ne s'est fait dans la France & dans l'Espagne que dans ces derniers tems vers la fin du pontificat d'Alexandre VII. quoique l'on veuille que l'on ait entrepris de le faire en Angleterre dès l'an 1432. Le culte de l'un & de l'autre s'est établi publiquement dans toute l'église Romaine depuis ce tems sans qu'on se soit cru obligé de passer par les formes ordinaires de la canonisation solennelle. Le pape Clément X. a accordé un office double pour leur fête. Innocent XI. son successeur donna un bref le XXX. de juillet de l'an 1679. pour confirmer la chose, & la rendre de précepte dans toutes les églises qui suivent le rit Romain ; pour transporter la fête de saint Jean de Matha du XXI de décembre au VIII. de février, & celle de saint Felix de Valois du IV. de novembre au XX. du même mois.

Dillend. vit. de S. J. & de S. F. p. 337. & 488.

p. 339.

AUTRES SAINTS DU vingtiéme jour de Novembre.

I. *SAINTE MAXENCE ou sainte MAIXENCE, Vierge & Martyre en Beauvaisis.*

V. ou VI. Siécles.

Sainte MAXENCE que le vulgaire appelle sainte MESSENCE, passe pour une éléve ou disciple de saint Patrice l'apôtre d'Irlande, comme l'illustre vierge sainte Brigide abbesse de Kildar ; ou du moins pour fille de parens qui avoient été convertis à la foi de Jesus-Christ par ce saint Evêque. L'histoire de ses aventures a tellement été obscurcie par les fables dont on a compilé sa légende, que nous en sommes réduits à ignorer tout ce qui la regarde, ou à douter de tout ce qu'on nous en dit. Ce qu'il y a de certain, est que dès le

Les noms de son pere & sa mere sont feints comme presque tout le reste.

feptiéme fiécle de l'Eglife, fon corps étoit honoré fur les bords de la riviere d'Oyfe au diocéfe de Beauvais, en un lieu qui s'appelloit déja de fon nom, felon que le remarque l'un des continuateurs de l'hiftorien Fredegaire, * & qui l'ayant confervé depuis tant de fiécles, s'eft formé en une petite ville qui fe nomme toujours *Pont-fainte-Maixence*. On ne fçait fi le corps de la Sainte y avoit été apporté de quelque province de l'Orient ou du Midi, où elle auroit fouffert pour la foi du tems des perfecutions, ou fi ce lieu fut le théatre de fon martyre même, felon que l'affurent fes actes, qui veulent qu'elle ait quitté l'Irlande, & qu'elle fe foit réfugiée en France pour fe mettre à couvert des pourfuites d'un adverfaire, qui tâchoit d'attenter à la virginité qu'elle avoit vouée à Jefus-Chrift. La célébrité du culte dont elle a été honorée dans les églifes des trois royaumes des ifles Britanniques jufqu'au fchifme, qui les a féparées de Rome, forme un préjugé favorable à cette derniere opinion. Sa fête y étoit marquée en des jours tous differens. On la faifoit en Irlande le XXIV. d'octobre, comme on le voit dans le catalogue des Saints de ce pays, dans celui que Ferrari a fait des Saints, qui ne font point au martyrologe Romain, & dans la premiere édition du martyrologe d'Angleterre. On la faifoit en Angleterre le XVI. d'avril, comme le témoigne Henfchenius fur l'autorité de la feconde édition du même martyrologe de l'églife Anglicane. On la faifoit en Ecoffe comme en Beauvaifis au XX. de novembre, felon qu'il paroît encore par l'ancien breviaire d'Aberden où l'on voit fon office en ce jour. A propos de quoi il eft bon de remarquer que les Ecoffois femblent avoir voulu s'attribuer la Sainte comme une production de leur pays, fur l'erreur de ceux qui ont ignoré que *Scotia* étoit l'Irlande de fon tems, & fur l'imagination de fon legendaire, qui a emprunté le nom d'un roi d'Ecoffe pour défigner fon pere.

Fredeg. chron. contin. c. 96. poft. Gr. Tur.

* Ceux qui ne la mettent que fous Pepin fe trompent.

H. Fitz. Sim. catal. fanctorum Hib.

Boll. t. 2. april. p. 402. Camerar. martyr. Scot.

Quoique fa fête fe célébre le XX. de novembre dans ville & dans tout le diocéfe de Beauvais, l'auteur du martyrologe de France n'a pas laiffé de la marquer au XXIV. du mois comme au jour de fon martyre. Il en met encore une autre au XII. de decembre, qui eft celle de la tranflation de fes reliques. On ne fçait ni le tems ni la maniere de cette tranflation. Pour les reliques de la Sainte elles fe confervent toujours dans l'églife de Pont, dédiée fous le nom de l'apôtre faint Pierre, & dont fainte Maixence eft feconde titulaire. Il s'en eft fait diverfes diftributions qui ont beaucoup diminué ce tréfor.

Sauff. p. 1186. & p. 1202.

II. SAINT SILVESTRE *Evêque de Challon fur Saone.*

V. & VI. Siécles.

I.

SAint SILVESTRE fut élevé fur le fiége épifcopal de Challon fur Saone, après la mort du bienheureux évêque Jean * vers l'an 490. fous le regne de Gondebaud roi des Bourguignons. Il s'acquitta dignement de toutes les obligations de l'épifcopat; & ce fut lui qui forma les premieres années de la cléricature du célébre faint Céfaire, qui fut depuis évêque d'Arles. Il fit éclater fa charité dans les calamités diverfes qui arriverent à fon peuple pendant tout le tems de fon miniftere. Mais ces malheurs ne furent pas ceux, qui vinrent de l'irruption des Huns fous Attila dont les Gaules avoient été délivrées près de quarante ans avant que notre Saint fût évêque. Il affifta l'an 517. au

L'an 490.

* S. Tranquille paffe pour une chimere.

L'an 497.

Cypr. vit. Cæfar. ap. Mabill. fæc. I. p. 659. Lill. Orband. p. 303. t. 2.

au concile d'Epaone ou d'Yenne, auquel se trouverent les prélats du royaume des Bourguignons assemblés par l'autorité du roi Sigismond fils de Gondebaud. On l'y voit souscrit après les deux métropolitains saint Avit de Vienne présìdent, & saint Viventiol de Lyon, ce qui fait juger qu'il étoit alors des plus anciens. Ce que l'on dit de plus que cela, touchant diverses circonstances de sa vie, n'a rien que de fort incertain. Il nous suffit de remarquer sur le témoignage de saint Gregoire de Tours, qu'après avoir heureusement gouverné son église pendant l'espace de quarante-deux ans, il mourut en paix, comblé des années d'une honorable vieillesse, & du mérite de ses vertus. Sa mort arriva vers l'année 532. ou la suivante peu de tems avant que les François se rendissent les maîtres de son pays, & de tout le royaume de Bourgogne. Saint Gregoire nous apprend qu'il avoit un lit tissu de cordes fort déliées à qui Dieu avoit communiqué la vertu de guérir les maladies, & sur-tout la fiévre, lorsqu'on venoit se mettre dessous avec une foi entiere. Ce qui fut cause que l'on porta depuis ce lit dans la sacristie de l'église de Challon, où il continua long-tems à opérer encore de semblables guérisons. Le même auteur proteste avoir vû lui-même plusieurs personnes prendre des filets de ces petites cordes du lit de saint Silvestre, les emporter en des lieux fort éloignés, & les mettre sur les malades qui en recevoient du soulagement sur le champ. Il ajoute que sa mere en fit une experience, qui réussit sur une fille au coû de laquelle elle avoit pendu un de ses filets.

Greg. Tur. gl. conf. c. 85.

L'an 532.

II. Nonobstant la réputation que ces miracles ont dû acquérir à la mémoire de saint Silvestre, on a ignoré long-tems l'endroit où son corps avoit été enterré. On dit qu'il fut trouvé vers l'an 878. par Girbold, évêque de Challon, dans l'église de saint Marcel avec celui de saint Agricole ou saint Arégle son successeur: & que ce prélat en fit la translation la même année ou plutôt l'année suivante le VI. jour de mai. Girbold prit seulement une partie des reliques de saint Silvestre, qu'il mit sur l'autel de saint Pierre, avec le corps entier de saint Agricole bien scellé dans sa châsse, mais il remit le reste en terre dans le tombeau de marbre que l'on avoit trouvé. On ajoute que le pape Jean VIII. qui avoit séjourné en France une grande partie de l'année 878, & qui après avoir tenu un grand concile à Troyes en Champagne, retourna en Italie par la ville de Challon sur Saone, établit ou confirma le culte de saint Silvestre, & de sept ou huit autres Saints de la ville, presque tous évêques, à l'occasion de ce qu'avoit fait Girbold. C'est ce qu'on a voulu faire passer pour une espece de canonisation, & pour le premier exemple de celles que les papes ont faites des Saints de diocéses étrangers. Mais si le fait est veritable, il n'eut point de consequence, ce ne fut que près de trois cens ans après, c'est-à-dire dans le douziéme siécle que les papes reserverent au saint siége le droit de canoniser les Saints, qui n'étoient point de leur église ou de leur province. La fête de saint Silvestre est marquée au XX. de novembre dans les martyrologes d'Adon & d'Usuard: ce qui a été suivi dans le Romain moderne.

Lill. Orb. t. 2. append. p. 16. 17.

L'an 878.

879.

Annal. Ber. tin.

Act. post. ill. Orband. p. 17.

III. SAINT EMOND ROI d'Angleterre en Eastangles, Martyr.

IX. Siécle.

Eadmundus, Edmondus.

I. *Abbo ap. Sur. p. 440.*

EMOND, descendu des anciens Saxons, que les Bretons au cinquiéme siécle avoient appellés dans leur pays avec les Juttes & les Anglois, fut élevé sur le trône du royaume d'Eastangles, tant par le droit hereditaire qui lui venoit de la succession de ses peres, que par le choix des peuples, qui considererent moins la grandeur de sa naissance, que son mérite & sa vertu, en lui donnant sur eux une puissance absolue. Le pays d'Eastangles, c'est-à-dire des Anglois Orientaux, faisoit l'un des sept royaumes de l'Angleterre, qu'on appelloit Heptarchie pour ce sujet, & il comprenoit cette contrée orientale de l'isle qui s'étend vers la mer d'Allemagne, & où sont maintenant les comtés de Nordfolk, Suffolk, Cambridge, Huntington, & quelques contrées voisines. Emond fut couronné le jour de Noël de l'an 855. mais ceux qui prétendent qu'il n'avoit encore alors que treize ans, ne cherchent pas le moyen de nous persuader que ç'ait été la vûe de son mérite, qui lui a fait déferer la couronne par les peuples. Il fit paroître sa pieté & sa justice dans tout le tems de son regne, & il répondit par sa bonté, sa modération, sa prudence, & par les autres vertus dignes d'un prince Chrétien à toutes les espérances que ses peuples avoient conçues de lui. Il étoit irréprehensible dans ses mœurs. Sa modestie étoit une veritable humilité, sa grandeur étoit sans faste. Il donna tous ses soins à procurer la paix & la félicité à ses peuples, à faire fleurir la religion & les loix parmi eux, & à faire regner Dieu dans leurs cœurs. Il étoit grand ennemi de la flaterie : & ne pouvant souffrir ni les flateurs ni les délateurs, il veilloit sans cesse pour se garantir de la prévention, qui est le vice le plus ordinaire & le plus inévitable de ceux qui gouvernent les autres. Il s'informoit par lui-même & toujours avec toute l'exactitude possible de la verité des choses, pour n'être point surpris par de mauvais avis, ni trompé par la dissimulation. Il s'étoit rendu le pere des pauvres, le protecteur des veuves & des pupilles, l'appui des foibles. C'est ainsi que Dieu le préparoit par une si belle vie à recevoir la couronne du martyre dans une mort glorieuse.

L'an 855. *Math. Westm. Flor. hist.*

Abbo. sur.

L'an 870.

Il permit qu'un prince de Danemark, nommé Ingwar, vînt avec une flote de pirates troubler la paix de son royaume, en se jettant sur ses côtes pour les ravager. Le barbare après avoir pillé & brulé la premiere ville qu'il avoit attaquée, se fiant aux forces de son armée, qui étoit effectivement formidable, députa vers le roi Emond pour l'intimider & lui faire insulte. Il lui fit proposer des conditions également rudes & honteuses. Aussi furent-elles genereusement rejettées de ce prince, qui n'ayant plus que la fuite pour tout remede aux malheurs qui commençoient à l'environner, ne put pas même acquiescer aux instances que lui faisoient son conseil & ses amis de s'en servir. Il leur fit entendre que le salut de ses sujets, lui étoit encore plus cher que ses propres intérêts, & qu'il étoit prêt de sacrifier sa vie, pour leur conservation. Il renvoya ainsi les députés d'Ingwar, à qui il fit dire qu'il ne connoissoit point d'autre superieur que Dieu; & sur-tout qu'il n'avoit point de loi

à recevoir d'un étranger, qui n'avoit ni droit ni prétexte d'envahir ses états.

II. Le barbare mal satisfait, comme on le peut juger, de la réponse du saint Roi, fit avancer quelques compagnies de ses soldats contre Hagilisdun où Emond s'étoit renfermé. On le prit sans beaucoup de peine, & on l'amena chargé de chaines, comme un criminel devant le cruel Ingwar. On lui fit souffrir mille indignités, sans que l'on pût tirer de lui la moindre plainte ni d'autre témoignage de ressentiment. Il agit & parla jusqu'à la fin en roi & en roi Chrétien, protestant que le desir de sauver sa vie, ne seroit jamais capable de le faire soumettre lui ou ses peuples à un tyran & à un payen. Ingwar, irrité de voir son prisonnier se soutenir à ses pieds comme s'il avoit encore été sur le trône, lui fit donner des coups de baton comme à un esclave. On l'attacha ensuite à un arbre où on le foueta pendant un long espace de tems. Les barbares voyant que rien n'étoit capable de l'ébranler, & qu'il ne faisoit autre chose qu'invoquer Jesus-Christ durant son tourment, le posterent sur une éminence, le liérent à un pieu pour le faire servir de bute à leurs fléches, & lui ôterent ainsi la vie, par une mort d'autant plus cruelle qu'elle fut lente. Le barbare Ingwar le voyant respirer trop long-tems à sa fantaisie, & marquer une constance invincible sans qu'on pût lui ôter le nom de Jesus-Christ de la bouche, lui fit enfin couper la tête, lorsqu'il avoit déja le corps tout hérissé de fléches comme un porc-épi. Le Saint tout occupé de la pensée des biens éternels, reçut le coup avec une tranquillité qui donna de l'admiration aux barbares: & l'on prétend que sa mort arriva le xx. de novembre de l'an 870. après environ quinze ans de régne.

Les barbares abandonnérent son corps sur la place, & emportérent sa tête qu'ils enterrerent dans le fond d'une forêt, croyant que c'étoit le moyen d'abolir sa mémoire. Mais Dieu permit qu'elle fût retrouvée quelque tems après en son entier. On la rejoignit au corps après que le pays fut délivré de ces barbares, & l'on commença alors à lui rendre publiquement les honneurs dûs aux martyrs. Dieu donna en même-tems diverses marques de la gloire dont il avoit couronné son serviteur par les miracles qui se firent à son tombeau. C'est ce qui porta quelque tems après les grands du pays & le peuple à contribuer pour faire bâtir en son honneur une grande église dans Beodrich-Worth ou Bédricourt, qui étoit une maison royale. On y transporta le corps du Saint, qu'on dit avoir été en son entier & sans corruption. C'est ce que quelques-uns voulurent prendre pour un effet de la continence qu'il avoit gardée toute sa vie, & ce qu'ils publioient pourtant ne pouvoir être arrivé sans miracle, non plus que la réunion de son chef au tronc. Quelques-uns prétendent que ce saint corps fut transporté depuis en France & déposé à Toulouse, dans l'église de saint Saturnin, où il est encore exposé à la vénération & au culte des peuples, dans une châsse d'argent qui fut faite l'an 1630. par un effet de la reconnoissance qu'on eut de la délivrance de la peste, qui y fut attribuée aux mérites du Saint. L'on parle d'une autre translation de son corps faite en Angleterre, dans le lieu appellé le château de Béatrix: & la fête en est marquée au xxix. d'avril dans divers martyrologes. Elle doit avoir été faite avant le transport à Tou-

Sauss. supl. p. 1197.

Bolland. t. 3. april. p. 612.

loufe. La fête principale du Saint a toujours été affignée au xx. de novembre où elle fe trouve marquée dans le martyrologe Romain. On y donne au Saint la qualité de martyr comme dans tous les autres. L'obfervation de la fête fut établie de précepte en Angleterre, dans le concile d'Oxford de l'an 1222. & l'ufage en demeura jufqu'au tems de la reformation prétendue de l'églife Anglicane. Quoiqu'on en ait fait le retranchement comme de la plûpart des autres depuis le fchifme, on n'a point laiffé de conferver fon nom au vingtiéme de novembre dans le calendrier de la nouvelle liturgie.

Coll. concil.

IV. SAINT BERNARD ou BERNWARD, Evêque de Hildesheim en baffe Saxe.

X. & XI. Siécles.

I.

Tangmar. ap. Brouvv. fid. illuftr. & ap. Sur. contin.

BERNWARD, que nous appellons vulgairement faint *Bernard*, & que plufieurs nomment mal faint *Bertuald*, étoit iffu de l'une des bonnes nobleffes d'Allemagne des comtes de Sommerfchbourg Palatins ou officiers de l'empire. Son oncle maternel Folckmar, qui fut depuis évêque d'Utrecht, s'étant chargé du foin de fon éducation le confia à l'évêque de Hildesheim Ofdag, qui lui donna pour précepteur le prêtre Tangmar, bibliothécaire & greffier de fon églife, qui compofa depuis la vie de notre Saint. Il fit de grands progrès en peu de tems dans l'étude des lettres par la facilité de fon efprit & par fon application au travail : ce qui porta Tangmar, qui avoit encore beaucoup d'autres écoliers, à le conduire féparément pour ne le point retarder. L'évêque Ofdag voyant qu'avec cette ardeur pour les fciences il avoit l'inclination portée à la vertu, lui donna la cléricature & le fit exorcifte. Cet engagement procura de nouveaux exercices à la pieté de Bernard fans rien diminuer de la paffion, qu'il avoit pour toutes fortes de fciences & pour tous les arts, fans négliger ceux mêmes, que l'on appelle méchaniques. Son grand-pere maternel Adalberon, charmé de voir tant d'excellentes qualités en lui, voulut l'adopter, quoiqu'il eût un grand nombre d'enfans. Mais les avantages que Bernard fembloit devoir tirer de cette adoption ne purent lui donner le goût du fiécle, ni le faire départir de la réfolution qu'il avoit faite de fe donner tout entier à la pieté & à l'étude. Il reçut le foudiaconat de Willigis, archevêque de Mayence, qui le fit diacre enfuite & l'ordonna prêtre quelque tems après. Ce prélat le laiffa retourner depuis auprès de fon grand-pere le comte Adalberon, qui reçut toute forte d'affiftances de lui dans fon extrême vieilleffe, tant pour le bien de fon ame que pour les adouciffemens des reftes incommodes d'une vie temporelle. Les fervices qu'il lui rendit s'étendirent auffi fur fes domeftiques, qu'il inftruifit des devoirs du Chriftianifme : ce qui le fit regarder comme le pafteur de toute fa famille. Après la mort d'Adalberon, & le refus qu'il fit de l'abbaye ou de la prévôté de Deventer, benefice confiderable que fon oncle * vouloit lui procurer, il fe retira à la cour du roi Othon III, qui n'étant encore qu'un enfant de douze ans, gouverné par fa mere l'imperatrice Theophanie veuve d'Othon II. le fit l'un de fes chapelains ou de fes aumôniers. Il véquit dans le palais avec tant de réputation, que l'imperatrice du confeil des miniftres de l'empire, l'établit precepteur du roi fon fils. Il lui forma les mœurs & l'efprit, & il redreffa heureufement fon inclination que les flateurs

* Folmar fils de cet Adalberon.

L'an 986.

commençoient déja à corrompre. La mort de l'imperatrice survenue en
L'an 991. 991. fit sentir au jeune Othon le besoin qu'il avoit de son maître: & sa confiance croissant toujours avec la connoissance qu'il avoit de son merite, il voulut se servir de ses conseils pour les affaires de l'état comme il s'étoit servi de ses leçons jusques-là pour l'étude des sciences & la pratique de la vertu.

II. Dix-huit mois après, l'évêque de Hildeshim laissa le siége vacant par sa mort, & Bernard fut nommé d'un commun consentement par le clergé
L'an 993. & le peuple de la ville pour le remplir. Othon ne put le refuser à leurs instances, quelque desir qu'il eût de le retenir auprès de lui. Bernard fut sacré le xv. de Janvier de l'an 993. par Willigis, archevêque de Mayence, qui lui avoit déja donné les autres ordres ecclesiastiques. Il ne fut pas plutôt instalé sur son siége qu'il donna à ses peuples des exemples de toutes sortes de vertus. Il leur enseigna en même tems les moyens de pratiquer celles qu'ils pouvoient imiter & qui étoient propres à les sanctifier. Il joignoit à une continence parfaite une grande frugalité avec beaucoup de modestie & de simplicité. Après avoir vacqué le jour aux fonctions épiscopales, il passoit une grande partie de la nuit à la priere & à la lecture : ce qui n'empêchoit pas qu'il ne fût toujours le premier aux offices de matines & qu'il n'assistât encore à tous les autres avec une assiduité, dont on n'avoit pas encore vû d'exemple dans cette église. Non content de travailler à rétablir la discipline des mœurs & des saints usages, il voulut encore regler lui-même la police dans la ville & y faire fleurir avec les loix, les études, les arts & tous les exercices du corps & de l'esprit. Il se chargeoit avec plaisir de toutes les affaires publiques de son diocèse, des causes mêmes des particuliers, & sur-tout des intérêts des pauvres & des foibles qui avoient besoin d'appui & d'assistance. Ses aumônes étoient continuelles, & si abondantes, que l'on ne comprenoit pas comment son patrimoine & les revenus de son église, joints aux ménagemens produits par sa frugalité, pouvoient y fournir.

Cependant il conservoit toujours le grand credit qu'il avoit acquis sur l'esprit du roi Othon III. son éleve, qui L'an 996.
fut couronné empereur l'an 996. par le nouveau pape Gregoire V. Ce prince malgré qu'il en eût l'obligeoit de prendre part aux grandes affaires de l'état, & il vouloit qu'il l'assistât toujours de ses conseils. Ce fut le sujet de la jalousie de quelques princes & prélats de l'empire. Comme il n'étoit pas seulement le pasteur des ames de son diocèse, & qu'en qualité de prince temporel, il étoit responsable du repos & de la fortune de ses peuples, il satisfit toujours avantageusement à la fâcheuse nécessité d'en repousser les ennemis par la force des armes, persuadé comme Zacharie qu'il faut être délivré de ces sortes de craintes pour servir Dieu avec plus de liberté. Il reprima les Esclavons & les autres barbares, qui ravageoient la Saxe, assura les limites de son diocèse, fortifia ses places & établit des fortes garnisons sur ses frontieres. L'exactitude qu'il apportoit à ces obligations dont il ne s'acquittoit que parce qu'il ne lui étoit pas permis de les omettre, n'étoit que l'ombre de celle avec laquelle on lui voyoit remplir tous les devoirs d'un véritable évêque.

Il ne put éviter divers differends qu'il III.
eut avec quelques personnes puissantes.

pour maintenir les droits ou les intérêts de son église. Il n'y en eut guéres de plus long ni peut-être de plus fâcheux par rapport à l'exemple que les prélats nous doivent donner, que la difficulté qui s'émut entre Willigis archevêque de Mayence & lui, touchant le territoire de l'abbaye de Gandesheim, dont la possession avec l'investiture fut adjugée à la fin à l'église de Hildesheim par le jugement du pape Silvestre II, & des conciles de Todi, de Rome & d'Allemagne assemblés pour ce sujet. L'issue de cette longue affaire fut très-glorieuse à saint Bernard. Elle fit connoître sa sainteté, son zéle pour l'honneur & les droits de son église, non seulement à saint Henri duc de Baviere, qui fut depuis empereur & qui s'étoit entremis pour son accommodement; mais encore au Pape & à une grande partie de l'Italie par l'obligation où elle l'avoit mis de faire un voyage à Rome. Comme sa reputation l'avoit précedé dans la plûpart des lieux de son passage, il n'y eut point d'honneurs qu'il ne reçût sur toute sa route des évêques & des Seigneurs. Personne ne lui en rendit avec tant de distinction que le Pape même, & surtout l'empereur Othon qui le regardoit toujours comme son maître & son directeur. Ce prince à qui Bernard rendit encore divers services importans avant que de le quitter, tant pour ses affaires temporelles que pour celles qui regardoient le salut de son ame, mourut le XXVIII. de janvier de l'an 1002. & eut pour successeur saint Henri, dont nous avons parlé, & qui fut couronné empereur quatorze ans après. Saint Bernard fut du nombre des prélats qui le sacrerent roi d'Allemagne à Mayence le VII. de juin, qui étoit le dimanche de l'octave de la Pentecôte. L'année suivante il reçut ce pieux prince dans son église de Hildesheim avec une pompe magnifique, mais religieuse: & après l'avoir conduit dans les exercices des devotions qu'il y fit, il lui donna diverses lumieres pour executer les resolutions saintes qu'il avoit prises de consacrer son autorité & tous ses soins à la gloire de Dieu & à l'avantage de son église. Henri après avoir pacifié ses états, vint à bout de reconcilier aussi notre saint évêque avec l'archevêque Willigis, qui véquit encore quatre ans depuis, tâchant de reparer le scandale passé par les témoignages d'une amitié sincere & par toutes sortes de bons offices. Après sa mort Bernard fut choisi pour sacrer son successeur Erckenbald, qui mourut au bout de cinq ans, ayant toujours vécu dans une grande union avec notre saint évêque & travaillé de concert avec lui au bien des églises d'Allemagne pendant tout ce tems. Aribon qui lui succeda voulut faire revivre contre l'évêque de Hildesheim, la querelle touchant l'abbaye de Gandesheim, malgré la promesse qu'il lui avoit donnée à son sacre même en présence du saint empereur, d'acquiescer au jugement qui en avoit été rendu. Mais Bernard lui marqua une fermeté si intrepide, & lui fit une peur si salutaire des jugemens de Dieu & des puissances humaines, qu'il n'osa plus en parler tant qu'il véquit.

L'an 1001. & 1002. — L'an 1003. — 1007. — 1011. — 1016.

VI. L'an 1018.

Deux ans après, notre Saint au milieu du zéle, qu'il faisoit paroître dans les fonctions de son ministere, pour sanctifier son peuple, pour bâtir ou reparer des églises & des monasteres, & pour augmenter le culte de Dieu dans sa ville & son diocèse, fut attaqué d'une maladie dont il fut affligé pendant cinq ans entiers. Il la reçut

comme une épreuve que Dieu vouloit faire de sa fidelité, & se prepara à en faire un saint usage par la patience & par une soumission parfaite à sa divine volonté. Il avoit donné quelque tems auparavant tous les biens qui lui étoient restés de son patrimoine & de ses acquisitions au monastere de saint Michel, qu'il avoit fondé, afin de pouvoir y entretenir un grand nombre de religieux : ce qu'il n'avoit fait néanmoins qu'avec le consentement & par le conseil de l'empereur saint Henri, & de l'archevêque de Mayence. De sorte que ne possedant plus rien en propre, il avoit pris un esprit de pauvreté & de mortification dans lequel il vouloit achever ses jours avec les sentimens d'une humilité vraiment chrétienne. La derniere année de sa vie, soit qu'il fût relevé de sa longue maladie, soit qu'il n'eût qu'un intervalle de convalescence, il prit l'habit de religieux, & fit profession de l'état monastique. S'il eut la pensée de quitter son évêché pour satisfaire à ce nouvel engagement, il n'eut pas le loisir d'en executer le dessein. La maladie le reprit avec tant de violence qu'il ne douta plus qu'elle ne dût le conduire au tombeau. S'étant préparé à la mort par le renouvellement de ses exercices de pieté & par la reception des sacremens de l'Eglise, il se fit transporter revêtu de son habit monastique dans la chapelle de saint Martin dépendante de l'abbaye de saint Michel, afin d'avoir la consolation de mourir dans le lieu même où il avoit fait profession. Il y rendit l'esprit le vingtiéme de novembre de l'an 1021. après vingt-huit ans & quelques mois d'épiscopat : & fut pleuré de toutes sortes de personnes, principalement des pauvres, des veuves & des pupilles qui crurent avoir perdu leur pere. Il fut enterré dans la cave de l'église saint Michel devant l'autel de la Vierge avec la simplicité qu'il avoit recommandée en mourant.

L'an 1021.

Son corps demeura caché en ce lieu pendant l'espace de 172. ans, jusqu'à ce que le bruit de divers miracles qu'on publia comme s'étant faits à son tombeau ou par son intercession, fit travailler à le mettre au nombre des Saints & à rendre un culte public à sa memoire. Le cardinal Cincius legat du saint siége, revenant de Danemarck en 1193. fit vérifier une partie de ses miracles, & informer des actions de sa vie. Ce fut principalement sur ces instructions & sur les poursuites de Thierri, abbé de saint Michel de Hildesheim, que le pape Celestin III. canonisa Bernard dans les formes ordinaires le samedi devant Noël de la même année. Ce qui fait juger qu'il y a faute dans la dâte de la bulle de canonisation, publiée quinze jours après, parce qu'elle porte le huitiéme de janvier de la seconde année de son pontificat, qui étoit expirée dès le quatorziéme d'avril de l'an 1193. La bulle donnoit la permission ou plutôt la commission de lever son corps de terre, ce qui étoit la derniere forme ou l'accomplissement de la canonisation en ces tems-là, & de le mettre au rang des reliques de l'église qui étoient publiquement exposées à la vénération des peuples. C'est ce qui donna lieu à la translation solennelle que l'on fit du corps de notre Saint peu de tems après.

L'an 1194. *Ap. Sur. p. 466.*

RENVOIS.

* Saint RAPHAEL, *Ange*, Voyez au vingt-neuviéme de Septembre avec le culte de saint Michel & de tous les saints Anges.

* Les *Saints Martyrs* OCTAVE, SOLUTOR, ADVENTOR, sol-

dats, ou officiers de la legion Thebéenne. Voyez au XXII. de septembre avec l'histoire de saint Maurice.

* Saint AGAPE, *Martyr de Césarée en Palestine.* Voyez au XIX. d'août avec l'histoire de saint Timothée & de sainte Thécle M.M. du même lieu.

XXI. JOUR DE NOVEMBRE.

LA PRESENTATION DE la Sainte VIERGE au Temple de Jérusalem.

I. *Présentation active. Conception active. Smith. Stat. eccl. Gr. p. 1.*

LA PRESENTATION de la sainte Vierge au temple de Jerusalem a été pendant quelque tems sujéte à un double sens parmi les fidéles aussi bien que sa Conception. Elle ne signifioit autrefois que l'action sainte par laquelle elle avoit presenté Jesus-Christ son fils au temple le jour de sa purification : de même que par la Conception de cette bienheureuse mere de Dieu, on entendoit l'heureux moment auquel elle avoit conçu le Verbe incarné dans son sein le jour de son Annonciation. On prétend que les Grecs en instituant dans leurs églises une fête de la Presentation de la sainte Vierge au XXI. jour de novembre, sous le nom de son entrée au temple, n'avoient point d'autre intention que celle d'honorer la partie de ce mystére, qui regarde la sainte Vierge dans son offrande & dans la presentation qu'elle fit de son Fils, comme ils ont honoré l'autre au second de février sous le nom *d'Hypapante*, ou de la rencontre qui se fit, lorsque le vieillard Simeon alla au devant de Jesus-Christ. Insensiblement la fête du second de février s'attira toute la considération du mystére : & celle du XXI. de novembre prit pour son objet la Presentation de Marie même faite par ses parens au temple, au lieu de celle de Jesus-Christ faite par Marie sa mere, sans changer son premier nom *d'Entrée de la mere de Dieu au temple.* Il semble que l'on varia encore depuis dans le choix de cet objet, s'il est vrai qu'incontinent après avoir étendu la fête du Fils jusqu'à la Mere, on n'ait point eu d'autre intention que d'honorer une Presentation qu'on supposoit s'être faite de Marie au temple le jour de la purification légale de sa Mere quatre-vingts jours après sa naissance. Mais parce que l'on n'exigeoit point cette cérémonie à l'égard des filles, lorsque leurs meres après être relevées étoient obligées d'aller se purifier, suivant la disposition de la loi, on laissa cette opinion pour lui en substituer une autre qui s'introduisit peu à peu parmi les peuples, & qui fut choisie pour servir de sujet à la fête. Cette derniere opinion, qui n'étoit peut-être pas d'une origine plus connue que l'autre, consistoit à supposer une Presentation faite de la sainte Vierge au temple par ses parens après l'avoir élevée chez eux jusqu'à un âge, qui ne demandoit plus les soins de la nourrisse. Elle paroît avoir été figurée sur l'exemple de Samuël, presenté de la sorte par sa mere Anne, pour être au service du Seigneur dans le temple dès l'enfance : & quoi qu'on n'ait pas la même raison de croire que l'usage en ait été pour les filles comme il étoit pour les garçons, & sur-tout pour les Lévites tel qu'étoit Samuël, saint Jean de Damas n'a point fait difficulté d'avancer que la sainte Vierge avoit été amenée au temple ; & qu'après y avoir été transplantée elle y avoit crû

Ritual. apud. Baron. mart. p. 491.

Comneni const. ap. Balsamon.

Menolog. &c. Baron not. ad martyrol. p. 491.

J. Damasc. l. 4. de fide chr. c. 15.

crû comme un olivier fertile devant le Seigneur. Depuis le siécle de ce Saint, on a produit une espéce de tradition qui insinuoit que la sainte Vierge vouée à Dieu avant sa naissance, lui avoit été offerte dès son enfance; qu'elle avoit été reçue deslors comme destinée au ministére du temple parmi les veuves & les vierges, qui y servoient sous les lévites & les prêtres; qu'elle y avoit même fait vœu de virginité, quoique cela fût sans exemple; & qu'elle ne sortit du lieu saint qu'au tems de ses fiançailles.

Baron. ann. & not. M.

II. Quoi qu'il en soit de la certitude de toute cette histoire, l'église a consenti à l'établissement d'une fête du titre de la *Presentation de la sainte Vierge* pour honorer au moins d'une maniére générale l'innocence de sa vie dans l'intervalle d'entre sa premiere enfance & le tems de son Annonciation. Son intention est de nous y faire honorer aussi le tems auquel Dieu a séparé cette sainte Créature du grand commerce du monde, pour la préparer de bonne heure dans le secret d'une vie paisible & presque inconnue, au grand ouvrage auquel il la destinoit, & pour faire de sa vertu même dans un âge si tendre une régle de sainteté, & un modéle qui dût être un jour imité par tous les vrais enfans de Jesus-Christ.

Dev. à la S. V. part. 2. ch. 5.

Quelques-uns estiment que la fête étoit établie chez les Grecs & les Orientaux dès le neuviéme siécle: & croient en pouvoir juger par quelques homelies de Georges de Nicomédie, qui vivoit du tems de Photius patriarche de Constantinople, & qui semble avoir été confondu avec Georges de Pisidie qui vivoit au septiéme siécle. On ne peut douter au moins qu'elle ne le fût au douziéme siécle, lorsque l'empereur Manuel Comnéne qui commença à régner l'an 1143. fit sa constitution pour l'observation des fêtes que nous avons dans Balsamon. Elle s'y trouve au XXI. de novembre dans le rang de celles, qui demandent cessation de palais & d'œuvres serviles sous le titre d'*Entrée de la mere de Dieu au temple*; terme équivoque, qui donne encore lieu à quelques-uns de soutenir qu'il s'agit là de la fête ancienne de l'entrée de Marie au temple, lorsqu'elle étoit déja mere, & de la presentation qu'elle y fit de son fils. Quoi qu'il en soit, on ne niera point qu'elle ne fût célebre chez les Grecs dans le siécle suivant, si l'on fait attention à quelques sermons prononcés en ce jour par Germain II. du nom, patriarche Grec de Constantinople tenant son siége à Nicée pendant que les Latins étoient les maîtres de la ville impériale & qu'ils y avoient un autre patriarche de leur rit. Ce Germain ne mourut que vers l'an 1254, & il fut grand fauteur du schisme des Grecs. Mais ce qu'il fit sur la Presentation ayant été attribué à saint Germain patriarche de Constantinople, qui étoit mort plus de cinq cens ans avant lui, semble avoir favorisé l'erreur de ceux qui ont cru l'établissement de la fête plus ancien que la querelle des Iconomaques, qui commença du tems de ce Saint sous l'empereur Leon l'Isaurien. Les peuples de Russie ou de Moscovie, qui ont pris cette fête des Grecs avec la plus grande partie de leurs autres rits, nous en representent l'histoire dans leur calendrier, figurée d'une maniére qui fait voir qu'on ne leur a point proposé la Presentation de Jesus-Christ pour celle de la Vierge. Les Coptes ou Jacobites d'Egypte, qui celebrent la même fête en un jour, qui répond au troisiéme de notre décembre, nous

Combefis. Auct. Bibl. PP. t. 1.

G. Cave Bibl. p. 396.

Bals. comment. in Nomocan. t t 7. c. 1. p. 80.

Smith. supra

Combef. Auct. t. 1. sup.

Ephem. Gr. M Papebr. Boll. t. 1. mai. p. 52

font aussi connoître quel est le véritable sujet de la fête chez eux, en marquant que c'est l'oblation que la sainte Vierge fit d'elle-même, & non de son fils au temple. De plus de trente sortes de fêtes que ces peuples ont instituées en l'honneur de la sainte Vierge dans leur pays depuis leur héresie & leur schisme, celles de sa Nativité, de sa Presentation au temple, & de son Assomption sont les plus solennelles & les seules qui soient de précepte absolu.

Vansleb. hist. eccl. Alex. p. 159. 161.

III. Fête en Occident.

Cette fête ne fut connue en Occident que fort avant dans le XIV. siécle, & elle ne le fut que par le moyen d'un gentilhomme François, nommé Philippes de Maiziéres, chancelier du royaume de Chypre, où regnoit alors la maison de Luzignan. Philippes ayant été envoyé l'an 1372. en ambassade auprès du pape Gregoire XI. de la part de son maître, qui portoit le titre de roi de Chypre & de Jerusalem, & s'étant rendu à Avignon où étoit la cour de Rome, y fit le recit des solennités qu'il avoit vû observer dans la Gréce & le Levant au jour de la Presentation de la sainte Vierge. Il en fit l'histoire au Pape de la maniére qu'on la contoit chez les Grecs, & lui presenta l'office qu'on y faisoit de la fête. Le Pape voulut examiner cet office, & le fit examiner encore par quelques cardinaux, par d'autres prélats, & par des docteurs en théologie. Il l'approuva ensuite, & permit même que l'on célebrât la fête de la Presentation *dans la cour Romaine*, à l'imitation des Grecs. On en fit effectivement la célebration dès la même année en cette cour à Avignon en presence des cardinaux & de plusieurs autres prélats, selon que l'assura peu de tems après le roi Charles V. dans sa lettre à Messieurs du college de Navarre. Mais cette premiere ardeur s'étant bientôt rallentie, il ne paroît pas qu'on ait continué la fête les années suivantes ou du moins qu'on l'ait transportée d'Avignon à Rome, lorsque le saint siége fut remis en cette ville par la transmigration de Gregoire XI. Philippes de Maiziéres après avoir fini les négociations de son ambassade à Avignon, quitta ce Pape pour venir à la cour de France auprès du roi Charles V. qui le retint & le mit dans son conseil. Il inspira à ce Prince la dévotion particuliere qu'il avoit pour la fête de la presentation de la Vierge, & lui fit naître le dessein de la faire établir dans son royaume, sur le fondement de la tradition des Grecs qui portoit que la B. V. Marie avoit été presentée au temple par ses parens à l'âge de trois ans. Le roi en écrivit de Melun où il étoit, une grande lettre aux docteurs régens & étudians du collége de Navarre le dixiéme de novembre de l'an 1374. pour faire commencer la fête dans leur église, au vingt & uniéme de ce mois & la faire passer ensuite aux autres églises du royaume. Il leur en envoya l'office tel que Philippes de Maiziéres l'avoit apporté de Gréce & qui étoit le même que celui que le pape Gregoire XI. avoit approuvé. Il leur manda qu'il avoit lui-même célebré solennellement cette fête dans sa chapelle avec grand nombre de prélats, de barons & de gentilshommes, & qu'il étoit résolu de la renouveller tous les ans au même jour tant que dureroient son regne & sa vie.

L'an 1372.

Laun. hist. coll. Navarr. part. 1. p. 78. & seq. c. 10.

Ap. Laun. sup.

L'an 1374.

IV.

Nous ne pouvons dire si les intentions de Charles V. furent bien ponctuellement exécutées après sa mort, qui arriva l'an 1380. mais nous voyons divers calendriers dressés sous les rois ses successeurs, jusqu'à la fin

du quinziéme siécle, où il n'est fait encore aucune mention de cette fête de la Présentation en France, non plus que dans ceux d'Angleterre qui ont paru jusqu'au schisme du roi Henri VIII. On dit néanmoins qu'un évêque de Rennes, nommé Anselme de Chantemerle, l'établit publiquement dans son église, avant l'année 1389. qui fut celle de sa mort. On prétend que le cardinal Ximenès l'institua dans l'église de Toléde en Espagne, vers les commencemens du siécle seiziéme, avec celle de saint Joseph. Le cardinal de Quignones, qui avoit reçu commission du pape Clement VII. de reformer le breviaire Romain ou d'en faire un nouveau, y avoit mis l'office de la Présentation au vingt & uniéme de novembre, & en avoit fait marquer la fête en caractéres rouges dans le calendrier, au rang de celles qui étoient de commandement à Rome. Mais ce bréviaire nonobstant l'approbation qu'il avoit reçue de Clement VII. & de son successeur Paul III. fut supprimé depuis par le pape Pie V. La fête de la Présentation ne fut donc point encore reçue à Rome pour lors, quoique quelques auteurs ayent prétendu qu'elle avoit été instituée dans cette ville sous le pontificat de Paul II. qui fut mis sur le saint siége l'an 1464. mais elle s'étoit établie en divers lieux où son observation étoit devenue de commandement comme celles de la Conception & de la Nativité de la sainte Vierge. C'est ce qui se voit par la plainte qu'Erasme faisoit de la multitude des fêtes introduites dans l'Eglise, & par les breviaires de quelques églises particuliéres * qui en ont retenu l'obligation jusqu'en ces derniers tems. Ce fut le pape Sixte V. qui la prescrivit dans l'église Romaine, par un décret de l'année 1585. qui étoit la premiére de son pontificat: & depuis ce tems elle n'a point cessé d'être de précepte à Rome, quoique le pape Urbain VIII. eût essayé d'en dispenser par sa bulle de l'an 1642. qui ne paroît point avoir eu d'effet. L'office y étoit double long-tems avant Sixte-quint, comme il paroit par le bréviaire de l'an 1550. mais il étoit emprunté presque tout entier de celui de la Nativité. Ce fut Clement VIII. qui le fit changer au commencement de notre siécle, & qui en regla le service tel que nous l'avons aujourd'hui. La fête fut mise dans le nouveau martyrologe Romain, en même-tems que parut le décret de Sixte-quint. Molanus l'avoit inserée dès auparavant dans les additions d'Usuard, ajoutant qu'elle étoit de l'institution des papes Pie & Paul, c'est-à-dire de Pie II. & Paul II. dont le premier mourut en 1464. & l'autre en 1471. Le P. Papebroch Jésuite, fait honneur à sa Compagnie d'avoit procuré à la fête de la Présentation de la sainte Vierge l'établissement, ou du moins le grand éclat qu'elle a dans les Pays-Bas Catholiques. On veut nous persuader que la plus belle église de celles qu'on connoisse dans toute la Chrétienté dédiées sous le titre de la Présentation de la sainte Vierge, est celle qui se voit à Jérusalem.

Gall. Christ. t. 3. Rhedoni ep.
Alv. Gom. de vit. C. Ximen.
VVadding. Bibl. script. Minor.
Quaresm. Eluc. t. 2. p. 79. fin.
Erasm. de concord. ecclesiæ ad fin.
* Nantes, S. Malo, &c.
Guiet. Heortol. l. 2. c. 18. quæst. 5.
Gavant. part. 2. p. 173.
T. 1. maj. prolog. p. 51. Ephem.
Quaresm. t. 2. l. 4. c. 18. 19.

AUTRES SAINTS DU vingt-uniéme jour de Novembre.

I. SAINT GELASE PAPE, premier du nom.

V. Siécle.

I. GELASE, fils de Valére, étoit Africain de naissance. La considération de sa doctrine & de sa pieté le fit choisir par le clergé & le peu-

L'an 492.

Selon le P. Papebroch ce fut le 2. de fevrier. *Conat. p.* 68.

Baron. ann. 492.

Conc. collect. God. hist. s. 5. *l.* 3. *c.* 53. *Du Pin. s.* 5. *part.* 2. 631. *G. Cave Bibl. p.* 264.

ple Romain pour remplir le siége apostolique, après la mort de saint Felix II. arrivée selon l'opinion la plus commune le xxv. de fevrier de l'an 492. Gélase fut ordonné dès le second jour du mois suivant. Le patriarche de Constantinople Euphéme prélat orthodoxe dans ses sentimens & irréprehensible dans ses mœurs, n'eut pas plutôt appris son élection qu'il lui écrivit pour lui demander sa communion, marquant qu'il avoit bien voulu le prévenir dans un devoir qu'on avoit coutume d'attendre du nouvel élu ; & pour montrer qu'il méritoit ce qu'il lui demandoit, il lui envoya une profession de sa créance, qui étoit un témoignage de la pureté de sa foi. Gélase dans sa réponse lui avoua que c'étoit l'usage des évêques de Rome, que celui qui étoit nouvellement ordonné fît part aux évêques des autres siéges de son élection par des lettres de communion ; mais qu'il n'avoit pas cru devoir en user ainsi à son égard, ne pouvant lui accorder sa communion tant qu'il demeureroit dans celle des Eutychiens, qui étoient des hérétiques condamnés dans leur chef Eutychès, au concile de Chalcedoine. Gélase ne lui demandoit autre chose pour le prix de la communion de l'Eglise Romaine, sinon qu'il ôtât des diptyques le nom d'Acace son prédécesseur, qui étoit mort excommunié du pape Felix II. non pour avoir enseigné par lui-même aucune hérésie, mais pour avoir favorisé le rétablissement du fameux hérétique Pierre Mongue sur le siége d'Alexandrie, pour avoir porté l'empereur Zénon à faire l'hénotique ou l'édit d'union, par lequel on prétendoit réunir les Eutychiens aux Catholiques, sans leur faire abjurer leur hérésie ; pour avoir enfin maltraité & corrompu les légats du Pape, & méprisé l'autorité du saint siége. Toutes ces raisons, non plus que la vigueur que Gélase faisoit paroître dans sa lettre, ne purent faire changer la resolution à Euphéme. Il croyoit que l'excommunication d'Acace avoit quelque chose de trop dur & injuste même, & que ses effets extérieurs devoient au moins être finis avec sa vie. Il consideroit que sa mémoire étoit honorée du peuple de Constantinople, & craignoit une sédition s'il rayoit son nom des diptyques. De sorte qu'une fermeté reciproque dont ils auroient pû peut-être de part & d'autre se relacher pour le bien de la paix de l'Eglise sans préjudice de la foi, tint ces deux grands siéges separés par une espéce de schisme qui dura plus qu'eux, & qui passa aux successeurs de l'un & de l'autre.

Gelase après ces premieres démar- II.
ches continua d'agir & d'écrire toujours avec la même vigueur contre les Eutychiens : & comme la cause d'Acace de Constantinople partageoit beaucoup d'esprits, il s'appliqua à faire voir quelle étoit l'obstination des Grecs au sujet de cet homme, & à justifier la conduite de son prédecesseur Felix, que l'on attaquoit sur l'excommunication qu'il avoit jettée contre lui, non de son autorité particuliere, mais en vertu du concile de Chalcedoine.

Gelas. epist. ver. in coll. concil.

Ep. 5. 7.

L'an 493. & 494.

Il s'opposa aussi fortement à l'heresie des Pelagiens, qui sembloit renaitre dans la Dalmatie, & dans la Marche-d'Ancone. Il découvrit par sa vigilance des Manichéens qui avoient trouvé le secret de se cacher au milieu de la ville de Rome. Il reconnut que ces heretiques prenoient le masque des Catholiques pour assister aux divins mysteres, & que communiant sous l'espece du pain avec eux, ils évitoient avec une affectation par-

ticuliere de prendre le calice. Cela nous fait connoître que de son tems il y avoit aussi plusieurs Catholiques, qui se contentoient de la communion sous une seule espece, autrement les Manichéens n'auroient pas pû esperer de se cacher, & de passer pour Catholiques, si cette action les eût distingués d'avec eux. Gelase les fit rechercher avec soin, & les poursuivit jusqu'à ce qu'après les avoir convaincus & condamnés legitimement dans son synode, il les fit chasser de la ville par l'autorité du magistrat & par les officiers de l'empereur Anastase.

Cave supr.

Il écrivit à ce Prince une lettre, où après lui avoir marqué le zéle & l'affection qu'il avoit pour son service, il lui faisoit la distinction des deux puissances ecclesiastique & séculiere, que Dieu a établies sur la terre, & lui en montroit l'usage. Il l'exhortoit en même tems à maintenir la condamnation que le saint siége avoit faite de la memoire d'Acace, dont l'affaire lui tenoit toujours au cœur. Sur les instances que les Grecs faisoient en sa faveur il manda à l'ambassadeur du roi Theodoric à Constantinople qu'il n'étoit pas au pouvoir de l'Eglise de pardonner à un homme mort hors de sa communion, ni de le délivrer d'une excommunication qui n'a point été levée de son vivant: & que l'on n'en voyoit aucun exemple. Il écrivit aussi diverses lettres sur le même sujet aux évêques de Dardanie & d'Illyrie, comme à ceux de l'Orient.

Ep. 4. & Tract. de Anathemat.

Ep. 15. 13. &c.

III. En combattant les Eutychiens il prit garde que les Nestoriens, c'est-à-dire les héretiques, qui étoient à l'autre extrémité, ne tirassent avantage de la force de ses argumens. C'est ce qui lui fit entreprendre son traité *des deux natures* contre Eutychès & Nestorius tout à la fois. On a douté quelque tems si l'ouvrage étoit de lui, & plusieurs écrivains Catholiques auroient souhaité qu'il eût été plutôt d'un Gelase de Cyzique, d'un Gelase de Cesarée, en un mot d'un tout autre auteur que du pape saint Gelase, parce qu'ils craignoient de se trouver embarrassés d'un passage qu'il contient touchant l'eucharistie; & dont les Protestans prétendoient faire usage contre le dogme de la transsubstantiation. Mais il ne s'est point trouvé plus nuisible ni plus difficile à expliquer que celui de Theodoret, qu'ils avoient tâché de tant faire valoir.

Baron. Bellarm. Labb. Du Pin. Cave, &c.

Gelas. de duab. nat. part 1. ad fin.

Perp. de l'Eucharist.

Les desordres de l'Italie causés par les guerres des Gots & des autres Barbares, qui avoient fait tomber l'empire Romain en Occident sous Odoacre & Theodoric, avoient reduit les églises en un état si pitoyable qu'on n'y trouvoit presque plus de discipline. La plupart étoient sans ministres, & la corruption des mœurs augmentoit tous les jours parmi les peuples. Gelase & son concile pour y remedier se virent obligés de passer par dessus beaucoup de formes ordinaires, & de rabattre quelque chose de la rigueur des anciens canons. Mais afin que l'on ne pût abuser de cette condescendance, Gelase fit divers réglemens qu'il adressa aux évêques de la Lucanie & de la Sicile. Il s'opposa avec beaucoup de force à quelques senateurs de Rome, qui tâchoient de rétablir la fête infame des Lupercales qu'il avoit heureusement abolie. Ces Romains toujours entêtés de la grandeur passée de leur ville, & qui la plupart gardoient un cœur idolâtre sous le nom de Chrétiens, avoient la superstition d'attribuer les malheurs publics de la ville & les maladies populaires à la suppression de cette fête, Gelase prit la plume pour leur fermer

Ep. 9. Gelas.

la bouche, & repoussa leurs plaintes & les sottises qu'ils y ajoutoient par un écrit, que nous avons encore sous le titre de discours contre le senateur Andromaque. Les Lupercales demeurerent ainsi éteintes & anéanties pour toujours : & quelques-uns ont cru que Gelase pour les faire oublier plus volontiers & pour transporter la devotion ou le penchant des peuples à un objet de la véritable religion, avoit établi dans Rome la fête de la Purification de la sainte Vierge au quarantiéme jour d'après la naissance de J. C. qui tomboit au second de février, au lieu que les Lupercales s'étoient toujours célebrées le quinziéme.

S. Elig. serm. Henschen. ad d. 2. feb.

Baron. ann. & mart. Rom.

Il est certain que notre saint Pape prit un soin particulier d'établir ou régler les fêtes de l'Eglise, la liturgie, les offices divins & tout ce qui regarde le culte exterieur. Il dressa un code de prieres & de rits ou céremonies, où il ajouta de nouvelles formules à celles qui étoient en usage avant lui dans l'église Romaine. C'est ce que nous appellons ordinairement le *Sacramentaire* de Gelase, & que saint Gregoire le Grand, qui tint le siége apostolique cent ans après lui, a reduit en un abregé plus méthodique avec des additions que la longueur d'un siécle lui avoit fournies. Ce dernier sacramentaire ayant pris le nom de saint Gregoire, sembloit avoir enseveli celui de saint Gelase dans l'oubli. Mais de nos jours on en a fait revivre la memoire par une édition faite (1.) à Rome en 1680. sur un exemplaire de plus de 900. ans qui avoit appartenu à un conseiller (2.) du Parlement de Paris avant que d'être à la reine de Suede (3.), & qui avoit été sauvé des débris de la bibliotheque de Fleuri ou saint Benoît sur-Loire, pillée en 1562. durant les troubles des Huguenots. Saint Gelase avoit aussi composé diverses hymnes à la maniere de saint Ambroise, comme le témoigne Gennade de Marseille. Il fit encore divers ouvrages, qui bien que perdus pour la plus grande partie, nous font juger combien étoit rempli le petit espace de son pontificat.

Anast. Bibl. vit. Gelas.

Morin. de Pœnit. append. p. 54.

(1) Par Jos. Mar. Tomasio.

(2) Paul Petau.

(3) Christine.

Præf. Thom. cod. Sacerd. G. Cave, p. 266.

IV. Nous ne pouvons oublier ici le fameux décret qu'on lui attribue touchant les livres *canoniques*, *ecclesiastiques*, & *apocryphes*. On dit qu'il le fit à la tête d'un concile de soixante & dix évêques, assemblés dans son église l'an 494. On y trouve le catalogue des livres de l'ancien & du nouveau Testament reconnus pour canoniques par l'église Romaine. On y établit l'autorité de cette église & sa primauté sur toutes les autres, on y donne le second rang à celle d'Alexandrie, & le troisiéme à celle d'Antioche, sans parler de celle de Constantinople dont on ne pouvoit plus ignorer les prétentions, ce semble, depuis le concile de Chalcedoine. On y voit ensuite un dénombrement de conciles, & de livres de Peres & d'Anciens que l'église Romaine reçoit comme entierement autorisés. Mais à l'égard des actes des Martyrs, on y remarque qu'encore qu'on ne doutât point qu'il n'y en eût de sincéres, on ne les lisoit point publiquement dans l'église, parce qu'on n'en connoissoit point les auteurs, & qu'il y en avoit plusieurs qui étoient supposés ou remplis de fausseté. En dernier lieu l'on y trouve les ouvrages apocryphes que l'Eglise rejettoit ou qu'elle n'approuvoit pas en tout. Ce décret est devenu suspect à quelques critiques, qui croient avoir trouvé de bonnes raisons pour le regarder comme une piece entierement supposée, ou pour l'attribuer au fameux imposteur* qui a forgé les décretales des premiers Papes. Cepen-

G. Cave, supr. p. 264. 265.

* Isidorus Mercator.

dant on ne peût encore se persuader que Gelase ou quelqu'un de ses successeurs du sixiéme siécle n'ait pas fait la substance de ce décret. Il y a seulement apparence qu'il aura été grossi de quelques fourures étrangeres dans la suite.

Dion. Exig. ep. ad Julian. in collect. Canon.

Gelase mourut le VIII de septembre après un pontificat de quatre ans & demi, pendant lesquels il servit l'Eglise avec une vigilance & une activité infatigable dans la reputation d'un homme très-habile & très-saint, qui avoit encore plus d'humilité que de science. On dit qu'il fut enterré le XXI. de novembre suivant, qui est le jour que l'on a choisi dans le martyrologe Romain moderne pour marquer sa fête. Quelques autres la mettent au XX, les anciens ne font nulle mention de lui: & l'on a sujet de douter s'il étoit mis au catalogue des Saints avant l'onziéme siécle. Quelques-uns ont remarqué comme une singularité non du hazard, mais de la providence divine, qu'il avoit été sacré, qu'il étoit mort, & qu'il avoit été enterré en trois jours destinés publiquement au culte de la sainte Vierge, c'est-à-dire le ij. de février (selon eux plutôt que le ij. de Mars) le VIII. de septembre, & le XXI. de novembre. Il faut ajouter seulement à la remarque qu'on ne parloit encore en ce tems-là d'aucune des trois fêtes, qui furent depuis établies en ces jours à l'honneur de la sainte Vierge.

VI. & VII. Siécles.

II. SAINT COLOMBAN ABBE'
Fondateur de Luxeü.

I.

Jonas ap. Mabil. sae. 2. p. 7.

COLOMB, que l'on appelle communement saint COLOMBAN, nâquit vers l'an 559. dans le pays de Leinster ou Lagenie province d'Irlande. Il fut élevé dès sa jeunesse dans l'étude des sciences humaines ausquelles il s'appliqua avec un extrême soin. Il y fit de très-grands progrès par le moyen du travail qu'il joignit à une grande capacité de genie: il n'en fit pas de moindres dans la pieté ayant reçu de Dieu une inclination heureuse pour la vertu. Lorsqu'il se vit à la fin de ses études, il s'apperçut que la volupté lui tendoit des pieges par tout, & que sa beauté & ses autres qualités corporelles étoient aussi pour d'autres de grands sujets de tentation. Pour en prévenir les suites, il résolut de quitter son pays sur l'avis d'une femme de pieté. Sa mere s'y opposa de toute sa force jusqu'à ce que voyant ses raisons, ses prieres & ses larmes inutiles, elle se coucha sur le seuil de la porte pour lui boucher le passage, lorsqu'elle le vit partir. Il ne fit point difficulté de lui passer sur le corps, & la consola comme il put sur ce qu'elle ne devoit plus le revoir. Il alla se mettre sous la conduite d'un bon vieillard, nommé Siléne, qui étoit en grande reputation & par sa rare pieté & par la grande intelligence qu'il avoit des saintes Ecritures. Ce saint homme reconnoissant que Colomban avoit l'esprit fort vif & très-solide, prit plaisir à l'en instruire, & il cherchoit à lui faire des questions difficiles ausquelles il avoit la satisfaction de voir que son disciple répondoit fort bien. On prétend que ce fut deslors que Colomban, tout jeune qu'il pût être, composa des ouvrages sur la Bible, & entre autres un traité sur tous les Pseaumes, qui se voyoit encore dans les commencemens du seiziéme siécle, & qui ne se trouve plus. L'ardeur qu'il avoit pour servir Dieu croissant toujours avec son sçavoir, le fit retirer ensuite dans l'abbaye de Beanchor ou Bencor qui étoit alors le plus célébre monastere de l'Irlande dans la partie orientale de la province d'Ul-

Vers l'an 559.

Vers l'an 580.

Bulr. l. 3. c. 12. p. 408. Sigeb. ex Trithem.

G. Cave Bibl. eccl. p. 302. 303.

ſter ou Ultonie. Il y demeura pluſieurs années ſous la conduite de l'abbé ſaint Congal, ſurnommé Fauſte, qui en étoit le fondateur, & qui gouvernoit près de trois mille religieux dans cette maiſon. Ce fut là principalement que Colomban commença tout de bon à porter ſa croix pour ſuivre Jeſus-Chriſt par les jeûnes, les veilles, & la priere. Il aſſujétit la chair à l'eſprit par ces exercices continuels de mortification & d'obéiſſance, & ſe rendit capable de gouverner les autres, faiſant ſur lui-même l'experience de ce qu'il devoit un jour leur faire pratiquer.

Uſſer. antiq. Brit. p. 919. Haeſ. en Diſquiſ. mon. p. 65.

II. Comme il tendoit toujours a une plus grande perfection, il crut que pour ſe détacher plus aiſément de tout ce qui pouvoit le tenir lié au monde il devoit quitter entierement l'Irlande, & paſſer dans une terre étrangere à l'exemple d'Abraham. Il en fit la propoſition à ſon ſuperieur qui eut bien de la peine à y conſentir, parce qu'il le regardoit comme un fidéle miniſtre de Jeſus-Chriſt, & un aide excellent, qui lui étoit deſtiné du ciel pour le ſecourir dans les fonctions de ſa charge. Neanmoins la crainte de s'oppoſer à la volonté de Dieu, & au bien qui en pourroit arriver, fit que non ſeulement il lui permit d'executer ſa réſolution, mais qu'il l'aida encore à choiſir douze de ſes religieux pour l'accompagner. Colomban ayant pris ſa benediction paſſa en Angleterre, & delà en France, dans la réſolution d'aller encore plus loin, s'il n'y pouvoit rien faire pour le ſervice de Dieu, & le ſalut des peuples. Il entra avec ſa compagnie dans les terres du royaume d'Auſtraſie, où regnoit alors Childebert II. avec ſa mere Brunehaud, veuve du roi Sigebert. Colomban trouva que les guerres étrangeres & la negligence des prélats avoient preſque entierement éteint la religion dans les lieux où il paſſoit. La foi ſeule y reſtoit encore ; mais à peine y voyoit-on quelques traces de la pénitence & de la pieté chrétienne. Il y annonça la doctrine évangelique, & ſes prédications touchoient ceux qui l'entendoient, parce qu'outre le grand talent qu'il avoit de la perſuaſion, ils remarquoient que ſes actions étoient conformes à ſes paroles. Les peuples admiroient l'humilité, la patience, la douceur, & la charité de ces étrangers. On ne pouvoit comprendre leur deſintereſſement, lorſqu'ils refuſoient les commodités de la vie qu'on leur offroit, pour vivre dans la pauvreté & la pénitence. Saint Colomban ſur tous les autres gagnoit tellement les cœurs ; que pour peu qu'il demeurât en un lieu, on s'y ſentoit enflammer d'amour pour Dieu, & de zéle pour le ſervir. On parla de lui & de ſes compagnons à la cour, & le roi ſur le récit que l'on faiſoit de leur vertu & de leurs prédications, ſouhaita de les voir. Colomban y alla, & ſatisfit tellement ce prince, qu'il le pria de ne point ſortir de ſes états, promettant de lui accorder tout ce qu'il pourroit ſouhaiter pour y ſubſiſter. Le Saint lui répondit » qu'il » ne ſouhaitoit point d'autre richeſ- » ſe, que les moyens de pratiquer » les préceptes de l'évangile, qui » étoient de renoncer à ſoi-même, » de porter ſa croix, & de ſuivre » Jeſus-Chriſt. Le roi lui offrit pour cela tel deſert qu'il voudroit choiſir dans ſon royaume, & le Saint en accepta un dans les monts de Voſge qui ſéparent la Lorraine, l'Alſace & la Franche-comté. Il trouva aux extrémités de l'Auſtraſie, mais à l'entrée du diocèſe de Beſançon un vieux château tout ruiné, nommé Anegrai, qui

Vers l'an 585. Cave Bibl. ſur r. Not. Mabill. p. 9. 10. &c.

qui lui parut assez propre à ses desseins, parce qu'il étoit fort éloigné du commerce des hommes, & défendu par des rochers presque inaccessibles. Il s'y logea avec l'agrément du roi & y fit des cellules pour ses compagnons. Comme le pays étoit stérile & manquoit de toutes les choses nécessaires à la vie, le Saint & ses disciples eurent beaucoup à souffrir. Ils furent réduits dans les commencemens à ne manger que des herbes & des écorces d'arbres, sans pouvoir trouver même autre chose pour ceux d'entre eux qui tombérent malade; mais la providence divine ne les abandonna point dans ces extrémités. Caramtoc, abbé du monastére de Saulx, qui étoit peu éloigné de là, ayant appris leurs besoins leur envoya des vivres par son cellerier, & ne souffrit point qu'ils retombassent par la suite dans leur premiére indigence.

III. La réputation de saint Colomban s'accrut merveilleusement en ce lieu, où il croyoit s'être enseveli avec ses douze religieux. On commença à lui amener les malades des environs, afin qu'il les guérît par la vertu de ses priéres : & plusieurs vinrent se presenter à lui pour servir Dieu sous sa discipline. L'obligation qu'il eut d'en prendre la conduite put bien augmenter ses soins & son travail, mais elle ne diminua rien du recueillement de sa vie intérieure. Néanmoins il ne laissoit pas de se séparer ordinairement de ses disciples quelque tems avant les grandes fêtes, pour se retirer dans les lieux les plus écartés du désert, afin que se trouvant seul avec Dieu, il pût dans une pleine tranquillité d'esprit s'occuper tout entier à l'oraison, & jouir ainsi au moins durant quelques intervalles de cette heureuse contemplation, que les occupations ordinaires ausquelles sa charité l'engageoit pour le salut des autres, ne lui permettoient pas de posséder sans être souvent interrompu. Le nombre des disciples du Saint augmenta de telle sorte, en moins de deux ou trois ans qu'il demeura à Anegrai, que le lieu n'étant point capable de contenir sa communauté, beaucoup moins encore de la nourrir, il se vit contraint de cercher dans l'étendue du desert un autre endroit plus commode pour y bâtir un monastére. Il découvrit à trois lieues de là vers le Midi les restes d'un ancien château appellé Luxeû *. On dit qu'il y avoit eu là des étuves fort magnifiques, & l'on y voyoit encore plusieurs statues de pierre que les payens y adoroient. Comme le lieu se trouvoit dans les terres du royaume de Bourgogne, & par conséquent sous l'obéissance du roi Gontran, oncle de Childebert roi d'Austrasie & de Clotaire II. roi de Neustrie ou de la France Occidentale, il fallut avoir l'agrément de ce bon prince, qui n'eut garde de le refuser dès qu'il connut le mérite de Colomban. Soutenu de la faveur de ce pieux Roi & de l'assistance de quelques seigneurs, qui l'avoient convié de venir s'établir en Bourgogne, il bâtit le célebre monastére de Luxeû, qui devint le chef de son ordre jusqu'à ce qu'il fut ensuite fondu dans celui de saint Benoit, & qui subsiste encore aujourd'hui avec une ville qui s'y est formée. La vue de ce saint édifice attira beaucoup de monde au service de Dieu. La multitude qui étoit presque toute tirée de la noblesse de France & de Bourgogne en devint si grande, qu'il fallut bientôt décharger cette nouvelle maison. Ce fut pour cet effet qu'il bâtit encore un autre monastére en un lieu, nommé Fontaines, à cause de la quantité des eaux qui y étoient. Il

* Luxovium.

L'an 594.

y mit des ſuperieurs dont la vertu lui étoit connue, & le laiſſa dans la dépendance de celui de Luxeû, étant l'un & l'autre du diocèſe de Beſançon. Il n'abandonna pas entiérement celui d'Anegrai. Il donna à tous une même régle qu'il avoit compoſée ſuivant les mouvemens que lui en avoit donnés l'Eſprit de Dieu. Il les viſitoit ſouvent, & quoiqu'il ne pût être preſent à tous, il aſſiſtoit ceux où il n'étoit pas dans tous leurs beſoins ſpirituels & corporels avec une activité, qui faiſoit que perſonne ne ſouffroit de ſon abſence. On dit que l'office divin y étoit continuel dans les commencemens, à peu près comme chez les Acémètes de l'Orient; & que ſes diſciples diviſés en pluſieurs bandes ſe ſuccedoient les uns aux autres pour le ſoutenir. On ne voit pas néanmoins que cela ſoit preſcrit par ſa régle.

IV. Si c'étoit une ſingularité dans la diſcipline des égliſes de l'Occident, elle ne pouvoit être que très-louable: mais ſaint Colomban penſa s'attirer des affaires de la part des Evêques de France & du Pape même pour la fermeté avec laquelle il voulut retenir quelques autres uſages, qu'il avoit apportés de l'Irlande & qui ne ſe pratiquoient pas ailleurs. Comme il faiſoit profeſſion de vivre à Luxeû de la même maniere qu'il avoit fait à Bencor en Irlande, il ne célebroit auſſi la fête de Pâques qu'au jour marqué dans le calendrier des Irlandois. Pluſieurs y trouvérent à redire, parce que ſelon ce calendrier on celebroit quelquefois cette grande fête le même jour que les Juifs, c'eſt à dire le quatorziéme de la lune. Ce qui étoit contraire au réglement du concile de Nicée reçu de toute l'Egliſe. Notre Saint, quoique fort attaché aux uſages de ſon pays, ne fut pas inſenſible entiérement aux remontrances que lui en firent quelques eccleſiaſtiques de ſes voiſins. Il en voulut conférer avec Candide, prêtre de l'égliſe Romaine, venu en France pour les affaires du ſaint ſiége. Il voulut conſulter même ſur cela & ſur divers autres points le pape ſaint Gregoire le Grand, par une lettre où il lui propoſoit l'opinion des Irlandois, & tâchoit de la juſtifier. Un accident ſurvenu au porteur de la lettre, empêcha qu'elle ne fût rendue au Pape. Mais ſaint Colomban écrivit peu de tems après pour le même ſujet à Arige ou Aride évêque de Lyon & aux autres prélats d'un ſynode, qui ſe tenoit dans une des villes de Bourgogne, & que l'on croit être le concile de Challon ſur Saone, aſſemblé l'an 603. Il prioit les Peres du concile de laiſſer à chacun la liberté de ſuivre la diſcipline de ſon pays touchant la célebration de la Pâque. Il leur demandoit auſſi leur protection pour ſes religieux qui demeuroient avec lui dans les bois de Voſge, les ſuppliant de trouver bon qu'ils continuaſſent à y ſervir Dieu dans le ſilence de leurs forêts près des tombeaux de dix-ſept de leurs freres, comme ils avoient fait depuis douze ans. Il leur témoignoit auſſi que ſi pour appaiſer la tempête qu'avoit excité la queſtion de la Pâque, il étoit néceſſaire que quelqu'un ſouffrît & fût chaſſé du pays, il vouloit bien à l'exemple du prophéte Jonas ſubir cette peine pour garantir ſes freres, & devenir la victime de la tranquillité publique. N'ayant pû obtenir de ce concile l'approbation qu'il demandoit pour continuer de ſuivre la tradition de ſon pays, il s'adreſſa au Pape qui étoit l'un des deux Boniface, qui vinrent après Sabinien ſucceſſeur

Bult. ſupr. p. 345. 410. & 379.

Ep. Colomb. edit. Lovan. 1667. per Patric. Fleming. & Bibl. PP. t. 12. p. 1.

L'an 603.

Bult. p. 411. Du Pin 7. ſiecl. p. 20.

Vers l'an 607.

ceſſeur de ſaint Gregoire à qui il avoit écrit. On ne fut pas plus ſatisfait à Rome qu'en France des raiſons qu'il alléguoit pour retenir l'uſage de ſes Hibernois, qu'il coloroit du ſpécieux nom de la tradition de ſes peres : & l'on a grand ſujet de croire que cet attachement opiniâtre qu'il avoit pour le calendrier de ſa nation, fut un des prétextes de la dureté avec laquelle on le bannit quelque tems après de la Bourgogne, ou de l'indifférence que firent paroître les évêques pour le garantir de la perſécution.

V. Childebert roi d'Auſtraſie, qui avoit herité de ſon oncle Gontran le royaume de Bourgogne, avoit laiſſé en mourant deux fils aſſez jeunes ſous la conduite de ſa mere Brunehaud. Théodebert qui étoit l'aîné régnoit en Auſtraſie, & Thierri en Bourgogne. Celui-ci témoignoit être ravi de poſſéder ſaint Colomban dans ſes états : il avoit pour lui une conſidération toute particuliére, il alloit ſouvent le viſiter à Luxeû, & ſe recommandoit à ſes prieres avec beaucoup de reſpect & d'affection. Le Saint ayant acquis ainſi beaucoup d'autorité ſur l'eſprit de ce Prince le reprit fort librement de ce qu'il entretenoit des femmes. Thierri reçut ſi bien ſes avis qu'il promit de ſe corriger : & il auroit executé ſa promeſſe ſans l'obſtacle qu'y mit la reine Brunehaud ſa grand-mere, qui en conçut une haine irréconciliable contre le Saint par l'appréhenſion qu'elle eut que Thierri n'aimant plus que ſa femme, celle-ci ne vînt à lui faire perdre toute ſon autorité par le crédit qu'elle acquéreroit. Colomban s'étant trouvé un jour obligé d'aller à la cour, Brunehaud lui préſenta les batards de Thierri, afin qu'il leur donnât ſa bénediction comme à des fils de roi. Le Saint ne crut pas le devoir faire, alléguant que le défaut de leur naiſſance les empécheroit de régner. Cette réponſe mit Brunehaud en telle fureur, que reſolue de perdre notre ſaint Abbé, elle manda d'abord à tous les monaſtéres voiſins du ſien de ne recevoir chez eux ou aſſiſter de quoi que ce fût ni Colomban ni aucun de ſes religieux. Non contente de lui ôter ces ſujets de conſolation, elle tâcha d'engager dans ſa paſſion tous les Grands du pays & les Evêques même, afin de s'en défaire avec plus d'éclat. Il fallut chercher des prétextes, & l'on tâcha d'en trouver dans ſa maniére de vivre & dans la régle qu'il avoit donnée à ſes religieux. Thierri obſedé des courtiſans, que Brunehaud avoit gagnés, ſe laiſſa animer de telle ſorte contre le Saint qu'il voulut aller lui-même informer à Luxeû. Il lui demanda pourquoi il tenoit une conduite différente de celle des autres, & ne permettoit pas à tout le monde d'entrer dans les lieux les plus ſecrets de ſon monaſtére. Colomban lui répondit qu'il n'étoit point à propos que les ſeculiers ſe mêlaſſent avec les religieux ; qu'il y avoit des lieux dans la maiſon deſtinés pour recevoir ceux de dehors, & pour loger les hôtes. Le roi lui dit : » Si » vous voulez jouir des biens & des » priviléges que nous vous avons » donnés, il faut que l'entrée de vo» tre maiſon ſoit ouverte à tout le » monde. » Colomban qui étoit naturellement fort libre, répondit hardiment : » Nous ſerions très-fachés » de vivre ici du bien que vous nous » feriez, ſi vous prétendiez violer » notre régle : & vous devez craindre » que Dieu ne détruiſe votre royau» me & votre famille, ſi vous n'êtes » venu ici que pour détruire la diſci» pline reguliére que des ſerviteurs

L'an 609.

» de Dieu y observent sans faire tort » à personne. » Le roi étonné de ces paroles, quoique accoutumé déja à de pareilles libertés, sortit du refectoire où il étoit entré : & comme le Saint continuoit de lui parler fortement : il lui dit ; » Vous esperez peut- » être que je vous ferai recevoir la » couronne du martyre. Ne vous » y attendez-pas, je me contenterai » de vous renvoyer d'où vous êtes » venu, si vous n'ouvrez votre mai- » son à tout le monde, & si vous ne » vivez comme les autres.

VI. Thierri se retira sans rien obtenir, mais il laissa un seigneur, nommé Baudulfe, pour faire sortir le Saint de son monastére, & on le relégua en un lieu proche de Besançon jusqu'a ce que le roi déclarât plus précisément ses intentions. On le laissa revenir ensuite à Luxeû : mais les flateurs de la cour & les émissaires de la reine Brunehaud aigrirent de nouveau l'esprit du roi contre lui. Ce prince envoya une compagnie de soldats pour le faire sortir une seconde fois & le reconduire au lieu de son premier exil. Les soldats ne l'ayant pas trouvé, quoiqu'on leur assurât qu'il ne s'étoit retiré nulle part pour se cacher, s'en retournérent sans oser faire aucune violence. Le roi en colere en depêcha d'autres avec ordre au comte Bertaire & à Baudulfe, qui étoient à leur tête, de le renvoyer en Irlande. Ces deux Seigneurs voulant marquer quelque égard pour la vertu du Saint & pour la réputation que lui donnoient ses miracles, lui exposérent respectueusement leur commission, & le priérent d'agréer qu'on le conduisît à Nantes, d'où on lui fourniroit ce qui lui feroit néceſsaire pour retourner en son pays. Colomban se laissa persuader, & sortit ainsi du desert des monts de Vosge, vingt-

Vers l'an 610.

ans après s'y être retiré. On le mena par Besançon, Autun, Avalon & Auxerre jusqu'à Nevers, où on lui fit prendre un bâteau sur la Loire : & l'on assure qu'il fit sur sa route divers miracles qui firent connoître son nom à toute la France. Etant à Tours où il étoit descendu pour aller prier sur le tombeau de saint Martin, il prédit chez l'évêque Leupaire, qui lui avoit donné à dîner, que dans peu de tems le roi Thierri perdroit la couronne & la vie, & que le pays où il étoit* retourneroit à Clotaire II. qui réuniroit la monarchie. La chose parut incroyable & hors de toute apparence à des officiers de la cour, qui entendirent cette prédiction, parce que Clotaire étoit devenu foible & méprisable depuis qu'il avoit été obligé de ceder tout le pays d'entre la Loire & la Seine à Thierri roi de Bourgogne, par un traité fort desavantageux qu'il avoit passé avec ce prince & son frere Théodebert roi d'Austrasie. Mais l'évenement la confirma d'une maniere fort éclatante, puisque trois ans après il détruisit leur race, se rendit le maître de leurs états, & devint l'un des plus puissans monarques que la France ait jamais eus. Lorsque Colomban fut arrivé à Nantes, ses gardes le négligérent de telle sorte pendant que l'on préparoit un vaisseau pour le transporter en Irlande, qu'ils sembloient souhaiter qu'il leur échappât. Il ne voulut pas néanmoins user de la liberté qu'il avoit de s'enfuir, craignant d'aller contre la volonté de Dieu : & après avoir écrit une longue lettre à ses religieux des monastéres de Vosge & de Bourgogne, pour leur recommander l'exactitude & la fidélité à leur régle ; il fit monter dans le vaisseau ses compagnons avec leur petit équipage, & il les suivit dans une petite barque se-

* Toute la Gaule Celtique ou Lyonnoise s'appelloit alors France Bourguignone, hors la seconde & la troisiéme.

Fredegar. c. 20.

Colomb. ep. 3.

parée. Le vaisseau étant entré en pleine mer fût repoussé par un coup de vent, & jetté par les flots dans un endroit où il demeura à sec pendant trois jours. Cet accident fit croire aux officiers du roi Thierri que le ciel combattoit pour Colomban, & que la volonté de Dieu n'étoit pas qu'il quittât la France. Ils lui laissérent la liberté de faire tout ce qu'il voudroit, & l'abandonnérent à Nantes, sans vouloir se mêler davantage de ce qui le regardoit. Le Saint dépourvû de tout secours & ne sçachant que devenir, alla trouver le roi Clotaire dans les pays d'entre l'Oyse, la Seine & la Some, où il sembloit que l'on avoit reduit son royaume. Ce prince le reçut avec beaucoup de marques d'estime & de bienveillance, il lui offrit une retraite & un entretien dans ses états; mais Colomban le remercia de ses offres, tant pour ne pas donner lieu à quelque brouillerie nouvelle entre ce prince & le roi Thierri qui l'avoit exilé, que parce qu'il se sentoit inspiré de voyager dans quelque pays éloigné où il pût travailler à la converfion des infidéles. Il donna divers avis à Clotaire sur ce qui regardoit le salut de son ame, lui prédit qu'il se verroit en peu de tems le maître de toute la France: & après l'avoir remercié de sa protection il prit le chemin d'Austrasie, esperant entrer de là en Italie par la faveur du roi Théodebert.

VII. Passant par Meaux, il logea chez un des principaux seigneurs du pays, nommé Agnery ou Chaneric, & il donna sa benediction à sainte Fare sa fille, qui avoit deux freres *, qui furent depuis deux saints évêques, l'un de Laon, l'autre de Meaux. De là, il alla dans un château de la Brie, dont le seigneur, nommé Authaire, lui presenta ses deux fils pour être benis de lui, & recommandés à Dieu. La suite des tems fit voir combien cette benediction fut efficace & salutaire pour la sanctification de ces deux enfans, dont l'un fut saint Ouein évêque de Rouen, & l'autre le B. Adon son frere. Lorsqu'il fut arrivé à Mets, qui étoit le siége capital du royaume d'Austrasie, il fut très-favorablement reçu du roi Theodebert, auprès duquel s'étoient déja rendus quelques-uns de ses disciples de Luxeû, pour implorer sa protection contre les vexations de sa grand-mere Brunehaud, & de son frere Thierri. Theodebert permit à Colomban & aux siens de demeurer dans les pays de sa dépendance, & de choisir lui-même le lieu qui lui seroit le plus commode. Avec ce pouvoir le Saint accompagné de saint Gal, de saint Eustase, & de quelqu'autres de ses disciples, s'en alla du côté du Rhin, en remontant vers sa source. Lorsqu'ils se virent aux extrémités de l'évêché de Basle, vers celui de Constance, ils entrerent dans le pays que nous appellons maintenant des Suisses, où ils commencerent à annoncer Jesus-Christ aux infidéles. Le zéle de S. Gal qui irrita les payens pour avoir mis le feu à leur temple & brisé leurs idoles, les ayant obligés de sortir des cantons de Zug & de Zurich, ils se réfugierent sur les bords du lac de Constance, & passerent dans une solitude près de Bregentz, où se joignoit autrefois l'Illyrie avec les Gaules. Saint Colomban convertit par sa prédication beaucoup de Suéves idolâtres qui habitoient autour du lac, & ramena dans le chemin du salut un grand nombre de mauvais Chrétiens, qui étoient engagés dans le vice & la superstition. Il bâtit pour les disciples qui l'avoient suivi des cellules autour

* Chagnoald & Faron.

d'une vieille chapelle qu'il répara, & il y établit une regularité fembla-ble à celle de fes monafteres qu'il fit obferver avec toute l'exactitude que pouvoit permettre le miniftere de l'évangile, qu'ils alloient annoncer aux peuples voifins.

VIII. Le territoire de Bregentz où ils étoient, avoit été du royaume de Bourgogne, mais depuis quelques années il appartenoit au roi Theodebert, par une ceffion que fon frere Thierri lui en avoit faite. Ainfi il fembloit que Colomban & les fiens devoient y être à couvert contre les perfecutions de Thierri & de Brunehaud, & il efperoit profiter de la tranquillité de fon état & de la commodité du lieu, pour aller annoncer l'évangile aux Efclavons, qui n'en étoient pas loin. Mais ce deffein fut traverfé par le renouvellement de la guerre entre les deux freres Theodebert & Thierri. On dit que faint Colomban alla trouver le premier en Auftrafie, qu'il lui confeilla de prévenir le malheur qu'il prévoyoit lui devoir arriver en defcendant du trône, & de prendre la tonfure ecclefiaftique pour ne point perdre la vie éternelle avec fon royaume. Theodebert & fes courtifans s'étant mocqués de cet avis, le Saint dit en partant pour retourner dans fon defert que Theodebert feroit bientôt par force ce qu'il refufoit de faire volontairement. Il parut peu de tems après que ç'avoit été l'efprit de prophétie qui l'avoit fait parler de la forte : car Thierri ayant fait marcher fon armée contre Theodebert, gagna fur lui deux grandes batailles, l'une auprès de Toul, l'autre à Tolbiac ou Zulpich, où Clovis avoit autrefois remporté fur les Allemans la célébre victoire, qui avoit été fuivie de fon baptême, & de la converfion des François ; lieu que les uns mettent à huit lieues de Cologne, au midi du duché de Juliers, & les autres avec plus de vraifemblance auprès de Strafbourg. Theodebert ayant été pris par trahifon, comme il fe fauvoit, fut amené à Challon fur Saone, où on lui coupa les cheveux, pour le réduire à la condition des clercs, & peu de jours après on le fit mourir par l'ordre de fa grand-mere Brunehaud, qui fit tuer auffi fes deux enfans. La victoire de Thierri le remettant en poffeffion du pays où demeuroit Colomban, il n'y eut plus de fureté pour ce Saint en ce lieu. C'eft ce qui le fit réfoudre à paffer en Italie, pour y chercher une retraite. Il envoya faint Euftafe à Luxeû, pour y gouverner ce monaftere en fa place, laiffa faint Gal dans le pays qu'il quittoit, & menant avec lui ce qui lui reftoit de difciples, dont le plus connu étoit faint Attale, qu'il aimoit tendrement, il entra dans le Milanès. Il y étoit déja fort connu par fa réputation, & il y fut reçu avec beaucoup d'honneur par Agilulphe roi des Lombards, qui depuis quelques années avoit quitté l'Arianifme par les foins de Theodelinde fa femme, qui étoit une princeffe de grande pieté. Agilulphe promit fa protection & fon affiftance à notre Saint, & lui permit de s'établir où il voudroit dans toute l'étendue de fa domination. Colomban ufant de la liberté qu'on lui donnoit, choifit une folitude au pied du mont Apennin près de la riviere de Trebia & du ruiffeau de Bobbio, y répara une ancienne églife de faint Pierre, qu'il y trouva abandonnée, & fit autour quelques bâtimens réguliers, qui compoferent depuis la fameufe abbaye de Bobbio qui fubfifte encore aujourd'hui. C'eft main-

L'an 611.

L'an 612.

tenant une ville épiscopale aux extrémités du Milanès, vers le duché de Plaisance & la Ligurie: & l'évêque y est suffragant de Genes, quoique pour le civil la ville soit du duché de Milan. La reine Theodelinde fit de grandes liberalités au nouveau monastere du Saint, & le roi Agilulphe en confirma l'établissement par des lettres de privilege.

IX. Cependant Thierri roi de Bourgogne, devenu maître du royaume d'Austrasie par la mort de son frere, ne jouit pas long-tems des fruits de sa funeste victoire. Car comme il se préparoit à marcher l'année suivante avec son armée contre le roi Clotaire, il mourut à Mets, étouffé ou brulé dans une chambre où le feu avoit pris, sans qu'on eut eu le loisir de le sauver. Son fils ainé Sigebert II. fut mis sur le trône en sa place. Mais Clotaire se souvenant de la prédiction de saint Colomban, se mit en devoir de déposseder ce nouveau roi, & le fit mourir inhumainement avec ses freres, hors un (1) qui étoit son filleul, & un autre (2) qui se sauva, & que l'on ne revit plus. Il fit prendre aussi la fameuse Brunehaud: & sans respecter ni son âge, ni son sang, il ordonna qu'on la promenât honteusement sur un chameau, pour être exposée à la risée & aux insultes de ceux qui ne l'aimoient pas, & ensuite qu'on l'attachât à la queue d'un cheval indomté, qui la trainant par-tout où la fougue l'emportoit, lui fit souffrir une mort très-cruelle & tout-à-fait indigne. C'est ainsi que la race de Thierri fut éteinte, selon que l'avoit prédit saint Colomban, & que Clotaire se vit le maître des trois royaumes, & monarque de la France. Un de ses premiers soins, lorsqu'il se vit en repos, fut de faire chercher saint Colomban, pour le faire rétablir dans ses états, & lui marquer sa reconnoissance. Il envoya saint Eustase son disciple, abbé de Luxeû en Italie, pour le prier de le venir trouver. Mais le Saint jugeant que Dieu ne demandoit point cela de lui, renvoya Eustase avec des lettres pour ce Prince où après d'humbles excuses sur ce qu'il ne retournoit point en France, il prenoit la liberté de lui faire de fortes remontrances sur sa conduite, & de lui donner de nouveaux avis pour son salut. Clotaire reçut ses lettres avec grande joie, prit ses instructions en fort bonne part: & pour marque de la consideration qu'il avoit pour lui, il mit sous sa protection particuliere l'abbaye de Luxeû, dont il augmenta les revenus. Saint Colomban étoit alors occupé de la part du roi des Lombards à combattre les Ariens par ses prédications & par ses écrits: mais le livre qu'il composa contre eux est ou perdu ou encore caché au public.

L'an 613.

(1) Merovée.

(2) Childebert.

L'an 614.

X. En ce même tems, les schismatiques d'Aquilée, qui prenoient la défense *des trois chapitres* * publiant faussement qu'à Rome on favorisoit la secte de Nestorius, parce qu'on y recevoit le cinquiéme concile general qui avoit condamné ces trois chapitres, le roi Agilulphe & saint Colomban mal informés de ce qui s'étoit passé dans ce concile, en prirent l'allarme un peu legerement. Le Saint par ordre de ce prince en écrivit une lettre un peu forte au pape Boniface IV, pour l'exhorter à se purger du soupçon de l'herefie. Il y marquoit sans détour que le pape Vigile étoit mort heretique, pour avoir condamné les trois chapitres, & que l'on devoit rejetter le cinquiéme concile general pour le même sujet, ajoutant que d'ailleurs il avoit approuvé l'erreur d'Eu-

* C'étoient la doctrine de Théodore de Mopsueste, un écrit de Théodoret contre S. Cyrille, & une lettre d'Ibas d'Edesse, tous favorables à Nestorius: ainsi on avoit grand tort d'accuser Rome de Nestorianisme.

Colomb. ep. 4. p. 42. edit. Fleming. tychès. Il eſt un peu ſurprenant qu'il ne s'apperçût pas de la contradiction qu'il y avoit entre ces deux fauſſes accuſations : mais quoiqu'il parût que ceux qui le faiſoient écrire, le trompoient ou n'entendoient pas eux-mêmes dequoi il s'agiſſoit, on peut toujours louer ſon zéle & ſes intentions qui étoient d'exhorter le Pape à travailler fortement pour l'extinction du ſchiſme d'Aquilée. Il ne véquit pas long-tems depuis : & Dieu le retira du monde le XXI. de novembre de l'an 615. à l'âge d'environ 56. ans. *L'an 615.* D'autres lui ont donné beaucoup plus d'années, appuyés ſur les calculs de Jonas auteur de ſa vie, qui ne peuvent viſiblement ſubſiſter avec la vérité de l'hiſtoire : & il ſe pourroit faire qu'une piéce de vers qu'on voit dans ſes œuvres où l'auteur ſe donnoit 72. ans, lorſqu'il l'écrivoit, fût d'un autre Colomban. *Mabill. not. ad Jonam, p. 29. 9. &c.* Car il y avoit en Irlande pluſieurs ſçavans de ce nom en même tems, & même pluſieurs ſaints, puiſque l'Egliſe en honore encore un autre le XXII. de novembre qui a été moine de Luxeû ſous notre ſaint Abbé. *Idem. p. 17. not.*

XI.

Saint Colomban fut enterré dans ſon monaſtere de Bobbio, où Dieu rendit ſa mémoire glorieuſe par divers miracles qu'il opera à ſon tombeau. *Tom. 10. Spicil.* Le jour de ſa fête eſt diverſement marqué dans les anciens calendriers & les martyrologes. Elle eſt au XXII. de ce mois dans celui d'Adon, dans les meilleurs mſſ. d'Uſuard, & dans un ancien calendrier du tems de Louis le Debonnaire, fait pour l'uſage des égliſes de France d'entre la Seine, le Rhin & l'Ocean, qui vouloit ſuivre le rit Romain preſcrit par Charlemagne. C'eſt ce que l'on trouve auſſi dans le martyrologe de Gellone ou de ſaint Guillem du déſert, que l'on prétend être des commencemens du *Tom. 13. Spicil.* *Tom. 3. Spicil.* neuviéme ſiécle ; mais Wandalbert la met au XXI. conformément à ce qu'a écrit Jonas, à l'autorité duquel on doit s'arrêter. C'eſt ce qui a été ſuivi dans les imprimés d'Uſuard par Molan, dans le martyrologe Romain, dans celui des Bénédictins, & dans les bréviaires de la plupart des égliſes d'Italie, de France, des Pays-bas & d'Allemagne où l'on fait la fête de ſaint Colomban. Il eſt ſurprenant que Béde & Florus n'en ayent point parlé dans leurs martyrologes, vu qu'il n'a pu leur être inconnu. Le corps du Saint fut élevé de terre au dixiéme ſiécle, du tems de Hugues roi d'Italie, qui ſe fit moine l'an 945. après avoir régné dix-neuf ans. Il s'en fit alors une tranſlation fort ſolemnelle, que de nouveaux miracles rendirent célébre, comme il paroit par la rélation d'un auteur de ce tems qui en avoit été témoin. C'eſt peut-être cette tranſlation qui eſt fêtée le XXXI. d'août avec celle des autres corps ſaints du monaſtére de Bobbio. On la célébre à Luxeû le XVI. de mai avec celles des abbés ſaint Euſtaſe & ſaint Walbert ſes ſucceſſeurs. On prétend que le corps de ſaint Colomban ſe conſerve toujours dans l'abbaye de Bobbio : cependant les Bretons en France ſe vantent de le poſſeder dans la petite ville de Locméné au diocéſe de Vannes ; ce qu'il faut entendre ſans doute de quelqu'autre ſaint Irlandois de même nom. *Mabill. p. 54. Bolland. t. 3. maii. p. 559. Ughelli t. 4. Ital. ſacr.* Les ouvrages de notre Saint qui lui ont mérité un rang parmi les ſaints Peres de l'Egliſe, ont été recueillis en un corps depuis quelques années : mais on croit qu'il en eſt encore demeuré d'autres qui ſe trouvent cachés dans le fond des Biblioteques. *L'an 1667. à Louvain. Cave, Du Pin.*

ADDITION

ADDITION AUX SAINTS du vingt & uniéme jour de Novembre.

SAINT ALBERT EVESQUE de Liége, Cardinal & Martyr.

XII. Siécle.

I.

Ægid. Aur. Vall. Rec. de Chapeauville t. 2. p. 134. &c.

L'an 1191.

ALBERT de Louvain, qui est déclaré Saint & qualifié Martyr dans le martyrologe Romain, qui assigne son culte à Reims, étoit fils de Guillaume III. comte de Louvain, & frere de Henri duc de Lorraine, c'est à dire du Brabant, qui avec ses dépendances s'appelloit alors la basse Lorraine. Il se consacra au service de Dieu dans le clergé de l'église de Liége, & son mérite le fit élever par degrés jusqu'au rang de premier archidiacre. L'opinion que tout le monde avoit de sa vertu, le fit élire d'un consentement général du clergé, de la noblesse & du peuple, pour succéder à l'évêque Raoul, mort le v. jour d'août de l'an 1191. au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la Terre sainte. Rien n'étoit plus canonique que cette élection ; elle fut traversée néanmoins par Baudoin comte de Haynaut, qui vint à Liége escorté d'un grand nombre de soldats pour faire élire Albert de Reitest son cousin, qui étoit pareillement archidiacre & grand prevôt de l'église, homme stupide, sans lettres & sans mérite, & qui n'avoit rien qui le distinguât que la naissance. Les troupes dont il se fit suivre & qui sembloient former un corps d'armée capable d'assieger la ville, intimidérent tellement le peuple que sa brigue se fortifia jusqu'à devenir égale au parti de l'évêque légitime. Albert de Reitest croyoit avoir encore un autre moyen de s'élever au dessus d'Albert de Louvain. C'étoit le crédit de l'empereur Henri VI. dont il se flattoit à cause que l'impératrice étoit sa niéce. Dans cette espérance il alla trouver ce prince avec des lettres de recommandation du comte Baudoin. L'Empereur ravi d'avoir un tel rival à opposer à Albert de Louvain à qui il ne vouloit pas de bien par la haine qu'il portoit au duc de Lorraine son frere, le reçut avec de grands témoignages d'amitié & de bienveillance à l'extérieur, dissimulant adroitement l'aversion qu'il avoit pour un sujet si indigne de l'épiscopat. De l'autre part il ne reçut point mal les députés que lui avoit envoyés Albert de Louvain. Il les renvoya les uns & les autres avec de bonnes paroles, & leur donna ordre de revenir au commencement de février suivant auquel il leur promit de terminer leur différend. Cependant le comte de Horstad, que les services rendus à l'empire, faisoient tout puissant auprès de l'Empereur, presenta au Prince un troisiéme concurrent à l'évêché de Liége. C'étoit son frere Lothaire prevôt de Bonne, aussi chanoine de l'église de Liége, qui pour faciliter sa cause donna 3000. marcs à l'Empereur par une simonie secrete, qui le rendoit encore plus indigne de la prélature qu'il ne l'étoit auparavant. L'Empereur ne fut pas honteux de recevoir ce prix de sa faveur, & pour surprendre moins le public, il déclara d'abord Lothaire archichancelier de l'empire au deçà des Alpes, puis le nomma à l'évêché de Liége & se prépara à lui en donner l'investiture. Albert de Reitest ainsi trompé, puis abandonné des siens, se vit obligé de renoncer à sa brigue ; mais en cedant ses prétentions à Albert de Louvain l'évêque legitimement élu, plûtôt qu'à Lothaire. Il se joignit aux principaux de l'église & de la ville pour en demander la confirmation à l'Empereur, qui se rendit sourd à toutes les remontrances qu'on lui put faire sur ce sujet. Il déclara qu'il prétendoit user de son droit sur les églises de l'empire, comme en avoit usé son pere Fréderic, & donna en vertu de cette prétention l'investiture de l'évêché de Liége à Lothaire.

II. Tout le clergé de cette église y forma

opposition. Albert lui-même protesta devant l'Empereur contre cette injustice, & soutenant toujours que son élection étoit canonique, il se mit en devoir de défendre les droits & les libertés de l'Eglise par toutes les voies légitimes qui lui seroient ouvertes. Il en appella au saint siége, & par cette action il mit l'Empereur dans une si grande colére que ce Prince fit tenir les portes de la ville fermées pendant plusieurs jours. Il usa de tant de violence pour intimider les chanoines, que plusieurs se laisserent vaincre. Mais voyant qu'Albert étoit inébranlable dans sa résolution, & que ceux qui demeuroient attachés à son parti se moquoient de ses menaces, il se crut obligé de leur rendre la liberté pour ne pas se rendre odieux par des voies si tyranniques. Cependant il n'oublia rien pour corrompre ceux qui restoient du côté de l'évêque légitime, & il y réussit de telle sorte que le duc de Lorraine même parut se relâcher, ou se rebuter des difficultés qu'il y avoit à soutenir son frere.

L'an 1192.

Albert sans perdre courage prit le chemin de Rome, & malgré tous les efforts que fit l'Empereur pour lui faire couper tous les passages par terre & par mer, il ne laissa pas d'y arriver par de longs détours & bien des fatigues, après s'être sauvé de ses embuches vêtu en valet & servant sur les chemins, tantôt à la cuisine & tantôt aux écuries dans les hôtelleries où il séjournoit, pour tromper ceux qui avoient ordre de l'observer ou de le poursuivre. Le pape Celestin III. *ayant examiné tous ses titres confirma son élection, le fit diacre le samedi des quatre tems d'après la Pentecôte, le mit au rang des cardinaux diacres, & le renvoya avec des lettres de recommandation aux archevêques de Reims & de Cologne pour avoir soin de son sacre, & à divers autres prélats & personnes de qualité pour faire en sorte que l'autorité de l'Empereur ne nuisît pas à sa possession.*

Albert arriva heureusement à Reims sous la conduite du comte de Challon sur Saone, & fit publier sa confirmation sans appréhender l'indignation de l'Empereur. Il fut ordonné prêtre aux quatre tems de septembre, puis du consentement de l'archevêque de Cologne il fut sacré évêque le dimanche suivant veille de saint Matthieu par l'archevêque de Reims, Guillaume, qui partit incontinent après pour le pelerinage de saint Jacques en Galice que cette affaire avoit retardé de huit jours. L'empereur irrité de voir Albert confirmé par le saint siége & sacré évêque malgré lui, se rendit à Liége, menaça le duc de Lorraine Henri de toute son indignation s'il entreprenoit de protéger & maintenir son frere, & envoya des soldats dans les maisons de ceux de son parti pour les piller, & les forcer de se déclarer pour le faux évêque Lothaire.

Cependant Albert restoit toujours dans la ville de Reims se donnant aux exercices de pieté, & attendant avec beaucoup de patience & de douceur qu'il plût à Dieu de rendre le calme à son église ou de disposer de son sort. L'Empereur après avoir fait abattre plusieurs maisons de ceux qui refusoient de reconnoître le faux évêque, passa de Liége à Mastricht toûjours plein de ressentiment contre Albert. Ce fut là que trois gentilshommes Allemans résolurent de le tirer de peine par la mort de celui qui en faisoit le sujet. Ils en formérent le dessein dans l'église même de saint Servais: & tous les moyens de leur conspiration bien concertés, ils partirent pour Reims, accompagnés de quelques cavaliers comme pour venir saluer le nouvel évêque de Liége. Ils passérent plusieurs jours en visites de civilité, sans que le saint homme se doutât de leur perfidie, s'accoutumant à assister à sa messe & à manger à sa table pour mieux s'insinuer dans sa confiance & sa familiarité. Ils firent diverses tentatives d'execution qui les rendirent suspects à tout autre qu'au

ſaint évêque qui leur donnoit tous les jours de nouvelles marques de ſa bonté. Enfin le xxiv. de novembre comme ils l'accompagnoient pour aller à l'abbaye de ſaint Remi, ils l'attaquérent en chemin, lui caſſérent la tête & le percérent de treize coups mortels, dont les deux premiers lui avoient déja ôté la vie. Ils ſe ſauvérent à Verdun où ne ſe jugeant point à couvert de ceux de Reims qui avoient envoyé les pourſuivre, ils ſe retirérent promptement auprès de l'Empereur. Sur la maniére dont ils furent reçus peu de gens doutérent que ce Prince n'eût eu part à l'aſſaſſinat, & l'on crut que s'il ne l'avoit ordonné il avoit au moins conſenti à l'éxécution.

Guill. Neubrug. l. 4. c. 34.

Le corps fut rapporté avec ſoin dans la ville & enterré fort honorablement dans la cathédrale. Le bruit d'une mort ſi indigne commençant à ſoulever le peuple, non ſeulement à Reims & à Liége, mais dans tous les pays d'alentour, alla juſqu'à Rome où le Pape en excommunia non ſeulement les auteurs, mais encore Lothaire, qui ſe portoit pour évêque de Liége & qui s'étoit ſaiſi des places & des revenus de l'évêché. Il fit peur même à l'Empereur, qui pour ne pas ſe rendre plus odieux chaſſa les aſſaſſins de ſa cour, appaiſa les parens du défunt & fit ſatisfaction à ſa mémoire en fondant deux chapelles dans l'égliſe de ſaint Lambert de Liége pour l'expiation de ce crime. On avoit toûjours été fort perſuadé de l'innocence de la vie d'Albert & de l'intégrité de ſes mœurs : mais il ſemble que l'on n'avoit remarqué qu'une vertu aſſez commune dans la plûpart de ſes actions. Ce fut principalement ce que l'on publia des miracles operés à ſon tombeau qui fit concevoir l'opinion que l'on eut enſuite de ſa grande ſainteté. Le pape Innocent III. ſucceſſeur de Celeſtin le qualifia de ſainte mémoire écrivant au duc de Carinthie quelques années après : mais nous ne voyons pas que le ſaint ſiége ait fait autre choſe pour lui donner place au catalogue des Saints avant la reviſion qui ſe fit du martyrologe Romain ſous Grégoire XIII. & Sixte V. On l'y a mis au xxi. de novembre, quoique ſa mort ne ſoit arrivée que trois jours après. Si c'eſt une bévûe, elle avoit été faite auparavant par Molanus dans les additions au martyrologe d'Uſuard, & par ceux qui avoient dreſſé le martyrologe de l'égliſe de Bruxelles. On voit que ſon culte étoit établi dans cette ville, quoiqu'il y fût ſans l'autorité publique de l'Egliſe & du ſaint ſiége. Les archiducs gouverneurs des Pays-Bas, Albert & Iſabelle s'employérent auprès du roi Louis XIII. pour obtenir ſon corps de l'archevêque & du chapitre de Reims. Ils en firent faire une tranſlation fort ſolemnelle à Bruxelles, & le firent mettre dans une châſſe fort ornée où on le conſerve maintenant avec beaucoup de vénération.

Ægid. Aur. v. p. 179. 180. Chapeauv.

Molan. fol. 8. indic. SS. Belg. & Rom. mart.

XXII. JOUR DE NOVEMBRE.

SAINTE CECILE VIERGE & Martyre.

IL ſeroit à ſouhaiter que l'hiſtoire que nous avons de ſainte CECILE eût autant de certitude que ſon nom a d'éclat dans l'Egliſe. Nous ſerions plus hardis à dire ſi elle étoit Romaine ou étrangére de naiſſance; ſi elle fit profeſſion de Chriſtianiſme ſous des parens qui étoient payens; ſi ceux-ci la mariérent contre la reſolution ſecréte qu'elle avoit faite de garder une virginité perpetuelle; ſi elle convertit à la foi de Jeſus-Chriſt, & ſi elle porta à la continence le mari * qu'elle épouſa, dès le premier jour de ſes nôces; en un mot ſi elle ſouffrit le martyre du I.

* Valerien

tems du pape saint Urbain & de l'empereur Alexandre Sévére. C'est ce qui se publie sur la foi des actes que l'on a dressés de sa passion qui n'ont rien de choquant ou de scandaleux dans ce qu'ils ont d'incroyable, mais qui n'ont aussi rien d'authentique dans ce qu'ils paroissent avoir de plus probable. Il n'y a nulle vraisemblance à ce qu'ils rapportent de la violence de la persecution sous un prince aussi favorable aux Chrétiens que l'étoit l'empereur Alexandre. C'est ce qui a porté plusieurs auteurs à mettre le martyre de sainte Cecile sous les empereurs Marc-Aurele & Commode, qui régnerent ensemble depuis l'an 176. jusqu'à l'an 180. c'est-à-dire plus de quarante ans avant Alexandre. D'une autre part les Grecs ont mieux aimé le rapporter à la persecution de Diocletien dans les commencemens du quatriéme siécle. Tant on a eu de repugnance à lier l'histoire de notre Sainte & des autres Martyrs de son tems avec le régne d'Alexandre! Ces actes qui la font Romaine de naissance & de noble extraction, supposent qu'elle souffrit à Rome sous un prefet de la ville qu'ils appellent Almaque d'un nom inconnu alors, & aussi suspect que la personne même. Mais Fortunat de Poitiers le plus ancien que nous connoissions des auteurs qui parlent d'elle, nous apprend qu'elle mourut en Sicile, comme sainte Thécle à Seleucie. Cet auteur qui n'écrivoit qu'à la fin du sixiéme siécle étoit déja bien éloigné du tems de la Sainte, pour pouvoir dire d'elle avec sureté quelque chose, qui n'auroit point eu d'autre fondement qu'un bruit vague ou une tradition populaire.

Ado, Usuard. Till. p. 689.

Menæa d. 22. nov.

Fort. l. 7. c. 4.

II. Si sainte Cecile n'a point été martyrisée à Rome, il faut que son corps y ait été apporté du lieu de sa premiere sepulture d'assez bonne heure. Car nous voyons qu'il y avoit une église de son nom dans la ville, du tems du pape Symmaque à la fin du cinquiéme siécle. Cette église dont il est encore parlé dans les auteurs des siécles suivans, & qui étoit une des stations des fidéles pour le carême, n'étoit pas ce semble le lieu de la déposition du corps de la Sainte. Car on prétend que l'an 821. il fut trouvé par le pape Pascal I. dans le cimetiére de saint Sixte, autrement appellé de Prétextat, tenant à celui de Callifte dont il faisoit partie sur le chemin d'Appius, lorsqu'on le croyoit perdu pour toujours, après le bruit qu'on avoit fait courir qu'Aistulphe roi des Lombards l'avoit fait dérober en 755 pendant qu'il assiegeoit la ville. On ajoute que Pascal découvrit en même tems, & comme il paroit, dans le même endroit, le corps du martyr saint Valerien mari de sainte Cecile, dont nous avons parlé au XIV. d'avril; qu'il les transporta dans l'église de cette Sainte qu'il avoit fait rébâtir depuis peu; & qu'il y joignit ceux de saint Tiburce, frere de Valerien & de saint Maxime le compagnon de leur martyre, suivant l'opinion de ceux qui supposent qu'elle mourut à Rome plutôt qu'en Sicile. Mais les circonstances dont on dit que cette découverte & cette translation furent accompagnées n'ont guéres plus de vraisemblance, que celles que les actes donnent à l'histoire de leur martyre. On ajoute que Pascal joignit à l'église de sainte Cecile un grand monastere qu'il bâtit pour des religieux, qui devoient garder le corps de la Sainte & de ses compagnons, & chanter jour & nuit les louanges de Dieu autour de son tombeau, & qu'il pourvut de bons revenus pour cet effet.

Front. Kal. p. 43. & cæ. 149. 150.

L'an 821.

Sigeb. chron. an 821.

Baron. ann. 821. n. 1. & seqq. ex Anast. Bibl.

Boll. t. 2. april. p. 203. & seqq. & t. 3. maii. p. 396. & seqq.

Une si pieuse précaution ne pût

empêcher cependant que l'on ne perdît bientôt de vue le corps de sainte Cecile. Quelques-uns ont publié qu'il fut enlevé de Rome dès le milieu du neuviéme siécle, & transporté en Allemagne du tems de Raban qu fut fait archevêque de Mayence l'an 847. Cela est faux sans doute, s'il est vrai que le corps de Ste. Cecile ait été trouvé à Rome du tems du pape Clement VIII. sur la fin du seiziéme siécle. Le Cardinal Baronius qui fut témoin de tout ce qui se passa en cette rencontre, nous en a laissé une rélation qui ne peut être suspecte de supposition. Selon ce qu'il en dit, le cardinal Sfondrat neveu du pape Gregoire XIV. qui étoit titulaire de l'église de sainte Cecile faisant travailler pour procurer une place à de nouvelles reliques, découvrit le xx. d'octobre de l'an 1599. un caveau où étoit le corps de la Sainte avec ceux de quelques autres Martyrs. Baronius fut commis avec lui par le pape Clement VIII. pour en faire la visite & l'examen. Ces deux Cardinaux trouverent un cercueil de bois de cyprès renfermé dans un tombeau de marbre. Le corps y étoit desseché, mais fort bien conservé nonobstant l'humidité du lieu, & la longueur des tems : il n'étoit pas sur le dos de la maniere des corps morts, mais sur le côté droit comme d'une personne endormie, dans une posture très-modeste, couvert d'un simple taffetas, ayant à ses pieds les restes de la toile d'or & de soye dans laquelle le pape Pascal l'avoit trouvé enveloppé près de huit cens ans auparavant. Le pape Clement VIII. fit faire une grande châsse d'argent où l'on renferma la caisse de cyprès avec le corps sans toucher à sa situation, & la remit dans le lieu où elle étoit auparavant. Cette céremonie se fit le XXII. de novembre jour de la fête de la Sainte afin de la rendre plus célébre. Elle fut accompagnée de beaucoup de solennités & de magnificence : le Pape y officia pontificalement, & les peuples s'y rendirent en foule, tant de la ville que des environs. L'on mit à côté dans une autre caisse les corps des trois autres Martyrs ses compagnons, saint Valerien, saint Tiburce & saint Maxime, & au-dessus ceux des papes saint Luce & saint Urbain, dans une troisiéme caisse à part, selon que le pape Pascal I. les avoit disposés. Le cardinal Sfondrat fit graver l'histoire de toute cette derniere découverte sur une plaque d'argent que l'on renferma dans le tombeau après en avoir répandu les copies dans le public. Avant cet évenement l'on voyoit bien des églises dans les provinces de l'Europe qui se vantoient de posseder des reliques de sainte Cecile, & qui depuis ce tems n'ont pas laissé de leur en faire porter encore le nom. Il y en avoit à Ravenne dès le tems de Fortunat de Poitiers, au sixiéme siécle. L'on montre au trésor de l'abbaye de saint Lucien de Beauvais, une tête envoyée de Rome, sous ce titre vers la fin du treziéme siécle, par le cardinal Cholet, qui étoit titulaire de l'église de sainte Cecile : & la Sainte est patrone particuliere du college qui porte le nom de ce Cardinal dans l'université de Paris.

Boll. t. 2. apr. p. 210. n. 11. col. 2.

Baron. ann. 821. n. 13. & seqq.

L'an 1599.

Baron. ibid. n. 17. 18. &c.

Fort. l. 2. carm. 2. p. 33.

III. Le culte de sainte Cecile a toujours été très-célebre dans toute l'église d'Occident. Pour se le persuader il suffit de remarquer qu'elle est l'une des quatre principales martyres des Latins, dont les trois autres sont sainte Agathe, sainte Luce, & sainte Agnès. Elles sont toutes quatre dans tous les martyrologes, à commencer depuis les premiers qui portent le nom de saint Jerôme : toutes quatre de suite dans le canon de la messe, & dans les

litanies anciennes & modernes, comme si elles avoient été jugées inséparables de culte. Le calendrier Romain, dressé sous le pape Libere, vers le milieu du quatriéme siécle ne fait point mention d'elle. C'est ce qui fait juger qu'elle n'avoit point été martyrisée à Rome, & que son corps ne fut transporté du lieu de sa premiere sépulture dans les cimetieres de cette ville, qu'après le milieu du quatriéme siécle.

Tomas. cod. p. 175. 176. Gr sacr. Men. p. 142. Front. Kal. p. 149. Till. t. 3. p. 260. Tomas. p. 296. Mabill. Lit. Gall. Men. p. 354. Ephemerid. Gr. M. Papebr. p. 51.

L'office de sa fête est marqué dans les plus anciens sacramentaires ou missels de l'église Romaine; dans celui de Gelase où elle a une vigile; dans celui de saint Gregoire où elle a une preface propre; & dans celui que le P. Fronteau, a publié sous le nom de calendrier. L'on trouve aussi un grand office de sa fête, dans le sacramentaire de la liturgie Gallicane, qu'on croit avoir été d'usage en France, dans le VI. siécle jusqu'à Charlemagne, surtout dans l'Aquitaine, & les autres provinces qui avoient été soumises aux Wisigots.

L'église Grecque fait aussi la fête de sainte Cecile au XXII. de novembre comme la Latine: & l'on peut juger de la solennité avec laquelle elle a eu intention de la célebrer, par les éloges qui s'en lisent dans ses menées en ce jour au moins depuis le X. siécle ou le suivant. Les protestans d'Angleterre ont bien voulu retenir son nom dans le calendrier de leur liturgie reformée.

AUTRES SAINTS DU vingt-deuxiéme jour de Novembre.

I. SAINT PHILEMON & Sainte APPIE sa femme, disciples de saint Paul.

I. Siécle.

PHILEMON étoit un bourgeois de la ville de Colosses en Phrygie, ville qui étoit voisine de celle de Laodicée capitale de la province. On ne sçait en quel tems, ni par qui il fut converti à la foi de Jesus-Christ: on croit seulement avec beaucoup d'apparence, qu'il étoit Chrétien & ami de saint Paul, avant que d'avoir jamais vû cet Apôtre, s'il ne l'avoit vû à Ephese, ou en quelque autre ville que Colosses. Il fut volé par un esclave qu'il avoit, qui se nommoit Onesime, & qui après avoir mangé ce qu'il lui avoit pris s'enfuit de sa maison, vint à Rome, rencontra saint Paul qui le convertit, & le rendit à son maître. L'Apôtre étoit alors prisonnier à Rome, de telle sorte néanmoins qu'il avoit la liberté d'aller par les rues enchaîné avec le soldat, qui lui étoit donné pour garde. Il écrivit à Philemon par Onesime, même en le lui renvoyant: & la lettre que nous avons encore n'étoit principalement que pour le lui reconcilier, & le prier de lui préparer un logement chez lui, parce qu'il esperoit aller à Colosses, pour la premiere fois lorsqu'il feroit élargi. Philemon l'ayant reçue, ne se contenta pas de pardonner à Onesime, il lui donna encore la liberté & le renvoya à saint Paul pour le servir dans le ministere de l'évangile. Ce saint homme avoit fait une église de sa maison, comme nous l'apprenons de saint Paul même: mais il semble

Estius in ep. ad Coloss. Till. p. 605. n. 68.

L'an 61.

Paul. ep. ad Philemon.

Ep. ad Col. 4. v. 9.

Ad Philem. v. 2.

que cette église n'étoit autre que sa famille même formée par la pieté de sa femme Appie & de tous ses do-
V. 5. 6. 7. mestiques. L'Apôtre releve par des louanges la foi de Philemon envers Jesus Christ, & sa charité envers les Saints, c'est-à-dire les fidéles de la ville, témoignant que la liberalité qui naissoit de sa foi, éclatoit par toutes les bonnes œuvres qui se faisoient chez lui. Sur ce qu'il est dit, dans
V. 19. cette lettre que Philemon se devoit lui-même à saint Paul, quelques-uns estimant que cela ne s'entend pas d'une simple obligation d'amitié, prétendent que l'Apôtre a voulu dire, qu'il avoit acquis d'autres droits en-
Est. in Paul. core sur Philemon, comme sur un éleve & un disciple, qui avoit reçu de lui les premieres instructions de la foi, & les sacremens de Jesus-Christ. Si cela est, il faut que Philemon ait été entendre saint Paul dans quelque autre ville de l'Asie mineure ou de la Phrygie, que Colosses & Laodicée: car il semble que l'Apôtre ne vint en ces deux villes, qu'après avoir écrit sa lettre à ceux de Colosses, & être sorti de sa prison de Rome, & l'on croit que ce fut saint Epaphras qui annonça l'évangile le premier aux habitans de Colosses.

Vers l'an 64. ou 65. Ep. ad Col. c. 1. v. 7. 8.

Depuis la mort de saint Paul, on ne sçait quelle fut la suite & la fin de la vie de Philemon. Si l'on en croit les Grecs dans leurs menologes que l'on a suivis dans le martyrologe Romain, il fut martyrisé avec sa femme Appie à Colosses le XXII. de novembre sous l'empereur Neron, qui ne survéquit pas un an entier aux Apôtres saint Pierre & saint Paul. Il y a peu d'apparence que la persecution de Neron se soit étendue jusques en Asie: aussi le genre de mort qu'on leur attribue semble être le fruit d'une émotion populaire de payens plutôt qu'un effet de la justice ordinaire. Car on dit qu'au jour de la fête de Diane les Gentils vinrent en furie se jetter sur l'église, c'est-à-dire l'assemblée des fidéles; que l'on saisit Philemon & Appie, tandis que les autres prirent la fuite; qu'on les conduisit au magistrat Artocle ou Andracle, qui les fit fouetter d'abord, puis enfouir en terre jusqu'aux reins & lapider en cette posture. Plusieurs ont pris Appie pour un homme, & le nomment Apphias. Les Grecs joignent à leur martyre celui d'Archippe, qui étoit apparemment prêtre & ministre de cette nouvelle église, puisque Saint Paul l'appelle son compagnon. Theodoret témoigne que de son tems, c'est-à-dire sous le jeune Theodose ou Marcien, l'on voyoit encore la maison de saint Philemon à Colosses. Il y avoit à Constantinople une église de Saint Philemon martyr, que l'on prétendoit avoir été bâtie du tems de Constantin: mais on ne sçait si ce Saint étoit le disciple de Saint Paul, dont il s'agit.

Menol. Gr. Canis. & Ughell. martyr. Rom.

Philem. v. 2.

Praef. in ep. ad Philem. Till. t. 1. p. 306. Du Cang. CP. chr. l. 4. p. 133.

XXIII. JOUR DE NOVEMBRE.

SAINT CLEMENT PAPE, I. du Nom, Disciple des Apôtres & Martyr.

I. & II. Siécles.

§. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I. Pontific.

SAINT CLEMENT, que l'on fait Romain de naissance, & fils d'un nommé Faustin, a passé parmi quelques anciens pour parent des Césars, parce qu'ils l'ont confondu ce semble avec le consul T. Flavius Clemens, neveu de l'empereur Vespasien, mis à

Eucher. de Pont. mundi ad Valerian.

mort pour la religion Chrétienne, par l'ordre de Domitien son cousin. Il s'est compté lui-même au nombre des enfans de Jacob : ce qui étant pris au pied de la lettre nous porte à croire qu'il étoit plutôt Juif, que Gentil d'extraction. Il fut converti à la foi de Jesus-Christ par les Apôtres. Il s'attacha à eux pour les écouter, les suivre & les aider dans le ministere évangelique. C'est ce qui l'a fait appeller par les saints Peres des premiers siécle, le disciple des Apôtres, leur Coadjuteur, & Apôtre lui-même. Selon le pape Zosime, il fut instruit dans l'école de saint Pierre ; ce fut sous sa conduite qu'il corrigea ses erreurs anciennes, & qu'étant revenu de ses premiers égaremens, il fit de si grands progrès dans les voies de la verité. Saint Chrysostome a cru qu'il avoit été depuis l'un des compagnons ordinaires des voyages & des travaux de saint Paul comme saint Luc & saint Timothée : c'est de lui que cet Apôtre a fait l'éloge dans sa lettre aux fidéles de la ville de Philippes en Macedoine, lorsqu'il parle d'un Clement parmi ceux dont les noms étoient écrits au livre de vie, & qui avoient travaillé avec lui pour la prédication de l'évangile. C'est au moins le sentiment de saint Jerôme, de saint Epiphane & de quelques autres Peres après Origene & Eusebe : & sur le fondement de leur autorité l'on peut juger que saint Clement avoit été à Philippes vers l'an 52. dans le tems que saint Paul y annonça la foi ; qu'il avoit été employé sous lui dans le ministere évangelique ; & qu'il pouvoit même avoir eu part à ce qu'on lui fit souffrir dans cette ville pour la foi. Quelques-uns estiment qu'il étoit même encore à Philippes dix ans après, lorsque saint Paul parloit de lui aux Philippiens à qui il écrivoit.

Clem. ep. 1. c. 4. p. 93.

Iren. l. 3. c. 3. Orig. Periarch l. 2. c. 3. Clem. Alex. Strom. l. 4. p. 516.

Ap. Baron. an. 417. n. 20. Till. t. 2. p. 262.

Chrys. in 1. Timoth. præf.

Ad Philipp. c. 4. v. 3.

Till. p. 163. Euseb. hist. l. 3. c. 15. Hier. vir. ill. c. 15. Epiph. hær. 27. c. 1.

Till. supr.

C'a été une opinion tout communément reçue parmi les anciens, & suivie par un grand nombre de modernes habiles, que les apôtres saint Pierre & saint Paul ne pouvant pas demeurer toujours dans Rome, à cause de l'obligation où ils étoient d'aller porter la foi, & fonder l'Eglise de Jesus-Christ dans les provinces, constituerent des ministres pour y faire les fonctions ecclesiastiques en leur absence. Selon saint Irenée & beaucoup d'autres auteurs, ils firent choix de saint Lin, auquel on prétend qu'ils joignirent saint Anaclet, & saint Clement, que saint Epiphane dit avoir été ordonné par S. Pierre, pour tenir sa place durant ses voyages. Voilà ce qui les a fait regarder par quelques-uns comme trois Coadjuteurs à la fois des deux apôtres dans l'épiscopat de la ville de Rome. Mais pour ne pas entrer dans la discution d'un fait qui n'est pas encore hors de contestation ; nous nous contenterons de dire après Tertullien, que saint Clement a reçu l'ordination épiscopale de saint Pierre, quoiqu'on ne puisse pas trop assurer que ç'ait été pour gouverner l'église Romaine en particulier, plutôt que pour aller prêcher la foi de Jesus-Christ aux peuples de la terre qui n'avoient pas encore reçu l'évangile. On convient plus generalement que ce fut S. Lin, qui fut établi évêque particulier de la ville de Rome par les Apôtres ; qu'il commença à gouverner cette église sous eux en cette qualité, surtout pendant leur absence ; qu'il continua de même après leur mort ; qu'il eut pour successeur saint Anaclet, à qui succeda enfin saint Clement vers le commencement de l'an 91. qui étoit le x. du regne de Domitien.

Iren. l. 3. c. 3.

Epiph. supr.

Boll. Hensch. april. t. 1. p. 17. Item. Papebr. Conat. p. 15. Till. p. 164. Pears. postum. p. 158. &c.

Tert. præscr. c. 32.

Till. p. 587.

L'an 91.

II.

Il arriva durant son pontificat une division fâcheuse parmi les fidéles de

Corinthe,

Corinthe, qui eut beaucoup d'éclat. Cette église qui étoit très-floriſſante pour la pratique des vertus chrétiennes, & pour ſa belle diſcipline depuis que ſaint Paul l'avoit établie, commençant à mal uſer de ſa gloire & de ſon bonheur, vit troubler ſa paix par la jalouſie de quelques particuliers, & ſe ſentit déchirer par un ſchiſme qui ſe forma dans ſon ſein. Le trouble venoit de deux ou trois eſprits brouillons & témeraires, qui avoient attaqué particulierement les prêtres de cette égliſe. Ils avoient animé le peuple de telle ſorte, que contre toute équité & contre le bon ordre, on en avoit dépoſé quelques-uns qui étoient d'une ſageſſe reconnue & d'une conduite irréprehenſible. Le ſchiſme étoit encore plus criminel & d'une ſuite plus dangereuſe que n'avoit été celui dont ſaint Paul avoit repris leurs peres plus de quarante ans auparavant. Il avoit déja cauſé la ruine de beaucoup d'ames: il avoit fait tomber bien des perſonnes foibles dans le découragement, & en avoit jetté d'autres dans le doute touchant la verité de notre religion. Le bruit en étant paſſé juſqu'aux oreilles des infidéles, leur avoit donné lieu de renouveller leurs inſultes & leurs médiſances contre l'Egliſe, & de blaſphémer le nom du Seigneur.

Clem. ep. 1. ad Corinth.

L'an 95. 96.

Les fidéles de Corinthe voyant ce funeſte embraſement augmenter tous les jours, furent contraints d'implorer l'aſſiſtance des autres égliſes pour tâcher de l'éteindre. Ils s'adreſſerent principalement à celle de Rome, qui étoit alors au milieu des tribulations, & preſque accablée ſous les efforts que faiſoient les ennemis de Jeſus-Chriſt pour la ruiner. On croit que cela regarde la perſecution que l'empereur Domitien fit à l'Egliſe en 95. & qui ne finit qu'avec ſa vie en 96. Quelques ſçavans ont prétendu le rapporter à celle de Neron, & mettre le tems de la lettre que ſaint Clement écrivit en conſequence aux Corinthiens avant la ruine de Jeruſalem qui arriva l'an 70. Mais leurs raiſons toutes ſpécieuſes qu'elles paroiſſent n'ont point la force de nous convaincre.

Till. p. 599. 601. &c.

Pearſ. poſt. Dodwel. diſſ. Pagi crit. Bar. G. Cave Bibl.

Quoi qu'il en ſoit, Dieu n'eut pas plutôt rendu la paix à l'égliſe de Rome, par la mort du perſecuteur, que pour venir au ſecours de celle de Corinthe, elle lui adreſſa la célébre & l'admirable lettre que les anciens Peres ont tant louée & tant admirée, & qu'ils ont regardée comme un remede excellent & très-efficace pour guérir les maux dont elle étoit travaillée. Ce fut S. Clement qui la compoſa au nom de ſon égliſe, ſans que la modeſtie lui permît d'y ajouter même le ſien. C'eſt ce qui auroit pû faire douter qu'il en fût l'auteur, ſi nous n'en étions aſſurés par le témoignage de tous les anciens, à la tête deſquels nous pouvons mettre ſaint Denys évêque de Corinthe même, qui vivoit près de quatre-vingts ans après notre Saint. Il l'écrivit au nom de toute l'égliſe de Rome, parce que dans ces tems apoſtoliques, les évêques ne faiſoient rien qu'avec la participation de leurs égliſes, c'eſt-à-dire de leur clergé, & de leur peuple même, ſous un nom commun, qui marquoit l'union du paſteur avec le troupeau. Ce que ceux des ſiécles ſuivans ont encore eu grand ſoin d'obſerver, comme le fait voir la conduite de ſaint Cyprien, & de pluſieurs autres grands prélats. Ceux qui eſtiment que ſaint Clement n'étoit encore que prêtre, quand il écrivit cette belle lettre, ne le conſiderent que comme le ſecretaire de ſon égliſe: & c'eſt une ſuite de l'opinion particu-

Euſeb. hiſt. l. 4. c. 23.

Till. p. 170.

liere de ceux qui la ſuppoſent écrite avant la ruine de Jeruſalem, ou de ceux qui font commencer l'épiſcopat de notre Saint à l'an 64. & 65. pour le faire finir à l'an 81. ou 83.

Dodvvell. & G. Cave ſupr.

III. On a grande raiſon de regarder la lettre de ſaint Clement aux Corinthiens, comme l'un des plus précieux monumens de l'ancienne Egliſe après l'Ecriture ſainte. Elle eſt écrite avec un mélange admirable de force & d'onction : on y voit éclater tout à la fois la prudence, la douceur, le zéle & la charité de ſon auteur. Le ſtile en eſt naturel, clair, ſans fard, ſans ornement étranger ; & comme dit Photius, très-convenable à la ſimplicité que la religion demande à des écrivains eccleſiaſtiques. Elle a beaucoup de rapport pour le caractere avec celle de ſaint Paul aux Hébreux : ſouvent l'on y trouve les mêmes ſens, quelquefois auſſi les mêmes paroles. C'eſt ſur cette conformité que pluſieurs ſe ſont perſuadés, que ſaint Clement avoit été le traducteur ou l'auteur même de l'épitre aux Hébreux. Cette lettre aux Corinthiens fut univerſellement reçue dans toute l'antiquité : elle ſe liſoit en public, non ſeulement à Corinthe, mais en beaucoup d'autres égliſes encore juſqu'au tems d'Euſebe & de ſaint Jerôme. Quelques-uns ont porté même l'eſtime & le reſpect qu'ils avoient pour elle juſqu'à vouloir la mettre au rang des écritures canoniques. Depuis le V. ou le VI. ſiécle de l'Egliſe elle étoit devenue rare par le malheur des tems & la négligence des copiſtes, de telle ſorte qu'elle a paſſé pour entierement perdue, & les beaux fragmens, qui s'en trouvoient dans tous les anciens qui l'ont citée, ne ſervoient qu'à en faire regretter la perte d'une maniere plus ſenſible. Mais par un heureux retour, on la vit paroître en Angleterre l'an 1633. par les ſoins de Patricius Junius, qui la tira d'un exemplaire venu d'Egypte, écrit à ſon avis vers le tems du concile de Nicée, & qui tâcha de ſuppléer de ſes lumieres à quelques lacunes que la longueur des tems y avoit faites.

Phot. Bibl. cod. 126.

Euſeb. l. 3. c. 38. & l. 6. c. 25. Hier. vir. ill. c. 15.

Phot. ſupr. Patr. Jun. God. Vendel. Coteler. Conc. coll. Euſeb. l. 3. c. 38.

Ce n'eſt pas la ſeule lettre que l'on croit que ſaint Clement a écrite aux Corinthiens. On nous a donné un grand fragment d'une ſeconde, qui paroît avoir été une exhortation generale à la vertu. On convient de ſon antiquité, mais non pas de ſon auteur. Du reſte nous ne croyons pas devoir nous y arrêter, non plus qu'à divers autres ouvrages que l'on a attribués à notre Saint, & qui ſont pour la plûpart ou ſuppoſés ſous un ſi beau nom, ou alterés ou corrompus, de telle maniere que c'eſt faire injure à la réputation de ſaint Clement de les lui imputer en l'état où ils ſe trouvent. On peut conſulter ſur ce ſujet outre Euſebe, ſaint Jerôme, Photius, & quelques autres anciens, les ſçavans critiques de ces derniers tems, qui ont traité des écrivains eccleſiaſtiques.

Baron. Boll. Labb. Voſſ. Du Pin. Cave. Coteler. Tillem. &c.

IV. L'hiſtoire ne nous a rien conſervé de certain touchant les autres actions de la vie de ſaint Clement, & les circonſtances de ſa mort. Nous n'avons point de preuve ſolide de ſon martyre. Euſebe & ſaint Jerôme ſemblent nous faire entendre par leurs manieres de s'exprimer qu'il mourut en paix : & ſaint Irenée faiſant le dénombrement des premiers Papes vers la fin du ſecond ſiécle, marque de ſaint Teleſphore ſeul qu'il fut couronné par un glorieux martyr. Ce Saint a parlé de ſaint Clement plus amplement que d'aucun autre Pape : cependant il ne dit rien du genre de ſa mort, ce qui fait juger

Euſeb. hiſt. ſupr.

Iren. l. 3. c. 3.

Inter Origen. opera lat. p. 778. Concil. t. 2. col. 1558. qu'il n'en a rien ſçû. On voit neanmoins qu'il étoit regardé comme martyr dès la fin du IV. ſiécle, comme il paroît par Rufin qui lui en donne le titre. Le pape Zoſime parlant de ſes progrès dans l'établiſſement de l'Egliſe & la prédication de l'évangile, dit qu'il a conſacré par le martyre la foi qu'il avoit appriſe de ſaint Pierre, & qu'il avoit enſeignée aux autres. C'eſt ce qui a été ſuivie par les Peres du concile de Vaiſon tenu en 442. vingt-quatre ans après la mort de Zoſime. Cela nous fait connoître au moins que l'opinion de ces tems-là étoit que ſaint Clement avoit ſouffert pour la foi; ſoit qu'il eût ſurvécu à ſes ſouffrances, comme pluſieurs autres Confeſſeurs, qui bien que morts en paix, n'ont pas laiſſé de porter la qualité de martyrs; ſoit qu'il eût fini effectivement dans l'effuſion de ſon ſang. S'il Coterel. ſcript. Apoſtolic. p. 828. & ſeqq. étoit ſûr de s'en rapporter aux actes que nous avons de lui; l'on pourroit croire que l'empereur Trajan l'auroit banni dans la Cherſonéſe, au nord du Pont-Euxin, où ils diſent qu'il trouva beaucoup de Chrétiens condamnés à travailler aux carrieres de marbre; qu'il fit ſourdre une fontaine en ce lieu par ſes prieres; qu'il convertit le pays en moins d'un an; qu'il fut jetté dans la mer avec une ancre attachée au cou par un officier de Trajan; que ſon corps fut trouvé depuis dans un tombeau de pierre ſous un temple de marbre; que tous les ans la mer ſe retiroit au jour de ſa fête juſqu'à ſon tombeau, pour donner lieu aux fidéles d'y aller prier. Voilà ce que diſent les actes, & ce que l'on publioit, non ſeulement au Greg. Tur. gl. m. c. 35. tems de ſaint Gregoire de Tours, mais peut-être encore dès le commencement du V. ſiécle. Car ſi c'eſt la piéce qui a donné lieu à Rufin, au pape Zoſime, & aux autres de faire paſſer ſaint Clement pour martyr; on ne peut douter qu'elle ne ſoit ancienne. Mais elle n'en eſt pas plus digne de créance pour ſon antiquité. C'eſt ce qui nous réduit à avouer que nous ne ſçavons rien du genre de la mort de ſaint Clement, ni aucun des évenemens miraculeux ou naturels qui l'ont précedée & qui l'ont ſuivie. Euſ. & Hier. ſupr. Nous n'en connoiſſons pas mieux le lieu: mais pour le tems, nous pouvons nous en tenir à l'autorité d'Euſebe & de ſaint Jerôme, qui témoignent qu'il mourut la troiſiéme année du regne de Trajan, qui concourt avec l'an 100. de Jeſus-Chriſt. L'an 100.

§. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

V. Saint Jerôme ajoute qu'il y avoit de ſon tems, vers la fin du IV. ſiécle une égliſe à Rome qui portoit le nom de ſaint Clement, & qui en conſervoit la mémoire. Ce fut dans cette égliſe que le pape Zoſime examina l'affaire de Celeſtius compagnon de Pelage. Elle étoit l'une des ſtations des fidéles pour le carême: & il en eſt fait mention dans divers conciles. Le culte du Saint y étoit célébre, quoique l'on ne ſçache point ſi ſon corps y repoſoit. Son nom fut mis dans le canon de la meſſe, peut-être dès le tems même de ſaint Jerôme, c'eſt-à-dire en un tems où l'égliſe Romaine n'avoit point intention de mettre dans ces diptyques d'autres Saints que des martyrs. Ce qui nous convainc que deſlors on lui rendoit les honneurs du martyre dans l'office de ſa fête, quelque opinion que l'on pût avoir du genre de ſa mort. Quelques-uns prétendent que c'eſt lui qui eſt marqué au IX. de novembre dans le calendrier Romain dreſſé du tems du pape Libere. Ce ſeroit une preuve

qu'il auroit été honoré à Rome dès le milieu du IV. siécle avec la qualité de martyr. Il y est joint avec d'autres martyrs, que l'on croit n'avoir souffert que sous Diocletien : mais on ne s'est jamais assujéti dans les calendriers & les martyrologes à ne mettre ensemble que ceux qui auroient été de même tems. Le calendrier d'Afrique fait dans le siécle suivant marque sa fête le jour de devant celle de saint Chrysogone, c'est-à-dire le XXIII. de novembre, auquel elle se trouve aussi dans le calendrier & missel Romain du VII. ou VIII. siécle publié par Fronteau. Mais ce qu'il y a de remarquable dans cet ouvrage, c'est que la messe qui y est prescrite pour son office est celle d'un Confesseur-Pontife & non Martyr.

Bucher. cycl. p. 269.

Mabillon. Analect. t. 3.

Front. Kal. p. 150.

Les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme mettent un saint Clement le XXI. de ce mois, & l'on croit qu'il s'agit là de notre saint Pape. Ils font encore mention au IX. du même mois d'un saint Clement avec des compagnons, de même que dans le calendrier du IV. siécle que nous avons allegué : mais il est difficile de croire que ce puisse être le même que notre Saint dans l'un & l'autre de ces endroits. Le martyrologe de Bede au VIII. siécle, & généralement tous les suivans marquent la fête du pape saint Clement au XXIII. de novembre comme au véritable jour de sa mort. C'est ce qu'on a aussi observé dans le sacrementaire du pape Gélase, & dans celui de saint Gregoire, & même dans le gothique, c'est-à-dire dans le missel dont on croit qu'on se servoit dans la France méridionale du tems des Wisigots & de nos rois de la premiére race. Il est traité comme martyr dans tous ces sacramentaires & ces martyrologes : & l'on voit que ceux où l'on a inseré quelques traits de son histoire n'ont puisé que dans les actes supposés ou suspects dont nous avons parlé, ou dans les *Recognitions*, livre apocryphe, plein d'erreurs & de fables, faussement attribué à notre Saint.

Florent. Hier. mart. p. 989. 959.

Tom. cod. sacr.

Tom. cod. S. p. 298. 299.

Men. sacr.

Till. p. 608. ad fin.

Les Grecs font de la fête de saint Clement leur grand office le XXIV. jour de novembre, comme on le voit dans leurs ménées. Néanmoins quelques-uns de leurs ménologes remettent cette fête au lendemain : c'est ce qui s'observe aussi chez les Russiens ou Moscovites qui suivent le rit grec. Sa fête étoit autrefois plus solemnelle en France & en Angleterre qu'elle n'est aujourd'hui. On l'a vûe établie de précepte pour le peuple en quelques lieux de la France, ce qui ne paroît pas avoir duré long-tems. Elle étoit aussi de précepte en Angleterre avant le schisme des Protestans. Le concile d'Oxford tenu l'an 1222. l'avoit mise au rang des fêtes de la premiére classe où les œuvres serviles étoient défendues, excepté l'agriculture & le charroi. Il faut avouer que ce canon est devenu suspect à quelques auteurs précisément, à cause de l'exception de l'agriculture & du charroi pour les fêtes de la premiére classe, où se trouvoient renfermés Pâques, la Pentecôte & tous les dimanches auxquels on sçait que cette exception n'a point eu de lieu. C'est ce qui a porté quelques auteurs à mettre une négative à la permission pour rendre le canon valable & lui faire dire que l'agriculture permise aux fêtes de la seconde classe, ne l'étoit point pour celles de la premiére. En effet le synode de Worcester assemblé l'an 1240. ayant réduit la fête de saint Clement parmi celles de la seconde classe, nous apprend que les fêtes de ce rang étoient celles où toute œuvre servile étoit défendue, hors celle de la charrue ou de l'agriculture.

Ephem. Gr. Mosch. Papebr.

Thiers Fest. imm. p. 142. & 219.

Thomass. Fest. p. 100. 101.

Spelman. conc. Brit. tom. 2.

Thiers supr. p. 106. Depuis le schisme, les Anglois se sont contentés de laisser le nom de saint Clement dans le calendrier nouveau de leur liturgie reformée.

V I. Outre la fête principale du XXIII. de novembre qui est maintenant d'office semi-double dans plusieurs églises de l'Occident, on en faisoit encore une autrefois le XXIII. de janvier, que l'on appelloit la *Chaire de saint Clément*, c'est à dire la fête de son ordination ou de son inthronization. C'est ce qui a servi à confirmer l'opinion de ceux qui donnent neuf ans & dix mois précisément de pontificat à saint Clément, à compter depuis le XXIII. de janvier jusqu'au XXIII. de novembre. On faisoit une troisiéme fête du Saint en d'autres endroits le XXIV. d'avril. C'étoit sans doute quelque fête de translation de reliques comme celle du IX. de mars.

Bolland. t. 2. mart. p. 14. 15. Till. p. 168.

Boll. ibid. p. 19. & seqq. & t. 3. april. p. 499.

L'ignorance où l'on est du lieu de la mort & de la sépulture du Saint, rend douteux ou incertain tout ce qu'on a dit de ces translations. Saint Grégoire de Tours a parlé de quelques reliques de saint Clément apportées au VI. siécle en Limousin, sans dire de quel endroit: & il ajoute que Dieu en confirma pour lors la verité par un miracle accordé à la priere de l'abbé saint Yriez. Avant ce tems-là & sur la fin du quatriéme siécle on prétend que saint Allyre évêque de Clermont en Auvergne avoit un bras de saint Clément pape, qu'il avoit apporté lui-même du tombeau de ce Saint, & qu'il mit dans une église qu'il fit bâtir sous son nom. Il eût été à souhaiter que dans les titres anciens où cela se trouve on eût marqué aussi en quel lieu étoit ce tombeau que saint Allyre étoit allé visiter: & que saint Grégoire de Tours qui tâchoit de ne rien omettre des choses de cette nature en eût fait quelque mention dans la vie qu'il nous a donnée de ce saint Evêque. On ajoute que Bégon évêque de Clermont, leva de terre ce bras prétendu de saint Clément vers l'an 993, & que cette église, qui est maintenant celle de l'abbaye de saint Allyre, a porté long-tems le nom de saint Clément qui étoit titulaire du grand autel.

Greg. Tur. gl. m. c. 57.

Origin. de Clermont. p. 310. Till. p. 174. Sauss. m. Gall. p. 921.

Ces reliques étoient venues d'ailleurs sans doute que de la Chersonése Taurique, d'où le corps qu'on disoit être de saint Clément ne fut déterré & enlevé que fort avant dans le IX. siécle. On prétend que celui qui le trouva fut un saint prêtre missionaire nommé Constantin, dit le Philosophe, natif de Thessalonique, qui fut depuis évêque sous le nom de Cyrille en Moravie, & apôtre de l'Esclavonie. Constantin après avoir préché dans le mont Caucase & en Georgie, vint en Chersonese l'an 850. pour y apprendre la langue Esclavone & y ranimer les restes du Christianisme que les barbares y avoient presque éteint. Le souvenir de ce qu'il avoit lû, ou entendu de saint Clément mort dans ce pays, lui fit faire des recherches touchant ce qui regardoit son corps & sa mémoire. Personne ne lui en put dire de nouvelles, & le nom du Saint y étoit tombé dans un aussi grand oubli que s'il n'y eût jamais été connu. Cependant après avoir recommandé son dessein à Dieu par la priere, il s'en alla avec l'évêque du lieu & quelques personnes du clergé & du peuple en une petite isle, où il se doutoit que pourroit être ce qu'il cherchoit. L'on fouilla en un endroit qui avoit apparence de vieux tombeau: l'on trouva d'abord une côte, puis une tête, & ensuite les autres ossemens du corps épars parmi la terre. Rien ne fit juger que c'étoit le corps de saint Clé-

Henschen. t. 2. mart. p. 14. n. 10. 11. 12. &c. Item p. 20.

L'an 850.

ment, qu'une ancre qui se trouva près de là, & une odeur agréable qui s'exhala de l'endroit que l'on avoit creusé. On porta les reliques dans l'église de saint Sozon, & de là dans celle de saint Léonce où elles demeurerent durant tout le tems que Constantin prêcha aux Chazares, peuples voisins du Pont-Euxin. Il les emporta avec lui lorsqu'il vint en Esclavonie & de là en Moravie. La réputation que lui donnérent ses travaux apostoliques, le fit appeller à Rome par le pape Nicolas I. Constantin qui se faisoit nommer alors Cyrille, apporta avec lui les reliques de saint Clément qui furent reçues avec une joie extraordinaire par le pape Adrien II. qui avoit succedé à Nicolas sur la fin de l'an 867. On en fit solennellement la translation dans l'église de saint Clément: & Anastase le Bibliothécaire qui y fut present en rendit compte depuis au roi Charles le Chauve par une lettre qu'il lui en écrivit le premier jour d'avril de l'an 875.

L'an 868.

Baron. not. mart. p. 463.

On dit que Constantin avoit apporté le corps entier, c'est à dire tout ce qu'il en avoit trouvé dans la Chersonése: & l'on ajoute que le pape Adrien II. fit present de ce corps avant que de mourir, à l'empereur Louis le Jeune, après l'avoir couronné dans Rome le jour de la Pentecôte, de l'an 872. Ce Prince le mit dans le nouveau monastére qu'il avoit fait bâtir à Pescaire où l'on institua la fête annuelle de cette translation le XXVII. de mai dans l'église dédiée sous le nom de saint Clément. Ce qui fut depuis confirmé par le pape Alexandre III. Quoi qu'en pussent dire les moines de Pescaire, les Romains ont soutenu depuis qu'on ne leur avoit point enlevé tout le corps du Saint. Il faut dire même que l'on n'avoit point tout emporté de la Chersonese, s'il est vrai que Jaroslas roi de Russie beau-pere de Henri I. roi de France en tira encore le chef, qu'il transporta vers l'an 1040. à Kiovie, ville capitale de ses états sur le Niéper. Cette histoire n'a point empêché les moines de l'abbaye de Cluni en Bourgogne, de soutenir depuis qu'ils ont le chef du pape saint Clément dans leur église, & qu'il leur a été apporté du monastére de saint Clément de Constantinople, vers les commencemens du XIII. siécle, lorsque la ville fut prise par les François. Ils font même la fête de sa translation le XXVII. de juillet selon que le marque l'auteur du martyrologe de France. Quelques auteurs prétendent que le chef de saint Clément ne fut jamais dans le monastére de son nom à Constantinople, mais dans une chapelle impériale où l'empereur Basile le Macédonien, qui commença à regner l'an 867. & qui l'avoit fait bâtir exprès dans son palais, l'avoit fait apporter de la Chersonese. C'est ce qui leur a fait dire que le chef qui est à Cluni est plutôt celui de saint Clément d'Ancyre que celui de notre saint Pape. Il ne s'agit plus que d'accorder ce sentiment avec la prétention des Religieuses du Val-de-Grace à Paris, qui montrent dans leur église un crane que l'on dit être celui de saint Clément d'Ancyre, & qui est un présent de Louis XIII. ou de la reine Anne d'Autriche sa femme. Dans l'église de saint Marcel aux fauxbourgs de la même ville l'on montre une portion considérable de reliques, que l'on prétend être du corps du pape saint Clément, qui est en effet le patron & l'ancien titulaire de cette église, comme il est encore le second patron de l'église paroissiale de saint Severin dans la ville.

L'an 872.

Boll. t. 6. maii. p. 658. col. 2. & Papebr. Ephem. p. 53. 54.

Boll. t. 2. mart. p. 13. n. 17. 18. 19.

Sauss. m. Gall. p. 922.

Du Cang. CP. christ. l. 4. p. 121.

V. au XXIII. de janvier.

Alm. Spir. 23. nov.

AUTRES SAINTS DU vingt-troisiéme jour de Novembre.

IV. Siécle.

I. SAINT AMPHILOQUE *Evêque d'Icone en Lycaonie.*

I. *Herm. vie de S. Basile t. 1. ch. 17. p. 594.*

SAint AMPHILOQUE, célebre dans l'église du quatriéme siécle, & par son mérite personnel, & par l'amitié de saint Basile le Grand, de saint Gregoire de Nazianze, & de saint Gregoire de Nysse, étoit originaire de Cappadoce comme eux. Il fut fils d'un pere qui avoit le même nom que lui, & qui étoit de famille noble: & il eut une sœur, nommée Théodose qui fut mariée, établie depuis gouvernante de l'illustre sainte Olympiade, & qui la forma dans la pieté. Après avoir fait profession de la rhétorique, pendant quelque tems il hanta le barreau où il fit la fonction d'avocat d'abord, & ensuite celle de juge. Il n'y avoit pas fort long-tems qu'il exerçoit ce dernier emploi, lorsque l'an 361. saint Grégoire de Nazianze, qui l'avoit déja vû quelquefois, lui recommanda la cause d'un diacre, nommé Euthale, que l'on vouloit mettre à la taille. Il lui recommanda encore depuis une autre affaire qui regardoit son neveu Nicobule: & quelque jeune que fût encore alors Amphiloque, il étoit déja parvenu à une grande réputation de probité. Il étoit d'un désintereſſement & d'une intégrité à toute épreuve, selon le témoignage qu'en rend le même Saint: c'étoit une chose inouie qu'il eût jamais fait une bassesse pour de l'argent. Cependant il se trouva dans la suite des personnes assez injustes pour l'accuser d'en avoir reçu sur quelque sentence qu'il avoit rendue en faveur d'un criminel qu'il avoit cru innocent, ou plus malheureux que coupable. Amphiloque en fut inquieté, & il eut besoin que saint Grégoire s'employât pour lui auprès de Césaire préfet ou gouverneur de Constantinople, & même encore auprès de son successeur Sophrone.

Basil. ep. 394. Gr. Naz. ep. 2. Hier ep. 84. Basil. ep. 391. Gr. Naz. 166. 19. & 165.

L'an 361.

Ep. 10.

Herm. supr. p. 595.

L'an 365.

Mais un service beaucoup plus important que lui rendit le même saint Grégoire fut de le retirer du siécle. Amphiloque avoit trop de pieté pour vouloir vieillir dans les occupations des affaires séculiéres, & profitant des avis que son ami lui donnoit pour ne plus s'occuper que de celles du ciel, il quitta le palais pour aller servir Dieu dans la retraite. Il choisit pour sa demeure une solitude dans le quartier d'Ozizale en Cappadoce, où sans négliger les soins qu'il devoit à son pere qui étoit infirme & dans un grand âge, il vaquoit à l'étude, à l'oraison & à tous les exercices d'une ame chrétienne. Il semble qu'il s'occupoit de la culture d'un jardin, & l'on voit qu'il en envoyoit des herbes & des fruits à saint Gregoire, qui avoit soin de sa part de lui envoyer du bled, parce qu'il n'en croissoit pas dans le canton d'Ozizale. Amphiloque étoit deslors fort étroitement uni à saint Basile, qui n'étoit encore que prêtre de l'église de Césarée en Cappadoce. Il se faisoit un devoir de régler toute sa conduite sur ses avis: & lorsque ce Saint fut fait évêque de cette ville il auroit été volontiers se rendre auprès de lui pour demeurer dans la communauté de son seminaire sans deux obstacles, dont l'un étoit le besoin continuel que son pere avoit de sa presence, l'autre étoit la crainte qu'il avoit que ce Prélat ne voulût l'engager dans le ministére de l'Eglise, pour lequel son humilité lui donnoit beaucoup d'éloignement.

Greg. carm. 57. Item. ep 1 15.

L'an 367. *Basil. ep. 392. 393. Greg. supr.*

L'an 370.

371.

II. Ce moyen put bien le garantir des mains & de l'autorité de son évêque dans sa province, mais il fut fort inutile contre les desseins de Dieu qui le conduisit au poste qu'il appréhendoit tant par des voies contre lesquelles il ne s'avisa point de se précautionner, parce qu'elles ne pouvoient lui être suspectes. Lorsqu'il ne songeoit à rien moins qu'à ce qu'il fuyoit, la providence l'attira au milieu de la Pisidie en un temps où l'église d'Icone étoit demeurée vacante par la mort de son évêque Faustin. Cette église gémissant sous la tyrannie de quelque hérétique qui vouloit envahir le siége, envoya prier saint Basile de la venir assister & de lui donner un évêque. Ce Saint consulta sur ce sujet saint Eusebe évêque de Samosates son ami, parce qu'il doutoit s'il devoit se mêler des ordinations hors de sa province, & même hors du diocèse du Pont. La ville d'Icone, que l'on nomme vulgairement Cogni, étoit proprement de la Pisidie : elle en avoit toûjours été la seconde ville après Antioche. Mais alors elle étoit la capitale ou la métropole d'une nouvelle province, que l'on avoit composée de divers démembremens faits aux provinces voisines, & sur-tout à la Pisidie, & que l'on avoit appellée *seconde Pisidie*, autrement *Lycaonie*. Saint Basile ne put venir en personne à Icone, pour procurer à cette église l'assistance qu'elle lui demandoit. Cependant elle jetta les yeux sur Amphiloque qui s'y trouvoit present & qui y étoit fort connu par sa réputation : & elle le demanda pour son évêque par la voix commune du clergé & du peuple. Cette élection traîna quelque tems, & ne fut conclue que vers le printems de l'année 374. après avoir été apparemment traversée par la cabale des hérétiques, qui avoient tâché de mettre un homme de leur parti sur ce siége. C'est ce que saint Basile semble avoir voulu insinuer dans la lettre qu'il écrivit à notre Saint, sur son ordination lorsqu'il dit que *Dieu avoit fait périr les ennemis, pour faire David roi d'Israël*. Saint Amphiloque surpris, comme on le peut croire, eût bien voulu fuir pour éviter le fardeau dont on vouloit le charger : mais Dieu permit qu'on lui en ôtât tous les moyens. Son pere à la nouvelle qu'il eut de sa promotion n'en fut pas moins surpris, il témoigna être tout-à-fait fâché de ce qu'on le privoit ainsi du secours & de la présence de son fils dans le fort de ses besoins, & il s'en prit à saint Gregoire de Nazianze. Il s'en plaignit même comme d'autre trahison qu'il lui eût faite dans la pensée, qu'il avoit contribué sous main à l'élection de son fils. Sa plainte n'étoit pourtant pas juste, puisque dès qu'on fut averti en Cappadoce des desseins de l'église d'Icone sur saint Amphiloque, & que son élection étoit encore en état d'être arrêtée, saint Gregoire de Nazianze sensible à la peine qu'auroit ce vieillard de se separer de son fils, entreprit un voyage exprès pour la faire échouer. Le dessein de Gregoire n'étoit pas de priver l'Eglise d'un aussi bon sujet qu'étoit Amphiloque, mais il esperoit sans doute que la providence lui procureroit de l'emploi sans le faire sortir de la Cappadoce & sans l'éloigner de sa parenté.

L'an 373. | Basil. ep. 8. ad Euseb. Samos. | Theodoret. hist. l. 4. c. 11. | L'an 374. | Basil. ep. 393. | Herm. p. 599. Fleur. hist. l. 17. c. 12. | Greg. ep. 151.

III. Saint Basile fort élevé au-dessus de telles considerations, répondit aux plaintes que saint Amphiloque lui fit de la pesanteur de l'épiscopat dont on l'avoit chargé malgré lui, d'une maniere très-propre à le consoler & à l'encourager. Il l'exhorta en même tems à resister fortement aux heretiques, à corriger

Basil. ep. 393. ad Amphil.

à corriger les mauvaises coutumes, qu'il trouveroit dans son église, & à ne pas se laisser mener, puisque c'étoit à lui à conduire les autres. Il lui témoigna aussi le desir qu'il auroit eu d'aller lui rendre visite à Icone : mais comme ses infirmités ne lui permettoient pas, il l'invita de le venir voir à Cesarée. Amphiloque y alla bientôt après : & suivant la coutume des évêques étrangers, il prêcha devant le peuple de Cesarée, qui le goûta plus qu'aucun de ceux qu'il eût encore ouis. La maladie de saint Basile ne l'empêcha pas de tirer de lui beaucoup de belles lumieres pour son instruction particuliere, pour la conduite de son peuple, & pour la défense de l'Eglise contre les heresies. Depuis ce tems ils entretinrent un commerce frequent de lettres jusqu'à la mort de saint Basile, qui arriva cinq ans après. Saint Amphiloque le regardoit comme son maître, & le consultoit souvent sur des points de doctrine & de discipline. Saint Basile répondoit à toutes ses questions avec plaisir d'une maniere prompte & fort exacte, mais avec une modestie extrême, comme si les questions de S. Amphiloque eussent été des sujets de s'instruire, & de veritables instructions pour lui-même. Nous avons encore plusieurs de ses réponses dans diverses lettres qui lui sont adressées, & dont les trois canoniques semblent être les principales. C'est à saint Amphiloque que l'Eglise est redevable du traité de saint Basile sur le *Saint-Esprit*, & c'est à lui qu'il est dedié. Peu de tems après lui avoir fait tenir cet important ouvrage, il lui donna commission d'envoyer en Lycie reconnoître ceux qui suivoient la foi orthodoxe, ayant appris que ceux de cette province étoient éloignés des sentimens des Asiatiques, c'est-à-dire des heretiques du diocèse d'Asie, qui étoit rempli d'Ariens & de Macedoniens. Il paroit que saint Amphiloque s'en acquitta, & qu'il tint même quelque synode pour ce sujet. Car nous avons de lui une lettre qui semble être l'execution de ce conseil de saint Basile. C'est une réponse synodale qu'il fit l'an 376. à des évêques d'Asie, pour leur prouver la divinité du Saint-Esprit, & pour les exhorter à s'unir & à demeurer dans cette créance avec fermeté. Cet écrit de saint Amphiloque touchant le Saint-Esprit, est peut-être l'unique qui nous soit resté de tous ceux dont il fut véritablement l'auteur. C'est au moins le seul dont nous soyons certains de tous ceux qu'on lui attribue * aujourd'hui, & qui paroissent fort differens de ceux qui ont été cités avec tant d'éloges par les conciles & les anciens. Notre Saint ayant perdu son ami & son maître saint Basile, qui mourut le premier jour de l'an 379. fit en son honneur une espece de panegyrique funebre que l'on croit être ce que nous lisons dans le discours de la Circoncision, qui lui est attribué parmi ses œuvres, & qu'il a pu prononcer au jour anniversaire de sa mort. Mais c'est lui faire injure, de donner son nom à une prétendue vie de saint Basile, qui n'est qu'une compilation de faussetés, & l'ouvrage d'un imposteur fort ignorant.

Idem. ep. 394. Herm. l. 6. c. 21. Fleur. l. 17. c. 12.

V. les œuvres de S. Basile.

L'an 375. Fleur. l. 17. c. 18.

L'an 376. Coteler. mon. eccles. Gr. t. 2. p. 99.

Cave p. 143. Du Pin t. 2. p. 691. 695.

* Edit. Combefis.

L'an 379.

Fr. Bart. ap. Boll. t. 2. jan. part. 2.

IV.

L'an 381. Theod. hist. l. 5. c. 8. Sozom. hist. l. 7. c. 7.

Saint Amphiloque, se trouva l'an 381. au second concile écumenique assemblé à Constantinople, par les soins de l'empereur Theodose, pour tacher de réunir les Macedoniens à l'Eglise, & rétablir l'unité de la foi catholique dans l'empire de l'Orient. Il fut l'un de ces illustres évêques, que l'on y choisit pour être établis comme les centres de la communion dans l'Orient. C'est ce qui paroit par la loi que l'empereur pu-

Marca l. 1. conc. c. 3. Herm. l. 9. c. 30. p. 270.

blia le xx. de Juillet, pour la confirmation de ce concile. Il y eft ordonné que toutes les églifes qui pourroient être reftées aux heretiques feroient livrées à ceux qui faifoient profeffion de la foi de Nicée, & qui étoient unis de communion dans chaque province avec certains évêques, qu'il nommoit comme ceux dont la vertu étoit plus géneralement connue, & qui étoient en reputation de gouverner leurs églifes plus exactement que les autres. On joignit Optime évêque d'Antioche en Pifidie, à faint Amphiloque dans ce choix, pour le diocèfe d'Afie, qui comprenoit dix provinces: & il femble qu'on y ajouta encore une commiffion particuliere pour la correction des affaires, comme s'ils euffent été des primats ou des patriarches conftitués au-deffus même des métropolitains des huit autres provinces de ce diocèfe.

L'an 383.

Deux ans après Theodofe, qui n'avoit rien tant à cœur que la réunion & la paix des églifes, crut que le moyen de terminer tous les differens de religion, feroit d'affembler les chefs de toutes les fectes qui la partageoient. Il les manda tous à Conftantinople, pour conferer enfemble de tous les points dont ils étoient en difpute, efperant ainfi les faire tous convenir dans les fentimens des mêmes dogmes. Ils fe rendirent prefque tous à Conftantinople au mois de juin de l'an 383, & l'affemblée fut fi nombreufe, qu'elle paffa pour un nouveau concile de tout l'Orient. On y vit les chefs des Novatiens, des Ariens, des Eunomiens & des Macedoniens. Saint Amphiloque d'Icone, & faint Gregoire de Nyffe s'y trouverent pour défendre la caufe des Catholiques: & de part & d'autre la difpute fut foutenue par un grand nombre de Dialecticiens, que les évêques avoient amenés avec eux.

Till. t. 6. p. 624.

Baron. ann. 383. §. 32.

Socr. l. 5. c. 10.

Ce fut vers le tems de ce concile, & apparemment avant que l'on en eût commencé les conferences, que faint Amphiloque fit dans le palais, & devant l'Empereur même une action qui eut beaucoup d'éclat, & qui produifit un bon effet pour l'Eglife Catholique. Les Ariens quoique privés de leurs églifes dans Conftantinople, ne laiffoient pas d'y être toujours en grand nombre & affez confiderés à caufe du credit qu'ils avoient eu fous l'empereur Valens, prédeceffeur de Theodofe. Ils publioient hardiment leurs erreurs dans les affemblées, & cherchoient à s'infinuer par le moyen des amis qu'ils avoient à la cour dans l'efprit de Theodofe pour fe le rendre favorable. Ce fut dans cette conjoncture que faint Amphiloque vint trouver cet Empereur, pour obtenir de lui qu'il fût défendu aux Ariens de tenir leurs affemblées dans les villes, ou même quelque autre part que ce fût. L'Empereur qui deux ans auparavant avoit fait des loix pour les défendre dans les villes, trouva fans doute que c'étoit une chofe trop rude de les défendre auffi à la campagne, & refufa d'abord d'acquiefcer à la demande que lui faifoit Amphiloque. Le faint Evêque ne fe rebuta point. Quelques jours après, il vint au palais avec d'autres évêques pour faluer l'Empereur. Il lui rendit les refpects ordinaires comme firent tous les autres. Mais il n'en rendit aucun à fon fils Arcade, déclaré Augufte depuis le commencement de cette année, quoique ce jeune prince fût auprès de fon pere, & que tous les autres évêques lui fiffent leurs civilités. Theodofe crut qu'il n'y fongeoit pas, & l'avertit de faluer fon fils. Saint Amphiloque s'approchant du jeune prince lui fit quelques careffes,

Herm. l. 10. c. 14. p. 321. Fleur. l. 18. c. 27. p. 466. Till. t. 6. art. 139. p. 627.

Theodoret. l. 5. c. 16. Socr. l. 5. c. 20. Soz. l. 7. c. 6.

VI.

mais du bout du doigt seulement, comme il auroit fait à un enfant du commun du peuple, & se contenta de lui dire bon-jour. Le pere entendoit que l'on rendît à son fils les devoirs qu'on avoit accoutumé de rendre aux Empereurs, puisqu'il l'avoit déclaré Auguste & associé à l'empire. Amphiloque lui dit, que ç'étoit assez qu'il lui eût rendu ses respects sans qu'il l'obligeât de les rendre encore à Arcade. Theodose irrité de l'injure qu'il croyoit qu'on lui faisoit en la personne de son fils, commanda qu'on chassât l'évêque de sa chambre. On le poussoit déja pour le faire sortir, lorsque se retournant vers l'Empereur, il lui dit d'un ton de voix fort haut : » Vous ne pouvez souffrir que » l'on méprise votre fils : vous vous » emportez contre ceux qui ne lui » rendent pas le respect dû à son » rang. Ne doutez donc pas que Dieu » n'abhorre de même ceux qui refu» sent de rendre à son Fils unique les » mêmes honneurs qu'à lui. » Theodose comprit aussi tôt sa conduite, & admirant un trait si sage & si adroit il le rapella, lui demanda pardon, résolut à l'instant de faire dresser la loi qu'il sollicitoit pour défendre les assemblées des héretiques. On croit que c'est celle que nous voyons datée du XXV. jour de juillet de l'an 383, & adressée à Postumien préfet du prétoire d'Orient : car elle défend absolument à tous les héretiques, Ariens, Eunomiens, Macedoniens, Manichéens, de tenir aucune assemblée ni dans les lieux publics, ni dans les maisons particulieres, & permet à tous les Catholiques de les en chasser. La loi du troisiéme jour de Septembre suivant renouvelle les mêmes défenses, & joint les Apollinaristes aux Ariens & aux autres héretiques énoncés dans la précedente.

Arcade n'avoit pas encore sept ans.

Cod. Theod. 16. t. 5. l. 11.

Ibid. leg. 12.

Il y avoit une autre secte d'héretiques, appellés *Massaliens*, autrement *Euchites*, parce qu'ils faisoient consister dans l'oraison seule toute l'essence de la religion, lesquels n'étant point compris dans les loix de l'empereur Theodose tenoient impunément leurs assemblées & répandoient leur venin dans la Mesopotamie & la Syrie. Saint Flavien d'Antioche, les condamna dans un concile tenu l'an 390. & fit ensorte qu'on ne les souffrît plus en beaucoup d'endroits. Ceux qui furent chassés se retirerent dans la Pamphylie ; mais saint Amphiloque craignant la contagion, qui pourroit gagner bientôt la province de Lycaonie dont il étoit metropolitain, parce qu'elle étoit voisine de la Pamphylie, garantit tout le pays de leur venin, par sa prévoyance & son zéle. Il assembla contre eux un concile à Side metropole de la Pamphylie, où il présida à la tête de vingt-cinq évêques, qui les condamnerent tous d'un voix. Ils firent sçavoir ensuite à saint Flavien d'Antioche, par une lettre synodale ce qui s'étoit passé dans leur assemblée. Saint Amphiloque ne se contenta point d'avoir agi contre eux par autorité, il employa encore la plume pour achever de détruire cette hérefie fugitive par la force du raisonnement. On prétend qu'il composa contre eux divers traités excellens où il les refuta plus exactement que personne. Il fit paroître son exactitude & sa fidélité, à rapporter dans ces écrits les propres termes & le sens véritable de ces héretiques, & rien ne contribua tant à faire voir combien ils étoient contraires à la foi.

L'an 390.

Herm. l. 10. c. 27. p. 377.

Ce fut vers ce même tems, & un peu avant son concile de Side, qu'il perdit son ancien ami saint Gregoire de Nazianze. Il lui survéquit de quelques années, mais on ne sçait de com-

L'an 394.

bien. On ne trouve plus rien de lui, après le concile de Conftantinople de *Ibid. c. 32.* l'an 394. affemblé en l'abfence de Theodofe, par les foins de Rufin pour la dédicace d'une grande églife, que ce miniftre avoit bâtie dans le fauxbourg de Chalcedoine, appellé le Chêne. Saint Amphiloque & faint Gregoire de Nyffe, s'y trouverent avec les prélats les plus confiderables de l'empire d'Orient. Ce fut peut-être pour la derniere fois qu'ils fe virent. Saint Gregoire mourut trois mois après, c'eft-à-dire le x. de janvier de l'an 395. huit jours avant l'empereur Theodofe. On ne croit pas que faint Amphiloque paffa la même année. L'an 395. L'Eglife l'a mis au nombre de fes Saints : les Grecs & les Latins, fe font accordés à honorer fa memoire *Greg. Naz. carm. 53. Herm. p. 385. Fleur. p. 717.* le XXIII. de novembre. Saint Gregoire de Nazianze rendit ce témoignage à fa fainteté de fon vivant, qu'il guériffoit les maladies par fes prieres & par l'oblation du facrifice. Mais ce qui parut encore plus eftimable que fes miracles, fut une uniformité de vie dans laquelle il tâcha de faire toujours répondre fes actions aux grands fentimens, qu'il avoit de Dieu & de la religion. Il laiffa à l'Eglife un grand nombre d'écrits fort eftimés de l'antiquité, cités avec honneur par les conciles écumeniques d'Ephefe & le fecond de Nicée, & par beaucoup de faints Peres : mais nous avons déja remarqué qu'il ne nous en eft prefque rien refté, quelque peine qu'ait prife le P. Combefis, d'en ramaffer un gros recueil fous fon nom. Nous ne voyons pas que fon nom ait paru dans les martyrologes des Latins, avant que Baronius l'eut fait inferer vers l'an 1585. dans le Romain moderne.

II. SAINT GREGOIRE EVESQUE de Gergenti en Sicile.

VI. Siécle.

GREGOIRE naquit vers la fin du regne de l'empereur Juftin I. *Apud. Metaphr. & Sur. p. 487.* dans une bourgade du territoire d'Agrigente aujourd'hui Gergenti, ville confiderable de la Sicile fur la côte meridionale. Ses parens qui étoient des gens fort accommodés des biens de la fortune, charitables aux pauvres, & de mœurs fort reglées, le firent inftruire avec grand foin dans les lettres & la pieté chrétienne, & le laifferent entrer dans la clericature dès l'âge de douze ans. Le defir de vifiter les lieux faints, & d'étudier la maniere dont on vivoit dans les monafteres d'Orient, lui fit entreprendre le voyage de la Terre-fainte. Après s'être exercé quelque tems à la difcipline monaftique dans une des maifons religieufes de Jerufalem, il fut fait diacre par le Patriarche, qui devoit être Euftoche plutôt que Macaire II, fi fon hiftoire eft véritable. De la Paleftine il s'en alla à Conftantinople, & fut témoin de ce qui fe paffa l'an 553. au v. concile écuménique. L'an 553. On dit même qu'il y parla fur le commandement que lui en firent les Peres de l'affemblée, & qu'il s'y fit remarquer avec diftinction. A fon retour en Sicile il fe donna au fervice de l'églife de Gergenti où il fut fait prêtre : & l'opinion qu'on eut de fa vertu & de fa capacité le fit choifir par le clergé & le peuple de la ville pour remplir le fiége épifcopal que la mort de l'évêque Théodore avoit laiffé vacant. Ce ne fut qu'après bien des violences & une longue réfiftance de fa part qu'il fe laiffa impofer les mains. La vigilance & la charité avec laquelle il s'acquita de toutes les fonctions de

l'épiſcopat fit bientôt voir que Dieu l'avoit appellé à ce haut miniſtére, & qu'il ne lui avoit refuſé aucun des talens ni des graces néceſſaires pour en remplir parfaitement tous les devoirs. Il eut néanmoins quelques ennemis qui donnerent de l'exercice à ſa patience & à ſon humilité. Nous ne ſçavons pas quel fut le ſujet qui ſervit de prétexte à leurs accuſations : mais nous voyons que le pape ſaint Gregoire le Grand s'intéreſſa dans ſa cauſe & qu'il en voulut connoître lui-

L'an 593.

même. Ce Saint en écrivit à Maximien evêque de Syracuſe pour lui mander d'envoyer ces accuſateurs à Rome. Ce prélat laiſſa long-tems traîner l'affaire, & prolongea par ſes délais les peines qu'en ſouffroit l'évêque de Gergenti. C'eſt ce qui obligea le ſaint Pape de récrire à Maximien pour le preſſer d'exécuter la commiſſion qu'il lui avoit donnée, & de lui faire tenir promptement toutes les informations de ce fâcheux procès, afin de le terminer & de faire ceſſer le ſcandale qu'il cauſoit dans la province. Sil étoit ſûr de s'en rapporter à l'auteur de la vie de notre Saint, nous croirions qu'il s'agiſſoit d'une calomnie dont on avoit noirci ſa réputation en ſubornant une femme qui l'accuſoit d'avoir eu des habitudes criminelles avec elle ; que ſes délateurs étoient Sabin & Creſcentin, fâchés de n'avoir pas été faits évêques en ſa place ; qu'il fut traduit devant le tribunal de l'Exarque de l'Italie, c'eſt-à-dire du lieutenant général de l'empereur Maurice ; que de là il fut renvoyé au jugement du Pape; qu'il ſouffrit une rude priſon juſqu'à ce que le Pape dans un ſynode de pluſieurs évêques le déclara innocent, & le renvoya abſous ; que les délateurs Sabin & Creſcentin condamnés au banniſſement furent rétablis à la priére du ſaint évêque, & que la femme fit une pénitence exemplaire. Mais cette hiſtoire eſt ſi ſuſpecte en d'autres circonſtances, qu'on a peine à s'y fier en celles-ci. On ne nous dit point ſi notre ſaint Evêque ſurvéquit au pape ſaint Gregoire : on croit ſeulement que ſa mort fut précieuſe devant Dieu comme celle de tous ſes Saints. Le martyrologe Romain moderne en fait mention au XXIII. de novembre.

Greg. P. ep. 12. l. 2.

Lorſque l'auteur de ſa vie parle des Monothélites, il ſemble qu'il l'ait confondu avec un ſecond Gregoire qui fut auſſi évêque de Gergenti ſous le pape Agathon, & qui aſſiſta l'an 680. au concile de Rome qui étoit de 150. évêques.

III. SAINT TRON, PRESTRE au pays de Liége. Lat. TRUDO.

VII. Siécle.

I.

Donat. ap. Mab. p. 1072. Bult. l. 3. c. 41. n. 11. 12.

Vers l'an 629.

TRUDON, que nous appellons vulgairement ſaint *Tron*, & les Flamans ſaint *Truyen*, vint au monde du tems de Dagobert I. dans le pays de Haſbain ou Haſpengaw, qui fait maintenant partie de celui de Liége, ſur les limites du Brabant. Il tiroit ſon ſang de la premiére nobleſſe de France, & étoit né de parens fort riches. Il avoit reçu de la nature toutes les qualités du corps & de l'eſprit qui attirent l'affection & l'eſtime du monde. Mais ayant été prévenu par la grace de Dieu dès ſon enfance, il fit ſervir toutes ces heureuſes diſpoſitions à la vertu & à la pieté chrétienne. On le vit deſlors moderé, ſobre, chaſte, & d'une ſageſſe peu ordinaire aux perſonnes de ſon âge. La tendreſſe qu'il avoit pour les pauvres ſembloit être née avec lui: étant encore enfant il leur donnoit tout ce qu'il avoit juſqu'à ſe dépouil-

ler quelquefois de ses habits pour les revêtir. Souvent il en étoit repris par ses parens : mais les menaces qu'ils lui faisoient de l'en châtier ne pouvoient détourner ou changer en lui cet heureux penchant, & il tâchoit de suppléer à cette désobéissance qui sembloit venir plutôt de l'esprit de Dieu que de sa volonté par une grande soumission qu'il leur rendoit en toute autre chose. Les jeunes gens de son âge & de sa condition le sollicitoient souvent de prendre avec eux le divertissement de la chasse : mais comme ils le voyoient toujours retiré à la maison, fuyant tous les plaisirs de la vie, ils l'abandonnérent avec mépris comme un homme, qui n'étoit point du monde & qui ne sçavoit point vivre. Saint Tron fort content d'êrre traité de la sorte, employoit le tems de sa retraite à la lecture, à la priere & à d'autres exercices de pieté, & menoit déja la vie d'un religieux sous un habit séculier. Ses parens l'ayant laissé le maître de leur riche succession à leur mort, il n'en voulut point disposer qu'il n'eût auparavant consulté saint Remacle évêque de Mastricht, pour apprendre de lui ce qu'il devoit faire. Il l'alla voir en habit fort pauvre & fort negligé. Mais ce saint Prélat en conçut d'autant plus d'estime & d'affection pour lui, & reprit sévérement ses gens, qui ne jugeant de son mérite que par cet extérieur l'avoient reçu froidement & le regardoient avec mépris. Il lui rendit tous les honneurs qu'il croyoit dûs non à sa naissance, mais à sa vertu, & après l'avoir fortifié dans la résolution qu'il avoit faite de se consacrer particuliérement au service de Dieu, il lui conseilla de donner son bien à l'église cathédrale de Mets, & de se mettre sous la discipline de saint Clou qui en étoit évêque, pour y être instruit dans les lettres saintes & se disposer à recevoir les ordres ecclésiastiques.

Vers l'an 650.

Clodulfe fils de saint Arnoul.

II. Suivant ce conseil saint Tron alla se presenter à l'évêque de Mets, offrit la plus grande partie de ses biens à son église, qui étoit dédiée sous le nom de saint Etienne, qui par ce moyen devint l'une des plus riches de l'Europe. Saint Clou l'ayant admis dans la communauté de ses clercs, confia son instruction au trésorier de sa cathédrale, croyant avoir choisi ce qui lui convenoit le plus pour faire du progrès dans les sciences ecclesiastiques. Mais le Saint fit un rude noviciat sous un tel maître. Ce tresorier étoit un homme dur, bizarre, qui traita d'abord saint Tron comme si c'eût été quelque misérable à qui la necessité eût fait venir chercher du pain à Mets. Le jeune disciple souffroit ces mauvais traitemens avec une douceur & une patience toute extraordinaire, & n'oppofoit que le silence & la soumission à la mauvaise humeur du tresorier. A cette mortification que Dieu sembloit permettre pour tenir toujours son esprit humilié, il en joignoit d'autres pour se macérer le corps & le rendre parfaitement soumis à l'esprit : & par ses jeûnes, ses veilles & ses prieres, il demandoit à Dieu la vraie sagesse qu'il cherchoit avec tant de peine & de travail dans ses études. Quelque soin qu'il prit pour paroître content de la conduite de son maître à son égard, il ne put empêcher qu'on ne s'aperçût des mauvais traitemens qu'il en recevoit. L'évêque saint Clou en entendit parler aussi, & touché d'admiration pour la vertu du Saint, il lui temoigna encore plus d'affection qu'auparavant & le regarda comme son fils. Saint Tron qui avoit toujours été vétu en laïque jus-

ques-là reçut la tonſure cléricale, & fut incorporé au clergé de l'égliſe de Mets. Cet engagement lui fut un nouveau motif de s'avancer dans la pieté & les lettres, & quelque temps après il fut ordonné prêtre par les mains de ſaint Clou. Ce ſaint Evêque conſidérant plutôt l'intérêt du prochain & l'utilité générale de l'égliſe que ſa ſatisfaction particuliére voulut bien éloigner de lui ce nouveau miniſtre de Jeſus-Chriſt, & le renvoyer dans le pays de Haſpengaw, afin qu'il y travaillât au ſalut des ames. Saint Tron retourna ainſi à Maſtricht où il reçut ſa miſſion de l'évêque ſaint Remacle pour prêcher dans ſon diocèſe. Il bâtit une égliſe près du lieu de ſa naiſſance, & fonda le monaſtére de Sarcing, qui fut dediée deux ans après en l'honneur de ſaint Quentin & de ſaint Remi, par ſaint Théodard ſucceſſeur de ſaint Remacle. Ce monaſtere que la ſuite des ſiécles a rendu très-célebre & qui ſubſiſte encore maintenant avec une ville du nom de ſaint Tron, que ſa réputation y a fait bâtir, ne fut pas ſeulement une retraite pour des ſolitaires. Ce fut encore une excellente école pour la jeuneſſe de tout le pays des environs, une maiſon d'aſſiſtance pour les pauvres, un lieu de refuge pour tous ceux qui étoient dans les beſoins de l'ame & du corps. Saint Tron y forma à la vertu un grand nombre de diſciples, parmi leſquels il y avoit beaucoup de nobles & d'enfans de grands ſeigneurs. Pluſieurs y faiſoient profeſſion de la vie cléricale ou monaſtique; d'autres ſe contentoient de s'y inſtruire dans les devoirs du Chriſtianiſme. Il étoit chargé de leur conduite, mais ſans porter la qualité d'Abbé, & peut-être avoit-il lui-même embraſſé l'inſtitut monaſtique, quoique bien des gens ayent douté s'il fut jamais autre choſe que clerc & prêtre ſéculier, tel qu'il étoit lorſqu'il ſortit de l'égliſe de Mets. Ce ne fut que dans le ſiécle d'après lui que ſes ſucceſſeurs ſe qualifiérent abbés, lorſqu'ils firent embraſſer la régle de ſaint Benoît au monaſtére de Sarcing, qui demeura dans la dépendance de l'égliſe de Mets, juſqu'à ce qu'en 1227. il paſſa ſous celle de Liége avec la ville de ſaint Tron, par concordat des évêques (1) des lieux.

Vers l'an 661.

662.

L'an 664.

Mab. p. 1070.

Quelque fatigué que fut notre Saint du travail de ſes journées, il ne manquoit guéres d'aller toutes les nuits viſiter alternativement deux égliſes qui étoient éloignées chacune de cinq grands quarts de lieue de Sarcing, & dont l'une étoit dediée à ſaint Martin & l'autre à ſainte Geneviéve. Il n'en revenoit qu'après y avoir chanté beaucoup de pſeaumes, & recité encore d'autres prieres. Il bâtit encore un autre monaſtére à cinq cens pas de Bruges en Flandres, & il y entretint juſqu'à quatre-vingts religieux. C'eſt maintenant une abbaye de filles qui porte encore le nom de ſaint Tron. Après avoir ſacrifié toute ſa vie à Dieu par les exercices de la pénitence & de la priére, & par la charité qu'il avoit eue pour le ſalut de ſon prochain, auquel il avoit travaillé avec une application infatigable pendant pluſieurs années, il mourut le XXIII. de novembre de l'an 698. âgé de près de quatre-vingts ans. Il fut enterré dans l'Egliſe de Sarcing qui devint célebre par le concours de la dévotion des peuples, qui vinrent reclamer ſon interceſſion ſur le bruit de ſes miracles. Son corps fut levé de terre avec celui de ſaint Eucher d'Orléans, l'an 880. par Francon évêque de Liége, qui les expoſa publiquement à la vénération des peuples. Mais la crainte des Normans l'obligea dès l'année

(1) Jean év. de Mets. Hugues de Pierre-Pont év. de Liége, III.

L'an 698. Henſch. t. 3. febr. p. 110. & ſeqq. Mab. p. 1086.

L'an 880.

881.

suivante à les renfermer dans une cave ou une grotte voutée, derriere l'autel de saint Tron. Ils y demeurérent ca-
L'an 1045. chés jusqu'en 1045. que Gontran abbé de saint Tron, fit la dépense d'une grande châsse d'argent enrichie d'or & de pierreries, pour y transférer les deux corps saints. Mais lorsqu'il fallut déboucher la grotte où on les croyoit cachés, il en sortit une vapeur si épaisse & de si forte odeur que les ouvriers presque suffoqués en perdirent connoissance. On fut obligé pour lors d'abandonner l'entreprise que l'on ne reprit que quarante ans après sous l'abbé Lanzon. Celui-
1085. ci après avoir reparé l'autel dedié sous le nom des deux Saints fit ouvrir la grotte où l'on disoit que Francon les avoit cachés. Mais ayant découvert une multitude de cercueils sans inscriptions & sans autres marques de distinction, il les fit tous reboucher: & l'affaire demeura encore dans le
L'an 1169. même état, jusqu'à ce qu'en 1169. l'abbé Wiric trouva heureusement les deux corps en un endroit de la grotte, où on ne les croyoit point. Raoul évêque de Liége, vint avec tout son clergé & les peuples d'alentour en faire la translation, dont le jour qui étoit le XI. d'août de la même année, fut érigé en fête annuelle qui fut commune aux deux Saints. Long-tems auparavant l'on célebroit leur translation faite en 880. par l'évêque
Ap. Surium ad d. 23. nov. Francon: & nous avons encore un panegyrique en leur honneur, qu'on avoit coutume de lire tous les ans dans l'office de cette fête, & qui avoit été composé vers l'an 1099. par l'abbé Thierri, auteur d'une vie de saint Tron. Pour ce qui est de la fête principale de notre Saint elle est marquée au XXIII. de novembre dans les anciens martyrologes de Florus, de Wandalbert, de Raban & d'Usuard, en quoi ils ont été suivis dans le Romain & les autres modernes.

RENVOI.

* Sainte FELICITE', *Martyre*; voyez au X. jour de juillet avec l'histoire de ses sept enfans martyrs.

XXIV. JOUR DE NOVEMBRE.

SAINT CHRYSOGONE Martyr.

IV. Siécle.

I.

Act. Anast. ap. Sur. d. 25. decemb. Hensch. Boll. t. 1. april. p. 245. & seqq. Till. t. 5. p. 325.

SAint CHRYSOGONE dont le nom est fort célebre dans l'église Romaine nous est beaucoup moins connu par l'histoire de sa vie que par son culte. S'il y a quelque chose de vraisemblable dans les actes de sainte Anastase veuve & martyre dont nous parlerons au XXV. décembre, c'est peut-être ce qui regarde les relations que ce Saint paroît avoir eues avec elle. Ce fut lui, disent ces actes, qui prit soin d'élever cette Sainte dans la piété chrétienne depuis l'âge de trois ans auquel elle perdit sa mere. Il continua de l'instruire & de la gouverner jusqu'à ce que son pere (1.) qui étoit payen la maria à un autre payen (2.) ou même jusqu'à la persécution que Dioclétien excita contre l'Eglise. Il fut alors écarté d'auprès d'elle, & on l'arrêta prisonnier pour la foi de Jesus-Christ. Anastase ne pouvant plus avoir d'entretiens avec son directeur, essaya d'y suppléer par des lettres qu'elle trouva moyen de lui écrire par l'entremise d'une vieille femme. Elle lui fit sçavoir l'état pitoyable où son mari l'avoit reduite, & le pria d'y remédier par le crédit qu'il avoit auprès de Dieu. On dit que

(1) Pretextat.

(2) Public.

Ado d. 14. novemb.

que le Saint après avoir prié pour elle avec beaucoup de Confesseurs, lui répondit pour l'exhorter à la patience par une lettre que nous avons encore, en grec dans le dictionaire de Suidas, en latin dans Adon, & qui est digne d'un saint Martyr, quoiqu'on ne puisse pas assurer que c'est celle de saint Chrysogone. On y trouve aussi deux autres lettres de la Sainte qui sont encore plus suspectes aussi bien qu'une seconde réponse du Saint. Cependant Diocletien se trouvant à Aquilée vers le printems de l'année 304. ordonna, dit-on, au préfet de Rome de lui envoyer Chrysogone & quelques autres prisonniers. Il l'interrogea lui-même sur sa religion, le tenta par des promesses & par des menaces : & le trouvant également insensible aux unes & aux autres, il le condamna à perdre la tête. On ajoute que Chrysogone fut executé en un lieu appellé les eaux de Grado, maintenant saint Cantien sur la riviére de Lisonzo à cinq quarts de lieues d'Aquilée.

Suid. Lex. χρυσός.
Ado mart.
Ad Aquas-Gradatas.

II. Le corps avec la tête fut jetté dans la mer, puis trouvé quelque tems après, par le prêtre Zoïle, qu'on dit être le même que celui qui enterra les saints Cantiens, martyrs célébres, dont nous avons parlé au XXXI. de mai. Zoïle l'enterra dans la cave de sa maison, où Dieu rendit depuis son tombeau glorieux, par la dévotion du culte dont les fidéles honorerent sa mémoire. Le plus ancien monument que nous ayons de ce culte devenu public, est le calendrier de l'église de Carthage, dressé vers la fin du V. siécle : & nous pouvons juger qu'il n'avoit passé en Afrique qu'après s'être établi à Rome, en Italie, & peut-être dans le reste de l'Europe Chrétienne. Il étoit célébre à Rome avant le VIII. siécle, comme il paroît par le calendrier Romain de ce tems. Il y est marqué au XXIV. de novembre, comme dans les martyrologes anciens du nom de saint Jerôme, dans ceux de Bede, de Wandalbert, d'Adon, d'Usuard & des suivans. Tous semblent avoir supposé que ce jour étoit celui de son martyre, & Adon nous en assure positivement. Si cela étoit, on ne pourroit pas dire qu'il fut jugé à Aquilée par l'empereur Diocletien, qui ne se trouva en cette ville qu'en octobre de l'an 303. pour venir à Rome sans y faire beaucoup de séjour, & au printemps de l'an 304. pour retourner à Nicomedie. La plûpart mettent son culte à Rome, non qu'ils ayent été persuadés qu'il y fût mort, ou que son corps y eût été apporté, mais apparemment parce qu'il étoit Romain, & qu'il étoit toujours demeuré en cette ville, où ce que nous avons dit de la direction de sainte Anastase, semble insinuer qu'il étoit prêtre. Les Grecs & les autres peuples qui suivent leur rit, font sa fête le XXII. de decembre, avec celle de sainte Anastase. Ils veulent qu'il ait été décapité à Nicomedie, ou à Nicée en Bithynie; mais sans en apporter de preuves : & Metaphraste a suivi lui-même le sentiment des Latins en ce point. Quelques-uns de leurs ménologes marquent encore sa fête au XVI. d'avril. On la trouve aussi le XXXI. de mai, jointe à celle des saints martyrs Cantiens pour l'église d'Aquilée dans quelques martyrologes du nom de saint Jerôme.

Mab. anal. t. 3. p. 417.
Fron. Kal. p. 150.
Mart. p. 189.
Till. p. 718.
Florent. M. Hier. p. 996.
Menol. Ephemer.
Ap. Sur. 25. dec.
Bolland t. 2. april. p. 402.
Bolland. t. 7. maii. p. 420.

L'office de sa principale fête célébrée à Rome, & dans presque tout l'Occident au XXIV. de novembre, se trouve dans le sacramentaire de saint Gregoire avec une préface propre. Mais rien n'est plus considéra-

Gr. sacr. p. 144.

ble dans son culte, que l'honneur que l'Eglise fait à sa mémoire, de réciter tous les jours son nom dans le canon de la messe avec ceux des apôtres & des martyrs du premier rang. Il y avoit une église de son nom à Rome, dès la fin du cinquiéme siécle: il en est fait mention dans un concile du pape Symmaque, & dans saint Gregoire le Grand. Elle servoit de station aux fidéles pour le sixiéme lundi de carême. Elle fut rebâtie vers l'an 740. par le pape Gregoire III. qui y fonda un monastere sous les noms de saint Etienne, de saint Laurent, & de saint Chrysogone.

Baron. M. p. 495.

Front. Kal. p. 54. Anast. Bibl. in Greg. III.

AUTRES SAINTS DU vingt-quatriéme jour de Novembre.

IV. & VI. Siécles.

I. SAINT POURÇAIN ABBÉ en Auvergne.

Lat. Portianus.

Et saint ROMAIN, Prêtre à Blaye en Guyenne.

I. SAint PORTIEN, que nous appellons vulgairement saint POURÇAIN, a été du nombre de ces pauvres que Dieu prend plaisir à relever de la poussiere & à retirer du fumier, comme parle l'Ecriture, pour les placer avec les princes de son peuple. On dit qu'en sa jeunesse il fut esclave d'un barbare * : c'est ainsi que l'on qualifioit encore les François de son tems, c'est-à-dire sous Clovis, & ses enfans dans les Gaules, par rapport à l'ancien état du pays. Il eut soin de chercher toujours Dieu dans sa servitude : & dans les difficultés fréquentes qu'il avoit avec son maître, il avoit souvent recours à l'abbé du monastere, qui étoit proche de là pour le racommoder & faire sa paix. Celui-ci continuant ses rigueurs à l'égard de Pourçain, se lassa enfin des médiations de l'abbé, & sçachant que son serviteur prenoit le chemin du monastere à son ordinaire, pour aller se plaindre de quelque mauvais traitement, il l'y suivit fort en colere. Il attaqua l'abbé même, & lui fit de grands reproches, disant qu'il séduisoit son serviteur, & qu'il le détournoit de son service. L'abbé l'appaisa encore pour cette fois, & le porta à pardonner à Pourçain. Mais comme il remenoit son serviteur à la maison, ses yeux s'aveuglerent de telle sorte, dit saint Gregoire de Tours, qu'il ne pouvoit plus discerner les objets qui se presentoient à sa vûe. Cette affliction lui fit tant de peur, qu'ayant prié l'abbé de le venir voir, il le conjura d'offrir des prieres au Seigneur pour lui, & de recevoir Pourçain pour être au service de Dieu dans son monastere. L'abbé appella aussi-tôt le bienheureux Pourçain, & lui dit de mettre les mains sur les yeux de son maître. Le Saint fit difficulté d'obéir d'abord; mais se voyant pressé & vaincu par les instances de l'abbé, il fit le signe de la croix sur les yeux de son maître. Saint Gregoire ajoute qu'au même instant l'obscurité de sa vue se dissipa, & que toute sa douleur fut appaisée.

Psalm. 112. v. 6. 8. Greg. Tur. vit. PP. c. 5.

* Malfang selon quelques-uns.

Pourçain s'étant trouvé par ce moyen affranchi de la servitude des hommes & du siécle, se consacra tout entier au service de Dieu dans le monastere. Il y reçut la tonsure cléricale, & fit de si grands progrès dans toutes les vertus convenables à la sainteté de son état, qu'à la mort de l'abbé il fut mis en sa place du consentement de toute la communauté.

Il répondit parfaitement aux eſpérances que l'on avoit conçues de ſon adminiſtration. On dit que dans le fort de l'été lorſque l'ardeur du ſoleil bruloit tout, & que les corps les plus robuſtes qui tâchoient de ſe garantir de la ſéchereſſe par le boire & le manger, ſuccomboient à la violence du chaud, il avoit trouvé le moyen de ſe ſoutenir par l'auſtérité même de ſon jeûne. C'étoit un nouveau genre de mortification, qui conſiſtoit à rappeller à la bouche une eſpece de ſel qui lui reſtoit de la perte que l'abſtinence & la ſéchereſſe lui faiſoient faire de ſa ſalive. Il le repaſſoit autant qu'il lui étoit poſſible entre la langue & le palais, comme les animaux qui ruminent, & ſe contentoit enſuite de prendre un peu d'eau pour ſe rafraichir les gencives qui étoient toutes ſéches : & quoiqu'il s'en humectât auſſi quelquefois le palais, il en ſouffroit un plus grand tourment par les excès de la ſoif que ce ſel ne pouvoit manquer d'augmenter, mais que Dieu lui faiſoit la grace de ſupporter juſqu'à l'heure qu'il devoit rompre ſon jeûne.

II. En ce tems-là, c'eſt à dire l'an 520, Thierri roi d'Auſtraſie fils aîné de Clovis, étant entré dans l'Auvergne faiſoit le ravage par toute la province. L'abbé Pourçain apprenant qu'il avoit mis le camp de ſon armée dans les prairies du bourg d'Artone, partit pour l'aller trouver & lui faire quelque priere en faveur des peuples. (L'an 520.) Le roi n'étant point encore levé lorſqu'il y arriva, il entra dans la tente de Sigevald qui étoit le premier de ſa cour, & ſe mit à lui faire des plaintes de toutes les violences que l'armée avoit commiſes dans le pays. Ce ſeigneur qui avoit oüi parler de la ſainteté du ſerviteur de Dieu, lui rendit tous les honneurs imaginables, & voulut le faire déjeûner. Le Saint s'en excuſa ſur ce que ſon heure de manger n'étoit pas venue, qu'il avoit encore beaucoup de prieres de ſon office à reciter, & qu'il vouloit voir le roi auparavant. Sigevald croyant faire une choſe agréable à Dieu le força d'acquieſcer à ſon deſir, lui fit apporter une coupe pleine de vin & le pria de la boire pour l'amour de lui. Ici ſaint Gregoire de Tours rapporte une choſe qui méritoit d'autant plus d'être garantie par quelque bon témoignage qu'elle devoit avoir plus d'éclat & de ſuite ſelon qu'il le déclare. Il dit que le Saint ayant fait le ſigne de la croix ſur la coupe pour la benir comme s'il eût eu le deſſein de la boire, elle ſe rompit en deux par le milieu ; que le vin tomba par terre avec un grand ſerpent que l'on n'avoit point apperçu juſques-là. Que tous ceux qui étoient preſens furent fort étonnés & ſe jetterent par terre auſſi-tôt, ſe mirent à lécher les veſtiges des pas de Pourçain, & à lui baiſer les pieds, admirant la vertu du Saint & la bonté de Dieu de les avoir preſervés du venin du ſerpent. Il ajoute que toute l'armée accourut pour voir un ſi grand miracle ; que le Saint ſe vit environné & foulé d'une multitude de perſonnes qui ſe preſſoient pour pouvoir ſeulement toucher de la main les franges de ſa robe. Que le roi ſe leva promptement du lit, & vint avec empreſſement au devant de lui. Que ſans attendre qu'il le priât de rien, il délivra tous les priſonniers qu'il étoit venu lui demander ; & qu'il lui accorda encore la liberté de tous ceux pour leſquels il voulut bien s'intéreſſer.

III. Notre Saint parvint à une grande & heureuſe vieilleſſe malgré les rudes exercices de ſa pénitence. Dans

une si longue & si pénible carriére il eut presque toujours à combattre contre l'ennemi commun du salut des hommes; & fut en précaution continuelle contre ses illusions & ses insultes. Il mourut comblé de graces & de mérite vers l'an 540, & Dieu rendit témoignage à sa sainteté par divers signes, & par des graces qu'il accorda aux fidéles en sa considération. Son tombeau devint si glorieux & son nom si célebre, qu'il se communiqua, non seulement à son monastére, mais encore au village du lieu dont il s'est formé depuis une ville, appellée *saint Pourçain*, qui se trouve maintenant dans les enclaves du Bourbonnois sur les limites de l'Auvergne. Pour ce qui est du monastére, il n'y a guéres moins de huit cens ans qu'il a perdu le titre d'abbaye. Il a été réduit en prieuré, & soumis à l'abbaye de Tournus en Bourgogne. Les moines de Tournus ayant été sécularisés l'an 1627. ceux de saint Pourçain furent conservés & maintenus en regle : & ils reçurent l'an 1645. la réforme des Bénedictins de la congrégation de saint Maur.

Vers l'an 540.

Ruin. not. ad Gr. col. 1163.

Le corps du Saint que l'on avoit enterré dans son monastére fut levé de terre vers la fin du x. siécle. Des Normans venus peu de tems après dans le pays en dérobérent la tête & quelques ossemens qu'ils transportérent dans la petite ville de l'Aigle sur la riviére de Rille. On les mit dans l'église de saint Martin où on les voit encore aujourd'hui. La caisse en fut ouverte le XXVI. de novembre de l'an 1673. par la permission de Henri de Maupas du Tour évêque d'Evreux diocèsain de l'Aigle. On y trouva le crane du Saint brisé en petits morceaux avec une inscription, portant que c'étoit le chef de saint Pourçain qui avoit été ainsi mis en piéces par les hérétiques, le XVIII. de mars de l'an 1567. Le bras du Saint fut trouvé dans une autre caisse à part. Le reste des reliques que les Normans laissérent dans l'église de saint Pourçain en Auvergne, s'y est toujours conservé jusqu'aujourd'hui avec beaucoup de soin & de vénération.

Ibid. col. 1404.

Le martyrologe Romain & les autres modernes, marquent la fête de ce Saint au XXIX. de novembre. Les anciens, c'est à dire au moins ceux du IX. siécle n'en font aucune mention, non plus que de saint PROTAIS, réclus ou religieux de Combronde prieuré dépendant de l'abbaye de Menat en Auvergne, dont saint Grégoire de Tours a parlé dans la vie de saint Pourçain, & dont la fête est marquée aussi au XXIV. de novembre * dans les vies des Saints d'Auvergne, publiées par Jacques Branche. Mais Usuard met en ce jour la fête d'un autre Saint, dont saint Grégoire de Tours nous a donné aussi toute la connoissance qu'on peut se vanter d'en avoir, si l'on y joint un mot qu'en a dit Sigebert de Gemblours dans sa chronique. C'est saint ROMAIN prêtre de la ville de Blaye en Guienne au diocèse de Bourdeaux au dessous du conflant de la Garonne & de la Dordogne. Il fut le disciple ou l'ami du grand saint Martin de Tours qui lui rendit les devoirs de la sépulture. Selon Sigebert il mourut un an devant l'empereur Gratien; c'est à dire en 382, quoiqu'il le mette en 385. Il étoit invoqué publiquement au VI. siécle, contre les dangers de la tempête & du naufrage, & saint Grégoire de Tours proteste qu'il avoit ressenti lui même les effets de son assistance étant en péril sur la Garonne.

* Soit à l'occasion de S. Protais évêque de Milan, soit à l'occasion de S. Pourçain.

IX. Siécle.

II. SAINTE FLORE ET Sainte MARIE, Vierges & Martyres en Espagne.

I. Eulog. Mem. l. 2. c. 8.

SAinte FLORE & sainte MARIE, qui se trouverent unies dans leurs combats & leur triomphe, puis dans la gloire du ciel, étoient nées en differens lieux, & avoient reçu une éducation differente. FLORE, étoit fille d'un pere infidéle, ou Mahometan de la ville de Seville en Andalousie, & d'une mere du village d'Ausiniane, situé à trois lieues de Cordoue vers le couchant, tous deux de race noble & ancienne, qui quitterent le lieu de leur demeure dans la suite pour venir s'habituer à Cordoue, où le roi des Sarazins tenoit sa cour. Elle fut le dernier des fruits de leur mariage, & ayant perdu son pere en bas âge, par une disposition de la Providence qui lui fut favorable, elle fut élevée par sa mere avec grand soin dans les principes de la religion, & les sentimens de la pieté chrétienne. Par ce moyen elle fortifia l'inclination que Dieu lui avoit donnée pour la vertu, & se porta aux exercices de toutes sortes de bonnes œuvres. Elle se priva dès l'enfance de toutes les douceurs, & agrémens de la vie dont on pouvoit se passer, elle foula aux pieds toutes les vanités du siécle, & s'élevant au-dessus des exemples des personnes de son âge, elle imita dans la retraite & les exercices de la penitence & de la priere les personnes les plus parfaites, & les plus consommés dans la pratique des vertus.

Ste Flore.

Saint Euloge prêtre de Cordoue, auteur de cette histoire, étant allé un jour chez sa mere pour s'informer d'elle, apprit avec plaisir tant de singularités édifiantes. La mere lui dit, que sa fille ne respiroit que l'amour de Jesus-Christ, dans tous ses discours & dans toute sa conduite ; qu'elle negligeoit toute autre chose pour ne s'occuper que de lui ; que tout enfant qu'il la voyoit, elle pratiquoit le carême aussi séverement que les personnes les plus robustes & les plus mortifiées ; qu'elle avoit découvert que se retirant aux heures du repas, avec ce qu'on lui donnoit pour sa refection, elle le distribuoit secretement aux pauvres ; qu'elle avoit tâché de la porter à manger au moins à l'heure de midi, afin que dans un âge si tendre où l'on a si grand soin de défendre le jeûne aux autres, son corps pût prendre les forces & l'accroissement qui lui étoit nécessaire ; mais qu'elle n'avoit pû en venir à bout, & qu'elle se trouvoit reduite à ne lui laisser rompre un jeûne si volontaire qu'à l'entrée de la nuit. Toutes ses autres pratiques de pieté répondoient parfaitement à cela, & elle étudioit sans cesse les preceptes & les conseils de l'évangile pour les suivre avec exactitude & fidélité. Mais elle étoit obligée de se cacher dans la plûpart de ses saints exercices, parce qu'elle avoit un frere, qui étant de la secte des Mahometans, & d'ailleurs cruel & impie, l'observoit par tout à dessein de lui faire de la peine.

Elle se délivra bientôt néanmoins de cette servitude : & persuadée que Dieu demande que la confession de bouche se trouve jointe à la foi, & à la persuasion interieure du cœur, elle se lassa de ne point paroître au dehors ce qu'elle étoit véritablement. Elle prit le parti de s'enfuir de la maison paternelle, avec une sœur qu'elle avoit sans consulter même sa mere, & d'aller vivre & servir Dieu en lieu de sureté parmi des Chrétiens. Leur frere découvrit aisément le sujet de

L'an 845.

leur retraite ; & dans le reſſentiment qu'il en eut, il ſe mit à inquietter pour l'amour d'elle ceux des Chrétiens qu'il connoiſſoit dans Cordoue. Il fit même empriſonner quelques eccleſiaſtiques à la faveur de la perſecution excitée contre les fidéles de la ville par le roi & le magiſtrat ; & cauſa de fâcheuſes allarmes dans quelques communautés de filles qui n'oſerent plus s'aſſembler par la crainte qu'elles avoient de lui.

Flore apprenant tous ſes ordres, s'imagina qu'elle en étoit la cauſe ; & convaincue interieurement que Dieu l'appelloit d'ailleurs au combat pour la défenſe de la vérité, elle crut devoir revenir à Cordoue. Elle ne craignit point de s'aller preſenter aux perſecuteurs, parmi leſquels ſe trouvoit ſon frere. Elle leur dit, » Si » vous êtes en peine de moi, & ſi » c'eſt à mon ſujet que vous tour» mentez les ſerviteurs de Dieu, je » viens me rendre volontiers à votre » diſcretion. Je vous avoue que je » crois en Jeſus-Chriſt ; que je porte » le caractere & les ſtigmates de la » croix, & que je fais profeſſion de » la vrai pieté. Telle eſt la confeſſion » que je fais devant vous : & j'eſpere » de la miſericorde de Dieu, que rien » de tout ce que vous pourriez faire » contre moi, ne ſera capable de me » la faire révoquer. » Perſonne de la compagnie ne parut ſi irrité de ce diſcours que le propre frere de Flore. Il s'emporta contre elle, juſqu'à la frapper après lui avoir fait bien des menaces pour l'intimider. Enſuite il eut recours aux careſſes, & tâcha de la gagner par de belles paroles. Mais la voyant inſenſible à tout ce qu'il lui diſoit, il la traduiſit lui-même devant le juge & l'accuſa de Chriſtianiſme. Il lui dit qu'elle avoit été élevée d'abord comme lui dans la religion de Mahomet : mais que s'étant depuis laiſſée ſeduire aux ſuggeſtions de quelques Chrétiens, elle y avoit renoncé juſqu'à n'avoir plus que du mépris & de l'horreur pour ce prophéte. Flore répondit au juge qui l'obligeoit de dire ſi l'accuſation étoit vraie, que jamais elle n'avoit connu Mahomet ; qu'elle avoit ſuccé la religion Chrétienne avec le lait ; qu'on lui avoit fait connoître Jeſus-Chriſt dès ſa premiere enfance ; qu'elle s'étoit tellement dévouée à lui, qu'elle lui avoit conſacré même la virginité de ſon corps. A ces paroles, le juge entra dans une ſi grande colere qu'il la fit prendre par deux bourreaux, qui la tenant d'une main eurent ordre de la frapper ſur la tête à coups de fouets, qui lui emporterent la peau avec les cheveux & la mirent tout en ſang.

Voyant qu'elle demeuroit ferme à confeſſer le nom de Jeſus-Chriſt, il la remit à demi-morte entre les mains de ſon frere, afin qu'il la fît panſer de ſes plaies, & qu'il prît le tems de l'inſtruire & l'amener à la religion de Mahomet pendant qu'elle ſeroit dans les remedes. Celui-ci en confia la garde à des femmes qui étoient encore plus propres à corrompre ſa foi qu'à lui rétablir la ſanté, & la tint priſonniere chez lui. Flore étant guérie trouva moyen de ſe ſauver par deſſus un mur, qui donnoit ſur la cour d'une petite maiſon contigue à la ſienne ; & la nuit favoriſant ſon évaſion, elle ſe retira avant le jour chez une perſonne fidèle où elle demeura quelque tems. Elle alla enſuite ſe cacher dans le petit village d'Oſſaire, au territoire de Tucci ville d'Andalouſie, qu'on nomme aujourd'hui Martos. Sa ſœur l'y vint trouver, & elles y demeurerent enſemble ; mais toujours cachées juſqu'au tems de ſon martyre. Saint Euloge l'y alla voir auſſi pour la

L'an 846.

fortifier dans ſes ſaintes reſolutions, & il eut la conſolation de voir & de toucher les glorieuſes cicatrices des plaies qu'elle avoit reçues à la tête pour la cauſe de Jeſus-Chriſt.

II. MARIE, étoit fille d'un bon bourgeois de la ville d'Ilipe ou Eleple, aujourd'hui Nieble dans l'Eſtremadoure, qui étoit Chrétien, & qui ayant épouſé une femme Mahometane étoit venu à bout enſuite de la convertir à Jeſus-Chriſt. Elle étoit ſœur du ſaint diacre Walabonze martyr, dont nous avons parlé au VII. de juin. Ses parens ne ſe trouvant point en état de labourer leurs terres abandonnerent le pays, & après avoir eſſayé de demeurer en divers endroits, ils s'arrêterent enfin dans la ville de Frognan, ſituée dans les montagnes du territoire de Cordoue, à quatre lieues de cette ville vers le couchant. Là ils ſubſiſterent comme ils purent, ſe regardant comme des étrangers fugitifs & bannis qui n'aſpiroient qu'à la celeſte patrie, & élevant leur fils & leur fille dans ces pieux ſentimens. La femme vint à mourir quelque tems après. Le mari qui arriva depuis à la gloire de la confeſſion devant les infidéles, embraſſa un genre de vie plus auſtere qu'auparavant, mit ſon fils Walabonze dans le monaſtere de ſaint Felix de Frognan, ſous la conduite du prêtre Salvator qui en étoit abbé, & fit ſa fille religieuſe à Cuteclar ſous une ſainte abbeſſe, nommée Artemie. Marie s'exerça pendant pluſieurs années dans toutes les pratiques de l'obſervance reguliere, & donna aux autres religieuſes de grands exemples d'humilité, d'obéiſſance, de mortification, de détachement, & de ferveur.

Elle auroit achevé le ſacrifice de ſa vie dans cette ſainte maiſon, ſi la conjonćture d'un renouvellement de la perſecution des Sarrazins, ſous le roi Abderrama ne lui eût donné occaſion d'en ſortir pour aller confeſſer Jeſus-Chriſt devant le tribunal des infidéles & gagner la couronne du Martyre. Lorſqu'elle ſçut que ſon frere Walabonze, qui étoit beaucoup plus jeune qu'elle, & à qui elle avoit tenu lieu de mere & de maîtreſſe fort longtems, avoit été pris & martyriſé pour la foi, elle eut quelque confuſion de ſe voir devancée dans le chemin de la gloire éternelle par un puîné, qu'elle avoit toujours precedé dans les voies de l'évangile, & qu'elle avoit aimé ſi tendrement pour Jeſus-Chriſt. Depuis le jour de ſa mort elle ne ceſſoit de pleurer, non pas la perte d'un tel frere, mais ſa propre ſéparation d'avec lui, juſqu'à ce qu'enfin une bonne religieuſe vint lui dire qu'elle avoit vû en ſonge le martyr Walabonze, qui lui avoit donné ordre de la venir avertir, qu'elle eût à arrêter le cours de ſes larmes & à ſe conſoler, parce qu'elle étoit proche du tems auquel Dieu devoit la rejoindre à lui par le martyre auquel elle aſpiroit avec tant d'ardeur. L'an 851.

Cet avis de la religieuſe releva extrémement le courage de Marie; il lui inſpira une ſi forte paſſion pour le martyre, que reſolue d'aller au-devant, elle ſortit de ſon monaſtere & vint à Cordoue, dans le champ où ſe cueilloient les palmes de la victoire, qu'il s'agiſſoit de remporter ſur l'infidélité. Avant que de venir à la place où étoit le palais, & le tribunal devant lequel elle vouloit paroître, elle entra dans l'égliſe de ſaint Aciſcle pour prier. Elle y trouva la bienheureuſe Flore, qui recommandoit à Dieu une entrepriſe ſemblable à la ſienne, qui l'avoit fait ſortir de ſa retraite d'Oſſaire. Cette rencontre fut la ſource de leur union. Elles ſe communique-

rent leurs desseins, qui se trouvant les mêmes par leur principe & par leur fin, firent qu'elles se joignirent ensemble, pour les executer par les mêmes moyens, & s'entr'aider dans le combat qu'elles devoient soutenir. Elles allerent du même pas se presenter au juge pour faire leur confession. Flore l'aborda la premiére, & le fit souvenir qu'elle étoit la personne qu'il avoit fait tourmenter, & battre à coups de fouets cinq ou six ans auparavant par la trahison de son propre frere, pour la même cause que celle qui l'amenoit. Elle avoua & condamna la foiblesse qu'elle avoit eue de s'enfuir & de se cacher après sa guérison au lieu de revenir à la charge, comme elle estimoit qu'elle y avoit été obligée, & comme le juge même sembloit l'avoir prescrit au cas qu'elle ne voulût point changer de religion. Elle lui renouvella toutes ses premieres protestations, & ajouta à la confession qu'elle faisoit du nom & de la divinité de Jesus-Christ une déclaration contre Mahomet, par laquelle elle témoignoit ne le regarder que comme un faux prophéte, un adultere, un imposteur, & un magicien.

Marie parla ensuite, & dit qu'elle étoit la sœur du diacre Walabonze, qu'on avoit fait mourir cinq ou six mois auparavant pour la liberté avec laquelle il avoit dit ce qu'il pensoit de Mahomet, & de ses sectateurs. Elle ajouta d'un ton de voix fort resolu, qu'elle étoit dans les mêmes sentimens que lui, qu'elle faisoit profession de servir Jesus-Christ comme lui, & qu'elle avoit la même horreur pour Mahomet. Le juge irrité de leur hardiesse les fit enfermer dans une étroite prison, & ne leur permit de voir que des femmes perdues, qu'il y envoya pour les corrompre. Mais Dieu leur fit la grace de resister jusqu'à la fin, & de vaincre encore dans cette périlleuse attaque par les armes du jeûne & de la priere. Ce fut alors que saint Euloge n'étant pas encore sorti de la prison, où il avoit été aussi retenu pour la cause de Jesus-Christ, leur écrivit pour les fortifier cette belle lettre que nous avons aujourd'hui parmi ses œuvres sous le titre d'exhortation au martyre. Ce secours leur vint fort à propos contre les suggestions de quelques faux docteurs : de sorte qu'elles parurent pour la troisiéme fois plus intrepides que jamais devant le tribunal de leur juge, qui desesperant de les vaincre, les condamna à la fin à avoir la tête coupée.

Leurs corps furent laissés le reste du jour & la nuit suivante exposés aux bêtes & aux oiseaux, & le lendemain jettés dans la riviere. On retrouva celui de sainte Marie, & on le porta dans son couvent de Cuteclar où il reçut une sepulture honorable. Mais on ne sçait ce que Dieu fit de celui de sainte Flore. Leurs têtes que l'on avoit emportées du lieu de leur execution furent mises dans l'église du martyr saint Acischle. Saint Euloge ajoute que l'on vit bientôt l'accomplissement d'une promesse qui le regardoit avec les autres prisonniers de religion, & que les deux Saintes avoient faite avant que d'aller au supplice à quelques-unes des sœurs, de demander leur délivrance à Jesus-Christ dès qu'elles seroient devant lui. Car elles souffrirent le martyre le vingt-quatriéme de novembre de l'an huit cent cinquante-un ; & cinq jours après saint Euloge & les autres furent mis en liberté. Usuard, qui vivoit peu de tems après elles, a marqué leur fête au jour de leur mort dans son martyrologe. C'est ce qu'on a suivi dans le Romain moderne.

RENVOIS.

RENVOIS.

* Sainte MAXENCE, Vierge & martyre en Beauvaisis. Voyez ci-devant au vingtiéme jour de ce mois.

* Saint PROSPER D'AQUITAINE, docteur & pere de l'Eglise. Voyez au vingt-cinquiéme jour de juin.

* Saint SEVERIN, solitaire ou reclus à Paris, dont le vrai jour est le vingt-troisiéme de novembre, comme le marque Usuard, & non le vingt-septiéme, comme il est au martyrologe Romain; mais dont la fête se fait le vingt-quatriéme de ce mois à Paris, pour ne point déranger sans doute celle du pape saint Clement. Voyez le jour onziéme du mois de fevrier à la fin de l'histoire de saint Severin de Chateau-Landon.

XXV. JOUR DE NOVEMBRE.

IV Siécle.

SAINTE CATHERINE, Vierge & Martyre en Alexandrie, Græc. AICATERINA, & Lat. CATHARINA par corruption, comme s'il venoit de καθαρὸς sans tache.

I. LE nom que l'on a donné à cette illustre Vierge & Martyre, & qui est aujourd'hui d'un si grand éclat par-toute la Chrétienté, semble avoir commencé à se faire connoître dans l'Eglise dès le IX. siécle. Quelle satisfaction n'aurions-nous pas de trouver quelqu'un qui l'eût connu dès le tems auquel on suppose qu'elle a vécu? Le cardinal Baronius a cru la reconnoître sans nom, à la description qu'Eusebe nous a faite d'une femme illustre d'Alexandrie, qui resista courageusement à la passion brutale du César Maximin Daia. Celle-ci étoit noble, riche, & sçavante: c'est ce qu'on a publié aussi de sainte Catherine. C'est principalement la qualité de sçavante, qui a fait naître cette conjecture dans l'esprit de cet auteur. Elle seroit forte s'il ne pouvoit y avoir eu que Catherine, qui eût du sçavoir dans une ville où il n'étoit point rare de voir des femmes instruites des lettres humaines & de la philosophie, sur-tout parmi les Chrétiens, qui y avoient une école publique, d'où sont sorties * plusieurs filles qui ont joint la science à la gloire de la virginité & du martyre. Mais Eusebe déclare que Maximin ne put se résoudre à faire mourir celle dont il parle, & qu'il se contenta de la dépouiller de tous ses biens & de l'envoyer en exil: toutes circonstances qu'on ne peut allier avec l'histoire que l'on fait de sainte Catherine. D'ailleurs Rufin qui devoit connoître un peu la ville d'Alexandrie & l'Egypte par le séjour qu'il y fit sur la fin du même siécle, nous apprend que le nom de cette illustre Alexandrine étoit *Dorothée*: & l'un & l'autre nous font connoître qu'il ne s'agissoit point tant de la conservation de sa foi, que de celle de son honneur contre cet ennemi public de la chasteté des femmes.

Papebr. t. 7. Boll. p. 793. n. 17. Till. t. 5. p. 448.

Euseb. hist. l. 8. c. 14.

* Sous Origene & les autres.

Ruf. hist. l. 8. c. 17.

II. Cette opinion n'ayant pû se soutenir sur de si foibles fondemens, semble être entierement tombée maintenant: & ceux qui auroient eu le plus d'inclination à la faire subsister, se sont crus obligés de reconnoître que depuis le tems même où l'on suppose qu'a vécu sainte Catherine, il n'y a point eu de Sainte qui ait été plus inconnue dans l'Eglise jusqu'à la fin du huitiéme siécle, ou au commen-

Boll. t. 1. febr. p. 777. initio. Pagi an. 307. n. 13. Papeb. Ephem. Gr. Mosch. p. 51. & tom. 7. Bolland. p. 798. n. 17.

cement du ſuivant. Ils croient que ce fut pour lors que l'on commença à parler d'elle, à l'occaſion d'un corps trouvé en ces tems-là dans la montagne de Sina en Arabie. Les Chrétiens du pays réduits ſous le joug des Sarrazins Mahometans, qui étoient alors les maîtres d'une grande partie de l'Orient & de l'Afrique, prirent ce corps pour celui d'une ſainte martyre, & commencerent à lui rendre les honneurs d'un culte religieux, qui paſſa incontinent chez les Grecs avec le nom nouveau d'*Aicaterine*. Ce culte fit de ſi grands progrès qu'on le vit étendu dans preſque toute la Gréce dès le commencement du x. ſiécle.

Il ne s'agiſſoit que de connoître une Sainte qui s'étoit attiré tant de veneration en ſi peu de tems. On entreprit donc d'en faire une hiſtoire, pour ſatisfaire la devotion des peuples : & l'on eut recours à l'art de feindre, pour y trouver de la matiere. Les actes que l'on en dreſſa parurent certainement avant le dixiéme ſiécle, au moins ceux qui débutent par l'empereur Maxence, qu'ils ſuppoſent fauſſement avoir regné dans Alexandrie, & avoir été le perſecuteur de notre Sainte. Car ce ſont ceux-là que Metaphraſte a voulu embellir ou retoucher, mais en y faiſant contre ſon ordinaire plus de retranchemens que d'additions. On en a trouvé d'autres depuis ſous le nom d'un copiſte ou écrivain, qui s'eſt appellé Athanaſe, & qualifié domeſtique de ſainte Aicaterine, & que l'on croit être le maſque du premier auteur de toute l'hiſtoire, qui aura voulu donner du crédit à ſes fictions par cet artifice. Ils ne ſont differens des autres qu'en ce qu'ils ſont plus remplis de choſes que Metaphraſte a cru devoir retrancher dans les ſiens, pour rendre le reſte moins incroyable. Mais il n'a point eu le crédit de perſuader les perſonnes qui ont voulu uſer de quelque diſcernement dans cette lecture. Baronius s'eſt plaint de cette licence avec la modération qui lui étoit ordinaire, quand il s'agiſſoit d'épargner la ſimplicité des eſprits credules, ou de ſauver l'honneur des anciens. Mais il l'a fait d'une maniere qui montre auſſi ſon jugement & ſon bon goût. Car après avoir marqué le regret qu'il a de ne pas rencontrer les actes de la Sainte dans Euſebe ou dans quelque autre auteur connu, & voiſin du ſiécle où on la met, il trouve fort à redire qu'un inconnu venu ſi tard ait entrepris d'en faire qui ſont d'autant moins fidéles qu'ils ſont plus amples. De là il prend occaſion de dire, qu'il vaut mieux ſe rendre coupable d'omiſſion dans ce qu'on rapporte de la vie des Saints, qui paroît conſtant & aſſuré, que de mêler des choſes incertaines parmi ce qu'il y a de vrai dans leur hiſtoire.

Allat. Sim. 124. 125.

Ibid. p. 93.

Papeb. Ephem. p. 52. init. & 1. 5. Boll. p. 322. col. 2.

Baron. ann. 307. n. 33.

Ephem. ſupr. & t. 5. ſupr.

Les continuateurs de Bollandus reconnoiſſant que ces actes meritent d'autant moins de créance, qu'on a taché de les rendre plus merveilleux, & qu'ils ne ſont compoſés que de fables, déclarent qu'il auroit beaucoup mieux valu ne rien écrire touchant notre Sainte, que de le faire ainſi ſans aucun fondement ſolide. C'eſt néanmoins le fondement de tout ce que les Grecs ont inferé d'hiſtorique dans l'office de la fête qu'ils ont inſtituée chez eux en l'honneur de la Sainte. Ils la célébrent le xxv. de novembre, comme on le voit par leurs ménologes. Ils lui ont donné le premier rang du jour qui avoit appartenu juſques-là à ſaint Mercure célébre martyr de Cappadoce, qui y occupe le ſecond depuis ce tems-là. Les peuples de Ruſſie ou de Moſcovie, qui ſuivent leur rit avancent cette fête au xxiv. du

mois, qui est le jour destiné chez les Grecs pour la fête de saint Pierre d'Alexandrie, & pour celle de saint Clement pape : & ces deux Saints y sont remis au lendemain.

Papeb. Ephem. p. 53. 54.

III. Les Latins n'ont pas eu si-tôt la connoissance de notre Sainte. On prétend qu'ils ne l'ont reçue que par le canal des Grecs, & qu'ils la rapporterent du Levant en Occident dans l'onziéme siécle au retour de leurs croisades. Ils lui raccourcirent le nom que les Grecs lui avoient donné, & l'appellerent CATHERINE d'un terme qui a même plus de rapport à la langue de ceux-là. Son culte fut admis aussi-tôt dans leurs églises sans beaucoup de déliberations, & l'on y reçut avec la même facilité la légende de son histoire dont on ne fit point scrupule de composer les leçons de l'office qui fut institué en son honneur. Sa fête, qui y fut établie au XXV. de novembre comme chez les Grecs, devint si solemnelle, qu'en plusieurs endroits on crut devoir y attacher l'obligation de chomer. On la mit au rang de celles de la premiére classe en Angleterre, comme on le voit par la constitution qu'on en attribue au concile d'Oxford de l'an 1222. après on la reduisit dans la seconde classe parmi celles où il étoit permis de labourer ; mais non de faire d'autres œuvres serviles, comme il est marqué dans le concile de Worchester de l'an 1240. Depuis la revolution arrivée à l'Eglise Anglicane par le schisme, les Protestans ont conservé encore son nom dans le calendrier reformé de leur nouvelle liturgie par un reste de vénération. Elle ne fut pas comprise dans le retranchement des fêtes qui fut fait l'an 1524. par le cardinal Campége légat du saint siége en Allemagne. En France elle fut remise à la devotion des peuples en divers endroits, & abolie peu à peu dans plusieurs églises où l'on a seulement conservé son office. L'église de Paris où elle fut établie au commencement du XVI. siécle dans les statuts de l'évêque Etienne Poncher, puis renouvellée l'an 1557. dans ceux d'Eustache du Bellai, l'a gardée jusqu'à ce qu'en 1666. elle fut supprimée avec beaucoup d'autres par l'archevêque Hardouin de Perefixe, & la suppression confirmée par son successeur François de Harlai le VI. de juillet 1673. Elle avoit néanmoins déja été retranchée en 1524. & en 1554. dans les conciles provinciaux de Sens, dont Paris étoit encore suffragant ; & les églises de Chartres & de Meaux dans la même province l'avoient abolie, ou du moins la laissoient libre au gré des particuliers dès la fin du quinziéme siécle. On commença à mettre son nom dans les martyrologes vers le XIII. siécle : & ce fut en 1245. que son culte fut introduit dans l'eglise de Tréves, comme nous l'apprenons de Raoul du Rieu, prevôt de Tongres, auteur fort proche de ces tems-là.

Idem. t. 7. Boll. p. 798. ad fin.

Thomass. fest. t. 2. l. 1. p. 101. Thiers fest. imm. p. 106.

Durel: Lit.

Thom. p. 156.

Poncher la supprima depuis étant archevêque de Sens, mais pour le diocése de Sens.

Thiers supr. p. 390. c. 57.

Rad. de Rive Propos. 17.

Outre la fête principale du XXV. de novembre, on en a institué une seconde pour renouveller la mémoire de l'*Invention* du corps de sainte Catherine au mont Sina. Elle est marquée au XIII. de mai dans le martyrologe de France, où l'on prétend que ce fut le jour auquel ce saint corps fut trouvé. Mais elle se remet au dimanche dans l'octave de l'Ascension dans plusieurs églises dont la Sainte est titulaire ou patrone. Nous ne croyons pas devoir nous arrêter à tout ce qu'on a publié de la distraction de ses reliques. Nous remarquerons seulement que l'on montre à Rome un chef que l'on prétend avoir été la tête de sainte

Saust. Suppl. p. 1117. Boll. t. 3. maii p. 187. Alm. Spir.

Gir. col. 1677. Cathérine, & qu'on le conserve dans une église dédiée sous son nom près la place de saint Pierre.

AUTRES SAINTS DU vingt-cinquiéme jour de Novembre.

I. SAINT MOYSE PRESTRE de Rome & Martyr. Saint MAXIME aussi Prêtre & Martyr; & les autres Confesseurs de Rome sous l'empereur Déce.

III. Siécle.

MOYSE étoit regardé sous le pontificat de saint Fabien comme le principal ornement du clergé de Rome : MAXIME le suivoit de près. Tous deux étoient prêtres & honoroient leur ministére par la sainteté de leur vie & par le zéle qu'ils avoient pour avancer la gloire de Jesus-Christ & le salut des fidéles. La persécution que l'empereur Déce excita contre l'Eglise sur la fin de l'an 249. fut une occasion que Dieu leur présenta pour lui prouver leur fidélité & leur constance. Ils furent pris & renfermés dans la prison après la mort du pape saint Fabien, qui avoit été martyrisé le xx. de janvier suivant. On arrêta encore beaucoup d'autres personnes qui furent les compagnons de leurs souffrances & de leur confession. Du nombre de ces prisonniers furent Nicostrate l'un des premiers diacres, dont la vie néanmoins répondit mal à la sainteté de sa profession ; RUFIN aussi diacre qui tint dignement son rang parmi les saints Confesseurs ; saint CELERIN dont nous avons parlé au troisiéme jour de février ; URBAIN, SIDOINE, MACAIRE surnommé aussi *Célérin*, CALPHURNE, AUGENDE, & plusieurs saintes femmes, parmi lesquelles étoient deux sœurs de Macaire. Ces confesseurs, qui avoient saint Moyse à leur tête, soutinrent comme ils le devoient les premiers efforts de la guerre que l'on déclaroit à Jesus-Christ, & repousserent l'ennemi avec un courage, qui ne contribua pas peu à fortifier les fidéles de la ville dans la foi. On les laissa long-tems dans la prison sans leur faire souffrir autre chose que les incommodités de leur état. C'est ce qui paroit par la lettre qu'ils écrivirent en commun à saint Cyprien évêque de Carthage en Afrique, pour répondre à celle qu'il leur avoit écrite vers le milieu de l'été. Mais leur foi fut éprouvée bientôt après par les tourmens. Maxime & Urbain remporterent deux fois la gloire d'une généreuse confession. Macaire-Célérin se distingua aussi par le courage avec lequel il souffrit les plus rigoureux supplices, & la foiblesse de son corps sembloit se fortifier par la force de sa foi. Ils furent tous sollicités souvent, & pressés même de sortir de la prison pendant l'espace de plus d'une année entiére. Mais ils refuserent tous constamment de le faire aux conditions qu'on leur proposoit qui étoient de sacrifier. C'est ce qui fit dire à saint Cyprien dans la lettre qu'il leur écrivit sur la fin de l'année 250. qu'ils avoient confessé Jesus-Christ autant de fois qu'ils avoient refusé de sortir de la prison.

L'an 250. — *Baron. annal. Tillem. t. 3. Fleur. t. 2.* — *C'est la 26. parmi celles de S. Cyp. p. 37. ed. Pr. ep. 25. p. 36.* — *Euseb. hist. l. 6. c. 43.* — *Cypr. ep. 15. ed. Pr. p. 28.*

II. On voit par cette lettre & par la précedente qu'il y avoit une très-grande union de cœurs & d'esprits entre nos saints Confesseurs & saint Cyprien. Ce saint évêque ne souffroit pas moins qu'eux de l'état où on les avoit réduits, & il y paroissoit encore plus sensible. Il ne se contentoit pas de les assister auprès de Dieu, par ses prieres particulieres, il en faisoit faire encore de publiques dans

son église, & offroit pour eux des sacrifices avec son peuple. Les confesseurs Romains de leur côté répondoient parfaitement à cette affection: ils s'interessoient à tout ce qui regardoit son bien & celui de son église, & ne laissoient passer aucune occasion de le servir autant que leurs chaines pouvoient le permettre. Ils en donnerent des marques dans l'affaire de ceux qui étoient tombés durant la persecution, c'est-à-dire, qui avoient apostasié, par la crainte des tourmens & des autres peines portées dans l'édit de Déce. Les tombés voulant revenir à l'Eglise, demandoient avec beaucoup d'instance d'être rétablis promptement dans la communion des fidéles. Les confesseurs de Carthage, c'est-à-dire ceux qui avoient souffert la prison ou les tourmens pour la foi durant la persecution, attendris par leurs prieres & leurs larmes, intercedoient fortement pour eux, & ruinoient la discipline de la pénitence par une fausse douceur pour ces pécheurs. Saint Moyse, saint Maxime & les autres confesseurs de Rome voulant prévenir cet inconvenient, leur écrivirent une lettre très-forte, pour leur remontrer le préjudice que leur conduite apportoit à la discipline de l'Eglise & au salut des particuliers. Saint Cyprien les en remercia par une lettre, à laquelle nos saints confesseurs répondirent par une autre, qui sont celles dont nous avons déja parlé, & que nous avons remarqué avoir été écrites vers le milieu de l'été de l'an 250.

Cypr. ep. 25. Item 26. ut supr. Till. t. 3. p. 422.

Le clergé de Rome prit part aussi à cette affaire. Il étoit toujours sans chef depuis la mort du pape saint Fabien, & gouvernoit l'église Romaine en commun, pendant la vacance du siége. Il en écrivit en corps à saint Cyprien, & lui fit un beau remerciment sur le sujet de sa lettre aux confesseurs, par une autre lettre que ceux-ci signerent dans leur prison, & qui étoit très-importante pour l'Eglise. Saint Cyprien écrivit encore plus d'une fois depuis à nos saints confesseurs pendant le cours de leur détention. Il ne fut pas le seul qui contribua par ses écrits à les exciter à la patience & à la perseverance. L'on vit paroître vers le même tems, c'est-à-dire sur la fin de l'année 250. un traité de la louange du martyre, adressé à Moyse, à Maxime, & aux autres Confesseurs. L'auteur n'est point connu: mais il a mérité de passer pour saint Cyprien même, & l'ouvrage se trouve encore parmi ceux de ce pere.

C'est la lettre XXXI. parmi celles de S. Cyprien.

III. Nos saints Confesseurs furent mis hors de prison l'année suivante: mais tous ne firent pas un aussi bon usage de leur liberté, qu'ils avoient fait de leurs chaînes. Quelques-uns d'eux se laisserent surprendre aux discours artificieux de Novat, prêtre de l'église de Carthage venu à Rome pour causer du trouble dans le clergé. Cet homme étoit le promoteur, ou pour mieux dire le principal auteur du schisme formé par Novatien, prêtre de l'église de Rome contre saint Corneille, qui avoit été élu pape après une vacance de près d'un an & demi. Après avoir traversé son élection, il fallut colorer le schisme, & alléguer des prétextes de séparation. Novatien ne manqua point de former diverses accusations contre Corneille, & elles se réduisirent à la fin à la trop grande facilité qu'il lui attribuoit pour la reception des pécheurs à la pénitence. Novat se chargea de les persuader aux Confesseurs & de les attirer à son parti. On compte Maxime, Nicostrate, Urbain, Sidoine, & Macaire entre ceux qu'il vint à bout de débau-

cher & de faire tomber dans le fchifme. Saint Moyfe demeura ferme contre leurs follicitations, & parla fortement pour l'unité de l'Eglife, & fépara de fa communion Novatien & cinq autres prêtres qui avoient fait fchifme avec lui. Le même efprit qui lui avoit fait foutenir avec tant de courage les attaques des payens, lui donna encore les lumieres & la force néceffaires pour découvrir & repouffer toutes les fourberies de Novat. Cependant la perfécution fe continuoit à Rome en l'abfence de l'empereur Déce. Saint Moyfe fut repris & remis de nouveau à l'épreuve des tourmens pour la foi de Jefus-Chrift. Il finit fa confeffion par une mort glorieufe, & paffa ainfi de la qualité de Confeffeur qu'il avoit portée à la tête des autres à celle de martyr de Jefus-Chrift. Il fouffrit vers la fin de l'année 251, & la conftance qu'il fit paroître dans fes dernieres heures, fut encore un nouveau fujet d'admiration, comme l'a témoigné le pape faint Corneille. Son nom ne paroît point dans les anciens calendriers, facramentaires, ou martyrologes, & l'on ne voit pas qu'on ait parlé de lui établir un culte avant la fin du XVI. fiécle. Sa fête eft marquée au XXV. de novembre dans le martyrologe Romain moderne : c'eft à peu près le tems auquel M. de Tillemont croit qu'on peut placer fa mort, avant celle de l'empereur Déce, ou du moins avant qu'on en eût apporté la nouvelle à Rome.

Euseb. l. 6. c. 34.

Cypr. ep. 52.

Euseb. supr. l. 6. c. 43.

Till. p. 423. & 734.

Dieu permit que les autres Confeffeurs fans en demeurer aux premiers pas qu'ils avoient faits dans le fchifme, fe laiffaffent aller jufqu'au précipice. Mais ce fut pour faire éclater davantage fa miféricorde à leur égard & la puiffance de la grace qu'il leur donna pour les retirer de l'abîme. A l'inftigation de Novat, ce brouillon qui mettoit les églifes de Rome & de Carthage en combuftion, ils écrivirent des lettres de communion à Novatien, qui fe fervit de leur autorité pour prendre la qualité d'évêque de Rome contre faint Corneille. Ils confentirent qu'il reçût l'impofition des mains, & contribuerent ainfi à former le premier des Antipapes contre l'unité de l'Eglife. Pour autorifer davantage une fi fcandaleufe entreprife, on fit courir des lettres pleines de médifance & de calomnie fous leur nom. Ces excès ne contribuerent pas peu dans la fuite à leur faire ouvrir les yeux fur leur égarement. Ils defavouerent ces lettres, proteftant qu'on les avoit furpris, & n'accuferent que la foibleffe qu'ils avoient eue de les figner, fans fçavoir ce qu'elles portoient. Cependant ils ne laiffoient pas de demeurer dans le fchifme, comme fi Novat & Novatien euffent jetté un charme fur leurs efprits. Ils reçurent de faint Denys d'Alexandrie & de faint Cyprien des lettres preffantes par lefquelles ces deux grands prélats tâchoient de les retirer du danger où ils étoient de fe perdre ; & le dernier leur envoya d'autres écrits encore, & fur-tout fon traité de l'unité de l'Eglife, afin qu'ils puffent s'éclaircir & fe defabufer. Enfin Novat étant forti de Rome, ils revinrent de l'enchantement où il les avoit tenus : & fe trouvant délivrés de fes intrigues, ils demanderent à rentrer dans l'Eglife & dans la communion de Corneille. Ils reconnurent la malice, les parjures & la duplicité de Novatien. Maxime, Urbain, Sidoine, & Macaire après avoir fait affurer le pape Corneille de leurs bonnes difpofitions, vinrent trouver les prêtres du clergé Catholique, qui leur demanderent raifon de toute leur

Pacian. ep. 3. t. 3. Bibl. PP.

Cypr. ep. 47. p. 61. & Cornel. ep. 46. p. 60.

Cypr. ep. 44. 46. &c. Euseb. l. 6. c. 46. & c. 48.

Till. p 423. 459. &c. t. 3.

Euseb. supr. c. 43.

conduite. Ils reconnurent toutes les fautes qu'ils avoient faites dans ce mauvais engagement ; & sur les justes reproches qu'on leur en fit, ils prierent qu'on n'en parlât plus ; & qu'on effaçât la memoire de tout ce qu'ils avoient fait en faveur du schisme. Corneille fit aussi-tôt assembler le clergé de Rome, pour resoudre d'un commun consentement ce qu'il y auroit à faire à cet égard : & cinq évêques se trouverent à l'assemblée. Les Confesseurs vinrent s'y presenter avec beaucoup de fidéles, qui s'étoient joints à eux dans le schisme de Novatien, & qui souhaitoient de rentrer avec eux. Ils demanderent avec grande instance l'abolition de tout le passé. C'est une grace qu'on leur accorda avec d'autant plus de joie & de promptitude, que l'Eglise se trouvoit plus interessée à leur réunion. On en fit part au peuple qui accourut en foule, pour en rendre publiquement graces à Dieu. Chacun embrassoit les Confesseurs revenus du schisme, comme s'ils n'eussent fait que sortir de la prison où ils avoient été auparavant pour la foi. Le pape saint Corneille dans la lettre qu'il écrivit à saint Cyprien sur l'heureux retour des Confesseurs, a rapporté mot à mot l'acte par lequel ils le reconnoissoient pour l'unique évêque de l'église Romaine, & renonçoient à la communion de Novatien, qu'ils appellerent schismatique & heretique. Saint Cyprien lui déclara dans sa réponse, que le retour des Confesseurs avoit causé une joie extrême dans l'Afrique, tant à cause des Confesseurs qui recouvroient par leur pénitence la gloire de leur confession qu'ils avoient perdue dans le schisme, que parce que leur autorité étoit d'une importance très-grande pour la ruine de tout le parti schismatique. Ce saint évêque & saint Denys d'Alexandrie féliciterent aussi-tôt les Confesseurs de leur retour par des lettres de congratulation qu'ils leur en écrivirent. Saint Corneille après leur avoir accordé la paix & la communion de l'Eglise, & après avoir remis toutes choses au jugement & à la puissance de Dieu, selon ses termes, rétablit Maxime dans sa dignité & ses fonctions de prêtre. Comme il n'est parlé que d'une simple reception pour Urbain, Sidoine, & Macaire, cela fait juger qu'ils n'étoient que de condition laïque. On ne sçait ce que devinrent depuis ces trois derniers : on n'est guéres plus assuré de ce qui arriva au prêtre Maxime. Quelques-uns estiment que c'est saint Maxime prêtre & martyr, qui est marqué au XIX. de novembre dans le martyrologe Romain, où l'on dit qu'il souffrit sous Valerien, & qu'il fut enterré auprès de saint Sixte.

Cornel. ap. Cypr. ep. 46. — *Corn. supr. ap. Cypr.* — *Cypr. ep. 47.* — *Ibid. ep. 51. & 50. Euseb. supr. l. 6. c. 48.* — *Cornel. ap. Cypr. ep. 46.* — *Till. p. 424. Baron. mart. R. d. 19. nov.*

II. SAINT MERCURE, *Martyr de Césarée en Cappadoce.*

III Siécle.

LE nom de saint MERCURE est célébre parmi les martyrs, qui honorerent l'église de Cappadoce par l'effusion de leur sang, durant les persecutions que les empereurs payens firent à la religion Chrétienne : mais son histoire a été corrompue ou falsifiée par tant de fables, qu'on ne peut plus s'assurer de pouvoir y découvrir la verité. Nous nous contenterons seulement de dire qu'il étoit fils d'un officier d'armée, qui étoit de la Scythie, au deçà du Danube, province de l'empire Romain ; qu'il suivit lui-même la profession des armes ; qu'il s'y éleva par les degrés & les emplois jusqu'au commandement des troupes, & qu'il y acquit de la

réputation. Il fut accusé de Christianisme devant l'empereur Déce, & couronné par le martyre à Césarée en Cappadoce, suivant l'ordre qu'il donna de le dépouiller de ses charges, & de lui faire son procès. Quelques-uns mettent sa mort à l'an 250. ou 251. du vivant de Déce ; on pourroit douter neanmoins s'il n'auroit pas plutôt souffert sous l'empereur Valerien, vers l'an 259.

Les Grecs honorent sa mémoire le XXV. de novembre, quoiqu'on voye son nom au XXIV. dans quelques-uns de leurs ménologes. Sa fête étoit chez eux fort célébre, avant qu'on y eût la connoissance de sainte Catherine ; & on lui avoit destiné le principal office du jour, où il ne tient plus que le second rang, depuis le IX. ou X. siécle. Ils y rapportent de lui des choses fort extraordinaires, mais que leur autorité ne nous empêche pas de regarder comme des fables. Nous nous contenterons d'en alléguer une qui a beaucoup contribué à l'éclat de son culte dans tout l'Orient. C'est une vision que l'on attribue à saint Basile le Grand, lorsqu'il n'étoit encore que prêtre. Si l'on en croit Jean Malela d'Antioche, qui vivoit à la fin du VI. siécle, & la chronique Pascale, qui est l'ouvrage de plusieurs auteurs anciens, dont le dernier peut avoir vécu au commencement du VII. siécle, saint Basile vit en songe les cieux ouverts la nuit même que mourut l'empereur Julien dit l'Apostat. Jesus-Christ lui parut assis sur un trône, & saint Mercure debout auprès de lui vétu d'une cuirasse. Il lui sembla entendre Jesus-Christ qui commandoit à saint Mercure d'aller tuer Julien l'ennemi des Chrétiens. A cet ordre Mercure disparut de devant ses yeux ; & peu de tems après, il le vit paroître de nouveau, & rapporter à Jesus-Christ en criant que Julien étoit tué selon les ordres qu'il lui en avoit donnés. Ce fait, quoiqu'accompagné de deux circonstances fausses qui sont que Basile auroit été évêque alors, & que Julien auroit été tué la nuit, & quoique très-suspect par le silence de saint Basile même, & de saint Gregoire de Nazianze, qui n'a rien omis de ce qui pouvoit regarder l'apostat, à la gloire de Jesus-Christ ; ce fait, dis-je, rapporté de cette maniere, paroît encore moins extraordinaire que comme le racontent saint Jean de Damas & l'inconnu qui a fait une vie de saint Basile, sous le nom de saint Amphiloque, deux auteurs posterieurs à la chronique Pascale. Les Russiens ou Moscovites qui suivent le rit des Grecs, ont aussi leur saint Mercure, à qui ils attribuent une défaite des Tartares aussi miraculeuse que celle de Sennacherib & des Assyriens faite par l'ange du Seigneur. Mais on ne dit point en quel jour on y célébre sa fête. L'église Latine a connu & honoré autrefois des martyrs du nom de Mercure, mais nous ne voyons pas que celui de Cappadoce ait été de leur nombre. Il semble qu'on n'ait commencé à le voir dans le martyrologe Romain que vers la fin du XVI. siécle, quoiqu'il ne laissât point d'être connu en Occident long-tems auparavant, comme on le voit par Pierre Natal, & par une légende latine plus ancienne que Metaphraste que nous promettent les continuateurs de Bollandus, & qui est apparemment une version des premiers actes que l'on a attribués faussement à cet auteur.

Menæa & Menol.

Pagi an. 363. parag. 4. chron. Pasc. an. 363. ed. Du Cang.

Herm. vie de Bas. t. 2. p. 424.
Till. Emp. t. 4. p. 549. 700.
Baron. ann. 363. parag. 56.
Baert. Boll. t. 2. jun. p. 947.

Damasc. 1. imag. l. 1. p. 725.
Pseudo Amphil.
Boll. p. 944. die 14. jun.

Papebr. Ephem. p. 53.
Mart. Hieron.

XXVI.

XXVI. JOUR DE NOVEMBRE.

III. & IV. Siécles.

SAINT PIERRE EVESQUE d'Alexandrie, Martyr.

I. SAint PIERRE l'unique après l'évangeliste saint Marc d'entre les évêques d'Alexandrie, qui ait actuellement répandu son sang pour la foi de Jesus-Christ, succéda l'an 300. à saint Théonas. Il ne ceda guéres pour les lumiéres de l'esprit à plusieurs de ses prédecesseurs, qui presque tous furent toujours distingués dans l'Eglise par leur doctrine, & il ne fut inférieur pour la vertu à aucun de ceux d'entre eux, qui éclatérent le plus par leur sainteté. Saint Jerôme le compte pour le seiziéme évêque d'Alexandrie, qui est aussi la maniére dont en use Eusebe, qui ne met point saint Marc non plus que les Apôtres fondateurs des églises, au nombre des évêques ordinaires. Ce dernier témoigne qu'il parut dans l'Eglise avec beaucoup d'éclat, pendant tout le tems de son épiscopat. Il le loue d'avoir augmenté les exercices de sa pieté, & les rigueurs de son abstinence, à mesure qu'il voyoit augmenter les maux de l'Eglise. C'est ce qui parut particuliérement au tems de la persécution de Dioclétien, qui arriva près de trois ans après le commencement de son épiscopat. Cette violente tempête qui prit divers accroissemens, depuis l'an 303. jusqu'en 312. au lieu de l'effrayer ou de le décourager, comme elle fit à l'egard de plusieurs évêques & autres ministres de l'Eglise, ne fit qu'augmenter sa vigilance, sa vigueur & sa charité. Il fit connoître en toutes rencontres combien il étoit sensible aux intérêts communs de toute l'Eglise : & durant tout le tems de la persécution il prit un soin tout particulier de celles qui étoient commises à son inspection, c'est à dire de toutes celles d'Egypte, de Thebaïde & de Libye sur lesquelles s'étendoit l'autorité de l'évêque d'Alexandrie. C'est ce que nous apprennent les grands éloges que lui a donnés Eusebe, auteur d'autant moins suspect à son égard, qu'il sembleroit avoir été moins porté à dire du bien d'un prélat si fort opposé aux Méletiens ses amis. Nous souhaiterions pouvoir entrer dans quelque détail de tant d'actions saintes qui le rendirent si grand devant Dieu & devant son peuple : & l'on ne peut nier qu'il ne s'en trouve quelques-unes dans les actes qu'on a publiés de sa vie ; mais de quelque auteur qu'ils soient, & quelque anciens qu'ils puissent être, ils n'ont point assez d'autorité pour les garantir : & le caractere de supposition qu'ils portent ne serviroit qu'à faire perdre créance à tout ce que nous pourrions en rapporter. De sorte qu'on ne peut guéres juger des effets de l'excellente conduite du pasteur, que par ce qui est connu du bon état où étoit son troupeau, & par les exemples que plusieurs martyrs d'Egypte, donnérent des leçons qu'ils avoient reçues de lui.

L'an 300. *Eusеb. l. 7. c. 32. & l. 8. c. 13. & l. 9. c. 6.*

Hier. chron.

Euseb. l. 7. c. 32.

L'an 303.

Hier. vie de saint Athan. t. 1. p. 688. 689.
Till. tit. 5. Mem. ecclés. p. 755.

II. Tous les fidéles dans une si grande multitude n'en profitérent pas également. Il y avoit trois ans & plus que duroit la persécution lorsque la vue des chutes fréquentes qu'elle avoit déja causées, porta notre Saint à dresser des réglemens pour y remédier. Nous avons encore aujourd'hui treize ou quatorze canons, qu'il fit

L'an 306.

ſur ce ſujet, au commencement de la quatriéme pâque de la perſécution, c'eſt à dire avant le printems de l'année 306. en faveur de ceux qui étant tombés par la violence ou la ſeule crainte des tourmens, ou par trop d'attache à la vie ou aux biens de la fortune, demandoient à être réconciliés à l'Egliſe. Il ſe contenta de quarante jours de pénitence, en jeûnes & en priéres, pour ceux qui ayant été pris & amenés devant les juges, avoient cédé à la violence des tourmens après un long combat, pourvû qu'ils ne ſe fuſſent pas preſentés d'eux-mêmes, & qu'ils ne fuſſent tombés que par foibleſſe : parce qu'il croyoit que ce terme joint aux trois ans de perſécution qu'ils avoient ſoufferts ſuffiſoit pour guérir la plaie de leur ame. C'eſt ce que porte le premier canon.

Concil. col. t. 1.

Petr. Alex. can.

Dans le ſecond, il ordonna une année de plus à ceux qui n'ayant ſouffert que la priſon, avoient été enſuite vaincus ſans combat. Cela étoit compté pour quatre ans de pénitence, parce qu'il y comprenoit toûjours les trois années de la perſécution, qu'on avoit paſſées dans les ſouffrances.

Le troiſiéme canon qu'il fit, porte quatre ans outre ces trois pour ceux qui étoient tombés, ſans avoir même ſouffert la priſon, & s'étoient livrés comme des transfuges.

Le cinquiéme regarde la diſſimulation de ceux qui avoient fait comme David, qui feignit d'être épileptique; qui n'avoient pas nié la foi ouvertement, mais qui avoient éludé les artifices des perſécuteurs ; qui avoient donné des billets comme les Libellatiques, pour faire ſemblant de ſacrifier ou pour ſigner, car on faiſoit renoncer à Jeſus-Chriſt par écrit, comme de vive voix ; qui avoient envoyé des payens à leur place pour ſacrifier. Il leur enjoignit à tous ſix mois de pénitence ſeulement outre le paſſé, parce qu'on voyoit que leur intention avoit été d'éviter d'offrir aux idoles ou de renoncer à la foi, & qu'ils n'avoient eu recours à ces moyens illicites que par ignorance. Les maîtres qui avoient envoyé des eſclaves Chrétiens à leur place furent condamnés à trois ans de pénitence, & les eſclaves qui avoient obéi à un an par les VI. & VII. canons.

Baron. ann. 304. n. 44. Petr. Alex. can.

Il n'ordonna aucune peine à ceux qui après leur chute, étoient retournés au combat pour réparer leur lâcheté & qui avoient ſouffert de nouveau la priſon & les tourmens, témoignant par ſon VIII. canon, qu'il étoit juſte de les conſoler, & de les admettre ſur le champ à l'une & l'autre communion, tant pour la paix & l'exhortation, que pour la participation du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt.

Il accorda auſſi la communion à ceux qui s'étoient engagés d'eux-mêmes dans le combat, nonobſtant leur témerité ; pourvû qu'ils y fuſſent demeurés victorieux, & qu'ils ne cruſſent pas avoir fait une choſe fort louable. Car il leur fit voir en même tems quel étoit leur tort, & combien il y avoit d'indiſcretion & de vanité à s'expoſer ainſi ſans néceſſité. C'eſt à quoi il employa les trois canons ſuivans.

Le reſte eſt deſtiné à juſtifier ceux des fidéles qui avoient donné de l'argent pour ſe délivrer de la vexation des méchans, preférant la perte de leurs biens à celle de leur ame, & ceux qui s'étoient retirés ſuivant le conſeil de Jeſus-Chriſt après avoir tout quitté.

III. Schiſme de Méléce.

Ces canons que nous avons avec les commentaires de Zonare & de Balſamon, & qui paroiſſent tirés d'un

discours ou traité suivi, que saint Pierre fit sur la pénitence, nous font assez voir que la persécution causa bien des chutes & fit beaucoup de plaies à l'église d'Egypte. L'une des plus funestes fut le schisme de Meléce, évêque de Lyque ou Lycople en Thébaïde. Cet évêque qui passoit pour le plus considérable de la province, soit pour son âge, soit pour quelque apparence de mérite, fut convaincu d'avoir renié la foi de Jesus-Christ, d'avoir sacrifié aux idoles, & d'avoir commis beaucoup d'autres crimes. C'est ce qui obligea saint Pierre à le déposer dans un synode d'évêques. Meléce au lieu de se soumettre à cette sentence ou de se pourvoir par quelque autre concile pour prouver son innocence, aima mieux prendre le parti de la révolte : & profitant de la multitude des personnes qu'il avoit gagnées & qui le suivoient, il se fit chef d'un nouveau parti, se sépara de la communion de saint Pierre & de l'Eglise Catholique, & forma le schisme des Mélétiens qui déchira celle de l'Egypte pendant plus de cent cinquante ans. Pour couvrir la honte de sa déposition, & pour tâcher aussi de faire voir qu'il avoit eu raison de se séparer, il répandit diverses calomnies contre les évêques du synode, qui l'avoit condamné, & particuliérement contre saint Pierre, publiant qu'il n'avoit quitté sa communion, que pour n'avoir pas été de même avis que lui, touchant la réconciliation de ceux qui avoient apostasié, & parce qu'il usoit de trop d'indulgence en ce point. Depuis ce tems il tendit divers piéges à notre Saint, mais sans effet, & il remplit l'Egypte de troubles & de divisions par la tyrannie qu'il exerçoit contre la jurisdiction & les droits de la préseance de l'église d'Alexandrie. Il eut la temérité d'usurper les ordinations qui appartenoient à saint Pierre, jusqu'à oser mettre un évêque de son parti pour le territoire d'Alexandrie : & selon Sozomene, ce qui lui donna la facilité de faire toutes ses usurpations & ses violences, fut la retraite de saint Pierre qui étoit obligé de demeurer caché à cause de la persécution. Saint Epiphane a parlé de l'origine, & de la cause de ce schisme de Meléce, bien autrement que ni saint Athanase, ni Théodoret, ni les autres anciens, & d'une maniére peu favorable à saint Pierre : mais ç'a été par une surprise faite à sa bonne foi, & l'on prétend qu'il a pris les faux mémoires de quelque Mélétien, pour de véritables & sincéres instructions. Saint Pierre avoit alors dans le clergé de son église le fameux Arius, qui fut depuis heresiarque. Il faisoit en ce tems-là profession de pieté, & sembloit avoir de la vertu & du zéle pour la religion. Mais comme il avoit encore plus de legéreté, il suivit d'abord les nouveautés de Meléce. Il les quitta ensuite pour se remettre sous l'obéissance de saint Pierre, de qui il reçut même le diaconat. Il retourna bientôt après à son genie : & il voulut trouver à redire que notre Saint excommuniât les partisans de Meléce & qu'il refusât d'admettre leur baptême, c'est-à-dire, qu'il les empêchât de baptiser. Saint Pierre voyant que cet esprit brouillon ne cherchoit qu'à remuer, le chassa de son église où celui-ci ne rentra qu'après sa mort sous son successeur Achillas qui le fit prêtre.

Athan. apol. 2. Theodoret hist. l. 1. c. 8. Socrat. l. 1. c. 6.

Theod. supr. Sozom. l. 1. c. 24.

Epiph. hær. 68. c. 1. Baron. ann. 306. parag. 48. Pagi an. 306. parag. 26. Petav. ad Epiph. in not. Tillem. t. 5. p. 454.

Sozom. l. 1. c. 15.

IV. Il y avoit huit ans que duroit la persécution commencée par Dioclétien, lorsqu'on la vit cesser ou se ralentir du moins par un édit que l'empereur Galére Maximien se crut obligé de publier l'an 311. en faveur des

L'an 311.

Eufeb. hift. l. 8. c. 16. 18. l. 9. c. 1. 2.

Chrétiens. Mais ce Prince étant mort auffi-tôt après, le Cefar Maximin Daia, qui fe portoit pour Empereur dès auparavant & qui n'avoit obéi à l'édit que malgré lui, fit renouveller la perfécution avec plus du fureur que jamais. Ce fut le tems auquel Dieu voulut couronner les travaux de faint Pierre, par la gloire du martyre. Il fut pris en un tems où l'on s'y attendoit le moins: mais il ne fut pas furpris. On ne lui déclara pas même le fujet pour lequel on l'arrêtoit, quoiqu'il ne fût inconnu à perfonne. Il fut décapité fur le champ fans autre forme, felon que Maximin l'avoit expreffément ordonné, pour éviter tous les inconvéniens du délai. Il mourut comme on le croit le xxv. de novembre de l'an 311. après un épifcopat de près de douze années.

L'on rapporte quelques circonftances de fon martyre qui font belles fans doute & édifiantes: il feroit à fouhaiter feulement qu'elles fuffent entiérement certaines, ou qu'elles nous fuffent propofées par des auteurs capables de les garantir. Notre Saint étoit capable de dire par un efprit prophétique, ce qu'on lui a fait dire touchant la robe de Jefus-Chrift déchirée par Arius; & de marquer en mourant le defir qu'il avoit de voir finir en lui la perfécution. Mais ce qu'on vit arriver depuis tant pour la réception d'Arius par fon fucceffeur *, que pour la continuation de quelques martyres en Egypte & en Orient, ruine toute la vraifemblance de ce qu'en difent fes actes. Il ne nous refte de tout ce que le Saint a dit ou écrit, pour l'utilité de l'Eglife que les canons extraits de fon difcours ou traité de la Pénitence, un autre difcours fur la Pâque *, & quelques fragmens cités par les conciles d'un livre qu'il avoit fait touchant la divinité, où on lui donnoit la gloire d'avoir parlé très-correctement du myftére de l'Incarnation. Quelques uns lui attribuent les commencemens ou la préface de la fameufe chronique Pafcale, appellée d'Alexandrie: mais c'eft fans aucune apparence de verité.

* Saint Achillas.

* Publié par le P. Petau dans l'*Uranologium*.

Bern. Lami. Till. lettr. t. 2. p. 57. 58.

V. On lui rendit incontinent après fa mort les honneurs publics du martyre, & le titre lui en eft tellement devenu propre comme à faint Juftin le Philofophe, que pour le caracterifer dans l'Eglife & le diftinguer des autres faints martyrs de fon nom, & des évêques confeffeurs d'Alexandrie, on l'a toujours appellé faint *Pierre le Martyr* à l'imitation d'Eufebe, de faint Athanafe, & de faint Jerôme, jufqu'à ce que l'équivoque du nom propre de faint *Pierre Martyr*, Dominicain martyrifé au XIII. fiécle, nous ait accoutumés à l'appeller plus communément faint Pierre d'Alexandrie. Les Grecs qui le qualifient le *fçeau* & le *terme des Martyrs*, comme s'il eût été le dernier de ceux de la grande perfécution jufqu'à la paix de l'Eglife, faifoient fa fête autrefois le xxv. de novembre comme font encore aujourd'hui les Mofcovites qui ont retenu leurs rits. Mais depuis l'établiffement du culte de fainte Catherine en ce jour, les uns l'ont avancée au XXIV. où ils en font leur grand office, conjointement avec celui du pape faint Clément, & les autres femblent l'avoir fupprimée entiérement. On ne peut nier néanmoins que cette fête ne fût très-ancienne: & fi le nom de Rufin n'eft point capable d'autorifer ce qu'il en a dit, au fujet d'un prétendu baptême adminiftré à des enfans par faint Athanafe, encore enfant peu de tems après la mort de notre Saint: on doit le prendre au moins pour une preuve de ce qui fe faifoit du tems de cet auteur, qui vivoit à la fin de fon

Men.

Papebr. Ephem. p. 54.

Ruf. l. 10. c. 14.

siécle. Les Latins ont mis aussi la fête de saint Pierre au xxv. de novembre, comme il paroit par les martyrologes de Bede, de Wandalbert, de Raban, d'Adon, & par celui d'Usuard même, d'où Molanus ou quelqu'autre moderne l'a déplacée. Mais ceux du nom de saint Jerôme la marquent au xxvi. en quoi ils ont été suivis dans le martyrologe & le breviaire Romain, sans qu'on puisse dire que ç'ait été par considération pour la fête de sainte Cathérine, avec l'office de laquelle une simple commémoration de notre Saint n'auroit pas été incompatible. Car on ne voit pas que la fête ait jamais été seulement d'office semidouble en Occident, & lorsqu'elle fut rétablie par le pape Pie V. à la fin du seiziéme siécle, ce fut seulement pour être célébrée d'un office simple. On lui donne beaucoup de compagnons de son martyre, & l'on en fait monter le nombre jusqu'à 660. Les plus célébres ou pour mieux dire les seuls qui nous soient connus d'une si grande compagnie, sont les saints *Hesyque*, *Phileas*, *Pachome* ou *Pachyme* & *Théodore* évêques, & les saints FAUSTE, DIE, & AMMONE qui étoient prêtres d'Alexandrie sous notre Saint, qui sont ceux qu'Eusebe lui joint seuls, & qui furent peut-être les uniques de sa compagnie au jour de son martyre, les autres ayant souffert pour la plûpart en des lieux & en des tems differens.

Floren. p. 999. 1000.

Gavant. part. 2. p. 174.

Nous n'avons aucune connoissance par l'histoire publique de ce qui est arrivé au corps de saint Pierre qui avoit été enterré, dit-on, dans un cimetiere de son nom au deça du Phare, assez loin de la ville d'Alexandrie vers le couchant. Cependant M. Godeau ne fait point difficulté de dire, que l'église de Grasse en Provence dont il a été évêque, » a le bonheur » de posseder la plus grande partie des » reliques de ce Saint. Il ajoute qu'elles furent apportées d'Egypte par un évêque nommé Bertrand lorsque le siége épiscopal étoit encore dans Antibe.

God. hist. siecl. 4. l. 4. c. 7.

AUTRES SAINTS DU vingt-sixiéme jour de Novembre.

I. SAINT ALYPE dit le CIONITE autrement le STYLITE, solitaire en Paphlagonie, nommé par d'autres saint STYLIEN.

VI. & VII. Siécles.

ALYPE, qui fut surnommé *Cionite*, pour avoir demeuré plus de cinquante ans sur une colonne, comme saint Simeon & les autres Stylites, étoit d'une petite ville de la province de Paphlagonie, nommée Adrianople, qu'il ne faut pas confondre avec Andrinople ville célébre de la Thrace. Il fut mis dès l'enfance par sa mere sous la discipline de Theodore évêque du lieu, qui l'éleva dans le sanctuaire comme un autre Samuël. Il fit de grands progrès dans la pieté par les exercices de toutes sortes de vertus. C'est ce qui le fit élever au diaconat par un des successeurs de Theodore qui le fit aussi économe de son église. Mais le desir de s'avancer dans la perfection que prescrit l'évangile, lui fit distribuer tout son bien aux pauvres & embrasser la vie solitaire. Il se retira dans une montagne du territoire de la ville où il bâtit une petite église en l'honneur de sainte Euphémie de Chalcedoine. Il y demeura deux ans renfermé dans une cellule étroite jusqu'à ce que se trouvant trop importuné des visites qu'il étoit contraint de recevoir, il prit le parti de monter sur

Ap. Sur. p. 546. Bult. hist. Mon. or. p. 77.

une colonne, au haut de laquelle il se fit une espece de loge où il se renferma étant âgé pour lors de trente-deux ans. Après s'y être accoutumé il en ôta le toit qu'il y avoit mis pour se garantir des injures de l'air, & soutint ainsi toutes les rigueurs des étés & des hivers à découvert. Il ne put empêcher que les peuples ne se rendissent autour de sa colonne pour le consulter sur les affaires de leur salut, & entendre ses instructions. De sa colonne il rendoit les oracles que Dieu lui inspiroit, il prêchoit, il écrivoit des lettres pour donner ses avis & ses décisions aux difficultés qu'on lui proposoit; il reconcilioit ceux qui avoient des inimitiés, regloit les familles, donnoit ordre à diverses actions de charité. Lui-même faisoit éminemment tout ce qu'il préscrivoit aux autres. On le vit un jour se dépouiller de sa tunique & la jetter à un pauvre qui manquoit d'habit.

Si Dieu donna à ses instructions la force de reformer les mœurs de beaucoup de personnes destinées à demeurer dans le siécle, il se servoit aussi de l'exemple de son serviteur pour en exciter plusieurs de l'un & de l'autre sexe à la pratique des conseils évangeliques, qui conduisent au plus haut dégré de la perfection. Alype se vit obligé de se charger de leur direction, & il forma trois communautés, dont la premiere étoit de réclus qui vivoient au pied de sa colonne, & qui chantoient l'office divin avec lui; l'autre étoit de moines renfermés, dans un cloître à quelque distance de là; & la troisiéme étoit de religieuses qui gardoient un silence & une clotu-re exacte sans jamais se laisser voir à aucun homme. La discipline qu'il fit garder dans ces communautés fit le sujet de l'admiration de tout le monde: & son école étoit estimée à un tel point qu'on venoit lui enlever ses disciples de toutes parts pour les faire évêques. Il véquit cinquante-trois ans sur sa colonne, & fut malade pendant treize ou quatorze qu'il demeura toujours couché sur le côté. Dans tout le tems de cette longue affliction qui termina sa vie, l'esprit de penitence ne lui faisoit dire autre chose sinon que Dieu est juste, & qu'il le châtioit avec justice. Il parut principalement du tems de l'empereur Heraclius, qui commença à regner en 610: mais on ne sçait point l'année de sa mort. Les Grecs font sa fête le XXVI. de novembre. Les Russiens ou Moscovites en usent de même, & dans quelques-uns de leurs calendriers le Saint est nommé *Olympe* au lieu d'*Alype*. Il est appellé dans le martyrologe Romain saint STYLIEN, comme si c'eût été son nom propre & unique, quoique ce ne puisse être qu'un terme appellatif signifiant la meme chose que Stylite & Cionite.

Papebr. Ephem. p. 54.

II. SAINT BALE HERMITE en Champagne.
Lat. *Basolus.*

VI. ou VII. Siécles.]

I.

Anon. & Adsó ap. Mabill. p. 65. & 69. sæc. 2.

SAint BALE nâquit au VI. siécle dans le Limousin, de parens qui voyoient dans leur famille de grandes richesses, jointes à la noblesse d'une extraction illustre. Tous ces avantages qui sembloient devoir un jour le rendre considerable dans le monde, n'eurent point d'attraits pour lui, lorsque Dieu lui eut fait la grace d'en découvrir la vanité & l'illusion. C'est à quoi contribua beaucoup l'éducation toute chrétienne qu'on lui procura & qui le fit attacher au service de Dieu dès l'enfance. Le poison de la volupté ne put lui corrompre le cœur, parce que l'amour de Jesus-

Bult. l. 2. c. 33. n. 2.

Chrift dont il avoit été prévenu y fut toujours le plus fort, & qu'il y trouvoit plus de douceur incomparablement que dans tous les plaifirs de la terre. Ayant renoncé à tous ces plaifirs fi pernicieux au falut de l'homme, il refolut d'abandonner encore pour Jefus-Chrift tout ce qu'il poffedoit & ce qu'il pouvoit efperer de la fucceffion de fes parens. Il quitta donc fes proches, & fortit de fon pays à l'imitation d'Abraham : & s'étant confié à la conduite de l'efprit de Dieu il s'en alla à Reims, fous le pieux prétexte de vouloir vifiter le tombeau de faint Remi & fe mettre fous fa protection. Il fut porté encore à choifir cette ville pour fa premiére retraite, par la confidération de l'évêque du lieu, nommé Gilles, dont il étoit connu particuliérement depuis que ce prélat faifant un voyage en Aquitaine, avoit logé chez fes parens. Il en fut très-bien reçu, & fe trouva fort fatisfait des avis qu'il lui donna fur les moyens qu'il fouhaitoit de prendre pour travailler à fon falut. Gilles lui promit fon affiftance en toutes chofes; & comme le Saint lui témoigna qu'il vouloit mener une vie folitaire, il lui donna dans fon diocéfe à choifir tel lieu qui lui paroîtroit le plus propre pour l'exécution de fon deffein. Bâle conformément à ce que lui infpiroit la prudence qui regloit toutes fes actions, chercha un lieu où il pût trouver les fecours néceffaires aux befoins de fon ame. Au lieu de fe reduire d'abord dans une entiére folitude, il fe mit dans une communauté de ferviteurs de Dieu, pour profiter de leurs exemples & de leurs inftructions. Il fe retira dans le monaftére de Verzi, qui avoit été bâti environ trente ans auparavant à trois lieues de Reims, & qui n'étoit alors habité que de douze religieux. Il donna tant de marques de fa vocation qu'on n'eut aucune peine à l'admettre dans une communauté où l'on ne recevoit d'ailleurs que ceux que l'on avoit déja mis à d'autres épreuves. L'abbé Diomer le mit fous la direction de l'un d'entr'eux, nommé Komarc, pour l'inftruire dans les lettres faintes. Ce maître n'eut pas beaucoup de peine à former un difciple, qui par l'exercice des vertus qu'il pratiquoit, avoit déja l'expérience des enfeignemens qu'il pouvoit lui donner.

Vers l'an 575.

II.

La ferveur de faint Bâle étoit fi grande qu'il ne connoiffoit point d'autre plaifir que celui de s'entretenir avec Dieu dans la priére, ou celui de l'écouter dans la lecture des livres facrés ou des autres ouvrages de pieté. La pauvreté où il s'étoit réduit ne l'empêchoit pas de faire des aumônes continuelles: car fon abftinence fourniffoit pour cela un fond à fa charité. Il ne mangeoit qu'une petite partie de la portion que la régle de la maifon prefcrivoit pour chaque jour aux religieux, & il en donnoit le refte aux pauvres. L'aufterité de fes jeûnes & de fes veilles réduifit fon corps à une grande féchereffe; mais fon ame y trouvoit de quoi fe fortifier de plus en plus dans le pur amour de Dieu, par la liberté qu'elle procuroit à fon efprit. Il parut tellement avancé dans la vertu chrétienne que tous fes confreres commencerent à le regarder au-deffus d'eux, & pleins d'eftime & de vénération pour fon mérite, ils l'obfervoient déja comme un excellent modéle pour leur conduite. Mais Bâle qui fe trouvoit encore fort imparfait à fes propres yeux, faifoit tous les jours de nouveaux efforts pour s'élever au-deffus de fa propre foibleffe. Ce fut ce zéle qu'il avoit pour la perfection qui le pouffa dans le defert. Car après avoir bien prati-

Balt. ex Anon. & Adone fupr

qué les devoirs de la vie commune ou cénobitique, & s'être long-tems exercé avec les autres religieux, il entreprit avec le secours du ciel de combattre lui seul le prince des ténébres & d'imiter les plus célébres solitaires de l'Orient & de l'Egypte. Suivant cette resolution il se retira dans la montagne voisine : il y bâtit une chapelle & une cellule, & l'on dit qu'il y véquit renfermé pendant l'espace de quarante ans. Il eut à y soutenir des combats perpetuels contre l'ennemi de son salut, se défendant toujours courageusement avec les armes spirituelles de la priere & du jeûne. Il en sortit victorieux par une heureuse mort qui lui fit obtenir la couronne de justice. Il fut enterré dans la chapelle de son hermitage par son neveu *Balséme* ou *Baussenge* qu'il avoit fait venir du Limousin pour être l'héritier de sa cellule & de sa pénitence. Dieu fit éclater son mérite par divers miracles qui rendirent sa mémoire glorieuse parmi les fidéles. Il mourut le XXVI. de novembre vers l'an 620. selon l'opinion la plus reçue ; d'autres remettent cette mort à l'an 625. La sainteté de son neveu, qui suivit exactement ses traces jusqu'à la fin de sa carriére, contribua encore à rendre son hermitage célébre. Comme il y finit ses jours * c'est sans fondement que quelques-uns l'ont confondu avec un saint martyr du même nom, patron de Rameru en Champagne, mort vers l'an 407. dont la fête est marquée au XVI. d'août, auquel tomberoit aussi la sienne si on la solemnisoit avec un office particulier, parce qu'il mourut le XV. Ce fut peu de tems après sa mort & vers le milieu du septiéme siécle que l'on fit passer le monastére de Verzi à l'hermitage de saint Bâle dont il a toujours retenu le nom jusqu'à présent. Son corps fut levé de terre vers le milieu du neuviéme siécle par Hincmar archevêque de Reims, qui en fit solemnellement la translation le XV. d'octobre dans l'église de l'abbaye. L'abbé Hugues second du nom, ayant fait faire une châsse d'argent, y mit les reliques du Saint l'an 1121. & depuis ce tems les Benedictins à qui le monastere a été donné, les ont toujours conservées avec beaucoup de soin & de devotion. Le martyrologe Romain fait mention de lui au XXVI. de novembre qui est le jour de sa mort & celui de sa fête principale. Usuard au neuviéme siécle en a parlé aussi, comme on le voit dans les meilleurs exemplaires de son martyrologe avant qu'on en eût alteré les copies, mais il a mis sa fête au quinziéme d'octobre qui est le jour de sa translation. Ce qui nous fait juger que Hincmar dont il étoit contemporain en avoit déja fait la cérémonie lorsqu'il écrivoit. Ce jour de sa translation est devenu plus célébre que celui même de sa mort dans diverses églises du royaume, où l'on fait son office ou sa commemoration au XV. d'octobre & non au XXVI. de novembre.

Vers l'an 580.

L'an 620.

Deux saints Baussenges.

* Le XV. août.

L'an 865.

Mabill. sec. 4. part. 2. p. 34.

L'an 1121.

Mabill. p. 7. sec. 2.

III. SAINT CONRAD, EVESQUE de Constance en Souabe.

X. Siécle.

I.

Vdalr. ap. Sur. p. 542.

CONRAD sorti d'une ancienne noblesse de la vraie Allemagne, qui est maintenant la Souabe, étoit né de Henri comte d'Altorff, & d'une mere qui venoit des comtes de Hohenwart. L'inclination qu'il fit paroître pour la vertu dès son enfance, fit juger à ses parens que Dieu le destinoit particulierement à son service. Dans cette vûe ils confierent son éducation aux ecclesiastiques de l'église de Constance, pour être élevé dans les

les lettres & la pieté Chrétienne. Il apprit dans cette école à se garantir des vices ordinaires à la jeunesse, à moderer ses passions, & à suivre Jesus-Christ par les voies qu'il a prescrites dans son évangile. L'évêque du lieu Noting voyant les grands progrès qu'il faisoit dans les exercices de la vertu, & dans la connoissance des sciences divines & humaines, le fit passer par les dégrés de la clericature jusqu'au diaconat. Conrad exerça ce ministere avec beaucoup de pureté, de zéle & de pieté. La reconnoissance qu'il avoit de la grace que Dieu lui avoit faite de garder son innocence malgré la corruption de la nature, & d'éviter les périls qu'il avoit courus, le fit travailler pour tâcher d'en mériter de nouvelles, persuadé neanmoins qu'il devroit tout à la pure misericorde de Dieu. Il veilla sur lui-même avec plus d'exactitude qu'auparavant, se macera le corps par de plus grandes austerités, s'appliqua à la priere & à l'étude des saintes écritures avec plus d'assiduité. Son évêque le voyant capable de tout, voulut le charger du soin des affaires de son église, & lui fit prendre part à l'administration du diocèse. Cet exemple porta le chapitre à l'élire pour son prévôt : de sorte que chacun commença à le regarder comme un homme que la providence conduisoit visiblement à l'épiscopat. Il en faisoit déja les fonctions par le soin qu'il prenoit de visiter les paroisses, d'instruire les clercs & les laïques, de pourvoir aux besoins spirituels & corporels des ames, d'assister les pauvres & les malades. De sorte qu'à la mort de l'évêque Noting, le clergé & le peuple de la ville de Constance unirent toutes leurs voix pour le nommer son successeur. Il fut le seul qui s'opposât à son élection, & l'on vit alors jusqu'où l'humilité fit aller les sentimens bas qu'il avoit toujours eus de lui-même, malgré toute l'estime que les autres faisoient de son mérite. On avoit été confirmé dans ce choix par saint Ulric évêque d'Augsbourg, qui après avoir achevé les funerailles de Noting, avoit indiqué dans Constance un jeûne de trois jours & des prieres à l'ordinaire pour consulter Dieu sur cette affaire. C'est ce qui fit que l'on n'eut aucun scrupule de lui faire violence pour le traîner sur le siége épiscopal : & sa resistance ne cessa que lorsqu'il se vit obligé de recevoir l'imposition des mains. Il fut sacré l'an 934, & l'on vit agir incontinent la grace de son ordination dans toute la conduite qu'il tint à l'égard du peuple qui étoit confié à ses soins. Il parut infatigable à prêcher la parole de Dieu, à rendre la justice, à reformer les mœurs, & à rétablir la bonne discipline. Il corrigea divers abus que l'ignorance & la superstition avoient fait glisser parmi le peuple, il répara & orna les églises, en bâtit trois nouvelles, outre un hôpital qu'il dota de revenus pour nourrir & vétir les pauvres, & les étrangers, & pour en entretenir douze à perpetuité en l'honneur des apôtres de Jesus-Christ. Il demeura toujours très-étroitement uni avec saint Ulric d'Augsbourg, qui étoit son ancien de dix ou onze ans dans l'épiscopat. Ils se communiquoient mutuellement leurs lumieres, & conspiroient ensemble pour tout ce qui regardoit le service de leur maître commun.

L'an 934.

II. Conrad travaillant avec tant d'application au salut des autres, n'oublioit rien cependant de tout ce qu'il croyoit pouvoir contribuer à sa propre sanctification. Il fit par trois fois le pélerinage pénible de la Terre-sainte, afin de s'élever de plus en

plus à Dieu, par le desir que l'objet terrestre des lieux saints lui donnoit d'arriver à la Jerusalem celeste, & à la terre promise des Elus. L'auteur de sa vie, dit que Dieu lui accorda le don de prophétie, & celui des miracles de son vivant. Il met au nombre de ceux-ci un accident qui lui arriva un jour de Pâques à l'autel, lorsqu'ayant avalé une araignée qui étoit tombée dans le calice, il la rendit toute vive quelques heures après étant à table, sans en avoir souffert aucun dommage. Il prédit l'épiscopat à saint Gebhard, dont nous faisons la fête le vingt-septiéme d'août : & pour lui marquer que le pressentiment qu'il en avoit, n'étoit ni vague, ni incertain, il lui apprit qu'il ne seroit pas son successeur immédiat. Enfin après avoir gouverné son église pendant l'espace de quarante-deux ans avec toute la vigilance, le zéle & la charité d'un pasteur, il mourut de la mort des justes le XXVI. de novembre de l'an 976. trois ans après saint Ulric. L'opinion que l'on avoit eue de sa sainteté tant qu'il avoit vécu, se fortifia & s'accrut encore par le bruit de divers miracles qu'on publia de lui après sa mort, comme faits à son tombeau, ou operés encore ailleurs par son intercession. C'est ce qui porta le pape Caliste II. à le canoniser par un bref adressé à l'évêque, au clergé & au peuple de Constance. Cet évêque étoit Udalric ou Ulric, qui avoit sollicité cette canonisation long-tems auparavant, & qui composa pour cet effet la vie du Saint que le Pape vouloit faire examiner dans un concile general, selon l'usage de ces tems-là. Udalric envoya cet ouvrage au Pape, témoignant qu'il s'étoit bien moins appliqué à recueillir les miracles de saint Conrad que ses actions, ses sentimens & sa conduite. Il ajoute pourtant qu'encore que les miracles soient quelquefois communs aux réprouvés comme aux Saints, il n'a point laissé d'en ramasser quelques-uns des plus avérés. Calliste en confera d'abord avec ses évêques & ses cardinaux, & ensuite dans le concile general de Latran assemblé le XXV. de mars de l'année 1123. Il y fit lire & approuver la vie du Saint, & par son bref daté du XXVIII. du même mois, il manda que l'on pouvoit publier & lire publiquement à l'office les miracles du Saint, s'ils se trouvoient veritables.

L'an 976.

L'an 1123.

Ap. Sur. p. 546.

IV. SAINT NICON D'ARMENIE

Solitaire & missionnaire évangelique, surnommé Μετανοεῖτε *c'est-à-dire* FAITES PENITENCE.

X. Siécle.

Ap. Baron. t. 10. annal. & Sur. p. 619. ad d. 27. nov.

NICON étoit né dans la province du Pont, que l'on appelloit Polémoniaque, de fort honnête famille. Lorsqu'il se vit d'âge à choisir un genre de vie, il s'enfuit à l'insçu de ses parens, & se retira dans le monastere appellé de Pierre-d'or, sur les limites du Pont & de la Paphlagonie. Il y passa douze ans sous la discipline d'un saint Abbé dans les exercices les plus rigoureux de la pénitence. A la fin de ce terme son abbé crut reconnoître en lui des marques d'une vocation particuliere pour travailler à la conversion des peuples, & il le laissa aller d'abord en Armenie combattre les erreurs & les desordres du pays. Lorsque l'an 962. les Chrétiens eurent recouvré l'isle de Candie sur les Sarrazins par le moyen de Nicephore Phocas general des armées de l'empereur Romain le jeune, Nicon fut envoyé comme un nouvel apôtre dans ce pays pour y faire revivre la foi de Jesus-Christ que les infidéles y

L'an 962.

avoient presque éteinte. Son air étranger surprit d'abord les insulaires : comme la plupart étoient dans les erreurs & les impietés du Mahométisme, & abandonnés en même tems aux vices grossiers qui se permettent ou se tolerent dans cette secte, ils ne purent souffrir qu'il leur parlât de la croix de Jesus-Christ, & de la néceſſité de la pénitence. En effet, il ne faisoit point une prédication qu'il ne la commençât comme saint Jean-Baptiste, & Jesus-Christ même, disant: » Faites pénitence; » ce qui lui fit donner le surnom de *Metanoïte*. S'appercevant que les esprits de ses auditeurs s'aigrissoient de plus en plus par ces manieres dures & rebutantes, il prit le parti de s'accommoder davantage à leur foiblesse, suivant le modéle de la sage condescendance que saint Paul en a tracé aux prédicateurs de l'évangile sur ses propres exemples. Dieu benit de telle sorte ces moyens de douceur, que Nicon fit revenir la plus grande partie des Candiots de l'aversion qu'ils avoient conçue pour la religion Chrétienne. Il leur rendit aimables les vertus les plus severes qu'elle enseigne, & leur fit concevoir de l'horreur pour les vices ausquels ils avoient été les plus attachés. On vit en moins de vingt ans la face de cette grande isle presque toute changée par les soins apostoliques de Nicon. Après avoir fait établir dans presque tous les lieux des prêtres, des diacres, & une discipline reglée, il quitta cette isle pour aller continuer ses missions dans la Gréce. Il prêcha particulierement dans le Peloponnése, l'Achaïe, l'Epire : & Dieu récompensa par-tout ses travaux, sa charité & sa patience invincible, du succès de plusieurs conversions. On rapporte beaucoup de particularités de ce qu'il a fait, sur-tout à Lacedemone : mais quelque merveilleuses, & quelque édifiantes qu'elles puissent être, nous nous abstenons de les rapporter, parce que l'auteur de qui on les tient, n'est point capable de les garantir. Il mourut de la mort des justes vers l'an 998, non en Armenie, mais dans le Peloponnése où il gouvernoit un monastere sur la fin. Les Grecs honorent sa mémoire le XXVI. de novembre : & les Latins les ont suivis en ce point. Le martyrologe Romain assigne son culte en Armenie, comme si c'eût été le lieu de sa mort ou de sa sépulture. Mais le Saint ne fut appellé l'Armenien que pour la mission qu'il fit en Armenie avant que de venir en Candie & en Gréce: ou plutôt, parce que le lieu de sa naissance dans la province du Pont Polemoniaque, étoit censé être de la petite Armenie. Quelques-uns remettent le jour de sa fête au XXVII. du mois : c'est ce qui a porté Surius à ne rapporter sa vie qu'en ce jour.

Baron. sup. passim. — *L'an 981. 982.* — *Baron. ann. 961. n. 4.*

V. SAINT SILVESTRE ABBE' d'Osimo dans la Marche d'Ancone, instituteur des Silvestrins ou de l'ordre de Monte-Fano.

XIII. Siécle.

I. — L'an 1177. *Andr. Jacob. Fabr. ap. Sur. p. 353.*

SILVESTRE fils de Ghisler, de l'ancienne maison des Guzolins à Auxime ou Osimo ville de la Marche-d'Ancone, naquit l'an 1177. Il promit dès l'enfance ce qu'on lui vit accomplir en âge d'homme, & l'on découvrit en lui les semences de toutes les vertus, avant même que sa raison fût formée. Après qu'il eut fait ses premieres études dans son pays, il fut envoyé par son pere à Boulogne, pour faire celles du droit. Mais s'appercevant qu'elles lui faisoient perdre insensiblement le goût de la ve-

ritable pieté, il s'en retira pour se remettre à la philosophie, & passa de là à la théologie. Il se donna de telle sorte à cette divine science, qu'il employoit à des exercices de devotion tout le tems qui lui restoit de l'étude, & de la méditation des verités saintes, sans prendre part aux divertissemens & aux passetems qui faisoient les délices de ceux de son âge. Il retourna ensuite dans son pays, où il éprouva quelques effets fâcheux de la colere qu'eut son pere, de ce qu'il avoit renoncé à l'étude du droit qu'il avoit pris pour le fondement de la fortune de son fils, & il fut pendant dix années entieres privé de sa présence pour ce sujet. Dieu consola Silvestre de cette disgrace par divers moyens : il permit qu'il fût pourvû d'un canonicat de la cathédrale d'Osimo, & qu'il fût élevé aux ordres sacrés. Il se dévoua alors tout entier à la priere, & à l'étude des livres saints, sans negliger neanmoins de satisfaire le zéle que la charité qu'il avoit pour son prochain lui inspiroit, pour travailler au salut des autres. Il alloit instruire dans les maisons, il prêchoit en public, & n'épargnoit personne, quand il s'agissoit de reprendre le vice. Son évêque même, homme de vie peu exemplaire, ne se crut pas assez menagé, & se rendit son persecuteur. Silvestre en prit occasion pour renoncer au monde, dont il se trouva dégouté d'ailleurs par la vûe du cadavre d'un de ses parens, qui avoit passé pour le plus bel homme de son tems, & qui lui fit une horreur salutaire par la difformité & sa corruption.

L'an 1227. Il sortit secrétement de la ville, sans prendre congé de personne, & sans avoir communiqué son dessein à d'autre qu'à un homme de grande pieté nommé André. Il alla se cacher dans un desert à dix lieues de la ville, âgé pour lors de cinquante ans : & il y véquit dans une pauvreté extréme & dans des austerités extraordinaires, jusqu'à ce qu'il y fut découvert par quelques personnes de sa connoissance, qui l'obligerent de prendre une retraite plus commode dans un canton qui n'en étoit pas loin. Ce fut là qu'il jetta depuis les fondemens de son premier monastere, appellé de la Grotte. Il y établit un nouvel institut de vie religieuse, qui fut embrassé avec ardeur par diverses personnes que le desir de la perfection évangelique fit ranger sous sa discipline. L'institut fut mis sous la regle de saint Benoît, & fut appellé tantôt *l'ordre de Monte-Fano* du nom de la ville la plus proche de son monastere, tantôt la *Congregation des Silvestrins* du nom même de son fondateur, dont l'origine se rapporte à l'an 1231. L'an 1231.

II. L'éclat que fit la sainteté de ce nouvel institut, qui sembloit effacer les autres, attira sur ce Saint, & sur sa compagnie une tempête excitée par la jalousie de quelques envieux, qui s'efforcerent de le ruiner sous prétexte qu'il n'étoit pas encore confirmé par l'autorité du Pape. Mais Silvestre vint facilement à bout de la dissiper, sans lui opposer autre chose néanmoins qu'une sage moderation & un silence accompagné de priéres & de larmes qu'il se contenta de répandre devant Dieu. Il excita les siens sur son exemple à s'humilier de plus en plus, à se mortifier le corps & tous les sens, à aimer la pauvreté & la pénitence, & à vaincre leurs ennemis par les armes de la charité. Quand il vit le calme parfaitement rétabli dans son monastére de la Grotte, il partit pour aller à Rome demander au Pape l'approbation de son institut. Innocent IV. qui tenoit alors le saint siége la lui accorda L'an 1248.

avec beaucoup de témoignages d'estime & de bienveillance par un bref de l'an 1248. Silvestre ne quitta point la ville de Rome qu'il n'eût jetté les fondemens d'un nouveau monastére de sa Congrégation, sur un fond que lui donnerent l'archiprêtre & les chanoines de saint Pierre du Vatican, avec l'église de saint Jacques au-délà du Tybre, & il fut bientôt achevé par les libéralités de diverses personnes de pieté. Depuis son retour il ne s'appliqua plus qu'à faire avancer ses disciples dans la perfection de l'état qu'ils avoient embrassé, & à se sanctifier avec eux par la pratique des conseils les plus difficiles de l'évangile. Il mourut comblé de graces & de mérite à l'âge de 90. ans le XXVI. de novembre de l'année 1267. Après sa mort, Dieu continua à son tombeau la vertu des miracles qu'il lui avoit accordée de son vivant. Nous ne sçavons s'il fut jamais canonisé dans les formes ordinaires : mais Baronius nous apprend que le pape Clement VIII. donna ordre d'inserer son nom dans le martyrologe Romain parmi les Saints du XXVI. de novembre.

L'an 1267.

Baron. not. M. p. 498.

ADDITION AUX SAINTS du vingt-sixiéme jour de Novembre.

VI. SAINT MARCEL de Nicomédie, *ou plutôt* MARCULE de Numidie, martyr des Donatistes.

IV. Siécle.

I. LE *martyrologe Romain moderne nous propose en ce jour la fête* de saint MARCEL prêtre, à Nicomedie en Bithynie & martyr, qui fut précipité du haut d'une roche, par les Ariens du tems de l'empereur Constance. *Plusieurs sçavans ont cru reconnoître* Marcule *sous le nom de Marcel*, la Numidie *sous le nom de Nicomédie*, les Macariens * *sous le nom d'Ariens, & le genre de mort dont périt Marcule, sous les apparences du martyre attribué à Marcel. Les tems n'y conviennent pas moins que les autres circonstances. Nous ne nous croyons pas interessés à rapporter ici la vie des saints prétendus, & des martyrs, des herétiques, & des schismatiques. Voici néanmoins en deux mots, ce qu'on dit de Marcule, dont le nom s'est glissé mal à propos dans quelques martyrologes d'auteurs Catholiques. Cette homme passa de l'étude des lettres humaines, aux exercices du barreau, & de-là à la cléricature, dans l'église des Donatistes en Afrique. Il fut fait évêque de leur secte en Numidie, mais on ne sçait de quelle ville.*

* Nom que les Donatistes donnoient aux Catholiques.

Vit. Marculi ap. Mabill. to. 4. anal. pag. 105.

L'empereur Constant frere de Constance, sollicité par Gratus évêque de Carthage, & les autres prélats Catholiques de l'Afrique envoya l'an 348. *deux officiers, nommés Paul & Macaire, pour travailler par son autorité à la réunion des Donatistes avec les Catholiques & pour distribuer des aumônes. Ils commencérent par faire leurs distributions aux pauvres églises. Mais Donat évêque schismatique de Carthage, qui ne vouloit pas de réunion non plus que ceux de son parti, refusa ces aumônes de peur que ce ne fût un engagement à faire ce que l'empereur souhaitoit des Donatistes. Il écrivit en même tems à tous les évêques de sa secte, pour les avertir de ne point recevoir ces liberalités de l'empereur qui leur devoient être suspectes, & de n'écouter aucune proposition de reunion. Paul & Macaire étant passés de la province Proconsulaire en Numidie vinrent à Bagai, où ils trouvérent une troupe de Circoncellions armés pour leur résister, ayant à leur tête Donat évêque du lieu & Marcule, qui firent l'office de capitaines, & obligérent les cavaliers Romains de se retirer avec perte. Les soldats de qui on les avoit détachés se*

L'an 348.

Optat. l. 3. p. 69. & seqq.

crurent outragés par cet affront. Le desir de venger le sang de leurs compagnons, les fit marcher contre les Circoncellions sans qu'il fut au pouvoir de leurs chefs de les retenir. Ils en tuérent quelques-uns; & quoique les évêques Catholiques n'eussent aucune part à cette expédition, non pas même les commissaires impériaux Paul & Macaire, ni les chefs des troupes, les Donatistes s'en plaignirent comme d'une cruauté exercée par l'Eglise, & en prirent prétexte de décrier la réunion qu'on prétendoit faire.

Ibid. p. 75. *Ils accusérent sur-tout Macaire d'avoir fait mourir Marcule & Donat, disant qu'on les avoit précipités, celui-là du haut d'un rocher, celui-ci dans un puits.*

Aug. in Joh. hom. 11. & in Cresc. l. 3. c. 49. *Cependant c'étoit l'opinion du pays qui passoit presque pour constante que ces deux chefs des Circoncellions, comme les appelle saint Augustin, s'étoient tués eux-mêmes par desespoir, Donat en se jettant dans le puits, Marcule en se précipitant du rocher.*

Mabill. anal. t. 4. p. 107. &c. *L'auteur de la vie de Marcule, qui étoit Donatiste comme lui, & fort dévoué à sa secte, rapporte toute cette affaire d'une maniére toute autre que ne font saint Optat de Miléve, & saint Augustin. Il dit que Macaire étant venu en Numidie les Donatistes assemblés en un synode, lui députérent dix évêques de leur communion du nombre desquels étoit Marcule; Que Macaire fit prendre ces députés, commanda qu'on les dépouillât & qu'on les liât à des poteaux pour les maltraiter; Que Marcule en particulier fut fustigé, conduit par les villes & les bourgades de la Numidie à la suite de Macaire, puis enfermé pendant quatre jours dans la tour de la petite ville de Nova-Petra, & enfin precipité du haut d'une roche voisine un dimanche au matin qui étoit apparemment le xxvj. de novembre de l'an 349. C'est le bruit que ceux de la secte répandirent par toute l'Afrique, pour noircir le nom de Macaire & rendre les Catholiques odieux.*

L'an 349.

Dans la célebre conférence de Carthage qui se tint l'an 411, Datif évêque Donatiste de Nova-Petra se vantoit de n'avoir point d'adversaire, c'est à dire d'évêque Catholique dans son siége, » parce, disoit-il, que c'est-là qu'est le seigneur Marcule dont Dieu vengera le sang au jour du jugement. *Cette opinion ne paroissoit guéres probable à saint Augustin: cependant il a témoigné ne vouloir rien assurer sur cela & en laisser à Dieu la connoissance & la décision. Saint Optat n'a point voulu nier aussi que Marcule & Donat, eussent été tués par les soldats de Macaire.* Collat. Carth. cognit. 1, p. 187. Mab. p. 117.

II. *Quoi qu'il en soit, Marcule, aussi bien que Donat de Bagai, fut mis au nombre des martyrs par les Donatistes, qui non contens de consacrer sa mémoire, s'accoutumérent encore à jurer par son nom comme par la chose du monde la plus sacrée. Ce fut par une méprise étrange mais digne de l'ignorance des siécles barbares, que les noms de ces martyrs comme de quelques autres schismatiques & héretiques se glissérent dans quelques martyrologes, celui de Donat au premier de mars, & celui de Marcule au xxvj. de novembre. Raban de Mayence a mis Marcule au xxv. de ce mois dans son martyrologe, où il fait voir qu'il avoit lû ses actes composés par l'auteur Donatiste, & qu'il s'y étoit laissé tromper. Molanus y avoit été pris aussi dans la première édition de ses additions à Usuard; mais il en a bien sçû faire le discernement dans la suite: & Baronius n'a point réussi à faire croire que ce que l'on attribue à Marcel de Nicomedie n'appartienne pas à Marcule de Numidie. Les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme mettent un saint* MARCEL *martyr à Nicomédie au xxvij. de novembre. Il ne faut peut-être pas chercher ailleurs la source de l'erreur qui a fait confondre le Donatiste Marcule avec ce saint Martyr.*

Optat. supr. Aug. in Joh. hom. 1. p. 43.

Riv. vit. Aug. God. vit. Aug. Till. t. 6. p. 711. &c.

Mab. p. 118.

VII. LE PAPE SIRICE.

I. LE cardinal Baronius croyant avoir des sujets suffisans de douter de la sainteté du pape Sirice, successeur de saint Damase & prédecesseur de saint Anastase, ne jugea point à propos de laisser mettre son nom dans le martyrologe Romain lorsqu'on en fit la révision sous Grégoire XIII. & Sixte V. quoiqu'il se trouvât marqué au nombre des Saints dans celui * qu'on suivoit pour l'augmenter. On le trouvoit en beaucoup d'autres martyrologes encore, & même des plus anciens comme ceux qui portent le nom de saint Jerôme *. C'est ce qui a donné au Sr. Florentin de Lucques la pensée de faire une dissertation pour maintenir ou rétablir l'opinion que l'on avoit presque toujours eue de la sainteté de Sirice. Il s'en est acquitté avec tant de succès que plusieurs sçavans se sont déclarés pour lui, & qu'on ne désespere pas de le voir un jour placé dans le martyrologe Romain, comme on y a mis depuis peu le pape Leon III.

Florent. M. H. p. 999.

* De saint Cyriaque.

* De saint Willebrord ou d'Echternach.

Flor. p. 1001. Papebr. Conat. Pap. Critic. Fleuri table de l'hist. eccl.

Sirice fils de Tiburce, Romain de naissance, prêtre du titre du Pasteur fut choisi par le clergé & le peuple pour succeder à Damase mort le x. de décembre de l'an 384, ou le lendemain. Il fut sacré dès le xv. du même mois qui tomboit un dimanche plutôt que le v. de janvier de l'année suivante, où l'on a coutume de mettre son ordination. Le vieux schismatique Ursin, qui avoit disputé le pontificat à Damase avec tant de scandale voulut renouveller ses prétentions alors, & il excita quelque tumulte par le moyen de quelques partisans qui lui étoient restés. Mais cet effort n'eut point de suite, & le trouble fut appaisé en peu de jours. L'élection de Sirice dont le mérite étoit universellement reconnu, fut approuvée de l'empereur Valentinien I. qui en adressa le rescrit à Pinien préfet de Rome, mari de la jeune Melanie. Il est du xxiij. de février de l'an 385, & il nous apprend que Sirice avoit été élu tout d'une voix, & Ursin rejetté par les acclamations du peuple.

L'an 384. Pagi ann. 385. n. 2.

Baron. ann. & in chron. cod. Th.

II. Sirice fit connoître sa sagesse & sa capacité dès le commencement de son épiscopat par les réponses qu'il fit aux consultations qu'Himerius évêque de Tarragone, métropolitain de la plus grande partie d'Espagne, avoit envoyées à saint Damase, & qui n'avoient été reçues à Rome qu'après sa mort. La lettre qui contenoit ces réponses est devenue très-célebre dans la postérité, & c'est la première des vraies décretales des Papes qui ait passé jusqu'à nous. Ces lettres sont appellées DECRETALES, parce que ce sont des résolutions qui ont force de loi. Elles étoient pour l'ordinaire le résultat d'un concile composé du Pape & de ses évêques : c'est pour cela que Sirice mandoit à Himerius, que sa consultation avoit été lue dans l'assemblée de ses freres, ce qui s'entendoit sans doute des évêques qui avoient assisté à son élection. Quelque habileté que Sirice ait fait paroître dans cette première épreuve & dans tout ce qu'il fit depuis, on ne peut nier qu'il n'eût pû tirer bien des lumières & de très-grands secours de saint Jerôme comme avoit fait son prédécesseur, s'il l'eût engagé à rester auprès de lui. On a blâmé la facilité avec laquelle il laissa retirer ce grand docteur, & l'on a cru trouver dans l'indifférence qu'il eut pour lui, je ne sçai quelle semence de la jalousie que le clergé Romain conçut de son mérite. Il faut avouer aussi qu'il semble avoir assez mal reconnu celui de saint Paulin de Nole que la rare vertu devoit lui rendre cher & vénérable, quand il auroit pû oublier la qualité de sa naissance & les premieres dignités de l'empire qu'il avoit exercées dans la ville de Rome même. C'est sans doute cette excessive simplicité à l'égard de saint Jerôme, & cette apparence de fierté envers saint Paulin, pour parler aux termes de l'un &

L'an 385. xi. février.

Baron. ann. 385. n. 8. Flor. p. 1003.

Paulin. ep. 5. ad Sev. Superba discretio.

l'autre Saints, qui a fait juger Sirice indigne d'avoir rang parmi les Saints du martyrologe : à quoi il faut ajouter, peut-être, la négligence qu'on l'accuse d'avoir eue dans la suite des tems, lorsqu'il fut question de préserver l'Eglise de Rome des erreurs d'Origéne que l'on avoit introduites dans la ville.

Baron. supr. Florent. supr.

III.

Il faut avoüer cependant que Sirice ne manqua ni de vigilance ni de zéle ; lorsqu'il fallut s'opposer aux héresies de son tems. Il n'en faut pas juger par ce qu'on lui impute d'avoir fait pour la réformation de l'église d'Afrique. Au moins l'épître synodale que nous avons sous son nom adressée aux évêques Africains sur ce sujet passe pour une pure supposition dans l'esprit des sçavans. Cela ne doit pas nous empêcher de croire qu'il travailla beaucoup à réprimer les Novatiens, & les Donatistes de Rome, qu'on appelloit Montensès ou Montagnards. Il s'employa contre les Priscillianistes auprès de l'empereur Maxime, à qui il écrivit une lettre que Baronius nous a conservée dans ses annales. On lui attribue aussi une grande partie de la gloire de ce que fit l'empereur Théodose, contre les Manichéens. Ce fut lui qui procura leur bannissement : & comme ces herétiques dissimuloient leur profession, & se mêloient parmi les Catholiques dans les assemblées des fidéles, il s'appliqua particuliérement à les découvrir & en fit de séveres recherches, afin qu'ils ne profanassent point les saints mystéres par la réception sacrilége de la communion eucharistique.

L'an 386. Quesn. diss. sert. 5. t. 2. edit. op. Leonis. Papebr. conat. p. 60. Concil. Rom. an. 386. c. 8. Baron. ann. Pontific. lib.

Il parut vers le même tems un nouvel héretique venu d'un monastére de Milan à Rome, où il commença à débiter ses erreurs. Cet hérétique étoit Jovinien, homme voluptueux, qui avoit l'esprit & le cœur également corrompus. Il enseignoit entre autres choses que les Vierges n'ont pas plus de mérite que les veuves & les femmes mariées : & qu'il n'y a point de différence entre s'abstenir des viandes & en user avec action de graces. Il nioit aussi que la sainte Vierge Marie fût demeurée vierge après avoir mis Jesus-Christ au monde. Le pape Sirice sur une requête que quelques Catholiques instruits par saint Jerôme, lui présentérent avec un écrit contenant les erreurs de Jovinien, assembla son clergé en un synode, où cette doctrine fut condamnée avec son auteur & huit de ses sectateurs. Ceux-ci s'en allérent à Milan ; où l'empereur Théodose étoit retournée de Rome. Sirice les y fit suivre par trois prêtres *, qu'il dépêcha avec une lettre à l'église de Milan. Elle contenoit la condamnation de ces hérétiques, & une courte réfutation de leurs erreurs. Ces députés du Pape eurent le crédit de les faire chasser de la ville. Ils furent condamnés de nouveau par les évêques qui étoient alors à Milan, avec saint Ambroise, & qui donnérent une sentence toute conforme à celle de Sirice à qui ils en écrivirent une lettre synodale. Ils y font un bel éloge de la vigilance & de la sollicitude pastorale du Pape, qu'ils regardoient comme un gardien fidéle & exact du troupeau de Jesus-Christ.

L'an 387. 388. Ambros. ep. 42. n. 4.

* Crescent. Leopard. Alexandre.

Siric. ep. 2. Concil. t. 2. col. 1024.

L'an 390.

IV.

Sirice ne s'interessoit pas moins à conserver l'unité de l'Eglise, que la pureté de la foi. C'est ce qui le rendit sensible au schisme de l'église d'Antioche, qui divisoit l'Orient d'avec l'Occident depuis plus de trente ans. La source du schisme venoit de ce qu'une partie des Catholiques de la ville s'étoit donné un évêque à part ne voulant pas obéir à saint Meléce. Cet évêque nommé Paulin, qui avoit été soutenu par le pape Damase & les Occidentaux, étant mort en 389. on lui avoit substitué Evagre, pour continuer la division plutôt que de se soumettre à saint Flavien successeur de saint Meléce. Quoique l'ordination d'Evagre fût très-défectueuse d'ailleurs, l'Occident ne laissa pas de le reconnoître pour évêque d'Antioche, & le pape Sirice prévenu contre Saint Flavien lui accorda sa communion ;

Socr. Sozom. Theod.

Ambr. ep. 56. ad Theoph.

munion, comme Damase avoit fait à Paulin. Le mauvais effet de ces partialités fit que les évêques d'Italie tinrent un concile à Capoue pour tâcher d'y remedier. On y resolut d'accorder la communion à tous ceux qui professoient la foi Catholique, & l'on renvoya aux évêques d'Egypte l'examen du differend entre Evagre & Flavien. Le même concile renvoya aussi le jugement de Bonose évêque héretique de Thrace, qui nioit la virginité perpetuelle de Marie mere de Jesus-Christ comme Jovinien, aux évêques de Macedoine & d'Illyrie qui voulurent le remettre par déference à ceux d'Italie. Mais ceux-ci & le pape Sirice à leur tête répondirent, que puisque le concile de Capoue les avoit donnés pour juges en cette affaire, ils n'en pouvoient plus connoître. C'est ce que le pape même manda à Anyse évêque de Thessalonique, Holsten. coll. Rom. p. 189. *par une lettre que l'on avoit attribuée long-tems à saint Ambroise, & qui ne lui a été restituée que dans ces derniers tems. Il donna en cette occasion un grand exemple de la déference que les Papes avoient en ces siécles pour les évêques, quoiqu'il sçût bien faire valoir l'autorité du siége apostolique qu'il occupoit. Comme le schisme d'Antioche lui tenoit toujours fort au cœur, il pressa l'empereur* Ambrosf. ep. 56. *Theodose de reduire l'évêque Flavien. Ce prince voulut obliger le prélat d'aller à* L'an 391. *Rome pour satisfaire le Pape & les Occidentaux. Flavien dit que si on l'accusoit d'errer dans la foi ou de mener une vie indigne du sacerdoce, il ne vouloit point d'autres juges que ses accusateurs; que s'il ne s'agissoit que de son siége & d'une dispute de préseance, loin de vouloir se défendre, il étoit disposé à céder la premiere place à qui la voudroit prendre. L'empereur fut si touché de ce desinteressement qu'il le renvoya à son église. Le* L'an 394. *Pape & les Occidentaux renouvellerent* Theod. hist. l. 5. c. 23. *encore leurs plaintes contre Flavien devant Theodose, lorsqu'il revint en Italie trois ans après. Mais il se fit lui-même l'avocat de ce prélat contre eux: ce qui les obligea d'abandonner entierement cette affaire, ne croyant pas devoir plaider contre un empereur.*

Le pape Sirice, après avoir dignement servi l'Eglise durant un pontificat de près de quatorze années, mourut dans une grande vieillesse. Ce qui doit nous détourner d'écouter le cardinal Baronius, Baron. ann. 398. n. 33. *lorsqu'il dit que Dieu dans sa colere & son indignation le retira promtement du monde pour empêcher que la negligence avec laquelle il traitoit les choses de la foi & la connivence qu'il avoit pour les erreurs d'Origene, ne pussent nuire à l'Eglise. On ne sçait précisement quel fut* Florent. p. 1002. & seqq. Pagi an. 398. n. 2. *le jour de sa mort. Quelques-uns prétendent que ce fut le xxij de février, mais l'opinion la plus commune & la plus probable veut que ç'ait été le xxvj. de novembre,* Pagi an. 398. n. 2. *auquel sa fête est marquée dans les plus anciens martyrologes. Le xxij, de février auquel Bollandus a parlé de* Boll. in praetermissis febr. d. 22. p. 282. *lui en passant après quelques martyrologes, passe pour le jour de sa sepulture. Il fut enterré dans le cimetiere de Priscille sur le chemin de Sel, d'où il fut transporté dans l'église de sainte Praxede-aux-monts par le pape Adrien I.er du tems de Charlemagne, ou au plûtard par le pape Pascal I. sous Louis le Debonnaire.* Papebr. gen. nal. 39.

RENVOIS.

* Saint LEONARD de *Vandeuvre*, dit autrement de Corbigni. Voyez au xv. jour de novembre.

* Sainte DELFINE Comtesse d'Arian femme de saint Elzear, dont la fête se célébre aujourd'hui dans tout l'ordre de saint François. Voyez au XXVII. jour de septembre, avec la vie de son mari.

* Saint LIN Pape. Voyez au XXIII. jour de septembre.

XXVII. JOUR DE NOVEMBRE.

SAINT MAXIME EVESQUE de Riez en Provence.

V. Siécle.

I. *Dynam. in chron. Lirin. P. 121. part. 2. Chat, Hag.*

SAint MAXIME, que le vulgaire nomme en divers endroits faint MASSE, & quelquefois faint *Moffe*, vint au monde en un lieu du territoire de Digne, appellé Decomer, vers les commencemens du regne du grand Theodofe. Il naquit de parens Chrétiens qui le firent baptifer de bonne heure, & qui prirent un foin tout particulier de l'élever dans la pieté. L'éducation en fut fi heureufe qu'on le vit dès l'enfance s'affermir dans une humilité folide & profonde, croître dans toutes fortes de vertus, & fe rendre le maître de fes paffions en un âge où il femble qu'on ne foit pas libre de ne les pas fuivre. Il conferva inviolablement l'innocence de fes mœurs, faifant paroître dans toute fa conduite beaucoup de douceur, de modeftie & de retenue. Il étoit affable & officieux à l'égard de tout le monde, plein de tendreffe & de compaffion pour les miferables, liberal aux pauvres, fobre, vigilant & fi chafte qu'il embraffa une continence perpetuelle pour fe confacrer à Dieu d'une maniére plus particuliere. Il foula aux pieds les honneurs du fiécle & les plaifirs de la vie, & eut un grand mépris pour les biens de la terre. Il ne laiffa pas de s'en fervir fort utilement pour acquerir ceux du ciel, en les diftribuant aux pauvres pour l'amour de Jefus-Chrift. Il fit fervir la paffion qu'il avoit pour l'étude & tous les beaux talens de fon efprit au profit de fon ame, & il fit fa méditation continuelle des verités du falut dans les faintes écritures. Il demeura plufieurs années dans le monde fous un habit féculier fans être néanmoins du monde : & il vivoit au milieu de fon pays parmi les fiens comme en un lieu d'exil. Il rompit à la fin le refte des chaines qui fembloient le tenir attaché au fiécle, & quitta tout pour aller fe renfermer dans le monaftere de Lerins petite Ifle des côtes de Provence, que faint Honorat avoit bâti depuis peu d'années. Il s'y trouva parmi une compagnie de Saints, toutes perfonnes d'élite, qui porterent fort loin la reputation de la maifon & du nouvel inftitut par l'éclat de leurs vertus. Maxime y fit admirer fon humilité, fon amour pour la pauvreté évangelique ; la mortification où il reduifoit fon efprit, fes fens & fon corps ; fon détachement général de toutes les chofes de la terre, fon recueillement perpetuel, fon application à la priere. Il s'éleva par tous ces degrés à un fi haut point de perfection, que tous les freres dont il s'eftimoit le dernier le regardoient déja comme leur maître.

Fauft. Rei. homil. de Maximo ib. p. 115.

Eucher. Lugd. de laud. Erem.

II. L'an 426.

C'eft ce qu'ils firent connoître l'an 426. lorfqu'il fut queftion de donner un fucceffeur à leur premier abbé faint Honorat, que l'on tiroit de la folitude de Lerins pour le placer fur le fiége épifcopal de l'églife d'Arles. Tous joignirent leurs voix à celle de ce Saint pour nommer Maxime, & tous fe foumirent avec joie à fa conduite. Maxime gouverna cette fainte communauté avec une fageffe & une douceur qui temperoit la feverité de la difcipline qu'il y faifoit obferver. Ses inftructions ne fe terminerent pas aux religieux feuls de fon monaftere. Sa charité les lui fit communiquer encore à ceux de dehors. Il

fit beaucoup de converſions, & après avoir choiſi ceux qu'il jugeoit propres pour ſon deſert & pour la penitence rigoureuſe qui ſe pratiquoit dans ſon monaſtere, il renvoyoit les autres avec les enſeignemens & les maximes néceſſaires pour operer leur ſalut chez eux. Ce qui contribua beaucoup encore à lui faire gagner des ames à Jeſus-Chriſt fut la vertu des miracles dont il plut à Dieu de le gratifier. Quelque reſerve que ſon humilité y apportât, il ne put s'empêcher d'en faire un grand nombre: c'eſt ce qui attira dans ſon monaſtere un concours de monde qui venoit à lui des villes, & autres lieux du continent. Il s'en trouva tellement importuné, & tellement diſtrait de ſa retraite & de ſon ſilence, que cherchant d'ailleurs à ſe décharger de la ſuperiorité qu'il avoit ſur ſes freres, il diſparut du milieu d'eux & alla ſe cacher dans le fond de la forêt de l'iſle. Il y fut trois jours & trois nuits à la pluie, & à la neige avant qu'on pût le découvrir. Il fallut revenir malgré qu'il en eut, & Dieu fit connoître bientôt après qu'il le deſtinoit à quelque choſe encore de plus difficile que n'étoit l'adminiſtration d'un monaſtere. L'égliſe de Riez en Provence, vint à perdre ſon évêque, & dans le beſoin qu'elle avoit d'un bon paſteur, elle jetta les yeux ſur le ſaint abbé de Lerins. Elle députa au monaſtere pour le demander, & envoya auſſi aux évêques de la province pour le même ſujet. Maxime n'eut pas plutôt avis de ces reſolutions, qu'il prit le parti de ſe ſauver. Il monta promptement ſur une chaloupe & fuiant les côtes des Gaules, parce qu'il y étoit connu par tout, il paſſa ſur celles de l'Italie où il prétendoit demeurer caché. Mais Dieu permit qu'il fût trahi ſoit par ceux qui avoient le ſecret de ſa retraite, ſoit par ſa propre reputation. Il fut pourſuivi & atteint en peu de tems. On le mena enſuite malgré toute ſa reſiſtance à Riez où il fut reçu du clergé aux acclamations du peuple, & fut ſacré l'an 433. par les évêques de la province, après qu'ils eurent employé tous leurs raiſonnemens & toute leur autorité pour le reſoudre & le ſoumettre.

L'an 433.

Fauſt. & Dinam. ſupr.

III. L'épiſcopat ne fit point paroître les vertus particulieres de notre Saint plus grandes qu'elles n'étoient déja, mais il leur donna plus d'éclat, & les rendit utiles à plus de gens. Il véquit à Riez comme il avoit fait à Lerins. Ce fut la même humilité dans une plus grande élevation; le même eſprit de penitence, le même amour pour la pauvreté, le même détachement dans l'uſage des biens dont il devint le diſpenſateur. Mais il y trouva plus de ſujets encore d'exercer ſa patience & ſa charité dans l'engagement où il ſe vit de faire à la fois les fonctions de medecin, de juge, & de paſteur à l'égard d'un peuple difficile & nombreux. Il s'en montra le pere par ſes bontés & ſes ſoins, il le fut particulierement des pauvres & des orphelins, comme il fut le protecteur des veuves & des affligés. Il bâtit dans la ville de Riez en l'honneur du martyr ſaint Albin, un temple de ſtructure magnifique, où l'on dit que ſa preſence ſoulageoit de telle ſorte les travaux des ouvriers & des jumens, & que ſon abſence au contraire leur étoit ſi préjudiciable, que l'on crut qu'il y avoit quelque choſe de ſurnaturel dans ces effets. Il avoit reçu de Dieu effectivement le don des miracles, & il s'en ſervoit pour parvenir à la guériſon des ames par celle des corps. On aſſure même qu'il rendit la vie à plus d'un mort, mais voyant qu'il ne pouvoit faire de miracles ſans en recevoir les applaudiſſemens, il ſe retira quelque tems

pour éviter la vaine gloire, & pour desaccoutumer le peuple de l'habitude, qu'il avoit de demander des miracles. Sa retraite ne produisit pourtant pas tout l'effet qu'il s'en étoit promis : le peuple au défaut de sa presence se jetta sur un habit qu'il avoit laissé dans sa maison, & l'emporta par pieces chacun chez soi, pour s'en servir comme de reliques propres à operer les miracles, qu'il auroit faits lui-même. Cette consideration & plus encore celle du besoin que son peuple avoit de lui pour autre chose le fit revenir à son église.

Concil. Gall. Il se trouva à divers conciles tenus dans sa province, ou dans les provinces voisines pour maintenir la pureté de
L'an 439. la foi & la discipline des mœurs. Il souscrivit à celui de Riez de l'an 439, où presida saint Hilaire d'Arles dont il avoit été l'abbé à Lerins, & qui avoit succedé à saint Honorat dans l'épiscopat, comme lui dans la superiorité de ce monastere. Il se trouva
441. encore au premier d'Orange tenu l'an 441. sous le même president : & fut
450. l'un des prélats des Gaules, qui approuverent & reçurent la célébre lettre du pape saint Leon à Flavien de Constantinople contre les nouvelles héresies sur-tout contre celle d'Eutychès, que l'on devoit condamner dans
451. *Inter Leon. ep. Quesn.* le concile œcumenique de Chalcedoine. Il eut part à la lettre synodique, qu'ils lui en écrivirent pour le remercier & le feliciter d'y avoir si heureusement renfermé le capital de la doctrine orthodoxe qu'on devoit tenir. Quelque tems auparavant il s'étoit joint aux évêques de sa province pour députer au Pape avec Ravennius, qui avoit succedé à saint Hilaire l'an 449. & lui demander le rétablissement des privileges anciens de l'église d'Arles, suivant lesquels on prétendoit que la province Viennoise lui étoit soumise, & il est nommé parmi ceux à qui saint Leon addressa sa réponse. On le vit encore au troisiéme concile d'Arles tenu l'an 455, pour regler la jurisdiction de l'abbaye de Lerins. IV.

Saint Maxime mourut vers l'an 460. le XXVII. de novembre, & eut Fauste pour successeur dans l'épiscopat, comme il l'avoit eu dans le gouvernement *Sidon. Apoll. carm. Eucher. ad Faustum.* du monastere de Lerins. Son corps fut enterré dans l'église de saint Pierre qu'il avoit bâtie : & ses funerailles furent célébrées par un concours prodigieux de personnes venues de toutes parts, les unes pour glorifier Dieu dans son serviteur, les autres pour lui demander des graces par son intercession. Car la vertu des miracles que saint Maxime avoit eue de son vivant continua long-tems après sa mort à *Greg. Tur. gl. conf. c. 83.* son tombeau. Saint Gregoire de Tours en a rapporté quelques-uns dans son recueil de la gloire des Confesseurs, & dit avoir vû un homme qui avoit été ressuscité en son enfance par le moyen du Saint. La fête de S. Maxime est marquée dans les martyrologes d'Adon, d'Usuard, & les suivans jusqu'au Romain moderne au XXVII. de novembre. On ne sçait sur quel titre Molanus l'a mis au rang des saints des Pays-bas, ni comment il a sçû que notre Saint étoit mort à Vismes en Artois dans le diocése de Terouenne, aujourd'hui de saint Omer sur les confins de la basse Picardie, plutôt qu'un autre de même nom. Cet auteur dit que l'on en célébre dans cette église trois fêtes particuliéres *Molan. indic. SS. Belg. p. 49.* outre celle du XXVII. de novembre ; l'une le IV. de décembre au jour de son octave qui est la fête du *retour* de ses reliques de la ville de Boulogne, l'autre le XIII. de septembre *& ad Usuard.* qui est celle de son *invention*, lorsque son corps fut trouvé l'an 954. la troisiéme le second d'octobre qui est celle

de son *ostension* qui est une espéce de translation qui se fit l'an 1165. par Milon évêque de Terouenne, en présence de Baudouin évêque de Noyon & de Robert évêque d'Amiens. Depuis la ruine de Terouënne sous Charles-Quint, la châsse du Saint se garde à Ypres en Flandres, l'un des trois évêchés que l'on a fait renaître depuis des cendres de celui de Terouenne. On en a tiré quelques reliques qui ont été transportées au château d'Antoin à une lieue & demie de Tournay.

Les deux autres sont St Omer & Boulogne. Sauss. Mart. Gall. p. 613.

On prétend avoir aussi des reliques de saint Maxime de Riez à Vernon sur Seine en Normandie, où on l'appelle saint Mosse, & l'on y fait la fête de leur *reception* le XIII. de septembre. La fête d'une autre translation appelée le *triomphe* de saint Maxime, est marquée d'office double dans Bollandus au XXI. de mai, & celle de la dédicace de la Cathédrale de Riez en son honneur au XIX. de novembre dans le martyrologe de France. On ne sçait pourquoi Pierre Natal a mis ce qu'il avoit à dire de notre Saint entre saint Michel & saint Jerôme, c'est-à-dire le XXIX. de septembre auquel il a cru qu'il étoit mort.

Boll. t. 5. maii p. 4. Sauss. p. 912. P. Nat. l. 8. c. 131.

Au reste saint Maxime de Riez, tient encore son rang parmi les Peres de l'Eglise, ou les Ecrivains ecclesiastiques pour quelques homelies dont il est auteur, & qu'on a publiées pourtant sous le nom d'Eusebe d'Emese, ou de saint Eucher de Lyon.

Savaro not. ad Sidon. p. 232. Bibl. PP. t. 8. p. 523.

Si son successeur Fauste est auteur de l'homelie ou panegyrique fait en son honneur, qui porte maintenant son nom, & s'il est vrai qu'il l'ait prononcé au jour de sa fête, il faut que son culte ait été publiquement établi à Riez peu de tems après sa mort.

AUTRES SAINTS DU vingt-septiéme jour de Novembre.

I. SAINT VALERIEN EVESQUE d'Aquilée.

IV. Siécle.

I.

L'Eglise d'Aquilée, la seconde métropole du Vicariat d'Italie, qui comprenoit toute la Gaule Cisalpine, par rapport aux Romains, c'est-à-dire la Lombardie, & quelque chose de plus, avoit été infectée de l'heresie Arienne, sous l'épiscopat de Fortunatien, qui après avoir succombé aux volontés de l'empereur Constance dans le concile de Milan, avoit laissé tout gâter par sa foiblesse & ses infidelités depuis l'an 355. Ce fut par un coup particulier de la misericorde de Dieu sur elle, qu'à la mort de ce prélat heretique, on choisit saint VALERIEN pour la rétablir dans sa pureté & pour la gouverner. C'est ce qu'il fit avec beaucoup de zéle & de capacité sous les empereurs Valentinien I, Gratien & Theodose. Il ne se contenta point de purger son église de l'Arianisme, il s'appliqua encore à l'orner & à l'enrichir par toutes les vertus dont il inspira la pratique à son peuple, & par la discipline qu'il y fit refleurir. Ce fut dans la même vûe qu'il attira auprès de lui autant qu'il put trouver ou gagner de sçavans hommes qui joignoient la vertu à la science. Le choix qu'il en fit, fut si heureux, & le nombre en fut si grand, que le clergé d'Aquilée devint sous lui l'un des plus illustres de toute l'Eglise. Car outre le prêtre *Chromace*, qui monta depuis sur son siége, on y vit deux diacres de rare merite, sçavoir *Jovin* & *Eusebe*; le prêtre saint *Helio-*

Athan. apol. I. p. 692. Hier. epist. 42. 43. Hier. chron. an. 376. 378.

dore qui fut depuis évêque d'Altino; son neveu saint *Nepotien* * dont nous avons parlé ailleurs; *Niceas* que d'autres appellent Nicetas, qui fut soudiacre de cette église, & que plusieurs confondent avec saint Nicetas évêque de Romatiane en Dace, l'ami de Paulin. On y compte aussi *Chrysogone* qui étoit un religieux de grand exemple; *Bonose* le compatriote & le frere de lait de saint Jerôme, qui après l'avoir accompagné dans ses études & ses voyages, se retira vers la Dalmatie dans une isle deserte, où il pratiqua les austerités les plus grandes de la vie monastique; le fameux *Rufin* qui fut prêtre de la même église; & sur tous les autres saint *Jerôme*, qui après avoir fait quelque séjour dans les Gaules, vint se rendre à Aquilée auprès du saint évêque Valerien.

* Cela est difficile à croire de Nepotien. v. son titre.

II. Le 3. septembre.

L'an 381. peu de tems après le concile de Constantinople assemblé contre les Macédoniens, sous l'empereur Theodose, l'on tint celui d'Aquilée qui avoit été convoqué deux ans auparavant par l'empereur Gratien, à la sollicitation même de deux évêques Ariens *. Ce fut saint Valerien qui y préfida, soit à cause de son âge, soit parce qu'il se tenoit dans son église. Mais il faut avouer que saint Ambroise de Milan eut presque toute la conduite de cette importante assemblée, tant parce qu'on reconnoissoit en lui des talens plus éminens que dans les autres, que parce qu'on le regardoit comme le metropolitain de tout le vicariat d'Italie, dont Milan étoit la capitale. Après une longue dispute entre ce saint docteur de la part des Catholiques, & Pallade évêque en Illyrie défenseur des Ariens, saint Valerien dit aux Peres du concile qu'il étoit inutile de presser Pallade plus long-tems, parce que ses malheureux engagemens l'empêchoient de confesser simplement la verité orthodoxe, & de rentrer de bonne foi dans l'Eglise Catholique; qu'il se sentoit coupable de deux heresies; qu'il avoit été ordonné par des Photiniens, & condamné avec eux; & qu'il alloit être condamné de nouveau comme Arien. Saint Ambroise recueillit ensuite les voix, & saint Valerien dit son avis le premier. Pallade tâchant d'échaper par divers détours eut beau dire qu'il ne connoissoit point Arius, & qu'il ne prenoit point d'interêt à ce qui le regardoit, saint Valerien lui remontra devant toute l'assemblée qu'il suffisoit de défendre les dogmes d'Arius, pour être reputé Arien, & de ne pas condamner ses blasphêmes pour être censé blasphémateur avec lui. Il conclut ensuite à la condamnation de cet homme & des autres heretiques du même parti. Les évêques suivirent tous le même avis, quoiqu'en termes differens: les évêques Pallade & Secondien furent déposés & retranchés de la communion de l'Eglise.

* Pallade & Secondien.

Gest. concil. Aquil. apud Ambros.

Ap. Ambr. n. 49, 50.

Saint Valerien assista encore l'année suivante au concile de Rome, assemblé par le pape saint Damase, pour tâcher de remedier au schisme de l'église d'Antioche, qui continuoit entre les deux évêques Catholiques saint Flavien soutenu des Orientaux, & Paulin, qui étoit favorisé par ceux d'Occident. L'affaire quoique traitée avec beaucoup de préparation, n'eut point le succès qu'elle meritoit, & qui étoit dû aux bonnes intentions, & aux travaux, tant de saint Valerien que de saint Ambroise, & de plusieurs autres grands évêques qui se trouverent à ce concile. Nous ne sçavons plus rien des actions de saint Valerien, & l'on croit qu'il mourut de la mort des justes vers l'an 389. après la défaite du tyran Maxime,

III. Theod. hist. l. 5. c. 8. 9.

L'an 382.

L'an 389.

Herm, vie de St Ambr. l. 5. c. 12. p. 342. 343. qui perdit la vie l'année précedente. Plusieurs lui donnent saint Chromace pour successeur immédiat ; mais d'autres mettrent entre-deux l'évêque Janvier au moins, & quelques-uns font encore suivre celui-ci par deux autres, sçavoir Augustin & Adelphe, comme prédecesseurs de saint Chromace : ce qui ne se peut guéres soutenir, à moins que l'on n'avance la mort de saint Valerien de quelques années, s'il est certain que saint Chromace étoit sur le siége dès l'an 390. comme il paroit par une lettre de saint Ambroise. Noris hist. Pelag. l. 2 c. 12. Le martyrologe Romain moderne marque la fête de saint Valerien au vingt-septiéme de novembre ; & l'on ne voit pas que son culte soit ancien hors de l'église particuliere d'Aquilée.

II. SAINT JACQUES l'Intercis, Martyr en Perse.

V. Siécle.

I. Isdegerde ou Jezdigerde roi des Perses, prince doué de beaucoup de louables qualités, avoit laissé jouir l'Eglise de son royaume d'une paix profonde depuis le commencement de son regne pendant l'espace de vingt ans. Il ne regna que XXI. ans : mais cette derniere année ne fut qu'un tems de trouble & de persecution très-cruelle. On en attribua la cause au zéle indiscret & immoderé de l'évêque Abda, dont nous avons parlé ailleurs. Isdegerde ayant appris que ce prélat de sang froid avoit fait mettre le feu à un Pyrée, qui étoit un temple de la divinité des Perses, ordonna qu'il le rebâtiroit à ses dépens. Abda n'en voulut rien faire. Ce refus irrita de telle sorte ce roi payen, que non content d'avoir fait mourir Abda, il donna ordre de ruiner les églises de son royaume, & de faire revenir à la religion du pays ceux qui avoient embrassé la foi de Jesus-Christ. JACQUES que l'on a depuis surnommé l'*Intercis*, fut un de ceux qui se laisserent intimider, & que l'amour de la vie ou des biens de la fortune fit tomber dans l'apostasie. Il étoit de la ville d'Elap ou Belade, & d'une famille très-noble & très-considerée. Il étoit né de parens Chrétiens, qui l'avoient élevé dans la veritable religion & dans les sentimens de la pieté, & ils lui avoient fait épouser une femme Chrétienne qui avoit beaucoup de vertu. Sa religion ne l'avoit point empêché de s'avancer fort à la cour, ni d'entrer dans la faveur & la confiance du roi, qui favorisoit même les Chrétiens assez ouvertement, sur-tout depuis qu'en 408. l'empereur Arcade en mourant l'eût nommé tuteur de son fils Theodose, si l'on en croit Procope. Mais la complaisance qu'il eut pour son roi, le fit céder à la crainte de perdre sa faveur, & les charges qu'il possedoit à la cour. Lorsque sa mere & sa femme eurent appris qu'il avoit abandonné la foi qu'il devoit à Jesus-Christ, & qu'il avoit sacrifié, elles lui écrivirent une lettre très-forte, pour lui reprocher son apostasie, & le ramener à son devoir. Elles lui declarerent en même tems que ne pouvant se resoudre à vivre dorénavant avec une personne de differente religion, qui avoit eu la lâcheté de quitter son Dieu & son souverain bien, pour s'attacher à un homme mortel & à de faux biens, qui devoient périr bientôt & le faire périr avec eux, elles renonçoient à sa compagnie, & alloient se séparer de lui, comme d'un étranger qu'elles ne vouloient plus connoître.

Act. ap. Suri p. 615.

L'an 420.

Theod. hist. l. 5. c 39. August. de Civ. D. l. 18. c. 52.

II. Jacques touché des remontrances de deux personnes si cheres, & des

reproches d'une conſcience bleſſée, eut horreur de l'infidelité qu'il avoit faite à Dieu, & après avoir donné beaucoup de larmes à ſa faute, il ſe mit en devoir de la réparer. Il fit éclater publiquement le regret qu'il en avoit & declara à tout le monde ſon retour à la foi de Jeſus-Chriſt. Iſdegerde regarda cette action comme un affront fait au dieu qu'il adoroit, & à lui-même. Sçachant que Jacques s'étoit déja retiré de ſa cour, il l'envoya chercher, lui reprocha ſa legereté, & le menaça de la mort la plus cruelle, s'il ne rentroit promptement dans la profeſſion du culte qu'il venoit de quitter. Il ne trouva plus rien en lui de cette baſſe complaiſance qui avoit cauſé ſa chûte. Jacques fortifié par la grace qui avoit operé ſa converſion, demeura inſenſible à ſes menaces : c'eſt ce qui porta ce prince irrité à les faire executer avec une inhumanité qui ne répondoit nullement à ſa conduite paſſée. Il le condamna à être coupé vif par morceaux, afin que l'exemple d'un ſupplice ſi barbare fît peur aux autres qui auroient voulu faire les mêmes démarches. Jacques donna les mains, les pieds, la tête & tous les membres de ſon corps au bourreau avec une réſolution qui fit trembler cet exécuteur. On lui coupa d'abord le pouce de la main droite, & le bourreau eut ordre de lui dire qu'on en demeureroit-là, ajoutant qu'il le guériroit bientôt, s'il vouloit encore acquieſcer à la volonté du roi, en renonçant à la religion Chrétienne. Le Martyr loin de ſe laiſſer ébranler continua de donner dans ſes reparties des marques de ſon courage intrepide & de l'impatience ſainte qu'il avoit d'achever ſon ſacrifice en expiation de ſes fautes. Le bourreau continua de lui couper les doigts l'un après l'autre dans des intervalles ſuffiſans pour lui cauſer des douleurs nouvelles. Enſuite il alla d'ordre aux poignets, aux coudes, juſqu'aux épaules. Il en uſa de même depuis les doigts des pieds juſqu'aux reins pendant que le Saint louoit Dieu & faiſoit des applications ſpirituelles de tous les morceaux de ſes membres coupés à divers endroits de l'écriture, qui faiſoient voir qu'il en poſſedoit parfaitement & l'eſprit & la lettre. A la fin on lui abattit la tête du tronc, & l'on mit ainſi l'accompliſſement à un ſi long & ſi glorieux martyre le XXVII. de novembre de l'an 420. Les Grecs honorent ſa mémoire en ce jour, comme font auſſi les Ruſſiens ou Moſcovites. Son nom a été mis au même jour dans le martyrologe Romain moderne, les anciens n'en font point mention juſqu'au X, ou XI. ſiécle. C'eſt le genre de ſon ſupplice qui l'a fait ſurnommer *Intercis* par les Latins, & *Ecmeliſte* par les Grecs. Quelques auteurs ont publié que le corps de ce ſaint Martyr avoit été tranſporté de Perſe à Rome, puis de Rome dans l'abbaye du Saint-Eſprit près de Pavie en Lombardie. Mais on eſt perſuadé qu'ils ont pris un Saint pour un autre. Les Portugais prétendent auſſi avoir le corps de ſaint Jacques l'Intercis dans l'égliſe de Brague, & l'on y célébre ſa tranſlation le vingt-deuxiéme de mai avec grande ſolemnité. *Boll. t. 3. april. p. 263. n. 8. & t 5. maji p. 127.*

III. *SAINT EUSICE HERMITE en Berri, puis Abbé de Celles.*

Lat. *EUSITIUS*; mal *Euſichius*, *Heſychius*, *Uſichius*, *Eutychius*. VI. Siécle.

SAint Eusice, appellé vulgairement ſaint *Yſis* dans le diocèſe de Paris, étoit né à Gémeliac ou Gembli village du Périgord, & fut élevé dans Périgueux par ſes parens, que

I. *Chatel. Hag.*

L'an 465. *Anon. in Bibl. nova t. 2. p. 371. edit. Labb.*

que la pauvreté y avoit fait retirer pour y trouver à subsister. Une famine qui survint dans cette ville les en chassa quelque tems après : & ils se retirerent dans la province du Berri, avec espérance d'y vivre de leur travail, ou de la liberalité des personnes charitables. Mais comme rien ne leur réussissoit, l'extrémité où ils se virent réduits les fit résoudre à vendre quelqu'un de leurs enfans pour sauver le reste de la pauvre famille. Ils exposérent le jeune Eusice qui fut acheté par l'abbé de Patrici * ou Perci monastére du diocèse de Bourges. Cet abbé n'usa de son droit que pour l'avantage de son nouvel esclave. Il le fit instruire aux lettres & dans les principes de la religion : il lui coupa ensuite les cheveux, le mit au rang des freres, & l'occupa successivement à tous les offices de la maison, premiérement à la cuisine, après à la boulangerie, & ensuite à la garde des troupeaux. Eusice se comporta dans tous ces emplois avec tant de fidélité, de sagesse & de ferveur, que comme tout respiroit en lui une piété solide, on le fit avancer dans les ordres jusqu'à la prêtrise. Il fut dans ce saint ministére un grand sujet d'édification pour tous les religieux de la maison à qui il donnoit les exemples les plus parfaits de l'humilité, de la soumission, du détachement, de la mortification, de l'application à la priére, & de la charité envers ses freres. Il fut fait procureur de la maison, & il en exerça l'emploi pendant quelques années avec toute l'exactitude possible, sans que le soin des affaires temporelles pût lui faire perdre le recueillement continuel où il étoit en la presence de Dieu. Cependant l'amour de la solitude & du silence le pressoit vivement de se retirer de l'embarras des affaires, pour vaquer plus librement au repos de la contemplation. Il demanda non seulement sa décharge à son abbé, mais encore la liberté d'aller hors de la maison chercher un désert où il pût vivre loin du commerce des hommes dans les exercices de la pénitence & de la priére. Il obtint enfin, mais avec bien de la peine, la permission de passer de la vie cénobitique, ou commune du cloître à celle des Anachorétes ou parfaits solitaires, dont la premiére n'est que l'essai.

* Severin.

II. On prétend qu'il alla d'abord au monastére de Mici près d'Orleans, pour y observer ce que l'on y faisoit de mieux, qu'il y vit familiérement l'abbé saint Mesmin & beaucoup d'autres serviteurs de Dieu, qui s'étoient rendus en ce lieu de divers monastéres, dans la vue d'y prendre ce qui leur manquoit pour arriver à la perfection de leur état. Peu de tems après Eusice alla se cacher dans un desert, couvert d'un bois que les ronces & les épines rendoient presque inaccessible derriere un village, appellé Prescigni assez près de la riviére du Cher. Là s'étant bâti une méchante loge de branches d'arbres & de boue, avec un petit oratoire, il commença à mener un genre de vie très-austére. Il n'y vivoit que de pain d'orge avec un peu d'herbes, & ne bûvoit autre chose que de l'eau que la riviere lui fournissoit : il s'y ménageoit de telle sorte qu'on peut dire qu'il n'étoit presque jamais sans faim & sans soif. Il étoit toûjours couvert d'un rude cilice, & ne couchoit qu'a terre ou sur la cendre. La priére l'occupoit la plus grande partie du jour & de la nuit. Le tems qui lui restoit étoit partagé entre quelques lectures saintes, & le soin qu'il prenoit de nourrir des mouches à miel en quoi consistoit le travail de ses mains, qui

le faisoit subsister & qui lui fournissoit encore de quoi faire des aumônes.

Quelque soin qu'il prît de se mettre à couvert du monde au milieu des épines & des buissons, qui sembloient former autour de lui un fort & un lieu de sureté, il ne put se défendre des visites & de l'importunité des peuples, qui y étoient attirés par l'odeur de sa vertu & par le bruit de ses miracles. Selon ce que nous apprend saint Grégoire de Tours, on lui apportoit souvent des enfans qui avoient la gorge enflée, & d'un signe de croix qu'il faisoit au nom de la sainte Trinité, il les délivroit sur le champ de toute leur douleur. Il avoit aussi un reméde souverain pour la fiévre quarte : ce n'étoit autre chose que de l'eau qu'il benissoit. Un homme du voisinage après avoir été guéri un jour de ce mal par le moyen du Saint, vit en retournant chez lui deux vases pleins de miel pendus à un arbre, appartenant aux clercs du lieu qui étoient de ses disciples. Sa convoitise le porta aussi-tôt à les dérober, & ayant trouvé un fripon comme lui qu'il voulut rendre le compagnon de son larcin, il vint de nuit à l'arbre où pendoient les vases. Il y monta pour les prendre tandis que son compagnon étoit au pied pour les recevoir, lorsque notre Saint vieillard survint. Celui qui étoit en bas ne l'eut pas plutôt apperçu qu'il s'enfuit. L'autre qui ne voyoit rien & qui n'avoit rien entendu, dépendit le premier vase & le donna au Saint vieillard qui s'étoit mis sous l'arbre, croyant le donner à son compagnon. Comme il vouloit en faire autant du second, Eusice lui dit que c'en étoit assez d'un, & qu'il falloit laisser l'autre pour celui qui avoit eu la peine de faire le miel. Le voleur reconnut le Saint à sa voix, & se jetta à terre de frayeur. Le Saint le releva, le mena dans sa cellule, lui fit une remontrance salutaire sur sa faute, lui donna un rayon de miel & le renvoya en paix.

Greg. Tur. gl. conf. c. 82.

III.

Le roi Childebert I. s'étant mis en marche l'an 531. pour aller en Espagne faire la guerre à Amalaric ou Amauri roi des Wisigots, apprit de saint Dié dans le Blaisois, quel étoit le mérite du saint hermite Eusice qui étoit caché dans le Berri. Il n'hésita point à quitter sa route pour l'aller voir dans le fond de son désert. Il le trouva enfin & lui rendit tout l'honneur & le respect possible : il le consulta aussi sur l'évenement de la guerre qu'il avoit entreprise, & ayant reçu de lui une assûrance assez claire du succès, il prit sa bénédiction & partit avec la résolution de repasser chez lui à son retour. Il lui presenta cinquante écus d'or que le Saint refusa généreusement, disant qu'il pouvoit les faire distribuer aux pauvres, & que pour lui il n'avoit besoin que de la miséricorde de Dieu. Le roi suivit son conseil, & fit vœu de bâtir une église au retour d'Espagne dans le lieu où le corps de notre Saint seroit déposé après sa mort. Après l'expédition d'Espagne qui fut aussi heureuse que saint Eusice l'avoit prédit, Childebert n'oublia point de passer par le désert de Prescigni. Il voulut donner au Saint diverses marques de sa reconnoissance & de son estime toute particuliére, & lui fit offrir encore une somme de quinze livres d'or pesant pour raccommoder ou multiplier les cellules de son hermitage, avec promesse de lui en donner beaucoup davantage s'il vouloit l'accepter. Eusice voyant beaucoup de prisonniers à la suite de l'armée du roi, fit employer cet argent à leur rançon ; & le roi encherissant encore sur cette liberalité donna

Anon. apud. Du Chesn. t. 1. collect. hist. Franc.

Greg. Tur. gl. conf. c. 82.

L'an 531. *Tom. 2. Bibl. Labb. supr.*

Du Chesn. t. 1. supr.

en sa considération la liberté à tous les autres prisonniers qui restoient. Quand il fut arrivé à Paris il proposa des recompenses aux officiers qui l'avoient bien servi dans la guerre d'Espagne. Wlfin l'un des principaux n'en demanda point d'autre que le fond de la terre où étoit l'hermitage de saint Eusice sur le Cher. Il ne l'eut pas plutôt obtenu qu'il vint trouver le Saint en Berri pour lui en faire un présent.

L'an 532. On prit aussitôt des mesures pour y bâtir un monastére vers le confluent du Cher & de la Saudre. Wlfin non content d'y ajouter de quoi faire subsister quelques religieux, acquit encore la maison de Patrici où Eusice avoit fait profession, & la soumit par l'autorité du roi au nouveau monastére qui fut mis sous sa conduite, & qui fut appellé d'abord la *Cellule*, ensuite la *Celle-saint-Eusice*, & enfin *Selles en Berri*, pour distinguer le lieu d'avec la petite ville de Selles qui est au pays de Sologne sur la riviére de Saudre. L'abbaye subsiste encore aujourd'hui dans l'archiprêtré de Vierzon, mais elle a passé des Augustins aux Feuillans *, & elle s'appelle depuis ce changement la *Celle-Notre-Dame*.

* Mis par Mr de Bethune frere du duc de Sully.

L'an 542. On ne sçait combien saint Eusice véquit après cet établissement. Il mourut dans un âge fort avancé: quelques-uns veulent que ç'ait été en 542. après 77. ans de vie, le XXVII. de novembre auquel on fait sa fête en France, comme encore au XXVIII. d'avril. La réputation du Saint a été assez grande pour lui faire donner une place dans les martyrologes. Cependant il n'en est parlé ni dans les anciens ni dans le Romain moderne. L'auteur de celui de France qui l'appelle Eusichius après avoir marqué sa fête au XXVII. d'avril parle encore d'un autre Saint de même nom, de même profession, & de même pays au XXV. du même mois dans son supplément, ajoutant qu'il vivoit sous l'évêque saint Sulpice le Débonnaire. Mais cette circonstance n'empêche pas de voir qu'il a voulu doubler ou diviser notre Saint sans apparence de vérité.

L'abb. journ. p. 25. 36. Bolland. t. 3. april. p. 547.

Sauss. suppl. p. 1198.

Après la mort de saint Eusice le roi Childebert se souvint de la promesse qu'il avoit faite de bâtir une église sur son tombeau; & il l'exécuta avec une magnificence vraiment royale. Cette église souvent reparée ou rebâtie depuis, a été conservée en sa premiere place jusqu'en ces derniers tems, & l'on prétend que le corps de saint Eusice s'y conserve encore aujourd'hui. Ceux du pays, comme ceux de Sologne l'appellent S. *Eurice*, selon l'usage où l'on est en ces quartiers de prononcer l's douce comme l'r. Les boulangers qui l'ont choisi pour patron, comme à saint Denys en France & dans le voisinage, sont plus fondés en raisonnement d'étymologie que ceux qui ont pris saint Honoré d'Amiens. Il suffit pour cela que la racine du nom Eusitius * signifie du bled, quoique le nom ne signifie par lui-même autre chose qu'un homme bien nourri ou qui a fait un bon repas. Si l'on a eu moins d'égard à cette étymologie qu'à l'emploi qu'il avoit eu autrefois dans la boulangerie & la cuisine de son monastére, les boulangers & les cuisiniers peuvent se vanter d'avoir des patrons sans nombre parmi les Saints dans la profession monastique.

Greg. Tur. supr.

* σῖτος

IV. SAINT ACAIRE EVESQUE de Noyon & de Tournai.

Lat. *Aicharius* ou *Acharius*.

VII. Siécle.

SAint ACAIRE, que quelques-uns nomment saint *Aichar*, fut élevé en sa jeunesse dans le célébre mona-

Vit. Eustas. per Jonam. Bob. mon.

ſtére de Luxeû en Bourgogne, aujourd'hui Franche-comté, ſous la diſcipline de ſaint Euſtaſe ſecond abbé du lieu, ſucceſſeur de ſaint Colomban. Il donna une ſi haute opinion de ſa vertu & de ſa capacité, qu'après la mort d'Evroul évêque de Noyon, que l'on rapporte à l'an 621. il fut choiſi pour remplir ſa place. L'évêché de Tournai qui s'étendoit alors juſqu'en Zélande, a été joint à celui de Noyon depuis environ l'an 532. que ſaint Medard cinquiéme prédéceſſeur de notre Saint eût fait cette union. C'eſt ce qui doit faire juger de la grandeur des travaux qu'un bon évêque, chargé de la converſion & du ſalut de tant de peuples, étoit obligé d'eſſuyer. Saint Acaire fut ſecouru fort à propos par ſaint Amand, qui n'étoit encore alors qu'évêque regionaire ou miſſionaire apoſtolique. Il lui obtint des lettres du roi Dagobert pour avoir plus d'autorité ſur l'eſprit des peuples de Gand & des pays voiſins, & de ſa part il contribua à l'ouvrage de Dieu avec tout le zéle & toute la charité d'un vrai paſteur d'ames. Il mourut l'an 639. & eut ſaint Eloi pour ſucceſſeur dans ſes deux ſiéges. Il fut enterré dans l'égliſe de ſaint Pierre & ſaint Paul aux fauxbourgs de la ville, où l'on fait ſa fête le XXVII. de novembre que l'on regarde comme le jour de ſa mort. Les martyrologes du IX. ſiécle n'en font point mention, non plus que le Romain moderne.

L'an 621.

Vit. Amand. per Baudemond.

VIII. Siécle.

I.

V. SAINT VIRGILE EVESQUE *de Saltzbourg en Baviere.*

Anon. apud Mab. p. 309. 310. ſæc. 3. part. 2 & part. 1. p. 345. & Can. ſ. lect. ant. t. 2. & 6.

Saint Virgile nâquit en Irlande de parens nobles & vertueux, qui le firent inſtruire avec ſoin dans les lettres. Il s'y rendit ſi habile qu'on le faiſoit paſſer dans ſon ſiécle pour l'un des plus ſçavans de ſa nation. Mais les progrès qu'il fit dans la vertu furent encore beaucoup plus remarquables. Il étoit honnête, officieux & plein de moderation. C'eſt ce qui le mit à couvert de l'envie, & qui lui gagna les cœurs de tous ceux avec leſquels il eut à vivre. Il quitta ſon pays pour paſſer en France du tems que Charles-Martel gouvernoit l'Etat ſous la qualité de maire du palais: & il paroît qu'étant déja prêtre ſon deſſein étoit d'y chercher de l'emploi pour conſacrer ſes ſervices à l'Egliſe. La moiſſon de l'évangile étoit alors ouverte en Allemagne, où la réputation & l'exemple de ſaint Corbinien, de ſaint Pirmin, de ſaint Boniface & de quelques autres Miſſionaires apoſtoliques attiroient beaucoup d'ouvriers. Virgile y alla auſſi accompagné d'un autre prêtre de ſon pays nommé *Sidoine*, & ils travaillerent tous deux à la propagation de la foi dans la Baviere du tems du duc Odilon qui ſoutint leurs travaux par ſon autorité. Il ſemble que ce Sidoine compagnon des miſſions de Virgile ſoit le même que celui qui fut abbé de Richenow, monaſtére du diocéſe de Conſtance, bâti par ſaint Pirmin. Il fut enſuite évêque de cette ville, & il eſt inutile de diſſimuler que ce fut lui qui perſecuta ſi cruellement ſaint Othmar abbé de ſaint Gal, & qui après l'avoir fait condamner injuſtement dans un concile d'évêques, comme coupable d'adultere par une lâche complaiſance que deux ſeigneurs laïques du pays, que ce Saint avoit mécontentés, fut cauſe qu'il mourut dans ſon exil, comme nous l'avons rapporté au XVI. de ce mois. Virgile de ſon côté fut fait abbé du monaſtére de ſaint Pierre que ſaint Rupert avoit bâti 25. ou 30. ans au-

Vers l'an 738.

Le Coint. an. 759. n. 8. Vit. Othmar. ſupr. Ratpert. de caſib. S. Galli c. 1.

paravant dans la ville de Juvave, qu'on a depuis appellée Saltzbourg où il avoit tranſporté ſon ſiége épiſcopal. Peu de tems après que Virgile eut été mis en poſſeſſion de l'abbaye de ſaint Pierre, un aumonier * du duc de Baviere, Odilon obtint de ce prince par maniere de bénéfice le petit monaſtére de ſaint Maximilien, qui avoit été bâti par le même ſaint Rupert, puis ruiné par les Eſclavons. Virgile prétendit que c'étoit un prieuré (pour parler ſelon nos maniéres) dependant de ſon abbaye, & que ſa ruine n'avoit point anéanti ſon droit. Pour le juſtifier il fit dreſſer une information qui fut ſouſcrite par les diſciples même de ſaint Rupert: & le procès en fut ſi long qu'il ne fut terminé que pluſieurs années après ſon élevation à l'épiſcopat.

*Urſe prêtre.

Vers l'an 741.

Caniſ. lect. ant. t. 2. p. 495.

II. La conduite qu'il eut du monaſtere de ſaint Pierre de Saltzbourg, ne l'empêcha point de continuer les miſſions évangeliques dans la Baviere avec le prêtre Sidoine. Ils y trouverent beaucoup de perſonnes, qui avoient été baptiſées par un prêtre qui ne ſçachant pas la langue latine prononçoit mal les paroles qui ſervent à la forme du ſacrement. Ce défaut fit mettre en queſtions, ſi ces Chrétiens étoient bien baptiſés. Boniface qui étoit alors le chef de toutes les miſſions d'Allemagne crut d'abord qu'il falloit les baptiſer de nouveau. Mais Virgile & Sidoine ne furent pas de ce ſentiment; & ils écrivirent au pape Zacharie pour le prier de refoudre cette difficulté. Ce Pape en donna la déciſion dans une lettre à ſaint Boniface, marquant qu'il ne falloit point rebaptiſer ces perſonnes, puiſque l'intention du miniſtre avoit été bonne. Saint Boniface acquieſça auſſitôt à ce jugement du ſaint ſiége, mais il en reſta entre lui & Virgile des ſemences de je ne ſçai quelle eſpece de jalouſie, qui dégenera en quelque ſorte d'animoſité, & qui parut les refroidir, non dans l'ouvrage du Seigneur qu'ils pourſuivirent chacun de leur côté avec la même ardeur, mais dans l'union que la charité devoit former entre eux. On dit qu'un an ou deux après cette conteſtation Virgile alla à Rome, & qu'à ſon retour il ſe vanta que le Pape l'avoit renvoyé en Baviere pour ſucceder au premier des quatre évêques du pays ordonnés par ſaint Boniface lorſqu'il viendroit à manquer. De là quelques envieux que ſon merite lui avoit déja procurés, prirent pied pour le charger de diverſes accuſations, & pour ruiner ſa reputation. Ils publierent que Virgile tâchoit de faire naître de la diviſion entre le duc Odilon, & ſaint Boniface, & qu'il débitoit des erreurs, enſeignant que ſous la terre il y avoit un autre monde, & d'autres hommes qui étoient éclairés du ſoleil & de la lune comme nous, ou même d'un autre ſoleil & d'une autre lune que nous. Saint Boniface un peu trop facile à écouter ces bruits, ſe plaignit de Virgile à Zacharie par l'entremiſe de ſaint Burcard évêque de Wurtzbourg ſon diſciple qu'il envoyoit à Rome. Ce bon pape ſans vouloir approfondir les ſujets de ſon chagrin loua ſon zéle, & lui marqua que ſi Virgile ſoutenoit quelque doctrine contraire à la foi, il pouvoit le retrancher de la communion de l'Egliſe & le priver des fonctions du ſacerdoce: mais que cependant il écriroit ſur ce ſujet au duc Odilon, afin que ſi on le jugeoit néceſſaire on obligeât Virgile de venir à Rome, pour y rendre compte de ſes actions & de ſa créance. Il adreſſa auſſi un bref à Virgile & à Sidoine, les avertiſſant avec menaces de rentrer dans leur devoir s'ils s'en étoient écartés. Nous ne

Il diſoit *In nomine patria, & filia, & ſpiritua ſancta.*

Bult. l. 4. c. 19.

Epiſt. 134. 140. 143. inter Boniſac.

Vers l'an 745.

Vers l'an 747.

Bult. ſupr.

Quelques-uns ont confondu à ce ſujet le poëte Virgile du tems d'Auguſte avec notre Saint par une bévue groſſiere.

L'an 748.

voyons pas que l'on ait poussé cette affaire plus loin, il est à croire que ce fut la mort du duc de Baviere, qui la fit demeurer. La posterité a cru faire justice à la memoire de saint Virgile de tenir pour faux les bruits desavantageux que l'on avoit répandus de lui: elle n'a pû même se persuader qu'il ait été mal jusqu'à la fin dans l'esprit de saint Boniface, quoiqu'elle n'ait point de preuve sensible de leur reconciliation. Pour ce qui regarde l'erreur, qu'on lui imputoit de supposer un autre monde, c'est-à-dire d'autres hommes sous la terre, on peut juger qu'il y avoit de l'ignorance dans la malice de ceux qui la lui attribuoient. Virgile plus sçavant que le vulgaire de ces tems-là avoit dit sans doute, soit dans ses prédications, soit dans ses entretiens, que la terre étoit ronde & qu'il y avoit des antipodes, c'est-à-dire des hommes dont les pieds sembloient opposés aux nôtres dans les terres inconnues. C'étoit toute son héresie: & dès-lors il étoit dangereux de paroître plus éclairé ou plus habile que les autres.

Baron. ann. 748. Ap. Canis. supr. Aventin. Boior. annal. l. 3. Mab. p. 309.

III. Cependant Pepin maire du palais fut mis sur le trône, & saint Boniface peu de tems après l'avoit sacré, se démit de l'évêché de Mayence. Virgile travaillant toujours avec son activité ordinaire à la converſion des infidéles ou des pécheurs, crut que la protection du jeune duc de Baviere Thassilon fils & successeur d'Odilon, ne suffiroit pas pour appuyer son ouvrage. Il résolut de venir demander celle du nouveau roi Pepin, qu'il devoit saluer d'ailleurs & complimenter sur son avenement à la couronne. Il l'alla trouver à Kierzi sur Oyse, où ce prince avoit célébré la fête de Pâques, & il s'y trouva presque en même tems que le Pape Etienne III. qui étoit venu en France implorer l'assistance du roi contre les Lombards. Pepin voyant que Virgile n'avoit pas moins de pieté que d'esprit & de sçavoir, le retint auprès de lui pendant l'espace de près de deux ans pour profiter de ses entretiens: & il semble qu'il ne le laissa retourner en Baviere, que lorsque le duc Thassilon vint à Compiegne promettre fidélité au roi & au royaume. Quelques années après, Pepin crut avoir occasion de donner des marques publiques de l'estime qu'il faisoit de Virgile. Car l'église de Saltzbourg étant demeurée quelque tems vacante par la mort de l'évêque Jean, qui avoit été aussi abbé de saint Pierre dans cette ville, ce prince nomma Virgile pour remplir sa place, & l'obligea de se rendre à ce choix. Ceci arriva vers l'an 764. cinq ou six ans après la mort de Sidoine, qui avoit été évêque de Constance, & qui s'étoit fort oublié depuis qu'il avoit été élevé à cette dignité. Virgile gouverna l'église de Saltzbourg près de deux ans sans se faire sacrer, se contentant d'avoir avec lui un évêque Irlandois nommé Dolde, qui conferoit le sacrement de la Confirmation & celui des Ordres sacrés. On n'a point sçu quel avoit été le motif de cette conduite: mais enfin sur les instances que lui en firent les évêques de sa province & son peuple, il reçut le caractere épiscopal l'an 766, & réunit toutes les fonctions de sa charge, qu'il exerça avec beaucoup de vigilance & d'application à ses devoirs. Il fit paroître en toutes rencontres beaucoup de fermeté pour maintenir les droits de son église, & en même tems la discipline prescrite par les canons: ce qui étoit accompagné de tant de désintereſſement, que l'on jugeoit aisément qu'il n'y avoit que le zéle qu'il sentoit pour la gloire de

L'an 751. ou 752. — 754. — L'an 757. — 764. — 766.

Dieu & l'honneur de ſa maiſon qui le faiſoit agir.

IV. La charité paſtorale qui animoit Virgile, ne ſe terminoit pas aux bornes du diocéſe de Saltzbourg. Elle s'étendit encore principalement ſur les Eſclavons, qui occupoient une grande partie du pays d'entre le Danube, & la mer Adriatique. Le duc Chetimar, qui commandoit à ceux qui habitoient la Carinthie, ayant reçu le baptême ne voulut plus ſe conduire que par ſes conſeils: & le Saint avoit ſoin de lui envoyer des prêtres de ſon monaſtere de ſaint Pierre, & de ſon ſéminaire pour l'inſtruction de ſes peuples. Il alla lui-même achever la converſion de ceux qui étoient reſtés dans les tenebres de l'idolâtrie: & voyant que Dieu beniſſoit ſes travaux il paſſa juſqu'au pays des Huns, ſur les bords de la Drave pour y porter la lumiere de l'évangile. Chetimar pénétré des ſentimens qu'il avoit de la ſouveraineté de Dieu voulut faire à la face de l'égliſe un acte de religion par lequel il ſe reconnoiſſoit ſon eſclave. Il alla lui offrir ſa tête ſur l'autel de ſaint Pierre de Saltzbourg par un genre de dévouement dont on trouve encore quelques exemples dans l'hiſtoire de ces ſiécles: & l'on prétend qu'il fut non ſeulement approuvé, mais conduit même dans cette cérémonie par celui que l'évêque Virgile lui avoit donné pour directeur. * Tous les ans il y envoyoit une offrande pour renouveller ces témoignages. Après la mort de Chetimar le duc Watung ſon ſucceſſeur & l'héritier de ſa pieté, reçut avec la même bienveillance les predicateurs & les autres miniſtres que Virgile lui envoya. Ce qui a fait paſſer ce prélat pour l'apôtre de la Carinthie. Il y avoit environ quatorze ans, qu'il gouvernoit l'égliſe de Saltzbourg, lorſque voulant faire un dernier effort pour abolir les reſtes de l'idolâtrie il entreprit de viſiter tous les endroits de ſon diocéſe, & les autres lieux où il avoit déja fait connoître Jeſus-Chriſt avec plus d'exactitude que jamais. Il étoit déja aux extrémités de l'Eſclavonie, lorſqu'il ſe vit obligé par ſa mauvaiſe ſanté de revenir à Saltzbourg où il mourut peu de jours après. Cette mort arriva l'an 780. le XXVII. de novembre, qui eſt le jour que l'on a marqué pour ſa fête dans le martyrologe des Benedictins. Son corps fut enterré dans l'égliſe de l'abbaye de ſaint Pierre, où la ſuite des tems le fit oublier juſqu'à ce qu'il fut découvert l'an 1181, lorſqu'on fit rebâtir ce monaſtere que les guerres avoient ruiné pendant le ſchiſme. Sur le bruit de quelques miracles que l'on dit qui ſe firent en ce tems & encore depuis cette invention de ſon corps, il fut mis au nombre des Saints par le pape Gregoire IX.

* Maioran. *Ap. Mabill.* p. 311. n. 7.

L'an 780.

ADDITION AUX SAINTS du vingt-ſeptiéme jour de Novembre.

VI. SAINT BARLAAM, ſolitaire de Perſe, & Saint JOSAPHAT roi des Indes.

LE martyrologe Romain moderne marque au xxvij. de novembre la fête de Barlaam & de Joſaphat *comme de deux Saints effectifs, dont il aſſigne le culte chez les Indiens voiſins de la Perſe, & dont il dit que les actes merveilleux ont été écrits par ſaint Jean de Damas. Pluſieurs ont regardé même ces actes comme une hiſtoire veritable. Mais on ne diſconvient guéres maintenant que ce ne ſoit une fiction, ſoit que le fond du ſujet en puiſſe être vrai, ſoit que tout y ait été inventé par l'auteur. Il paroît que c'eſt une inſtruction morale & une exhortation à la vertu & à la pieté,*

Billius Prüm. Baron. mart.

Huet. orig. des Romans, p. 49. 50.

que l'auteur a voulu présenter sous des figures capables de la faire recevoir agréablement & qu'il a enveloppée de paraboles, d'allegories, & de similitudes selon le génie des Orientaux. L'auteur nous propose sous le nom de JOSAPHAT, un jeune prince à qui ce qu'on fait pour lui faire goûter les douceurs de la vie, & pour lui faire estimer les grandeurs & les richesses de la terre, devient suspect. On ne put réussir long-tems à lui cacher les miseres de la condition humaine, la briéveté de la vie que l'on mene sur la terre, la durée de l'autre. On ne put même empêcher qu'il n'entendît parler des promesses & des menaces que l'on faisoit dans la religion chrétienne touchant l'éternité. Dans les inquietudes que lui causoit le desir de connoître la verité, & de trouver les moyens de parvenir à la vraie beatitude, Dieu qui l'avoit déja prévenu de sa grace lui envoya un philosophe Chrétien, un hermite déguisé en marchand sous le nom de BARLAAM, qui sous prétexte de discourir de perles & de diamans l'instruisit de tout ce qu'il souhaitoit de sçavoir, & lui fit embrasser la foi de Jesus-Christ. Le pere du jeune prince qui étoit roi du pays, & fort attaché à l'idolâtrie ayant appris le changement de son fils, qu'il avoit fort apprehendé depuis qu'il lui avoit vû mépriser les choses de la terre, & rechercher la verité avec tant de curiosité, entra dans une colere étrange contre Barlaam, qui se déroba à ses ressentimens par la fuite. C'est ce qui causa une persecution dont la fureur tomba particulierement sur les prêtres & les solitaires, qui se trouverent dans ses états. Après avoir répandu beaucoup de sang chrétien, il eut recours à divers artifices pour tromper son fils & le ramener à l'idolâtrie. Mais tous ces stratagêmes étant devenus inutiles, il s'avisa d'un dernier moyen qu'il crut propre à le gagner. Ce fut de partager ses états avec lui, & de l'établir roi afin que les soins du gouvernement le détournassent de ceux de la religion ausquels il donnoit tout son tems, & que la douceur qu'il trouveroit à être obei & adoré de ses sujets, & à goûter les plaisirs attachés aux richesses & à la puissance royale lui fissent passer le goût de l'humilité, des mortifications & des vertus severes du Christianisme. Mais il arriva tout le contraire de ses intentions. Josaphat n'employa sa nouvelle puissance & ses richesses que pour faire regner Jesus-Christ dans ses états. Il vint à bout d'attirer son pere même à la religion Chrétienne: & après avoir fait tout ce qu'il jugeoit qui pût dépendre de lui, pour le service de l'Eglise, il remit la couronne sur la tête d'une autre personne * qu'il connoissoit sage, vertueuse & expérimentée. Etant descendu du trône il alla rejoindre son maître Barlaam dans la solitude, où il acheva saintement sa vie dans les exercices de la penitence, & dans la méditation continuelle des verités célestes. Tout cela est accompagné d'aventures romanesques, où l'on a tâché de joindre le vraisemblable au merveilleux dans la plûpart des incidens. Les noms des personnages y sont pris de l'Ecriture. On y retrouve le caractere perpetuel du génie de la nation de l'auteur, que l'on a vu de tout tems tourné aux fables & à la passion de feindre. Tout ce que la severité de l'évangile a pu y reformer n'a été que pour en faire bannir l'impieté & la licence, & y faire substituer l'amour de la vertu à celui du vice.

Vit. Barl. & Jos. in edit. Damasc. & ap. Sur. p. 553.

* Barachias.

VII. SIMEON METAPHRASTE, dit aussi le Logothéte.

X. Siécle.

CEUX qui ne peuvent voir qu'avec peine les noms de Barlaam & de Josaphat dans les martyrologes parmi ceux des Saints réels, supposant que ce ne seroient que des fantômes, feront peut-être scrupule d'admettre SIMEON, surnommé METAPHRASTE, au nombre des veritables Saints, à cause de l'inclination déreglée

glée qu'il a eue lui-même pour la fable & la fiction, & du mauvais office qu'il a rendu à la verité, soit lorsqu'il a corrompu & falsifié les vraies histoires des Saints, soit lorsqu'il leur en a forgé de fausses dont il a tiré les sujets de la fecondité de son cerveau. A dire le vrai, l'église Latine ne le reconnoît point parmi ceux dont elle honnore la memoire d'un culte réligieux. Mais celle des Grecs célebre sa fête avec solennité le xxvij. de novembre. Son office composé par Psellus, qui a fait aussi son panegyrique est marqué neanmoins pour le lendemain par Allatius, qui a traité de lui & de ses écrits avec beaucoup d'étendue. Allat. de Sim. p. 236. *Plusieurs estiment que c'est principalement par ses travaux consacrés à la gloire des Saints, qu'on a cru devoir le rendre participant des mêmes honneurs qu'eux dans l'Eglise. On peut dire néanmoins que s'il n'avoit point écrit, ce seroit une obstacle de moins à l'opinion que nous pourrions avoir de sa sainteté. Car il faut avouer que personne n'a trouvé à rédire à l'innocence & à l'integrité de ses mœurs: & l'on ne peut nier qu'il n'ait donné de grands exemples de vertu à la cour de Constantinople, où il a possedé les premieres charges auprès de l'empereur Leon VI, dit le Sage, dans les commencemens du dixiéme siécle. Mais nous ne croyons pas devoir ajouter rien ici à ce que nous avons rapporté de Metaphraste,* n. 28. 29. part. 1. *dans la premiere partie du discours que nous avons mis à la tête de cet ouvrage touchant l'histoire de la vie des Saints.*

R E N V O I.

* Saint SEVERIN *solitaire à Paris*, dont le corps est dans l'église cathédrale de N. D. & dont le martyrologe Romain fait mention au XXVII. de novembre, mais dont la fête se fait veritablement le XXII. de ce mois. Voyez le XI. jour de fevrier à la fin de l'histoire de saint Severin de Château-Landon.

XXVIII. JOUR DE NOVEMBRE.

SAINT ETIENNE dit *LE JEUNE,* *Solitaire & Martyr.*

VIII. Siécl.

I. SAINT ETIENNE nâquit à Constantinople vers l'an 713. sous le regne de l'empereur Artéme dit Anastase. Ses parens, qui étoient gens pieté, l'offrirent à Dieu dès qu'il vit le jour par un mouvement de reconnoissance, de ce qu'il leur avoit été donné comme un présent du ciel, par l'intercession de la sainte Vierge, selon un songe qu'en avoit eu sa mere. Lorsqu'ils le virent capable d'instruction, ils l'appliquerent à l'étude des lettres avec beaucoup de soin, & lui inspirerent tous les sentimens de la pieté, dont ils faisoient profession. Etienne porta son inclination particulierement sur l'Ecriture sainte, qu'il apprit presque toute par cœur: & de tous les ouvrages des Peres de l'Eglise, aucun ne lui fit tant de plaisir que ceux de saint Jean-Chrysostome.

Stephan. diac. edit. Loppini anal. græc. p. 396. Metaphr. ap. Damasc. edit. Bill.

L'an 715.

Pendant qu'on formoit sa jeunesse aux sciences, & à la vertu, l'empereur Leon, surnommé Isaurique, concevoit dans son esprit le dessein d'une guerre impie contre l'Eglise au sujet de l'honneur que les fidéles rendoient aux images de Jesus-Christ, & de ses Saints. On prétend que ce fut par un engagement où l'avoient mis plus de 30. ans auparavant deux Juifs qui lui avoient prédit l'empire, lorsqu'il n'étoit encore que miserable paysan, & qui lui demanderent pour récompense la ruine des saintes Images, lorsqu'ils le virent sur le trône. Il commença la persécution par la dépo-

726.

Cedren. chr. Const. Manass. Zonar. & alii Byz. hist.

fition violente, du patriarche S. Germain, & l'intrufion d'un nommé Anaftafe homme aveuglément dé-
L'an 727. voué à toutes fes volontés. Plufieurs Catholiques fortirent de la ville, & fe retirerent en diverfes provinces, pour fe mettre à couvert de cette tempête. Les parens d'Etienne en voulurent ufer de même : mais il falloit pourvoir auparavant à l'état de leur fils, qu'ils n'élevoient que pour Dieu.
Steph. fupr. Ils jugerent qu'il n'y auroit pas de fureté pour lui ou pour l'integrité de fa foi dans aucun des monafteres de la ville de Conftantinople. C'eft
L'an 729. ce qui les porta à le mettre dans celui de faint Auxence, appellé autrement le Mont-Saint-Auxent en Bithynie, à deux ou trois lieues de Chalcedoine. Le bienheureux Jean cinquiéme abbé du lieu, depuis le fondateur faint Auxence, le voyant & l'entendant parler, n'eut pas de peine à reconnoître les graces dont Dieu avoit rempli le cœur du jeune Etienne : & il le reçut avec plaifir au nombre de fes difciples après lui avoir donné fur le champ une idée generale des combats, qu'il auroit à foutenir dans la pénible carriere où il vouloit entrer. Il employa quelques jours à lui donner diverfes autres inftructions, lui coupa enfuite les cheveux & lui donna l'habit monaftique, lorfqu'il n'avoit pas encore feize ans accomplis.

II. Etienne fe porta auffi-tôt à tous les travaux de la pénitence avec une ardeur incroyable. Il fut chargé d'abord d'apporter au monaftere les provifions journalieres, & fur-tout de l'eau qu'il falloit aller querir tous les jours en un lieu fort éloigné par un chemin très-rude. La mort de fon pere le rappella quelques années après à Conftantinople. Il lui rendit les derniers devoirs, vendit tout fon bien, le diftribua aux pauvres : & laiffant une de fes deux fœurs qu'il avoit dans la ville, parce qu'elle y étoit déja religieufe, il emmena l'autre avec fa mere en Bithynie & les mit dans un monaftere avec l'avis & le fecours de fon fuperieur. Quelque tems après ce L'an 744. pieux abbé fe voyant près de fa fin, crut devoir inftruire Etienne de diverfes chofes, qui étoient neceffaires à fon fucceffeur, ne doutant nullement que le choix des freres ne tombât fur lui. En effet il n'eut pas plutôt les yeux fermés, que tous obligerent Etienne à prendre fa place, quoiqu'il n'eût alors guéres plus de trente ans. Le monaftere de faint Auxence qu'il avoit à gouverner, n'étoit qu'un certain nombre de petites cellules éparfes fur la montagne, qui étoit l'une des plus hautes de la province. Il fe renferma dans une grotte étroite qui étoit fur le haut, qui avoit été occupée de fon prédeceffeur, & d'où il veilloit fur les autres folitaires. Là tout appliqué qu'il étoit à la contemplation, il joignoit le travail à la priere, tantôt en faifant des filets, tantôt en copiant des livres ; car il avoit la main excellente pour écrire. Par ce moyen non-feulement il n'étoit à charge à perfonne pour fa fubfiftance, mais il trouvoit même encore dequoi affifter les pauvres. Plufieurs excités par le defir de l'imiter, & d'apprendre de lui le chemin du ciel, venoient avec empreffement demander à vivre fous fa conduite. Il fut long-tems fans pouvoir fe refoudre à les recevoir par l'aprehenfion qu'il avoit, que la multitude ne causât de la diftraction à la retraite & au filence du petit nombre de folitaires ; qui habitoient la montagne. Mais enfin la conduite de Jefus-Chrift lui apprit à ne rejetter perfonne de ceux, qui s'adreffoient à lui pour une auffi bonne œuvre qu'étoit celle

de leur ſalut. Il en reçut douze au rang de ſes diſciples, dont dix virent leurs noms écrits au livre de vie, comme on le préſume de la miſericorde de Dieu: mais il s'y trouva deux traitres, qui furent les miſerables Serge & Etienne, dont nous aurons à parler dans la ſuite. C'eſt ainſi que cette montagne de ſi difficile accès, & qui n'avoit été habitée que par un petit nombre de ſolitaires depuis ſaint Auxence, devint comme un grand monaſtere ſous ſaint Etienne.

III. Le nombre de ſes nouveaux diſciples n'étoit encore que de vingt, lorſque l'amour d'une plus grande retraite, joint au deſir de pratiquer des auſterités qu'il n'auroit pas cru devoir preſcrire aux autres, le fit décharger de ſa ſuperiorité ſur Marin, le premier de ceux qu'il avoit reçus depuis ſon dernier inſtitut. Il paſſa auſſitôt au ſommet de la montagne où il ſe fit une cellule beaucoup plus petite encore que n'étoit ſa grotte, n'ayant que deux coudées de long, ſur une demie de large, avec ſi peu de hauteur qu'il n'y pouvoit demeurer que courbé. Il étoit âgé de quarante-deux ans, lorſqu'il ſe renferma dans ce nouveau ſepulcre qui n'étoit pas même couvert, & qui joignoit aux incommodités des cachots les plus étroits celles de toutes les injures de l'air. Il n'avoit pour tout habit qu'une petite peau de mouton fort mince & fort courte, avec une chaîne de fer dont il ſe ſerroit le corps, Il ne put encore demeurer long-tems caché en cet endroit. L'odeur de ſa vertu ſe répandit de ce ſommet plus loin qu'elle n'avoit fait auparavant, & y attira beaucoup de perſonnes, qui venoient l'entendre ou l'admirer de plus près. De ce nombre fut une jeune Dame de qualité, nommée Anne, qui avoit perdu ſon mari depuis peu & n'avoit point d'enfans. Le Saint ſur le deſir qu'elle lui témoigna de ſe conſacrer à Dieu & de ſe rendre religieuſe, lui donna toutes les inſtructions qui étoient neceſſaires pour ne lui point laiſſer faire à demi une action ſi importante: & il lui dit qu'en matiere de vœux & de promeſſes que l'on fait à Dieu, il eſt toujours dangereux d'en differer l'exécution. La dame partit auſſitôt pour aller vendre tout ſon bien, elle en donna une partie aux pauvres, quitta ſes parens & amis, dit adieu au monde, & vint retrouver le Saint avec une ſomme d'argent aſſez conſidérable qu'elle s'étoit reſervée. Le Saint éclairé de l'eſprit de Dieu, lui fit une reprimande ſévere ſur cette reſerve, & lui dit qu'on ne pouvoit être parfaitement diſciple de Jeſus-Chriſt, lorſqu'on ne renonçoit à ſon bien qu'à demi. La dame extrémement ſurpriſe ſe contenta de lui répondre, qu'elle ne croyoit point l'avoir fait par avarice, mais pour le prier de faire lui-même la diſtribution de cet argent ſelon qu'il le jugeroit plus à propos, dans la penſée qu'il ſeroit mieux employé, & qu'elle en retireroit un plus grand avantage pour ſon ſalut. Le ſerviteur de Dieu repartit qu'il ne ſe mêloit point de faire les aumônes des autres, de peur qu'en voulant leur rendre ſervice il ne ſe nuisît à lui-même, comme il ſçavoit que cela étoit arrivé à pluſieurs. Cependant il ne jugea point à propos de renvoyer la dame dans le monde pour y aller faire la diſtribution de ſon argent: il ſe contenta de lui marquer les lieux les plus proches de la montagne. A ſon retour il lui donna l'habit de religieuſe, & la mit dans un monaſtere de femmes, qu'il avoit fait bâtir au pied de la montagne, & qu'il conduiſoit par le moyen d'une ſuperieure qui étoit ſous ſa direction.

L'an 755.

IV. Il y avoit près de vingt ans que

l'empire étoit gouverné par Conſtantin, ſurnommé Copronyme, prince fort décrié par ſes débauches & ſa cruauté. Il avoit continué avec une fureur étrange la guerre que ſon pere Leon avoit déclarée aux images des Saints: & il perſecutoit ſans relâche tous les fidéles & principalement les religieux qui refuſoient d'adherer à ſes impietés. Après ſon rétabliſſement ſur le trône dont ſon beau-frere Artabaſde avoit été mis en poſſeſſion pendant quelque tems, & ſur-tout après la perte qu'il fit de l'Exarchat de l'Italie, qui étoit ce qui reſtoit de l'empire en Occident, il redoubla la perſecution: & ſous prétexte de détruire des objets d'idolâtrie en faiſant abattre toutes les images, il cherchoit à ruiner les fondemens de la véritable religion, par l'établiſſement de l'héreſie des Photiniens & de diverſes autres impietés. Il en vouloit principalement (L'an 761.) aux moines, parce qu'il les croyoit les plus oppoſés à ſes volontés: il en attaqua particulierement deux dont l'un fut ſaint André Calybite ou de la Cabane, l'autre fut ſaint Etienne dont nous parlons. Il ſouhaitoit paſſionnément d'attirer à ſon parti un homme dont la reputation étoit répandue par tout l'Orient, & qui par ſon exemple, & ſon autorité remuoit ou retenoit une infinité de religieux de divers endroits qui prenoient ſon conſeil, ſur-tout pour la conduite qu'ils devoient tenir dans cette grande affaire. Après avoir fait condamner les ſaintes Images dans un grand concile d'évêques tous dévoués à ſa paſſion, & en avoir fait reſoudre la ruine totale, il envoya au Mont-Saint-Auxent, pour y faire ſouſcrire ſaint Etienne. Le patrice Calliſte, qui fut dépêché pour ce ſujet, n'oublia rien pour perſuader le ſerviteur de Dieu d'acquieſcer au deſir de l'Empereur, & à la déciſion du concile de Conſtantinople. Il étoit éloquent & fort adroit: (L'an 762.) mais il ne put rien ſur l'eſprit du Saint, qui le réduiſit lui-même aux termes de ne pouvoir réſiſter à la force de la verité qui parloit par ſa bouche. Il fut obligé de retourner auprès de l'Empereur, d'autant plus confus qu'il s'étoit promis une victoire facile ſur Etienne. L'Empereur irrité des réponſes du Saint ſur le rapport que Calliſte lui en fit, renvoya celui-ci à l'inſtant avec des ſoldats pour l'arracher de ſa cellule, & le tenir priſonnier dans le monaſtere qui étoit au bas de la montagne. L'ordre fut exécuté avec des manieres brutales & bien inhumaines: mais ces barbares tout inſenſibles qu'ils étoient, furent fort étonnés de voir que le Saint eût pu durer juſques-là dans une cellule beaucoup plus étroite dans toutes ſes dimenſions que la meſure de ſon corps ne pouvoit le ſouffrir. Ils le trouverent tout deſſéché d'auſterités: il avoit les nerfs tellement retirés à force de demeurer continuellement ſur ſes genoux ou accroupi, qu'il ne pouvoit plus étendre les jambes ni ſe tenir debout. C'eſt ce qui changea en compaſſion la cruauté de quelques-uns d'eux, qui joignirent leurs mains enſemble pour le porter: mais il leur donna ſujet d'admirer encore davantage la force de ſon eſprit dans un corps ainſi ruiné.

V. Calliſte qui avoit l'ame noire, lâche & méchante, & qui avoit promis à l'Empereur que s'il ne pouvoit vaincre la fermeté d'Etienne, il ſçauroit bien lui ſuppoſer des crimes pour venir about de lui autrement, travailla à ſuborner de faux témoins contre ſon innocence. Il corrompit par ſes artifices & par de l'argent, Serge l'un des diſciples du Saint dont nous avons parlé, & le fit réſoudre à trahir ſon

maître. Celui-ci ſortit pour ce ſujet du monaſtere, & alla trouver un receveur des impôts avec lequel il conſpira la perte du ſerviteur de Dieu. Ils dreſſérent enſemble un libelle plein de calomnies, où le Saint étoit accuſé d'avoir fait paſſer l'Empereur pour un herétique & un tyran, d'avoir uſé d'imprécations contre lui, & d'avoir manqué à la fidelité qu'il lui devoit. Ils donnérent auſſi de l'argent & promirent un bon mariage à une fille, qui avoit été ſervante de cette dame, dont nous avons parlé, pour lui faire dépoſer qu'Etienne avoit eu des habitudes criminelles avec ſa maîtreſſe dans le monaſtere où il l'avoit miſe. Ils chargérent encore leur libelle de beaucoup d'autres chefs d'accuſation, & l'envoyérent à l'Empereur qui étoit pour lors en Scythie. Ce prince manda auſſi-tôt à un officier, qui commandoit dans Conſtantinople en ſon abſence, d'aller avec des ſoldats au Mont-Saint-Auxent en Bithynie, & de lui amener priſonniere une religieuſe du monaſtere du bas de la montagne, qui s'appelloit Anne. Les ſoldats y commirent beaucoup d'inſolences juſqu'à ce que la ſupérieure leur eût remis Anne entre les mains pour la conduire à Conſtantinople, & de là au camp. L'Empereur la fit paroître devant lui, & lui dit qu'il ne doutoit point que tout ce qu'on lui avoit rapporté de ſes habitudes avec le moine Etienne ne fût veritable, mais qu'il avoit voulu ſçavoir de ſa bouche de quels moyens ce ſcelerat hypocrite, s'étoit ſervi pour la débaucher ſous l'habit de ténebres dont il l'avoit revêtue, après lui avoir perſuadé par ſes enchantemens & ſes impoſtures, d'abandonner tous ſes grands biens & de renoncer à la nobleſſe de ſa famille. Cette chaſte religieuſe ne put s'empêcher de rougir d'un tel diſcours. Elle dit à l'Empereur, qu'elle auroit été bien malheureuſe d'avoir renoncé à tout pour perdre ſon ame d'une maniére ſi baſſe & ſi honteuſe. Que ceux qui lui avoient fait ces faux rapports avoient, pour parler comme David, une langue de ſerpent, & le venin des aſpics ſur les lévres. Que comme ſon corps étoit en la puiſſance de l'Empereur, il pouvoit lui faire ſouffrir tels ſupplices qu'il jugeroit à propos; mais que juſqu'au dernier ſoupir de ſa vie elle rendroit témoignage à la verité, & qu'elle ſoutiendroit hautement l'innocence & la ſainteté de celui que l'on accuſoit ſi injuſtement. Ce prince ſurpris d'une ſi genéreuſe réponſe, demeura quelque tems interdit ſans dire mot. Puis ſe mordant le doigt, comme il avoit coutume de faire par une ſotte habitude, il fit quelques menaces de la main droite à cette dame, commanda qu'on la reſſerrât étroitement, & renvoya ſa compagne Théophane au couvent du Mont-ſaint-Auxent.

Quelque tems après ayant aſſez V. I.
heureuſement terminé la guerre qu'il avoit contre les Scythes, il revint à Conſtantinople où il quitta le ſoin de toute autre affaire, pour ne s'occuper que de celle qu'il s'étoit faite avec notre Saint. Il fit enfermer Anne dans la priſon de Phiale, d'où il fit dire qu'elle ne ſortiroit que quand elle auroit quitté l'habit qu'elle portoit, renoncé à la profeſſion monaſtique & à l'amitié du moine Etienne, & repris l'état de ſa premiére condition dans le monde. On lui rapporta enſuite qu'elle n'avoit fait paroître que du mépris pour toutes les promeſſes & les menaces qu'on lui avoit faites de ſa part, pour l'obliger à découvrir la perfidie prétendue d'Etienne, les débauches & les impudicités de ce chef des brigands &

des ſcelerats : car on ne traitoit plus les moines autrement à Conſtantinople & par tout l'empire, où les Iconoclaſtes étoient les maîtres. Réſolu de ne point ſouffrir plus long-tems qu'une femme le mépriſât de la ſorte, il fit amener Anne le lendemain devant la porte de ſon palais, où il avoit fait aſſembler bien du monde : il commanda qu'on la dépouillât & que l'on mît des verges devant elle ; & lui déclara qu'il alloit la faire déchirer de coups ſi elle n'avouoit les infamies qu'elle avoit commiſes avec le moine Etienne. La chaſte & courageuſe Anne ne répondit mot. Son ſilence mit Copronyme en telle fureur, que la traitant de débauchée & de perdue, il commanda que l'on uſât le faiſceau de verges ſur ſon dos & par tout le reſte du corps. Quatre hommes la prirent auſſi-tôt & la tinrent par les bras & les jambes, tandis qu'on executoit un ordre ſi cruel & ſi infame. Anne ne dit autre choſe pendant ce long tourment, ſinon qu'Etienne étoit un ſaint homme, qu'elle n'avoit commis aucun crime avec lui, & qu'elle ſe recommandoit à la miſéricorde de Dieu. Pluſieurs des aſſiſtans touchés de compaſſion, voulurent la porter à ce que l'Empereur demandoit d'elle, pour faire finir ſes maux. Mais ils ne purent ébranler ſa conſtance, & elle témoigna à tous avec une fermeté admirable, qu'elle étoit réſolue de tout ſouffrir plutôt que de trahir la verité. Cependant les bourreaux continuoient toujours à lui déchirer le corps, juſqu'à ce que l'Empereur la croyant prête à rendre l'eſprit dans le tourment, ſe retira plein de honte, & commanda qu'on la mît dans un monaſtere de la ville, & qu'on la fît mourir ſecrétement en la laiſſant manquer de toutes choſes.

VII. Il crut devoir tendre d'autres piéges à ſaint Etienne pour le faire périr. Il apoſta un jeune homme de ſa cour, nommé Georges Synclet, pour aller au Mont-ſaint-Auxent comme pour demander à ſe faire religieux ſous la diſcipline d'Etienne. Il l'inſtruiſit de tout ce qu'il auroit à faire pour jouer le perſonnage qu'il lui impoſoit, & lui ordonna de revenir le trouver auſſi-tôt qu'il auroit reçu l'habit de moine. Georges arrivé ſur la montagne, ſe cacha dans des buiſſons juſqu'à ce que vers le milieu de la nuit il s'aprocha du monaſtére de notre Saint, & ſe mit à crier d'un ton de voix lamentable qu'on eût pitié de lui, qu'on ne le laiſſât point dévorer aux bêtes, ajoutant qu'il s'étoit égaré & qu'il ne ſçavoit que devenir. Le bienheureux Etienne touché de ces cris envoya par un mouvement de compaſſion & de charité, un de ſes religieux nommé Marin voir ce que c'étoit, & amener ce malheureux dans le monaſtére pour le mettre à couvert. Lorſque le fourbe fut entré il ſe jetta aux pieds du Saint, lui demanda ſa benediction, & lui avoua qu'il étoit de la cour de l'Empereur, comme le marquoient d'ailleurs ſon habit & ſa barbe qui étoit raſe. Puis ſuivant les inſtructions qu'il avoit reçues au palais, il dit que lui & ſes compagnons pour avoir ſuivi les ſentimens de l'Empereur, étoient preſque tombés dans le Judaïſme. Mais qu'ayant reconnu le peril où il avoit expoſé ſon ſalut, il étoit venu par le deſir de ſauver ſon ame en cette ſainte maiſon, où il avoit eſperé qu'on auroit la charité de l'admettre au rang des freres. Il demanda enſuite l'habit de religion avec des inſtances fort étudiées. Le Saint lui répondit avec beaucoup de ſimplicité & de droiture, qu'il n'oſoit le lui donner, de peur d'encourir l'in-

dignation de l'Empereur ; car ce prince avoit défendu par un édit de recevoir aucun novice dans les monaſtéres. L'impoſteur pour toucher notre Saint par l'endroit qu'il jugeoit devoir lui être le plus ſenſible, lui dit qu'il rendroit compte de ſon ame à Dieu s'il lui refuſoit la grace qu'il lui demandoit, puiſque ce refus alloit le rengager dans le ſiécle. Le bienheureux Etienne à la vue d'un danger ſi preſent dont il ſe croyoit menacé, jugea qu'il devoit paſſer par deſſus toute conſidération humaine, & voulant bien s'expoſer lui-même à une diſgrace temporelle pour ſauver une ame, il reçut le traître au nombre des religieux & lui en donna l'habit. Georges demeura trois jours dans cette ſainte maiſon, & manda ſecrétement tout ce qu'il avoit fait à l'Empereur. Cet artificieux prince fit aſſembler auſſi-tôt le peuple dans l'amphithéatre, où après avoir exaggeré les crimes qu'il reprochoit à tous les moines en général, il ſe plaignit qu'Etienne en Bithynie lui avoit corrompu un de ſes gens & l'avoit enlevé de ſon palais. Le peuple répondit avec ſes flateries ordinaires & applaudit à tout. Cependant Georges s'enfuit du couvent du Mont-ſaint-Auxent avec ſon habit de moine, & vint trouver l'Empereur ſelon les ordres qu'il en avoit reçus. Ce prince le fit conduire en cet état dans l'amphithéatre où le peuple s'étoit raſſemblé pour ce ſujet. On y renouvella les inſultes faites à la profeſſion monaſtique, & ſaint Etienne perſonnellement y fut chargé d'injures en ſon abſence. Georges fut dépouillé publiquement de ſon habit religieux, qui fut jetté parmi la populace, & foulé aux pieds avec de grandes huées. On le revêtit enſuite d'un habit ſéculier, l'Empereur fit la cérémonie de lui mettre lui-même l'épée au côté, & lui donna une charge pour récompenſe d'avoir bien joué ſon rôle.

VIII.

Incontinent après il envoya des ſoldats au Mont-ſaint-Auxent, avec ordre de diſſiper tout ce qu'ils y trouveroient de moines. Ils mirent en fuite tous les diſciples de ſaint Etienne, brulérent le monaſtére & l'égliſe. Le ſaint homme fut tiré de ſa grotte & traîné comme un voleur. On le mena au port de Chalcedoine & on lui fit ſouffrir ſur les chemins tous les mauvais traitemens & toutes les indignités imaginables. Là il fut embarqué dans un vaiſſeau, conduit à Chryſople, petite ville peu éloignée de Conſtantinople, & renfermé dans le monaſtere qui s'appelloit de Philippique. L'Empereur manda enſuite quelques évêques de ſa ſecte d'entre ceux, qui avoient condamné le culte des Images dans le faux concile de Conſtantinople, entre autres ceux d'Epheſe (1), de Nicomedie (2), de Nacolie (3), de Paſtille (4), & de Tricacabe (5). Il mit en leur compagnie le patrice Calliſte dont nous avons parlé, & le ſecretaire Comboconon, avec un Mahometan nommé Almazar, & les envoya au monaſtére de Chryſople pour diſputer contre le Saint. L'évêque d'Epheſe qui lui parla le premier, le traita aſſez civilement : & le Saint lui répondit avec beaucoup de douceur & de reſpect, ſans rien diminuer de la force des verités qu'il avoit à défendre. L'évêque de Nicomédie homme violent & brutal, ne pouvant ſouffrir la liberté avec laquelle le Saint s'expliquoit ſe leva de ſon ſiége pour l'aller frapper. Etienne étoit aſſis contre terre, parce qu'il ne pouvoit demeurer debout pour les raiſons que nous avons marquées. L'évêque lui donna des coups de pied dans le vi-

(1) Théodoſe.
(2) Conſtantin.
(3) Nacolius ou Nicolas.
(4) Siſinne.
(5) Baſile.

sage : & un des soldats à cet exemple lui en donna dans le ventre, qui le renverserent & l'étendirent sur le côté. Le patrice Calliste honteux d'un si lâche procedé, fit retirer cet indigne évêque & lui imposa silence. Il proposa ensuite au Saint, de la part de l'Empereur ou de souscrire au concile qui avoit condamné les Images ou de mourir. Etienne ayant entendu la lecture qu'on lui fit ensuite des décrets de ce concile, dit qu'il ne déliberoit point sur le choix qu'on lui donnoit. Il fit voir l'impieté de ces décrets, & montra que ce concile qu'ils avoient la hardiesse de faire passer pour saint, & pour le septiéme œcumenique n'étoit qu'un conciliabule auquel n'avoient eu aucune part les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche, de Jerusalem, ni l'évêque de Rome, dont l'autorité étoit nécessaire pour le rendre tel. Il prononça ensuite anathéme à quiconque ne reveroit point l'image de Jesus-Christ en son humanité, & fit assez connoître qu'il ne craignoit point de mourir pour les verités qu'il défendoit. Les évêques retournérent tout confus à Constantinople, & rendirent compte à l'Empereur de ce qui s'étoit passé à la conférence. Le patrice Calliste, qui portoit la parole, lui dit d'un ton de harangueur, qui ne plut guéres aux évêques présens : » Nous avons » été vaincus, Seigneur : nous avons » affaire à un homme plus sçavant » que nous. Il est puissant dans la dis» pute. Sa vertu est à toute épreuve ; » il a l'ame intrépide. Non seulement » il méprise les menaces, il méprise » la mort même.

IX. L'an 763.

L'Empereur aussi honteux que les évêques relegua le Saint dans la Proconnese, qui étoit une isle de la Propontide près de l'Hellespont. Etienne âgé pour lors de quarante-neuf ans, partit pour son éxil dix-sept jours après l'ordre expedié sans avoir voulu toucher aux vivres que l'Empereur lui avoit fait envoyer, laissant dans le monastére de Philippique des marques de sa reconnoissance au supérieur du lieu qui étoit malade à l'extrémité, & qu'il guérit par sa priere & par un peu de vin qu'il lui fit prendre. Lorsqu'il fut debarqué il se retira dans la caverne de Cissude, où il y avoit une chapelle dédiée sous le nom de sainte Anne, & il y véquit des herbes & des racines qui croissoient à l'entour. Ses disciples que l'on avoit chassés du Mont-saint-Auxent vinrent le rejoindre tous en ce lieu, à la reserve du traître Serge & d'un autre nommé Etienne, qui étant prêtre avoit apostasié dans cette persécution, quitté l'habit de solitaire pour en prendre un séculier de la main de l'Empereur, qui lui avoit donné en même tems un office dans son palais. Le Saint eut aussi la satisfaction de voir sa mere & sa sœur Théodote venir se rendre auprès de lui. Elles y moururent très-saintement à quelques tems de là, l'une à sept jours près de l'autre. Etienne se bâtit en ce lieu une colonne surmontée d'une petite cage ou cellule, dans laquelle il se renferma à la maniére des Stylites. Il y véquit comme s'il n'eût fait que commencer à servir Dieu, & y pratiqua des austérités qui auroient fait peur aux plus robustes des solitaires. Ce fut là principalement que parut la vertu des miracles dont Dieu l'avoit honoré. Mais l'éclat qu'ils firent fut cause que l'Empereur se plaignant qu'ils ne servoient qu'à autoriser le culte des Images qu'il traitoit toujours d'idolâtrie, fit transferer le Saint à Constantinople pour l'avoir auprès de lui. On le mit dans la prison de Phiale

L'an 764.

les fers aux mains, & les pieds étroitement serrés entre deux morceaux de bois. Quelques jours après l'Empereur se le fit amener dans son palais, & après des reproches fort aigres qu'il lui fit en presence de deux personnes qualifiées, il l'obligea à lui repliquer malgré le parti qu'il avoit pris d'abord de garder le silence. Le Saint s'en acquitta avec plus de force & de raisonnemens qu'il n'eût souhaité. A la fin de son discours il jetta par terre une médaille de l'Empereur qu'il s'étoit fait donner & la foula aux pieds. L'Empereur se croyant outragé dans son image, voulut suivre les premiers mouvemens qui le portoient à la vengeance, mais il se retint comprenant l'esprit de cette action par laquelle le Saint voulut lui marquer contre lui-même & contre tous les Iconoclastes combien on étoit coupable de mépriser & de fouler aux pieds les images qui representoient Jesus-Christ & ses Saints. Les flateurs du prince & les gardes voulurent saisir saint Etienne comme pour l'aller jetter dans la mer. Mais l'Empereur par une douceur affectée les en empêcha, & se contenta de l'envoyer la corde au coû, les mains liées, dans la prison du Prétoire pour être puni selon les loix, de ce qu'il avoit manqué de respect pour sa figure empreinte sur la médaille.

X. Notre Saint entrant dans cette derniere prison, qui étoit la plus grande & la plus commune de la ville, prévit aussi-tôt qu'il devoit y finir ses jours. Il y trouva *trois cens quarante-deux* solitaires de vertu éminente, qui y avoient été amenés de divers endroits. On avoit coupé le nez à quelques-uns, à d'autres les oreilles, à d'autres les mains : & on avoit arraché les yeux à d'autres, parce qu'ils avoient pris la défense des saintes Images. Etienne touché de ce grand spectacle, louoit Dieu, & les félicitoit de la gloire qu'ils avoient eue à souffrir tant de tourmens pour Jesus-Christ, s'accusant de lâcheté de n'avoir point encore perdu un cheveu pour la même cause. Les solitaires au contraire le regardoient comme un illustre confesseur, & l'honorant tous comme leur maître, ils se rassembloient autour de lui autant qu'il leur étoit possible, pour recevoir ses instructions. Etienne n'étoit pas moins respecté des géoliers qui sçavoient depuis long-tems quelle étoit la réputation de sa vertu. La femme de l'un d'eux ayant appris alors pour la premiere fois ce qu'il étoit, alla se jetter à ses pieds, le conjura de prier pour elle, & de trouver bon qu'elle lui donnât ce dont il pourroit avoir besoin. Le Saint pria de bon cœur pour elle : mais il n'en voulut rien recevoir, alléguant qu'il ne pouvoit avoir ces sortes d'obligations à des heretiques. La femme lui declara qu'elle n'étoit point heretique: pour lui en donner des marques, elle alla chercher trois images qu'elle avoit dans sa chambre, l'une de la sainte Vierge, & les deux autres de saint Pierre & saint Paul ; & elle les révera en sa présence. Le Saint persuadé de sa pieté, souffrit alors qu'elle lui apportât le samedi & le dimanche six onces de pain & un peu d'eau : & l'on prétend qu'il ne prit point d'autre nourriture pendant onze mois que dura sa prison. On ajoute même qu'il passa les quarante derniers jours de sa vie sans manger, dans les pressentimens de mort si prochaine, qui lui venoient moins de ses infirmités corporelles, que de la cruauté de l'empereur. Il y avoit trente-huit jours qu'il vivoit de la sorte sans que sa foiblesse l'empêchât de faire encore ses instru-

L'an 766.

ctions accoutumées, de prier, & de chanter les louanges de Dieu avec les autres solitaires prisonniers ; lorsqu'on vint dire à l'empereur qu'il avoit changé la prison du prétoire* en un monastere ; & qu'outre les exercices qu'il faisoit avec ceux du dedans, beaucoup de personnes de la ville alloient encore apprendre chez lui à adorer les idoles. Ce rapport mit le prince en telle fureur, qu'il condamna le Saint à la mort, & donna ordre qu'on le conduisît à la place de sainte Maure, qui étoit le lieu des executions des criminels, Il fit publier ensuite par la ville un édit portant défense de cacher ou de retirer chez soi aucun de ceux qu'on appelloit *Iconolatres*, c'est-à-dire qui réveroient les images, sous peine d'être mis à la torture, ou d'aller en exil.

* C'étoit comme le Châtelet.

XI. L'executeur qui avoit ordre de faire mourir saint Etienne, l'alla tirer du prétoire, & le conduisit au lieu du supplice. Il lui avoit déja attaché le coû & les mains au poteau, lorsque l'empereur craignant la colere de l'impératrice*, si l'on troubloit par une effusion de sang & par l'execution des criminels, la joie de la fête qui faisoit ce jour-là en son honneur, donna ordre qu'on le remenât dans la prison, resolu de lui faire souffrir un autre genre de mort encore plus rude que celui auquel il l'avoit condamné. Etienne étant rentré dans le prétoire parut si peu ému de tout ce qui lui étoit arrivé, qu'il recita les pseaumes du soir avec les autres solitaires dans la plus grande tranquillité du monde. Le lendemain l'Empereur lui envoya deux seigneurs de sa cour, qui étoient freres pour le sonder de nouveau, & lui offrir la vie s'il vouloit se rendre à ses desirs ; ou pour le faire mourir de leur main dans la prison même s'il persistoit dans ses résolutions. Les deux freres vinrent exposer au Saint, les ordres qu'ils avoient reçus. Mais au lieu de le traiter comme ils en étoient chargez, ils l'exhortérent à demeurer ferme, & ayant reçu sa benediction ils vinrent retrouver l'Empereur à qui ils firent accroire, que n'ayant pû lui faire changer de sentiment, ils lui avoient donné tant de coups, qu'il ne pourroit point vivre jusqu'au lendemain. La nuit se passa en prieres dans la prison à l'ordinaire : le jour venu, le bienheureux Etienne assuré de mourir avant le soleil couché, assembla tous les religieux prisonniers pour la derniere fois, les exhorta à perséverer jusqu'à la fin dans la foi orthodoxe, & leur dit adieu en se recommandant à leurs prieres. Il se fit ensuite ôter l'habit monastique & la ceinture. On voulut lui representer qu'il lui seroit glorieux de mourir dans cet habit : mais il répondit qu'un athlete devoit combattre nud, & qu'il ne falloit pas exposer le saint habit au hazard d'être méprisé & foulé aux pieds par le peuple. Ainsi il ne resta plus couvert que d'un petit manteau de cuir : & il se mit à s'entretenir des choses du salut & de l'autre monde en attendant son heure. L'Empereur sçut qu'il avoit été joué par les deux freres, s'emporta avec fureur contre tous ses gens, criant qu'il étoit bien malheureux de n'avoir pas le crédit de se faire obéir avec toute sa puissance, & de ne pouvoir venir about d'un homme qui sçavoit se faire obéir, & vivre malgré lui. Quelques-uns de ses gardes sçachant qu'il parloit du moine Etienne, se liguerent sur l'heure même pour aller lui donner la satisfaction qu'il souhaitoit avec tant d'ardeur. Ils coururent en furie au Prétoire & commanderent

* Eudoxe sa 3. femme en l'honneur de laquelle se célébroient ce jour-là les Brumales fête profane à la mémoire des payens.

au géolier, comme par ordre de l'Empereur, de leur remettre entre les mains Etienne d'Auxence. Notre Saint qui étoit tout preparé vint au bruit qu'il entendit, & se presenta à ces furieux avec une contenance grave & un visage serein, leur disant, comme Jesus-Christ aux soldats, qu'il étoit celui qu'ils cherchoient. Ils le prirent aussi-tôt, le jettérent contre terre, lui ôterent ses fers, attachérent des courroyes à l'un de ses pieds & le traînerent de la maniére du monde la plus barbare par les rues de Constantinople, pendant que la petite populace le chargeoit à coups de pierres & de bâtons. Comme on le faisoit passer devant l'église du martyr saint Théodore il s'appuya des deux mains sur le pavé pour pouvoir faire la réverence de la tête au Saint. L'un de ses bourreaux nommé Philomathe s'en étant apperçu s'écria en fureur. » Voyez-vous ce scelerat qui » voudroit mourir comme un martyr? Il arracha ensuite une piece de bois de ces pompes dont on se sert pour remedier aux incendies, & en déchargea un si grand coup sur la tête du Saint qu'en effet il en fit un martyr. Sa fureur augmentant ensuite contre lui-même il tomba par terre, & après s'être long-tems débattu & avoir jetté beaucoup d'écume par la bouche, il rendit l'esprit avec d'horribles grincemens de dents. Les autres peu touchés d'un si funeste accident, continuérent de traîner le Saint tout mort qu'il étoit, jusqu'à ce qu'ils virent ses membres en piéces & ses entrailles sortir du corps.

XII. L'acharnement étoit si grand qu'on obligeoit tous ceux qui se trouvoient dans les rues, femmes & enfans, à lui jetter des pierres, ou à lui insulter par quelque autre outrage: de sorte que si quelqu'un de ceux qu'on rencontroit manquoit à lui donner des coups il étoit châtié sur le champ, & déclaré ennemi de l'Empereur. Il y eut un cabaretier qui lui jetta à la tête un gros tison allumé avec tant de force qu'il en fit sortir la cervelle. Un homme de pieté, nommé Théodore, qui se trouvoit là fit semblant de se laisser tomber & la ramassa dans son mouchoir sans qu'on s'en apperçût. Quand on passa devant le monastére de Monocion où la sœur du Saint étoit religieuse, on voulut la forcer comme les autres de jetter des pierres au corps: mais elle se sauva dans un sépulchre où elle se tint cachée. Enfin on alla jetter ce qui restoit du corps dans le Pelagion, lieu où l'on portoit les corps des payens & des criminels, ainsi appellé d'une église du martyr saint Pélage, que l'empereur Copronyme avoit fait démolir pour en déstiner la place à un usage si ignominieux & si profane. On croit que la mort du Saint arriva le XXVIII. de novembre de l'an 766. lorsqu'il étoit âgé de 53. ans, & l'on rapporte qu'elle fut suivie de quelques prodiges qui furent pris pour des signes de la colere de Dieu.

Steph. diacr. vit. S. Steph.

On ne nous dit point si son corps fut jamais tiré du cimetiere du Pélagion ni même separé de la masse des os de payens & de criminels: & nous ne sçavons sur la foi de quel titre on prétend avoir reçu de ses reliques dans les églises de l'Occident où l'on en produit sous son nom. Pour ce qui est de sa cervelle, Théodore, dont nous avons parlé, en fit present au supérieur du monastere de saint Die, qui mit cette sainte relique dans un vase de la chapelle de saint Etienne premier martyr. Il cacha ce tresor sous l'autel en presence d'un jeune garçon qui étoit élevé dans cette maison. Quelque tems après Théodore

L'an 767.

fut accusé devant l'Empereur d'adorer les images, & relegué en Sicile avec toute sa famille. Dans la suite ce garçon demanda le diaconat à son superieur, qui ne jugea point à propos de le lui accorder si-tôt, parce qu'il le trouvoit trop jeune & trop négligent. Le jeune homme pour se venger de l'injure qu'il croyoit avoir reçue dans ce refus, alla dénoncer son supérieur comme un adorateur des images, ajoutant que lui & Théodore banni en Sicile, non contens de réverer ceux que l'Empereur avoit fait mourir pour cette impieté, avoient encore mal parlé de l'Empereur & l'avoient traité de tyran & d'apostat. Copronyme sur ce rapport fit mettre le supérieur de saint Die en prison, & rappella Théodore pour le châtier plus séverement. Il fit garder aussi le jeune homme pour leur être confronté. On voulut leur faire le procès, & pour les convaincre le jeune homme déclara l'endroit où il avoit vû mettre le vase, contenant la relique de saint Etienne le jeune. On l'envoya chercher, mais il ne se put trouver, & on ne le vit jamais depuis. L'Empereur tout confus tâcha de supprimer l'affaire, de crainte que cela ne rendît la mémoire du bienheureux Etienne encore plus célebre, parce qu'il étoit déja tout publiquement reconnu pour un Saint: & il bannit ce jeune homme comme un calomniateur, après l'avoir bien fait fouetter. Les Latins honorent la mémoire du Saint le même jour que les Grecs. Sa fête est devenue extrémement célebre, sur-tout en Orient depuis le VII. concile œcumenique tenu à Nicée; & elle est rapportée dans la constitution de l'empereur Manuel Comnéne. Mais on ne voit pas qu'elle ait été chomée nulle part, hors peut-être les lieux où il aura été choisi pour patron. On dit que la ville de Douai en Flandres se vante d'avoir dans l'église collégiale de saint Amé, un bras de saint Etienne le jeune, & qu'il s'est conservé jusqu'ici avec ses chairs deffechées & sa peau: mais nous avons vû ce qui peut nous rendre cette opinion suspecte.

Man. Comm. constit.

Sauss. mart. Gall. p. 939.

AUTRES SAINTS DU vingt-huitiéme jour de Novembre.

I. SAINT SOSTHENE *Disciple de saint Paul.*

I. Siécle.

I.

L'Eglise honore en ce jour celui des disciples de l'apôtre saint Paul, dont le nom se trouve à la tête de la premiere épitre aux Corinthiens, comme d'un associé de la mission évangélique, qui l'auroit écrite avec lui. Mais en quelques endroits il est pris pour SOSTHENE, qui avoit été auparavant disciple de Jesus-Christ, l'un des septante-deux, selon ce que l'on en croyoit du tems d'Eusebe: en d'autres on le fait passer pour SOSTHENE, qui avoit été chef de la synagogue des Juifs dans la ville de Corinthe en Achaïe. Celui-ci avoit succedé sans doute à Crispe que saint Paul avoit converti avec toute sa maison. Les Juifs de la ville irrités du progrès que l'évangile faisoit sur les circoncis par le ministere de cet Apôtre, se saisirent de lui, & le traînerent au tribunal de Gallion proconsul d'Achaïe*, devant lequel ils l'accuserent de corrompre ou d'empêcher le culte de Dieu prescrit par la loi qu'ils suivoient. Gallion qui avoit le naturel extrémement doux, fit retirer ses accusateurs, disant qu'il ne se mêloit point des contestations qu'ils pouvoient avoir sur leur religion &

Ep. ad Cor. I. c. I. v. 1.

Eusеb. l. 1. hist. c. 2.

Act. Apost. 18. 12. &c.

*L. Junius Gallio dit avant son adoption Annens Novatus frere de Seneque.

L'an 53.

leur doctrine. Les Juifs qui n'étoient pas contens d'une telle moderation, se jetterent sur Sosthéne, chef ou prince de leur synagogue, soit qu'il ne leur parût point assez ardent pour défendre leurs intérêts communs, soit qu'il fût soupçonné d'être déja Chrétien, & de favoriser l'accusé. Ils le battirent devant le tribunal même du proconsul, qui fit connoître qu'il ne s'en soucioit guéres. Le texte de l'Ecriture ne dit pas positivement par qui Sosthéne fut battu. C'est ce qui a fait croire à beaucoup de Peres de l'Eglise & d'Interprétes que ce fut par les Grecs plutôt que par les Juifs. Quelques-uns estiment que les Grecs, c'est-à-dire, des payens qui pouvoient avoir quelque consideration pour saint Paul, voyant que les Juifs n'avoient pas été bien reçûs du proconsul, voulurent pour leur insulter encore battre le chef de leur synagogue. Mais il n'y a point d'apparence à ce que d'autres disent que Gallion ayant commandé aux Juifs de se retirer, ses officiers donnerent quelques coups à Sosthéne pour l'obliger lui & les autres à s'en aller plus promptement.

Syn. Critic. i att. p. 1553.

Tillem. t. 1. p. 586.

L'an 56.

La premiere épitre aux Corinthiens ne fut écrite que trois ans après cet évenement : c'est ce qui a fait juger aux Interprétes que Sosthéne, dont il est parlé au commencement de cette épitre, pourroit bien être le chef de la Synagogue des Juifs, qui fut converti peu de tems après, s'il ne l'étoit deslors, & qui se mit sans doute à la suite de saint Paul, plutôt que le disciple de Jesus-Christ dont nous n'avons point d'autre connoissance que celle qu'Eusebe nous en donne. Les Grecs font sa fête le VIII. de decembre, & lui donnent le titre d'Apôtre, comme à l'un des septante-deux disciples. Ils le qualifient aussi premier évêque de Colophon en Asie, & semblent le mettre encore au rang des martyrs, comme saint Apollon, qui vint travailler à Corinthe après saint Paul. Les Latins honorent sa mémoire depuis le IX. siécle au plûtard, comme il paroît par les martyrologes d'Adon & d'Usuard. Le premier a marqué sa fête au XXVIII. de novembre, où il le qualifie disciple des Apôtres, & à l'onziéme de juin, où il l'appelle disciple de saint Paul. Le martyrologe Romain met aussi sa fête au XXVIII. de novembre, marquant qu'il s'agit de celui qui avoit été chef de la synagogue à Corinthe.

II. SAINT PAPINIEN & saint MANSUET Evêques Africains, Martyrs sous les Vandales : & quelques autres Confesseurs du même tems.

V. Siécle.

I.

Vict. vit. l. 1. c. 2, 6. &c.

Quoiqu'il semble que Genseric roi des Vandales n'ait commencé qu'en l'année 437. la cruelle persécution qu'il fit à l'Eglise Catholique, on ne peut nier qu'il n'ait fait beaucoup de martyrs avant ce tems, depuis son passage d'Espagne en Afrique, où il étoit entré avec une armée de près de 80000. hommes, tant maîtres que valets. Ces barbares ayant trouvé le pays dans l'abondance de toutes choses, pillerent, saccagerent, & mirent à feu & à sang les provinces qui obéissoient à l'empire, sous prétexte de venir au secours du comte Boniface qui s'étoit révolté contre l'empereur Valentinien III. Il n'y eut aucun lieu qui fût exempt de leur cruauté : mais comme ils étoient Ariens de profession, ils firent éclater principalement leur fureur contre les églises, les monasteres, & les cimétieres. Ils firent mourir beaucoup de saints évê-

ques & d'excellens Prêtres, par divers ſupplices, afin de leur faire donner ce qu'ils pouvoient avoir d'or & d'argent qui leur appartenoit ou à leurs égliſes. S'ils s'appercevoient que les tourmens qu'ils leur faiſoient ſouffrir les portaſſent à donner promptement ce qu'ils avoient, ils leur en faiſoient ſouffrir encore de plus cruels, s'imaginant qu'ils n'en donnoient qu'une partie. Entre les grands prélats qu'ils firent mourir; on remarqua principalement ſaint PAPINIEN, que d'autres appellent ſaint *Pampine* & ſaint *Papyre* évêque d'une ville que l'on n'a point nommée, mais qu'on croit être celle de Vite en Byzacéne, & ſaint MANSUET évêque d'Urci, qui furent brulés avec des lames de fer toutes rouges. Ce dernier n'étant point mort lors de ce ſupplice, fut reſervé pour être jetté depuis dans un feu qu'on alluma aux portes de la ville de Furnes; ce que d'autres entendent de l'une des portes de la ville de Carthage que l'on appelloit ainſi, parce que ſon chemin conduiſoit à Furnes.

Ruin. p.146

L'Egliſe honore la mémoire de ces deux ſaints Evêques le XXVIII. de novembre comme de deux Martyrs de la foi Catholique, qu'ils avoient courageuſement défendue contre les Vandales, qui uſoient de toute leur cruauté pour faire recevoir l'hereſie Arienne dans les lieux qu'ils occupoient. Uſuard en a fait mention au même jour dans ſon martyrologe: Adon avant lui en a uſé de même dans le ſien où il a ajouté la mémoire de pluſieurs autres ſaints Evêques qu'il nomme *Quodvultdeus* ou *Queveudieu*, *Valerien*, *Urbain*, *Creſcent*, *Habetdeum*, *Euſtache*, *Creſcone*, *Creſcentien*, *Hortolan*, & *Florentien*. Mais ſans les qualifier martyrs comme nos deux Saints, il ſe contente de les regarder comme des Confeſſeurs qui ſont morts dans l'exil qu'ils avoient ſouffert pour la défenſe de la verité orthodoxe. C'eſt ce qui a été ſuivi dans le martyrologe Romain, d'où l'on a ôté Quodvultdeus évêque de Carthage, parce qu'on a eu deſſein d'en parler à part au jour de ſa fête qui eſt le vingt-ſixiéme d'octobre: ce que l'on auroit pû faire auſſi de Valerien dont on fait mention au XV. de décembre.

II.

Vers l'an 440.

Il y avoit encore d'autres villes du nom de Girbe en Afrique.

Les autres Confeſſeurs dont parle Adon ne furent chaſſés de leurs ſiéges qu'après la priſe de Carthage. Saint Victor évêque de Vite auteur de l'hiſtoire de cette perſécution & témoin de ce qu'il y rapporte, témoigne qu'*Urbain* étoit évêque de Girbe en Numidie; *Creſcent* de la ville d'Aquitaine ou Equitane, qui comme métropolitain avoit ſous lui ſix-vingts évêques; *Habetdeum* de Theudale, qu'Adon a confondu avec Creſcent; *Euſtrate* de ſufféte qu'Adon appelle Euſtache; *Vincent* de Sabrate & *Creſcone* d'Oëe tous deux de la province de Tripoli: il leur joint *Felix* d'Adrumet en Byzacéne dont tout le crime étoit d'avoir reçu chez lui un religieux, nommé Jean, qui étoit venu d'outre mer.

Vict. vit. l. 1. c. 7.

Ibid. l. 4. c. 4. ſen. l. 3. c. 2.

Hortolan ou *Hortulan* qui étoit évêque de Beneſe dans la Byzacéne, & *Florentien* qui l'étoit de Midile dans la Numidie, parurent principalement ſur la fin du régne de Huneric, fils & ſucceſſeur de Genſeric. Ils furent de la fameuſe conférence de Carthage que ce Prince fit tenir au mois de février de l'an 484. Pendant qu'ils y étoient on leur fit ſigner l'édit, qui les privoit de leurs égliſes & qui les dépouilloit de leurs biens. Ils furent chaſſés même de Carthage, mais avant que d'en ſortir ils ſe joignirent avec les autres à ſaint Eugene évêque

L'an 484.

de la ville pour representer au roi l'injustice qu'on leur faisoit. Le prince au lieu de les écouter les fit maltraiter par ses gardes, & les fit aller ensuite au temple de mémoire pour y recevoir ses derniers ordres. Quand ils y furent il leur fit presenter un papier plié avec promesse de les rétablir dans leurs églises & dans leurs biens, s'ils vouloient jurer qu'ils executeroient ce que contenoit l'écrit. Hortulan & Florentien prenant la parole pour tous les autres, dirent aux officiers qui leur faisoient la proposition: » Sommes-nous donc des bêtes pour » jurer ce qui est dans un écrit sans sça- » voir ce qu'il contient » ? On leur en fit aussi-tôt la lecture. Il portoit ordre de jurer qu'ils souhaitoient qu'après la mort du roi Huneric, son fils Hilderic lui succedât à la couronne. Ceux des évêques qui n'appercevoient point la malice de leur adversaire, sous ces paroles crurent pouvoir faire ce serment: les autres plus avisés furent d'un avis contraire, & pour s'excuser ils dirent que Jesus-Christ avoit défendu de jurer pour quoi que ce fût. On fit aussi-tôt séparer ceux des évêques qui avoient cru pouvoir faire un tel serment d'avec les autres, & on leur dit de la part du roi que parce que contre la défense de l'évangile ils étoient prêts de jurer, on les privoit de leurs églises & on les bannissoit en des terres éloignées où ils travailleroient à la charrue. On déclara aux autres que comme ils ne refusoient de jurer que parce qu'ils ne souhaitoient pas que le fils du roi regnât après lui, on les exiloit dans l'isle de Corse où on leur feroit couper du bois pour les vaisseaux de sa majesté.

III. SAINT GREGOIRE PAPE, III. du nom.

VIII. Siécl.

I. *Anast. Bibl. vit. Greg.*

APrès la mort du pape saint Grégoire II. du nom arrivée au mois de janvier de l'an 731. le clergé & le peuple Romain firent prendre sa place au prêtre GREGOIRE, fils de Jean Syrien de nation, qui s'étoit déja rendu recommandable dans l'église de Rome par sa douceur, son humilité, sa sagesse, sa charité & sa science. Il étoit également habile dans les deux langues, fort intelligent dans les saintes écritures. Il s'étoit employé avec beaucoup de zéle & de fruit aux instructions chrétiennes parmi le peuple, & avoit travaillé également à y conserver la pureté des mœurs & celle de la foi contre le torrent des vices & les efforts des hérésies. Il avoit toujours fait paroître beaucoup de desinteressement, beaucoup d'amour pour la pauvreté & de tendresse pour les pauvres, jusqu'à les assister de son néceffaire & à leur distribuer ce qu'il avoit sans reserve. Il en avoit usé de même à l'égard des captifs & des prisonniers dont il avoit souvent fourni la rançon, des veuves ruinées dont il avoit payé les dettes, des orphelins abandonnés à la subsistance desquels il avoit pourvu. Il s'étoit rendu le directeur de tous ceux qui vouloient sérieusement se donner à Dieu: & pour ce qui regardoit sa conduite particuliére il avoit donné au clergé & au peuple des exemples de toutes les vertus par lesquelles on pouvoit se sanctifier. Il fut sacré le jeudi vingt-deuxiéme de février jour de la Chaire de saint Pierre, qui est comme la fête de l'ordination des évêques: & dès ce mo- L'an 731.

ment il travailla aux moyens de pourvoir aux besoins de toute l'Eglise. Il députa d'abord à l'empereur Leon Isaurique qui régnoit en Orient depuis seize ans, & lui écrivit pour faire cesser la guerre qu'il avoit déclarée aux saintes Images. Cette legation n'eut point d'effet, parce que le nonce Grégoire, sçachant que les lettres du saint Pape étoient fortes & pleines d'une vigueur toute extraordinaire n'avoit osé les presenter à ce Prince: ce qui fut cause qu'à son retour le Pape & le concile Romain le mirent en penitence après lui avoit fait grace de la dégradation du sacerdoce qu'il avoit meritée. Il reçut dès la premiere année de son pontificat, une grande consultation de la part de saint Boniface l'apôtre d'Allemagne, auquel il satisfit promptement par divers réglemens qu'il lui envoya dans sa réponse, pour faciliter & maintenir les progrès de la foi dans les provinces de delà le Rhin. L'année suivante il renvoya le prêtre Grégoire à Constantinople avec les mêmes lettres, & d'autres encore du concile de Rome qu'il avoit assemblé contre les Iconoclastes. L'Empereur voyant par la lecture de ces lettres ce que le Pape & le synode Romain avoient fait pour maintenir l'honneur & le culte des saintes Images, crut qu'on lui avoit fait injure & fit arrêter le Nonce qu'il retint long-tems dans la prison où il fut fort maltraité. Il renouvella avec plus de violence qu'auparavant la persécution qu'il faisoit aux défenseurs des saintes Images. Il envoya même une armée en Sicile pour faire saisir tous les biens que l'église Romaine y possédoit, & chargea d'impôts les provinces de Calabre & de Lucanie croyant se vanger tout à la fois des défenseurs des Images en Occident, du Pape, de la ville de Rome & de l'Italie qui avoient essayé de secouer le joug de l'empire d'Orient sous le prédécesseur de notre Saint.

Vit. Bonif. l. 1. c. 25. Ap. Sur. d. 5. jun.

Greg. III. ep. 1.

L'an 732.

Anast. supr.

L'an 733.

Theophan. chronogr. Miscell. hist.

II. Cependant Grégoire sans s'effrayer de tout ce que faisoit l'Empereur & de ce qu'il menaçoit de faire encore dans la suite, occupoit dans Rome les peintres & les sculpteurs à des tableaux & des statues dont il ornoit les églises ou les chapelles qu'il bâtissoit ou qu'il reparoit, donnant ainsi l'exemple de maintenir partout l'honneur des saintes Images. Il assembla un nouveau concile dans l'église de saint Pierre au Vatican où se trouverent quatre-vingt-treize prélats du premier & du second ordre avec les diacres & tout le clergé Romain, les consuls & la noblesse de la ville en présence du peuple, qui fut témoin de tout ce qui s'y passa. On y excommunia tous ceux qui détruisoient, qui combattoient, ou qui marquoient du mépris pour les saintes Images. On en dressa une constitution à part: & le saint Pape l'envoya à l'empereur Leon par Constantin, défenseur ou directeur des revenus de l'église de Rome, afin de le porter à rétablir les saintes Images par tout l'empire. Ce Prince en étant averti ne donna point au légat la peine d'aller jusqu'à Constantinople. Il le fit arrêter en Sicile avec ordre de le resserrer dans une étroite prison, qu'il lui fit garder pendant l'espace de près d'un an. Gregoire ne se rebuta pas encore, & resolu d'opposer jusqu'à la fin toute la puissance apostolique à celle dont ce Prince abusoit si indignement, il lui envoya l'année suivante un nouveau légat qui étoit Pierre, pourvû aussi de l'emploi de défenseur de l'église Romaine. Mais il ne fut pas traité plus favorablement que le défenseur Constantin & le prêtre Gregoire.

Anast. supr.

L'an 734.

735.

L'an 736.

Anast. supr. Gregoire. Le Pape voulant témoigner le respect qu'il portoit aux reliques des Saints, dont l'empereur Leon se déclaroit l'ennemi comme de leurs Images, ramassa ce qu'il en put trouver, & fit bâtir une grande chapelle dans la basilique de saint Pierre, où il les plaça en accompagnant leurs reliquaires de beaucoup de riches ornemens. Il y établit en cette consideration une fête générale en l'honneur du Sauveur, de la sainte Vierge, des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs, & des Justes dont les corps reposoient par toute la terre: & en fit faire le service dans cette chapelle & non ailleurs par les moines des trois couvens qui étoient proches. Il fit vers le même tems de nouveaux établissemens d'évêchés & d'églises en Allemagne, & beaucoup de reglemens pour seconder & autoriser tout ce qu'avoit fait saint Boniface qui l'étoit venu voir à Rome.

Vers l'an 737. Epist. Greg. vit. Bonifac.

L'an 738.

III. Cependant il se vit réduit avec le peuple Romain à de fâcheuses extrémités, lorsque Luitprand roi des Lombards poursuivant Trasamond duc de Spolete, qui s'étoit refugié à Rome, assiegea la ville, & pilla la grande église de saint Pierre au Vatican. Il ne voyoit point dans toute la terre d'autre Prince de qui il pût attendre du secours que de Charles Martel, maire du palais, & alors regent du royaume de France pendant l'interregne, qui dura depuis l'an 737. jusqu'en 743. Il lui députa une legation honorable, & lui écrivit des lettres respectueuses * & tout à fait pressantes pour l'engager à l'assister promptement. Il réitera encore sa priere l'année suivante par de nouvelles lettres, & une seconde ambassade. Il lui envoya en même tems les clefs du sepulcre de saint Pierre, avec beaucoup d'autres presens considérables: ce qu'aucun Pape n'avoit encore fait avant lui envers personne. Il lui promit par un engagement dont ces clefs sacrées étoient le gage, que s'il délivroit les Romains de la tyrannie des Lombards, il le rendroit le maître de Rome même, dont il lui feroit conferer le consulat au préjudice de l'empereur d'Orient, qui sembloit abandonner l'Italie. Charles Martel eut quelque peine à rompre avec les Lombards, qui étoient alliés de la couronne de France, & qui l'avoient utilement servi dans son expédition contre les Sarrazins. Il se résolut néanmoins de satisfaire à la demande du Pape, & de délivrer la ville de Rome. Pour l'en assurer il lui envoya en ambassade Grimon abbé de Corbie & Sigebert * réclus de saint Denys, dont il fut abbé depuis. Mais la mort arrêta tous ces projets. L'empereur Leon étoit décedé dès le XVIII. de juin de la même année, & avoit eu pour successeur de sa couronne son fils Constantin Copronyme, qui se rendit l'héritier de ses impietés, & surtout de la haine contre les saintes Images & leurs défenseurs. Nôtre saint Pape ne véquit pas long-tems depuis. Car il mourut cinq semaines après Charles Martel le XXVIII. de novembre de l'an 741, ou le X. du mois selon ceux qui prennent le XXVIII. pour le jour de sa sepulture, après dix ans & neuf mois environ de pontificat. Il fut enterré dans l'église de saint Pierre au Vatican, & l'on fit dans la suite une arcade voutée & peinte à la mosaïque sur son tombeau. Le martyrologe Romain moderne marque sa fête au XXVIII. de novembre; les anciens n'en font point mention, & c'est en vain que Baronius allegue ceux de Bede, d'Adon & d'Usuard pour insinuer le contraire. On conserve de

L'an 739.

740.

* Le titre de *Christianissimus* qu'il lui donne est de nulle conséquence pour nos rois.

L'an 741. Fredeg. chron. part. 3. n. 110. contin. Ruin. not. p. 680. 681.

* ou Singibert.

Gregoire III. sept épîtres qu'on ne s'avise pas de contester. Mais pour ce qui est du recueil de xxxiii. canons, en forme de pénitentiel tiré des Peres anciens & des conciles touchant divers pechés & leurs remedes qu'on a publiés sous son nom, quelques-uns estiment que c'est un ouvrage plus récent que le pontificat de notre Saint.

Concil. t. 6. col. 1468.

Du Pin p. 306. siecl. 8.

XXIX. JOUR DE NOVEMBRE.

SAINT SATURNIN PREMIER *Evêque de Toulouse & Martyr.*

III. Siécle.

§. I. Histoire de sa vie.

I. Saint Saturnin, que le vulgaire appelle saint *Sernin*, & autrement encore selon la diversité des lieux de la France, où les peuples lui rendent quelque culte plus particulier, a toujours été regardé comme l'un des martyrs les plus illustres de l'église Gallicane. On peut dire aussi que si l'on excepte les célebres martyrs de Lyon & de Vienne, il ne s'en est point vû dans toute l'antiquité entre ceux des Gaules, dont l'histoire soit plus constante & mieux conservée. L'auteur de ses actes qui doit avoir été homme d'esprit, de sçavoir & de pieté, comme le fait juger la lecture de l'ouvrage, & comme tout le monde en convient, dit que la lumiere de l'évangile ne se répandit dans les provinces des Gaules, que lentement & peu à peu: ce qui revient à ce qu'a écrit saint Sulpice Sévere, que la religion Chrétienne a été reçue assez tard au deçà des Alpes. C'est ce qui peut servir à expliquer la pensée de ceux qui prétendent que saint Saturnin a été l'un des premiers catechistes, & des plus anciens apôtres des Gaules, quoiqu'il n'y ait paru que vers le milieu du troisiéme siécle. On ne peut nier que la foi de Jesus-Christ n'y eût été annoncée long-tems auparavant: mais elle y avoit paru à demi éteinte, soit par la violence des persecutions de Marc-Aurele & de Séve-re, qui y avoient fait bien du ravage, soit par la négligence ou la disette d'ouvriers évangeliques.

Chatel, Hagiol.

Act. ap. Sur. & Ruinart & Bosquet.

Sulp. hist. l. 2.

Tillem. t. 3. p. 297.

Ce fut pour la rallumer que les évêques de Rome donnerent l'ordination épiscopale à sept personnes destinées pour être les chefs de la mission des Gaules. Ces chefs furent saint Gatien, saint Trophime, saint Paul, saint Saturnin, saint Denys, saint Austremoine & saint Martial. On ne peut dire s'ils furent envoyés tous à la fois: mais il paroît que saint Saturnin arriva dans les Gaules vers l'an 245, & qu'ainsi ce fut du pape saint Fabien qu'il reçut sa mission. Il s'arrêta en divers endroits sur sa route, pour prêcher l'évangile avant que d'arriver à Toulouse. Ce fut là qu'il se fixa pour travailler à la conversion des peuples de la ville & du pays d'alentour. Ses actes en caracterisent le tems par le consulat de l'empereur Déce & de Gratus, qui concourt avec l'année de Jesus-Christ 250: & cela suffit seul pour ruiner l'opinion de ceux, qui veulent que saint Saturnin, après avoir été disciple de saint Jean-Baptiste, devînt l'un des septante-deux de Jesus-Christ, & qu'il fût envoyé dans les Gaules par saint Pierre ou saint Clement. Saint Gregoire de Tours, qui dans son histoire a reçu cette époque de l'épiscopat de l'église de Toulouse fondé par notre Saint, rapporte en un autre endroit de ses ouvrages une opinion populaire, qui portoit qu'il avoit été ordonné par les

Greg. Tur. gl. conf. c. 30. Item hist. l. 1. c. 30. Fortun. l. 2. c. 9.

L'an 245.

250.

Chifflet. de Dion. p. 96. Marca epist. ad Valef. c. 25.

Greg. Tur. gl. M. c. 48.

disciples des apôtres, c'eſt ce qu'on peut favorablement entendre de ceux, qui étoient les héritiers de la doctrine des apôtres & les ſucceſſeurs de leur autorité.

II. Saturnin fit faire de grands progrès en peu de tems à la foi de l'évangile, parce que la vertu des miracles qui le ſuivoit par tout, ſervoit à confirmer les verités qu'il annonçoit dans ſa prédication. Il avoit dans la ville de Toulouſe une petite égliſe où il raſſembloit les fidéles, qu'il avoit convertis & où il exerçoit les fonctions ordinaires de ſon miniſtere. Pour y aller du lieu où il avoit coutume de ſe retirer, il falloit paſſer devant le Capitole où étoit le temple des idoles. Comme il en faiſoit ſouvent le chemin, ſa preſence fit taire les démons qui reſidoient dans ce temple, & l'on vit ceſſer peu à peu les oracles qui s'y rendoient & les autres preſtiges qui s'y faiſoient, ſans méme qu'il parût que le Saint s'en mêlât. Ce ſilence étonna fort les prêtres des idoles : ils en chercherent la cauſe avec beaucoup d'inquiétude. Ils ne la purent attribuer à d'autres qu'aux Chrétiens : & ils ſe perſuaderent qu'il n'y avoit que ces frequens paſſages de Saturnin, qui euſſent pu rendre leurs divinités muettes. C'étoit dequoi ſe convaincre de la foibleſſe & de la vanité de leurs idoles, & le moyen de reconnoître que le Dieu des Chrétiens devoit être bien plus puiſſant, puiſqu'il ſçavoit ôter juſqu'à la parole à leurs dieux par la preſence ſeule de ſes ſerviteurs. Mais l'aveuglement de l'eſprit joint à l'amour de leurs propres interêts, ne leur promettoit guéres de raiſonner ſi conſequemment & ſi juſte. De ſorte qu'ils ſongerent bien plutôt à lui ôter la vie comme à l'expédient le plus court pour réparer l'honneur de leurs dieux. Le Saint de ſon côté ſe ſeroit mis peu en peine de prendre des précautions contre leur mauvaiſe volonté quand il l'auroit ſçue, vû l'ardeur avec laquelle il aſpiroit à la gloire du martyre, jugeant que la confeſſion publique qu'il faiſoit par tout du nom de Jeſus-Chriſt ne ſeroit qu'imparfaite s'il n'avoit la ſatisfaction de la ſceller de ſon ſang.

Act. Saturn. ſupr. Tillem. ſupr.

Comme ces prêtres idolâtres déliberoient enſemble ſur les moyens d'exécuter leur deſſein, ils apperçurent Saturnin, qui paſſoit à ſon ordinaire pour aller faire ſes fonctions à ſon égliſe. Ils ne voulurent pas laiſſer échaper une occaſion qui paroiſſoit ſi favorable à leur deſſein. Ils crurent qu'il ſeroit plus glorieux pour leurs dieux de leur ſoumettre d'abord leur ennemi, & de l'obliger à les reconnoître & à leur ſacrifier. Ils ſe ſaiſirent donc de lui & l'amenerent au Capitole, ayant laiſſé prendre la fuite à deux prêtres & à un diacre qui l'accompagnoient. La multitude idolâtre s'aſſembla auſſitôt autour de lui pour voir venger l'affront fait aux dieux. Saturnin refuſa de ſacrifier à ces idoles ſur la propoſition & le commandement qu'on lui en fit, & dit agréablement qu'il ſe garderoit bien de réverer ou de craindre ceux qui avoient peur de lui. Cette réponſe irrita extrémement ceux qui l'entendirent. Ils crurent y trouver l'inſulte jointe au mépris qu'il faiſoit de leur Jupiter & de leur Diane : & ils ne purent entendre ſans indignation le témoignage que le Saint rendoit en même tems à la divinité de Jeſus-Chriſt, & les louanges qu'il donnoit à la croix ſur laquelle il étoit mort pour le ſalut des hommes.

Sidon. l. 9. epiſt. 16.

Il s'excita dans le temple un grand tumulte, à la faveur duquel chacun chercha à lui donner des coups, de ſorte qu'il ſe trouva couvert de plaies

en un inſtant. Ils lui firent ſouffrir encore mille autres indignités : & l'un des prêtres idolâtres lui paſſa l'épée qu'il portoit au travers du corps. A la fin ils l'attacherent par les pieds avec une corde à la queue d'un taureau indompté, que l'on avoit amené au temple pour être immolé : & pour exciter encore la fureur de cet animal on le chaſſa à coups d'aiguillons. Le taureau échappé ſe précipita du haut des degrés du Capitole : mais ayant briſé la tête du ſaint martyr dès le premier dégré, il lui fit ſortir la cervelle & lui ôta la vie ſur le champ. Ce fut par un ſi glorieux paſſage que Saturnin entra dans le royaume de Dieu où il devoit regner éternellement avec Jeſus-Chriſt. Cependant on laiſſa traîner le corps au taureau, qui le mit en pieces par le pavé des rues, de ſorte que l'on vit ſon ſang, ſes entrailles & les lambeaux de ſes membres s'épandre de tous côtés. Le taureau toujours furieux étant arrivé dans la plaine hors des fauxbourgs, rompit la corde qui tenoit le corps du Saint : & ce qui en reſtoit demeura en cet endroit. On ne ſçait pas preciſément l'année du martyre de ſaint Saturnin : l'on conjecture ſeulement qu'il ne peut être arrivé avant la perſecution de l'empereur Valerien, qui commença l'an 257. Pluſieurs le placent ſous le regne de Déce qui mourut en 251, mais ſans aucune apparence, s'il eſt vrai qu'il ne ſoit venu à Toulouſe que l'an 250.

Act. Sat. ſupr. Fortun. ſupr. Sidon. ſupr.

Tillem. ſupr. & p. 6, 8.

§. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

Les Chrétiens de la ville de Toulouſe, dont le nombre étoit encore aſſez petit parurent tellement conſternés, qu'ils n'eurent pas la hardieſſe d'aller lever le corps du Saint pour l'enterrer. Il ne ſe trouva qu'une femme aſſez réſolue pour entreprendre de lui rendre ce devoir au milieu du péril qui menaçoit une telle action. Elle s'en alla accompagnée uniquement de ſa ſervante dans le champ, où les reſtes du corps ſe trouvoient abandonnés aux bêtes, & ramaſſa avec elle les membres épars du Saint. Elles les mirent dans une biere de bois, & les enterrerent dans une foſſe très-profonde, pour ôter aux payens l'envie de les déterrer & de leur faire inſulte. Le Saint n'eut point d'autre ſepulture, & ne reçut point d'autres honneurs tant que dura le tems des perſecutions des Empereurs payens. Lorſque Conſtantin eut rendu la paix à l'égliſe, Hilaire que l'on fait troiſiéme évêque de Toulouſe, fit creuſer l'endroit, & trouva la bierre de ſaint Saturnin. Mais le reſpect qu'il avoit pour ce grand Saint l'empêcha de toucher à ſes reliques. Il fit faire ſeulement une eſpéce de voute au-deſſus ſoutenue d'un petit bâtiment en forme de chapelle, où l'on s'accoutuma à aller rendre ſon culte à Dieu en mémoire de ſaint Saturnin. La devotion que l'on eut pour lui & la confiance en ſon interceſſion, furent cauſe que pluſieurs ſe firent enterrer depuis dans cette chapelle, qui ſe trouva ainſi remplie de corps mors en peu de tems. C'eſt ce qui porta Silvius évêque de Toulouſe du tems de l'empereur Valens, à bâtir une grande égliſe qu'il rendit auſſi fort magnifique. La mort l'empêcha de faire la dédicace & d'y tranſporter les reliques du Saint. Son ſucceſſeur ſaint Exupere s'acquita de ce devoir après avoir été averti en ſonge que ce n'étoit point une matiére de ſcrupule, & qu'on ne fait point injure aux Saints de tranſporter leurs corps ou même de les diviſer pour diſtribuer ailleurs leurs os & leurs cendres, puiſque ce qui ſatisfait la piété des fidéles ne peut manquer de contribuer auſſi à la gloi-

te des Saints. Les actes de saint Saturnin nous font remarquer que saint Exupere fit cette translation avec la permission des Empereurs : c'est sans doute, parce que les loix romaines défendoient que l'on touchât aux corps des morts après qu'on leur auroit rendu les devoirs de la sepulture. La loi étoit alors bien récente si elle n'étoit autre que l'édit que Theodose le Grand porta sur ce sujet, & où il avoit expressément compris les corps des martyrs.

Cod. Theod. l. ult. de viol. sepulcr.

Quelques auteurs ont avancé que le corps de saint Saturnin avoit été transporté à saint Denys en France vers l'an 637. par l'autorité du roi Dagobert I. Mais c'est une opinion fort suspecte de fausseté, & ceux qui la tiennent sont obligés d'ajouter aussitôt que l'on restitua quelque tems après ce sacré dépôt à ceux de Toulouse, qui se plaignoient de divers malheurs tombés sur leur ville & sur leurs personnes, par la privation de ce qui leur avoit été enlevé, en quoi residoit la protection qu'ils recevoient du ciel. On dit que ce saint corps caché dans sa propre église, après avoir été long-tems perdu de vûe, fut retrouvé enfin le sixiéme de septembre de l'an 1258. Plusieurs églises en France se sont vantées d'en posseder quelques parties. Du tems de saint Gregoire de Tours il y avoit de ses reliques au monastere de Pauliac ; il y en avoit à Iciac en Auvergne ; & dans une chapelle de Tours qu'il avoit consacrée lui-même, & qu'on dit être encore aujourd'hui la principale paroisse de la ville.

Le Coint. an. 638. n. 11. 12.

Boll. d. 8. febr. p. 173.

Baron. M. R. Du Chesn. t. 5. p. 782.

Greg. Tur. gl. mart. c. 48. c. 66. & gl. conf. c. 20.

La fête de saint Saturnin se fait par-tout le XXIX. de novembre auquel elle se trouve marquée dans les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, dans ceux de Florus, d'Adon, & des autres auteurs du neuviéme siécle. On en trouve un office, c'est-à-dire, une messe propre dans le sacramentaire de l'église Gallicane, qui étoit en usage sous les rois Wisigots & des François de la premiere race. Mais ce qu'on en voit dans quelques exemplaires du sacramentaire de saint Gregoire est venu ce semble de l'erreur ou de l'industrie des copistes François, qui ont détourné en faveur de saint Saturnin de Toulouse ce qui n'étoit que pour saint Saturnin martyr de Rome, qui est honoré le même jour. Le culte de notre Saint étoit très-célébre dans les Gaules avant même que les François s'en fussent rendus les maîtres. Saint Sidoine Apollinaire, qui éclatoit dès le milieu du cinquiéme siécle le comptoit au nombre de ses patrons, dont il avoit éprouvé l'assistance dans ses besoins, & c'est par reconnoissance qu'il a décrit quelques particularités de son martyre conformément à ses actes. Fortunat de Poitiers nous apprend que vers la fin du VI. siécle, Launebod gouverneur de la ville de Toulouse jetta les premiers fondemens d'une nouvelle église de saint Saturnin au lieu, où il avoit été lié au taureau. C'est ce qui la fait appeller encore aujourd'hui l'Eglise du Taur ou du Taureau. L'on voit beaucoup d'églises par toute la France, & dans plusieurs provinces de l'Espagne, dont il est patron ou titulaire. Outre sa fête principale du XXIX. de novembre, & une autre du XXX. d'octobre, auquel on fait celle de saint Saturnin de Cagliari ; l'on en trouve encore trois particulieres marquées dans le martyrologe de France, au XXV. de juin, au XV. de juillet, & au VI. de septembre. La premiere est de sa translation, la seconde de la dédicace de sa grande église, & la troisiéme de l'invention

Flor. p. 1012. Bed. Boll. t. 2. mart. Thom. cod. sacr. p. 300. 301.

Sid. l. 9. ep. 16.

Fort. l. 9. carm. 8. 9.

de son corps arrivée du tems de saint Louis, qui est celle que nous avons rapportée à l'an 1258.

AUTRES SAINTS DU vingt-neuviéme jour de Novembre.

IV. Siécle.

I. *SAINT SATURNIN MARTYR à Rome, avec saint SISINNE Diacre.*

LE culte de saint SATURNIN martyrisé à Rome du tems de l'empereur Diocletien, n'est guéres moins célébre que celui de saint Saturnin de Toulouse: on peut dire même qu'il est de plus grande étenduë dans l'Eglise, puisque l'on fait commemoration de lui, par-tout où se dit le breviaire Romain. Mais son histoire n'est pas si certaine, & elle est d'ailleurs beaucoup moins connuë. On nous le represente comme un vieillard, condamné pour la foi de Jesus-Christ à tirer du sable, & à l'apporter à Rome: & l'on dit qu'il étoit assisté dans ce rude travail par S. SISINNE diacre de l'église de Rome, condamné à la même peine. Ce tourment parut trop lent aux ennemis de la religion Chrétienne, qui les persécutoient & qui ne pouvoient les voir vivre si long-tems. On les remit en prison l'un & l'autre, on leur fit souffrir divers supplices pour tâcher de les faire retourner à l'idolatrie: & lorsque leur juge vit qu'il y perdoit son tems & son crédit, il leur fit trancher la tête. Un Chrétien, nommé Thrason, retira leurs corps secrétement, & alla les enterrer dans un champ qu'il avoit sur le chemin du Sel. C'est tout ce que l'on sçait de plus probable touchant le martyre de saint Saturnin & de son Compagnon que l'on rapporte au tems auquel Maximien Hercule étoit à Rome, où il ne se trouva plus depuis l'an 307. Ainsi l'on pourroit mettre leur mort, ou en cette année, ou même en 303. lorsque Diocletien célébrant ses vicennales, c'est-à-dire, la vingtiéme année de son regne, triompha dans Rome avec Maximien Hercule le XVII. de novembre.

Act. Marcelli P. ap. Boll. t. 2. jan. p. 6.17. & ap. Till. t. 5. p. 122.

L'an 307. ou 303.

Le culte de saint Saturnin paroît avoir commencé incontinent après sa mort, ou celle de Maxence fils de Maximien Hercule, qui rendit Constantin maître de Rome, & de tout l'Occident. Le calendrier Romain dressé vers le milieu du IV. siecle, le marque seul, sans faire mention de Sisinne au XXIX. de novembre, & met sa déposition au cimetiere de Thrason, qui faisoit partie de celui de Priscille, & qui a été aussi appellé du nom de saint Saturnin. On voit aussi sa fête marquée au XXIX. de novembre, dans les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, dans celui de Bede, qui y joint saint Sisinne, dans ceux du IX. siécle, & generalement tous les suivans. Dans le sacramentaire du pape Gelase, saint Saturnin a un office au vingt-neuviéme de novembre, qui lui est commun avec les saints martyrs Chrysanthe, Maur, & Darie, où neanmoins saint Chrysanthe est nommé seul avec saint Saturnin. Dans celui de saint Gregoire le Grand, il en a un autre qui lui est tout particulier, c'est-à-dire, qu'il n'y est fait mention que de lui seul. C'est ce qui se voit aussi dans le calendrier Romain du VIII. siécle publié par Fronteau, où il a une messe separée de celle de la vigile de saint André, de même que dans ces anciens sacramentaires. Maintenant on se contente d'une simple comme-

Buch. cycl. P. p. 269. Aringh. Rom. subt. l. 4. c. 33.

Thom. cod. sacr. p. 177.

Men. sacr. p. 144.

Front. Kal. p. 151.

moration du martyr dans l'office de la vigile. L'église de saint Saturnin à Rome bâtie sur son tombeau dès le IV. siécle, fut rebâtie vers l'an 528. par le pape Felix III, parce qu'elle avoit été brulée. On a eu soin de la rétablir de tems en tems & de l'entretenir toujours depuis jusqu'à la fin du XIII. siécle. Mais personne ne s'étant mis en devoir de la rébâtir après sa derniere destruction, l'on en tira le corps du Saint, & on le transporta, dit-on, dans l'église de saint Jean-saint Paul, hors le chef qui fut mis dans celle de S. Pierre aux liens. Cela n'empêche pas qu'à Pavie on ne prétende avoir le corps de saint Saturnin.

Aringh. supr.

Les Minimes de Paris semblent avoir une prétention semblable. Le P. Giry s'en défie neanmoins, & avoue que le corps qu'ils ont sous le nom de saint Saturnin n'a point été tiré du cimetiere de Thrason sur le chemin du Sel, mais de celui de Caliste, lorsque le pape Urbain VIII. le donna à Jules Mazarin depuis cardinal & ministre en France. Le cardinal fit present de la relique à la femme du Sr Particelli dit d'Emeri surintendant des finances, qui la donna aux Minimes. Elle fut déposée dans la chapelle de saint Michel de l'église de la place Royale le XXVI. d'août de l'an 1641. après que la visite de la châsse & des ossemens eût été faite par l'archevêque Jean-François de Gondi. La fête de cette reception se célébroit ci-devant aux Minimes le XXIX. de novembre : maintenant elle se fait le dimanche après le XXVI. d'août.

Gir. col. 1720.

Alm. spir.

Pour ce qui regarde le corps de saint Sisinne, le compagnon du martyre de saint Saturnin de Rome, on tient qu'il fut mis dans l'église de S. Martin des Monts à Rome ou du titre d'Equice par le pape Serge II. dont le pontificat commença l'an 844. Les religieuses du Charme de l'ordre de Fontevraut dans le Diocèse de Soissons, prétendent en avoir un ossement considérable, & gardent les titres qui font foi de la maniere dont cette relique leur a été envoyée.

Aringh. Rom. subt.

L'on voit dans le recueil de Gruter une inscription de vers attribués au pape Damase qu'on dit avoir été mise sur le tombeau de saint Saturnin. Elle est bien obscure & defectueuse. On y lit que l'officier Gratien qui avoit fait déchirer les membres au Saint, & avoit déchargé sur lui toute sa furie & tout son fiel, sans pouvoir venir à bout de le faire renoncer à la foi de Jesus-Christ, fut vaincu lui-même par la vertu des prieres du Martyr & qu'il embrassa la véritable religion.

Grut. inscr. p. 1172.

Baron. ann. 384. §. 18.

II. SAINT RADBOD, EVESQUE d'Utrecht.

X. Siécle.

RADBOD, l'un des plus beaux esprits & des plus saints personnages de son siécle, étoit issu des princes de Frise par sa mere. Il fut mis dès sa plus tendre enfance sous la discipline de Gontier évêque de Cologne son oncle maternel, qu'il ne quitta que lorsque ce prélat fut excommunié par le pape Nicolas I. à cause du mariage incestueux du roi Lothaire avec Waldrade ou Vaudrée. On lui conseilla de venir alors à la cour de Charles le Chauve: ce qu'il fit non pas pour y mener la vie d'un courtisan, mais pour y continuer ses études. Car ce Prince entretenoit dans son palais une école publique pour les enfans de qualité où il tâchoit de faire refleurir les sciences que les courses des Normans & les guerres civiles avoient presque éteintes dans le royaume. Il

Vit. ap. Sur. p. 651 & Mab. act. SS. B. sac. 5. p. 27.

L'an 863.

eut pour maître le philosophe Mannon sous lequel il fit de grands progrès dans les lettres humaines, & devint l'un des premiers hommes de son tems pour la doctrine & la facilité de composer en prose & en vers. Mais il fut encore plus vertueux que sçavant. Ayant été élevé dès le berceau dans la crainte & l'amour de Dieu, il travailla heureusement à se rendre le maître de ses passions avant que de les laisser fortifier : il mortifia sa chair par les abstinences & d'autres austerités, & n'ayant de gout que pour les délices spirituels, il n'eut que du mépris pour les richesses, les grandeurs de la terre, & pour tout ce que le monde estime le plus. Il avoit les mœurs d'un vieillard, & ne cherchoit à plaire qu'à Dieu & à ne se nourrir l'ame que de la parole de vie & des vérités divines. Après la mort du roi Charles il retourna dans son pays où il se donna tout entier aux exercices de la pieté & à l'étude des lettres saintes. Il s'attacha pendant quelques années à l'abbé Hugues qui porta depuis la qualité de Duc, homme puissant en bénéfices qui mourut l'an 887. à Orleans. Douze ans après il fut élu évêque d'Utrecht en la place d'Egilbert par un consentement général du clergé & du peuple, choix qui fut fort approuvé de l'empereur Arnoul, & loué des personnes les plus considerables de l'une & l'autre cour à qui le mérite de Radbod étoit connu depuis long-tems. Il étoit absent lorsqu'on fit cette élection : à la premiére nouvelle qu'il en eut il y forma opposition, & voyant qu'on n'y avoit point d'égard il voulut se retirer en un lieu où il pût demeurer caché. Il fut pris néanmoins & traîné malgré lui à l'église d'Utrecht où on le sacra lorsqu'on eut reconnu que toute sa peine & sa resistance ne venoit que de son humilité. Il prit aussi-tôt l'habit monastique & fit profession de la vie religieuse selon l'usage de cette église qui n'avoit point d'évêques qui ne fussent moines. Mais il n'eut rien à changer dans son genre de vie. Depuis long-tems il pratiquoit la pauvreté évangélique, se privant des choses les plus nécessaires pour nourrir les pauvres, & il étoit accoutumé à des jeûnes frequens qui duroient souvent deux ou trois jours de suite, outre que les autres jours il s'abstenoit encore de viandes & de tout aliment capable de flater le goût & la convoitise. Mais il avoit grand soin de cacher au public ses austerités extraordinaires & il paroissoit au milieu de son peuple toujours gai, toujours affable & plein de bonté dans les fonctions de son ministére, se proposant pour modéles les exemples de saint Willebrod & de saint Boniface qui avoient cultivé ce champ avant lui. Comme la ville d'Utrecht étoit fort sujette au pillage des Normans-Danois, il se retira à Deventer, sans négliger néanmoins le salut de ces barbares & sans rien relâcher de l'application infatigable qui le faisoit veiller à celui de son peuple & aller par toute la Frise à travers les périls & les incommodités des chemins prêcher la foi aux infidéles, corriger les vices & les erreurs des autres, assister les pauvres & les malades. De sorte qu'ayant consumé ses forces, son bien, & toutes les facultés de son ame & de son corps, il fut appellé à la recompense éternelle par une mort paisible & heureuse le XXIX. de novembre de l'année 918, ou de la suivante & fut enterré à Deventer, Dieu déclara sa sainteté aux hommes en lui continuant le don des miracles qu'il lui avoit accordé de son vivant avec celui de la prophétie. Il laissa

L'an 877.

Mabill. p. 27.

L'an 899.

L'an 918.

laissa divers écrits qui lui ont fait donner un rang parmi les auteurs ecclesiastiques. Quoiqu'il en ait un plus considérable encore parmi les Saints, nous voyons peu de martyrologes qui fassent mention de lui. Outre sa fête principale qui est celle du XXIX. de novembre, Molanus en marque encore une au XXV. de juin qui est celle de sa translation.

Mol. indic. SS. Belg. fol. 57.

XXX. JOUR DE NOVEMBRE.

SAINT ANDRE' APOSTRE & Martyr.

I. Siécle.

§. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I. *Boll. t. 1. maii p. 52.*

ANDRE', que les Grecs qualifient *Protoclet*, c'est-à-dire le premier appellé d'entre les apôtres & les disciples de Jesus-Christ, fils de Jonas ou de Jean, étoit de Bethsaïde, petite ville* de Galilée, située sur le bord du lac de Genezareth, dit autrement la mer de Tiberiade. Il étoit frere de saint Pierre, mais on n'est point assuré qu'il fût son aîné: & ce qu'en ont dit quelques anciens sembleroit devoir s'entendre de sa vocation plutôt que de sa naissance. On voit par l'évangile de saint Marc, qu'ils avoient une maison à Capharnaum où Jesus-Christ établit sa résidence ordinaire depuis son baptême. Leur métier étoit de pêcher.

* Elle ne fut ville que sous les enfans du vieil Herode.

Mart. 1, v. 29.

Concord. evang.

Saint Jean-Baptiste ayant commencé à prêcher dans le desert, André ne se contenta pas de l'aller entendre comme les autres, mais il voulut se rendre encore son disciple. Il ne paroît pas néanmoins qu'il s'attacha à sa suite pour ne le plus quitter: il se contentoit de l'aller trouver de tems en tems, puis revenoit à la pêche. Il étoit auprès de son maître saint Jean, lorsque Jesus-Christ au retour du désert où il avoit passé quarante jours après son baptême, vint en ce lieu le jour d'après que ce précurseur eût rendu témoignage de lui aux députés des Juifs de Jerusalem. Il lui entendit dire alors que Jesus étoit l'agneau de Dieu, & comprenant tout d'un coup le sens de cette parole mysterieuse, il suivit ce divin Sauveur avec un autre disciple de saint Jean, que l'évangile n'a point nommé. Jesus voyant qu'ils le suivoient leur demanda ce qu'ils vouloient. Ils lui dirent qu'ils souhaitoient sçavoir où il demeuroit. *Venez & voyez*, leur dit-il, & ils le suivirent jusqu'au lieu où il logeoit. Il ne restoit plus que deux heures de jour lorsqu'ils y arriverent, & ils passerent avec lui le reste de la journée: quelques Peres ajoutent qu'ils y passerent encore la nuit suivante. C'est de ce jour que l'on compte la premiere vocation de saint André.

Epiph. hær. 51. c. 14. 15.

L'an 30.

Joan. 1. v. 29. & seqq.

August. in Johan. hom. 7.

Ayant ainsi connu Jesus-Christ par cette heureuse occasion, il s'en retourna chez lui, & rencontrant son frere Simon, c'est-à-dire saint Pierre, il lui raconta ce qui lui étoit arrivé. Il lui dit qu'il avoit trouvé le Messie, c'est-à-dire le Christ promis par les prophetes, & il l'amena à Jesus. L'un & l'autre se rendirent ses disciples dès-lors, mais seulement en la maniere que saint André l'avoit été de saint Jean. On croit qu'ils se trouverent avec lui, & la sainte Vierge sa mere aux nôces de Cana, qui se firent bientôt après, parce que Jesus n'avoit ce semble encore alors de disciples qu'eux avec Philippe & Nathanaël. Depuis ce jour André & Simon alloient de tems en tems écouter Jesus-Christ, & revenoient à l'exercice

Joan. ibid. v. 41. & seqq.

Till. t. 1. p. 335.

de leur métier. Jesus ayant été faire la Pâque à Jerusalem passa quelque tems en Judée, & baptisa aux environs du Jourdain. La distance n'empêchoit pas André & Simon de l'y aller chercher, & d'y demeurer plusieurs jours avec lui. Ils commencerent même dèslors à baptiser sous lui & en son nom, ce qui causa une grande jalousie aux disciples de saint Jean-Baptiste contre eux.

Joan. 3. v. 22. & c. 4. v. 2. & 3.

II. Son apostolat.

Math. 4. 19. Marc. 1. 17.

Jesus étant revenu en Galilée vers la fin de l'automne de la même année rencontra André & Simon qui pêchoient ensemble. Il les appella tous deux, & leur promit de les rendre pêcheurs d'hommes. Ils quitterent à l'instant leurs filets & leur barque pour le suivre, & s'attacher deformais à lui de telle sorte qu'ils ne s'en separerent plus tant qu'il demeura sur la terre. L'année suivante Jesus-Christ après son retour de Jerusalem où il étoit allé faire la pâque que l'on compte la seconde du terme de sa mission ou de sa prédication, fit l'élection de ses douze Apôtres à la tête desquels saint Matthieu & saint Luc mettent les deux freres Pierre & André. L'année d'après vers le tems de Pâques, comme Jesus-Christ vouloit faire manger cinq mille hommes qui l'avoient suivi dans le désert, ce fut saint André qui lui donna avis qu'il y avoit-là cinq pains d'orge & deux poissons, qu'un jeune garçon avoit apportés. Quelques jours avant la passion de Jesus-Christ, des Gentils, qui étoient venus à Jerusalem pour adorer Dieu dans le temple au jour de la fête, souhaiterent de voir ce divin Sauveur : & ce fut S. André qui leur procura cette satisfaction avec saint Philippe à qui ils s'étoient adressés. André fut un des quatre qui demanderent deux ou trois jours après à Jesus-Christ, quand arriveroit la ruine du temple qu'il venoit de leur predire : les trois autres étoient Pierre son frere, Jacques & Jean fils de Zebedée.

L'an 31.

Math. 10. 2. Luc. 6. 14.

L'an 32.

Concord. ev. Aln. c. 57. n. 3. Till. t. 1. p. 336.

Joan. 6. 6.

L'an 33.

Joan. 12. 20.

Marc. 13. 3.

III. Sa predication & sa mort.

C'est tout ce que l'évangile nous apprend de saint André en particulier : & l'on peut dire que c'est aussi presque tout ce que l'on peut sçavoir d'indubitable touchant son histoire, à moins que l'on n'y veuille comprendre ce que l'écriture nous apprend de tous les apôtres en général. Des auteurs du cinquiéme siécle & des suivans nous disent qu'après la descente du Saint-Esprit, il alla précher dans les provinces de la grande Asie, surtout dans la Sogdiane, la Colchide, & dans le pays des Saques. Eusebe sur l'autorité d'Origene, dit qu'il annonça l'évangile dans la Scythie, ce que beaucoup d'autres ont dit encore après lui : mais ils l'entendent de celle qui étoit comprise dans l'Europe. Il semble qu'il entra de là dans l'Asie mineure, sur-tout dans la province du Pont, où la ville de Synope entre les autres lui rapportoit l'origine de son Christianisme, & en avoit conservé bien des singularités par la suite d'une ancienne tradition. Saint André passa ensuite de l'Asie dans la Grece comme le témoignent beaucoup de Peres. Il prêcha sur-tout dans l'Epire, le Peloponése, & l'Achaïe. Saint Paulin témoigne qu'il fut envoyé dans la fameuse ville d'Argos, où il confondit l'éloquence & les raisonnemens des Sophistes, qui étoient les orateurs & les philosophes de ce siécle. Les Grecs posterieurs lui attribuent aussi la fondation de l'église de Byzance, qui fut depuis celle de Constantinople : mais le silence des anciens sur ce sujet suffit pour nous faire douter de la verité de ce fait, comme de tout ce que disent les Russiens & Moscovites, que notre saint Apôtre a fait & souffert dans les provin-

Sophron. addit. ad Hier. de vir. ill. c. 2.

Euseb. hist. l. 3. c. 1.

Philastr. c. 88.

Theodoret. in ps. 116. Gr. Naz. or. 25. Hier. ep. 148. Paulin. carm. 24. Menæa, &c.

Papebr. Ephem. p. 54.

cés de la Sarmatie qu'ils occupent.

Paulin. c. 24. 26. *Gaud. Brix. hom. 17.*

A la fin il vint à Patras ville considérable de l'Achaïe, dont on dit qu'il a été l'évêque en particulier. Ce fut au moins le lieu de son martyre : ce fut-là que Dieu termina les longs travaux qu'il avoit essuyés pour l'établissement de la foi de Jesus-Christ son maître. Il fut condamné à la mort par le juge de cette ville, que l'on nomme vulgairement Egée, qui marque un homme Grec plutôt que Romain, & que l'on suppose avec peu de vraisemblance avoir été le Proconsul même de l'Achaïe, quoique selon la disposition des Loix Romaines il ne dût y avoir que ces premiers magistrats & gouverneurs de provinces, qui eussent pouvoir de vie & de mort sur les accusés. Tous ceux qui ont parlé du genre de sa mort témoignent qu'il fut crucifié, mais tous ne conviennent pas de la maniere dont il le fut : S. Pierre Chrysologue dit que ce fut à un arbre, & un ancien auteur sous le nom d'Hippolyte ajoute que cet arbre étoit un olivier. Les figures du Saint dont on avoue, que les premieres sont assez anciennes nous en donnent une toute autre idée. Elles nous le répresentent attaché à deux pieces de bois croisées en sautoir à qui l'on a pour ce sujet donné le nom de croix de saint André. On n'est point de cet avis, non plus que celui des autres à Marseille, où l'on se vante de garder la croix qui a servi d'instrument à son martyre dans la célébre abbaye de saint Victor. Car celle qu'on y voit est de la même figure que celle de notre Seigneur. Les autres circonstances de sa mort n'ont rien de plus indubitable. Ceux qui souhaitent les voir telles qu'elles sont, les trouveront en un assez grand détail dans la lettre attribuée aux prêtres, & aux diacres d'Achaïe ses disciples, dont on a même composé les leçons historiques de l'office de sa fête. Mais quoiqu'elle ait quelques traits assez beaux & édifians, il n'est pas entierement sûr de s'y fier, parce qu'il paroît que c'est une piece supposée sous des noms si specieux, & tirée d'une histoire que l'on tenoit composée par des héretiques, & que tous les anciens condamnoient pour ce sujet.

Chrysol. serm. 133. *Hippol. Auct. Bibl. PP. t. 2. p. 835.* *Ibid. ad Comb.* *Voss. hist. Gr. Labb. Alex.* *Du Pin. Cave. Tillemont. t. 1. p. 610.*

Pour ce qui est du tems auquel saint André souffrit le martyre, les uns le rapportent à la persécution de Neron, les autres à celle de Domitien : ce qui n'est point sans difficultés de part & d'autre. S'il étoit bien certain que son juge n'eût point été un proconsul, qui devoit avoir été consul à Rome, le nom d'Egée qui est étranger ne paroissant point dans les fastes consulaires de ce siécle, on pourroit se persuader que le Saint auroit souffert vers l'an 70. du tems de Vespasien sous le magistrat de la ville de Patras, qui pouvoit aisément porter le nom d'Egée. La raison est que depuis l'an 67. jusqu'en 73. l'Achaïe à qui Neron avoit rendu la liberté ancienne se gouvernoit par ses loix particulieres & ses propres magistrats : car elle fut réduite de nouveau en province l'an 74. auquel Vespasien y établit les magistrats Romains.

Baron. ann. 69. *Florent. p. 118.* *Euseb. chron. not. Scaliger. p. 199. 200.* *Till. t. 1. p. 624.*

§. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

IV. Ses reliques. *Paulin. carm. 26.* *Hibyon. chron. & vir ill. c. 7.* *Idat. chron.*

L'an 357.

Le corps de saint André demeura enterré à Patras lieu de sa mort jusqu'après le milieu du quatriéme siécle de l'Eglise. Ce fut l'an 357, qu'il en fut tiré, & qu'il fut transporté à Constantinople avec celui de saint Luc l'évangeliste. Il fit beaucoup de miracles dans tous les lieux de son passage où il arrêta : & fut reçu à Constantinople le lundi III. jour de mars avec les acclamations du peuple, qui mar-

quoit la joie & la pieté publique de la ville. On le mit dans la basilique des Apôtres que Constantin le Grand avoit fait bâtir pour servir à la sepulture des empereurs. Ce Prince lui avoit fait porter ce nom dans l'intention qu'il y eût des reliques d'Apôtres : & si l'on en croit S. Paulin & quelques autres anciens, il y mit au moins celles de S. André & celles de S. Timothée disciple de S. Paul. Mais l'exécution de ce dessein fut reservée à son fils Constance, qui avoit commencé dès l'an 356. par faire venir d'Ephése le corps de S. Timothée. Ceux de saint André & de saint Luc transportés l'année suivante, y firent tant d'éclat qu'on a vû quelquefois cette fameuse église porter leur nom en particulier. Ils firent des miracles à Constantinople comme ils en avoient fait ailleurs : & saint Jerôme qui attribue aussi quelquefois ces tranflations à Constantin, rapporte que les démons déclaroient hautement à Constantinople, qu'ils se sentoient tourmentés par la presence de ces corps saints.

Sacr. hist. l. 2. c. 37.

Du Cang. CP. Christian. l. 4. c. 5.

Murat. A. nec. c. 1. p. 17.

Chron. Alex. p. 670. vet. edit.

Hier. in vigil. c. 2.

Ceux qui avoient accompagné les reliques de saint André en eurent pour récompense de leur pieté diverses parties, qu'ils rapporterent chacun chez soi. C'est par ce moyen, dit saint Paulin, que ces cendres sacrées furent répandues comme des semences de vie en divers endroits de la terre : & les moindres parties faisoient par tout de grands miracles.

Paulin. carm. 26.

Till. p. 339.

Il paroît que les fidéles de Constantinople, se reposerent un peu trop dans la suite sur l'assurance, qu'ils avoient de posseder les dépouilles de saint André ; & qu'ils se contenterent de lui rendre leur culte comme aux autres Apôtres tutelaires de cette basilique sans s'arrêter même à cet objet. Car ils semblerent avoir perdu la memoire de ses reliques, ou du moins la connoissance de l'endroit où elles avoient été déposées du tems de Constance, lorsque vers le milieu du sixiéme siécle l'empereur Justinien voulut rétablir la basilique des Apôtres. En creusant sous le pavé l'on y trouva des cercueils de bois avec des inscriptions, qui marquoient que c'étoient les corps de saint André, de saint Luc & de saint Timothée. L'Empereur & toute sa cour, le clergé & le peuple vinrent leur rendre leurs respects. Mais après quelques jours d'exposition, ils furent remis en terre le vingt-huitiéme de juillet, & l'on éleva sur leur tombeau un monument qui étoit assez près de l'autel des sacrifices. Quelques-uns prétendent que Justinien mit les corps saints dans une grande châsse d'argent qui servit même d'autel dans la suite des temps. On croit qu'ils demeurerent en ce lieu jusqu'au commencement du treiziéme siécle, c'est à dire jusqu'à la révolution generale qui arriva aux reliques des églises de Constantinople & des environs, lorsque la ville fut prise par les François & les Venitiens, & que les soldats victorieux jettérent en monceaux les os & les cendres des Martyrs & des autres Saints, pour emporter l'or & l'argent des châsses & des reliquaires. On dit que le cardinal Pierre de Capoue envoyé peu de tems après à Constantinople en qualité de légat du saint siége auprès de l'empereur François, en apporta à son retour en Italie, le corps de saint André qu'il donna le IX. jour de mai, de l'an 1210. à l'église cathédrale d'Amalfi, ville du royaume de Naples d'où il étoit ; & que dès la même année on y établit une fête de cette tranflation pour le même jour. On ajoute que le corps fut mis dans la basse église que l'on appelle la Confession, & qu'il s'y conserve encore

Vers l'an 550.

Procop. ædif. l. 1. c. 4. p. 14.

Du Cang. CP. chron. p. 107. l. 4.

Ap. Oecumen. t. 2. p. 860.

L'an 1210.

Ughell. ital. sacr. t. 7. p. 272. & seqq.

aujourd'hui. La cathédrale a pris depuis le nom de saint André pour ce sujet, & la ville a choisi cet Apôtre pour son patron.

V. Il faut au reste que ce saint corps ait manqué de plusieurs de ses parties si tout ce qu'on publie de la dispersion des reliques de saint André est véritable. On en trouvoit à Milan dès le quatriéme siécle dans l'église que saint Ambroise avoit dédiée près de la porte Romaine sous le nom des Apôtres. Saint Paulin nous fait connoître qu'il y en avoit aussi de son tems dans l'église de saint Felix à Nole : le même Saint en mit encore dans l'autel de l'église qu'il fit bâtir à Fondi en Campagnie. On en voyoit aussi au même siécle dans l'église de la ville de Bresce, qu'on appelloit l'Assemblée des Saints, selon que le témoigne saint Gaudence évêque du lieu. La ville de Rome a eu aussi, quoique fort tard, une bonne part de ces saintes reliques, si l'on s'en rapporte à l'opinion de ceux du pays. Le cardinal Baronius veut que son chef y ait été apporté du temps du pape Pie II. au XV. siécle : & l'on voit la fête de cette translation marquée dans quelques martyrologes modernes au VII. d'avril ; mais on ne dit point d'où l'on fit venir cette importante relique, & l'on ne produit pas de titre capable de la rendre authentique. Le même auteur prétend que dès le VI. siécle saint Grégoire le Grand n'étant encore que nonce du saint siége, rapporta de Constantinople à Rome un bras de saint André pour le mettre dans le célebre monastére qu'il avoit bâti dans la ville & fait dédier sous le nom de cet Apôtre. Saint Gregoire assure que saint André se déclaroit visiblement le protecteur de cette abbaye par un grand nombre de miracles, & il en rapporte quelques-uns.

Till. supr. p. 339. Paulin. vit. Ambr. p. 87. edit. Paris. 1603. Florent. M. Hier. p. 517. Paulin. carm. 24. & ep. 12. Gaud. hom. 17. Baron. not. mart. d. 9. mai. Boll. t. 2. april. p. 66. col. 2. Baron. ann. 586. parag. 25. Greg. M. ep. 38. l. 9. epist. 50. l. 5. ep. 36. l. 3.

Mais on ne se persuadera pas aisément qu'il ait voulu démembrer le corps de saint André & tirer un bras de son cercueil, lui qui prétendoit qu'il n'étoit point permis de toucher aux corps des Apôtres & des martyrs ni de les diviser pour en distribuer des reliques, & qui a parlé avec tant de zéle contre les Grecs qui se donnoient cette liberté.

V. la vie de saint Pierre, & le discours prelim. n. 10.

Ce n'est point dans l'Italie seule que les reliques de saint André se sont dispersées : la France paroît en avoir été pourvue aussi avec assez d'abondance, si l'on s'en rapporte aux traditions de diverses églises particuliéres. Saint Grégoire de Tours témoigne que de son tems il y en avoit dans l'église d'Agde en Languedoc où il se faisoit beaucoup de miracles. On en avoit mis aussi, selon lui, dans l'autel de l'église de Neuvy en Touraine, qu'on y avoit apportées de Bourgogne. L'on voit encore aujourd'hui dans ce bourg une église ancienne qui porte le nom de saint André. On prétend avoir un bras de cet Apôtre à Avranches, & un autre à Reims. Ce qui n'empêche pas que l'on n'ait de semblables prétentions dans l'abbaye de la Chaize-Dieu en Auvergne, & dans la petite ville de Vergy en Bourgogne ; & que l'on ne montre encore à Paris dans l'église cathédrale de Notre-Dame un os que l'on prétend être de l'un de ses bras, & que l'on expose le jour de sa fête durant la messe à la véneration des fidéles.

Greg. Tur. glor. m. l. 1. c. 76. Item c. 31. Sauss. M. Gall. Du Cang. CP. Christ. l. 4. p. 106.

VI. A l'égard de l'établissement général du culte de saint André, l'on peut assurer qu'après saint Pierre & saint Paul, il n'y a gueres d'Apôtres que l'on ait traités avec plus de distinction que lui dans l'Eglise. Il faut avouer qu'on a été un tems assez considérable sans y assigner un jour particu-

lier pour honorer ſa mémoire, parce qu'on faiſoit ſa fête d'abord avec celle des autres Apôtres le XXIX. de juin, à l'occaſion de ſaint Pierre & de ſaint Paul, & enſuite le lendemain lorſqu'on y a remis la commémoration des autres. Il en fut diſtingué de bonne heure, & l'on voit ſa fête & ſon martyre marqués dès le V. ſiécle dans le calendrier de l'égliſe de Carthage, quoiqu'on ne voye pas qu'il ait jamais prêché dans l'Afrique, ou que l'on y ait tranſporté de ſes reliques. Le ſacramentaire romain, attribué au pape Gelaſe, non content de l'office de ſa fête & de celui de ſa veille, lui donne encore une octave, & marque le jeûne que l'on a toujours obſervé la veille depuis ce tems. Celui de ſaint Gregoire la marque auſſi avec ſa vigile : & la meſſe du jour y a une préface particuliére qui eſt fort belle. La fête & la vigile ſont auſſi marquées dans l'ancien calendrier romain, du VII. ou VIII. ſiécle, ce qui s'eſt toûjours continué dans les ſuivans. En France le culte de ſaint André n'a été ni moins célebre, ni peut-être guéres moins ancien. On voit un office de ſa fête qui eſt propre de lui entiérement dans l'ancien ſacramentaire, dont on ſe ſervoit du tems de nos rois de la premiére race. Elle étoit fêtée dans le royaume avant celles de la plûpart des Apôtres, & l'on croit que ce fut Charlemagne qui la rendit générale par un édit. Elle eſt preſcrite dans le concile national de Mayence de l'an 813, & dans les capitulaires de Louis le Débonnaire, ſans qu'il y ſoit fait mention de celles des autres Apôtres, hors de celle de ſaint Pierre & de ſaint Paul : & le calendrier fait en ce tems-là, pour les égliſes de la France ſeptentrionale, qui venoit de recevoir la liturgie romaine, lui marque même une octave, mais on ne lui avoit point inſtitué de veille particuliére à cauſe du jeûne de l'Avent où elle tomboit dans les lieux où l'on commençoit à jeûner plutôt que nous ne faiſons aujourd'hui. On peut juger encore de l'éclat & de la célebrité que ce culte a eu en France, par le nombre des cathédrales du royaume qui ont été dédiées ſous ſon nom, & dont quelques-unes ſont à ce que l'on prétend du VI. ſiécle. L'on voit que cent ans auparavant ſaint Maxime qui fut fait évêque de Riés en 433. du tems des empereurs Théodoſe le jeune, & Valentinien III. célebroit la fête de ſaint André avec beaucoup de ſolennité. On ne peut guéres trouver une plus grande antiquité dans l'Italie, où nous ne voyons point de titre pour la fête de ſaint André plus ancien que le ſermon de ſaint Pierre Chryſologue évêque de Ravenne. Les premieres égliſes bâties en particulier ſous ſon nom, ſoit dans Rome, ſoit dans Conſtantinople même où il y en a eu pluſieurs, ſemblent n'être que du même ſiécle. Ce fut la princeſſe Arcadie, ſœur de Théodoſe le jeune & de l'impératrice Pulquerie, qui bâtit la plus célebre avec un monaſtére à Conſtantinople : & le pape Simplice bâtit celle de Rome environ cinquante ans après. Elle fut ſuivie d'une ſeconde que le pape Symmaque bâtit au commencement du ſiécle ſuivant. La privation des reliques du ſaint Apôtre n'a point empêché la ville de Patras en Achaïe de continuer toujours dans la profonde vénération qu'elle avoit pour ſa mémoire : c'eſt de quoi fait foi la multitude des égliſes du nom de ſaint André qu'elle avoit dans ſon enceinte & aux environs de ſon territoire. La principale, qui étoit ſans doute la cathédrale, ſubſiſte encore aujourd'hui

Marginal notes (left): Thomaſſ. feſt. p. 52. 53. & p. 83. 84. 90. — Mabill. anal. t. 3. — Tomaſ. cod. ſacr. p. 177. 179. — Gr. ſacr. p. 145. — Front. Kal. p. 152. Allat. de conf. — Tomaſ. cod. Mabill. Lit. Gall. — Capitul. ed. Baluz. Thomaſſ. feſt. p. 77. 78. 79. 80. & 86. — Spicil. t. 10.

Marginal notes (right): Beleth. c. 164. Durand. l. 7. c. 38. Sauſſ. mart. G. & de glor. S. Andr. Thomaſſ. ex Mab. p. 454. — Max. vit. ap. Sur. d. 27. nov. n. 12. p. 613. — Chryſol. ſerm. 133. — Chron. Paſc. It. Du Cang. CP. Chriſt. l. 4. p. 112. — Front. Kal. p. 153. — Florent. M. Hier. p. 117. — Wheler v. p. 315. Till. p. 339.

dans la citadelle ; mais les Turcs en ont fait leur mosquée.

Tous les peuples de la Chretienté se sont accordés à célébrer sa principale fête le xxx. de novembre. On en a institué diverses autres encore en son honneur qui ont été moins générales. Celle de son *ordination* ou de son épiscopat que quelques-uns appellent *la chaire de saint André*, se trouve marquée au v. de février : on peut juger de son antiquité par les martyrologes du nom de saint Jerôme où elle se trouve. On l'a célebrée long-tems en ce jour à Bourdeaux, à Agde, à Avranches, & en d'autres endroits de la France. Quelques autres martyrologes la remettent néanmoins au VII. de février. La fête de la *Vocation* de saint André & de saint Pierre son frere à l'apostolat, est marquée au XXVIII. de février. Celle de sa *Translation* de Patras à Constantinople, désignée au III. de mars par Théodore le Lecteur & d'autres historiens, se trouve au même jour dans quelque martyrologes. Celle de sa *Translation* de Constantinople à Amalfi en Italie est marquée dans le martyrologe Romain, & dans d'autres encore au IX. de mai. On en compte encore une troisiéme qui est particuliére à son église de Rome. C'est celle de la *translation* de son chef à Rome marquée au XII. d'avril.

Florent. p. 301.

Boll. tit. 1. febr. p. 594.

Sauss. mart. G.

Boll. t. 2. febr. p. 4. col. 2.

Ibid. tom. 3. p. 673.

Ibid. tom. 1. mart. p. 223. col. 2.

Rom. M. de 9. maii.

Boll. tom. 2. ap. pag. 66. col. 2.

AUTRES SAINTS DU trentiéme jour de Novembre.

SAINT TROYEN EVESQUE de Saintes.

VI. Siécle.

I.

SAint TROJAN ou TROIEN est plus connu dans l'église par les choses que Dieu a faites en sa considération après sa mort, que par les actions de sa vie. Saint Grégoire de Tours dit que le grand nombre des miracles qui se faisoient à son tombeau sur la terre marquoient bien évidemment qu'il étoit vivant au Ciel ; que ceux qui avoient la fiévre, le mal des énerguménes ou de la possession, ou d'autres infirmités, & qui s'en approchoient avec confiance, s'en retournoient guéris. Cet auteur témoigne aussi que notre Saint en avoit fait de son vivant qui n'avoient pas peu contribué à l'opinion que l'on avoit eue de sa sainteté. Il met en ce rang une vision que son soudiacre eut d'une entrevuë spirituelle, entre lui & saint Martin de Tours, & dont la publication fut suivie de la mort de ce soudiacre suivant la prédiction que saint Troyen lui en avoit faite. Du reste il se contente de dire que notre Saint étoit un prélat doué de grandes vertus sans se mettre en devoir de nous en faire aucun détail, parce que sans doute on les connoissoit de son tems & que l'on en avoit peut-être une bonne histoire que les malheurs des siécles postérieurs, nous ont fait perdre dans la suite. Car c'étoit la méthode de saint Grégoire de ne point rapporter les actions des Saints, dont les histoires étoient entre les mains du public, & de s'attacher seulement aux miracles que l'on avoit sçus depuis, & dont le recit pourroit servir de supplément à l'histoire de leur vie. Il nous apprend sur ce qu'on en publioit dans le monde, que la vertu des miracles dont Dieu favorisoit saint Troyen se répandoit jusqu'à ses habits, & que pour ce sujet il ne lui étoit presque pas possible de les porter entiers. Car dès qu'il changeoit de manteau ou de tunique pour aller faire la visite de son diocèse, le peu-

Greg. Tur. de gl. conf. c. 59.

ple ne manquoit jamais de se jetter sur la frange de cet habit neuf & de l'arracher par filets & par morceaux pour s'en faire des reliques, & des préservatifs de santé.

II.

L'an 511.

Notre Saint avoit succédé à l'évêque Pierre dans le siége épiscopal de la ville de Saintes en la seconde Aquitaine vers l'an 511. qui fut l'année de la mort du roi Clovis. Au moins est-il certain que Pierre assista au concile d'Orleans de cette année. Ainsi il n'y a nulle apparence de verité à ce que quelques-uns ont prétendu que saint Troyen déja évêque de Saintes, avoit été au devant de ce prince dans la plaine de Vouillé en Poitou l'an 508. après la victoire qu'il avoit remportée sur le roi & l'armée des Wisigots. On ne peut pas dire aussi que notre Saint auroit précédé l'évêque Pierre, puisque c'étoit Grégoire qui tenoit le siége de Saintes au tems de cette victoire, & de la réduction de l'Aquitaine sous l'obéissance de Clovis, & que saint Troyen étoit encore au monde en 531. lorsqu'Eumere ou Evémere fut fait évêque de Nantes. Ce prélat le consulta dès le commencement de son épiscopat sur un jeune garçon, qui doutoit s'il avoit été baptisé. Saint Troyen lui répondit conformément à ce que le Pape S. Leon avoit écrit autrefois à Rustique évêque de Narbonne sur une pareille question : & il lui manda que si le garçon, ni aucune autre personne n'en avoit nulle connoissance, & que s'il ne s'en pouvoit trouver de preuve nulle part, on ne devoit point faire difficulté de le baptiser dans cette incertitude. Saint Troyen mourut l'an 532. comme il est aisé de le prouver par son successeur Eusebe, qui assista l'an 533. au second concile d'Orleans. Sa fête est marquée au XXX. de novembre dans les martyrologes d'Adon, d'Usuard & dans le Romain moderne : & par tout l'on y fait ses éloges aux termes de saint Grégoire de Tours.

Brev. Sanct. Le Coint. an. 508. n. 17.

Et an. 532. n. 6. 7.

Ep. 92. c. 15. vet. ed.

II. *SAINT TUGAL EVESQUE de Lexobie en basse Bretagne, Patron des villes de Treguier, de Laval au Maine, & de Château-Landon en Gâtinois, appellé chez les Bretons saint PABUT.*

Lat. *TUGDWALUS & PABUTUGDUALUS.*

VI. Siécle.

I.

TUGDWAL, que nous appellons vulgairement saint TUGAL, n'est pas du nombre des Saints, que l'ignorance de leur histoire a fait tomber dans l'oubli. On peut dire de lui, comme des plus illustres, qui ne nous sont plus connus que par leur culte, que l'éclat de son nom & de sa réputation a donné lieu aux fictions que l'on a cru pouvoir substituer à la connoissance de la verité de son histoire, pour suppléer en quelque sorte à ce que souhaitoient ceux qui en regrettoient la perte. Il est à croire que ces inventeurs, s'ils sçavoient ce qu'ils faisoient eux-mêmes, n'ont point eu intention de persuader aucun lecteur capable de reflexion: & ils se sont joués des loix de la vraisemblance lorsqu'ils ont fait commencer la vie & les avantures de notre Saint, avec le IV. siécle, & qu'ils en ont fait un Pape de Rome, sous le nom de Leon V. qui ne mourut que plus de six cens ans après.

Vers l'an 529.

Suivant ce que l'on a écrit de plus plausible sur ce sujet, saint Tugal fut du nombre des moines de la Grande-Bretagne, qui ne pouvant souffrir le joug des Anglois & Saxons qui s'étoient rendus les maîtres de leur pays &

Alb. le Gr. de Morlaix, t. 2. des év. de Bret.

& y répandoient le paganiſme avec la barbarie, paſſerent en France du tems du roi Childebert I. fils de Clovis, & s'arrêterent dans la province Armorique, qu'on a depuis appellée Bretagne à leur occaſion. Il aborda, dit-on, au pays de Leon, avec une bande de ſoixante & douze religieux & quelques femmes, du nombre deſquelles étoient ſa ſœur Séve, qui n'étoit point mariée, & ſa mere Pompée qui s'étoit conſacrée à Dieu après la mort de ſon mari, & que l'on honore aujourd'hui comme patrone à Land-coat ſous le nom de ſainte *Copaie*. Un ſeigneur du pays nommé Deroch*, qui avoit beaucoup de terres le long de la côte, leur donna deux places pour y bâtir des monaſteres, l'une au couchant vers l'iſle d'Oueſſant, où l'on vit depuis l'abbaye de Ploumoguer près du Conquet, l'autre au nord fort loin de là, en un lieu appellé Trecor, où ſe forma depuis la ville de Tréguier. Saint Tugal fut regardé comme le chef & l'adminiſtrateur de ces deux religieuſes colonies. Il s'arrêta principalement dans la derniere : ce qui ne l'empêcha pas de gouverner l'autre avec autant de vigilance & d'activité que s'il eût toujours été preſent, ni même de parcourir toute la baſſe Bretagne, comme un miſſionnaire apoſtolique, qui alloit faire la guerre aux vices, & porter la lumiere de l'évangile dans les endroits qui étoient encore couverts des tenebres de l'idolatrie.

* Et non Waroch qui ne vécut que 60. ans après.

L'an 523.

II. L'an 532.

Il y avoit neuf ou dix ans que ſaint Tugal faiſoit la fonction d'abbé dans le monaſtere de Treguier, lorſque l'évêque de Lexobie, ville ancienne du pays dans le diocèſe de laquelle étoit ce monaſtere, vint à mourir. Cet évêque s'appelloit Tiridan ou Tirizien : & ſi l'on en croit les hiſtoriens du pays, il étoit le trente-huitiéme depuis la fondation de cette égliſe, qu'ils ne font pas difficulté d'attribuer à un diſciple de Joſeph d'Arimathie venu de la grande Bretagne. D'autres conſiderant que la plûpart des évêques de cette longue liſte ſont viſiblement mendiés ou empruntés des autres égliſes, ont cru que ſaint Tugal avoit été le fondateur ou le premier évêque de Lexobie qui ſubſiſtoit encore alors, mais qui fut ruinée dans la ſuite par les courſes des Normans-Danois. Nous croyons pouvoir tenir quelque milieu raiſonnable entre ces deux extrémités, & ſuppoſer que la ville de Lexobie, comme celles de Vannes, de Cornouailles ou Quimper, & quelques autres de la province Armorique ou troiſiéme Celtique, commença à avoir un évêque particulier au IV. ou V. ſiécle après que la ville de Tours eût été établie métropole de cette province. Quoi qu'il en ſoit, l'opinion que ſaint Tugal avoit fait concevoir de la ſainteté de ſa vie aux peuples du pays, le fit demander pour évêque d'un conſentement univerſel : & tout ce qu'il fit n'ayant pû réuſſir pour le garantir de l'épiſcopat, il ſe vit contraint de quitter le ſéjour de ſon monaſtere de Treguier, ſans en quitter neanmoins la conduite pour ſe mettre ſur le ſiége de Lexobie, qui étoit à quatre ou cinq lieues de là ſur la riviere de Loquez. La peine qu'il eut d'avoir perdu le repos de ſa ſolitude fut temperée par la ſatisfaction qu'il eut de voir, que Dieu beniſſoit les travaux de ſon miniſtere. Il s'en conſoloit encore en joignant la vie religieuſe à celle d'un évêque : car il eut par-tout la même humilité, le même détachement, le

Alb. de Mor. t. 2. p. 302. &c.

Sammarth. Gall. chr. t. 3. p. 10900.

même amour pour la pauvreté, & pour les mortifications, le même esprit de pénitence & de priere. D'ailleurs il ne manquoit guéres aux occasions de retourner dans son monastere de Treguier, lorsqu'il pouvoit respirer des fatigues que lui causoient ses occupations épiscopales. Là il reprenoit de nouvelles forces pour retourner au travail où il étoit rappellé par la charité, qui le faisoit interesser au salut de ses freres. Une fois neanmoins les esprits difficiles & intraitables de son diocèse poussérent sa patience jusqu'à une telle extrémité, que ne trouvant point apparemment les adoucissemens ordinaires de ses peines dans la retraite de son monastere, il prit le parti d'en aller chercher à Rome sur le tombeau des saints Apôtres. S'il en a fait le voyage, il peut avoir sollicité le Pape de lui accorder la démission de son évêché : mais c'est une étrange vision de dire qu'il fut arrêté pour être Pape lui-même. Cette chimere ne s'est formée que sur le titre de *Papu**, ou comme écrivent & prononcent les Bretons *Pabu*, qui veut dire *Papa*. Ce nom étoit encore alors commun à tous les évêques, & ne fut reservé à celui de Rome que longtems après. Mais les Bretons l'attacherent tellement à la personne de saint Tugal, par la veneration singuliere qu'ils avoient pour sa vertu, qu'ils se sont accoutumés à ne plus l'appeller autrement que saint *Pabut*, en langue vulgaire, se contentant de joindre la lettre initiale de son nom à ce titre * pour abreger le mot de *Pabutugdualus*, qu'ils ont employé communément pour le nommer dans leurs titres en langue latine. Quelques-uns estiment qu'il mit deux ans à son voyage de Rome : c'est la durée du terme que les réveurs ont donné à sa chimérique papauté. Mais ce voyage même n'est peut-être pas moins une fiction que le reste.

* Il n'est point nécessaire de recourir à *Pap. V.* comme fait le Cointe pour dire que cela signifie *Papa venerabilis* ou *Reverend Pere*, & non *Pape V.* ou *Leon V. Pape*.

* Pabu T.

Le Coint. an. 551. n. 2. 3.

III. Il mourut de la mort des justes dans son monastere de Treguier, en un dimanche qui tomboit au XXX. jour de novembre : ce qui convient aux années 542, 559, 564, & sur-tout à 553 ; où font finir l'épiscopat du Saint, ceux qui l'ont fait commencer en 532. Dieu rendit son tombeau glorieux, par des signes & des prodiges qui attesterent suffisamment la sainteté de son serviteur devant les hommes. Les peuples y accoururent, les uns pour y recevoir des graces du ciel par son intercession, les autres pour y loüer Dieu dans ses Saints. C'est ce qui forma un culte à sa memoire, qui ne souffrit point d'interruption dans la suite des siécles, nonobstant les calamités où le lieu se trouva réduit par les révolutions diverses qui arriverent au pays. Quelques-uns ont prétendu que le corps de saint Tugal avoit été levé de Treguier vers l'an 620. pour être transporté dans le cœur de la France, mais qu'on fut obligé de le laisser à Laval, ville du Maine, sur la riviere de Mayenne. On est persuadé neanmoins que ce saint corps étoit encore en Bretagne dans le neuviéme siécle. On l'avoit seulement divisé vers le tems de Pepin, pour en donner la moitié à l'église de Lexobie, où avoit été le siége épiscopal de notre Saint. Le dépôt demeura ainsi partagé dans les deux églises, jusqu'à ce qu'en 836. l'évêque Gouarran, que quelques-uns nomment aussi Germain, prévoyant les malheurs dont le pays étoit menacé par les barbares venus du Nord qui exerçoient la piraterie sur les côtes de Bretagne, emporta les reliques de

Alb. de Morl. supr.
Le Coint. an. 553. n. 7. & seqq.

Courvais. hist. du Mans pag. 230. & 232.

L'an 836.

D'Argentré hist. de Bret. l. 1. p. 63.

ſaint Tugal hors de la province, & alla les dépoſer à Chartres, où il les tint à couvert pendant que les barbares faiſoient le ravage dans ſon pays ſous la conduite de Haſting, prince des Normans-Danois. A ſon retour il trouva la ville de Lexobie abandonnée par les ennemis, mais tellement ruinée, qu'il ne lui fut plus poſſible d'y raſſembler ſon peuple, ni de rétablir ſon égliſe, de ſorte que l'épiſcopat y fut éteint après lui. Les barbares avoient ruiné auſſi une grande partie du monaſtere de Treguier : mais ayant trouvé le lieu fort à leur goût, à cauſe de la commodité du port pour faire leurs deſcentes, ils y laiſſerent une partie de leur monde, pour y bâtirdes maiſons avec un fort, & en faire tout-à-la fois une place d'armes & le magazin de leurs pillages. Tels furent les commencemens de la nouvelle ville de Treguier, dont ces étrangers furent chaſſés quelques années après par Nomenoy prince des Bretons, qui ſe portoit pour roi du pays du tems de Charles le Chauve. Ce prince fit créer enſuite trois * évêchés nouveaux dans la Bretagne qui n'en avoit alors que quatre. Il laiſſa l'ancienne ville de Lexobie enſevelie dans ſes ruines, & l'on n'en vit plus que quelques maſures dont il ſemble qu'ait été compoſé le village de Cozqueoudet, qui veut dire vieille cité. Mais il fit mettre le ſiége épiſcopal du diocéſe dans le monaſtére de ſaint Tugal, qui dans les titres de cette érection, & dans les hiſtoriens eſt mal nommé ſaint *Rabatual*, ou même ſaint *Rabutual* au lieu de ſaint *Pabutual*, nom qui eſt formé de *Pabu-Tugdwalus*. Il y fit rebâtir l'égliſe qui ſervit de cathédrale & la fit dédier par le nouvel évêque Gratien, élu après une vacance de près de vingt-trois ans, en l'honneur de ſaint Tugal, qui depuis ce tems fut reconnu pour le patron du lieu avec ſaint André. L'on y tranſporta les reliques de notre Saint, & l'on ſe contenta d'en laiſſer quelque oſſement dans une chapelle bâtie ſur les ruines de l'ancienne égliſe de Lexobie, qui fut dédiée ſous le nom de la ſainte Vierge & de ſaint Tugal, & qui devint le lieu d'un célébre pélerinage de devotion. Mais le grand concours fut à Treguier juſqu'aux troubles de l'an 878. qui donnerent occaſion à une nouvelle deſcente de barbares, qui obligerent l'évêque à s'enfuir avec les reliques du Saint. Ce prélat reſolut de les porter à Chartres leur ancien azyle, mais s'étant arrêté à Laval en paſſant, il en laiſſa une portion conſidérable par reconnoiſſance du traitement favorable qu'on lui avoit fait en ce lieu. C'eſt ce qui donna occaſion au ſeigneur du pays d'y bâtir une égliſe, qui fut dédiée ſous le nom de ſaint Tugal, & qui eſt encore aujourd'hui un chapitre collégial. Les reliques furent rapportées de Chartres à Treguier vers la fin de ce neuviéme ſiécle, ou au plutard l'an 912. lorſqu'on fit la paix avec les Normans par le baptême & le mariage de leur chef Rollon avec la fille du roi. Mais le chef de ſaint Tugal demeura dans la ville de Chartres : on l'a toujours conſervé depuis dans l'égliſe cathédrale d'où le culte du Saint s'eſt communiqué dans tout le diocéſe.

[Marginal notes: *L'an 855.* — * S. Brieuc. Dol. Treguier. *Sirmond. not. ad capitul. Car. Calvi.* — *L'an 859.* *Sirm. ſupr. Sammartn. Gall. chron. Du Cheſn. hiſt. Fr. Pap. Maſſon. Rober. Cenal. Mabillon. ſæc. 4. part. 2. Act. SS. pag. 186.* — *L'an 878.*]

IV. Cependant la ville de Laval ne fut pas longtems dans la jouiſſance paiſible des reliques qu'on lui avoit laiſſées de ſaint Tugal. Le ſeigneur & les principaux habitans la voyant à la veille d'être pillée par les Normans qui étoient venus y mettre le

siége, firent sortir les reliques de leur église, & tout ce qu'ils avoient de plus précieux. Celles de saint Tugal furent portées à Château-Landon en Gâtinois & mises en dépôt dans la chapelle du château des rois de France, où on les retint au moins pour la plus grande partie. La chapelle, qui avoit porté jusques-là le nom de saint Etienne, fut érigée en église collégiale de chanoines, à laquelle on donna le titre de saint Tugal comme de second patron. Cette institution dura jusqu'à ce qu'en 1151. le roi Louis le Jeune fit l'union des biens de cette collégiale à l'abbaye de saint Severin: & le chapitre fut changé en église paroissiale, qui fut mise sous la conduite des chanoines reguliers de l'abbaye. Saint Tugal en a toujours été depuis le second titulaire, & sa relique s'y conserva avec beaucoup de vénération, jusqu'à ce qu'en 1568. une compagnie de Huguenots, des troupes du prince de Condé, commandée par le chevalier du Boulai après avoir pillé & brulé diverses églises tomba sur Château Landon, traita l'abbaye de saint Severin comme elle venoit de traiter celle de Cercanceau, & de là se jetta sur l'église paroissiale qui compose le prieuré de saint Tugal. Du Boulai prit la caisse d'argent où étoit les reliques de notre Saint, qui consistoient en un os de l'épaule & deux petits ossemens. Il fit rompre la châsse & en jetta les reliques dans le feu avec les titres & les procès verbaux qui avoient servi à la vérifier. Une bonne femme sans craindre la fureur du soldat ni celle du feu, se jetta à travers la flamme & retira la principale relique avant qu'elle fût beaucoup endommagée. L'étonnement que les Huguenots eurent de son zéle se tourna en admiration: & se contentant d'emporter la châsse, ils laisserent aller cette femme avec la relique. On la rapporta ainsi dans l'église de saint Tugal: & par la permission de l'archevêque de Sens *, on fit faire une information de tout ce qui s'étoit passé, & l'on dressa un procès verbal de la relique de saint Tugal, que l'on renferma avec elle dans une petite châsse de bois que l'on fit faire ensuite. L'an 1687. on fit la visite des reliques du Saint au retour d'une procession à Ferriéres où on les avoit portées dans un besoin de pluie que l'on obtint par son intercession. Les ossemens s'y trouverent avec le procès verbal de l'an 1568. Deux ans après le P. Seguier abbé regulier de saint Severin, fit les cérémonies d'une nouvelle translation le xxv. d'août pour remettre les reliques dans une caisse neuve de bois doré. On n'y trouva plus le procès verbal de l'année 1568. mais on ne s'apperçut pas que les effets de cette infidélité eussent passé jusqu'aux reliques.

L'an 903. — Mem. mss. Poutfr. — L'an 1568. — * L. de Lorraine cardin. de Guise qui passa sur la fin de cette année à l'évêché de Mets. — L'an 1687. Mem. mss. Poutfr. — L'an 1689.

Outre la fête principale de saint Tugal qui se célébre toujours le xxx. de novembre, que l'on prend avec raison pour le jour de sa mort, & que celle de saint André fait remettre au lendemain dans les lieux où il n'est point patron, l'on célébre encore celle de sa translation au xxvii. de juillet. L'office que l'on en chante fait connoître que c'est celle qui se fit l'an 878. & qui valut à Laval & à Chartres les reliques qu'elles en ont eues. L'auteur du martyrologe de France a mis sa fête au xxv. de juin qui est le jour de la translation de saint Eloi, & il semble avoir pris ce jour pour celui de sa mort, dont on lui avoit dit sans doute qu'on célébroit la mémoire le jour de saint Eloi. Ce qui

Sauss. m. G. p. 386. 953.

devoit s'entendre du premier de décembre. Il ne laisse pas d'en faire encore mention au xxx. de novembre d'une maniére à faire paroître qu'il ne s'étoit pas souvenu d'en avoir parlé au xxv. de juin. Il le fait évêque de Treguier en l'un & l'autre endroit : & en l'un des deux il dit qu'il fut le fondateur & le premier évêque de cette église. Il le dit patron de sa cathédrale en l'un, & patron du diocése de Land-Triguet en l'autre.

Le culte de saint Tugal s'étoit établi à Paris par la fondation d'un collége bâti dans l'université pour la ville & le diocése de Treguier au bout de la place de Cambrai entre le collége Royal & saint Jean de Latran : & la chapelle y étoit dédiée sous son nom. Mais il n'en reste plus que quelques ruines sur lesquelles on travaille actuellement à dresser un nouvel édifice, qui achevera d'en éteindre la mémoire en ce lieu.

Fin du mois de Novembre.

LES VIES DES SAINTS DU MOIS DE DECEMBRE.

TABLE CRITIQUE DES AUTEURS & des Traités ou Piéces servant à l'histoire de la vie des Saints de ce mois.

Premier jour de Décembre.

1. SAINT ELOI *évêque de Noyon & de Tournai.* Sa vie a pour auteur saint Ouein évêque de Rouen son ami particulier, qui la composa douze ou treize ans après sa mort, & qui l'adressa à Chrodobert ou Robert évêque de Paris. Mais elle a reçû diverses alterations par l'infidélité & le zéle déreglé des copistes, qui l'ont transmise à la posterité. Surius l'a trouvée en trois livres, dont le dernier n'étoit proprement que la récapitulation ou l'abregé des deux autres. C'est ce qui l'a porté à le retrancher dans son édition, avec le prologue que saint Ouein avoit mis à la tête de son ouvrage. Surius a fait plus encore, il a retranché dans tout le corps de l'ouvrage diverses choses, qui sembloient n'être que des repetitions, ou qui pouvoient passer pour des superfluités. Il a même changé le stile de l'auteur dans presque tout le reste : de sorte que selon qu'il le déclare lui-même, ce sont ses propres expressions presque par tout, quoiqu'il ait gardé la fidélité à son auteur pour lui conserver son sens & sa pensée. Dom Luc d'Acheri ayant retrouvé l'original de saint Ouein dans quelques manuscrits, le publia l'an 1661. au v. tome de son Spicilege, croyant l'avoir restitué dans sa premiere pureté, & lui avoir rendu à peu près la phrase naturelle de son auteur, si ce n'est en quelques endroits qui regardent saint Ouein même, & qui sont visiblement d'une main étrangere. Cette vie est en deux livres, dont le premier est de 40. chapitres, & le second de 80, que l'on trouve partagés en deux livres dans quelques exemplaires. Ce qui a été un sujet d'erreur à ceux qui n'ont point eu connoissance du troisiéme livre ou abregé des deux premiers dont nous avons parlé. Quelques sça-

Sur. præf. p. 31.

Voss. hist. gr. l. 2. c. 26.

Dacher. præf. p. 15.

vans ont douté ſi le manuſcrit de Corbie, dont s'eſt ſervi Dom Luc pour ſon édition étoit le vrai ouvrage de ſaint Ouein; ou ſuppoſant qu'il le fût, s'il étoit dans ſa pureté originale? On ne conteſte plus guéres aujourd'hui le premier: mais on ne convient pas ſi aiſément du ſecond, & l'on y trouve diverſes additions tirées d'ailleurs pour orner l'ouvrage, & quelques faits douteux ou ſuſpects de fauſſeté, dont on ne peut attribuer l'ignorance à ſaint Ouein. Dans le tems que l'ouvrage étoit ſous la preſſe, le P. le Cointe de l'Oratoire trouva une autre vie de ſaint Eloi beaucoup plus courte, qu'il n'a pourtant point priſe pour l'original; mais ſeulement pour un abregé de ſaint Ouein, fait par un inconnu qui paroît ancien & fidéle. Il l'a fait entrer pour la plus grande partie dans ſes annales, afin d'éviter la prolixité, ſe contentant de la conferer avec l'original prétendu de ſaint Ouein dans les endroits où elle eſt differente. La vie de ſaint Eloi, que Louis de Montigni, chanoine & archidiacre de Noyon, publia en notre langue avec ſes notes l'an 1626. n'eſt que la traduction de l'ouvrage, tel que Surius l'a donné, avec ſes alterations & ſes retranchemens. On peut voir encore les Annales de l'égliſe de Noyon, écrites par Jacques le Vaſſeur qui en étoit le doyen, & qui emploie près de 50. chapitres de ſon I. tome à l'hiſtoire de ſaint Eloi, qu'il remplit de beaucoup de choſes incertaines.

[margin: ?g. de Ebr.] *[margin: Le Coint. an. 610. n. 8.]*

2. Saint Leonce *évêque de Frejus.* Nous n'avons point d'hiſtoire particuliere de lui, au moins qui ſoit ancienne ou authentique. Il faut voir le peu qu'on en trouve dans la vie de ſaint Honorat d'Arles écrite par ſaint Hilaire, dans la préface des Conferences de Caſſien, dans une épitre du pape ſaint Leon I. aux évêques de la province Viennoiſe dans les Gaules. Mais la lettre de ſaint Sidoine Apollinaire à l'évêque Leonce, regarde un évêque d'Arles tout different de notre Saint. Le P. Louis du Four Jeſuite fit imprimer en 1636. à Avignon un traité pour prouver ſon martyre.

3. Saint Constantien, *ſolitaire au pays du Maine.* Sa vie a été écrite par un auteur preſque contemporain, ſur le rapport de ſes diſciples & de ceux qui avoient été guéris, ou qui avoient reçû d'autres graces par ſon moyen de ſon vivant. Elle eſt employée en abregé dans les hiſtoires du Maine, écrites par le Courvaiſier, & Bondonnet; dans les annales eccleſiaſtiques de France publiées par le P. le Cointe.

4. Saint Domnole, *évêque du Mans.* Sa vie a été écrite à la ſollicitation de ſaint Chadoin ſon troiſiéme ſucceſſeur, par un prêtre Manſeau qui avoit vécu de ſon tems. Elle eſt aſſez bien reçûe à cauſe de ſon antiquité. On peut y joindre le 9. chapitre du VI. livre de l'hiſtoire de ſaint Gregoire de Tours. Le P. le Cointe a prétendu que ce chapitre avoit été ajouté par un écrivain poſterieur. Il a même entrepris de le démontrer & de refuter ce qu'il contient. Mais l'article pourroit avoir été ajoûté par un autre, ſans être faux pour cela, puiſqu'on convient que ces fourrures ſont très-anciennes ſi elles ne ſont pas de ſaint Gregoire lui-même, qui auroit augmenté ſon ouvrage après coup. Le P. Papebroch, qui a publié l'ouvrage du prêtre Manſeau, avec ſes remarques au III. tome de mai dans la contin. de Bollandus, a jugé du chap. de ſaint Gregoire comme le P. le Cointe. Mais Dom Thierri Ruinart dans ſa nouvelle édition, ſoutient que le chapitre eſt véritablement de ſaint Gregoire,

& fait voir contre le P. le Cointe qu'il n'y a rien qui détruise ce qu'avance le prêtre Manseau, & qu'ils rapportent des choses diverses, mais non pas contraires. Voyez aussi les Actes des évêques du Mans, publiés par dom Mabillon au III. tome de ses Analectes, & les histoires de mêmes évêques écrites par le Courvaisier de Courteilles; & par le P. Bondonnet. Le P. Papebroch a donné avec le testament de saint Domnole une seconde vie, qui n'est autre que celle qui se trouve dans les Analectes de dom Mabillon, avec le même testament & quelques autres actes.

5. Saint AIRY ou saint AGRY, *évêque de Verdun.* Ce que l'on sçait de lui principalement se tire de divers endroits de l'histoire de saint Gregoire de Tours, qui lui étoit contemporain, & de deux pieces de vers de Fortunat de Poitiers qui avoit été son ami, & avoit demeuré avec lui pendant quelques tems. Voyez aussi les Antiquités de la Gaule Belgique au II. livre, par Richard de Wassebourg archidiacre de l'église de Verdun, qui vivoit au milieu du XVI. siécle.

Second jour de Décembre.

Not. Mart. p. 595. & ann. 362. n. 269. 870.

1. SAINTE BIBIENNE *vierge & mart. à Rome.* Baronius a vû les actes manuscrits, d'où l'on a tiré l'histoire de cette Sainte, & il reconnoît qu'ils ont besoin de correction. On juge d'ailleurs qu'ils ne sont point anciens, & l'on ne voit pas qu'ils ayent beaucoup d'autorité. Si ces actes sont les mêmes que ceux du prêtre saint Pigméne martyr, dont on fait la fête le 24. de mars; Bollandus qui a vû ceux-ci prétend qu'ils sont extrémement corrompus, & après avoir remarqué une partie des faussetés qui s'y trouvent, il les a rejettés comme indignes de tenir leur rang dans son recueil. Cependant on ne croit pas que le fond de l'histoire de sainte Bibienne soit faux absolument.

T. 1. jan. p. 366. n. 3. t. 3. mart. p. 481. 482.

2. Saint EUSEBE, saint MARCEL, saint ADRIE, saint HIPOLYTE *& autres martyrs à Rome.* Leurs actes ont été publiés par Baronius dans ses Annales, & par Surius au 2. jour de decembre. L'un & l'autre les tiennent sinceres; & M. de Tillemont les croit recevables en y retranchant certains faits ou circonstances qui paroissent peu vraisemblables. Dom Thierri Ruinart ne les a pas jugés dignes d'entrer dans le recueil de ses actes sinceres & choisis; & Mr Pearson semble douter s'ils valent la peine d'être corrigés. On ne peut nier qu'ils ne soient anciens & d'un auteur grave, qu'ils ne portent même quelque caractere de sincerité: mais n'étant pas originaux ils ne peuvent être authentiques, quoiqu'ils meritent quelque autorité. On peut voir Mr de Tillemont dans l'histoire du pape saint Etienne au IV. vol. de ses mem. eccles.

Ann. Cyprian. p. 47.

3. Saint CHROMACE *évêque d'Aquilée.* Il faut voir à son sujet quelques lettres de saint Jerôme son ami, une de saint Ambroise, une de saint Chrysostome. Parmi les modernes, voyez Baronius dans ses ann. & dans ses notes sur le XXII. de juin, & II. decembre au martyrol. Rom. & Ughelli dans son Italie sacrée aux évêques d'Aquilée.

4. S. PIERRE CHRYSOLOGUE *évêque de Ravenne.* Nous n'avons point d'histoire ancienne de sa vie. Il faut voir quelques-uns de ses sermons, où il s'est trouvé obligé de parler de lui. Parmi les modernes on peut voir Jerôme Rubeus dans le 2. livre de l'Histoire de Ravenne; l'abbé Ughelli

au

au II. tome de son Italie sacrée ; M. du Pin au 5. siécle de sa Bibl. d'auteurs ecclesiast.

Troisiéme jour de Décembre.

1. SAINT FRANÇOIS XAVIER, *apôtre des Indes.* Sa vie a été recueillie & composée par un grand nombre d'écrivains de la Compagnie de JESUS. Les principaux de ceux qui l'ont écrite avant sa canonisation, sont Horace Turselin Jesuite Romain, qui la publia en latin l'an 1594. en quatre livres, & deux ans après augmentée de deux autres livres ; Jean Lucena Portugais qui la donna en sa langue, divisée en dix livres, dont il s'est fait depuis diverses traductions, comme de l'autre ouvrage. Lucena témoigne avoir travaillé sur les informations qui furent faites par l'ordre du roi de Portugal Jean III. pour les actions & les miracles du Saint, & sur les originaux de plusieurs lettres écrites des Indes sur le même sujet. Turselin qui est le premier qui ait traité ce sujet à part, prétend n'avoir employé que les memoires de témoins oculaires, ou de gens qui avoient tout appris d'eux. C'est de la bouche du fameux docteur Navarre, oncle maternel de notre Saint, qu'il a sçû tout ce qui regarde sa jeunesse jusqu'à son départ pour les Indes. Nous n'avons rien de plus authentique ni de plus assuré, touchant ce qu'il a fait depuis son arrivée aux Indes jusqu'à sa mort, que ses lettres mêmes, que nous avons de la version latine du même Turselin, en IV. livres, publiés dès l'an 1596, & celles que le Pere Poussines a recueillies depuis en sept livres & publiées * de sa traduction l'an 1667. à Rome. On peut voir aussi ceux qui ont écrit l'histoire générale de la Compagnie, comme Nicolas Orlandin & ceux qui l'ont suivi, ceux qui ont donné l'histoire des Indes, comme Maffée & Jarrige. Le nombre de ceux qui ont traité ce sujet depuis la canonisation du Saint est trop grand pour être ici specifiés. Il suffit de sçavoir que les principaux sont Jean Eusebe de Nieremberg en espagnol ; Daniel Bartoli * en italien traduit en latin par Louis Jannin ; & le P. Bouhours en françois.

* Outre une Dissert. du même Poussines sur l'an. de la naiss. du Saint.

* t. 1. Asiat. hist.

2. Saint LUCE *roi dans la grande Bretagne.* Le peu qu'on en sçait nous vient du ven. Bede qui vivoit plus de 500. ans après lui. Voyez aussi Usserius dans ses antiquités des églises Britanniques, & M. de Tillemont dans la vie du pape saint Eleuthere au III. tome de ses memoires.

3. Saint MYROCLE *évêque de Milan.* On ne sçait presque rien de lui que ce qui regarde la part qu'il a euë au jugement de l'affaire des Donatistes. Saint Optat de Mileve, saint Ambroise, Ennode de Pavie n'en ont dit qu'un mot. Voyez M. de Tillemont dans l'histoire des Donatistes, au IV. tome de ses mémoires ; & le P. Papebroch dans ses remarques sur le catalogue des évêques de Milan, aux prolegomenes du VII. tome de mai, de la continuation de Bollandus.

4. Saint THEODULE LE STYLITE, *solitaire en Syrie.* Ses actes se trouvent en grec & en latin, de la traduction du P. Daniel Cardon, avec les notes du P. Papebroch dans le recueil de Bollandus, au XXVIII. de mai, tom. 6. L'auteur de cet écrit est beaucoup postérieur au tems de notre Saint, cependant il paroît assez digne de foi. On peut voir aussi Mr Bulteau, livre 3. chap. 23. de l'hist. monast. d'Orient ; mais il a suivi les Menées & les Synaxaires, dont la composition

eſt moins ancienne, & l'autorité moins grande que celle de cet auteur.

5. Saint Birin *premier évêque de Dorceſtre.* Son hiſtoire eſt dans celle d'Angleterre, écrite par le vénerable Bede, qui vivoit environ cinquante ans après lui. Surius en a publié une vie compoſée par un Anonyme qui n'a vécu que depuis le XIII ſiécle. Elle n'a nulle autorité dans les choſes où elle s'écarte de Bed. Baronius croit que ſon auteur eſt un Benedictin Anglois, nommé Guillaume de Rameſei, à qui l'on attribue effectivement une vie de ſaint Birin. Mais comme le principal de l'hiſtoire que rapporte Surius conſiſte en ce qui ſe paſſa ſous Honorius III. en 1214. & 1216, l'ouvrage n'a pû être de ce Guillaume qui étoit mort dès l'an 1180. On peut voir auſſi Guillaume de Malmeſburi, au 2. livre de l'hiſtoire des évêques d'Angleterre; Baronius dans ſes Annales; M. Bulteau dans l'hiſt. Bened. l. 3. c. 3. *Surſ. p. 342.*

6. Saint Sol *hermite en Allemagne.* Sa vie écrite environ ſoixante ans après ſa mort par le diacre Ermanric moine, puis abbé d'Elwangen au diocéſe d'Auxbourg, a été donnée par Caniſius au IV. tome de ſes leçons antiques; par Surius dans ſon recueil au dixiéme jour de ce mois; & enſuite par dom Mabillon, dans la ſeconde partie du III. ſiécle Benedictin, avec ſes remarques. Ermanric que quelques-uns appellent Ermenold vivoit au IX. ſiécle.

Quatriéme jour de Décembre.

1. Sainte Barbe *vierge & martyre.* Toutes les hiſtoires que l'on a publiées de ſa vie & de ſon martyre, paſſent pour fabuleuſes. Surius en a donné des actes de deux façons. Les premiers qui ne ſont que de la compoſition de Galeſini auteur du ſeiziéme ſiécle, ſont tirés, dit-on, de quelques mémoires qu'on attribue à ſaint Jean de Damas, auteur du huitiéme ſiécle, & à un Arſene de Corfou auteur encore plus recent. Les autres ſont de Metaphraſte. Il peut y en avoir de plus anciens parmi quelques autres que l'on cite mſſ. mais ceux qui les alleguent n'en ont pas meilleure opinion. On peut voir la premiere note de M. de Tillemont, ſur la perſécution de Maximin I. au 3. tome de ſes mémoires. Les panegyriques divers que les Grecs ont faits à la louange de la Sainte n'ont auſſi rien de certain: & les plus anciens de leurs auteurs ſont de beaucoup poſtérieurs à ſaint Jean de Damas, à qui l'on pourroit bien avoir ſuppoſé ce qu'on lui attribue. *Baron. M. R. Allat. Sim. Id. p. 90. 92. 113. 122. 127.*

2. Saint Clement *prêtre d'Alexandrie* Pour ſon hiſtoire il faut voir ce qu'il dit de lui dans ſes ouvrages, ſur tout dans ſon Pédagogue & dans ſes Stromates; Euſebe dans l'hiſtoire de l'Egliſe; ſaint Jerôme dans ſes hommes illuſtres; Photius dans ſa bibliotheque. Entre les modernes on peut voir ceux qui ont traité des écrivains eccleſiaſtiques, le P Labbe, M. du Pin, M. Cave, &c. le P. Alexandre dans ſes Diſſertations ecléſiaſt. M. Fleuri dans ſon hiſt. de l'Egliſe: & en particulier la vie qu'en ont compoſée M. du Foſſé au XXVIII. de février; M. de Tillemont au 3. tome de ſes mem. eccleſiaſt. & M. le Clerc au X. Tome de ſa bibliotheque univerſelle, où il témoigne s'être beaucoup ſervi de celle que M. Cave, dont nous avons parlé, a écrite en Anglois. *T. 10. p. 243.*

3. Saint Marutas *évêque de So-*

pharene en Mésopotamie. Il faut voir pour son histoire ce que saint Chrysostome en a écrit à sainte Olympiade dans sa lettre XIV ; ce qui s'en trouve dans Sozomene, & particulierement dans Socrate.

Soz. l. 8. c. 16. Socr. l. 6. c. 15. & l. 7. c. 8.

4. Saint SIRAN, *premier abbé de Lonrei en Berri.* Sa vie écrite par un auteur anonyme a été donnée au jour par le P. Labbe dans sa bibliothéque nouv. de MSS. & depuis par dom Mabillon avec des remarques, parmi les actes des SS. de l'ordre de saint Benoît. L'auteur est ancien, mais il n'est pas du tems de notre Saint, ni de ses disciples. D'ailleurs son ouvrage est défectueux sur la fin.

5. St ANNON *archevêque de Cologne.* Son histoire se trouve avec beaucoup d'étendue dans la chronique de Lambert de Schaffnabourg, ou d'Aschaffembourg auteur contemporain, & fort exactement informé de toutes les affaires d'Allemagne, depuis l'an 1050. jusqu'en 1077. dont l'espace renferme tout le tems de l'épiscopat de notre Saint. Reinhard prieur puis abbé de Siegberg, qui étoit aussi contemporain & fort connu du Saint, fit composer sa vie quelques années après par un de ses religieux, qui s'est servi beaucoup de l'ouvrage tout recent de Lambert, dont il semble n'être que le copiste en beaucoup d'endroits. Mais il y a ajoûté beaucoup d'autres choses importantes, sur divers mémoires qui lui avoient été fournis. L'ouvrage divisé en trois livres se trouve dans le recueil de Surius, qui a beaucoup abregé le dernier livre pour éviter la prolixité. On peut voir encore les chroniques de Marianus Scotus, de Herman Contract, celle de l'abbaye de Hidesheim.

Cinquiéme jour de Décembre.

1. SAINT SABAS *abbé en Palestine.* Sa vie a été écrite par le moine Cyrille son disciple. Quoiqu'il n'eût point d'étude il s'est acquité des devoirs d'un historien exact, beaucoup mieux que bien des sçavans qui se sont appliqués au même genre d'écrire. Peu des anciens ont aussi bien réussi qu'il a fait dans les vies de saint Euthyme & de saint Sabas, soit pour la bonne foi & la verité des choses dont on voit qu'il s'étoit exactement informé, soit pour l'ordre & la distinction des temps. Il est fâcheux que l'ouvrage soit tombé entre les mains de Metaphraste, qui outre ses changemens & ses additions, dont le public pouroit aisément se passer, y a fait divers retranchemens de choses considérables & très-dignes d'être sçûes. La vie du Saint ainsi corrompue a eu grande vogue, & a fait oublier l'original du Cyrille qu'on a presque discontinué de copier. Mr. Cotelier qui a taché de le redonner au III. tome de ses monumens de l'église Grecque, n'en a pû trouver qu'un exemplaire qui étoit même pourri & effacé en plusieurs endroits, qu'il a fallu suppléer par ses conjectures qu'il a renfermées dans des crochets. On peut voir l'ouvrage de Metaphraste dans tous les recueils * Cotel. not. col. 574. de vies des PP. des deserts. Voyez aussi M. Bulteau dans l'histoire monastique de l'Orient.

2. Sainte CRISPINE *martyre en Afrique.* Ses actes publiés pour la premiere fois par dom Mabillon au III. tome de ses Analectes sont jugés sinceres & authentiques : & les endroits qui semblent arrêter les sçavans ne sont pas considérables, outre qu'ils pa-

roiſſent avoir été gâtés par les copiſtes. Dom Thierri Ruinart les a donnés encore depuis ſur quelque MS. & M. de Tillemont en a fait une hiſtoire de ſainte Criſpine qu'il a inſerée dans le v. tome de ſes mem. eccleſ.

3. Saint NICET *ou* ſaint NICESSE *évêque de Tréves.* Sa vie a été écrite par ſaint Grégoire de Tours au chap. 17. des vies des PP. de France ; ſur le rapport de ſaint Yriez abbé en Limouſin, diſciple de notre Saint. Ce qui ne contribue pas peu à lui donner du poids. Saint Gregoire parle encore de ſes miracles au chap. 94. de la Gloire des Confeſſeurs.

Sixiéme jour de Décembre.

SAINT NICOLAS *évêque de Myre en Lycie.* Nous n'avons point maintenant d'auteur de ſa vie plus ancien que ſaint Methode patriarche de Conſtantinople, dont l'ouvrage a été imprimé, comme l'aſſure Baronius qui le cite. C'eſt apparemment ce que Mombrice a publié au ſecond tome de ſon recueil. Mais on n'eſt point aſſuré que l'ouvrage ſoit de ſaint Méthode, qui d'ailleurs étoit trop éloigné du temps de notre Saint pour en avoir pû parler exactement ſans de bons mémoires ; ni que ce ſoit celui qui a été allegué par Jean, Diacre de Rome, qui a travaillé ſur le même ſujet parmi les Latins près de cent ans après S. Méthode, s'il eſt vrai que ce ſoit celui, qui a fait la vie de ſaint Gregoire le Grand, & qui méditoit avec Anaſtaſe le bibliothecaire un recueil d'actes & de vies des Saints. Vingt ou trente ans après a paru Métaphraſte qui a encore encheri ſur la fauſſeté ou la corruption de l'original qu'il a ſuivi. C'eſt ſon ouvrage que Surius a publié en latin dans ſon recueil, & celui qui eſt entre les mains de tout le monde. C'eſt auſſi le modéle ſur lequel ont travaillé les modernes, comme Leonard Juſtinien, Beatille, Bralion & les autres qui nous ont donné des hiſtoires, que l'on peut appeller pitoyables, de la vie de notre Saint. On voit parmi les œuvres d'André de Crete, qui vivoit cent ans avant ſaint Méthode, un panegyrique qui pourroit avoir quelque autorité ſi l'on étoit aſſuré que la piéce fût de lui, quoiqu'il fût accoûtumé à croire legerement, & à ſuivre de fauſſes traditions. L'on vante une autre vie beaucoup plus ancienne encore, dont on fait auteur un ſaint Michel archimandrite ou abbé du monaſtere de Syon près de Myre, où l'on dit que ſaint Nicolas avoit été abbé lui-même avant ſon épiſcopat. Cet ouvrage ſe trouve mſ. dans la bibliotheque du Vatican. On veut que ce Michel ait été contemporain de ſaint Chryſoſtome, mais on n'en donne aucune preuve ſolide, & l'on auroit peut-être mis au jour ſon ouvrage s'il avoit été jugé digne de le voir.

Not. ad 6. decemb.

Leonard Juſt. écrivit dès l'an 1414.

Beatill. vit. Nic. l. 7. c. 2. & 3.

Bral. p. 887.

L'hiſtoire de la Tranſlation de ſon corps à Bari a été écrite par Jean archidiacre de cette égliſe, par l'ordre d'Urſon qui en étoit alors évêque. La piece ſe trouve imprimée dans Surius au 1x. de mai, mais avec changement de ſtile ſelon ſa coutume. Elle eſt aſſez bien reçûe, parce que l'auteur qui vivoit dans le tems de ce tranſport eſt aſſez grave & plein de ſentimens aſſez chrétiens. Il y a encore une autre hiſtoire de cette tranſlation, écrite par Nicéphore moine Benedictin de Bari, à la priere des magiſtrats de la ville. L'auteur étoit contemporain comme Jean : ils s'accordent fort bien enſemble, quoiqu'on voye bien qu'ils ne ſe ſont pas copiés, chacun ayant ſes particulari-

tés différentes. Nicéphore est cité mſ. & nous ne voyons pas qu'il ait encore été donné au public. D'un autre côté la Tranſlation prétendue du corps à Veniſe a eu auſſi ſes écrivains. Nous en avons une hiſtoire écrite par Fortunatus Ulmus, qui la fit imprimer à Veniſe l'an 1626 : mais elle n'a point l'avantage des auteurs contemporains. On peut voir entre les modernes le peu que M. de Tillemont a recueilli de ce qui regarde ſaint Nicolas dans le VI. tome de ſes mem. eccleſiaſt.

2. Sainte ASELLE *Vierge Romaine*. Sa vie a été écrite par ſaint Jerôme qui l'avoit connue fort particulierement étant à Rome. Elle eſt en forme d'éloge funebre adreſſé à ſainte Marcelle veuve, qui avoit été amie de notre Sainte dans une lettre qui eſt la XV. dans les éditions vulgaires. Il faut voir auſſi la 99. qui eſt à ſainte Aſelle même, & la 140. qui eſt à la vierge ſainte Principie, outre un mot qu'en a dit Pallade dans ſa Lauſiaque.

C. 29.

3. Sainte DENYSE, S. MAJORIC, *& autres martyrs ſous les Vandales*. Leur hiſtoire eſt au V. livre de celle de la perſécution des Vandales en Afrique, écrite par S. Victor de Vite auteur contemporain.

4. Saint PIERRE PASCAL *de la Mercy, évêque de Jaen, martyr*. Les actions de ſa vie & ſes miracles, furent recueillis aſſez long-tems après ſa mort pour ſervir à ſa canoniſation, par les ſoins des géneraux de ſon ordre. Ces mémoires ont été employés depuis par les auteurs de l'hiſtoire génerale du même Ordre ; & en dernier lieu par les Religieux de la Merci du couvent de Paris, qui compoſérent la vie du *Saint*, au ſujet de la permiſſion qu'on eut de Rome, de faire publiquement l'office de ſa fête, en 1673. & qui la publiérent à Paris même l'année ſuivante.

Septiéme jour de Décembre.

1. SAINT AMBROISE *évêque de Milan, Doct. de l'Egliſe*. Outre ſes lettres, ſes oraiſons funebres & quelques autres de ſes écrits qui ſervent beaucoup à la connoiſſance de ſon hiſtoire, il faut voir ſa vie écrite à la ſollicitation de ſaint Auguſtin en Afrique par le prêtre Paulin, qui avoit été ſon ſecretaire, ſon diſciple, & son diacre. Il compoſa cet ouvrage quelques années après la mort du Saint ſur ce qu'il avoit vû lui-même, ou appris de ſainte Marcelline ſœur de notre Saint, & de diverſes autres perſonnes dignes de foi qui en avoient été témoins. Mais outre qu'il ne garde ni l'ordre des temps, ni celui des matiéres, on peut dire que tout ce qu'il rapporte ne fait qu'une très-petite partie de tout ce qui mériteroit d'être ſçu d'une vie ſi importante. Si l'on vouloit écouter Eraſme, on croiroit même que nous n'avons pas l'ouvrage de Paulin dans ſa pureté, & que les commencemens, la fin, & quelques relations des prodiges que nous y liſons ſeroient d'une main étrangere. Un auteur Grec dont on ne ſçait ni le nom ni le tems, a écrit auſſi la vie de ſaint Ambroiſe qui ſe trouve à la fin de la derniére édition de ſes œuvres donnée par les PP. Benedictins. Il n'y a point d'apparence que ce ſoit celle qu'Allatius attribue à Métaphraſte ; mais de quelque auteur qu'elle ſoit, elle eſt toujours fort defectueuſe & peu exacte. Entre les modernes qui ont taché de faire quelque choſe de régulier ſur ce ſujet, on peut compter, outre Fr. Coſter, le cardinal Baronius dont l'ouvrage parut d'abord à la tête du 5. tome des œuvres de ſaint Ambroiſe. Mais n'ayant pas été plei-

Halleverd. Spicil. Hiſt. Lat. p. 148.

De Sinn.

nement satisfait de son ouvrage depuis, il a averti le public que ses annales ecclesiastiq. y suppléeroient. Avec tout ce secours on n'eut encore rien que d'imparfait ; jusqu'à ce qu'en 1678. on vit paroître en notre langue la vie de saint Ambroise composée par M. Hermant & divisée en douze livres, dont les neuf premiers contiennent l'histoire de sa vie & les principaux évenemens de l'Eglise & de l'Empire qui y ont eu quelque liaison, & les trois derniers representent son esprit, sa conduite, & ses sentimens. L'exactitude y répond à l'abondance, & à la capacité avec laquelle il y traite toutes ses matiéres. Douze ans après les PP. dom Jacques Friche & dom Nicolas Nourri, Benedictins de la congregation de saint Maur, composérent une nouvelle vie du Saint en latin & en forme d'annales, faisant profession de suivre principalement les écrits de saint Ambroise même avec le traité de Paulin, & se contentant de proposer la plûpart des matiéres en abregé. C'est ce qu'ils ont publié au 2. tome de leur belle édition des œuvres de S. Ambroise, après le traité de Paulin & celui de l'anonyme Grec dont nous avons parlé.

A Lyon 1631 in VIII. Il s'est fait aussi quelques dissertations particulieres sur quelques points de sa vie ; sur le lieu de sa naissance, par le P. Theophile Rainaud ; & sur le tems de sa mort par desſçavans de notre siécle que nous n'alleguons pas ici, parce qu'on ne voit pas qu'elles nous aient donné de nouvelles lumieres sur ce que nous serions en peine de sçavoir. Mais on peut voir entre les autres modernes, qui ont parlé exactement depuis M. Hermant, le P. Pagi dans sa critique de Baronius, & M. Fleuri dans son histoire ecclesiastique ; outre ce que l'on attend de la suite posthume des memoires de M. de Tillemont.

2. Saint Serf *martyr, & les confesseurs d'Afrique sous les Vandales.* Leur histoire est au v. livre de celle de la persecution de l'Eglise sous les Vandales en Afrique, écrite par saint Victor de Vite auteur contemporain & témoin. Voyez l'édition de D. Thierri Ruinart.

3. Saint Martin *abbé de Saintes.* Nous ne sçavons de lui que ce que nous en apprend S. Gregoire de Tours, au ch. 57. de son recueil de la Gloire des Confesseurs.

4. Sainte Fare *vierge, abbesse de Faremoûtier.* Son histoire se tire des vies de saint Colomban, & de saint Eustase abbés de Luxeû, écrites en deux livres par Jonas moine de Bobbio, & de ce qu'il a rapporté dans son troisiéme livre de l'établissement du monastere de la sainte où il avoit demeuré même de son vivant. L'éloge historique, que l'auteur fait de sainte Fare finit au XII. chapitre de ce troisiéme livre dans quelques Mff. Ce qui suit paroît avoir été ajoûté par le vénérable Bede ou quelque autre auteur posterieur à Jonas : & c'est dans le XIV. chapitre que se trouve l'erreur du jour de la mort de la Sainte, où l'on a mis le 3. jour d'avril au lieu du 7. de decembre. On peut voir tout cet ouvrage de Jonas au 2. siécle Benedictin de dom Mabillon, qui y a ajoûté ses remarques. L'on trouve aussi une grande partie de la vie de sainte Fare dans l'histoire de celle de saint Faron son frere évêque de Meaux, écrite au IX. siécle par Hildegaire l'un des successeurs du saint Prélat, où l'on voit que Jonas est presque tout copié. Cet ouvrage est aussi au 2. siécle Benedictin.

Mab. Anal. t. 4. p. 634.

p. 612. 614. 616.

Huitiéme jour de Décembre.

1. LA CONCEPTION DE LA SAINTE VIERGE. Pour ce qui regarde l'établiſſement & les progrés de cette fête, on peut voir la lettre que ſaint Bernard en écrivit aux chanoines de Lyon: & entre pluſieurs modernes, ce qu'en ont recueilli le P. Thomaſſin & M. Thiers; le premier dans ſon traité de la célébration des Fêtes où il a donné à ce ſujet le v. chapitre entier de ſon 2. livre & une grande partie du chap. x. du premier livre; l'autre dans ſon livre de la diminution des Fêtes ou le chapitre cinquantiéme eſt auſſi deſtiné tout entier à la même matiere. Les Preſcriptions de M. de Launoi ne regardent point la fête, qui eſt la ſeule choſe que nous avons intention de traiter ici.

2. Saint APOLLON, *apôtre du ſecond ordre.* Son hiſtoire eſt dans les actes des Apôtres, auſquels il faut joindre ce que ſaint Paul a dit de lui dans ſes deux epîtres aux Corinthiens. On peut voir M. de Tillemont dans la vie de S. Paul au 1. Tome de ſes memoires eccleſiaſtiques.

3. Saint EUTYCHIEN *Pape.* Nous ne voyons preſque autre choſe de certain touchant ce qui le regarde que l'ordre de ſa ſucceſſion.

4. Saint EUCAIRE *premier évêque de Treves, & ſaint Valere ſon ſucceſſeur.* Leur hiſtoire écrite par un moine de l'abbaye de S. Matthias de Treves, nommé Gorſcher, qui vivoit vers l'onziéme ſiécle, eſt toute fabuleuſe & inſoutenable preſque par tout. On peut la voir au v. livre de l'hiſtoire de l'Egliſe Gallicane donnée par Fr. Boſquet évêque de Montpellier. Voyez M. de Tillemont au IV. tome dans l'hiſtoire de ſaint Denys de Paris. *T. 59.*

5. Saint ROMARIC *fondateur & abbé de Remiremont en Lorraine.* Sa vie a été écrite par un moine anonyme de Remiremont, qui vivoit du tems de ſes diſciples, & qui paroît auſſi avoir été l'auteur de celles de ſaint Amet ſon predeceſſeur, & de ſaint Adelphe ſon ſucceſſeur. Elle a été donnée avec ſes gloſes ou ſes additions par Nicolas Serarius, d'où le continuateur de Surius l'a inſerée dans ſon recueil; par le P. Labbe dans ſa nouvelle bibliotheque de Mſſ. & en dernier lieu par dom Mabillon, qui l'a rétablie dans ſa premiere pureté autant qu'il lui a été poſſible, & qui y a ajouté ſes remarques que l'on peut voir au 2. ſiécle Benedictin parmi les actes des SS. de l'ordre. *Avec celle du B. Godefroi de Capenberg.*

6. S. HILDEMAN *évêque de Beauvais.* Nous ne voyons pas que perſonne ait écrit ſa vie en particulier. Il faut voir ce qui eſt rapporté de lui dans l'hiſtoire de la vie de ſaint Adelard abbé de Corbie ſon maître; dans celle de l'égliſe de Reims écrite par Flodoard; dans la collection des conciles de France; dans l'hiſt. de l'égliſe & de la France du IX. ſiécle: mais ſur tout, ce qui en a été recueilli par dom Mabillon dans ſon IV. ſiécle Bened.

Neuviéme jour de Décembre.

1. SAINTE GORGONIE *ſœur de ſaint Gregoire de Nazianze.* Son hiſtoire ſe trouve dans l'oraiſon funebre que ſaint Gregoire ſon frere prononça ſur ſon tombeau. C'eſt l'onziéme de ſes oraiſons ou diſcours dans la ſuite de ſes œuvres. Entre les modernes on peut voir M. Hermant dans la vie de ſaint Baſile & de ſaint Gregoire de Nazianze.

2. Sainte LEOCADIE *vierge, & martyre en Eſpagne.* Ses actes ſont per-

dus. Il ne nous en est resté qu'une circonstance de sa mort.

3. Saint Cyprien ou saint Subran abbé à Perigueux. Nous n'avons presque rien de certain dans ce qu'on a rapporté touchant sa vie long-tems après sa mort. S. Gregoire de Tours, qui vivoit de son tems a rendu témoignage aux miracles que Dieu avoit faits par son moyen, c'est le meilleur titre que nous ayons de son histoire.

Gl. conf. c. 100.

Dixiéme jour de Décembre.

1. Saint Melchiade ou Miltiade Pape. Outre le peu qu'en disent Eusebe & les plus anciens Pontificaux, il faut voir saint Optat de Miléve au 1. livre du schisme des Donatistes; & sur-tout saint Augustin au 3. jour de la célébre conference de Carthage tenue en 411. entre les Catholiques & les Donatistes, dans son écrit du Baptême contre Petilien, & dans quelques-unes de ses lettres. Parmi les modernes on peut voir M. Valois dans sa dissertation historique du schisme des Donatistes imprimée à la fin de son Eusebe, & sur-tout M. de Tillemont aux articles 13. 14. 15. & 16. de son histoire des Donatistes dans le vi. tome de ses mem. ecclef.

2. Ste. Eulalie de Meride vierge & martyre. Les actes que l'on trouve de son martyre ne sont ni authentiques ni fort anciens. Dom Thierri Ruinart ne les a pas jugés dignes de son recueil; & M. de Tillemont a fait scrupule de s'en servir pour composer l'histoire de la Sainte, qu'il a donnée dans le v. tome de ses memoires ecclesiastiques: l'un & l'autre se sont restreints à l'hymne que Prudence a composée en son honneur vers la fin du iv. siécle, & qui tient la troisiéme place dans son livre des Couronnes. C'est ce qu'on peut produire de plus ancien, de plus certain & de plus autorisé pour l'histoire de la Sainte, quoiqu'il ne soit pas incroyable que le génie de la poësie ne lui ait fait ajoûter quelques ornemens à l'histoire, ou puiser dans les traditions du peuple.

Onzieme jour de Décembre.

1. Saint Damase Pape. Pour son histoire il faut voir ce qui nous reste de ses écrits, qui consiste en un assez petit nombre de vers & quelques lettres; quelques épîtres de saint Jerôme, la requête des prêtres Marcellin & Faustin Luciferiens quoique fort animés contre lui, publiée par le P. Sirmond en 1650. les collections des conciles; le Code Theodosien; les histoires de Socrate, Sozoméne & Theodoret; ce qu'en ont dit saint Augustin dans ce qu'il a écrit de la conference de Carthage, S. Athanase, saint Optat de Miléve, saint Basile, saint Gregoire de Nazianze, & même parmi les étrangers Ammien Marcellin & Symmaque auteurs payens. Entre les modernes on peut voir Baronius dans ses annales, outre l'apologie qu'il en a composée contre les prêtres Marcellin & Faustin; M. Hermant dans la Vie de saint Basile, & beaucoup plus amplement dans celle de saint Ambroise; M. Fleuri dans son histoire ecclesiastique, &c.

2. Saint Fuscien, & S. Victoric, saint Gentien martyrs près d'Amiens.* Leurs actes qui paroissent être d'un auteur du huitiéme siécle, & que d'autres ne font point difficulté de faire encore de 300. ans plus jeunes, ont été publiés par M. Bosquet au iv. livre de son histoire de l'Eglise Gallicane, mais ils n'ont nulle autorité. Les circonstances dont l'auteur accompagne ordinairement

* Ils sont plus anciens qu'Adon & Usuard.

ordinairement ses faits, en ruinent souvent la vraisemblance. D'ailleurs le stile rampant & barbare fait juger que l'auteur n'étoit pas de grande consideration. L'histoire de leur translation] se trouve au IV. siécle Benedictin part. IV. avec les remarques de dom Mabillon. On peut voir aussi ce qu'en dit M. de Tillemont dans l'article 6. de ce qu'il a publié sous le titre de saint Denys de Paris au IV. tome de ses memoires eccles.

4. Saint DANIEL STYLITE, *solitaire près de Constantinople.* Ses actes écrits d'abord par un auteur du sixiéme siécle, cités par saint Jean de Damas, puis retouchés & augmentés par Metaphraste, se trouvent dans Lipoman & dans Surius. Quelque tort que leur ait fait la main de Metaphraste, ils ne laissent pas d'être encore en quelque consideration, & utiles à ceux qui en sçavent développer le faux & l'incertain, que l'on croit être plûtôt de cet homme que de leur premier auteur. M. Bulteau a fait un abregé de ce qu'il a jugé de plus vraisemblable dans ces actes, & il en a composé le XXII. chap. du troisiéme livre de son histoire monastique d'Orient : ce que l'on trouve dans ses actes touchant la translation du corps du Saint à Constantinople y a été ajouté par une main posterieure.

Douziéme jour de Décembre.

1. SAINT EPIMAQUE, ET S. ALEXANDRE, *& autres martyrs d'Alexandrie.* L'histoire de leur martyre a été décrite en abregé par leur évêque saint Denys, qui étoit témoin de leurs combats. C'est ce qu'Eusebe a rapporté fidélement au 41. chapitre du sixiéme livre de son histoire ecclesiastique. Voyez aussi M. de Tillemont dans la vie de saint Denys d'Alexandrie articles IV. & V. au 4. tome de ses mémoires ecclesiastiques.

2. Saint VALERY, *abbé de Vimeu.* Sa vie écrite d'abord par Ragimbert ou Raimbert, qui fut fait abbé de son monastere après saint Blimond son disciple & son successeur, a été retouchée & fourée quatre cens ans après dans l'onziéme siécle par un inconnu, qui a voulu la rendre plus ample & plus polie. C'est de cette sorte que dom Mabillon & Henschenius l'ont publiée avec leurs remarques, le premier dans les actes des S S. Benedictins du second siécle de l'ordre, l'autre au premier jour d'avril. Ils y ont ajouté l'histoire de sa translation & de ses miracles. Mais dom Mabillon l'a mise seulement dans le V. siécle Benedictin. On peut voir aussi le P. le Cointe dans ses annales eccles. de France ; & M. Bulteau dans son histoire Benedictine en françois.

Treiziéme jour de Décembre.

1. SAINTE LUCE *vierge & martyre en Sicile.* Les actes de son martyre publiés par Mombrice & ensuite par Surius sont passablement écrits, & paroissent composés au plus tard dans le VI. siécle, puisque saint Aldhelme évêque de Sherborn les avoit lus & mis en œuvre. Mais ils n'en sont ni meilleurs ni plus autorisés : & l'on ne voit pas que ni les Grecs dans leurs menologes, ni les Latins dans leurs martyrologes, se soient mis en peine de les rectifier, quoiqu'ils contiennent des faits visiblement faux & beaucoup d'autres qui n'ont nulle probabilité. C'est neanmoins sur ce mauvais original qu'ont travaillé ceux qui ont écrit depuis. Sigebert de Gemblours nous apprend qu'il a mis Sig. vir. ill. cap. ult. 171.

ces actes en vers alcaïques, & qu'il a tâché de répondre à l'objection de ceux qui alléguoient la fausseté d'une prédiction qu'on attribuoit à la Sainte, touchant la mort de l'empereur Maximien, & la démiffion de Diocletien, comme deux faits arrivés en un même jour. Il a décrit auffi la tranflation du corps de la Sainte dans un discours fait à fa louange. C'eft celle qu'on fuppofe faite à Mets en Lorraine. Dom Mabillon a publié l'hiftoire de cette tranflation parmi les actes des Saints Benedictins au v. fiécle de l'ordre.

V. 353.

2. S. Eustrate *& fes compagnons martyrs en Armenie*. Leurs actes ont été écrits en grec par un moine de Sebafte en Armenie nommé Eufebe, & traduits en latin par Jean ferviteur de l'églife de faint Janvier de Naples, à la priere d'Anaftafe le jeune, évêque de cette ville. Nous n'avons point cette verfion. Celle que Surius a publiée, eft faite fur les paraphrafes de Metaphrafte qui a gâté l'original de ces actes, felon fa coutume. Ainfi l'on ne peut prefque s'arrêter qu'à ce qu'ils contiennent de plus general.

Baron. n. M. p. 520. Till. 5. p. 171.

3. S. Josse *Prêtre en Ponthieu*. Sa vie écrite par un auteur anonyme du viii. fiécle, cent ans après lui, a été publiée par dom Mabillon parmi les actes des Saints de fon ordre du 2. fiécle. Quelques-uns ont cru que l'auteur étoit Alcuin, qui fut abbé de faint Joffe en Ponthieu. Mais le ftile de la piéce n'a guéres de rapport avec celui d'Alcuin. L'abbé Florent qui vivoit dans l'onziéme fiécle, en a compofé une autre que Surius a donné dans fon recueil. Mais ce qu'elle a de plus que la premiere eft fort fufpect. Dom Mabillon a fait imprimer l'hiftoire de la tranflation de faint Joffe, avec fes remarques dans le v. fiécle Benedictin.

4. Saint Aubert *évêque de Cambrai & d'Arras*. Sa vie a été compofé par un auteur que quelques-uns ont pris pour le célébre Fulbert évêque de Chartres, tant à caufe que l'ouvrage eft affez bien écrit, que parce qu'on dit que ce Prélat fut affifté par l'évêque Gerard à écrire fur ce fujet. Cet auteur femble avoir été quelque moine du diocèfe même de Cambrai, ou du pays de Hainaut, qui vivoit dans l'onziéme fiecle. Mais l'ouvrage auffi étendu qu'il eft dans Surius, n'empêche pas que Molanus n'ait eu raifon de dire que la plus grande partie des actions de ce Saint nous eft encore inconnue. Il faut auffi confiderer qu'un efpace de 400. ans entre le Saint & fon hiftorien, eft capable d'avoir bien alteré des faits, s'ils n'ont point été recueillis & fixés incontinent après fa mort : & que le défaut de matiere a pu porter l'auteur à beaucoup emprunter de la vie de faint Landelin difciple de notre Saint.

5. Sainte Odille *vierge abbeffe d'Hombourg*. Sa vie écrite plus de 300. ans après fa mort par un inconnu de peu d'autorité, qui vivoit dans l'onziéme fiécle, a été publiée par dom Mabillon au fiécle iii. partie 2. des Actes des Saints Benedictins.

Quatorziéme jour de Decembre.

1. Saint Spiridion *évêque de Trimithonte en Chypre*. Sa vie avoit été compofée en vers ïambes par S. Triphyle, évêque de Lédreen Chypre, homme d'efprit, éloquent & de grande litterature, qui avoit vécu long-tems avec lui, & qui faifoit gloire même d'être fon difciple. Cet ouvrage eft perdu. Celui que Surius a publié en profe n'eft qu'une

traduction de Metaphraste, qui peut avoir profité de l'ouvrage de S. Tryphile, mais qui a ajouté de son fond beaucoup de choses visiblement fausses. Il faut voir ce que Rufin, Socrate, & particulierement Sozomene parmi les anciens, ont rapporté de ce Saint. Rufin n'en rapporte que ce qu'il avoit appris de ceux-mêmes qui avoient vû & connu particulierement saint Spiridion.

2. Saint THYRSE, *& ses compagnons martyrs.* Comme ces Saints ont été célébres; on a composé leurs actes en bien des manieres. Bollandus en a publié de trois sortes au XXVIII Janvier, qui tous ont leurs caracteres de fausseté, comme l'histoire que Metaphraste en a aussi écrite de sa part, & que Bollandus n'a omise que parce que Surius l'a publiée dans son recueil au XIV. de decembre.

3. Saint NICAISE *évêque de Reims & ses compagnons martyrs.* Nous n'avons rien d'original ni d'authentique touchant ces Saints. On ne sçait de quel âge, ni de quelle autorité sont les actes que Surius en a publiés. Ils sont très-courts, & disent peu de choses. Flodoard chanoine de Reims qui vivoit plus de 500. ans après saint Nicaise, en a dit davantage au premier livre de son histoire de Reims. Mais on ne sçait si c'est sur la tradition ou sur des memoires.

4. S. FOLCUIN *évêque de Terouenne.* Sa vie écrite par Foscuin abbé de Lobes près de 150. ans après sa mort, n'est presque composée que de lieux communs: le reste n'est appuyé le plus souvent que sur la tradition du pays. On prétend neanmoins que l'auteur est véritable & sincere dans le récit des faits particuliers. On peut voir cet ouvrage parmi les actes des Saints Benedictins au IV. siécle de l'ordre publiés par les soins de dom Mabillon avec ses remarques.

5. LE B. JEAN DE LA CROIX *premier Carme déchaussé.* Sa vie a été écrite en espagnol par Jerôme de saint Joseph Carme déchaussé, qui a fait aussi le portrait du Bienheureux en un traité à part. Cela se trouve à la tête des ouvrages du Saint, en autant de langues qu'on les a traduits. On peut voir aussi M. Ant. Alegre de Casanate & les autres historiens de l'ordre des Carmes. Nicol. Antonio dans la bibliotheque d'Espagne, &c.

Quinziéme jour de Décembre.

1. SAINT EUSEBE *évêque de Verceil; confesseur.* Pour son histoire, il faut voir ce qu'ont dit de lui saint Jerôme dans ses écrivains illustres; saint Ambroise dans quelques-unes de ses épitres; saint Maxime de Turin, ou un inconnu du V. siécle dans quelques sermons; le pape Libére dans ses lettres; saint Hilaire dans ce qu'il a écrit contre Constance, & dans ses fragmens historiques; saint Athanase dans sa lettre aux Solitaires; Severe Sulpice dans le 2. livre de son hist. sacrée; Rufin, Socrate, Sozomene, & Theodoret dans leurs histoires ecclesiastiques; Lucifer de Cagliari dans ce qu'il a écrit pour saint Athanase; saint Basile dans une de ses lettres. On a publié diverses vies de saint Eusebe qui n'ont d'autorité qu'autant que l'on y a suivi ces anciens. Celle qui est sous le nom d'Honorat, son successeur, est fort suspecte, comme celle qu'on a aussi attribuée à saint Maxime de Turin, l'une & l'autre remplies de faussetés visibles. On peut voir les recueils qui en ont été faits parmi les vies des Saints de Lipoman & de Surius, au IV. tome de l'Italie sacrée de l'abbé Ughelli,

Saint Maxime de Turin avoit fait deux traités de la vie de saint Eusebe selon Gennade, mais ils sont perdus.

où l'on voit une vie du Saint aussi mauvaise que les autres, quoique publiée sur un Ms. de plus de 600. ans. Les histoires de la vie de notre Saint composées en ces derniers siécles par Aurele Corbellini Augustin ; par Etienne Ferrero évêque de Verceil, qui y a joint quelques sermons fort anciens ; & par Jean-François Bonhomme aussi évêque de la même ville, sont pareillement remplies de choses incertaines, lorsqu'elles sont prises de quelques traditions. Entre les modernes qui ont écrit le plus exactement de saint Eusebe, il faut voir principalement Baronius dans ses annales ; M. Hermant dans la vie de saint Athanase ; M. Fleury dans son histoire ecclesiastique, & attendre ce
B. 1. c. 10. qu'en promet M. de Tillemont dans ses memoires ecclesiastiques.

2. La FEMME CAPTIVE, *apôtre des Iberiens.* Son histoire est rapportée par Rufin prêtre d'Aquilée, qui se trouvant à Jerusalem, l'avoit apprise avec toutes ses circonstances d'un prince d'Iberie nommé Bacurius, qui étoit encore fort jeune, & dans le pays, lorsqu'elle arriva. Ce Prince qui étoit sincere & avoit de la piété avoit été roi dans l'Iberie, & avoit ensuite quitté son pays pour venir demeurer dans l'empire Romain, où l'empereur Theodose l'avoit fait Comte des domestiques, & Duc ou commandant des limites de la Palestine. Il mourut l'an 394, combattant vaillamment pour l'empereur Theodose contre le tyran Eugene. On peut voir encore ce que Socrate, Sozomene, & Theodoret ont dit de cette sainte femme, & de la conversion des Iberiens dans leurs histoires.

3. Saint VALÉRIEN *évêque en Afrique, & martyr sous les Vandales.* Son histoire se trouve au premier livre de l'hist. de la persecution des Vandales en Afrique, écrite par saint Victor de Vite auteur contemporain.

4. Saint MESMIN *second abbé de Micy près d'Orleans.* Sa vie a été écrite d'abord par un inconnu du VII. ou VIII. siécle, plus de 150. ans après sa mort. Un moine de Micy, nommé Berthold, en composa une autre au IX. siécle, du tems du célébre Jonas évêque d'Orleans. Il n'a presque fait autre chose qu'orner la matiere qu'il avoit reçue des anciens, c'est-à-dire peut-être de la premiere histoire. Dom Mabillon a publié l'une & l'autre dans les additions du premier tome des actes des Saints de son ordre. Il y a joint le livre de ses miracles écrit par le moine Letald, qui vivoit sur la fin du dixiéme siécle dans l'abbaye même de saint Mesmin.

Seiziéme jour de Décembre.

1. SAINTE ADELAÏDE *imperatrice d'Allemagne.* Sa vie écrite par saint Odilon abbé de Cluni, auteur contemporain, avec l'histoire de ses miracles se trouve dans le recueil de Surius des dernieres éditions, & dans la bibliotheque de Cluni publiée par du Chesne & Marrier. Il faut y joindre ce qui est rapporté d'elle dans l'histoire de Luitprand diacre de Pavie, dans la chronique de Novaleze, & les autres histoires d'Italie ou de Lombardie du X. siécle ; dans celles d'Allemagne, où l'on traite du regne des trois Othons.

2. Les SS. VIERGES *& Martyres d'Afrique sous les Vandales.* On peut voir ce qui les regarde au second livre de l'histoire de la persecution des Vandales en Afrique, écrite par saint Victor de Vite auteur contemporain.

3. Saint ADON *évêque de Vienne en Dauphiné*. Sa vie publiée par dom Mabillon dans la seconde partie du 14. siécle Benedictin est tirée d'un ancien breviaire de l'église collegiale de Romans en Dauphiné, où l'on prétend qu'on ne s'est servi que d'actes originaux & non suspects; d'une lettre du célébre Loup abbé de Ferrieres contemporain & superieur même du Saint; & de quelques autres anciens monumens.

Dix-septiéme jour de Décembre.

1. SAINT LAZARE *de Bethanie, frere de Marthe & de Marie.* Son histoire est dans l'évangile de saint Jean aux chapitres XI. & XII. Pour ce qui regarde le tems & le lieu de sa mort & son culte, on peut voir ceux qui ont traité le plus exactement l'histoire de ses sœurs en ces derniers tems.

2. Sainte OLYMPIADE *veuve*. Il faut voir Pallade auteur contemporain dans sa Lausiaque, ou son histoire Religieuse, & dans son dialogue de la vie de saint Chrysostome; Sozomene au livre VIII. de son histoire ecclesiastique; les dix-sept lettres même de saint Chrysostome à sainte Olympiade parmi ses œuvres. Parmi les modernes il faut voir M. Hermant dans la vie de saint Chrysostome, outre ce qu'il en a dit encore dans la vie de saint Basile, & de saint Gregoire de Nazianze; & M. Fleury dans son histoire ecclesiastique livre XXI.

3. Saint STURME, *premier abbé de Fulde en Allemagne*. Sa vie écrite par son disciple qui fut le 4. abbé de Fulde, qui avoit vécu plus de vingt ans avec lui, & qui l'avoit assisté à la mort, a été publiée d'abord par Christophle Brouwers Jesuite, puis par les continuateurs de Surius, & en dernier lieu par dom Mabillon, qui l'a inserée dans la 2. partie du troisiéme siécle Benedictin, avec ses remarques. On peut voir aussi un abregé qu'en a fait M. Bulteau au chap. 14. du livre 4. de son histoire des Benedictins.

Dix-huitiéme jour de Décembre.

1. SAINT GATIEN *premier évêque de Tours*. On prétend qu'il se trouve des actes de sa vie composés dès le cinquiéme siécle. Mais on ne les a point encore jugés dignes de lumiere. Nous n'avons d'assuré ou de recevable pour ce qui le concerne que ce qu'en a rapporté saint Gregoire de Tours, l'un de ses successeurs à la fin du VI. siécle. On peut voir ce qu'il en dit dans son histoire de France au premier & au dernier livre, & dans son recueil de la gloire des Confesseurs. On peut voir aussi entre les modernes l'histoire de l'église de Tours par J. Maan, & le traité de R. Ouvrard touchant les premieres missions de la foi faites dans les Gaules.

2. Saint RUF & saint ZOZIME *martyrs, Compagnons de saint Ignace d'Antioche*. Tout ce que nous en sçavons est pris du témoignage que leur a rendu saint Polycarpe dans sa lettre aux Chrétiens de la ville de Philippes en Macedoine. On la peut voir de l'édition de M. Cotelier, avec ses remarques dans son recueil des écrits des hommes apostoliques. Voyez aussi M. de Tillemont dans la vie de saint Ignace au 2. tome de ses mem. ecclés.

3. Saint PAUL *le simple, anachorète en Thebaïde*. Son histoire se trouve dans la Lausiaque de Pallade, qui témoigne l'avoir apprise de la bouche

d'Hierax & de Crone, qui avoient été disciples de saint Antoine aussi bien que notre Saint. On peut voir aussi Rufin dans ce qu'il a fait de l'histoire des P P. des deserts au recueil de leurs vies, donné en latin par Rosweide, & en françois par M. d'Andilly. Voyez aussi M. Cotelier au premier tome de ses monumens grecs; Sozomene au 1. tome de son hist. eccles. chap. 13.

Saint WUNEBAUD *ou* GUINEBAUD, *premier abbé de Heidnheim en Allemagne*. Sa vie écrite non par sa sœur sainte Walpurge, mais par une religieuse de Heidnheim de ses parentes qui l'avoit connu, quoique plus jeune que lui, a été publiée d'abord par Canisius au IV. tome de ses leçons antiques; puis par Stengel à Augsbourg, par les continuateurs de Surius au 18. de decembre, & en dernier lieu par dom Mabillon, avec ses remarques dans la 2. partie du troisiéme siécle Benedictin. Cette religieuse qui a écrit aussi la vie de saint Guillebaud évêque d'Aichstet, frere aîné de notre Saint, avoit appris de leur sœur sainte Walpurge, de leurs disciples & de leurs amis, ce qu'elle en a rapporté. Elle témoigne avoir été témoin par elle-même de ce qu'elle a écrit qui étoit arrivé depuis la mort de saint Wunebaud. Voyez aussi ce que M. Bulteau a rapporté de notre Saint dans son abregé de l'histoire de l'ordre de S. Benoît. Pour ce qui est de sainte Walpurge on peut voir sa vie écrite par Philippe évêque d'Aichstet, publié à Ingolstad en 1616. par Pierre Stevart, avec les quatre livres de ses miracles composés par Wolfhard moine, puis chanoine de Hasenriet du tems de l'empereur Arnoul. Les continuateurs de Surius n'ont donné que des extraits de l'un & l'autre ouvrage dans leur VII. tome.

5. AUXENCE *évêque de Mopsueste en Cilicie, confesseur.* Il faut voir Suidas dans son lexicon historique où il rapporte des choses que l'on croit prises de ce que nous avons perdu de l'histoire de Philostorge écrivain Arien ou Eunoméen, qui a rendu la memoire d'Auxence suspecte par les éloges qu'il lui a donnés. On peut voir aussi la note 74. de M. de Tillemont sur son histoire des Ariens, au VI. tome de ses memoires ecclesiast. où il tache de nous persuader contre Suidas & Baronius qu'Auxence n'est qu'un Saint de cette secte, & non de l'Eglise Catholique.

Dix-neuviéme jour de Décembre.

1. SAINTE MEURIS *&* sainte THE'E *martyres à Gaza*; saint TIMOTHE'E *lecteur*, *&* sainte MAURE *sa femme, martyrs en Thebaïde.* Nous n'avons rien de ce qui regarde l'histoire de sainte Meuris & de sainte Thée, supposant que cette derniere est differente de sainte Thée vierge, qui fut menée de Gaza à Cesarée pour y être jugée. Les actes de saint Timothée & de sainte Maure sa femme, tels que Henschenius les a publiés avec ses remarques dans le recueil de Bollandus au 1. tome du mois de mai; peuvent originairement avoir été tirés des registres publics du lieu où ils furent jugés; mais ils ont été depuis tellement corrompus, ou chargés d'additions qu'ils en ont perdu presque toute leur autorité. On en peut voir un abregé fait par M. de Tillemont, dans la vie de saint Arrien gouverneur de Thebaïde leur juge, au V. tome de ses memoires ecclesiast.

Vingtième jour de Décembre.

1. SAINT PHILOGONE *évêque d'Antioche & confesseur*. Voyez le panegyrique que S. Jean Chrysostome prononça en son honneur au jour de sa fête dans l'église d'Antioche, c'est la XXXI. de ses oraisons. T. 1. ed. Par. 2. 6. ed. Sav. Voyez aussi le peu que Theodoret en a dit dans son histoire ecclesiastique ; & ce que M. de Tillemont en a recueilli, avec ce qui regarde Vital d'Antioche son predecesseur au VI. tome de ses memoires ecclesf.

Vingt-unième jour de Décembre.

1. SAINT THOMAS *apôtre*. Il faut voir l'évangile de saint Jean. L'on peut y joindre ce qu'en ont dit Eusebe & Rufin dans leur histoire ; saint Chrysostome sur saint Jean ; Sophrone dans ses additions aux hommes illustres de saint Jerôme ; saint Gregoire de Tours dans son recueil de la Gloire des martyrs, &c. Parmi les modernes il suffit presque de voir ce que M. de Tillemont en a recueilli dans le premier tome de ses mem. ecclesiast.

Il est inutile de parler de ses actes composés au second siécle par Lucius Carinus héretique & condamné par l'Eglise, parce qu'ils sont censés peris avec ses voyages, son évangile & son apocalypse. La vie de saint Thomas composée par Metaphraste, & donnée par Surius n'a rien de trop recherché, ni rien de trop mauvais. Celle qu'a publiée Jean Baptiste d'Ortone, qui y a joint un recueil de ses miracles, & une histoire de sa translation à Ortone, contient bien des choses incertaines.

2. Saint THEMISTOCLE *berger martyr en Licie*. Nous n'avons point d'autres actes de son martyre, que ce qui s'en est conservé dans les menologes & les menées des Grecs dont on sçait que l'autorité est fort suspecte.

Vingt-deuxième jour de Décembre.

1. SAINT ISCHYRION, saint CHEREMON, *& autres martyrs d'Egypte*. Leur histoire se trouve dans une lettre que saint Denys évêque d'Alexandrie en écrivit à Fabius d'Antioche, & dont Eusebe nous a conservé un grand extrait au chap. 42. du VI. livre de son histoire ecclesiastique.

Vingt-troisiéme jour de Décembre.

1. LES dix MARTYRS *de Crete, sç.* S. THEODULE, &c. Quoique nous n'ayons leurs actes que de la maniere qu'ils ont passé par les mains de Metaphraste, on ne croit pas devoir les rejetter entierement, parce qu'il paroît que cet auteur n'y a point fait beaucoup d'additions. Il faut avouer pourtant que ce qu'il y a de son industrie dans ses actes empêche qu'on ne puisse voir s'ils sont anciens originairement. Voyez-les dans Surius après Lipoman.

2. Saint SERVULE *ou* saint SERVOL *mendiant, paralytique à Rome*. Il a eu pour historien le pape saiut Gregoire le grand qui l'avoit connu, & qui avoit appris les particularités de sa mort d'un religieux de son monastere de saint André qui en avoit été le témoin. L'histoire qu'il en a faite se trouve dans l'homelie XV. sur les évangiles, & dans le chap. XIV. du quatriéme livre de ses dialogues.

3. Saint DAGOBERT *roi de Fr. en Austrasie, II. du nom, martyr.* Il faut voir parmi les modernes la Dissertation de Henschenius sur les trois Dagoberts rois de France, & son Exegese qui est une espece de supplément avec des corrections à sa dissertation à la tête du 3. Tome de l'Avril de Bollandus; M. de Valois le jeune dans son histoire de France aux rois de la premiere race, & dans une lettre ou dissertation imprimée, avec le panegyrique de l'empereur Berenger; le P. le Cointe dans ses annales ecclesiastiques de France; dom Mabillon dans sa preface de la seconde partie du troisiéme siécle Benedictin. On peut voir aussi les actes de saint Dagobert publiés par le Pere Alexandre Wiltheim, quoique l'auteur soit moins sûr & moins exact que les précedens, & que ses actes soient remplis de fables & d'anachronismes.

4. Le B. YVES *évêque de Chartres.* Il faut voir principalement ses lettres dans les choses qui le regardent. Elles sont presque toutes fort importantes, & il y en a peu qui ne puissent servir à son histoire. Le P. Fronteau chan. reg. de sainte Génévieve a composé sa vie, que l'on trouve à la tête de l'édition de ses œuvres de l'an 1647. Henschenius l'a publiée dans le recueil de Bollandus au xx. de mai, avec quelques notes se contentant d'en retrancher peu de choses. L. 5. c. 27. 48.

On peut voir aussi ceux qui ont traité des écrivains ecclesiastiques, & sur-tout M. du Pin qui donne des sommaires de toutes ses lettres; M. Doujat dans ses Prénotions canoniques, où il traite historiquement de sa Pannormie & de son Decret.

Vingt-quatriéme jour de Decembre.

1. SAINT DELPHIN *évêque de Bourdeaux.* Il faut voir plusieurs lettres de saint Paulin remplies de ses éloges; une de saint Ambroise qui en suppose encore quelque autre qu'il lui auroit écrite auparavant; la XXVII. poësie du même saint Paulin composée en 404, peu de tems après la mort du Saint; l'histoire ecclesiastique de saint Sulpice, Severe vers la fin du 2. livre où il s'agit principalement des Priscillianistes.

2. Saint VENÈRAND *évêque de Clermont en Auvergne.* C'est de saint Gregoire de Tours que nous vient presque tout ce que nous sçavons de ce Saint, tant au 2. livre de son histoire ch. 13. qu'au traité de la Gloire des Confesseurs ch. 35, 36, 37. On peut voir aussi Savaron dans ses remarques sur un petit traité des églises de Clermont après ses origines; Bollandus au 2. tome de son mois de janvier sur le XVIII. jour.

3. Sainte TARSILE, *vierge, tante de saint Gregoire le grand.* Son histoire & celle de sa sœur sainte Emilienne est dans l'homelie XXXVIII. de ce Pere sur les évangiles, & encore au chap. XVI. du quatriéme livre de ses dialogues.

Vingt-cinquiéme jour de Décembre.

1. LA NAISSANCE DE N. S. J. CH. Voyez l'histoire de cette naissance au second chap. de l'évangile de saint Luc. Pour l'histoire de la fête de Noël, il n'est pas possible, ni fort nécessaire de citer ici tous les écrivains ecclesiastiques qui en ont parlé. Voyez sur-tout ceux qui ont

ont traité de la liturgie, des offices divins, & des fêtes de l'Eglise.

2. Sainte EUGENIE *vierge & martyre à Rome.* On ne peut nier que ses actes ne soient anciens; puisque saint Avit de Vienne les avoit lus & mis en œuvre dans le 6. livre de ses poësies dès la fin du cinquiéme siécle, mais ils n'en sont pas moins fabuleux. Surius après Lipoman les a donnés traduits du grec de Metaphraste, qui n'a eu aucun besoin de les paraphraser selon sa coutume, & qui n'a pû les rendre plus vraisemblables par toute son industrie qu'ils n'étoient dans l'original. On les voit aussi dans les vies des PP. des deserts recueillies par Rosweide, où l'on trouve quelque chose, dit-on, de moins mauvais que dans l'édition de Surius, quoique le fond en soit le même, & que les faits n'y soient pas moins visiblement faux. On peut voir ce qu'en a remarqué M. de Tillemont dans la note 4. sur la persecution de Valerien au IV. tome de ses mem. ecclef. Il est inutile d'alleguer ceux qui depuis saint Avit ont parlé de notre Sainte, puisqu'ils n'ont point puisé dans d'autre source.

3. Sainte ANASTASE, *veuve & martyre.* Ses actes n'ont guéres d'autorité, quoiqu'ils ne paroissent pas si fabuleux que ceux de sainte Eugenie. Ils sont plus anciens que le VII. siécle, & s'ils ne sont pas originairement faux ou controuvés, comme on n'a point sujet de le croire, ils étoient falsifiés & corrompus avant que Bede s'en fût servi. Ils ont passé depuis par les mains de Metaphraste, qui ne les a point rendus meilleurs, comme on peut se l'imaginer: ce sont ceux que Surius a donnés en latin après Lipoman. Mombrice en a publié d'autres attribués à Anastase le bibliothecaire, qui ne vivoit qu'au IX. siécle. On les juge moins mauvais que ceux que Surius a produits, de Metaphraste, mais ils n'ont jamais dû passer pour une bonne piece. Voyez ce que M. de Tillemont en a dit avec beaucoup d'étendue dans ses notes sur l'article de sainte Anastase au V. tome de ses memoires ecclesiastiques.

Pour ce qui est des deux lettres de la Sainte & des deux réponses de saint Chrysogone, que l'on trouve aussi dans Surius d'après Suidas & Nicephore, qui les ont données en grec, elles peuvent être fausses, sans qu'il soit faux qu'ils se soient effectivement écrit.

4. Saint PIERRE MAURICE, *dit le venerable abbé de Cluni.* On peut voir principalement ses lettres, & quelques-uns de celles de saint Bernard écrites à lui-même ou à son sujet, ses deux livres des miracles & ses autres ouvrages; la chronique de Cluni; ce qu'André du Chesne en a recueilli dans le corps de la bibliotheque de Cluni, qu'il a publié avec dom Marrier, & dans les notes qu'il y a ajoûtées. Voyez aussi le grand Exorde & les Annales de l'ordre de Citeaux; l'histoire de saint Bernard par M. le Maître, dom Mabillon, & dom Pierre Lenain de la Trappe. Voyez encore ceux qui ont traité des écrivains ecclesiastiques, & principalement M. du Pin au siécle XII. de sa bibl. nouvelle.

Vingt-sixiéme jour de Décembre.

SAINT ETIENNE *premier diacre & premier martyr.* Son histoire est aux actes des Apôtres ch. 6. 7. 8. Il est bon de voir aussi les homélies 14. & 15. de saint Chrysostôme sur cet endroit; celles de saint Gregoire de Nysse, & de S. Astere d'Amasée. Pour ce qui regarde les actes de l'invention de son corps, des translations

de ses reliques, & de l'établissement de son culte: voyez au troisiéme jour d'août. Mr de Tillemont en a donné une histoire recueillie des anciens à la tête du second tome de ses mémoires ecclesiastiques.

2. Saint DENYS *pape, confesseur.* Il faut voir ce qu'en dit Eusebe dans son histoire ecclesiastique; ce qu'en dit aussi saint Athanase au sujet de saint Denys d'Alexandrie; une lettre de saint Basile le grand. On ne peut point tirer beaucoup de lumiére des Pontificaux pour ce qui le regarde. Parmi les modernes personne n'en a parlé avec plus d'exactitude que M. de Tillemont qui a recueilli dans le IV. tome de ses mem. eccles. ce que l'on en sçait de plus certain.

Photius cod. 85. p. 204.

3. Saint ARCHELAÜS *évêque de Cascar en Mésopotamie.* Il faut voir pour ce qui le regarde l'histoire qu'il a écrite lui-même de la dispute qu'il eut en 277. avec l'heresiarque Manichée, & qu'il a adressée à Diodore. Elle fut traduite peu de tems après sa mort du syriaque en grec, par un auteur que l'on croit être Hegemone. C'est dans cette traduction que saint Cyrille de Jerusalem, l'historien Socrate, & particuliérement saint Epiphane de Salamine ont puisé ce qu'ils en rapportent dans leurs écrits, le premier dans sa VI. catéchése, le second au XXII. chapitre du premier livre de son hist. ecclef. le troisiéme dans la 66. hérefie de son recueil, & dans son traité des poids & mesures. L'ouvrage de saint Archelaüs fut traduit aussi en latin par un ancien. Cette version a demeuré long-tems perdue ou égarée dans la poussiere des bibliotheques. M. Valois l'aîné en publia une partie l'an 1668, dans ses notes sur Socrate. Mais le Sr Zaccagna garde de la bibliothéque vaticane, la donna presque toute entiere à Rome l'an 1698. dans le premier volume d'un nouveau recueil de pieces anciennes d'auteurs ecclesiastiques. Il faut voir aussi Mr de Tillemont dans son histoire des Manichéens inserée au IV. tome de ses mémoires ecclésiastiques.

4. Saint ZOZIME *pape.* Il faut voir ses lettres, & divers actes qui le regardent dans la collection des conciles, divers ouvrages de saint Augustin, Marius Mercator. On peut voir aussi outre ceux qui ont écrit l'histoire de l'Eglise, celle des Papes, celle des Pélagiens, ceux qui en ces derniers tems ont traité à fond les affaires qu'il a eues avec les évêques d'Afrique pour les appellations, & ceux des Gaules pour la primatie d'Arles; entre les autres M. de Marca, le P. Quesnel, M. Schelstrate, le P. Lupus, M. du Bois, M. du Pin, &c.

Vingt-septiéme jour de Décembre.

1. SAINT JEAN *apôtre & évangeliste.* Son histoire se trouve dans l'évangile, dans les actes des apôtres, & dans l'histoire ecclesiastique d'Eusebe. On y peut joindre ce que les saints Peres & quelques autres anciens ont rapporté de lui sur de bonnes traditions, comme saint Irenée, saint Clement d'Alexandrie, Tertullien, saint Epiphane, & sur-tout S. Chrysostôme, S. Jerôme & S. Augustin. Entre les modernes, outre Baronius, les interprétes de la lettre de l'Ecriture, & ceux qui ont traité des écrivains sacrés & ecclesiastiques, on peut voir la vie de S. Jean recueillie par M. de Tillemont au premier tome de ses mem. ecclef. Nous ne parlons pas ici des impostures debitées sous les spécieux noms de Prochore l'un des sept

premiers diacres, & de Mellite évêque de Laodicée.

2. Saint MAXIME *évêque d'Alexandrie & confesseur.* Ce que l'on sçait de lui se tire du VII. livre de l'histoire ecclesiastique d'Eusebe. On peut voir aussi la vie de saint Denys d'Alexandrie son predecesseur, recueillie par M. de Tillemont au IV. tome de ses mem. eccles.

3. Sainte NICARETE *vierge de Cple.* Son histoire se trouve au XXIII. chapitre du livre huitiéme, de l'histoire ecclesiastique de Sozomene.

4. Saint THEODORE, *Grapt* & saint THOPHANE *son frere, confesseur.* Sa vie publiée en grec & en latin par le P. Combefis après le traité d'Allatius sur les Simeons, parmi ses origines de Cple, est d'un auteur assez sincere, que plusieurs, & entre autres Lipoman & Surius qui l'ont donnée en latin au XXVI. de décembre ont pris pour Metaphraste même qui vivoit environ 80. ans après ces Saints. Ce qu'il y a d'authentique est une lettre que les deux Saints ont écrite à Jean de Nicée, où ils lui font le recit des choses qu'on leur a fait souffrir pour la défense des saintes Images dans leur derniére confession.

5. Sainte FABIOLE *veuve, dame Romaine.* Sa vie a été écrite par saint Jerôme. On peut la voir parmi ses épitres avec celles de quelques autres saintes dames de la ville de Rome, & dans le recueil des vies des SS. Peres des deserts donné par Rosweide. M. d'Andilly l'a donnée aussi en notre langue dans le sien.

Vingt-huitiéme jour de Décembre.

1. LES SS. INNOCENS *martyrs.* L'histoire de leur massacre est au second chapitre de l'évangile de saint Matthieu. On peut y joindre ce que quelques anciens peres, & les interpretes historiques de cet endroit en ont dit, sans oublier Macrobe auteur profane qui vivoit sous Théodose l'ancien à la fin du IV. siécle.

2. Saint THEODORE *le sanctifié, abbé de Tabenne.* Sa vie se trouve décrite dans l'histoire de celle de S. Pacome que le P. Papebroch a donnée en grec & en latin avec ses remarques au XIV. de mai, dans la continuation du recueil de Bollandus. On peut la voir aussi en latin, mais d'une maniére moins parfaite dans les vies des peres des deserts recueillies par Rosweide, & en françois de la traduction de M. d'Andilly. Voyez aussi M. Bulteau livre 1. de l'histoire monastique d'Orient, chap. VI, n. 10, 11, 12.

3. Saint ANTOINE, *moine de Lerins.* Sa vie a été écrite par saint Ennode évêque de Pavie, auteur contemporain, qui a composé aussi celle de saint Epiphane son predécesseur. On peut la voir dans la chronique de Lerins recueillie par Barrali; dans le recueil de Surius, & dans l'édition des œuvres d'Ennode procurée par le P. Sirmond.

4. Saint COUVOYON *premier abbé de Redon en Bretagne.* Sa vie composée par un auteur inconnu, qui peut avoir vécu dans l'onziéme siécle deux cens ans après le Saint, & qui par conséquent ne peut pas être de grande autorité, a été publiée par dom Mabillon avec ses remarques dans la seconde partie du IV. siécle Benedictin.

Cet ouvrage eſt ſuivi d'un autre plus ancien, qui contient l'hiſtoire de S. Couvoyon, de ſes compagnons, & de l'origine de l'abbaye de Redon, écrite par un moine du lieu qui avoit été diſciple de ſaint Couvoyon. Ce ſecond ouvrage eſt diviſé en trois livres, & quoique défectueux dans les commencemens, il eſt rempli de ſingularités fort remarquables pour l'hiſtoire de ces temps-là.

Vingt-neuviéme jour de Décembre.

1. SAINT THOMAS *Archev. de Cantorberi, mart.* Ce ſaint a eu un grand nombre d'hiſtoriens de ſa vie. Édouard auteur contemporain, en compoſa une peu de tems après ſa mort avec beaucoup d'étendue. C'eſt celle dont Baronius s'eſt ſervi dans ſes Annales eccleſiaſtiques. C'eſt auſſi celle que Surius a abregée, pour l'inſerer dans ſon recueil, au XXIX. de décembre. Quatre autres auteurs contemporains qui avoient été de ſes diſciples ou de ſes amis, y travaillérent auſſi. Le premier & le plus célebre fut Jean de Sariſberi, compagnon de ſes ſouffrances, l'un des plus ſçavans hommes de ſon ſiécle, que l'on fit depuis évêque de Chartres; le ſecond, *Heribert* de Bosham qui fut le clerc ou le chapelain du Saint, & depuis cardinal & évêque de Benevent en Italie; le troiſiéme *Guillaume* de Cantorberi; & le quatriéme *Alain* abbé de Déoche ou Dybesberi *. Heribert & Guillaume étoient extrêmement diffus; Jean & Alain avoient omis diverſes choſes importantes, contenant d'ailleurs pluſieurs ſingularités que les autres n'avoient pas. C'eſt ce qui a fait naître le deſſein de l'hiſtoire quadripartite, c'eſt-à-dire, d'une eſpece de concorde; mais abregée, pour ne pas dire mutilée; de ces quatre hiſtoriens que l'on prétend avoir été compoſée par les ordres du pape Gregoire IX. deux cens ans environ après la mort de notre Saint. L'auteur y a joint ſur la fin un cinquiéme hiſtorien nommé Benedict ou Benoît qui étoit abbé de Peterboroug; ou de ſaint Pierre-du-Bourg. L'ouvrage diviſé en trois livres, avec la relation de ce qui s'eſt paſſé depuis le martyre ou la mort du Saint, fut imprimé d'abord à Paris dès l'an 1495. & en dernier lieu à Bruxelles l'an 1682. Il faut voir auſſi les écrivains de l'hiſtoire générale d'Angleterre les moins éloignés du tems de notre Saint; entre autres les Annales de Rogert de Hoveden; l'hiſtoire de Matthieu Paris; la chronique de Gervais, avec ſon hiſtoire des archevêques de Cantorberi; la chronique de Jean Brompton. Mais le plus important des monumens que nous ayons pour la vie de ſaint Thomas eſt le riche recueil que Jean de Sariſburi ſon ami a fait de ſes lettres, de celles du pape Alexandre III. des rois Louis VII. de France, Henri II. d'Angleterre, de pluſieurs évêques & autres perſonnes de marque qui ont écrit à notre Saint, ou à ſon ſujet; & qui regardent les differends & la concorde des deux puiſſances eccleſiaſtique & ſeculiére commiſes entre-elles à ſon occaſion. Ce recueil diviſé en cinq livres, & gardé dans la bibliothéque du Vatican à Rome ne comprenoit que 454. lettres. Il s'en eſt trouvé encore d'autres que l'on y a jointes depuis, & on les a fait monter juſqu'au nombre de 537. Le P. Lupus Auguſtin Flamand docteur de Louvain étant à Rome en tira le Mſ. de la bibliothéque Vaticane, & en procura l'édition qui ne parut néanmoins qu'après ſa mort à Bruxelles

* ou Tenſkeſburi.

Baron. an. 1162. §. 28.

en 1682. en deux volumes, avec l'hiſtoire quadripartite. Entre les modernes qui ont écrit la vie de ſaint Thomas en notre langue, perſonne ne s'en eſt mieux acquité que feu M. Thomas, dont l'ouvrage parut à Paris l'an 1674. ſous le nom de M de Beaulieu, mieux connu du public, ſous celui de M. du Foſſé. On peut voir auſſi ce qu'en a écrit en abregé dom Pierre Lenain au VI. tome de l'hiſtoire de Cîteaux.

2. Saint TROPHIME, *diſciple de ſaint Paul, & ſaint Trophime évêque d'Arles.* Pour ce qui regarde le diſciple de ſaint Paul, il faut voir les actes des Apôtres aux chap. 20. & 21. & la ſeconde épitre à Timothée, v. 20. du chapitre quatriéme. Pour ce qui eſt de l'évêque d'Arles on peut voir la VI. lettre du pape Zoſime écrite en 417. & la lettre des évêques des Gaules écrite au pape ſaint Leon l'an 450. ſaint Gregoire de Tours au I. livre de ſon hiſtoire. Parmi les modernes on peut voir ceux qui ont traité de la miſſion des premiers évêques des Gaules, & des differends des égliſes d'Arles & de Vienne pour la primatie ſur les provinces Viennoiſes & Narbonnoiſes. Voyez ſur-tout M. de Tillemont dans ſa premiere note ſur l'hiſtoire de ſaint Denys de Paris & des autres au IV. tome de ſes mém. eccleſ.

3. Saint URSIN, *premier évêque de Bourges.* Il faut voir ſaint Gregoire de Tours au chapitre 80. de ſon recueil de la Gloire des Confeſſeurs. L'hiſtoire que le P. Labbe en a fait imprimer au ſecond tome de ſa nouvelle Bibliothéque de Mſſ. a été compoſée par un inconnu qui n'eſt point ancien, & qui n'a nulle autorité, n'ayant travaillé comme il paroît que ſur des traditions populaires. On peut voir encore M. de Tillemont dans l'article XV. & la note XXI. ſur ſaint Denys de Paris.

4. Saint MARCEL *archimandrite des Acémétes à Conſtantinople.* Sa vie publiée en latin par Lipoman au tome V. de ſon recueil, puis par Surius au XXIX. de décembre eſt aſſez bien reçue de tout le monde, quoiqu'elle ait paſſé par les mains de Metaphraſte, à qui pluſieurs l'attribuent même comme s'il en étoit l'auteur. On peut voir auſſi l'extrait qu'en ont fait M. Bulteau dans ſon hiſtoire monaſtique d'Orient; & M. Fleuri dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique pour le choix des mêmes circonſtances, & préſque aux mêmes termes, ſans parler de Baronius, de M. Godeau & des autres.

5. Saint EVROUL, *abbé d'Ouche en Normandie.* Sa vie écrite non par un de ſes diſciples du ſeptiéme ſiécle, mais par un auteur inconnu, qui vivoit aſſez avant dans le huitiéme, a été groſſie encore depuis par quelque continuateur. Oudri Vital moine d'Ouche, qui vivoit au douziéme ſiécle l'inſera au VI. livre de ſon hiſtoire avec toutes ces additions, diſtinguant néanmoins ce qui étoit de l'ancien auteur d'avec le reſte. Surius a fait un abregé de tout l'ouvrage qu'il a inſeré dans ſon recueil, ſans faire le diſcernement de ce qu'il y avoit d'étranger à l'original. Dom Mabillon l'ayant retabli dans ſon premier état l'a publié parmi les actes des SS. du premier ſiécle Benedictin en rejettant toutes les fourrures & les additions dans les notes. Il a donné auſſi dans le V. ſiécle Bened. ou ſeptiéme volume de ſes Actes l'hiſtoire de la tranſlation de ſaint Evroul faite à Rebais, qu'il a tirée d'un auteur anonyme & de l'hiſtoire d'Oudri Vital. On peut voir encore Guillaume de Jumiéges au VII. livre de ſon hiſtoire, & M. Bul-

teau au second livre de son abregé de l'histoire Benedictine.

Trentiéme jour de Décembre.

1. SAINT SABIN *évêque d'Assise, martyr.* Ses actes ont été publiés par M. Baluze au second tome de ses Mélanges. Mais quoiqu'ils lui ayent paru fidéles & sinceres, comme à Baronius qui les avoit vûs Mss. & qui n'en avoit donné que quelques fragmens dans ses Annales, M. de Tillemont les tient fort suspects. Il en fait voir diverses absurdités, qui sont capables de diminuer la créance que l'on pourroit avoir aux faits qui y sont rapportés avec assez de vraisemblance. Voyez cette censure de M. de
Till. t. 5. p. 603. 604. Tillemont dans ses notes sur la persecution de Diocletien. Voyez aussi ces actes publiés par l'abbé Ughelli au premier tome de son Italie sacrée.

2. Saint ASCOLE & saint ANYSE *évêques de Thessalonique.* Pour ce qui regarde saint Ascole, il faut voir deux lettres de saint Basile le grand, & deux autres lettres de saint Ambroise de Milan, sur-tout celle où ce Saint fait un abregé de son histoire & son éloge; ceux qui ont écrit du baptême de l'empereur Theodose, comme Socrate & Sozomene; ceux qui ont écrit du Vicariat apostolique de l'Illyrie. On peut voir aussi Baronius dans ses annales; M. Bulteau dans son hist. monastique d'Orient; M. Fleuri dans son hist. ecclés. Pour ce qui est de saint Anyse on peut voir encore la lettre que saint Ambroise lui écrivit; quelques-unes de celles de saint Chrysostôme, le dialogue de la vie de ce Saint par Pallade, quoiqu'il y ait peu de choses qui le regardent en particulier.

Saint PERPET *évêque de Tours.* Voyez l'hist. de S. Gregoire de Tours au ch. 31. du dixiéme liv. au ch. 14. du second liv. au ch. 6. du premier liv. des miracles de saint Martin. Son testament a été publié par dom Luc d'Acheri au v. tome de son spicilege. Voyez entre les modernes ce que Henschenius a publié pour son histoire dans le recueil de Bollandus au VIII. jour d'Avril, & ce qu'en a rapporté M. Maan dans l'histoire de l'église de Tours.

4. Saint FELIX III. *ou plutôt II. du nom, pape.* Il faut voir ses lettres & les actes des conciles qu'il a tenus à Rome; l'abregé historique que Liberat de Carthage a fait des affaires de l'Eglise du tems de son pontificat; l'histoire d'Evagre d'Antioche; la chronographie de Theophane, & les autres écrivains de l'histoire du regne de l'empereur Zenon; l'endroit des dialogues du pape saint Gregoire le grand, & de ses homelies sur l'évangile, où il parle de son apparition. Parmi les modernes, voyez les annales de Baronius, & ses notes sur le martyrol. R. au XXV. de février; ce que Bollandus a mis dans le recueil des actes des Saints sur le même jour; ce qu'en a dit le P. Papebroch dans son effort de critique sur la chronologie des Papes.

Trente-uniéme jour de Décembre.

1. SAINT SILVESTRE *Pape.* Ses actes sont célébres: on peut assurer même qu'ils sont anciens, puisque non seulement ils ont été employés par le pape Adrien I. & beaucoup d'auteurs du VII. & du VIII. siécles, mais qu'ils sont encore reconnus dans le fameux decret contre les écrits apocryphes attribué au pape Gelase I. Ils y sont admis même comme une piece recevable, quoique l'au-

teur n'en fût pas connu, & il y eſt dit que pluſieurs égliſes s'en ſervoient pour y voir les uſages anciens. Metaphraſte les a mis en grec & les a ornés à ſon ordinaire. Lipoman & Surius les ont donnés traduits en latin. Le P. Combefis Dominicain les a publiés en grec en ces derniers tems, avec quelques differences de petite importance. Cependant ils ſont rejettés aujourd'hui généralement de tout le monde, comme une piece entierement ſuppoſée, ou du moins falſifiée & corrompue dans la plûpart de ſes faits, qui ne ſont que des fables pompeuſes au jugement de ceux qui ont du goût & du diſcernement pour la verité. Ainſi nous n'avons de certain pour ce qui le regarde que ce qui eſt dit de lui dans les écrivains de l'hiſtoire générale de l'Egliſe, dans les pontificaux pour l'ordre de ſa ſucceſſion, dans les collections des conciles, ce qui ſe réduit à très peu de choſe.

2. Saint SAVINIEN *évêque de Sens*, ſaint POTENTIEN, &c. *martyrs*. Les actes publiés par Mombrice, & ceux que l'on trouve encore Mſſ. dans les bibliotheques ſont viſiblement ſuppoſés, & remplis de choſes inſoutenables. Ils peuvent avoir fourni les memoires de la chronique d'Auxerre, pour ce qui regarde ces Saints dont elle parle fort amplement.
Edit. Trec. an. 1608. L'auteur de cette chronique, qui étoit un moine de ſaint Marien d'Auxerre ne vivoit qu'au XIII. ſiécle. Mais on n'a point ſujet de rejetter ce qui y eſt rapporté de leurs tranſlations. Voyez ce que M. de Tillemont a dit de ces Saints dans l'article XVII. de l'hiſtoire de ſaint Denys de Paris, avec ſa note XXII. au quatriéme tome de ſes memoires eccleſiaſtiques.

3. Sainte COLOMBE *vierge & martyre à Sens*. Ses actes ne valent rien au jugement de preſque tout le monde. On peut les voir dans le recueil de Mombrice. Ce qu'en donne Surius Till. t. 4. p. 681.
n'eſt pris que de Vincent de Beauvais, & ne vaut pas mieux, comme ce qu'il rapporte de S. Savinien de Sens, dont nous venons de parler ne vient que des mauvais ruiſſeaux de Pierre Natal. Les ſources où ont puiſé l'auteur de la vie de ſainte Colombe en françois, L'an 1601.
& Jean-Baptiſte Manzini en Italien l'an 1604,
ne ſont pas plus pures.

4. *Les deux* MELANIES *dames Romaines, veuves*, ALBINE, PINIEN, &c. Pour l'hiſtoire de l'ancienne, il faut voir principalement deux lettres, & le XIII. poëme natal de ſaint Paulin de Nole ſon parent ; & Pallade auteur auſſi contemporain dans ſon hiſtoire Lauſiaque ou des Peres des deſerts. On peut voir auſſi Rufin prêtre d'Aquilée ſon directeur, tant à la fin de ſon hiſtoire eccleſiaſtique que dans ſa ſeconde invective contre ſaint Jerôme. Pour ce qui regarde la jeune Melanie, & ſon mari le B. Pinien, outre ce qu'en a rapporté auſſi Pallade, il faut voir deux ou trois lettres de ſaint Auguſtin, & même les livres de la grace de J. C. & du peché originel qu'il a faits pour eux. Nous avons dans Lipoman & Surius une vie aſſez longue de la jeune Melanie, qui eſt une traduction du grec de Metaphraſte. On ne peut nier qu'elle ne contienne des choſes importantes & qui ont beaucoup d'apparence de verité. Mais il y en a d'autres auſſi qui ſont fort ſuſpectes ; & l'on voit que Metaphraſte y a ſuivi ſon génie. Voyez auſſi quelques diſſertations du ſieur L. Ant. Muratori au ſujet de toutes ces perſonnes dans le I. tome de ſes anecdotes Ambroſiennes.

5. Saint FROBERT *abbé à Troyes en Champagne*. Sa vie publiée d'abord par Camuzat dans ſon Promptuaire ; puis

par Bollandus au VIII. de janvier ; & enfin par dom Mabillon parmi les actes du second siécle Benedictin, a été attribuée par quelques-uns à Adson abbé de Montirendé ou Moutier-en-Der, qui vivoit au siécle X. mais on n'en a point de preuves bien convainquantes. L'auteur qui l'a composée à la priere d'Eudes abbé de Moutier-la-celle près de Troyes avoit été religieux dans cette abbaye. L'histoire de sa translation faite vers la fin du regne de Charles le Chauve se trouve aussi dans la seconde partie du quatriéme siécle Benedictin, avec les remarques de dom Mabillon. L'un des disciples du Saint, nommé Lupel, qui l'avoit assisté à la mort, avoit écrit d'abord l'histoire de sa vie & de ses miracles. Mais cet ouvrage étoit ou perdu ou caché en un lieu inconnu vers le milieu du IX. siécle, puisque saint Prudence évêque du lieu n'en avoit point de connoissance lorsqu'il leva son corps de terre.

Vit. Berchar. l. 2.

Fin de la Table Critique.

LES

LES VIES
DES SAINTS.

MOIS DE DECEMBRE.

I. DE DECEMBRE.

VII. Siécle. *SAINT ELOI EVESQUE de Noyon & de Tournai.* Lat. *Eligius.*

I. §. 1. HISTOIRE DE SA VIE.

Sa naissance.

L'an 588.

Audoën. de vit. Elig. t. 5. Spicil. p. 156.

SAINT ELOI, fils d'Eucher & de Terrige, l'un des grands ornemens de l'église de France, naquit vers l'an 588. dans le village de Cadaillac en Limousin, à deux lieues de la ville de Limoges, vers le septentrion. On lui fit porter le nom d'*Eligius* pour marquer qu'on le tenoit choisi de Dieu, & qu'on le croyoit appellé à une grande sainteté. Ce qui étoit fondé sur la prédiction qu'un bon prêtre en avoit faite à sa mere, lorsque dans le tems de son travail, elle lui raconta le songe qu'elle avoit eu d'une aigle qui étoit venue voltiger autour de sa couche & fondre sur elle par trois fois, comme pour lui pronostiquer quelque chose de singulier. Ses parens excités par les motifs de ces esperances, & par les sentimens de leurs obligations tâcherent de lui procurer une éducation toute chrétienne. Ils-le firent exactement dans les principes de la vraie foi, & ils le formerent de bonne heure aux exercices de la pieté. Son pere le voyant naturellement adroit dans tout ce qu'il faisoit, & sur tout remarquant en lui beaucoup d'industrie & de délicatesse pour les ouvrages de la main, le mit chez un orfévre de Limoges, nommé Abbon, qui étoit en égale réputation d'homme d'honneur, & de maître habile dans sa profession, & qui

travailloit auſſi à la monnoie. Abbon trouva dans Eloi une facilité d'apprendre qui étoit merveilleuſe, & il ne lui fallut ni beaucoup de tems, ni beaucoup de contention pour lui montrer toutes les fineſſes de ſon art. Ces talens joints à beaucoup de qualités vertueuſes acquirent à ſon éleve l'amour & l'eſtime de tous ceux qui le connoiſſoient. Car on trouvoit dans Eloi outre l'excellence d'eſprit & de genie, un cœur droit & ſincere, une grande ſimplicité ſoutenue & conduite par une grande prudence, une humeur douce & officieuſe. Il parloit avec beaucoup de grace & de facilité : il rempliſſoit avec beaucoup d'honnêteté tous les devoirs de la vie civile ſans manquer à aucun de ceux qu'il devoit à Dieu. Il étoit aſſidu à l'égliſe, ſe trouvant exactement aux offices & aux inſtructions qui s'y faiſoient. Sur-tout il écoutoit avec grande attention les lectures que l'on y faiſoit de l'écriture ſainte; & non content de retenir dans ſa memoire ce qu'il y avoit appris, il le ruminoit étant chez lui par de profondes méditations, pour faire à ſoi-même l'application des verités qui pouvoient être de pratique pour ſon ſalut.

II. Il vient à Paris. — L'an 620.

Il demeura dans ſon pays juſqu'à l'âge de plus de trente ans : mais par une diſpoſition particuliere de la providence, il le quitta vers l'an 620, avec toutes les habitudes qu'il y avoit faites pour venir en France. C'étoit venir en France alors, quand on partoit de l'Aquitaine & qu'on paſſoit la Loire, quoique preſque toute l'Aquitaine auſſi bien que les royaumes de Bourgogne & d'Auſtraſie fuſſent de la monarchie Françoiſe. Eloi étant à Paris ſe fit connoître à Bobbon treſorier de l'épargne, ou intendant des finances du roi, qui le retint pour travailler à la monnoie & à des ouvrages où l'on employoit les métaux. Après avoir fait diverſes épreuves de ſon habileté, il ne fit point de difficulté de le produire au roi par une occaſion qui fut telle. Ce prince avoit imaginé une nouvelle maniere de chaiſe qu'il vouloit faire faire d'or & de pierreries ſur le modéle de ſon idée. Il ne ſe trouvoit perſonne qui pût y atteindre, ni d'ouvrier qui pût comprendre ſon deſſein. Le treſorier touché de l'embarras où étoit le roi, voulut ſonder Eloi : & la réponſe qu'il en eut ſur la ſimple expoſition qu'il lui fit de ce dont il s'agiſſoit, lui fit juger que le deſſein n'étoit pas au deſſus de ſon induſtrie. Il en parla au roi, & lui dit qu'il croyoit avoir trouvé l'homme qu'il cherchoit. Le prince ſur ſa parole lui fit prendre dans ſon tréſor une quantité d'or & de pierreries très-conſiderables pour la délivrer à Eloi, & la lui faire mettre en œuvre. Eloi travailla ſur le modéle qu'on lui avoit tracé : & de l'or qu'on lui avoit donné il fit deux chaiſes de la grandeur de celle qu'on demandoit, toutes deux de la même forme, & où ſon induſtrie avoit ſurpaſſé de beaucoup l'idée que le roi avoit conçue. Eloi n'en preſenta qu'une d'abord. Le roi fut ſurpris de la diligence de l'ouvrier, & de la beauté de l'ouvrage. Il voulut marquer la grandeur du contentement où il étoit par celle de la récompenſe qu'il deſtina à l'ouvrier. Mais il fut beaucoup plus ſurpris encore, lorſqu'Eloi lui preſenta la ſeconde chaiſe, à laquelle perſonne ne s'étoit attendu, & qu'il lui dit comme en s'excuſant, que parce qu'il n'avoit pas crû qui lui fût permis d'exceder la meſure qui lui avoit été préſcrite, il avoit pris la liberté d'en faire une ſeconde pour ne rien faire

perdre de la matiere qu'on lui avoit mise entre les mains. Clotaire dans son étonnement avoit peine à croire que ce qu'on lui avoit fourni, eût été suffisant, & il fallut l'en convaincre par le poids. L'on vit alors combien notre saint Orfévre étoit éloigné de la mauvaise foi de la plûpart des ouvriers, qui pour pallier ou couvrir leurs larcins, alléguent ordinairement que la lime a usé une partie du métail, & que le feu en a consumé une autre. Ce ne fut pas encore un petit sujet d'admiration, qu'il eût pu rendre sans déchet tout le poids qu'il en avoit reçu, & travailler en même tems avec une délicatesse qui devoit rendre l'ouvrage plus précieux encore par son art que par sa matiere. Le roi lui dit qu'après une telle exactitude, & tant de fidelité, l'on pouvoit bien se fier à lui pour les choses de la plus grande importance.

III. Ce fut par ce glorieux témoignage que le mérite d'Eloi se fit connoître à la Cour. Le roi l'y retint par l'estime qu'il faisoit de sa probité autant que de son habileté, & le fit travailler de sa profession dans son palais d'une maniere fort honorable, qui lui attira la considération des Grands. Le roi se faisoit un plaisir singulier de l'aller voir travailler: & plus il cherchoit de motifs de gloire pour l'encourager, plus Eloi faisoit paroître de modestie & de desinteressement dans l'activité & l'adresse qui le faisoit admirer. Mais ce que les gens du monde admiroient en lui étoit bien moins digne d'admiration que sa pieté, qui étoit soutenüe d'une vive foi pour toutes les vérités de la religion, & accompagnée d'une grande delicatesse de conscience qui contribuoit beaucoup à conserver en lui l'innocence des mœurs, & cette integrité inviolable qui paroissoit dans toute sa conduite. Le roi charmé de sa vertu, voulut l'attacher à son service par des liens encore plus étroits, & qu'il ne lui fût plus permis de rompre. Etant un jour en sa maison de Ruel * à deux lieues de Paris, il le fit venir dans cette vûe afin de lui faire prêter serment de fidélité, & lui proposa de jurer sur les saintes reliques. Eloi assuré de son cœur promettoit bien de demeurer toujours fidéle. Mais ne croyant pas avoir besoin d'un serment pour se lier, il ne put se resoudre à mettre la main sur la châsse, moins encore à jurer, parce qu'il se souvenoit que Jesus-Christ son maître avoit défendu tout jurement à ses disciples. Plus le roi l'en pressoit, plus il s'en défendoit avec son humilité ordinaire, jusqu'à ce que la crainte d'offenser Dieu en obéissant au roi, lui faisant craindre d'une autre part d'offenser le roi en obéissant à Dieu, lui tira des yeux une abondance de larmes, qui marquoient la tendresse de son cœur avec la fermeté de son esprit. Le roi en fut touché, & jugeant que ses scrupules ne venoient que de la delicatesse de sa conscience, & de la reverence qu'il avoit pour les choses sacrées, il ne lui en fit plus d'instance. Il lui dit au contraire d'une maniére agréable & obligeante, que cette repugnance l'assuroit beaucoup mieux de sa fidélité que tous les sermens du monde. Le jeune Dadon, mieux connu sous le nom de S. Ouein évêque de Rouen, qui n'avoit gueres alors que douze à treize ans, fut témoin de tout ce qui se passa en cette rencontre. Il en conçut à cet âge une si haute idée de la vertu d'Eloi, qu'il se mit à le hanter, & le prit pour son guide. Ce furent là les fondemens de cette amitié si pure & si sainte qu'ils contracterent entre-eux nonobstant l'inégalité de l'âge *, qui remplit la

* Rutoilum ou Rotoialum.

L'an 622.

Andoën. vit. Elig. c. 6.

* Saint Eloi étoit 21. ans plus âgé que saint Ouein.

cour de France d'exemples édifians ſous le régne de pluſieurs rois, & qui fut d'une grande utilité aux égliſes du royaume.

IV. Sa vie pénitente.

Quelque-tems après Eloi fort éloigné de prendre l'air corrompu de la cour, entreprit de mener une vie plus reformée & plus ſpirituelle qu'il n'avoit encore fait. Il fit une revûe de toute ſa conduite depuis ſon enfance, & craignant qu'il ne lui fût reſté quelque péché de jeuneſſe, il fit une confeſſion générale de ſes actions aux pieds d'un prêtre. Il s'impoſa enſuite une pénitence auſtére, entreprit de combattre ſa chair plus fortement que jamais avec les armes de l'eſprit, & ſe mortifia par les travaux, les jeûnes & les veilles pour ne pas ſe laiſſer ſeduire aux charmes trompeurs du monde, & ne pas tomber dans les piéges que lui tendoit l'ennemi de ſon ſalut. Il s'entretenoit dans la chaſteté & la continence dont il faiſoit profeſſion par la crainte continuelle des jugemens de Dieu, qui exige une pureté ſans tâche dans les hommes comme dans ſes anges : & l'horreur des feux de l'enfer qu'il ſe repréſentoit ſouvent & d'une maniére fort vive, ſervoit à éteindre en lui les ardeurs du feu de la concupiſcence. Il paſſoit la plus grande partie des nuits en priéres, gemiſſant & pleurant au pied d'un crucifix dans l'inquietude & la crainte qu'il avoit d'avoir offenſé ſon Dieu. Il imploroit ſans ceſſe ſa miſericorde, employant ce que l'Eſprit ſaint, qui prioit en lui, pouvoit lui inſpirer de plus tendre & de plus preſſant pour l'obtenir. Après avoir paſſé quelques années de la ſorte, cette inquiétude ſalutaire qui le tourmentoit au milieu des exercices les plus rigoureux de ſa pénitence, le porta un jour à ſolliciter ſon Sauveur par des conjurations pleines de foi de lui faire connoître de quelque maniére qu'il lui plût ſi ſa pénitence lui étoit agréable. Il avoit dans ſa chambre diverſes reliques pendues à ſon plancher, ſous leſquelles il avoit coutume de faire ſon oraiſon la nuit, proſterné contre terre, la tête poſée ſur un cilice. Etant une nuit dans cette poſture humiliée il ſe laiſſa aller au ſommeil, & dans ce repos, qui ne dura qu'un moment, il lui ſembla voir quelqu'un qui lui diſoit que ſa priere étoit exaucée, & qu'il alloit en recevoir des marques ſenſibles. Il s'éveilla ſur cela, & ſentit une odeur agréable venant d'une liqueur qui diſtiloit goute à goute de l'étui où étoient les reliques au deſſus de ſa tête. Il jugea par ce ſigne que notre Seigneur lui accordoit ſa grace, & ſe ſouvenant de la demande qu'il lui avoit faite, il ne ceſſoit d'admirer & de louer la bonté qu'il a de ne jamais abandonner ceux qui eſperent en lui. Saint Ouein dit que ce fut là le premier des miracles que Dieu fit pour ſaint Eloi, ou à ſa conſideration, que notre Saint lui en fit confidence ſur le champ pour ne point manquer aux devoirs de leur amitié, mais qu'il y ajouta l'obligation du ſecret, avec défenſe de le revéler de ſon vivant. Il apprit dès ce moment à imiter ſa ſageſſe, comme il tâchoit depuis quelques années de ſe rendre l'imitateur de ſa pieté. Il fit entrer même ſon frere aîné le B. Adon dans cette ſainte union, & tous deux regarderent ſaint Eloi comme leur maître & leur directeur dans les voies du ſalut.

Vers l'an 626.

V. L'an 628.

Eloi croiſſoit tous les jours en faveur auprès de Dieu & du roi ſon maître, à qui il ne faiſoit ſa cour que par ſa vertu. Ce Prince mourut bientôt après : mais l'affection qu'il portoit à notre Saint paſſa avec ſa couronne à ſon fils Dagobert, qui regnoit déja en Auſtraſie depuis plus de ſix ans.

Le nouveau roi dont il avoit dès lors l'estime, l'honora de sa confiance & de sa familiarité, jusqu'au point de quitter souvent la compagnie des prélats, & des plus grands seigneurs de sa cour, pour se renfermer avec lui & le consulter sur la conduite de sa vie & de son royaume. Eloi profita heureusement de ces favorables occasions pour inspirer à ce Prince des sentimens de religion, de clémence & de justice. On prétend qu'il contribua plus que personne à retirer Dagobert de divers dereglemens, où il avoit vécu jusques-là, & dont il avoit trouvé mauvais que les prélats le reprissent. Car ce prince ne pouvoit s'empêcher de prendre en bonne part les remontrances qu'Eloi lui faisoit, non en censeur ou en évêque, mais en serviteur affectionné sur les devoirs d'un roi Chrétien. Cette bienveillance singuliére du prince, ne manqua point de faire bien des envieux à notre Saint. Sur-tout les méchans qui ne pouvoient parvenir à son mérite, & qui ne vouloient point imiter sa vertu, prirent le parti de la décrier, & cherchérent à noircir sa réputation par diverses calomnies. Toutes leurs impostures ne purent tenir long-tems contre la verité qu'elles attaquoient. Elles se ruinérent les unes par les autres sans que saint Eloi s'en mêlât, & ne servirent qu'à donner un nouvel éclat à son innocence & à son mérite. Elles lui apprirent en même-tems à ne point sortir des termes de l'humilité profonde où il se tenoit abaissé, & à étendre sur ses ennemis l'amour qu'il portoit à son prochain pour imiter Jesus-Christ.

Il continua l'orfévrie sous Dagobert avec plus de réputation encore qu'il n'avoit fait sous Chlotaire. On lui remettoit entre les mains de la part du prince autant d'or, d'argent & de pierreries qu'il en demandoit, sans poids & sans compte, tant on étoit assuré de sa probité: & si l'on excepte quelques ouvrages pour le roi, il eut la satisfaction de ne travailler presque plus que pour les autels à la gloire de Dieu & de ses Saints. Plus il faisoit paroître de désintereslement pour l'établissement de sa fortune, plus le roi prenoit de plaisir à le combler de ses bienfaits. Eloi n'en étoit jamais plus riche. Toutes ses facultés passoient à la nourriture des pauvres de Jesus-Christ, au rachat des prisonniers & des captifs, ou à des établissemens de pieté.

VI.

Un des premiers fut la fondation de la célebre abbaye de Solognac * que nous appellons aujourd'hui Solignac, sur un fond de terre que Dagobert lui donna à deux lieues de Limoges vers le midi. Il la dota richement, la mit sous la régle de saint Colomban ou de Luxeu, & y fit observer une si belle discipline que ce monastére devint le modele & la source même de plusieurs autres en France. On dit qu'il en bâtit encore d'autres dans le Limousin, appliquant ainsi la tendresse qu'il avoit pour son pays à ce qu'il jugeoit de plus avantageux pour y avancer la gloire de Dieu, & procurer le salut éternel de ses compatriotes. Il fit aussi d'une belle maison que le roi lui avoit donnée dans Paris un grand monastére de filles qu'il fonda en l'honneur de saint Martial l'apôtre de son pays sous la même regle. Il y mit jusqu'à trois cens religieuses sous la conduite de l'abbesse sainte Aure: il y attribua de très-amples revenus, & pourvut à tout ce qui les regardoit avec tout le soin & toute la tendresse d'un pere envers ses filles. Il ne manquoit plus pour la perfection des édifices de ce grand établissement, que l'espace

* Solemniacum.

L'an 631.

Jonas vit. Columb.

Aud. vit. Elig. n. 15. 17. &c. l. 1. &c. 21.

d'une petite place qui étoit du domaine du roi. Il en fit lever le plan, afin de sçavoir au juste ce qu'elle avoit d'étendue, & il la demanda ensuite au roi. Il l'obtint sur le champ : mais s'étant depuis apperçu qu'il y avoit eu du méconte dans la mesure de la terre & qu'il s'en trouvoit un pied de plus qu'il n'en avoit déclaré au roi, il en fut si affligé que faisant cesser l'ouvrage à l'heure même il courut au palais lui en demander pardon. Ce qu'il fit prosterné contre terre, comme pour un crime ; s'offrant à subir la mort même pour l'expier. Le roi fort surpris d'une si grande délicatesse de conscience dit aux seigneurs & aux autres qui étoient presens. » Voyez » quelle est la fidélité de ceux qui sont » à Jesus-Christ. Mes gouverneurs » & mes officiers ne font gueres scru- » pule de m'enlever des terres & des » seigneuries entieres : & ce serviteur » de Dieu n'a osé nous celer un pou- » ce de terre au delà de ce que nous » lui en avions donné. Il voulut en même tems récompenser une si grande droiture de cœur, & il augmenta jusqu'au double la donation qu'il lui avoit faite. Outre ce monastere qui a depuis changé de face, & qui sert aujourd'hui de retraite aux Barnabites, * près du Palais, Eloi fit construire encore hors de la ville une église pour servir à la sépulture des religieuses. Car ce n'étoit point encore l'usage d'enterrer les corps dans les villes. Il la fit dédier sous le nom de saint Paul, & elle est devenue depuis l'une des paroisses les plus considérables de la ville. Il bâtit aussi ou répara dans la cité celle de saint Martial, dont il fit venir des reliques de Limoges pour la consacrer. Saint Ouein dit que lorsqu'elles arrivérent à Paris, saint Eloi par le mouvement d'une foi vive & parfaite les fit passer exprès devant le cachot, qu'alors les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes, & qu'il y eut sept prisonniers à qui les chaines tombérent des mains.

* Du chœur des religieuses on a fait l'église paroissiale de S. Martial d'aujourd'hui, & de la nef celle de saint Eloi des Barnabites. Le circuit de cet ancien Monastere s'appelle encore aujourd'hui *la ceinture de saint Eloi.*

VII. Il avoit beaucoup d'estime & de penchant pour la vie religieuse, & quoiqu'il ne s'y sentît pas appellé de Dieu qui le destinoit à une autre profession, il y portoit non seulement ses domestiques de l'un & de l'autre sexe, mais encore tous ceux qu'il délivroit de l'esclavage, de la prison, ou des autres miséres de la vie, & qu'il entretenoit par charité, soit dans des hopitaux, soit dans des monasteres, soit dans des maisons particulieres, en qualité de pere commun des pauvres, des orfelins & des affligés. Sa maison étoit la retraite ordinaire des religieux étrangers : on la regardoit d'ailleurs comme l'hopital général de la ville, & tout ce qu'il possédoit passoit pour le patrimoine des pauvres. Sa charité se faisoit distinguer particulierement dans le rachat des captifs de quelque nation & de quelque langue qu'ils fussent. Dès qu'il sçavoit qu'il y avoit un esclave à vendre sur les côtes du royaume, il envoyoit l'acheter de ses deniers pour lui donner la liberté, & le faire élever dans la religion & dans quelque art capable de le faire subsister. On en amenoit quelquefois en si grande quantité, particuliérement du Pays des Saxons, que tout son argent ne suffisoit pas pour les racheter. Plutôt que de les renvoyer, ou de les laisser tomber entre les mains des mauvais maîtres, il vendoit ses provisions, ses habits & jusqu'à ses souliers pour les délivrer. Lorsqu'il les avoit rachetés, il leur obtenoit du roi des lettres d'affranchissement & de naturalité, puis il leur donnoit le choix de s'en retourner chez eux avec leur liberté, ou de s'établir dans

Audoën. c. 10. l. 1.

le royaume en leur fourniſſant les commodités néceſſaires. Il en fit pluſieurs religieux en divers monaſtéres: il en retint beaucoup d'autres chez lui en qualité de ſes domeſtiques ou de ſes compagnons de travail, qui formérent une communauté auſſi réguliére que celle des couvents dans ſa maiſon. On y faiſoit exactement l'office divin, & toutes les autres heures étoient réglées de même pour les exercices. Ce fut une école ſainte d'où l'on vit ſortir beaucoup d'excellens ſujets dont les uns furent prêtres, d'autres abbés. Nous nous contenterons de nommer deux du nombre de ces eſclaves idolâtres convertis & affranchis, dont l'un fut le B. Bouchain abbé de Ferrieres en Gatinois; l'autre ſaint Tillon ou ſaint Theau prêtre, apôtre en Flandres, religieux en Limouſin dont nous avons parlé au VII. de janvier. Saint Eloi après avoir fait élever ſaint Theau à Solignac, le fit revenir auprès de lui pour travailler à l'orfévrie qu'il continua juſqu'au tems de ſon épiſcopat, à laquelle il ne renonça pas même depuis, lorſqu'il fut queſtion de faire des châſſes pour les corps de divers ſaints martyrs, à meſure qu'il les trouvoit & qu'il les faiſoit déterrer. C'eſt ce qu'il fit principalement à l'égard de ſaint Quentin de Vermandois, de ſaint Piat de Tournai, de ſaint Lucien de Beauvais, de ſaint Crepin & ſaint Crepinien de Soiſſons, & d'autres encore dont on ne laiſſoit pas d'honorer publiquement la mémoire quoiqu'on ne ſçût pas où étoient leurs reliques. Avant ſon épiſcopat il en avoit fait de très-précieuſes & très délicatement travaillées en métail & en pierreries pour beaucoup d'autres Saints, dont les tombeaux étoient déja expoſés au public, comme de ſaint Martin de Tours, de ſaint Denys, de ſaint Germain de Paris, de ſaint Severin, de ſainte Geneviéve, de ſainte Colombe.

Audoën. l. 2. n. 6. 7. & l. 1. c. 32.

VIII. Tout laïque qu'étoit ſaint Eloi, vivant à la cour, travaillant d'un art qui ſembloit n'être propre qu'à inſpirer le deſir de s'enrichir, on ne le conſidéroit pas ſeulement comme le modéle de la vie des eccleſiaſtiques & des religieux, la plûpart l'honoroient auſſi comme un maître dont ils devoient prendre des leçons, & comme un oracle que Dieu avoit établi pour être conſulté. Il n'avoit point l'habit de leur profeſſion, mais il en avoit tout l'eſprit. Il étoit de la taille la plus avantageuſe, des mieux faits de corps: il avoit le port majeſtueux, portoit une longue chevelure bouclée ſans art, étoit vétu dans les premiéres années d'habits de ſoie couverts d'or & de pierreries ſelon l'uſage de la cour où il vivoit. Mais dans ce tems-là même il portoit un rude cilice deſſous avec une corde ſur les reins, & maltraitoit par d'autres macerations cette chair ſi ſuperbement revêtüe. Lorſqu'il fut plus avancé dans la vie ſpirituelle, & aſſez accredité dans l'eſprit du roi & des courtiſans pour ne plus craindre que l'on trouvât à redire à ſa conduite, il ſe défit de toute cette ſomptuoſité, & quoiqu'il demeurât engagé dans la vie ſeculiére, il vendit tout ce qu'il avoit de précieux dans ſa garde-robe & dans ſes meubles en faveur des pauvres, & parut dans une ſimplicité modeſte dont il introduiſit l'exemple à la cour. Cette ſimplicité toûjours accompagnée de beaucoup de dignité ſervit à rehauſſer encore l'éclat de ſon mérite: ſa réputation étoit ſi grande & ſi étendue que les ambaſſadeurs des princes étrangers qui venoient à la cour de Dagobert alloient lui rendre viſite, & prendre ſes conſeils avant

Aud. l. 1. c. 12. & c. 10.

que de se presenter au palais pour être reçus à l'audience du prince. Il fut lui-même envoyé en ambassade vers le comte Judicaïl, que nous appellons saint Giguel frere de saint Josse, qui s'étoit mis la couronne sur la tête, avec la qualité de roi de Bretagne après la mort du comte Jüel son pere, ce qui avoit donné lieu à de facheux troubles. Toute sa route ne fut qu'un enchainement d'aumônes continuelles qu'il répandit sur les pauvres le long du chemin. Sa négociation fut si heureuse qu'elle dissipa les troubles, désarma les mécontens, réconcilia les esprits, les porta tous à un bon accommodement. Il persuada au prince Giguel même de se donner pour otage de la paix, & l'amena à Paris, non comme un otage, mais dans l'équipage d'un prince qui venoit renouveller une alliance. Il le conduisit à Clichi où étoit le roi à qui il le presenta; & fut cause que Dagobert reçut son hommage fort agréablement, qu'il lui accorda le pardon des Bretons qui avoient attaqué son autorité, & qu'il le renvoya comblé de presens.

Ibid. c. 13.

Item. Fredeg. c. 78.

L'an 635.

Le texte porte *Crioliumou Crioilum*, mais ce ne peut être Criel au pays de Caux, ni Creil sur Oise.

XI. Le succès de cette négociation difficile fit reconnoître Eloi comme un homme capable des plus grandes affaires. Toute la gloire qui lui en revint ne lui donna pas le moindre mouvement de complaisance ou d'élevation. Son humilité lui fit toûjours préferer la compagnie des pauvres & des petits à celle des riches & des grands, non par aucune bassesse d'esprit, mais par cette raison de charité qui le portoit à les servir & à se faire mettre de leur nombre. Il ne sortoit point de sa maison qu'il ne se vît environné de mendians, dit saint Ouein, comme une ruche l'est de mouches: aussi il avoit soin de se pourvoir toujours d'une bourse bien garnie pour n'en point renvoyer de mécontens. Ce qui rendoit ses aumônes si abondantes étoit la frugalité de sa table. Car outre ses jeûnes frequens qu'il portoit quelquefois jusqu'à deux & trois jours de suite sans les rompre, il mangeoit très-peu lorsqu'il falloit prendre ses repas, & très-souvent sa nourriture n'étoit que du pain & de l'eau. C'est par ces moyens que se multiplioient chez lui les vivres destinés pour nourrir un plus grand nombre de pauvres. Il envoyoit ses valets dans les rues & sur les chemins, jusques dans les villages ramasser tout ce qu'ils pouvoient trouver de gueux, d'étrangers, d'estropiés pour les amener dans sa maison, sans préjudice à ce qu'il faisoit reglément pour les malades & les pauvres des hopitaux. Il les faisoit tous manger avec lui, & les servoit lui-même comme s'il eût été leur valet. Souvent il attendoit qu'ils eussent dîné pour manger leurs restes. Quelquefois à l'heure de midi, lorsque les pauvres étoient déja rassemblés dans la salle à manger, & qu'il leur avoit même donné à laver; les domestiques venoient l'avertir qu'il n'y avoit plus de pain ni d'argent dans la maison, parce qu'on avoit tout distribué dans la matinée. Jamais il ne s'en rebuta, jamais il ne crut devoir user de retranchement par précaution. Il remontroit à ceux qui en murmuroient ou qui s'en mocquoient, que la Providence n'avoit jamais abandonné ceux qui s'abandonnent à elle avec foi & confiance. Il en donnoit divers exemples tirés de l'écriture ou de l'histoire des Saints: & pendant qu'il les instruisoit ainsi il arrivoit toujours quelque ressource de provision, tantôt de la part du roi, tantôt de celle des plus riches Seigneurs, & sur-tout de son ami saint Ouein, qui étoit alors referendaire ou chancelier de

de la couronne ; car on étoit tout accoutumé à pressentir ses besoins, & il y avoit de l'empressement de la part des personnes de pieté à y pourvoir. Le roi sur-tout qui dans ses dernieres années s'étoit donné à la devotion & à l'exercice des œuvres de charité, prenoit plaisir souvent à remplacer les choses dont il voyoit qu'Eloi se privoit pour les pauvres. On l'a vû quelquefois l'obliger de prendre son manteau royal & sa ceinture, disant qu'il n'étoit pas à propos qu'il en manquât pour s'en être dépouillé en faveur des pauvres, & qu'il demeurât exposé à la raillerie des libertins. Eloi ne gardoit plus alors tant de mesures avec les courtisans, assuré de l'approbation de son roi & des principaux seigneurs ses amis. On ne le voyoit presque plus vêtu que de bure, & ceint d'une corde. Sa chambre qui étoit contigue à celle de saint Ouein dans le palais, & fort proche de celle du roi, n'avoit plus d'autres meubles que ses livres disposés sur des tablettes & des pupitres tout au tour, & ses reliques qui pendoient au-dessus. Aussi ne s'y donnoit-il pas d'autre occupation que celle de l'étude & de la priere. Son étude n'avoit rien de profane : elle étoit toute de l'Ecriture sainte, & tous ses écrits n'en étoient que des extraits. Elle suivoit ordinairement la psalmodie, ou la récitation des pseaumes dans l'ordre de conduite qu'il s'étoit prescrit. Car il mettoit la distinction entre l'oraison & la priere ou le chant des pseaumes. Après un premier sommeil qu'il donnoit aux besoins d'un corps fatigué des exercices de la journée, il se levoit & se jettoit sur un cilice étendu au pied de son lit, & passoit la nuit en oraison, en soupirs & en pleurs. Car il sçavoit disposer à son gré du don des larmes, qu'il avoit reçû de Dieu & de la nature. Quand il se sentoit appesantir par la longueur de son oraison, il se relevoit de dessus son cilice pour reciter des pseaumes de suite. De là il passoit à la lecture de l'écriture sainte qu'il entrecoupoit de meditations profondes sur les verités saintes, de reflexions sur lui-même, de soupirs & de sanglots toujours accompagnés de larmes. Il repassoit de la lecture à l'oraison jusqu'au jour ou jusqu'au tems qu'il faloit dire l'office reglé avec ceux de sa maison. S'il alloit chez le roi où il étoit souvent mandé avec saint Ouein, & le plus souvent seul, s'il sortoit pour vaquer à quelque œuvre de misericorde, l'oraison étoit toujours sa premiere occupation lorsqu'il rentroit chez lui. S'étant ainsi recueilli, s'il n'avoit rien de plus pressant il se mettoit au travail de l'orfévrie & de la monnoie, mais toujours chantant quelque pseaume avec ses ouvriers subalternes, & ayant toujours un livre ouvert devant lui sur un lutrin.

C'étoit le breviaire de ces tems-là.

X. Ce seroit ici le lieu du détail de divers miracles, que Dieu fit par S. Eloi lorsqu'il n'étoit encore que laïque, & qui sont rapportés avec étendue & attestés par saint Ouein. Il s'agiroit de guérisons de boiteux, d'aveugles, de paralytiques, d'extinction d'incendies & d'autres effets produits d'une maniere surnaturelle par la puissance de Dieu à sa priere. Mais la necessité d'abreger nous réduit à nous contenter de faire ici remarquer le pieux artifice de son humilité pour détourner de lui la gloire de tous ces miracles. Car ou il y interposoit l'invocation des bienheureux glorifiés comme de saint Martial, de saint Denys, de saint Martin, de saint Sulpice, afin qu'on les leur attribuât ; ou il se servoit quelquefois d'huiles, de fomentations ou d'autres choses,

Audoën. l. 1. pass.

qui pouvoient paſſer pour des remedes naturels. Il ne ſe fit guéres moins remarquer par le don de prophétie, que par celui des miracles, quoique les occaſions d'en uſer paruſſent moins frequentes. Ces graces qui ſembloient rendre Dieu plus viſible en lui que dans les autres, ne contribuoient pas peu à lui donner dans l'Egliſe une autorité que ſon rang de laïc n'auroit pû lui acquerir tout ſeul. Eloi s'en ſervit pour découvrir & pourſuivre quelques héretiques qui cherchoient adroitement à corrompre la foi des peuples, & à introduire le Monothe-liſme en France. Il eut le credit de faire aſſembler vers l'an 638. le ſixiéme concile d'Orleans pour ce ſujet. Il fit auſſi chaſſer de la ville de Paris quelques impies qui portoient ſourdement le peuple à l'apoſtaſie, & les fit regarder comme des peſtes également nuiſibles à la religion & à l'état. Il travailla encore avec le même zéle à déraciner la ſimonie qui infectoit l'égliſe de France, principalement depuis le regne de la malheureuſe Brunehaut, comme l'appelle ſaint Ouein, qui avoit coutume de joindre ſon credit & ſes forces à celles de ſaint Eloi dans toutes ces actions ſaintes.

Aud. l. 1. c. 35. 38.

L. 2. c. 1.

XI. Son épiſcopat.

Il ne manquoit plus à l'un & à l'autre que le nom & le caractere de l'épiſcopat : les évêques du royaume les regardoient, ſinon comme leurs maîtres, au moins comme des confréres qui s'acquittoient déja très-dignement de la partie la plus pénible & la plus néceſſaire de leur miniſtere. Dieu fit naître enfin l'occaſion de ſuppléer au reſte dans la néceſſité de remplir deux ſiéges épiſcopaux, qui vaquerent preſque en même tems par la mort de S. Romain évêque de Rouen, & de ſaint Acaire évêque de Noyon & de Tournai, arrivée l'an 639. Le roi Dagobert étoit mort dès l'année précédente : ſon fils Clovis II. avoit grand beſoin des inſtructions & des conſeils des deux Saints dans ſon bas âge. Cependant on le fit reſoudre à ſe priver des deux miniſtres ſi utiles en faveur de l'Egliſe. Eloi que l'on avoit choiſi principalement à cauſe que le vaſte dioceſe de Tournai, qui s'étendoit juſqu'en Friſe, c'eſt-à-dire juſqu'à la Hollande, étoit encore rempli d'idolâtres dans toute ſa contrée ſeptentrionale, ne put refuſer longtems une charge qui ne lui promettoit que des croix, parce que ſa charité le portoit d'ailleurs à tout ſacrifier pour la gloire de Dieu & le ſalut de ſes freres. Mais parce qu'il connoiſſoit les perils & les obligations de l'épiſcopat, & que d'ailleurs il étoit important qu'il obſervât dès ſa premiere démarche la diſcipline des ſaints canons, qu'il devoit un jour faire obſerver aux autres, il demanda un tems d'interſtice ſuffiſant pour ſe préparer, & prendre tous les dégrés des ſaints ordres depuis la tonſure clericale juſqu'à la prêtriſe ſans précipitation. Saint Ouein en uſa de même de ſon côté, & alla prendre les ordres à Macon. A ſon retour ils partirent enſemble pour aller à Rouen recevoir l'ordination épiſcopale. Ils y arriverent le dimanche XIV. jour du mois de mai de l'an 640, & furent ſacrés enſemble le dimanche ſuivant qui étoit celui de devant les Rogations, en la troiſiéme année du regne du jeune Clovis.

Fredegod. vit. Aud. en. Le Coint. ann. 634. n. 9.

L'an 639.

Audoën. vit. Elig. l. 2. c. 2.

L'an 640.

Eloi ne revint à la cour que pour lui dire adieu : il partit inceſſamment pour ſe rendre à ſon égliſe, où il fit agir toutes les vertus dont il avoit donné tant d'exemples, avec une force nouvelle que la grace de l'ordination lui avoit communiquée. Il conſerva toujours la même humilité, le même eſprit de pénitence, de pauvreté & d'o-

Le Coint. Valeſ. Mabill. Bult. &c.

raiſon. Ses jeûnes & ſes veilles augmenterent avec ſon nouveau travail. Sa charité envers les pauvres, & les malades produiſit ſes fruits avec encore plus d'abondance : & la dignité de l'épiſcopat ne put l'empêcher de les ſervir dans les offices les plus bas comme auparavant. Sur-tout il fit admirer ſa ſollicitude paſtorale dans le zéle, & la vigilance qu'il apporta pour conſerver, faire croître & ſauver le troupeau qui lui étoit confié. Il employa le reſte de l'année 640. à reconnoître & regler le diocéſe de Noyon & de Vermandois. Dès l'année ſuivante il commença ſes expeditions ſaintes dans le pays de Flandre & le Tourneſis juſqu'à la Zelande, & aux extrémités du Brabant. Il les
L'an 641. trouva preſque toutes couvertes encore de ténebres de l'idolâtrie ; & comme la moiſſon étoit grande, il y fit venir ſous lui d'habiles ouvriers, dont le plus connu eſt ſaint Theau ſon ancien éleve. Sa charité, qui étoit une expreſſion de celle que Jeſus-Chriſt avoit eue pour tous les hommes, ne lui permit pas d'exclure de la grace de l'évangile & de la prédication de la foi les peuples mêmes, qui n'étoient pas ſujets de la France, comme les Friſiens & les Saxons que ſaint Ouein appelle Suéves, & d'autres barbares ou étrangers payens, qui venoient trafiquer ſur la côte, ou s'habituer dans le royaume. Il eſt moins aiſé encore de comprendre la grandeur du courage & de la patience de notre ſaint Evêque, que celle de tant de travaux qu'il lui fallut eſſuier. Les barbares naturellement ennemis d'une religion, qui ne flatoit aucune de leurs inclinations, le regarderent d'abord avec beaucoup de mépris & d'averſion. Mais par les charmes de ſa douceur il trouva moyen de convertir en agneaux paiſibles & ſoumis des loups pleins de rage, qui ne s'étoient promis rien moins que de le devorer. Ainſi ce ne fut ni dans les derniers ſupplices, ni dans l'effuſion de ſon ſang que Dieu voulut établir le merite de ſon martyre, dont il lui préparoit la récompenſe. Les cantons de Courtrai & de Gand étoient encore des terres incultes, heriſſées d'épines & de chardons, & chargées d'immondices. Les ſueurs d'Eloi en firent des jardins délicieux où l'on vit la foi de Jeſus-Chriſt plantée, de maniere à n'en pouvoir plus être déracinée, & les vertus chrétiennes fleurir de toutes parts. C'eſt à quoi travailla auſſi ſaint Amand de Maſtricht preſque en même tems & avec un ſuccès égal.

XII. Saint Eloi pour fixer & aſſurer les conquêtes qu'il faiſoit à Jeſus-Chriſt par ſes prédications & ſes travaux apoſtoliques, établit partout des égliſes & des miniſtres pour les autels & pour la conduite des ames. Il fonda même pluſieurs monaſteres, & abolit juſqu'aux traces de l'ancien paganiſme du pays en détruiſant ce qui pouvoit reſter de temples & d'idoles. C'eſt ce qu'il ne put faire ſans beaucoup de peril & de peine : il en vint pourtant beaucoup plus facilement à bout que d'arracher la ſuperſtition des eſprits & les vices des cœurs, parce qu'il avoit affaire à des peuples groſſiers à qui l'exterieur de la religion ne coutoit rien, mais qui ne pouvoient s'accommoder, ni même preſque entendre parler de reformation interieure. Ceci ne regardoit gueres moins ſon diocéſe de Noyon que celui de Tournai. C'eſt ce qui le portoit à prêcher la parole de Dieu avec une aſſiduité continuelle, à inculquer la néceſſité de la pénitence, à preſſer les pécheurs à tems, à contre-tems, en uſant tantôt de priéres & de larmes, tantôt de menaces & de cenſures, ſans jamais Aud. c. 3. 4. &c.

se lasser néanmoins de les instruire, de les recommander à la misericorde de Dieu, & d'attendre l'heure favorable de leur conversion. Quelque force que Dieu donnât à sa voix, & de quelque efficace que fussent ses prédications on remarquoit que l'exemple de ses vertus faisoit toujours plus d'impression sur les cœurs que tous ses discours. Il n'avoit de rigueur que pour lui-même, il étoit plein de bonté & de tendresse pour les autres. Mais sa douceur étoit toujours accompagnée de beaucoup de fermeté, & souvent lorsqu'il paroissoit le plus indulgent, c'étoit alors qu'il faisoit paroître sa vigueur épiscopale. Il en usa ainsi à l'égard d'un officier qui prétendoit abuser du pouvoir des ministres de la cour * pour usurper quelque domaine de son église, & dont l'excommunication fut d'un exemple terrible par les funestes effets dont elle fut suivie. Un jour de S. Pierre prêchant dans une paroisse proche de Noyon, il invectiva fortement contre les danses & les autres jeux qui étoient encore du paganisme, & où les bonnes mœurs étoient fort en danger. Les habitans du lieu se revolterent & ne purent souffrir qu'on leur ôtât des divertissemens qu'ils avoient vû pratiquer à leurs peres, & qu'ils tenoient d'une coûtume immémorable. Ils conspirerent ensemble la perte de leur pasteur, s'il ne desistoit & ne les laissoit dans leurs anciens usages. Eloi en eut avis: mais le danger ne l'empêcha pas d'y retourner à la premiére fête, doutant si Dieu ne lui avoit pas reservé cette occasion de repandre son sang pour la justice, afin de ne le point frustrer de la gloire du martyre à laquelle il osoit aspirer. Il précha donc dans ce lieu avec encore plus de vehemence qu'auparavant contre ces superstitions & ces désordres. On ne répondit à son zéle que par des injures & des outrages, & l'on ne parloit plus que de le massacrer, quoiqu'il ne se trouvât personne qui voulût mettre la main sur l'oint du Seigneur à cause de la vénération générale que l'on avoit pour lui. Eloi voyant qu'il n'avançoit point, poussé d'ailleurs de l'esprit de saint Paul & armé du même pouvoir, livra les plus mutins & les plus endurcis au démon pour mortifier leur chair & faire en sorte que leur ame fût sauvée au jour du Seigneur. Il y en eut près de cinquante, sur-tout des domestiques d'Erchinoald * ou Archambaud maire du Palais, qui se trouverent ainsi à la discretion de satan, & apprirent aux autres à craindre les jugemens de Dieu dans ceux de son Eglise. Leurs peines & leurs humiliations durerent un an entier, & ce ne fut qu'à la fête de l'année suivante que le saint évêque ayant reçu leurs soumissions avec celles de tous les habitans leur accorda la grace de leur délivrance.

Audo. c. 18.

* Ebroin qu'on a fait glisser dans le texte de saint Ouein ne fut maire du Palais qu'après la mort de saint Eloi. Il y a bien d'autres additions encore dans cette vie qui font regretter l'original de S. Ouein.

Aud. c. 19.

1. Cor. 5. 5.

* ou Erxenvvald.

Saint Eloi fit beaucoup d'autres miracles dans tout le cours de son épiscopat, pour parvenir à la guérison des ames par celle des corps. Mais il ne nous est pas aisé de démêler ceux qui ont été garantis par l'autorité de saint Ouein d'avec ceux que ses copistes y ont ajoutés. Il usa aussi en diverses rencontres du don de prophétie qu'il avoit reçu dès le tems qu'il n'étoit encore que laïque. Il prédit divers évenemens, mais il n'en prédit point de plus évidens que des morts de Grands, qui devoient avoir des suites, comme celle du maire Archambaud; celle d'un Seigneur nommé Flavaud ou Flaocat maire du Palais pour le royaume de Bourgogne; celle de Simplice évêque de

Limoges ; celle du roi Clovis II, comme il avoit fait autrefois celle de Dagobert son pere, & de son oncle Charibert roi d'Aquitaine. Il prédit aussi la sienne, & il la vit venir avec une tranquilité qui faisoit assez connoître qu'elle ne pouvoit ni le surprendre ni l'affliger, après s'être préparé à la recevoir par les travaux & les souffrances d'un épiscopat de dix-neuf ans. Il avoit fait divers voyages de devotion avant & après pour visiter les lieux saints, sur-tout les monasteres * & les tombeaux des martyrs, mais sans sortir de la France. Il en avoit fait aussi de charité pour faire des negociations spirituelles, des instructions ou des guérisons, & avoit été une fois jusqu'en Provence. Quelques-uns veulent qu'il ait été jusqu'en Danemarc & en Suede, pour y porter la lumiere de l'évangile : mais on n'a point de preuve qu'il ait passé de quelque côté que ç'ait été les limites de la monarchie Françoise. Il y a d'autres voyages qu'il convient à des évêques de faire pour le bien public de l'Eglise, quand il s'agit de s'assembler dans des conciles. Mais nous ne voyons que saint Eloi ait assisté à d'autres que celui de Challon-sur-Saone, assemblé l'an 644. de toutes les provinces soumises à Clovis II. c'est-à-dire, de la France & de la Bourgogne, parce que l'Austrasie obéïssoit alors au roi saint Sigebert, frere aîné de Clovis. Il avoit été député avec saint Ouein vers l'an 651. par les autres évêques de France pour aller à Rome representer l'église Gallicane dans le Concile que le Pape S. Martin avoit convoqué contre les Monothelites. Mais ils n'en firent le voyage ni l'un ni l'autre : & nous ne sçavons ce qui y mit obstacle.

* Luxeu.

Ses écrits. Notre Saint non content de se rendre utile à ceux de son tems, a travaillé encore pour l'instruction de la posterité par des monumens qu'il lui a laissés de son esprit dans quelques sermons ou homelies, dont quelques-unes ont passé jusqu'à nous. Il n'y en a point de plus considerable que le grand discours que saint Ouein a inseré dans sa vie, & qui a mérité d'être attribué long-temps à saint Augustin. Il paroît que c'est un recueil que saint Ouein a fait des instructions les plus ordinaires que notre Saint donnoit à son peuple plutôt qu'un simple sermon qu'il auroit prononcé en une seule fois, & qu'ainsi c'est l'abregé de plusieurs sermons. On trouve seize homelies sous son nom dans la bibliothéque des Peres, dont on ne peut nier que quelques-unes n'appartiennent à d'autres. Mais on ne croit pas que toutes lui soient supposées : & la plûpart sont jugées dignes de lui. Car elles portent des marques assez sensibles de son habileté & de son génie. On voit qu'il possedoit bien l'Ecriture sainte, & qu'il avoit bien lû les écrits de saint Cyprien, de saint Augustin, de saint Cesaire d'Arles & de quelques autres peres Latins ; qu'il s'étoit formé sur les plus grands modéles, qu'il aimoit & entendoit parfaitement la discipline de l'Eglise, qu'il s'attachoit à la tradition, qu'il s'étoit élevé au dessus de son siécle, tant pour le goût des choses que pour le stile même. Il avoit des liaisons particulieres avec les premiers hommes de son tems, selon ce qu'il paroît encore par une lettre que nous avons de lui à saint Didier de Cahors que nous appellons saint Geri. Il avoit une facilité admirable de parler, & un talent tout particulier pour la persuasion. Il fit encore la veille de sa mort un grand discours à ses disciples & à ses domestiques qu'il avoit rassemblés autour de son lit pour

Aud. l. 2. c. 15.

Du Pin. Cave. Le Coint. an. 659.

Tom. 12 p. 800.

Ap. Canis. t. 5. ant. lect. & inter Desid. Cad. epist.

L'an 659.

les confirmer dans les sentimens de pieté qu'il leur avoit inspirés : & il mourut tranquillement entre leurs bras le premier jour de Decembre* de l'an 659. après 70. années & quelques mois de vie.

* ou le 30. nov. avant minuit.

§. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

XIII. A Peine eut-il fermé les yeux que toute la ville de Noyon, quoiqu'en pleine nuit, se mit en rumeur & fut remplie des cris & des lamentations de ses habitans qui pleuroient la perte de leur pere & de leur protecteur. On porta le corps dans l'église pour l'exposer avec plus de décence. Le lendemain dès le matin on vit arriver avec grand train la reine sainte Bathilde avec les princes ses enfans, & les principaux seigneurs de la cour qui étoient partis de Paris sur la nouvelle de sa maladie pour recevoir sa derniere benediction. L'aîné des princes Clotaire III, étoit filleul de saint Eloi, qui avoit prédit sa naissance & son état: & il regnoit depuis trois ans que son pere Clovis II. étoit mort, sous la tutéle & la regence de la reine sa mere. Cette pieuse princesse inconsolable d'être venue trop tard pour voir le Saint, après avoir répandu bien de larmes sur sa biere, se mit en devoir de faire transporter le corps dans son monastere de Chelles au Diocèse de Paris. Ses efforts n'ayant pû réussir, elle fit indiquer un jeûne public de trois jours qu'elle passa dans l'église en prieres, sans pouvoir arrêter le cours de ses larmes durant tout ce tems. Elle fit ensuite ouvrir sa bierre, & lui découvrit elle-même le visage pour le baiser. Comme il étoit déja tout trempé de ses larmes, on le vit saigner par le nez avec tant d'abondance que l'on en fut surpris. La reine fit recueillir ce sang dans des mouchoirs pour le conserver précieusement; & reconnoissant à la pesanteur extraordinaire du corps qui ne put être remué pour lors, que ce n'étoit point la volonté de Dieu, qu'il fût transporté ailleurs, non seulement elle renonça à son dessein, elle fit encore renoncer les Parisiens au desir qu'ils avoient de le faire enlever pour l'avoir dans leur ville. Il fut donc enterré par les évêques avec une pompe très-magnifique, mais fort religieuse dans l'église de saint Loup à Noyon, où l'on rendit à sa memoire un culte si célébre, que l'église quitta son premier nom pour prendre celui de saint Eloi.

Audoën. l. 2. c. 31.

Rien ne contribua tant à faire croître ce culte que le bruit des miracles qui se firent à son tombeau, & dont le nombre étoit deja grand, lorsque treize ans après sa mort son ami saint Ouein entreprit d'écrire l'histoire de sa vie. La reine emporta son calice d'or qui étoit enrichi de pierreries, & le mit à Chelles, où on le voit encore aujourd'hui. Dans la suite des tems le chef du Saint fut transporté dans la même abbaye, où les religieuses le conservent toujours avec beaucoup de vénération. Il se fit d'autres distractions encore de ses reliques du vivant même de saint Ouein, qui mourut vingt-quatre ans après lui, si ce qui est rapporté des miracles arrivés à ce sujet est veritablement de la plume de ce Saint. La plus grande portion de ces saintes reliques repose maintenant dans la cathédrale de Noyon, à laquelle un arrêt du Parlement de Paris les adjugea l'an 1462, contre les prétentions des religieux de l'abbaye de saint Loup, dite de S. Eloi. On voit beaucoup d'autres églises qui se vantent d'en posseder d'autres parties, comme celle de S. Barthelemi de Noyon, celle de S. Sauveur de Bruges en Flandres, celle de

Du Bois hist. Paris. Eccl. p. 163. & 198.

Gir. col. 1754.

saint Martin de Tournai, celle de saint Pierre de Douai. La cathédrale de Notre-Dame de Paris obtint un os de l'un de ses bras, de l'évêque & du chapitre de Noyon, qui lui en firent présent l'an 1212. On l'expose maintenant au jour de sa fête dans l'église de S. Eloi des Barnabites près du palais, avec une partie de son crane. Ce qui n'empêche pas que l'on ne garde encore une autre relique de notre Saint dans le trésor de Notre-Dame.

Brev. Par. Du Bois supr. Alm. spir.

XIV. La fête de saint Eloi est marquée au premier jour de decembre dans les martyrologes anciens de Florus, de Wandalbert, d'Adon & d'Usuard suivis par tous les autres jusqu'au Romain moderne. L'on en trouve encore deux autres instituées pour honorer sa memoire; l'une au xxv. de juin, qui est celle de sa translation; l'autre que l'on voit marquée au xxi. de mai dans quelques martyrologes, doit être prise encore pour la fête de quelque seconde translation, si l'on en croit les continuateurs de Bollandus; mais il est visible que c'est celle de son ordination, c'est-à-dire la fête de la chaire ou de l'épiscopat de S. Eloi, qui fut sacré comme nous l'avons remarqué le xxi. de mai dimanche d'avant les Rogations de l'an 640. Cette ordination ne laisse pas d'être marquée encore au xiv. de mai, où il se peut faire que quelques églises l'aient célébrée suivant l'opinion de ceux qui ont cru que saint Eloi & saint Ouien avoient été ordonnés le jour même qu'ils étoient arrivés à Rouen, qui étoit le dimanche xiv. de ce mois. Le culte du Saint étoit déja de grande étendue au ix. siécle, comme il paroît par le calendrier dressé sous Louis le Debonnaire à l'usage des églises de la France septentrionale, qui quittoient leur liturgie pour prendre celle de Rome. L'on voit dans Paris jusqu'à quatre églises dédiées sous son nom, & dix ou douze confréries instituées en son honneurs. On ne peut compter ce qu'il y en a dans les Pays-Bas, la Picardie, & les Provinces voisines. On voit même une église assez ancienne de saint Eloi à Rome près de la fontaine de saint Georges au voile d'or. La fête principale qui est celle du premier de decembre a été chomée en beaucoup d'endroits de la France jusqu'au xvi. siécle: maintenant cette obligation se trouve réduite au diocèse de Noyon, & aux lieux dont le saint est Patron.

Sauss. M. G. d. 25. Juin.

Boll. t. 5. Mai. p. 4. ...

Barber. t. 10. Spicileg.

Alm. spir.

Sauss. p. 963.

Thiers. fest. imm. p. 143.

AUTRES SAINTS DU premier jour de Décembre.

I. SAINT LEONCE EVESQUE de Frejus en Provence.

V. Siécle.

I.

SAINT LEONCE étoit évêque de Frejus, ville maritime de la seconde province Narbonnoise appellée depuis la Provence, dès la fin du quatriéme siécle de l'Eglise. Saint Honorat, qui fut depuis évêque d'Arles, ayant appris au retour d'un voyage qu'il avoit fait en Grece, qu'il avoit été mis sur ce siége, & connoissant son mérite, vint se retirer dans son diocèse, afin de profiter du voisinage, & de l'amitié de ce saint homme pour les desseins qu'il avoit d'une retraite. Leonce songeant à sa propre satisfaction & à l'édification de son peuple, obtint qu'Honorat ne sortiroit point de son diocése: & ce Saint de son côté fut ravi que l'isle de Lérins qu'il choisit ensuite en fût aussi, pour pouvoir demeurer avec sa compagnie, sous la conduite d'un tel pasteur. Leonce gouverna son peu-

L'an 371. Hilar. vit. Hon. n. 15. p. 759. edit. Leon. Quesn.

ple avec tant de sagesse, tant de charité & tant de suffisance que son nom devint célébre parmi ceux des plus grands évêques de l'Eglise de son tems. C'est ce qui porta le fameux Cassien fondateur de saint Victor de Marseille à lui dédier ses dix premieres Conferences vers l'an 423.

L'an 423.

Les papes Boniface & Celestin lui écrivirent aussi comme à une personne de confiance & de poids. L'opinion avantageuse qu'ils en avoient, alla toujours en augmentant, & passa à leurs successeurs, principalement à saint Leon le Grand, qui fit connoître en une occasion très-importante l'estime qu'il faisoit de son mérite.

Gall. Christ. Samm. t. 2.

Ce saint pape ayant poussé à bout, comme on le sçait, l'évêque d'Arles primat de la Gaule Viennoise, qui étoit saint Hilaire successeur de S. Honorat, dont nous avons parlé, choisit entre tous les prélats du pays saint Leonce, pour lui conférer la primatie, dont il dépouilloit Hilaire.

V. la vie de S. Hilaire au v. de mai, & la vie de saint Leon XI. Avril.

Il en écrivit l'an 445. une grande lettre aux évêques de la province de Vienne pour les y faire consentir. Il y rend témoignage à la probité de Leonce, & l'appelle prélat d'une vertu éprouvée. Il marque neanmoins que c'étoit à l'ancienneté du Saint plutôt qu'à son mérite, qu'il donnoit cette honorable commission, qui consistoit principalement au pouvoir d'assembler les conciles, & d'empêcher même les autres métropolitains de la primatie d'Arles ou des cinq provinces Viennoises, d'en assembler sans son ordre & sa participation. Il dit que l'évêque métropolitain de la ville d'Arles étant en faute, son droit devoit passer non à la dignité des autres siéges, mais au privilege de l'âge dans les évêques, & qu'il n'y avoit pas un évêque dans ces provinces qui ne le cedât à saint Leonce en ce point. En effet notre Saint avoit pour lors au moins cinquante-quatre ans d'épiscopat, & se trouvoit le doyen des évêques. Cette conduite fut un trait de la prudence du pape S. Leon. Il se doutoit bien que les évêques des Gaules jaloux de l'ancienne discipline seroient choqués de la nouveauté de son procedé à l'égard de saint Hilaire leur Primat. Pour les appaiser il choisit celui d'entre eux qui étoit sans contredit le premier pour la sainteté des mœurs, le nombre des années, & le tems de l'ordination sacerdotale, afin qu'ils ne refusassent point de se soumettre pour les honneurs & la jurisdiction de la primatie à celui qu'ils reconnoissoient déja & qu'ils respectoient comme leur pere & leur maître.

L'an 445.

Leon. ep. 10. t. 9. p. 433. id. Quesn. t. 2.

Quesn. t. 2. edit. Leon. p. 812. n. 21.

II. Notre Saint ne jouit pas long-tems d'un honneur qu'il n'avoit eu garde de briguer, & qui ne lui pouvoit être qu'onereux. On a tout lieu de croire qu'il mourut vers le milieu du cinquiéme siécle, âgé de plus de quatre-vingts ans. Au moins est-il hors de toute apparence qu'ayant été fait évêque dès l'an 391. ou même plutôt, il ait pû vivre au delà de l'an 475, comme le supposent Baronius, Savaron & d'autres sçavans, qui l'ont confondu avec Leonce Evêque d'Arles à qui saint Sidoine Apollinaire Evêque de Clermont a écrit depuis son Episcopat, la lettre qu'ils croyoient être adressée à notre Saint. L'Eglise de Frejus fait sa fête le premier jour de decembre, & l'honore sous le titre de martyr, suivant une tradition ancienne qui porte qu'il fut massacré par des scélerats qui ne purent souffrir le zéle de la justice & de la charité avec lequel il tachoit de les retirer de leurs désordres. Les anciens martyrologes ne parlent point de ce Saint non plus que le Romain moderne.

Vers l'an 450.

Sidon. ep. 3. l. 6.

Du Four de Leont. Sauss. M.G. p. 955.

II.

VI. Siécle.

II. *SAINT CONSTANTIEN* *Solitaire au pays du Maine.*

I.

Anon. coæv. mſ. ap. Courv. Bondon. le Coint. &c.

CONSTANTIEN que plusieurs nomment mal *Constance*, étoit né en Auvergne de noble famille du temps du régne de Clovis I, & il se consacra au service de Dieu dès sa jeunesse. Après avoir fait les premiers essais de la vie monastique dans son pays, il s'en alla dans le célébre monastere de Mici près d'Orleans, qui étoit alors en très-grande réputation de régularité sous la conduite de l'Abbé saint Mesmin. Il y trouva beaucoup de saints religieux, modeles excellens de la vertu dans laquelle il vouloit se perfectionner. Il y vit entre les autres son compatriote saint Fraimbaud, que nous appellons saint Frambour dans les Diocèses de Paris, de Senlis & de Beauvais, & qui s'y étoit rendu de sa solitude d'Ivri où il s'étoit renfermé en quittant la cour du roi Childebert. Ils vécurent à Mici pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'étant devenus assez expérimentés dans l'observance & la discipline de la vie commune des Cénobites, ils se jugerent capables de pouvoir soutenir les rigueurs de la vie solitaire des Anachorétes. Résolus d'aller satisfaire leur desir dans quelque desert écarté, ils s'en vinrent dans le pays du Maine, & s'arrêterent vers le nord à la Forêt de Javron, où ils crûrent avoir trouvé ce qu'ils cherchoient. Frambour s'avança vers le bois de Nuz tirant sur le couchant, & se fit une cabane près de la riviere de Mayenne. Constantien s'en fit une entre la même riviere, & celle de la Sarte de l'autre côté de la forêt dans le territoire même de Javron. Il n'y fut pas long-temps sans être connu de l'évêque du Mans saint Innocent, grand amateur de la vie monastique, qui s'étudioit à rassembler de divers endroits dans son diocèse ce qu'il pouvoit attirer de vertueux solitaires, & qui les employoit ensuite fort utilement aux instructions des peuples de la campagne. Ce saint prélat obligea Constantien à prendre les ordres de sa main. Il en usa de même à l'égard de Frambour: & lorsqu'il les eut faits prêtres, il leur assigna des cantons proches de leurs solitudes pour y faire des missions évangeliques. Constantien eut affaire à de pauvres gens fort grossiers, qui n'avoient la plûpart aucun sentiment de religion, ou qui portoient ce qu'ils en avoient jusqu'à la superstition. Les vices y régnoient d'une maniere encore plus honteuse que l'erreur. Mais la douceur, la patience, & la charité de notre Saint gagnerent si bien ces cœurs barbares & indomptés qu'il en convertit une grande partie. Les exemples de sa vertu joints à la grace des miracles qui autorisoient la vérité de ce qu'il leur enseignoit, lui faciliterent ces grands succès de sa prédication, parce qu'ils ne pouvoient douter qu'un homme, qui faisoit paroître ainsi la grace & la puissance de Dieu dans ses actions, ne fût envoyé de lui pour leur annoncer sa parole.

Vers l'an 518.

Vers l'an 535.

II.

Cependant tous les travaux de sa mission évangelique ne lui faisoient rien perdre de l'esprit de retraite qu'il avoit soin d'entretenir dans sa cellule, où il retournoit toujours reprendre de nouvelles forces par la priere. Il continua ses missions sous l'évêque saint Domnole, comme il avoit fait sous saint Innocent: & sa reputation fut si grande que le roi Clotaire I. passant par le Maine en 560 pour porter la guerre en Bretagne où l'on appuyoit la révolte de son fils Chramne, vou-

L'an 560.

lut se détourner pour lui rendre visite & se recommander à ses prieres. Constantien lui prédit la victoire. Ce prince ne pouvant douter qu'il ne fût inspiré de l'esprit de celui qu'il servoit, eut tant de joie de cette prédiction, que sans attendre son effet il fit de grands présens au Saint, & lui donna quelques fonds considérables de son domaine. Le Saint les employa à bâtir & doter un monastere qu'il fit pour rassembler en un corps tous ses disciples épars. Ce monastere dura longtemps après lui : c'est encore aujourd'hui un prieuré simple dépendant de l'Abbaye de saint Julien de Tours. On ne sçait si saint Constantien survéquit de beaucoup au roi Clotaire qui mourut l'an 561 : mais sa mort fut précieuse devant Dieu qui rendit témoignage à sa sainteté par de nouveaux miracles. Son corps fut enterré fort honorablement dans l'église de Javron où il demeura jusqu'au temps des incursions des Normans. On veut que ces barbares ayent ruiné son église, pillé sa châsse & dissipé ses reliques. L'auteur du martyrologe de France ne laisse pas de dire que son corps fut transporté depuis en Beauvaisis, comme celui de saint Frambour à Senlis ; & qu'il fut déposé dans l'abbaye de N. D. de Bretueil, qui est un bourg du diocèse de Beauvais où commence la Picardie. D'autres estiment qu'il n'y a dans cette abbaye que le chef de saint Constantien. Sa fête se célébre au pays du Maine, selon qu'elle est marquée dans ce martyrologe, au premier jour de décembre qui est celui de sa mort suivant les historiens. Elle ne se fait néanmoins que le lendemain dans le diocèse de Beauvais. On prétend que cette translation des reliques de saint Constantien se fit du pays du Maine à Breteuil vers le milieu de l'onziéme siécle par les soins de Godwin, que d'autres nomment Gilduin comte de Breteuil, vidame de Chartres, fondateur de cette abbaye.

L'an 561.

Courvais. supr.

Sauss. p. 963.

Balt. Hist. l. 2. c. 30. n. 3.

III. *SAINT DOMNOLE Evêque du Mans.*

VI. Siécle.

I.

DOMNOLE que le vulgaire appelle mal S. *Tannolei*, & plus mal encore S. *Anolet*, étoit noble d'extraction, & de race étrangere, c'est-à-dire peut-être qu'il tiroit son origine des François venus d'Allemagne & non des Gaulois ou Romains naturels des Gaules. On ne sçait quel fut le lieu de sa naissance, ni quelle fut sa parenté dont on ne lui connoît qu'un frere, nommé Audovée ou Audouin, qui fut évêque d'Angers avant Saint Lezin, & qui mourut onze ans après lui. On ne sçait rien aussi de son éducation ni de ses premiers emplois. Il est dit dans l'histoire de France écrite par S. Gregoire de Tours, soit que l'endroit soit veritablement de lui, soit qu'il ait été fourré par un ancien copiste, qu'il avoit été abbé du monastere de S. Laurent lès Paris, qui est encore aujourd'hui une paroisse célébre de cette ville. Qu'il s'attacha particulierement à Clotaire roi de Soissons du vivant même de son frere Childebert roi de Paris & de Neustrie. Selon cet auteur, que quelques-uns regardent comme un écrivain suspect, supposant que ce ne soit pas S. Gregoire, l'abbé Domnole retiroit chez lui les espions & les émissaires que Clotaire envoyoit à Paris pour découvrir ce qui s'y passoit, & il les cachoit en des tems dangereux pour les soustraire à la colere de Childebert. Clotaire pour reconnoître ses services & sa fidélité cherchoit à le pourvoir d'un évêché. Celui d'Avi-

Anon. coav. ap. Sur. d. 16. Mai. ap. Boll. Papebr. t. 3. Mai. Mabill. Anal. t. 3. p. 96.

Greg. Tur. hist. l. 6. c. 9. Le Coint. ann. 545. n. 19. Papeb. t. 3. M. p. 604. n. 6. Ruinart. not. ad Greg. col. 283.

Greg. Tur. supr.

gnon suffragant d'Arles dans la seconde province Viennoise vint à vaquer quelque tems après : & Clotaire y nomma Domnole, ou au moins il le lui fit proposer. Domnole peu disposé a l'accepter vint trouver ce Prince dans l'Eglise de S. Martin des Champs où il étoit venu faire ses devotions. Après y avoir passé une nuit entiere à veiller, il fit prier le roi par les Seigneurs de sa cour, qui l'approchoient le plus près, de ne le pas eloigner de sa présence comme un banni, & de ne le pas envoyer dans une terre étrangere, où un homme simple & sans adresse comme lui auroit beaucoup à souffrir parmi des gens pleins d'artifice & de raffinement dans une ville, dont les senateurs étoient presque tous sophistes, & dont les magistrats & les juges faisoient les philosophes. Il lui fit remontrer qu'au lieu de lui faire honneur & plaisir, comme il témoignoit en avoir la volonté, ce poste ne serviroit qu'à l'humilier & ne lui pourroit causer que du chagrin. Ce n'étoit pas l'intention de Clotaire, ainsi il ne lui en fit pas d'instance davantage. Mais à quelque temps de-là l'évêque du Mans saint Innocent étant venu à mourir, Clotaire crut que le siége qu'il laissoit vacant seroit à la bienseance de l'abbé Domnole : & sans se mettre en peine d'avoir son consentement il fit demander l'évêché pour lui. Domnole étoit alors à Rome où il étoit allé prier aux tombeaux des Apôtres & des Martyrs. On dit même qu'il avoit déja reçu l'ordination épiscopale, comme on la donnoit fréquemment en ces siécles à de simples abbés sans attribution de siége, soit pour faire les fonctions d'évêque dans leur monastere comme en usoient les abbés de Lobes, de Dol, & d'autres ; soit pour aller aux missions, avec le pouvoir de confirmer les nouveaux convertis qu'ils baptisoient, & d'établir des prêtres pour leur conduite.

L'an 543.

Anon. vit. Domnol. c. 2.

II. La nouvelle que Domnole reçût de sa nomination à l'évêché du Mans ne lui fut gueres plus agréable que l'avoit été l'affaire d'Avignon. C'est ce qu'il fit connoître, & par la difficulté qu'il fit d'y consentir & par la lenteur de son retour en France. Pendant cet intervalle, qui dura près de dix-huit mois depuis la mort d'Innocent, Scienfroi ou Siffroi qui avoit été chorévêque du diocèse du Mans sous ce saint Evêque, voulut profiter de la conjoncture & s'empara du siége vacant. Cette usurpation ne fit qu'augmenter l'aversion qu'on avoit déja de lui à cause de sa mauvaise conduite, & l'ardeur avec laquelle on demandoit Domnole sur la bonne opinion qu'on avoit répandue de sa vertu dans la ville. Lorsqu'il fut revenu en France, l'on vint à bout de vaincre la répugnance qu'il avoit à se charger du fardeau d'un tel diocèse : & l'élection toute canonique que le clergé & le peuple du Mans en firent pour lors, rectifia ce qui pouvoit y avoir eu de trop humain dans la nomination d'un roi, qui sembloit ne l'avoir nommé à cet évêché que pour le récompenser de ses services, & d'une fidelité qu'il lui avoit gardée au préjudice de celle qu'il devoit à son prince légitime Childebert. L'on chassa Scienfroi, qui dominoit depuis près de deux ans, & l'on mit Domnole en possession du siége de saint Innocent. Il y fit monter avec lui beaucoup de vertus, qui le firent reconnoître pour l'un des plus grands prélats de son temps. Il travailla avec beaucoup d'application à maintenir & à augmenter encore le bien que ses saints predécesseurs y avoient procuré. Il mena une vie fort pénitente parmi les fonctions pénibles de l'épisco-

L'an 545.

par, effaçant ainsi avantageusement les mauvaises impressions qu'auroit pû donner son ancienne attache pour Clotaire, lorsqu'il n'étoit pas son sujet, & donnant à ses peuples dans ses propres actions l'exemple de tout ce qu'il leur prescrivoit dans ses discours.

Greg. supr. S. Gregoire, ou son copiste, dit qu'étant parvenu à l'épiscopat, il s'éleva jusqu'à un si haut point de sainteté qu'il guérit un boiteux (1) & un aveugle (2). Il fit encore d'autres miracles qui rendirent son nom célebre: & il fut lié d'amitié avec saint Germain de Paris & tout ce qu'il y avoit de saints prélats en France de son temps. Il avoit une sollicitude pastorale qui le tenoit dans une vigilance & une inquiétude continuelle pour le salut de son troupeau. Il étoit si tendre & si liberal envers les pauvres qu'on ne le voyoit aller nulle part qu'il ne fût environné & suivi d'eux par troupes. Il ne souffroit point de vuide dans l'emploi de ses heures: ou il prioit, ou il lisoit, ou il prêchoit, ou il travailloit aux autres fonctions du ministere épiscopal. S'il étoit à table, il avoit un lecteur afin de se repaître l'esprit & le corps tout à la fois. Les grands travaux de la journée n'empêchoient pas qu'il ne passât encore une grande partie des nuits en veilles saintes & en prieres. Il sçavoit parfaitement allier la méditation & l'oraison à l'action. Ses jeûnes étoient continuels, & il réduisoit son corps & tous ses sens en servitude par diverses autres macérations. Sa dévotion étoit si tendre qu'il n'offroit point de sacrifice à l'autel sans répandre des larmes. Il se portoit avec un zéle merveilleux à toutes sortes d'actions de pieté: & il n'eut gueres moins d'affection pour l'ordre monastique qu'en avoit fait paroître saint Innocent son prédécesseur. Il fonda la célébre abbaye de saint Vincent du Mans, & en dédia l'église en présence de saint Germain évêque de Paris. Il la remplit d'un grand nombre de religieux ausquels il donna Leufe pour abbé, & la choisit pour le lieu de sa sepulture. Il augmenta les communautés religieuses qui servoient les églises de saint Julien & de saint Victour. Il acheva l'abbaye de S. Georges qu'Innocent avoit commencée. Il bâtit encore un monastere & un hôpital entre Baugé & la riviere de la Sarte sous le nom de la sainte Vierge, & il y mit pour abbé saint Pavin qu'il tira de l'abbaye de saint Vincent, où il l'avoit établi prieur. Pour lui dès que les besoins de son diocése le lui permettoient il ne manquoit gueres de se retirer dans quelqu'un de ces monastéres: c'étoit pour l'ordinaire celui de saint Vincent ou celui d'Anille, appellé depuis de saint Calès où il passoit au moins les carêmes. Il assista l'an 566. au second concile de Tours plus célébre par son autorité & par ses beaux reglemens que par le nombre de ses évêques. Ils n'étoient que neuf en tout, & l'on en compte six au nombre des Saints. Il se trouva aussi deux ans après à la fameuse dédicace de l'église de Nantes qui valut un concile.

(1) Rainarius.
(2) Siagrius.
Anon. vit. Domnol.
Gest. Epp. Cenom. in vit.
Anon. Baluz. Miscell. t. 3. p. 284.

III.

L'an 568.

Ce fut vers ce tems qu'il se sentit attaqué de la maladie royale* & des douleurs de la pierre, qui commencerent à retarder cette grande activité qu'on avoit remarquée en lui depuis plus de XXII. ans d'épiscopat. Mais il suppléa par l'exemple qu'il donna d'une grande patience à ce qu'il auroit souhaité de faire en santé pour l'édification de son peuple. Après bien des années de souffrances, comme il vit augmenter ses maux jusqu'à le mettre enfin hors d'état d'agir, il se crut obligé de pourvoir son église d'un homme capable de tenir sa place &

* C'étoit le mal caduc, selon Cointe.

de la remplir. Il jetta les yeux sur l'abbé Theodulfe, & eut l'agrément du roi pour l'établir évêque en sa place. Ce choix n'eut pourtant pas de lieu, & il eut la mortification de voir qu'on lui donna malgré lui un courtisan, qui étoit Baldegisile Maire * du palais du roi Chilperic. Il mourut quarante jours après en grande odeur de sainteté le premier de decembre de l'an 581. après environ 36. ans d'épiscopat, qui est une espece de milieu entre les 46. que lui donne l'auteur de ses actes, & les 22. que l'on trouve dans saint Gregoire de Tours, deux extrémités qui paroissent presque également insoutenables. Car on est obligé de resserrer l'espace de son épiscopat entre la mort de saint Innocent du Mans, & la vingtiéme année du regne de Chilperic, ou du moins le second concile de Mâcon auquel assista son successeur Baldegisile en 585.

* C'est le premier Maire du Palais dont on ait oui parler.

L'an 581.

Le corps de saint Domnole fut enterré dans son abbaye de saint Vincent comme il l'avoit souhaité. Il demeura dans cette premiere situation jusqu'à ce qu'en 1124. Hildebert évêque du Mans, qui fut fait archevêque de Tours l'année suivante, le leva de terre pour le mettre dans une châsse de vermeil. La céremonie s'en fit apparemment le XVI. de mai. On le fit passer depuis dans une châsse neuve par une translation du XXV. janvier 1535, c'est-à-dire sans doute 1536. & l'on dit que vingt-cinq ans environ après on l'en tira secretement pour le soustraire à la fureur des Huguenots durant les troubles des guerres civiles, mais qu'on le remit dans sa châsse le XIX. de janvier de l'an 1600. Voilà ce que porte la tradition des moines de l'abbaye de saint Vincent, qui ne manquent point de titres pour l'appuier, & qui montrent toujours le corps de saint Domnole dans une châsse de vermeil qui fut faite par les soins & aux dépens du cardinal de Luxembourg. Mais ils nous apprennent eux-mêmes que le corps n'y est pas entier, & que la tête y manque avec quelques autres ossemens. L'historien Nicole Gilles rapporte que vers l'an 1530. au mois de juin l'on trouva le corps de saint *Dôme* dans l'église de Chaumes, qui est un bourg à l'entrée de la Brie, distant de huit ou neuf lieues de Paris au sudest, & que l'on prétendoit que ce Saint avoit été évêque du Mans. C'est effectivement saint Domnole, que l'on honore dans ce lieu, & l'historien remarque que l'on y conservoit son chef avec grande vénération comme une relique célébre par des miracles. Ainsi les reliques de saint Domnole se trouvent partagées entre ceux du Mans, où le peuple l'appelle saint Tonnolé ou Tannolei, & ceux de Chaumes en Brie où il est appellé saint Dome: & chacun s'y vante en général de posseder son corps parce que chacun en a une portion considerable.

Bondonnet. p. 24. Papebr. p. 604.

Ruin. not. ad Gr. Tur. col. 1394. Bondon. supr.

Annal. fol. 553. Courv. p. 171. Pap. t. 7. Mai. p. 777.

La fête du Saint est marquée au jour de sa mort, c'est-à-dire au premier de decembre dans le martyrologe de France, & elle se fait en ce jour au pays du Maine, mais avec moins de célébrité qu'au XVI. de mai à cause de l'avent. Ce XVI. de mai auquel elle est rapportée encore dans le même martyrologe y est nommé le jour de son ordination: sans qu'on sçache le fondement de cette opinion: & c'est de quoi il n'est point parlé dans les additions de Molanus à Usuard ni dans le martyrologe Romain moderne, où il est fait mention de saint Domnole en ce XVI. mai, comme si c'étoit le jour natal de sa mort ou de sa déposition. Il paroît néanmoins que c'est le jour de la translation tant à saint Vincent du Mans qu'à Chaumes en Brie. L'on

Bondon. supr.

fait encore la fête du Saint le XXII. d'octobre dans cette abbaye de saint Vincent, mais c'est une remise de celle du premier de decembre plutôt que celle de la translation de ses reliques.

IV. SAINT AIRI ou SAINT AGRI
Evêque de Verdun, Lat. Agericus.

VI. Siécle.

I. L'an 517. SAINT AIRI que d'autres nomment encore saint *Agri*, naquit vers l'an 517. dans le diocese de Verdun en la sixiéme année du regne de Thierri roi de Mets ou d'Austrasie fils du grand Clovis. Il véquit jusqu'à l'âge de trente ans dans un genre de vie séculiere parmi le monde, mais toujours dans la crainte du Seigneur & l'observation de ses commandemens. S'étant enfin déterminé à servir Dieu dans l'état écclesiastique, il reçut la tonsure clericale des mains de Desiré évêque de Verdun, qui avoit succedé à saint Vennes. Ce prelat le fit passer enfuite par les dégrés de l'ordination jusqu'à la prêtrise, & l'employa au ministere de son église & de son peuple. Trois ans après, l'opinion qu'il avoit donnée de sa vertu & de sa capacité dans le seminaire des clercs de l'église de saint Pierre & saint Paul étoit déja si grande qu'on le choisit d'une commune voix pour succeder à l'évêque Desiré. La conduite qu'il garda dans le gouvernement de son église justifia son élection fort avantageusement. Il y fit paroître toutes les qualités néceſſaires à un véritable pasteur du troupeau de Jesus-Christ, pour le salut duquel il parut toujours disposé à tout sacrifier. L'on peut voir de grands éloges de sa vertu parmi les poësies de Fortunat de Poitiers, qui vivoit dans son siécle même aussi bien que saint Gregoire de Tours qui a rendu aussi témoignage à sa sainteté.

L'an 547. *Rich. Wasseburg. Antiq. l. 2.*

Greg. Tur. hist. l. 3. c. 35.

L'an 550.

Fort. l. 3. carm. 29. 30. alt. 27. 28.

Il se rendit recommandable particulierement par la charité, qui lui faisoit distribuer tous ses biens en aumônes, par la connoissance qu'il avoit des saintes écritures, & dont il communiquoit les verités à son peuple avec beaucoup d'éloquence dans ses prédications, & par le zéle qu'il avoit pour le culte divin, qu'il faisoit paroître dans la construction des églises & des autres édifices de pieté.

Selon ce qu'on lit dans l'histoire de S. Gregoire de Tours, il y avoit à Verdun une femme Pythonisse, c'est-à-dire possedée d'un esprit de Python, qui la rendoit devineresse comme celle de la ville de Philippes en Macedoine, dont il est parlé dans les actes des Apôtres. C'étoit une servante qui rapportoit à ses maîtres un grand profit de ses divinations : & après les avoir enrichis, elle avoit si bien gagné leur bienveillance qu'ils l'avoient mise en liberté. Etant devenue ainsi maîtresse d'elle-même, elle continuoit de rendre ses oracles comme auparavant. Si on la consultoit sur quelque vol, elle déclaroit aussi-tôt où étoit le voleur, quel étoit le receleur, & ce qu'étoit devenu ce qu'on avoit perdu. Elle satisfaisoit de même, dit-on, tous ceux qui alloient à elle touchant ce dont ils étoient en peine : de sorte qu'elle attiroit presque toute la ville chez elle. Le saint Evêque ne put souffrir que le démon abusât si publiquement de la credulité de son peuple. Il envoya des gens pour se saisir de la devineresse & se la fit amener. Après l'avoir examinée pendant quelque tems il crut qu'elle étoit possedée de l'esprit impur de Python. Il fit aussi-tôt les exorcismes sur elle, & lui mit de l'huile sainte sur le front. Le démon se mit à crier incontinent, & découvrit devant le saint prélat tout le mystere d'imposture & d'iniquité qu'on

Gr. Tur. hist. l. 7. c. 44.

Act. Apost. c. 16. v. 16.

étoit en peine de sçavoir. On ne put néanmoins le chasser du corps de cette femme, & il fut plus aisé à l'Evêque de faire chasser la femme même, qui se voyant obligée de sortir des terres du royaume d'Austrasie où regnoit Childebert II. avec sa mere Brunehaut, se retira à Paris auprès de la reine Fredegonde qui la mit à couvert sous sa protection.

II. Saint Airi avoit acquis beaucoup d'estime & de credit sur l'esprit du roi Childebert, tant à cause de sa vertu, que parce qu'il étoit son parain. Il obtint de lui la grace de Gontran-Boson général de l'armée, qui avoit souvent outragé la reine Brunehaud, & méprisé indignement la jeunesse de ce prince : & il voulut bien le recevoir à sa caution, jusqu'à ce qu'on pût le presenter au roi Gontran oncle de Childebert, qui devoit examiner sa cause & juger de son sort. Il abandonna néanmoins sa défense dans la suite, lorsque celui-ci fut cité juridiquement devant les deux rois, afin qu'il ne fût pas dit qu'un évêque se seroit opposé à la justice que l'on vouloit faire aux innocens que cet homme avoit opprimés ou dépouillés de leurs biens. Peu de tems après un rebelle nommé Bertefroi, se voyant poursuivi par l'armée du roi Childebert que conduisoit Godegesile, alla se refugier dans la chapelle de l'évêché de Verdun, c'est-à-dire l'oratoire de la maison épiscopale : & il se crut d'autant plus en sûreté dans cet asyle que c'étoit la demeure de l'évêque saint Airi, dont il sçavoit que le merite étoit toujours fort considéré à la cour. Le roi ayant appris qu'il étoit échappé du château de Vaivre où il l'avoit fait assiéger avec Ursion, sans sçavoir pourtant où il s'étoit refugié, dit en colere que Godegesile lui répondoit de sa tête par la sienne. C'est ce qui obligea ce général à venir assiéger la maison épiscopale où étoit Bertefroi. L'évêque Airi refusa de rendre ce malheureux, & crut que son oratoire devoit être un asyle aussi inviolable que l'autel même de la grande église. Les soldats perdant aussi-tôt le respect qu'ils lui devoient, escaladerent l'oratoire & y tuerent Bertefroi à coups de tuiles dont ils l'accablerent avec trois de ses serviteurs. Le saint Evêque eut une douleur extrême, non seulement de n'avoir pû défendre un homme, qui étoit venu se mettre ainsi sous sa protection, mais principalement encore de voir une telle profanation dans un lieu où il avoit coutume de faire ses prieres, & où il gardoit de saintes reliques. Le roi Childebert fut touché de son affliction & envoya le visiter avec des présens qu'il lui fit pour le consoler. Mais ce furent de foibles remedes contre la douleur de notre Saint. Il parut toujours inconsolable de la perte de Gontran-Boson & de Bertefroi, & le chagrin qu'il en eut l'obligeant de succomber enfin à son affliction le fit tomber dans une langueur, qui fut suivie de la maladie dont il mourut. Il finit par une longue & facheuse inedie : & ce fut par cette suite de tribulations que Dieu voulut purifier sa vertu. Sa mort arriva le premier jour de décembre de l'an 588. après environ 71. ans de vie & 38. d'épiscopat. Il fut enterré dans la chapelle de saint Martin qu'il avoit bâtie. Le culte qu'on y rendit depuis à sa mémoire en fit changer le nom pour prendre celui de saint Airi, & l'on y joignit dans la suite un monastere, qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *saint Agri*, & qui a un abbé regulier sous la regle de saint Benoît de la congregation de saint Vennes. Son culte fut reglé & beaucoup augmenté dans le neuviéme sié-

Gr. Tur. l. 9. c. 8. 12. 13.

Un mercredi.

L'an 588.

cle par l'évêque de Verdun Atton qui fut le 20. ou par Dadon qui fut le 22. de ſes ſucceſſeurs. Le martyrologe romain fait mention de lui au premier de décembre comme celui de France & les autres modernes.

R E N V O I S.

* Saint CHRYSANTHE & ſainte DARIE *martyrs* marqués au 1. de décembre dans Adon, & célébrés en pluſieurs égliſes de France au même jour. Voyez au XXV. d'octobre.

* Saint DIODORE *prêtre*, & ſaint MARIEN *diacre*, *martyrs* à Rome. Voyez auſſi au XXV. d'octobre avec l'hiſtoire de ſaint Chryſanthe & de ſainte Darie. Le 1. décembre eſt le jour de leur martyre, mais le XVII. de janvier eſt celui de la tranſlation du lieu de leur premiére ſepulture dans la ville de Rome.

* Sainte NATALIE ou ſainte NOELE *femme de ſaint Adrien*, dont la fête eſt marquée au 7. de décembre dans Uſuard & dans le martyrologe Romain. Voyez au VIII. de ſeptembre avec l'hiſtoire de ſon mari.

* Saint AGATHON *pape*, mort le premier jour de décembre, au X. de janvier jour de ſon inhumation.

II. JOUR DE DECEMBRE.

SAINTE BIBIANE ou SAINTE VIVIENNE vierge & martyre à Rome : ſon pere S. FLAVIEN, ſa mere ſainte DAFROSE, & ſa ſœur ſainte DEMETRIE.

IV. Siécle.

Amm. l. 26. c. 3.

AMmien Marcellin auteur payen, mais de grand poids d'ailleurs, nous apprend que l'empereur Julien ſurnommé l'apoſtat, fit préfet ou gouverneur de Rome l'an 363. Apronien, qui avoit peut-être été auparavant préteur de la ville. Cet Apronien étoit gentil comme ſon prince, & grand ennemi des Chrétiens. Comme il venoit à Rome pour prendre poſſeſſion de la préfecture il perdit un œil par un accident, & il crut que c'étoit par quelque malefice. Le chagrin qu'il en eut lui fit rechercher ſeverement les empoiſonneurs ou magiciens. Or c'étoit un des prétextes dont ſe ſervoient les payens pour perſécuter les Chrétiens. Sainte BIBIENNE vierge dont l'égliſe Romaine honore la mémoire au ſecond jour de décembre, eut pour perſecuteur un Apronion, qui eſt qualifié préteur de la ville dans les actes de ſon martyre, & qui ſemble ne devoir point être different du préfet dont nous venons de parler. C'eſt peut-être la ſeule circonſtance qui doive nous empêcher de prendre ſon hiſtoire pour une fable, & qui puiſſe nous déterminer à la remettre ſous le régne de Julien l'Apoſtat, d'où il ſemble que quelques ſçavans de nos jours ont voulu la déplacer pour la faire remonter au tems de la perſécution de Dioclétien. Selon ce que le cardinal Baronius & quelques autres ſçavans ont tiré du fond de ſon hiſtoire qui leur a paru plus vraiſemblable, Bibiane dont on croit que le vrai nom étoit *Vibiane*, que le peuple a tourné en Bibienne ou Viviene, étoit fille de Flavien & de Dafroſe, & ſœur de Demetrie. FLAVIEN qui eſt qualifié préfet, c'eſt-à-dire ſans doute officier de la préfecture dans Rome, fut dégradé pour la religion, réduit à la condition des eſclaves, & relegué dans le lieu appellé les Eaux-du-Taureau, où il mourut de miſéres avec la qualité glorieuſe de confeſſeur de Jeſus-Chriſt.

De *Vibius* nom Romain.

Baron. ann. 362. *n.* 269. 270.

Il

Il eſt honoré dans l'Egliſe ſous ce titre le xxii. décembre. Dafrose eut ſa maiſon d'abord pour priſon : & on l'y retint renfermée avec ſes deux filles. Quelque-tems après on l'en tira pour la releguer en un lieu de la campagne à quelque diſtance de Rome : mais ce n'étoit pas pour lui prolonger la vie. Car à quelques jours de là elle eut la tête coupée : & l'Egliſe révére ſa mémoire comme d'une ſainte martyre le iv. de janvier. Bibienne & Demetrie ne demeurerent point quitte auprès des perſécuteurs pour avoir perdu de la ſorte leur pere & leur mere. Elles furent depouillées de tous leurs biens comme étant dûs au fiſc par la condamnation de leurs parens : & l'on crut que la néceſſité où les reduiroit cette confiſcation ſeroit un moyen fort efficace pour les ramener à ce qu'on exigeoit d'elles. Mais Dieu les ſoutint par ſa grace contre les tentations de la faim & de la pauvreté. Il leur donna la force de reſiſter également aux menaces & aux promeſſes d'Apronien, qui employoit toutes ſortes de moyens pour les porter à renoncer à la foi de Jeſus-Chriſt. Il ſe preparoit à les mettre à l'épreuve des tourmens lorſque Démétrie parut ſaiſie ſubitement par un coup de Dieu qui voulut lui épargner les horreurs des ſupplices. Elle tomba morte aux pieds de ſa ſœur Bibianne, dans le tems qu'elles proteſtoient l'une & l'autre devant leur juge que rien ne ſeroit capable de les ſéparer de Jeſus-Chriſt. Mais cet accident n'a point empêché l'Egliſe de lui rendre les honneurs du martyre au jour de ſa fête, qui eſt marquée au xxi. de juin dans les martyrologes.

II. Bibianne ſurvivant ainſi à ſa famille, fut miſe entre les mains d'une miſérable femme nommée Rufine, qui promit aiſément de la faire changer. Elle y employa d'abord tous les artifices que ſa malice put lui ſuggerer, pour la ſéduire & la gagner : elle paſſa enſuite aux mauvais traitemens la faiſant battre tous les jours à coups de fouet pour tâcher de la vaincre & de la dompter. Apronien voyant qu'elle n'avançoit pas, retira Bibianne en colere, la condamna à mort, & ordonna qu'elle ſeroit liée à une colonne, où les boureaux la frapperoient avec des eſcourgées armées de plomb juſqu'à ce qu'elle en expirât. La Sainte toujours invincible rendit ſon ame à Dieu au milieu de ce tourment. Son corps fut jetté à la voierie, où l'on ſuppoſoit qu'il dût être mangé des bêtes. Mais il fut enlevé de nuit par un ſaint prêtre nommé Jean, qui le fit enterrer avec ceux de ſa mere Dafroſe & de ſa ſœur Demetrie auprès du palais de Licinius, où l'on dreſſa ſous les empereurs Chrétiens une chapelle du nom de ſainte Bibianne, qui dura juſqu'à ce que le pape Simplice y bâtît une égliſe en ſon honneur, cent dix ans environ après ſa mort. Cette égliſe fut rebâtie & magnifiquement ornée l'an 1628. par le pape Urbain VIII, qui y fit la tranſlation des corps des trois Saintes qui y avoient été trouvés depuis peu. Il les fit mettre ſous le grand autel dans un tombeau de porphyre, & au deſſus la ſtatue de ſainte Bibianne en marbre, qui paſſe pour un des beaux ouvrages de ſculpture qu'on voye en Italie.

Baron. M. p. 505.

Gir. col. 1755.

L'office de la fête de ſainte Bibianne ne paroît point dans les anciens ſacramentaires ni dans les calendriers qui ont précedé le x. ſiécle. Il ſemble qu'il n'ait été établi que depuis qu'on a dreſſé les breviaires ou des cours d'offices divins dans la forme où nous les voyons aujourd'hui. On le

rendit ſimple dans le Romain de l'an 1550 : mais Urbain VIII. le fit faire ſemidouble l'an 1628. à l'occaſion de ſa tranſlation & du rétabliſſement de ſon égliſe.

Gavant. p. 138.

AUTRES SAINTS DU deuxiéme jour de Décembre.

I. *SAINT EUSEBE PRESTRE, ſaint MARCEL diacre, ſaint ADRIE, ſaint HIPPOLYTE & leurs Compagnons martyrs à Rome.*

III. Siécle.

I. IL y avoit à Rome du tems de l'empereur Valerien, un Chrétien célébre nommé HIPPOLYTE, qui vivoit retiré dans les grottes d'autour de la ville, où il menoit une vie aſcetique. Comme on le connoiſſoit habile de la ſcience des Apôtres, & outre cela homme de bon conſeil, on alloit volontiers l'entendre & le conſulter. Il convertiſſoit par ce moyen beaucoup de payens, qu'il amenoit enſuite lui-même au pape Etienne, pour être baptiſés. Le nombre de ces nouveaux convertis ſe multipliant ainſi inſenſiblement, commença à faire bruit vers la fin de l'an 256 : de ſorte que le préfet de la ville qui étoit Nummius Albinus crut devoir en donner avis à l'empereur Valerien. C'eſt ce qu'Hippolyte fit ſçavoir au pape Etienne, qui conſiderant d'ailleurs que le prince avoit changé de diſpoſition à l'égard des Chrétiens, auſquels il avoit été aſſez favorable dans les commencemens de ſon empire, prévit aiſément la tempête qui alloit s'exciter contre l'Egliſe. Sur un tel preſſentiment, ce ſaint pape crut qu'il falloit préparer les fidéles à la perſécution, dont on étoit menacé. Les ayant aſſemblés, il les exhorta par les termes de l'Ecriture les plus preſſans à ſe hâter de faire tout le bien que Dieu pouvoit leur inſpirer, pendant qu'ils en avoient encore le tems, & à porter leur croix, pour ſuivre Jeſus-Chriſt juſqu'à la mort. Il leur remontra auſſi qu'il ne ſuffiſoit pas de travailler à ſon propre ſalut, & que chacun devoit encore prendre ſoin de celui de ſes proches. Il exhorta tous ceux qui avoient des parens ou des amis engagés encore dans le paganiſme de s'employer à leur converſion, & de les lui amener pour les baptiſer. Hippolyte avoit une ſœur nommée PAULINE, mariée à un homme nommé * ADRIE. L'un & l'autre étoient payens : mais ils avoient ſouffert volontiers qu'Hippolyte prît ſoin d'élever & d'inſtruire leurs enfans NEON & MARIE, ſans permettre pourtant qu'il les fît baptiſer. Neon neveu d'Hippolyte n'étoit qu'un enfant de dix ans : & Marie ſa niéce en avoit treize. Un jour qu'ils étoient chez leur oncle, le pape ſaint Etienne y étant ſurvenu perſuada à Hippolyte de les retenir, afin que l'inquiétude obligeât Adrie & Pauline leurs pere & mere de les venir chercher, eſperant que ce ſeroit l'occaſion la plus favorable de leur parler de Jeſus-Chriſt, & de leur faire embraſſer la foi de l'évangile. Adrie fit grande reſiſtance d'abord, témoignant qu'il n'étoit pas aſſez ennemi de ſes biens & de ſa vie, pour s'expoſer ainſi à les perdre. Pauline enchériſſant ſur ſon mari, chargea d'injures ſon frere Hippolyte, comme s'il ne leur eût donné un tel conſeil que pour faire périr toute ſa famille.

Ap. Sur. p. 93. Baron. ann. 259. n. 8. 9. 10. &c. Till. t. 4. p. 29. 30. &c.

L'an 256.

* Adrias.

II. Le pape ne pouvant vaincre leur opiniâtreté, envoya querir le prêtre EUSEBE avec le diacre MARCEL, pour tra-

vailler à leur converſion. Euſebe étoit fort ſçavant, & ne manquoit point de talent pour la perſuaſion. Cependant Adrie & Pauline ne ſe rendirent pas encore à la force de ſes raiſonnemens. Dieu avoit reſervé ce bon effet à un miracle, que fit le même Euſebe le lendemain en guériſſant un enfant paralytique dans les eaux du baptême. La vûe d'un tel miracle acheva le changement que Dieu avoit déja operé dans leur cœur. Ils allerent demander le baptême au pape qui le leur confera après leur avoir impoſé un jeûne de quelques jours, & avoir pris tout le tems qui étoit néceſſaire pour les inſtruire à fond de tous nos ſaints myſteres. Leurs enfans Neon & Marie furent baptiſés avec eux au nom de la ſainte Trinité. Expreſſion rare dans les trois premiers ſiécles de l'Egliſe, ſelon la remarque des ſçavans, quoique l'on baptiſât toujours au nom des trois perſonnes, & que le terme de Trinité ſe trouve d'ailleurs aſſez ſouvent dans Tertullien & ſaint Cyprien: outre que le ſchiſmatique Novatien fit vers ces tems-là même un livre ſous ce titre. Le pape ayant marqué enſuite du ſceau de Jeſus-Chriſt les quatre nouveaux baptiſés, offrit pour eux le ſacrifice, & les y fit tous participer. Tous quatre ſe retirerent avec le prêtre Euſebe & le diacre Marcel dans la ſolitude de ſaint Hippolyte, qui étoit une ſablonniere ſur le chemin d'Appius à mille pas de la ville. Ils y firent un ſéjour de pluſieurs mois. Adrie n'en ſortit que pour aller diſtribuer aux pauvres ſon bien & celui de ſa femme. Cette diſtribution contribua encore plus que ſa retraite à faire connoître ſon changement. L'empereur Valerien en ayant été informé donna des ordres particuliers pour le faire chercher avec les autres nouveaux Chrétiens, qui s'étoient cachés. Le greffier MAXIME ſe fit donner cette commiſſion. Il ne ſe fut pas plutôt mis en devoir de l'executer, qu'il fut ſaiſi du mal des énergumenes, & ſi cruellement tourmenté qu'il ſe vit contraint de recourir à la compaſſion de ceux à qui il rendoit de ſi mauvais offices. Adrie & les autres prierent pour lui avec larmes & proſternés contre terre: & ils furent ſi bien exaucés que Maxime ſe trouvant parfaitement guéri ſe fit inſtruire, demanda le baptême & le reçut quelques jours après des mains du pape Etienne. Valerien qui attendoit en vain que Maxime vînt lui rendre compte de ſa commiſſion, fut fort ſurpris d'apprendre qu'il s'étoit rendu Chrétien lui-même. Il l'envoya prendre chez lui, lorſqu'il avoit déja commencé la perſécution dans Rome. Il lui reprocha de s'être laiſſé corrompre & aveugler par l'argent, que les Chrétiens lui avoient donné. Maxime pour répondre à ces reproches lui avoua ce qui lui étoit arrivé ſur le mont Celius dans la place Carbone, lorſque s'étant poſté au paſſage de quelques Chrétiens cachés, il avoit contrefait le mendiant pour les découvrir plus ſurement. Il lui déclara le malheur qui lui étoit arrivé après avoir reçu l'aumône d'Adrie dans cette mauvaiſe intention, & l'avantage qu'il avoit eu de ſortir enſuite de cet aveuglement; qu'il lui reprochoit par la lumiere de la foi de Jeſus-Chriſt. L'empereur fut tellement irrité de tout ce qu'il lui dit, que ſans autres formes de procedures, il l'envoya ſur le pont du Tybre, d'où il le fit précipiter dans l'eau. Son corps fut retrouvé par les ſoins du prêtre Euſebe, qui le fit enterrer le xx. de janvier de l'an 257. dans le cimetiere de Calliſte. Son

Till. t. 4. p. 594. D. Petav. dogm. eccleſ. t. 2.

L'an 257.

tombeau se voyoit encore dans les Catacombes du tems de Baronius, il y a cent ans : mais son corps n'y étoit plus. On a jugé à propos dans l'Eglise de joindre sa fête avec celle de saint Hippolyte & de saint Eusebe, au second jour de decembre.

III. Valerien passa presque toute cette année à persecuter les Chrétiens dans Rome. Le pape S. Etienne mourut au commencement du mois d'août : & l'affaire des autres fidéles de la compagnie d'Hippolyte traina encore quelques tems. Ils furent enfin découverts & arrêtés au commencement d'octobre, puis conduits au tribunal du juge devant lequel ils firent tous une confession glorieuse du nom de Jesus-Christ. Adrie entre les autres y signala son courage dans la liberté genereuse de ses réponses, tant sur ses dispositions au martyre, que sur la distribution de ses biens en aumônes, qui faisoit le sujet d'une grande partie du chagrin du juge, qui s'étoit attendu à en profiter. On renferma les confesseurs dans la prison de Mamertin, d'où on les tira au bout de trois jours pour les obliger à sacrifier. Le juge voyant que tous se mocquoient de ses ordres & de ses menaces, les fit fouetter jusqu'à ce que succombant à la violence du tourment, ils se rendissent à ce qu'on exigeoit d'eux. Tous resisterent jusqu'à la fin. Sainte Pauline rendit l'esprit sous la main des bourreaux qui lui déchiroient le corps. Le juge donna ensuite une sentence de mort contre le prêtre Eusebe & le diacre Marcel ; qui eurent la tête coupée le xx. d'octobre. Leurs corps furent exposés aux bêtes avec celui de sainte Pauline. Mais un diacre de l'église de Rome, nommé Hyppolyte comme un de nos Saints, les ayant fait retirer la nuit suivante, les fit enterrer dans la sablonniere même qui leur avoit servi de retraite sur le chemin d'Appius, avant qu'ils eussent été pris. Secondien l'un des assesseurs du juge eut ordre ensuite de faire conduire chez lui saint Adrie avec ses deux enfans & son beau-frere Hyppolyte. On leur fit de nouvelles questions sur l'emploi qu'ils avoient fait de tous leurs biens, & on leur demanda où ils avoient caché leurs trésors. Ils répondirent qu'ils avoient distribué aux pauvres tout ce qu'ils possedoient ; que leur trésor étoit leur ame, & que c'étoit ce qu'ils ne vouloient point perdre ; que du reste il pouvoit faire ce qui lui étoit ordonné, mais qu'il ne devoit attendre d'eux aucun changement. Secondien fit prendre aussi-tôt le jeune Neon & & sa sœur Marie, & les fit appliquer à la question. Ils la soutinrent comme les personnes les plus robustes, excités d'ailleurs par les exhortations vives de leur pere & de leur oncle, & ne disoient autre chose durant les tourmens sinon, *O Christ assistez-nous*. Adrie & Hippolyte furent mis ensuite à la torture. On leur donna la plus rude, & l'on n'y oublia point les torches ardentes, dont on leur brula les côtés après qu'on les leur eut déchirés. Les saints Martyrs se consoloient au milieu de leurs plus vives douleurs par la vue des plaisirs incorruptibles de l'autre vie, qu'ils regardoient comme les effets des promesses de Jesus-Christ. Secondien n'ayant pû rien obtenir d'eux fit conduire au dernier supplice Neon & Marie à qui l'épée du bourreau abattit la tête en présence de leur pére. Les fidéles emporterent leurs corps dans la sablonniere pour être enterrés auprès de ceux de sainte Pauline leur mere, de saint Eusebe & de saint Marcel. Secondien crut devoir prendre de nouveaux ordres de l'empereur pour

disposer de la vie d'Hippolyte & d'Adrie. Il les fit reconduire en prison pendant qu'il iroit rendre compte au prince de tout ce qu'il avoit fait. A son retour il se fit amener les deux saints chargés de chaînes, ayant devant eux un heraut qui crioit durant leur marche, que c'étoient là ces gens sacriléges qui renversoient la ville. Il les interrogea tout de nouveau pour les porter à sacrifier : & les trouvant inébranlables dans la confession du nom & de la foi de Jesus-Christ, il les fit fraper au visage avec des escourgées ou des fouets armés de morceaux de plomb. L'horreur qu'il eut lui-même d'un tel tourment, lui fit arrêter les bourreaux pour exhorter encore les Martyrs à avoir pitié d'eux-mêmes. Sur la déclaration qu'ils lui firent de demeurer fermes jusqu'au dernier soupir, il alla parler encore à l'Empereur, qui lui donna ordre de les faire mourir promptement ; mais en présence du peuple pour en faire un exemple. Il les fit conduire aussi-tôt au pont d'Antonin près de l'isle du Tybre où l'on reprit les fouets plombés, dont ils furent battus jusqu'à ce qu'ils expirassent sous les coups. Leurs corps abandonnés aux bêtes furent enlevés la nuit suivante comme les autres par le diacre Hippolyte, qui alla les enterrer dans le même lieu, qui étoit celui de la retraite même que saint Hippolyte avoit choisie de son vivant. On prétend que ceci se passa le IX. de decembre ou le lendemain, si ce jour fut celui de leur martyre. Cependant l'on a cru devoir remettre la fête de tous ces Saints au second jour de ce mois dans le martyrologe romain où on leur a joint deux saintes femmes, l'une appéllée MARTANE ou *Marthe*, l'autre AURELIE qui étoit sa fille. Elles étoient parentes de saint Adrie, & n'étoient venues à Rome que neuf mois après sa mort. Ayant sçû qu'il avoit souffert le martyre, elles en eurent toute la joie qu'en pouvoient avoir des personnes vraiment Chrétiennes. Elles perdirent l'envie de retourner en Grece, qui étoit leur pays, & s'étant déterminées à demeurer à Rome le reste de leurs jours, elles passerent treize ans à veiller & à prier jour & nuit au tombeau de saint Adrie. Elles y moururent en paix & furent enterrées auprès de lui le X. de decembre. La date de ce jour & de cette année ne regarde sans doute que la mere : car ç'auroit été une circonstance bien extraordinaire, & qui auroit mérité d'être specifiée, que la fille fût morte en même-temps. On prétend que les corps de saint Hipolyte, de saint Adrie, de sainte Pauline, de saint Neon & de sainte Marie se conservent encore aujourd'hui à Rome dans l'ancienne église de sainte Agathe *in suburrâ.*

L'an 258.

L'an 271.

Baron. M. R. not. p. 505.

II. S. CHROMACE EVESQUE d'Aquilée.

IV. & V. Siécle.

I.

CHROMACE que saint Jerôme regardoit comme l'un des plus saints & des plus sçavans prélats de son siécle, étoit Romain de naissance, si l'on en croit quelques auteurs. D'autres ont crû qu'il étoit de Stridon en Dalmatie & compatriote de saint Jerôme. Mais il paroît qu'il étoit plûtôt de la ville ou territoire d'Aquilée, ou de quelque province de l'Italie qui n'en étoit pas éloignée. Quelques-uns lui ont donné deux freres, l'un nommé Eusebe, l'autre Jovin. Il est constant que le premier l'étoit par la nature, mais l'autre ne l'étoit que par la charité de Jesus-Christ & par l'étroite amitié qui les lioit tous trois dans le service de Dieu & dans le mi-

Hier. præf. in Paralip. Cav. Bibl. eccl. M. Vict. vit. Hieron. Baron. not. ad mart. R. ad d. 22. jun. p. 264.

Fleur. hist. l. 17. c. 3.

Hier. ep. 42. p. 219. vet. ed.

nistere d'une même Eglise. C'est ce qu'a marqué saint Jerôme même dans une lettre qu'il leur a écrite en commun, où il dit que le lien de la charité, qui les joignoit tous trois n'étoit ni moins fort ni moins étroit que celui de la nature, qui en lioit d'eux d'entre-eux. Eusebe fut fait diacre de l'église d'Aquilée, & il mourut devant son frere Chromace, selon que le même saint Jerôme nous l'apprend dans une lettre à son ami Heliodore évêque d'Altino, qu'il exhorte à imiter dans la perte de son neveu Nepotien la constance que notre Saint (déja évêque pour lors) fit paroître dans celle de cet excellent frere. Chromace fut prêtre de l'Eglise d'Aquilée sous l'évêque saint Valerien, & fut l'un des plus grands ornemens du clergé de cette Eglise, qui étoit des plus florissans qu'on vît alors dans la Chrétienté, tant pour la doctrine que pour la sainteté de ceux qui le composoient. C'est le témoignage que S. Jerôme en a rendu sur l'expérience qu'il en fit, lorsqu'au retour des Gaules il vint demeurer à Aquilée. Il y contracta dès lors l'amitié particuliere qu'il entretint toujours depuis avec saint Chromace, & s'en fit toujours honneur depuis. Il n'auroit pû choisir un objet qui en fût plus digne, soit qu'il voulût considérer l'eminence de la vertu, soit qu'il s'arrêtât aux qualités louables de l'esprit que donne la nature, ou que l'industrie & le travail de l'étude font acquerir.

Ep. 43. p. 220.

Ep. 3. p. 25.

Hier. Chron. an. 376. 378.

Ep. 43. supr.

L'an 381.

Chromace parut avec grande distinction au concile d'Aquilée en 381 contre les Ariens, & quoiqu'il ne fût que prêtre il dit son avis plus d'une fois parmi les Evêques. Ce ne fut pas la seule rencontre où il servit l'Eglise contre l'Arianisme. Saint Jerôme lui attribue, & à son frere la gloire d'avoir encore purgé la ville d'Aquilée du venin de cette héresie & d'avoir délivré ainsi leur patrie. Par ces travaux ils ont mérité, selon lui, la qualité de confesseurs de Jesus-Christ, quoiqu'ils le confessassent tous les jours en observant ses commandemens avec fidelité. Notre Saint fut élevé sur le siége épiscopal d'Aquilée après la mort de saint Valerien, arrivée vers l'an 389, mais on ne peut dire s'il fut son successeur immédiat comme on le croit communément. Quelques-uns veulent qu'il ait succédé à Janvier, qu'ils font premier successeur de saint Valerien. Ils se hazardent encore à inférer Augustin & Adelphe entre Janvier & Chromace. Mais il n'y auroit gueres d'apparence à les maintenir dans ces rangs s'il étoit certain que saint Valerien ne fût mort qu'après la défaite du tyran Maxime qui n'arriva que l'an 388, & que d'un autre côté saint Chromace eût été établi évêque dès l'an 390. comme il paroît par une lettre de cette année que lui écrivit saint Ambroise de Milan. Il s'étoit fait connoître bien particulierement à ce grand prélat dans le concile d'Aquilée en 381. Lorsqu'il se vit son confrére par l'épiscopat, & le second métropolitain du vicariat d'Italie après lui, il en prit sujet de lui demander une communication plus particuliere de ses lumieres, & le pria de lui envoyer quelque chose de ce qu'il avoit pû découvrir de nouveau sur quelques endroits singuliers de l'Ecriture. Saint Ambroise pour satisfaire à son désir & lui donner des marques de l'union qu'il vouloit entretenir avec lui, choisit pour sujet la prophétie de Balaam, dont il lui développa le mystere ou plûtôt celui de la conduite de Dieu à l'égard de ce faux prophéte.

Ap. Ambr. ep. 8. col. 798. 800. 805.

Hier. ep. 43. supr.

L'an 389.

Nori. hist. Pelag. l. 2. c. 12.

Herm. vit. de S. Ambr. l. 5. c. 12. p. 342. 343.

L'an 390.

Ambr. ep. 50. ed. nov. col. 993.

II.

Depuis que Chromace fut fait évêque, il ne cessa de servir l'Eglise & son

peuple en particulier attaquant l'erreur & le vice dans ses prédications, & se servant aussi quelquefois de la plume pour rendre ses services plus durables. Il ne nous reste plus de ces monumens de son esprit qu'un discours tissu de quelques homelies sur les huit beatitudes & le reste du sermon que Jesus-Christ fit sur la montagne. On juge par son stile uni & égal qu'il étoit plus propre à instruire qu'à émouvoir, qu'il s'étudioit à la justesse des pensées & au choix de ses termes. Ses réflexions sont solides & fort utiles, & l'on voit qu'il n'auroit pas été du goût de ceux des anciens qui préferoient l'allégorie aux explications litérales.

Hieron. apol. l. 2. Il n'hésita point à condamner les Origénistes sur l'avis, que le Pape Anastase lui envoya de la condamnation qu'il en avoit faite pour l'exciter à suivre ses pas. Chromace assembla le concile de sa province pour en déliberer. L'an 401. 402. *Bar. an. 400.* Il acquiesça avec ses confreres les prélats à ce qu'avoient fait le pape & son synode de Rome touchant les erreurs & les livres même d'Origéne où elles se trouvoient, soit qu'elles fussent de cet auteur, soit qu'elles fussent des herétiques qui avoient mis la main à ses ouvrages. *An. 402. n. 26. 29. 30. &c.* Mais il ne put se résoudre à condamner le prêtre Rufin comme Origéniste selon que le pape sembloit le souhaiter & selon l'exemple qu'il lui en avoit donné. Il écrivit même à son ami saint Jerome pour moderer l'ardeur avec laquelle ce pére s'emportoit contre Rufin dans ses invectives, sans prétendre approuver néanmoins la conduite que celui-ci gardoit à son égard ni les écrits qu'il avoit faits en faveur d'Origéne.

L'an 405. Saint Chromace sensible à tout ce qui regardoit les biens & les maux de l'Eglise, s'intéressa beaucoup à la cause de saint Jean Chrysostome indignement persécuté en Orient. *An. 405. n. 16.* Il fut un de ceux qui marquerent plus de zéle pour défendre son innocence. Saint Chrysostome fut si touché de ses bons offices & de l'amour qu'il faisoit paroître pour la justice à son égard qu'il crut devoir l'en remercier du fond de son éxil. *Chrysost. ep. 155.* C'est ce qu'il fit par une lettre où il fit les éloges de sa charité. Nous n'avons plus la lettre que saint Chromace ecrivit en sa faveur à l'empereur Honorius, & que ce prince envoya à l'empereur Arcade son frere; nous n'en avons même aucune de tant d'autres qu'il écrivit pour le bien public de l'Eglise à diverses personnes, & sur-tout à saint Jerôme. Car on a grande raison de prendre pour une pure supposition celle qui porte son nom comme étant adressée à ce Saint, & la prétendue réponse de ce Saint qu'on y joint touchant le martyrologe d'Eusebe de Césarée: *Florent. ad Mart. Hier. Bar. proleg. ad Mart. R.* & deux autres encore que plusieurs lui ont attribuées.

On ne sçait pas précisément le temps de la mort de saint Chromace: il paroît seulement qu'il n'étoit plus au monde lorsqu'en 412. Paulin diacre de l'église de Milan, auteur de la vie de saint Ambroise, alla en Afrique faire condamner Céléstius premier disciple de l'heresiarque Pelage, & qu'il n'a point survécu au fameux Rufin prêtre de son église, dont on met la mort en 411. Le martyrologe Romain moderne a marqué sa fête au second jour de decembre, les anciens n'en font point mention.

III. SAINT PIERRE CHRYSOLOGUE évêque de Ravenne.

V. Siécle.

I. PIERRE qui fut surnommé *Chrysologue* à cause du beau talent qu'il avoit pour la parole, naquit d'honnête famille vers le commencement du

cinquiéme siécle à Imola ville de la Romandiole, appellée de son temps *Forum Cornelii*, dans la province Emilie. Il fut baptisé, puis élevé dans les principes de la religion, dans les lettres & les exercices de la pieté, par saint Corneille évêque de la ville, qui lui fit plier le coû dès l'enfance sous le joug de Jesus-Christ. C'est le témoignage qu'il en a rendu lui-même dans le discours qu'il fit étant évêque de Ravenne au sujet de l'ordination de Projet, l'un des successeurs de ce saint prélat, le jour qu'il le sacra comme son métropolitain. Corneille veilla avec tant de soin sur les mœurs & sur les études de Pierre que le voyant avancer de plus en plus, & se fortifier avec l'âge dans la pratique des vertus & dans la connoissance des sciences ècclesiastiques, il l'attacha entiérement au service de l'Eglise, & lui confera les ordres sacrés jusqu'au diaconat. Il y avoit déja quelques années que notre Saint exerçoit ce saint ministere dans l'église d'Imola avec grande édification pour le clergé & le peuple, lorsque celle de Ravenne perdit son évêque Jean, celui que l'on distingue des autres de même nom par la faveur d'une vision d'Ange qu'on dit qu'il avoit reçue. Le clergé & le peuple de cette ville s'étant accordés d'un consentement commun au choix d'un sujet pour remplir la place, qui vacquoit, députerent à Rome pour faire confirmer leur élection. Ils prierent l'évêque d'Imola saint Corneille, comme l'un des principaux suffragans, de se mettre à la tête de leurs députés pour appuyer leurs raisons. Ce Saint n'ayant pû se défendre de leurs instances, mena avec lui son diacre Pierre à Rome où il fut reçû avec les députés de l'église de Ravenne par le pape Sixte III. qui avoit succédé depuis un an environ à saint Céleftin. Ils lui présenterent celui qu'ils avoient élu pour leur évêque : mais ce Pape, qui avoit reçû sur cela d'autres lumieres, comme on le prétend, leur déclara qu'il ne pouvoit consentir à ce qu'ils désiroient de lui. On dit que dans une vision où saint Pierre l'apôtre, & saint Apollinaire de Ravenne lui étoient apparus, Dieu lui avoit fait connoître celui qu'il avoit destiné pour être l'évêque que l'on demandoit : que Corneille évêque d'Imola étant allé ensuite lui rendre visite en particulier avec son diacre Pierre, ce saint pape reconnut, comme fit autrefois Samuel chez Jessé, que ce diacre étoit l'homme, qui lui avoit été désigné par l'Apôtre pour être mis sur le siége de saint Apollinaire; qu'il fit appeller aussi-tôt les députés de Ravenne pour leur déclarer la volonté de Dieu sur le diacre d'Imola, que le bienheureux Corneille avoit amené avec lui. On ajoute que ceux-ci marquerent beaucoup de répugnance d'abord alléguant que ce n'étoit point l'usage de la discipline ècclésiastique de prendre dans une église étrangere un sujet pour le transporter sur le siége d'une autre église, surtout lorsqu'on n'en manquoit pas dans le lieu même où il en falloit. Mais sur le recit que le pape Sixte leur fit de sa vision, ils acquiescérent avec grande soumission, & témoignerent être ravis de recevoir leur pasteur de la main de Dieu même.

II. Ils emmenerent ainsi à Ravenne leur nouvel évêque, après que le pape accompagné du B. Corneille, & des autres prélats qui étoient presens lui eut imposé les mains; & ils le firent recevoir dans la ville comme un homme qui auroit été envoyé du ciel. Ce qu'il y a de miraculeux dans une élection si peu concertée parmi les hommes n'a pour garant, que des titres de l'église de Ravenne même, dont

Chrysol. serm. 165.

L'an 433.

Hier. Rub. hist. Rav. l. 2.

dont l'autorité ne peut être fort authentique n'étant appuyée du témoignage d'aucun auteur qui ſoit ancien ou digne de foi. Quoi qu'il en ſoit ſaint Pierre appellé extraordinairement à l'épiſcopat, mais reçû ſelon les voies canoniques, gouverna ſon troupeau avec tant de ſuffiſance, & de pieté qu'il juſtifia ſinon la viſion du pape, au moins l'inſpiration de ceux de qui Dieu ſe ſervit pour faire connoître ſa volonté & ſes deſſeins ſur lui. Il s'appliqua avec beaucoup de vigilance & de charité à découvrir les maladies ſpirituelles de ſon peuple pour les guérir, à le nourrir du pain de vie & de la parole de Dieu. Ce qu'il fit avec tant d'aſſiduité que l'on vit un nombre ſurprenant de ſermons de lui dont on nous a conſervé juſqu'à cent ſoixante & ſeize. Ils ſont courts pour la plûpart ſelon la nature des homelies. Mais il y a dans ſon ſtile une autre briéveté qu'il a ſçû allier à une grande netteté, & qui rend fort agréable ſa maniere d'expliquer le texte de l'Ecriture, & de tourner un point de morale. On trouve du choix dans ſes termes, un air ſimple & naturel dans ſes penſées : & quoiqu'il n'ait point l'élevation ni la force que l'on a remarquées dans l'éloquence de ſaint Chryſoſtome, la ſienne n'a point laiſſé de lui meriter le titre de Chryſologue, qui veut dire parole d'or.

Quelques eſprits difficiles qui ſeroient d'humeur à obliger l'antiquité de leur rendre compte du jugement avantageux qu'elle a porté de l'éloquence de notre Saint, ne trouvent point dans ſes ſermons cette morale preſſante & victorieuſe qui le rendoit maître des cœurs de ceux qui l'écoutoient, ni rien d'aſſez vif pour produire les mouvemens extraordinaires qui enlevent ou qui touchent, pour pouſſer des vérités que l'on a avancées, ou pour expliquer des dogmes dans tout leur jour ou leur étendue. C'eſt ce qui les a portés à croire que ſes ſermons ne ſeroient que des extraits recueillis tumultuairement par des copiſtes pendant qu'il préchoit, d'autant qu'ils leur paroiſſoient d'ailleurs trop courts pour meriter le nom de ſermon. Ils veulent dire en un mot que ſi ces ſermons ſont le prix du titre magnifique de Chryſologue, notre Saint ſemble l'avoir eu à grand marché. Mais ils en auroient été moins ſurpris s'ils avoient conſideré de plus près le goût ou le génie du ſiécle où il paroît qu'on a commencé à le lui donner. Car il ſemble qu'on ne lui ait fait porter que près de deux cens cinquante ans après ſa mort vers les commencemens du huitiéme ſiécle, lorſqu'un de ſes ſucceſſeurs nommé Felix s'aviſa de recueillir ſes ſermons vers l'an 708.

Godeau Eleg. des évêq. n. 52.

Caſ. Oudin ſupr. Bell. p. 90.

Si quelqu'un avoit tenté de le lui appliquer de ſon vivant, qui doute que ſon humilité ne l'eût ſoulevé contre une telle entrepriſe? Il ne cherchoit que la gloire du divin maître qu'il ſervoit, & il travailloit à la faire éclater dans les mœurs & la vie des fidéles qu'il inſtruiſoit, & dans toutes les actions que ſa pieté lui faiſoit faire. Il retrancha beaucoup d'abus & de ſuperſtitions payennes qui étoient reſtées dans ſon diocéſe. Il fit bâtir une grande & magnifique égliſe en l'honneur de ſaint André avec quelques édifices publics pour la commodité de la ville. Il rendit les derniers devoirs à deux Saints, qui s'étoient rendus très-célébres de leur vivant par leurs miracles. L'un étoit le prêtre ſaint Barbatien, qui avoit fait l'honneur & la bénédiction de la ville, & du territoire de Ravenne. L'autre étoit ſaint Germain évêque d'Auxerre, qui étoit venu des Gaules à Ravenne implorer la clemence de l'empereur

Serm. Chryſolog.

Rub. ſupr.

L'an 449.

Valentinien pour des rebelles, qu'il avoit fait rentrer dans leur devoir, & qui y étoit mort entre fes bras. Il hérita de lui un méchant camail & un cilice, & fit plus de cas de cette fucceffion que de tous les tréfors de la terre.

III. L'an 448. 449. C'étoit le tems auquel l'Eglife commençoit à être troublée par la nouvelle hérefie d'Eutychés abbé à Conftantinople, qui par un excès oppofé à celui de Neftorius évêque de cette ville condamné peu de tems auparavant, confondoit les deux natures de Jefus-Chrift en une. Cet héréfiarque voyant fon opinion mal reçûe en Orient & déja condamnée à Conftantinople par l'évêque faint Flavien, avoit écrit à quelques-uns des évêques les plus célébres de l'Occident pour les rendre favorables. Notre Saint qui tenoit entre eux l'un des premiers rangs par fon fiége, & par fon merite perfonnel, répondit à la lettre qu'il en avoit reçûe d'une maniére qui fait voir jufqu'où alloit l'amour qu'il avoit pour la verité orthodoxe & pour l'unité de l'Eglife. Après lui avoir marqué le déplaifir qu'il avoit de le voir divifé d'avec fon évêque Flavien, il l'exhortoit à fe foumettre à ce qui en avoit été écrit par l'évêque de Rome, » parce, difoit-il, » que S. Pierre qui vit encore, & qui » refide toujours fur fon fiége découvre » la verité de la foi à ceux qui la cher- » chent. » Cet évêque n'étoit autre que faint Leon le Grand, & ce qu'il avoit écrit n'étoit autre que cette fameufe lettre à Flavien, fur laquelle l'Eglife a reglé, pour le dire ainfi, ce qu'elle devoit croire de l'Incarnation contre Eutychès & Neftorius. Nous avons cette réponfe de faint Pierre Chryfologue à Eutychès, parmi les actes du concile œcumenique de Chalcedoine qui fe tint l'an 451. contre cet héréfiarque, & à la fin des œuvres de S. Gregoire Thaumaturge. On ne fçait fi notre Saint furvéquit de beaucoup à ce concile. Plufieurs eftiment qu'il mourut dès l'an 449. ou 450. fur la date d'une lettre du pape faint Leon à fon fucceffeur Neon, qui porte des confuls de l'an 431. Mais on a fait voir que cette lettre pouvoit être de l'an 458, & qu'ainfi faint Pierre pourroit avoir vécu jufqu'en 457. Il eft toujours certain que ceux qui l'ont fait vivre jufqu'en 500. ont pris pour lui un autre Pierre évêque de Ravenne, qui parut du tems du pape Symmaque & de Theodoric roi des Gots en Italie. On dit qu'il mourut dans la ville d'Imola où il étoit tombé malade en un voyage qu'il y avoit fait pour s'acquitter de la devotion qu'il avoit toujours gardée au tombeau du martyr faint Caffien. Son corps fut enterré auprès de celui de ce Saint, & y fut toujours confervé depuis avec beaucoup de foin & de vénération. Mais on en a détaché un bras pour être porté dans fon églife de Ravenne, où il fe voit encore enchâffé dans un reliquaire d'or garni de pierreries. Les martyrologes anciens n'ont point parlé de lui : le Romain moderne marque fa fête au fecond jour de decembre comme au jour de fa mort, & affigne fon culte à Imola plutôt qu'à Ravenne à caufe de fa fepulture.

Leon. ep. 135. ad Quefn. Marcien & Adolphe. Quefn. not.

L'an 457.

RENVOIS.

* S. NONNE, qui de moine de Tabenne en haute Thebaïde devint évêque, non pas d'Edeffe en Mefopotamie, mais d'Heliopoli en Syrie. Voyez au VIII. d'octobre avec la vie de fainte Pelagie pénitente qu'il avoit convertie.

* S. FRANÇOIS XAVIER, qui mou-

tut le second jour de decembre. Voyez au jour suivant où l'on a transporté son culte par ordre du pape Alexandre VII.

III. JOUR DE DECEMBRE.

SAINT FRANÇOIS XAVIER religieux de la compagnie de Jesus, Apôtre des Indes.

XVI. Siécle.

§. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I.

L'an 1506.

FRANÇOIS qualifié *Apôtre des Indes* par le pape Urbain VIII, étoit fils de Jean Jasse gentilhomme de Navarre, & de Marie Azpilcuëte-Xavier, & neveu du fameux docteur Navarre, qui lui survéquit de trente-quatre ans. Il naquit le septiéme d'avril de l'année 1506. au château de Xavier, qui étoit aux pieds des Pyrenées appartenant à sa famille du côté de sa mere, & distant de la ville de Pampelune de sept à huit lieues. Il étoit le dernier d'un grand nombre d'enfans, dont les mâles embrasserent presque tous la profession des armes. Pour lui comme il avoit l'humeur paisible, & l'inclination portée à l'étude, ses parens le mirent aux lettres dès qu'il fut en âge d'apprendre : & lorsqu'il eut fait ses humanités qui se reduisoient à la connoissance de la langue latine ; il fut envoyé à l'Université de Paris, où abordoit en ces tems-là l'élite de la jeunesse de presque toute l'Europe pour étudier. François âgé pour lors de dix-huit ans y commença son cours de philosophie : & joignant beaucoup de travail à une grande facilité de génie il se distingua par les progrès extraordinaires qu'il y fit. Il n'y avoit pas deux ans qu'il étoit à Paris lorsque son pere, qui n'étoit pas fort accommodé des biens de la fortune, voulut le rappeller auprès de lui ne se trouvant pas en état de l'entretenir. Mais sur l'avis que lui donna sa fille aînée Marguerite superieure du couvent de sainte Claire de Gandie, qui lui fit beaucoup esperer de ses heureux commencemens, il crut devoir le laisser continuer. Xavier acheva son cours par des théses qui eurent grand éclat. Il passa ensuite maître-ès-arts, & fut jugé capable d'enseigner la philosophie aux autres. Il y acquit une réputation à laquelle il aspiroit d'une maniere qui faisoit connoître qu'il n'étoit pas insensible à la gloire que l'on se procure par l'esprit & le sçavoir. Les louanges qu'il recevoit au sujet de sa profession satisfaisoient extrémement sa vanité : & il se flatoit de parvenir à une plus belle fortune par le chemin des lettres, qu'il avoit pris, que ne pourroient faire ses freres par la voie des armes. Il enseignoit au college de Beauvais : mais il demeuroit dans celui de sainte Barbe avec un pauvre Savoyard, nommé Pierre le Fevre qui vivoit de répetitions. Ce fut là qu'il connut Inigo ou Ignace de Loyola gentilhomme de Biscaye, qui après avoir quitté l'épée pour se mettre au service de Dieu forma dès lors le plan d'une compagnie de gens d'étude qui devoit se dévouer au salut des ames. Le Fevre & Xavier parurent à Loyola des sujets très-propres à son dessein. Ce fut pour les attirer, & pour les gagner plus aisément qu'il se logea chez eux. Il vint bientôt à bout de le Févre qui étoit docile, & qui n'aimoit pas le monde : mais il trouva bien de la resistance d'abord dans François Xavier qui étoit fier de son naturel, & qui n'avoit dans l'esprit que des pensées de vanité & d'ambition. Celui-ci

Marginal notes: Tursell. de vit. Xav. l. 1. c. 2. — L'an 1524. — L'an 1526. 1528. — Bouh. vit. de Xav. p. 7. & suiv. — Orland. l. 1. n. 85. Tursell. p. 13. Bouh. p. 8.

prenoit pour une bassesse d'ame tout ce que faisoit ou ce que disoit Ignace. Il le traitoit par tout avec beaucoup de mépris, se mocquoit de lui en toutes rencontres, & ne s'étudioit qu'à le rendre ridicule dans toutes ses maniéres. Ignace sans se rebuter travailloit à rabattre la fierté de Xavier par sa douceur, par sa patience, & par le tour insinuant qu'il donnoit à ses exhortations, en lui faisant sentir cette verité évangelique, *qu'il ne sert de rien à un homme de gagner tout l'univers s'il perd son ame.* Voyant qu'il ne pouvoit toucher un cœur plein de l'amour de soi-même, il s'avisa de vouloir le prendre par son foible. Il se mit à le complimenter sur les rares talens qu'il avoit reçus de la nature : il loua principalement son bel esprit, & se chargea de lui chercher des écoliers afin de le faire valoir par la multitude de ses auditeurs. Il lui en menoit jusques dans sa classe, & ne manquoit jamais de faire devant tout le monde l'éloge du regent en les presentant. Xavier à qui toute fumée d'encens étoit bonne de quelque côté qu'elle lui vint, ne put demeurer insensible à ces bons offices. Il voulut connoître plus particulierement un homme qu'il traitoit si mal, & qui sçavoit se venger d'une maniére si nouvelle. Lorsqu'il sçut ce qu'étoit Ignace il commença à le regarder avec d'autres yeux sous cet air méprisable, qui le lui avoit representé jusques-là comme un homme de néant. Il sentit même diminuer de jour en jour cette répugnance qu'il avoit eue pour les discours qu'il lui tenoit sur la vanité des choses du monde, & qui avoient choqué si fort toutes ses inclinations naturelles. Ignace acheva de le gagner en l'assistant dans une pressante nécessité par des aumônes qu'il avoit été mendier à des marchands Espagnols, qui négocioient dans les Pays-bas & en Angleterre. Il le guérit de la curiosité dangereuse qu'il avoit pour les nouveautés de religion, que quelques Allemans atteints de Lutheranisme avoient apportées à Paris. Il lui ôta le charme qui le retenoit dans l'enchantement du monde.

Matth. 10.

II. Ce fut alors que Xavier commença à découvrir le neant des grandeurs mondaines & la fausseté de ce qui avoit fait jusques-là l'objet de son ambition. Il eut une honte salutaire de lui-même, & il sentit que les choses périssables & toutes les créatures ensemble n'avoient point été faites pour lui remplir le cœur. Ces premieres impressions de la grace ne firent pourtant pas tout leur effet sur le champ. Ce ne fut qu'après bien des combats interieurs, que se sentant vaincu par la force des verités éternelles il se soumit au joug de Jesus-Christ. Il prit alors une resolution ferme de régler toute sa vie sur les maximes de l'évangile, & pour marcher plus sûrement sur ces voies, il se mit à l'exemple de son compagnon le Févre, sous la conduite d'Ignace l'instrument dont Dieu avoit voulu se servir pour sa conversion. Comme de toutes les passions dont il s'étoit vû l'esclave, l'amour de la gloire du monde étoit celle qui avoit eu le plus d'empire sur lui, il crut que dans la resolution où il étoit de les vaincre toutes, il devoit commencer par combattre celle-ci. C'est ce qu'il fit en cherchant tous les sujets d'humiliation qu'il pourroit embrasser. Sçachant qu'on ne peut abattre l'orgueil de l'esprit qu'en reduisant le corps en servitude par les macerations, il travailla dès lors à dompter sa chair avec le cilice, les jeûnes, les veilles, & les autres austerités de la pénitence.

L'an 1533.

Tursl. c. 3. l. 1. p. 17.

S. Ign. avoit composé ces exercices à Manreze.

Ceci se passa durant l'été de l'an 1533. Les vacances venues, lorsqu'il se vit libre de ses leçons de philosophie, il fit les exercices spirituels selon l'esprit de saint Ignace, & commença sa retraite avec tant d'ardeur qu'il passa quatre jours de suite sans prendre de nourriture. Il y demeura la plus grande partie du tems les piés & les mains liés pour punir le mauvais usage qu'il en avoit fait pendant ses études, de cette grande agilité de corps qu'il avoit reçue de la nature, & dont il avoit fait parade, principalement dans les jeux où l'on faisoit paroître son adresse à sauter. A cette nouvelle école du crucifix au pied duquel il demeuroit en prieres jour & nuit, il apprit si bien à aimer les mortifications & la pauvreté, à se détacher des choses de la terre, & à se renoncer soi-même, qu'il n'hésita point à refuser un riche canonicat de Pampelune qu'on vint lui offrir.

Turs. p. 16.

Orland. l. 1. n. 150.

III. Ayant achevé le cours de philosophie qu'il enseignoit, cours qui duroit alors trois ans & demi, il se mit à l'étude de la théologie suivant l'avis de saint Ignace, qu'il regardoit déja comme son maître. Peu de tems après, Ignace s'étant ouvert à Xavier & à ses autres disciples sur le dessein qu'il avoit formé d'un voyage en la Terre-Sainte pour aller travailler à la conversion des Juifs & des infidéles, tous résolurent de s'engager par des vœux à le suivre, ou s'ils trouvoient des obstacles pour le passage de la mer, à s'aller presenter au pape pour lui faire offre de servir l'Eglise en tel lieu du monde qu'il lui plairoit de les envoyer. Ils firent ces vœux tous sept * dans l'église de Montmartre le jour de l'Assomption de la sainte Vierge l'an 1534: & l'idée d'un lieu qui avoit été autrefois arrosé du sang des martyrs que l'on y honore, inspira en particulier à Xavier un desir ardent de pouvoir aussi répandre le sien pour la même cause, & parvenir à la gloire du martyre. Saint Ignace crut devoir faire attendre ceux qui étudioient en théologie qu'ils eussent achevé leur cours pour quitter Paris. Cependant il partit après avoir donné ordre à tout, & alla par l'Espagne où l'appelloient ses affaires, leur donnant le rendez-vous à Venise pour le commencement de l'an 1537. Xavier sortit de Paris le XV. de novembre de l'an 1536. avec les autres disciples, dont le nombre étoit augmenté de trois *. Il se sentit en chemin tellement incommodé des cordes dont il s'étoit lié les bras & les cuisses pour le sujet que nous avons rapporté, qu'il fallut succomber à sa douleur. Le mal alla jusqu'à faire desesperer les chirurgiens de sa santé & de sa vie : mais Dieu la rendit à la priere & à la foi de ses confreres, selon que nous l'assurent les auteurs de sa vie. Après son rétablissement, il arriva avec bien de la peine à Venise, où il se mit à servir les malades le jour & la nuit dans l'hôpital des incurables, en attendant qu'Ignace les pût conduire à Rome pour recevoir leur mission du Pape, & passer de là à Jerusalem. Il y avoit un malade dans cet hôpital, dont on n'osoit approcher à cause d'un ulcere horrible à voir & beaucoup plus insupportable encore à l'odorat. Une fois Xavier sentit comme les autres beaucoup de repugnance à le servir, & l'horreur qu'en avoit la nature se trouvoit fortifiée encore par la pensée qu'un si vilain mal n'étoit venu que de la plus infame débauche. Mais considérant que l'on n'avance dans la vertu qu'autant qu'on se surmonte soi-même, & se

L'an 1534.

* Ignace, Le Févre, Xavier, Lainez, Salmeron, Rodriguez, Bobadilla.

Turs. Orl.

L'an 1535.

1536.

* Le Jay, Codur, Brouet.

Turs. c. 4. l. 1. Orl. l. 1. n. 115. &c. Bartoli, Bouch. &c.

L'an 1537.

Turs. l. 1. c. 5.

souvenant de ce que fit sainte Catherine de Sienne en une occasion assez semblable, il s'approcha du malade pour l'embrasser, lui mit la bouche sur l'ulcere qui lui faisoit bondir le cœur, & en suça le pus. Il sentit au milieu de cette action toute sa répugnance cesser : & Dieu récompensa cette victoire qu'il remporta sur lui-même par de nouvelles forces qu'il lui donna pour en gagner d'autres encore, de sorte que rien ne lui fit peine dans la suite.

IV. Deux mois après, il fit le voyage de Rome avec ses confreres, & ayant reçu sa mission du pape Paul III. pour aller à la Terre-Sainte avec la permission de prendre l'ordre de la prêtrise, il revint à Venise avec eux, rejoignit saint Ignace qui y étoit demeuré, fit vœu de pauvreté & de chasteté entre les mains du Nonce du pape *, & reprit son poste dans l'hôpital des Incurables, où il continua les exercices de sa charité jusqu'au tems de l'embarquement. La guerre qui survint entre le Turc & les Venitiens ayant rompu le commerce du Levant, rompit aussi toutes les mesures du voyage de la Terre-Sainte. Xavier en eut d'autant plus de déplaisir, que perdant ainsi l'occasion de voir les lieux consacrés par la présence & par le sang du Sauveur, il croyoit perdre aussi l'occasion de répandre le sien pour ce divin maître. Il fut fait prêtre peu de tems après, & il alla se préparer à sa premiere messe dans une chaumiere abandonnée du côté de Padoue, où il passa quarante jours exposé aux injures de l'air, couchant sur la dure, châtiant son corps avec une rude discipline, jeûnant tous les jours, & ne vivant que d'un peu de pain qu'il mendioit aux environs. Il ne sortoit de cette retraite que pour aller faire des instructions chrétiennes dans les villages voisins, où son exterieur étranger & affreux le fit regarder comme un autre Jean-Baptiste venu du desert pour prêcher la pénitence & annoncer le royaume des cieux. Deux ou trois mois après, il dit sa premiere messe à Vicence où saint Ignace avoit rassemblé tous ses compagnons. Cette action sainte fut suivie d'une maladie fâcheuse que ses austerités excessives, jointes aux accès d'une ferveur de dévotion toute extraordinaire, sembloient lui avoir causée. Il étoit à peine rétabli que saint Ignace ne voyant plus d'apparence au passage de la Terre-Sainte, l'envoya à Boulogne avec un autre de ses compagnons nommé Bobadilla. Cette mission réjouit & surprit en même tems François Xavier par le souvenir qu'il eut d'un songe qu'il avoit eu durant sa maladie, où il lui avoit semblé voir saint Jerôme, lui donnant avis qu'il devoit aller à Boulogne, & qu'il auroit à y souffrir bien des tribulations pendant un hiver entier. Après être relevé d'une seconde maladie plus longue & plus fâcheuse encore que la premiere, & qui étoit dégenerée en fiévre quarte, il fut appellé à Rome par S. Ignace qui étoit allé sur la fin de l'an 1537. pour offrir au pape les services de sa nouvelle compagnie. Paul III. ayant agréé ses offres voulut que ces ouvriers de l'évangile commençassent dans Rome à prêcher sous l'autorité du saint siége. On leur assigna diverses églises de la ville pour ce sujet. Xavier & le Févre eurent celle de saint Laurent qu'on appelle *in Damaso* pour y faire les instructions tour à tour. De ces dix prêtres étrangers que l'on voyoit prêcher dans Rome & s'entremettre dans les hôpitaux & les maisons particuliers pour servir leur prochain, aucun ne marqua plus

Marginal notes:
* Jerome Veralli.
Bouh. l. 1.
A Montcelse ou Montfelice.
Turs. l. 3. c. 6.
Orland. l. 2. n. 22. Turs. Bouh. supr.
Turs. c. 7.
L'an 1538.

de zéle & de charité que Xavier, aucun n'y fit aussi plus de fruit.

L'an 1539.

Le roi de Portugal Jean III, qui étoit en peine de faire planter la foi de Jesus-Christ dans les Indes Orientales, entendit parler avec éloge de ces nouveaux prédicateurs, & crut qu'ils pourroient être des sujets tels que ceux qu'il cherchoit. Il manda à son ambassadeur Mascarenhas de s'adresser au pape pour lui exposer l'importance de son dessein, & de lui demander au moins six de ses ouvriers, pour les envoyer travailler aux Indes. S. Ignace à qui le pape en parla ne put se resoudre à en donner plus de deux, & nomma Rodriguez Portugais, & Bobadilla Espagnol pour cette grande mission. Dieu permit que le dernier ne s'étant point trouvé en état d'y aller à cause d'une grande maladie qui l'arrêta, Ignace jetta les yeux sur Xavier à qui il donna la commission de la part du pape.

V.

Il va aux Indes.

Notre Saint reçût l'ordre, comme s'il fût venu de Jesus-Christ même, qui auroit envoyé un de ses disciples porter son nom aux nations. Quelque confusion que lui donnât un choix si glorieux, qui sembloit l'élever à la condition des Apôtres, il sentit une joie secrete de voir renaître les occasions de se sacrifier, comme il l'avoit souhaité pour le salut des Infidéles. Il ne put s'empêcher longtems de la faire éclater par des transports, qui lui faisoient raconter avec admiration divers songes qu'il avoit eus d'Indiens à servir, de vastes mers à passer, d'isles desertes & de terres barbares à cultiver, sans sçavoir ce qu'ils lui pronostiquoient. Muni de l'autorité & de la benediction du pape, il partit de Rome avec l'ambassadeur de Portugal le xv. de mars de l'an 1540. plus de six mois avant la confirmation de l'institut de saint

L'an 1540.

Ignace, dont la compagnie n'avoit point encore de constitutions ni de corps regulierement formé sous un chef. Il portoit avec la glorieuse commission de missionnaire de l'évangile aux Indes, le caractere de legat apostolique, dont le pape l'avoit revêtu. Mais il fit voir dès le commencement de sa marche que les vrais serviteurs de Dieu ne se trouvent guéres embarrassés des manieres de maintenir le rang qu'ils ont parmi les hommes. L'ambassadeur lui avoit fait donner un cheval pour son voyage: il ne fut pas plutôt en chemin, qu'il mit ce cheval à l'usage commun de ceux qui suivoient l'équipage. Il en descendoit souvent pour y faire monter les valets qui marchoient à pied, souvent il changeoit de cheval avec ceux qui étoient mal montés. Il se rendoit le valet de tout le monde dans les hôtelleries, & pansoit les chevaux dans les écuries. Il donnoit sa chambre & son lit à ceux qui n'en avoient point, & alloit coucher aux étables. Etant arrivé à Lisbonne par terre, il y trouva Rodriguez le compagnon de sa mission qui y étoit venu par mer, & sa présence chassa la fiévre quarte qui le retenoit dans l'hôpital où il s'étoit logé. Ils furent mandés à la cour l'un & l'autre après le recit que l'ambassadeur Mascarenhas fit au roi & à la reine de toutes les actions saintes qu'il avoit vû faire à Xavier durant son voyage. On voulut leur y donner un appartement pour y attendre le tems de s'embarquer qui ne vint qu'au printems de l'année prochaine. Mais ils aimerent mieux retourner à leur hôpital, d'où ils alloient demander l'aumône par la ville. Ils s'accoutumerent ensuite à y catéchiser les enfans, & ils furent conviés bientôt après de prêcher dans les chaires publiques des églises. Ils

Turs. l. 1. c. 9. 10. 11. 12. Orl. l. 3. n. 41. & seqq. Bouh. p. 33. &c.

joignirent à ce miniſtére ſublime de la parole de Dieu les ſervices qu'ils alloient rendre en deſcendant de la chaire aux pécheurs dans les confeſſionnaux & aux malades dans les hôpitaux : & par ces pratiques ils remplirent la ville de Lisbonne & les environs de l'odeur de leur ſainteté. C'eſt ce qui auroit fait ſouhaiter au roi de pouvoir les retenir pour toujours en Portugal, diſant que l'intérêt de ſon royaume devoit lui être plus cher que celui des terres étrangeres. Il en fit la demande à ſaint Ignace qui lui accorda Rodriguez ſon ſujet naturel, en le faiſant prier de laiſſer aller Xavier aux Indes où Dieu l'appelloit.

V. Le tems propre à la navigation étant venu, le roi l'inſtruiſit de toutes les voies qu'il pourroit prendre ſous ſon autorité dans tous les lieux de ſon obéïſſance aux Indes pour y établir la foi. Il lui remit enſuite quatre brefs du pape qu'il avoit reçus pour lui, l'un qui lui confirmoit la qualité de légat ou nonce apoſtolique dans le nouveau monde, l'autre qui lui donnoit tous les pouvoirs que l'Egliſe pouvoit lui accorder pour la propagation de la foi dans tout l'Orient, le troiſiéme qui le recommandoit à David roi d'Ethiopie, & le quatriéme pour tous les princes & les regences des iſles & de la terreferme depuis le cap de Bonne-eſperance juſqu'à la preſqu'iſle de delà le Gange. Le roi donna ordre à l'intendant des proviſions de la flote de fournir à Xavier tout ce qui étoit neceſſaire pour ſon entretien & celui des deux compagnons qu'il menoit : mais le Saint n'accepta autre choſe que quelques petits livres de pieté dont il prévoyoit qu'il auroit beſoin dans les Indes, & un habit de gros drap contre le froid qui eſt exceſſif audelà du cap. L'intendant voulut l'obliger de prendre au moins un valet, diſant qu'il ne pouvoit s'en paſſer, qu'il avoit une dignité qu'il ne falloit pas avilir, & qu'il ſeroit honteux de voir un légat apoſtolique laver ſon linge au bord d'un navire ou s'apprêter lui-même à manger. Xavier répondit que ſes deux mains lui tenoient lieu de valet ; que non-ſeulement il faiſoit ſon compte de ſe ſervir lui-même, mais qu'il pretendoit ſervir encore les autres ſans deshonorer ſon caractere. Il ajouta qu'il ne craignoit point de ſcandaliſer le prochain ni de perdre l'autorité que le ſaint Siége lui avoit confiée, tant qu'il ne feroit rien qui pût déplaire à Dieu ; qu'au reſte toutes ſes fauſſes idées de bienſéance, & tous ces reſpects humains étoient l'une des principales cauſes du malheureux état où l'Egliſe ſe trouvoit reduite.

L'an 1541.

Après un ſejour de huit mois entiers à Lisbonne il s'embarqua le VII. d'avril jour de ſa naiſſance ſur la capitane où étoit le Viceroi des Indes Alfonſe de Souſa, & qui renfermoit près de mille perſonnes. Il ſe crut chargé des beſoins ſpirituels de tant d'ames durant tout le cours de la navigation. Il s'appliqua d'abord à remedier aux deſordres que l'oiſiveté produit d'ordinaire ſur les vaiſſeaux. S'il ne put en bannir les jeux de hazard qui font preſque toute l'occupation de ceux qui vont en mer, il en retrancha au moins les querelles & les juremens : & il ne faiſoit pas difficulté de voir jouer ou de ſe mettre même quelquefois de la partie du jeu pour empêcher l'obſcénité des diſcours ou la tromperie de ceux qui auroient été de mauvaiſe foi. Il ſe faiſoit tout à tous pour les gagner tous à Jeſus-Chriſt, & pour y réuſſir il ſe faiſoit une étude de tout ce qui pouvoit

Xaver. ep. 10 lib. 1.

Il jouoit aux échecs quand ceux qu'il vouloit convertir aimoient ce jeu.

pouvoit convenir à chacun en particulier. Il parloit de marine avec les matelots, de negoce avec les marchands, de guerre avec les soldats, d'affaire avec les officiers. Son naturel gai & enjoué, sa belle humeur & sa complaisance le faisoient aimer de tout le monde, les plus brutaux & les plus libertins prenoient plaisir à la fin à l'entendre parler de Dieu. Il catéchisoit les matelots à des heures reglées; il prêchoit tous les dimanches au pied du grand mât. Il ne véquit pendant tout le voyage que de ce qu'il mendioit dans le navire: car dès le premier jour il avoit remercié le Viceroi qui avoit voulu le faire manger à sa table, ou lui faire porter reglément à manger de sa cuisine. Les maladies qui se multipliérent dans le vaisseau donnerent de grands exercices à sa charité. Il voulut être l'infirmier de tous, & il les servit dans tout ce qu'il y avoit de plus abjet & de plus rebutant: mais parmi tous ces officiers il prenoit un soin particulier de leurs consciences & leur apprenoit à souffrir en Chrétien. C'est à quoi son exemple réussissoit autant que ses exhortations. Car on a remarqué qu'il avoit lui-même la santé assez foible & inconstante en tout tems; & l'on dit qu'il fut deux mois entiers incommodé d'un vomissement continuel & d'une extrême langueur. Le Viceroi pour le soulager lui fit donner une chambre plus grande & plus commode que celle qu'il avoit: il ne la prit que pour en faire une infirmerie: il la fit remplir des malades dont il prenoit soin; cependant il alloit coucher sur le tillac lorsqu'il avoit besoin de repos, & n'avoit point d'autre oreiller que les cordages. Si malgré qu'il en eût le Viceroi lui envoyoit quelque plat de sa table, il le distribuoit aussitôt aux pauvres convalescens qui avoient besoin de nourriture.

Bouh. p. 572. Turs. c. 13. l. 1. Bouh. p. 57. l. 2.

VII. La flote, qui étoit composée de cinq grands vaisseaux & de divers autres batimens, ne devoit être que six mois en mer: elle n'arriva pourtant aux Indes que plus d'un an après son départ. Elle avoit été obligée d'hiverner au port de Mozambique sur la côte orientale de l'Afrique au couchant de l'isle de Madagascar, d'où elle n'avoit pû partir qu'au bout de six mois, après avoir perdu beaucoup de son monde par les maladies. Xavier y avoit laissé ses deux compagnons Paul de *Camerin* & François *Mansille* pour assister ceux qui étoient restés à l'hôpital. On prétend que lui-même y avoit été attaqué d'une fievre violente & si maligne qu'il avoit fallu l'épuiser par sept ou huit saignées faites en peu de temps, & qu'il avoit été trois jours en délire. C'est ce qu'ont avancé les historiens de sa vie, ausquels il semble neanmoins qu'il faille préferer l'autorité de notre Saint même, qui assure dans la premiere de ses lettres qu'il eut la santé fort bonne dans tout le cours de sa navigation qui fut de treize mois entiers. Il témoigne aussi que ses deux compagnons avoient soin des corps pendant qu'il prenoit celui des ames, en leur administrant les sacremens de la pénitence & du corps de Jesus-Christ, à quoi il ne pouvoit pas même suffire seul. Quoi qu'il en soit, il aborda heureusement le VI. de mai de l'an 1542. au port de Goa, ville capitale des Indes sur la côte occidentale de la presqu'isle en deçà du Gange. C'étoit le lieu le plus considérable de tout l'Orient pour le commerce. Il y avoit près de trente-deux ans que les Portugais l'avoient prise sur les Infidéles. Ils en avoient fait le siége de l'épiscopat & de la viceroyauté ou gouvernement de toutes leurs conquê-

Xavier. epi. 1. l. 1.

Turs. l. 1. c. 15. Bouh. l. 2. p. 61.

Xavier. supr.

L'an 1542.

Orl. l. 3. n. 89. & seqq. Turs. l. 2. c. 2. &c. Bouh. p. 71.

tes dans les Indes. Xavier ne fut pas plûtôt débarqué qu'il alla prendre son logement à l'hôpital malgré le Vice-roi, qui lui en préparoit un dans son hôtel. Mais avant que de commencer ses fonctions de Missionaire apostolique il alla rendre ses devoirs à l'évêque du lieu Jean d'Albuquerque de l'ordre de saint François, prélat de très-grande vertu, qui maintenoit autant qu'il lui étoit possible le nom & la foi de Jesus-Christ dans le pays. Il lui exposa les pouvoirs qu'il avoit reçûs du pape & du roi de Portugal, ajoutant qu'il prétendoit ne s'en servir qu'avec sa permission & son agrément. Il se jetta ensuite à ses pieds & lui demanda sa benediction. L'évêque édifié de sa soumission l'embrassa tendrement, prit les brefs du pape qu'il lui présentoit, les lui rendit après les avoir baisés avec grand respect, & lui dit qu'un légat apostolique envoyé immédiatement du Vicaire de Jesus-Christ, n'avoit pas besoin de prendre sa mission d'ailleurs. Qu'il pouvoit user en toute liberté & dans toute leur étendue des facultés que le saint Siége lui avoit données, & il l'assura que s'il avoit besoin de l'autorité épiscopale elle ne lui manqueroit pas. Il lui offrit en même-temps son amitié & ses services avec une bonté toute extraordinaire. Leur union devint si étroite dans la suite que le missionaire n'entreprenoit rien sans consulter l'évêque auparavant : & l'on peut dire que rien ne contribua davantage au salut des ames & à l'exaltation de la foi que cette correspondance.

VIII. *Etat des Indes.*

Lorsque les Portugais étoient entrés dans le pays par la force des armes au siécle précedent, ils avoient tâché d'y faire revivre le Christianisme que l'apôtre saint Thomas avoit planté autrefois dans ces provinces, & qui s'étoit depuis obscurci par les ténebres de l'infidelité que les idolâtres & ensuite les Mahometans y avoient répandues. Mais ils y avoient fait peu de progrès à cause des obstacles qu'avoient faits à la pureté de l'évangile l'avarice & l'ambition des nouveaux maîtres, qui avoient fait paroître bien plus de zéle pour pousser leurs conquêtes & pour s'enrichir que pour étendre le royaume de Jesus-Christ & gagner des ames à Dieu. Beaucoup d'Indiens nouvellement convertis étoient retournés à leurs superstitions & à leurs desordres, faute d'instructions & de bons exemples. Ceux qui avoient voulu conserver la foi, s'étoient vus persecutés cruellement par les Mahometans sans opposition de la part des Portugais dont la domination étoit encore mal établie. Les Portugais eux-mêmes y vivoient moins en Chretiens qu'en idolâtres. Le concubinage y étoit public avec le trafic des filles esclaves, qui faisoient un lucre reglé de leurs corps à leurs maîtres. La justice s'y vendoit comme les denrées, & l'on n'y punissoit que les crimes qu'on ne vouloit point racheter. L'usure étoit l'ame du commerce & y passoit pour une vertu aussi-bien que la débauche & la vengeance. L'autorité de l'Eglise y étoit fort avilie, sa discipline s'y trouvoit abolie ou dans un grand mépris. On étoit accoutumé à se mocquer des menaces de l'évêque, quand il parloit de pénitence ou d'excommunication. On n'y regardoit point la privation des sacremens comme une peine, & hors de la ville de Goa l'on étoit des années entieres sans entendre ni messe ni prédication.

Telle étoit à peu près la face de la religion Chrétienne dans les Indes lorsque François Xavier y arriva. On peut juger de ce qu'y étoient les naturels du pays au milieu des tenebres

Commencement de sa mission.

& des desordres de leur paganisme. Cet horrible spectacle put bien effrayer d'abord & faire gémir notre Saint, mais il ne put lui faire perdre le courage. Persuadé que l'état présent des choses ne pouvoit être pire que celui où l'apôtre saint Thomas les avoit trouvées en arrivant dans le pays ; il eut confiance que puisqu'il servoit le même maître & qu'il travailloit pour la même cause, il en recevroit aussi les mêmes assistances. Ne pouvant tout embrasser à la fois pour satisfaire au desir qu'il auroit eu de remédier à tout en même-temps, il crut devoir mettre quelque ordre dans les travaux de son ministere. Il voulut commencer par les Chrétiens, jugeant qu'il devoit s'attacher d'abord aux Portugais dont l'exemple étoit très-puissant sur les Indiens baptisés. Avant que de prêcher il crut qu'il étoit à propos de se faire connoître par des œuvres de miséricorde. Ainsi non content de servir les malades de l'hôpital où il étoit logé, il alloit quêter pour eux tous les jours après sa messe. Il ne leur avoit pas plûtôt distribué ses aumônes & rendu les services corporels que demandoient leurs besoins, qu'il passoit aux prisons pour rendre de semblables devoirs de charité aux prisonniers. A son retour il alloit par toutes les rues de la ville une sonnette à la main pour avertir & prier les peres de familles d'envoyer leurs enfans & leurs esclaves au catechisme. Sa pensée étoit qu'au moins s'il pouvoit venir à bout de bien instruire la jeunesse Portugaise des principes & des maximes de la religion & de la former de bonne heure aux exercices de la vertu, ce seroit le moyen le plus sûr pour faire revivre le Christianisme dans Goa d'où il seroit plus aisé pour la suite de le rétablir dans la province. La chose lui réussit parfaitement, & ce fut par les enfans que la ville commença à changer de face. Dès qu'il sçût passablement la langue vulgaire il fit des prédications publiques où tout le monde accourut. De la chaire il alloit par les maisons achever la conversion de ceux que la parole de Dieu avoit ébranlés. Il quittoit alors ce ton sevére qui sied aux prédicateurs des verités évangeliques : & il n'employoit plus que la douceur & les conjurations les plus tendres pour attirer les pécheurs à ses fins. Il en gagna beaucoup plus par adresse & par les moyens d'une complaisance ingénieuse que sa charité lui suggeroit, qu'il n'auroit pû faire par l'exposition toute crue & toute unie des verités qu'il avoit à prêcher.

IX. Ayant mis les affaires de la religion en état de se maintenir & de prendre toujours ses accroissemens dans Goa, il passa à la côte de la Pescherie ou de Paravas * qui s'étend depuis le cap Comorin jusqu'à l'isle de Manar au Sudest de la Presqu'isle. Ces peuples avoient pris le nom de Chrétiens avec le baptême en reconnoissance d'un secours considerable qu'ils avoient reçû des Portugais contre les Sarazins, qui avoient taché d'envahir leur pays. Mais ils avoient retenu toutes les superstitions & tous les vices de leur idolâtrie. Xavier étant arrivé au cap entra d'abord dans un village, où tout étoit idolâtrie. Ce fut là qu'il fit l'essai de sa mission aux Gentils : & Dieu fit connoître qu'elle venoit de lui, par la vertu des miracles qu'il lui plut d'attacher à la doctrine qu'il enseignoit. La délivrance extraordinaire & subite d'une femme en travail, qui fut attribuée à ses prieres & à la puissance de la parole de Dieu dans l'évangile qu'il lut sur elle, disposa tous les habitans à se convertir avec la permission de leur prince. Ils ne l'eurent pas plûtôt reçûe de l'officier qui tenoit sa place,

* *C'est-à-dire* pêcheurs de perles.

Orl. l. 3. n. 94. 96. &c. Turs. l. 2. c. 5. 6.

Bouh. l. 2 p. 82. & suiv.

qu'ils se présenterent tous au baptême, & promirent tous de vivre conformément à la loi de l'évangile, dans l'espérance des biens éternels. Ces heureux commencemens donnerent à Xavier le courage de poursuivre son entreprise. Lorsqu'il fut arrivé à la premiere habitation * des Paravas, il reconnut la verité de ce qu'on lui avoit dit que ces peuples avoient reçû le baptême plûtôt pour secouer le joug des Mahometans ou Sarazins, que pour subir celui de Jesus-Christ; qu'ils étoient de vrais infidéles que la profanation de ce sacrement rendoit pires que ceux qui n'étoient point baptisés. Il travailla donc à les instruire des obligations de leur baptême, fit traduire en leur langue qui étoit la Malabare le catéchisme & les prieres des Chrétiens. Il passa ensuite à la conversion des autres villages du pays où l'on n'avoit point reçû le baptême ni entendu parler encore de Jesus-Christ. Les progrès de l'évangile y furent si grands, que selon qu'il l'a mandé lui-même en Europe, il avoit le bras tout abattu de la fatigue de baptiser tous les jours. Il y fit beaucoup de guerisons qui contribuerent aussi à ces succès. En quoi il fut aussi heureux que le prophéte Elisée, qui se servoit quelquefois de son valet avec son bâton pour operer de semblables merveilles. Car il envoyoit quelquefois des jeunes Neophytes, je veux dire des enfans nouveaux baptisés avec son crucifix ou d'autres instrumens de pieté pour guérir les malades en prononçant sur eux l'oraison dominicale ou le symbole des Apôtres. Il détruisit & par lui-même & par le ministére de ces enfans pleins de zéle, presque tous les temples & les pagodes ou idoles de la côte, & fit bâtir des églises ou des chapelles dans tous les bourgs & les villages avec l'autorité du Viceroi & les secours des Portugais dont ces peuples étoient tributaires. Cette nouvelle maniére d'operer des miracles par le ministere des enfans lui fit donner la qualité de *Saint Pere* dans le pays, & le fit admirer encore plus des idolâtres que des Chrétiens. Tous l'honoroient avec une vénération sincere sans en excepter les Brachmanes même, c'est-à-dire les prêtres des idoles, les philosophes & les théologiens du pays. Ceux-ci lui marquerent même de la disposition à croire en Jesus-Christ pour la plûpart, pourvû que ce fût en secret & sans préjudice de l'extérieur de leur premiere religion pour ne pas perdre leur fortune, ou l'opinion que le peuple avoit d'eux.

* Tutucurim.

Xavor. ep.

L'an 1543.

X. Sur la fin de l'année 1543. après avoir employé plus de quinze mois à la conversion des Paravas il voulut retourner à Goa pour y prendre non seulement ses deux compagnons qui étoient arrivés enfin de Mozambique, mais encore d'autres ouvriers de l'évangile pour l'aider dans cette grande moisson. Il mena avec lui des jeunes Indiens pour les faire élever dans le nouveau seminaire de Goa & en faire ensuite des ministres & des missionaires dans leur propre pays, dont il n'étoit pas facile aux étrangers de connoître si parfaitement la langue, les mœurs & les usages. Il retourna l'année suivante chez les Paravas, accompagné d'un bon nombre d'ouvriers évangeliques, tant Indiens qu'Européens. Il leur fit parcourir tout le pays avec lui, lorsqu'il repassa par les endroits où il avoit prêché : il leur apprit la maniére d'attirer les Idolâtres à la foi, & d'y affermir de plus en plus ceux qui étoient convertis. Il y en laissa ensuite une partie dans les principales bourgades pour servir de catéchistes

L'an 1544.

& de pasteurs, & s'en alla avec l'autre au royaume de Travancor * après avoir rendu un service signalé aux Paravas pour les garantir de la faim & de l'épée des Badages, peuples cruels qui vivoient de brigandage. Xavier ne fit pas moins de fruit sur toute la côte de Travancor qu'il en avoit fait sur celle de la Pescherie. En un mois il y baptisa de sa main dix mille Idolâtres : un village se faisoit quelquefois baptiser tout entier en un seul jour. L'on y bâtit quarante-cinq églises ou chapelles dès le commencement, & le Saint qui a mandé toutes ces particularités lui même en Occident, ajoute que c'étoit un spectacle agréable à voir ces infidéles convertis courir à l'envi pour démolir les temples des idoles avec la permission du roi du pays même qui étoit allié des Portugais. Ce qui contribua encore plus à rendre ce prince favorable à l'évangile, fut un avantage inesperé que l'on eut sur les Badages ces ennemis communs du pays, qui étoient venus avec une puissante armée faire à Travancor ce qu'ils avoient fait à la Pescherie. Xavier s'étoit mis à la tête d'une troupe de Chrétiens le crucifix à la main, & s'étant avancé jusqu'aux premiers rangs des ennemis, il les avoit tellement effrayés du ton de sa voix, de la hardiesse de sa contenance & des mouvemens de son geste, qu'il les avoit renversés sur ceux qui les suivoient & les avoit obligés ainsi à se retirer en desordre. Cette action fit donner le nom de *grand-pere* à notre Saint, comme on y donnoit celui de grand-roi au prince du pays, parce qu'il étoit le plus puissant des rois de Malabar.

*Il s'étend au sudouest de la presqu'isle.

Xaver. ep.

XI. François étoit occupé encore à faire reconnoître Jesus-Christ dans le royaume de Travancor, lorsqu'il reçut des députés de l'isle de Manar, près de Ceylan, qui sur le bruit de ses miracles & des bienfaits qu'il procuroit par tout où il se trouvoit au nom de Jesus-Christ, l'envoyoient prier de leur venir donner le Baptême, & de leur apprendre ce qu'il falloit faire pour avoir part aux promesses qu'il faisoit aux Chrétiens. Comme il ne pouvoit abandonner les conquêtes qu'il avoit faites dans la Presqu'isle avant que d'en avoir assuré la possession entiere à l'Eglise, il se contenta d'envoyer à Manar un des prêtres qu'il avoit laissés sur les côtes de la Pescherie. Dieu benit de telle sorte les travaux de ce missionnaire, que non-seulement tous ces insulaires se firent baptiser en recevant la foi de Jesus-Christ; mais qu'il s'en trouva six à sept cens qui répandirent généreusement leur sang pour sa défense, lorsque le roi du pays qui résidoit * dans le nord de Ceylan, voulut obliger les Manarois de retourner à la religion idolâtre de leurs peres. Xavier touché de ses heureuses nouvelles songea aux moyens d'étendre encore le royaume de Jesus-Christ. Il confia la Chrétienté de Travancor aux soins de son ancien compagnon Mansille, & prit le chemin de Meliapor ville de la côte orientale, appellée par les Portugais la ville de saint Thomas *, pour consulter Dieu au tombeau de ce saint apôtre sur les grands desseins qu'il formoit pour sa gloire. Il y reçût des marques sensibles de l'approbation que Dieu donnoit à ses projets apostoliques. De sorte qu'après avoir fait dans cette ville quelques conversions de grand éclat, & y avoir beaucoup souffert pour l'amour de Jesus-Christ, moins de la part des hommes que de celle des démons, dont on prétend qu'il fut battu jusqu'à en avoir eu le corps tout meurtri, il prit la route de

Tursl. l. 2. c. 12. Orl. l. 4. n. 151. Bouh. l. 3. p. 127.

L'an 1545.

* A Jafanapatan.

* San-Thome.

Turs. l. 2. c. 15. Orland. l. 5. n. 88. Bouh. l. 3. p. 152.

Malacca, pour paſſer de-là à Macaſſar autrement l'iſle de Celebes, qui eſt à plus de neuf cens cinquante lieues de Meliapor. Toute ſa route ne fut qu'un enchainement d'actions de charité qu'il fit pour guérir des ames & des corps juſqu'à Malacca, où il aborda le xxv. de ſeptembre de l'an 1545. C'eſt une ville célébre de la Preſqu'iſle de delà le Gange vers le midi, appartenant aux Portugais qui l'avoient conquiſe ſur les Sarazins comme avoient fait ceux-ci ſur les Siamois. L'on y abordoit de toutes les nations avec un concours prodigieux pour le commerce qui s'y faiſoit. Tous les vices y regnoient plus qu'en autre lieu, parce que les plaiſirs de la vie s'y trouvoient raſſemblés plus qu'ailleurs, tant à cauſe de toutes les commodités que l'on y apportoit de l'univers, que pour l'agréable temperature de l'air, qui y faiſoit paroître un printems dans preſque toutes les quatre ſaiſons de l'année : quoique l'on y ſoit d'ailleurs fort près de la ligne équinoctiale, & preſqu'au milieu de la Zone torride. Xavier n'avoit encore rien vû de plus indolent ni de plus efféminé que les habitans de cette ville. Ce n'étoit chez eux que parfums, que muſique, que feſtins : & l'on ne gardoit aucune meſure dans les voluptés de la chair. L'intention de Xavier n'étoit que de paſſer pour aller à Macaſſar, mais Dieu permit que le gouverneur le retînt quelque tems juſqu'à ce qu'il ſe fût informé du véritable état des Chrétiens de Macaſſar. Comme les Portugais y avoient déja répandu ſa réputation, pluſieurs coururent à l'hôpital où il s'étoit logé à ſon ordinaire pour voir un homme ſi rare. Il gémit à la vûe des deſordres où toute la ville étoit plongée, & en careſſant les plus grands pécheurs, qui venoient le ſaluer, il ſoupiroit pour leur ſalut. Il entreprit de travailler à la reformation d'un lieu ſi corrompu dans le peu de tems qu'il avoit à y demeurer, & il s'y prit comme à Goa, & dans les autres villes par ſervir les malades de l'hôpital où il paſſa pluſieurs nuits dans des prieres continuelles, accompagnées de larmes & d'auſterités extraordinaires pour obtenir de Dieu la grace de la converſion qu'il vouloit procurer à tant de pecheurs abandonnés, qui n'avoient point d'autre évêque que celui de Goa, qui demeuroit à plus de ſix cens lieues de-là. De l'hôpital il ſe produiſit dans les rues de la ville faiſant les inſtructions ſelon l'ordre qu'il avoit gardé à Goa, portant une ſonnette & criant à haute voix, que l'on eût à prier Dieu pour ceux qui étoient en peché mortel comme pour des morts. Il vint à bout de gagner les grands & les petits par mil- *Turſ. c. 17. p. 201. Bouh. p. 167.* le manieres engageantes, que lui ſuggeroient ſa douceur naturelle & ſa belle humeur. Par ce moyen il fit abolir la pernicieuſe coutume de traveſtir les filles en garçons d'où naiſſoient mille ſcandales ; il fit chaſſer ou legitimement épouſer les concubines ; il inſtruiſit la jeuneſſe dont il regla les mœurs ſur les preceptes de l'évangile ; il rétablit l'uſage de la confeſſion qui y étoit preſque entierement éteint. Il fit traduire le catechiſme & d'autres livres de pieté en langue du pays qui étoit la Malaïe la plus délicate, & la plus belle de toutes celles de l'Orient. Avec ce ſecours & celui de pluſieurs interpretes dont il ſe ſervoit pour lui tenir lieu de don des langues qu'avoient reçû les premiers apôtres de J. C. il convertit un grand nombre d'idolâtres, de Mahometans & de Juifs dont les plus rebelles, qui réſiſtoient à ſa doctrine, ſe ſentoient portés à ceder à la force de ſes miracles.

Cependant il lui vint de l'Europe

XII. un secours de trois missionnaires, que saint Ignace avoit tirés de sa Compagnie pour les lui envoyer à la suite du nouveau Viceroi des Indes, Jean de Castro successeur d'Alfonse de Sousa. N'ayant point de nouvelles de Macassar, après plus de trois mois de séjour à Malacca, & voyant qu'aucun vaisseau ne se disposoit à y aller du reste de l'année, il remit l'exécution de son dessein à l'occasion que Dieu en feroit naître: & cependant il crut devoir s'en approcher de plus en plus en prêchant dans quelques isles voisines, qui étoient dépourvûes de ministres évangeliques. Il s'embarqua le premier jour de janvier de l'an 1546. dans un navire qui faisoit voile aux isles de Banda. Il y convertit à la foi l'équipage entier, tant matelots que soldats, tous Indiens, soit Mahometans, soit payens; car il n'y avoit que le capitaine du vaisseau qui fût Portugais & Chrétien. Après six semaines de navigation il prit terre à Amboyne isle célébre pour le commerce, qui est même au delà de Macassar par rapport à Malacca. Dans un circuit de plus de trente lieues il n'y avoit que sept villages de Chrétiens naturels du pays, & pas un prêtre, parce que le dernier étoit mort depuis peu. Xavier commença par les visiter tous, y baptiser les enfans qui étoient en grand nombre, & dont plusieurs moururent incontinent après leur baptême. Après avoir renouvellé ces villages par les sacremens & les instructions, il alla chercher dans les cavernes des montagnes plusieurs familles pauvres & malheureuses du rivage de la mer d'où elles s'y étoient retirées pour se mettre à couvert des pirates, & d'autres barbares qui incommodoient la côte. Il leur rendit tous les services spirituels & corporels dont il fut capable: de-là il se mit à prêcher la foi aux idolâtres, & aux Sarrazins de l'isle dont la plus grande partie se rendit Chrétienne avant qu'il en sortît. Il y finit sa mission par les offices de charité, qu'il rendit à une flote Espagnole, attaquée d'un mal contagieux qui la mettoit tout en desordre. Il passa ensuite dans d'autres isles qui approchoient davantage de Macassar, mais qui étoient à demi désertes. La grace des miracles avec celle de la prophétie, que Dieu lui avoit accordée depuis quelques tems le suivit de l'isle d'Amboyne dans tous ces lieux. Delà dépendoit une grande partie du succès de sa prédication parmi ces peuples grossiers. Dieu en faisoit aussi quelquefois pour favoriser personnellement notre Saint, & l'on a mis de ce nombre le recouvrement de son crucifix tombé dans la mer, & rapporté au bord dans les bras d'un cancre. Mais la plûpart de ces merveilles retournoient à l'avantage spirituel du prochain dont il sollicitoit le salut. La parole de Dieu soutenue ainsi des effets de sa puissance entre les mains de son serviteur produisit dans les Moluques des fruits sur les ames tout autrement merveilleux que tout ce qui agissoit sur les corps. De Ternate qui est la principale des cinq Moluques, il passa aux isles du More où les peuples étoient extrémement barbares, & où il ne laissa pas de gagner bien du monde à Jesus-Christ parmi les dangers & les souffrances. Il avoit eu à vaincre une aversion particuliere que ces peuples avoient du Christianisme, depuis que les Portugais sur lesquels ils avoient jugé du reste des Chrétiens les avoient reduits par leurs traitemens jusqu'à renoncer à leur baptême. Il n'y eut qu'une répréséntation vive des peines de l'enfer, qui fut capable de ramener ces esprits irrités: & comme ils avoient dans leur pays des montagnes qui vomissoient le feu, Xavier se servit adroitement des frayeurs qu'ils en avoient

L'an 1546.

Tursf. l. 2. c. 18. Orl. l. 6. n. 102. Bouh. l. 3. c. 175.

Bouh. p. 179.

Orl. l. 7. c. 80. &c. Tursf. l. 3. &c.

en leur faiſant entendre que ce n'étoient que les ſoupiraux des abîmes où ils devoient être précipités par la vengeance du Dieu qu'ils avoient abandonné. Cette méthode de converſion étoit rare chez lui, & il ne l'employoit que quand celle des complaiſances & des inſinuations lui devenoit inutile.

Il retourna enſuite à Ternate, & après avoir pour ainſi dire parcouru toutes les iſles qui environnent Ma-

XIII. caſſar, qui avoit été le premier objet, & ſembloit devoir être la fin de ces derniers voyages, ſans que Dieu permît qu'il y entrât non plus que fit Moïſe à l'égard de la terre promiſe, il reprit le chemin de Goa pour viſiter ſes travaux, réſolu de retourner enſuite à de nouvelles conquêtes & de

Bouh. p. 102. &c. & l. 4. p. 215. paſſer juſqu'à la Chine & au Japon. Il arriva au mois de juillet de l'an 1547. à Malacca, où il trouva trois miſſionnaires de la Compagnie, qui alloient aux Moluques ſur les lettres

L'an 1547. qu'il avoit écrites pour avoir du ſecours. Manſille le plus ancien de ſes compagnons qu'il avoit amené avec lui de Portugal, & qu'il avoit laiſſé ſur les côtes de la Peſcherie ne vint point, quoiqu'il lui en eût donné un ordre très precis, aimant mieux faire ſa volonté dans le lieu où il étoit que celle de ſon ſuperieur. Cette deſobéiſſance déplut ſi fort à Xavier qu'il chaſſa Manſille de la compagnie. Il forma les autres, qui étoient de l'inſtitut de ſaint Ignace comme Manſille aux fonctions de la vie apoſtolique pendant le ſejour d'un mois qu'ils firent enſemble à Malacca. Mais il ſe défit d'un autre de ſes compagnons nommé Jean Deyro ou Douro, pour avoir prêché contre la pauvreté religieuſe, & donné diverſes marques de ſon attachement aux biens de la terre qu'il avoit quittés: & il lui prédit qu'il ſe feroit religieux de S. François. Après le départ des trois miſſionnaires qui alloient aux Moluques, il ſe chargea de tout le travail que demandoit le ſoin des Chrétiens & des infidéles de cette grande ville. Il en partit ſur la fin de l'année après avoir procuré aux Portugais du royaume de Malacca par ſes prieres, & par ſes avis le gain d'un combat naval contre le roi d'Acham, qui regnoit au nord de la grande iſle de Sumatra, ennemi particulier de la religion de Jeſus-Chriſt. Après avoir par les mêmes moyens appaiſé ou détourné les fureurs d'une grande tempête il arriva aux côtes de la Preſqu'iſle vers la fin de janvier 1548, & paſſa dans l'iſle de Ceylan, où il fit en peu L'an 1548.
de tems de grandes converſions du nombre deſquelles fut celle du roi de Candi, qui fut ſimple & pure, & celle du roi de Jafanapatan perſecuteur des Chrétiens & de l'iſle de Manar, dont nous avons parlé, qui fut conditionnée & mêlée d'intérêts d'état ſuivant la facheuſe néceſſité où les Apôtres des derniers ſiécles ſe ſont trouvés ſouvent de traiter de l'évangile avec les infidéles.

Etant arrivé à Goa où il avoit amené quelques Japonnois convertis, il XIV. *Turſ. l. 3. 4. Orl. l. 7. & 8. Bouh. l. 4. 5.*
régla promptement toutes les affaires de la Chrétienté des Indes, diſtribua ſes compagnons par les provinces de terre-ferme & des iſles, marqua les emplois & les départemens de ceux qu'on devoit lui envoyer encore de l'Europe, aſſiſta le Viceroi des Indes à la mort, & ſe remit en mer pour ſon grand voyage du Japon, au mois d'avril de l'an 1549. L'an 1549.
Il fit quelques converſions à Cochin en paſſant, ſuivant ſa coutume de ne s'arrêter nulle part, qu'il n'y laiſſât des marques efficaces de ſon apoſtolat. Il en uſa de même à Malacca d'où il partit le jour de la nativité

tivité de ſaint Jean avec les Japonois convertis qu'il avoit ramenés de Goa, & quelques compagnons d'une vertu & d'une réſolution ſemblable à la ſienne. Il eſſuia bien des pétils, & des fatigues ſur une ſi longue route : ce qui n'empêcha point qu'il n'abordât heureuſement le xv. d'août ſuivant à Cangoxima, lieu de la naiſſance d'Anger, l'un des quatre Japonois convertis qu'il amenoit avec lui dans leur pays, pour l'aider dans le miniſtere de l'évangile. Anger, appellé depuis ſon baptême Paul de ſainte Foi, ayant pris des inſtructions de Xavier, alla trouver le roi de Saxuma, celui des rois du Japon de qui relevoit Cangoxima dont il avoit été fort connu avant ſa ſortie & ſa converſion, & qui réſidoit à ſix ou ſept lieues delà. Xavier aſſuré des diſpoſitions favorables de ce prince apprit la langue Japonoiſe, & en moins de quarante jours il en ſçut aſſez avec le ſecours des Japonois, qui ſçavoient un peu le Portugais pour traduire l'expoſition du Symbole des Apôtres qu'il avoit compoſée aux Indes. Il alla enſuite ſe preſenter au roi de Saxuma dont il fut très-bien reçu. Mais il ne le convertit point, parce que l'impreſſion favorable de la religion de Jeſus-Chriſt que Paul de ſainte Foi lui avoit donnée ne venoit pas d'une perſuaſion intérieure que Dieu eût fait naître dans ſon cœur, mais ſeulement de la beauté d'un tableau de la ſainte Vierge tenant ſon enfant dans ſes bras, qui lui avoit frappé l'imagination. Les bonnes diſpoſitions de la reine vinrent auſſi de la même ſource, & elles n'eurent rien que de ſuperficiel. Mais leur faveur lui ſervit beaucoup pour le fruit que firent ſes prédications dans Cangoxima. Perſonne n'y fit d'obſtacles à l'évangile que les Bonzes qui étoient les prêtres, les moines, les philoſophes, & les théologiens du Japon, comme les Brachmanes l'étoient des Indiens. Des conférences paiſibles & civiles qu'ils avoient eues d'abord avec lui pour ſe conformer à la cour, ils avoient paſſé à des diſputes d'où ils s'étoient toujours fort mal tirés. La confuſion qu'ils en eurent, jointe au chagrin de voir déperir de jour à autre la religion du pays, dont ils ſe croyoient les dépoſitaires, les anima de telle ſorte contre Xavier, qu'elle les fit recourir à diverſes calomnies d'abord pour le perdre dans l'eſprit des peuples, & enſuite à une perſécution ouverte. Ils faiſoient valoir avec grande oſtentation leur genre de vie auſtere & retiré qu'ils alleguoient pour la principale preuve de la verité de leur religion. François Xavier ne voulant pas qu'ils puſſent ſe vanter d'avoir l'avantage en ce point ſur lui & ſur les autres compagnons de ſa miſſion, ſe mit à mener une vie tout autrement auſtere qu'eux, perſuadé que ce ſeroit encore un nouveau moyen d'édifier la populace, qui ne juge pour l'ordinaire du fond des choſes que par les apparences. Il s'abſtint donc de chair & de poiſſon, il n'uſa que de racines fort ameres & de legumes cuites à l'eau pour toute ſa nourriture parmi ſes travaux évangeliques, qui lui épuiſoient les forces du corps. Il ne fit pourtant rien en ce point que les Bonzes ne puſſent contrefaire comme faiſoient les magiciens de Pharaon pour s'oppoſer à Moyſe. Mais ils ne purent atteindre à la vertu de ſes miracles ; en quoi ils prirent le parti de décrier ce qu'il n'étoit point en leur pouvoir d'imiter. Ils traiterent d'illuſion & de ſupercherie de la plûpart de ceux qu'il fit à la vûe du peuple, comme la production des poiſſons dans les filets des pêcheurs au milieu de la riviere, la guériſon

d'un lépreux, & la reſurrection d'une fille morte. Ils eurent même le crédit de faire renaître des ſcrupules dans l'eſprit du roi en faveur de l'ancienne religion du pays : & comme la bienveillance qu'il avoit témoignée pour celle que Xavier étoit venu annoncer, n'étoit fondée que ſur un interêt temporel qu'il enviſageoit dans un commerce qu'il croyoit que ces nouveaux prédicateurs procuroient entre les Européens & ſes ſujets, elle tomba dès qu'il vit paſſer une flote marchande de Portugais pour aller negocier à Firando, ſans s'arrêter dans les ports de ſon royaume. Il s'en vengea ſur nos miſſionnaires, & fit déſenſe à ſes ſujets de quitter l'ancienne religion du pays, dont les Bonzes Japonois étoient les interprétes & les dépoſitaires pour ſuivre la loi nouvelle que les Bonzes Européens, c'eſt-à-dire ſaint Xavier & ſa compagnie étoient venus publier.

XV. Cet édit ôta au Saint le moyen de faire profiter davantage la ſemence de l'évangile dans le royaume de Saxuma. De ſorte qu'après avoir fortifié ſon petit troupeau, qui étoit déja de plus de cent têtes, il ſe retira dans celui de Firando, autre ville du Japon, qui étoit célébre par le commerce des Portugais & des autres Chrétiens de l'Europe. Il convertit en chemin le château entier d'Ekandon, & forma de tous ceux qui l'habitoient un nouveau troupeau à Jeſus-Chriſt, dont il ne craignit point de donner la conduite à l'intendant de la maiſon du ſeigneur du lieu, quoique Néophyte, parce qu'il avoit reconnu ſa ſageſſe & ſa capacité dans un âge déja fort avancé, & qu'il le trouvoit ferme dans la foi. Il obtint du roi de Firando tous les pouvoirs neceſſaires pour prêcher Jeſus-Chriſt dans ſes états. Ses premiers ſermons firent tant d'impreſſion ſur les cœurs, qu'en moins de trois ſemaines, il baptiſa plus d'infidéles à Firando qu'il n'avoit fait en toute une année à Cangoxima & à Saxuma. Ces facilités lui firent croire qu'il feroit encore plus de fruit à Meaco capitale de l'empire du Japon, qui ſe trouvoit alors diviſé en plus de ſoixante petits royaumes. Il partit pour ſe rendre en cette ville après avoir laiſſé à Côme de Torrez l'un de ſes meilleurs compagnons le ſoin de continuer la miſſion de Firando. Il prit le chemin de Meaco par le royaume de Nangato, dont la capitale étoit Amangucchi, ville des plus riches de tout le Japon, & ce qui eſt une ſuite ordinaire des richeſſes, des plus abandonnées au vice & à la débauche. La nouveauté de la doctrine & la mine étrangere du prédicateur exciterent d'abord la curioſité des eſprits ; mais parce qu'il ne plut point à Dieu d'ouvrir les cœurs, la ſémence de l'évangile n'y put prendre racine. Notre ſaint Apôtre y fut traité d'extravagant & d'inſenſé : & il ne fut pas plus heureux à Meaco où il n'arriva qu'à la fin de l'hiver de l'an 1551, après avoir extrémement ſouffert & de la ſaiſon & des mauvais chemins. Il en ſortit promptement pour n'y pas laiſſer la foi de Jeſus-Chriſt expoſée à la riſée des infidéles aveuglés de leurs ſuperſtitions & endurcis dans leurs vices : & il n'en rapporta d'autre fruit que celui d'avoir beaucoup ſouffert pour l'amour de ſon divin maître. Il repaſſa par Amangucchi où il crut devoir réparer la faute qu'il avoit faite en ſon premier voyage de n'avoir pas été ſaluer le roi, & d'avoir negligé ſa bienveillance ou ſa protection avant que de prêcher au peuple. Il lui prépara divers préſens que lui avoit donnés le viceroi des Indes, & le gouverneur de Malacca, com-

Marginal notes: L'an 1550. — *Turſ. p.* 330. 335. 337. — L'an 1551. — *Bonh. l.* 4. *p.* 372. 373. *Turſ. l.* 4. *c.* 7. *p.* 338. 339. *Orland. l.* 11. *n.* 102.

me une horloge ſonnante, un inſtrument de muſique très-harmonieux & quelques autres ouvrages que l'art rendoit plus précieux & plus rares encore que la matiere. Il ſe fit faire en même tems un habit neuf de riche étoffe, parce qu'il avoit remarqué que ſon habit pauvre & déchiré avoit rebuté les Japonois, & que ſon exterieur mépriſable leur avoit fait mépriſer Jeſus-Chriſt & ſon évangile. Il prit deux ou trois laquais à ſa ſuite & vint ſe preſenter au roi * dans ce glorieux équipage. Ce prince gagné par ſes préſens & par ſon bel extérieur, lui permit d'enſeigner la loi de Jeſus-Chriſt dans ſes états. Mais les Bonzes allarmés de quelques converſions d'éclat, lui firent bientôt revoquer cette permiſſion. De ſorte que notre ſaint Miſſionnaire perdit preſque tout le fruit de ſes preſens & de ſa complaiſance avec la peine qu'il s'étoit donnée de changer d'exterieur. Et je ne ſçai s'il étoit à propos de relever ſi fort cet exemple pour faire ſentir la difference de ſentimens ou de conduite entre les apôtres du nouveau monde en ces derniers tems, & ceux des premiers ſiécles : & pour nous perſuader que ces moyens de gagner les gens du monde en s'accommodant de cette ſorte à leurs foibleſſe, ſeroient de bons motifs de converſion.

* Oxindono.

XVI. Quoi qu'il en ſoit, notre Saint réuſſit plus ſurement par les autres moyens que Jeſus-Chriſt a preſcrits à ſes diſciples en les envoyant prêcher par le monde : & malgré toutes les pratiques des Bonzes, & le changement de la bonne volonté du roi, l'on compta juſqu'à trois mille baptiſés en moins d'un an qu'il demeura dans Amangucchi. Outre ſes miracles ordinaires, l'on a remarqué deux merveilles ſingulieres de lui pendant ſon ſéjours en ce pays ; l'une qu'il décidoit dix ou douze queſtions d'une ſeule parole, c'eſt-à-dire que par une même réponſe il ſatisfaiſoit pluſieurs perſonnes qui l'interrogeoient ſur des matieres toutes differentes ; l'autre qui ſembloit prêcher en chinois à des marchands de la Chine qui trafiquoient à Amangucchi, quoiqu'il n'eût point appris leur langue. On voit neanmoins que dans la ſuite il eut beſoin d'interprétes pour cette langue, lorſque peu de tems avant ſa mort, il voulut aller annoncer l'évangile à la Chine.

Bouh. p. 375. & 376.

Ibid. p. 522.

Ayant recommandé le ſoin des nouveaux Chrétiens du pays à Côme de Torrez, & à ſon compagnon Jean Fernandez, qui pour n'être pas prêtre n'en avoit ni moins de mérite ni moins d'autorité ſur les eſprits, il partit pour ſe rendre au royaume de Bungo, dont la ville eſt à plus de cinquante lieues d'Amangucchi vers le midi, parce qu'il avoit appris qu'il y étoit arrivé un vaiſſeau Portugais. Son deſſein étoit de monter deſſus pour s'en retourner aux Indes. Le capitaine du vaiſſeau Etienne de Gama alla au devant de lui à cheval plus de deux lieues de chemin avec les principaux Portugais de ſa compagnie, fit tirer l'artillerie par quatre décharges de dix-huit canons à ſon arrivée, & lui rendit de ſi grands honneurs, quoique notre Saint vînt à pieds, que ce fut une occaſion au roi de Bungo de le connoître & de l'envoyer viſiter de ſa part avec une lettre pleine d'éloges & de reſpect qu'il lui écrivit pour le prier de le venir voir. Les Portugais tinrent conſeil pour ſçavoir comment Xavier paroîtroit le lendemain à la cour. Tous furent d'avis que ce fût avec le plus de magnificence & la plus grande pompe qui ſe pût faire pour honorer tout à la fois la religion & la nation, & pour confondre

Orl. l. 12. n. 114.
Turſ. l. 4. c. 10.
Bouh. l. 5. p. 599.

les Bonzes, qui faiſoient paſſer le Saint pour un malheureux & un infame à cauſe de la pauvreté, dont il faiſoit profeſſion. D'abord il marqua quelque horreur d'un faſte ſi peu convenable à ſon état religieux : mais il ſe rendit enſuite aux raiſons de ceux qui lui repreſenterent qu'il étoit important d'ôter aux peuples les fauſſes idées qu'ils avoient des Chrétiens, & de voir combien ceux-ci honoroient les miniſtres de l'évangile. Sa marche ſur la riviere depuis les vaiſſeaux juſqu'à la ville *, & dans toutes les rues juſqu'au palais du roi, n'eut rien d'inférieur à celle des plus grands monarques lorſqu'ils font une entrée triomphante. L'appareil n'en put être plus riche ni plus ſomptueux dans tout l'équipage qui l'environnoit. C'eſt tout dire que jamais Saint n'eut plus de ſujet de s'humilier & de gémir s'il ſongeoit à Jeſus-Chriſt & à lui-même en cet état. Il fut reçû du roi de Bungo conformément à la magnificence de ſon train & à la haute idée qu'il avoit conçue de lui. Tous les grands de la cour vinrent enſuite lui rendre les premiers honneurs avec les cérémonies les plus ſolennelles du pays. Le roi lui rendit des reſpects qui étoient ſi peu ordinaires, qu'il parut avoir oublié ſon rang. Il eut avec lui de longues conférences ſur la religion Chrétienne, & lui donna pouvoir de l'annoncer dans ſes états. Les Bonzes extrêmement mortifiés de tout ce qui ſe paſſa en cette rencontre, firent diverſes tentatives pour traverſer le Saint. Mais on ne fit que rire de leurs efforts & de leur colere. Xavier fit voir la folie de leurs imaginations ſans que perſonne y trouvât à redire qu'eux. Il entra pluſieurs fois en diſpute avec eux ſur la religion, & les confondit par tout. Il établit puiſſamment la verité du Chriſtianiſme, & eut toujours l'approbation du roi & des grands du royaume, & l'applaudiſſement des peuples. Cependant aimé, eſtimé, honoré comme il étoit, il y auroit lieu de s'étonner qu'il y ait fait moins de fruit que par tout ailleurs, ſi l'on ne ſe ſouvenoit que Dieu fait miſericorde à qui il veut, qu'il endurcit qui il lui plaît, & qu'en matiere de converſion, les lumieres de l'eſprit ſont inutiles, ſi le cœur n'eſt touché, & que bien des gens ont connu Dieu ſans le glorifier comme Dieu.

* Depuis le port de Figen juſqu'à la ville capitale de Fucheo.

Rom. 9. 18. Item. 1. 21. Bouh. p. 442.

XVII.

Notre Saint prit congé du roi de Bungo, qui renouvella dans cette ſéparation toutes les marques de l'eſtime & de la veneration qu'il avoit pour lui avec des ſentimens de tendreſſe incomprehenſible. Après avoir fait dans le Japon un ſéjour de deux ans & près de quatre mois, il s'embarqua le xx. de novembre de l'an 1551. pour reprendre la route des Indes, reſolu d'aller enſuite dans la Chine ; & il mena avec lui deux Japonois convertis & des plus zélés, dans le deſſein de les envoyer à Rome, pour y faire juger du reſte de la nation, pour les rendre ſpectateurs de la grandeur romaine & de la majeſté chrétienne dans ſon centre, & pour leur en faire rapporter enſuite des nouvelles dans leur pays. Au ſeptiéme jour de la navigation il fut ſurpris d'une bourraſque près de l'iſle de Meleitor : & il recouvra par ſes prieres une chalouppe montée de quinze hommes, qu'un coup de vent avoit arrachée du gros vaiſſeau. Ce ne fut pas le ſeul miracle qu'il fit ſur ſa route. Nous les ſuppoſons auſſi facilement que toutes ſes prédictions, perſuadés que Dieu ne refuſoit rien à la grandeur de ſa foi, & qu'en le prévenant de ſes graces, il lui accordoit ſouvent des faveurs même qu'il

Turſ. l. 5. c. 1. & 2.

ne lui demandoit pas. Treize jours après la tempête, il aborda au port de l'isle de Sancian, où les marchands Portugais tenoient leur comptoir pour leur negoce de la Chine. Il y changea de vaisseau & monta sur celui de Jacques Pereira son ami, qui s'engagea genereusement à toute la dépense necessaire pour le voyage & la mission de la Chine au retour de Goa. Après un peu de séjour à Malacca dont il avoit sçu le saccagement & la délivrance par une inspiration particuliere avant que d'y arriver, il se remit en mer, & aborda le XXIV. de janvier de l'année 1552. à Cochin où il convertit le jeune roi des Maldives du Mahometisme à la foi Chrétienne. Il se rendit à Goa au commencement de fevrier suivant, & fit agréer ses nouveaux desseins sur la Chine & sur le Japon au Viceroi & à l'Evêque, dont l'autorité s'étendoit par toutes les Indes. Il regla ensuite les affaires des autres missions, & celles de la Compagnie, d'où il chassa le recteur Antoine Gomez, pourvut aux besoins generaux de tous les Chrétiens qu'il avoit faits depuis qu'il avoit passé le cap de Bonne-esperance, rétablit le Seminaire ruiné par les démportemens du P. Gomez, nomma pour recteur du College de Goa, & pour vice-provincial des Indes Gaspard Barzée jésuite Flamand, nouvellement venu d'Ormuz où il l'avoit envoyé, lui laissa diverses instructions secrétes, prit sa mission de lui comme de son supérieur, quoiqu'il fût toujours provincial, & se remit en mer pour la Chine le XIV. d'avril.

L'an 1552.

Saint Ignace avoit détaché les Indes & le reste de l'Orient de la Province de Portugal en 1549. en avoit fait une Province de la Comp. & en avoit établi saint Xavier Provincial.

Bouh. l. 6.
Turs. l. 5.

Il s'arrêta quelque temps à Malacca pour servir les pestiferés qu'il voyoit abandonnés de ceux qui auroient dû en prendre le soin ; les habitans de cette ville infortunée n'étoient pas encore rétablis des pertes qu'ils avoient faites à son saccagement. Leur affliction n'empêcha pas qu'ils ne reçussent le Saint avec demonstration de joie & de services. Il n'en fut pas tout à fait de même du gouverneur de Malacca D. Alvaro d'Ataïde. Car encore qu'il eût été chargé par le Viceroi de toute l'exécution de cette importante mission, qu'il avoit lui-même fort approuvée, lorsque le saint la lui avoit communiquée en revenant du Japon à Goa, il avoit changé de sentiment & de bonne volonté, par je ne sçai quel mouvement d'intérêt & d'animosité contre Pereira, qui avoit mieux aimé fournir aux dépens de cette mission que de lui prêter de l'argent. Il traversa de toutes ses forces l'entreprise de la mission avec l'ambassade de la Chine, qui devoit l'introduire & la soutenir. De sorte que Xavier n'ayant pû fléchir l'esprit de ce gouverneur par ses prieres, ni lui gagner le cœur par ses bons offices, fut obligé de laisser l'ambassadeur à Malacca, & de partir contre son gré avec ses missionaires après lui avoir fait declarer * l'excommunication qu'il avoit encourue pour s'être opposé ainsi à un Legat du pape tel qu'il étoit dans une affaire de religion. Il eut beaucoup à souffrir dans tout son voyage de la part des maîtres & officiers du vaisseau, qui étoient toutes creatures du gouverneur : mais il ne s'étudia qu'à vaincre leurs mauvais traitemens par sa patience & par les services de charité qu'il leur rendit ; la vertu des miracles qui le suivoit par tout & dont il usoit assez libéralement, leur touchoit bien moins le cœur qu'elle ne contribuoit à l'endurcir.

* Ce fut le grand Vicaire de l'évêque de Goa à Malacca qui excommunia le Gouverneur au nom de Xavier.

Xavier. ep. 15. l. 4.

XVIII.

Lors qu'il fut arrivé à l'isle de Sancian qui est à quelques lieues * de la Chine, vis-à-vis de la province de Canton, il fit diverses predictions sur

* 23. lieues environ.

l'état & le fort des autres fans qu'il parût que Dieu lui eût rien révelé de particulier fur le fien. Car fuivant fa vocation generale, qui ne mettoit point de bornes au pouvoir qu'il avoit reçû pour étendre le royaume de Jefus-Chrift, il fe crût jufqu'à la fin appellé à la conquête fpirituelle de la Chine, de laquelle felon lui dépendoit celle du Japon qu'il avoit commencée & qu'il fe promettoit d'achever. Les marchands Portugais qui demeuroient au comptoir de Sancian, fachés d'apprendre qu'il n'étoit venu là que pour paffer à la Chine, tacherent de l'en détourner lui alléguant les loix rigoureufes du pays, qui en defendoient l'entrée à tous les étrangers, & l'impoffibilité qu'il y avoit de fléchir les Mandarins ou Magiftrats qui les faifoient obferver avec une féverité inexorable, & de furprendre ou de corrompre les officiers qui gardoient les ports. Xavier qui avoit pris fon parti fe rendit fourd à toute remontrance, & ne pût pas croire que le Ciel voulût s'oppofer à fon deffein. Il répondit aux marchands ce qu'il écrivoit alors à un religieux de fa compagnie, Superieur * de la maifon de Malacca, que s'il fe defioit de la divine bonté, fa defiance feroit d'autant plus criminelle qu'une puiffante infpiration du faint Efprit le portoit à enfeigner la loi du vrai Dieu aux Chinois. *Je fuis choifi*, difoit-il, *pour une fi haute entreprife par une grace fpeciale du Ciel. Si je doutois de l'exécution, & qu'effrayé des difficultés je manquaffe de courage, ne feroit-ce pas quelque chofe de pire que tous les maux dont on me menace. . . Enfin la refolution en eft prife, je veux aller à la Chine, & rien n'eft capable de me faire rompre mon deffein. Que tout l'enfer fe dechaine, je m'en mocque, pourvû que le Ciel me foit favorable. Car fi Dieu eft pour nous, qui fera contre nous?* C'étoit parler prefque aux termes de faint Paul & marquer des difpofitions de cœur affez femblables à celles où étoit cet Apôtre allant à Jerufalem, où il devoit être arrêté prifonnier. Mais la fuite a dû faire douter s'il avoit les mêmes lumieres pour découvrir les deffeins de Dieu. Xavier voulant à quelque prix que ce fut, fe faire un paffage & une ouverture à la Chine, commença par chercher un bon interpréte de la langue du pays, parce que le Chinois qu'il avoit amené de Goa, ne fçavoit point la langue de la Cour & avoit prefque oublié celle du peuple. Il y eut plus de peine à trouver des matelots, qui vouluffent fe charger de le mener à un des ports de la Chine, parce qu'il y alloit de la vie à quiconque l'auroit entrepris. Mais il fe trouva un marchand Chinois *, de ceux qui venoient négocier à Sancian, lequel convint de prix pour 90 écus, payables en poivre, ou en 200. pardos d'argent avec notre Saint, pour le prendre de nuit dans fa barque, & le jetter avant le jour fur la côte, ou le tenir caché dans fa maifon, jufqu'à ce qu'il pût le rendre aux portes de la ville de Canton. Mais comme ils prenoient enfemble les mefures neceffaires pour le fecret & la fureté d'une fi perilleufe négociation, faint Xavier abandonné de fon hôte & deftitué à l'impourvû des principales commodités de la vie, rétomba dans une maladie, qu'il avoit eue peu de temps après fon arrivée à Sancian, & qui l'avoit tenu au lit, quinze jours entiers, dans le mois d'octobre. La fiévre le reprit le xx. de novembre, dans le chagrin qu'il eut de voir partir les vaiffeaux Portugais pour retourner à Malacca fans rien faire pour lui. Alors il commença à douter s'il ne s'étoit point trompé, & fi c'étoit Dieu véritablement qui l'appelloit à la Chine. Il fe retira

Turf. Orl.

Bouh. l. 6. p. 520.

* Fr. Perez.

Xavier. ep. 15. l. 4. item ep. 16.

Act. 20. & 21.

Bouh. p. 522.

* Capecera.

Xavier ep. 14. l. 4. p. 297. & ep. 16. p. 305. & ep. 15. p. 300. Orland. l. 12. n. 104. &c. Turf. l. 5. c. 9. 10. 11.

tout abattu dans le vaiſſeau qui ſervoit d'hôpital commun aux malades, où il fut reçû à titre de pauvre, diſpoſé d'ailleurs à mourir en cette qualité. Mais comme l'agitation du vaiſſeau lui cauſoit de grands maux de tête accompagnés de dégoût & de colique, il ſe fit remettre à terre le jour ſuivant où il fut laiſſé ſur le rivage expoſé aux injures de l'air, juſqu'à ce qu'un Portugais * plus charitable que les autres le fit porter dans ſa cabane. Il y paſſa dix jours, privé de toutes choſes par la négligence & l'ingratitude de ceux qui lui devoient tout, mais qui l'avoient abandonné lâchement à cauſe de l'excommunication qu'il avoit fait fulminer contre le gouverneur de Malacca. Il fut ſaigné deux fois mais ſi maladroitement que les nerfs en furent offenſés, & qu'il tomba chaque fois en foibleſſes & en convulſion. Sentant ſon mal augmenter d'heure en heure, il reconnut que Dieu l'avoit amené aux termes de ſes travaux & de ſes ſouffrances. Il quitta alors toute autre penſée que celle de l'éternité où il devoit paſſer par l'accompliſſement du ſacrifice qu'il avoit fait à Dieu de ſa vie pour augmenter la gloire de ſon nom devant les hommes. Tous ſes entretiens ne furent que des diſcours d'amour de Dieu & d'aſpirations devotes juſqu'au XXVIII. de novembre, que la fiévre lui monta à la tête. On remarqua que durant tout le tems de ſon délire il ne parla que de Dieu, & de ſon paſſage à la Chine. Il perdit enſuite la parole & ne la recouvra que trois jours après. Les forces lui manquerent alors tout-à-fait, mais ayant l'eſprit libre avec la parole il recommença ſes entretiens de pieté tendre & amoureuſe avec Dieu: & rien ne parut alterer la tranquilité de ſon ame que le chagrin, qu'il avoit de mourir en homme lâche, c'eſt-à-dire d'une mort naturelle & vulgaire, ſans avoir pû cueillir la palme du martyre à la gloire duquel il avoit tant aſpiré. Mais reconnoiſſant qu'il y avoit encore de l'imperfection dans ce regret il ſe ſoumit ſans reſerve à la volonté de ſon ſouverain maître, & il lui rendit l'eſprit en paix le ſecond jour de decembre de l'an 1552. qui étoit un vendredi après 46. ans de vie & dix & demi d'apoſtolat aux Indes.

* Georg. Alvarez.

Turſ. p. 462. 463. Bonh. p. 532.

§. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

SOn corps fut enterré le dimanche ſuivant auprès du havre ſans aucune cérémonie, & ſans qu'il y eût plus de quatre perſonnes à ſon convoi. Deſertion qui étoit moins un effet du grand froid de la ſaiſon que de la crainte qu'on avoit de s'attirer l'indignation du gouverneur de Malacca. Les quatre qui y aſſiſterent eurent pour recompenſe ſa ſoutane toute uſée qu'ils partagerent entre eux, car on l'avoit enſeveli dans ſes ornemens ſacerdotaux. Le Portugais * qui lui avoit preté ſa cabane pour mourir à l'abri de la pluie & des vents, avoit fait mettre le corps dans une grande caiſſe à la maniere des Chinois, & l'avoit fait remplir de chaux vive afin que les chairs étant plûtôt conſumées on pût remporter les os ſur le vaiſſeau, qui devoit retourner aux Indes avant le printems. On le déterra vers le milieu de février de l'an 1553. dans cette vue, mais il fut trouvé ſans corruption & preſque auſſi frais encore au milieu de ſa chaux que celui d'un homme vivant qui auroit été endormi. On ajoute même que le ſang lui coula abondamment, lorſque pour s'aſſurer davantage de cette merveille, on lui fit une inciſion audeſſus du genou; que ſes habits ſacerdotaux n'étoient nullement gatés par la chaux,

XIX.

* Alvarez.

Turſ. l. 5. c. 12. Orl. l. 12. n. 112.

L'an 1553.

& que le corps exhaloit une odeur plus agreable que n'eſt celle des parfums. Alors tous les gens de l'équipage & ceux de l'habitation, qui pour flater la paſſion du gouverneur de Malacca avoient maltraité le bienheureux Xavier pendant ſa vie, commencerent à l'honorer après ſa mort. Pluſieurs lui demanderent publiquement pardon avec larmes de l'avoir abandonné par une lâche complaiſance durant ſa maladie. L'on commença à dire tout haut ce que le viceroi des Indes * a publié depuis, que ce gouverneur avoit tué notre Saint par ſes perſecutions à Malacca, & par la cruauté des ſiens à Sancian. Le corps remis dans ſa chaux fut apporté à Malacca le XXII. de mars. Il y fut reçu en grande céremonie, & dépoſé dans l'égliſe de Notre-Dame du Mont, où les Mahometans & les idolâtres ſe mêlerent en foule parmi les Chrétiens, comme s'ils n'euſſent eu tous à cet égard qu'une même religion. On prétend que cette devotion publique fut recompenſée peu de jours après par la ceſſation de la peſte, qui deſoloit la ville depuis quelques ſemaines. Ce bienfait dont la cauſe ne paroiſſoit pas équivoque dans l'eſprit du peuple, devoit au moins procurer au bienfaiteur une ſepulture digne de lui. Cependant lorſqu'on eut retiré le corps de ſa caiſſe on alla le porter hors de l'égliſe, dans le lieu où l'on enterroit ordinairement les gens du commun ſans aucun égard à ſon caractere de miſſionnaire apoſtolique, de légat du ſaint Siege, & de provincial des Indes. Il fut traité même encore comme ceux de la plus pauvre & de la plus vile populace, que l'on froiſſe & que l'on entaſſe dans la terre ſans ménagement. Ce ſaint dépôt demeura ainſi ſans honneur juſqu'au mois d'août que trois Jeſuites venant de Goa, pour aller aux Moluques eurent la curioſité de le déterrer pendant une nuit. On aſſure qu'on le trouva encore frais & entier, & que Jacques Pereira qui y fut preſent, étant touché comme les autres d'un ſpectacle ſi ſurprenant, fit faire un cercueil d'un bois précieux garni de damas, où l'on renferma le corps après qu'on l'eut enveloppé d'un drap d'or. On le garda ſecrétement juſqu'à ce qu'on eut la commodité de le tranſporter à Goa, où il arriva au milieu du mois de mars de l'an 1554. Ce fut là qu'on lui rendit tous les honneurs dont les hommes peuvent s'aviſer. Il ne s'étoit encore rien vû d'égal à la magnificence de la pompe avec laquelle il fut reçû tant à la rade pendant l'eſpace de plus d'une demi-lieue, que dans les rues de la ville, où tout étoit en ſuperbe décoration. Le viceroi, la nobleſſe, le conſeil, les magiſtrats y parurent en rang & en habit de cérémonie, avec tout le clergé, les corps des marchands & des artiſans.

Bouh. p. 538. Turſ. c. 13. p. 469.

* Alf. de Norogna.

Bouh. p. 539.

L'an 1554.

XX. Mais rien ne donna plus d'éclat à cette pompeuſe proceſſion, que les miracles dont on aſſure qu'elle fut accompagnée. Il s'en fit encore après que le corps eut été dépoſé dans la grande chapelle de l'égliſe de ſaint Paul: c'eſt ce qui donna la penſée de faire travailler dès lors à ſa canoniſation. Le roi de Portugal envoya quelque tems après un ordre au viceroi des Indes de faire dreſſer des procès verbaux de la vie & des miracles du Saint, dans tous les lieux où il avoit fait quelque ſejour. Cependant les peuples ne purent attendre que toutes le procedures eccleſiaſtiques fuſſent faites, ni que le ſaint ſiége eût prononcé pour lui rendre un culte religieux. Ils l'invoquoient tout publiquement dans leurs beſoins. Chacun voulut avoir ſon portrait dans ſon oratoire, & le nouvel

* Goa avoit été érigé en archevêché depuis peu.

nouvel archevêque * de Goa portoit par dévotion sa médaille sur sa poitrine. On vit aussi les nouveaux Chrétiens des Indes sans attendre l'ordre des superieurs, bâtir des chapelles en son honneur par une précipitation indiscrete qu'on fut obligé de pardonner à leur zéle & à leur bonne foi. Les églises même qui étoient dédiées sous les noms des apôtres & des autres saints perdoient souvent leur titre, si nous en croyons quelques auteurs, dès qu'on y avoit exposé l'image de Xavier; & le peuple tournant toute sa dévotion vers lui, oublioit tellement les autres qu'il ne les appelloit plus que les églises de saint François ou de saint Xavier. On dit que vers le cap de Comorin il y eut des Mahometans, qui lui dresserent une mosquée, & que le roi de Travancor aussi Mahometan lui fit bâtir un temple superbe. Les payens même parlerent de lui dresser des autels comme à l'un de leurs dieux: & l'on en a vû entreprendre de longs voyages à Goa pour voir son corps, exempt de corruption, sur le bruit des prodiges qu'il avoit faits de son vivant. On rapporte aussi des choses surprenantes de la vénération qu'on eut pour son nom dans les vastes états de l'Asie & de l'Afrique. Mais le plus regulier & le plus legitime des honneurs qu'on ait pû rendre à sa mémoire sur la terre est celui, qui fut prescrit par le saint Siége après un examen juridique de ses vertus & de ses miracles. Ce fut le pape Paul V. qui le déclara bienheureux soixante-sept ans après sa mort par un bref de beatification, donné le xxv. d'octobre de l'an 1619. Son successeur Gregoire XV. en fit la canonisation dans toutes les formes & les solemnités établies depuis le XIII. siécle. La cérémonie en fut faite à Rome dès le XII. de mars de l'an 1622. Mais la bulle n'en fut dressée que sous le pape Urbain VIII. qui la fit publier le VI. d'août de l'année 1623. Son nom fut inseré quelques années après dans le martyrologe romain revû par l'autorité du même Pape, & sa fête marquée au second de décembre comme au jour de sa mort. Le pape Alexandre VII. par un bref de l'an 1663. l'a remise au troisiéme de ce mois, auquel nous la celébrons aujourd'hui pour éviter le concours de celle de sainte Bibienne, parce que son office n'étoit que semidouble. Depuis ce tems on l'a rendu double dans le breviaire romain par l'autorité du pape Clement X. qui en donna un bref le XIV. de juin de l'an 1670. & la devotion publique à l'égard de nore Saint a reçu de tels accroissemens en ces derniers tems, que l'on voit des villes entieres le prendre pour leur patron. On ajoûte que la chambre même où il est né dans la Navarre a été convertie en une chapelle, que les pelerins vont visiter de toutes les parties du monde. Il est honoré en particulier comme le protecteur & le tutelaire de la Navarre, des villes de Goa, Malacca, Macao, Manar, Manille, Mexique, Guatimala, de la navigation sur la mer de Sud ou pacifique, & des guerres au royaume de Chili. On assure qu'il l'est aussi de diverses villes d'Europe, comme de Naples, d'Aquila, de Potamo, de Massa, de plusieurs autres encore en Italie, & de quelques-unes dans les pays héréditaires de la maison d'Autriche.

Il s'est fait quelques distributions de ses reliques, dont il semble que la plus remarquable soit le bras qui fut apporté à Rome, & qui s'y conserve avec beaucoup de vénération. M. Maimbourg sensible à la peine que les fidéles de Goa eurent de laisser ainsi

Bouh. p. 551.
L'an 1619.
1622.
L'an 1623.
1663.
1670.
Sotvvel. p. 265. Bouh. p. 639.
Sotvv. supr.

M. B. Nouv. de la Rep. des L. Aout 1685. p. 874. divifer & emporter les reliques de leur patron, voulant marquer que le ciel n'y fut pas auffi infenfible, dit que ce bras eft maintenant tout defféché, que depuis ce tems-là le corps du Saint n'eft plus auffi frais qu'il étoit aupa-ravant; que ceux qui oferent mettre la main deffus moururent dans l'an-née; & que ceux de Goa attribuent à cette action tous les maux dont ils ont été affligés depuis, & toutes les pertes que les Portugais ont faites dans les Indes Orientales. Mais on ne doutera point que cette reflexion ne foit trop humaine, fi l'on confidere que cette relique feparée eft devenue un nou-veau fujet de benediction & de graces pour les lieux où on l'a portée.

Fr. Ton. Xaver. Thaum.

AUTRES SAINTS DU troiiſiéme jour de Décembre.

I. SAINT LUCE PREMIER ROI *Chrétien aux ifles Britanniques.*

II. Siécle.

Vers l'an 179.

Bed. hift. l. 1. c. 4.

DU tems des empereurs Marc-Aurel, & Commode fon fils, LUCIUS l'un des rois ou princes des Bretons dans l'ifle d'Albion, que l'on a depuis appellée Angleterre, députa vers le pape faint Eleuthere à Rome, & lui écrivit pour le prier de lui en-voyer quelqu'un qui pût l'inftruire & le rendre Chrétien. C'eft ce qui lui fut accordé avec joie felon que nous l'ap-prenons du vénérable Bede, qui ajou-te que les Bretons ayant reçû la foi par ce moyen la conferverent invio-lablement & fans trouble jufqu'au tems de la perfecution de Diocletien. Gildas le fage qui vivoit près de deux fiécles avant Bede, avoit remarqué prefque la même chofe témoignant que la foi avoit été reçûe néanmoins avec affez de tiedeur dans ce pays, & qu'elle s'étoit un peu alterée en quel-ques-uns au tems de Diocletien. Il pa-roît que Lucius étoit vaffal des Ro-mains de la même maniere que plu-fieurs autres rois, qui regnoient aux extrémités de l'empire, & qui tenoient leur couronne des empereurs. Il com-mandoit dans un canton des terres de la grande-Bretagne, qui étoit foumi-fe aux Romains; & cette foumiffion n'empêchoit pas qu'il ne gouvernât fes peuples felon les loix & les an-ciens ufages du pays. On ne fçait au-cun détail de tout ce qu'il a fait depuis fon baptême, & l'on croit qu'il mou-rut vers les commencemens du troi-fiéme fiécle en un lieu où l'on a depuis bâti la ville de Gloceftre & où l'on a long-tems montré fon tombeau. L'on a marqué fa fête au troifiéme jour de decembre dans le martyrologe romain moderne où l'on a affigné fon culte non en Angleterre, mais à Coire, qui eft une ville des Grifons entre les Suiffes & les pays héreditaires de la maifon d'Autriche. Céla s'eft fait fans doute fuivant l'opinion de ceux qui ont pu-blié que faint Luce avoit quitté fon royaume pour aller prêcher l'évangi-le dans la haute Allemagne, qu'il fouf-frit beaucoup à Augfbourg, qu'il fut fait enfuite évêque de la ville de Chur ou Coire, & qu'il y fut martyrifé à coups de pierres par les payens. Cette derniere circonftance a paru fi peu vraifemblable au cardinal Baro-nius, qu'il ne l'a point voulu fouffrir dans le texte du Martyrologe. L'égli-fe de Coire pourroit bien avoir eu quelque faint martyr du nom de Lu-ce, que la fuite des tems avec l'igno-rance auroit fait confondre avec le faint roi des Bretons. Le vénérable Bede de qui l'on tient tout ce que l'on fçait de lui n'en fait nulle mention dans fon martyrologe, ce qui nous doit faire juger combien fon culte eft moderne.

Gild. excid. c. 7. p. 126.

Uffer. Brit. Eccl. c. 3. p. 42.

p. 140.

Till. t. 3. p. 617.

Baron. not. m. p. 506.

IV. Siécle.

II. S. MYROCLE ou S. MEROCLE évêque de Milan.

Myrocles, *is & etis.*

Ambr. serm. 1. de diversi s. 5.

MYROCLE, que quelques-uns nomment Merocle & d'autres Miroclet, est allegué par S. Ambroise évêque de Milan au nombre des plus saints & des plus célébres de ses predecesseurs. C'est dans le discours qu'il prononça contre le jeune Auxence dit Mercurin, que les Ariens avoient fait évêque de leur secte à Milan, & qui soutenu de l'autorité de l'imperatrice Justine, mere du jeune Valentinien, demandoit qu'on lui livrât les églises de la ville. Ce Saint pour s'en défendre dit qu'il ne pouvoit pas abandonner la succession & l'héritage de l'évêque Denys, qui étoit mort en exil pour la foi, d'Eustorge confesseur, de Myrocle, & de tous les autres évêques qui avoient été fidéles dans leur ministere. Myrocle est qualifié confesseur par Ennode évêque de Pavie, dans la vie de saint Epiphane son predecesseur, dont la mere étoit de la famille de notre Saint. L'on croit qu'il succeda dans la chaire épiscopale à saint Materne qui vivoit encore dans les commencemens de la persecution de Diocletien. Ce qu'il y a de certain c'est qu'en 313. Myrocle assista au concile de Rome avec le pape Melchiade pour juger du grand differend de l'église d'Afrique, dans la cause de Cecilien évêque de Carthage, contre les plaintes des Donatistes avec les trois évêques des Gaules, Materne de Cologne, Marin d'Arles, Rhetice d'Autun que l'empereur Constantin avoit nommés pour juges dans cette affaire. On croit que c'est lui qui se trouve nommé Marc dans le titre de la lettre que ce prince en écrivit à Melchiade, & que le nom de Myrocle auroit pû être ainsi alteré en passant par les mains de l'historien Eusebe.

Enn. vit. Epiph.

Papebr. t. 7. mat. p. 60. prolegom.

L'an 313.

Opt. Mil. l. 1. p. 44.

Blond. Prim. en l'Egl. p. 66.

Till. t. 6 p. 30. & 701.

Eusèb. l. 10. c. 5. p. 391.

L'an 314.

L'année suivante notre Saint se trouva encore au célébre concile d'Arles, dont Constantin avoit accordé la convocation aux importunités des Donatistes. On lui attribue une épigramme sur une église qu'on pretend qu'il avoit bâtie en l'honneur de saint Anathalon disciple de S. Barnabé premier évêque de Milan. Mais si elle est reçûe comme véritable & authentique par quelques sçavans tels qu'Alciat, Baronius & le P. Sirmond, elle paroît suspecte à d'autres. On n'est pas mieux informé des circonstances de la mort de S. Myrocle que de la plûpart des actions de sa vie. Quelques-uns la bornent à l'an 315, & d'autres la prolongent jusqu'en 325. Il eut pour successeur saint Eustorge, dont on fait la fête le XVIII. de septembre. On le voit marqué au trois de decembre dans le martyrologe romain comme au jour de sa mort. C'est aussi celui auquel on célébre sa mémoire à Milan. Cependant l'on trouve dans des monumens fort anciens qu'il mourut le XXX. de novembre, & qu'il fut enterré dans la basilique Porcienne auprès du martyr saint Victor.

Bar. M. R. p. 409. Sirm. not. ad Ennod. p. 61. Till. p. 30.

Mabill. Mus. Ital. t. p. 110.

III. S. THEODULE LE STYLITE solitaire en Syrie.

V. Siécle.

Anon. ap. Ball. ad d. 28. mai. p. 756. t. 6.

THEODULE distingué dans le monde par la noblesse de sa naissance, & par la dignité de gouverneur de Constantinople, (d'autres disent de Préfet de Prétoire) du tems de l'empereur Theodose le jeune, donna d'abord aux gens du siécle l'exemple d'une conduite irreprehensible & d'une grande integrité de vie. Mais rebuté des desordres & de la corruption du

monde, sur-tout de l'avarice & des actions violentes des officiers de l'empire, il se démit volontairement de sa charge malgré toutes les oppositions de sa femme. * Elle l'empêcha pour lors de renoncer entiérement au monde & de se retirer:ce qui l'obligea de mener une vie privée dans la ville pendant quelque tems. Il y fit les essais de la solitude où il aspiroit par les exercices de la pénitence, par la priere & par la méditation continuelle des verités du salut, tachant d'attirer sa femme dans ses pieux desseins tandis que de son côté elle faisoit tous ses efforts pour l'en retirer & le faire rentrer dans le grand monde. Dieu le délivra bientôt après de cette vexation domestique par la mort de sa femme, qui le mit dans la liberté d'executer toutes ses saintes résolutions. Le deuil fini, il distribua son bien aux pauvres, aux monasteres & aux églises; donna la liberté & la subsistance à ses esclaves; s'en alla aux extrémités de l'empire, & se retira au territoire d'Edesse ville de Mesopotamie ou de la Syrie de delà l'Euphrate. Ayant trouvé une solitude convenable à ses desseins, il crut devoir préferer l'exemple du grand Simeon, qui vivoit encore, aux premieres vues qu'il avoit eues de se renfermer dans une cellule ou une caverne. Il se fit dresser une colonne de l'avis ou par la permission de l'évêque du lieu. Il y monta étant âgé pour lors de 42. ans, & s'y consacra au service de Dieu dans l'abstinence, la priere continuelle & la contemplation des choses céleftes. Il véquit de la sorte trente années entieres, soutenu par des graces extraordinaires qu'il recevoit tant pour perfectionner sa vertu, que pour soulager son prochain dans les maladies des ames & des corps. Au bout de ce tems il sentit troubler la paix de son ame par une tentation de vaine complaisance, qui eut la force de le faire descendre de sa colonne après avoir été toujours victorieux de beaucoup d'autres plus difficiles à vaincre. Il fut curieux de sçavoir auquel de tous les autres serviteurs de Dieu il étoit égal dans l'ordre de la grace. Il lui fut révelé qu'il étoit au même dégré qu'un comédien nommé Corneille, surnommé Pandâcre ou le Violon, de la ville de Damas. Surpris d'une telle révelation il ne put être en repos qu'il ne se fût éclairci de ce que c'étoit. Il s'en alla à Damas où il apprit qu'il y avoit effectivement un comédien de ce nom, qui avoit renoncé à sa profession & qui vivoit dans une rigoureuse pénitence. Il le conjura de lui faire connoître quelle étoit sa maniere de vivre. Celui-ci s'en défendit long-tems, se contentant de lui dire en termes généraux que c'étoit un pécheur, qui avoit quitté le théatre pour ne plus faire de scandale & pour implorer la misericorde de Dieu. Theodule voulut sçavoir quelque chose de plus précis, touchant ce qu'il avoit fait depuis peu de plus considérable, & il l'en pressa si vivement, que Corneille pour se délivrer de ses importunités, lui raconta comment depuis quelques jours il avoit secouru deux personnes * fort affligées, qui étoient sur le point de périr par desespoir, & comment il s'étoit épuisé & avoit vendu presque tout ce qui lui restoit de bien, pour payer leurs dettes & les faire encore subsister ensuite. Theodule s'en retourna fort édifié, remonta sur la colonne où il véquit encore dix-huit ans, & mourut âgé de près de quatre-vingt-onze ans, dans l'esperance de participer à la gloire du Comédien pénitent. Dieu fit connoître sa sainteté par divers miracles, qui attirerent non-seulement les peu-

* Procle.

* Le mari prisonnier & la femme.

ples mais les abbés & les évêques de fort loin à son tombeau. Les Grecs ont choisi pour honorer sa mémoire le III. jour de decembre, qui étoit déja destiné au culte de saint Theodule de Cypre, celui qui a contrefait l'insensé pour l'amour de Jesus-Christ. Il paroît néanmoins par ses actes que le jour de sa mort fut le XXVIII. de mai. Les Latins ne font point mention de lui dans leurs martyrologes.

Papebr. p. 755. n. 2. 3. 6. mai.

IV. SAINT BIRIN PREMIER *Evêque de Dorcester en Angleterre.*

VIII. Siécl.

SAINT BIRIN, que l'on peut compter au nombre des apôtres d'Angleterre, depuis que les Anglois & les Saxons se sont rendus les maîtres de la grand-Bretagne, étoit d'Italie, comme la plûpart des autres missionnaires venus dans le pays depuis saint Augustin, envoyé par le pape saint Gregoire. Mais on n'est point assuré qu'il ait été religieux, comme quelques-uns l'ont supposé. Il fut envoyé en Angleterre par le pape Honorius vers l'an 634, & il s'engagea par une promesse solennelle qu'il lui fit à passer jusqu'au fond du pays où nul prédicateur n'avoit encore annoncé l'évangile de Jesus-Christ. Ce pape après l'avoir muni de toutes les instructions qu'il jugeoit nécessaires pour cette mission, donna ordre à Astere évêque de Génes en Ligurie, de le consacrer évêque pour le pays de la grand-Bretagne: ce qui fut fait sans assignation de siége particulier. Birin n'eut pas plûtôt reçû l'ordination épiscopale qu'il vint en Angleterre, & aborda au pays des Gewisses ou des Saxons occidentaux, appellé Westsex où regnoit Cynegisle. Dès l'entrée il trouva que tout étoit encore payen dans ce pays: c'est ce qui l'empêcha de passer outre jugeant qu'il étoit à propos d'y répandre la semence de la parole de Dieu, avant que d'aller plus loin chercher d'autres terres qui en eussent besoin. Dieu bénit son travail de telle sorte que l'évangile ne trouva point d'obstacle parmi ces infidéles. De toutes les conversions qu'il y fit il n'y en eut point de plus importante pour l'exemple des peuples que celle du roi Cynegisle. Ce prince s'étant fait pleinement instruire des verités de notre religion demanda le baptême, & le reçût ayant pour parrein saint Oswald roi de Northumberland, lequel outre cette alliance spirituelle qui l'avoit amené en Westsex, étoit venu encore en contracter une autre avec lui par un mariage qui devoit le rendre son gendre. Les sujets suivirent leur prince en foule, de sorte que l'on vit la face du pays changée en peu de tems, & toute la nation devenue Chrétienne. Les deux rois firent present à Birin de la ville de Dorcic pour y établir le siége épiscopal du pays. Quelques-uns ont cru, mais sans aucune apparence de verité, que c'étoit Dorsert ou Dorcester au territoire d'Oxford, qui faisoit partie du royaume de Mercie, & qui ne fut évêché qu'après la mort de notre Saint du tems de Theodore de Canterberi. Il est visible que celle dont il s'agit ici étoit au pays de Westsex, où elle subsiste toujours dans le comté de son nom sur la côte, qui regarde la basse Normandie.

Bult. hist. Ben. l. 3. c. 3.
Bed. hist. l. 3. c. 7.
Vers l'an 634.
Ap. Sur. p. 321.
Vers l'an 636.

Saint Birin ayant fixé son siége en ce lieu, continua de travailler à l'ouvrage du Seigneur avec une application infatigable, bâtit un grand nombre d'églises, & après avoir acquis un grand peuple à Dieu, il fut appellé à la récompense éternelle de ses travaux par une heureuse mort, qui arriva comme on le croit le troisiéme jour

de decembre vers le milieu du feptiéme fiécle. Il fut enterré à Dorcefter où fon corps demeura jufqu'à ce que l'évêque faint Hedde fon troifiéme fucceffeur le tranfporta dans la ville de Winchefter, & le dépofa dans l'églife des apôtres S. Pierre & S. Paul. C'eft ce que nous apprenons du Venerable Bede, qui vivoit cinquante ans après lui. Nonobftant cette autorité les chanoines de Dorceftre au territoire d'Oxford, prétendant que faint Birin avoit été leur fondateur & évêque de leur ville, écrivirent au pape Honorius III. pour le perfuader qu'il étoit enterré chez eux, & lui demander la permiffion de lever fon corps d'autant que fon nom étoit au catalogue des Saints. C'eft ce qui leur fut accordé par un bref que ce pape en écrivit l'an 1214. à Etienne archevêque de Cantorberi. Ce prélat délegua pour ce fujet l'archidiacre & l'official de fon églife, qui déclarerent fur les vifions d'un chanoine, nommé Guillaume, que le corps d'un évêque que l'on déterra étoit celui de faint Birin. Néanmoins comme on oppofoit l'autorité de Bede à cette découverte, la difficulté retourna au pape qui récrivit en 1216. que la chofe devoit être décidée à la pluralité des miracles. On prétend qu'il ne s'en faifoit point à Winchefter, & que les chanoines de Dorcefter près d'Oxford en produifant un grand nombre, gagnerent leur procès, & firent accroire que c'étoit un évêque nommé Bertin qu'on avoit tranfporté de l'autre Dorcefter à Wincefter, & que cet évêque étoit le dixiéme d'après faint Birin. Ce qui ne manifeftoit que trop la fauffeté de leurs prétentions, puifqu'au tems de Bede il n'y avoit pas encore eu dix évêques à Dorcefter.

Anon. ap. Sur. p. 122.

L'an 1214.

L'an 1216.

V. SAINT SOL HERMITE *en Allemagne fur les confins de Baviere & de Franconie.*

VIII. Siécle.

Sola & Solus

SAINT SOL étoit Anglois de naiffance & du nombre de ceux que la réputation de faint Boniface évêque de Mayence attira en Allemagne. Il vint le trouver dans le cours de fes miffions apoftoliques pour apprendre de lui les voies les plus fures du falut : & il fit fous fa difcipline de fi grands progrès dans la vertu, que ce Saint ne fit point difficulté de l'ordonner prêtre. Saint Boniface le retint pendant quelque tems auprès de lui en la compagnie de fes autres difciples : mais ayant remarqué après diverfes épreuves que Sol avoit une vocation particuliere pour la folitude & la vie contemplative, il lui donna l'habit monaftique, & lui permit de chercher une retraite propre à le mettre à couvert du commerce des hommes. Il choifit un défert au bord de la petite riviere d'Altmule fur les confins de la Baviere & de la Turinge, qui s'étendoit alors jufqu'au Danube vers le midi & jufqu'au Rhin vers le couchant. Il y bâtit un hermitage qui, fe trouvant compris dans le diocéfe d'Eichftat, lui donna lieu de profiter quelquefois de la converfation & des avis de l'évêque faint Guillebaud fon compatriote. Sol s'y étant renfermé y mena une vie cachée à la plûpart des hommes, n'ayant prefque d'habitude qu'avec ce faint prélat, & avec fon frere faint Wunebaud abbé de Heidenheim dans le voifinage, qui le foutenoient dans ce pieux inftitut & qui l'affiftoient dans fes befoins. Quelque foin qu'il prît de fe cacher, fa ver-

Ermanric. ap. Mabill. fac. 3. part. 2. p. 431.

Vers l'an 752.

tu ne demeura pas toujours inconnue aux habitans des lieux d'alentour. Ils remarquerent que son hermitage, qui n'étoit auparavant qu'une affreuse retraite de couleuvres, & d'autres bêtes venimeuses, étoit devenu un lieu de bénédiction pour leur pays. Ils ne se contenterent pas de l'honneur comme un grand serviteur de Dieu, ils voulurent encore pourvoir à sa subsistance, & ils lui donnerent quelque arpent de terre propre à être cultivé dans la proximité de son hermitage. Sa réputation le fit connoître ensuite au roi Charlemagne, qui ayant conçu une grande opinion de sa sainteté lui fit encore d'autres donations plus considérables. C'est ce qui donna occasion au Saint d'assujétir son hermitage à l'abbaye de Fulde, que gouvernoit encore saint Sturme son fondateur. Cette abbaye l'a depuis possedé à titre de prieuré jusqu'à l'an 1487. Les Lutheriens s'en sont depuis emparés comme de beaucoup d'autres biens ecclesiastiques : mais le sien subsiste encore & s'appelle du nom de notre Saint Solhoff ou Solenhowen, comme qui diroit en notre langue Solcourt ou Courtsol, dans les dépendances du marquisat d'Anspach à la maison de Brandebourg. Le soin que ce saint hermite a pris de vivre d'une maniere, qui ne fût connue que de Dieu, lui réussit de telle sorte que l'on a ignoré la plus grande partie de ses vertueuses actions. Nous sçavons seulement qu'il se sanctifia dans les exercices de la pénitence durant le cours d'une longue vie. Quelques-uns mettent sa mort vers l'an 790. au III. de decembre, qui est le jour auquel on fait sa fête dans le diocése d'Eichstat, & en d'autres endroits de l'Allemagne catholique : d'autres marquent sa fête au x. du même mois. Son corps fut enterré dans la chapelle de son hermitage. Cinquante ans après le diacre Gondram, neveu du célébre Raban évêque de Mayence, ayant été fait prieur ou sacristain de cet hermitage, que la devotion des peuples commençoit à rendre déja célébre fit la translation de ses reliques par la permission d'Altin évêque d'Eichstat, & il les mit en un lieu plus décent. Il fit en même tems composer sa vie par le diacre Ermanric son ami, qui fut depuis abbé d'Elwangen au diocése d'Augsbourg. On ne sçait ce que les Lutheriens ont fait de ces saintes reliques.

Vers l'an 790.

Vers l'an 842.

Mab. p. 436.

RENVOIS.

* Saint CASSIEN greffier du Prétoire, martyr à Tanger en Mauritanie l'an 298. sous Diocletien. Voyez au XXX. d'octobre avec l'histoire du martyr saint Marcel le centenier.

IV. JOUR DE DECEMBRE.

SAINTE BARBE VIERGE & martyre.

III. ou IV. Siécle.

SAINTE BARBE dont le nom est devenu très-célébre chez les Grecs & les Latins dans l'Eglise des siécles posterieurs, a cela de commun avec sainte Catherine, qu'elle a été également inconnue aux anciens, & que son histoire n'est pas plus certaine. Il y a même cette difference à leur sujet parmi ceux qui ne nous contestent point l'existence de l'une & de l'autre, qu'ils ne s'avisent gueres de nous contredire sur le lieu & le tems que l'on assigne au martyre de sainte Catherine, mais qu'ils nous soutiennent

Papebr. Ephem. p. 54. & 26.

que l'on ne peut rien déterminer ni pour le tems ni pour le lieu où sainte Barbe a vécu & souffert la mort pour Jesus-Christ. Plusieurs la mettent au IV. siécle sous Galere Maximien ou son successeur Maximin Daia : d'autres l'avancent au siécle précedent sous l'empereur Maximin premier du nom, qui regna depuis l'an 235. jusqu'en 238. Suivant cette derniere opinion, quelques-uns ont cru pouvoir la mettre au rang des disciples d'Origene, & disent qu'au moins elle fut instruite de lui par lettres, si elle ne le fut de vive voix. Ils produisent même des lettres de l'un à l'autre, mais telles qu'elles auroient pû être conçûes selon eux, & dont ils semblent avoir été les secretaires. Mais l'histoire de notre Sainte n'avoit pas besoin de nouvelles fictions. Ce qui rend plus probable le sentiment de ceux qui la mettent avant le milieu du troisiéme siécle est l'autorité de la chronique, que l'on appelle Orientale, où l'on lit que sainte Barbe souffrit du tems de l'évêque Heracle disciple d'Origene, qui gouverna l'Eglise d'Alexandrie pendant l'espace de dix-sept ans jusqu'en 248. L'auteur de cette chronique semble l'avoir crue Egyptienne comme sainte Catherine, ou du moins avoir mis le théatre de son martyre en Egypte : & plusieurs après Metaphraste veulent qu'elle ait souffert à Heliopolis. Mais on n'est plus porté à croire ceux qui prétendent que ce fut à Nicomedie en Bithynie, ou en quelque endroit de l'Asie mineure ou de la Grece. A dire le vrai, l'établissement du culte de la Sainte chez les Grecs & les Orientaux n'est gueres favorable à l'opinion de ceux, qui se sont persuadés qu'elle étoit de Toscane. Il étoit assez rare de leur voir adopter des Saints de l'église Latine : & quand ils leur ont fait cet honneur, ce n'a point été pour l'ordinaire avec les solemnités dont on voit qu'ils ont accompagné la fête de sainte Barbe. On ne sçait point quand ils instituerent cette fête chez eux. Si l'on étoit sûr que les actes de son martyre, donnés par Galesini, eussent pour premier auteur S. Jean de Damas comme il se l'est persuadé, elle seroit au moins du huitiéme siécle. Elle ne peut l'avoir été beaucoup plus tard puisqu'elle étoit connue chez les Latins dès le suivant, comme le font voir Adon & Usuard dans leurs martyrologes où ils la marquent au XVI. de decembre, quoiqu'ils soient l'un & l'autre de l'opinion de ceux qui ont mis la Sainte en Toscane. Les Grecs lui ont assigné le IV. de ce mois : & l'empereur Manuël Comnéne, qui regnoit au douziéme siécle, la comprend dans sa constitution au nombre de celles dont l'observation étoit de commandement. Sur la fin du neuviéme siécle il y avoit dans la ville de Constantinople une église bâtie en l'honneur de sainte Barbe par l'empereur Leon le Philosophe. On dit que son corps y fut transporté, mais qu'en 991. l'empereur Basile le donna à un Venitien qui l'apporta à Venise, & qu'on le garde encore aujourd'hui dans l'église des Jesuites de cette ville. On ne leur dispute point la possession d'un corps venu autrefois de Constantinople sous le nom de sainte Barbe : mais le reste n'est point sans contestation sur-tout dans les autres villes, où l'on prétend avoir les vraies reliques de la Sainte. Un voyageur du quatorziéme siécle, nommé Guillaume Baldensel, qui a laissé une rélation du voyage qu'il fit l'an 1336. dans le pays du Levant, témoigne qu'il y avoit en ce tems-là dans la ville de Babylone en Egypte une église célébre de Ste Barbe, & que son corps y étoit gardé dans un petit monument

Tillem. t. 5. p. 690. 691. Vit. Var. ap. Sur.

Chron. Orient. ed. Echell. p. 115.

P. Halloix Vit. Orig. l. 1. c. 15. Huet. Origenian p. 24. F. Till. supr.

Chr. Or. supr.

Ap. Sur. p. 23. &c.

Suid. Lex. p. 551. Du Cang. CP. Chr. l. 4. p. 144.

Till. t. 5. p. 266. Papebr. Ephemer. p. 54. col. 2.

Canis. ante lect. t. 5. part. 2. p. 531.

Till. supr.

Papebr. supr. item Boll. t. 26. febr. p. 55. monument de marbre. La ville de Plaisance en Italie prétend avoir aussi le corps de sainte Barbe qu'elle a reçû de Rome, & elle en célébre la translation le XII. de février. On parle de beaucoup de lieux en France, où l'on montre diverses reliques de son nom apportées d'Italie, de Sicile & de Grece. Il seroit ennuyeux d'en faire un détail, qui ne seroit point capable de nous tirer de l'ignorance où nous sommes pour tout ce qui régarde de sainte Barbe. Nous nous contenterons de dire qu'il en est venu jusqu'à Paris, & que l'on en expose dans l'église des Feuillans de la rue saint Honoré. *Aim. spir. Sanct. suppl. p. 1200.*

AUTRES SAINTS DU quatriéme jour de Décembre.

I. *SAINT CLEMENT surnommé ALEXANDRIN, prêtre d'Alexandrie & docteur de l'Eglise.*

III. Siécle.

Titus Flavius Clemens.

I. SAINT CLEMENT ALEXANDRIN portoit les trois noms du consul Romain saint Clement, neveu de l'empereur Vespasien, qui fut martyrisé l'an 95. sous Domitien, peut-être parce qu'il étoit fils ou petit-fils de quelque affranchi ou de quelque client de ce Saint. Quelques-uns disent avec saint Epiphane qu'il étoit de la ville d'Athenes, d'autres estiment qu'il étoit d'Alexandrie même, & qu'il ne faut point chercher d'autre raison de son surnom. Il étoit né de parens gentils, qui l'éleverent dans leur paganisme & dans l'étude de toutes les sciences profanes des Grecs, des Egyptiens & des étrangers : & la varieté de l'érudition extraordinaire qui paroît dans ses livres fait foi de ce qu'a dit Eusebe, qu'il avoit voulu éprouver de tout, & sçavoir toutes choses. Ce fut au milieu d'une si vaste étude qu'il fut éclairé de la lumiere de la verité. Dieu le retira de bonne heure de ses égaremens : & après s'être vû délivré de ses maux par la parole du salut & la doctrine de l'évangile, il obtint la remission de ses pechés par la pénitence & par la foi en Jesus-Christ. Il eut pour maîtres dans la science de la veritable theologie & dans la discipline de la tradition, plusieurs grands hommes, dont il faisoit gloire jusqu'à la fin d'être le fidéle disciple. Le premier étoit d'Ionie, ou selon d'autres, s'appelloit Ionique, si l'on n'aime mieux croire avec quelques-uns que ce nom étoit celui de la secte de philosophie que suivoit ce docteur. Clement prit ses leçons dans la Gréce. Il en eut deux autres dans la grande Gréce, c'est-à-dire dans la partie orientale de l'Italie, dont l'un étoit de Syrie & l'autre d'Egypte. Etant en Orient, il en eut encore deux, l'un Assyrien ou Chaldéen, & l'autre Juif d'origine, demeurant ordinairement en Palestine. Mais celui qu'il rencontra le dernier méritoit selon lui d'être le premier pour sa vertu & sa doctrine. Il le trouva en Egypte après l'avoir long-tems cherché ; & il crut n'en devoir plus chercher d'autres après l'avoir trouvé. Sur les grandes éloges qu'il a donnés à ce dernier, qu'il appelle *abeille sicilienne*, Eusebe s'est persuadé que c'étoit le célébre saint Panténe, qui fut docteur ou maître des lettres saintes à Alexandrie, & qui veritablement étoit originaire de Sicile. C'est saint Clement qui nous apprend lui-même par cet endroit où il fait le dénombrement de ses maîtres, qu'ayant étudié d'abord la religion Chrétienne & la phi-

Epiph. hær. 32. c. 6. — *Eus. Prep. ev. l. 2. c. 5.* — *Clem. Alex. Pedag. l. 2. c. 8.* — *Strom. l. 1. p. 274.*

losophie celeste dans la Gréce, il alla pour s'en instruire encore davantage en Italie, puis en Orient ou en Syrie, en Palestine, & enfin en Egypte où il établit sa residence. Il ne pouvoit nous donner de preuve plus évidente de l'ardent amour qu'il avoit pour la verité, & il marquoit assez la disposition où il auroit été de l'aller chercher jusqu'aux extrémités de la terre, & de ne rien épargner pour en acquerir la connoissance & la possession.

II. Il fut attaché à l'église d'Aléxandrie par l'ordination de la prêtrise qu'il y reçut. Quelque tems après il fut fait chef ou recteur de la célébre école des catéchefes de cette ville, instituée pour instruire les Catéchumenes, c'est-à-dire les payens qui embrassoient la religion Chrétienne. Il succeda dans cet important emploi à son maître saint Pantêne, qui fut envoyé aux Indes vers l'an 189. pour y porter la lumiere de l'évangile. Il fit éclater sa prudence & sa circonspection autant que sa doctrine dans l'exercice de sa profession. Car en instruisant ses disciples sur des matieres, qui paroissoient délicates ou obscures, il avoit soin de passer les choses qui auroient pû nuire à ceux qui les auroient mal prises, comme un couteau entre les mains d'un enfant, qui ne sçauroit pas encore s'en bien servir. C'est la comparaison qu'il en faisoit lui-même. Il ne se contentoit pas d'éclairer l'esprit de ses auditeurs, il travailloit encore à leur former le cœur, afin de leur apprendre à vivre conformément à la doctrine qu'ils embrassoient, & à regler leurs actions sur les verités qu'il leur enseignoit. C'est pour cela qu'après leur avoir sondé l'esprit, & en avoir examiné l'étendue, la force & la capacité, il observoit leurs paroles, leurs actions, leurs mœurs, & jusqu'à leurs regards, leurs gestes, & leurs postures, pour voir s'il jettoit la sémence de vie sur des chemins battus, sur des pierres, dans des épines, ou dans la bonne terre. Les plus célébres de ses disciples furent Origene, qui lui succeda dans sa chaire, & saint Alexandre évêque de Jerusalem & martyr, qui l'appelloit son pere, témoignant qu'il avoit été son maître, & qu'il l'avoit puissamment aidé à marcher dans les voies de la verité.

Hier. vir. ill. c. 38.

Eufeb. hift.

Vers l'an 189.

Clem. Al. Strom. 1. p. 276.

Tillem. t. 3. p. 182. & fuiv.

Clem. Al. ibid. p. 273.

III. Il n'auroit rempli qu'à demi l'office de docteur & de maître de la doctrine Chrétienne, s'il n'eût rendu ses instructions utiles qu'à ceux qui venoient l'écouter dans son école & prendre ses leçons de vive voix. Sa charité le fit travailler encore pour les absens & pour la posterité. Il composa d'abord son *Exhortation aux Gentils* où il découvre tout à la fois les superstitions & les impietés de leur religion, & les porte avec beaucoup d'éloquence & d'érudition à y renoncer, pour embrasser la foi du vrai Dieu. Cet ouvrage fut suivi d'un autre qu'il fit en trois livres pour apprendre à ceux, qui connoissoient déja le vrai Dieu, la maniere dont ils doivent vivre & regler leurs mœurs. C'est pour cela qu'il lui a fait porter le titre de *Pédagogue*, c'est-à-dire précepteur ou conducteur de la jeunesse, voulant marquer que son intention a été de nous faire passer de l'état de l'enfance à celui des hommes parfaits, & de préparer nôtre ame par la pratique des vertus qu'il nous enseigne à recevoir l'intelligence de la verité, qui doit nous faire jouir de Dieu. Il ne s'est pas soucié d'y observer beaucoup de méthode, & n'a point cherché à nous y donner de grandes lumieres, voulant seulement

Ses écrits.

Eufeb. l. 6. c. 13.

Hier sup. Phot. Bibl. L'abbé N. Alex. Du Pin. Cave. Fleur. hift. Le Clerc &c.

Till. p. 189.

Clem. Al. Strom. 6. p. 616.

Pedag. l. 1. c. 1. p. 78. 79.

nous apprendre à guérir nos paſſions, & à devenir gens de bien plutôt que ſçavans, parce que ſelon lui notre ame ne peut recevoir les vives lumieres de Dieu, ni entrer dans la connoiſſance parfaite de la verité ſi elle n'eſt purifiée. Il ſembloit nous promettre dès l'entrée & à la fin de cet ouvrage des inſtructions plus relevées. C'eſt ce qu'il paroît avoir voulu executer dans celui des *Stromates*; c'eſt-à-dire des tapiſſeries, qu'il a ainſi nommé à cauſe de la varieté & du mélange des matieres qu'il y a employées. Il dit neanmoins que ſon deſſein n'avoit pas été d'y traiter les choſes les plus ſublimes, ni même de parler des autres avec trop d'évidence ou de clarté, de peur que ceux qui ne méritoient pas de connoître la verité n'abuſaſſent des lumieres qu'il leur donneroit. C'eſt par un effet de la même diſcrétion qu'il a renverſé à deſſein l'ordre de ſes matieres dans cet ouvrage au jugement de Photius; & qu'au lieu de traiter un ſujet de ſuite, il le diviſe pour le mettre en pluſieurs endroits differens, & y entremêle d'autres diſcours. C'eſt ce qui lui a fait dire que ſon ouvrage reſſembloit à une pépiniére où les arbres fruitiers ſont parmi les arbres ſauvages qui les couvrent pour tromper les voleurs, ſans craindre que les jardiniers clairvoyans n'en puiſſent pas faire le diſcernement. C'a été auſſi pour couvrir & cacher la verité, dit-il, plûtôt que pour l'expoſer ou l'éclaircir, qu'il y a mêlé la philoſophie, c'eſt-à-dire ce qu'il pouvoit y avoir de veritable dans toutes les ſectes des philoſophes & non pas leurs dogmes erronés. Il a voulu même que ſon ſtile ſervît encore à ce deſſein, car il l'a viſiblement negligé. L'on peut dire auſſi qu'il avoit choiſi le titre de Stromates dans la même vûe: car les habiles grammairiens prétendent que ce mot marque proprement les couvertures dont on envelope les tapiſſeries. Ainſi l'on voit que S. Clement étoit uniforme dans ſes diſcours & dans ſes écrits, prétendant par tout qu'il ne devoit point mettre la verité trop à jour, de peur de l'expoſer aux inſultes de ſes ennemis; qu'il ne falloit pas même abandonner la doctrine de la foi à l'examen des curieux & des eſprits-forts, qui veulent tout ſoumettre à leur raiſonnement, & qui ſe croient capables de tout ſçavoir; mais qu'on devoit confier la parole de Dieu & la verité ſeulement à ceux, qui ſe ſont deſabuſés & entierement défaits de principes humains pour y ſubſtituer ceux de la foi. L'ouvrage des Stromates qui a fait donner à notre Saint le ſurnom de *Stromatée* ou de *Tapiſſier* par divers anciens, étoit diviſé en huit livres, dont le dernier a été perdu de bonne heure. Car ce que nous avons aujourd'hui qui tient ſa place eſt tout-à fait étranger, & ſemble être le fragment de quelque traité de dialectique. On nous a donné dans ces derniers tems un quatriéme ouvrage de notre Saint, où il explique comment on peut ſe ſauver dans les richeſſes par l'uſage qu'on en doit faire quand on veut les retenir.

C'eſt preſque tout ce que nous avons maintenant de ſaint Clement; car on ne doit point mettre en ce rang le peu de fragmens que l'on a recueillis de ſes *Hypotypoſes* ou repreſentations qu'il avoit partagées en huit livres, comme ſes Stromates & qui ſont perdues depuis long-tems. Cet ouvrage, dont quelques-uns croient qu'on a tiré ce qu'on voit ſous ſon nom ſur quelques épitres canoniques au premier tome de la bibliotheque des Peres, contenoit des erreurs ſi groſſieres & ſi indignes de

L. 1. c. 1. p. 79. l. 3. c. 12. p. 266.

Strom. 1. p. 275.

Phot. cod. 111. & 110.

Clem. Ser. 7. p. 767.

Str. l. 1. p. 278.

P. 273.

Theodoret. Caſſiod. &c.

Till. p. 193. Du Pin. t. 1. p. 231.

Le Clerc t. 10. p. 185.

saint Clement, qu'on n'a point douté qu'il n'eût été corrompu par les heretiques. L'on n'en peut guéres disconvenir, quand même il seroit vrai que l'ouvrage auroit été composé dans les commencemens de la conversion de saint Clement, lorsqu'il étoit encore plein des idées platoniciennes, & peu instruit des grandes verités de la religion Chrétienne. Car il n'est pas croyable qu'un si grand docteur qui a enseigné, par exemple, la divinité de Jesus-Christ, & la consubstantialité du Verbe d'une maniere plus claire & plus expresse que la plûpart des Peres qui ont précedé ou même suivi le concile de Nicée, ait été capable d'avoir dit contre ce même mystere, ce qu'on en trouvoit dans les Hypotyposes. On ne nie pas qu'il ne se rencontre quelques fautes dans les Stromates : mais elles ne regardent point le capital & l'essentiel de la foi, & elles n'ont pû lui faire perdre le mérite de tant de vertus, qui lui ont attiré les éloges de toute l'antiquité chrétienne, aussi-bien que sa vaste érudition. Si ses ouvrages se trouvent au rang des apocryphes dans le decret attribué au pape Gelase, cela leur est commun avec ceux de beaucoup d'autres Saints.

Bullus. Def. l. 2. c. 6. & 9. & l. 4. c. 6.

Phot. Supr. Nat. Alex. t. 3. p. 438. & seqq. Du Pin. p. 227 &c. Euseb. hist. l. 6. c. 11. 14. & alibi. Hier. Theodoret. Cyr. Al. &c.

IV. Il tint l'école publique des catéchèses pendant l'espace de douze ou treize ans, jusqu'à ce qu'il se vit contraint d'en interrompre le cours par la violence de la persecution que l'empereur Severe excita contre l'Eglise en la dixiéme année de son regne, qui étoit de Jesus-Christ l'an 202. Il fallut alors abandonner ce noble emploi, & quitter peu de tems après le séjour même de la ville d'Alexandrie, où un homme connu comme il étoit des payens, par l'endroit qui faisoit le sujet de la persecution, ne pouvoit point demeurer en sureté. Il prit le parti de se retirer par une modestie bien opposée à la présomption de certains heretiques de son tems, & sur-tout des Montanistes qui faisoient un crime aux fidéles de fuir leurs persecuteurs. Clement ne fit point difficulté de pratiquer ce qu'il avoit enseigné dans ses livres, où il dit, que quand Jesus-Christ nous a ordonné de fuir lorsqu'on nous persecute, il n'a point prétendu nous faire regarder la persécution comme un mal, mais qu'il a voulu nous apprendre que nous ne devons ni être la cause de notre mort, ni contribuer au crime de nos persécuteurs, soit en nous produisant sans necessité, soit en leur donnant quelque sujet de querelle ou de plainte contre nous. On ne sçait point assurement ce que devint notre Saint après qu'il eut fait cette retraite. On croit pourtant qu'il sortit de l'Egypte deslors, & il paroît que, sept ou huit ans après, il étoit en Cappadoce, où saint Alexandre, qui avoit été de ses disciples étoit alors évêque, mais détenu dans la prison pour la foi de Jesus-Christ. Il demeura peut-être auprès de ce prélat jusqu'à la mort, ou jusqu'à ce que ce saint fût arrêté à Jerusalem l'an 212. pour y rester évêque de la ville avec saint Narcisse. Selon le témoignage qu'Alexandre en a rendu, l'on voit que ce fut par une providence toute particuliere de Dieu, que S. Clement se retira en Cappadoce. Il y affermit & augmenta même l'Eglise du Seigneur, & le succès de ses instructions & de ses travaux pour la propagation de la foi justifia bien amplement la sagesse de sa retraite. Lorsqu'en 211. vers le commencement du régne de Caracalla l'on eut mis S. Asclepiade sur le siége épiscopal d'Antioche en la place de S. Serapion, saint Alexandre

L'an 202. Eus. l. 6. c. 3. 6.

Till. p. 183.

Clem. Strom. 4. p. 504.

L'an 210.

Euseb. hist. l. 6. c. 11. Till. 184. &c.

L'an 211.

qui étoit encore dans sa prison écrivit à l'église de cette ville sur sa promotion & envoya sa lettre par saint Clement. Il n'oublia point d'y faire l'éloge du porteur qu'il y qualifioit *Bienheureux prêtre Clement d'une vertu solide & éprouvée*, ajoutant qu'il ne leur en disoit pas davantage parce qu'ils connoissoient déja son mérite & qu'ils le reconnoitroient encore mieux lorsqu'ils jouiroient de sa présence. L'histoire ne nous apprend plus rien de saint Clement depuis cette derniere action; & l'on juge qu'il ne véquit pas long-tems après, sur ce que saint Jerome dit qu'il paroissoit sous Severe & Caracalla qui ne régna que jusqu'en 217.

Hier. vir. ill. c. 38.

Il mourut durant la paix de l'Eglise. Nous ne voyons pas que les Grecs ayent honoré sa mémoire d'un culte public. Usuard semble être le premier des Latins qui ait inseré son nom dans les martyrologes. Il a marqué sa fête au IV. de décembre, en quoi il a été suivi par divers modernes. On a sujet de s'étonner que Baronius ou les autres reviseurs du tems de Gregoire XIII. & de Sixte V. l'ayent fait retrancher du Romain où il ne pouvoit manquer de se trouver auparavant, puisqu'il n'étoit autre que le martyrologe d'Usuard. Ce retranchement n'a point empéché que l'on n'ait continué le titre de *Saint* à Clement Alexandrin: & lorsqu'à Rome à la vue du nouveau breviaire de Paris on voulut trouver à redire qu'on lui donnât cette qualité & qu'on y employât des endroits de ses écrits comme d'un Pere de l'Eglise, on parut satisfait de la réponse qu'on en reçut: & l'on jugea que les erreurs qui se trouvent dans les écrits du Saint ni la censure de Gelase ne devoient pas nuire à son culte, puisqu'elles ne nuisent pas à tant d'autres Saints de l'Eglise primitive.

Hensc. bèn. ex Castellano. t. 6. Mai. p. 777. col. 2.

II. SAINT MARUTHAS *Evêque de Sopharene en Mesopotamie.*

IV. & V. Siécles.

I.

MARUTHAS étoit natif de Mesopotamie, & il fut fait évêque de la ville de Sopharene dans son pays du tems de l'empereur Théodose premier du nom. Il se trouva au concile d'Antioche assemblé vers l'an 390. par saint Flavien contre les hérétiques de son pays, que l'on appelloit Massaliens en Syrie, & chez les Grecs Euchites, c'est-à-dire Prians, parce qu'ils faisoient consister dans l'oraison seule toute l'essence de la religion. Il fut du nombre des évêques, qui se rendirent aux ordres de l'empereur Arcade fils & successeur de Théodose qui avoit convoqué un Synode contre saint Jean Chrysostome évêque de Constantinople. On pretend qu'il fut attaché d'abord au parti des ennemis de ce Saint, qui avoient Theophile, d'Alexandrie à leur tête. Il fut de leur premiere assemblée à Chalcedoine dont l'évêque nommé Cyrin, Egyptien de nation, parent de Théophile, étoit des plus emportés contre saint Chrysostome. Maruthas lui ayant marché sur le pied sans y penser, le blessa si fort qu'il ne put aller à Constantinople avec les autres. C'est tout ce que l'histoire nous a marqué de certain touchant la part que Maruthas peut avoir eue à ce qui se fit alors contre saint Chrysostome. Mais ayant découvert la mauvaise foi & la passion de ses ennemis, il se retira de leur societé & demeura fidélement attaché aux intérêts de ce saint Prélat. Il paroît même qu'il eut part aux persecutions qu'on lui fit souffrir & qu'il lui en coûta au moins la liberté pour avoir entrepris de défendre son innocence & la justice de

Sozom. hist. l. 8. c. 16.

Photi cod. 59.

L'an 403.

Socrat. hist. l. 6. c. 15. Sozom. supr.

L'an 404.

sa cause. Car voici comme il en parle à sainte Olympiade à qui il écrivoit du lieu de son exil: » Je vous recom- » mande particuliérement l'évêque » Maruthas à qui je vous prie de ren- » dre tous les bons offices dont vous » serez capable. Faites en sorte de le » retirer de la prison si vous le pou- » vez, & de lui faire rendre sa liberté, » parce que j'ai grand besoin de lui » pour les affaires de la religion en » Perse. Vous sçaurez de lui tout ce » qui s'est fait dans ces pays par ses » soins & son entreprise. Il vous dira » aussi quel a été le véritable sujet » de sa députation en Perse, & je » vous prie de me mander ce qu'il » vous en aura appris. Mandez-moi » pareillement si vous avez eu soin » de lui faire tenir deux lettres que » je lui ai écrites: s'il n'est point en » humeur ou en état de me faire ré- » ponse, priez-le de vous dire de bou- » che tout ce qu'il a fait dans ce » voyage, & ce qu'il croit qu'il y » auroit encore à faire, s'il y retour- » noit après qu'il aura été mis en li- » berté. Car si l'état où je me trouve » me l'avoit permis j'aurois été le » voir pour m'entretenir avec lui sur » ce sujet. Vous pourrez suppléer à » ce défaut: surtout n'oubliez rien » de tout ce qui sera en votre dispo- » sition pour lui rendre service dans » la conjoncture facheuse où il se » trouve.

Chryst. ep. 14. t. 4. p. 781.

II. Voici sans doute ce que saint Chrysostome étoit tant en peine de sçavoir touchant le voyage de Maruthas en Perse où la religion Chrétienne avoit fait de fort grands progrès à la faveur de son ambassade. L'Empereur Arcade l'avoit envoyé avec le caractere d'ambassadeur auprès d'Isdigerde roi de Perse, qui regnoit depuis l'an 400. pour entretenir l'alliance qui étoit entre les deux puissances. Il avoit été parfaitement bien reçû de ce prince, qui non content de le traiter en toute rencontre avec beaucoup de civilité, lui laissoit encore toute liberté de faire les fonctions d'un évêque & d'un ambassadeur de Jesus-Christ dans ses états. Les Mages qui étoient les intendans de la religion du pays, & qui avoient grand credit sur les esprits des peuples idolâtres, furent jaloux des honneurs que leur roi rendoit à Maruthas. Ils craignirent à la fin qu'il ne le convertît à la religion Chrétienne, parce qu'il l'avoit guéri par ses prieres d'une maladie dont ils n'avoient pû le soulager. Pour détourner le coup ils crurent qu'il falloit chercher les moyens d'éloigner l'ambassadeur des Romains d'auprès de lui. Ils eurent recours à l'artifice d'une fourberie, qui fut de cacher un homme dans un lieu souterrain du temple où l'on entretenoit un feu perpetuel, & où le roi avoit coutume de l'aller adorer. Cet homme qu'ils avoient instruit de ce qu'il avoit à faire se mit à crier qu'il falloit chasser le roi comme un impie qui croyoit que le prêtre des Chrétiens étoit agreable à Dieu, & qu'on devoit lui ôter la couronne s'il continuoit de le souffrir dans le royaume. Isdigerde épouvanté par cet oracle avoit envie de renvoyer Maruthas. Mais ce saint évêque ayant eu révelation de l'artifice des Mages, lorsqu'il étoit en prieres, alla trouver le roi à qui il découvrit tout le mystere de cette iniquité: & il l'assura qu'il reconnoîtroit la fourbe lui-même s'il avoit agréable de faire remuer la terre. Le roi étant retourné selon sa coutume dans le même lieu où le feu brûloit toujours, entendit encore la même voix, qui redisoit la même chose que la premiere fois. Il commanda aussi-tôt que l'on creusât la terre, & l'on trouva l'imposteur. L'indigna-

Socrat. hist. l. 7. c. 8.

tion qu'il en eut le porta à faire décimer les Mages auteurs de la fourberie, & il en couta la vie à plusieurs. En même tems il permit à Maruthas de bâtir dans tous les lieux de son obeissance autant d'églises qu'il le jugeroit à propos.

III. Ce fut apparemment après le retour de cette ambassade que notre Saint fut persecuté par les ennemis de S. Chrysostome: & il est à croire que l'empereur Arcade le retint à Constantinople jusqu'à la mort de ce Saint. Après celle d'Arcade, Maruthas fut renvoyé en une seconde ambassade auprès d'Isdigerde, que cet empereur avoit nommé tuteur de son fils Theodose en mourant, selon que le rapporte l'historien Procope, quoique quelques sçavans veuillent revoquer en doute cette disposition. Les Mages le voyant revenir en Perse, en eurent de nouvelles apprehensions pour leur religion, & eurent recours à diverses ruses pour traverser ses entreprises, & pour arrêter les progrès de l'évangile de Jesus-Christ dans le pays. Ils exciterent une odeur insupportable, qui sembloit devoir répandre la peste par tout, & ils accuserent les Chrétiens d'en être les auteurs. Le roi à qui les Mages étoit devenus suspects, & qui étoit toujours en précaution à leur égard depuis qu'ils l'avoient trompé si honteusement, reconnut que cette mauvaise odeur étoit encore un effet de leurs fourberies. Il les en châtia & rendit à Maruthas de plus grands honneurs que jamais. Depuis ce tems notre Saint travailla toujours avec grand succès à étendre la foi de Jesus-Christ dans ce grand royaume. Un jour étant accompagné d'un évêque de Perse nommé Abdas, il délivra par ses prieres & ses jeûnes le fils du roi Isdegerde d'un démon dont il étoit possedé. Peu s'en fallut alors que ce roi ne fit profession de la religion Chrétienne. L'historien Socrate qui nous apprend ces détails ajoute qu'il fut prévenu par la mort: mais selon Theodoret il devoit avoir changé de dispositions au moins la derniere année de sa vie, lorsqu'irrité par le zéle & la fermeté du même Abdas, qui refusa jusqu'à la mort de faire rébâtir à ses dépens un temple où il avoit mis le feu, il commença contre les Chrétiens de son royaume une persecution qui fut continuée & augmentée encore avec beaucoup de violence par son fils & successeur Vararane V. du nom.

Procop. de bello Pers. l. 1. c. 2. Socr. ibid.

L'an 412.

Theod. hist. l. 5. c. 39.

L'an 420.

Maruthas n'étoit plus en Perse alors, ni peut-être plus au monde. On ne sçait ni l'année ni le jour de sa mort. Mais les Grecs ont choisi le IV. de decembre pour honorer sa mémoire: le martyrologe romain moderne marque sa fête le même jour, à l'imitation des Grecs ajoutant pour éloge qu'il repara les églises de Perse où elles avoient été ruinées par la persecution d'Isdegerde, nom qui s'est peut-être glissé au lieu de celui de Sapor grand persecuteur des Chrétiens, mort en 380, qui est le tems environ où notre Saint avoit été élevé à l'épiscopat. Molanus dans la premiere édition de ses supplemens au martyrologe d'Usuard & Canisius dans le martyrologe d'Allemagne, avoient marqué la fête de S. Maruthas au XII. de juin sans qu'on en sçache la raison. Molanus l'a retranchée entierement dans les éditions suivantes. Les Grecs font encore une fête de notre Saint au XVI. de février avec la commemoration des saints martyrs de Perse, dont les corps reposoient dans la ville de Martyropole. Ils disent à ce sujet que saint Maruthas fut envoyé par Theodose le grand roi de Perse, dont ils prétendent qu'il délivra la fille du

Mol. ad Us.

Boll. d. 12. jun. t. 2. p. 506.

Boll. d. 16. feb. t. 2. p. 855.

malin esprit qui l'obsedoit; qu'il demanda ensuite à ce prince la permission d'enlever les corps des martyrs, qui avoient souffert pour la foi dans la Perse; que l'ayant obtenue il bâtit une ville en leur honneur sous le nom de Martyrople, & qu'il y fit la translation de leurs reliques. Si cela étoit il faudroit supposer trois ambassades differentes de saint Maruthas en Perse sous trois differens empereurs; & dire que la premiere n'auroit point été auprès d'Isdegerde, mais de quelqu'un des trois rois*, qui l'avoient précedé depuis l'an 380, & que ces martyrs à qui il bâtit une ville pour leur servir de monument auroient été ceux de la persecution de Sapor II.

* Arxerxes Sapor III. Vararane IV.

III. SAINT SIRAN PREMIER *Abbé de Lonrei*, lat. Sigirannus, *pour* Sige-Chramnus.

VII. Siécle.

I. *Anon. ap. Mabill. p.* 432. Vers l'an 590.

SAINT SIRAN sorti d'une ancienne & illustre famille de l'Aquitaine, nâquit en Berri de parens plus recommandables encore par leur pieté & leurs bonnes œuvres, que par leur noblesse ou par leurs richesses. Ils l'envoyerent à Tours pour faire ses études aussi-tôt qu'ils le virent en âge d'apprendre: & lorsqu'il fut plus avancé ils le donnerent à un seigneur, nommé Flaocad, pour être élevé auprès de lui selon sa naissance & entrer dans les charges. Celui-ci l'ayant mené à la cour lui fit avoir par son credit & sa faveur la charge d'Echanson auprès du roi Clotaire II. Son pere Siélaïc, qui avoit embrassé l'état ecclesiastique, fut fait évêque de Tours quelque-tems après: & comme il étoit lié d'une amitié fort étroite avec Adroald l'un des grands seigneurs de la province, il voulut marier son fils à la fille de cet ami. Mais il n'étoit pas bien informé des dispositions de Siran. Il ne sçavoit pas que son fils menoit à la cour une vie, qui à l'exterieur près n'étoit pas fort differente de celle dont on fait profession dans les societés les plus regulieres. Il y pratiquoit une pieté singuliere, combattant sans cesse contre la volupté & l'ambition, les deux principaux tyrans de la cour des Grands. Il portoit le cilice sous des habits convenables à son état, il se mortifioit par de grandes abstinences, & faisoit beaucoup de liberalités aux pauvres. C'est pourquoi il ne se contenta pas de refuser le parti que son pere lui présentoit, il resolut encore de se retrancher absolument de la conversation des femmes afin de s'affermir davantage dans l'amour de la continence. Il commença même à se retirer peu à peu de la compagnie des hommes dont la conduite ou les discours n'étoient pas assez édifians, & à s'absenter souvent de la cour. Enfin le dégoût qu'il avoit pour toutes les choses de la terre augmenta de telle sorte que ne se trouvant point en état d'y resister plus long-tems, il obtint du roi la permission de quitter son service.

Vers l'an 615.

L'an 619.

II. Ayant ainsi rompu les liens, qui le retenoient dans le monde, il alla à Tours visiter le tombeau de saint Martin pour demander à Dieu par son intercession les graces qui lui étoient nécessaires pour la vie nouvelle où il alloit entrer. Là il se dévoua entiérement au service de Dieu: il changea d'habit & reçût la tonsure des mains de l'évêque Madegisile, qui avoit succedé à Liebaud successeur de Siélaïc son pere. Ce prélat l'admit avec joie dans son clergé & l'éleva aux saints ordres par degrés. L'exercice des fonctions de ces ordres donna un nouvel éclat à la vertu de Siran.

Vers l'an 625.

Il

Il s'en acquittoit avec beaucoup d'humilité, de désintereſſement & de pureté. Il étoit à tout le monde par ſa charité. Toutes ſes actions édifioient de telle ſorte qu'elles inſpiroient aux autres la pieté & l'amour des vertus qu'on lui voyoit pratiquer. Il avoit tant de grace à parler, & ſes diſcours étoient ſi remplis de tant d'onction, qu'il gagnoit le cœur de tout le monde : de ſorte que chacun joignant l'affection à l'eſtime fut ravi de le voir archidiacre de l'égliſe de Tours. Cette dignité qui lui fut conférée d'un conſentement univerſel du clergé & du peuple, donna lieu à ſon évêque de ſe décharger ſur lui du ſoin de toutes les égliſes de ſon diocèſe. Il exerça cet onéreux miniſtere avec tant de zele, tant de ſageſſe, tant de vigilance & tant d'intégrité qu'il vint à bout de corriger beaucoup d'abus inveterés, & de rétablir la diſcipline de l'Egliſe dans ſa premiere pureté. Ce qu'il fit moins par autorité que par amour & par douceur, ſçachant profiter avec beaucoup d'avantage de la créance que les peuples avoient en lui à cauſe de la haute opinion qu'ils avoient de ſa probité & de ſa vertu. Le grand détachement où il étoit des biens de la terre faiſoit encore de merveilleux effets ſur les eſprits : on lui vit avec admiration donner tous les biens de ſon patrimoine aux pauvres ſans ſe réſerver que fort peu de choſe pour ſa ſubſiſtance.

III. Il ne manquoit plus à une vie ſi innocente & ſi digne de louanges, que les dernieres épreuves dont Dieu a coutume de ſe ſervir pour faire connoître la fidélité de ſes ſerviteurs & achever de purifier leur vertu. Il permit que le gouverneur de la ville de Tours, nommé Etienne, entreprît de le perſécuter. Cet homme ayant travaillé en vain pour avoir priſe ſur ſa conduite voulut le faire paſſer pour un inſenſé, & il le fit mettre en priſon, ſans pouvoir apporter d'autre preuve de la folie qu'il lui imputoit que ſes bonnes œuvres & ſa pieté. Le bienheureux Siran ſouffrit avec beaucoup de patience un ſi grand outrage, & ne ſouhaita pour tout reſſentiment que des bénédictions à ſon perſécuteur. Mais Dieu prit peu de tems après la défenſe de ſon ſerviteur d'une maniere bien viſible. Car Etienne, cet homme à qui la ſageſſe du Saint paroiſſoit une folie, devint fou lui-même & furieux. Dans les accès de ſa phrénesie il offenſa diverſes perſonnes par ſes emportemens, & prit querelle avec un cavalier qui le tua. La vertu de Siran, & ſur tout ſon attachement pour la doctrine des anciens Peres lui ſuſcita encore quelques ennemis. C'eſt ce qui le porta à ſe démettre de ſa charge d'archidiacre, aimant mieux ſervir Dieu dans la retraite & le repos, que d'être un ſujet de trouble dans l'Egliſe. Lorſqu'il ſe fut ainſi déchargé il donna aux pauvres tout ce qui lui étoit reſté de ſon bien : & il ſe mit à la compagnie d'un ſaint évêque d'Irlande, nommé Falbe, qui paſſoit par la ville de Tours pour aller à Rome. Il fit en chemin diverſes actions de charité, ſoit en inſtruiſant les peuples, ſoit en ſoulageant quelquefois de ſes mains les gens de la campagne qu'il trouvoit au travail. Au retour de Rome il alla voir le ſeigneur Flaocad ſon ancien patron, qui étoit devenu maire du Palais de Bourgogne à la mort d'Ega, & qui le retint auprès de lui pendant quelque tems pour s'édifier & pour traiter enſemble des affaires de l'autre vie. Le Saint voulant enfin ſe retirer pour aller vivre dans quelque ſolitude, Flaocad témoigna avoir auſſi quelque envie de le ſuivre & de renoncer à toutes les gran- L'an 640.

deurs du monde. Leurs résolutions prises, Flaocad donna deux fonds à Siran sur ses terres dans le pays de Brenne aux extrémités du diocèse de Bourges contre la Touraine, afin qu'il y fît bâtir deux monasteres où ils pussent choisir leur retraite. Siran exécuta ces commissions avec beaucoup de diligence. Il fit jetter d'abord les fondemens de celui de Méobec*, qui subsiste encore aujourd'hui entre Argenton & Maiziéres en Brenne. Dès que les premieres cellules y furent construites, Flaocad & S. Siran s'y retirerent & demeurerent quelque tems ensemble. Notre Saint alla ensuite commencer l'autre monastere à trois lieues de-là sur la riviere de Claise dans la terre de Lonrei*. Mais pendant qu'il étoit occupé de ce dessein Flaocad manquant de persévérance retourna dans le siecle & périt malheureusement. S. Siran ne put qu'adorer les jugemens de Dieu. Il donna la conduite de Méobec à un autre, & se renferma dans Lonrei dont il gouverna la communauté pendant quinze ou seize ans avec une sagesse & une sainteté admirable. L'abbaye a quitté depuis le nom de Lonrei pour prendre celui de saint Siran qu'elle conserve encore aujourd'hui avec toute la régularité de l'institut de saint Benoît, qui y avoit été établi un siecle environ après sa fondation. Méobec l'embrassa aussi depuis, & il le garde encore. L'une & l'autre abbaye sont toujours du diocèse de Bourges, mais S. Siran est maintenant de la temporalité de Touraine. Notre Saint mourut comme on le croit le IV. de décembre vers l'an 657. âgé d'environ 67. ans, son corps fut enterré dans son monastere, où les religieux prétendent encore aujourd'hui le posseder tout entier, hors quelques-uns de ses os qui ont été transportés dans l'abbaye de saint Taurin à Evreux en Normandie. Le martyrologe Romain moderne ne fait point mention de lui; mais Usuard ne l'avoit pas publié dans le sien, comme il paroît dans les plus anciens & les meilleurs de ses exemplaires manuscrits. Il ne s'est point trouvé dans celui dont s'est servi Molanus, qui a cru beaucoup faire de l'inférer dans ses additions. Mais il s'est trompé en le confondant avec un autre saint Siran, ou plûtôt saint Sigiram abbé de saint Calès au Maine, pere & prédecesseur de saint Siviard*.

* Millepecus ou Millebeccus.

* Longorette, à une petite lieue de Maiziéres.

L'an 641.

On lui attribue encore la fondation du mont de Rufri diocése de Bourges pour S. Dizier son disciple.

Vers l'an 657. ou 655.

Mabil 438.

Molan. fol. 174.

* ou saint Sevard.

IV. SAINT ANNON

Archevêque de Cologne.

XI. Siécle.

I.

ANNON fils de Walter ou Gautier ou d'Engele, étoit d'une famille honnête dans la haute Allemagne. Ses parens étoient plus distingués dans leur pays par leur probité que par leur noblesse ou par leurs richesses. Voyant que parmi le grand nombre de leurs enfans ils en avoient déja quelques-uns dans l'Eglise,* ils destinerent Annon à la profession des armes, quoique son beau naturel & ses inclinations au bien semblassent demander qu'ils fissent autre chose de lui. Sa mere avoit un frere chanoine de Bamberg, qui étant venu la voir un jour prit à part son neveu Annon qui étoit retourné de ses premiers exercices militaires. Il lui demanda en secret s'il n'aimoit pas mieux servir Dieu que les hommes, & si ce n'étoit pas une belle fortune à faire d'acheter la gloire & les plaisirs d'une vie éternelle avec les mêmes souffrances du froid, de la faim, de la soif, de la veille & de la fatigue des travaux qu'il enduroit pour une misérable solde, dont il étoit souvent

Anon. ap. Sur. 129. Lambert. Schafnab. Chron.

* L'un deux nommé Wesillon fut archevêque de Magdebourg & Cunon leur petit-fils fut archevêque de Treves.

mal payé, & qui expoſoit ſon ſalut à mille dangers? Le jeune ſoldat répondit qu'oui, & témoigna à ſon oncle ſur la propoſition qu'il lui en faiſoit le deſir qu'il auroit d'étudier & de ſe conſacrer à Dieu dans l'état eccléſiaſtique. Le Chanoine l'emmena ſecrétement à Bamberg, où il le fit ſi bien élever dans l'étude des lettres, & dans l'exercice de toutes les vertus convenables à un ſujet que l'on préparoit pour les autels, qu'on crut faire honneur à l'Egliſe de l'admettre dans le clergé. Les évêques & les princes à qui il ſe fit connoître paroiſſoient charmés de ſon mérite : & l'empereur Henri III. dit le Noir, voulut l'avoir auprès de lui pour édifier ſa cour. Annon s'y conſerva dans une intégrité inviolable de mœurs : & quoiqu'il ne s'appliquât qu'à plaire à Dieu par la fidélité & l'exactitude qu'il apportoit à obſerver ſes commandemens, il ne laiſſoit pas de ſe rendre agréable aux hommes par ſa douceur, ſa modeſtie, ſes manieres officieuſes. Sa vertu étoit ſevere ſans être farouche, il étoit ennemi de toute flaterie & des autres baſſeſſes de cour; il étoit chaſte, ſobre, circonſpect, amateur jaloux de la vérité & de la juſtice, égal par tout, & ferme dans le bien, d'une conſcience délicate, d'une pieté tendre & ſolide qui ſe répandoit dans toutes ſes actions. Il y avoit déja pluſieurs années qu'il menoit une vie ſi exemplaire à la cour d'Allemagne lorſque l'empereur, qui l'avoit fait prevôt du chapitre impérial de Goſlar en baſſe Saxe, le choiſit pour aller viſiter de ſa part Herman II. de ce nom archevêque de Cologne dans ſa derniere maladie. Ce prélat ne douta point que Dieu ne lui eût voulu faire voir ſon ſucceſſeur en la perſonne d'Annon, & il s'en expliqua bien nettement lorſqu'il fut retourné.

Il n'eut pas plûtôt fermé les yeux que les principaux du clergé & des magiſtrats de la ville vinrent à Coblentz trouver l'empereur, pour lui remettre la croſſe & l'anneau, & lui demander un autre archevêque. Le prince étoit accablé de ſollicitations en faveur de beaucoup de perſonnes de la premiere qualité dans l'empire, qu'on lui préſentoit. Mais ſans s'arrêter à toutes ces vûes d'interêt humain, il nomma le prévôt de Goſlar, pour lequel perſonne ne lui parloit, & lui donna ſur le champ l'inveſtiture de ce bénéfice. Annon ayant reçû la croſſe & l'anneau des mains du prince vint à Cologne, où le clergé & le peuple le reçûrent, après qu'on eût diſſipé les difficultés de quelques mécontens qui ſe plaignoient qu'on leur eût donné un inconnu, qui n'avoit, ſelon eux, ni aſſez de naiſſance, ni aſſez de bien pour ſoutenir une ſi grande dignité. Il fut ſacré par un grand nombre d'évêques le troiſiéme jour de mars de l'an 1055. en préſence de tout le clergé, de la nobleſſe du pays, & du peuple de la ville. Il ne fut pas plutôt élevé ſur le ſiege, que l'on découvrit en lui toutes les vertus néceſſaires à un grand évêque. Il s'appliqua auſſi-tôt à reconnoître ſon troupeau, & à pourvoir à tous ſes beſoins. Il ſe mit à diſtribuer par lui-même la parole de Dieu au peuple dans ſa ville, & dans ſon diocèſe durant le cours de ſes viſites épiſcopales. Il réforma les mœurs, & corrigea beaucoup d'abus. Il eut un ſoin tout particulier des pauvres & des malades, des veuves, des orfelins, des étrangers, des priſonniers, & des perſonnes abandonnées : & non content de deſtiner à leur ſoulagement le ſuperflu de ſes revenus, il retranchoit de ſa dépenſe tout ce qu'il pouvoit ſe refuſer ſans choquer la bien-

L'an 1055.

féance pour augmenter fes charités. Il fit bâtir un grand hôpital dans Cologne, & fournit tout ce qui étoit néceffaire pour le faire fubfifter. Il fit de grandes remifes à fes débiteurs & à fes fermiers, que la féverité exceffive de fes prédeceffeurs avoit ruinés. Enfin il n'y avoit perfonne dans la néceffité, dont il ne tachât de prevenir le befoin avec une bonté toute paternelle.

La vie qu'il menoit en fon particulier étoit celle d'un véritable évêque; c'eft-à-dire, commune, mais frugale. Il ne laiffoit pas de porter fouvent le cilice,& de faire des auftérités extraordinaires, lorfqu'elles pouvoient être fecretes. Il employoit tout le jour aux fonctions de fon miniftere, & la nuit à la priere & aux autres exercices de pieté. Il prenoit ce tems pour aller dans les églifes, accompagné d'un feul valet, faire les actes de pénitence, marcher nuds pieds dans les rues pendant les plus épaiffes ténebres, faifant le guet & veillant fans ceffe fur fon peuple pour obvier aux defordres des débauchés, & aux befoins fecrets des malheureux qui n'ofoient fe produire durant le jour. Ce fut en une de ces nuits qu'ayant trouvé une pauvre femme qui accouchoit dans la rue en plein hiver au milieu de la boue & fur des cailloux, abandonnée de tout le monde, & demandant la mort pour finir fes douleurs & fa mifere, il courut chez lui prendre des couvertures & un matelas fur fes épaules, y mit la malade, reçût l'enfant au défaut de fage-femme, l'emmaillota comme il put, demeura auprès de l'un & de l'autre pour les affifter à la faveur de l'obfcurité, jufqu'à ce qu'il les fit tranfporter le lendemain à la pointe du jour dans un lieu commode. Mais s'il étoit tendre & plein de compaffion pour les malheureux, il châtioit avec une feverité inexorable ceux que lui ou fes vifiteurs furprenoient dans les débauches honteufes. Il ne fe contentoit pas de faire rafer avec infamie les inceftueux & les adulteres; il leur faifoit encore lever la peau avec le razoir, afin qu'ils puffent fervir d'exemple aux autres le refte de leur vie: c'eft ce qui porta fouvent les fcélerats à attenter à fa vie, & ce fut par des effets fenfibles de la protection divine à fon égard qu'il fe garantit toujours de leurs embuches. Il réforma divers monafteres, & en bâtit cinq ou fix nouveaux qu'il dota de bons revenus: le plus célebre fut l'abbaye de Siegberg ou Siber, fur la riviere du Sieg, au duché de Berg ou Mons, qu'il confacra l'an 1066. fous le nom de faint Michel & de faint Pierre. Le fond en avoit été donné par Henri comte Palatin, qui s'y rendit même religieux, mais qui étant depuis retourné dans le fiecle, fit fouffrir à Annon & à fon églife mille maux, contre lefquels ce faint Prélat n'opposa que fes prieres & fa patience.

III. L'an 1056.

Après la mort de l'empereur Henri III. qui s'étoit réduit fous fa difcipline à une pénitence très-rude, mais volontaire & de grand exemple, la derniere année de fa vie, faint Annon qui n'avoit encore qu'un an d'épifcopat fut chargé de la tutelle & de l'éducation de fon fils Henri IV. âgé de fept à huit ans, qui avoit été couronné roi depuis deux ans. Il laiffa le jeune Prince fous la fage conduite de fa mere Agnès jufqu'en 1062. qu'elle fe retira entierement des affaires féculieres pour ne plus vacquer qu'à celles de fon falut. (L'an 1062.) Après la retraite de cette pieufe imperatrice il s'appliqua à gouverner la jeuneffe du roi fon fils de telle maniere que ce prince pût regner felon le cœur de Dieu, & faire regner avec lui la juftice & la religion

dans ses états. L'on peut dire que les peuples d'Allemagne ne furent point malheureux tant que Henri voulut suivre les avis & les préceptes de son tuteur & de son maître l'archevêque de Cologne. Mais ce Prince regardant l'autorité que ce saint Prélat prenoit sur son esprit comme un joug indigne d'un souverain, ne tarda gueres à la secouer, pour se laisser aller au penchant de son naturel. C'est ce qui eut des suites qui le brouillerent souvent avec Annon, parce que ce saint Prélat ne voulut rien relâcher de la vigueur épiscopale avec laquelle il maintenoit l'honneur de Dieu & l'interêt de son Eglise, & qu'il continuoit ses remontrances auprès du Prince avec une égale liberté. Il parut intrepide à toutes les menaces qu'il lui fit de le dépouiller de ses biens & de le faire mourir. Il souffrit avec une constance héroïque le bannissement auquel il le condamna,
L'an 1072. & dont il ne revint que l'an 1072. Ce retour fut une espece de triomphe que notre saint Evêque remporta sur la lâcheté de ses confreres, qui n'avoient point le courage de résister comme lui aux violences du Prince, ni de le reprendre de ses vices. Annon qui ne cherchoit que le salut de Henri, se réconcilia avec lui tout autant de fois qu'il parut vouloir se reconnoître. Mais quelque part qu'il se trouvât, soit dans les diétes de l'Etat, soit dans les assemblées ecclésiastiques, soit à la cour, soit dans son diocèse, il se montra par tout défenseur généreux de la vérité & de la justice, souvent à la veille de se voir égorgé pour quelque sujet qui eût rapport à l'une ou à l'autre, & toujours prêt à se sacrifier à Dieu pour de si justes causes. Le détail de tout ce qu'il a fait & de tout ce qu'il a eu à souffrir dans l'espace d'un épiscopat de vingt ans & neuf mois ne peut être renfermé dans des bornes aussi étroites que celles que nous nous prescrivons ici. Nous nous contenterons de remarquer qu'après avoir donné en toutes rencontres des preuves de son zele, de sa charité, de sa pieté & de sa fidelité à Dieu, qui le récompensa dès son vivant du don de prophétie, & même de celui des miracles, selon que l'assure l'auteur de sa vie, il mourut de la mort des justes le IV. de décembre de l'an 1075. qui étoit un vendredi. On lui fit des obseques très-magnifiques pendant sept jours, au bout desquels son corps fut porté de Cologne à son abbaye de Siegberg, où il avoit ordonné sa sépulture. On ajoûte que Dieu y manifesta la sainteté de son serviteur par divers miracles qui rendirent son tombeau glorieux. Les martyrologes modernes, & le Romain entre les autres marquent sa fête au IV. de décembre. On trouve encore diverses translations de son corps érigées en fête, deux au XXIX. d'avril, & une au XXIV. de mai: & son ordination ou la fête de sa chaire célebrée au III. de mars.

L'an 1075.

Boll. t. 3. april. p. 612. & t. 5. mai. p. 272. & t. 1. mart. p. 223.

RENVOIS.

* SAINT MELECE évêque d'Antioche. Voyez au XII. de février.

* SAINT JEAN de Damas prêtre confesseur. Voyez au VI. de mai.

V. JOUR DE DECEMBRE.

SAINT SABAS ABBÉ, *Fondateur & Exarque, c'est-à-dire superieur général de plusieurs monasteres en Palestine.*

V. & VI. Siécles.

I.

L'an 439.

SAINT SABAS, naquit l'an 439. dans le bourg de Mutalasque au territoire de Cesarée en Cappadoce, lieu inconnu jusques-là, mais que la production d'un si grand homme rendit célebre dans la suite. Il étoit fils de Jean & de Sophie tous deux considérés dans le pays par leur noblesse & par leur vertu. Son pere suivoit la profession des armes & commandoit une compagnie d'Isaures. Un sujet de guerres qui survint en Egypte pour quelques troubles excités dans Alexandrie & aux environs, l'obligea d'y aller, & Sophie sa femme l'y suivit. Leur fils Sabas n'avoit alors que cinq ans : ils le mirent avec tout leur bien entre les mains d'Hermias son oncle maternel pour en prendre soin pendant leur absence. Deux ou trois ans après le jeune Sabas ne pouvant supporter la mauvaise humeur de la femme d'Hermias qui le traitoit extrêmement mal, s'en alla chez un autre oncle nommé Gregoire, frere de son pere, qui demeuroit à quelque distance de-là dans le bourg de Scandos. Il ne fallut point autre chose pour mettre la jalousie & la division entre ces deux oncles, qui prétendoient chacun se rendre maître de la personne de leur neveu & des biens du pere. Sabas mal édifié de leurs contestations, bien qu'il n'eût gueres plus de huit ans, prit le parti de tout abandonner pour les mettre d'accord, au moins en ce qui regardoit le soin de sa personne. Il renonça deslors à ses richesses, à sa parenté & à tout ce qui étoit le plus capable de le flater à son âge, & se retira dans le monastere de Flavien, qui étoit à vingt stades, c'est-à-dire, près d'une lieue de Mutalasque, & où vivoient environ soixante & dix religieux sous la regle de saint Basile. Ils le reçûrent en leur compagnie avec plaisir & l'instruisirent avec beaucoup d'application dans la sciences des saintes écritures & de toutes les choses de la discipline monastique qui étoient capables de le conduire à la perfection de l'état qu'il embrassoit. C'est ainsi que Dieu permit que la division de ses oncles fût l'occasion de son bonheur. Quelques années après ils se reconcilierent, & témoignant également être fâché de la retraite de leur neveu, ils le solliciterent de sortir du cloître, & lui promirent de le marier lorsqu'il seroit en âge de le mettre en possession du bien de son pere. Mais ils ne purent le resoudre à quitter sa vocation, & il leur déclara qu'il aimeroit toujours mieux demeurer pauvre, & le dernier dans la maison de Dieu, que de vivre dans l'abondance & la prospérité du siecle. Il pratiqua tous les exercices du cloître avec beaucoup d'exactitude & de ferveur, mais particulierement l'abstinence depuis qu'un jour travaillant au jardin & ayant succombé à la tentation de cueillir une belle pomme, il l'avoit ensuite rejettée sans en goûter, comme si c'eût été un piége que le démon lui eût tendu comme autrefois à nos premiers parens. Il n'étoit pas moins sobre pour le sommeil que pour la table, & ne laissoit aucun vuide entre la priere & le travail des mains pour

Cyrill. vit. Sab. edit. Coteler. & ap. Sur.

Coteler. p. 322.

L'an 444.

L'an 448.

ne point donner d'ouverture dans son cœur à l'ennemi de son salut par des intervalles d'oisiveté. C'est principalement ce qui lui fit faire dans la vertu ces grands progrès qui le rendirent le modele des autres religieux.

II. Sabas n'avoit pourtant encore alors que dix-huit ans. Mais il sçavoit si bien se gouverner à cet âge que le superieur du monastere lui accorda volontiers la permission qu'il lui demanda pour aller visiter les lieux saints de Jerusalem, & les deserts de la Palestine. Il partit l'année que

L'an 457. moururent l'empereur Marcien & Juvenal évêque de Jerusalem qui étoit de Jesus-Christ l'an 457 : & il passa l'hiver dans le monastere de saint Passarion qui étoit gouverné par un bon vieillard de son pays nommé Elpide. Sa vertu s'y fit tellement connoître, qu'il n'y eût point de monastere d'alentour qui ne témoignât être bien aise de l'avoir. Mais l'amour qu'il avoit pour la retraite & le silence lui fit préferer ce-

L'an 458. lui du grand S. Euthyme à tous les autres : & il alla se presenter à lui avec la recommandation d'Elpide. Euthyme qui avoit une longue experience de la conduite des ames, voyant Sabas si jeune ne le jugea point propre à demeurer encore parmi les solitaires de sa laure qui n'étoit que pour les plus parfaits qui avoient passé par tous les exercices de la vie religieuse des communautés. C'est pourquoi il l'envoya au monastere d'en-bas qui étoit gouverné par l'abbé saint Theoctiste. La laure de saint Euthyme où tous les solitaires vivoient separément, étoit un grand monastere situé sur une montagne du desert à quatre ou cinq lieues de Jerusalem : & dans le fond étoit à une lieue de là le monastere de S. Theoctiste, qui y formoit les jeunes religieux dans les exercices de la vie cenobitique ou de communauté jusqu'à ce qu'il les eût mis en état de pouvoir passer dans la laure de saint Euthyme. Sabas se trouvant ainsi sous la conduite de l'abbé Theoctiste, se consacra de telle sorte à Dieu, qu'il ne s'occupa plus d'autre chose que de lui. Les jours étoient pour le travail des mains, & les nuits pour la priere. Il faisoit tout par un esprit de pénitence & de charité. Il s'étoit chargé de porter l'eau & le bois pour les besoins de la maison : il soulageoit aussi très-souvent les autres freres qui étoient employés à divers offices : à quoi il se croyoit d'autant plus obligé qu'il étoit grand de taille, adroit, fort & robuste, plein de santé & de courage. Il prenoit un soin tout particulier des malades : & la varieté de tant d'occupations n'ôtoit rien de son assiduité à l'office divin, où il entroit toujours le premier, & d'où il ne sortoit que le dernier.

Il devint par une telle conduite un grand sujet d'admiration pour tous les autres. Mais l'estime que l'on avoit pour sa vertu augmenta encore par la fermeté qu'il fit paroître dans une tentation imprévue où il se trouva engagé par la rencontre que nous allons voir. Un religieux * qui étoit d'Alexandrie ayant eu la permission d'aller dans son pays pour y disposer de la succession de ses parens qui étoient morts, demanda Sabas pour compagnon de son voyage & l'obtint. Lorsqu'ils furent à Alexandrie, Sabas fut rencontré par son pere & sa mere qui le reconnurent malgré le changement qui lui étoit arrivé depuis l'âge de cinq ans qu'ils ne l'avoient point vû. Ils le solliciterent fortement de rester auprès d'eux, & d'oublier son monastere. Sabas découvrit le piége que lui tendoit le dé- III.

* Jean.

mon fous la fpécieufe apparence de la tendreffe de fes parens. Dieu le fit fouvenir à l'heure même que l'on eft indigne de le fervir, comme il le dit dans l'évangile, fi l'on aime fes parens plus que lui, & il lui donna toute la force qui lui étoit neceffaire pour refifter à une tentation fi dangereufe. Il dit à fon pere conformément à ce qui devoit le toucher dans fa profeffion, que fi les loix de la guerre puniffoient les deferteurs, il devoit attendre du roi du ciel un châtiment bien plus terrible, s'il quittoit fon fervice après s'y être folennellement engagé, & s'il renonçoit à la milice toute fainte où il s'étoit enrôlé pour paffer dans celle du fiécle. Il ajouta bien d'autres raifons encore que l'efprit de Dieu lui fuggera, & qui toucherent de telle forte fon pere & fa mere, qu'ils lui laifferent la liberté de faire ce qu'il voudroit. Ils le prefferent feulement de prendre une fomme confidérable : & pour ne les pas chagriner, il fe contenta d'en prendre trois piéces d'or, qu'il mit entre les mains de fon abbé Theoctifte, lorfqu'il fut de retour dans fon monaftere, parce qu'il ne vouloit rien avoir en propre.

L'an 466. Le bienheureux Theoctifte mourut quelques années après, & faint Euthyme mit en fa place Maris ou Marin qui ne véquit que deux ans, &

L'an 369. eut Longin pour fucceffeur. Sabas âgé pour lors de trente ans, paroiffoit fi avancé dans les voies de la perfection de fon état, & fi éclairé dans les chofes divines, qui ni Longin, ni faint Euthyme fes fuperieurs ne firent point difficulté de lui permettre de fe retirer dans une folitude à part comme il le fouhaitoit. Il fe renferma dans une petite grotte où il fervit Dieu avec une ferveur toute nouvelle, & il redoubla toutes fes aufterités. Dans cette folitude faint Euthyme lui avoit accordé cinq jours de la femaine pour la retraite & le filence ne l'obligeant à fe rejoindre aux freres du monaftere que le famedi & le dimanche. Pendant ces cinq jours il ne prenoit aucune nourriture, felon que nous l'affure fon difciple Cyrille, & il les employoit tout entiers à la priere, & au travail des mains. Il faifoit réglement dix paniers par jour. Le famedi il apportoit fes cinquante paniers de la femaine au monaftere : & le dimanche au foir il emportoit autant de branches de palmier qu'il lui en falloit pour s'occuper les cinq jours fuivans à faire un pareil nombre de corbeilles ou de paniers & fe renfermoit ainfi dans fa grotte.

Il véquit de la forte pendant quelque tems jufqu'à ce que faint Euthyme qui avoit coûtume de l'appeller *le jeune vieillard* à caufe de fa fageffe, voulut l'avoir auprès de lui comme il avoit déja Domitien fon cher difciple, afin de l'inftruire plus particulierement dans les exercices & les fentimens les plus élevés de la vertu. Tous les ans au quatorziéme de janvier après l'octave de l'Ephanie ou la fête du baptême de Jefus-Chrift, il les menoit tous deux avec lui dans le defert de Ruban, qui felon l'opinion de ceux du pays étoit celui où le divin Sauveur avoit été conduit après fon baptême, & où il avoit jeûné quarante jours & quarante nuits. Euthyme avec fes deux difciples y demeuroit jufqu'au dimanche des Rameaux. La premiere fois qu'il y mena Sabas, il fit un miracle en fa faveur, pour le garantir d'une altération qui le rendoit à demi mort. Il ne paroît pas qu'il l'y ait mené plus de deux fois, s'il eft vrai qu'il foit mort au mois de janvier de l'an 473.

Margin notes: IV. L'an 471. — 472. — 473.

L'an 474. Le relachement s'étant glissé ensuite dans le monastere de S. Theoctiste, Sabas s'en sépara tout-à-fait, & s'établit dans la solitude du desert où demeuroit saint Gerasime assez près du Jourdain. Il avoit trente-cinq ans pour lors, & l'on remarque que ce fut depuis ce tems principalement que les démons commencerent à lui faire la guerre non en secret, & en se cachant comme auparavant, mais tout ouvertement & en se montrant à lui sous diverses formes. Sabas armé de la priere remporta autant de victoires que cet ennemi lui livra de combats. Il y avoit 478. déja quatre ans qu'il vivoit dans ce desert, lorsqu'une vision lui en fit quitter le séjour, pour aller habiter une caverne dans les roches d'une montagne, au pied de laquelle passoit le torrent de Cédron à trois lieues de Bethléem & à quatre ou cinq de Jerusalem. La caverne étoit en un endroit si haut & le chemin pour y monter si roide & si difficile, que pour y apporter de l'eau d'une fontaine * qu'il alloit querir à deux lieues de là parce que celle du torrent n'étoit point bonne, il fut obligé d'attacher une longue corde du haut en bas pour se soulager, quand il remontoit chargé d'eau: & sans se soucier des autres necessités de la vie, il se contentoit pour toute nourriture des herbes qui croissoient à l'entour de la montagne. Cette corde fut apperçue un jour par des paysans qui passoient, & jugeant qu'elle n'étoit là que pour conduire quelque part, ils monterent par son moyen jusqu'à la caverne où le Saint étoit renfermé. Ils furent surpris de voir un homme demeurer seul en un lieu où il n'y avoit rien de cultivé, ni rien qui pût servir aux besoins de la vie. Ils conçurent une si haute estime de sa sainteté qu'ils s'estimerent fort heureux de pouvoir lui rendre quelque service. Ils s'accorderent entre eux à lui apporter en certains jours du pain, du fromage, & des dattes pour le faire subsister avec moins de peine.

* Heptastome, i. e. à sept bouches.

L'an 479.

V. Il y avoit cinq ans que Sabas vivoit seul dans cette caverne, occupé uniquement des soins de son salut, lorsque Dieu lui inspira le desir de travailler aussi à procurer celui des autres. On commença à venir à lui de tous côtés, sur-tout ceux qui renonçant au monde, cherchoient à vivre dans la solitude. Il ne put leur refuser les instructions qu'ils lui demandoient: & voyant que le nombre de ceux qui vouloient rester auprès de lui augmentoit tous les jours, il leur donna à chacun une place pour y bâtir des cellules séparément. Ils se trouverent au nombre de soixante & dix, tous hommes choisis & remplis de l'esprit de Dieu, qui le constituerent leur superieur, âgé pour lors de quarante-cinq ans. C'est ce qui le porta à bâtir en ce lieu-là une laure fort spacieuse. Une laure differoit d'un monastere ordinaire en ce que les cellules y étoient éloignées les unes des autres par une distance raisonnable, comme sont aujourd'hui la plûpart des chartreuses. La difficulté d'aller quérir de l'eau à deux lieues de là le fit mettre en prieres pour en obtenir de Dieu plus près de sa laure. Persuadé qu'il étoit exaucé, il fit creuser au bas de la montagne en un lieu où il se trouva une source qui continua toujours de couler depuis ce tems-là. Il avoit fait construire auprès de sa laure une petite chapelle où l'on offroit le sacrifice, lorsque quelque prêtre y venoit pour lui rendre visite ou en passant. Il trouva depuis un antre fort spacieux taillé en forme d'église accompagné d'ornemens naturels, mais qui sembloient

Sa laure.

L'an 484.

être d'un ouvrage plus qu'humain. Il resolut de faire consacrer cet endroit, afin qu'on y pût célébrer les saints mysteres les samedis & les dimanches. Mais la crainte qu'on n'en prît occasion de le faire prêtre, lui faisoit différer l'execution de ce dessein: car il se reconnoissoit indigne du sacerdoce, & il ne vouloit pas non plus qu'aucun de ceux qui étoient sous sa conduite y aspirassent, parce qu'il ne croyoit pas que des solitaires pussent y prétendre, sans se rendre coupables d'ambition. L'accroissement de ses disciples qui étoient déja plus de cent cinquante, l'obligea de multiplier les cellules de sa laure & de l'étendre au delà du torrent. Il y employoit l'argent que lui apportoient quelquefois ceux qui venoient se rendre à lui: & il pourvut à tout ce qui étoit précisement necessaire pour la subsistance de tous ses solitaires; afin de leur ôter tout prétexte d'aller par le monde au préjudice du silence & de la retraite qu'ils devoient garder.

VI. Quelque grande que fût l'union de la charité & la bonne intelligence qu'il entretenoit parmi ses disciples, il ne put empêcher que quelques-uns n'y apportassent du trouble, & que sa propre vertu ne fît des mécontens. Il y en eut même qui furent assez hardis pour aller se plaindre & demander un autre superieur à Salluste patriarche de Jerusalem, qui avoit succédé depuis peu à Martyre mort l'an 486. Ils voulurent lui representer que comme ils étoient un fort grand nombre de solitaires, celui qui s'étoit chargé de leur conduite n'étoit point capable de les gouverner, parce que c'étoit un homme simple & grossier, & qu'il étoit scrupuleux jusqu'au point de ne vouloir pas être prêtre & d'empêcher qu'on ne conferât cet ordre à aucun de ses religieux. L'an 487. Salluste informé du mérite de Sabas, feignit d'écouter leurs plaintes, & dit qu'il falloit penser à cette affaire. Le lendemain il envoya quérir le Saint qui ne sçavoit rien de ce qui s'étoit passé, puis il manda à ces solitaires de revenir le trouver. Ils crurent que c'étoit pour prononcer sur leurs accusations & pour ôter Sabas de sa charge de superieur. Mais il les surprit extrémement lorsque les ayant tous assemblés, il imposa les mains au Saint en leur présence, & le fit prêtre, sans qu'il s'y fût attendu non plus qu'eux. L'ordination faite, il dit à ces mauvais religieux: « Voilà votre Superieur. Ce n'est point par le choix des » hommes, mais par l'élection de Dieu » même, qu'il est établi dans cette » charge. Nous n'avons fait que prê» ter nos mains au saint Esprit pour » lui conférer le sacerdoce. Honorez» le comme votre Pere, & rendez lui » l'obéissance que vous lui devez. Il les ramena tous ensuite à la laure où il consacra l'église dont nous avons parlé, ce qui arriva au commencement du regne de l'empereur Anastase, lorsque le Saint couroit la cinquante-troisiéme année de son âge. L'an 491.

VII. Depuis ce tems sa réputation augmenta de telle sorte qu'elle se repandit dans les provinces les plus éloignées de l'empire. On venoit de ses extrémités demander à servir Dieu, sous sa conduite & à embrasser la pénitence dans sa laure. Il y reçut S. Jean le Silenciaire qui avoit quitté l'épiscopat pour devenir son disciple dans la profession religieuse. Il y reçut aussi des Armeniens à qui il donna son ancienne cellule avec la petite chapelle qui en étoit proche pour y faire l'office en leur langue, & y chanter les louanges de Dieu le samedi & le dimanche, qui étoient les jours d'assemblée pour tous ces solitaires. Ces Armeniens y en attirerent ensuite beaucoup d'autres de leur pays. Sophie

mere de notre Saint, demeurée veuve depuis quelques années, fut touchée comme les autres de ce que la renommée publioit de sa vertu, vendit son bien, vint se retirer auprès de lui, acheva saintement le reste de sa vie sous sa conduite, & mourut heureusement entre ses bras. De l'argent de son bien qu'elle lui avoit apporté il en employa une grande partie à bâtir deux hôpitaux fort amples, l'un pour recevoir les pauvres passans, l'autre pour retirer les religieux étrangers qui étoient en voyage. Du reste il fit accommoder les bâtimens & les jardins de sa laure, & bâtit encore un hôpital dans la ville de Jerico. Il fonda aussi un monastere nouveau sur la colline de Castel à une petite lieue de son hermitage. Dieu lui fit connoître qu'il agréoit ce nouvel établissement en inspirant à Marcien abbé de Bethléem la volonté de lui envoyer des provisions dans une nécessité pressante. Sabas y mit une communauté de religieux fort reguliers qu'il avoit choisis parmi le grand nombre de ses disciples : & plusieurs en furent tirés depuis pour être évêques dans la Palestine, dans l'isle de Chypre & ailleurs. Il bâtit encore à une demi-lieue de la laure un cloître dans lequel il faisoit instruire les novices de quelque âge qu'ils fussent. Si c'étoient de jeunes gens il les envoyoit à une lieue & demie de là dans le monastere de l'abbé saint Theodose son ami pour les former & les mettre en état d'entrer un jour dans sa laure, qui étoit le sejour des parfaits. Il disoit que comme la fleur précede le fruit, aussi la vie cénobitique ou commune du cloître devoit précéder la vie hérémitique. Il n'admettoit dans sa laure que des hommes faits & affermis dans la vertu par de longs exercices de la pénitence.

Le patriache Sallufte tomba malade en la septiéme année de son épiscopat, & sa santé étant entiérement désespérée, les solitaires & de l'un & l'autre institut de la ville & du territoire de Jerusalem le vinrent trouver & lui témoignerent qu'ils se jugeroient fort heureux d'avoir pour superieurs Sabas & Theodose. Le patriarche fut ravi de pouvoir leur donner cette satisfaction avant que de mourir. Il établit donc par leur commun suffrage l'an 493. saint Sabas *Exarque* ou superieur général de tous les anachorétes, qui étoient retirés dans les deserts, les hermitages & les laures; & saint Theodose de tous les Cénobites ou religieux qui vivoient en commun dans les monasteres, d'où lui est venu le surnom de *Cénobiarque*. Sallufte mourut peu de tems après & eut pour successeur Elie, qui n'eut pas moins d'estime & d'affection pour saint Sabas, qu'en avoient eu ses derniers predecesseurs. L'an 493.

VIII. Notre Saint veilloit toute l'année par sa présence sur tous les solitaires commis à ses soins avec une application, qui le tenoit toujours auprès d'eux. Il ne les quittoit que depuis l'octave de l'Epiphanie jusqu'au jour des Rameaux, qu'à l'exemple de son maître saint Euthyme il se rétiroit dans le fond d'un désert accompagné d'un seul disciple à qui il permettoit de porter quelques pains secs pour sa nourriture. Pour lui il ne mangeoit rien dans tout cet espace de tems selon que l'assure son historien, & il ne vivoit que du corps & du sang de Jesus-Christ, si l'on en croit cet auteur. C'est par ce rigoureux carême qu'il se préparoit à solenniser la grande fête de Pâque. Mais lorsqu'il étoit de retour dans sa laure, on lui faisoit bientôt racheter le repos & le silence qu'il s'étoit procuré dans cette re-

traite. L'affluence des visites qu'il recevoit, lui devint tellement à charge, que pour se délivrer de ces importunités, il se retira dans une caverne éloignée avec la résolution de s'y renfermer pour le reste de ses jours. Mais Dieu ne permit pas qu'il fît ce tort à ceux à qui il devoit sa présence & ses soins. Il le découvrit aux plus affectionnés de ses disciples, qui l'obligerent de revenir dans sa laure. Mais il y avoit de faux freres qui étoient animés bien differemment, & qui non contens d'avoir secoué le joug de l'obéissance qu'ils lui devoient, en soulevérent encore d'autres contre lui. Chaque jour ils lui tendoient quelque nouveau piége. Il crut devoir ceder pour un tems à leur malice, & après avoir confié le soin de la laure & des autres monasteres à des personnes sures, il se retira dans une solitude proche de Scythople, & demeura long-tems dans une caverne d'où il avoit chassé un lion qui l'occupoit. Quelques années après il revint à sa laure, croyant que la longueur du tems auroit adouci l'esprit des rebelles. Il eut le déplaisir de les trouver encore plus fiers que jamais, & leur cabale étoit augmentée jusqu'au nombre de quarante. Comme il avoit appris à combattre les démons, & à ceder aux hommes, il se retira de nouveau pour éviter le bruit & le scandale, & passa quelque tems dans le territoire de Nicople sous un arbre dont les branches lui donnoient le couvert, & les fruits la nourriture, jusqu'à ce que le maître du champ à qui étoit l'arbre, lui fit bâtir une cellule, & pourvût charitablement à ses besoins. Dans la suite, le Saint fit de cette cellule un monastere considerable. Sur un faux bruit que ses ennemis firent courir de sa mort, publiant par-tout qu'il avoit été devoré d'un lion près de la mer Rouge, il se rendit à Jerusalem où le Patriarche Elie le retint jusqu'à ce qu'il l'eût déterminé à retourner à sa laure. Il ne lui donna que le loisir de mettre un abbé * à son nouveau monastere de Nicople, & il le renvoya avec des lettres portant ordre aux rebelles de le recevoir comme les autres, & de se soumettre à lui ou de sortir de la laure & du diocèse de Jerusalem. Ces séditieux ne pouvant ni s'opposer à son rétablissement, ni souffrir sa présence, prirent le parti de sortir : ce qu'ils ne firent qu'après avoir ruiné une tour, dont ils emporterent les meubles. Ils furent mal reçus par-tout où ils se présenterent, sur-tout à la laure de Suca dont le superieur leur interdit l'entrée. C'est ainsi que chacun s'interessoit au châtiment de leur revolte : & le Saint qu'ils avoient si outrageusement offensé, fut le seul qui marqua de la bonté & de l'affection pour eux. Car lorsqu'il sçût qu'ils cherchoient à s'établir dans des mechantes cellules abandonnées, l'inquiétude qu'il avoit pour le salut de leur ame le porta à les assister même dans leurs nécessités corporelles. Il leur fit tenir une somme d'argent, obtint pour eux la proprieté des cellules dont ils s'étoient emparés, entreprit un voyage exprès pour leur porter lui-même diverses choses dont ils avoient besoin, & leur bâtit une église. Ce fut avec ces armes qu'il sçut les vaincre. Il étouffa toute leur envie & leur mauvaise volonté par la multitude de ses bienfaits : & le fruit d'une victoire si glorieuse fut la soumission volontaire où ils rentrérent. Il leur donna pour abbé Jean le premier de tous ses disciples & leur monastere fut appellé *la nouvelle laure*. Il bâtit encore d'autres monasteres où il mit des supe-

* Severe.

L'an 501, 502.

rieurs d'une grande sainteté : & comme il n'avoit pas moins de zéle pour la pureté de la foi que pour l'integrité de la discipline, il veilloit sans cesse pour empêcher que le venin de l'hérésie ne se glissât dans toutes ces saintes maisons. Il convertit même à la foi orthodoxe quelques solitaires Nestoriens & travailla depuis avec le même succès à faire revenir ceux qui suivoient les erreurs d'Eutychès & de Dioscore.

IX. L'empereur Anastase fauteur des hérétiques Acephales, qui étoient une branche d'Eutychiens, ayant chassé saint Macédone patriarche de Constantinople de son siége, parce qu'il défendoit la foi Catholique, ou ce qui étoit la même chose le concile de Chalcedoine, avoit mis en sa place un nommé Timothée qui souhaita aussi-tôt qu'Elie de Jérusalem de même que les autres évêques de l'Orient lui accordât leur communion & souscrivît à la déposition de Macédone. Elie refusa le dernier parce qu'il condamnoit la violence qu'on avoit exercée contre saint Macédone : mais il ne fit point difficulté de communiquer avec Timothée le croyant orthodoxe, quoique ce ne fût qu'un hypocrite qui regloit sa foi sur ses intérêts. Cette conduite ne put néanmoins satisfaire l'empereur qui vouloit qu'on approuvât la déposition de Macédone. De sorte qu'Elie craignant que (L'an 510.) les effets de la colere de ce prince ne s'étendissent sur les peuples de son diocése, lui deputa plusieurs solitaires de marque à la tête desquels il mit saint Sabas pour l'adoucir & le porter à laisser les églises en paix. Le Saint fut rébuté d'abord par les gardes qui le voyant revêtu d'un habit fort pauvre ne le prirent pas pour ce qu'il étoit. L'empereur ayant sçu depuis que c'étoit le Superieur général des Solitaires de la Palestine & le chef de la deputation que lui envoyoit le Patriarche de Jérusalem, le traita avec beaucoup d'honneur & de respect, surtout lorsqu'il crut le voir accompagné d'un ange de lumiére qui marchoit devant lui. Sabas n'obtint pourtant presque rien d'un prince prévenu tant contre la personne d'Elie que contre le concile de Chalcédoine. De sorte que n'ayant remporté de lui que beaucoup de civilités & quelques aumônes pour les monasteres il alla passer l'hiver dans une abbaye du fauxbourg de Chalcédoine appellé le Rufinien, où il reçut les visites de beaucoup de personnes des plus qualifiées de la cour. Le printems venu, Sabas repassa par Constantinople pour prier l'empereur de soulager les pauvres des environs de Jérusalem que (L'an 511.) l'on traitoit avec une extrême dureté. Anastase étoit sur le point de lui accorder sa demande lorsqu'un officier Eutychien l'en détourna disant que ceux pour lesquels Sabas s'employoit étoient tous Nestoriens qu'il falloit exterminer (c'est de ce nom que les Eutychiens qualifioient les Catholiques). Avant que de retourner en Palestine, Sabas alla en Cappadoce voir Mutalasque lieu de sa naissance. Il y changea la maison de son pere en une église qui fut dédiée sous les noms de saint Côme & saint Damien. A son retour il fortifia le patriarche Elie dans la resolution de défendre le concile de Chalcédoine sur lequel il faut avouer que ce prélat avoit un peu balancé en l'absence de notre Saint. La fermeté qu'il lui inspira fit que l'empereur bannît ce patriarche dix-huit mois environ après sous prétexte qu'il refusoit de communiquer avec Sévere faux évêque d'Antioche (L'an 513.) chef des Acephales.

X. Jean qui fut mis en sa place avoit anathématisé le concile de Chalcédoine. Saint Sabas voyant le danger où étoit l'église de Jérusalem assembla quelques solitaires des plus généreux, dans la resolution de s'opposer aux officiers de l'empereur comme il avoit fait à l'occasion d'Elie, lorsque ce prince avoit voulu introduire l'hérésie par la force des armes dans l'église de Jérusalem. Les troupes avec leur officier Olympe s'étoient retirées quand il y arriva: & il trouva le nouveau Patriarche seul avec le clergé. Il lui parla avec tant d'autorité que non seulement il l'empêcha de communiquer avec Sévere d'Antioche comme l'empereur l'avoit ordonné, mais qu'il lui fit promettre même d'embrasser & de soutenir la foi du concile de Chalcédoine malgré ce qu'il avoit promis à l'officier Olympe. L'empereur irrité de cette hardiesse priva Olympe de sa charge pour être sorti de Jérusalem avec ses troupes, avant que d'avoir terminé toute l'affaire & affermi l'état des choses selon les ordres qu'il lui en avoit donnés. Il envoya en sa place Anastase qu'il fit gouverneur de Palestine. Celui-ci à son arrivée dans Jérusalem fit mettre le nouveau patriarche en prison jusqu'à ce qu'il eût renoncé au concile de Chalcédoine & embrassé la communion de Sévere. Jean par le conseil de Zacharie évêque de Césarée en Palestine promit de faire ce qu'il desiroit pourvû qu'on le mît en liberté & qu'on lui donnât deux jours de tems afin qu'il ne parût pas qu'il auroit obéi par force. On le laissa donc sortir de prison à ces conditions. La nuit venue, il assembla dans l'église de saint Etienne un grand nombre de moines sous prétexte de célébrer le matin la fête de ce premier des Martyrs: mais en effet pour les appeller à son secours afin de défendre la foi orthodoxe & de s'opposer aux violentes entreprises des hérétiques. L'église s'en trouva pleine dès le matin, & lorsque le gouverneur Anastase y fut arrivé avec ses gens pour voir anathématiser le concile de Chalcédoine en sa présence, le Patriarche tenant saint Sabas d'une main & saint Théodose de l'autre, monta au pupitre & prononça d'un ton de voix fort haut anathéme à tous ceux qui étoient dans les sentimens d'Eutychès, de Nestorius, & de Sévere. Le gouverneur fort surpris & indigné de se voir trompé n'osa rien dire néanmoins, parce que tout le peuple applaudissoit au patriarche. La crainte d'une sédition le fit retirer sans bruit & reprendre le chemin de Césarée. Hypace cousin germain de l'empereur étant resté protesta par serment qu'il n'étoit point venu pour prendre ou faire prendre aux autres le parti de Sévere, mais seulement pour adorer les Saints lieux, & qu'il étoit prêt de communiquer avec le patriarche & tous ceux qui recevoient le concile de Chalcedoine. Pour marque de sa créance orthodoxe & de sa pieté il mit entre les mains de saint Sabas une grande somme d'argent pour être distribuée aux solitaires. Notre Saint ne doutant point que l'empereur ne se tînt fort offensé de tout ce qui venoit de se passer à Jérusalem, récrivit à ce prince, moins pour l'appaiser que pour se plaindre des outrages que l'on continuoit de faire tous les jours aux prêtres & aux moines dans Jérusalem au grand scandale même des Juifs & des Gentils qui voyoient toutes ces indignités. Il accusa Sévere d'Antioche comme la cause de tant de desordres, & déclara au nom de tous les Catholiques du

L'an 514.

pays qu'ils étoient prêts de repandre leur ſang pour la défenſe des quatre premiers conciles œcuméniques. L'empereur preſſé de partir pour la guerre quand il reçut une lettre ſi généreuſe, remit à un autre tems la réponſe qu'il vouloit y faire.

De Nicée, de CPle, d'Ephéſe, de Chalced.

XI.

Cependant ſaint Sabas travailla avec une ſollicitude continuelle à maintenir la pureté de la foi orthodoxe & la vigueur de la diſcipline réguliere dans tous les monaſteres de la Paleſtine, où les moines Eutychiens cherchoient à s'introduire, & à tout corrompre comme en Syrie. Il ſurvint vers le même tems une grande famine accompagnée d'une ſéchereſſe, d'une inondation monſtrueuſe de ſauterelles & d'autres fleaux qui affligerent la province pendant cinq ans. Les ſept monaſteres que ſaint Sabas avoit bâtis ſe trouverent bientôt réduits à la derniere néceſſité, parce qu'ils n'avoient point de revenus, & qu'il avoit remis entre les mains de Dieu le ſoin de leur ſubſiſtance. Il en aſſembla les ſupérieurs pour les exhorter à ne point perdre courage, & il leur ſuggera ce qu'ils devoient faire & dire à leurs religieux pour les empêcher de ſe défier de la providence & de la bonté de Dieu. Quelques jours après l'œconome de ſa grande laure vint lui repréſenter que la diſette étoit ſi grande dans cette maiſon, qu'il n'y avoit pas ſeulement du pain pour offrir le ſacrifice le dimanche ſuivant. Sabas lui apprit à bien eſpérer du Pere céleſte qui connoiſſoit leur pauvreté & leurs beſoins, & qui pouvoit y remedier par ſa toutepuiſſance. On en vit bientôt des effets : & avant que le dimanche arrivât on lui amena trente chevaux chargés de vivres.

L'an 515.

Il ſe ſouvint que l'ancien patriarche Elie ſouffroit toujours dans ſon exil pour la défenſe de la foi orthodoxe, & il alla lui rendre viſite dans le diocèſe d'Aile, où il étoit relegué, menant avec lui deux autres ſupérieurs * de monaſteres. La joie qu'en eut Elie lui fit oublier ſes maux, & il retint ces ſaints hôtes le plus longtems qu'il lui fut poſſible. Tous les jours à l'heure de none, c'eſt-à-dire, à trois heures après midi il venoit manger avec eux, les entretenoit quelque tems après le repas avec grande ouverture de cœur, & paſſoit le reſte du tems dans le ſilence. Le IX. de juillet les trois abbés s'étant rendus à l'ordinaire dans le lieu où il falloit manger attendirent le Patriarche juſqu'à minuit. Il leur dit en pleurs que le ſujet d'un ſi grand retardement étoit la mort de l'empereur Anaſtaſe, qu'il venoit d'apprendre par une révélation, qui lui avoit fait connoître en même tems qu'il devoit le ſuivre dans dix jours. Saint Sabas n'en parut point ſurpris, parce qu'il avoit eu la nuit précedente une révélation ſemblable. Anaſtaſe eut pour ſucceſſeur Juſtin Prince catholique, qui dès le commencement de ſon regne publia un édit pour faire recevoir le concile de Chalcedoine par tout l'empire. Saint Sabas, quoique âgé de plus de quatre-vingts ans, épuiſé de forces corporelles par ſes travaux & ſa pénitence, fit paroître encore la vigueur de ſon eſprit & ſon activité pour faire recevoir cet édit. Il alla pour ce ſujet à Ceſarée, à Scythople & en beaucoup d'autres lieux de la Paleſtine ; il fit enregiſtrer les quatre conciles dans les égliſes, & ramena à la foi catholique un grand nombre de moines & de perſonnes ſéculieres, qui s'étoient laiſſé ſéduire. Bientôt après la ſéchereſſe, qui tourmentoit cruellement la Paleſtine depuis près de cinq ans, ceſſa par diverſes pluies que ſaint Sabas obtint

* Etienne & Euthale.

L'an 518.

519.

520.

du ciel par la vertu de ses prieres.

XII. Ce Saint fit un second voyage à Constantinople huit ou neuf ans après à la priere de Pierre patriarche de Jerusalem homme de grande vertu, qui avoit succedé à Jean en 525. auprès du nouvel empereur Justinien successeur de Justin. C'étoit pour défendre la cause des Chrétiens que l'on accusoit faussement d'avoir excité une sédition dans la ville & le pays de Samarie, & pour faire voir à l'empereur que les auteurs du tumulte étoient les Samaritains, qui s'étoient donné un roi à part nommé Julien, & qui avoient exercé diverses cruautés sur les Chrétiens. Justinien voyant saint Sabas admira dans un vieillard de quatre-vingt-dix ans le courage & les autres graces que Dieu donne à ses serviteurs comme il lui plaît, & il le reçût comme un ange du ciel, après avoir envoyé au devant de lui le patriarche de Constantinople Epiphane & les principaux de sa cour. Il lui accorda plus qu'il ne lui demandoit. Car non content de recevoir la justification des Chrétiens de la Palestine, il envoya ordre de chasser tous les Samaritains de Jerusalem, abolit leurs synagogues, fit un édit portant qu'ils ne pourroient se succeder les uns aux autres, & condamna à mort les auteurs de la sédition passée. Il fit même quelques remises des impositions qui avoient accablé les peuples sous l'empereur Anastase. Il fonda encore à la priere de saint Sabas un hôpital dans Jerusalem, fit reparer les églises ruinées par les Samaritains, & fortifier la laure du Saint, afin que les hermites pussent s'y retirer pendant les courses des barbares. Dans le tems que l'empereur travailloit lui-même avec le questeur Tribonien pour cette affaire, saint Sabas qu'il avoit fait entrer pour être présent à tout, voyant que l'heure de tierce étoit venue se leva pour aller réciter son office. Le moine Jeremie qui l'accompagnoit lui demanda à quoi il pensoit de quitter ainsi l'empereur lorsqu'il travailloit pour lui. Le Saint lui répondit que chacun faisoit son devoir, & que tout se passoit dans l'ordre tant de sa part que de celle de l'empereur. Il partit de Constantinople après avoir donné à ce prince divers avis importans touchant les héretiques, & lui avoir prédit le succès de ses armes contre les Gots & les Vandales qui avoient introduit l'Arianisme avec leur domination dans l'Italie & l'Afrique. A son retour en Palestine il alla encore dans le territoire de Scythople & aux environs assurer les habitans de l'heureux succès de son voyage : & après avoir remis le calme dans le pays il passa à Jerusalem pour visiter les lieux saints avant que de mourir. Il revint enfin dans sa principale laure, où il tomba malade peu de jours après. Le Patriarche le sçut & le vint visiter. Voyant qu'il manquoit de tout dans sa cellule, il le fit transporter dans la maison d'une église voisine qui dépendoit de lui, & donna tous les ordres qu'il falloit pour l'assister de tout ce qui lui seroit nécessaire. Mais le Saint connoissant que sa fin approchoit, se fit reporter bientôt après dans sa cellule, où il mourut en paix âgé de plus de quatre-vingt-douze ans le v. jour de décembre de l'an 531. Dieu honora sa mémoire devant les hommes par divers miracles qu'il fit à son tombeau & ailleurs par son intercession. Son corps fut enterré entre les deux Eglises de sa grande laure, où on lui fit des funérailles avec une pompe religieuse. Il s'y trouva un grand nombre d'évêques & une multitude incroyable de solitaires & de gens

[Marginal notes: L'an 528. — 529. — L'an 530. — 531.]

gens du siecle. On voyoit encore son tombeau couvert de marbre en ce lieu au douziéme siecle durant les Croisades des Occidentaux. L'on veut que la Liturgie qui est aujourd'hui en usage parmi les Grecs soit celle que l'on observoit dans les monasteres de saint Sabas, qui l'avoit reçûe de ses maîtres saint Euthyme & saint Theoctiste.

Bult. Hist. Mon. Orient. l.4.c.5.p.668.

AUTRES SAINTS DU cinquiéme jour de Décembre.

I. SAINTE CRISPINE *martyrisée en Afrique, ses compagnons à Thagare, & ses compagnes à Thebeste ou à Tuburbe.*

IV. Siécle.

I. APrès sainte Perpetue & sainte Felicité nous ne voyons point de sainte martyre, qui ait été plus célebre dans l'Eglise d'Afrique, que sainte *Crispine*, dont elle honore aujourd'hui la mémoire. Crispine étoit de la ville de Thagare, que quelques sçavans prennent pour la ville de Thagure ou Tagore en Numidie, quoiqu'il y ait eu véritablement une ville du nom de Tagare ou Tagarate, dans la province proconsulaire de l'Afrique, & une autre dans la Byzacene. La noblesse de sa race & les richesses de sa famille la distinguoient extrémement, comme nous l'apprenons de saint Augustin, qui nous fait remarquer aussi qu'elle avoit été mariée, & qu'elle avoit eu plusieurs enfans. Mais le plus considerable & le plus solide des avantages de sa vie étoit de n'avoir jamais connu ni adoré d'autre divinité que le vrai & unique Dieu & Jesus-Christ son fils unique. Dieu fit naître une occasion éclatante d'éprouver la fidelité qu'elle lui avoit toujours inviolablement gardée en la faisant passer par le feu de la persécution, excitée contre son Eglise par les édits des empereurs Diocletien & Maximien. Quelque grande que fût la délicatesse de sa complexion, jointe à la timidité naturelle de son sexe, & à diverses infirmités qui sembloient y être attachées, elle se trouva en cette rencontre animée d'un courage invincible, parce qu'elle étoit soutenue & fortifiée par le Seigneur, qui l'avoit en sa protection. Elle avoit généreusement renoncé à toutes les douceurs de la vie présente, pour se mettre en état de jouir plus surement de l'objet de son amour dans le ciel. Le desir ardent qu'elle avoit d'emporter promptement la palme du martyre, & d'aller recevoir la couronne qui lui étoit préparée dans la gloire éternelle, lui fit oublier jusqu'aux sentimens de la nature, pour ne suivre que les mouvemens de l'Esprit-saint qui la conduisoit, & qui l'élevoit au dessus d'elle-même. Elle méprisa les larmes & les cris de ses enfans, qui sembloient l'accuser d'inhumanité, la voyant prête à prodiguer une vie dont la conservation leur étoit si nécessaire. Ce qu'elle faisoit dans la vûe d'un heureux échange de cette vie mortelle & remplie de miseres, contre une éternité de gloire & de bonheur.

Holsten. Geogr. p. 46. & 58.

Aug. serm. 354. & 286. item in psalm. 120. n. 13. in psalm. 137. n. 3. 14. 17.

Act. ap. Mab. Analect. t. 3. p. 417. Ruin. Act. M. p. 494.

Aug. Ps. 120. supr. & Ps. 137.

II. Elle fut arrêtée dans son pays avec quelques autres Chrétiens du lieu, & elle y rendit son premier témoignage de Jesus-Christ devant le tribunal des persécuteurs. Nous ne sçavons si on lui fit souffrir les tourmens de la question après cet interrogatoire : mais il paroît qu'on voulut user de quelque distinction pour lors à son égard, & que pendant qu'on fit mourir les autres martyrs dont le procès fut terminé sur les

lieux, on la retint dans la prison, & qu'on la reserva pour le jugement du proconsul. Anulin gouvernoit alors l'Afrique en cette qualité, & il exécutoit les édits des empereurs contre les Chrétiens avec beaucoup de rigueur. Lorsqu'il fut à Thebeste, on lui amena Crispine pour être jugée, & l'officier la lui présenta à l'audience le v. jour de décembre, requerant que Crispine de Thagar fût interrogée & entendue sur le mépris qu'elle avoit fait de la loi des princes. Anulin demanda à la Sainte si elle sçavoit ce que portoit l'ordonnance sacrée des Empereurs? Elle répondit qu'elle ne sçavoit ce que c'étoit, voulant faire entendre sans doute que cela ne la regardoit pas, ou qu'elle ne s'en mettoit point en peine. Le Proconsul lui dit que selon cette ordonnance, portée par les empereurs Dioclétien & Maximien & par le César Constance, elle étoit obligée de sacrifier à tous les dieux de l'empire pour le salut de ces princes. Crispine lui répondit qu'elle n'avoit jamais sacrifié & qu'elle ne sacrifieroit jamais qu'à Dieu seul & à son fils Jesus-Christ, qui étoit né parmi les hommes & qui avoit souffert la mort pour eux. » Otez-vous cette superstition de la tête, reprit Anulin, & » soumettez-vous à la religion de » nos dieux. Je révére & j'adore tous » les jours le Dieu que je reconnois, » dit Crispine, & je n'en connois » point d'autre. Vous êtes obstinée, » lui dit le Proconsul; prenez garde » que votre fierté & le mépris que » vous avez pour les ordres de nos » maîtres ne vous fasse sentir la rigueur des loix malgré vous. Il en » arrivera ce qu'il plaira à Dieu, repartit la Sainte; je suis disposée à » tout souffrir pour la foi que j'ai » embrassée.

Anulin ne voulant pas qu'elle ignorât ce que portoit l'ordonnance des empereurs, commanda qu'on en fît la lecture devant elle, ou qu'on la lui montrât, afin qu'elle ne pût point s'excuser de l'observer faute de l'avoir vue. Mais la Sainte ne voulut point la voir, & dit d'un ton qui marquoit la ferme résolution de son esprit qu'elle n'avoit point d'autres ordres à observer que ceux de Jesus-Christ. Le Proconsul lui dit qu'il y alloit de sa vie si elle refusoit d'obéir aux empereurs à qui elle devoit toute sorte de soumission, comme tous les autres sujets de l'empire, ajoûtant que toute l'Afrique avoit déja fait à cet égard ce qu'on exigeoit d'elle en cette rencontre. A ces paroles la Sainte ne pouvant retenir son zéle, jetta sa malediction sur tous ceux qui voudroient l'obliger de sacrifier aux démons; & déclara par une nouvelle protestation qu'elle ne sacrifiroit jamais qu'au souverain Seigneur, qui avoit créé l'univers. Le Proconsul lui dit que l'on ne cherchoit que son avantage, & sa conservation, lors qu'on la vouloit porter à rendre aux dieux ce qu'elle leur devoit. Crispine lui répondit que l'on ne devoit pas avoir grande opinion d'une religion où l'on prétendoit forcer les consciences. Et sur ce qu'on la menaça de nouveau de la séverité des loix, elle dit hardiment qu'elle n'apprehendoit point ce qu'on prétendoit lui faire craindre, parce que ce dont on la menaçoit n'étoit rien; qu'elle craignoit le jour terrible où elle devoit paroître devant le Dieu du ciel, & que ce Dieu la perdroit éternellement si elle étoit assez malheureuse pour le mépriser ou l'offenser par le sacrilege auquel on la vouloit porter. Anulin lui dit, qu'il n'y avoit point de sacrilege à obéir aux Empereurs, & à suivre la pieté générale des Romains à l'égard III.

des dieux. La Sainte après lui avoir répliqué qu'elle avoit tout à craindre, & tout à eſperer du Dieu tout-puiſſant créateur de toutes choſes, dit qu'elle n'avoit rien à attendre des hommes qui n'étoient que ſes créatures, & que pour les dieux prétendus qu'on lui alleguoit, ce n'étoit autre choſe que des pierres & l'ouvrage de la main des hommes. Le Proconſul prit cette derniere parole pour un blaſphéme, & commanda auſſi-tôt que l'on raſât la Sainte, pour l'en punir par la peine de l'infamie. » Vous » voulez que je croye à vos dieux, » dit-elle, faites-les donc parler eux-» mêmes, qu'ils diſent ſeulement un » mot, & qu'ils nous expliquent ce » qu'ils ſouhaitent de nous, & alors » je croirai en eux. Anulin dit qu'il voyoit bien pour cette fois qu'elle cherchoit la mort. Criſpine lui répondit que c'étoit tout le contraire, & qu'elle n'étoit venue devant ſon tribunal que pour y trouver la vie. » Vous voulez vivre, repartit le Pro-» conſul, & vous vous expoſez à » mourir dans les ſupplices comme » ont fait vos autres compagnes *Ma-» xime*, *Donatille* & *Seconde*. Je cher-» cherois véritablement la mort, ré-» pondit Criſpine, & je perdrois mon » ame éternellement ſi j'obéiſſois à » vos démons. » Anulin lui dit qu'il lui feroit couper la tête ſi enfin elle refuſoit d'adorer les vénérables dieux de l'empire. Criſpine dit que s'il lui faiſoit une telle grace, elle en remercieroit ſon Dieu de tout ſon cœur, parce que ce ſeroit le moyen de lui faire gagner ce qu'il croiroit lui faire perdre, au lieu qu'elle auroit véritablement perdu la vie qu'il auroit voulu lui conſerver en offrant de l'encens aux Idoles. Le Proconſul témoignant qu'il étoit las de ſouffrir l'impie Criſpine, ſelon qu'il l'appelloit, fit relire le procès verbal de tout ce qui avoit été dit. Après quoi il prononça la ſentence par laquelle il condamnoit la Sainte à avoir la tête coupée pour l'obſtination avec laquelle elle perſiſtoit dans ſa ſuperſtition. Criſpine loua Dieu auſſi-tôt, & bénit notre Seigneur Jeſus-Chriſt de l'avoir ainſi délivré des mains de ſes ennemis.

IV. On n'eſt point aſſuré de l'année de ſon martyre; l'on croit ſeulement qu'il arriva l'an 304, auquel on commença à perſecuter les laïques en Afrique, où la perſécution avoit commencé l'année précedente pour les eccleſiaſtiques. Mais le jour qui eſt marqué au commencement & à la fin de ſes actes, n'a jamais été mis en conteſtation. Sa fête étoit fort célébre en Afrique du tems de ſaint Auguſtin, qui a prononcé pluſieurs diſcours en differentes années au jour qu'on la célébroit. Elle eſt marquée au v. de decembre dans l'ancien calendrier de l'égliſe de Carthage, & dans les martyrologes du nom de ſaint Jerôme, mais d'une maniere obſcure dans les uns & les autres où l'on joint divers Martyrs, qui avoient été pris avec elle à Thagare, & qui y avoient apparemment ſouffert la mort. Les principaux ſont S. JULES, nommé *Bile*, dans le calendrier d'Afrique; S. FELIX, ſainte POTAMIE, ſaint GRAT, & d'autres encore. Quelques-uns doutent s'il n'y eut point deux *Criſpines* parmi ces Martyrs, que l'on a jugé à propos de remettre tous au jour de la fête de notre Sainte, ou ſi Criſpine qui eſt comptée parmi les martyrs de Thagare ſans diſtinction n'eſt pas plûtôt un ſaint *Criſpin*, qui auroit été de cette ſainte compagnie, comme le donnent à penſer pluſieurs martyrologes, & ſur-tout le Romain moderne. Sainte Criſpine eſt marquée ſeule dans ceux de Wandalbert, d'Adon, d'Uſuard &

Enarr. pſalm. 120. & 137. *Serm.* 286. & 354.

Florent. p. 1020. *Ruin.* p. 695. *Mab.* p. 417. *Analect.* t. 3.

de quelques autres posterieurs, & même dans le calendrier qui fut dressé du tems de Louis le Débonnaire, pour l'usage des églises de la France septentrionale qui devoient prendre la liturgie romaine.

Spicil. t. 10.

A l'égard des saintes Maxime, Donatille & Seconde, que le Proconsul appelloit les compagnes de sainte Crispine, elles ne furent point martyrisées à Thagare ni peut-être à Thebeste, mais à Tuburbe, où ce Juge étoit allé sans doute faire exécuter les édits de la persecution avant que de venir à Thebeste. Il faut supposer que ce soient celles dont la fête est marquée au xxx. de juillet, & qu'on appelle du nom commun *les Martyres Tuburbitaines*. Cela étant il n'y a plus d'apparence à soûtenir que ces trois Saintes sont du tems des empereurs Valerien & Gallien: & il est encore moins croyable qu'il se soit rencontré dans un même lieu deux compagnies de trois Saintes martyres de même nom, à cinquante ans environ l'une de l'autre.

Ruin. p. 493. not.

II. *SAINT NICECE ou saint NICET* * *Evêque de Tréves. lat.* Nicetius.

* On dit aussi S. Niciez.

VI. Siécle.

I. SAINT NICET que nous appellons vulgairement NICECE ou NICESSE, differemment de saint Nizier évêque de Lyon, qui portoit même nom que lui, & qui ne lui survéquit que de sept ans, vint au monde sous le regne du grand Clovis. Il parut en naissant avec un petit cercle de cheveux à la tête, semblable à la couronne des moines d'aujourd'hui, qui étoit celle des prêtres de ce tems-là; ce qui fit croire dès lors que Dieu le destinoit à l'état ecclesiastique. Cette persuasion porta ses parens à prendre un soin tout particulier de son éducation. Ils le mirent sous la conduite d'un abbé dans un monastere pour être élevé dans la pieté & les lettres. Il y fit de si grands progrès que cet abbé étant mort il fut jugé digne de remplir sa place. Il justifia lui-même ce choix par la conduite admirable qu'il garda envers ses religieux qu'il gouvernoit également par la sagesse de ses instructions, & par les grands exemples de sa vertu. Il tâchoit de les rendre dignes de Dieu par la pureté qu'il leur inspiroit, & ne se contentant pas de bannir toute mauvaise action parmi eux, il veilloit aussi sur leurs pensées & leurs paroles dans lesquelles il leur recommandoit, qu'il ne se trouvât même rien d'inutile ni rien qui ne tendît à la gloire de Dieu & à l'édification du prochain. Thierri fils aîné de Clovis, roi d'Austrasie, dans les états duquel étoit son monastere, eut pour lui une estime & des égards tout particuliers, principalement depuis que notre S. avoit commencé à le reprendre de ses fautes, convaincu de la charité avec laquelle il s'interessoit à son salut. Il résolut dès lors de l'élever sur quelque siége considérable des églises de son royaume, voyant l'avantage qu'auroit le peuple qui seroit conduit dans le chemin du ciel par un si excellent directeur. Peu de tems après l'église metropolitaine de Tréves dont il avoit beaucoup augmenté le clergé & les droits, vint à vaquer par la mort de l'évêque Apruncule. Le clergé & le peuple de la ville députerent vers le roi pour lui demander saint Gal, qui étoit à la Cour & dont ils connoissoient la vertu. Thierri ne jugea point à propos de leur accorder saint Gal, disant qu'il le destinoit à autre chose. Mais il fit venir saint Nicece du monastere où il demeuroit, & le nomma évêque de Tréves. Toute la ville ayant

Greg. Tur. Vit. pp. c. 17.

Thomassin anc. disc. part. 2. l. 2. c. 39. prétend que c'est là le premier exemple de la couronne clericale que l'histoire nous fournit.

L'an 527.

consenti volontiers à cette nomination, le roi fit conduire le Saint à Tréves par les personnes les plus qualifiées de sa cour pour y recevoir l'ordination épiscopale & prendre possession de son siége. Les gentils-hommes voisins vinrent au-devant de lui selon la coutume, & parce que la nuit survenant, le Saint ne pouvoit pas arriver ce jour-là à la ville, ils dresserent leurs tentes dans les champs pour s'y arrêter, & ils laisserent aller leurs chevaux dans les bleds qui appartenoient à de pauvres laboureurs. Nicece voyant le desordre qui en naissoit dit aux gentilshommes d'un ton de maître: » Faites » retirer promptement vos chevaux » des grains qui appartiennent aux pau- » vres, autrement je serai obligé de » vous retrancher de ma commu- » nion. Ceux-ci ne s'attendant point à un tel discours & ne connoissant point encore l'esprit du nouveau Prélat, lui dirent fort outrés : » Vous » n'êtes point encore sacré & vous » nous menacez déja de l'excommu- » nication ? Le Saint leur répondit, » Je vous dis vrai ; puisque le roi m'a » arraché de mon monastere pour me » charger d'un tel fardeau, soyez as- » suré que la volonté de Dieu se fera. » Mais je sçaurai bien empêcher que » la volonté du Roi même ne s'accom- » plisse en toutes les choses qui ne se- » ront pas de la justice. » Pour montrer qu'il étoit fort résolu de tenir sa parole, il alla lui-même avec impetuosité chasser les chevaux du champ rempli de bled où leurs maîtres les avoient laissé aller. Ces gens saisis d'étonnement & d'admiration le conduisirent ensuite dans la ville avec respect, & jugerent dès lors que ne craignant que Dieu il ne feroit point acception des personnes.

II. Dès qu'il se vit établi sur son siége, il se rendit redoutable à ceux qui auroient refusé d'observer les commandemens de Dieu; & il marqua une fermeté toujours égale à reprendre le vice. Il eut part à tout ce que les évêques de France les mieux intentionnés firent de son tems pour rétablir la pureté de la foi, & celle des mœurs parmi les fidéles & maintenir la discipline des saints Canons dans l'Eglise. Il assista dans cette intention au concile d'Auvergne, tenu l'an 535. sans que l'éloignement des lieux & la fatigue des chemins pussent le rebuter. Il se trouva encore depuis au cinquiéme d'Orleans en 549, d'où il retourna en Auvergne dès la même année avec neuf ou dix autres Prélats du royaume d'Austrasie, dont étoit aussi ce pays, pour confirmer dans un nouveau concile les principaux reglemens qui s'y étoient faits, & les faire observer dans toutes les terres de l'obéissance de leur roi. Il alloit par tout où l'appelloit l'ardeur de son zéle pour l'honneur de Dieu & le service de l'Eglise, sans néanmoins que les peuples de sa ville, & de son diocése perdissent aucun des avantages que leur pouvoit procurer sa présence. Il usa toujours de la même liberté auprès du roi Theodebert, qu'il avoit fait à l'égard de son pere Thierri, mais il ne trouva pas toujours dans le fils autant de soumission & de docilité pour ses remontrances. Il reprit souvent Theodebert, soit de ses propres fautes, soit de celles que commettoient ses Officiers sous son autorité, & de celles même qui se commettoient parmi ses sujets sans qu'il parût se soucier d'y remedier. Un jour que ce Prince étoit entré dans l'église pour assister à l'office, lorsqu'on eut lû les leçons, & qu'on eut offert les oblations sur l'autel, l'Evêque dit d'un ton de voix fort haut : » On n'a- » chevra point le sacrifice de la messe, » que ceux qui sont privés de la com-

L'an 535.

549.

L'an 544.

» munion ne fortent de l'Eglife. Le roi entendit ces paroles fans fe remuer comme fi cela ne l'eût point regardé : auffi n'étoit-il point du nombre de ces excommuniés. Mais un poffedé qui s'étoit gliffé parmi le peuple fe mit à crier de toute fa force, publiant les vertus du faint Evêque & les crimes du Roi. » Que l'Evêque étoit » chafte, & que le Roi étoit adultere; » que l'un étoit humble felon l'efprit » de Jefus-Chrift, & l'autre fier de » fa puiffance & de fes richeffes. Le poffedé parlant de la forte fe débattoit comme un homme qui fouffroit de cruelles tortures. Le roi étonné & confus de ce qu'il venoit d'entendre, demanda que le poffedé fût chaffé de l'églife. Mais l'Evêque dit qu'il étoit beaucoup plus à propos de chaffer les homicides, les inceftueux & les adulteres; & qu'alors Dieu ne manqueroit pas de faire taire l'énerguméne. Le Roi fit fortir incontinent tous ceux que l'Evêque avoit excommuniés : puis infiftant à faire chaffer le démoniaque, ce pauvre homme fe jetta à un pilier & le ferra fi fort que dix hommes ne furent point capables de l'en arracher. Le Saint s'étant armé fécrétement du figne de la Croix, commanda au démon de le lâcher. Auffi-tôt le poffedé tomba par terre avec tous ceux qui le tiroient : il fe releva incontinent en parfaite fanté, & quand la meffe fut achevée il fe retira, & difparut de telle forte qu'on ne put fçavoir depuis ce qu'il étoit devenu. Mais cet événement fervit à rendre le Roi plus fouple & plus moderé.

III. Le faint Evêque travaillant à déraciner les vices dans fon diocéfe, prêchoit tous les jours aux peuples avec une affiduité infatigable. Mais en découvrant à chacun les plaies de fon cœur, il prioit Dieu pour la guérifon de ceux qui les réconnoiffoient par une humble confeffion. Les autres ne pouvant fouffrir qu'il publiât leurs crimes, chercherent fouvent à lui caufer du déplaifir ; quelques-uns même firent éclater leur haine jufqu'à le menacer des effets les plus fâcheux de leur mauvaife volonté. Mais l'Evêque toujours égal, toujours intrepide au milieu des dangers s'offroit volontiers à la difcretion de fes ennemis & leur tendoit le coû lorfqu'ils parloient de tirer l'épée, difpofé à mourir pour la juftice, & s'eftimant heureux fi Dieu vouloit accorder à l'effufion de fon fang la converfion de ces pécheurs endurcis, qu'il refufoit à fes prédications. Theodebert ne fut pas le feul de nos rois contre qui la vigueur de notre Saint fit valoir l'autorité épifcopale. Son fils & fon fucceffeur Thibaut quoique plein d'eftime & de vénération d'ailleurs pour un fi grand Prélat, ne laiffa pas d'écouter les plaintes que firent contre lui divers mécontens qu'il avoit excommuniés pour des mariages inceftueux. Il voulut même l'obliger à lever ces excommunications au mépris des faints Canons qui prefcrivoient la diffolution de ces mariages illicites avec une pénitence convenable. Le Saint foutint ce qu'il avoit fait avec tant de courage & de fermeté, que le Roi n'ofant infifter plus fortement, fe contenta de convoquer un concile à Toul, ville de la métropole de Tréves, pour s'en rapporter au jugement des autres Evêques. Thibaut étant mort fans enfans laiffa le royaume d'Auftrafie à Clotaire fon grand oncle, roi de Soiffons, prince fort vicieux. Saint Nicece devenu ainfi fon fujet dans le temporel, fe trouva plus intéreffé qu'auparavant au bien de fon ame. Il tacha par divers moyens de le faire fortir de quelques habitudes criminelles, mais

L'an 550.

Concil. Collect. Epift. Mofpin. Hemenf. ibid. le Cointe an. 550. n. 14.

L'an 555.

ſans fruit. Voyant qu'il commettoit de jour en jour de nouveaux excès il l'excommunia ; c'eſt-à-dire, qu'il ne l'admit point à ſa communion dans ſon égliſe, ne pouvant le retrancher de celle des autres fidéles hors des bornes de ſon diocéſe. C'eſt ce qu'il fut obligé de réïterer à diverſes repriſes, ſans s'épouvanter de la menace que lui faiſoit ce Prince de l'envoyer en exil. Il l'y envoya en effet, & le Saint y alla, ſans s'effrayer de la lâcheté ou de la déſertion de pluſieurs Evêques & Prêtres qui ne faiſoient point difficulté d'accommoder leur religion au tems préſent.

IV. Clotaire devenu maître de toute la monarchie Françoiſe par la mort du roi Childebert ſon frere, la laiſſa en mourant à partager entre ſes quatre fils, comme avoit fait Clovis ſon pere. Sigebert à qui échut le royaume de Mets ou d'Auſtraſie, écrivit à notre Saint dans le lieu de ſon exil, & lui envoya un exprès pour lui ſignifier que la mort du Roi ſon pere finiſſoit ſon ban, & que comme il alloit prendre poſſeſſion de ſon royaume, il étoit bien-aiſe d'avoir ſon amitié. Il n'en fallut point davantage à notre Saint évêque, pour l'avertir de retourner à Tréves. Lorſqu'on le vit rétabli dans ſon égliſe, chacun marqua de l'empreſſement pour ſe rejoindre à lui, & il reçut avec une bonté toute paternelle ceux qui auparavant l'avoient lâchement abandonné, cherchant par ſes manieres prévenantes à leur épargner même la confuſion qu'ils en avoient. Cette conduite faiſoit bien voir qu'il n'avoit pas moins de modeſtie dans la proſperité que de courage dans l'adverſité. On admiroit en lui cette grandeur d'ame, dans une égalité d'eſprit qui paroiſſoit dans toutes ſes actions, & la fermeté qui ſembloit être

L'an 561.

le caractére particulier de ſon ame, étoit toujours accompagné de beaucoup de prudence avec une grande capacité pour toutes ſortes d'affaires. Il ne fut pas indifférent à la nouvelle qu'on apporta en France que l'empereur Juſtinien étoit tombé dans l'erreur, en croyant que Jeſus-Chriſt avant ſa reſurrection même, avoit eu une chair incorruptible & incapable de ſouffrance, & qu'il avoit banni le Patriarche de Conſtantinople S. Eutyque pour n'avoir pas voulu approuver ſon opinion. Saint Nicece ne pouvant reſſerrer dans les bornes de ſon pays le zéle qu'il avoit pour la pureté de la foi répandue dans l'univers, écrivit à ce Prince une lettre que nous avons encore, avec une autre qu'il envoya vers le même tems à la reine des Lombards Clotſinde, fille de Clotaire, femme d'Alboin, pour l'exhorter à travailler à la converſion de ſon mari qui étoit Arien. Il marque à cette Princeſſe que ſi le Roi ſon mari vouloit juger de la verité de la religion par les miracles, il pouvoit envoyer des perſonnes fidéles à Tours pour voir ceux de ſaint Martin ; à Auxerre, à Poitiers, à Troyes, à Reims & à Soiſſons, pour y être les témoins de ceux que Dieu y operoit encore tous les jours par l'interceſſion de ſaint Germain, de ſaint Hilaire, de ſaint Loup, de ſaint Remi & de ſaint Medard. Un autre y auroit ajouté Tréves, où notre Saint en faiſoit dès ſon vivant, qui marquoient combien il étoit favoriſé du ciel. Saint Gregoire de Tours en rapporte un grand nombre qu'il atteſte ſur la foi de ſaint Yriez, abbé au diocèſe de Limoges, qui avoit été le diſciple de ſaint Nicece, & le témoin d'une grande partie de ces miracles, comme de ſes autres actions. Outre ces deux lettres de notre Saint que

L'an 563.

Tom. 5. Conc. p. 915.
Le Coint. an. 563. n. 7. ſuſé.

T. 5. p. 832. Spicil. t. 3.

nous avons parmi les Conciles, on a publié encore de lui en ces derniers tems deux petits ouvrages de pieté, que l'on avoit attribués auparavant à saint Nicetas évêque de Romanciane dans la Dace; l'un sur les veilles des serviteurs de Dieu; l'autre sur l'utilité de la psalmodie.

V. Tous ces différens emplois qui sembloient partager son esprit avec les fonctions particulieres de sa charge, ne purent le détourner un seul jour des exercices ordinaires de sa pieté, ni même lui rien faire relâcher de ses mortifications. Il menoit dans l'episcopat une vie aussi reguliere que celle qu'il avoit menée dans son monastere. Il jeûnoit fort austerement en tout tems. Afin de nourrir & de fortifier son ame par l'oraison, en même tems qu'il affoiblissoit son corps par l'abstinence, il prenoit l'heure du repas, tandis que tout le monde mangeoit pour aller en secret visiter l'abbaye de saint Maximin ou quelqu'autre église, la tête enfoncée dans son camail, pour n'être point reconnu, ne se faisant suivre que d'un jeune clerc ou d'un serviteur. Il finit heureusement une carriere où Dieu l'avoit fait entrer si jeune, & où sa grace avoit toujours conduit & affermi ses pas. On rapporte sa mort au cinquiéme du mois de decembre vers l'an 565. ou le suivant: d'autres la mettent au premier du mois d'octobre, & ne peuvent convenir de l'année. Dieu voulut confirmer l'opinion qu'on avoit toujours eue de sa sainteté & rendre sa memoire glorieuse devant les hommes en lui continuant après sa mort la vertu des miracles qu'il lui avoit accordée de son vivant. C'est un témoignage que saint Gregoire de Tours, qui s'est informé très-particulierement de ce qui le regardoit, lui a rendu encore dans un autre de ses ouvrages. Il fut enterré dans l'église de l'abbaye de saint Maximin l'un de ses prédecesseurs, où on prétend le garder encore aujourd'hui. Usuard dans son martyrologe, suivi par plusieurs de ceux qui ont augmenté celui de Bede, marque sa fête au premier jour d'octobre: mais le Romain moderne la met au cinquiéme de decembre. Fortunat de Poitiers, qui étoit en France dès le tems de notre Saint a fait son éloge parmi ses poësies. Quelques-uns ont prétendu que l'hymne ou le cantique *Te Deum* étoit de la composition de saint Nicet de Tréves; d'autres l'ont attribué au saint évêque de Lyon de même nom. Mais la regle saint Benoît où il en est parlé, nous fait voir qu'il est plus ancien que l'un & que l'autre.

Vers l'an 565.

Gr. Tur. glor. confess. c. 94.

Fort. l. 3. carm. 9.

Ruin. not. ad Greg. p. 1239.

VI. JOUR DE DECEMBRE.

SAINT NICOLAS EVESQUE de Myre en Lycie & confesseur.

I. LA multitude des temples & des autels dressés dans l'univers sous l'invocation de saint NICOLAS, évêque de Myre en Lycie, peut nous convaincre que dans le rang des Saints que nous honorons sous le titre de Confesseurs, il n'y en a point à la gloire de qui l'Eglise semble nous interesser davantage qu'à la sienne. L'étendue & la célébrité du culte qu'elle a institué à sa memoire, & qu'elle entretient avec tant d'éclat, suppose que le mérite de ce Saint doit avoir été bien extraordinaire, & qu'elle le croit toujours très-puissant auprès de Dieu. Le choix même qu'elle en a fait,

fait, pour donner aux perſonnes de diverſes profeſſions, & ſur-tout aux jeunes gens un modéle à ſuivre, un protecteur particulier & un patron tutelaire à reclamer, nous a diſpoſés dès l'enfance à concevoir de lui tout ce qui ſe peut imaginer de plus grand dans les Saints. De ſorte qu'avec un préjugé ſi favorable dont nous ſommes redevables à une éducation chrétienne, nous ne trouvons plus rien qui ſoit abſolument impoſſible ou même incroyable dans tout ce qu'on a publié des actions merveilleuſes de ſa vie. Nous attendons ſeulement une autorité capable d'en atteſter ou d'en garantir la verité.

Metaphr. ap. Sur. p. 182. Les Grecs qui n'ont commencé à faire l'hiſtoire de ſa vie que dans le tems où ils s'étoient défaits du ſcrupule de feindre, nous le repreſentent comme né à Patare en Lycie au troiſiéme ſiécle de l'Egliſe ; conduit par l'eſprit de Dieu dès le berceau à une abſtinence reglée de deux jours dans la ſemaine, comme s'il eût été en état de diſcerner la pratique de l'Egliſe & de s'y conformér, élevé dans les ſciences dont ils veulent qu'il n'ait rejetté que celle du droit ; éloigné de tout commerce ſéculier & ſur-tout de la préſence des femmes durant toute ſa jeuneſſe ; ordonné Prêtre par l'évêque de Myre de même nom que lui, qu'ils ſuppoſent ſon oncle maternel ; pourvû par la mort de ſes parens d'une riche ſucceſſion dont il fit grande part à toutes ſortes de neceſſiteux, & dont il dota entr'autres trois pauvres filles deſtinées à la proſtitution par la miſere & l'abandon de leur pere. Ils le font parvenir à l'épiſcopat par une diſpoſition toute miraculeuſe de la divine Providence, & le mettent ſur le ſiége de Myre metropole de la province de Lycie du tems de l'empereur Diocletien. Mais ils ont ruïné la vraiſemblance de cette circonſtance, lorſqu'ils ont ſuppoſé un pelerinage qu'il fit n'étant que laïque ou prêtre au plus à la Terre Sainte pour adorer la vraie Croix qui ne fut trouvée que pluſieurs années après. Ce qu'ils diſent de la conduite d'un monaſtere * dont il fut chargé dans ſon pays, avant ſon épiſcopat ne nous perſuade pas auſſi d'une ſi grande antiquité, parce qu'encore que la vie aſcetique fût toute commune au troiſiéme ſiecle, il ne paroît pas qu'il y ait eu de communautés religieuſes, qui ayent été gouvernées ſous la regle cœnobitique par des abbés avant ſaint Antoine & ſaint Pacôme. Ils ajoûtent qu'il ſouffrit les fers & les tourmens pour la foi de Jeſus-Chriſt, qu'il ſortit tout glorieux de ſa priſon après que Dieu eût délivré l'égliſe des Diocletiens, des Maximiens & de tous ſes autres perſecuteurs payens, par le moyen du grand Conſtantin ; & qu'il aſſiſta au concile de Nicée l'an 325, diſtingué parmi beaucoup d'illuſtres Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt. Mais plus ſaint Nicolas étoit celebre alors dans l'Egliſe, moins il devoit être oublié de ceux qui ont parlé des Prélats qui compoſoient cette ſainte aſſemblée : & le ſilence des hiſtoriens à cet égard eſt une facheuſe objection à faire, auſſi bien que celui de ſaint Athanaſe, qui paroît ne l'avoir pas connu & qui ne le nomme pas dans le dénombrement qu'il fait des Evêques remarquables par leur pieté, qui avoient paru dans l'Egliſe depuis l'an 320. juſqu'au delà de l'an 350.

* Mont Sion.

Till. t. 6. p. 689. 690.

Athan. Or. t. p. 291.

II. C'eſt ce qui donneroit lieu de conjecturer que ſaint Nicolas n'auroit vécu que dans le cinquiéme ſiécle, & peut-être après le concile de Chalcedoine, ſon nom ne paroiſſant ni dans les hiſtoires ni dans les ſouſcriptions des Conciles, ſi l'on n'avoit d'ailleurs

autant de sujet peut-être de croire qu'il seroit mort avant la paix donnée à l'Eglise par Constantin avec la qualité de Confesseur, comme saint Gregoire Thaumaturge & beaucoup d'autres saints Prélats de l'Orient, qui ont vécu jusqu'à la fin du troisiéme siécle & sont morts en paix.

En quelque tems qu'ait vécu saint Nicolas, on ne peut nier que son culte ne fût tout publiquement établi dans l'Eglise d'Orient dès le commencement du sixiéme siécle. C'est ce qu'il est aisé de juger par la dévotion qu'eut l'empereur Justinien vers le milieu de ce siécle de bâtir une Eglise sous son nom à Constantinople dans le quartier de Blaquernes. L'église portoit d'abord le double titre de saint Prisc & de S. Nicolas, parce que ce prince y avoit fait mettre des reliques de l'un & de l'autre. Mais il paroît que le nom de saint Nicolas effaça bientôt celui de saint Prisc par l'accroissement que prit la dévotion des peuples à son égard. Car nous lisons dans la Chronique Pascale que les Avares brûlerent l'Eglise de saint Nicolas de Blaquernes du tems de l'empereur Heraclius sous lequel vivoit le dernier des auteurs de cette chronique. Ce n'est point l'unique église de saint Nicolas que l'on ait vûe à Constantinople. On y en a compté jusqu'à quatre, & le grand nombre de Panegyriques prononcés à sa louange par les plus éloquens chez les Grecs au jour de sa fête marque assez quelle en étoit la solennité parmi eux, sur-tout après l'extinction de l'heresie des Iconoclastes. Elle s'y faisoit au VI de decembre, jour destiné par tout pour son culte tant en Orient qu'en Occident, quoiqu'on ne sache point si ce fut celui de sa mort.

Procop. ædif. l. 1. c. 6.

Chron. Pasc. in Heral.

Du Cang. CP. chr. p. 130. All. de Sim. p. 102. 103. 120.

Du tems de l'empereur Manuel Comnéne qui regnoit au milieu du VII siécle auquel le corps de saint Nicolas n'étoit plus en Orient, cette fête n'étoit qu'à dévotion chez les Grecs, & l'on avoit la liberté de travailler & de plaider après la messe ou le service du matin. Elle avoit été instituée vers la fin du siécle precedent, par l'empereur Alexis Comnéne grand pere de Manuel comme le témoigne Zonare. Mais on peut dire que la privation du sacré dépot de ses reliques loin de rallentir cette devotion semble avoir contribué à la rallumer, puisque l'on voit aujourd'hui la fête de saint Nicolas au nombre de celles du premier rang qui sont chomées d'obligation par toute la Grece & l'Orient, sous la domination du Turc.

Zon. chron. in Alex.

Balsam. in constit. Manu. Gavant. p. 188. Thomass. fest. p. 91.

Smith. p. 123

Il en est de même chez les peuples qui suivent le rit Grec comme dans l'une & l'autre Russie, & principalement chez les Moscovites où saint Nicolas tient l'un des premiers, pour ne pas dire le premier des rangs entre les Saints que l'on y honore, & où il semble avoir été adopté pour être l'un des patrons ou des saints tutelaires de la nation. On ne sçait point le tems auquel les Grecs ont commencé à mettre une invocation particuliere de saint Nicolas dans la Liturgie que l'on appelle de saint Chrysostome & dont ils se servent toujours dans leurs églises; mais on peut au moins regarder ce fait comme un point d'une grande distinction & la marque d'une veneration bien particuliere de ces peuples à l'égard du Saint.

Possev. Kalend. Ruthen. Pa eb. Ephem. p. 58. t. 1. mai. Herbest. Rer. Mosc. comme.

III.

Le nom de saint Nicolas ne s'est fait connoître en Occident que fort tard, & nous ne voyons pas que son culte y ait été établi avant les commencemens du regne de Charles le Chauve, puisqu'il n'est fait mention de lui ni dans les anciennes copies du martyrologe qui porte le nom de saint Jerôme, ni dans celui de Bede, ni dans les

Dacher. spicil. t. 10. Allat. Kalend. &c.

additions de Florus, ni dans l'ancien Calendrier qui fut dressé du tems de Louis le Debonnaire pour les églises de France qui reçurent alors la Liturgie romaine, ni dans les Sacramentaires & Calendriers romains du neuviéme siecle. Le premier qui semble en avoir parlé dans les martyrologes est Wandalbert moine de Prom. Il a été suivi d'Adon de Vienne, puis d'Usuard moine de saint Germain des Prés. Ce dernier rapporte pour exemple des plus insignes miracles du Saint, celui qu'on a publié touchant la grace de trois Officiers condamnés à la mort par l'empereur Constantin & délivrés par une apparition de lui à ce Prince. Si cet endroit n'a point été inseré après coup dans le texte du vrai martyrologe d'Usuard, comme on a grand sujet de le soupçonner sur le silence d'Adon qu'il a copié, on doit reconnoître qu'il avoit lû une histoire de la vie de saint Nicolas plus ancienne que celle que nous avons de Metaphraste, quoique peut-être elle ne fût pas meilleure. L'établissement du culte du Saint dans la France ne doit pas être posterieur de beaucoup au IX siecle, s'il est vrai que dans l'onziéme on y voyoit déja des églises de son nom tomber de vieillesse ou dans le besoin d'être rebaties * avant même que l'on eût transporté le corps de saint Nicolas du Levant en Ialie. Mais il se peut faire que ces églises dediées d'abord sous le nom de quelques autres Saints n'ayent porté celui de saint Nicolas que depuis la Translation de ses reliques qui y a été plus celebre que le jour de sa mort. C'est au moins ce que l'on peut assurer de celle de Beauvais qui étoit dediée sous le nom du martyr saint Lucien l'apôtre du lieu, lorsque ce n'étoit encore qu'une chapelle de bois; & qui ne porta le nom de S. Nicolas que lorsqu'elle eut été rebatie de pierres vers la fin de l'onziéme siecle.

Till. t. 6. p. 658.

* à Beauvais. à Paris. à Angers, &c.

IV. On ne peut nier que ce ne soit à cette fameuse translation qu'il faut rapporter l'aggrandissement de ce culte par tout l'Occident. Depuis que Dieu avoit attaché à son tombeau la vertu des operations miraculeuses, les peuples du Levant y avoient entretenu un pelerinage de devotion par un concours continuel en Lycie, où l'on voyoit souvent les infidéles même mêlez parmi les fidéles pour venir demander des graces tout étrangers de la foi qu'ils étoient. Saint Theophane rapporte que de son tems Chumid ou Achméd général de l'armée navale d'Aaron, prince des Arabes ou Sarazins, revenant d'une expedition militaire où il avoit pillé l'isle de Rhode en la sixiéme année du regne de l'empereur Nicephore, se saisit de la ville de Myre en passant sur les côtes de Lycie; qu'étant entré dans l'église il voulut rompre le tombeau de saint Nicolas, mais que par une méprise qu'on lui fit faire, sa fureur tomba sur un autre cercueil qui étoit proche; qu'il ne se fut pas plûtôt remis en mer qu'il fut accueilli d'une effroyable tempête qui fit perir sa flote. Ce malheur fut pris pour la punition de son sacrilege, & l'on en attribua la vengeance à saint Nicolas que l'on invoquoit déja ce semble sur mer comme un patron de la navigation, pour détourner les tempêtes & prévenir le naufrage.

L'an 807.

Theoph. chron. p. 408. c.

V. Depuis cet évenement le corps de saint Nicolas demeura encore à Myre l'espace de deux cens quatre-vingts ans pendant lesquels il se fit diverses tentatives pour l'enlever, chacun aspirant à la possession d'un si rare tresor. Personne n'y réussit qu'une compagnie de quarante Bourgeois & Marchands de Bari ville de la Pouille en Italie sur la mer Hadriatique vis-à-vis de Raguse. Comme ils faisoient voile

Johan. Bar. Archid. ap. Sur. d. 9 mai. p. 117.

en Syrie avec trois vaiſſeaux dans le deſſein d'aller negocier à Antioche, ils furent ſi touchés de toutes les merveilles qu'on leur raconta au ſujet des reliques de ſaint Nicolas qu'ils formerent enſemble la reſolution de les enlever, & envoyerent reconnoître ſecrétement les lieux pour prendre les meſures & les juretés neceſſaires à l'execution qu'ils remirent à leur retour. Lorſqu'ils furent à Antioche, quelques-uns d'eux ne purent s'empêcher de s'en ouvrir à quelques marchands Venitiens de leur connoiſſance, qui leur declarerent qu'ils avoient eu un ſemblable deſſein & qu'ils n'y avoient pas renoncé. C'en fut aſſez à ceux de Bari pour leur faire expedier promtement leurs affaires & leur retour par la crainte de ſe laiſſer prévenir. S'étant remis en mer ils s'arrêterent à la rade de Lycie, & ils ſçurent de leurs eſpions que la ville de Myre étoit toute deſerte & qu'on ne trouvoit preſque perſonne dans le monaſtere * & l'égliſe de Syon où étoit le corps de ſaiut Nicolas. Il n'y avoit en effet que trois religieux qui gardoient le ſaint dépot, tout étoit d'ailleurs en deſolation par les hoſtilités des Mahometans ſoit Turcs ſoit Sarrazins. Ils firent accroire à ces religieux qu'ils étoient envoyés du Pape de l'ancienne Rome pour pourvoir à la ſureté & à l'honneur de ces ſaintes reliques, & les garantir des inſultes des ennemis de Jeſus-Chriſt en leur procurant un aſyle en Italie : & ils acheverent de les gagner en leur donnant cent écus d'or à chacun par vaiſſeau. Après diverſes prieres, ils rompirent le tombeau de marbre à grands coups de marteaux. Ils y trouverent une urne de même matiere, & crurent d'abord que c'étoit un grand vaſe de parfum. Ils remarquerent qu'elle étoit pleine à demi d'une liqueur admirable qui reſſembloit à une huile très-pure. Ils ſçurent des religieux que c'étoit une huile qui ſortoit du corps même du Saint comme on le publioit depuis qu'il avoit été renfermé dans ce tombeau, & qui operoit des guériſons en tranſpirant à travers le marbre. On en tira les os du Saint, & l'on remarqua qu'ils ſuoient en effet la même liqueur. Il parut qu'on y avoit touché avant eux, ſoit pour en prendre quelque partie ſoit pour quelqu'autre ſujet, parce qu'outre que les os y étoient pêlemêle hors de leur ſituation naturelle, la tête s'étoit trouvée à part. Ayant tout raſſemblé dans une caiſſe très-propre ils enleverent ce treſor le xx d'avril de l'an 1087. Leur navigation fut ſi heureuſe qu'ils aborderent en dix-huit jours au port de Bari. Le corps ſaint fut reçu dans la ville le dimanche IX jour de Mai, & la tranſlation s'en fit avec de grandes réjouiſſances. On ajoute que les miracles que Dieu avoit operés à Myre, en conſideration de ſaint Nicolas ſe continuerent à Bari avec encore plus de benedictions & d'abondance. C'eſt ce qui y attira un concours prodigieux de peuples Chretiens les plus éloignés de l'Europe, & qui y forma ce fameux pelerinage qui ſubſiſte toujours avec grande devotion. Nous en avons vû, un exemple celebre au VIII de novembre en la perſonne de ſaint Godefroi évêque d'Amiens, qui y alla vingt ans environ après cette fameuſe tranſlation, & qui en rapporta une petite phiole pleine de l'huile ſainte qui diſtilloit de ſon tombeau à Bari, de la même maniere qu'on l'avoit vû à Myre. Le Cardinal Baronius qui écrivoit il y a plus de cent ans ſemble temoigner mais d'un ton peu affirmatif & ſeulement ſur le bruit vulgaire, que le miracle de cette liqueur qui ſortoit ſans ceſſe de ce tombeau ſubſiſtoit en-

* Ce monaſtere n'étoit qu'à mille pas de la ville de Myre.

L'an 1087.

Nic. Sueſſ. Vit. Godefr.

Bar. Martyr. p. 510.

core de son tems. Il lui étoit si aisé d'y aller lui même en sçavoir des nouvelles certaines sur le témoignage de ses yeux ou d'en apprendre de ceux qui en étoient revenus, qu'il semble avoir voulu negliger un tel éclaircissement pour laisser toujours lieu d'en douter. Cependant d'autres auteurs qui sont venus depuis n'ont point fait difficulté d'assurer que cette source de graces duroit encore l'an 1660, sur-tout à Wormes dans le Palatinat, où il s'en étoit fait un écoulement en y transportant un doigt du Saint avec une phiole pleine de cette huile miraculeuse que l'on gardoit dans le tresor de la Cathedrale. On témoigne que le miracle étoit bien plus évident avant que les Protestans fussent devenus les maîtres de cette ville, & qu'ils l'eussent rendu obscur où équivoque par leur incredulité & leur indifference.

Papebr. Eph. t.1. mai. p. 55.

VI.

Les Magistrats de celle de Bari plus zelés pour la gloire de saint Nicolas n'eurent pas plûtôt reçu ses reliques qu'ils jetterent les fondemens d'une grande & magnifique église en son honneur. Le Pape Urbain II en fit la dedicace deux ans après & y déposa solennellement le corps saint. Depuis ce tems la fête de la Translation de saint Nicolas s'est communiquée de Bari, dans toutes les églises de l'Occident où elle se celebre toujours le IX de mai qui est celui de sa reception dans cette ville. Le martyrologe Romain ne l'a point oubliée en ce jour : & l'on peut dire que non seulement elle est devenue égale en solennité à celle de la mort du Saint, du VI de decembre, mais qu'elle a aussi contribué à en augmenter la celebrité. Car depuis ce tems plusieurs Eglises se sont fait un devoir de la chomer : & l'on a vû des royaumes entiers l'observer de precepte au rang de celles de la premiere classe. Elle n'a été éteinte en Angleterre que quand on y a renoncé à la communion de l'Eglise catholique : & l'on a bien voulu en conserver encore le nom dans le calendrier reformé de la nouvelle liturgie des Protestans de ce Royaume. Le Cardinal Campege legat du saint Siege fit le retranchement d'un grand nombre de fêtes en Allemagne l'an 1524 : mais il conserva celle de saint Nicolas avec quelques autres. En France, où l'on dit que le Cardinal Galon legat apostolique, confondu mal à propos avec un évêque de Beauvais, puis de Paris, du même nom, avoit entrepris de la faire chomer par tout le royaume dès le commencement du XIII siecle, elle a été retranchée peu à peu de la plûpart des villes & diocéses où l'observation s'en étoit introduite. En quelques-unes elle est demeurée à la dévotion libre des peuples, en d'autres on s'est contenté de la prescrire seulement pour le service du matin. A Paris elle avoit été ordonnée l'an 1557 comme de precepte, par l'évêque Eustache du Bellai, quarante ans environ après qu'Etienne Poncher avant que de passer à l'archevêché de Sens, l'eût mise au rang des fêtes où les œuvres manuelles & non pas toute autre œuvre servile étoient deffendues. Mais elle fut supprimée avec beaucoup d'autres l'an 1666 par l'archevêque Hardouin de Perefixe. Le Pape Urbain VIII en avoit fait autant à Rome par sa bulle de l'an 1642, quoiqu'on ne voye pas qu'elle ait été fort fidelement executée d'ailleurs. L'érection de son office de semidouble qu'il étoit au tems de Durand en office double, étoit encore assez recente, & elle ne subsista que très peu de tems depuis. Ce n'est pas que la ville de Rome ait fait paroître moins de zele pour le culte de saint Nicolas que le reste de l'Occident. Quelques

L'an 1089.

Conc. Oxon. an. 1222. Thomass. fest. p. 101. 97. Guyet. Thiers.

Thom. p. 156.

Thiers. p. 388.

Statut. Paris. p. 254. 563.

Universa. [illegible]

Br. l. part. 2. p. 160. uns ont pretendu même que la principale des églises qu'elle a baties en son honneur, & qui s'appelle maintenant saint *Nicolas de la Prison*, est la plus ancienne de celles qu'on ait vues sous son nom dans toute l'Europe. Mais loin de se faire croire ils n'ont pû nous persuader qu'elle fût même aussi ancienne que plusieurs qu'on voit encore en France, & dont quelques-unes ont precedé le transport de ses reliques à Bari.

VII. Fort. Ulm. de Tra. fl. V. an. 1625.

Boll. t. 7. mai. p. 235.

Nous ne parlons pas ici d'une autre translation du vrai corps de saint Nicolas que quelques-uns pretendent avoir été faite l'an 1100 de la ville de Myre à Venise suivant les idées des marchands Venitiens que nous avons rapportées, parce que nous ne voyons pas qu'on ait suffisament ruiné l'opinion que nous avons de celle qui s'étoit faite à Bari treize ans auparavant. On ne laisse pas de marquer cette translation faite à Venise comme réelle & veritable au XXX de mai dans divers martyrologes ; & l'on se vante en cette ville de posseder outre le corps entier du grand saint Nicolas, Concil. t. 7. col. 225. celui de saint Nicolas son oncle & prédecesseur & celui de saint Theodore l'un de ses successeurs, qui vivoit du tems du second concile de Nicée œcumenique, Pancirol. urb. cul. qui fit part aux Peres de cette assemblée d'une vision qu'il avoit eue de notre Saint. Bral. p. 162. Ce n'est pourtant pas de Venise, mais de Bari que l'on pretend avoir reçu la plus grande partie des reliques de saint Nicolas que l'on montre au moins sous son nom en diverses Eglises de l'Europe. On en montre une main à Rome dans Sauff. p. 271. Gir. co. 1799. l'église dediée en son honneur, mais il semble que ce n'est que par conjecture qu'on la lui attribue. Dans le monastere de saint Nicolas du Port, près de Nanci en Lorraine l'on garde les articles de deux de ses doigts, d'autres disent que ce sont les deux os du doigt appellé l'index de la main droite. On tient cette relique de la ville de Bari, & l'on en a fait tant de cas qu'elle a donné occasion à la fondation de l'abbaye & de l'église & au choix que toute la Lorraine a fait de saint Nicolas pour son patron. Il s'y est formé un pélerinage celebre qui s'y entretient toujours par un concours continuel de peuples qui s'y rendent de toutes parts dans toutes les saisons & presque tous les jours de l'année. L'on voit aussi des reliques de son nom à Paris, sur-tout dans les églises de saint Nicolas du Louvre, qui est collégiale, & de saint Nicolas des Champs, qui est paroissiale. Ces deux églises ne sont cependant ni l'une ni l'autre le premier édifice de la ville qui ait été consacré sous l'invocation de saint Nicolas, quoiqu'elles soient plus anciennes que trois autres que nous y voyons encore sous son nom. La plus ancienne de toutes étoit celle qui se trouvoit dans la cour du Palais, & que saint Louis fit abattre pour bâtir la sainte Chapelle sous ces ruines. Le titre de saint Nicolas ne fut pas entierement anéanti en ce lieu: il fut transporté depuis à une chapelle qui subsiste encore aujourd'hui au bout de la gallerie de la grand-salle du Palais. Papebr. d. 14. jun. p. 784. col. 2.

Outre ces fêtes de notre Saint, l'on trouve encore celle de son *Ordination* ou de sa *Chaire* au XIV. de Juin dans quelques martyrologes ; & celle de sa *Nativité* marquée dans quelques autres au XXVI. du même mois. Il est presque inoui de voir des naissances charnelles de Saints érigées en fêtes, comme nous l'avons remarqué au sujet de sainte Agnès & de quelques autres. On n'hésiteroit point à dire que ce seroit le jour de sa mort si les martyrologes s'é- Boll. t. 2. Mai. prælim. Disc. sur la vie des SS. n. 104.

toient servi du terme de *Natalis*, mais ce qui fait la difficulté est celui de *Nativitas*, qui y est employé & qui ne peut être pris pour toutes sortes de fêtes comme celui de *Natalis*.

AUTRES SAINTS DU sixiéme jour de Décembre.

IV. & V. Siécle.

I. S. ASELLE VIERGE ROMAINE.

I. LA bienheureuse ASELLE prévenue de bénédiction dès le sein de sa mere, & montrée en songe à son pere avant que de naître comme un présent de Dieu même, dans une phiole de verre plus pur & plus brillant que les miroirs les plus polis, dit saint Jerome, fut consacrée avant l'âge de dix ans par un retour de reconnoissance à l'auteur souverain de son être, au service duquel elle voulut employer la vie qu'elle en avoit reçûe. Après avoir été comblée dans sa premiere enfance de diverses graces qu'elle n'avoit ni méritées ni pû acquérir par son propre travail, elle commença à douze ans à faire voir le bon usage qu'elle faisoit de tant de faveurs céleстes, en coopérant avec Dieu à sa propre sanctification par toutes les bonnes œuvres qu'il lui faisoit faire. Elle fit voir qu'elle avoit renoncé dessors aux vanités du siecle en s'arrachant du cou & des bras l'or, les perles & les pierreries dont on la vouloit parer; & aux plaisirs de la vie en travaillant à mortifier tous ses sens, & à macerer son corps par diverses austérités. Elle se renferma dans une étroite cellule, où elle véquit aussi contente que si elle eût joui du ciel dans toute son étendue. La place où elle faisoit son oraison lui servoit de lit pour prendre son repos. Elle y perséveгa jusqu'à la fin de sa vie, demeurant toujours égale d'esprit, toujours uniforme dans la même conduite. Elle faisoit ses délices du jeûne, & le peu de nourriture qu'elle prenoit dans sa réfection marquoit encore un nouveau genre d'abstinence, soit dans la quantité, soit dans la qualité des choses dont elle usoit. Jamais elle ne mangeoit jusqu'à se rassasier, ou satisfaire son appetit. Un peu de pain avec du sel & de l'eau froide, étoit tout son aliment. Elle portoit un rude cilice sur sa chair. Elle étoit vétue d'une étoffe simple & grossiere: jamais ses parens ne purent la faire départir de cette modestie, qui condamnoit tacitement le luxe des habits dans les dames Romaines. Elle évita toujours avec grand soin de parler aux hommes, & ce qui parut surprenant, elle s'abstenoit de voir même une sœur, qu'elle avoit dans le monde, quoiqu'elle l'aimât tendrement. Elle regardoit l'oisiveté comme l'un des plus dangereux ennemis de sa solitude. Aussi n'étoit-elle jamais desoccupée, & elle faisoit toujours succeder à son oraison quelque travail de ses mains, pendant lequel elle ne laissoit pas de s'entretenir continuellement avec son divin époux, en récitant des pseaumes avec une attention & une ferveur toujours nouvelle.

Hier. ep. 15. ad Marcell.

II. C'étoit alors une chose toute commune parmi les Dames & les Vierges Chrétiennes, sur-tout à Rome, d'apprendre le Pseautier par cœur: plusieurs même faisoient une étude particuliere de toute l'Ecriture-sainte. Il paroît que sainte Aselle s'y étoit rendue très-habile, puisque saint Jerome en une autre occasion où il ne s'agissoit point de faire sa vie, en parloit comme d'une personne également recommandable par sa

Hier. ep. 146. ad Principiam p. 768.

doctrine & sa sainteté. Il la comparoit en ce point à l'illustre veuve sainte Marcelle, & la proposoit à la vierge sainte Principe, comme une sçavante maîtresse à écouter & à suivre, ayant même au dessus de sainte Marcelle l'avantage de pouvoir lui donner l'exemple parfait de cette virginité inviolable dont elle faisoit profession comme elle. Ce fut à sainte Aselle que ce Saint écrivit l'an 385. de dessus son vaisseau, lorsqu'il quitta la ville de Rome dans le dessein d'aller finir ses jours en Palestine, pour se purger des calomnies dont les Romains, & principalement les ecclésiastiques avoient voulu noircir sa réputation à l'occasion des femmes & des filles à qui il avoit enseigné les saintes Ecritures. Dans cette lettre il rend compte à notre Sainte des causes de son départ, appelle ses calomniateurs au tribunal de Jesus-Christ, & se recommande aux saintes Dames qu'il avoit laissées à Rome. Albine y est appellée mere de sainte Aselle, parce qu'elle l'étoit de sainte Marcelle que notre Sainte regardoit comme sa sœur, & quelques-uns ont cru qu'elle l'étoit: mais cette Albine est toute differente de la mere de sainte Melanie la jeune. Après la retraite de saint Jerome, qui fut précédée de celle de sainte Paule & de sa fille sainte Eustoquie, qui allerent se renfermer à Bethléem, sainte Aselle demeura solitaire au milieu de Rome comme elle auroit fait dans les déserts les plus abandonnés de la Palestine & de l'Egypte. Elle ne sortoit de sa cellule que pour visiter les églises ou tombeaux des saints martyrs aux jours de fêtes: & sans détourner la vûe sur qui que ce fût, elle faisoit ensorte de son côté de n'y être apperçûe ou reconnue de personne. Elle étoit dans la solitude comme dans un paradis de délices, où elle jouissoit d'un repos entier, quoiqu'environnée du tumulte d'une grande ville qui étoit rarement sans trouble. La severité de ses manieres étoit toujours accompagnée de douceur: elle étoit gaie & sérieuse tout a la fois. Sa mortification ne pouvoit manquer de se montrer sur son visage, sa pâleur marquoit sa continence, sa maigreur découvroit ses abstinences; mais on n'y voyoit aucune ostentation. Elle parloit avec tant de réserve, que l'on pouvoit dire que sa parole ne rompoit point son silence. L'habitude de demeurer à genoux durant sa priere lui avoit formé des callus semblables à ceux que l'on voit aux jointures des chameaux. Quoiqu'elle jeûnât la plus grande partie de l'année, & qu'elle passât même deux & trois jours quelquefois sans manger, elle redoubloit cette austérité pendant le Carême, où elle étoit souvent la semaine entiere sans rien prendre. De sorte qu'il paroissoit du miracle dans la maniere dont Dieu la soutenoit. Car elle ne laissa pas de vivre jusqu'à l'âge de cinquante ans sans aucun mal d'estomac ni douleurs d'entrailles, ni défaillance de forces corporelles. Pallade qui témoigne l'avoir connue à Rome, où il alla en 404. dit qu'elle vieillit dans un monastere de la ville, où elle avoit la conduite de plusieurs filles. Elle mourut peu de tems après sans doute, puisque saint Jerome fit son éloge funébre, qu'il envoya à sainte Marcelle, qui lui survéquit de quelques années, & qui mourut vers la fin de l'an 410. Le martyrologe Romain moderne fait mention de sainte Aselle au VI. de décembre. Nous ne voyons pas que les anciens en ayent parlé.

Epist. 99. — L'an 385. — *Hier. ep. 15.* — *Pallad. laus. c. 29.* — Vers l'an 405.

II.

V. Siécle.

II. SAINTE DENYSE Sainte DATIVE, sainte LEONCE, sainte VICTOIRE, saint MAJORIC, saint EMILE, saint TERCE, saint BONIFACE, Martyrs ou Confesseurs sous les Vandales.

I.

L'an 484.

Vict. Vit. l. 6. edit. Ruin. seu l. 3. vers. Arnaill.

HUneric roi des Vandales en Afrique ayant renouvellé dans la derniere année de son regne l'horrible persécution, qu'il faisoit souffrir aux Catholiques depuis quelque tems, & dont il avoit reçû l'exemple de son pere Genseric, bannit d'abord tous les évêques après leur avoir ôté tous les biens, & envoya ensuite par toutes les villes & les provinces du pays des soldats & des bourreaux pour exécuter ses ordres cruels sur tous ceux, qui refuseroient d'embrasser l'Arianisme, dont il faisoit profession. Ces ministres, aussi barbares que leur maître, ne pardonnerent ni à l'âge ni au sexe. Ils assommoient les uns à coups de bâton, & pendoient les autres ou les brûloient. Ils n'épargnoient pas même les femmes, principalement celles qui étoient de plus grande condition : ils les dépouilloient contre les loix de l'honnêteté publique & de la pudeur, & leur faisoient souffrir à la face des hommes au milieu de mille tourmens une honte, qui leur étoit beaucoup plus insupportable que les tourmens mêmes. Voici ce que saint Victor, évêque de Vite, auteur de l'histoire de cette persécution, rapporte en particulier d'une Dame de qualité, nommée DENYSE, qui étoit de sa province, c'est-à-dire, de la Byzacene, & qu'il connoissoit fort. Les bourreaux, dit-il, voyant la constance de cette dame & sa beauté, qui surpassoit celle de toutes les autres, commencerent par la dépouiller pour la fouetter ensuite. Sur quoi, au lieu de leur témoigner de la crainte, elle leur dit dans la confiance qu'elle avoit en Dieu : » Me » voilà prête à souffrir, tourmentez-» moi tant qu'il vous plaira : mais » si vous me dépouillez, laissez-moi » de quoi me couvrir seulement » pour épargner ma pudeur. Ces paroles ne firent que redoubler leur fureur : & l'ayant exposée toute nue dans l'endroit le plus élevé & le plus découvert de la place publique, afin que tout le monde pût la voir en cet état, ils la traiterent de telle sorte, que la quantité des coups de verges qu'elle reçut, faisoit couler des ruisseaux de sang de son corps. Au milieu de ces tourmens, capables de troubler toute autre personne, Denyse avoit l'esprit toujours libre, & elle leur disoit : » Ministres du dé-» mon, ce que vous faites pour me » deshonorer sera ma gloire & ma » couronne. Ainsi souffrant peines sur peines, & étant déja martyre, elle fortifioit le courage des autres pour le devenir à son exemple : & elle se servoit pour cela des paroles de l'Ecriture sainte, qu'elle possedoit parfaitement. Son exemple fut en effet la cause du salut de presque tout son pays : & lorsqu'elle vit que son fils unique, nommé MAJORIC, commençoit à trembler par l'appréhension des supplices qu'elle enduroit, & dont il étoit menacé pour lui-même, parce qu'il étoit fort délicat & fort jeune, elle lança sur lui des regards perçans, & elle employa avec tant de force l'autorité maternelle pour le redresser, qu'elle le rendit encore plus fort qu'elle. Une exhortation toute de feu qu'elle lui fit pour lui remontrer que les peines, qui ont une fin ne sont point à craindre, & que la vie qui ne finira jamais ne

sçauroit être trop cherement achetée, fortifia de telle sorte ce cher fils, qu'il combattit avec joie, demeura victorieux, & cueillit la palme du martyre devant elle. Après qu'il fut expiré, cette généreuse mere embrassa l'innocente victime qu'elle avoit offerte à Dieu. Elle ne pouvoit se lasser de rendre graces à son infinie miséricorde de la faveur qu'il lui avoit faite: & dans la consolation que lui donnoit l'espérance d'une résurrection bienheureuse, elle ne voulut point l'enterrer ailleurs que dans son logis, afin que toutes les fois qu'elle offriroit sur son tombeau ses prieres à la très-sainte Trinité, elle se souvînt toujours de demander d'être réunie avec lui dans l'éternité.

II. On vit encore beaucoup d'autres effets merveilleux des exemples & des exhortations de sainte Denyse dans sa ville *. Sans parler des autres supplices que l'on mettoit en œuvres contre les personnes, qui tâchoient de la suivre, on arracha les entrailles à la bienheureuse DATIVE sa sœur, au vénérable EMILE leur cousin, qui étoit medecin de profession, à la généreuse LEONCE fille du saint évêque Germain *, au pieux TERCE, qui s'étoit déja signalé dans la confession de la sainte Trinité, & à BONIFACE de Sibide.

* Peradame dans la Byzacene.

* Evêque de Peradame peut-être.

III. Il est difficile aussi, dit saint Victor l'historien de cette persécution, de rapporter ce qui se passa dans Culuse ville de la province proconsulaire de l'Afrique, à cause du grand nombre des Martyrs & des Confesseurs qui y souffrirent pour la même cause. Entre ceux-là, une dame nommée VICTOIRE, femme d'un courage fort élevé, fut diverses fois suspendue en l'air en présence de son mari, de ses enfans & de tout le peuple de la ville. Puis on mit du feu au dessous d'elle, comme si on eût voulu la brûler. Son mari qui n'avoit ni sa foi, ni son courage employa ses prieres, ses raisons, les larmes de leurs enfans communs & les autres moyens les plus pressans pour lui faire changer de résolution, & se garantir des tourmens en obéissant au roi. Mais elle boucha les oreilles aux charmes de ce dangereux enchanteur, détourna ses yeux du spectacle de ses enfans, & n'eut plus de sentimens que pour les choses du ciel. Comme les bourreaux virent qu'à force de la suspendre ses épaules étoient toutes fracassées, & qu'elle ne respiroit plus, ils la crurent morte, & la laisserent sur la place. Mais elle revint à elle quelque tems après; & elle a rapporté depuis qu'une vierge s'étoit présentée à elle, l'avoit touchée, & qu'aussi-tôt elle avoit récouvré sa guérison.

Usuard dans son martyrologe a fait mention de tous ces Saints au sixiéme de décembre, où il appelle Emilien, celui que nous avons nommé Emile; & où il supprime les noms de trois, qui ne sont autres que saint Majoric fils de sainte Denyse, sainte Victoire dont nous avons parlé en dernier lieu, & saint Serf dont nous parlerons au jour suivant. Adon ou son continuateur, qui a voulu nommer ces trois, appelle saint Serf *Servilius*, & sainte Victoire *Victrix*. L'auteur du martyrologe Romain a voulu suivre Usuard à son ordinaire; mais il paroît qu'il ne connoissoit point les trois Saints dont vouloit parler cet auteur, puisqu'il fait ensuite mention de saint Majoric à part, & qu'il met saint Serf au lendemain, comme font les Grecs.

Ruin. p. 1821

XIII. Siécl.

III. SAINT PIERRE PASCAL de l'ordre de la Merci, évêque de Jaen en Espagne & Martyr.

I. CE Saint sorti d'une famille distinguée par le zéle, qu'elle avoit souvent fait paroître pour la foi de Jesus-Christ contre les Mores en Espagne, naquit à Valence le VI. de
L'an 1227. decembre de l'an 1227. Il fut nommé au baptême Pierre Nicolas, parce qu'il étoit regardé comme le fruit des prieres de saint Pierre-Nolasque, fondateur de l'ordre de la Merci, & qu'il étoit venu au monde le jour de saint Nicolas. Il donna dès l'enfance des marques de la pieté dont il sembloit avoir apporté les semences en naissant. C'est ce qui parut dans la maniere dont on lui vit partager dèslors la nourriture qu'il recevoit de ses parens avec les pauvres, & les instructions chrétiennes qu'il recevoit de ses maîtres, avec les autres enfans tant Chrétiens que Mores, parmi lesquels il fit les préludes des souffrances, & du martyre auquel Dieu le distinoit. Ses parens le mirent d'abord au college du saint Sepulcre, & lui donnerent pour précepteur un prêtre de Narbonne docteur de la Faculté de Paris, qu'ils avoient racheté des Mores. Sous ce maître, qui étoit homme de beaucoup de merite, il fit de sensibles progrès dans la vertu & dans les lettres. C'est ce qui porta le roi d'Arragon Jacques I. à lui donner un canonicat de la cathédrale de Valence, quelques années après qu'il en eut reconquis la ville * & le royaume sur les Mores. Ce premier engagement détermina notre Saint plus particuliérement aux études de l'Ecriture sainte, de la Theologie & des sciences ecclesiastiques. Pour y mieux réussir il fut envoyé de l'avis du roi même à Paris avec son précepteur. Il fut reçu docteur en Theologie dans la célébre université de cette L'an 1250.
ville, n'ayant encore que vingt-trois ans; & l'évêque du lieu fut si persuadé de sa suffisance & de sa pieté qu'il l'ordonna prêtre & l'employa à la prédication. Ce qui n'empêcha pas qu'il ne remplît encore une chaire de Theologie. A son retour dans son pays, il fut 1252.
admis dans l'ordre de N. D. de la Merci par S. Pierre Nolasque, l'auteur après Dieu d'une partie des sentimens de vertu & de religion sur lesquels il avoit reglé sa conduite. Ce 1253.
Saint le fit rester un an dans le chapitre de l'église métropolitaine de Valence pour édifier les chanoines ses confreres par les exemples de sa pieté, & tracer dans ses actions un modéle de reformation dont ce chapitre avoit grand besoin. Il le fit entrer ensuite
dans le couvent de N. D. del Puch ou 1254.
du Pui près de Valence, & après sa profession il l'attira auprès de lui à Barcelonne, où il l'employa au ministere de la prédication & lui fit enseigner aussi la Theologie. Pascal qui
avoit exercé déja ces deux fonctions 1255.
à Paris, s'en acquitta ici avec tant de réputation que le roi voulut l'avoir pour précepteur du prince Sanche son fils, qui embrassoit l'état ecclesiastique. Il fallut passer pour ce sujet à Sarragosse où étoit la cour. De toutes les connoissances qu'il apprit à son illustre éleve il n'y en eut pas où il ne réussit mieux que la science des Saints, à laquelle l'Infant dom Sanche prit tant de goût qu'il se fit religieux de la Merci comme son maître; & qu'ayant été depuis archevêque de Tolede il merita de finir par le martyre.

L'entrée de l'Infant d'Arragon dans le couvent, laissa à Pascal la liberté d'aller faire une redemption d'esclaves Chrétiens au pays des Mores suivant II.

* Il étoit entré dans Valence le 27. sept. de l'an 1237.

l'institut de son Ordre, où on l'avoit mis au nombre de ceux qui avoient titre de Redempteurs. Il en ramena un grand nombre à Tolede, d'où il fut obligé de se rendre auprès de saint Pierre Nolasque qui voulut mourir
L'an 1258. entre ses bras. L'infant d'Arragon ayant été pourvû quelque tems après de l'archévêché de Tolede, comme nous l'avons dit, demanda au Pape
1261. Urbain IV, son maître P. Pascal pour suffragant ou évêque assistant; parce qu'il n'avoit point l'âge porté par les canons pour l'épiscopat, & qu'il n'étoit point en état de gouverner cette premiere Eglise d'Espagne par lui-même. Le Pape y consentit sur le rapport qu'on lui fit du merite de notre Saint, & il le nomma pour ce sujet évêque titulaire de Grenade, qui étoit encore sous la domination des Mores.
1262. Pascal fut sacré sous ce titre l'an 1262. & fit toutes les fonctions épiscopales dans la ville & le diocése de Tolede. Il y procura par tout des missions apostoliques qui firent beaucoup de fruit. Il en bannit les desordres & les abus, & rendit son ancienne vigeur à la discipline des mœurs & des sacremens. Mais plus il avançoit plus il sentoit la pesanteur du fardeau qu'il portoit. C'est ce qui le rendit sensible au plaisir de s'en voir déchargé par la mort
1275. de l'archevêque qui fut tué l'an 1275. dans un combat contre les Mores. Il se retira aussi-tôt dans un couvent de son Ordre, attendant de son superieur de nouvelles commissions pour aller chez les Infidéles retirer les esclaves Chrétiens de la captivité. Cependant il fit diverses missions dans les provinces d'Espagne jusqu'en Portugal, & fonda des monasteres de son Ordre à Tolede, à Baëça & à Xerez pour y former des ouvriers capables de seconder son zéle. Il en bâtit aussi un à Jaen ville d'Andalousie, située sur le Frio entre Cordoue & Guadix, retirée de la domination des Mores en 1243. par Ferdinand III. roi de Castille; & il en fit un poste d'où il envoya secrétement des religieux de son ordre à Grenade pour assister les captifs, & L'an 1286.
traiter plus commodément de leur délivrance. Il alla lui-même en cette ville, qui étoit l'une des plus affligées d'entre celles qui gemissoient encore sous le joug des Mores: & comme il en étoit toujours l'évêque titulaire, il regardoit tous les esclaves, & les autres Chrétiens du lieu comme les ouailles de son troupeau; il pourvoyoit avec une vigilance & une tendresse toute paternelle aux besoins de leurs ames & de leurs corps. Il fit revenir à la foi de Jesus-Christ un grand nombre de renégats, & y convertit encore beaucoup de Juifs & de Mahometans.

Il fut si vivement touché de l'état III.
déplorable de la Chrétienté dans le royaume de Grenade, qu'il entreprit le voyage de Rome dans le dessein d'engager le Pape à s'interesser & toutes les puissances Chrétiennes de l'Europe avec lui pour y remedier. Il fut parfaitement bien reçu du Pape Nicolas IV. qui l'avoit connu à Tolede lorsqu'étant Général de l'ordre de saint François il visitoit ses couvens d'Espagne. Pendant qu'on traitoit dans le sacré consistoire des moyens de satisfaire à ses justes desirs, on reçut à Rome la triste nouvelle de la prise d'Acre ville de Palestine, nommée autrefois Ptolémaïde, par le Sultan Melechsherif. Comme cette place étoit la clef de la Chrétienté du Levant on sentit l'interêt que l'on avoit à son recouvrement. Le Pape songeant aux moyens de la reconquerir, & de chasser les infidéles qui venoient de se rendre les maîtres de tout ce que
les Chrétiens possedoient en Palestine, L'an 1291.

& en Syrie publia une croisade, & chargea Pascal de l'aller prêcher en France, & en Espagne avec autorité de légat apostolique. Mais la mort de ce Pontife suivie d'une vacance de deux ans, & plus de trois mois dissipa tous ces projets : & notre Saint étant retourné en Espagne se remit aux fonctions de la redemption des captifs. Il fut élu en 1296. évêque de la ville de Jaen dont l'église étoit vacante depuis cinq ans, parce que le pays étoit malheureusement entre les mains des Mores. Accoutumé aux fonctions épiscopales depuis qu'on l'avoit donné pour suffragant au jeune archevêque de Tolede, l'Infant d'Arragon son éleve, il fit pendant un an & demi tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Pasteur plein de zéle & d'expérience pour faire revivre cette pauvre Eglise. Lorsqu'il l'eût consolée & rétablie il retourna à Grenade où tout étoit tout autrement désesperé pour la religion. Il y employa tout son revenu qui étoit devenu considérable par sa nouvelle dignité, à assister les pauvres du lieu, & à y racheter les esclaves retenus par les Mores. Mais il y fut arrêté prisonnier lui-même au milieu des prédications qu'il y faisoit pour faire quitter l'Alcoran, & embrasser l'Evangile aux Mores. Les Chrétiens des villes de Jaen, & de Baëça se cotiserent à l'envie pour former sa rançon. Pascal la reçut avec beaucoup de reconnoissance : mais au lieu de se l'appliquer pour se rendre la liberté, il l'employa pour la délivrance d'un grand nombre de femmes & d'enfans prisonniers dont la foiblesse lui faisoit apprehender, qu'ils ne se laissassent persuader de renoncer leur foi. Pour rendre encore sa captivité plus utile aux fidéles il composa dans sa prison plusieurs écrits, afin de leur servir de préservatif contre l'impieté de la religion des Mores. Il en fit un entre les autres où il réfutoit l'Alcoran avec tant de force, que les Alfaquis & les Marabous, c'est-à-dire, les docteurs de la loi Mahometane obtinrent du roi de Grenade * la permission de le resserrer dans un cachot plus étroit, & de l'y faire souffrir toutes les miseres de la faim, du froid & de l'infection. Non contens de le voir réduit aux dernieres extrémités ils demanderent encore sa tête au roi. C'est ce qu'ils firent avec tant d'instances, que ce Prince se voyant menacé d'une fâcheuse sédition, & de quelque chose de pis encore contre la sûreté de sa personne, crut qu'il ne pourroit appaiser le peuple mutiné qu'en prononçant une sentence de mort contre le saint évêque de Jaen.

L'an 1292. 1296. 1298.

* Abdalla Mahomet.

IV.

Pascal reçut la nouvelle de sa condamnation sans se troubler, parce que depuis quelques jours il se trouvoit fortifié par des graces particulieres, qui lui avoient fait sentir plus vivement l'assistance de Jesus-Christ. Comme il sçavoit qu'on ne le faisoit mourir que pour le sacrifier à la fureur d'une multitude obstinée, il fit prier le roi, qu'il lui fût permis de célébrer le sacrifice de la messe avant l'exécution, & de mourir à l'autel comme une victime. Le roi infidéle par je ne sçai quel motif le lui accorda au grand étonnement des Mahometans & des Chrétiens même. Le lendemain de grand matin Pascal revenu d'une longue & violente agonie, qu'il avoit soufferte la nuit à la vûe de la mort, eut la force de se relever, & offrit le sacrifice avec une tranquillité parfaite. Il n'eut pas plûtôt achevé qu'il fut percé de deux coups d'épée au pied de l'autel même où il faisoit son action de graces. Il mourut l'an 1300, le VI. de decembre qui étoit le jour de sa naissance, après avoir vécu précisé-

L'an 1300.

ment soixante & treize ans. Les Mores étoient d'avis de brûler son corps, ses habits, sa chapelle & tout ce qui avoit été à lui pour empêcher les Chrétiens de lui rendre aucun culte religieux ou de se vanter de pouvoir avoir ses reliques. Cela n'eut pas de suite, & les fidéles du lieu ayant trouvé moyen d'enlever le corps l'allerent enterrer le plus honorablement qu'il leur fut possible dans la grotte d'une montagne, qui étoit derriere les Mazemores, c'est-à-dire les prisons. Quel que tems après les villes de Jaen & de Bëaça députerent à Grenade pour redemander le corps qu'on ne jugea point à propos de refuser; parce que les Mahometans craignoient que ce ne fût une source de malheurs sur eux. Il y eut contestation entre les deputés sur ce que les uns & les autres insistoient à le faire conduire dans leur ville. On s'accorda enfin à en laisser la décision à la providence. Lorsqu'on fut près de l'endroit où les chemins se divisoient, on mit le corps sur une jument aveugle qui entra d'elle-même dans le chemin de Baëça, & ne s'arrêta que quand elle fut dans la Ville qui a toujours conservé ces saintes reliques depuis ce tems-là.
L'an 1484. Le bruit des miracles y attira bientôt la devotion des peuples. On lui dressa un superbe monument dans l'église de Baëça & les chanoines y entretinrent une lampe ardente nuit & jour depuis l'an 1484. Huit ans après les rois catholiques Ferdinand & Isabelle firent batir une chapelle en son honneur; & depuis ce tems on commença à le représenter dans ses tableaux & ses statues la tête cou-
1498. ronnée de rayons. On traita dès-lors de sa canonisation, qui fut vivement poursuivie par les Généraux de l'ordre de la Merci, qui envoyerent à Rome divers mémoires pour l'histoire de la vie & des miracles du Saint. Celui * qui l'étoit en 1670. & qui fut depuis évêque de Segorbe obtint du Pape Clement X. la confirmation du culte public, qui se rendoit au Saint depuis plus de cent ans, quoique sous l'autorité du siége Apostolique. Le même Pape pressé par le Général Pierre de Salazar donna un bref le XXVIII. de juin de l'an 1673. pour accorder à tout l'ordre de la Merci la liberté de faire l'office de saint *Pascal* comme d'un martyr-pontife. Cette permission s'étendit ensuite aux diocéses de Valence, de Grenade, de Jean, de Baëça & de Tolede: & le Pape ordonna que son nom fût inseré avec éloge au XXIII. d'octobre & au VI. de décembre dans le martyrologe Romain dont il faisoit faire une nouvelle révision. Il fit un décret pour remettre la célébration de la fête au XXIII. d'octobre à cause de l'empêchement du VI. de décembre. Les Peres de la Merci à Paris la font le dernier dimanche après la Pentecôte.

* Jos. Sanchez.

L'an 1670.

1673.

1674.

VII. JOUR DE DECEMBRE.

SAINT AMBROISE EVESQUE de Milan docteur de l'Eglise. IV. Siécle.

§. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I.

L'an 340.

CE Saint dont l'église Romaine & l'église Grecque célébrent aujourd'hui la mémoire, étoit fils d'Ambroise Préfet du Prétoire des Gaules, dignité qui passoit alors pour la premiere de l'empire sous les Empereurs. Il nâquit vers l'an 340. dans une des villes des Gaules où re-

ſidoit ſon pere, ſoit à Arles, ſoit à Tréves, ſoit à Lyon même: mais l'on croit que ſa famille étoit Romaine. Il ne vint au monde qu'après une ſœur & un frere; la ſœur plus agée que lui de pluſieurs années eſt ſainte Marcelline dont nous avons parlé au XVII. de juillet, & le frere nommé Uranius Satyrus eſt celui que nous avons repréſenté au XVII. de ſeptembre ſous le nom de ſaint Satyre. Ambroiſe fut élevé dans les Gaules tant que ſon pere véquit. Il étoit encore au berceau, lorſque dormant un jour dans la cour du Prétoire, c'eſt-à-dire du Palais où logeoit ſa famille, un eſſaim d'abeilles vint lui couvrir le viſage. La nourrice voyant que ces mouches entroient dans ſa bouche & en ſortoient les unes après les autres, ſe mettoit fort en peine de les chaſſer de peur qu'elles ne fiſſent du mal à l'enfant. Mais le pere qui ſe promenoit alors dans cette cour avec ſa femme ou ſa fille empêcha la ſervante d'en uſer ainſi, voulant voir quel ſeroit l'évenement de ce prodige. Les abeilles après avoir voltigé quelque tems autour de l'enfant s'éleverent ſi haut dans l'air qu'on les perdit entiérement de vue. Le pere en fut fort étonné, & il dit que ſon fils ſeroit un jour quelque choſe de grand ſi Dieu lui conſervoit la vie. Il ſe ſouvenoit apparemment d'un ſemblable prodige arrivé autrefois en la perſonne du célébre philoſophe Platon, & que toute l'antiquité avoit conſideré comme le préſage de la douceur de ſes diſcours & de ſes mœurs.

Ambr. de exceſſ. Sat. l. 1. n. 54. Paulin. vit. Ambr. c. 3.

Cicer. l. 1. de divinat. Val. Max.

Le jeune Ambroiſe après la mort de ſon pere, fut emmené des Gaules à Rome où ſa mere s'étoit retirée avec ſa fille Marcelline, qui avoit déja fait profeſſion de virginité. Voyant un jour ſa mere & ſa ſœur baiſer la main de l'évêque, qui étoit apparemment le pape Libere, il leur préſenta auſſi en jouant la ſienne à baiſer, diſant qu'il ſeroit évêque: & quoiqu'elles le rejettaſſent, comme un enfant qui ne ſçavoit ce qu'il diſoit, on jugea par la ſuite que c'étoit l'Eſprit-Saint qui parloit dès lors en lui, & qui le formoit pour l'épiſcopat.

Paulin. n. 4.

Il fit ſes études à Rome, où il répondit parfaitement aux ſoins des maîtres, qui lui montroient les lettres humaines, tandis que ſa ſœur Marcelline partageoit avec ſa mere ceux de ſon éducation pour les mœurs. Exemple ſemblable à celui qu'on avoit vû peu de tems auparavant en la perſonne de S. Baſile le grand, & de ſa ſœur ſainte Macrine. Ambroiſe ſe rendit habile dans la langue & les ſciences des Grecs, & dans l'éloquence, qui faiſoit en ces ſiécles l'occupation principale des jeunes gens de qualité, qui aſpiroient aux charges. Il ſe mit dans le barreau & plaida quelques tems dans l'auditoire du Préfet du Prétoire d'Italie. Il y parut avec tant d'éclat, que le Préfet Probus * le mit au rang de ſes Conſeillers-Aſſeſſeurs pour l'aider dans les jugemens. Peu de tems après, il l'établit gouverneur de la Ligurie & de l'Emilie, deux provinces conſulaires qui comprenoient ce que nous appellons aujourd'hui le Milanès, le Piémont, la République de Genes, le Parmeſan, le Modenois, le Bologneſe, le Poleſin & la Romagne. Son frere Satyre eut auſſi vers le même tems un autre gouvernement de Province. Lorſque l'empereur Valentinien eut confirmé ce choix & qu'il y eut ajouté les marques du Conſulat, le préfet Probe dit à Ambroiſe comme il partoit pour ſon gouvernement: » Allez, agiſſez non pas en juge, mais en évêque. Parole qui fut priſe dans la ſuite pour une maniere

Paulin. n. 5.

* Anicius Petronius Probus Préf. du Prét. d'Italie & du Pret d'Illyrie tout à la fois.

L'an 373.

Baron. an. 399. Hermant vie d'Ambr. p. 14.

de prédiction de la conduite que devoit tenir notre Saint, quoique Probe ne songeât peut-être qu'a le détourner des voies de la rigueur, pour ne pas dire de la cruauté dont usoient alors la plûpart des Magistrats, pour suivre les inclinations & les exemples de l'empereur Valentinien, dont on sçait que la severité étoit excéssive.

II. Son Episcopat.

Ambroise n'eut aucune violence à se faire pour entrer dans les voies de la douceur & de la moderation que le préfet du Prétoire lui avoit recommandée. Il eut occasion de le faire voir, lorsqu'il s'agit de proceder à l'élection d'un nouvel évêque pour la ville de Milan la metropole du vicariat de l'Italie, & le siége le plus ordinaire des Empereurs de ce siécle, lorsqu'ils résidoient au-delà des Alpes. Auxence évêque Arien que l'empereur Constance avoit intrus dans cette église à la place de saint Denys qu'il en avoit chassé, étoit mort en 374, après une domination de près de vingt ans. Le peuple de la ville se trouvoit divisé pour le choix qu'il falloit faire d'un sujet propre à remplir le siége vacant : les Catholiques en vouloient un de leur créance ; les Ariens insistoient à en donner encore un de leur secte. La contestation alla jusqu'à une sédition si violente, que l'on craignit que les citoyens ne se ruinassent eux-mêmes par des meurtres. Ambroise y accourut comme gouverneur de la Province pour pacifier les troubles & prévenir les desordres. Il fit dans l'église même où se tenoit l'assemblée un grand discours, selon les maximes de la politique selon qu'il convenoit à un Magistrat en faveur de la paix & de la tranquillité publique. Comme il parloit encore, tout le peuple éleva sa voix, & le demanda pour évêque, sans songer davantage à ceux que l'on proposoit : & ce qu'il y eut de plus surprenant, ce fut de voir les Ariens aussi ardens que les Catholiques à poursuivre cette affaire, témoignant que jamais ils ne se réuniroient avec eux, si on ne leur donnoit Ambroise pour les gouverner. On dit que ce fut un enfant qui commença à crier *Ambroise évêque*, & qu'il fut suivi de toute la multitude qui se mit à repeter par trois fois le même cri avec applaudissement. Ce qu'il y a de certain c'est que tous les esprits se trouverent réunis en ce point, comme par miracle, de quelque secte qu'ils fussent ; & que tous s'accorderent d'une voix à le demander, quoiqu'il fût magistrat, & qu'il ne fût encore que catéchuméne.

L'an 374. Paulin. n. 6.

Un homme qui differoit de se faire baptiser, parce qu'il ne se jugeoit pas encore digne du rang des simples fidéles dans l'Eglise, devoit être fort surpris sans doute de se voir demandé de cette sorte, pour être Evêque d'abord & le pere des fidéles. Il connoissoit d'ailleurs une partie de ce qui étoit necessaire à un successeur des Apôtres ; il sçavoit aussi ce qui lui manquoit : c'est ce qui lui rendoit l'épiscopat si redoutable. Troublé des pensées que ces considerations lui faisoient naître dans l'esprit, il sortit de l'Eglise comme s'il eût été indigné d'une conspiration si generale. Il fit dresser aussi-tôt son tribunal : & contre sa coûtume, il fit donner la question à quelques accusés, afin de paroître un Magistrat severe jusqu'à la cruauté, & par conséquent fort éloigné du caractere d'un évêque, qui doit être un esprit de douceur & de compassion. Mais il ne put tromper personne par cette affectation. Le peuple trop persuadé de ce qu'il étoit, se mit à crier qu'il vouloit bien prendre sur lui le péché, s'il y en avoit

dans

dans cette élection, & lui promit la rémission de tous les siens par la grace du baptême qu'il devoit recevoir. Ambroise confus & tout interdit, retourna dans sa maison, & voulut faire profession de la vie philosophique, c'est-à-dire d'une vie ascetique & retirée, sans charge & dans les occupations tranquilles d'une condition privée. Mais tout le monde s'y opposa. Il crut qu'un moyen efficace pour éviter l'épiscopat, seroit de se décrier auprès du peuple & de ruiner sa propre réputation. Dans cette vûe son zéle encore peu éclairé le porta jusqu'à faire entrer chez lui devant tout le monde des femmes publiques. Mais le peuple suffisamment prévenu de l'estime qu'il devoit avoir de sa vertu, loin de s'en scandaliser, crioit encore plus fort : » *Que votre peché retombe sur nous.*

Voyant donc tous ses artifices épuisés & sans effet, il crut qu'il ne lui restoit plus d'autre parti à prendre que celui de la fuite. Il sortit de la ville au milieu de la nuit, pensant aller à Pavie. Mais lorsqu'il croyoit avoir déja fait beaucoup de chemin, il se trouva vers le point du jour à la porte de Milan, que l'on appelloit la porte Romaine. C'est ainsi que Dieu le livra encore une fois à la discretion du peuple, qui lui donna des gardes pour l'empêcher de lui échapper. On envoya en même tems à l'empereur Valentinien une relation de tout ce qui s'étoit passé avec une requête, par laquelle il étoit prié de consentir à l'ordination du gouverneur Ambroise : ce qui étoit necessaire principalement à cause de la charge dont il étoit revêtu. Ce Prince qui étoit alors à Tréves, fut ravi de voir qu'on lui demandât pour évêque un homme qu'il employoit dans les fonctions du juge & de gouverneur : & il se félicita lui-même de ce que Dieu sembloit si visiblement autoriser le choix qu'il tâchoit de faire des bons magistrats dans l'empire, en prenant pour la conduite spirituelle de ses peuples ceux à qui il confioit leur administration temporelle. Il considera qu'une réunion si subite & si inesperée des esprits qui étoient divisés à cause de la difference des sectes, ne pouvoit venir que de Dieu. C'est pourquoi il voulut que l'on procedât au plutôt à l'ordination du nouvel évêque de Milan, & il en envoya l'ordre au Vicaire * d'Italie. Pendant que l'on attendoit la réponse de l'empereur, Ambroise s'enfuit tout de nouveau & se tint caché dans la terre de Leonce homme de qualité, du rang de ceux qui avoient le titre de *Clarissimes*. Mais la réponse ne fut pas plutôt venue, que Leonce se crut obligé de le decouvrir lui-même. Car le Vicaire d'Italie, chargé de tenir la main à l'execution des ordres de l'empereur, avoit fait afficher un mandement qui enjoignoit à tout le monde sous de grosses peines de déclarer où l'on sçauroit qu'étoit Ambroise. On alla donc le saisir de la part de l'empereur, & on le ramena dans la ville, où quelques jours après il reçut le baptême de la main d'un évêque Catholique, selon qu'il l'avoit expressément demandé pour ne pas tomber entre les mains des Ariens.

Lorsqu'il fut baptisé, il fit encore tous ses efforts pour retarder son ordination, cherchant à différer de plus en plus ce qu'il ne pouvoit plus éviter. Sa principale raison étoit qu'on ne devoit pas violer en lui la regle de l'Eglise, qui défendoit d'ordonner un Neophyte, c'est-à-dire un nouveau baptisé. Mais les raisons que l'on avoit de le dispenser de ce ca-

Marginal notes: *Paulin. n. 8.* — *Ambr. ep. 21. n. 7. ad Val.* — *Ruf. l. 2. c. 11.* — *Anon. Marc. l. 30. c. 4.* — *Theodoret. l. 4. c. 6. hist.* — * Nommé Italicus. — *Paulin. n. 9.* — *Ambr. ep. 63. n. 6.*

non, furent les plus fortes. On se contenta de lui faire exercer de suite toutes les fonctions ecclesiastiques : & il fut sacré évêque le huitiéme jour d'après son baptême qui fut, comme on le croit, le septiéme de Decembre de l'an 374 : & il pouvoit avoir alors 34. à 35. ans. Cette ordination qui est l'une des plus célébres de toute l'antiquité, & dont la memoire se renouvelle encore tous les ans par une fête de l'Eglise chez les Grecs & les Latins fut approuvée par tout l'Occident & l'Orient, & elle fut autorisée d'une maniere précise & particuliere par les évêques Occidentaux.

Fleur. hist. t. 4. p. 331. Herm. p. 70.

III. Dès qu'Ambroise se vit évêque, il distribua tout ce qu'il avoit d'or & d'argent à l'Eglise & aux pauvres. Pour ses terres il les donna à l'Eglise & se contenta d'en reserver l'usufruit pour sa sœur Marcelline que la mort de leur mere avoit laissée seule à Rome. Cette conduite nous fait assez connoître que son frere Satyre n'avoit plus besoin de ces biens, parce que de son côté il avoit déja renoncé aux charges & au grand train de la vie séculiere. Saint Ambroise non content de s'être débarassé de la sorte, se déchargea encore de tout le soin temporel de sa maison sur ce frere, qui vint se retirer à Milan auprès de lui : & il ne s'appliqua plus qu'à la conduite spirituelle de son église & à ce qui pouvoit servir au ministere de l'épiscopat.

Paulin. n. 38.

Il commença par vouloir s'instruire à fond de toute la doctrine de l'Eglise tant pour la créance, que pour la discipline, persuadé que de là dépendoit tout l'art de conduire les ames. Il s'appliqua par un travail assidu à l'étude des saintes écritures, donnant à la lecture tous les momens qu'il pouvoit dérober aux affaires. Il y employoit aussi une bonne partie de la nuit. Outre l'écriture, il lisoit avec soin les auteurs ecclesiastiques, plus attaché encore aux Grecs qu'aux Latins, & entre les autres à Origéne & à saint Basile le grand, qui fut celui des Peres qu'il suivit le plus volontiers. Il ne lui suffit pas de voir les écrits de ce grand Prélat, qui en produisoit tous les jours quelques-uns de nouveaux, il voulut connoître encore sa personne, & il lui écrivit dès le commencement de son épiscopat. Saint Basile lui témoigna par sa réponse la joie extrême qu'il recevoit de sa connoissance & de son amitié. Il loua Dieu sur-tout d'avoir confié le troupeau de Jesus-Christ à un homme tiré de la ville, qui étoit la maîtresse du monde, établi pour gouverner de grandes provinces, considérable par la splendeur de sa naissance, par l'éclat de sa vie, par la force de son éloquence & par l'expérience des affaires temporelles, qui avoit généreusement quitté tous les avantages du siécle & les avoit comptés pour des pertes qu'il falloit faire afin de pouvoir gagner Jesus-Christ. Après cet éloge magnifique & diverses choses qu'il ajouta dans sa lettre pour l'encourager à combattre fortement le vice & l'héréfie, il le pria de vouloir entretenir avec lui l'union de leur amitié & de la charité par des lettres frequentes qui pussent suppléer à la distance des lieux, qui ne leur permettoit pas de se voir.

Ambr. off. l. 1. c. 1. n. 1. 4. Aug. Confess. l. 6. c. 3. Hier. l. 1. in Ruf. Ambr. ep. 20. & 29. Hermant. l. 2. c. 6. Fleur. l. 17. c. 21.

Basil. ep. 55.

S. Ambroise étant évêque se trouvoit obligé d'enseigner à mesure qu'il étudioit, & de répandre sur son peuple la semence divine dès qu'il l'avoit ramassée. Il préchoit tous les dimanches & offroit tous les jours le saint Sacrifice. Son assiduité à la priére étoit si grande qu'outre le tems des offices divins il y employoit tous les momens du jour & de la nuit, qu'il partageoit

Aug. Conf. supr. Ambr. ep. 28. n. 15.

avec les affaires de l'église de Dieu & l'étude des choses saintes. Il dormoit très-peu & ses veilles étoient fort laborieuses, ne faisant point difficulté de copier de sa main les livres saints & ceux de sa composition, lorsque sa santé le permettoit. Son abstinence qui ne paroissoit au dehors qu'une honnête frugalité étoit prodigieuse en elle-même. Il se maceroit le corps par un jeûne continuel. Jamais il ne dinoit, si ce n'étoit le samedi, le dimanche, & aux grandes fêtes de l'année, qui n'étoient alors qu'en fort petit nombre.

Paulin. n. 38.

Ce que nous disons de sa pratique du samedi vient de l'usage de l'église de Milan où l'on ne jeunoit jamais le samedi non pas même en caréme ? en quoi cette Eglise suivoit les Grecs & les Orientaux. Mais quand il se trouvoit à Rome ou ailleurs où l'on jeunoit le samedi, il jeunoit comme les autres. Car il tenoit pour maxime qu'à l'égard de ces sortes de pratiques, il faut suivre l'usage des lieux où l'on se rencontre. Il donnoit quelquefois à manger, même aux plus puissans de l'empire, aux generaux d'armées, aux consuls, aux prefets du prétoire qui s'en tenoient fort honorés. Mais il n'alloit jamais manger chez personne quoiqu'on l'en priât, à moins qu'il ne fût en voyage. C'étoit encore une de ses maximes de ne jamais se mêler de mariages & de ne procurer à personne de charge à la cour, de peur de s'en rendre responsable : pratiques que saint Augustin sembloit avoir apprises de lui & qu'il observoit avec la même exactitude.

Sulp. Sev. dial. 1. c. 17. Paul. vit. Ambr. c. 30. Possid. v.t. Aug. c. 27. Herm. l. 9. c. 4. Fl. l. 20. c. 20.

IV. Saint Ambroise ne fut pas longtems sans faire connoître ce que l'Eglise devoit attendre de sa generosité. Peu de jours après son ordination il se plaignit à l'empereur Valentinien de quelque chose que les Magistrats avoient fait contre la regle & le bon ordre. Ce Prince quoiqu'assez fier d'ailleurs prit en bonne part cette liberté du saint Evêque. Il lui fit réponse qu'il sçavoit depuis long-tems qu'il étoit fort libre à parler, mais que cela ne l'avoit empêché de consentir à son ordination ; que cependant il n'y trouvoit pas à redire, & qu'il le prioit de continuer d'apporter aux plaies de son ame les remedes que prescrivoit la Loi divine. Valentinien mourut au mois de novembre de la même année qui étoit de Jesus-Christ 375, laissant deux fils dont l'un qui étoit Gratien âgé de 17 ans, avoit été déclaré Empereur dès l'an 367 ; l'autre qui étoit le jeune Valentinien âgé seulement de 4 ans fut proclamé Auguste six jours après la mort de son pere. Saint Ambroise eut pour ces jeunes Empereurs une tendresse de pere qui le faisoit veiller au salut de leur ame & même à leurs interêts temporels. De leur part ils l'honorerent l'un & l'autre comme s'ils eussent été ses enfans & ils joignirent toujours l'affection au respect qu'ils avoient pour lui. S'il eut à souffrir sous le jeune Valentinien, ce ne fut que de la part de sa mere Justine femme Arienne, qui tâchoit d'abuser du bas âge & de la foiblesse de son fils pour servir les heretiques.

Theodoret. hist. l. 4. c. 7.

L'an 375. Outre trois filles.

Après la mort de Valentinien qui avoit marqué publiquement la disposition sincere où il étoit de soutenir saint Ambroise de toute son autorité, les Ariens qui avoient dominé si longtems dans l'église de Milan sous Auxence n'oublierent rien pour traverser le ministere de ce saint évêque. Il fallut recourir contr'eux à la protection de l'empereur Gratien, qui la lui donna toute entiere. Par ce moyen l'on vit calmer les troubles de cette Eglise & l'on dissipa la conjuration des Ariens. Quelques années après le saint évê-

L'an 376.

Ambros. de Fid. 1. 4 p. 112. ed. vet.

que faisant l'éloge de ce Prince le remercia d'avoir rendu la paix à son Eglise, & d'avoir fermé la bouche aux heretiques : & il témoigna être autant redevable de ces succès à la foi de l'empereur qu'à sa puissance.

Herm. l. 2. c. 7.

V. Saint Ambroise se servit très-utilement des avantages que lui produisoit la protection de l'empereur Gratien pour travailler au salut de ses peuples. Dans les discours publics qu'il leur faisoit en découvrant à tous les moyens de se sauver chacun dans son état, il s'appliquoit ce semble à faire valoir principalement l'excellence de celui de la virginité. Les prédications qu'il fit sur ce sujet produisirent des effets surprenans. L'on vit venir à Milan non seulement des villes de Plaisance, de Boulogne & des autres endroits de l'Italie, mais de la Mauritanie même des filles pour y consacrer leur virginité à Dieu sous lui & & prendre le voile sacré de sa main. Ce zele du côté du saint Evêque alla si loin qu'il fut obligé de le retenir & de le temperer pour appaiser ceux qui se plaignoient qu'il relevoit trop la virginité. D'une autre part l'empressement des personnes que Dieu touchoit par ses prédications étoit si grand que les meres enfermoient leurs filles de peur qu'elles n'assistassent à ses instructions ou qu'elles n'allassent se consacrer entre ses mains. Ces plaintes & ces précautions lui faisoient connoître que ses exhortations faisoient moins de fruit parmi ses propres auditeurs & dans sa ville que dans les pays étrangers où sa reputation portoit sa doctrine. C'est ce qui lui faisoit dire agréablement que puisque les discours qu'il prononçoit à Milan faisoient de si grands effets dans les provinces éloignées pendant que son peuple y étoit insensible, il étoit d'avis d'aller prêcher dans les provinces éloignées afin de toucher ceux de Milan.

L'an 377.

Ambr. de virginib. l. 1. c. 10. & lib. de virginit. c. 6. n. 5.

Herm. l. 2. c. 9.

Sainte Marcelline sa sœur, qui depuis long-tems avoit fait vœu de virginité à Rome, entendit parler de tant de beaux discours & du succès avec lequel ils avoient attiré tant de personnes de diverses provinces à la profession de la virginité. Elle ne manqua point d'en feliciter son frere par lettres & le pria de lui envoyer ces discours puisqu'elle ne pouvoit aller les entendre. C'est ce qui donna occasion à saint Ambroise de les recueillir & d'en faire un corps qu'il partagea en trois livres intitulés *des Vierges*. Il n'y avoit pas trois ans qu'il étoit évêque lorsqu'il fit ce recueil : ce qui marque en combien peu de tems il avoit fait ces progrès. Il fit quelques jours après son livre *des Veuves* à l'occasion d'une femme, qui parce qu'il l'avoit exhortée à quitter le deuil & à se consoler de la mort de son mari, avoit voulu se remarier ayant déja des filles mariées. Ce second ouvrage qui parut sur la fin de l'an 377 fut suivi d'un autre traité *de la Virginité* pour se défendre contre ceux, qui pretendoient lui faire un crime de la persuader à tous ceux qui se roient en état de demeurer dans le célibat, & de défendre le mariage aux filles consacrées à Dieu.

Ambr. l. 2. de Virg.

L'an 378.

VI. Pendant que saint Ambroise s'appliquoit à déraciner les vices parmi le peuple de Dieu l'on voyoit tomber les tristes effets de la colere de Dieu sur l'empire Romain, principalement en Orient & au Nord où il sembloit exercer sa vengeance sur l'empereur Valens, protecteur de l'heresie Arienne & persecuteur de l'Eglise catholique, en permettant que les Gots ravageassent ses provinces & battissent ses armées. Ce Prince fut obligé de passer en Thrace avec toutes ses

Amm. Marc. l. 31. c. 32.

forces pour repousser ces ennemis. S'étant avancé jusqu'auprès d'Andrinople, il eut nouvelle que l'empereur Gratien son neveu, après avoir remporté de grands avantages sur les Germains ou Allemans, venoit à son secours avec de bonnes troupes. Mais la jalousie qu'il avoit des victoires de ce jeune Prince ne lui permit pas de l'attendre. Gratien qui fut toujours inviolablement attaché à la foi catholique, avant que de se mettre en marche pour aller au secours de son oncle Valens, voulut se munir d'un préservatif contre les mauvaises doctrines qui avoient cours en Orient. Il s'adressa à saint Ambroise & le pria de lui dresser un écrit où il pût voir la foi de Jesus-Christ développée avec netteté, & sa divinité bien établie. Le Saint s'excusa d'abord de traiter des matieres si sublimes, parce que sa modestie lui faisoit croire qu'il n'étoit pas propre à la controverse des questions dogmatiques. Mais Gratien l'ayant fait venir dans les Gaules pour l'en presser de vive voix, & lui representer le besoin qu'il avoit d'une instruction de cette espece, il revint en diligence à Milan pour satisfaire à une demande si juste, & composa à la hâte deux livres intitulés *de la Foi* qu'il envoya promptement à ce Prince pour ne point retarder son voyage. Cet ouvrage auquel il ajouta trois autres livres sept ou huit mois après fut lû avec une satisfaction extrême par Gratien, qui avoit déja le gout excellent pour le discernement des choses saintes dans lesquelles il avoit été instruit. Il devint celebre dans l'Orient comme dans l'Occident & on le voit cité avec éloge dans le concile œcumenique d'Ephese. Le Saint après y avoir montré en quoi consiste la foi catholique; établi l'unité de la nature divine & la trinité des personnes; refuté les principales erreurs des Ariens; expliqué l'union des deux natures en Jesus-Christ; promettoit à l'empereur Gratien la victoire sur les Gots esperant que la protection de l'Eglise en seroit le fruit. Mais Valens gâta tout par sa précipitation, & il perdit malheureusement la vie avec la bataille pour n'avoir point attendu son neveu.

Ambr. de Fide praef. & l. 1. c. 1. 4. 6. &c. & l. 2. &c.

L. 3. c. 26.

Les Gots devenus plus intraitables par ces derniers avantages, ravagerent la Thrace & l'Illyrie & vinrent faire leurs courses jusqu'aux Alpes. Ce fut pour saint Ambroise un sujet nouveau d'exercer sa charité sur une multitude innombrable de malheureux, & sa pieté à l'égard des fugitifs d'Illyrie refugiés en Italie, qui pour la plûpart avoient été élevez dans l'hérésie Arienne. Il fit veiller sur eux par Constance évêque d'Imole dans le diocèse duquel ils étoient principalement répandus, pour empêcher que ces nouveaux hôtes n'infectassent les provinces Catholiques. En même tems il s'appliqua aux moyens de racheter les captifs que les Barbares avoient fait prisonniers. Il y employa même les vases de l'Eglise qu'il fit briser & fondre pour cet effet, épargnant pour cette premiere fois ceux qui étoient déja consacrés pour recevoir le corps & le sang de Jesus-Christ & qu'il reservoit pour un plus grand besoin. Les Ariens qui l'observoient dans toutes ses démarches, n'oublierent pas de lui faire reproche de cette liberalité. Mais il ne s'en défendit qu'en faisant voir qu'il étoit plus glorieux & plus utile à l'Eglise de conserver à Dieu des ames que de l'or. Que l'Eglise n'avoit de l'or ou de l'argent que pour le distribuer aux pauvres & aux necessiteux. Qu'au reste lorsqu'on rachetoit ainsi les captifs, il s'agissoit de sauver non seulement la

Ambr ep. 19. vet. ed. vel 2. ed. n.

Offic. l. 2. c. 25. n. 70.

Et c. 28. n. 136. 137.

vie aux hommes & l'honneur aux femmes, mais la foi aux enfans & aux jeunes gens que la misere auroit aisément forcés de participer à l'heresie ou à l'idolâtrie des Barbares.

VII.

Ambr. de excess. Sat. n. 36.32.17.59.78.

L'an 399.

Vers le même tems, c'est-à-dire après l'hiver ou le printemps de l'année 379. saint Ambroise relevé depuis quelque mois d'une grande maladie perdit son frere saint Satyre, qui mourut au retour d'un voyage qu'il avoit fait en Afrique pour ses affaires, & qui laissa tant à lui qu'à leur sœur sainte Marcelline qui étoit venue à Milan la disposition de son bien sans vouloir faire de testament comme ils l'en avoient sollicité. Ils crurent l'un & l'autre qu'il ne les en avoit rendus que les dispensateurs, & ils donnerent tout aux pauvres. Saint Ambroise prononça son oraison funebre au jour de son enterrement devant le corps exposé à découvert aux yeux du peuple: & fit encore un second discours sur ce sujet le septiéme jour d'après, lorsqu'on revint au tombeau faire les prieres accoûtumées.

Dès le XIX de janvier de cette année l'empereur Gratien étant à Sirmich en Pannonie, avoit élevé à l'empire Theodose, qui fut depuis surnommé le Grand, & l'avoit mis en possession de tout ce qui avoit été sous l'obéïssance de son oncle Valens. Lorsqu'il étoit sur le point d'en partir pour retourner dans les Gaules, il fut importuné par deux évêques de l'Illyrie nommés Pallade & Secondien les seuls de tout l'Occident qui soûtinssent encore le parti des Ariens. Ils se plaignirent à lui qu'on les traitât d'heretiques, & ils le prierent d'assembler un concile de tout l'Empire particulierement des provinces de l'Orient d'où ils attendoient plus de faveur & de protection. L'Empereur y consentit & marqua la ville d'Aquilée pour le lieu du concile sans en prescrire le tems. Dans la suite saint Ambroise lui remontra que pour deux heretiques il n'étoit point necessaire de fatiguer tous les évêques de l'univers; & que lui avec quelques autres évêques d'Italie suffiroient pour leur répondre. Gratien se rendit à cet avis: il dispensa même tous ceux qui seroient incommodés soit par le grand âge soit par les infirmités soit par la pauvreté de venir au concile, laissant d'ailleurs la liberté d'y assister à tous ceux qui le voudroient. Mais ce concile ne se tint que deux ans après.

Herm. l. 2. c. 18.
Favr. l. 17. c. 44.

Ambr. l. 2. de fid. c. 4.

L'Empereur ayant repris le chemin des Gaules, écrivit de sa main à saint Ambroise une lettre pleine de respect & de pieté, par laquelle il le prioit de le venir trouver pour l'instruire encore des verités de la foi dont il étoit déja très-persuadé; de lui renvoyer le traité qu'il lui en avoit donné l'année precedente, & d'y joindre les preuves de la divinité du Saint Esprit. L'évêque touché des belles dispositions de l'esprit & du cœur de ce Prince lui récrivit cet éloge & remerciment; lui envoya les deux livres par avance, resolu de prendre du tems pour y ajoûter ce qui y manquoit, & pour traiter ensuite de la divinité du S. Esprit, & se mit en devoir d'aller le trouver. Mais il paroît que l'Empereur le prévint s'étant rendu à Aquilée le 5. de juillet, puis à Milan le 3. du mois d'août où saint Ambroise comme on l'a cru, lui fit faire une loi par laquelle en revoquant celle qu'il avoit faite à Sirmich l'année précédente après la mort de Valens pour la liberté des sectes, il défendoit à tous les heretiques sans exception d'enseigner leurs erreurs ou de rebaptiser; & à leurs évêques, leurs prêtres & leurs diacres de tenir des

Cod. Théod. l. 1. de lustr. coll.

Ambr. de fid. l. 1. c. 1. aſſemblées. Notre Saint ſatisfit peu de jours après au deſir qu'avoit eu l'Empereur de lui voir traiter les matieres de la foi plus à fond qu'il n'avoit fait dans les deux livres qu'il lui avoit envoyés, excité encore à cela par les plaintes des heretiques, qui l'accuſoient d'avoir affecté d'être court pour éviter de répondre à leurs objections qu'ils prétendoient être ſans réponſe. Il fit donc trois livres nouveaux ſur ce ſujet qu'il employa principalement à expliquer les paſſages de l'Ecriture que les Ariens détournoient à leur avantage. C'eſt ce qui compoſe tout l'ouvrage des cinq livres de la Foi que nous avons aujourd'huy de nôtre Saint.

VIII. Le ſiege épiſcopal de la ville de Sirmich, métropole de Pannonie & capitale de l'Illyrie, vint à vacquer dans le même tems : & il étoit très-important de remedier aux maux que l'héréſiarque Photin, & après lui l'évêque Germine avoient faits à cette Egliſe. Saint Ambroiſe crut devoir y aller, quoique ce fût hors de ſa province, & du reſſort du vicariat d'Italie. *Paulin. vit. n. 11.* Car outre que c'étoit une choſe aſſez ordinaire aux plus ſaints évêques d'aller ſecourir les Egliſes en pareilles occaſions, il étoit à craindre que les Ariens dans l'élection du nouvel évêque de Sirmich ne ſe prévaluſſent de la préſence & de l'autorité de l'imperatrice Juſtine, qui ſoutenoit leur parti de toutes ſes forces, & qui étoit encore alors dans cette ville avec le jeune Valentinien ſon fils. Ambroiſe étant arrivé à Sirmich eut à combattre la puiſſance de cette Princeſſe, qui vouloit faire élire un évêque de ſa ſecte, & la conſpiration du peuple qui la ſecondoit, & qui tâchoit de le faire ſortir de l'égliſe. Mais ce Saint s'élevant au deſſus de leurs efforts demeura ferme ſur le tribunal, c'eſt-à-dire, ſur l'eſtrade du fond du chœur de l'égliſe, où étoient le ſiege de l'évêque & ceux des prêtres à ſes côtés. Une vierge Arienne eut l'impudence de monter ſur cette eſtrade, & d'aller prendre ſaint Ambroiſe par ſes habits pour le tirer du côté des femmes qui l'auroient maltraité & chaſſé de l'égliſe. *Fl. mœurs des chr. c. 18. p. 214. 221. Item hiſt. l. 17. c. 44.* Le Saint ſe contenta de lui dire d'un ton grave qu'encore qu'il fût indigne du ſacerdoce, il ne convenoit ni à ſon ſexe ni à ſa profeſſion de mettre la main ſur un prêtre quelqu'il fût, & qu'elle auroit dû avoir quelque crainte des jugemens de Dieu. On fut fort étonné de la voir porter en terre dès le lendemain ; & fort édifié du reſte de voir ſaint Ambroiſe honorer les funérailles de cette malheureuſe fille, rendant ainſi le bien pour le mal en ce qui dépendoit de lui. Cet accident qui fut pris pour un effet de la vengeance divine, jetta la terreur dans l'eſprit des Ariens, & procura aux Catholiques toute la liberté, qui leur étoit néceſſaire pour l'ordination d'un évêque. Ils choiſirent Anéme d'un commun conſentement, & ſaint Ambroiſe revint à Milan dès qu'il fut ſacré. L'indignation qu'eut l'imperatrice Juſtine de toute cette procedure retomba ſur lui, & elle commença deſlors à le perſécuter tout ouvertement comme le principal ennemi de ſa ſecte.

L'an 380. Le Saint ſans s'intimider ni de ſes menaces ni de ſes pratiques, continua ſes fonctions d'évêque & de métropolitain, pourvoyant les égliſes de miniſtres Catholiques éclairés & vertueux, rendant la juſtice, pacifiant les differends, & corrigeant les déſordres cauſés par les vices des peuples & par l'héréſie des Ariens. C'eſt à ce tems que l'on rapporte les ju- *Ambr. ep. 49. vet. ed.*

Herm. l. 2. c. 13. Ambr. ep. 46. 47. 56. 57. vet. ed. Herm. l. 9. c. 8. 9. Frich. nourr. au 380.

gemens célebres qu'il rendit d'une part contre une donation faite à l'Eglise par un évêque nommé Marcel au préjudice de ses héritiers ; & de l'autre pour défendre l'innocence d'une vierge, nommée Indice, de la ville de Verone, accusée d'un crime énorme par son beaufrere Maxime, & déja condamnée par son évêque Syagre.

IX.

L'an 381. le 3. sept.

Gest. conc. Aq. ap. Ambr t. 2.

Incontinent après le concile de Constantinople assemblé par l'autorité de l'empereur Theodose, & reconnu depuis pour œcumenique, on tint en Occident celui d'Aquilée, qui avoit été convoqué par les ordres de l'empereur Gratien dès l'an 379. Saint Valerien évêque du lieu, dont nous avons parlé au XXVII. de novembre, y tint le premier rang, soit à cause de son âge, soit parce que l'assemblée se tenoit dans son église. Mais saint Ambroise en fut l'ame, & il conduisit toute l'action comme metropolitain du vicariat d'Italie dont Milan étoit la capitale. Il en fit l'ouverture ; il y proposa les questions : il y confondit Pallade & Secondien défenseurs du parti Arien ; & ce fut lui qui recueillit les voix pour former la conclusion du concile. Il acheva aussi vers le même tems son traité *du saint Esprit*, que l'empereur Gratien lui avoit demandé trois ans auparavant. L'ouvrage est divisé en trois livres, où il suit les plus habiles docteurs de l'Eglise Grecque, comme Didyme d'Alexandrie, S. Athanase, saint Basile, saint Gregoire de Nazianze & saint Gregoire de Nysse, dont il emploie judicieusement les pensées pour les faire connoître à l'Eglise d'Occident, mettant dans tout leur jour les preuves qu'ils ont apportées de la divinité du saint Esprit, & des autres conséquences de cette vérité. C'est ce qu'on peut avancer sans s'arrêter au jugement desavantageux qu'en a fait saint Jerome. Il paroît qu'il s'est attaché à Didyme & à saint Basile encore plus particulierement qu'aux autres.

Ex Rufino Herm. l. 2. c. 20. p. 128.

L'an 382.

Sozom. hist. l. 7. c. 11. Ap. Ambr. ep. 13. 14. Hieron ep 27. n. 2. ad Eust.

Vers le commencement de l'année suivante il se tint un autre concile en Italie, où présida saint Ambroise, & où l'on chercha les moyens de procurer la paix à l'Eglise d'Orient, qui se trouvoit divisée sur-tout à Antioche par deux partis de Catholiques qui avoient chacun leur évêque. Mais la prévention où l'on étoit en Occident contre Flavien en faveur de Paulin, qui étoient les deux évêques de cette Eglise divisée, empêcha l'effet des bonnes intentions de saint Ambroise & des autres Peres du concile. L'empereur Theodose, qui étoit pour Flavien, avec la plûpart des Orientaux, les détrompa aussi sur l'état de l'Eglise de Constantinople, que saint Gregoire de Nazianze avoit laissée au sujet de l'ordination de Nectaire, contre les interêts duquel les Occidentaux avoient accordé leur communion à Maxime le cynique son competiteur.

X.

Paulin. vit. n. 37.

Au retour de ce concile dont nous ne connoissons pas le lieu, saint Ambroise alla demander la grace d'un coupable à l'empereur Gratien, qui étoit encore à Milan. Le Grand-Maître des Offices, nommé Macedone, homme dur, lui fit incivilement fermer la porte du palais. Le Saint fut obligé de s'en retourner sans rien faire, & dit sans s'émouvoir : » Vous » viendrez aussi à l'eglise ; mais vous » n'y entrerez pas. Cette prédiction s'accomplit peu de tems après la mort de l'empereur Gratien, lorsque Macedone voulant se refugier dans l'église, il n'en put trouver l'entrée, quoique les portes en fussent ouvertes, tant la crainte l'avoit aveuglé. Quelques-uns estiment que ce coupable

pable dont saint Ambroise sollicitoit la grace, n'étoit autre qu'un Officier payen dont parle Sozomene. Cet homme s'étant emporté contre le respect qu'il devoit à l'empereur Gratien, jusqu'à lui faire outrage & à dire injurieusement qu'il n'étoit pas digne de son pere Valentinien, peut-être parce qu'il n'avoit pas la même indulgence que lui pour le paganisme, fut condamné à la mort pour son insolence. Saint Ambroise dont la charité n'étoit point bornée aux personnes seules de sa religion, & qui avoit des entrailles de compassion pour tout le monde, alla trouver l'empereur pour lui demander la vie de ce malheureux, sans avoir d'autre liaison avec lui que celle de l'humanité. Pour détourner le coup on fit enforte que Gratien se trouvât alors renfermé dans son parc & occupé d'une chasse de bêtes de telle sorte qu'il fût inaccessible à tout le monde. Il ne se trouva personne qui voulût aller avertir l'empereur que l'évêque de Milan demandoit à lui parler, sous prétexte qu'il sollicitoit cette audience à contre tems. S. Ambroise plus pressé par la loi de la nécessité en cette rencontre que par toutes celles de la bienséance, se glissa sécrétement par une porte dérobée avec les valets, qui faisoient entrer les chiens, & alla se présenter devant Gratien. Ce prince surpris de le voir parut peu disposé d'abord à lui accorder la grace qu'il demandoit : & après lui avoir parlé assez froidement pour cette premiere fois, il lui fit dire de se retirer. Le saint Evêque lui protesta qu'il n'en feroit rien qu'après avoir obtenu la vie de l'officier que l'on menoit au supplice, & Gratien fut obligé de la lui accorder.

Sozom. hist. 7. c. 25.

Herm. l. 3. c. 5. Frich. Nour. n. 51.

XI. Sur la fin de la même année saint Ambroise fut obligé d'aller à Rome pour assister au grand concile, que le pape Damase y assembloit par l'autorité de Gratien, & qui avoit été sollicité par les peres de celui d'Aquilée. Ce concile représentoit toute l'Eglise d'Occident, & le point principal qu'on y traita fut de la réunion des fideles d'Antioche. On n'en pût venir à bout. Mais tous les Occidentaux accorderent leur communion à Paulin, qui s'étoit rendu à Rome avec saint Epiphane & le prêtre saint Jerome ; & n'écrivirent point à Flavien qui étoit l'autre évêque d'Antioche, pour marquer qu'ils ne communiquoient point avec lui. Saint Ambroise étant en cette ville fut invité par une dame de la premiere qualité de la venir voir dans sa maison au de-là du Tybre. Il ne crut pas devoir lui refuser cette satisfaction, & il ne fit point difficulté de célébrer le saint sacrifice dans cette maison particuliere. Une baigneuse qui étoit au lit paralytique sçachant qu'il y étoit, s'y fit porter en litiere. Pendant qu'il prioit pour elle, & qu'il lui imposoit les mains, elle toucha ses vêtemens, & elle ne les eut pas plûtôt baisés, qu'elle se sentit guérie & commença à marcher. Le bruit de ce miracle se répandit aussi-tôt par la ville, & Paulin qui le rapporte dans la vie de notre Saint, témoigne l'avoir appris plusieurs années après de la bouche de quelques saints personnages. Ambroise tomba malade durant ce séjour de Rome : mais l'assistance qu'il reçut de sa sœur Marcelline ne contribua pas peu au rétablissement de sa santé. Candide la compagne de sainte Marcelline, qui demeuroit avec elle dans la même profession de virginité depuis qu'elle s'étoit consacrée à Dieu, lui prenant la main pour la baiser comme à un évêque, il se souvint de ce

Paulin. vit. n. 10.

Paulin. n. 9.

qu'il avoit fait autrefois étant enfant, & il lui dit en souriant : » Ne vous » l'avois-je pas bien dit en ce tems-» là que c'étoit la main d'un évêque » que je vous donnois à baiser. Durant sa maladie il fut visité par saint Ascole * évêque de Thessalonique, qu'il avoit attiré à Rome pour assister au concile, & par ce moyen voir un homme d'un si rare mérite. Il en reçut une consolation très-sensible : & ces deux amis qui ne s'étoient jamais vûs, ne purent se lasser de s'embrasser, de bénir Dieu sur eux-mêmes, & de répandre des larmes de joie, en y mêlant celles dont ils déplorerent les maux du siecle.

* ou Achole.

Ambr. ep. 15. n. 15.

L'an 383.

Ce fut vers ce même tems, & sans doute après son retour de Rome qu'il composa son traité du *mystere de l'Incarnation* contre les erreurs des Ariens & des autres hérétiques qui l'attaquoient. Il y avoit été provoqué par deux officiers de la chambre de l'empereur Gratien qui suivoient l'hérésie des Ariens. A l'issue d'une prédication qu'il avoit faite sur l'Incarnation, ils lui avoient proposé une question sur le même sujet, promettant de se trouver le lendemain dans la basilique Portienne pour en entendre la solution. L'heure venue ils se moquerent & de leur promesse, & de l'évêque qui étoit prêt à parler, & du peuple qui s'étoit assemblé pour ce sujet. Au lieu de venir à l'église qu'ils avoient marquée eux-mêmes, ils monterent en chariot pour aller se divertir. Saint Ambroise voyant que l'heure se passoit, & que le peuple perdoit patience, & commençoit à se retirer, se mit à traiter la question ; & après son discours il apprit que les deux officiers s'étoient tués en tombant malheureusement du chariot qui avoit versé. Mais ce Saint par une modestie fort éloignée de toute ostentation, loin d'insulter à leur mémoire, ne voulut faire aucune mention de cet accident dans ses ouvrages, non pas même en rédigeant par écrit le sermon qu'il avoit fait à leur occasion.

Paul. vit. c. 18. Herm. l. 3. c. 5. Fleur. l. 18. c. 23. Frch. Nourr. n. 52.

XII. Ambass. du Saint.

Il arriva cependant une révolution funeste dans l'Empire d'Occident par la mort de l'empereur Gratien tué à Lyon le xxv. d'août de l'an 383. par la perfidie de ceux de ses gens qui l'abandonnerent pour suivre la révolte du tyran Maxime. Ce Prince qui avoit beaucoup d'excellentes qualités, qui étoit reglé dans ses mœurs, qui aimoit la religion, & qui avoit conservé la foi de l'Eglise Catholique dans toute sa pureté par le secours de saint Ambroise, n'eut, ce semble, d'autre regret en mourant que celui de ne le point voir. Il parla souvent de lui dans ses dernieres heures, l'appellant son pere à son ordinaire. Maxime établit sa résidence à Tréves, qui étoit encore alors la capitale des Gaules, & il fit bientôt connoître qu'il n'étoit pas d'humeur à se contenter de la portion de l'empire, * que Gratien avoit eue, & que les Alpes ne feroient pas une barriere suffisante pour l'empêcher de passer en Italie. La cour du jeune Valentinien, qui n'avoit alors que douze à treize ans, & qui avoit outre l'Italie, l'Illyrie occidentale, & l'Afrique dans le département de son empire, fut étourdie & toute consternée d'un évenement si inesperé, & l'on commença à tout craindre d'un tyran qui avoit toutes les forces de l'Occident en sa disposition. Chacun jetta les yeux sur le saint évêque de Milan comme l'unique rempart que l'on pût opposer pour lors à ce redoutable ennemi. Il fut député auprès du tyran par ce jeune empereur & par sa mere l'impe-

Socr. Marcell. Zozim. Vict. &c.

Ambr. de obit. Val. n. 79.

*Les Gaules, L'Espagne, La Brétagne.

ratrice Justine, qui malgré l'aversion qu'elle avoit de lui, parce qu'elle étoit Arienne, se vit contrainte d'implorer son secours en cette importante occasion, & lui remit entre les mains tous les interêts de son fils, persuadée qu'il étoit incapable de ressentiment & de vengeance. Elle lui présenta même le jeune prince en le lui recommandant comme un fils à son pere. Ambroise l'embrassa tendrement, & se chargea sans hésiter de l'ambassade auprès du tyran Maxime, malgré toutes les peines & tous les périls dont cette commission se trouvoit environnée. Il partit au commencement de l'hiver, menant avec lui Marcellin frere du tyran, que Valentinien lui renvoyoit généreusement, quoiqu'il eût pû le faire mourir, ou le retenir prisonnier pour venger la mort de Gratien son frere. Arrivant à Mayence il rencontra le comte Victor que Maxime envoyoit de son côté à Valentinien pour lui demander la paix, dans le dessein de le tromper & de l'endormir. Le tyran, que l'on étoit forcé de reconnoître pour empereur dans les Gaules, ayant eu avis de son arrivée le manda au conseil d'abord. Le Saint se considerant moins comme évêque que comme ambassadeur & ministre du prince son maître, y alla sans s'arrêter aux formalités ou aux bienséances que sa dignité épiscopale auroit demandées, parce qu'il croyoit devoir traiter Maxime en cette occasion comme supérieur de Valentinien, puisque ce prince l'avoit député vers lui pour lui demander la paix de sa part. Maxime lui dit fierement qu'il trouvoit mauvais que Valentinien ne fût pas venu lui-même comme étant son fils. Ambroise se contenta de lui dire avec un grand sérieux que l'empereur son maître n'étoit qu'un enfant sous la tutelle d'une veuve hors d'état de passer les Alpes, sur-tout dans la saison de l'hiver; mais qu'il n'étoit venu que pour traiter de la paix avec lui, & que sa commission ne s'étendoit point au-delà. Maxime après avoir pris l'avis de son conseil, conclut qu'il falloit attendre la réponse que Victor rapporteroit d'Italie. Ainsi saint Ambroise fut obligé de passer tout l'hiver auprès de ce tyran, faisant paroître une fermeté toujours égale à ne rien relâcher des interêts de Valentinien, & veillant avec application à détourner ou à rendre inutiles tous les effets de la mauvaise volonté de Maxime. Pendant tout le séjour que ce Saint fit à Tréves, il refusa de communiquer avec lui, parce qu'il le regardoit comme le meurtrier de son maître. Victor ambassadeur de cet usurpateur, ne trouva nulle difficulté à traiter avec les ministres de Valentinien dans Milan. On y conclut la paix avec Maxime, sans qu'on sçache quelles en furent précisément les conditions. On ne sçait pas mieux celles que saint Ambroise proposa ou qu'il reçut du tyran. Mais il falloit qu'il eût agi bien puissamment pour faire réussir sa négociation, puisque dans la suite Maxime se plaignit que c'étoient les pratiques de l'évêque de Milan qui l'avoient empêché de passer en Italie & de se rendre maître du reste de l'empire. On peut juger de sa fermeté & de son grand cœur sur ce que parlant un jour à lui-même, il lui dit hardiment que s'il entreprenoit d'entrer en Italie, il lui boucheroit de son corps le passage des Alpes. Cette réponse du Saint, s'il l'a faite en ces termes, ou si on peut lui donner ce sens, appartient peut-être à un second voyage qu'il fit l'an 387.

Ibid. n. 28.

Rufin. l. 12. c. 15. Ambr. ep. 20. n. 23.

Ep. 24. n. 7.

Paul. vit. n. 19.

Herm. l. 3. c. 17.

Ambr. ep. 24.

auprès de Maxime de la part de Valentinien.

XIII.

L'an 384.

Il n'y avoit pas long-tems qu'il étoit retourné de sa premiere ambassade des Gaules à Milan, lorsque Symmaque le jeune, & comme député des Senateurs payens de Rome, & comme Préfet de la Ville, envoya une requête à Valentinien pour lui demander le rétablissement de l'autel de la victoire que Gratien avoit fait ôter du lieu où s'assembloit le Senat. Le paganisme abattu dans Rome par les loix de Gratien tâchoit de se relever sous le foible gouvernement de Valentinien & de sa mere Justine. L'empereur Constance avoit déja fait ôter cet autel de la victoire, lorsqu'il étoit à Rome en 357 : Julien son successeur l'avoit fait rétablir, & Valentinien I. l'avoit laissé. Mais Gratien son fils l'avoit fait ôter de nouveau, & avoit confisqué les titres des temples, les revenus destinés aux dépenses des sacrifices & à l'entretien des prêtres ; & les pensions des vierges Vestales dont il avoit éteint les privileges.

Autel de la Victoire.

Herm. l. 3. c. 21. Fleur. l. 18. c. 31. I. Godefr. cod. Th. prosopogr.

Ambr. ep. 17. n. 10.

Les Senateurs payens avoient député à ce Prince Symmaque, qui passoit pour l'homme le plus éloquent de son siécle, & qui étoit fils du célébre Symmaque, qui avoit été Préfet de Rome en 365 : & ils l'avoient chargé de lui porter leurs plaintes au nom de tout le Senat. Mais les Senateurs Chrétiens, qui étoient en très-grand nombre avoient dressé de leur côté une requête dans laquelle ils desavouoient celle des payens. Le Pape avoit envoyé cette requête à saint Ambroise pour la rendre à l'empereur Gratien qui l'avoit reçûe fort agréablement de sa main, & qui loin d'avoir égard à celle des payens n'avoit pas voulu même écouter leur demande sur ce sujet.

Après la mort de ce Prince, Symmaque devenu préfet de Rome comme son pere en 384. fit faire un décret au nom du Senat en forme de plainte contre la suppression de tous ces droits ôtés aux payens. Et comme sa charge l'obligeoit de rendre compte aux empereurs de tout ce qui se passoit à Rome, il se servit de ce prétexte pour dresser une rélation contenant les mêmes griefs, & l'adressa selon la formule ordinaire aux trois Augustes regnans, qui étoient le jeune Valentinien, Theodose & Arcade son fils. Mais elle ne fut presentée qu'à Valentinien : & l'on avoit pris toutes les mesures possibles pour empêcher que saint Ambroise n'en eût connoissance. Symmaque y avoit employé tous les artifices, & toute la force de sa rhétorique parlant tout à la fois & comme préfet de la ville & comme député du Senat, & depuis long-tems la religion payenne n'avoit eu un si habile avocat.

Symm. ep. 54. lib. 10. & ap. Ambr. post. ep. 17.

Au premier avis que saint Ambroise reçût de cette rélation, il écrivit promptement à l'empereur Valentinien pour empêcher qu'il ne se laissât prévenir ou surprendre par les Payens. Il se fit donner ensuite une copie de la rélation de Symmaque, qui avoit été lue au conseil de ce prince : & il y fit une réponse où après avoir effacé toutes les fausses couleurs de la rhetorique de cet orateur, il réfuta de point en point tout ce qu'il y produisoit en faveur du Paganisme. Ces deux écrits de notre Saint composés avec beaucoup de force, & de liberté furent lûs dans le même consistoire : & l'empereur parut si touché de ses remontrances qu'il n'accorda rien aux Payens de tout ce qu'ils demandoient ; quoique tous ceux qui composoient son conseil, Payens & Chrétiens fussent d'avis de ne leur point refuser cette satisfaction. De sorte qu'après Dieu ce

Amb. ep. 18.

fut à saint Ambroise que l'Eglise fut redevable de cette derniere victoire qu'elle remporta sur le Paganisme.

XIV. Persec. de Justine. L'an 385.

L'imperatrice Justine mere de Valentinien reconnut fort mal le service que saint Ambroise avoit rendu à son fils, & à elle-même auprès du tyran Maxime, & elle fit servir le tems de la paix qu'il avoit procurée à l'Etat pour le persécuter, croyant devoir profiter du credit qu'elle avoit sur l'esprit & la jeunesse de son fils, & qu'elle n'avoit pû avoir sur Valentinien son mari, ni sur Gratien pour nuire à l'Eglise Catholique. Voyant approcher la fête de Pâques de l'an 385, elle fit demander au saint Evêque comme de la part de l'empereur son fils, une église où les Ariens qu'elle avoit auprès d'elle pussent s'assembler. Elle avoit proposé d'abord la basilique Portienne qui étoit hors de la ville, & qui est encore aujourd'hui l'église de Victor. Mais étant devenue plus hardie à se déclarer, elle demanda la basilique neuve qui étoit plus grande, & dans l'enceinte de la ville. Comme elle craignoit l'émotion du peuple également zélé pour sa religion & pour son évêque, elle envoya des conseillers d'état * à saint Ambroise pour le disposer à accorder ce qu'on lui demandoit, & pour retenir le peuple dans le devoir, & tâcher d'en gagner les principaux. Le Saint se contenta de répondre qu'il ne lui étoit pas permis de livrer le temple de Dieu.

Ambr. ep. 1. n. 2. 3. 4. & seqq.

* Comites consistoriani.

Herm. l. 4. c. 3. 4. 5. 6.

Le lendemain qui étoit le samedi veille des Rameaux, le préfet du Prétoire * prenant le tems auquel saint Ambroise étoit dans l'église avec le peuple vint le trouver pour le porter devant toute la multitude à ceder au moins la basilique Portienne. Mais le peuple sans attendre la réponse de son évêque s'écria contre la proposition : & le Préfet se retira disant qu'il en feroit son rapport à l'empereur. Le dimanche qui étoit le VI. jour d'avril, saint Ambroise fit faire le service à l'ordinaire sans s'épouvanter de tout ce dont il étoit menacé. Après les lectures de l'Ecriture sainte & la prédication, les catéchumenes étant congediés, il se mit à expliquer le Symbole dans le baptistere de la basilique aux Competans, c'est-à-dire, à ceux des catéchumenes qui étoient les plus avancés, & que l'on préparoit pendant tout le carême pour recevoir le baptême à Pâques. Il y étoit encore lorsqu'on vint lui dire qu'on avoit envoyé du palais des décumans ou dizeniers, c'est-à-dire, des huissiers pour tendre des voiles dans la basilique Portienne. Ces voiles étoient des drapeaux ou pannonceaux, qui marquoient qu'une maison ou tout autre héritage qui les portoit appartenoit à l'empereur. Cette nouvelle n'empêcha point le saint Evêque de continuer les instructions, & de commencer la messe, c'est-à-dire, l'oblation. * Comme il en étoit à la confecration, on l'avertit, que le peuple s'étoit saisi d'un nommé Castule prêtre des Ariens, qui s'étoit rencontré sur le chemin comme on couroit à la basilique Portienne. Cette nouvelle le fit pleurer amerement, & il pria Dieu dans l'action même du sacrifice d'empêcher qu'il n'y eût du sang répandu pour la cause de l'Eglise, offrant de répandre le sien non-seulement pour son peuple, mais pour les hérétiques encore. Il envoya aussi-tôt des prêtres & des diacres pour retirer promptement ce prêtre Arien du péril où il étoit.

* Neotere.

Flit. l. 18. n. 41.

* L'offertoire.

La résistance qu'y fit le peuple fut prise pour une sédition qui irrita tellement la Cour, que l'on décerna aussi-tôt de grosses amendes contre le

Corps des Marchands. On en faifit plufieurs, que l'on mit en prifon pendant la femaine fainte, où l'on avoit accoûtumé de délivrer les prifonniers. On retenoit auffi tous les officiers du palais de la ville, tant ceux qui étoient à l'Empereur que ceux qui fervoient fous les Comtes & les Magiftrats : on leur défendoit de paroître en public, afin, difoit-on, qu'ils ne fe trouvaffent point mêlés dans la fédition ; prétexte que l'on alleguoit pour les arrêter, parce qu'on fçavoit qu'ils étoient la plûpart pour faint Ambroife. On faifoit auffi d'horribles menaces aux perfonnes qualifiées & conftituées en dignité, fi elles ne s'employoient pour remettre la bafilique au gré de l'imperatrice. De forte que le feu de la perfécution augmentant toujours faifoit craindre un embrafement capable de perdre la Ville & la Province.

XV. Les Comtes & les Tribuns vinrent le mardi fuivant VIII. jour d'avril, fommer encore faint Ambroife de livrer promptement la bafilique, difant que l'empereur ufoit de fon droit, puifque tout étoit en fa puiffance. Le faint Prélat fit réponfe, que fi on lui demandoit des chofes qui fuffent en lui en proprieté comme fes terres, fon argent, il ne les refuferoit pas, quoique tout ce qui étoit à lui fût aux pauvres ; mais que les chofes qui étoient à Dieu ne dépendoient point de la puiffance de l'Empereur. » Si l'on en » veut à mon patrimoine, difoit-il, » qu'on le prenne, je vous l'abandon» ne de bon cœur. Si c'eft mon corps » qu'on demande, j'irai au-devant » pour le prefenter moi-même. Veut» on me mettre dans les fers, ou me » mener à la mort, j'y confens avec » plaifir. N'apprehendez pas que je » me donne de l'efcorte ou que je me » faffe entourer du peuple pour me » défendre. Je n'irai point embraffer » les autels pour demander la vie. » J'aimerois beaucoup mieux me voir » immoler fur les autels. Il parloit de la forte parce qu'il fçavoit qu'on avoit envoyé des gens armés pour fe rendre les maîtres de la bafilique, & qu'il craignoit que la réfiftance des Catholiques ne donnât lieu à quelque maffacre. Il vouloit facrifier fa vie pour détourner de l'Eglife Catholique, la haine & les reproches odieux que le fang qu'on alloit répandre ne manqueroit point d'attirer fur elle. Comme on le preffoit d'aller appaifer le peuple ému, il répondit qu'il pouvoit bien ne le pas exciter, mais qu'il n'appartenoit qu'à Dieu de l'adoucir. Que fi l'on avoit la penfée qu'il eût été l'auteur ou feulement l'occafion du tumulte, on pouvoit le punir fur le champ ou le releguer en de tel défert qu'il plairoit à la Cour. Les Comtes & les Tribuns après l'avoir oüi parler de la forte fe retirerent. Il paffa le refte de la journée dans la vieille bafilique où s'étoit fait le fervice ; mais il alla coucher chez lui, afin que fi on avoit deffein de l'enlever, on n'eût point de peine à le trouver, & qu'on le vît tout prêt à partir.

Ambr. ep. 20. n. 8. & feqq.

La nuit s'étant paffée affez tranquillement, le Saint fortit de fa maifon avant le jour, & il entra dans la bafilique qui fut bientôt après entourée par des foldats qu'on y envoya fur un ordre de la Cour. Ces foldats étoient d'ailleurs prefque tous Catholiques auffi-bien que les citoyens de la ville de Milan. Il n'y avoit d'hérétiques qu'un affez petit nombre d'officiers de l'empereur & quelques Gots : & l'imperatrice menoit ordinairement avec elle tous ceux qui étoient de fa communion. Mais ils étoient les plus foibles par tout, & n'ofoient paroître lorfqu'ils n'étoient point avec cette Princeffe. On dit même que les fol-

dats manderent à l'empereur que quand il voudroit sortir ils l'accompagneroient pourvû qu'il allât à l'assemblée des Catholiques : autrement, qu'ils passeroient à celle que tiendroit l'évêque Ambroise. Ce fut par le gémissement du peuple que notre Saint comprit que les soldats environnoient la basilique où il étoit. Mais pendant qu'on lisoit les leçons il fut averti que la basilique neuve étoit aussi pleine de monde, & qu'on demandoit un lecteur.

XVI. Les soldats qui entouroient l'église apprenant que saint Ambroise avoit defendu au peuple de communiquer avec eux voulurent faire voir qu'ils n'étoient pas excommuniés & commencerent à entrer dans l'assemblée. Lorsqu'on les vit, le trouble se mit dans le quartier des femmes dont plusieurs voulurent s'enfuir. Mais les soldats protesterent qu'ils étoient entrés pour prier Dieu & non pour combattre. Le peuple fit quelques exclamations de son côté, declarant avec modestie & fermeté qu'il ne prétendoit point combattre contre l'empereur ; mais qu'il ne craignoit rien aussi & qu'il ne s'agissoit que de prier. Saint Ambroise voyant que la plûpart vouloient s'en aller à l'autre basilique monta en chaire & précha sur les leçons du livre de Job qu'on venoit de lire suivant l'office du tems *. Accommodant son sujet à la conjoncture presente, il loua la patience de son peuple & la compara à celle de Job. Il mit aussi les tentations qu'il souffroit dans cette rencontre en parallele avec celles de ce saint Patriarche. Il prêchoit encore lorsqu'on vint l'avertir que l'on ôtoit les enseignes ou panonceaux de la basilique Portienne : ce qui marquoit un desistement de la part de l'empereur. On ajoutoit que la basilique étoit pleine de peuple qui demandoit sa presence. Il se contenta d'y envoyer des Prêtres, sans y aller, & il dit que la confiance qu'il avoit en Jesus-Christ lui répondoit que l'empereur seroit à la fin de son coté. Il rendit aussi graces à Dieu en plein sermon de ce que les Gots & d'autres étrangers armés avec les soldats pour assieger la basilique, étant venus gentils, étoient devenus Chrétiens : & qu'étant venus pour envahir l'heritage du Seigneur ils étoient devenus les coheritiers de Jesus-Christ. Il n'étoit pas encore descendu du jubé qu'il vint un secretaire de la cour chargé des ordres de l'empereur. Il le prit un peu à l'écart pour lui donner audience. Le secretaire lui fit des plaintes de la part de l'empereur, de ce qu'il avoit envoyé des prêtres à la basilique Portienne, & dit que l'on regardoit cette entreprise comme un trait de tyrannie & un attentat punissable. Saint Ambroise s'expliqua d'abord pour sa justification : & marquant ensuite une disposition intrepide & beaucoup de mépris pour la mort il parla d'un ton qui parut déconcerter le secretaire.

* Les leçons de l'office de la semaine sainte étoient du Livre de Job, comme encore aujourd'hui chez les Grecs.

Ces dernieres nouvelles ne laisserent pas de rabattre la joie qui commençoit à paroître parmi les Catholiques qui passerent le reste de la journée fort tristement. Il n'y eut que les enfans qui en se jouant alloient déchirer les pannonceaux de l'empereur. Comme la basilique étoit toujours environnée de soldats, saint Ambroise ne put retourner chez lui, & il passa la nuit à chanter des Pseaumes avec les freres dans la petite basilique, qui étoit sans doute quelque oratoire contigu à la grande église.

XVII. Dans l'office du lendemain qui étoit le jeudi-saint on lut le livre de Jonas selon la coutume ; * & saint Ambroise prêchant à son ordinaire

* On le lit maintenant le samedi-saint.

pour l'expliquer fit beaucoup valoir à ses auditeurs ce qui est dit dans ce livre touchant les pecheurs, qui devoient revenir à la penitence. Le peuple en tira un bon augure : & comme le Saint évêque continuoit de parler on vint dire que l'empereur avoit envoyé ordre de faire retirer les soldats de la basilique & de rendre aux marchands les amendes qu'on avoit exigées d'eux. Cette nouvelle causa parmi le peuple une joie qui éclata par des applaudissemens & par de grandes actions de graces ; & l'on en benit le jour qui étoit celui où l'Eglise accordoit l'absolution aux pénitens. Saint Ambroise ainsi délivré & victorieux manda tout ce qui s'étoit passé dans cette persecution à sa sœur sainte Marcelline, qui lui en écrivoit fréquemment & avec beaucoup d'inquietude. Cette heureuse revolution ne laissa point d'être suspecte à notre saint Evêque parce qu'elle lui paroissoit trop promte & qu'il connoissoit le genie de l'imperatrice & la foiblesse de Valentinien. Il prévit de nouveaux troubles sur ce que quelques Seigneurs de la Cour ayant prié ce Prince d'aller à l'Eglise Catholique selon que les soldats même le souhaitoient, il leur avoit répondu qu'il voyoit bien que si Ambroise le leur commandoit ils lui livreroient leur empereur pieds & mains liées.

Amb. supr. n. 25. & seqq.

Herm. l. 4. c. 7.

Fleur. l. 18. c. 42.

Outre l'imperatrice Justine & la plûpart des dames de la cour qui se faisoient Ariennes pour plaire à cette Princesse, d'autres obsedoient encore Valentinien & le faisoient agir contre les Catholiques, comme le jeune Auxence qui se portoit pour l'évêque des Ariens du lieu ; & l'eunuque Calligone grand Chambellan de l'empereur. Celui-ci eut l'insolence de dire à saint Ambroise que s'il osoit mépriser ainsi Valentinien de son vivant, il lui couperoit la tête. Le Saint se contenta de lui répondre que si Dieu lui permettoit d'accomplir sa menace comme il le souhaitoit, Ambroise souffriroit en évêque & que Calligone agiroit en eunuque. C'est de notre Saint même que nous sçavons tout le détail de cette premiere persecution dont il envoya une relation exacte à sa sœur sainte Marcelline. Pour ce qui est de ce Calligone, saint Augustin nous apprend qu'il eut la tête tranchée pour un crime infame.

Ambr. supr. n. 27.

Aug. l. 6. cram. Jul. c. 14. n. 41.

XVIII.

L'an 386.

L'année suivante verifia les pressentimens que saint Ambroise avoit eus du renouvellement de la persecution qu'on lui avoit suscitée. Justine étant à Milan avec l'empereur son fils resolue de tout employer pour rétablir l'Arianisme dans la ville & le pays de Milanès, menaça les évêques de les chasser de leurs sieges s'ils ne recevoient les decrets du concile de Rimini tenu sous Constance pour affoiblir & ruiner la foi de Nicée, & fit faire une loi par son fils Valentinien pour autoriser les assemblées des Ariens. Benevole secretaire d'état homme inviolablement attaché à la foi Catholique aima mieux perdre sa charge & toute sa fortune que de dresser l'édit & de le signer : & ce ne fut qu'après qu'il se fût retiré de la cour que Justine vint à bout de le faire publier le XXXIII. de janvier de l'an 386. Elle l'avoit fait dresser par cet Auxence évêque de sa secte à Milan, Scythe de nation, qui se voyant decrié pour ses crimes avoit changé son nom de Mercurinen celui d'Auxence, qui étoit agréable aux Ariens à cause du premier Auxence predecesseur de notre Saint dans le siége épiscopal. L'imperatrice voyant qu'elle ne pouvoit éviter saint Ambroise qu'elle trouvoit par tout contraire à ses desseins crut qu'il falloit ruiner cet obstacle soit en le

Ruf. l. 11. c. 16.

Sozom. l. 4. c. 13.

Ambr. de basilic. non trad. n. 22.

Herm. c. 11. 12.

Frich. Nourr. an. 386.

Fl. c. 44. &c.

Ambr. ep. 21. le surmontant soit en l'éloignant. Elle lui fit envoyer de la part de l'empereur nouvellement revenu de Pavie avec elle, le tribun Dalmace pour lui dire qu'il choisît des juges & des arbitres de son côté comme Auxence avoit fait du sien, afin que leur cause fût jugée par l'empereur en son conseil. Dalmace eut ordre en même tems de dire au Saint que s'il faisoit difficulté de s'y trouver, il eût à se retirer où il voudroit, c'est-à-dire à ceder le siege de l'église de Milan à Auxence. Saint Ambroise consulta les évêques qui se trouverent à Milan: ils ne furent point d'avis qu'il s'exposât à ce jugement. De sorte qu'au lieu d'aller au palais il envoya par leur conseil une remontrance à l'empereur où il s'excusoit d'obéir à ses ordres sur ce que l'empereur Valentinien son pere avoit declaré que dans les causes de la foi ou des personnes ecclesiastiques, le juge ne devoit pas être de moindre condition que les parties, c'est-à-dire que les évêques devoient être jugés au moins par des évêques & non par des laïques. Il a- *Ibid. ep. 21. n. 17. 18, 19.* joûtoit que c'étoit aux évêques à juger les empereurs Chretiens dans les causes de la foi, bien loin d'être jugés par les empereurs; qu'il seroit allé lui representer toutes choses de bouche, si les évêques & le peuple ne l'en eussent empêché; que depuis qu'il lui avoit fait dire de se retirer où il voudroit, il ne lui étoit plus libre d'aller seul, & qu'on le gardoit de crainte qu'il n'obéît à ses ordres; que selon les évêques qui le retenoient avec le peuple il n'y avoit point de difference entre quitter l'église en se retirant volontairement & la livrer aux ennemis de Jesus-Christ.

XIX. *C'est la lettre XXI. de la nouv. ed.*

Le saint Evêque incontinent après avoir envoyé cette remontrance à l'empereur se retira dans l'église où le peuple le garda jour & nuit pendant quelque tems parce qu'il apprehendoit qu'on ne l'enlevât de force. La crainte n'étoit point sans fondement: *Paulin. vit. Ambr. n. 13.* car l'empereur envoya des compagnies de soldats qui gardant l'église en dehors laissoient entrer tous ceux qui vouloient, mais n'en laissoient sortir personne. Cependant on fut convaincu que c'étoit Dieu lui-même qui gardoit son serviteur Ambroise, lorsque le jeudi de devant les Rameaux qui étoit le XXVI de mars on reconnut qu'une des entrées * de la basilique que l'on croyoit fermée & barricadée avoit été ouverte neanmoins pendant plusieurs nuits, sans que ni le peuple, qui étoit dedans ni les soldats qui étoient au dehors, s'en fussent apperçus. On reçut encore diverses autres marques visibles de la *Ambr. de Basilic. post. epist. 21. n. 10.* protection divine sur Ambroise, qui de son côté témoignoit à toute heure vouloir sacrifier sa liberté & sa vie même pour sauver la Religion Catholique & maintenir son peuple dans la vraye foi. Un Euthyme qui depuis un an tenoit prêt le chariot dans lequel on devoit enlever le Saint, fut lui-même emmené dans ce chariot pour être conduit en exil: & saint Ambroise lui donna de l'argent & les autres choses necessaires pour son voyage par un effet de sa generosité ordinaire envers ses ennemis. Paulin son secretaire dit une chose étonnante *Paulin. n. 12. n. 10.* d'un aruspice, nommé Innocent, qui avoit employé tous ses malefices pour appeller tous les démons contre lui, pour attirer la haine de son peuple sur lui, & pour le faire mourir, & de l'Ange qui gardoit S. Ambroise, qui mettoit en fuite les démons & tenoit *Ambr. de Basil. n. 16. & seqq.* l'aruspice à la torture. Il raconte qu'une autre fois un homme étant venu avec une épée jusqu'à la chambre de saint Ambroise pour le tuer, &

* On avoit déja trouvé une porte ouverte par où un aveugle étoit sorti.

ayant levé la main pour le frapper de l'épée nue, son bras étoit demeuré suspendu en l'air; & qu'il ne fut guéri qu'après avoir confessé que Justine l'avoit envoyé.

Saint Ambroise enfermé avec son peuple dans son église assiégée de soldats comme l'année precedente en pareille saison, tachoit de le consoler & de le retenir dans les termes de la moderation & de la patience par ses discours, dont il nous est resté l'un des plus considerables, prononcé le dimanche des Rameaux qui étoit le XXIX de mars. Ce fut aussi dans ce tems que pour soûtenir la piété de son peuple & l'empêcher de tomber dans l'ennui & l'attiedissement durant cette longue & facheuse obsession, il fit chanter la nuit & le jour par intervalles des hymnes, des pseaumes & des antiennes d'une maniere alternative à deux chœurs, comme on en usoit dans les églises d'Orient depuis quelques années. * Les hymnes étoient la plûpart de sa composition, & il nous en est resté quelques-unes que l'Eglise chante encore aujourd'hui dans ses offices. Pour ce qui est des antiennes quelques-uns estiment suivant le sens de leur nom d'*Antiphones* que ce n'étoit autre chose que les chants alternatifs à deux chœurs. L'usage en étoit encore inconnu en Europe. C'est à saint Ambroise & à cette conjoncture de sa persecution de l'an 386. que toute l'église d'Occident en est redevable. A cette consolation que l'église de Milan reçut de son saint évêque durant son affliction, Dieu en ajoûta une autre bien sensible, qui fut la revelation par laquelle il découvrit à saint Ambroise les reliques des deux freres martyrs saint Gervais & saint Protais selon que nous l'avons rapporté au XIX de juin, où l'on peut voir tout ce qu'il fit au sujet de leur translation. Rien ne put arriver de plus à propos, selon saint Augustin, pour reprimer la fureur d'une femme couronnée, qui se servoit de toute la puissance imperiale pour persecuter le prêtre du Seigneur, que cette manifestation de la gloire des saints martyrs. L'Eglise Catholique en sçut tirer tant d'avantage que Justine couverte de confusion avec ceux de sa secte, se vit contrainte de faire cesser enfin la persecution qu'elle faisoit au saint prélat. Et n'osant plus témoigner sa passion contre lui par la crainte qu'elle avoit du peuple, elle se contenta de faire des railleries des saints martyrs & de leurs reliques, étant renfermée dans son palais avec quelques impies.

C'est le sermon *de Basilicis non tradendis* t. 2 p. 863. nov. ed.

* V. la vie de saint Flavien & celle de S. Meleco d'Ant.

Aug. l. 9. *conf. c.* 7.

Anon. ap. Hier. t. 5. *de viro perf. Herm. l.* 4. *c.* 19.

XXI.

Saint Ambroise profita du repos qui fut suivi de cette faveur celeste pour travailler à ses commentaires sur saint Luc & à quelques autres ouvrages pour l'utilité des fideles. Il écrivit aussi sur la Pâque pour marquer le jour auquel on devoit la celebrer l'année suivante & satisfaire aux consolations des évêques de la province Emilie, qui s'étoient adressés à lui sur cela. Après avoir doctement répondu à leurs difficultés, il leur fit voir que la Pâque ne devoit arriver cette année que le XXV d'avril. Ce fut la veille de cette grande fête qu'il baptiza saint Augustin avec son fils Adéodat & son ami saint Alype; & l'on croit que ce fut en cette occasion qu'il fit aux nouveaux baptizés l'instruction qui compose son livre des *Mysteres* ou *de ceux qui sont initiés.* * Il avoit employé le carême precedent à des instructions morales qu'il faisoit tous les jours sur

Frich. & Nourr. ed. adm. *monit.*

Ambr. ep. 23. *nov. ed. sen.* 83. *ver.*

L'an 387.

T. 2. *op. Ambr.*

* On a prétendu que ce fut en cette occasion que le célébre Cantique TE DEUM avoit été composé & chanté alternativement par saint Ambroise & saint Augustin en actions de graces à Dieu. Mais on est

la vie des Patriarches & sur les Proverbes. De ces sermons sur la Genese, & les autres livres de Moyse & sur les Proverbes qu'on lisoit à Milan dans les offices du carême comme on fait encore chez les Grecs, sont venus divers ouvrages de saint Ambroise. On en peut voir le denombrement dans les catalogues des écrivains ecclesiastiques à la tête desquels nous sommes très-fâchés de ne pouvoir mettre celui de saint Jerome, qui n'a été écrit que cinq ans après, & plus fâchés encore des pretextes que ce Saint a allegués pour se dispenser de dire son sentiment de tous ces ouvrages, après avoir fait connoître en diverses occasions qu'il n'étoit point favorablement prévenu pour l'estime qu'on devoit avoir de la plûpart de ces écrits, si l'on excepte ceux qui traitent de la Virginité.

Fleur. l. 18. c. 54.

Jug. des Sav. t. 2. crit. H. p. 72.

Herm. l. 2. c. 20.

XXI.

Seconde ambassade.

Les ennemis de saint Ambroise avoient bien meilleure opinion de sa vertu. L'imperatrice Justine qui en étoit le chef devoit être bien persuadée de la générosité avec laquelle il avoit oublié tous les mauvais traitemens qu'elle lui avoit fait souffrir, lorsqu'elle le fit prier de vouloir aller une seconde fois trouver l'empereur Maxime pour le service de l'état & de l'empereur son fils. Elle n'y fut pas trompée, & le saint évêque accepta l'ambassade qui ne pouvoit être que très-perilleuse. Il s'agissoit d'aller redemander le corps de l'empereur Gratien, & de confirmer la paix, qu'il avoit negociée quatre ans auparavant. Car on s'appercevoit des mauvaises dispositions de Maxime, & l'on avoit grand sujet de craindre que n'étant pas content de commander dans les Gaules, il n'entrât enfin dans l'Italie pour dépouiller Valentinien. S. Ambroise partit vers la fin du mois de mai de l'an 387. & dès le lendemain de son arrivée à Treves, il alla au palais où Maxime refusant de lui donner audience en particulier, voulut ne l'entendre qu'en public en plein consistoire, quoique les évêques eussent le privilege de ne s'y pas presenter. L'injure faite à la dignité épiscopale en sa personne ne l'empêcha point de s'acquitter de sa commission. Maxime qui tenoit son conseil le voyant entrer dans le consistoire, se leva pour lui donner le baiser selon la coûtume; mais Ambroise demeura parmi les conseillers sans vouloir avancer, quoique plusieurs l'exhortassent de monter au trône de l'empereur, & que lui-même l'appellât. Il dit en lui addressant la parole: » Pourquoi voulez-vous baiser » un homme que vous ne connoissez » pas? Car si vous me connoissiez vous » ne me verriez pas ici. Prélat, lui dit » Maxime, vous paroissez émû. Ce » n'est pas répondit Ambroise, de l'in» jure que vous me faites; mais de la » confusion que j'ai de me voir ici de» bout en un rang où je ne devrois » pas être. » Maxime s'emporta surtout lorsqu'il lui entendit parler de son maître Valentinien comme de son égal: & il lui reprocha de l'avoir trompé dans la premiere ambassade l'empêchant d'entrer en Italie, lorsqu'il avoit toutes ses forces, & que rien n'eût été capable de lui resister. Saint Ambroise lui dit d'un ton doux & moderé qu'il étoit venu pour se justifier

Ambr. de ob. Val. n. 28

Ambr. ep. 24

maintenant très-persuadé que cette piece est d'un auteur plus récent que l'un & que l'autre, quoique l'on ne le connoisse pas encore. Il est attribué par les uns à saint Abundius, par d'autres à saint Sisebut. Plusieurs le donnent à un saint Nicet qui n'est peut-être ni saint Nizier de Lyon ni saint Nicece de Treves. *Herm. l. 5. c. 1. p. 304. Card. Bona Psalmod. c. 16.* Voyez encore d'autres auteurs à qui on l'attribue dans une dissertation singuliere sur ce sujet composée par le Pere Eustache de saint Ubalde Augustin Déchaussé à Milan.

de ce reproche, quoiqu'il lui fût honorable de se l'être attiré pour sauver un orphelin, qui est une des obligations d'un Evêque. » Où me suis-je » donc opposé, ajouta-t-il, à vos lé- » gions pour les empêcher de passer en » Italie ? Vous ai-je fermé les Alpes, » ai-je fait une barriere de mon corps » pour vous arrêter ? Et plût à Dieu » que je l'eusse faite, vous ne feriez pas » en état de m'en faire aujourd'hui un » crime, ni moi d'apprehender vos » reproches & vos menaces. Quelles » promesses vous ai-je faites pour vous » jouer ou vous surprendre ? Pouvez- » vous disconvenir que ce fut par vos » ordres que le comte Victor vint au- » devant de moi auprès de Mayence, » pour me supplier de vous accorder » la paix, dont je viens demander au- » jourd'hui la confirmation ; & pré- » tendre après cela que Valentinien » soit votre inferieur & votre vassal.

XXII. Il lui tint encore d'autres discours aussi forts, & après lui avoir reproché la mort de Gratien son maître, il finit en demandant qu'il rendît au moins son corps. Maxime aussi étonné que tout l'auditoire d'une liberté si intrepide, se contenta de dire, qu'il délibereroit sur sa demande. Saint Ambroise se retira, & lui déclara en sortant qu'il ne vouloit point avoir de communion ecclesiastique avec lui, l'avertissant de faire penitence du parricide, qu'il avoit commis dans l'effusion du sang innocent de son maître. Il s'abstint aussi de la communion des évêques, qui communiquoient avec Maxime ou qui poursuivoient * la mort des Priscillianistes : plus heureux en ce point que saint Martin même que l'ardeur de sa charité avoit fait tomber peu de tems auparavant dans ce piege, ne pouvant autrement sauver la vie à des malheureux pour lesquels il étoit venu interceder à Treves. Maxime irrité des discours, & de toute la conduite de saint Ambroise à son égard, & n'osant violer le droit des gens en faisant arrêter & punir un évêque qui n'étoit pas son sujet, & qui avoit caractere d'ambassadeur, lui fit commandement de sortir des Gaules, & de partir incessamment. Saint Ambroise obéit volontiers, & il se soucia peu de prendre des précautions contre les effets de ses menaces, quelques avis qu'on lui donnât de divers endroits qu'il s'exposoit à un peril inévitable. En chemin il écrivit à l'empereur Valentinien pour lui rendre compte de son ambassade, afin qu'on ne pût prévenir ce Prince contre lui par de faux rapports. Après lui avoir marqué le mauvais succès de sa négociation, il lui donna avis de se mettre sur ses gardes contre un ennemi, qui cachoit sous des apparences trompeuses de paix des desseins pernicieux de guerre dont il avoit découvert les pratiques secrétes par sa pénétration.

* Idace & Ithace.

Ambr. obit. Val. n. 39.

Epist. 24.

En effet tout se préparoit sourdement de la part de Maxime pour passer les Alpes, & venir fondre en Italie. Valentinien à qui la paix étoit néceſsaire quoi qu'elle pût couter ne cessoit de redoubler les ambassades, pour tâcher de rendre la suite des négociations plus heureuse que n'avoit été le commencement. Il choisit Domnin, qui passoit pour le plus experimenté, & le plus fidéle de tous ses ministres, esperant qu'il racommoderoit par son adresse ce qu'il croyoit que l'évêque Ambroise avoit gâté par son zéle indiscret ou par son peu d'habileté. Mais tout habile qu'étoit ce nouvel ambassadeur, il se laissa surprendre par la duplicité de Maxime, qui passa enfin en Italie après avoir toujours amusé Valentinien par des propositions de paix, & par une apparence d'amitié. Il fit sa marche avec si peu de bruit qu'il auroit

Zos. l. 4.

surpris l'empereur, si ce Prince ne se fût embarqué promptement avec sa mere Justine pour passer en Grece. Il alla à Thessalonique se jetter entre les bras de Theodose, qui après lui avoir remontré que la source de son malheur venoit de ce qu'au lieu d'écouter les évêques Catholiques, il combattoit la vraie religion, lui promit de l'assister de toutes les forces de son empire contre son ennemi. Pour lui tenir parole, il fit de grands préparatifs de guerre, & après divers avantages remportés contre Maxime qui perdit, la vie avec l'empire le XXVIII. de Juillet de l'an 388, il rétablit Valentinien dans ses états ausquels il joignit ceux qu'avoit possedés son frere Gratien, & qu'avoit usurpés Maxime.

Theodor. hist. l. 5. c. 5. Sur. Sozom. Suid. in Valent.

L'an 388.

XXIII. D'Aquilée l'empereur Theodose vint à Milan, où il fut reçu comme le liberateur du peuple Catholique. Pendant le séjour qu'il y fit, saint Ambroise par je ne sçai quelle nécessité * se vit obligé d'aller à Aquilée. Il y étoit encore lorsqu'il apprit que cet empereur avoit condamné un évêque à rétablir une synagogue des Juifs brûlée par les Chrétiens de la petite ville de Callinique dans la province d'Osroëne au-delà de l'Euphrate. Il écrivit aussi-tôt à l'empereur une grande lettre pour obtenir la révocation de cet ordre. Mais quoiqu'elle fût remplie de beaucoup de raisons très-fortes, & en des termes pressans, elle n'eut pas l'effet qu'il s'en étoit promis. C'est pourquoi lorsqu'il fut de retour à Milan, l'Empereur étant venu à l'église il lui parla devant tout le peuple comme il l'en avoit menacé à la fin de sa lettre. C'est ce qu'il fit en pleine chaire avec cette générosité, qui avoit toujours accompagné les remontrances qu'il étoit accoutumé de faire aux empereurs pour la verité & la justice. Comme il descendoit de chaire, Theodose le joignit, & lui dit comme en se plaignant doucement: » Vous avez » bien parlé contre nous, Mon Pere. » Dites plûtôt, Seigneur, que j'ai bien » parlé pour vous, répondit le saint » évêque. C'a été au moins mon in» tention, & j'aurai le même zéle » toutes les fois qu'il s'agira de votre » salut. » Theodose avoua que l'ordre qu'il avoit donné contre l'évêque de Callinique étoit trop dur, & le revoqua disant que les moines étoient quelquefois bien insolens, & commettoient des crimes comme les autres hommes. Il parloit ainsi parce que dans le même édit il ordonnoit une punition contre des moines du même pays, qui avoient brûlé le temple des héretiques Valentiniens pour avoir traversé scandaleusement leur procession le jour de la fête des Machabées. Timase grand-maître de la milice homme hautain & insolent, prit cette occasion pour s'emporter contre les moines : mais le saint évêque rabattit sa fierté sur le champ, & le fit taire devant l'Empereur. Non content d'avoir obtenu de ce Prince, que son rescrit seroit corrigé, il le pressa encore de faire cesser toute la poursuite. L'Empereur le promit; saint Ambroise lui dit par deux fois : » Puis-je agir » sur votre parole? Oüi, dit l'empereur, agissez hardiment sur ma parole. Sur cette assurance saint Ambroise alla à l'autel offrir le sacrifice, ce qu'il n'auroit pas fait autrement.

* On dit que c'étoit pour donner un successeur à S. Valerien.

Ambr. ep. 40. & 41.

Suid. in Timas.

XXIV. Theodose étant encore à Milan où il demeura jusqu'au mois de mai de l'an 389, reçût diverses députations des corps les plus considérables de l'empire, qui envoyerent le complimenter sur sa victoire. Celle du Senat de Rome fut une des principales. Elle étoit composée de Senateurs presque tous payens, nommés par l'adresse & l'autorité du fameux Symmaque, qui

L'an 389.

leur suggera de demander la conservation de l'autel de la Victoire que Maxime avoit rétabli après que Gratien l'eût fait ôter, comme nous l'avons rapporté. Saint Ambroise qui avoit déja rompu leurs mesures par deux fois & sous Gratien & sous Valentinien le jeune, ne s'oublia point en cette rencontre, & fit échouer l'entreprise. Theodose alla peu de tems après à Rome, où il fut harangué par Symmaque qui fit glisser dans son panegyrique la demande du rétablissement de l'autel de la Victoire. L'empereur en fut tellement irrité, qu'il le chassa de Rome pour quelques jours. Mais sa clemence jointe à la vûe du merite personnel de Symmaque, le fit rappeller après qu'il se fût justifié d'avoir fait un panégyrique à Maxime: & il le fit consul en 391.

Ambr. ep. 57. n. 4. ad Eugen.

Symm. ep. 13. l. 11. & ep. 31. Socr. l. 5. c. 14.

Ce Prince étant revenu à Milan vers le commencement de l'automne y fut suivi de Jovinien l'héresiarque & de 7. ou 8. de ses adherens, qui venoient d'être condamnés à Rome. Le pape Sirice envoya trois prêtres après eux * avec une lettre adressée à l'église de Milan où étoit contenue la condamnation de ces héretiques & la refutation sommaire de leurs erreurs. Saint Ambroise assembla un concile des évêques, qui se trouverent alors à Milan. Ces héretiques y furent condamnés conformément au jugement du pape à qui l'on écrivit une lettre synodale où après avoir refuté les erreurs de Jovinien par l'Ecriture, on faisoit voir le merite de la virginité, & où l'on prouvoit que la mere du Sauveur étoit demeurée vierge après l'avoir mis au monde. Ce fut dans ce même concile ou dans quelqu'autre qui le suivit de près, que l'on confirma la condamnation d'Ithace, & de tous ceux de son parti, qui avoit été faite dans les Gaules l'année précedente après la défaite de Maxime protecteur des Ithaciens, qui n'avoient point d'ailleurs d'autres héresies que de demander le sang des héretiques.

Ambr. ep. 48.

* Crescent, Leopard, Alexandre.

Ce fut dans ce dernier concile que saint Ambroise reçut les tristes nouvelles du massacre de Thessalonique commis sur les ordres de Theodose, pour punir le peuple de la ville d'une sédition où l'on avoit tué beaucoup de personnes, & entre autres Bothéric commandant des troupes d'Illyrie. Notre saint Evêque, & les autres Prélats avoient tâché d'adoucir d'abord l'esprit de l'empereur justement irrité d'un tel desordre; & quoique ce bon prince dans la promptitude des premiers mouvemens de sa colere eût condamné sur le champ une partie des habitans de Thessalonique à la mort, il s'étoit laissé fléchir aux prieres de saint Ambroise, qui s'étoit rendu l'intercesseur des coupables: & il avoit promis de leur pardonner ou de leur changer au moins la peine de mort. Nonobstant sa parole il s'étoit laissé aigrir l'esprit de nouveau par les principaux officiers de sa cour, & sur-tout par Ruffin grand-maître des offices du palais, qui lui avoient representé l'importance de ne pas laisser ces violences impunies. Ils l'avoient fait resoudre d'abandonner enfin la ville de Thessalonique à la discretion des gens de guerre, qu'il y avoit envoyés pour la chatier; mais avec la précaution de tenir la resolution si secrette qu'elle fût exécutée avant que saint Ambroise en eût connoissance, persuadés que l'empereur n'auroit pû lui resister s'il s'y fût opposé. On avoit pris le tems que le peuple étoit assemblé dans le cirque pour le faire environner de soldats sans qu'il se doutât de rien, & faire main basse sur tous ceux qui se rencontreroient. L'empereur de son côté étoit sorti de Milan

Theod. l. 5. c. 17. Aug. Civ. D. l. 5. c. 26. Paul. vit. Ambr. 2. n. 24.

L'an 390.

pour éviter les remontrances que saint Ambroise n'auroit pas manqué de lui faire, dès qu'il auroit eu vent de la chose, se plaignant de ce qu'on rapportoit à notre Saint tout ce qui se passoit dans son conseil. L'execution s'étoit faite sans égard à l'âge, au sexe ou à la qualité, sans distinction même des innocens & des coupables. De sorte qu'on avoit vû des étrangers & des passans enveloppés dans ce massacre, qui avoit duré trois heures, & avoit fait périr environ sept mille personnes. Dans ce funeste spectacle rien n'avoit paru plus touchant que de voir un des plus riches marchands de la ville se jetter aux pieds des meurtriers, tâcher de les émouvoir par ses larmes & par ses prieres, les conjurer de prendre son bien & sa propre vie pour celle de deux enfans, qui lui étoient également chers, & qui composoient toute sa famille, les soldats de leur côté par compassion lui permettre d'en choisir un, disant qu'ils ne pouvoient les lui accorder tous deux, parce que le nombre des morts porté par leurs commissions n'étoit pas encore rempli; le pere infortuné, réduit à la triste nécessité d'en livrer un pour sauver l'autre, regardant ses deux enfans toujours pleurant sans pouvoir se résoudre; & ces barbares déterminer enfin ses irrésolutions en les égorgeant tous deux inhumainement sous ses yeux.

Sozom. l. 7. c. 25.

XXVI. Le bruit d'une si sanglante execution s'étant répandu en peu de tems par les provinces de l'empire, vint bientôt à Milan où les évêques tenoient encore leur concile contre Jovinien. Ces Prélats en marquerent plus d'horreur & d'affliction que personne, & blâmérent hautement celui qui en étoit l'auteur. Car quoiqu'on ne voulût pas croire que Theodose eût ordonné de son mouvement cette vengeance sans bornes, on ne laissoit pas d'en jetter la faute sur lui, parce que les princes sont responsables de ce qui se fait en leur nom & des excès que l'on commet dans l'execution de leurs ordres. S. Ambroise y parut plus sensible que personne. Mais ne jugeant pas à propos de se presenter devant Theodose dans le prmier mouvement de sa douleur, il crût aussi devoir lui donner le loisir de revenir à lui. De sorte que pour éviter la visite que ce prince vouloit lui rendre, lorsqu'il seroit de retour à Milan, il sortit lui-même de la ville deux ou trois jours auparavant: & s'en alla à la campagne sous prétexte d'une indisposition, qui bien que réelle & très-veritable ne l'auroit pas empêché d'attendre l'empereur en une autre occasion. S'étant couché la premiere nuit l'esprit rempli des idées de toute cette triste affaire, il eut un songe où il crut voir Theodose venir à l'église, & lui tellement empêché à l'autel, qu'il ne lui étoit pas possible d'offrir le sacrifice: ce qu'il prit pour une marque que Dieu vouloit que l'empereur se soumît à la penitence. Cependant il lui écrivit une grande lettre de sa main, afin qu'il fût assuré qu'elle n'avoit éte vûe de personne. Après s'y être excusé de ne l'avoir point attendu à Milan, & lui avoir marqué l'obligation qu'il avoit de lui faire des remontrances en qualité de prêtre du Seigneur, il lui representa l'atrocité de ce qui s'étoit passé à Thessalonique, & l'exhorta à une pénitence proportionnée. Il employa pour l'y porter & pour lui en faire voir la necessité indispensable, les raisons, les conjurations & les exemples des Princes pécheurs.

Ambr. ep. 51. Ambr. ep. 51. Herm. l. 6. Fleur. l. 19. c. 20. Flech. vie de Th. l. 4. n. 5.

A la lecture de cette lettre, l'empereur se sentit touché de repentir,

& il ne put tenir contre la force d'une si sage & si libre remontrance. Les nuages de la prévention s'étant dissipés, il regarda son action telle qu'elle étoit en elle-même, & son ame pressée des remords de son crime fut saisie d'une crainte religieuse des jugemens de Dieu & des censures de l'Eglise que le saint évêque lui avoit fait voir comme inévitables. C'est ce qui lui fit avancer son retour à Milan, n'esperant de consolation solide & de remede à son mal, que de la part de saint Ambroise qu'il regardoit comme son pere & son médecin, dont il n'avoit pas suivi assez fidélement les conseils. Le saint Evêque retourna dans la ville presque en même tems. Theodose crut devoir donner des marques de sa pieté pour ôter les mauvaises impressions qu'on avoit reçues de lui. Pour cela il voulut aller à l'église assister aux prieres publiques & participer aux sacrés mysteres, ne se souvenant point ou ne tenant point grand compte de ce que le Saint lui avoit mandé dans sa lettre, qu'il n'oseroit pas offrir le sacrifice, s'il vouloit y assister en l'état où il étoit.

Ep. 51. n. 11.

XXVII. L'évêque fut averti que l'empereur venoit, & sortant du chœur de l'église où il étoit, il marcha jusqu'au delà du vestibule pour l'attendre. Dès qu'il parut, il s'avança vers lui, & lui parla avec toute l'autorité que lui donnoit son caractere & la sainteté de sa vie. Il lui remit tout de nouveau l'énormité de son crime devant les yeux, & la lui fit sentir dans toutes ses circonstances. Il le fit refléchir sur la misere de la condition des princes à qui l'orgueil offusque la raison, & qui se laissant éblouir par l'éclat de leur pourpre deviennent aveugles, quand il s'agit de découvrir & de reconnoître leurs défauts. Il lui representa comme un sacrilége l'entreprise d'entrer encore tout fumant de son homicide dans le temple du Seigneur, & d'étendre les mains encore teintes du sang innocent pour prendre le corps sacré de Jesus-Christ. » Retirez-vous » donc, ajoûta-t-il, & ne comblez » point par un nouveau crime ceux » que vous avez déja commis. Rece» vez avec soumission la sentence que » je prononce sur la terre, & que » Jesus-Christ confirme dans le ciel » contre votre peché, puisque c'est » pour le salut de votre ame.» Ce zéle tout apostolique que saint Ambroise faisoit éclater dans ses discours, ne l'empêchoit pas de conserver pour Theodose toute la tendresse d'un pere dans le cœur. Il ne songeoit qu'à le soumettre à Jesus-Christ par l'humiliation salutaire de la pénitence, sans prétendre que la qualité de pécheur l'eût fait déchoir du rang ou des droits de sa souveraineté.

Paulin. n. 24. Theod. l. 5. c. 18.

Theodose après avoir été quelque tems les yeux baissés sans rien dire, répondit d'un ton doux & modeste, qu'il reconnoissoit son crime, mais qu'il esperoit beaucoup de la misericorde divine. Comme il alléguoit l'exemple de David, qui avoit commis un adultere & un homicide tout à la fois, le saint évêque lui dit: » Vous » l'avez imité en son peché, imitez-le » donc en sa pénitence. Cette parole fut le trait qui acheva de reduire le cœur du prince. Comme Theodose étoit parfaitement instruit des maximes de la religion & du pouvoir de l'Eglise, loin de s'offenser de cette intrepide fermeté du saint Evêque, il la prit pour un remede necessaire au mal dont il n'avoit pas connu jusques-là toutes les consequences. Il se retira avec soumission, mais les larmes aux yeux dans son palais, & il s'abstint d'aller à l'église pendant huit mois entiers,

Paul. supr.

entiers, vivant comme un pénitent indigne de participer aux saints myſteres avec les fidéles.

XXVIII. La nuit de la fête de la naiſſance de notre Seigneur, il ſe ſentit penetré de ſa douleur d'une maniere ſi vive que ne pouvant plus repoſer il ſe leva plus matin qu'à ſon ordinaire. Il s'attendoit à demeurer triſtement renfermé comme un captif dans ſon palais, pleurant ſans ceſſe & ſans eſperance de pouvoir prendre part à la ſolemnité de ce grand jour. Rufin grand maître du Palais qu'il honoroit parfaitement de ſa familiarité & de ſa confidence, étant entré dans ſa chambre, le trouva dans cet abattement, & lui en demanda la cauſe. L'empereur redoublant ſes pleurs & ſanglots lui dit que le ſujet de ſon affliction étoit de ſe voir exclus du temple de Dieu, tandis que l'on y recevoit les eſclaves & les mendians. Rufin qui ne ſçavoit guéres ce que c'eſt que crainte & ſcrupule de religion, eſſaya de le conſoler, comme s'il eût été queſtion de lui relever le courage abattu, de le délivrer des vains remords d'une conſcience trop délicate: & il tâcha, ſinon de juſtifier le maſſacre de Theſſalonique qu'il faiſoit paſſer pour un exemple neceſſaire de juſtice, au moins d'affoiblir par ſes flateries le repentir qu'il en avoit. Theodoſe ne lui répondit que pour lui marquer ſon indignation, & il lui dit de ne point inſulter plus longtems à ſa juſte douleur, mais de ſentir comme lui la peine qu'il avoit de ſe voir interdire l'entrée de l'égliſe & du ciel. Rufin ne pouvant plus eſperer de délivrer ſon maître de cette crainte religieuſe, que ſaint Ambroiſe avoit imprimée dans ſon eſprit par ſes remontrances, offrit d'aller trouver ce prélat, & de l'obliger par ſes prieres à l'abſoudre, & à lui accorder l'entrée de l'égliſe. Theodoſe lui dit qu'il préſumoit trop, & qu'il ne perſuaderoit pas l'évêque. » Nous » avons affaire à un homme infléxible, » dit-il, je connois d'ailleurs la juſti» ce de ſa cenſure; jamais le reſpect » de la puiſſance imperiale ne lui fe» ra rien faire contre la loi de Dieu. Rufin au lieu de ſe rendre, inſiſta fortement, & lui promit de gagner ou de vaincre Ambroiſe. » Allez donc » vîte, lui dit l'empereur, » qui ſe flatant de l'eſperance qu'il lui donnoit le ſuivit peu de tems après pour aller à l'égliſe.

Rufin employa toute ſon adreſſe dans la propoſition qu'il fit au ſaint évêque de recevoir l'empereur à l'égliſe. Saint Ambroiſe l'arrêta d'abord en lui reprochant avec ſa liberté ordinaire l'indiſcretion qu'il avoit de vouloir ſe rendre l'entremetteur de la réconciliation de l'empereur avec l'Egliſe, lui qui avoit été le premier auteur du crime qui faiſoit la diſgrace du Prince, que s'il lui reſtoit quelque pudeur & quelque crainte des jugemens de Dieu, il ne devoit parler du maſſacre de Theſſalonique que pour le déteſter & faire penitence lui-même des mauvais conſeils qu'il avoit donnés à ſon maître en cette occaſion. Rufin ſans ſe rebuter de cette correction redoubla ſes priéres & ſes ſollicitations pour l'empereur ſon maître. Et voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir du ſaint Evêque, il l'avertit que l'empereur alloit bientôt venir à l'égliſe. Alors ſaint Ambroiſe emporté par le zéle qu'il avoit pour l'honneur de Dieu & de l'Egliſe, lui dit hardiment: » qu'il iroit l'atten» dre pour l'empêcher d'entrer; & » que ſi Theodoſe prétendoit chan» ger ſa puiſſance en tyrannie, il ſe » laiſſeroit égorger avec joie pour la » défenſe des loix de l'Egliſe. Rufin

étonné d'un tel diſcours, manda promtement à l'empereur de ne point avancer & de demeurer dans ſon palais. Mais Theodoſe étant déja au milieu de la place, quand il reçut cet avis, crut après y avoir penſé quelque tems, qu'il étoit trop tard de reculer. Il dit en continuant ſa marche: » Je ne laiſ- » ſerai point d'aller ; & je veux bien » m'expoſer à recevoir l'affront que » j'ai mérité.

XXIX. Lorqu'il fut arrivé à l'enceinte du lieu ſaint, il n'entra point dans l'égliſe : mais il alla trouver l'Evêque qui étoit dans la ſalle d'audience, où il écoutoit tous ceux qui venoient le conſulter. Il le pria de lui donner l'abſolution & de vouloir bien l'admettre à la communion eccleſiaſtique des fidéles. Le Saint lui dit d'un air ſevere qu'il s'élevoit contre Dieu même, & qu'il fouloit aux pieds ſes loix, s'il étoit venu pour forcer l'égliſe. » Non, répondit l'empereur, je reſ- » pecte les loix divines ; je ne prétens » point entrer dans ſon égliſe contre » les regles : je ſuis venu ſeulement » vous prier de rompre mes liens, » & de ne me point fermer la porte » que le Seigneur a ouverte à tous » ceux qui font pénitence. Saint Ambroiſe lui dit : » Quelle pénitence » avez-vous donc faite, après un ſi » grand péché ? Quels remedes avez- » vous appliqués à votre plaie ? Je » viens à vous, repliqua l'empereur, » comme au médecin ; c'eſt à vous » à ordonner ce que je dois faire.

Le ſaint Evêque lui preſcrivit une pénitence publique. Car encore que Theodoſe ſe fût abſtenu d'entrer dans l'égliſe, il n'avoit point encore pratiqué la pénitence reguliere, c'eſt-à-dire ce qui étoit réglé par les ſaints canons. Et quoique ce ne fût pas l'intention de ſaint Ambroiſe d'aſſujétir l'empereur à l'obſervation de la plus rigoureuſe diſcipline établie contre les homicides, que l'on ne reconcilioit qu'à la mort dans les premiers tems de l'Egliſe ; & que huit mois de pénitence fuſſent quelque choſe de conſidérable pour un empereur, il croyoit qu'il étoit à propos de lui faire ſentir par la ſeverité de ſa remontrance ce dont il demeuroit redevable à la juſtice divine. Il lui demanda de plus, qu'il fît une loi qui ſuſpendît les executions de mort pendant trente jours après la ſentence, pour ſervir de précaution contre la colere ou la précipitation des princes, & leur donner le tems de revoir leurs jugemens après que les paſſions ſeroient rallenties.

Theodoſe accepta l'une & l'autre condition : c'eſt-à-dire qu'il ſe ſoumit à la pénitence publique & qu'il promit de porter la loi. C'eſt ce qu'il fit peu jours après, quoique l'on ne ſçache pas bien ſi l'édit qu'il ſigna ſur ce ſujet, étoit une loi nouvelle ou ſeulement un renouvellement de celle que Gratien & lui avoient déja portée huit ans auparavant & que nous liſons encore dans le Code. Cod. Th. l. 13. Pagi an. 390. n. 4. Herm. l. 6. c. 16. Fleur. l. 19. c. 22. Sozom. l. 7. c. 25.

Saint Ambroiſe ſatisfait pour l'Egliſe, leva auſſi-tôt l'excommunication dont Theodoſe étoit lié, & lui permit l'entrée de l'égliſe. Ce Prince quitta enſuite tous ſes ornemens imperiaux qu'il ne reprit point pendant tout le tems de la pénitence. Il ne fit point ſa priere debout ou à genoux comme les autres, mais il demeura proſterné ſur le pavé, l'arroſant de ſes larmes, & diſant comme David : Ambr. de ob. Theod. n. 34.

Mon ame eſt demeurée attachée en terre, redonnez-moi la vie ſelon votre promeſſe. Pſ. 1. v. 21

Dans cette poſture il s'arrachoit les cheveux, il ſe frappoit tantôt le front, tantôt la poitrine ; il pouſſoit des ſanglots & des gémiſſemens vers le ciel.

Le peuple le voyant ainsi humilié en étoit tout attendri ; on pleuroit avec lui, l'on joignoit sa priere à la sienne ; & chacun demandoit à Dieu pardon pour lui.

XXX. Theodoret de qui nous tenons la connoissance d'un évenement de si grand exemple, ajoute à cette histoire une circonstance qui mérite d'être remarquée, quoiqu'elle puisse être arrivée en un tems différent * & que Sozoméne la rapporte comme une chose toute détachée de la pénitence de Theodose. L'empereur assistant aux saints mysteres se leva lorsqu'il fallut aller à l'offrande, & toujours les yeux baignés de larmes. Il s'avança vers l'autel, où il offrit les dons à l'ordinaire. Ayant fait son offrande il vint se ranger dans le chœur, & demeura dans l'enceinte de la balustrade du sanctuaire parmi le clergé, selon qu'il avoit accoutumé de faire ailleurs. Saint Ambroise l'ayant apperçu, lui demanda s'il desiroit quelque chose ? L'empereur répondit qu'il attendoit le tems de la communion. Le Saint envoya lui dire par un diacre qu'il n'étoit permis qu'aux ministres sacrés d'être dans le sanctuaire, que la pourpre fait bien les princes, mais non pas les prêtres, que son rang étoit parmi les laïcs, qu'il devoit sortir du sanctuaire & demeurer debout avec les autres. L'empereur prit la remontrance en très-bonne part : il fit dire seulement au saint Evêque, que ce n'étoit ni une entreprise contre l'ordre de l'Eglise, ni une affectation de se distinguer ; mais qu'il avoit crû que l'usage étoit à Milan le même qu'à Constantinople, où il avoit coutume de se placer dans le chœur : qu'au reste il le remercioit de la bonté qu'il avoit eue de l'avertir de son devoir. Il sortit en même tems hors du balustre, & alla se mettre parmi le peuple, où le saint Evêque lui fit donner une place distinguée à la tête des laïcs, & cet ordre se pratiqua toujours depuis à l'égard des empereurs & des autres seigneurs séculiers. Theodose étant retourné depuis à Constantinople, alla à l'église un jour de fête, & après avoir présenté son offrande à l'autel, il sortit du chœur. L'évêque Nectaire lui demanda pourquoi il n'étoit pas demeuré dedans. L'empereur répondit en soûpirant : » Hélas, ce n'est » que depuis peu que j'ai appris la » différence qu'il y a entre le sacerdoce & l'empire, entre un évêque » & un prince. A peine ai-je pû trouver un homme qui m'enseignât la » vérité. Je ne connois au monde » qu'Ambroise qui porte à juste titre » le nom d'évêque.

* Céci peut être arrivé en 388. ou plûtôt même.

Theod. l. 5. c. 18.

Soz. supr.

Cet acte de générosité dans saint Ambroise donna un nouvel accroissement à sa haute réputation, qui faisoit l'honneur de l'Eglise d'Occident, & qui avoit déja rempli toutes les provinces de l'empire de l'éclat de ses vertus & de sa doctrine. Elle attira même du fond de l'Orient des étrangers à Milan, touchés à l'égard de notre Saint d'une passion semblable à celle qui avoit fait venir du midi la reine de Saba pour faire épreuve de la sagesse de Salomon. Deux Mages, c'est-à-dire, deux des plus puissans & des plus sages hommes de la Perse, vinrent de leur pays vers ce tems-là pour voir Ambroise, cet oracle des Chrétiens, & apporterent avc eux plusieurs questions qu'ils avoient méditées & préparées pour sonder son esprit & sa sagesse. Après avoir conféré avec lui par interprête depuis le grand matin jusqu'à trois heures de nuit, ils s'en retournerent tous pénetrés des sentimens d'estime & de l'admiration qu'ils conçurent pour un mérite si

Paulin. n. 25.

Amm. Marcell. l. 27. & 21. rare. Ils firent voir qu'ils n'étoient point venus pour autre chose, en prenant congé de l'empereur dès le lendemain, & ils reprirent le chemin de leur pays par la ville de Rome, où ils voulurent voir le célebre Probus, le plus illustre Romain de son siecle, qui avoit été quatre fois Prefet du Pretoire.

XXXI. L'empereur Thodose retourna en Orient vers la fin de l'an 391. après avoir pacifié l'empire en Occident, & avoir affermi le trône de Valentinien. Ce jeune Prince avoit eu le bonheur depuis environ deux ans de perdre sa mere Justine, qui avoit abusé de toutes ses bonnes qualités en faveur de l'Arianisme. Mais Theodose l'ayant remis dans les voies, il s'attacha avec tant d'affection & de respect à S. Ambroise, qu'il le regarda toujours depuis comme son pere & son maître, & ne voulut plus rien faire touchant les affaires de sa conscience que par ses avis. Notre Saint tâcha de faire servir à l'utilité de l'Eglise la faveur où il étoit auprès de l'un (Ambr. ep. 56.) & de l'autre empereur. Il employa le calme que produisoit la paix de l'empire pour travailler de nouveau à faire cesser le schisme qui déchiroit l'Eglise d'Antioche entre les deux évêques Flavien successeur de Mélece, & Evagre successeur de Paulin. Mais Dieu ne permit pas encore que ses soins fussent suivis du succès que méritoient ses bonnes intentions : & le concile de Capoue entier auquel il assista, dit-on, avec le pape Sirice vers le commencement de l'année 392. ne réussit pas mieux à terminer cette fâcheuse affaire.

Ambr. de ob. Valent. n. 15. 16. Valentinien étoit tellement changé depuis qu'il s'étoit mis particulierement sous la discipline de saint Ambroise, & qu'il tâchoit de regler toute sa conduite sur ses instructions, qu'il faisoit admirer déja sa vertu & sa sagesse à l'âge de vingt ans ; & si l'on en excepte les Payens, l'on peut dire qu'il étoit aimé & honoré de tout le genre humain. Il en fallut (L'an 392.) aussi excepter depuis le comte Arbogaste général des armées, le plus puissant homme de l'empire d'Occident, que l'orgueil & l'ambition éleverent contre son maître. Valentinien trouvant qu'il se rendoit de plus en plus insupportable, & qu'il aspiroit à la souveraineté, essaya de l'humilier, ou de modérer son pouvoir, mais sans le perdre. En même tems il apprit qu'une armée de Barbares s'avançoit vers les frontieres de l'Italie, il se disposa à marcher contre eux à la tête de ses troupes.

XXXII. Mais avant que de s'engager dans cette guerre il voulut pourvoir à son salut, & recevoir le baptême, à quoi il se disposoit depuis long-tems. Il manda pour ce sujet son directeur le saint évêque de Milan, & lui dépêcha un silentiaire, c'est-à-dire, un des officiers de sa chambre pour le prier de venir promptement le trouver à Vienne dans les Gaules, où il étoit. Pour le presser davantage il (N. 25. & ep. 53. n. 2.) lui marquoit dans sa lettre qu'il vouloit recevoir le baptême de sa main avant que de partir, & qu'il étoit bien aise qu'il fût caution de sa bonne foi envers le comte Arbogaste à qui il se trouvoit obligé d'ôter le commandement de l'armée. Car ce comte, qui étoit de la nation des Francs, avoit beaucoup de respect & d'amitié pour saint Ambroise, quoiqu'il fût payen. Notre Saint avoit été prié d'autre part par le gouverneur & les magistrats des villes d'aller vers Valentinien pour le solliciter de venir au secours de l'Italie avec son armée : il s'étoit même déja mis en chemin, lorsque la nou-

velle qu'il avoit eue que l'empereur passoit les Alpes, l'avoit fait rentrer dans Milan. Ce Prince étoit dans une impatience continuelle depuis qu'il avoit dépêché le silentiaire vers notre Saint. Le troisiéme jour d'après qui étoit le samedi xv. de mai veille de la Pentecôte de l'an 392. comme il se promenoit seul après son dîner sur les bords du Rhone dans l'enceinte de son palais pendant que ses gens étoit allés dîner, Arbogaste le fit étrangler par quelques-uns de ses gardes, & fit prendre le titre d'empereur à Eugene. Le corps de Valentinien fut porté à Milan pour y être inhumé : saint Ambroise qui étoit en chemin pour aller à Vienne, lorsqu'il apprit cette triste nouvelle, & qui étoit revenu sur ses pas, prit soin de sa sépulture, & prononça son oraison funébre * en présence des princesses Juste & Grate ses sœurs. Après y avoir déploré sa mort avec une tendresse toute paternelle, il les console de ce qu'il n'avoit pas reçû le sacrement de baptême, des fruits duquel il fait qu'il ne pouvoit être privé après s'y être préparé & l'avoir demandé avec tant d'ardeur & de sincerité. Dans cette espérance il alla de la chaire à l'autel offrir le sacrifice pour le salut & le repos de son ame, résolu de l'offrir toute sa vie comme il faisoit aussi pour son frere l'empereur Gratien.

Ruf. l. 11. c. 31. Oros. l. 7. c. 5.

* En juillet.

Ambr. de ob. Val. & ep. 53.

Eugene pour s'affermir dans son usurpation voulut se mettre bien avec tout le monde, ne refusa rien aux payens & aux hérétiques de ce qu'ils lui demanderent, envoya des ambassadeurs à Theodose pour lui offrir la paix, & passa en Italie. Saint Ambroise sçachant qu'il venoit à Milan ne crut pas devoir l'y attendre, non par aucune crainte qu'il eût de sa puissance, mais par l'horreur qu'il avoit de ses crimes & de son idolâtrie. Car il se faisoit payen & Chrétien selon ses interêts. Le Saint avoit refusé même de répondre à la lettre que ce tyran lui avoit écrite dès le commencement de son regne, pour éviter jusqu'à la moindre ombre de relation avec lui. Il ne laissa pourtant pas de lui récrire quelques jours après être sorti de Milan, n'ayant pû refuser sa récommandation à quelques malheureux dont la vie étoit en danger. Il lui parla sans flatterie, mais aussi sans fierté, usant de cette généreuse liberté qui lui étoit naturelle, & dont il avoit toujours usé auprès des empereurs & des tyrans. Il lui rendit compte de sa retraite, & réfuta en même tems les prétextes qu'il alléguoit pour excuser ce qu'il avoit fait en faveur des payens.

Ambr. ep. 57.

XXXIII.

L'an 393.

Saint Ambroise s'en alla à Boulogne pour assister à la translation des saints martyrs Vitale & Agricole, où il avoit été convié, comme nous l'avons rapporté au IV. de novembre. De-là il passa à Faënza où il demeura quelques jours. Il y reçut des députés de la ville de Florence, qui l'invitoient à venir en Toscane, & honorer leur église de sa visite. Il se rendit à leurs desirs, & il porta à Florence les reliques de saint Vital qu'il avoit destinées pour cela, & il les plaça sous l'autel d'une église qu'il y dédia, & qui fut nommée dans la suite Ambrosienne. Le discours qu'il fit en cette solemnité s'appelle *Exhortation à la virginité*, parce qu'il étoit principalement pour l'instruction des trois filles d'une sainte veuve, nommée Julienne, qui avoit fait bâtir l'église à ses dépens.

Ambr. exhort. virginit.

Paulin. Vit. n. 29.

Ambr. exhort. virg. c. 2.

L'auteur de la vie de notre Saint, qui passe pour exact & sincere, & qui avoit été son secretaire, rap-

Paul. n. 28.

porte un double miracle qu'il fit dans la maiſon de Décent l'un des principaux citoyens de la ville de Florence & des plus Chrétiens, chez qui il ſe retiroit. Cet hôte avoit un fils nommé Panſophe, qui étoit tourmenté du malin eſprit. Notre ſaint Evêque obtint ſa guériſon par de fréquentes prieres, & par l'impoſition de ſes mains. Mais quelques jours après l'enfant mourut d'une maniere ſubite. Sa mere qui étoit une femme de grande pieté, & qui avoit beaucoup de foi, prit le corps & l'emporta d'une chambre haute, où il étoit mort, dans l'appartement d'en bas, où logeoit ſaint Ambroiſe, & le coucha ſur ſon lit pendant qu'il étoit dehors. Le Saint trouvant à ſon retour cet enfant mort ſur ſon lit, comprit tout d'un coup ce qu'on vouloit, & touché de la foi de la mere, il ſe coucha ſur le corps, comme avoit fait autrefois le prophéte Elizée en une occaſion ſemblable, & après ſa priere il le rendit vivant à la mere. Il compoſa même un petit livre pour l'inſtruction de cet enfant, afin qu'il pût apprendre en le liſant, lorſqu'il en ſeroit capable, ce que ſon âge ne lui permettoit pas encore d'entendre. Nous n'avons plus cet ouvrage, & ce n'eſt que par conjecture que nous le prenons pour une expoſition des principes de la foi & de la morale. Mais nous ſçavons que le Saint n'y avoit fait aucune mention de ce miracle ; & ſon hiſtorien Paulin qui le rapporte, ajoute qu'il ne lui appartient pas de découvrir les motifs d'un tel ſilence, ni de rendre raiſon de cette ſuppreſſion.

XXXIV. L'an 394.

Notre Saint demeura à Florence juſqu'au mois de juillet de l'année ſuivante, & ne retourna à Milan que quand il ſçut que le tyran Eugene en étoit parti pour marcher contre Theodoſe, qui étoit venu l'attaquer avec toutes ſes forces. Il remporta d'abord divers avantages contre lui, juſqu'à ce que le ciel combattant viſiblement pour ce prince, le livra entre ſes mains, & ruina tout ſon parti. Theodoſe après la mort des deux chefs Eugene & Arbogaſte, qui périrent au mois de ſeptembre, écrivit à ſaint Ambroiſe qui étoit rentré dans Milan le premier jour d'août, pour lui recommander de rendre graces à Dieu pour ſa victoire. Le ſaint Evêque porta la lettre de l'empereur à l'égliſe, la mit ſur l'autel, & la prit à la main en offrant le ſacrifice, afin que la foi du prince victorieux parlât par ſa bouche, & que ſa lettre ſervît d'offrande. Il alla enſuite le trouver à Aquilée, & lui demanda la grace de beaucoup de malheureux qui avoient ſuivi le parti des rebelles. L'empereur lui accorda avec joie tout ce qu'il lui demandoit. Il ſe proſterna même à ſes pieds, reconnoiſſant qu'il devoit ſa conſervation à ſes prieres. Saint Ambroiſe revint à Milan, où il fut ſuivi dès le lendemain par Theodoſe, qui s'abſtint les premiers jours de la participation des ſacremens à cauſe qu'il avoit répandu le ſang de ſes ennemis, quoiqu'en une guerre très-juſte, & il paroît que ſaint Ambroiſe qui loue cette conduite, la lui avoit conſeillée. L'empereur manda ſes enfans de Conſtantinople, & lorſqu'ils furent arrivés il les mit entre les mains de ſaint Ambroiſe, le conjurant de vouloir être leur pere, comme il l'avoit été des deux fils de Valentinien, qui ſuivant ſes inſtructions, comme ils faiſoient, auroient rendu le genre humain heureux ſous leur empire, s'ils avoient vécu. Par ces enfans de Thodoſe re-

Ambr. ep. 61.

Paul n. 37.

Ambr. ob. Theod. n. 34.

Socr. l. 5. n. 26. Ruf. l. 11. c. ult.

commandés à saint Ambroise, il ne faut entendre qu'Honorius qui venoit d'être déclaré Auguste, & qui n'avoit que dix ans, & peut-être sa sœur Placidie, qui étoit encore plus jeune, parce qu'Arcade étoit resté en Orient.

Theodose retournoit à Constantinople au commencement de l'année 395. lorsqu'il se sentit attaqué de la maladie dont il mourut le XVII. de janvier dans la ville de Milan, où saint Ambroise fit son oraison funebre en présence de l'empereur Honorius son fils durant le service du quarantiéme jour d'après son décès. Il y releve les vertus de ce grand prince, & sur-tout sa pieté & le mérite de sa pénitence, & fait sentir la grandeur de la perte que firent l'Eglise & l'empire à sa mort. Peu de tems après il trouva les reliques de saint Nazaire & de saint Celse par le secours d'une revelation semblable à celle qui lui avoit fait découvrir les corps de saint Gervais & de saint Protais. L'on peut voir ce que nous en avons rapporté au XXVIII de juillet : & nous ne répeterons pas ici ce que Dieu fit alors pour faire réconnoître le merite de notre saint Evêque avec celui des saints martyrs.

L'an 395.

XXXV. L'année suivante fournit à saint Ambroise une occasion nouvelle de défendre les immunités des lieux saints & d'assûrer à l'Eglise le droit des asyles. Un criminel nommé Crescone s'étoit refugié dans l'église durant les spectacles que l'empereur Honorius donnoit au peuple de Milan. Le peuple & les soldats l'enleverent de-là avec la permission de Stilicon qui avoit toute l'autorité pendant le bas âge du Prince, & sans respecter le saint Evêque qui entouroit avec les fideles le criminel attaché à l'autel, ils le traînerent à l'amphitheatre. Les fideles furent fort affligés de cette violence & saint Ambroise en pleura long-tems, prosterné devant l'autel que l'on avoit ainsi violé. Deux leopards échappés des mains de leurs conducteurs dans l'aréne, sauterent sur l'endroit de l'amphitheatre où étoient ceux qui venoient d'enlever Crescone & en blesserent quelques-uns considerablement. Stilicon en fut touché, en attribua la cause à la violence qui s'étoit faite à l'église par son autorité. Son repentir fut suivi d'une satisfaction qu'il en fit à saint Ambroise pendant plusieurs jours. Il donna la vie à Crescone & se contenta d'un exil de peu de durée pour ne point laisser entierement impuni les crimes énormes dont il étoit coupable.

L'an 396.

Paul. vit. n. 34.

Ce fut vers le même tems ou peu après, qu'arriva la conversion de Fritigil reine des Marcomans, peuples de Germanie qui occupoient ce qui comprend aujourd'hui la Boheme & les pays voisins. Cette Princesse ayant oui parler de saint Ambroise à un Chretien venu d'Italie, fut si touchée de tout ce qu'on lui en dit qu'elle crut en Jesus-Christ dont il étoit le ministre. Elle envoya des ambassadeurs chargés de presens pour l'église de Milan, & fit prier saint Ambroise de lui donner des instructions par écrit & de lui marquer la regle qu'elle devoit tenir dans sa créance & dans sa conduite. C'est ce que fit le Saint avec grand plaisir par une belle lettre qu'il lui écrivit en forme de catechisme, où il l'exhortoit aussi d'engager le roi son mari à entretenir la paix avec les Romains. Cette lettre produisit tout l'effet que saint Ambroise avoit souhaité. La reine persuada à son mari de se donner aux Romains avec son peuple. Elle vint elle-même à Milan pour avoir la consolation de voir & d'entendre saint Ambroise : mais elle

Ibid. n. 36.

le trouva mort quand elle y arriva.

XXXVI. L'an 397. *Paulin. vit. n. 30.* Il étoit tombé malade vers le mois de fevrier de l'an 397 au retour d'un voyage qu'il avoit fait à Pavie pour y sacrer un évêque. Le comte Stilicon qui avoit toujours eu beaucoup de veneration pour lui, comme tous les grands de l'empire le voyant au lit, dit que cette maladie menaçoit l'Italie de sa perte ; & que la mort d'un si grand homme ne pouvoit produire qu'une revolution funeste à l'empire. Il semble en effet que les Gots & les Wandales ne se soient jettés dans les provinces de l'empire d'Occident qu'après sa mort : & l'on sçait que de son vivant il étoit respecté des Barbares de de-là le Rhin & le Danube, étant regardé des uns comme l'ange tutelaire de l'empire, & des autres comme un homme à qui il suffisoit de dire au soleil, *Arrête*, pour le faire arrêter. Ce sentiment de Stilicon n'étoit pas une legere impression, aussi aisée à s'effacer qu'à se prendre. *Possid. vit. Aug. c. 27. Paul. vit. Ambr. c. 45.* Persuadé de ce qu'il disoit il assembla les principaux de la ville de Milan, sur-tout ceux qu'il croyoit les plus estimés & les plus cheris du Saint & les obligea par prieres & par menaces de l'aller trouver en corps, & de le presser de demander à Dieu qu'il le laissât vivre encore sur la terre. Ils s'y porterent tous par leur propre inclination autant que par les vues de l'interêt public de l'Eglise & de l'état. Comme ils étoient autour de son lit, & qu'ils le sollicitoient avec larmes de demander cette grace à Dieu, il leur dit cette parole si digne de lui, si pleine de sens, de raison & de sagesse, si fort admirée & tant vantée de saint Augustin : *Possid. c. 27. Paul. supr.* *Je n'ai pas vécu parmi vous de maniere que je doive avoir honte de vivre encore : je ne crains pas aussi de mourir parce que nous avons affaire à un bon maître.*

Il étoit couché dans une chambre qui avec l'antichambre faisoit une espece de galerie au bout de laquelle quatre diacres Caste, Poléme, Venere, & Felix s'entretenoient ensemble de celui, qui pourroit lui succeder pour l'épiscopat. Ils parloient si bas qu'à peine pouvoient-ils s'entendre l'un l'autre, & ils nommerent Simplicien *N. 46.* qui étoit un prêtre fort âgé, qui lui avoit été envoyé de Rome dès le commencement de son épiscopat pour l'aider dans ses études & dans ses fonctions, & qu'il avoit toujours honoré comme son maître. Lorsque ces diacres eurent prononcé son nom, saint Ambroise quoiqu'éloigné, & hors de portée pour pouvoir les entendre, approuvant leur choix comme s'il eût été present à leur conversation s'écria par trois fois que Simplicien étoit vieux mais qu'il étoit bon. Ils furent si effrayés de l'entendre parler de la sorte qu'ils s'enfuirent. Simplicien fut donc évêque après lui & eut pour successeur Venere l'un des quatre.

XXXVII. En cet état notre Saint étant en prieres, vit venir Jesus-Christ à lui avec un visage riant. *N. 47.* Il le dit à saint Bassien évêque de Lodi, qui prioit avec lui. Paulin qui témoigne avoir appris la chose de la bouche même de ce prélat, rapporte un autre prodige dont il avoit été lui-même le témoin un peu avant que le Saint gardât le lit. *N. 42.* Comme il écrivoit sous lui ce qu'il dictoit sur le pseaume quarante troisiéme, il vit tout d'un coup un feu en forme d'un petit bouclier qui lui couvroit la tête, & qui lui entra insensiblement par la bouche ; & ensuite son visage éclater & blanchir comme la neige puis reprendre sa premiere forme. Il ajoute que le Saint cessa ce jour là d'écrire ou de dicter, & qu'il ne pût achever le pseaume,* & qu'ayant raconté la chose au diacre Caste, celui-ci lui montra par les actes des Apôtres

* Cette explication finit au 25. verset où le Saint en étoit quand le prodige arriva.

Apôtres que c'étoit le saint Esprit qu'il avoit vû descendre sur le saint Evêque. Paulin rapporte encore divers miracles du Saint dont il avoit été le
N. 43. témoin, entr'autres celui de la punition d'un faussaire serviteur de Stilicon, qu'il avoit autrefois délivré du démon, & qu'il avoit depuis livré à Satan pour la destruction de la chair à l'imitation de saint Paul, & pour l'exemple public, parce qu'il l'avoit convaincu d'avoir fait de fausses lettres de provisions sous le nom de son maître pour donner des charges & des emplois.

Le vendredi troisiéme jour d'avril, saint Ambroise à qui la longueur de la maladie avoit épuisé les forces du corps, mais qui avoit toûjours l'esprit parfaitement libre, demeura en priere depuis l'onziéme heure du jour, c'est-à-dire cinq heures du soir environ jusqu'après minuit qu'il expira. Il prioit les mains étenduës en forme de croix remuant les levres sans qu'il fût possible de rien entendre de ce qu'il disoit. Saint Honorat évêque de Verceil, qu'il avoit ordonné l'année precedente, & qui étoit venu l'assister étant allé coucher pour prendre un peu de repos dans un appartement d'en haut, entendit une voix qui l'appelloit par trois fois lui disant de se lever promtement parce que le mala-
Herm. l. 9. c. 11. de alloit partir. Il descendit aussi-tôt; & lui donna le corps de notre Sei-
Pagi ar. 397. n. 6. gneur. S. Ambroise ne l'eut pas plûtôt reçû qu'il rendit l'esprit dans la troisiéme veille de la nuit où commençoit le samedi-saint quatriéme jour d'avril de l'an 397, plus de sept mois avant la mort * de saint Martin. Il étoit âgé pour lors de cinquante-sept ans, & il en avoit 22 d'épiscopat.

* Circonstance qui detruit ce que saint Gregoire de Tours rapporte de l'Office pretendu que fit notre Saint au moment de la mort de S. Martin.

§. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

XXXVIII. Avant que le jour commençât à paroître, l'on porta son corps dans la grande église : & outre la journée il y demeura la nuit suivante pendant que l'on celebra les solennitez de la veille de Pâques. Plusieurs
Paul. n. 48. enfans qui furent baptizés cette nuit virent le Saint au sortir des fonts ; les uns disoient qu'il étoit assis dans sa chaire sur le tribunal de l'église, les autres qu'il marchoit : tous le montroient du doigt à leurs parens & aux autres assistans sans que personne le vît qu'eux. D'autres assuroient avoir vû une étoile sur son corps. Le dimanche de Pâques après que l'on eût achevé les saints mysteres & que le jour eût commencé à paroître on leva le corps pour le porter à la basilique Ambrosienne, qu'il avoit fait bâtir, & où il fut enterré. Selon ce que declare Paulin son historien l'on entendit au lieu de son tombeau une multitude de démons, qui marquoient leur desespoir & leur rage par des cris & des hurlemens effroyables, se plaignant que le Saint redoubloit leurs tourmens depuis sa mort. Ce ne fut pas seulement à Milan que cela fut remarqué. L'on entendit de semblables cris en plusieurs provinces où ces esprits malheureux publioient que le merite & la gloire d'Ambroise au ciel augmentoit le supplice de leur damnation. Le jour même qu'il mourut il N. 49.
apparut en Orient à quelques saints personnages, priant avec eux & leur imposant les mains. C'est ce que l'on connut quelque tems après à Milan par la date d'une lettre écrite le jour de sa mort, qui lui étoit adressée comme vivant, & qui fut reçuë par Simplicien son successeur & gardée avec soin dans le monastere de la ville. Paulin qui avoit lû cette lettre lorsqu'on

l'apporta de l'Orient ajoute qu'il avoit oüi dire à saint Zenobe, évêque de Florence, que saint Ambroise s'étoit montré aussi par diverses apparitions en cette ville suivant la promesse qu'il en avoit faite à ceux, qui le prioient de les visiter souvent pendant le sejour qu'il faisoit en Toscane, lorsque le tyran Eugene étoit à Milan. On le vit plusieurs fois prier devant l'autel de la basilique Ambrosienne qu'il avoit fait bâtir ou dediée dans Florence. Quelques années après les Florentins sentirent les effets de la protection de saint Ambroise contre Radagaise, qui affigeoit leur ville en 406 avec une grosse armée de Gots & d'autres barbares. Et dès l'année 398, Mascezel général de l'armée Romaine en Afrique publia, que l'avantage inesperé qu'il avoit remporté avec peu de monde contre une armée de 70000 hommes conduits par son frere Gildon étoit dû à saint Ambroise qui lui étoit apparu, & lui avoit marqué de son bâton le champ & le jour de sa victoire. Mais notre intention n'est pas de rapporter ici tous les prodiges dont sa mort fut suivie ni de parler de tous les miracles, qui ont rendu sa memoire glorieuse. L'on vit aux funerailles de saint Ambroise une multitude incroyable de personnes des deux sexes, de tout âge & de toute condition non seulement de Chretiens mais de Juifs & de Payens. Les nouveaux baptisés y brilloient sur tous les autres, & couverts de leurs robes blanches qui les distinguoient, ils y tenoient le premier rang. L'on mit son corps dans la cave de l'église vis à vis de ceux des martyrs saint Gervais & saint Protais, qu'il y avoit placés lui-même. Depuis ce tems il y est demeuré si bien caché qu'on ne peut dire precisément l'endroit où il est, non plus que ce qui est resté des reliques de ces saints Martyrs.

Herm. l. 9. c. 22. & l. 8. c. 4.

Paul. n. 50.

XXXIX. Depuis ces honneurs rendus à sa memoire dans ses funerailles on n'a point discontinué de l'honorer dans l'Eglise par une espece de culte religieux, qui semble avoir été indeterminé durant les premiers siecles. Car comme il étoit mort en un tems, qui est occupé ordinairement de l'office de Pâques ou du Carême, l'Eglise ne put commodément lui assigner de jour jusqu'à ce qu'elle eût reçu l'usage de transferer les fêtes ou de choisir pour honorer la memoire des Saints un autre jour que celui de leur mort. On ne peut nier au moins, que le nom de saint Ambroise ne fut publiquement invoqué dans les prieres de l'Eglise au VII siecle après le témoignage que le XV concile de Tolede en rendit l'an 688 en le joignant avec saint Fulgence de Ruspe, qui mourut aussi en un temps où l'Eglise n'avoit point la liberté de faire un office particulier des Saints. Ce fut au siecle suivant que le nom de saint Ambroise commença à paroître dans les martyrologes comme on le voit par celui de Bede où il est marqué au IV d'avril. On seroit assuré neanmoins de l'y avoir vû plûtôt s'il étoit certain que les plus anciennes copies que nous avons du martyrologe, qui porte le nom de saint Jerôme, fussent anterieures au martyrologe de Bede. On y trouve le *natal de saint Ambroise* marqué au III de decembre : & l'on croit avec raison que c'est une addition de copiste placée mal à propos en ce jour au lieu du VII de decembre auquel l'église Romaine a établi la fête de notre Saint à l'occasion de son ordination. L'église de France semble avoir prévenu celle de Rome dans ce devoir : & dès qu'elle s'est délivrée du scrupule de celebrer les fêtes des Saints en carême, elle a établi la fête

Front. proleg. Kal. p. 87.

Florent. Mart. Hier. p. 1018.

Spicil. t. 10. p.

de saint Ambroise au IV d'avril, jour de sa mort, selon qu'il paroît par le calendrier dressé du tems de Louis le Débonnaire, au lieu qu'on ne voit le nom du Saint ni dans les sacramentaires ni dans les calendriers Romains d'avant le X siecle. Wandalbert, Adon & Usuard après Bede & Florus en font mention au IV d'avril dans leurs martyrologes. Ce qui a été suivi par tous les modernes sans en excepter le Romain, qui en renouvelle la memoire au VII de decembre sous le titre de son ordination. C'est de-là que les Grecs paroissent avoir pris l'occasion du culte qu'ils rendent à saint Ambroise en ce VII jour de decembre. Cet honneur qu'ils rendent à un Saint de l'église Latine est rare parmi eux. On croit qu'il vient de ce qu'ils l'ont connu par la traduction de quelques-uns de ses ouvrages en leur langue comme ils en ont usé à l'égard de saint Gregoire le Grand, parce qu'on ne voit pas d'autre raison qui ait pû les empêcher de rendre le même honneur à saint Augustin & à saint Jerome.

Spicil. l. 5.

Menol. & Ephem.

Papebr. prælim. t. 1. Mai. p. 55.

Outre ces deux fêtes principales de saint Ambroise, l'église de Milan en celebre une troisiéme au XXX de novembre qui est celle de son baptême qu'il avoit reçu huit jours devant son ordination. Elle est marquée en ce jour dans les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme comme une fête de lui en général à l'occasion de laquelle on ajoute dans quelques-uns la memoire de la reception de son baptême. Raban a marqué aussi cette fête du XXX de novembre dans son martyrologe, mais sans nous faire connoître que ce fut celle de son baptême.

Flor. p. 101. & 1015. Mabill. Mus. Ital. t. 1. p. 107.

AUTRES SAINTS DU septiéme jour de Décembre.

I. SAINT SERF ou SAINT SERVE martyrs en Afrique sous les Vandales. Les CONFESSEURS bannis du même pays après avoir eu la langue coupée.

V. Siécle.

§. I. SAINT SERF.

LE martyrologe Romain fait mention particuliere de saint SERF martyr d'Afrique durant la persécution des Vandales sous le roi Huneric, au VII. jour de décembre comme les Grecs, quoique ce Saint soit du nombre des trois qui se trouvent déja marqués la veille sans être nommés, avec sainte Denyse & les autres dont nous avons parlé. Serf étoit un gentilhomme des plus qualifiés de la province proconsulaire d'Afrique, & avoit encore les qualités de l'ame plus nobles que le sang & la naissance. Il étoit de la ville de Tuburbe, surnommée la grande à cause d'une autre de même nom qui étoit aussi dans la même province. Il est difficile, dit saint Victor de Vite, de faire bien comprendre la générosité avec laquelle il rendit témoignage à la vérité orthodoxe contre les Ariens, lorsqu'il fut obligé de défendre la pureté de sa foi dans la persécution, que Huneric renouvella contre les Catholiques sur la fin de son régne. Les bourreaux que ce prince envoya par les villes & les provinces pour exécuter ses ordres, n'eurent égard ni à sa qualité ni à son mérite. Après qu'on l'eut tout meurtri par un nombre infini de coups de bâton, on l'éleva fort haut en l'air avec des poulies, & on

Vict. l. edit. Ruin.

L'an 484.

le laissa tomber tout d'un coup sur le pavé. On le traîna ensuite tant de fois sur des pierres & des cailloux pointus, que sa peau déchirée par lambeaux lui pendoit sur le ventre, & on lui voyoit les côtes & l'epine du dos tout à nud. Il n'avoit gueres moins enduré sous le regne de Genseric, pere & prédecesseur du roi Huneric, pour n'avoir pas voulu réveler le secret d'un de ses amis. Ainsi, ajoute Victor, l'on peut juger avec quelle joie il souffroit alors pour la défense des mysteres de la foi. Car après l'avoir gardée si fidélement à un homme, que ne devoit-il point faire pour la garder à Dieu de qui il attendoit une éternelle récompense?

De ce Saint & de saint Majoric, dont nous avons parlé au jour précedent, les Italiens ont formé un autre Saint chimerique martyrisé à Tivoli. Ils l'appellent *Majorius serviteur d'un noble Tiburtin*, par où l'on voit qu'ils ont pris le nom propre de Servus pour un terme appellatif, & la ville de Tuburbe en Afrique, pour celle de Tibur, qu'on nomme Tivoli.

Ruin. hist. Vand. p. 475.

§. 2. *Confesseurs qui eurent la langue coupée.*

La Mauritanie ne fut pas moins exposée aux fureurs de la persécution du roi Huneric, que les autres provinces de l'Afrique soumises au joug des Vandales & des Ariens. Il arriva vers le milieu de l'année 484. une chose digne de remarque à Typase, ville maritime vers la riviere de Save ou Saffay, au-dessus de celle que l'on appelle maintenant Alger. Les habitans qui étoient Catholiques voyant que les Ariens dans le dessein de les pervertir, leur avoient donné pour évêque un homme de leur secte, qui avoit été secretaire de leur prétendu patriarche Cyrila, s'enfuirent presque tous en Espagne, à la réserve d'un fort petit nombre d'entre eux, qui ne put trouver moyen de s'embarquer. Cet évêque Arien employa au commencement les caresses, & ensuite les menaces pour faire changer de religion à ceux qui étoient restés. Mais Dieu les fortifia de telle sorte qu'ils se moquerent de ses efforts & de ses artifices : ils choisirent une maison à part pour s'assembler & y célébrer les divins mysteres. Le faux pasteur en donna bientôt avis à Carthage, & le roi Huneric envoya sur le champ un comte du nombre de ses officiers, à Typase, avec ordre de faire venir dans la place publique tous les Catholiques de la province, & de faire couper à chacun d'eux la langue & la main droite. C'est ce qui fut exécuté avec beaucoup de cruauté. Mais par un effet de la grace toute-puissante du saint-Esprit, ces saints Confesseurs parlerent après qu'on leur eût coupé la langue comme ils faisoient auparavant. Saint Victor évêque de Vite, qui vivoit alors, & qui a écrit l'histoire de cette persécution, à laquelle il a eu lui-même beaucoup de part, rend témoignage à un miracle qui eut tant d'éclat dans toute l'Eglise de ce siecle, & assure que ces Confesseurs parloient encore lorsqu'il écrivoit trois ou quatre ans après que la chose étoit arrivée. Il nomme entre les autres un soudiacre nommé Reparat qui se retira depuis à Constantinople, où il étoit respecté & admiré de tout le monde dans le palais de l'empereur Zenon, & où l'imperatrice Ariadne lui rendit toutes sortes de bons offices. Il y eut encore beaucoup d'autres de ces Confesseurs qui vinrent à Constan-

Vict. Vit. l. 5. n. 6. edit. Ruin.

L'an 484.

tinople, & qui se répandirent en diverses provinces de l'empire. On les reçut par tout avec l'honneur que méritoit leur constance : on les entendoit parler comme le reste des hommes, quoiqu'ils n'eussent plus l'organe de la parole, & chaque mot qu'ils prononçoient étoit une preuve miraculeuse de la vérité catholique, pour laquelle le tyran de l'Eglise d'Afrique pensoit les avoir rendus muets.

Enée de Gaze auteur célébre de ces tems-là, sophiste de profession, qui de philosophe Platonicien s'étoit converti au Christianisme, & qui n'étoit pas suspect de trop de crédulité, se déclare aussi le témoin d'une merveille si importante. Il fut long-tems sans vouloir la croire, & ne jugeant pas devoir s'en rapporter à la foi d'autrui, il l'examina par lui-même à Constantinople, où il connut ces illustres fugitifs. » Je les » ai vûs, dit-il, ces hommes per- » sécutés par le tyran de l'Afrique, (c'est ainsi que ceux de l'empire appelloient le roi des Vandales,) » qui leur a fait couper la langue » pour n'avoir pas voulu consentir » à ses impietés. Ils ont eu recours » à la bonté de l'auteur de la nature, » qui les a rétablis au bout de trois » jours dans les fonctions ordinaires » de la parole, sans leur donner » néanmoins d'autres langues en la » place de celles qu'on leur avoit » ôtées. Je les ai entendu parler » d'une maniere si distincte, & d'u- » ne voix si bien articulée, que j'en » étois tout étonné. Je cherchois » l'instrument qui pouvoit former » en eux la parole, & ne me fiant » pas à mes oreilles, j'en ai voulu » remettre l'examen à mes propres » yeux. Je leur ai fait ouvrir la bou- » che, j'y ai trouvé la langue cou- » pée dans la racine même : de sor- » te que mon admiration fut non » pas tant de les entendre parler, » que de les voir vivre ainsi contre » toutes les loix de la médecine & » contre l'ordre de la nature.

Æn. Gaz. de immortal. an. dial. titul. Theophrast.

L'historien Procope, qui vivoit quelques années après, & qui écrivoit sous l'empereur Justinien, témoigne que l'on voyoit encore de son tems plusieurs de ces Confesseurs marcher dans les rues de Constantinople, qui parloient sans langue aussi parfaitement que ceux qui l'avoient la mieux pendue. Il ajoute que deux d'entre eux s'étant oubliés jusqu'à tomber dans le péché honteux de la chair, avoient perdu avec le mérite de leur confession la vertu miraculeuse de parler, qu'ils avoient comme les autres, & qu'en punition de leur péché ils étoient devenus muets. Le comte Marcellin dont l'autorité n'est pas moins considérable que celle des autres auteurs que nous venons d'alléguer, & qui vivoit de même tems, assure qu'il avoit vû à Constantinople quelques-uns de ces pieux réfugiés d'Afrique, qui avoient la langue & la main droite coupées, & qu'il les avoit entendu parler comme les autres. Il ajoute quelque chose de plus surprenant. » Le roi Huneric, dit-il, » ayant eu la cruauté de faire couper » la langue à un jeune garçon enfant » de parens Catholiques, qui étoit muet » de naissance, aussi-tôt par une dou- » ble merveille il commença à parler. » De sorte que celui qui avoit reçu » de Dieu une foi infuse sans le secours » de l'ouïe, dont la privation avoit » apparemment précedé celle de la pa- » role, employa les prémices de sa » voix miraculeuse à des actions de » graces envers son créateur, & se ren- » dant d'une part le prédicateur de la » puissance de Jesus-Christ, il se mon-

Lib. 1. Bell. Vand.

Chron. an. 484.

» troit de l'autre un témoin irrépro- » chable de la cruauté des hérétiques. On pourroit joindre à toutes ces autorités celle de l'empereur Justinien, qui dans une de ses constitutions déclare qu'il avoit vû aussi ces illustres Confesseurs, vénérables par le nombre des années qu'ils avoient déja vécu depuis qu'on leur avoit coupé la langue, & qui expliquoient les maux qu'ils avoient soufferts d'une maniere qui l'avoit extrémement touché.

Cod. Just. l. 1. tit. 27. Evag. hist. l. 4. c. 14.

Plusieurs furent enterrés à Constantinople, où après les honneurs qu'ils avoient reçus de leur vivant, on honora leur mémoire d'un culte religieux sur leurs tombeaux. Les Grecs en font mention au VII. de décembre dans leurs ménologes & dans leurs grandes menées, par où ils semblent avoir cru qu'on n'avoit coupé la langue qu'aux plus éloquens d'entre les évêques & les prêtres au nombre d'environ soixante. Mais ce que nous avons dit de saint Victor de Vite nous fait juger aisément que le nombre a dû être beaucoup plus grand, & que le supplice & le miracle qui l'a suivi n'ont pas été restreints aux seuls ecclésiastiques. Nous avons cru pouvoir parler d'eux au VII. de décembre sur l'autorité de l'Eglise Grecque, qui leur a joint deux autres martyrs de leur compagnie qui avoient été brûlés vifs, parce qu'il ne paroît pas que les Latins leur ayent assigné un jour de culte dans leurs martyrologes.

Ruin. hist. Vand. p. 484. imo 483. & seqq.

II. SAINT MARTIN ABBE' à Saintes & S. EUTROPE son successeur.

IV. & V. Siécles.

L'Eglise de France honore aujourd'hui saint MARTIN l'un des plus célébres disciples du grand saint Martin de Tours. Il eut pour compagnons dans cette illustre école saint Clair, saint Florent, saint Maxime, saint Martin de Brive la Gaillarde, saint Sulpice Severe : & fut élevé comme eux dans le monastere de Marmoûtier. Après s'être formé dans la perfection évangélique sur les instructions & les exemples de son maître, il se retira au pays de Saintonge, & bâtit un monastere à l'entrée de la ville même de Saintes. Il en eut lui-même la conduite, & y éleva beaucoup de disciples, dont le principal fut saint EUTROPE qui mérita de lui succeder dans la charge d'abbé. Nous n'avons point de connoissance particuliere des actions & des souffrances qui ont contribué à sa sanctification : & saint Gregoire de Tours, l'unique auteur que nous puissions suivre dans ce qui le regarde, se contente de dire qu'il reposoit en paix dans son monastere, marquant que son corps s'y conservoit encore de son tems. Il ajoute que Pallade évêque de Saintes, qui vivoit sous Gontran, rétablit & orna le monument de son tombeau, & il rapporte deux ou trois miracles que Dieu y opéra par son intercession. Les martyrologes du IX. siecle, entr'autres celui d'Adon & celui d'Usuard, font mention de notre Saint au VII. jour de décembre, que l'on suppose être celui de sa mort. C'est ce qui a été suivi dans le Romain & les autres modernes. Celui de France marque

Greg. Turon. Gl. Conf. c. 57.

Saust. p. 978.

aussi en ce même jour la fête de saint Eutrope son disciple : mais les actions de sa vie ne nous sont pas plus connues que celles de la vie de son maître. L'auteur de ce martyrologe a mis encore une autre fête de l'abbé saint Martin au VIII. sans nous marquer si c'est celle de quelque translation. Il paroît en un autre endroit avoir voulu distinguer notre Saint d'avec saint Martin abbé de Saligine : mais ce monastere, au jugement de quelques sçavans, n'étoit autre que celui que notre Saint avoit fait bâtir dans Saintes même, & qui ne subsiste plus.

Sauss. suppl. p. 1116.

P. 1196.

Le Coint. ann. 751.

III. SAINTE FARE VIERGE, *Abbesse de Faremoûtier en Brie.*

lat. Bugundofara.

** Voila raison de ce nom au titre de saint Faron.*

VII. Siécle.

I.

SAINTE FARE étoit fille de Chaneric ou Agnery, l'un des principaux seigneurs du pays de Brie, vivant à la cour de Theodebert roi d'Austrasie, & sœur de saint Cagnoald, dit autrement Chagnulfe ou Cagnoû, évêque de Laon, que nous avons rapporté au VI. de Septembre, & de saint Faron évêque de Meaux, dont nous avons parlé au XXVIII. d'octobre. Elle vint au monde sur la fin du sixiéme siecle. Etant encore fort jeune elle reçut une benédiction particuliere de saint Colomban abbé de Luxeû, qui passant par Meaux l'an 610. pour aller en Austrasie, étoit logé dans la maison de son pere. On prétend que ce Saint l'offrit à Dieu pour lors par une espece de consécration: & que sainte Fare consentit de bon cœur à cette oblation, qu'elle ratifia depuis. Quatre ou cinq ans après, son pere la voyant en état d'être mariée la promit à un jeune homme de sa qualité. Elle fit ce qu'elle pût pour s'en défendre, & voyant son pere peu disposé à l'écouter, elle en conçut un chagrin qui la fit tomber dans une maladie qui fut de longue durée, & qui la mit en danger de perdre les yeux & la vie même. Elle se trouvoit dans cette extrémité, lorsque saint Eustase, abbé de Luxeû, allant à la cour de Clotaire II. rendre compte à ce prince du voyage qu'il lui avoit fait faire en Italie, pour tâcher de ramener en France saint Colomban qui s'étoit établi à Bobbio, passa par la maison * de son pere dans le diocèse de Meaux, où elle étoit au milieu de sa parenté. La voyant en un si fâcheux état, il dit librement à Chaneric qu'il en étoit la cause, & qu'il s'étoit attiré cette affliction en voulant détruire ce qu'avoit fait saint Colomban. Qu'il ne devoit pas s'étonner que Dieu le menaçât de lui ôter sa fille, après qu'il avoit eu dessein de l'ôter à Dieu. Chaneric lui répondit qu'il ne souhaitoit rien tant que la guérison de sa fille, & qu'il consentiroit volontiers qu'elle s'attachât uniquement au service de Jesus-Christ. Saint Eustase parla ensuite à la malade qui l'assura de la resolution qu'elle avoit faite de ne jamais se marier. Il se prosterna aussitôt contre terre pour implorer le secours du ciel en sa faveur. Sa priere finie, il fit le signe de la croix sur ses yeux, & dès le jour même sa santé fut entierement rétablie. Le Saint la recommanda ensuite à sa mere Leudegonde, & lui dit qu'il falloit la disposer à recevoir l'habit de la religion lorsqu'il reviendroit de la cour. Mais à peine fut-il sorti, que Chaneric oubliant ce que Dieu avoit fait en faveur de sa fille, resolut de la marier à celui qu'il lui avoit destiné pour époux. Sainte Fare qui ne s'attendoit plus à de semblables poursuites après ce que

Ex Jona ap. Mab. p. 439. in vit. Colomb. Eustasii & alior.

Bult. l. 3. c. 14. n. 5.

L'an 610.

L'an 615.

** Pipimisium, que l'on croit être Spigni à deux lieues de Meaux vers le Nord.*

Jon. vit. Eustas. n. 172. ap. Mabill. Hildegar. vit. Pharaonis p. 624. ap. Mab.

son pere sembloit avoir promis au saint Abbé, sortit secrétement de sa maison, & se retira dans l'église de saint Pierre avec une fille qui avoit coutume de lui tenir compagnie. Sa fuite irrita son pere de telle sorte que dans les premiers transports de sa colere il envoya des gens dans l'église pour la tuer. Ceux-ci pour le satisfaire allerent trouver sainte Fare : & dans l'esperance que la fureur de leur maître se rallentiroit, ils se contenterent de lui exposer les ordres qu'ils en avoient reçus, & de lui faire des menaces si elle n'obéïssoit à son pere. Elle leur repondit avec beaucoup de fermeté & de sang froid qu'elle n'apprehendoit point la mort, & qu'elle s'estimeroit heureuse de perdre la vie pour une cause aussi juste, que celle qui l'avoit fait fuir. Saint Eustase revenant de la Cour de Clotaire, pour retourner à Luxeu ne manqua point de repasser par la maison de Chaneric, & vint tout à propos pour arrêter la vexation qu'il faisoit à sa fille. Il porta aussi-tôt Gundoald évêque de Meaux, à donner le voile sacré à Fare, & il ne partit qu'après l'avoir parfaitement reconciliée avec son pere.

II. Peu de tems après avoir été solemnellement consacrée à Dieu, elle eut permission de bâtir un monastere dans une des terres de son pere à cinq lieues de Meaux en un lieu appellé Eboriac. C'est celui qui s'appelle maintenant Fare-Moûtier de son nom à un quart de lieue de la riviere du Morin, & qui subsiste toujours avec reputation sous la regle de saint Benoît. Saint Eustase pour l'assister dans cette entreprise lui envoya deux religieux de Luxeû qui devoit prendre également le soin des édifices de la maison, & la conduite des personnes qui devoient y demeurer. Ces deux religieux furent Cagnoald frere de la Sainte même, & Valbert qui fut depuis abbé de Luxeû après Saint Eustase. Outre le principal monastere qui étoit pour des filles, il y avoit encore une communauté d'hommes qui y suivoient la regle de saint Colomban de Luxeû. Ce fut de la même observance que sainte Fare fut instruite par saint Valbert & par saint Cagnoald son frere, qui semble être presque toujours demeuré auprès d'elle jusqu'à ce qu'il fut fait évêque de Laon. Notre Sainte outre ces instructions recevoit aussi fort souvent les avis de son premier directeur saint Eustase, & entretint une correspondance parfaite entre son monastere & celui de Luxeû. C'est ce qui fit qu'elle ne pût demeurer indifferente aux persecutions que le moine Agreste avoit suscitée à ce saint homme. Ce brouillon qui avoit entrepris de faire condamner la regle de Saint Colomban dans un concile tenu à Mâcon l'an 623, & de la faire abandonner à tous les monasteres qui l'avoient embrassée, avoit déja gagné beaucoup de monde, & avoit même surpris saint Romaric & saint Amet abbé de Remiremont, lorsqu'il vint tenter sainte Fare pour l'attirer dans son parti. Il la trouva heureusement prevenue contre ses artifices, & elle l'obligea de se retirer après lui avoir fortement reproché sa perfidie & sa malignité. Notre Sainte gouverna sa communauté avec beaucoup de sagesse & de sainteté jusqu'à la fin de sa vie. Le moine Jonas qui avoit demeuré auprès d'elle dans son monastere pendant quelques années ayant écrit les vies de saint Colomban, de saint Eustase & de son abbé saint Attale, y joignit une relation de divers miracles arrivés de son tems dans cette abbaye, par lesquels Dieu fit connoître le merite de sainte Fare, & de quelques autres saintes religieuses, qui lui

Vit. Eustas.

L'an 623.

Jonas l. 3. ap. Mab. p. 437.

lui obéïssoient, & en même tems l'infidélité & la punition de quelques autres qui voulurent abandonner le cloître ou qui commirent d'autres fautes. Sainte Fare y faisoit observer une si grande exactitude que chaque jour les religieuses faisoient trois confessions, c'est-à-dire, qu'elles découvroient par trois fois leur interieur à l'abbesse.

Ibid. p. 446. n. 15.

III. Sainte Fare s'étoit preparée à la mort dans tout le cours de sa vie depuis qu'elle s'étoit consacrée à Dieu, tachant de se purifier sans cesse par la priere & la penitence. On dit qu'elle avoit fait dès l'an 632. son testament par lequel elle disposoit en faveur de son monastere, de ses freres * Cagnou & Faron, & de sa sœur Agnetrude de la plus grande partie des biens que ses parens lui avoient laissés dans le monde, mais on a sujet de douter si celui que nous voyons n'est point un testament supposé, à cause de quelques caractéres de fausseté qui s'y rencontrent. On ne peut nier qu'elle n'ait vécu plusieurs années depuis: mais c'est sans apparence que l'on a voulu prolonger sa vie jusqu'à l'an 672. ou même jusqu'en 675. Il paroît qu'elle mourut vers l'an 655. âgée de près de soixante ans: mais il semble qu'on ne soit gueres plus assuré du jour que de l'année de sa mort. Dans une addition que le vénerable Bede a faite à l'ouvrage de Jonas cette mort est marqué au troisiéme jour d'avril. C'est ce qui a été suivi par divers modernes, & sur-tout par Baronius dans le martyrologe romain où elle est appellée sainte Burgundofore, & où l'on suppose mal à propos qu'elle est morte abbesse en Angleterre. Le même martyrologe en parle au VII. de decembre sous le nom de sainte Phare comme d'une sainte vierge toute differente, & morte dans le pays de Brie. Ce VII. de decembre est maintenant le jour de sa principale fête, & il passoit pour celui de sa mort dès le tems d'Usuard comme il paroît par son veritable martyrologe. Ceux qui ont embrassé ce sentiment ont pris le troisiéme d'avril pour le jour de l'élevation de son corps, ou de quelque translation. Cependant l'on ne parle que d'une translation dont la fête se fait le x. de mai: & l'invention du corps de la sainte est marquée au VI. de septembre dans le martyrologe de Fare-moûtier. On y trouve aussi sa consecration le XXVI. d'octobre dont on fait la fête dans son église. Il y avoit environ quarante ans qu'elle étoit morte lorsque Mayeul abbé de sainte Croix ou de saint Faron de Meaux, vint lever son corps de terre par la permission de l'évêque. Depuis ce tems ses reliques exposées dans l'église de son monastere ont été honorés d'un culte qui n'a point eu d'interruption. Ce qui se fait le III. d'août dans cette abbaye en l'honneur de la Sainte, & que quelques-uns ont qualifié du nom de fête, n'est autre chose que la memoire du célébre miracle que Dieu opera l'an 1622. sur une religieuse aveugle depuis quatre ans, qui fut guérie par l'attouchement de ses reliques lorsqu'on les descendit pour les transporter à Paris. Ceux qui ont fait notre Sainte patrone de la ville de Bruges en Flandre, prétendant faussement qu'on y fait sa fête le 2. ou le 3. d'avril, se sont trompés sur le mot de Brigge, que le vénérable Bede emploie pour marquer le pays de Brie.

** Chagnulfus, & Burgundofaro.*

Le Coint. an. 632. n. 23. Bed. l. 3. c. 8.

L'an 655.

Mabill p. 448. 449. & t. 4. Analect. p. 640.

Molan. ad Usuard f. 48. Bolland. t. 1. april. p. 237. & 58.

Du Sauss. Mart. G. Papebroc. t. 7. maii p. 664. Mabill. supr. p. 449.

Bolland. t. 1. avril p. 38.

RENVOIS.

* SAINT GENEBAUD évêque de Laon, voyez au V. de septembre.

VIII. JOUR DE DECEMBRE.

LA CONCEPTION de la sainte Vierge Marie.

I. LA fête de la CONCEPTION de la sainte Vierge a été reçûe dans l'Eglise long-tems avant que l'on y vît naître les questions que l'on a formées à son occasion. L'Eglise est demeurée pendant quelques siecles dans l'usage de ne point célébrer d'autre Conception que celle de Jesus-Christ, parce qu'elle la regardoit comme l'unique qui fût de l'operation du saint-Esprit. Elle y a ajouté depuis celle de saint Jean-Baptiste que nous trouvons marquée dans les plus anciens martyrologes : & elle a cru que sans s'arrêter à la corruption de la source, elle pouvoit avoir égard aux circonstances miraculeuses que Dieu y avoit attachées. Il paroît que les motifs, qui lui ont fait ajouter la fête de la Nativité de la sainte Vierge à celles de la Nativité de Jesus-Christ, & de saint Jean l'ont déterminée aussi à admettre celle de la Conception de cette bienheureuse Créature, après avoir établi la fête de la Conception de Jesus-Christ, & reçu celle de la Conception de saint Jean en Orient & en Occident, quoique la Conception de la sainte Vierge, ne fût pas du même genre que celle de Jesus-Christ, & qu'il ne parût pas qu'elle eût le caractere du miracle dont celle de saint Jean avoit été marquée.

Hier. nom. Bed. Adon. Usuard.

Quelques-uns croient avoir trouvé l'origine de cette fête en Angleterre, où ils veulent qu'elle ait pris naissance dès la fin de l'onziéme siecle sur la revelation d'un abbé * du pays qui auroit servi de fondement à saint Anselme de Cantorberi, pour l'établir dans son église, ou pour en permettre l'observation aux particuliers qui feroient touchés de cette devotion. Ceux qui en veulent faire honneur à la France, mettent sa source dans l'abbaye du Bec au diocése de Rouen, dans le tems que saint Anselme n'étoit encore que prieur de ce monastere : & ils ajoutent que ce Saint la transporta avec lui dans l'église de Cantorberi, d'où elle s'étendit par toute l'Angleterre. Mais parce que ces commencemens demeurerent assez long-tems dans l'obscurité ; & que la pratique en fut laissée à la discretion, & à la volonté des particuliers sans qu'il y eût rien de prescrit par l'autorité publique, on a quelque raison de soutenir que les Latins se sont laissé prévenir sur cela par les Grecs & les Orientaux.

Baron. not. M. Thomass. p. 210. Thiers. p. 316.

* Elsin ou Herbert. *Monast. Anglic. t. 1. p. 248. Concil. London. an. 1328. c. 42.*

P. Nat. l. 1. c. 42.

Car nous voyons que dès le milieu du XII. siecle l'empereur Manuel Comnéne l'ordonna, & la fit observer de precepte par tout l'empire d'Orient. Mais quoique la fête de la Nativité de la sainte Vierge se célébrât par tout au VIII. de septembre, il ne jugea point à propos de mettre celle de sa Conception au VIII. de decembre : soit qu'il eût la pensée de faire distinguer le point de la sanctification de la sainte Vierge d'avec celui de sa conception naturelle, * soit qu'il ne crût pas devoir s'attacher scrupuleusement à l'observation des neuf mois précis d'entre la conception & la

Constit. Man. ap. Balsam.

* C'est dans une vue semblable de ne point célébrer d'autres Conceptions charnelles que celle de Jesus-Christ que les Grecs ont avancé la fête de celle de saint Jean-Baptiste au XXIII. de septembre marquant que c'étoit plutôt l'annonciation de

naiſſance, comme on en a uſé à l'égard de Jeſus-Chriſt ; il plaça cette fête au IX. de decembre. Ce qui fut embraſſé & ſuivi par toutes les égliſes Grecques. Elle y eſt appellée en pluſieurs endroits du nom de ſa mere, *la Conception de ſainte Anne*, comme celle de Jeſus-Chriſt a été auſſi qualifiée ſouvent la Conception de la ſainte Vierge, par rapport à la perſonne qui avoit conçu plutôt qu'à celle qui avoit été conçue. C'eſt auſſi le nom que donnent à cette fête les Ruſſiens ou Moſcovites, & les autres peuples qui ſuivent le rit des Grecs, & qui attendent comme eux au lendemain du jour que l'on ſuppoſe qu'elle eſt arrivée pour la célébrer. Les autres Chrétiens du Levant, quoique ſous la domination des Infidéles & des Mahometans établirent auſſi cette fête dans leurs égliſes ſur-tout en Armenie & en Syrie. L'on prétend que les Coptes d'Egypte les ſuivirent bientôt s'ils ne les précederent dans cette devotion : & l'on dit qu'ils continuent toujours de célébrer cette fête, mais au VII. jour de celui de leur mois, qui répond à notre mois d'août. Nous ne pouvons conſiderer qu'avec beaucoup de conſolation & de plaiſir le zéle que font paroître la plûpart des Orientaux dans ce culte, qu'ils rendent à la ſainte Vierge comme nous. Mais les fables dont ils accompagnent l'hiſtoire de ſa Conception, & dont quelques-uns ſemblent avoir voulu faire le fondement ou le motif de la fête qu'ils en célébrent ne ſont gueres propres à réjouir ceux qui ſont perſuadés, que le culte que nous rendons à cette bienheureuſe mere de Dieu doit être auſſi veritable, & auſſi pur que celui que nous rendons à Dieu même qui eſt le principal objet & le terme.

Merol. & Ephem. Gr.

Papebr. Eph. Gr. Moſc. 58.

Math. Paris. an. 12. 8. hiſt. Angl.

Vanſleb. Egl. d'Alex. p. 158

Thomaſſ. l. 2. c. 5. n. 4.

II. Dans le tems que l'empereur de Conſtantinople publioit ſa conſtitution pour établir la fête de la Conception de la ſainte Vierge avec toutes les autres qu'il fit ajouter aux anciennes dans l'égliſe Grecque, on commençoit en France à en introduire l'office dans quelques égliſes particuliéres. La maniere dont les chanoines de Lyon, entreprirent d'établir alors cette fête chez eux fit beaucoup d'éclat : mais elle choqua diverſes perſonnes, qui faiſoient d'ailleurs profeſſion de pieté. Elle déplut principalement à ſaint Bernard, qui ne put s'empêcher de leur faire une remontrance vigoureuſe contre la nouveauté de leur entrepriſe. Dans la lettre qu'il leur en écrivit il ſe plaint, comme d'une innovation blâmable, de ce qu'ils vouloient introduire une fête inconnue à l'antiquité, contraire à l'eſprit & à la diſcipline de l'Egliſe. Il ſemble leur faire entendre qu'il ne leur étoit pas permis d'être plus ingenieux dans leur dévotion à la ſainte Vierge que les Anciens & les ſaints Peres à qui la penſée de cette fête n'étoit point venue, puiſqu'ils ne pouvoient prétendre, ſans une préſomption périlleuſe, être plus pieux, plus ſages, & plus éclairés qu'eux. Il rejette les revelations prétendues qui ſervoient de prétexte à l'inſtitution de cette fête, & ne craint point de dire qu'on ne pouvoit s'appuyer ſur de tels fondemens ſans reconnoître que l'on n'étoit fondé ni ſur la raiſon, ni ſur l'autorité. Il

V. Noomocam

Bern. ep. 174.

Thomaſſ. l. 1. c. 10. n. 17. Thiers c. 60. p. 322.

III

cette Conception faite à Zacharie dans le temple qu'ils avoient intention d'honorer. Cette Conception ne ſe fit au plutôt que le lendemain de ſon Annonciation au lieu que celle de Jeſus-Chriſt ſe fit dans ſon annonciation même. Ainſi l'on voit l'eſprit de l'Egliſe dans ces trois differences de jours & de manieres de célébrer ces trois Conceptions en avançant celle de ſaint Jean, en reculant celle de la ſainte Vierge, & en laiſſant celle de Jeſus-Chriſt à ſon point.

Thom. p. 141. ajoute qu'il n'ignoroit pas que quelques particuliers ne les euſſent déja prévenus en célébrant cette fête de leur propre mouvement ; mais qu'il avoit cru devoir diſſimuler ou épargner leur ſimplicité. Au lieu qu'il ne croyoit plus qu'il lui fût permis de ſe taire & de ſe retenir, voyant qu'un chapitre ſi noble, ſi célébre, rempli de tant de ſages & d'habiles eccleſiaſtiques, ſe laiſſoit aller à une ſemblable nouveauté qui lui étoit ſuſpecte de ſuperſtition. Il finit ſa remontrance, en leur repréſentant que ſi l'on avoit voulu faire une inſtitution reguliere de cette fête, il auroit fallu recourir d'abord à l'autorité du ſiége apoſtolique, & ne rien faire en un point de cette importance, ſans conſulter l'égliſe Romaine au jugement de laquelle lui-même ſoumettoit avec plaiſir & ſon ſentiment ſur la fête, & l'avis qu'il leur en donnoit. Ce Pere fait aſſez connoître par cette diſpoſition qu'encore qu'il ne pût approuver ce changement, il ne blâmoit neanmoins que la précipitation & la témerité de ceux, qui oſoient célébrer la fête de la Conception de la ſainte Vierge de leur autorité privée, ſans avoir d'autre guide ou d'autre garant que le zéle indiſcret de quelques perſonnes ſimples qui manquoient de lumiere dans leur dévotion. Bern. ſupr.

III. Nous ne ſçavons pas quel uſage les Chanoines de Lyon firent des avertiſſemens de S. Bernard : mais il paroît qu'ils ne furent pas les ſeuls qui prévinrent le jugement du ſaint Siége en ce point. L'égliſe Romaine n'avoit encore rien réſolu ſur cela, lorſque le docteur Beleth doyen de la Faculté théologique dans l'Univerſité de Paris, vivant ſur la fin du XII. ſiécle, diſoit que quelques particuliers avoient entrepris quelquefois de célébrer la fête de la Conception de la ſainte Vierge, & qu'il pouvoit s'en rencontrer quelques-uns qui la célébraſſent encore de ſon tems ; mais que la fête n'étoit ni authentique ni approuvée. La raiſon qu'il allégue pour ſe perſuader qu'on n'en devoit pas ſouffrir l'établiſſement dans l'Egliſe, eſt la même que celle qui portoit ſaint Bernard à la deſapprouver auſſi. Le pape Innocent III. au commencement du ſiécle ſuivant, n'en avoit pas d'autre penſée, comme il l'a fait connoître dans un ſermon ſur la naiſſance de ſaint Jean-Baptiſte ; où il déclare qu'on ne fêtoit point de ſon tems dans l'égliſe Romaine, d'autre Conception que celle de Jeſus-Chriſt, parce que l'on n'en avoit point connu, & que l'on n'en connoiſſoit point encore d'autre qui ſe fût faite hors des voies ordinaires de la nature. Beleth. off. div. c. 366. Inn. III. Serm. 2. de Joan. B.

Cette conſidération capable d'arrêter un ſaint Bernard, un auſſi grand & auſſi ſçavant pape qu'étoit Innocent III, un docteur de Theologie qui par ſon rang, ſon crédit & ſon ſçavoir, pouvoit repreſenter toute ſa Faculté, n'eut point le même pouvoir ſur l'eſprit de ceux, qui voulurent augmenter de cette fête la dévotion qu'ils avoient à la ſainte Vierge. Ils ne croyoient point ſans doute que pour ſatisfaire cette dévotion, il fût néceſſaire d'examiner le fond de la doctrine qui regarde le myſtere qu'ils vouloient honorer dans ſa Conception ; & pour ſe fortifier, ils avoient devant les yeux l'exemple de ce qui ſe pratiquoit dans l'Egliſe à l'égard de la Conception de ſaint Jean, dont pluſieurs faiſoient une fête publique. C'eſt ce qui a fait dire au cardinal Bellarmin, depuis que l'Egliſe a ordonné la fête de la Conception de la ſainte Vierge, que le principal fondement de cette fête n'eſt pas poſé ſur Bell. cult. ſ. l. 3. c. 16.

la créance que l'on doit avoir de l'état ou de la qualité de cette Conception, mais sur le choix que Dieu avoit fait d'une si sainte Créature pour la rendre mere de son Fils. Car selon cet auteur, de quelque maniere que sa Conception se soit faite, sa memoire doit causer toujours beaucoup de joie aux Chrétiens, qui peuvent regarder ce moment, comme le premier gage de notre rédemption.

IV. L'on continua donc depuis le tems de S. Bernard, & du pape Innocent III, de célébrer la fête de la Conception de la sainte Vierge dans les lieux de la France & de l'Angleterre où elle s'étoit introduite avant eux, mais par une pratique libre & volontaire, sans en faire une obligation. Il est vrai qu'elle est ordonnée comme de précepte dans un decret attribué au cardinal Galon légat du saint Siége en France, sous le roi Philippe Auguste, qui regnoit du tems d'Innocent III. Mais ce droit que l'on suppose avoir été dressé dans un concile assemblé par ce Legat passe pour une piéce controuvée parmi les personnes intelligentes. En effet, si la Conception de la sainte Vierge eût été célébrée alors par un ordre exprès du siége apostolique, comme portent les termes de ce prétendu decret; ceux qui sont venus après, & entr'autres Durand évêque de Mande, n'auroit pas osé soutenir encore, comme avoit fait Beleth près de cent ans avant lui, que cette fête n'étoit pas authentique & qu'on ne la devoit point approuver. Saint Bonaventure sur-tout n'auroit pû ignorer un tel decret, & se seroit abstenu de dire que » l'Eglise » n'honoroit point d'autre Conception » que celle de Jesus-Christ; qu'à la » verité l'on voyoit quelques per- » sonnes de son tems qui honoroient » la Conception de la sainte Vierge, » mais qu'il n'osoit ni les louer, ni » les blâmer, parce que les Peres de » l'Eglise & les Anciens qui avoient » plus de lumiere, que nous & plus » de vraie dévotion pour la sainte » Vierge, se contentoient de célébrer » ses autres fêtes, sans faire aucune » mention de celle de sa Conception; » qu'enfin les visions qui servoient de » fondement à cette fête, n'ayant » rien de certain, ni rien en même » tems qui paroisse contraire à la foi, » le meilleur parti que l'on pouvoit » prendre, étoit de ne point approu- » ver cette fête, & de ne la point » aussi condamner absolument.

Bochel. decr. Eccl. Gall. l. 4. t. 9. c. 13. p. 578.

Thom. l. 1. c. 7. n. 16. & l. 2. c. 5. n. 7.

Petr. Cell. ep. 23. l. 6. & ep. 19. l. 9.

Durand. off. div. l. 7. c. 7.

Bon. in Mag. Sent. l. 3. Dist. 3. p. 1. q. 1. Thom. l. 2. c. 5. n. 9. de Fest.

Dans le tems que saint Bonaventure écrivoit ceci, les Religieux de l'ordre de saint François dont il étoit le Général, prirent la résolution de célébrer publiquement cette fête chez eux, & l'on en rapporte les commencemens à l'an 1263. Elle avoit déja pris de grands accroissemens en Angleterre. Elle avoit été proposée & approuvée dans le concile d'Oxford tenu en 1222, mais admise seulement dans la classe des fêtes volontaires que l'on laisse à la dévotion des particuliers, au lieu que toutes les autres de la sainte Vierge y sont ordonnées de commandement. Six ans après ce concile, le patriarche des Chrétiens de la grande Armenie étant venu en Occident passa en Angleterre pour y reconnoître les Saints du pays & y honorer leurs reliques. On lui demanda, un jour qu'il étoit dans l'abbaye de saint Albans, si l'on faisoit la fête de la Conception de la sainte Vierge en Armenie? Il répondit qu'oui, ajoutant que l'on en disoit des choses tout-à-fait merveilleuses, entr'autres que cette Conception avoit été annoncée à Joachim son pere dans le desert par un Ange, & que cette annonciation faisoit le

Annal. Min. Wadan. 1263. Gavant. Rubr. Fest. part. 2. p. 139.

Spelm. conc. Angl. Oxon. can. 8.

Math. Paris. Hist. an. 1228.

fondement de la fête que l'on y cé é- broit. L'impreſſion que fit ce recit ſur l'eſprit des Moines de ſaint Albans à qui la remontrance de ſaint Bernard aux Chanoines de Lyon avoit fort déplû, put bien les fortifier dans la réſolution de continuer cette fête : mais on ne voit pas qu'elle lui donnât encore beaucoup d'étendue dans le pays. Car le concile de Worceſter aſſemblé en 1240. ne jugea point à propos de la mettre encore au catalogue des fêtes de l'Egliſe d'Angleterre : & ce ne fut que vers l'an 1287. qu'elle y fut reçue d'autorité publique ſuivant la réſolution du ſynode d'Exceſter.

Thiers.p.325. 325.

Spelm. conc. Angl.

V. Cependant comme pluſieurs ſe perſuadoient toujours que la Conception de la ſainte Vierge ne devoit pas devenir matiere de culte dans l'Egliſe, ſi elle n'avoit été toute pure, c'eſt-à-dire, entierement exempte de la tache originelle, qui eſt commune à tous les enfans d'Adam, l'établiſſement de la fête donna lieu d'examiner ce point dans les écoles de théologie. La queſtion fut agitée avec beaucoup de chaleur dans l'Univerſité de Paris entre les Jacobins & les Cordeliers vers le commencement du XIV. ſiecle. Le fameux Scot * Cordelier Anglois, qui régentoit alors dans cette Univerſité, entreprit la défenſe de la conception immaculée avec tant de ſuccès, que l'on vit peu de tems après la Faculté de Theologie de Paris pancher pour elle, malgré le poids des raiſons des Jacobins. Un des principaux diſciples de Scot, nommé Alvare Pelage, Eſpagnol, homme fort eſtimé en ſon ſiecle, qui de religieux de ſaint François fut élevé à l'épiſcopat, trouva fort à redire à ce point de la doctrine & de la conduite de ſon maître. Non content d'attaquer ſon opinion, & de la traiter de nouveauté & d'erreur, il voulut tirer avantage contre elle de ce » que l'Egliſe Romaine ne faiſoit » point la fête de la Conception de » la ſainte Vierge, & ſoutint qu'en» core qu'elle parût tolérer cette pra» tique en quelques endroits, ſur» tout en Angleterre, elle ne l'ap» prouvoit pas. Il arriva vers le même tems que quelques particuliers introduiſirent de leur propre mouvement cette fête à Rome dans l'égliſe des Carmes, & que de-là on la fit paſſer dans l'égliſe de ſainte Marie-Majeure. Alvare Pelage en fut témoin lui-même quelque tems après : il fut prié de prêcher même au jour de la fête dans cette derniere égliſe. Mais il déclare que c'étoit la *Sanctification* de la ſainte Vierge, plûtôt que ſa Conception que l'on y célébroit, & il aſſure que l'on ne s'y ſervoit que du terme de ſanctification dans l'oraiſon de l'office qui s'en faiſoit. Auſſi n'eſt-elle appellée que fête de la ſanctification de la ſainte Vierge dans les ſtatuts des Chartreux de l'an 1168. & dans le breviaire de l'ordre de ſaint Dominique imprimé à Paris l'an 1605.

Richer. conc. gén. l. 3. c. 3. p. 120.

* Jean Duns,

Vers l'an 1307.

1330.

Alv. Pel. l. 4. de planct Eccl. l. 2 c. 25.

Gavant. ſupr. Jo. Baccon. in 4. ſent diſt 2. q. 4 art. 3.

Alv. Pel. l. 4. ſent. diſt. 21. q. 1.

Part. 1. c. 2. parag. 8.

VI. La fête étoit encore d'obſervation libre & arbitraire, ſans aucun décret qui en ordonnât la célébration publique, tant à Rome & en Italie, qu'en France, lorqu'en 1439. le concile de Bâle fit une conſtitution pour la preſcrire par toute l'Egliſe. Le concile que Rome ne vouloit plus reconnoître pour légitime à Bâle depuis près de deux ans, que le pape Eugene l'avoit évoqué en Italie, déclara » qu'il » renouvelloit l'inſtitution de cette fê» te, ordonnant que l'on continue» roit de la célébrer ſelon l'ancien» ne & louable coutume le VIII. jour » de décembre, & qu'elle ſe ſe» roit ſous le propre titre de *concep*» *tion*, banniſſant tacitement celui

Baſ. conc. ſeſſ. 36.

L'an 1439.

» de *sanctification*, comme étant moins » d'usage ou de moindre étendue. L'Eglise de Rome ne manqua point de rejetter ce décret, non pas qu'elle trouvât à redire au fonds de la substance, mais parce qu'il lui étoit présenté par une assemblée qu'elle tenoit schismatique & illégitime, qui avoit entrepris de déposer le pape depuis près de quatre mois, & qui étoit sur le point d'en élire un autre à sa place. Cependant on ne laissa point de continuer la fête dans les lieux * où elle se trouvoit déja établie, sans s'en tenir redevable au concile de Bâle. Mais parce qu'on étoit toujours dans le scrupule de ne point agir sous l'autorité publique de l'Eglise, dont on souhaitoit de voir une décision nette & autentique, on fut ravi de voir une constitution que le pape Sixte IV. publia sur ce sujet en 1476. puis en 1483. Ce fut là le premier decret qui parut de l'Eglise Romaine touchant la fête de la Conception. C'en est toutefois moins l'établissement que la confirmation : c'est le changement d'une coutume en loi, ou plûtôt l'approbation d'une coutume qu'on jugeoit louable, & que le concile de Bâle appelloit ancienne, quoique la source n'en parût pas extrémement éloignée. Ce pape qui avoit été religieux de l'ordre de saint François, & qui avoit adopté l'opinion touchant la pureté de la conception de la sainte Vierge, dont son Ordre s'étoit rendu le défenseur contre celui des Dominicains, se trouva tout porté à la favoriser, & il défendit à ceux qui tenoient l'opinion contraire de l'attaquer, ni dans leurs écrits, ni dans leurs sermons. Il mit la fête dans la classe des doubles, sans la rendre d'obligation néanmoins, & y attacha beaucoup d'indulgences : quelques-uns prétendent même, quoique sans fondement, qu'il y institua l'octave dont on l'a depuis accompagnée, malgré la considération de l'Avent qui sembloit devoir y faire obstacle. Il approuva aussi un office particulier de la Conception composé par deux religieux de son ordre, Leonard de Nogarellis & Bernardin de Bustis. Mais il fut rejetté bientôt après par l'Eglise Romaine, qui jugea plus à propos de se servir de celui de la Nativité de la sainte Vierge. Il n'en étoit resté que l'oraison ou la collecte que le cardinal Quignones, autrefois religieux du même ordre, avoit crû devoir inserer depuis dans son fameux breviaire. C'est ce qui fut encore réformé dans la suite par les papes Pie V. qui en changea les leçons, & Clement VIII. qui augmenta la solennité de la fête d'ailleurs en rendant son office double majeur.

* Quelques-uns veulent qu'on ait commencé à la célébrer à Paris dès l'an 1284. *Gir.col.* 1838.

Extr. comm. l.3.tit.12.c.1.

L'an 1476.

Cavant. supr.

Riche. supr. p. 140. 146.

VII.

Cependant la dévotion de la fête s'établissoit dans les églises de France en vertu du décret du concile de Bâle, qui y étoit reconnu pour légitime jusqu'à sa derniere séance : & l'Université de Paris qui y adhéroit de plus pour le dogme de la pureté de la Conception, donna l'an 1496. son fameux décret en sa faveur, & ordonna qu'on ne seroit point reçu dorénavant dans le corps de la Faculté de Théologie qu'en souscrivant à cette opinion. Quelque force que reçût l'établissement de la fête, tant du saint siege sous Sixte IV. que du concile de Bâle, on ne crut pas encore que l'obligation en dût être indispensable, sur-tout dans les lieux où elle n'avoit pas été reçue auparavant. Le pape Paul III. en dispensa les nouveaux Chrétiens de l'Amerique, en leur prescrivant les quatre autres fêtes de la sainte Vierge par sa bulle du premier de juin de l'an 1537. Aussi n'étoit-elle pas encore

Rich. p. 322.

Bullar. & Wald. Ann. Min an. 1537. n. 6.

Thom. supr. l.1.c.11.n.15.

de commandement pour lors. Cette bulle fit beaucoup moins de bruit que celle que le pape Urbain VIII. publia le XIII. de septembre de l'an 1642. à la priere de beaucoup de prélats de divers royaumes, qui demandoient au saint siege le retranchement d'un grand nombre de fêtes dont l'observation étoit à charge aux peuples. La Conception de la sainte Vierge se trouva du nombre de celles que l'on y supprimoit. Mais on vit en diverses provinces les peuples murmurer & marquer la répugnance qu'ils avoient à déférer à cette suppression. Les Flamans sur-tout & les Espagnols crurent qu'il y alloit de l'honneur de la sainte Vierge, & qu'on lui feroit injure si l'on retranchoit la fête volontaire de sa Conception. Caramuël témoigne qu'étant à Bruxelles quand on y apporta la bulle, il eut beaucoup à travailler pour appaiser les consciences troublées & les esprits irrités des Espagnols. De sorte qu'à l'égard de la Conception de la sainte Vierge & de quelques autres fêtes qu'on avoit cru pouvoir retrancher, la bulle de ce Pape demeura sans effet. Il semble que cette circonstance ne servit qu'à augmenter l'ardeur des peuples pour la fête de la Conception ; & sa solemnité prit de nouveaux accroissemens jusques dans Rome même, où elle devint double de la seconde classe. Mais l'obligation de chomer en ce jour n'est pas encore établie dans cette ville non plus qu'en plusieurs endroits de l'Italie, de la France, de l'Espagne & des Pays-bas ; & les calendriers que l'on renouvelle tous les ans dans tous ces endroits, ne la mettent qu'au rang des fêtes de dévotion & de pratique arbitraire.

Thiers.t.p.236. item. præfat. de fest. imm.

Caram. Theol. fundamental fund. 52. §. 2.

Le Pape Alexandre VII. voulut contribuer de sa part à l'augmentation de la fête : & par une bulle datée du VIII. de décembre de l'an 1661. il renouvella tout ce que ses prédecesseurs avoient fait, tant pour favoriser l'opinion qui tient que l'ame de la sainte Vierge a été préservée du péché originel au moment de sa création, que pour autoriser le culte qu'on rend à sa Conception dans la vûe de cette grace, & affermir l'établissement de la fête, de l'observation de laquelle il sembloit qu'Urbain VIII. avoit voulu dispenser les peuples. Alexandre nous apprend que ce culte, c'est-à-dire, la dévotion publique à l'égard de ce premier point de la vie de la sainte Vierge, a fait encore de nouveaux progrès dans l'Eglise depuis, qu'avec l'approbation des papes, on a fondé un ordre religieux, & qu'on a établi des confréries sous le titre de la Conception. C'est aussi sous ce titre que le royaume entier de la Sicile a choisi la sainte Vierge pour patrone. L'Angleterre avant le schisme qui l'a séparée de l'Eglise Catholique, avoit aussi pour la Conception de la sainte Vierge une dévotion qui la distinguoit de beaucoup d'autres pays de la Chrétienté. Les Protestans en la détruisant, ne l'ont pas tellement effacée, que l'on n'en puisse appercevoir quelques vestiges dans la conservation du nom de la fête au calendrier reformé de leur nouvelle liturgie. En quoi ils ont usé de plus de réserve qu'au sujet de l'Assomption, dont ils ont même aboli la mémoire. En divers endroits de la basse Allemagne on ne s'est point contenté du VIII. de décembre pour satisfaire aux devoirs de la fête de la Conception, on a pris encore le XXII. de février pour en faire une seconde solemnité.

Sixte IV. Paul V. Greg. XV.

Recueil hist. de Bulles &c. p. 296.

Ex Vinc. Tancred. Thiers p. 154.

Durell. Lit. Angl.

Boll. t 3. febr. p 383.

Sous le pontificat du pape Innocent

VIII,

cent XI. on forma des plaintes contre un *office de la conception immaculée* de la sainte Vierge que l'on prétendoit avoir été approuvé du pape Paul V. par un bref du 3. de Juillet de l'an 1615. Il étoit peu différent de celui qui avoit été composé par Nogarel & de Bustis, permis & approuvé par Sixte IV. mais supprimé par le pape Pie V. & quoiqu'il n'eût point été inséré dans le breviaire Romain, il avoit souvent été imprimé depuis le tems de Paul V. soit à part, soit dans les livres de prieres à l'usage des fideles. Il fut condamné le XVII. de février de l'an 1678. par un decret du maître * du sacré Palais, suivant l'ordre qu'il témoignoit en avoir reçu d'Innocent XI. On prétend que bien des personnes dévotes à la sainte Vierge se trouverent scandalisées de cette censure, principalement en Espagne & en Allemagne, où cet office étoit en grande vogue. Les personnes qui s'y croyoient intéressées s'adresserent à l'empereur Leopold, pour le prier d'interposer son autorité, ou sa recommandation à Rome en cette affaire. Ce prince en écrivit au pape pour lui en demander l'éclaircissement. Le pape lui répondit par un bref du XVIII. de décembre de la même année, que l'on n'avoit défendu qu'un office particulier qui étoit sans autorité, & que l'on n'avoit point touché à l'office public de la Conception, qui se récite dans l'Eglise au jour de la fête par la permission du saint siege.

L'Oraison étoit la même.

* R. Capisucci.

Rec. de Bull. p. 311.

L'Eglise de Paris qui est sous l'invocation particuliere de la sainte Vierge, fit une augmentation nouvelle à la solemnité de la fête de la Conception du tems de l'archevêque Hardouin de Perefixe par l'établissement d'une octave du dernier ordre, dont l'espace ne fait point préjudice à l'office de l'avent, comme celle qui s'observe dans les lieux où l'on suit le rit & le breviaire Romain. Cette octave n'est pas plus ancienne à Rome qu'à Paris, s'il est vrai qu'elle n'est que de l'institution du pape Clement IX. qu'on a vû monter sur le saint siege de nos jours.

AUTRES SAINTS DU huitiéme jour de Décembre.

I. SAINT APOLLO *Apôtre du second ordre, aide de saint Paul.*

I. Siécle.

I.

APOLLO étoit un Juif de la ville d'Alexandrie en Egypte, qui avoit de grands talens pour la parole. Il s'étoit rendu fort habile dans la connoissance des saintes écritures : & s'étoit fait instruire de tout ce qui regardoit les voies du Seigneur, c'est-à-dire, de la doctrine que Jesus-Christ étoit venu enseigner sur la terre. Il se mit à la prêcher lui-même, & il s'acquitta de ce ministere avec beaucoup de ferveur & de capacité, n'oubliant rien de tout ce qui dépendoit de lui qui pouvoit servir à faire reconnoître Jesus-Christ, quoiqu'il n'eût encore reçu que le baptême de saint Jean. Il vint à Ephese en Asie l'an 54. peu de tems après que saint Paul en fut parti pour aller à Jerusalem. Etant entré dans la synagogue de cette ville, il commença à parler de Jesus-Christ aux Juifs avec beaucoup de hardiesse. Aquila & Priscille sa femme, qui avoient été les hôtes de saint Paul à Corinthe, & qui l'ayant suivi de-là à Ephese, étoient restés en ce lieu pendant le voyage de cet apôtre en

Act. Ap c. 18. v. 24. 25. &c. *Tillem. t.* 1. p. 260. & *suiv.*

L'an 54.

Syrie & en Palestine, entendirent parler de ce qu'Apollo faisoit dans la Synagogue. Ils le firent venir chez eux, & trouvant qu'il manquoit encore quelque chose à sa doctrine sur l'évangile de Jesus-Christ, ils l'instruisirent plus amplement, & le mirent en état de prêcher parfaitement aux autres les voies du Seigneur, selon qu'ils les avoient apprises de saint Paul. On a tout lieu de croire qu'Apollo reçut alors le baptême de Jesus-Christ. Peu de tems après il fit résolution de passer en Achaïe : & les fideles de la ville d'Ephese connoissant son zele & sa capacité, le fortifierent encore dans ce dessein. Ils en écrivirent aux fideles du pays, sur-tout à ceux de Corinthe, afin qu'ils connussent le mérite d'Apollo, & qu'ils le reçussent comme il le méritoit. Etant arrivé en Achaïe, il procura de grands secours aux Chrétiens par la grace dont il étoit rempli. Il confondoit les Juifs avec beaucoup de force, & il leur faisoit voir par les écritures que Jesus étoit le Christ, c'est-à-dire, le Messie qu'ils attendoient. (1. Cor. c. 3. v. 5. 6.) Il alloit même dans les maisons chez les particuliers pour y prêcher l'évangile. C'est ainsi qu'il arrosa ce que saint Paul avoit planté suivant le don qu'il avoit reçu du Seigneur, dont il avoit mérité de devenir le ministre.

II. Il y fit des disciples, qui dans la suite firent valoir l'avantage de l'avoir eu pour maître, jusqu'à faire paroître de la jalousie pour sa gloire contre les autres fideles qui se disoient disciples de saint Paul ou de saint Pierre. C'est ce qui produisit deux ou trois ans après une division de mau- (L'an 56.) vais exemple dans l'église de Corinthe. Car les fidéles de la ville au lieu de s'unir tous ensemble, comme ils le devoient, dans un même esprit; se partagerent comme s'ils eussent voulu faire des sectes ou des partis séparés en se rangeant sous leurs chefs ou ceux qu'ils reconnoissoient pour (1. Cor. c. 1. v. 12.) leurs maîtres. Les uns disoient qu'ils étoient à Paul, d'autres qu'ils étoient à Cephas, c'est-à-dire, à S. Pierre, & d'autres se vantoient d'être à Apollo. En quoi les disciples étoient animés d'une maniere bien différente de celle de leurs maîtres, qui ne leur avoient prêché que la paix & l'union de la charité. Saint Paul se plaignit de cette division dans la premiere lettre qu'il écrivit aux Corinthiens, de la ville d'Ephèse où il étoit (Ibid. c. 16. v. 12.) revenu. Apollo n'étoit plus à Corinthe, lorsque l'Apôtre y envoya sa lettre : & il paroît qu'il s'étoit retiré à Ephèse auprès de lui. Il le pria par de fortes instances de vouloir retourner à Corinthe avec les personnes qu'il y envoyoit. Mais il n'en put rien obtenir pour cette fois, & il ne put faire autre chose que de promettre aux Corinthiens qu'il retourneroit chez eux quand il en auroit la commodité. (2. Corinth. c. 8. v. 22.) C'est ce qui a fait juger à quelques-uns qu'Apollo est celui que saint Paul dónna pour compagnon à Tite son disciple, lorsqu'il l'envoya (L'an 57.) sept ou huit mois après à Corinthe, les qualifiant l'un & l'autre apôtres, ou députés des églises, la gloire de Jesus-Christ. Pour celui qu'on croit être Apollo, & qu'il ne nomme pas autrement que son frere, il ajoute qu'il l'avoit reconnu très-zelé, très-vigilant & très-charitable en plusieurs (Hier. in Tit. c. 3.) rencontres. Saint Jerome qui dit qu'il fut évêque de Corinthe dans la suite, croit qu'il se retira dans l'isle de Crete avec Zene docteur de la loi, qui travailloit comme lui à établir les églises de Jesus-Christ. C'est une conjecture qu'il avance sur ce que saint

Paul recommande à Tite, qu'il avoit constitué évêque de cette ville, cinq ou six ans après le trouble de Corinthe, de donner le meilleur ordre qu'il lui seroit possible pour le voyage de Zene & d'Apollo, afin qu'ils ne manquassent de rien.

Menol. & Menæa.

Depuis ce tems l'histoire ne nous apprend plus rien d'Apollo. Les Grecs qui le font passer tantôt pour premier évêque de Duras en Epire, tantôt pour second évêque de Colophon en Asie, font sa fête le VIII. de décembre. Ils le comptent au nombre des septante-deux disciples de Jesus-Christ, mais sans beaucoup de fondement, le joignant à saint Epaphrodite *, dont ils font aussi la fête en ce jour, ou au lendemain, & à un prétendu saint Cesar, qu'ils font évêque de Corone, par une erreur qui leur a fait prendre l'empereur Neron pour un Saint, sur ce que saint Paul a dit des Saints qui étoient domestiques de Cesar, c'est-à-dire, de ce prince. Les anciens martyrologes des Latins, non plus que le Romain moderne, ne font point mention de saint Apollo. Molanus l'avoit mis au XXII. de Juillet dans ses additions à Usuard de son édition de Louvain de l'an 1568. & il l'en a ôté dans son édition d'Anvers de l'an 1583. Ferrari s'étant attaché à cette premiere édition l'a remis au XXII. de juillet dans son catalogue des Saints omis dans le martyrologe Romain. Il le fait évêque de Chones en Phrygie sur l'autorité de Pierre Natal, qui peut hardiment être compté pour rien.

* Voyez au XXII. mars.

Philipp. 4.22.

II. SAINT EUTYCHIEN PAPE.

III. Siécle.

L'an 275.

APrès la mort du Pape saint FELIX I. du nom, qui arriva vers la fin de l'an 274. du tems de l'empereur Aurelien, le clergé & le peuple Romain jetterent les yeux sur EUTYCHIEN pour remplir sa place. Il fut ordonné le IV. ou le V. jour de janvier de l'année suivante, selon que l'on en juge par la durée de son pontificat, qui fut de huit ans onze mois & trois jours, & par le tems de sa mort que l'on rapporte au VII. ou VIII. de décembre de l'an 283. Les commencemens de son pontificat furent troublés par les préludes d'une persécution nouvelle qu'Aurelien avoit entrepris de faire à l'Eglise. Mais ce prince n'eut presque pas le loisir de faire exécuter les édits qu'il en avoit fait publier, ayant été tué dans la Thrace par ses officiers vers le mois de février de l'année 275. Nous ne croyons pas devoir rapporter ici diverses choses incertaines que l'on a débitées au sujet de notre saint Pape, parce qu'elles sont pour la plus grande partie visiblement fabuleuses, & que tous les pontificaux ensemble, dont on sçait que l'autorité est très-foible, ne sont point capables de garantir les autres. Ce que l'on dit ordinairement qu'il avoit enterré jusqu'à 362. martyrs n'a rien d'incroyable, si l'on suppose qu'il s'étoit appliqué à cet office de pieté du tems des empereurs Dece & Valerien, sous le regne desquels il étoit peut-être déja dans le clergé Romain. Mais la chose est hors de toute apparence, si on la rapporte à son pontificat, dans tout le cours duquel on ne voit pas que l'on ait persécuté ou fait mourir beaucoup de

Euseb. l. 7. c. 32. Optat. M. &c. Bucher cycl. p. 272. & 257.

Anast. B. ap. Bucher. Boll. & Pap.

Till. t. 4. p. 365.

Chrétiens à Rome pour la cause de la religion, si on en excepte peut-être le premier mois. Plusieurs ont cru qu'il avoit été lui-même couronné par le martyre : les uns sous Aurelien, ce qui n'est pas possible ; les autres sous Numerien, ce qui n'est gueres vraisemblable, puisque Numerien n'étoit encore que Cesar à la mort de notre Saint, & qu'il étoit alors en Orient, d'où il ne revint jamais en Italie. L'ancien calendrier Romain du IV. siecle, qui le marque au VIII. de décembre, ne lui donne rang que parmi les évêques de Rome confesseurs, c'est-à-dire, qui étoient morts en paix. C'est ce que fait connoître aussi le terme de *Dépositien* que l'on a employé dans les anciens martyrologes du nom de saint Jerome. Cela n'a point empêché Adon & Usuard de le déclarer martyr, comme l'on a fait aussi dans le martyrologe Romain : & l'on ne doit pas nier qu'il n'ait mérité cet honneur au même titre que la plûpart des autres saints Papes, qui ont vécu sous les empereurs payens sans répandre actuellement leur sang pour la foi. Il fut enterré dans le cimetiere de Calliste le VIII. de décembre selon ceux qui mettent sa mort le VII. Delà il fut transporté, dit-on, dans la ville de Lune en Toscane sur les limites de la Ligurie : & il se pourroit faire que le XXV de juillet auquel Anastase le Bibliothecaire dit qu'il mourut, fut le jour de cette translation. Ce fut de Lune & non pas de Lucques, si la premiere translation est veritable, que son corps fut porté depuis à Sarzane où l'on prétend le garder encore aujourd'hui : parce que c'est à Sarzane que l'on a transferé le siége épiscopal de Lune lorsque cette ville fut ruinée.

Flor. p. 1023.

Pagi an. 283. n. 6.

Anast. c. 283.

Boll. pralim. Apr. in Pontif. p. 49.

III. SAINT EUCHAIRE ou EUCAIRE premier évêque de Tréves, & S. VALERE son successeur.

III. Siécle.

L'Eglise de Tréves reconnoit saint EUCAIRE pour son fondateur & pour le premier de ses évêques : mais elle n'a aucune connoissance certaine du tems auquel il a vécu, ni de presque tout ce qu'il a fait & souffert pour lui procurer la lumiere de la foi. L'histoire de sa vie à laquelle on a joint celles de saint VALERE & de saint Materne que l'on fait les compagnons de sa mission apostolique & qui furent ses successeurs dans l'épiscopat n'est remplie que d'aventures fabuleuses ou de faits peu vraisemblables. Ils sont la plûpart si contraires à ce que les bons auteurs nous apprennent de l'établissement & des progrès de la foi dans les Gaules qu'il n'est pas possible d'y avoir aucun égard.

V. S. Materne au XIV. de septembre.

Le culte de saint Eucaire étoit tout établi & déja fort celebre au sixiéme siecle selon qu'on en peut juger par ce que saint Gregoire de Tours rapporte de la protection qu'il donnoit à la ville de Tréves long-tems après sa mort au sujet d'une peste dont il dit qu'elle fut garantie par son moyen. On ne pourroit douter de l'antiquité de ce culte s'il étoit vrai qu'il y eût à Tréves une église du nom de saint Eucaire dès l'an 330 comme l'assure l'auteur de la vie de saint Maximin qui n'est qu'un écrivain du IX siecle. Il est étonnant qu'aucun des anciens martyrologes n'ait fait mention de lui sur-tout après ce qui en a été dit par saint Gregoire de Tours. On n'en a point usé de même à l'égard de saint Valere qui est appellé comme saint Eucaire & comme saint Materne le

disciple de saint Pierre, soit pour avoir été envoyé en mission avec eux par quelque Pape, soit pour avoir fait profession de ne point enseigner d'autre doctrine que celle de saint Pierre qui se conservoit dans l'église de Rome comme dans une source très-pure où alloient puiser la plûpart des premiers missionaires de l'évangile en Occident. Le nom de saint Valere se trouve au XXIX de janvier dans les anciens martyrologes du nom de saint Jerome, & dans tous ceux du IX siecle, comme de Wandalbert, de Raban, d'Adon, d'Usuard, & de Notker. Le Romain moderne qui a mis saint Eucaire au VIII de decembre a fait mention de saint Valere au XXIX de Janvier. Pour ce qui est de saint Materne leur compagnon & le successeur de saint Valere nous en avons parlé au XIV de septembre. On ne sçait ce qu'est devenu le corps de saint Eucaire: mais l'on pretend que celui de saint Valere se garde encore dans l'église de saint Matthias à Tréves.

IV. *SAINT ROMARIC fondateur & second abbé de Remiremont en Lorraine.*

VII. Siécle.

Anon. ap. Mabill. p. 416.

SAint ROMARIC que quelques-uns appellent saint *Remiré*, & d'autres saint *Rombert*, & qu'on ne doit point confondre avec le mot de *Romberg* * qui ne veut dire autre chose que Remiremont, étoit de la premiere noblesse de royaume d'Austrasie. Il fut élevé à la cour du roi Theodebert où il eut des emplois considerables: mais Dieu l'y garantit de l'infection du siecle & lui fit la grace d'y conserver l'integrité de ses mœurs. Il avoit le train d'un grand Seigneur parce que ses richesses soutenoient la grandeur de sa naissance. Mais il sembloit n'en user de la sorte que pour faire de plus grandes aumônes aux pauvres & pour donner aux foibles une protection plus puissante. Il étoit modeste, sobre, chaste, & moderé dans toute sa conduite: & sous un exterieur tout séculier il menoit déja la vie d'un religieux. Il fit à la cour une liaison particuliere avec saint Arnoul qui fut depuis évêque de Mets. S'étant mutuellement degoutés du siécle ils prirent ensemble des mesures pour rompre les liens qui les y retenoient, & il n'y eut alors que les revolutions survenues à l'état qui traverserent l'execution de leur dessein. La guerre étoit allumée entre les deux freres de Theodebert roi d'Austrasie & Thierri roi de Bourgogne. Theodebert ayant été défait en deux batailles & pris dans la derniere fut tué peu de temps après par les ordres de sa grand-mere Brunehaud qui soutenoit le parti de Thierri. Le pere de Romaric nommé Romulfe fut enveloppé dans la disgrace de Theodebert, & Thierri victorieux étant allé à Mets prendre possession des états de son frere le fit mourir & confisqua tous ses biens. Romaric fut banni sans qu'on eut d'autre crime à lui reprocher que la fidelité qu'il avoit eue pour son prince legitime. Mais se voyant dépouillé de tout, il alla se jetter aux pieds de l'évêque *Aride* * ou Arige qui étoit tout puissant sur l'esprit de la reine Brunehaud pour le conjurer de lui faire rendre son patrimoine. Ce prélat que la faveur rendoit insolent & cruel ne lui répondit que par un coup de pied qu'il lui donna au visage. Romaric blessé se leva & alla se prosterner devant Dieu dans l'église de saint Martin pour implorer son assistance: & le lendemain il apprit la mort du roi Thierri, qui fit changer de face aux affaires de l'état. Brune-

Vit. Arnulf. ad d. 16. aug.

L'an 612.

L'an 613.

* Pour Romaricberg, à moins qu'on n'ait voulu joindre à *Rom* Bert au lieu de Ric.

* Quelques-uns prétendent que c'est saint Arige évêque de Lyon, d'autres disent qu'il étoit mort deux ans auparavant. *Voyez au* X *d'août.*

haud & l'évêque Aride déconcertés par un accident qui alloit ruiner leur fortune, manderent Romaric, lui firent rendre tous ses biens confisqués, & le prierent de vouloir faciliter l'évasion qu'ils meditoient hors de la ville de Mets. Romaric qui avoit appris de Jesus-Christ à pardonner à ses ennemis & à rendre le bien pour le mal les servit autant qu'il lui fut possible : mais la justice divine ne differa point long-tems la vengeance qu'elle devoit exercer sur la famille royale. Le roi Clotaire II à qui Thierri avoit declaré la guerre mal à propos fit mourir le jeune roi Sigebert II. avec ses freres & leur bisayeule Brunehaud & réünit les royaumes d'Austrasie & de Bourgogne au sien. L'an 614. Il rétablit aussitôt saint Romaric dans l'éclat de sa premiere fortune : mais Dieu ne le permit que pour découvrir à son serviteur la vanité des grandeurs de la terre encore plus évidemment qu'auparavant, & pour faire paroître davantage la force de la grace par laquelle il devoit l'attirer entierement à son service.

II. Il étoit dans une des maisons qu'il avoit au pays que l'on a depuis appellé Lorraine, lorsque saint Amet religieux de Luxeû, envoyé par l'abbé saint Eustase pour prêcher dans les villes & les bourgades vint loger chez lui. Edifié des discours de pieté que lui tenoit ce saint homme il le retint pendant quelques jours pour le consulter plus à fond sur les moyens de son salut. L'an 617. Saint Amet après l'avoir entretenu sur la fausseté des grandeurs & des richesses de la terre le fit tomber adroitement sur l'exemple du jeune homme de l'évangile, qui avoit vêcu dans l'observance des commandemens de Dieu ; mais qui perdit le fruit de ses bonnes œuvres par l'attache qu'il avoit à son bien. Il lui fit entendre que pour éviter le malheur arrivé à ce jeune homme il devoit travailler à acquerir un trésor dans le ciel en distribuant ses biens aux pauvres, & tacher de suivre Jesus-Christ dans le chemin de la perfection. Romaric qui se sentoit déja pressé par une grace interieure de tout abandonner pour ne plus s'attacher qu'à Dieu n'eut aucune peine à se rendre à cet avis. Il se dépouilla de ce qu'il possedoit dans le monde pour en soulager les pauvres de Jesus-Christ. Il en porta une partie au monastere de Luxeû où il se fit religieux avec un grand nombre de ses esclaves à qui il avoit donné la liberté. Il ne rougit point de les avoir pour confreres, & par une humilité de très-rare exemple il s'assujétissoit à eux dans le cloître. Son amour pour la pauvreté & pour les humiliations lui fit rechercher avec ardeur tout ce qui étoit le plus propre à le mortifier dans les exercices les plus pénibles de la pénitence. Il se chargeoit des emplois les plus bas de la maison : neanmoins son occupation la plus ordinaire étoit de travailler au jardin, & il apprenoit ou recitoit des pseaumes durant ce travail.

Matth. 19.

III. Dans le partage qu'il avoit fait de tous ses biens entre les pauvres & l'abbaye de Luxeû il avoit reservé une terre considerable au nord des monts de Vosge dont il vouloit faire un present particulier à Dieu. Il en dota le double monastere qu'il fit bâtir sur la montagne du village dans le chateau même que l'on nommoit Habend ou Habond & qui dans la suite des tems a été appellé de son nom Romberg * chez les Allemans & parmi nous Remiremont. L'an 620. Il fut assisté dans l'execution de ce pieux dessein par saint Amet que saint Eustase abbé de Luxeû y établit pour gouverner la maison sous la regle de saint Colomban. Ro-

* i. e. Montagne de Romaric. Item Horenberg ou Montagne Sainte.

maric avec l'agrément de saint Eustase s'y retira dans la communauté des hommes dont Amet étoit l'abbé. Celle des filles qui étoit la premiere & la plus considerable eut pour abbesse une personne de grande vertu nommée Macteflede que nous appellons vulgairement Masiée. Elle fut composée dès le commencement de 84 religieuses partagées en sept bandes & disposées de telle sorte qu'elles fournissoient la nuit & le jour à l'office divin sans interruption. Ce double monastere où les hommes dans la suite se se sont trouvés sous la dependance de l'abbesse est devenu très-florissant jusqu'à ce qu'au dixiéme siecle il fut ruïné par les Huns. Quelques années après on le rebâtit avec l'assistance de l'empereur Louis III, non sur la hauteur mais au bas de la montagne de l'autre côté de la Moselle : & les religieuses ayant embrassé la regle de saint Benoît rétablirent en peu de tems cette abbaye dans sa premiere reputation. Il s'y forma même une ville qui porte encore maintenant le nom de Remiremont aux extrémités de la Lorraine du côté de la Franche-comté & de l'Alsace. Quoique les religieuses, qui doivent être toutes d'une noblesse ancienne & bien prouvée, y ayent pris depuis deux ou trois cens ans le nom & l'habit de chanoinesses, & que leur église soit qualifiée *collegiale & seculiere*, elles ne laissent pas d'y reconnoître encore en quelque sorte la regle de saint Benoît & de garder une espece de discipline reguliere. Mais il n'y a que l'abbesse qui y soit engagée par un vœu solennel.

Voyez les Reglemens faits par le Roi en son Conseil avec les Statuts de cette Abbaye collegiale. A Paris 1695. *in folio.*

IV. Nous avons parlé dans la vie de saint Amet de quelque sorte de mesintelligence survenue entre ces deux Saints d'une part, & saint Eustase de l'autre qu'ils reconnoissoient toujours d'ailleurs pour leur superieur. Ce nuage s'étant dissipé peu de tems après ils se réünirent à lui plus étroitement que jamais. La mort de saint Amet survenue deux ans après celle de saint Eustase obligea Romaric à se charger de la conduite de deux communautés, qui ne voulurent point d'autre directeur, & il fut le second abbé de celle des hommes. Il les gouverna pendant l'espace de près de vingt-six ans avec une douceur & une charité admirable sans rien diminuer de cette humilité, qui l'abaissoit ou dessous des derniers des Religieux. Lorsque saint Arnoul son ancien ami se démit de l'épiscopat, il l'alla querir à Mets, & conduisant tout le dessein de sa retraite il l'amena dans son desert, il lui prépara son hermitage, & l'y assista jusqu'à la mort avec grande assiduité. Mais sa charité ne parut nulle part mieux que dans les services qu'il rendoit aux malades & aux pauvres lépreux. On dit que voulant assurer le repos de son double monastere après lui, il ne se contenta pas de le mettre sous la protection particuliere des rois de France, mais qu'il alla encore à Rome se munir d'un privilege du siége Apostolique contre les vexations que pourroient lui faire les évêques voisins. Peu de tems avant sa mort il alla à la cour du saint roi d'Austrasie Sigebert III, où il fit paroître qu'il avoit l'esprit de prophetie dans les choses qu'il prédit au Maire du Palais Grimoald fils du B. Pepin. Il lui donna divers avis importans que celui-ci promit d'executer ponctuellement, mais qu'il oublia lorsque le Saint ne fut plus au monde, sur-tout après la mort du roi Sigebert son maître.

L'an 627. — 629. *Vit. Arnulf.* — L'an 642.

Celle de saint Romaric est rapportée à l'an 653 parce qu'elle arriva le VIII de decembre qui étoit un dimanche selon que l'a marqué l'auteur de sa vie. Ayant reçu le saint Viatique &

653.

& s'étant muni du signe de la croix, il se ferma lui-même les yeux, parce qu'il ne se trouva aucun des assistans qui eût le courage de lui rendre ce dernier office à cause de la douleur que l'on avoit de le perdre. Il fut enterré auprès de saint Amet dans l'une des églises du monastere qu'il avoit bâties. Leurs corps furent transportés de là vers l'an 910 par Dreux évêque de Toul dans le nouveau monastere de Remiremont que l'on construisit au bas de la montagne après la destruction de l'ancien, arrivée durant les incursions des Huns. Le pape saint Leon IX encore actuellement évêque de Toul, étant revenu en Lorraine la seconde année de son souverain pontificat pour y faire la visite de son ancien diocése, s'informa plus particulierement des preuves que l'on avoit de la sainteté de Romaric & surtout de ses miracles. Il fit ensuite sa canonisation en la maniere qu'on la pratiquoit en ces tems-là, c'est-à-dire fort simplement & sans ces grandes formalités que l'on y a depuis introduites. Il éleva son corps en une place honorable dans l'église avec celui de saint Amet son predecesseur & celui de saint Adelphe son successeur, & il fit leur translation dont on a depuis renouvellé la memoire par une fête du XVII de mai. Les anciens martyrologes ne parlent point de saint Romaric, le Romain moderne en fait mention le VIII de decembre. On a eu soin de rétablir l'église où étoit sa premiere sepulture & de la dedier sous son nom & celui de saint Amet. C'est maintenant un Prieuré appartenant aux Benedictins de la congregation de saint Vanne, qui le tiennent depuis l'an 1623 par la cession des chanoines reguliers de saint Augustin.

L'an 910.

1050.

Boll. t. 4. Maii p. 3.

Mab. p. 416.

ADDITION AUX SAINTS du VIII. jour de Décembre.

IX. Siécle.

V. HILDEMAN EVESQUE de Beauvais.

HILDEMAN est l'unique des évêques de la ville de Beauvais, à qui la posterité ecclesiastique ait conservé la qualité de Saint. On a lieu de douter même qu'elle la lui eût donnée après sa mort, s'il ne l'avoit portée durant sa vie, & s'il n'eût été fâcheux pour l'honneur dû à sa memoire, de la lui ôter en des siécles où l'on étoit encore accoutumé à la laisser aux évêques en beaucoup d'endroits sans examiner trop séverement si elle étoit due à leur merite plûtôt qu'à leur dignité. Il fit profession de la vie monastique dans l'abbaye de Corbie au diocése d'Amiens, & il fut élevé sous la discipline de saint Adelard qui en étoit l'abbé. Il eut pour compagnons dans cette religieuse école beaucoup d'hommes célébres par leur vertu, & par leur sçavoir, entr'autres Pascase Ratbert, Ratram, & Eudes qui d'abbé Corbie devint aussi évêque de Beauvais après son successeur Hermenfroi. Il fut élevé sur le siége épiscopal, après la mort de l'évêque Raimbert vers l'an 822. par l'autorité de l'empereur Louis le Debonnaire sur le témoignage que saint Adelard son maître lui rendit de son merite. On est persuadé qu'il mena la vie d'un saint évêque dans son église, & qu'il gouverna son troupeau avec la vigilance, le zéle & la charité d'un vrai Pasteur : mais l'histoire ne nous a rien appris de ses vertus dans le détail. La mort de saint Adelard survenue l'an 826. le priva d'un grand secours, pour ce qui regardoit la conduite particu-

liére

L'an 822.

Pasc. Rath. vit. Adalhard.

L'an 826.

liere de sa conscience & celle de son diocése: elle lui fit perdre aussi un puissant appui, parce que ce Saint qui l'aimoit toujours comme son fils lors même qu'il le respectoit comme évêque, avoit acquis beaucoup de credit sur l'esprit de Louis le Debonnaire, tant par sa vertu que par la vûe de sa proche parenté. Hildeman l'assista dans sa derniere maladie jusqu'au dernier moment: il lui donna l'extrême-onction, lui ferma les yeux & fit ses funerailles. Trois ans après il assista avec vingt-quatre autres prélats au concile de Paris, tenu dans l'ancienne église de saint Etienne d'égrès ou de la sortie. Depuis ce tems il véquit en repos jusqu'aux troubles excités contre l'empereur par la revolte de ses enfans. Ebbes évêque de Reims, Jessé évêque d'Amiens & quelques autres prélats ayant quitté leurs diocéses pour se refugier auprès de Lothaire chef des rebelles, dont ils avoient suivi le parti, Hildeman fut souppçonné de vouloir aller aussi trouver ce prince. Ce souppçon n'avoit pas d'autre fondement que la liaison que Hildeman étoit obligé d'entretenir avec ces prélats comme étant de leur province & de leurs synodes. Cependant on l'arrêta comme pour l'empêcher d'exécuter son dessein, & on le retint dans l'abbaye de saint Vaast d'Arras, où il attendit l'assemblée du concile que l'empereur avoit convoqué à Thionville pour l'an 835. Il eut la liberté de s'y presenter, & il s'y justifia si bien de la calomnie dont on l'avoit chargé, qu'il satisfit pleinement le concile & l'empereur. En quoi il eut sans doute de l'avantage au dessus de saint Agobard évêque de Lyon, & de saint Bernard évêque de Vienne; qui bien qu'engagés dans la revolte & bannis même du royaume pour ce sujet, n'ont pas laissé de recevoir de l'Eglise après leur mort tous les honneurs d'un culte religieux. Hildeman se joignit aux prélats, qui remirent l'empereur sur le trône, & il ne fit nulle difficulté d'approuver la déposition d'Ebbes son metropolitain, au retablissement duquel il souscrivit néanmoins dès qu'il vit que la mort de Louis le Debonnaire, & la nouvelle puissance de Lothaire lui avoient rendu la liberté. Il se trouva depuis à quelques autres conciles qui se tinrent pour les affaires de l'église & de l'état: mais il ne paroît point parmi ceux, qui assisterent à celui que l'on assembla dans sa ville de Beauvais au mois d'avril de l'an 845. Ce qui nous fait juger, qu'il étoit mort dès le mois de decembre de l'année précedente, d'autant plus probablement que son successeur Hermenfroi se trouve souscrit dans ceux que l'on tint dès l'an 846, quoique de tous les auteurs qui ont parlé de sa mort les uns la rapportent à l'an 842, les autres à l'an 846, d'autres à l'an 848, & nul à l'an 844.

L'an 829. — *Baluz. not. ad Capitula. t. 2. p. 1112.*

L'an 834. — *Flodoard. l. 2. cap. 20. concil. t. 7. col. Hincm. ep. 26. &c.*

L'an 835.

Hincm. Gothesc. op. poster. c. 36.

L'an 840.

843.

A Germigny diocése d'Orleans.

Mabill. sæc. 4. part. 2. p. 249. 251.

L'an 844.

Sainte Marth. Gall. Christ. Louvet. hist. Mabill. sæc. 4. Bulr. l. 50. 20. n. 13.

Bolland. t. 5. Mai p. 4. col. 2.

Martyrolog. var. Mab. p. 598. Boll. t. 1. Mai, p. 363.

La diversité n'est gueres moins grande dans les opinions que l'on a eues sur le jour de sa mort: quelques-uns ont crû qu'elle étoit arrivée au XXI. de mai, & d'autres au VIII. de decembre. Mais les titres les plus surs la marquent à l'onziéme de ce dernier mois. Néanmoins les martyrologes de France, & de l'ordre de S. Benoît mettent sa fête au VIII. de decembre qu'ils qualifient le jour de sa déposition, & au III. de mai que l'on prend pour le jour de l'invention de son corps, qui d'ailleurs ne paroît pas avoir été jamais levé de terre. Il avoit été enterré dans l'église de l'abbaye de S. Lucien aux fauxbourgs de Beauvais, où on le croit encore situé entre le grand autel, & le tombeau du cardinal Cholet. L'auteur du martyrologe de Fran-

Saussay t. 1. p. 258.

ce dont l'ordinaire est de tout avancer sans rien garantir, prétend que quand ce corps fut trouvé il se fit tant de miracles, que l'abbé & les moines sur ces témoignages de sa sainteté ôterent son nom de leur nécrologe, c'est-à-dire de leur obituaire, pour le mettre dans leur calendrier & leur martyrologe; & qu'ils lui decernerent les honneurs d'un culte religieux. Aussi l'abbé Tritheme, qui vivoit il y a deux cens ans, assure qu'il a été mis au nombre des Saints. Mais il semble que tout le culte qu'on lui rend se termine à mettre des cierges allumées sur son tombeau, & à y repandre des fleurs au VIII. de decembre qui est le jour de sa fête. Quelques-uns pretendent qu'ayant passé de l'abbaye de saint Lucien dans les autres maisons de l'ordre des Benedictins, toute l'Eglise l'a ensuite reçu publiquement. C'est ce qu'on a peut-être avancé trop legerement, puisque nonseulement son nom ne se trouve point dans le martyrologe Romain, mais que l'église de Beauvais, même qui est la plus interessée à la conservation de sa memoire, ne fait aucune mention de lui dans son breviaire ni dans ses litanies.

Vir. ill. Bened. c. 227.

Sauss. supr.

RENVOIS.

* Saint MACAR ou MACAIRE martyr d'Alexandrie. Voyez au XII. de ce mois avec le martyre de saint Epimaque & de saint Alexandre.

* Saint ZENON *évéque de Veronne.* Voyez au XII. d'avril jour de sa mort, comme on le croit ordinairement, au lieu que le VIII. de decembre n'est que le jour de son ordination.

IX. JOUR DE DECEMBRE.

SAINTE GORGONIE *sœur de saint Gregoire de Nazianze.*

IV. Siécle.

I.

GORGONIE que l'on peut presenter aux femmes mariées comme un modele de la vie Chrétienne, & de la sainteté qui convient à leur état, étoit fille de saint Gregoire évêque de Nazianze en Cappadoce, & de sainte Nonne desquels nous avons parlé aux jours déstinés par l'Eglise pour honorer leur memoire. Elle étoit sœur de saint Gregoire de Nazianze dit le Theologien, & de saint Césaire, dont nous avons aussi rapporté la vie en leur lieu: & l'on croit qu'elle étoit leur aînée. Elle fut mariée à un homme qualifié de la province de Pisidie, qui étoit payen selon les apparences & dont on ne sçait pas le nom. Quelques-uns croient que c'étoit Vitalien, dont il est fait mention dans l'histoire du pays de ces tems-là. D'autres l'appellent Melece. De ce mariage sortirent plusieurs enfans & entr'autres trois filles, dont l'aînée nommée Alypienne fut mariée à Nicobule, & marcha dignement sur les traces de sa mere & de sa grand-mere. Les deux autres Eugenie & Nonne répondirent assez bien d'abord à la belle éducation qu'elles avoient reçue, & parurent vouloir se consacrer particulierement au service de Dieu dans l'état de la virginité. Mais elles ne persevererent pas dans cette sainte resolution: & elles donnerent sujet à saint Gregoire leur oncle de leur retirer les marques de sa bienveillance pour les transpor-

Herm. vie de saint Bas. l. 3. c. 20. &c.

Greg. ep. 155. in Testam.

ter toutes sur Alypienne, qui s'en rendoit digne par sa vertu & par la sagesse de sa conduite.

II. *Greg. orat. 11. in fun. Gorg.* Leur mere sainte Gorgonie n'avoit rien oublié pour les former, & ses autres enfans aussi bien que ses petits fils, ensuite à la pieté Chrétienne sur ses propres exemples autant que par ses instructions. Elle remplit parfaitement tous les devoirs de l'état où son *Greg. Naz. Or. 11.* mariage l'avoit engagée. Elle faisoit un saint usage des humiliations qu'il lui procuroit, & s'abaissant continuellement par une sincere & profonde humilité, elle s'élevoit sans y penser au-dessus de plusieurs vierges, dont l'état étoit plus sublime & plus avantageux que le sien; mais en même tems plus difficile & plus dangereux. Sa pudicité surpassoit tout ce que l'histoire publioit de celle des femmes, qui s'étoient signalées le plus par cette vertu dans toute l'antiquité. Sa modestie & son recueillement la portoient à retrancher tout ce qui pouvoit être immoderé. Elle mortifioit tous ses sens jusqu'à leur refuser les satisfactions les plus innocentes. Elle veilloit sur toutes ses actions & ses paroles avec grande circonspection, marquant beaucoup d'amour pour le silence. Elle étoit grave jusqu'à compter pour beaucoup le moindre souris. Elle méprisoit toutes les parures dont les femmes sont si curieuses; mais elle prenoit grand soin de la décoration des églises. Elle avoit un respect tout particulier pour les prêtres & les ministres du Seigneur, une compassion tendre pour les affligés; & elle faisoit de grandes liberalités aux pauvres particulierement aux veuves qui étoient dans le besoin. Sa maison étoit ouverte à toutes les personnes qui faisoient profession de pieté & de vertu. Elle y recevoit aussi avec grande affection tous ceux qui avoient recours à sa charité. Elle vivoit d'ailleurs dans une grande retraite aimant peu à se produire quoiqu'elle le pût faire avec beaucoup d'honneur pour elle, & beaucoup d'utilité pour les autres. Car outre qu'elle avoit grand esprit, & qu'elle étoit d'une sagesse qui la rendoit le conseil de tout le pays, elle avoit encore acquis une connoissance profonde des mysteres de la religion tant par la lecture des livres sacrés, que par l'habitude de ses propres meditations. Elle se défioit prudemment de ses lumieres particulieres, & s'attachoit à suivre fidélement celles du directeur à la conduite duquel elle s'étoit soumise. Comme l'on croit qu'elle demeuroit ordinairement à Icone, ville metropole de la seconde Pisidie, dont on avoit fait une province détachée sous le nom de Lycaonie, on est persuadé que ce sage directeur ne pouvoit être autre que l'évêque Faustin predecesseur de saint Amphiloque. Hors ce qu'elle étoit obligée de faire pour l'exemple qu'elle devoit aux autres, elle prenoit grand soin de cacher ses bonnes œuvres: & elle avoit encore beaucoup plus de pieté au-dedans qu'elle n'en faisoit paroître au dehors.

Elle étoit toujours tranquille & III. parfaitement soumise aux ordres de Dieu dans l'adversité & dans tous les évenemens de la vie; égale & uniforme par tout. Sa priere qui faisoit sa principale occupation étoit accompagnée d'une ferveur toujours nouvelle, & d'une attention que rien n'étoit capable de distraire. Les larmes qu'elle y répandoit étoient abondantes: ses genuflexions étoient si frequentes & si longues qu'elles lui avoient formé des calus aux genoux comme on en voit aux chameaux. Ses jeûnes & ses veilles étoient extraordinaires, & rien n'étoit plus édifiant que son assiduité à

l'église & son application à la psalmodie. C'est ce qui paroissoit en elle d'autant plus remarquable qu'elle n'étoit encore que catechumene : car elle ne fut baptisée que vers la fin de sa vie. La confiance qu'elle avoit en la bonté de Dieu étoit si grande, que s'étant trouvée une fois au peril de sa vie, par une chute de son chariot dont les mules en furie & échappées au cocher, lui avoient brisé tout le corps, elle ne voulut point employer le secours de la medecine, parce que sa pudeur lui faisoit craindre les yeux & la main des hommes. Dieu recompensa une telle modestie par une guérison toute miraculeuse. Elle eut encore une autre fois une grande maladie où les medecins desespererent entierement de sa santé. Par un effet de la même confiance elle se fit porter à l'église, se mit la tête sur l'autel, & commença à prier avec cris & gemissemens. Elle se fit une onction en mêlant avec l'eau de ses larmes, ce qu'elle avoit pû reserver des *antitypes* du corps & du sang de Jesus-Christ, c'est-à-dire de la sainte Eucharistie. Elle n'eut pas plutôt pris ce divin remede qu'elle se trouva guérie, & elle retourna chez elle en parfaite santé. Ceci ne peut être arrivé que dans les dernieres années de sa vie après son baptême, parce qu'on n'a jamais donné l'Eucharistie dans l'Eglise qu'aux fidéles qui étoient baptisés.

IV. L'un des principaux fruits de son mariage fut le gain qu'elle fit de l'ame de son mari qu'elle attira enfin à Dieu. Elle eut avant que de mourir la consolation de le voir baptiser, & de faire recevoir la même grace à ses fils & à ses petits fils. Après avoir purifié ainsi toute sa maison & l'avoir mise dans les voies du salut, elle ne souhaita plus que la dissolution de son corps pour aller jouir de Dieu sans trouble. Elle prévit sa fin & elle s'y prépara par le redoublement de sa pieté. Elle mourut d'une maniere conforme à la sainteté de sa vie quelque tems après la mort de saint Césaire son frere, mais avant l'épiscopat de saint Gregoire de Nazianze. Son pere & sa mere vivoient encore dans une extrême vieillesse, ce qui put bien les dispenser de quitter leur demeure pour aller assister à ses funerailles * qui se firent selon toutes les apparences dans la ville d'Icone. Mais saint Gregoire son frere s'y trouva & y prononça son oraison funebre devant l'évêque du lieu, qu'il appelle le Pere spirituel de la Sainte, & qu'il dit avoir été le témoin & le confident de ses sentimens, de ses discours & de ses actions. Ce prélat qu'Elie de Crete a pris sans sujet pour S. Amphiloque l'assista dans sa maladie jusqu'au dernier soupir, & l'entendit toujours prier recitant les endroits des pseaumes les plus choisis jusqu'au moment qu'elle expira.

* On dit neanmoins que Ste Nonne y alla.

Les Grecs ont choisi deux jours differens pour honorer la memoire de sainte Gorgonie d'un culte de religieux, le XXIII. de février & le IX. de decembre. On ne sçait lequel des deux a passé pour le jour de sa mort : Les Latins ont pris le IX. de decembre pour lui rendre aussi de semblables devoirs : ce qui paroît n'avoir commencé que vers la fin du XVI. siécle ; lorsqu'on a inseré son nom dans le martyrologe Romain moderne, où l'on a assigné son culte à Nazianze au lieu de le mettre à Icone.

Menol, &c. Bolland. t. 3. Febr. p. 360.

AUTRES SAINTS DU neuviéme jour de Décembre.

I. SAINTE LEOCADIE ou sainte LOCAYE Vierge & martyre en Espagne.

IV. Siécle.

LE nom de sainte LEOCADIE, que nous appellons vulgairement sainte *Locaye*, est fort célébre par toute l'Espagne, & son culte s'est étendu en beaucoup d'endroits de la France & de l'Italie : mais son histoire n'en est pas beaucoup plus connue. On dit en général qu'elle étoit de la ville de Tolede ; qu'elle fut arrêtée comme Chrétienne par ordre de Dacien gouverneur de l'Espagne Tarragonoise, * lorsqu'on eut publié l'édit de Diocletien, contre ceux qui faisoient profession de la religion de Jesus-Christ ; qu'ayant appris dans la prison les combats & le triomphe de sainte Eulalie & des autres martyres, elle se mit en prieres pour demander à Dieu la grace de participer à leur gloire ; & qu'elle lui rendît l'esprit au milieu de ces saints desirs. D'autres ont écrit qu'on l'avoit tirée de sa prison après l'y avoir fait long-tems languir, pour la précipiter du haut des remparts de la ville sur une sentence de mort, que Dacien avoit prononcée contre elle. Mais ils ont avancé ce fait sans preuve : & cette opinion semble se ruiner par l'autorité du IV. concile de Tolede, tenu dans l'église même de la Sainte l'an 633. Ce concile se contente de donner à sainte Leocadie le titre de *Confesseur* pour faire entendre qu'on ne la croit point morte dans les supplices. Aussi Adon & Usuard, qui avoient vû ses actes, n'en ont remarqué autre chose que ce que nous avons rapporté, ajoutant seulement qu'elle avoit souffert les horreurs & les incommodités d'une longue prison. Ces auteurs ont marqué la fête de notre Sainte au IX. de decembre dans leurs martyrologes. Ce qui a été suivi dans les posterieurs & sur-tout dans le Romain moderne. Cependant ce jour n'a pû être celui de sa mort, s'il est vrai qu'elle ne soit arrivée qu'après celle de sainte Eulalie de Meride, comme ils le marquent.

L'an 304.

* On peut être Vicaire du Pref. du Pretoire.

Auc. Marin. Sic. hist. hisp. l. 5.

Conc. t. 5. col. 1702.

Quelques-uns prétendent que depuis l'invasion des Sarrazins les reliques de Sainte Leocadie furent transportées de l'Espagne à saint Ghilein en Hainaut, & delà à Mons, d'où l'on ajoute que le roi d'Espagne Philippes II. les fit rapporter sécrétement dans la grande église de Tolede vers la fin de seiziéme siécle. C'est ce qui est attesté par Garsias Loaisa, qui en fut le témoin & qui en a voulu conserver la memoire dans son recueil des conciles d'Espagne. Nous apprenons de Baronius, que le corps saint fut conduit par la France à Rome pour être delà porté en Espagne avec une pompe plus solemnelle. Ce qui se fit sans doute pour tromper ou adoucir les Flamans, qui ne pouvoient sans chagrin se voir dépouillés d'un tel tresor. La seule ville de Tolede, qui est rentrée ainsi dans son ancienne possession, a dans son enceinte trois églises considerables consacrées sous le nom de sainte Leocadie par lesquelles on prétend désigner le lieu de sa naissance, celui de son martyre ou de sa prison, & celui de sa sepulture. La plus célébre sans doute est celle où l'on a tenu divers conciles, mais on ne peut dire certainement si c'est l'une des trois qui subsistent aujourd'hui. Sa translation se célébre à Tolede le XXVI. d'avril. Quelques martyrologes font encore mention de l'inven-

Mol. Nat. ss. Belg. p. 268.

Concil. t. 5. col. 1729.

Bar. not. ad Mart. R. p. 515.

Boll. t. 3. apr. p. 409. & t. 1. jan. p. 556.

tion ou d'une premiere translation, attribuée à saint Ildefonse de Tolede près la fête de S. Vincent au mois de janvier.

II. SAINT CYPRIEN ou saint SUBRAN abbé à Perigueux.

VI. Siécle.

QUoique saint CYPRIEN vulgairement appellé saint *Subran* dans le pays de Perigord, soit moins éloigné de nous que sainte Leocadie, la connoissance que nous pouvons avoir des actions de sa vie n'en est ni plus grande ni plus certaine. Ce qu'on en publie de plus vraisemblable se reduit à sçavoir, que s'étant dévoué au service de Dieu dans une grande jeunesse, il embrassa la vie monastique sous la discipline d'un abbé, nommé Saval ou Savalon, du tems du roi Clotaire I. qu'après avoir passé plusieurs années dans le monastere de Genouillac, & s'y être perfectionné dans les exercices les plus saints de la vie cénobitique ou de communauté, il se retira dans une solitude proche de la Dordogne où il se pratiqua une hermitage, qui paroît avoir été converti depuis en un village, qui porte encore aujourd'hui son nom. On ne sçait pas précisement quelle fut la durée de sa vie, & l'on ne connoît pas mieux le point de sa vie, & l'on ne connoît pas mieux le point de sa mort que celui de sa naissance. Il paroît seulement qu'il mourut vers la fin du regne de Chilperic, puisqu'il vivoit sous Cartere ou Chartier évêque de Perigueux, qui assista au second concile de Macon l'an 585. & qu'il n'étoit plus au monde lorsque saint Gregoire de Tours faisoit son recueil de la gloire des Confesseurs. (*Greg. Tur. Cl. Conf. c. 100.*) Cet auteur n'a point oublié de donner un rang à notre Saint dans une si glorieuse compagnie, considérant que Dieu après l'avoir gratifié du don des miracles de son vivant, l'honoroit encore des mêmes faveurs après sa mort pour rendre témoignage à sa sainteté devant les hommes & recompenser la foi de ceux qui avoient recours à son intercession. La fête de S. Cyprien est marquée au IX. de decembre dans les martyrologes du neuviéme siecle sur-tout dans ceux d'Adon, & d'Usuard suivis du Romain moderne.

RENVOIS.

*Saint SYR *premier évêque de Pavie.* Voyez au XII. de septembre avec saint Juvence.

X. JOUR DE DECEMBRE.

SAINT MELCHIADE ou saint MILTIADE pape.

IV. Siécle.

I.

MELCHIADE que les anciens appellent de son vrai nom MILTIADE, étoit Africquain de naissance. Il fut admis dans le clergé de l'église de Rome, ou l'on prétend qu'il étoit prêtre dès le tems du Pape Marcellin. (*Pontific. Buch. Boll. Papebr.*) La consideration de sa vertu & de sa capacité le fit choisir pour succeder au pape saint Eusebe, & l'on croit qu'il fut ordonné le second jour de juillet de l'an 311. (L'an 311.) A son avenement il trouva les affaires de l'église de Rome, & d'Italie dans un assez grand calme, depuis près de cinq ans, que Maxence s'étant rendu le maître de la ville, avoit fait cesser la persecution excitée par les édits de Diocletien. (*Euseb. l. 7.*) Mais les fidéles ne jouissoient pas encore de tous les fruits de cette paix. L'un des

principaux étoit la restitution des lieux, & de tout ce qui avoit été ôté aux Chrétiens durant la persecution. Melchiade crut devoir y tenir la main dès le commencement de son pontificat, & l'on dit qu'il envoya des diacres au prefet de Rome avec des lettres qu'il avoit obtenues de Maxence, & du prefet du pretoire pour faire rendre ces lieux & les autres choses, qui appartenoient à l'Eglise. Quoique l'indulgence de ce Prince fût utile pour rétablir les exercices de la religion, il faut avouer que ses débauches étoient une autre espece de persecution qu'il faisoit aux fidéles de Rome principalement aux femmes & aux filles Chretiennes, dont la plûpart auroient beaucoup mieux aimé voir attaquer leur vie que leur honneur. Ce fut pour Melchiade un sujet d'affliction, qui dura jusqu'au changement survenu aux affaires de la ville, & de l'empire sous Constantin déclaré Auguste depuis la mort de l'empereur Constance Chlore son pere. Ce prince nouvellement devenu Chrétien, étant entré victorieux dans Rome après la mort de Maxence, qui s'étoit noyé dans le Tybre le XXVIII. d'octobre de l'an 312. érigea au milieu de la ville le trophée de la Croix, qui avoit été l'instrument de sa victoire, & fit triompher ainsi Jesus-Christ de ses ennemis. Peu de jours après, lui & Licinius son collegue publierent un édit en faveur des Chretiens : & l'on ne peut pas douter que Melchiade ne prît beaucoup de part à toute cette agreable revolution, quoique l'histoire ne nous en ait rien appris.

Aug. coll. carth. d. 3. c. 18.

L'an 312.

Till. t. 4. hist. des Emp. p. 140.

II. Dès le commencement de l'année suivante Constantin s'appliquant à faire du bien à l'Eglise, voulut entrer dans la connoissance de ses intérêts & de ses besoins pour y pourvoir. Les Donatistes qui commençoient à former un schisme fâcheux en Afrique, ayant porté devant lui les plaintes qu'ils faisoient contre Cecilien évêque de Carthage, il leur donna pour juges trois évêques des Gaules, qui étoient Materne de Cologne, Rheticed'Autun, & Marin d'Arles. Il leur joignit le pape Melchiade, & leur ordonna de se transporter à Rome pour y juger cette affaire avec lui. La lettre que ce prince en écrivit au pape est un grand témoignage du respect qu'il avoit pour l'église Catholique, de son amour pour la paix & l'union des fidéles, & de son estime pour Melchiade, auquel il ajoute dans l'adresse un nommé Marc, que les uns prennent pour saint Marc, qui n'auroit été que prêtre alors étant devenu pape après saint Silvestre, les autres pour saint Mérocle évêque de Milan. Melchiade en execution des ordres de ce Prince, assembla un concile où se trouverent quinze évêques d'Italie outre lui, & les trois évêques des Gaules, qui y remplirent les premiers rangs en vertu de leur commission & non de leur siege. Le concile se tint le second jour d'octobre de l'an 313., au palais de Latran dans l'appartement que Fauste femme de l'empereur Constantin occupoit, quand elle étoit à Rome. On y jugea en trois séances l'affaire des Donatistes & de Cécilien qui y fut absous. Melchiade y parla le dernier & forma la conclusion : ce qui suffit pour faire connoître qu'il y fut regardé comme le president ou le premier des juges. C'est ce qui paroît assez par la maniére dont saint Optat & saint Augustin ont rapporté l'avis de notre saint Pape. Voici l'éloge que saint Augustin en a fait en particulier, » Quand le bienheureux Melchiade, » dit-il, vint à prononcer la sentence » definitive, combien fit-il paroître » de douceur, d'integrité, de sagesse,

Euseb. Optat. August.

Euf. l. 10. c. 5.

L'an 313.

Fleur. hist. eccl. l. 10. c. 10.

Tillem. t. 6. hist. des Donat. art. 15.

Optat. l. 1. p. 44.

Aug. coll. carth. d. 3. c. 17.

Valesf. d. schism. Don. p. 294.

Aug. ep. 162. p. 279. & 272.

Till. supr. art. 15.

» d'amour pour la paix ? Il étoit bien » éloigné de vouloir rompre la com- » munion avec ses collegues qui » étoient accusés (c'est-à-dire Céci- » lien de Carthage & ceux de son » parti) puisqu'on n'avoit rien prou- » vé contre eux. A l'égard des accu- » sateurs, c'est-à-dire des Donatistes, » le pape se contentant de charger » Donat, évêque des Casesnoires, qu'il » avoit reconnu pour l'auteur de tout » le mal, laissa aux autres toute la » liberté de rentrer s'ils l'eussent vou- » lu dans la paix & l'union de l'Eglise. » Il offrit encore d'écrire des lettres » de communion à ceux qui avoient » été ordonnés par Majorin que les » schismatiques avoient élu évêque de » Carthage pour leur parti contre Cé- » cilien, & de les reconnoître même » pour évêques : en sorte que dans » tous les lieux où il se trouveroit deux » évêques à cause du schisme, celui » qui auroit été ordonné le premier » seroit maintenu dans le siége du » lieu, & qu'on trouveroit un autre » évêché pour le dernier. O l'excel- » lent homme! s'écrie S. Augustin; » ô le vrai enfant de la paix! ô le vrai » pere du peuple Chrétien !

Ibid.

III. Un jugement si sage & si moderé ne fut point capable de faire rentrer les Donatistes dans les voies de paix & de réunion. On les vit perséverer dans leur division avec plus d'animosité qu'auparavant. Ils eurent la hardiesse de se plaindre du concile & d'en accuser les juges de s'être laissé corrompre par Cécilien. Leurs calomnies duroient encore cent ans après : & nous voyons que les Donatistes du tems de saint Augustin sous l'empereur Honorius accusoient le pape Melchiade d'avoir livré les saintes Ecritures aux payens pour être brûlées, d'avoir offert de l'encens aux idoles ; ajoutant par un autre mensonge aussi ridicule, que c'étoit pour ce sujet qu'ils avoient évité son jugement du tems de Constantin. Ces calomnies ne furent forgées que longtems après la mort de notre saint Pape : mais sa mémoire n'en fut pas plus noircie que celle de saint Marcellin & saint Marcel ses prédécesseurs & de saint Silvestre son successeur qu'ils accuserent aussi d'avoir offert de l'encens & livré les saintes Ecritures.

Aug. in Petil. item col. cart. d. 3. c. 18.

Saint Melchiade mourut le dix de janvier de l'an 314. après deux ans, six mois & neuf jours de pontificat. C'est à ce dixiéme jour de janvier que sa fête se trouve rapportée dans les anciens martyrologes du nom de saint Jerome, qui marquent encore une autre fête de lui au second de juillet, comme si c'étoit le jour de sa mort, au lieu que ce fut celui de son ordination. L'on trouve aussi le nom de notre Saint au x. de janvier dans le vrai martyrologe du vénérable Bede, dans ceux de Wandalbert, de Raban, de Notker : & l'on a grand sujet de s'étonner de ne le point voir dans celui d'Adon ni dans celui d'Usuard. Dans le calendrier de l'église de Rome dressé vers le milieu du IV. siécle, sa mort est marquée au second jour de janvier comme d'un évêque non martyr. Ainsi le x. de ce mois pourroit bien être le jour de sa sepulture que l'on fit dans le cimetiere de Caliste. Cependant l'église Romaine honore aujourd'hui la mémoire de saint Melchiade le x. de décembre : ce jour pourroit bien être celui de sa translation qui se fit, lorsque son corps fut levé du cimetiere de Calliste pour être transporté au champ de Mars, où l'on prétend qu'il se conserve aujourd'hui dans l'église de saint Silvestre. On ne sçait pourquoi on lui a fait porter la qualité de Martyr dans le

L'an 314.

Buch. Pontif. cycl. p. 272. &c. Flor. M. Hier. p. 600. 640. Till. t. 6. p. 38. Holsten. not. ad Mart. Rom. januar.

Buch. cycl. p. 267.

Papebr. conat. Pont. p. 46.

le martyrologe moderne & dans le breviaire Romain, puisqu'outre qu'il mourut en paix sous un empereur Chrétien on ne voit pas qu'il ait rien souffert auparavant ni sous Maxence, ni sous les autres empereurs payens, qui ait pû lui acquerir même le titre de Confesseur au sens des premiers siécles de l'Eglise.

AUTRES SAINTS DU dixiéme jour de Décembre.

IV. Siécle.

I. SAINTE EULALIE *Vierge & Martyre de Meride en Espagne.*

I. SAinte EULALIE que le vulgaire appelle en divers endroits sainte *Aulaye* ou sainte *Olaille*,* sortie d'une noble & ancienne famille d'Espagne, étoit née à Méride ville célébre de la Lusitanie, qui dans les départemens posterieurs a été adjugée avec tout son territoire à la Castille nouvelle * & non au Portugal, quoique sa métropole ecclesiastique ait été transportée à Compostelle en Galice. Elle fut élevée dans les principes de la religion & les sentimens de la pieté Chrétienne : & elle fit paroître dès l'enfance qu'elle étoit destinée pour le Ciel. Elle se fit distinguer particulierement par la douceur de son naturel, par sa modestie, par sa pudeur, & par la gravité de ses mœurs. Elle marquoit dès-lors beaucoup de mépris pour les jeux, les vains ajustemens, les plaisirs de la vie, & pour tout ce que les enfans aiment ordinairement & recherchent avec le plus d'impétuosité. Elle faisoit toujours de nouveaux progrès dans les voies du Seigneur qu'elle se disposoit à suivre & à servir dans un état de virginité perpetuelle, lorsqu'arriva la persécution excitée contre l'Eglise par les empereurs Diocletien & Maximien Hercule. On en publia l'édit dans Meride, qui étoit encore alors la capitale de toute la Lusitanie : & l'ordre portoit que tous les peuples, sans exception d'âge, de sexe, ni de profession, sacrifiassent ou offrissent de l'encens aux dieux de l'empire, c'est-à-dire, à des idoles ou à des démons. La jeune Eulalie prit cette publication pour le signal du combat, où elle étoit appellée, pour faire preuve de sa foi : & quoiqu'elle n'eût encore que douze ans, elle se sentit brûler d'une ardeur toute extraordinaire pour le martyre. Sa mere s'en apperçut, & craignant que ce grand zéle ne la portât à quelque extrémité, elle la mena dans une maison qu'elle avoit à la campagne assez loin de la ville, & l'y tint cachée, pour lui donner lieu de moderer son ardeur, & l'empêcher de se produire aux persecuteurs. Mais la Sainte rendit toutes ses précautions inutiles. Elle trouva moyen de se dérober la nuit, & de sortir secrétement de la maison pour revenir à la ville. Elle y vint par des chemins détournés, si remplis de ronces & de cailloux, qu'elle en eut les pieds tout déchirés. Elle ne s'en rebuta pas plus que de l'horreur des tenebres de la nuit : & rien n'empêcha qu'après avoir marché ainsi quelques lieues, elle n'arrivât à la ville avant le jour.

II. Dès l'ouverture de l'audience, elle alla se présenter au tribunal du Juge. C'étoit le préteur de la ville, ou peut-être le gouverneur de toute la Lusitanie, appellé par les uns Calpurnien, par les autres Cataphrone, & confondu par d'autres avec le fameux Dacien gouverneur de l'Espagne citerieure ou Tarragonoise, lequel en ce cas-là auroit été vicaire du préfet

* De l'Esp. vulg. *Olalla.*

* En Estremadoure.

Prudent. Peristeph. hymn. 3.

du prétoire par toute l'Efpagne. Eulalie fe laiffant aller au mouvement de l'efprit, qui lui avoit fait faire ces premieres démarches, reprocha hardiment à ce magiftrat le culte que lui & les autres idolâtres rendoient à du bois & à des pierres. Le juge la fit arrêter auffitôt, & quelque defir qu'il eût de venger promtement l'injure qu'il croyoit faite à fa perfonne & à fes dieux, il voulut effayer de la gagner par des voies de douceur & de magnifiques promeffes avant que de paffer aux tourmens. Eulalie ne répondit à toutes fes queftions que par une irruption nouvelle de fon zéle. Le poëte Prudence, qui vivoit à la fin du même fiécle, dit que dans le tranfport dont elle fe fentit agitée, elle eut la hardieffe de cracher au vifage du juge; qu'elle prit l'idole & la jetta par terre; & qu'elle foula aux pieds l'encens & le gâteau dont on devoit faire l'oblation. Nous ne voyons pas que l'Eglife ait voulu porter fon jugement fur une action qui paroiffoit fi peu conforme aux regles de la prudence & de la modeftie. Si elle ne l'a point louée, comme a fait le Poëte, elle n'a pas cru auffi devoir la blâmer fur fes fâcheufes apparences, foit parce que l'âge & le peu d'experience pouvoit la rendre excufable en une fille de douze ans, foit parceque l'efprit de Dieu peut donner à ceux qu'il conduit par des voies extraordinaires des mouvemens, qui ne fe reglent point fur les loix de la bienféance, ni quelquefois même fur celles de la raifon humaine.

Eulalie n'eut pas plutôt traité fon juge, comme nous l'avons rapporté, que deux bourreaux furent commandés pour la faifir, avec ordre de lui faire fouffrir toutes les tortures deftinées pour les plus grands crimes. Ils lui déchirerent les côtés avec les ongles de fer. Le courage & la joie avec laquelle elle foutint ces premieres épreuves, firent juger que celui pour la caufe duquel elle fouffroit, lui communiquoit des forces furnaturelles. On en fut tout convaincu, lorfque de ce tourment on eut paffé à d'autres fupplices, & qu'on lui eut appliqué les torches ardentes fur les côtés & fur l'eftomac. Ce n'étoient de fa part que benedictions, que louanges & qu'actions de graces à Dieu. Ce fut-là que finit le fpectacle d'une conftance fi héroïque : car le feu des torches ayant pris à fes cheveux qui étoient épars fur le coû & fur les épaules, la flamme lui monta au vifage, lui environna toute la tête, & lui entra dans la bouche de telle forte qu'elle en fut étouffée.

III.

Prudence ajoute que quand la Sainte eut rendu l'efprit, on lui vit fortir par la bouche un oifeau tout blanc dans la forme d'un pigeon qui prit l'effor vers le ciel. Le bourreau & les foldats payens, qui affiftoient à l'execution, furent auffi les fpectateurs de ce prodige, & perfonne ne douta que ce ne fût l'ame de la bienheureufe martyre, qui retournoit dans le lieu de fa célefte origine. Lorfque les flammes furent éteintes, on laiffa fon corps nud & expofé fur la place de l'execution. Mais il tomba une abondance de neige qui le couvrit & toute la place en même tems. Car on étoit en plein hiver.

L'on croit en effet qu'elle mourut vers le milieu du dixiéme mois, c'eft-à-dire de decembre, qui eft le tems où faint Gregoire de Tours dit que l'on célébroit fa fête. Elle eft marquée au x. de ce mois dans les anciens martyrologes du nom de S. Jerôme, dans ceux de Bede, de Wandalbert, d'Adon, d'Ufuard & dans prefque tous les fuivans. On la trouve auffi en ce

Greg. Tur. & M. c. 91. Flor. M. He. p. 1025.

Ma'. V. Anal. t. 3. p. 417. Spicil. t. 10.

jour dans l'ancien calendrier de l'église d'Afrique, dressé vers la fin du v, siécle, & dans celui de la France septentrionale du tems de Louis le Débonnaire, ce qui fait voir de quelle étendue étoit déja son culte hors de l'Espagne. Son établissement n'étoit peut-être pas moins ancien dans l'église de France que dans celle de l'Afrique, autant que l'on en peut juger par ce que nous avons rapporté de saint Gregoire de Tours & par le témoignage qu'en a rendu Fortunat de Poitiers vers le même tems : son office se trouve dans l'ancien sacramentaire dont on se servoit en France du tems de nos Rois de la premiere race. La messe y est toute propre, & la contestation ou la préface y renferme diverses particularités de son histoire qui paroissent tirées de Prudence. L'on trouve sa fête remise au XII. de decembre dans quelques martyrologes, dont le plus ancien semble être celui de Raban de Mayence. Ce qui fait voir que si les opinions varioient sur le jour, elles convenoient d'ailleurs sur la saison de sa mort. Pour ce qui est de l'année, il est probable que ce ne fut que la seconde de la grande persecution, qui étoit de Jesus-Christ 304, parce qu'il n'y avoit point encore d'édit contre les laïques en 303.

Fort. l. 8. carm. 4.

Thom. sacr. cod. p. 305.

Flor. M. Hier. supr.

Boll. d. 12. supr.

IV. Le corps de sainte Eulalie fut enterré près du lieu de son martyre à Meride, & depuis la paix donnée aux Chrétiens par Constantin, l'on bâtit une église magnifique sur son tombeau où l'on prétend que Dieu opera de tems en tems divers miracles par son intercession. Saint Gregoire de Tours dit que de son tems l'on voyoit trois arbres devant l'autel, sous lequel reposoient ses reliques ; que ces arbres produisoient le jour de sa fête au milieu du mois de decembre des fleurs d'une odeur merveilleuse, qui guérissoient divers malades. C'est ce qu'il paroît avoir avancé sur ce qu'en a dit Prudence : & l'on auroit sujet de douter si ce poëte n'entendoit pas plutôt des fleurs artificielles pratiquées sur le lambris & le pavé de l'église de la Sainte, sans ce que saint Gregoire ajoute qu'il avoit appris de cette production annuelle, d'où le peuple toujours grossier & toujours attaché à ses interêts temporels, tiroit un présage des biens ou des maux qui devoient arriver l'année suivante. On prétend que le corps de sainte Eulalie fut transporté de Meride à Oviedo dans le VIII. siécle pour le garantir des insultes des Sarrazins : & l'on ajoute qu'il s'y conserve encore dans l'église cathédrale en une chapelle dédiée sous son nom. Ceux qui ne veulent point distinguer sainte Eulalie de Barcelone dont nous avons parlé au XII. de fevrier, d'avec sainte Eulalie de Meride, aiment mieux croire que le corps de notre Sainte auroit été transporté de Meride à Barcelone : mais les difficultés dont ce sentiment est accompagné, ne contribuent pas peu à rendre encore plus probable l'opinion qui les distingue, sur-tout s'il est vrai, comme l'a cru Wandalbert que le corps de notre Sainte étoit encore à Meride vers le milieu du IX. siécle, & que l'autre étoit déja fort célébre à Barcelone long-tems auparavant, comme le font voir le venerable Bede & saint Euloge de Cordoue.

Prud. supr.

Greg. T. supr.

Gir. col. 1346.

T. 5. Spicil. d. 10. dec.

RENVOIS.

* Saint MENNE *Martyr de Libye.* Voyez l'onziéme jour de novembre, avec saint Menne martyr de Phrygie.

* Saint SOL *hermite en Allemagne.* Voyez au troisiéme jour de decembre.

XI. JOUR DE DECEMBRE.

IV. Siécle. *SAINT DAMASE PAPE.*

I.

L'an 304.

DAMASE fils d'Antoine, Espagnol de naissance, né vers l'an 304. fut amené fort jeune à Rome, où son pere étant venu s'établir avec sa famille avoit d'abord exercé le métier d'écrivain ou d'*Excepteur*, puis avoit été ordonné lecteur, ensuite diacre, & enfin prêtre de l'église Romaine, attaché au titre de saint Laurent, l'une des paroisses de la ville. Après avoir été élevé avec grand soin dans les lettres & dans les principes de la religion Chrétienne ; il fut admis dans le clergé, & il servoit dans la même église que son pere. Toute sa conduite y fut d'une très-grande édification : & selon que le témoigne saint Jerôme, il fit profession d'une continence parfaite qu'il garda inviolablement jusqu'à la mort. Il étoit diacre de l'église Romaine, lorsqu'en 355. le pape Libere fut chassé de son siége par l'empereur Constance, pour la défense de la Foi orthodoxe, & de l'innocence de saint Athanase contre les Ariens. Le jour même qu'on enleva ce pape pour le conduire au lieu de son bannissement, Damase s'engagea par un serment solemnel devant le peuple avec tout le reste du clergé de Rome, à ne recevoir jamais d'autre évêque, tant qu'il vivroit. Il voulut ensuite l'accompagner dans son exil, & il demeura pendant quelque tems avec lui à Berée en Thrace. Il revint ensuite à Rome où l'on ne doit pas douter qu'il ne demeurât toujours fidélement attaché à la communion de Libere. Car c'est vouloir sans aucune raison le rendre coupable de parjure & de schisme, que de prétendre, comme a fait Baronius, qu'il quitta le parti de ce pape, comme plusieurs autres, pour suivre celui de l'antipape Felix, que les Ariens avoient fait mettre sur le saint siége. Cette opinion a tout l'air d'une calomnie inventée par l'un * des ennemis de Damase : & ceux qui ajoutent qu'il demeura attaché à Felix jusqu'à la mort de cet antipape qui n'arriva qu'en 365, ne considerent pas que Libere après son rétablissement le fit prêtre & l'établit son vicaire, pour gouverner l'église de Rome en son absence durant une bonne partie des années 359, & 360. C'est ce qu'ils nous apprennent eux-mêmes, & ce dont ils paroissent plus persuadés que nous.

Damas. carm. 18.

Hieron. ep. 50. ad Pamm. c. 7.

L'an 355.

Marcell. & Faust. libell. p. 2. 3.

Herm. vie de S. Athan. t. 2. p. 57.

Baron. an. 357. n. 60. an. 367. n. 8.

Till. t. 6. p. 768. 784.

* *Marcellini supr. in praef.*

Bar. an. 359. n. 47. 48. 49.

Blond. Prim. p. 484.

Till. t. 6. p. 465.

II.

L'an 366.

Après la mort du pape Libere qui arriva le XXIV. de septembre de l'an 366, le prêtre Damase âgé pour lors de plus de soixante ans, fut élu pour lui succeder par la plus grande & la plus saine partie du clergé & du peuple Romain. Il fut ordonné selon la disposition des saints canons dès la premiére ou la seconde semaine d'octobre suivant dans la basilique de Lucine, que l'on appelloit autrement de saint Laurent, & qui étoit son titre. Peu de jours après un des principaux diacres de l'église Romaine nommé Ursin, ou selon d'autres Ursicin, ne pouvant souffrir qu'on lui eût préferé Damase, assembla une troupe de séditieux & de gens de néant dans une autre basilique, où il forma un parti en sa faveur. Il y attira quelques personnes de marque, & il vint à bout de persuader à Paul évêque de Tivoli, homme extrémement grossier & fort ignorant, de l'ordonner évêque de Rome. Ce qui se fit contre la regle de la tradition generale qui de-

Ruf. l. 2. hist. c. 10.

Hier. chron. an. 367.

mandoit que l'ordination épiscopale se fit par trois évêques, & contre l'ancienne coutume de l'église de Rome, dont l'évêque devoit être consacré par celui d'Ostie. Ursin trouva aussi le moyen de diviser le peuple qui prit parti dans ce nouveau schisme. On en vint à une fâcheuse sédition qui obligea le préfet de Rome Juvence d'employer toute son autorité pour arrêter le cours du mal dans ses commencemens. Julien préfet de l'Annone c'est-à-dire commissaire general des vivres, se joignit à lui. Ils envoyerent en exil l'antipape Ursin avec les diacres Amance & Loup ses principaux fauteurs. Ils firent arrêter aussi sept prêtres, qui furent chassés de la ville. Comme on les conduisoit hors des portes, le peuple du parti d'Ursin les arracha des mains des gardes, & les mena dans un lieu de refuge qui n'étoit autre que le Sicin autrement dit la basilique de Libere dans laquelle Ursin avoit été ordonné, & qui est aujourd'hui l'église de sainte Marie-Majeure. Le peuple du parti de Damase indigné de cette entreprise s'assembla, & vint armé d'épées & de bâtons assiéger la basilique où les sept prêtres schismatiques étoient renfermés. Les partisans d'Ursin accoururent à leur secours: il s'y donna un rude combat le XXV. d'octobre avant midi. Ceux du côté du pape y furent les plus forts. On escalada la basilique, on en découvrit le toit, on en rompit les portes, & l'on y mit le feu. La fin de cette tragique expedition fut la mort de cent trente-sept personnes de l'un & de l'autre sexe qui y furent tués differemment. L'effusion de tant de sang ne fut point capable d'éteindre le feu de la sédition. Le préfet Juvence ne se voyant plus en état de pouvoir y remedier, fut contraint de se retirer en une maison qu'il avoit à la campagne. Ammien Marcellin auteur assez judicieux & équitable, quoique payen, a rapporté cette histoire avec son desinteressement ordinaire, mais sans faire le discernement du droit des parties. Après avoir blâmé également l'animosité qui paroissoit de part & d'autre, il dit que la grandeur de cette dignité accompagnée, comme il le croyoit, des premiers honneurs & des plus grandes richesses de la ville meritoit bien que ceux qui y aspiroient fissent tous leurs efforts pour y parvenir. Il suppose ce qu'il avoit oüi dire à des payens aussi mal informés que lui, que les évêques de Rome enrichis des offrandes des femmes marchoient en public dans des chariots, superbement vêtus, & faisoient si grande chere, que leurs tables surpassoient celles des Rois. Puis il ajoute qu'ils pourroient être veritablement heureux, si méprisant les grandeurs de la ville de Rome, ils imitoient la vie de quelques prélats des provinces qui par leur frugalité, leur modestie, & leur pauvreté, se rendoient recommandables au Dieu éternel & à ses vrais adorateurs. Quoique ce que dit cet auteur du faste prétendu des Papes de ces tems-là ne mérite guéres de créance, on ne peut nier toutefois que la vie qu'ils menoient aux yeux du monde, n'eût deja quelque éclat exterieur, puisqu'il n'y avoit que cela qui pût faire le sujet de la plaisanterie du payen Prétextat, qui fut depuis préfet de Rome, lorsqu'il disoit au pape Damase: »Faites-moi évêque de Rome; aussi-tôt »je me fais Chrétien.

Aug. Brevic. collat. c. 16.

Herm. vie de S. Ambr. Fleur. hist. l. 16. c. 8.

Amm. Mart. l. 27. c. 23.

Hier. ep. 61. ad Pamm. c. 3. Fleur. l. 16. c. 8.

III.

Ce fut au commencement du pontificat de Damase peu de jours après les premiers tumultes du schisme, que l'empereur Valentinien ordonna que l'évêque de Rome jugeroit les autres évêques, & qu'il examineroit

Ambr. epist. 21. ad Valent. Concil. coll. t. 2. an. 378.

leurs causes conjointement avec ses collegues. Cependant la paix qui étoit necessaire au pape Damase pour travailler aux affaires de l'Eglise, & pourvoir à ses besoins, étoit toujours troublée par la faction de l'antipape Ursin. Depuis que ce schismatique avoit été banni, ses partisans n'avoient cessé d'importuner l'empereur Valentinien I. pour demander son retour. Ils en obtinrent enfin un rescrit adressé à Prétextat préfet du Prétoire, portant permission de rappeller Ursin & ceux qui avoient été relegués avec lui, & de plus ordre de les punir plus severement encore s'ils recommençoient à brouiller. Par ce moyen Ursin revint à Rome avec deux de ses diacres dès le xv. septembre de l'an 367. Mais il s'oublia si-tôt, que deux mois après il fut encore chassé de la ville, & envoyé en exil dans les Gaules avec plusieurs de ses adhérens. C'est ainsi que la paix fut rendue à l'Eglise & à la ville de Rome par les soins de Prétextat, & par le témoignage qu'il rendit à la verité, comme parle Ammien Marcellin, Dieu ne rejettant pas le ministere des étrangers, c'est-à-dire des infidéles pour le service de ceux de sa maison. Il sembloit que le schisme dût se dissiper bientôt n'ayant plus de chef dans Rome : mais les schismatiques ne laisserent pas de tenir des assemblées dans les cimetiéres des martyrs. Ils se maintinrent même dans la possession d'une église où on ne put les empêcher de continuer leurs assemblées, quoiqu'ils n'eussent plus ni prêtres ni autres clercs dans la ville. C'est ce qui obligea le pape Damase & le défenseur de l'église Romaine de recourir à l'autorité de l'empereur Valentinien. Sur la requête qu'ils lui présentérent il donna ordre au préfet Prétextat de remettre en la puissance de Damase

L'an 367.
Marcell. & Faustin. libell. p. 9.
Baron. an. 371 Fleur. l. 16. c. 20.
L'an 368.
Marc. & Faust. lib. p. 10.
Baron. an. 368.

cette église qui étoit la seule qui restât aux schismatiques. C'est ce qui fut executé : mais il fallut les en chasser à main armée. Le pape Damase qui ne respiroit que la paix & l'union, fit des vœux aux saints Martyrs pour le retour des schismatiques. Lorsqu'il l'eut obtenu sur-tout à l'égard du clergé qui se réunit enfin à lui, il s'acquitta de cette obligation qu'il avoit contractée avec les Saints par des vers qu'il fit en leur honneur.

Ce qui avoit causé le mécontentement d'une partie du clergé de Rome contre saint Damase, & qui l'avoit fait jetter dans le parti de son adversaire Ursin, étoit la severité de la discipline qu'il faisoit garder dans l'église Romaine. Rien ne déplut tant à quelques-uns d'entr'eux, qui aimoient les commodités de la vie & la societé des séculiers, que l'exactitude avec laquelle il fit observer la loi que l'empereur Valentinien publia au mois de juillet de l'an 370. A dire le vrai cette loi paroissoit honteuse au clergé, mais elle étoit necessaire pour arrêter le cours d'un abus qui scandalisoit le peuple. Elle défendoit aux ecclesiastiques & aux continens, c'est-à-dire aux religieux & à tous reguliers, qui menoient une vie ascetique, d'aller dans les maisons des veuves & dans celles des filles qui demeuroient seules ou qui avoient perdu leurs parens : & elle permettoit à leurs proches ou à leurs alliés de les déferer aux tribunaux de la justice. Elle ordonnoit de plus qu'ils ne pourroient rien recevoir de la femme à qui ils se feroient particulierement attachés sous prétexte de direction spirituelle ou de quelque autre motif de religion, ni par testament, ni par quelque sorte de donation que ce pût être, non pas même par une personne interposée : à moins qu'ils ne fussent les heri-

Et append. ad tom. 4. Herm. vie de S. Ambr. l. 1. p. 41. Fleur. supr.
Cod. Theod. l. 20. de episc.
Fleur. l. 16. c. 41.

tiers naturels de ces femmes par droit de proximité. Cette loi avoit été adressée au pape S. Damase, qui en avoit fait faire publiquement la lecture dans les églises de la ville de Rome le xxx. du mois de juillet. Quelques-uns estiment même que ce saint Pape pouvoit l'avoir demandée à l'empereur, afin de reprimer par le secours de la puissance séculiere l'avarice de plusieurs ecclesiastiques, qui faisoient la cour aux dames Romaines, pour profiter de leurs richesses.

Ibid. p. 252.

IV.

L'an 369. ou 370.

Ce fut vers ce tems-là que ce saint Pape assembla dans Rome un concile de beaucoup d'évêques, pour travailler à relever ceux qui étoient tombés dans l'Arianisme sous l'empereur Constance. Cela regardoit principalement l'Orient & l'Illyrie : car si l'on excepte un fort petit nombre de purs Ariens, Rome & l'Occident étoient toujours demeurés fermes dans la foi de Nicée. Dans ce concile furent condamnés Ursace de Singidon & Valens de Murse, deux évêques d'Illyrie, qui depuis long-tems portoient le feu de l'heresie par tout l'empire. Damase en écrivit aussi-tôt à saint Athanase évêque d'Alexandrie, le principal soutien de la foi catholique contre les Ariens, & le grand objet de leur haine & de leurs inquiétudes. Ce Saint ayant reçu la lettre du Pape assembla à Alexandrie un concile de quatre-vingt-dix évêques d'Egypte & de Libye, & lui récrivit au nom de tous pour le remercier, & lui marquer en même tems la peine qu'ils avoient de voir qu'on n'eût point condamné avec Ursace & Valens, Auxence usurpateur du siége de Milan, l'un des plus grands patrons qu'eussent les Ariens en Occident. Damase avoit reçu dans cet intervalle une belle lettre de saint Basile, évêque de Cesarée en Cappadoce, qui l'exhortoit fortement à travailler avec saint Athanase à la réunion des églises de l'Orient & de l'Occident, qui étoient divisées & par les hérésies & par quelques differends des Catholiques même, principalement à Antioche. Les évêques d'Egypte reçurent quelque-tems après la satisfaction qu'ils avoient souhaitée du pape & des Occidentaux. Car sur les plaintes que firent les évêques des Gaules & de la province de Venetie, qu'Auxence & quelques autres soutenoient la doctrine des Anoméens, secte d'Ariens la plus outrée contre la consubstantialité du Verbe & la divinité du Fils de Dieu après les Photiniens, Damase assembla à Rome en 373. un concile de quatre-vingt-treize évêques de divers pays en vertu d'un ordre de l'empereur Valentinien. Auxence & ses adhérens y furent condamnés & excommuniés : la foi de Nicée confirmée, tout ce qui s'étoit fait à son préjudice dans le concile de Rimini déclaré nul. Damase & les autres évêques firent sçavoir ce resultat de leurs delibérations aux évêques Catholiques d'Orient & à ceux d'Illyrie.

Athanas. ad Afric. p. 941.

L'an 371.

Basil. ep. 220.

Conc. coll. t. 2. col. 892.

Theodoret. hist. l. 2. c. 17.

Ibid. c. 22. & Sozom. l. 6. c. 23.

V.

L'an 373.

Cette année fut celle de la mort de saint Athanase, Damase n'en eut pas plutôt appris la nouvelle, qu'il envoya un diacre de son Eglise à Alexandrie porter des lettres de communion à Pierre son successeur, qui lui avoit donné avis de son élection. Ce diacre se trouvant enveloppé dans la persécution que l'on fit aux Catholiques d'Alexandrie sous l'autorité de l'empereur Valens, fauteur des Ariens, fut pris par l'ordre de Pallade préfet d'Egypte qui étoit payen & grand ennemi des Chrétiens. Il fut outrageusement conduit par les rues, les mains liées derriere le dos, tenu par des bourreaux environnés d'une populace forcenée, qui lui faisoit insulte en toutes manieres : & après qu'on lui

Theod. l. 4. c. 22.

eût fait souffrir bien des coups de fouets, de pierres & d'escourgées de plomb, on le fit embarquer avec beaucoup de Catholiques du lieu, sans autre provision que le signe de la croix qu'il fit sur le front, & fut conduit à Phennése pour travailler aux mines de cuivre où les autres étoient condamnés. L'évêque Pierre échappé aux persecuteurs passa la mer & vint se retirer auprès du pape Damase à Rome où il demeura pendant près de cinq ans dans la tranquilité d'une retraite sure & honorable.

VI. Il n'en étoit pas entierement de même de l'état où se trouvoit notre saint Pape, que le schismatique Ursin sembloit tourmenter du fond de l'exil où on l'avoit relegué depuis la fin de l'an 367. Ceux du parti de cet antipape n'osant s'assembler dans la ville, à cause de l'exactitude avec laquelle le préfet de Rome Olybrius depuis l'an 369. tenoit la main aux défenses qui leur en avoient été faites par son prédécesseur Prétextat, s'assembloient hors des murs & toujours en fort grand nombre. Aginace vicaire du préfet du prétoire d'Italie en écrivit à l'empereur Valentinien, qui lui envoya un rescrit & un autre à Olybrius, portant défense aux schismatiques de s'assembler dans l'étendue de vingt milles, c'est-à-dire de sept lieues environ de la ville de Rome. Deux ans après sous la préfecture d'Ampelius qui succeda l'an 371. à Olybrius, l'empereur permit à Ursin avec sept des siens de sortir du lieu de son exil, & d'aller où il voudroit, pourvû qu'il ne mît le pied ni dans Rome ni dans les regions suburbicaires : ce qui ne peut gueres signifier en cet endroit que l'étendue du ressort de la prefecture de la ville, que quelques-uns bornent à cent milles c'est-à-dire à 33. ou 34. lieues de Rome. L'ordre en fut adressé au préfet Ampelius, & à Maximin vicaire du préfet du prétoire, successeur d'Aginace.

Baron. an. 369. &c. Fleur. l. 16. c. 39. Herm. vie de S. Ambroise l. 1. c. 3.

VII. Depuis ce tems Ursin n'osa remuer jusqu'à la mort de l'empereur Valentinien, qui arriva au mois de novembre de l'an 375. Cependant le pape Damase eut à combattre d'autres schismatiques, qui étoient les Luciferiens, & qui tenoient toujours des assemblées dans la ville de Rome. En vertu d'un rescrit de l'an 374. qui ordonnoit que tous ceux qui tiendroient des assemblées illicites au mépris de la religion seroient bannis à cent mille de Rome, Damase fit prendre un prêtre Luciferien nommé Macaire, qui faisoit une assemblée de nuit dans une maison particuliére. Il fut envoyé en exil, & l'on bannit de même quelques autres Luciferiens tant prêtres que laïques. Ces poursuites que Damase fit de ces schismatiques dans Rome furent la cause de la haine particuliere, que ceux de leur parti firent paroître contre lui. L'on en voit de grandes marques dans la requête * que deux prêtres Luciferiens nommés Marcellin & Faustin, présenterent aux empereurs dix ou onze ans après contre les Catholiques. Quoique cet écrit soit rempli d'injures & calomnies contre notre saint Pape, & qu'il fasse reconnoître ses auteurs pour sectateurs déclarés de l'antipape Ursin, il ne laisse pas de nous être utile pour la connoissance de divers faits qu'il nous apprend dans la disette où nous sommes d'historiens de ce tems. Cependant le pape Damase avec toute son autorité & toute celle de l'empereur ne put empêcher que les Luciferiens n'eussent un évêque dans Rome. A la mort de celui qui y étoit alors, & qui se nommoit Aurele, ils eurent le credit de s'en

L'an 374.

Fleur. supr. p. 245. 246. Marcell. & Faust. libell. p. 65. & seqq. Herm. p. 155. vie de saint Ambr.

* edidit Sirm. an. 1650.

* Ephesius ou Euresius.

* Macrobe, Lucien & Claudien furent à Rome sous Damase.

s'en donner un autre * qui se maintint dans la ville malgré tous les efforts que fit notre saint Pape pour l'en faire chasser. Les Donatistes avoient aussi un évêque à Rome * du tems de Damase. On l'envoyoit d'Afrique où residoit toujours le cœur du schisme : ou bien les évêques Donatistes passoient la mer pour venir l'ordonner sur les lieux. Saint Optat évêque de Mileve qui nous a conservé le nom de ces évêques Donatistes de Rome, avoit publié depuis fort peu de tems son grand ouvrage contre ces schismatiques. Là voulant montrer l'unité de l'Eglise par la succession continuée des évêques de Rome qui en est le centre, il fait un catalogue des papes qu'il commence à saint Pierre & qu'il termine à saint Damase, » qui est, dit-il, aujourd'hui notre » confrere ; avec qui tout le monde » entretient la communion comme » nous par le commerce des lettres » formées.

Opt. l. 2.

VIII.

L'an 376. ou 377.

Epist. Damasi 2. t. 2. concil. col. 866. Hieron. chron. an. 376. Theophan. an. 366.

En la premiere ou la seconde année d'après la mort de l'empereur Valentinien, saint Damase tint un concile à Rome où il condamna l'heresiarque Apollinaire, qui n'admettoit point d'autre entendement en Jesus-Christ que la Divinité, & son disciple Timothée qui se portoit pour évêque d'Alexandrie. Il les déposa l'un & l'autre : & l'on a remarqué que ce fut pour la premiere fois que l'heresie d'Apollinaire fut publiquement condamnée. Car on avoit long-tems toleré ses erreurs à cause de l'estime que les plus saints évêques d'Orient avoient pour sa personne. Pierre évêque d'Alexandrie, qui étoit toujours à Rome, assista à ce concile : & étant retourné l'année suivante à Alexandrie, il y tint un concile où il confirma cette condamnation. Jusques-là l'on avoit vû Apollinaire & son disciple Vital, qu'il avoit fait évêque de son parti à Antioche, se vanter d'avoir la communion du pape saint Damase & se faire honneur de la foi Catholique, cachant avec grand soin leur doctrine à ceux, qui n'étoient pas de leur parti, & affectant de leur parler le langage de l'Eglise. C'est ce qui imposa à une infinité de personnes qui les croyoient sinceres. Saint Epiphane témoigne qu'il y fut trompé lui-même : & l'on peut dire que notre saint Pape ne fut pas toujours à l'épreuve de la surprise. Ayant appris que Vital, qui n'avoit pas été compris nommément dans la condamnation faite au concile de Rome, se flatoit toujours d'être dans sa communion & pretendoit demeurer attaché au siege apostolique, il lui demanda sa confession de foi par écrit. Vital la lui envoya conçue de maniere qu'elle paroissoit orthodoxe en tous ses points : de sorte qu'il ne crut point alors devoir lui refuser sa communion. Saint Gregoire de Nazianze ne fit point aussi difficulté de recevoir cette confession de Vital, l'entendant à la lettre sans entrer dans l'artifice des intentions secrétes de son auteur. D'autres Catholiques continuerent de même de communiquer avec Vital & Apollinaire. De sorte que de quatre partis de religion qui divisoient l'église d'Antioche, il y en avoit trois qui se disoient de la communion de Damase ; celui de saint Melece qui avoit la communion de presque tous les Orientaux ; celui de Paulin avec qui Rome & l'Occident communiquoient & qui avoit été ordonné évêque par Lucifer de Cagliari pour le parti de ceux des Catholiques d'Antioche qu'on appeloit Eustathiens, & celui de Vital sur lequel on n'étoit point encore détrompé. Le quatriéme parti étoit celui des Ariens qui s'étoient donné

Greg. Naz. or. 51. ad Cledon. p. 738. Herm. vie de S. Ambr. p. 55. & seqq.

Greg. N. orat. 52. ad Cled.

Euzoïus pour évêque, & qui ne pouvoient rien pretendre à la communion du pape Damase. Le parti de Paulin fut relevé alors par des lettres qui l'assuroient de la communion du Pape & des Occidentaux, qui lui accordoient le titre d'évêque d'Antioche, & qui sembloient le refuser à S. Melece, qui étoit pour lors en exil par l'ordre de l'empereur Valens pour la foi orthodoxe. Cette conduite de S. Damase & des Occidentaux déplut fort à saint Basile, qui connoissoit mieux qu'eux le merite & le droit de saint Melece : & il la regarda comme un nouvel éloignement de la paix de l'église d'Antioche & de la réunion de l'Orient avec l'Occident. Saint Jerome qui favorisoit d'ailleurs le parti de Paulin, & qui reçut même de sa main l'ordination de prêtrise, se trouva tellement embarrassé d'un schisme dont les partis divisoient pour ainsi dire le pape Damase, sous pretexte de se l'attribuer tout entier, qu'il en écrivit à ce saint Pape en ces termes : « Comme je fais profession de ne point » suivre d'autre chef que Jesus-Christ, » je suis attaché inviolablement à la » communion de votre Sainteté, je » veux dire de la chaire de saint Pierre. Je sçai que l'Eglise a été bâtie » sur cette pierre ; quiconque mange » l'agneau hors de cette maison est » prophane, quiconque n'est pas dans » l'arche de Noé périt par le deluge. » Ne pouvant pas toujours vous consulter, je m'attache à vos confreres, » comme une petite barque aux » grands vaisseaux. Je ne connois » point Vital ; je rejette Melece ; je » veux ignorer aussi qui est Paulin. » Quiconque n'amasse pas avec vous, » disperse & dissipe : c'est-à-dire, que » qui n'est pas pour Jesus-Christ se » jette dans le parti de l'antechrist. Je » vous conjure de m'autoriser par vos » lettres à ne point dire ou à dire une » ou trois *hypostases* (parce que les » uns prennent ce terme pour *personnes subsistantes*, les autres pour *substance* ou nature) : & je vous prie » de me marquer avec qui je dois communiquer à Antioche. Saint Jerome n'ayant pas reçu de réponse à cette lettre, en écrivit une seconde à saint Damase du fond de son desert de Chalcis, où il lui dit en lui representant le triste état de l'église d'Antioche : » Nous voyons d'une part les » Ariens appuyés de l'autorité du prince qui les soutient ; de l'autre l'Eglise » Catholique divisée en trois partis » dont chacun veut m'attirer à lui. Les » moines qui m'environnent me pressent & me tourmentent pour me faire prendre parti. Je leur crie cependant que je suis à celui qui se trouvera joint à la chaire de Pierre. Melece, Vital, & Paulin disent qu'ils » sont unis à Damase. Je pourrois le » croire, si un seul le disoit : mais il » y en a deux qui mentent, & peut-être tous les trois. Je vous conjure » donc de me marquer par vos lettres avec qui je dois communiquer » en Syrie, & ne méprisez pas une » ame pour laquelle Jesus-Christ est » mort.

Basil. ep. 272. *Idem ep. 58. Fleur. l. 17. c. 29.*

IX.

Saint Damase ne put revenir de sa prévention contre saint Melece, quelque effort que fissent saint Basile & les Orientaux pour l'en guerir. Ce Saint voyant l'inutilité de la députation de Dorothée qu'on avoit envoyé à Rome pour ce sujet, s'en plaignit à Pierre d'Alexandrie, qui étoit encore refugié dans cette ville & qui avoit été témoin de la froideur avec laquelle Damase l'avoit écouté. Il s'en plaignit encore plus vivement à saint Eusebe de Samosates, que Damase par une suite de la même prévention mettoit au nombre des Ariens avec saint

Basil. ep. 321. *Ibid. ep. 10.*

Melece malgré tout ce que l'un & l'autre avoient souffert de la part de ces heretiques pour la défense de la foi orthodoxe. C'est de saint Damase qu'il faut entendre ces paroles de douleur que saint Basile n'a tirées que de l'amertume de son cœur. » Quand je songe au procedé de ceux » d'Occident, ce mot de Diomede » me vient en l'esprit. *Tu ne devois » pas prier Achilles, il est trop fier.* En » effet les gens glorieux, quand on les » flate n'en deviennent que plus inso- » lens. Si le Seigneur s'appaise à notre » égard, de quel autre support avons- » nous besoin ? Si sa colere continue, » quel secours pouvons-nous atten- » dre du faste des Occidentaux ? Ils » sont prevenus de faux soupçons, & » font aujourd'hui ce qu'ils ont fait » touchant Marcel *. Ils s'irritent » contre ceux qui leur disent la veri- » té, & ils affermissent l'heresie. Pour » moi je voudrois écrire à leur chef, » mais sans forme de lettre generale : » je voudrois sans entrer dans les af- » faires de l'Eglise lui marquer seule- » ment qu'ils ne sçavent point la ve- » rité de ce qui se passe parmi nous » & qu'ils ne prennent pas le chemin » de s'en instruire : qu'on ne doit pas » insulter à ceux qui sont déja abattus » par la tentation, ni prendre pour di- » gnité ou gravité ce qui n'est qu'or- » gueil.

Herm. v. Ambr. & Basil. &c. Fleur. l. 17. c. 31.

Iliad. 9. v. 694.

* Trad. de Fleur.

* d'Ancyre, qui les a trompés du tems du pape Jules.

C'est ainsi que saint Basile traitoit saint Damase faute de le bien connoître, comme ce saint Pape traitoit mal saint Melece d'Antioche & saint Eusebe de Samosates par le même defaut. Il n'y eut aussi que l'ignorance & la surprise qui le rendit favorable à Vital pendant quelque tems. Mais saint Gregoire de Nazianze témoigne qu'il en fut detrompé, lorsqu'il eut découvert l'artifice, qui cachoit un sens dangereux sous de bons termes dans sa confession de foi. Pour être encore mieux instruit il envoya à Paulin d'Antioche en 383 une profession de foi dont les termes étoient si clairs & si propres qu'ils ne pouvoient souffrir d'équivoque, & lui recommanda de la faire signer à Vital. Le refus qu'en fit celui-ci lui fit tomber enfin le masque qui l'avoit tenu si long-tems déguisé : & le pape Damase l'ayant declaré excommunié avec son maître Apollinaire peu de tems avant sa mort, lui ôta l'envie de plus se vanter de sa communion.

Greg. N. Or. 52. Herm. vie de saint Ambr. p. 57. 56. Concil. t. 2. col. 864. Collect. Rom. Holsten. p. 180. Fleur. l. 18, c. 22.

X.

Depuis la mort de Valentinien I. l'antipape Ursin avoit beaucoup remué pour tâcher de faire revivre son parti & de le faire approcher de Rome. Trois ans se passerent dans ces vaines tentatives sans pouvoir rien obtenir de l'empereur Gratien, qui n'étoit pas moins ferme que son pere à maintenir le bon ordre dans l'Eglise. Après la mort de Valens empereur d'Orient & peu de tems avant que Gratien eût élevé Theodose à l'empire, saint Damase tint à Rome un concile de plusieurs évêques assemblés de toutes les parties de l'Italie pour travailler à sa propre justification & pour arrêter les nouvelles entreprises de l'antipape. Les peres du concile écrivirent à Gratien & au jeune Valentinien son frere pour les remercier d'avoir confirmé la loi portée par Valentinien leur pere, qui ordonnoit pour étouffer le schisme d'Ursin dans sa naissance que l'évêque de Rome jugeroit les autres évêques, en sorte qu'ils ne seroient plus sujets au tribunal des laïques ; & que les causes ecclesiastiques seroient examinées en conscience & par la consideration des mœurs des parties, & non par les formalités judiciaires & les rigueurs de la question. Ils s'y plaignirent aussi qu'Ursin, tout relegué qu'il étoit de-

L'an 378.

Conc. coll. 2. col. 1001.

Fleur. l. 17. c. 41.

puis long-tems, ne laiſſoit pas de ſolliciter la populace par des emiſſaires qu'il avoit ordonnés clercs contre les regles; & qu'à ſon exemple, des évêques déja condamnés par le jugement du pape Damaſe, ou craignant avec fondement de l'être, achetoient l'aide du petit peuple, & ſe maintenoient par force dans leurs égliſes. Ils nous apprennent que la faction d'Urſin en étoit venue juſqu'à ſuborner un Juif apoſtat, nommé Iſaac, pour attaquer la perſonne de *leur ſaint frere Damaſe* & reduire celui qui étoit établi juge de tous à plaider lui-même ſa cauſe, afin qu'il n'y eût perſonne qui pût juger les uſurpateurs de l'épiſcopat; que les empereurs avoient diſſipé leurs artifices; que par leur jugement ils avoient reconnu & publié l'innocence de leur frere Damaſe; que le calomniateur Iſaac n'ayant pû prouver ce qu'il avoit avancé, avoit reçu la peine qu'il avoit meritée. En effet il avoit été relegué en un coin de l'Eſpagne.

XI.

L'an 380. *Cod. Theod. l. 16. leg. 2. 1. 1.*

L'empereur Theodoſe voulant travailler à remettre par tout l'empire l'uniformité de ſentimens pour la religion ſuivant la foi de Nicée, prit pour regle celle que ſuivoient Damaſe à Rome & Pierre à Alexandrie. C'eſt ce qu'il fit par une loi qu'il publia l'an 380. conjointement avec les empereurs d'Occident Gratien & le jeune Valentinien, où il marque qu'il n'y auroit que ceux qui ſuivroient la foi enſeignée par Damaſe & par Pierre qui ſeroient reputés Catholiques; & que tous les autres ſeroient traités comme heretiques & infames, & punis de diverſes peines. Cela ne regardoit pas moins la perſonne de Damaſe que le ſiege apoſtolique, qui étoit conſideré comme le centre de l'unité de l'Egliſe catholique & de la pureté de la foi orthodoxe. C'eſt ce dont l'empe-

Socr. l. 5. c. 5. Soz. l. 7. c. 3. Theod. l. 5. c. 2.

reur Gratien avoit encore voulu donner l'exemple l'année d'auparavant, lorſqu'il fut queſtion de rétablir S. Melece d'Antioche & les autres prelats catholiques de l'Orient, qui avoient été exilés pour la foi par les Ariens ſous l'empereur Valens. Gratien voulut que ſes Officiers reconnuſſent les prelats Catholiques en Orient à la communion de S. Damaſe, ordonnant que l'on rendît les égliſes à ceux qui communiquoient avec ce ſaint Pape.

L'an 381.

L'année d'après la publication de cette loi celebre de Theodoſe, on tint en Occident le concile d'Aquilée, convoqué par les ordres de l'empereur Gratien deux ans auparavant. Après la condamnation de l'Arianiſme, on y examina de nouveau les accuſations dont les ſchiſmatiques chargeoient le ſaint pape Damaſe. N'ayant oſé toucher à la pureté de ſa foi, qui étoit reconnue par tout l'univers, ils attaquerent celle de ſes mœurs. Le plus énorme de leurs griefs étoit le crime d'adultere dont ils tâchoient toujours de renouveller l'accuſation, faite autrefois par deux diacres * devoués à Urſin. Damaſe diſtingué dès l'enfance par une continence de grand exemple, ne pouvoit être ſuſpect à perſonne pour ce point. Auſſi ſes ennemis ne purent-ils fonder leur calomnie que ſur ce qu'il étoit fort aimé des dames, & qu'elles avoient preſque toutes pris ſon parti avec zele contre celui d'Urſin. Saint Jerome ſans ſonger même à faire l'apologie de ce ſaint Pape, l'appelle *Amateur de la chaſteté, Docteur vierge de l'Egliſe vierge, homme excellent & habile dans les ſaintes Ecritures.* On étoit tellement perſuadé de ſa vertu & de ſon merite juſqu'au fond de l'Orient, que Theodoret le repreſente comme un homme de très-ſainte vie, toujours prêt à dire & à faire toutes choſes

Inter. Ambr. ep. 1. 2.

* Concorde & Calliſte.

Herm. vie de S. Ambr. p. 26. 143. &c.

Hieron. ep. 50.

Th. l. 4. c. 17. & l. 5. c. 2.

pour maintenir la foi des apôtres. Cette opinion étoit capable de ruiner toutes les autres calomnies des ennemis de Damafe, entre lefquelles ils avançoient qu'il avoit corrompu par argent la cour de l'empereur Gratien. Le concile pour fermer la bouche à ces accufateurs voulut faire voir qu'il ne les méprifoit pas, & ayant examiné juridiquement la fauffeté de tous leurs chefs, il mit le dernier fceau au témoignage que le public rendoit à l'innocence & à la fainteté de Damafe.

XII. Ce n'étoit pas feulement les fchifmatiques du parti d'Urfin, qui faifoient éclater leur haine contre lui, il fe trouvoit encore en butte à celle des héretiques qu'il pourfuivoit, & dont il vit augmenter le nombre dans la fecte des Prifcillianiftes. Lorfque leur chef Prifcillien, accompagné de fes principaux difciples, vint à Rome pour fe juftifier devant lui : il refufa abfolument de les voir, loin de vouloir les entendre. Les payens même le regarderent comme un dangereux adverfaire, lorfqu'il s'oppofa à la confervation ou au rétabliffement de l'autel de la Victoire dans le Sénat. Ce fut lui qui fe chargea de la requête des fénateurs Chrétiens contre celle des fénateurs payens : il l'adreffa à faint Ambroife de Milan, qui fçut la faire valoir auprès de Gratien, puis de Valentinien le jeune avec le fuccès que nous avons rapporté ailleurs. Ils éprouverent néanmoins fon équité naturelle, lorfque le jeune Symmaque qui étoit préfet de Rome, fut accufé d'avoir maltraité quelques Chrétiens. Damafe rendit de bon cœur à Symmaque le témoignage qu'il lui demandoit pour fa décharge auprès de l'empereur Valentinien II. faifant connoître qu'il aimoit véritablement les perfonnes, & qu'il n'en haïffoit que le vice ou l'erreur dans les ennemis de la religion.

Sulp. Sev. l. 2. Profp. chron. an. 386.

L'an 382.

Ambr. ep. 17.

Vie de faint Ambr. 7. dec. n. 13.

Symm. lib. 10. ep. 34.

Il n'y avoit perfonne au refte de quelque profeffion que l'on fût qui n'eût part à fa bienveillance & à fa charité, autant qu'il dépendoit de lui d'en donner des preuves. Si cela ne paroiffoit pas à l'égard de faint Flavien, fucceffeur de faint Melece évêque d'Antioche, il faut l'attribuer à l'horreur qu'il avoit du fchifme qui divifoit cette Eglife entre Paulin & lui. Ce fut pour tâcher d'y remedier qu'il affembla encore par l'autorité de l'empereur Gratien un concile à Rome de plufieurs provinces d'Occident, & où parurent entre les autres faint Ambroife de Milan, faint Valerien d'Aquilée & faint Afcole de Theffalonique *. Il y invita même les Orientaux par une lettre fynodale fignée des évêques déja affemblés. Il n'y eut que faint Epiphane évêque de Salamine, ou Conftance en Chypre & Paulin évêque d'Antioche pour les Catholiques Euftathiens, qui y vinrent, & ils amenerent avec eux faint Jerome. Les Orientaux affemblés à Conftantinople fe contenterent de récrire au concile de Rome, & manderent entre autres chofes, que l'ordination de Maxime le Cynique que Damafe & les Occidentaux avoient foutenue d'abord, puis enfin abandonnée, étoit déclarée nulle par l'élection légitime de Nectaire pour l'Eglife de Conftantinople; que Flavien avoit été canoniquement élû par les évêques d'Orient d'un commun accord de toute l'Eglife; & que tout le concile de Conftantinople avoit approuvé cette ordination. Ce point fut pourtant le feul dont ils ne purent perfuader les Occidentaux. Le pape Damafe & le concile de Rome ne voulurent point reconnoître d'autre évêque d'Antioche que Paulin, &

* Et Anémé de Sirmich. On n'y en vit point des Gaules ni d'Efpagne.

Theod. l. 5. c. 8.

Ap. Ambrof. ep. 13. 14.

Sozom. l. 7. c. 11.

refuserent leur communion à Flavien & aux évêques qui l'avoient ordonné.

XIII. L'an 383. Saint Epiphane & Paulin s'en retournerent en Orient l'année suivante qui étoit de Jesus-Christ 383. mais saint Jerome demeura à Rome, & s'attacha au pape saint Damase pour lui servir de secretaire, & l'aider tant à écrire ses lettres, qu'à répondre aux consultations que les conciles de diverses Eglises lui adressoient. Le saint Pape l'avoit déja consulté en plusieurs rencontres sur diverses questions de l'écriture, & l'avoit engagé à corriger la version latine du nouveau Testament. Il continua, l'ayant auprès de lui, à le faire travailler sur l'Ecriture. Ce fut vers ce tems-là qu'il écrivit le dialogue contre les Luciferiens, qui s'étant joints aux partisans de l'antipape Ursin, brouilloient continuellement à Rome contre saint Damase. Saint Ascole de Thessalonique étant mort vers ce tems-là, notre saint Pape donna le vicariat du saint siege à son successeur saint Anyse, pour agir par toute l'Illyrie jusqu'à la Thrace comme son légat, avec pouvoir de connoître de tout ce qui se passeroit touchant la religion dans les provinces de ce vaste pays, & de la Macedoine.

Hier. ep. 11. c. 3. ad Ageruch.
Ep. 124. 125. 144. &c.
Fleur. l. 18. c. 20.
Hier. in Helvid. c. 9.

L'an 384. Saint Damase après avoir vécu quatre-vingts ans, & gouverné l'Eglise pendant l'espace de dix-huit ans & de quelques mois avec beaucoup de suffisance & de sainteté, mourut l'onziéme de décembre de l'an 384. & l'on prétend que sa mort fut suivie de quelques miracles, qui firent juger combien elle avoit été précieuse devant Dieu. Il avoit choisi d'abord pour sa sépulture un lieu où reposoient les reliques de saint Sixte & de plusieurs autres martyrs : mais il en avoit été détourné depuis par la crainte de troubler leurs cendres. C'est pourquoi il se fit enterrer dans dans une église qu'il avoit fait bâtir aux Catacombes sur le chemin d'Ardée auprès de sa mere & de sa sœur Irene, qui étoit morte vierge à l'âge d'environ vingt ans, & dont il avoit fait l'épitaphe. Il composa aussi la sienne, où il marquoit sa foi touchant la résurrection. Il laissa encore plusieurs autres épitaphes & inscriptions en vers de sa composition, dont on a recueilli les restes jusqu'au nombre de près de quarante. Il avoit fait aussi quelques autres écrits sur lesquels on peut consulter ceux qui ont traité des écrivains ecclésiastiques. On lui attribue beaucoup d'établissemens de pieté tant pour le service divin, & l'administration des sacremens, que pour la construction & la décoration de quelques églises, baptisteres & autres lieux destinés aux exercices de la religion. Sa fête est marquée au jour de sa mort dans le martyrologe de Bede, dans ceux d'Adon & d'Usuard, & dans les suivans. On voit que son culte étoit reçû en France dès le tems de Louis le Debonnaire : & il paroît qu'il y avoit passé de Rome avec la liturgie Romaine du tems de Charlemagne. Nous ne sçavons s'il s'est fait quelque démembrement considérable de son corps pour la distribution de ses reliques. On dit seulement que le cardinal de Retz reçut du pape Clement X. une partie du crane de saint Damase, & que ce cardinal en fit présent à l'abbaye des Bénédictins de saint Michel en Lorraine, qui est de la congrégation de saint Vannes.

Damas. carm. 29. 38. 16. 18.
Hier. script. eccl.
Le Pontifical est de ceux qu'on lui a supposés.
Calend. t. 10. Spicil.

AUTRES SAINTS DU onziéme jour de Décembre.

III. & IV. Siécle.

I. SAINT FUSCIEN, & ses Compagnons S. VICTORIC & saint GENTIEN, Martyrs près d'Amiens.

I. FUSCIEN & VICTORIC que l'on croît venus de de-là les Alpes dans les Gaules pour y porter la lumiere de l'évangile en la compagnie de saint Denys, de saint Quentin & de plusieurs autres saints Missionnaires, furent ceux qui avec saint Piat allerent le plus loin pour étendre le royaume de Jesus-Christ. Ils passerent jusqu'aux extrémités de la Gaule Belgique, & ils exercerent leur charité principalement dans le pays de Terouenne & des Morins, qui occupoient toute l'étendue de la côte maritime de ces quartiers. Ils étoient auprès de Terouenne, lorsqu'ils apprirent une partie des executions sanglantes des Chrétiens, que Rictius Varus prefet du prétoire sous Maximien Hercule avoit faite à Treves, dans les diocèses de Reims & de Soissons, & dans le Vermandois. L'inquietude qu'ils en eurent, ou peut-être le desir de participer à la gloire du martyre les fit venir à Amiens, pour apprendre des nouvelles de saint Quentin. Ils sçurent de leur hôte GENTIEN, qui les avoit reçûs en chemin, que ce Saint avoit terminé ses combats, & qu'il y avoit plus d'un mois qu'il étoit mort pour la défense de leur foi commune. Ils furent avertis en même tems du danger où ils étoient venus s'exposer, parce que les persécuteurs rodoient encore dans le pays, & qu'il y avoit ordre du prefet Varus de les arrêter eux-mêmes par tout où on les trouveroit. Il furent pris en effet chez Gentien, qui s'étant mis en devoir de les défendre, se fit connoître aussi pour Chrétien, fut arrêté avec eux, & conduit devant le Prefet. Ce juge fit couper la tête à Gentien sur le champ & sans forme de procedure. Il interrogea ensuite juridiquement saint Fuscien & saint Victoric, leur fit souffrir une question, & les voyant persister dans leur génereuse confession, il les envoya dans les prisons d'Amiens chargés de chaînes. Lorsqu'il y fut arrivé il les fit paroître de nouveau pour répondre devant lui, & les trouvant toujours également fermes dans leur foi, il les condamna à perdre aussi la tête par une sentence, qui fut exécutée l'onziéme de décembre six semaines après la mort de saint Quentin.

Bosq. Hist. Eccl. Gall. l. 5. p. 156.

Vers l'an 287.

II. C'est le jour auquel leur fête est marquée dans les anciens matyrologes du nom de saint Jerome, dans ceux de Florus, de Raban, d'Adon, d'Usuard & les suivans jusqu'au Romain moderne, où le nom de Victoric se trouve presque par tout le premier. Leurs corps furent enterrés en un lieu où l'on a vû depuis le village de Sainctz. Ils y demeurerent jusqu'au-delà du milieu du sixiéme siecle. Ce fut, dit-on, vers l'an 555. du tems du roi Childebert I. qu'ils furent transportés dans l'église cathédrale d'Amiens, où l'on apporta en même-tems celui de saint Gentien, que l'on tira du lieu de sa sépulture : & l'on voit son nom joint avec les deux autres dans une grande partie des martyrologes. Quelques-uns prétendent que sur la fin du même siecle, les corps saints furent mis dans une église bâtie en leur honneur à une lieue environ de la ville

Le Coint. an. 555. n. 20.

Sauss. M. Gall. p. 993.

par la reine Fredegonde, & que cette princesse y fonda dès-lors un monastere, dont saint Evrols l'un des patrons de la ville de Beauvais fut abbé. Mais cette supposition se détruit par la connoissance que l'on a de la véritable fondation de l'abbaye de S. Fuscien, qui ne commença qu'en 1105. Ces auteurs appuyés sur d'autres titres aussi incertains ajoutent que cette église ayant été détruite par les guerres, les corps des trois Saints furent transportés à Baugenci sur la Loire dans l'Orléanois, où l'on veut qu'ils se conservent encore aujourd'hui, au moins en partie, depuis que le B. Philippes Berruyer, assisté de Robert de Courtenai, en fit une nouvelle translation l'an 1259. pour les mettre dans une châsse neuve.

Samm. Gall. chr. t. 4. p. 448.
Du Cang. &c.

D'autres auteurs soutiennent que les trois corps demeurerent dans la ville d'Amiens jusqu'à la fin du IX. siecle, auquel ils furent trouvés & déterrés par Otger évêque d'Amiens; qu'il fit présent de celui de saint Victoric à l'église de saint Quentin en Vermandois, où il avoit été chanoine; qu'il y fut reçû le XXX. d'octobre de l'an 893. & mis dans un tombeau à la gauche de celui de saint Quentin; qu'il donna celui de saint Gentien à l'abbaye de Corbie, où la translation s'en fit le VIII. de mai; & qu'il ne resta que celui de saint Fuscien d'Amiens, que l'on conserva toujours depuis avec beaucoup de soin & de vénération dans la cathédrale. Ce ne fut, dit-on, que l'an 1651. que l'on tira de sa châsse quelques ossemens de ses reliques pour enrichir l'église de l'abbaye de son nom bâtie* dans le diocèse en 1105. par le comte Enguerrand, & mise sous la regle de saint Benoît. La fête de la translation de saint Fuscien est marquée au XXVII. de Juin.

Mabill. sæc. 4. part. 2. p. 486.
Hemer. l. 2. p. 84.
Bulr. Hist. B. t. 2. p. 513.
Mabill. supr.

* à une lieue & demie de la ville vers le midi.

II. SAINT DANIEL surnommé LE STYLITE solitaire.

V. Siécle.

I.

DANIEL fils d'Elie ou Eliü & de Marthe vint au monde vers les commencemens de l'empire de Theodose le jeune, dans le bourg de Maratha assez près de la ville de Samosates vers les extrémités de la Syrie, que l'on appelloit Euphratesienne. A l'âge de douze ans Dieu lui inspira un si grand dégoût pour le monde, qu'il se retira dans un monastere de son pays pour se consacrer tout entier à son service. L'abbé fit difficulté de le recevoir à cet âge, ne croyant pas une si grande jeunesse capable de supporter l'austérité de l'observance. Mais voyant que tous les religieux, touchés de sa ferveur, consentoient qu'il fût admis, il assembla toute sa communauté dans l'église, lut la regle de la maison au postulant, lui coupa les cheveux, & lui donna l'habit de religion. Il avertit ses parens de ne pas venir si souvent voir leur fils, de peur que la tendresse naturelle qu'il avoit pour eux n'affoiblît en lui l'opération de la grace. Un jour son abbé l'ayant mené avec lui en un voyage qu'il fit à Antioche le fit passer par le bourg de Tellade ou Telanisse pour voir le célebre saint Simeon, qui y vivoit sur une colonne. Ce Saint éclairé de l'esprit de Dieu permit à Daniel de monter auprès de lui, le traita comme son fils, le bénit & lui prédit qu'il auroit beaucoup à souffrir pour Jesus-Christ; mais que ce divin Sauveur feroit sa force & sa lumiere. Après la mort de l'abbé on voulut le charger de la conduite du monastere; mais il s'en défendit fortement, & lorsqu'il vit un autre supérieur établi,

Ap. Sur. ex Metaphr. d. 11. dec. p. 219.
Bult. hist. M. d'Or. l. 3. c. 32.

bli, il alla retrouver saint Simeon Stylite, dont l'exemple & les discours avoient fait de profondes impressions sur lui depuis qu'il l'avoit vu. Il passa quatorze jours auprès de lui avec quelques freres qui demeuroient dans l'enclos qui environnoit sa colonne. De-là il voulut faire le voyage de la Terre-sainte. Mais saint Simeon l'en détourna dans un songe qu'il eut en chemin, & lui conseilla d'aller plûtôt auprès de Constantinople donner l'exemple de la vie pénitente à la cour & aux gens qui vivoient dans le grand monde. Daniel s'établit dans une église ou chapelle abandonnée du lieu appellé
L'an 452. Philempore, que l'on avoit cessé d'habiter, parce qu'on le croyoit exposé aux insultes des malins esprits. Il en fut bien moins tourmenté que des ecclésiastiques du voisinage qui tâcherent de le traverser par tout, & qui l'auroient obligé à déserter enfin, sans la protection d'Anatolius patriarche de Constantinople. Ce prélat se croyant redevable du rétablissement de sa santé aux prieres du Saint, se préparoit par reconnoissance à châtier ces ecclésiastiques, s'il n'y eût opposé son intercession & obtenu leur pardon. Il y avoit déja quelques
461. années que Daniel vivoit dans cette retraite, lorsqu'il apprit la mort de saint Simeon Stylite. L'un des disciples de ce Saint nommé Serge étant venu à Constantinople pour faire présent de son scapulaire * à l'empereur Leon, ne put avoir accès auprès de ce prince : & il alla voir saint Daniel, dont la renommée lui avoit appris beaucoup de merveilles. Serge ravi d'entendre tout ce que Daniel disoit à l'avantage de saint Simeon, & de voir la disposition où il étoit d'imiter son genre de vie, resolut de lui laisser son scapulaire.

* avec le camail.

Ce fut pour Daniel un gage qui lui faisoit esperer de se voir revêtu du double esprit du grand Simeon ; & d'attirer du ciel sur lui-même des graces pareilles à celles qui l'avoient sanctifié. Dans cette confiance il fit construire une colonne * sur une montagne du lieu, que l'on appelloit Anaple du côté où le Bosphore conduit au Pont-Euxin : & il monta dessus après avoir passé neuf ans dans l'église de Philempore. Il y demeura exposé à toutes les injures de l'air, & il lui en couta beaucoup avant que de pouvoir s'y endurcir, la rigueur du climat rendant sa penitence encore plus étonnante que celle de saint Simeon. Pendant un hiver qui fut très-rude il pensa mourir de froid, & l'on fut obligé de lui dégeler le corps dans de l'eau chaude. Les pieds lui enflerent, & il se forma des ulceres à ses jambes & en quelques autres membres, qui furent de grandes épreuves pour sa vertu, & qui contribuerent beaucoup à le retenir dans les sentimens d'une profonde humilité à la vue de sa propre misere dans le tems, que Dieu prenoit plaisir à l'élever au dessus de la condition humaine par les faveurs extraordinaires dont il le combloit. Il devint un objet d'admiration pour toutes sortes de personnes par le don qu'il reçut des miracles & de la prophétie, par le zele qu'il avoit pour la pureté de la foi & la gloire de Dieu, & par la force de ses prieres pour la conversion des pécheurs : mais rien ne parut égal à sa patience invincible & on la regardoit comme le plus grand de tous ses miracles. Ce fut pour honorer le ministere de l'Eglise qu'on voulut l'élever au sacerdoce ; & le patriarche Gennade successeur d'Anatolius, pour lui donner encore des marques d'une distinction plus grande, voulut lui aller conferer l'ordre de pré-

* C'étoient deux grandes colonnes liées par des barres de fer, & au dessus une plus petite surmontée d'un petit tonneau.

trise sur sa colonne même sans lui laisser prendre la peine de descendre.

L'humilité du Saint ne put souffrir que l'on mît l'échelle à la colonne pour l'aller ordonner, n'ayant pas d'autre moyen de s'éloigner lui-même. Gennade fit toutes les prieres de l'ordination au bas de la colonne, & dit que Dieu l'ordonnoit & le consacroit lui-même. Daniel se jugeant ainsi lié permit à la fin que le Patriarche montât pour lui imposer les mains & le communier. Ceux qui ont voulu rendre cette ordination plus merveilleuse ou plus irreguliere, n'ont point parlé d'imposition de mains, mais l'administration de l'Eucharistie la suppose en cette conjoncture comme une ceremonie qui la devoit préceder, l'une étant aussi facile à conferer que l'autre dès qu'il étoit sur la colonne.

Le Saint avoit prédit vers ces tems-là le grand embrasement qui arriva l'an 465 à Constantinople & qui consuma huit des regions ou quartiers de la ville. Il avoit averti le patriarche Gennade & l'empereur Leon de tâcher de prévenir ce malheur par des prieres publiques, des jeûnes & d'autres moyens capables de se rendre Dieu propice ; mais on n'avoit point tenu beaucoup de compte de ses avis. On s'en souvint quand on vit l'incendie : & le peuple courut aussi-tôt à la colonne du Saint, remplissant l'air de cris effroyables & de lamentations. L'an 463. L'un se plaignoit d'avoir perdu sa maison ou ses biens ; l'autre de n'avoir pû sauver du feu sa femme, ses enfans, ses valets, ses amis. Le Saint touché de leur affliction fondoit en larmes, & ne leur put conseiller autre chose que la priere & le jeûne. Il étendit ensuite les mains vers le ciel & pria pour eux : puis il les renvoya disant que l'incendie finiroit au bout de sept jours ; ce qui arriva précisément comme il l'avoit marqué. Alors l'empereur vint avec l'imperatrice * le prier de demander à Dieu de leur pardonner le passé & de les mettre en assurance pour l'avenir. Le Saint leur promit de s'y employer de tout son zele, & il leur obtint un fils par ses prieres. L'empereur qui le visitoit fort souvent & qui marquoit en toutes rencontres le respect qu'il avoit pour lui, fit bâtir près de sa colonne un petit monastere pour les disciples qui vouloient demeurer autour de lui, & un hospice pour recevoir ceux qui l'alloient voir, avec une chapelle pour mettre des reliques de saint Simeon Stylite dont il vouloit faire present à Daniel, lorsqu'il en auroit fait venir à Constantinople le corps qu'il avoit demandé à ceux d'Antioche, & dont il reçut au moins une partie quelques années après. Gubaze roi des Laziens, peuples étendus entre le Pont-Euxin & la mer Caspienne, étant venu renouveller son alliance avec les Romains, l'empereur Leon le mena voir saint Daniel comme le miracle de son empire. Le roi barbare se prosterna devant la colonne avec larmes & conjurations : & remercia le Dieu du ciel en son langage, mais d'une maniere fort éloquente, de ce que n'étant venu que pour voir un roi de la terre il lui faisoit la grace de lui montrer un tel prodige, & une representation de la vie céleste. Les deux princes prierent saint Daniel de vouloir être l'arbitre de leur traité : ce qu'il fit au gré de l'un & de l'autre. Gubaze étant de retour chez lui ne pouvoit se lasser de raconter cette merveille : jamais il n'envoyoit à Constantinople qu'il n'écrivît à saint Daniel pour se recommander à ses prieres.

* Verine.

IV. L'on compte entre les plus grands miracles de notre Saint la converfion d'un fameux capitaine, nommé Edran,

que l'empereur avoit fait son grand écuyer. Ce seigneur étant venu voir le Saint fut tellement touché de ses exhortations, que sans vouloir retourner à la cour, non pas même à la ville pour mettre ordre à ses affaires, il embrassa la profession religieuse parmi les disciples de saint Daniel & en accomplit exactement les devoirs jusqu'à sa mort. Le Saint lui donnant l'habit lui changea son nom d'Edran en celui de Tite. L'empereur qui estimoit particulierement son merite, eut bien de la peine à approuver sa retraite, croyant avoir encore besoin de ses services. Il y consentit neanmoins puisqu'il s'agissoit de le ceder à Dieu : & il n'alloit point voir saint Daniel qu'il ne rendît aussi visite à Tite dont il étoit toujours fort édifié.

L'an 474. Après la mort de l'empereur Leon & celle de son petit fils de même nom, qui arriverent en 474, Zenon son gendre parvint à l'empire. Mais à peine se vit-il sur le trône que saint Daniel lui prédit qu'il en seroit chassé ; & qu'il seroit rétabli neanmoins quelque tems après.
475. L'événement verifia sa prédiction dès l'an 475. Basilisque frere de l'imperatrice Verine sa belle-mere, veuve de Leon, l'obligea de s'enfuir avec sa femme Ariadne en Isaurie, & s'étant saisi de l'empire il se declara le protecteur des heretiques & se mit à persecuter les défenseurs du concile de Chalcedoine. Acace patriarche de Constantinople, successeur de Gennade, lui resista fortement : mais ne se trouvant pas assez
476. fort il eut recours à saint Daniel. Il lui manda ce que faisoit Basilisque contre les interêts de l'Eglise Catholique. Basilisque de son côté lui envoya des plaintes contre Acace l'accusant de soulever la ville contre lui. Saint Daniel répondit à ce tyran que Dieu détruiroit son regne. Il joignit à ces menaces des reproches si vehemens, que l'envoyé n'osant s'en charger pria le Saint de les écrire dans une lettre cachetée. Cependant Acace assembla plusieurs évêques, qui ne s'étoient pas encore laissés entraîner au nouveau regne : & tous ne trouverent pas d'expedient plus efficace pour remedier aux maux presens, que d'envoyer prier saint Daniel de venir à Constantinople pour secourir l'Eglise. Outre qu'il ne pouvoit marcher à cause de ses incommodités, il s'en défendit encore sur son incapacité & sur l'obligation qu'il avoit par sa profession de garder la retraite & le silence. Mais aucune de ces raisons ne satisfit les prelats dont les instances réiterées & les larmes eurent enfin la force de le faire descendre. Dès qu'il parut dans les assemblées, le peuple s'émut de telle sorte que Basilisque tout épouvanté sortit de Constantinople & se retira dans une maison de l'Hebdome à deux lieües environ de la ville. Daniel l'y suivit accompagné d'une multitude de moines & de peuple. Les gardes craignant pour la personne de Basilisque empêcherent le Saint d'entrer dans le palais. Il secoua la poussiere de ses pieds suivant le conseil de l'évangile, & en fit faire autant à ceux de sa compagnie. Il s'en retourna aussi-tôt à Constantinople, suivi de beaucoup de soldats qui étoient étonnés de son habit & de sa maniere de vivre. L'empereur fâché de ce qu'avoient fait ses gardes l'envoya prier de revenir. Daniel le refusa avec indignation. Basilisque après y avoir envoyé plusieurs personnes sans rien obtenir, vint lui-même trouver le Saint, se jetta à ses pieds & lui demanda pardon. Daniel lui fit de severes reproches, & se tournant vers les assistans qui étoient les témoins de cette humiliation du prince, il leur

dit que cette feinte humilité n'étoit qu'un vain artifice dont il couvroit sa cruauté : mais que l'on verroit bientôt agir sur lui la puissance qui abat les puissans. Après cette prédiction qui fut suivie de son effet l'année suivante, saint Daniel retourna sur sa colonne & continua sa pénitence jusqu'au tems de sa mort, qui fut aussi du nombre des choses qu'il predit. Ses grandes austerités ne l'empêcherent pas de vivre quatre-vingts ans, & l'on croit qu'il mourut vers l'an 490. Les Grecs font sa fête l'onziéme de decembre. Les Latins ne paroissent point l'avoir inserée dans leurs martyrologes avant le XVI siecle, vers la fin duquel Baronius l'a mis dans le Romain moderne, suivant le menologe de Sirlet. Adon a marqué le prophéte Daniel en ce jour dans le sien.

RENVOIS.

* SAINT TATO *abbé de saint Vincent sur Volturne en Italie.* Voyez l'onziéme jour d'octobre avec la vie de saint Paldo son cousin & de saint Taso son frere.

* HILDEMAN *évêque de Beauvais mort l'onziéme de decembre.* Voyez le VIII de ce mois.

XII. JOUR DE DECEMBRE.

III. Siécle. *S. EPIMAQUE, S. ALEXANDRE, S. MACAR, Ste AMMONAIRE * & trois autres saintes femmes, Martyrs d'Alexandrie. Et quelques autres qui ont souffert les jours suivans.*

* Ammonarium.

I. Euseb. hist. l. 6. c. 41.

Entre les martyrs que fit la persecution de l'empereur Dece dans la ville d'Alexandrie l'an 250, l'on remarqua un Chrétien venu de Libye, nommé MACAR, qui se distingua par l'ardeur de sa foi & par le courage qu'il fit paroître jusqu'à la fin pour sa défense. Le juge voyant l'inutilité des efforts qu'il faisoit pour l'obliger à renoncer Jesus-Christ, le condamna à être brûlé tout vif, & le Saint martyr finit son sacrifice par cet holocauste. Sa fête se trouve marquée au VIII de decembre dans les martyrologes des Latins sur-tout dans ceux d'Adon, d'Usuard & dans le Romain moderne où il est appellé *Macaire.*

II. Il fut suivi de près par les saints martyrs EPIMAQUE & ALEXANDRE. Sur la premiere confession qu'ils firent du nom de Jesus-Christ ils furent chargés de chaines, & souffrirent toutes les incommodités d'une longue prison. Ils furent éprouvés ensuite par les tourmens les plus cruels sans que rien fût capable de les ébranler, selon que nous l'avons déja rapporté au X. de mai. On les fouetta de toutes manieres, on les fustigea, on les déchira avec les onglés de fer, on leur appliqua les autres instrumens de supplices les plus cruels : & après avoir épuisé tous les tourmens que la haine de Jesus-Christ put inspirer à leurs persecuteurs, ils furent jettés dans de la chaux vive qui les consuma. Les Grecs font la fête de ces deux Saints & de deux autres encore, qui souffrirent en même tems le VI de juillet. Ils celebrent en particulier l'onziéme de mars la translation de saint Epimaque faite à Constantinople, si toutefois l'on peut dire qu'il ne s'agisse pas du corps d'un autre martyr de ce nom. C'est au moins ce que doivent pretendre ceux, qui ont cru que le corps de saint Epimaque d'Alexandrie étoit à Rome du tems de Julien l'apostat. En quoi il ne paroît rien qui ne soit assez incertain de part

Boll. cont. X. mai. p. 552.

Baron. not. Mi.

Ado. d. 10. Mai. Till. t. 4. p. 659.

& d'autre, ni rien de plus probable que de croire que ce pourroient être trois Saints tout differens sous un même nom. Cependant l'église de Rome prétend que le sien n'est point different du martyr d'Alexandrie. C'est ce qui paroît aussi par l'histoire que nous avons cru devoir joindre à celle de saint Gordien, à qui on l'a associé pour le culte que nous lui rendons en Occident au x de mai.

III. Nous avons déja vû que saint Epimaque & saint Alexandre ne furent pas les seuls, qui souffrirent en un même jour pour la même cause dans la même ville d'Alexandrie. Leur martyre fut accompagné de celui de quatre genereuses femmes, dont la premiere nommée AMMONAIRE, étoit une vierge d'une grande sainteté. Le juge s'étant entêté de la vaincre s'opiniâtra long-tems à la tourmenter de la maniere du monde la plus inhumaine, parce qu'elle avoit protesté devant lui qu'elle ne diroit pas un seul mot de tout ce qu'il vouloit lui faire prononcer contre ce qu'elle devoit à Jesus-Christ & à elle-même. Elle demeura fidéle à sa promesse : & le juge la trouvant inflexible la fit conduire au supplice qui consomma son martyre. La seconde de ces saintes femmes se nommoit MERCURIE : c'étoit une personne vénérable par sa vertu & par son grand âge. La troisiéme nommée DENYSE étoit mere de beaucoup d'enfans, qu'elle aimoit tendrement à la verité ; mais toujours infiniment moins que Dieu, & uniquement pour lui. La quatriéme se nommoit AMMONAIRE comme la premiere. Le juge déja fatigué & rebuté des tourmens qu'il avoit fait souffrir à la premiere, & jugeant de la resolution & du courage des trois autres par celui qu'elle avoit fait paroître, crut qu'il étoit inutile de leur faire subir de semblables épreuves, & il les condamna d'abord toutes trois à la mort par une même sentence qui fut exécutée sur le champ. Le culte de toutes les quatre ensemble est rapporté au même jour que celui de saint Epimaque & de saint Alexandre dans les martyrologes des Latins que nous avons allegués.

Eusèb. supr.

AUTRES MARTYRS d'Alexandrie, executés les jours suivans jusqu'au xx *du mois.*

IV. SAint Denys évêque d'Alexandrie à qui nous devons toute l'histoire de ces saints martyrs, ajoute que l'on presenta ensuite au juge trois Chrétiens d'Egypte nommés HERON, ATER autrement *Arséne*, & ISIDORE, & qu'on leur joignit un jeune garçon appellé DIOSCORE, qui n'avoit guéres que quinze ans. On voulut commencer l'interrogatoire & la question par ce dernier dans l'esperance de le gagner par des promesses & de beaux discours comme le plus aisé à tromper, ou de le vaincre par les tourmens comme le plus foible. Mais Dioscore soutenu par la main invisible de celui qu'il confessoit, se montra également invincible aux persuasions & aux supplices. On fit tourmenter ensuite en sa presence les trois autres martyrs, dont il ne fut pas possible d'ébranler la constance. Ils furent condamnés au feu & consumés dans le même bucher. Pour le jeune Dioscore, le juge voyant que tout le monde admiroit la grandeur de son courage, & la sagesse de ses réponses & que l'on ne pouvoit s'empêcher de témoigner tout publiquement l'affection & l'estime que l'on avoit pour lui, le renvoya disant qu'il avoit pitié de sa jeunesse, & qu'il lui donnoit du tems pour se repentir. Ce jeune confesseur fut ainsi reservé

Euseb. supr.

Till. t. 4. p. 252.

pour d'autres combats dans les persécutions suivantes, & il paroît avoir survécu à son évêque saint Denys. Sa memoire se trouve jointe à celle des saints Heron, Ater, & Isidore au XIV. de decembre dans les martyrologes d'Adon, d'Usuard, & dans le Romain moderne.

V. On vit encore un autre Martyr illustre dans Alexandrie, appellé NEMESION *, Egyptien d'origine, de langue & de mœurs. D'abord il avoit été accusé faussement comme complice & compagnon de quelques voleurs qu'on avoit pris. Il n'avoit eu aucune peine à se justifier d'un crime si éloigné de son humeur devant l'officier, qui poursuivoit les voleurs, mais ayant été accusé ensuite d'être Chrétien, il l'avoua tout d'un coup, & sur sa confession il fut conduit au Préfet ou gouverneur d'Egypte. Ce Préfet n'étoit autre sans doute que Sabin, qui avoit fait couler tant de sang Chrétien durant tout le cours de l'année. C'étoit un ministre d'iniquité qui se jouoit de la justice aussi bien que de la vie des hommes, à qui l'innocence sembloit faire plus d'horreur que les crimes les plus énormes. Il fit souffrir à Nemesion le double des tourmens ordonnés contre les voleurs : & il le condamna ensuite à être brûlé avec eux. Il finit ainsi en la compagnie des voleurs avec toute son innocence, conforme en ce point à la maniere dont les hommes firent souffrir le Sauveur du monde. Sa fête est marquée au XIX. de decembre dans les martyrologes d'Adon, d'Usuard, dans le Romain & les autres modernes.

* ou Nemese.

VI. Après cette exécution l'on vit venir quelques soldats, sçavoir AMMON, ZENON, PTOLOME'E, INGENE & avec eux un vieillard nommé THEOPHILE, qui se presenterent tous à la fois devant le tribunal du juge. On interrogeoit actuellement un Chrétien sur la religion, ou même on lui faisoit subir des tourmens de la question. Il sembloit déja succomber & prêt à renoncer. L'apprehension qu'en avoient les quatre soldats, & le vieillard se faisoit remarquer sur leur visage & dans leur contenance. Ils lui faisoient signe des yeux, de la tête, des mains, de tout le corps pour l'exciter à tenir ferme. Chacun s'en apperçut, & tout le monde comprit aisément ce qu'ils étoient & ce qu'ils vouloient dire. Eux sans attendre que l'on mît la main sur eux pour les saisir coururent à l'échaffaud dressé pour les criminels, & déclarerent tout haut qu'ils étoient Chrétiens. Cette action étonna le gouverneur, les conseillers & les assesseurs qui tenoient la séance autour de lui. On étoit épouvanté principalement de cet air d'intrepidité & de la resolution magnanime, qu'ils faisoient paroître dans le mépris de la mort : & la disposition où ils témoignoient être pour éprouver tous les tourmens que la malice des hommes pourroit imaginer, faisoit trembler tous les juges. Ils sortirent ainsi tous cinq de l'audience, triomphans & fort joyeux d'avoir confessé ainsi la foi & le nom de Jesus-Christ devant ses ennemis. Quoiqu'on ne sçache point quelle fut la fin de ces genereux confesseurs, l'Eglise ne laisse pas de les honorer comme des martyrs : & leurs noms se trouvent au XX. de decembre dans les mêmes martyrologes que ceux des precedens. Dans le Romain où on leur assigne encore une fête generale au XXX. d'octobre avec tous les autres Martyrs dont nous avons parlé, il est dit que ces derniers souffrirent sous le préfet Emilien, qui ne fut gouverneur neanmoins que sous Valerien environ sept ans après leur martyre.

AUTRES SAINTS DU douziéme jour de Décembre.

I. SAINT VALERI ABBE' *au pays de Vimeu en Picardie :* Walaricus & Gualaricus.

VI. & VII. Siécles.

I. SAINT VALERI naquit en Auvergne vers le milieu du sixiéme siécle, sans aucun des avantages que les gens du monde trouvent dans une grande naissance ou dans une belle fortune. Il passa sa premiere jeunesse à garder les moutons de son pere : & l'envie d'apprendre augmentant en lui avec l'âge, il pria le precepteur de quelques enfans de qualité de lui tracer un alphabet, & de lui en nommer les lettres. Avec cet unique secours & l'assistance divine il sçut lire en peu de tems, & apprit par cœur tout le pseautier. Cela lui donna occasion de frequenter l'église, & d'assister plus volontiers au chant de l'office divin. Il fut si vivement touché de cette sainte harmonie, & plus encore des grands sentimens de pieté, que renferment les pseaumes qu'il en conçut un desir ardent de se consacrer au service de Dieu, afin de pouvoir employer toute sa vie à chanter ses louanges. Ce mouvement lui fit tourner la vue du côté des monasteres, & se souvenant qu'il avoit un oncle frere de sa mere dans celui d'Autumon ou d'Antoin, il l'y alla chercher pour tacher de suivre son exemple. Son pere à qui ses services étoient fort utiles voulut s'opposer à son dessein, & alla prevenir l'abbé & les religieux sur le besoin qu'il avoit de son fils, afin de les mettre dans ses interêts. Ils y entrerent sans peine, & ils rejetterent long-tems les sollicitations de Valeri. Son pere employa les caresses, & ensuite les mauvais traitemens pour l'obliger à retourner dans sa maison. On porta la dureté avec laquelle on le traitoit jusqu'à le faire jeuner quelquefois deux ou trois jours de suite, & à lui refuser les choses les plus necessaires. Mais rien ne fut capable de rebuter Valeri, rien ne put affoiblir sa resolution. L'abbé vaincu par sa perseverance, crut avoir des preuves suffisantes de sa vocation, & l'ayant admis dans sa communauté du consentement de tous ses religieux, il lui donna la tonsure clericale en presence de son pere que l'on avoit mandé, afin que rien ne se fît malgré lui.

Anon. ap. Mabill. p. 77. sæc. 2. ap. Bolland. t. 1. april. p. 17.

II. La grace de la profession monastique produisit bientôt ses fruits dans Valeri. On le voyoit vraiment humble, soumis à tout le monde, exact à ses devoirs. On remarquoit en lui beaucoup de douceur, un grand soin pour conserver la pureté de l'esprit & du cœur, beaucoup de prudence, d'équité & de patience, un grand zéle pour l'honneur de Dieu, beaucoup de ferveur dans sa priere. Il pratiquoit de grandes austerités, & travailloit également à mortifier son esprit par les humiliations, & sa chair par les jeûnes & les veilles. Par ce moyen il étoit devenu un modele de toutes les vertus religieuses pour ses confreres : mais le desir de s'avancer davantage dans la perfection, le porta ensuite à quitter son pays, pour aller chercher quelque chose de plus accompli dans les monasteres de plus grande reputation. Il passa à Auxerre où il fut reçu avec beaucoup de charité par l'évêque du lieu saint Aunaire, qui lui permit de demeurer dans l'abbaye de saint Germain. Il y trouva de beaux exemples de vertu, mais il en donna encore de plus rares que ceux qu'il y reçut. Ayant converti un homme de qualité nommé Bobon, ils s'en allerent en-

Vers l'an 590.

semble à Luxeu, monastere aux extré-
Vers l'an 595. mités de la Bourgogne, qui étoit déja de grand éclat & où saint Colomban, qui en étoit le fondateur formoit jusqu'à deux cens disciples. Saint Valeri y trouva d'abord de quoi satisfaire toute son humilité : car il y fut traité comme un novice & employé à cultiver le jardin. Mais l'éminence de sa grace ne put pas long-tems demeurer cachée à saint Colomban. Il n'eut pas plutôt reconnu son merite, qu'il le mit au rang des principaux de sa communauté au grand étonnement des autres Religieux, qui ne pénétroient point la cause d'une telle dispense. Quelques années après, saint Colomban fut obligé de sortir de Luxeu, chassé des états du royaume de Bourgogne par le roi Thierri, & sa grand-mere Brunehaud.
L'an 610. La persecution s'étendit sur les principaux de ses disciples : les uns se refugierent auprès de Theodebert roi d'Austrasie, les autres se retirerent vers le haut Rhin. Mais Valeri determiné à tout souffrir demeura dans le monastere de Luxeu pour en prendre soin avec Waldolen. Il ne put empê-
611. cher que les officiers de Thierri ne s'en emparassent, & n'y commissent bien des violences, mais il eut assez de force pour en chasser les bergers, & les brigands qui tourmentoient ce qui y étoit resté de Religieux. Saint Colomban étant dans le territoire de Bregentz au delà du lac de Constance, renvoya saint Eustase, l'un des principaux disciples qui l'avoient accompagné à Luxeu, pour rassembler & gouverner cette communauté, parce qu'au lieu d'y revenir lui-même il étoit sur le point de passer en Italie. Eustase vint tout à propos pour empêcher un procès que des seculiers vouloient faire au monastere, d'où devoit suivre sa ruine entiere. Il prit faiut Valeri avec lui, & ils allerent ensemble trouver ces personnes qu'ils porterent 612.
par leur douceur, & par la vue de l'équité de leur cause à rendre au monastere ce qui lui appartenoit.

III. Peu de tems après survint la mort de Thierri roi de Bourgogne persecuteur de Colomban, & des moines de Luxeu, qui après avoir vaincu & fait mourir son frere Theodebert, s'étoit rendu le maître de l'Austrasie. Clotaire II. qui regnoit dans la Neustrie, ou la France Occidentale ayant exter- L'an 613.
miné ses enfans, réunit les trois royaumes sous sa puissance, & l'un de ses premiers soins, lorsqu'il se vit en possession de la monarchie, fut de faire revenir en France S. Colomban, que la crainte de Thierri avoit fait retirer en Italie. Ce Prince lui députa pour ce sujet saint Eustase abbé de Luxeu son disciple, pendant l'absence duquel la conduite du monastere retomba encore sur Saint Valeri. Saint Eustase n'ayant pû persuader saint Colomban, qui s'étoit établi aux extremités du Milanès, dans le monastere de Bobbio, que le roi* & la reine des Lombards lui avoient fait bâtir, ramena en France Waldolen, l'un des religieux de Luxeu, qu'il y avoit mené ou qu'il y avoit trouvé. Celui-ci en partant demanda permission à saint Colomban d'aller prêcher la foi dans les provinces, & de prendre saint Valeri pour son associé. Saint Colomban le L'an 614.
lui accorda, mais après lui avoir bien fait valoir le prix du present qu'il lui faisoit. Saint Eustase alla rendre compte à la cour de Clotaire de sa negociation, & il ne fut pas plutôt rentré dans Luxeu, que Waldolen & Valeri en partirent pour leurs missions. Ils allerent en Neustrie, où ils saluerent le roi Clotaire à qui ils demanderent un lieu où ils pussent se retirer aux extrémités du diocése d'Amiens, où ils avoient dessein de passer. Ce Prince leur

* Agilulphe & Theodelinde.

* Leuconaüs terminécomme Stabulaüs Gemblaüs Réomaüs, ainsi ce n'est point un nom composé de deux mots grecs qui veuillent dire église blanche.

leur donna la terre de Leuconai* à l'embouchure de la Some dans le pays de Vimeu en Ponthieu. Ils s'y établirent du consentement de Bercund ou Berhard évêque d'Amiens, ils y bâtirent une chapelle commune & des cellules, & ils y eurent chacun des disciples. Saint Valeri employa quelque tems à l'instruction des peuples d'alentour: mais il se renferma ensuite dans sa cellule pour y vivre en réclus. Il y pratiqua une pénitence très-rigoureuse. Son jeûne duroit souvent toute la semaine, & il ne mangeoit alors que le dimanche. Sa priere étoit continuelle; tous les jours il recitoit deux offices, le Monastique & le Gallican, c'est-à-dire celui de l'église de France. On dit qu'il fut gratifié dès son vivant du don des miracles, & de celui de prophétie. Il avoit aussi celui de pénétrer dans le fond des cœurs & de découvrir les pensées & les mouvemens les plus secrets. Il mourut un dimanche qui étoit le XII. jour du mois de decembre de l'an 622. Quelques-uns mettent sa mort l'onziéme de ce mois, & si leur sentiment étoit veritable, on seroit obligé de dire qu'il ne seroit mort que l'année suivante. D'autres prétendent qu'il mourut le premier jour d'avril de l'an 619. ou 624. & que le XII. de decembre n'est que le jour de sa translation. L'un & l'autre sentimens paroissent se défendre par l'autorité des anciens calendriers & martyrologes & de plusieurs breviaires. Mais celui où l'on suppose sa mort au XII. de decembre & sa translation au 1. d'avril semble être maintenant le plus communément reçu, quoique l'autre ait été suivi par le plus grand nombre depuis le tems d'Adon jusqu'au dernier siécle, où on l'a embrassé dans le martyrologe Romain.

L'an 622.

Mabill. sur. Breviar. Beltov.

Henschen. t. 1. april. p. 14.

IV. Son corps fut enterré comme il l'avoit souhaité au haut d'une montagne sous un arbre entouré de buissons, où il avoit coutume d'aller prier à une lieue & demie de sa cellule où l'on a depuis bâti le monastere de son nom. Le bruit des miracles que Dieu operoit à son tombeau passa jusqu'en Italie, & porta saint Blitmond * qui avoit été de ses disciples, & qui vivoit alors dans Bobbio, sous la discipline de saint Attale successeur de saint Colomban, à revenir en Ponthieu pour entretenir & étendre encore l'honneur que l'on rendoit à sa memoire. Il obtint du Roi Clotaire II. & de l'évêque d'Amiens Bochard la permission & les secours necessaires pour bâtir un monastere regulier au lieu où étoit son hermitage; & en ayant été fait abbé, il fit transporter dans la nouvelle église le corps du Saint, sans discontinuer d'entretenir la dévotion des peuples sur la montagne où l'on voit encore une chapelle frequentée par les pélerins & les matelots. On croit que c'est de cette translation que se fait la fête le premier jour d'avril. Vers le milieu du dixiéme siécle le comte Arnoul marquis de Flandres, ayant pris la ville de Montreuil sur le roi Louis d'Outremer, acheta le corps de saint Valeri de l'abbé Archambaud, pour en enrichir ses états. Car c'étoit une de ses principales dévotions d'enlever des corps saints, croyant multiplier le nombre des patrons de son pays, & le munir d'une plus grande protection. Il le fit transporter avec celui de saint Riquier dans l'abbaye de Sithieu ou de saint Bertin au territoire de Terouenne où est aujourd'hui saint Omer. Le corps de saint Valeri demeura en ce lieu jusqu'à ce qu'en 981. Hugues Capet duc des François, comte de Paris, qui fut depuis roi de France, ayant repris

* Sa fête au III. janvier.

L'an 627.

Ap. Boll. ad d. 1. april. p. 23. Mabill. sæc. 2. Ben.

Vers l'an 952.

L'an 981.

Montreuil, le fit réporter dans le Vimeu, rétablit son monastere, en ôta les chanoines qui s'y étoient introduits depuis les courses des Normans, & y fit venir de l'abbaye de saint Lucien de Beauvais des religieux Benedictins, qui le possedent encore dans la réforme de la Congregation de saint Maur, qui y fut établie l'an 1643. Cette translation faite par le moyen de Hugues Capet est marquée au second jour de juin dans quelques martyrologes & au troisiéme dans d'autres, de même que celle de saint Riquier, dont les reliques furent rapportées en même tems dans son monastere de Ponthieu. Durant les guerres d'entre Philippes II. roi de France & Richard I. roi d'Angleterre duc de Normandie, celui-ci fâché de voir que le port de saint Valeri servoit aux Anglois pour faire passer leurs denrées en France contre son gré, détruisit la ville & le monastere, chassa les moines, & emporta les reliques du Saint dans la haute Normandie. Mais les moines les rapporterent au siécle suivant, après leur rétablissement, & les y conserverent toujours avec beaucoup de soin. Elles coururent grand risque au seiziéme siécle de la part des Huguenots, comme toutes celles des autres Saints de France & de Flandres, lorsque le capitaine Cocqueville s'empara de la ville de saint Valeri. Mais elles furent garanties par la vigilance du maréchal de Brissac. Elles furent visitées solennellement le XVI. d'août de l'an 1651. & trouvées en fort bon état avec celles de S. Blitmont son successeur, & de quelques autres Saints. Il y manquoit quelques ossemens que l'on croit avoir été donnés à l'abbaye de saint Riquier, à celle de saint Lucien de Beauvais, & ailleurs. C'est ce qui doit nous persuader que le corps que l'on montre à Turin en Piémont sous le nom de notre Saint est celui d'une personne toute differente.

Ap. Henschen. supr. ap. Mabill. sæcul. 5. p. 556.

L'an 1297.

Henschen. p. 85. col. 2.

RENVOIS.

*SAINT PAUL *premier évêque de Narbonne.* Voyez au XXII. jour de mars.

*SAINT SPIRIDION *évêque de Trimithonte en Chypre.* Voyez au XIV. de ce mois ci-après.

*SAINT CORENTIN *premier évêque de Cornouaille ou de Quimper.* Voyez au V. jour de septembre.

XIII. JOUR DE DECEMBRE.

SAINTE LUCE VIERGE Martyre de Syracuse, autrement *sainte LUCIE.*

VI. Siécle.

SAINTE LUCE qui tient le second rang dans le canon de la messe chez les Latins entre les quatre premieres vierges & martyres de l'église Romaine, & qui avec sainte Agathe fait la principale gloire de l'église de Sicile, étoit de l'ancienne ville de Syracuse * que l'on regardoit encore en ces tems-là comme la capitale de toute l'isle. Elle perdit son pere en bas âge. Sa mere Eutychie après l'avoir élevée dans les principes de la foi & les sentimens de la pieté Chrétienne, songeoit à la marier, lorsqu'elle fut travaillée d'un flux de sang, qui la tourmenta pendant quatre années. Luce regarda cette affliction de sa mere, comme un coup favorable de la providence, qui devoit écarter les projets du mariage qu'elle appréhendoit depuis qu'elle avoit pris la résolution de consacrer sa virginité à Jesus-Christ. On n'en parla plus effe-

E

* *aujourd'hui* Saragousse.

ctivement : & la Sainte affligée elle-même de voir souffrir sa mere si long-tems, sentit sa foi s'exciter avec tant d'ardeur, qu'elle alla à Catane se prosterner devant le tombeau de sainte Agathe, & y demanda à Dieu par ses prieres & ses larmes la guérison d'une personne si chere. Elle l'obtint, & sa mere par sentiment de reconnoissance & de pieté lui laissa la liberté de consacrer sa virginité à Dieu, & de donner même ses biens aux pauvres. Ces faits dans la simplicité desquels nous devrions chercher la verité, sont representés dans ses actes avec des ornemens qui ne servent qu'à nous les rendre suspects. Ils sont suivis d'autres faits, dont quelques-uns sont manifestement contraires à la verité ; & quelques autres peu probables. Ce que ces actes nous proposent de moins éloigné de la vraisemblance se réduit à dire qu'ayant été prise comme Chrétienne durant la persécution de Dioclétien & de Maximien, elle fut condamnée par le consulaire * Pascase gouverneur de la Sicile, à se voir livrée à la prostitution publique, qui étoit le plus grand supplice des personnes libres de son sexe ; que Dieu l'en délivra par un effet de sa puissante protection ; qu'il la rendit encore superieure à divers tourmens qu'on lui fit souffrir pour lui faire perdre la pureté de sa foi ; qu'il permit enfin qu'elle fût percée de l'épée de bourreau par la sentence de son juge, lorsqu'il la voulut couronner dans le ciel.

* Le gouvernement de la Sicile étoit encore consulaire alors.

L'an 304. ou 305.

II. L'on rapporte la mort de la Sainte à l'an 304, lorsqu'on suppose qu'elle mourut au mois de decembre, ou au suivant, lorsqu'on met son martyre vers la fin de l'hiver. Les Grecs & les Latins se sont accordés à célébrer sa fête dans toutes leurs églises le XIII. de decembre : les premiers en font leur principal office du jour conjointement avec celui de quelques autres martyrs. Son culte a passé de bonne heure de la Sicile à Rome, où il semble avoir été bien établi dès le sixiéme siécle, selon qu'il est aisé d'en juger par le sacramentaire de S. Gregoire, & par le calendrier Romain du VII. ou VIII. siécle. On a vû & l'on voit encore plusieurs églises du nom de sainte Luce dans Rome : mais on doute si elles ont été la plûpart dédiées en l'honneur de notre Sainte, plutôt que d'une autre de même nom, que l'on honore le XVI. de septembre, & que l'on croit avoir été martyrisée à Rome même. Il semble qu'on ne soit pas même assuré de laquelle des deux Saintes on a eu intention de faire mention dans le canon de la messe, quoiqu'on soit plus porté à croire que ce soit de celle de Syracuse. Sa fête est marquée dans les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, dans celui de Bede, dans tous ceux du IX. siécle & les suivans. Elle a été long-tems chomée d'obligation en plusieurs endroits, sur-tout en Italie où la solemnité subsiste avec plus d'éclat que dans les autres parties de l'Europe. En Angleterre avant le schisme on en faisoit une fête du second ordre par tout le royaume : c'est-à-dire que le service divin étant d'obligation, il étoit permis d'ailleurs de labourer la terre, mais non pas de faire d'autres œuvres serviles. Après le schisme, les Anglois retrancherent sainte Luce avec beaucoup d'autres Saints ; mais ils en conserverent le nom dans le calendrier reformé de leur nouvelle liturgie.

Sacr. Gr. p. 146 Kal. Front. p. 154.

Till. t. 5. p. 142.

Idem. p. 106.

III. On dit que le corps de la Sainte demeura en Sicile jusqu'au siécle huitiéme, que Faroald duc de Spolete s'étant rendu le maître de la ville de Syracuse sous Luitprand, roi des Lom-

bards, le fit enlever de son église, & le transporta en Italie dans la ville de Corsin ; que quelques-uns ont prise mal à propos pour l'ancienne Corfinium ruinée long-tems auparavant.
Sigeb. Gembl. Mabill. sæc. 5. p. 313. Ce saint corps demeura en ce lieu pendant l'espace de près de deux cens cinquante ans. Mais en 970. Theodoric ou
L'an 970. Thierri évêque de Mets, étant passé en Italie avec l'empereur Othon I. son cousin, & faisant provision de diverses reliques de martyrs pour son diocèse, enleva celles de sainte Luce par le crédit de ce Prince, les fit mettre dans son église, & deux ans après les transporta dans celle de saint Vincent de Mets, où il avoit fait bâtir une magnifique chapelle dédiée sous le nom de sainte Luce. Un autre évêque de Mets nommé aussi Thierri, tira un bras de sa châsse soixante & douze ans après, & en fit présent à l'empereur Henri III. qui le mit l'an
L'an 1042. 1042. dans le monastere de Ladenbourg * au diocèse de Spire. On prétend que la tête de la Sainte étoit déja séparée, lorsque le premier Thierri transporta le corps de l'Italie à Mets : & l'on ajoute qu'elle avoit été transportée à Rome, & gardée dans l'ancien titre de S. Callifte, d'où quelques-uns veulent qu'elle ait enfin été transferée dans l'église cathédrale de Bourges du tems du roi
L'an 1513. Louis XII. Sigebert de Gemblours a fait au siécle onziéme l'histoire de cette translation de Sicile en Italie, & d'Italie à Mets. Cependant la verité n'en est pas si bien établie ou du moins si généralement reçûe, qu'elle ne soit combatue par une autre tradition, qui veut que le corps de sainte Luce ait été transporté d'abord de Syracuse à Constantinople, & delà à Venise, où l'on se vante d'en posseder encore la plus grande partie. C'est aussi l'opinion qu'on en a à Rome, & que l'on a fait insérer dans le breviaire Romain. Deux senateurs de Venise vers le milieu du XVII. siécle, donnerent une partie de la machoire inferieure avec cinq ou six dents & un os de la jambe du corps apporté de Constantinople à Fabio Chigi, qui fut depuis pape, sous le nom d'Alexandre VII. Chigi étant nonce apostolique dans le cercle du Rhin fit présent de ces reliques à Adrien de Walemburg évêque d'Andrinople, suffragant de Mayence; celui-ci les donna à son frere Pierre de Walemburg, évêque de Mysie, suffragant de Cologne, qui en gratifia l'an 1676. Ambroise Capello évêque d'Anvers. Les translations soit du corps entier, soit de quelques parties des reliques de Ste Luce se célébrent ordinairement le XVIII. jour de janvier.

* Ou Landeberg.

Molan. fol. 378. — Boll. t. 1. Mr. p. 81. — Boll. t. 2. jan. p. 1416. Sanff. &c.

AUTRES SAINTS DU treiziéme jour de Décembre.

I. SAINT EUSTRATE, S. AUXENCE, S. EUGENE, S. MARDAIRE, S. ORESTE, *Martyrs dans la petite Armenie.*

IV. Siécle.

Les noms de ces saints martyrs ont été fort célébres parmi les Grecs & les Orientaux. C'est ce qui a donné lieu peut-être à l'alteration de leurs actes que l'on a grossis de choses incertaines & d'ornemens étrangers sous prétexte d'embellir leur histoire. On croit qu'ils souffrirent du tems de l'empereur Galere Maximien depuis l'an 305. que Diocletien fit sa démission : & ce qui les distingua entre beaucoup d'autres confesseurs de leur tems fut l'ardeur extraordinaire qu'ils firent paroître pour le martyre, & la liberté généreuse avec laquelle ils répondirent à leurs juges. EUSTRATE ou *Eustrace* * avoit fait l'office de secre-

Ap. Sur. p. 241.

* Surnommé Cirysique.

taire ou de greffier dans la justice du gouverneur du pays, ou plutôt dans celle du commandant des troupes. Il fut arrêté pour sa religion par ordre du commandant qui étoit Lysias pour avoir exhorté à la perseverance des prisonniers Chrétiens qu'il étoit chargé d'amener devant le tribunal : & après qu'on lui eût fait souffrir les plus rudes tourmens, on le renferma dans les prisons de Sebaste ville de la petite Armenie. Il y fut visité & fortifié par l'évêque du lieu saint Blaise qui reçut, dit-on, son testament. Il tira aussi beaucoup de consolation des discours & des exemples du prêtre AUXENCE, recteur de la petite ville d'Arauque ou Arabraque, qui étoit le lieu de sa naissance. De sa part son exemple produisit beaucoup de nouveaux Chrétiens. Il gagna entre les autres un jeune homme de son pays nommé EUGENE, qui ne put s'empêcher de crier qu'il étoit Chrétien, à voir seulement la générosité des répliques qu'il faisoit au juge, & sa constance dans les tourmens. Lysias étant allé le lendemain à Nicople autre ville de la petite Armenie, y fit conduire Eustrate, Eugene & quelques autres Chrétiens prisonniers de Sebaste : on y amena aussi le prêtre Auxence, qu'on alla prendre à Arauque. Après une généreuse confession & de longues tortures, qui éprouverent la fidelité & la patience de tous ces illustres martyrs. Auxence & Eugene furent condamnés à la mort & exécutés aux portes de Nicople. MARDAIRE, qui avoit quitté sa femme, ses enfans, & toutes choses pour suivre Eustrate de Sebaste à Nicople dans l'esperance de participer à l'heureux sort de son martyre, le devança même dans la gloire du ciel. Car il fut traité comme Auxence & Eugene sur le même théatre, si ce n'est qu'il expira dans les tourmens avant que de subir le dernier supplice, qui lui étoit préparé. Eustrate fut reservé pour un troisiéme interrogatoire. Lysias faisant ensuite la revûe de ses troupes, remarqua qu'un des officiers nommé ORESTE, portoit une croix d'or sur l'estomach, & découvrit à cette marque que c'étoit un Chrétien. Il reconnut en même tems que plusieurs de ses soldats étoient de la même religion. Il en fut tellement étonné que n'osant entreprendre leur affaire, il renvoya leur jugement à Agricola gouverneur de l'Armenie ou vicaire du Pont. Saint Eustrate fut ainsi ramené à Sebaste où residoit Agricola. On y envoya aussi saint Oreste qui fut jugé d'abord, & fut étendu sur la grille de fer rouge où il consomma son martyre. On dit que ce fut la nuit suivante que saint Eustrate fut visité par son évêque saint Blaise : le lendemain il fut jetté vif dans une fournaise ardente. Les Grecs font la fête de ces cinq illustres martyrs le XIII. de decembre, qui est le jour auquel ils sont marqués dans le martyrologe Romain moderne. Quelques-uns prétendent que les reliques de saint Eustrate, & de ses compagnons se conservent à Rome dans l'église de saint Apollinaire, où Gregoire XIII. a établi un college pour les Allemans & les Hongrois. *Baron. n. 18. p. 520.*

II. *SAINT JOSSE PRESTRE en Ponthieu,* lat. JUDOCUS & JODOCUS; *& son frere saint GIGUEL roi en Bretagne.* lat. JUDICAEL. VII. Siécle.

I. SAINT JOSSE étoit fils du comte Juthaïl, que nous appellons Juël, Seigneur d'une partie de la petite Bretagne en France, & frere du roi *Judicaïl*, que nous appellons vulgaire- *Ano. ap. Mabill. p. 566. Alb. le Grand de Morl. p. 735.*

ment faint GIGUEL. Celui-ci s'élevant au-deffus de la qualité de Comte dont il paroît que fon pere Juël s'étoit contenté, prit le titre de Roi, & voulut fe gouverner en fouverain. C'eft ce qu'il fit pendant quelques années fans trouver d'obftacle de la part des puiffances voifines, jufqu'à ce que quelques déportemens des Bretons l'obligerent d'aller à la cour du roi Dagobert, pour appaifer l'efprit de ce prince dont il craignoit que la colere ne retombât fur lui. Il y vit S. Eloi & faint Ouein, qui étoient alors en grand credit, & qui y donnoient de grands exemples de vertu aux courtifans. On croit que les conferences qu'il eut avec ces deux Saints, contribuerent beaucoup à le dégoûter du fiécle, & qu'il refolut dès lors de quitter fa couronne, & de renoncer aux vanités de toutes les chofes de la terre. C'eft ainfi que ce fait nous eft reprefenté dans fon hiftoire; mais felon faint Ouein, qui l'a rapporté plus fûrement dans la vie de faint Eloi, nous trouvons que ce Saint avoit été deputé en Bretagne par le roi Dagobert, pour remedier aux troubles, & propofer des moyens d'accommodement; qu'après avoir appaifé les mécontens, & leur avoir promis une amniftie du roi, moyennant leur foumiffion, Eloi perfuada à Giguel de venir en cour avec lui, & que ce fut lui qui le prefenta au Roi. Il fut à Clichi près de Montmartre faire fatisfaction au roi, & demander pardon pour fon peuple. Il fit hommage de fon royaume à Dagobert: & s'excufant par humilité de manger à la table de ce prince qui l'en avoit prié, il alla dîner à celle de fon referendaire ou chancelier Dadon, qui n'étoit autre que faint Ouein. Il retourna en Bretagne chargé des prefens de Dagobert, & comblé de l'honneur de fon amitié. Mais au lieu de reprendre fa couronne il fe fit couper les cheveux; & la refolution qu'il avoit faite de tout quitter pour fuivre Jefus-Chrift fe trouvant foutenue par les avis d'un ferviteur de Dieu nommé Caroth, il embraffa la vie religieufe, il fe retira dans le monaftere de faint Jean de Gaël, que nous appellons maintenant faint Méen * de Ghé du nom de fon premier fondateur dans le diocéfe de faint Malo. Il y vécquit pendant vingt-quatre ou vingt-cinq ans d'une maniere fi fainte, que l'Eglife a confacré fa memoire après fa mort qui arriva vers l'an 660: & fa fête eft marquée au XVI. de decembre dans les martyrologes modernes de France, & des Benedictins. D'autres en font encore mention au fixiéme jour de Mars.

L'an 635.

Audoën. vit. Elig. l. 1. c. 23.

Fredegar. c. 78.

L'an 636.

* On prononce S. Mein.

L'an 660.

Du Sauff. M. G. Monard. M. B. Bolland. t. 1. mart. p. 420. col. 2.

II. S. Joffe.

LORSQUE Saint Giguel quitta la couronne, il voulut la mettre fur la tête de fon frere Joffe, croyant travailler moins à l'établiffement de fa famille qu'au repos & à la felicité de fon peuple. Joffe ne trouvant nul avantage dans un partage fi inegal, qui ne lui laiffoit que la terre tandis que fon frere fembloit vouloir fe conferver le ciel, demanda huit jours pour déliberer. Il étoit occupé de diverfes penfées fur les difficultés qu'il trouveroit à faire fon falut dans les engagemens du monde, lorfqu'une rencontre furvenue dans l'efpace de huit jours le détermina à quitter tout, & à fortir de fon pays. Etant à la porte du monaftere de Landt-Mailmon où il avoit étudié, il vit paffer onze voyageurs qui alloient à Rome. Il les arrêta pour fe mettre en leur compagnie & partit avec eux fans autre délibération. Au fortir de la Bretagne ils entrerent dane l'évêché d'Avranches, où fes compagnons le prefferent de prendre la tonfure clericale. Joffe fe laiffa couper les cheveux d'autant plus volontiers, qu'il n'avoit plus aucun

L'an 636.

deſſein de retourner dans le monde, & il fit entre les mains de l'évêque dioceſain une eſpece de profeſſion pour ſe conſacrer au ſervice de Dieu. Ses compagnons au lieu de prendre le chemin de Rome s'en allerent à Paris, & ils paſſerent delà dans le Ponthieu au diocéſe d'Amiens. Joſſe les y ſuivit, & ayant paſſé la Some avec eux ils allerent à Ville-ſaint-Pierre ſur Authie, & logerent chez Haymon, qui étoit riche & puiſſant dans le pays. Ce Seigneur remarquant dans notre Saint un grand fond de pieté, & dans ſon eſprit quelque choſe de plus noble, & de plus élevé que dans celui des autres, le pria de vouloir demeurer avec lui. Joſſe y conſentit à la vue des commodités qu'il y trouvoit pour ſervir Dieu loin de ſon pays & de ſa parenté, & laiſſa aller ſes onze compagnons. Haymon conſiderant les ſervices qu'il pourroit rendre en joignant les inſtructions ſpirituelles aux exemples de ſes vertus, s'il avoit l'autorité du miniſtere eccleſiaſtique, le porta à recevoir les ſaints ordres : & lorſqu'il le vit prêtre, il lui donna une chapelle qu'il deſſervit pendant ſept ans. Mais Joſſe s'appercevant que par la converſation qu'il avoit avec les hommes il rentroit inſenſiblement dans le monde, qu'il avoit voulu quitter, pria Haymon de ſouffrir qu'il ſe retirât en quelque ſolitude. Avec ſon conſentement il s'en alla accompagné d'un diſciple nommé Wurmar, dans un deſert du côté de la mer appellé Brahic maintenant Rai, où il y a un prieuré dépendant de l'abbaye de ſon nom. Il s'y fit une cellule dans un lieu qui étoit preſque tout environné des eaux de la riviere d'Authie, qui y débordoit ſouvent, & il commença à y vivre du travail de ſes mains avec ſon diſciple. Il en nourriſſoit même encore les pauvres. Un jour qu'il ne reſtoit qu'un pain qui étoit la portion néceſſaire pour lui, & ſon diſciple juſqu'au tems de la proviſion, il vint dès le matin un mendiant à ſa cellule lui demander l'aumône, & il lui fit donner la moitié de ce pain. Le diſciple qui n'avoit fait cette diſtribution qu'à contre cœur, eut ordre de couper encore cette moitié qui reſtoit en deux parts, & d'en donner une à un ſecond mendiant qui vint quelque heure après. Il fallut obéir, quoiqu'il pût alleguer pour repreſenter la neceſſité où il ſe reduiſoit. Mais lorſqu'il reçut ordre de donner encore la moitié de ce quart de pain à un troiſiéme pauvre qui vint enſuite, il murmura tout haut contre ſon maître, diſant que quand l'heure de manger ſeroit venue il ne trouveroit plus rien. Un quatriéme pauvre qui vint les mit à la derniere épreuve. Joſſe commanda à ſon diſciple de lui donner ce qui reſtoit de pain, & lui faiſant une ſage remontrance ſur ſon peu de foi, il lui fit eſperer que la confiance qu'il auroit en Dieu ne ſeroit pas vaine. Wurmar crut enfin ſon maître, & s'expoſa comme lui pour l'amour de Dieu à paſſer la journée ſans manger. Mais l'après midi ils virent paſſer devant leur cellule quatre petites barques, où il y avoit pour eux toutes ſortes de proviſions que quelques perſonnes de pieté leur envoyoient.

L'an 643.

III. Le repos que ſaint Joſſe goûtoit dans cette retraite de Brahic étoit ſouvent troublé par des terreurs, qu'on lui faiſoit prendre pour des inſultes de lutins ou de demons. C'eſt ce qui le fit reſoudre à changer de lieu après un ſejour de huit ans, qu'il y avoit fait. Il ſe retira dans un lieu appellé Runiac aujourd'hui *Villers Saint Joſſe* à l'embouchure de la riviere de Canche vis-à-vis d'Etaples, & il y bâtit une chapelle en l'honneur de ſaint Martin. Il

L'an 651.

y passa treize ans dans les exercices de la penitence, & le repos de la vie contemplative. Mais ayant été mordu d'une couleuvre au pied, il eut la foiblesse de se laisser persuader que c'étoit le diable, qui le persecutoit ainsi sous la forme du serpent. Cette pensée le fit sortir de ce lieu, sans songer que ce n'étoit point là le vrai moyen de fuir un ennemi, qui étoit en état de le poursuivre par tout où il iroit. Haymon qui se faisoit un devoir de le proteger ; & de le secourir dans tous ses besoins, lui conseilla de s'établir dans la forêt qui étoit à une lieue delà entre les rivieres de Canche & d'Authie, où il lui fit préparer un hermitage. Le Saint s'y renferma, & y bâtit deux chapelles sous les titres de saint Pierre & de saint Paul. Sa devotion pour ces deux Saints Apôtres, & le desir d'avoir des reliques de quelque martyr, lui firent faire un pelerinage à Rome l'année suivante. A son retour il trouva que Haymon avoit beaucoup orné son hermitage ; & qu'il y avoit joint un fonds de terre pour y faire un revenu. On en fit long-tems après un monastere du nom de notre Saint, qui subsiste encore aujourd'hui dans l'ordre de saint Benoît sur les limites des diocéses d'Amiens & de Boulogne. S. Josse mourut dans cet hermitage vers l'an 668, avec une réputation de sainteté que Dieu confirma par divers miracles, qui rendirent sa memoire célébre dans l'Eglise. Sa fête y étoit établie dès le milieu du neuviéme siécle comme il paroît par le martyrologe de Wandalbert, plus ancien que ceux d'Adon & d'Usuard. Le Romain & les autres modernes en font aussi mention au XIII. de decembre qui est le jour de sa mort. On célébre encore sa translation le IX. de janvier, & son apparition l'onziéme de juin. Son corps qui avoit été enterré dans une

L'an 664.

665.

Vitalien étoit pape alors & non Saint Martin.

Vers l'an 668.

Wandalb. M. ad d. 13. dec. Bolland. t. 1. jan. p. 566. col. 2.

Sauss. suppl. p. 1132.

des deux chapelles de son hermitage par Winnoch & Arnoch, qui passoient pour ses neveux, * & qui étoient ses successeurs dans sa cellule, fut levé de terre au dixiéme siécle le XXV. de juillet de l'an 977. La crainte qu'on ne l'enlevât le fit cacher de nouveau dans la muraille de l'église de son monastere. L'endroit demeura long-tems inconnu : mais il fut découvert depuis par un procureur de la maison 1. & un paysan 2. Cette invention arrivée environ 70. ans après fut suivie de sa translation, & depuis ce tems jusqu'aujourd'hui on a religieusement conservé ses reliques dans ce monastere, qui s'appelle maintenant saint Josse sur mer, ou saint Josse-aux-bois. Mais on en a détaché un os du bras pour le donner à l'abbaye de Dommartin sur Authie, qui est de l'ordre de Prémontré. C'est sans doute la memoire de cette derniere translation ; que l'on renouvelle tous les ans par une fête du XV. d'octobre. On parle d'une troisiéme translation faite sur la fin de l'onziéme siécle du tems du Roi Philippes I. à Parnes près de Maigni en Vexin, où saint Josse est devenu le patron de l'église. Mais il semble qu'elle n'ait été que d'une portion détachée de ses reliques. Au moins n'en montre-t-on qu'une partie assez modique dans l'église de saint Josse de Parnes, où l'on l'expose solennellement à la vénération des peuples le lundi d'après la Pentecôte auquel il s'y fait un concours de devotion. La relique que l'on a du Saint à Paris dans l'église paroissiale de son nom, n'est que la moitié d'une de ses vertebres. Elle a été donnée à cette église par Etienne Moreau évêque d'Arras, qui étoit abbé de S. Josse sur mer.

* Ce sont des noms Bretons comme Judoch.

L'an 977.

1. Sigeman.
2. Etienne.

Vers l'an 1047.

Mabill. sæc. 2. p. 545.

Gir. col. 1861.

III.

VII. Siécle.

III. SAINT AUBERT
Evêque de Cambrai & d'Arras,
Audebertus, Autpertus.

Ap. sur. p. 249.

SAINT AUBERT fut regardé comme l'une des principales lumieres de l'église de France au VII. siécle: & Dieu fit connoître de bonne heure qu'il le destinoit particulierement à son service par diverses graces singulieres dont il voulut prévenir sa volonté & sa raison. C'est ce qui le fit paroître dès l'enfance plus sage que des vieillards, & qui contribua beaucoup à conserver l'innocence de ses mœurs dans toute son integrité durant tout le cours de sa vie. Après avoir fini toute l'étude des lettres humaines il s'appliqua à celle des saintes écritures & des sciences ecclesiastiques: & sa vertu l'ayant élevé encore au dessus de son sçavoir, il fut promû par les degrés canoniques de l'ordination jusqu'à l'ordre de la prêtrise. Après avoir servi l'Eglise dans ce saint ministere avec l'édification des peuples parmi lesquels il se trouvoit, il fut appellé à l'épiscopat par une disposition toute particuliere de la providence divine. Il fut mis sur le siege de l'église de Cambrai auquel étoit joint alors celui de l'église d'Arras après la mort de l'évêque Ablebert, & il fut sacré le

L'an 633.

XXI. de mars de l'an 633. La grace qu'il reçut dans l'onction sacerdotale donna encore de nouveaux accroissemens à toutes les vertus qui l'avoient déja fait paroître parfait Chrétien, & qui l'avoient rendu digne de l'épiscopat. Jamais son humilité ne parut plus grande, que dans les honneurs qu'il recevoit du roi Dagobert, & des premiers seigneurs de sa cour. Il ne tiroit point d'autres avantages des frequentes visites que lui rendoit ce grand Prince, que celui de le porter à la vertu, & d'en former les instructions qu'il donnoit à son peuple sur la vanité des grandeurs, & des richesses de la terre. Sa porte étoit ouverte au dernier des hommes comme aux grands: & quelque inclination qu'il eût pour la retraite qui lui donnoit lieu de vaquer à l'oraison, & de consulter Dieu sur ses propres besoins & ceux de son peuple, il se communiquoit à tout le monde avec une facilité & une bonté toute extraordinaire quand il s'agissoit de donner des avis pour le salut des ames, ou d'assister ceux qui étoient dans la néceslité. Sa charité étoit égale envers tout le monde quand il étoit question de pourvoir à des besoins spirituels: & quand elle s'appliquoit à ceux du corps elle triomphoit particulierement dans les pauvres, les malades, les foibles & tous les malheureux. Il faisoit toujours quelque miracle pour eux: & lorsque le peuple vouloit y trouver quelque chose de surnaturel & se recrier sur sa sainteté, il avoit grand soin d'étouffer sa voix, & de faire tout rapporter uniquement à la gloire de Dieu. Il veilloit sur son troupeau jour & nuit comme sur lui-même avec un zéle & une application infatigable, travaillant à conserver la pureté de la foi, & à retablir celle des mœurs par une guerre continuelle qu'il faisoit à l'erreur & au vice. Il convertit à Dieu un grand nombre de personnes de la premiere qualité de l'un & de l'autre sexe jusqu'à les porter à renoncer au monde pour embrasser même les conseils évangeliques dans les monasteres. Il fit fleurir la religion Chrétienne par tout le Hainaut. Il fit des disciples célébres en sainteté, & fit travailler sous lui à l'ouvrage du Seigneur beaucoup d'hommes vraiment apostoliques qu'il animoit de ses exemples. Il fonda ou dedia diverses églises

de monafteres, entre autres celles de Haurmont en 652. de faint Guiflein en 653, & fit la tranflation de faint Vaaft en 666. Il mourut comblé de graces & de merite l'an 668. en la trente-fixiéme année de fon épifcopat. Il fut enterré au fauxbourg de Cambrai dans l'églife de faint Pierre dont on a fait depuis l'abbaye de faint Aubert, & qui eft maintenant dans l'enceinte de la ville. Sa fête eft marquée au XIII. de decembre dans le martyrologe d'Ufuard & dans le Romain moderne. On trouve auffi celle de l'élevation de fes reliques au XIV. de janvier, & celle de fon ordination ou de fa chaire au XXI. de mars.

L'an 668.

Molan. Ind. Sauff. M. Boll. t. 3. Mart. p. 257.

IV. SAINTE ODILLE

ou OTHILIE Vierge abbeffe de Hohenbourg ou Hombourg en Alface.

VII. & VIII. Siécles.

I. SAINTE ODILLE fille d'Adalric ou Athic l'un des principaux feigneurs d'Alface & de Berefwinde ou Berfinde tante maternelle de faint Leger, vint au monde les yeux bouchés de telle forte que l'on crut qu'elle le feroit aveugle toute fa vie. Le chagrin qu'en eut fon pere lui fit donner ordre de la tuer : mais l'amour maternel porta Berfinde à la fouftraire, & elle l'envoya nourrir fecrétement dans le monaftere de Palme que l'on appelle encore aujourd'hui Baume des Nonnes en Franche-Comté entre Montbelliard & Befançon. Elle y fut baptifée par un faint évêque venu d'Allemagne nommé Ethard. Ses yeux s'ouvrirent vers le même-tems, & l'on publia que le baptême qui avoit purifié fon ame en la retirant des tenebres du peché originel, avoit auffi guéri fon corps de l'aveuglement où elle étoit née. Une fi bonne nouvelle réjouit fort fes parens, & fon pere reprit pour elle les fentimens de la nature que fa difgrace avoit étouffée en lui. Les religieufes de Baume prirent grand foin de l'élever dans la pieté. Elles l'accoutumerent principalement à lire l'Ecriture fainte, afin de confacrer par un fi faint ufage des yeux dont le recouvrement paffoit pour un effet extraordinaire de la puiffance & de la bonté de Dieu, & de faire croître en elle la lumiere de la foi par la meditation des verités celeftes. Odile eut un goût tout particulier pour cette fainte lecture & il augmenta toujours avec fon âge : de forte que parmi les exercices de la vertu & de la pieté, l'étude des livres facrés faifoit fa principale occupation avec la priere. Elle étoit d'un naturel doux, fort modefte, extrémement fobre, fenfible aux peines des autres, officieufe & difpofée à fervir tout le monde. Quoiqu'elle ne fût point de la profeffion religieufe dans ce monaftere, elle ne laiffoit pas d'avoir beaucoup de mépris pour le faux éclat du monde, & elle regardoit l'attachement aux chofes de la terre comme un joug, qu'elle devoit fecouer pour devenir heureufe par l'union qu'elle fouhaitoit avoir avec Dieu. Son merite donna de la jaloufie à quelques-unes des religieufes du monaftere qui n'avoient point fa vertu. Elles en conçurent une envie qui augmenta jufqu'à un tel point qu'elles fe mirent à la perfecuter. Odille fouffrit longtems leurs mauvais traitemens avec patience : mais ne voyant point de lieu à les faire finir, elle ne put s'empêcher d'en donner avis à fon frere qu'elle n'avoit jamais vû, mais qu'elle fçavoit être plein d'affection pour elle. Le frere reçut la lettre qu'elle avoit eu la prudence de lui envoyer cachée dans un peloton de laine par un pele-

Anon. ap. Mab. p. 488. fac. 3. part. 2. Bult. l. 4. c. 14.

Sous le régne des enfans de Clovis II.

rin qui passoit : & il en parla à son pere pour le prier de faire revenir sa sœur & la tirer de l'esclavage où elle gemissoit. Le pere ne l'écouta point, mais il ne laissa pas d'envoyer sous main querir sa sœur. Lorsqu'Adalric vit sa fille venue sans sa permission, il entra dans une si grande colere contre son fils qu'il le frappa de la canne qu'il avoit à la main, & contre son dessein il le blessa de telle sorte que le jeune homme en mourut peu de jours après.

II. Le pere fit réflexion après coup sur l'excès que son emportement lui avoit fait commettre : & pour expier son péché il entra dans un monastere où il finit ses jours; mais il n'en parut guere plus favorable à sa fille. Il la mit d'abord sous la conduite d'une vieille religieuse venue de Bretagne avec une pension fort modique, & commission de la traiter comme une servante. Ayant employé une partie de son bien à bâtir le monastere de Hombourg pour des filles, comme il avoit bâti auparavant pour des hommes celui d'Ebersheimmunster, au dessous de Strasbourg dans l'isle de Nogent au conflant de la riviere d'Ill & du Rhin, où l'on dit qu'il s'étoit retiré, il y fit entrer sa fille avec la maîtresse qui la gouvernoit. Y étant allé un jour pour mettre ordre à quelque chose il vit Odille, qui portoit de la farine pour faire le pain des pauvres. Ce spectacle le toucha, & plus encore la réponse humble & tremblante qu'elle fit à sa demande : de sorte que se souvenant qu'il étoit son pere, il lui promit de la retirer incessamment de l'état où elle étoit. Il joignit bientôt les effets aux paroles, & il lui donna la maison de Hohenburg ou Hombourg avec le fonds & toutes ses dépendances. Elle y assembla jusqu'au nombre de cent trente religieuses, qu'elle conduisit avec beaucoup de sagesse. On croit qu'elle leur donna une regle monastique qui y subsista jusqu'au IX ou X siecle, que les religieuses se firent chanoinesses : mais ayant été reformées au XII siecle elles reprirent leur premier institut. Il y a été continué & maintenu jusqu'en ces derniers tems sous la regle de saint Benoît. Mais depuis quelques années on a mis les Religieux de Prémontré de l'Etroite ou ancienne observance en possession de ce monastere, qui du nom de la Sainte s'appelle Othilberg ou Mont-sainte-Odille au diocèse de Strasbourg du côté des monts de Vosge. Sainte Odille s'étoit fait un devoir très étroit d'autoriser ses instructions par ses exemples dans son monastere. Elle enseignoit la mortification à ses filles par l'austerité de sa vie. Elle ne vivoit que de pain d'orge & de legumes, hors les jours des grandes fêtes. Elle n'avoit pour son lit qu'une peau d'ours étendue sur la terre & une pierre pour chevet : mais elle avoit soin de cacher cette conduite de peur qu'il ne parût qu'elle auroit voulu porter ses filles à l'imiter, ou en tirer quelque vaine gloire. Elle étoit assidue le jour & la nuit à l'oraison, & lorsqu'elle ne prioit pas, elle lisoit l'Ecriture sainte.

III. Son monastere étant de difficile accès & d'une situation fort incommode, parce que son pere l'avoit placé sur le haut de la montagne & renfermé dans le château de Hombourg, elle avoit peine de voir, que les pauvres, les malades, & les estropiés ne pouvoient monter jusqu'à elle. La tendresse qu'elle eut pour eux la porta à faire bâtir au pied de la montagne un hôpital, qu'elle fit garnir de tout ce qui étoit necessaire pour les bien recevoir. Pour avoir plus de facilité à les y aller servir, & pour satisfaire la plûpart de ses religieuses à qui l'air subtil de la montagne étoit nuisible,

elle fit bâtir auſſi dans le vallon un autre monaſtere dont l'égliſe fut dédiée à ſaint Jean-Baptiſte comme celle de l'hôpital à ſaint Martin. Elle avoit une charité particuliere pour les pelerins à qui la dévotion faiſoit entreprendre des voyages aux tombeaux des martyrs & aux autres lieux que la pieté des fidéles rendoit celebres. Elle recevoit avec beaucoup de plaiſir ſoit dans ſon hôpital, ſoit même dans ſon monaſtere inferieur, les femmes étrangeres qui venoient d'Irlande & d'Angleterre. Elle arrêtoit auſſi volontiers les hommes de ces pays qui paſſoient, lorſqu'ils étoient religieux ou qu'ils faiſoient profeſſion particuliere de dévotion. Elle leur donnoit des logemens autour de l'une ou l'autre maiſon, & les faiſoit ordonner prêtres pour ſe ſervir de leur miniſtere. Trois de ſes niéces Eugenie, Athalie, & Gundelinde filles de ſon frere Adalard, attirées par l'odeur de ſes vertus, voulurent entrer dans ſa communauté, & ſervir Dieu ſous ſa conduite.

IV. Après s'être purifiée par les mortifications & les autres exercices d'une longue pénitence, elle ſentit ſa fin approcher par les longues attaques de ſa derniere maladie. Elle ſe fit porter à l'égliſe de S. Jean où elle eut encore le courage de faire une exhortation à toutes les ſœurs. Elle les envoya en ſuite pſalmodier dans l'oratoire comme on avoit coutûme de faire pour les agonizans. Lorſqu'elles eurent achevé les pſeaumes, elles rentrerent : & la trouvant ſans pouls & ſans reſpiration, elles crurent que leur bienheureuſe mere étoit morte. Elles ſe mirent toutes en pleurs s'accuſant de negligence pour ne lui avoir pas fait recevoir le ſaint Viatique. Leurs cris & leurs lamentations la firent revenir, & elle demanda auſſi-tôt le calice où étoit le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt. Elle le prit ſeule des deux mains & après s'être communiée de la ſorte elle expira dans une grande tranquillité. On croit qu'elle mourut vers l'an 720, & le XIII de decembre, qui eſt le jour auquel le martyrologe Romain & les autres modernes font mention d'elle. L'an 720.

XIV. JOUR DE DECEMBRE.

SAINT SPIRIDION [1] EVESQUE de Tremithonte [2] en Chypre.

IV. Siécle.

1. Als Spyridon.
2. Als Trimithunte. Hod. Trimitusa.

I.

IL eſt aiſé de ſe perſuader que le celebre ſaint SPIRIDON, évêque de la ville de Tremithonte dans l'iſle de Chypre près de Salamine, avoit acquis le glorieux titre de Confeſſeur de Jeſus-Chriſt dans les perſecutions excitées en Orient depuis l'an 303 juſqu'en 320 par les empereurs Diocletien, Galére Maximien, Maximin Daia & Licinius. Mais l'autorité des martyrologes ne paroît point capable ſeule de verifier l'opinion de ceux qui prétendent qu'il fut du nombre des Confeſſeurs que Maximien ou plûtôt Maximin avoit condamnés aux mines après leur avoir fait arracher l'œil droit & couper le jarret gauche, quoiqu'elle ſoit ſoûtenue du témoignage de Rufin qui ne fait que l'inſinuer. Du reſte il étoit devenu l'objet de l'admiration publique par l'innocence de ſes mœurs & par la ſainteté qui éclatoit dans toute ſa conduite. Avant ſon épiſcopat il avoit été occupé à garder les moutons, & il ne fit point difficulté de continuer cet exercice encore depuis. Il étoit déja évêque lorſqu'arriva le prodige que

Ado. Uſuard. Rom. M.

Sozom. l. 1. c. 11.

rapporte l'hiſtorien Sozomene au ſujet des voleurs qui étoient entrés de nuit dans ſa bergerie. Ils s'y étoient ſentis arrêtés par une main inviſible & comme attachés par des liens qui les empêchoient de ſe ſauver. Saint Spiridion étant venu le matin à ſon ordinaire pour paître ſon troupeau les trouva encore ſuſpendus : & eux fort honteux de ſe voir ſurpris en une telle poſture lui confeſſerent leur mauvais deſſein. La compaſſion le fit mettre en priere pour eux, & après les avoir déliés par ſa parole, il leur donna un mouton, ajoutant par une agreable plaiſanterie qu'il vouloit reconnoître la peine qu'ils avoient eue de veiller ſur ſon troupeau pendant la nuit. Il leur dit enſuite qu'il auroit été mieux qu'ils euſſent demandé ce qu'ils ſouhaitoient que de vouloir le prendre ; & après leur avoir fait une remontrance pleine de douceur ſur la vie qu'ils menoient, il les laiſſa aller en paix.

La ſimplicité ſembloit être le caractere particulier de toutes les actions de notre ſaint Evêque, mais c'étoit une ſimplicité toujours accompagnée de prudence, une ſimplicité qui le faiſoit marcher en aſſurance devant la face du Seigneur. Quoiqu'il n'eût point de lettres & qu'il ne parût point avoir étudié les ſciences humaines, il ne laiſſoit pas d'être très-bien inſtruit des ſaintes Ecritures, & l'on admiroit encore ſon exactitude pour la tradition eccleſiaſtique. C'eſt ce qu'il fit paroître un jour que les évêques de Chypre étoient aſſemblés. L'un d'eux nommé Triphylle évêque de Ledres, homme éloquent & de grande litterature, fut chargé de prêcher devant le peuple dans la celebration des ſaints Myſteres. Ayant à citer le paſſage de l'évangile où Jeſus-Chriſt dit au Paralytique de ſe lever, d'emporter ſon grabat & de marcher, il ſe ſervit d'un autre mot grec comme d'une expreſſion plus noble & plus relevée pour marquer par exemple un lit * au lieu d'un grabat. S. Spiridion ne put ſouffrir cette fauſſe delicateſſe, & ſe levant avec une eſpece d'indignation il reprit le prédicateur en lui diſant, « Etes-vous donc » de meilleure condition que celui » qui a dit *grabat* pour avoir honte » d'employer ſes termes? Non content de l'avoir ainſi apoſtrophé il ſortit encore de l'aſſemblée, voulant marquer avec quel reſpect on devoit traiter l'Ecriture-Sainte juſqu'aux choſes qui paroiſſoient les moins importantes. Les évêques auſſi-bien que le peuple le regardoient comme leur pere & leur modele, & ils trouvoient bon pour le bien de l'Egliſe & leur propre avantage qu'il uſât librement à leur égard de l'autorité que lui donnoient ſa vertu & ſon grand âge.

Hier. vit. ill. c. 92.

Joan. 5. 8. ſeu. Marc. 2. 11.

* σκίμποδα au lieu de κράββατον.

II.

Il avoit eu de ſon mariage une fille nommée Irêne, qui demeuroit avec lui & le ſervoit : elle garda la virginité juſqu'à la mort & faiſoit profeſſion d'une vertu ſevere à ſon exemple. Pendant qu'elle vivoit encore il eut une occaſion de faire voir combien on devoit eſtimer la vertu de l'hoſpitalité, & comment il ſçavoit la pratiquer. Il étoit venu chez lui un voyageur fort fatigué durant le tems du carême, lorſqu'il avoit coûtume avec toute ſa famille de paſſer quelques jours de ſuite ſans manger, c'étoit apparemment la ſemaine ſainte. Le ſaint Evêque dit à ſa fille de laver les pieds à cet hôte & de lui donner à manger. Elle répondit qu'il n'y avoit dans la maiſon ni pain ni farine ; & qu'on n'en avoit point fait proviſion à cauſe du jeûne. Spiridion ſans s'émouvoir fit ſa priere à Dieu ſelon ſa coutume, & après avoir fait des ex-

Sozom, ſupr. Fleur. hiſt. l. 11. c. 2. Valeſ. not. ad Soz. p. 101.

* ou demandé dispense à Dieu.

cuses à son hôte *, il commanda à sa fille de faire cuire de la chair de porc que l'on avoit salée pour être gardée. Lorsqu'elle fut cuite il se mit à table avec l'hôte, en mangea le premier, & l'invita à en faire autant. Celui-ci voulut s'en excuser disant qu'il étoit chretien. » C'est pour cette raison » même, lui dit le saint Evêque, » que vous en devez moins faire dif- » ficulté, puisque selon la parole de » Dieu, tout est pur à ceux qui sont purs. C'est ainsi que la charité exige quelquefois avec justice la dispense des loix de l'Eglise que la cupidité demande souvent sans raison ou sans necessité.

Ep. ad Tit. 1. 15.

Tout édifiant que peut être ce fait pour ceux qui connoissent le veritable esprit de l'Eglise, il n'a point paru assez regulier à quelques auteurs de notre tems pour être jugé vraisemblable. Afin d'en combattre la verité ils se servent de l'équivoque d'un terme * employé par l'historien Sozomene qui marque seulement selon eux que le carême approchoit. Sur ce fondement ils pretendent qu'on n'étoit point encore en Carême, & que le jeûne dont saint Spiridion crut devoir se relâcher, n'étoit qu'un jeûne de devotion, qui auroit été particulier à ce Saint & à sa famille. C'est ce qu'ils tâchent de prouver pour nous persuader, que l'hospitalité ne faisoit jamais rompre les jeûnes publics de l'Eglise, mais seulement ceux de dévotion qui étoient de pratique libre suivant la volonté des particuliers. Mais les scrupules seuls de l'hôte de notre Saint suffisent pour ruiner ces pretentions : & il n'y a point de loi de l'Eglise dont celles de la Charité ne puisse dispenser en toutes les rencontres où il s'agit d'acquitter les obligations qu'elle nous impose, comme saint Spiridion a voulu le faire voir à cet étranger par la conduite qu'il a tenue à son égard.

Thomass. des jeûnes. part. 1. c. 29. n. 7.

* ἐνστάσης τῆς τεσσαρακοστῆς.

Vales. supr.

Sa fille Iréne mourut avant lui. Quelque tems après il vint un particulier redemander un dépot, qu'il lui avoit confié à l'insçu de son pere. Spiridion fit chercher par toute la maison, & ne trouvant rien il crut qu'on imposoit à sa fille & qu'on vouloit lui faire de la peine injustement. L'homme à qui étoit le dépôt persistoit toujours : il crioit, il se lamentoit, il pressoit pour se le faire rendre, & menaçoit de se tuer. Le saint Evêque alla au tombeau de sa fille, l'appella par son nom, & elle répondit comme elle avoit coûtume de faire de son vivant, lorsqu'il lui vouloit quelque chose. Il lui demanda où elle avoit mis le dépôt d'un tel. Elle lui marqua le lieu où elle l'avoit caché, & l'ayant trouvé il le rendit à qui il apartenoit. Nous ne rapporterons pas tous les autres miracles que l'on racontoit de saint Spiridion, contens d'en avoir produit assez pour faire voir combien Dieu favorisoit son serviteur à qui il communiquoit une partie si considerable de sa puissance.

Sozom. supr.

Nous ajouterons seulement qu'il ne se faisoit pas moins remarquer par sa douceur & son desinteressement que par sa simplicité. L'ordre de son œconomie étoit de partager tout son revenu en deux parties dont l'une se distribuoit aux pauvres, l'autre servoit à l'entretenir & à prêter à tous ceux qui avoient besoin de quelque chose. Lorsqu'on venoit lui emprunter de l'argent il ne le donnoit point par ses mains; il se contentoit de montrer le coffre où il étoit, & de dire à ceux qui en demandoient qu'ils en prissent autant qu'il leur en falloit. Lorsqu'ils venoient lui rapporter la dette il en usoit de même sans y toucher, & leur faisoit remettre l'argent dans le

Sozom. supr.

coffre sans s'en mêler. Un homme abusant un jour d'un desinteressement si genereux, crut pouvoir le tromper, & remporta l'argent qu'il avoit fait semblant de remettre dans le coffre. Quelque tems après il eut besoin de recourir de nouveau à la liberalité du saint Evêque, qu'il trouva toujours disposé à le secourir. Spiridion lui dit à son ordinaire de prendre dans le coffre ce dont il avoit besoin. Mais celui-ci le trouva vuide. Il en avertit le Saint qui lui dit que c'étoit une chose surprenante qu'il fût le seul qui n'eût rien trouvé dans le coffre : & que s'il avoit manqué à y remettre l'argent qu'il avoit emprunté une autre fois, il devoit regarder cet accident comme un effet de la justice de Dieu qui punissoit son infidelité & son avarice. C'est ce qui se verifia par l'aveu que cet homme ainsi convaincu & tout confus lui fit de sa faute.

III. Ruf. l. 1. c. 5. Saint Spiridion assista au concile œcumenique de Nicée assemblé l'an 325 par les soins de l'empereur Constantin contre l'heresie Arienne & composé presque tout de Saints & de Confesseurs, qui avoient soûtenu durant les persecutions precedentes des payens, la foi qu'ils venoient defendre contre des ennemis domestiques qui deshonoroient le nom de Chretien. Quelques philosophes (Gel. 5.) payens & des Sophistes les plus versés dans la dialectique voulurent aussi se trouver à cette assemblée. Ils demanderent même à conferer avec les évêques (Sozom. l. 1. c. 18. Socr. l. 1. c. 8.), les uns par curiosité pour sçavoir précisément quelle étoit la doctrine des Chrétiens, les autres pour tâcher de mettre le trouble parmi les esprits, parce que le chagrin qu'ils avoient de voir le paganisme aller en ruine, leur faisoit chercher les moyens d'exciter des disputes entre les Chretiens & de les diviser. Quoique parmi les évêques il se trouvât beaucoup de sçavans hommes, exercés même dans l'art de la dispute, aucun ne put venir à bout de convaincre le plus hardi de ces philosophes, qui éludoit les raisons les plus fortes par l'artifice de son éloquence & par la subtilité de ses raisonnemens. On dit qu'un vieillard du nombre des Confesseurs homme simple d'ailleurs, ignorant & peu accoutumé à parler ; ne pouvant souffrir le faste avec lequel ce sophiste insultoit aux defenseurs de la verité entreprit de rabattre sa fierté, & demanda aux prélats assemblés la permission de lui parler. Cette proposition fit rire beaucoup de gens de l'assemblée, qui la trouvoient fort ridicule en un tel homme : les plus sages même en eurent honte craignant que la simplicité de ce vieillard ne donnât encore de nouveaux avantages sur nous à ces esprits si délicats & si adroits. Toutefois le respect que l'on avoit pour son âge fit qu'on n'osa l'empêcher de parler. » Ecoutez » Philosophe, dit-il ; au nom de Jesus-Christ apprenez quelle est la » verité. Il n'y a qu'un Dieu createur » du ciel & de la terre, de toutes les » choses visibles & invisibles ; qui a » tout fait par la vertu de son Verbe, & a tout affermi par la sainteté » de son Esprit. Ce Verbe que nous » appellons le fils de Dieu ayant eu » pitié de l'égarement & du malheur » des hommes, a bien voulu naître » d'une femme, converser parmi les » hommes comme l'un d'entr'eux, » mourir pour eux, & resusciter pour » leur frayer le chemin à une vie éter» nelle. Il viendra encore à la fin » des tems pour juger toutes nos » actions. Voilà Philosophe, ce que » nous croyons sans curiosité & sans » ostentation : & sans vous tourmen» ter inutilement pour chercher des

» raisons contre ce que je viens de » vous declarer ou pour examiner si » cela est possible ou non, repondez » moi seulement si vous le croyez : » c'est tout ce que je vous demande. Le Philosophe tout étonné, dit qu'il le croyoit : & ne put répondre autre chose, » Si vous croyez ces verités, » reprit le saint Vieillard, venez avec » moi à l'église & recevez la marque » & le seau de cette foi. Le Philosophe se leva aussi-tôt pour le suivre & se tournant vers les autres il leur dit : » Ecoutez ceci, vous qui faites pro- » fession de science. Tant qu'on a » traité avec moi par des paroles, j'ai » répondu par des paroles : j'ai em- » ployé l'art du raisonnement pour » refuter les raisonnemens qu'on a » employés contre moi. Mais quand » on a fait succeder aux paroles une » force plusqu'humaine, les paroles » humaines n'ont pû soutenir cette » force, & l'homme n'a pû resister à » Dieu. Si donc quelqu'un de vous a » eu le bonheur de sentir ce que je » viens de sentir moi-même, qu'il » croye à Jesus - Christ comme j'y » crois, & qu'il suive avec moi ce » vieillard par qui Dieu a parlé. Ce Philosophe rendit graces en même tems au saint Vieillard de l'avoir vaincu & se fit Chretien sur le champ. Quelques - uns appellent ce philosophe Euloge. Quant au saint Vieillard, l'historien Socrate a cru que c'étoit un simple laïque, mais Rufin témoigne que c'étoit un évêque; & ce que nous avons dit que le vieillard mena le philosophe à l'église pour lui donner la marque de la foi, c'est-à-dire le baptême & la confirmation, semble favoriser cette opinion. Mais ni Rufin ni Sozomene qui a rapporté toute cette histoire n'ont point sçu que ce vieillard fût saint Spiridion évêque de Tremithonte. C'est ce qu'ont dit fort affirmativement quelques autres du moyen âge, & ce que la plûpart des modernes ont suivi sans hésiter. Sozomene donne quelque lieu d'attribuer cette action à saint Alexandre qui fut fait évêque de Byzance durant la tenue même du Concile de Nicée. Quelques critiques de ces derniers tems * ont cru trouver dans tout le recit de cette dispute l'apparence d'une fable plûtôt que d'une histoire veritable.

Socr. l. 1. c. 8. — *Sozom. l. 1. c. 18.* — *Metaphr. M. Glycas. Nicephor.* — *Baron. an. 325. n. 48. Tillem. t. 6. p. 679.* — [* *Vales. not. ad Socr. p. 6.*

IV. — L'an 347.

Quelques-uns prétendent que saint Spiridion assista encore vingt - deux ans après au concile de Sardique où la foi de Nicée fut confirmée & saint Athanase absous. La consideration de son grand âge ne doit pas nous empêcher de croire le fait puisque l'on y a vû le celebre Osius de Cordoue alors nonagenaire. Ce fut en effet dans ce concile que les évêques Catholiques reconnurent authentiquement l'innocence de saint Athanase, qui témoigne que saint Spiridion fut un de ceux qui l'attesterent par leurs signatures & qui se déclarerent publiquement pour lui.

Baron. ex. Athan. apol. 2. not. ad martyrol.

Les Grecs ont choisi le XII de decembre pour honorer sa memoire d'un culte public. Ils en font encore aujourd'hui la fête avec grande solemnité & la mettent dans la premiere classe, c'est-à-dire au rang de celles de la premiere obligation. Les Latins ont remis sa fête au XIV du même mois sans qu'on en sçache la raison. Car si l'on s'en rapporte à ses actes, on croira qu'il mourut au commencement de la moisson à laquelle ils disent qu'il travailloit encore à son âge. Son nom se trouve marqué en ce jour dans les martyrologes de Wandalbert, d'Adon, d'Usuard & les suivans jusqu'au Romain moderne.

Menol. &c. Smith. p. 18.

AUTRES SAINTS DU quatorziéme jour de Décembre.

III. Siécle.

I. SAINT THYRCE, *saint LEUCE & saint CALLINIQUE martyrs en Bithynie & en Phrygie.*

LE grand nom que saint THYRSE & les compagnons de son martyre saint LEUCE, ou *Luce*, & saint CALLINIQUE, se sont fait dans l'Eglise, peut bien avoir contribué à faire dire beaucoup plus de choses d'eux dans la postérité, que l'on n'en sçavoit, lorsqu'ils passerent à une vie plus heureuse. Si l'on a cru par ce moyen ajouter encore quelque chose à leur réputation, l'on a aussi diminué à proportion la connoissance de ce qui pouvoit être resté de certain dans leur histoire, en y accumulant presque autant de fables que de prodiges. De sorte qu'il n'y a presque plus que la célébrité de leur culte qui les fasse connoître aujourd'hui. Il fut établi d'abord dans la ville d'Apollonie, que l'on prétend avoir été le théatre du martyre, & le lieu de la sépulture de saint Callinique, qui y avoit eu la tête coupée, & de saint Thyrse, qui après être sorti de divers tourmens dont Dieu l'avoit délivré, y étoit mort en paix hors des mains des persécuteurs & des bourreaux. Apollonie étoit une ville de Phrygie, où l'on avoit fait transporter saint Thyrse pour achever son jugement commencé en Bithynie : car il avoit été arrêté d'abord & mis à la question dans Césarée, petite ville de Bithynie lieu de sa naissance, peu de jours après le supplice de saint Leuce citoyen de la même ville.

L'an 250.

L'on met communément le martyre des trois Saints du tems de l'empereur Dece en 250. s'il arriva au mois de décembre, ou l'année suivante si ce fut au mois de janvier. Quoiqu'ils soient morts tous trois à quelques jours de distance l'un de l'autre, on a cru devoir les joindre pour honorer leur mémoire en un même jour. Les Grecs ont choisi le XV. de décembre, & les Latins le XXVIII. de janvier. C'est en ce jour qu'on les trouve marqués dans les martyrologes d'Adon, d'Usuard & dans tous les suivans jusqu'au Romain moderne. On voit leurs noms répetés en huit jours différens du même mois depuis le XVIII. jusqu'au XXXI. dans les anciens qui portent le nom de saint Jerome. Mais on peut assurer que c'est moins une marque de multiplication dans leur culte en Occident, qu'un effet de la négligence des copistes de ces martyrologes.

Le corps de saint Thyrse fut enlevé d'Apollonie vers la fin du IV. siecle, ou au commencement du suivant, & transporté près de Constantinople dans une très-magnifique église bâtie en son honneur par le Prefet du pretoire Cesaire, qui avoit été consul en 397. L'historien Sozomene, qui parle de la construction de ce temple, & qui y suppose la translation des reliques du Saint, ajoute que quelques années après dans l'espace d'entre les conciles œcumeniques d'Ephese & de Chalcedoine, saint Thyrse apparut par trois fois à l'imperatrice Pulquerie, sœur de Theodose le jeune, pour lui découvrir les reliques des quarante martyrs de Cappadoce *, qu'on avoit apportées en ce lieu, & les faire transferer auprès des siennes dans son église. Cette princesse obéit à cet ordre, & le fit exécuter par saint Procle patriarche de Constantinople. L'empereur

Sozom. l. 9. c. 2.

Vers l'an 440.

* ou de Sebaste en Armenie.

Procop. edif. l. 1. c. 4.

Vers l'an 525.

Justinien n'étant encore que particulier sous le regne de son oncle Justin I. fit bâtir une autre église en l'honneur de saint Thyrse, qui ne cédoit point en magnificence à celle de Cesaire. On ne sçait s'il y fit transporter de ses reliques. L'Espagne prétend en avoir aujourd'hui la plus grande partie que l'on garde à Oviedo dans l'Asturie, quoiqu'on ne nous puisse dire bien positivement d'où elle les a reçûes. La France croit en avoir quelque portion dans la ville de Limoges. L'on en montre encore en d'autres endroits de l'Europe qui ne sont pas d'une origine plus certaine.

Bolland. t. 2. jan. p. 809. 811.

V. Siécle.

II. SAINT NICAISE évêque de Rheims, Ste EUTROPE vierge sa sœur & leurs compagnons, martyrs.

SAINT NICAISE est regardé comme l'une des principales lumieres dont il plut à Dieu d'éclairer les églises des Gaules au cinquiéme siecle, quoiqu'on ne puisse dire affirmativement si ce fut au commencement, ou si ce fut au milieu qu'il parut sur ce chandelier. On a vû dans ce dernier sentiment ceux qui se sont persuadés qu'il avoit été contemporain de S. Agnan d'Orléans & de saint Loup de Troyes, & qui ont rapporté aux ravages des Huns sous Attila dans les Gaules ce qui est dit de son martyre & du saccagement de la ville de Reims par les Wandales, les Alains & les autres barbares de de-là le Rhin. Mais on trouve plus d'apparence à l'opinion de ceux qui établissent son épiscopat dès la fin du quatriéme siecle du vivant de saint Martin de Tours & de saint Felix de Tréves. Ils supposent avec beaucoup de vraisemblance qu'il fut martyrisé l'an 407, lorsque les Wandales, les Sueves, & les Alains après avoir passé sur le ventre aux Francs qui gardoient les limites du Rhin pour les Romains, se jetterent dans les Gaules, prirent & brûlerent les villes de Mayence, de Worms, de Reims, d'Amiens, d'Arras & beaucoup d'autres. Saint Nicaise préparé de son côté à tout évenement, avoit accoutumé son peuple à recevoir de la main de Dieu les plus grandes adversités comme des faveurs dont le bon usage étoit d'un grain pour l'éternité. Mais dans la multitude il y avoit toujours des esprits rebelles qui refusoient d'écouter la voix de leur pasteur, ou de marcher sur ses traces. Comme il tâchoit de faire tout servir à leur instruction, après avoir beaucoup prié & pleuré pour leur conversion, il les avertit de se disposer au moins à recevoir avec soumission & dans un esprit de pénitence le châtiment dont Dieu devoit bientôt punir leurs crimes. Car il sçavoit le malheur dont sa ville étoit menacée, soit par la voie de révelation, soit par la conjecture que lui donnoit la marche de l'armée des barbares, qui prenoient la route de la Gaule Belgique après avoir ravagé les territoires de Worms & de Mayence. Quand les Wandales parurent devant la ville pour en former le siege, au lieu de pourvoir à sa sûreté par une retraite, comme on le lui conseilloit, il voulut demeurer enfermé avec la partie de son troupeau qui ne pouvoit fuir & ceux qui étoient destinés à la défense de la ville, afin de travailler au moins à sauver les ames de ceux qu'on ne pourroit garantir de la mort, toujours disposé en bon pasteur à racheter la vie de la moindre de ses ouailles au prix de la sienne. Durant tout le tems du siege, que la vigueur

Ruin. hist. Vict. Vit. Pers. Vandal. p. 107. Greg. Tur. hist. l. 2. c. 9. Presp. chron.

Hieron. ep. ad Agernch. Flodoard. hist. 3. l. 1. c. 6. & 7.

des assiegés rendit fort long, le saint Evêque exposé à tous les dangers comme un simple soldat, ne cessoit de prêcher la pénitence & la soumission parfaite aux ordres de Dieu, exhortant tout le monde à souffrir sans murmurer contre la providence, la famine & les autres incommodités du siege en expiation de leurs péchés, & à préferer généreusement la mort à une vie qui ne pouvoit se conserver qu'aux dépens de la foi, & seulement pour peu de durée. Lorsque la ville fut prise, & que les barbares irrités de la résistance qu'on leur avoit faite, eurent refusé toute composition, le saint Evêque ne pouvant aller de porte en porte assister son peuple en cette extrémité, ramassa ce qu'il put de monde devant le vestibule de son église, leur apprit la maniere de procurer le mérite du martyre à la mort qu'ils alloient recevoir de la main des idolâtres, qui joignoient à l'avarice & à la brutalité la haine de la religion de Jesus-Christ. Il les porta à son exemple à prier pour leurs ennemis : & son oraison faite, il s'avança vers ces insolens vainqueurs qui passoient au fil de l'épée ce qui se trouvoit à leur rencontre. Ils n'eurent égard ni à son caractere, ni à son mérite, ni à la sagesse de ses remontrances : après lui avoir fait divers outrages ; ils lui couperent la tête, & tuerent à ses côtés son diacre FLORENT, & son lecteur JOCOND. Ils sembloient vouloir épargner sa sœur EUTROPE, qui vivoit dans la virginité : mais cette sainte fille s'étant apperçue qu'ils ne la réservoient que pour lui ôter l'honneur, & peut-être la foi, leur fit entendre d'un ton hardi & menaçant qu'elle étoit résolue de sacrifier sa vie pour sauver l'un & l'autre. Les barbares irrités de son grand courage & de sa résistance, la massacrerent par une cruauté bien brutale : mais ils la firent participer contre leur intention à la gloire du saint Evêque son frere. Lorsque les barbares furent retirés l'on enterra le corps de saint Nicaise & celui de sainte Eutrope sa sœur dans le cimetiere de l'église de saint Agricole bâtie autrefois par Jovin grand-maître de la milice des Romains dans les Gaules. Cette église, où Dieu fit connoître depuis la sainteté & la gloire du saint Evêque, fut accompagnée dans la suite des tems d'un monastere qui porte encore aujourd'hui le nom de saint Nicaise, & qui est aux Bénédictins de la congrégation de saint Maur. Dans le huitiéme ou le neuviéme siecle un évêque de Noyon, qui l'étoit aussi de Tournai, emporta une portion considérable des reliques de saint Nicaise qu'il mit dans les églises épiscopales de ces deux villes. Le reste fut transporté depuis par Foulques archevêque de Reims dans l'église de Notre-Dame auprès de celles du pape saint Calliste : & Flodoard témoigne qu'on les y honoroit encore de son tems. Cent ans après le feu ayant pris à la grande église de Tournai, un prêtre sauva la relique & la rapporta à Reims, où on la remit dans la châsse avec le reste. La fête du Saint, de sainte Eutrope & de leurs compagnons est marquée au XIV. de décembre dans le martyrologe d'Usuard, dans le Romain & dans les autres modernes. En quelques églises de France on fait de saint Nicaise le IX. de ce mois. Sa translation & celle de sainte Eutrope est marquée au XXIII. de juillet : on la trouve encore au 2. d'avril dans quelques autres martyrologes.

Flod. hist. l. 1. c. 7.

Brev. Bol.

Sauss. M. Boll. t. 1. apr. p. 58.

IX. Siécle.

III. *SAINT FOLCUIN Evêque de Terouenne.*

I.

Folcuin. abb. ap. Mabill. p. 624. fac. 4.

SAINT FOLCUIN est regardé comme l'un des plus saints prélats du neuviéme siecle. On prétend qu'il étoit fils de Jerome frere du roi Pepin, & d'Ercesinde, autrement Ermentrude, qui tiroit son origine de l'une des premieres noblesses des Wisigots en Languedoc. Il fut élevé avec beaucoup de soin dans la pieté & les lettres : & l'inclination qu'il avoit pour la vertu jointe à son humeur paisible, le fit renoncer à la profession des armes, & aux emplois de la cour, pour se consacrer au service de Dieu dans l'état ecclésiastique. Il passa plusieurs années dans les exercices d'une vie retirée & tranquille, jusqu'à ce que l'Eglise de Terouenne étant venue à vacquer par la mort de son évêque Erkembald, il fut choisi pour remplir sa place l'an huit cens dix-sept. On auroit crû que Dieu ne l'eût fait élever sur ce siege que pour faire éclater les vertus que Folcuin sembloit avoir dérobées jusqu'alors au public par l'humilité & la modestie dont il faisoit profession. Il commença par donner à son peuple les exemples de ce qu'il avoit à lui enseigner, & il travailla avec une assiduité infatigable à rétablir la pureté des mœurs avec celle de la foi dans sa ville & son diocèse, qui étant d'une grande étendue, mais presque ruiné par les courses des barbares, donnoit beaucoup d'exercice à sa charité pastorale. Il étoit rigide observateur de la discipline des saints canons : mais il temperoit sa séverité par une grande douceur, qui lui faisoit tenir un milieu salutaire entre deux extrémités également dangereuses. Sa sollicitude épiscopale ne lui faisoit point renfermer ses soins dans les bornes de son diocèse. Il ne s'interessoit pas moins à tout ce qui pouvoit contribuer au bien des autres, & à l'utilité de toute l'Eglise, comme il a paru dans les conciles & les autres assemblées du clergé qui se sont tenues de son tems. Outre la part qu'il eut aux reglemens publics de tous ces synodes, il en fit encore de particuliers pour les divers états de ceux qui étoient soumis à sa conduite.

L'an 817.

II.

L'an 843.

Il fit la translation des reliques de saint Omer, le plus célébre de ses prédecesseurs, dont il sauva le corps des mains de l'abbé de saint Quentin en Vermandois, qui l'étoit venu enlever par la force des armes. Cet abbé nommé Hugues fils de Charlemagne, & par conséquent cousin de notre saint Evêque issu de germain, étoit chanoine & non religieux. Il fut tué l'année suivante au siege de Toulouse avec Richold abbé de saint Riquier étant officier de l'armée du roi Charles le Chauve son neveu : & il eut pour successeur dans l'abbaye de Sithieu, ou de saint Bertin, dont il avoit été aussi abbé, Adalard chanoine de saint Omer. Ce fut vers le commencement de l'administration de ce nouvel abbé, que S. Folcuin prévoyant l'incursion des Normans, & craignant d'ailleurs les voleurs de reliques, qui exerçoient dès-lors leurs pieux brigandages avec beaucoup d'impunité, transfera le corps de saint Bertin, fondateur de Sithieu, & pour l'ôter à la vûe du public, il le cacha fort avant en terre sous l'autel de l'église de saint Martin : ce qu'il couvrit de la cérémonie d'une translation solemnelle qu'il célébra le XVI. de juillet de l'an 846.

Vit. Bertin. a°. Mab. sec. 3. part. p. 123. 124.

L'an 844.

846.

IX. Notre Saint ayant heureusement fourni la carriere où Dieu l'avoit fait entrer fut retiré du monde le XIV de decembre de l'an 855 après un épiscopat de près de quarante ans, c'est-à-dire d'environ trente-huit ans & demi. Quoique son grand âge l'eût mis hors d'état de pouvoir celebrer la messe dans les dernieres années de sa vie, il n'avoit voulu jamais souffrir que le roi lui donnât un successeur de son vivant selon l'usage qui commençoit à s'introduire dans l'église alleguant que cela étoit contraire aux saints canons. Se voyant proche de sa fin il entreprit de se faire porter par toutes les paroisses de son diocèse pour en faire la derniere visite. Il fut arrêté par la maladie dans le bourg de Hecclesbeke au canton de Mempisc, où il mourut. Son corps fut porté dans le monastere de saint Bertin comme il l'avoit souhaité & mis auprès de celui de saint Omer dont le lieu, qui s'est formé depuis en ville, a pris le nom qu'il conserve encore aujourd'hui. Ses os furent levés de terre le XIII de novembre de l'an 928 avec le consentement d'Etienne évêque de Terouenne : & ce fut pour lors qu'on lui dressa un autel au lieu de tombeau. On établit sa principale fête au XIV. de decembre jour de sa mort : on en institua une seconde au XIII de novembre qui est le jour de sa premiere translation, c'est-à-dire de cette élevation de son corps faite en 928, & une troisiéme au VII de juin qui est le jour d'une autre translation.

L'an 855. — *928.* — *Molan. add. Us. fol. 80. &c.*

ADDITION AUX SAINTS du XIV. jour de Décembre.

XVI. Siécl.

LE B. JEAN DE LA CROIX Reformateur & premier Religieux de l'ordre des Carmes Dechaussés, en Espagne.

I. *Le bienheureux* JEAN *connu d'abord sous le surnom d'*YEPES *qui étoit celui de sa famille, puis sous celui de S.* MATTHIAS, *& enfin sous celui de la* CROIX, *étoit fils de Gonzalo d'Yepès & de Catherine Alvarez, & le troisiéme de leurs garçons. Il naquit l'an 1542 à Ontiveros qui est un bourg de la vieille Castille dans le diocése d'Avila. Ses parens chargés d'une assez grande famille dans une fortune très-mediocre * & obligés de vivre du travail de leurs mains, ne se trouvoient point en état de seconder l'inclination qu'il avoit pour l'étude ni de l'entretenir hors de leur maison. Mais la providence divine lui suscita des patrons qui eurent la generosité de fournir à toute la dépense d'une si longue éducation. Jean répondit parfaitement aux intentions de ses bienfaicteurs qui s'estimerent très-bien payés par le grand succès de ses études. Il fut si fidéle à la grace dont Dieu l'avoit prévenu qu'il se conserva dans l'innocence & la pureté de mœurs parmi tous les dangers de la jeunesse, & qu'il se défendit contre le mauvais exemple de ceux de son âge & contre les insultes de son propre temperament. A vingt & un ans il chercha un asyle qui pût le mettre à couvert des ennemis de la vertu dont il faisoit profession & le garantir des pieges que le mon-*

L'an 1542. — *Hieron. à S. Joseph vit. præf. opp. Joh. à Cru. e. Alegr. de Casanat. Parad. p. 454. Nic. Ant. Bibl. t. 1 p. 518.*

* Son pere étoit gentilhomme d'extraction, mais s'étant marié contre la volonté de ses parens, il en avoit été desherité, ce qui l'avoit obligé d'apprendre le métier de tisserand pour vivre.

de lui tendoit. La devotion particuliere qu'il avoit à la sainte Vierge lui fit croire qu'il trouveroit cet asyle dans quelque maison de l'ordre des Carmes qu'il sçavoit être dévoué à cette bienheureuse mere de Dieu. Il alla dans cette vue se presenter au couvent de sainte Anne dans la ville de Medina del Campo. Il y fut admis sans peine, & il prit avec l'habit de religieux le nom de frere Jean de saint Mathias. Ce qu'on lui vit faire dans le noviciat fit juger qu'il seroit un jour un grand maître pour la vie spirituelle. Après sa profession, la ferveur qu'il avoit fait paroître dans sa premiere année au lieu de diminuer, comme il arrive ordinairement, prit encore de nouveaux accroissemens. Il commença un genre de vie si austere qu'il mit le trouble & l'effroi dans les esprits de tous les religieux de la maison qui étoient déchus de leur ancienne regularité & qui depuis long-tems étoient desaccoutumés des rigueurs extraordinaires. Il se fit donner pour cellule un trou obscur au bout du dortoir destiné à serrer les balais & où l'on fut obligé de faire une petite ouverture dans le toit pour lui donner un peu de jour. Là il n'avoit point d'autre lit qu'une petite auge de bois qu'il regardoit comme son cercueil : & jamais il ne s'y mettoit que l'esprit occupé de la meditation de la mort dont il trouvoit une image dans le sommeil. Il se fit un cilice de joncs marins dont les pointes aiguës le picquoient jusqu'au sang au moindre mouvement qu'il donnoit à son corps. Il y joignoit encore les flagellations frequentes d'une rude discipline : & comme d'ailleurs ses jeûnes étoient continuels & son sommeil fort court * il ôtoit à son corps les moyens de reparer les forces que tant de macerations lui faisoient perdre.

L'an 1563.

* Il ne dormoit que 2. ou 3. heures.

II. Sa pieté n'étoit pas moins extraordinaire que sa mortification. L'amour qu'il avoit pour la retraite & le silence lui faisoit retrancher de la societé & de la conversation des hommes tout ce qu'il pouvoit leur ôter pour le donner au commerce interieur & paisible qu'il entretenoit avec Dieu. Ce commerce consistoit principalement dans l'oraison & dans la contemplation des verités éternelles. Lorsqu'il sortoit de cet état pour rentrer dans les exercices exterieurs de la discipline du cloître ou de la charité envers ses freres, loin de paroître abstrait comme la plûpart des contemplatifs & des mystiques, il avoit toujours l'esprit aussi present, aussi appliqué à ce qu'il faisoit que s'il n'eût point connu d'autres devoirs. Desorte qu'encore qu'il possedât éminemment toutes les vertus qui pouvoient convenir à la sainteté de sa profession, il sembloit que celle qu'on lui voyoit pratiquer étoit toujours celle où il excelloit. Ses superieurs le trouvant si avancé dans les voies de la perfection religieuse, l'obligerent de recevoir l'ordre de la prêtrise dès qu'il eut atteint l'âge de vingt-cinq ans. Comme ils n'étoient point accoutumés de voir parmi eux des exemples d'une aussi grande pureté d'esprit & de cœur, d'une charité aussi ardente, d'une mortification des sens aussi generale, & d'un détachement aussi parfait de toutes les choses de la terre, ils crurent avec raison que la resistance qu'il leur faisoit ne venoit que du fond de son humilité & ne firent point difficulté d'employer toute leur autorité pour le reduire. Mais en croyant faire honneur à leur ordre par cette promotion d'un si excellent sujet au sacerdoce, ils contribuerent sans y penser à la perte que leur ordre en fit peu de tems après : si l'on peut dire toutefois qu'il ait perdu celui qui n'a fait que le changer en un meilleur état par une heureuse reformation. Car la connoissance que le bienheureux Jean avoit des obligations du Sacerdoce lui fit souhaiter une vie plus retirée & plus reguliere encore que n'étoit celle que l'on menoit dans l'ordre des Carmes. Après avoir long-tems consulté Dieu sur ce qu'il pourroit faire de mieux à cet égard, il prit la resolution

L'an 1567.

de passer dans celui des Chartreux où il se promettoit de trouver une solitude telle qu'il cherchoit, & où il voyoit une separation de tout commerce avec le monde dont il étoit charmé.

III. *Il travailloit actuellement à se faire recevoir dans la chartreuse de Segovie, lorsque sainte Therese vint à Medina del Campo pour fonder une maison de filles Carmelites qui devoient suivre les statuts de la nouvelle reformation qu'elle en avoit commencée. Ayant été informée de la vertu extraordinaire du P. Jean de saint Matthias, elle souhaita de pouvoir l'entretenir : & jugeant aisement qu'il étoit encore autre chose que la renommée ne le publioit, elle crut qu'il pourroit être le ministre que Dieu avoit destiné pour l'assister dans l'execution du dessein hardi qu'elle avoit formé, pour la reformation des hommes dans l'ordre de N. D. du Mont-Carmel sur le modele de celle des religieuses du même ordre qu'elle avoit déja fort avancée. Lorsque le B. Jean lui eut fait ouverture de la pensée qu'il avoit de se rendre Chartreux, elle lui dit avec cette autorité que la reputation de sa sainteté lui avoit acquise, que Dieu ne le vouloit pas Chartreux, mais que l'ayant appellé une fois à la profession de l'institut du Mont-Carmel, il devoit demeurer fidele à sa vocation, & faire servir plûtôt le zele qu'il vouloit porter ailleurs à rétablir cet institut dans la vigueur & la perfection de sa premiere observance. Elle lui fit voir les facultés & les pouvoirs necessaires qu'elle avoit reçûs pour travailler à ce grand ouvrage. Elle l'exhorta à entrer dans le dessein de cette entreprise en des termes si pressans & si efficaces, qu'il renonça à sa premiere resolution, & promit à la Sainte de faire tout ce qu'elle lui prescriroit, persuadé que c'étoit l'esprit de Dieu qui l'éclairoit & qui la conduisoit dans toutes ces démarches.*

IV. *Il sortit quelques jours après du convent de Medina pour se rendre à Valladolid avec la Sainte. Therese à laquelle il se soumit comme à sa maitresse & à sa superieure, l'envoya ensuite avec un manœuvre à Dervelle ou Duruelo, petite ville du diocèse d'Avila pour construire sur un fonds, donné par un gentilhomme le premier convent de cette observance.* L'an 1568. *Il y prit le premier habit de la nouvelle reforme que sainte Therese elle-même avoit fait à Valladolid : ce qu'il fit en vertu des pouvoirs accordés par le Pape & le General de l'ordre. Il y passa quelque tems seul en attendant les sujets que la Sainte devoit envoyer pour le remplir dans des austerités si étranges, que les habitans du lieu regarderent sa conservation comme un miracle de la toutepuissance de Dieu. Lorsque la colonie sainte des Dechaussés fut arrivée, Jean constitué leur chef passa toute la nuit suivante en oraison avec eux, celebra solemnellement la messe le lendemain XXVIII de Novembre, qui étoit le premier dimanche de l'Avent, fit sa profession publique devant tous promettant à Dieu l'unique objet de leurs vœux, à la sainte Vierge leur protectrice perpetuelle & au General des Carmes leur superieur ordinaire d'observer litteralement l'ancienne regle de l'ordre. Ce fut alors qu'il prit le nom de Jean de la Croix que l'on crut devoir lui donner pour avertir la posterité de l'amour qu'il avoit pour les mortifications, & des efforts continuels qu'il faisoit pour se rendre conforme à Jesus crucifié. Ces mortifications étoient si violentes que plusieurs de ses nouveaux compagnons y succomberent, & qu'il n'en* 1569. *put rester qu'un fort petit nombre avec lui. Sainte Therese fut obligée d'aller sur les lieux pour les moderer & rendre la regle plus praticable. Elle repeupla ensuite cette colonie sous la direction de Jean de la Croix. Lorsqu'elle eut depuis fondé le second convent des Carmes déchaussés à Manzerre, elle y fit venir le*

B. Jean pour être le maître des novices L'an 1570. *sachant que c'étoit l'emploi le plus important pour enseigner & faire conserver l'esprit de la regle dans cette nouvelle reforme. La Sainte en usa encore de même pour le troisiéme couvent qu'elle établit à Pastrane : elle le fit passer ensuite à Salamanque où étoient les études à cause de l'université. En un mot elle le regardoit comme l'ame de cette reforme : c'est pour cela qu'elle faisoit ensorte autant qu'il étoit possible qu'elle se communiquât à toutes les maisons d'hommes pour les animer par ses exemples & ses instructions. Elle voulut dans la suite que ses services s'étendissent même sur ses couvens de religieuses dans la reformation desquelles elle n'avoit eu ni compagnie ni secours de la part des hommes : & lorsqu'elle fut prieure du couvent d'Avila son ancienne maison de profession où la reforme n'avoit encore pû entrer, elle le* L'an 1576. *fit venir pour y être le confesseur des religieuses, commission plus delicate & plus difficile que toutes celles qu'il avoit encore exercées. Dieu benit neanmoins cette direction de telle sorte que sainte Therese vit insensiblement les esprits les plus rebelles de ces religieuses se soumettre & se rendre dociles pour les choses qu'elle n'auroit osé esperer d'obtenir d'elles si le B. Jean n'eût trouvé le moyen de les gagner auparavant & de les soumettre à Jesus-Christ. Ses services ne demeurerent point renfermés dans les bornes de ce cloître, ils s'étendirent encore sur d'autres religieuses de la ville d'Avila & sur diverses personnes seculieres même, qui cherchoient à se mettre sous sa direction. Sur-tout on avoit recours à lui dans les peines interieures, & dans les illusions : car il avoit un don particulier pour les discerner.*

V. *Un homme qui sçavoit si bien découvrir & faire éviter les pieges du démon & qui donnoit à tout le monde d'excellens remedes contre la tentation ; un homme d'ailleurs si mortifié ne laissa point de voir attaquer sa chasteté une fois par une fille assez effrontée pour venir lui découvrir une passion criminelle, & le solliciter de la satisfaire ; une autre fois par une jeune veuve qui se glissa de nuit dans sa chambre & jusques sur son méchant lit. Mais en la situation où Dieu le soutenoit par sa grace depuis l'enfance, la victoire qu'il lui donna sur ses ennemis ne fut jamais douteuse. Il sembloit l'avoir appellé à d'autres combats & à d'autres tentations, & il permit que sa vertu fût éprouvée dans le feu de diverses tribulations. La plus facheuse fut sans doute la persecution que lui susciterent ses propres freres & ses propres enfans ; je veux dire les anciens religieux qu'il avoit quittés, & ceux qu'il avoit formés dans le nouvel institut de l'étroite observance. Les premiers regardant sa reforme comme une rebellion contre les superieurs reguliers de l'ordre, voulurent le traiter comme un fugitif & un apostat. Ils envoyerent une troupe d'archers & de soldats, qui enfoncerent la porte de l'hospice où il demeuroit, le saisirent & l'amenerent en tumulte dans les prisons de leur couvent. L'estime & la veneration publique où il étoit dans Avila leur fit craindre qu'on ne le leur enlevât. C'est pourquoi ils le transporterent à Tolede & le renfermerent dans un cachot où le jour n'entroit que par une ouverture de trois doigts, qui ne servit qu'à l'empêcher d'étouffer dans les tenebres & l'ordure. Il y demeura neuf mois, traité le plus souvent au pain & à l'eau, quoiqu'il y fût presque toujours malade à cause de l'humidité & de l'infection du lieu. Dieu l'y soutint par diverses consolations interieures & fit triompher sa patience de la malignité de ses persecuteurs. Il ne leur rendoit que benedictions pour le mal qu'il en recevoit, disant qu'il n'avoit nulle inquiétude sur son état, puisque c'étoit par l'ordre des superieurs*

rieurs qu'il étoit traité de la sorte. Ce fut un miracle de le voir vivre si long-tems dans ce lieu de mort : ce fut aussi par une espece de miracle qu'il en fut tiré, & Dieu se servit du credit & de l'industrie de sainte Therese pour le délivrer.

VI. *La persécution que lui firent ceux de sa réforme, qui devoient se regarder comme ses enfans, lui fut tout autrement sensible que celle des anciens Carmes. Ce n'est pas qu'il la supportât avec moins de douceur, de patience & d'humilité, ou qu'il eût moins de joie d'avoir cette nouvelle occasion de souffrir : mais c'étoit pour lui un grand sujet de mortification de reconnoître par là que ceux qu'il croyoit avoir renouvellés & revêtus de Jesus-Christ même, ne fussent pas encore tout dépouillés de leur vieil homme.*

*L'origine du mécontentement qui donna lieu à cette persécution étoit venue de la liberté que le bienheureux Jean avoit prise de s'oppofer à la résolution où étoient les supérieurs de la Réforme d'abandonner le soin des Carmelites, & de renoncer entierement à leur gouvernement, comme la chose avoit été arrêtée dans une assemblée tenue à Madrid par Nicolas Doria Vicaire général des Déchaussés. Ne pouvant demeurer indifferent aux interêts spirituels de ces religieuses, qui lui avoient été particulierement recommandées par Ste Therese, il avoit paru à ces supérieurs un peu trop ardent à demander l'exécution d'un bref du Pape, qui ordonnoit que les Carmelites seroient gouvernées par un commissaire qui seroit tiré de l'ordre des Réformés. Dans l'intervalle de ces difficultés il avoit été élû provincial des Indes, & il devoit partir incessamment pour la nouvelle Espagne avec onze compagnons, qui avoient été laissés à son choix. Mais le chagrin qu'on eut de le voir trop favorable aux religieuses le fit révoquer : & il regarda ces effets du ressentiment de ces supérieurs comme une faveur qui sembloit l'assurer de la grace qu'il demandoit sans cesse à Dieu de pouvoir mourir simple religieux & sans emploi. Celui * qui avoit été commis pour faire exécuter le bref du Pape, avoit proposé à choisir du bienheureux Jean de la Croix, ou du fameux Jerome Gracian de la Mere-de-Dieu pour être commissaire des Carmelites. Ce qui déplut extrêmement aux supérieurs de la réforme, qui voyant avec assez de plaisir que le B. Jean s'en dispensât, trouverent mauvais d'ailleurs qu'il prît la défense de Jerome Gracian, qui avoit eu l'estime particuliere de Ste Therese, mais qui s'étoit fait, comme lui, beaucoup d'envieux & d'adversaires dans l'ordre. Ces troubles ayant été appaisés à la vûe d'un nouveau bref du Pape, qui rendoit nul le premier, il sembloit que le calme où se trouvoit la réforme dût contribuer à rallentir l'animosité des esprits à l'égard du B. Jean de la Croix : & il fut pressé par le vicaire général & quelques-uns des principaux religieux d'accepter la supériorité du couvent de Ségovie, où il étoit demandé par les fondateurs de la maison. Il demeura ferme dans le refus qu'il en fit : & pour se délivrer des instances de ceux qui poursuivoient l'affaire, il se retira dans le petit couvent de la Pegnuela qui étoit fort écarté, & destitué des principales commodités de la vie. Il se croyoit oublié des hommes dans ce désert, & ne songeoit qu'à y demeurer occupé de Dieu dans la pauvreté & les mortifications, lorsque l'envie l'y vint chercher & le fit retomber dans la vexation de ses persécuteurs, dont les principaux furent Diego Evangelista Définiteur de l'ordre, & François Chrysostome, tous deux prédicateurs habiles, mais un peu gâtés par la bonne opinion qu'ils avoient de leur propre mérite, & irrités encore des remontrances que le B. Jean leur en avoit faites, lorsqu'il étoit vicaire provincial. Diego fut ravi de se voir chargé de la commission d'informer contre Jerome*

Hier. a S. Jos. l. 7. vit. Joh. à Cr. edit. In IV.

Fr. à Sancta Maria hist. Reform. Discalc.

* Louis de Leon de l'ordre de saint Augustin.

Gracian, parce qu'elle lui fourniſſoit des commodités pour ſe venger en même-tems du B. Jean. Sous prétexte d'informer auſſi contre lui, quoiqu'il n'en eût point d'ordre, il ſe tranſporta dans quelques couvens des Carmelites, & en intimida pluſieurs, juſqu'à les obliger de ſigner diverſes fauſſetés contre lui. Avec ces ſouſcriptions, ainſi extorquées, auſquelles il joignit diverſes autres calomnies, il exerça contre le ſaint homme des violences & des indignités qui auroient fait honte à des ſéculiers les plus vindicatifs. Il continua ſa mauvaiſe volonté par beaucoup de menaces, publiant qu'il y avoit de quoi le chaſſer de la congrégation. Par ces moyens il repandit la terreur dans les couvens de l'un & de l'autre ſexe de telle ſorte, que les plus affectionnés & les plus vertueux n'oſoient plus ſe dire amis de celui que l'on regardoit d'ailleurs comme l'ami de Dieu, & le pere commun de la réforme. Chacun ſe défaiſoit des lettres qu'il en avoit reçues, par la crainte de ſe voir accuſé de quelque commerce ou d'aucune habitude avec lui. Le B. Jean ne fut touché que du ſcandale qui en arriva : du reſte il ſoutint une ſi longue & ſi furieuſe tempête avec une tranquillité admirable, préſumant de la miſéricorde de Dieu en ſa faveur, puiſqu'il le faiſoit paſſer par les épreuves dont il a coutume de ſe ſervir pour purifier & perfectionner ſes élûs. Un de ces deux religieux qui lui étoient demeurés fidéles, lui manda qu'on parloit de lui ôter l'habit, & de le chaſſer entierement de l'ordre. Il répondit ſans s'émouvoir qu'il ne craignoit pas qu'on lui ôtât l'habit, puiſqu'il n'étoit ni déſobéïſſant ni incorrigible, proteſtant qu'il étoit toujours prêt à s'amander de ſes fautes, & à ſubir toutes les mortifications & toutes les peines qu'on voudroit lui impoſer. L'orage ceſſa enfin lorſque les premiers ſupérieurs s'étant fait apporter les informations de Diego, ils ne trouverent pas même de quoi impoſer une pénitence des ſept Pſeaumes dans toutes ces dépoſitions mendiées, quand il y en auroit eu quelqu'une de véritable.

Dieu ayant éprouvé de la ſorte ſon ſerviteur, & l'ayant trouvé fidéle, fit avancer le tems de le retirer à lui pour finir & couronner ſes travaux. C'eſt ce que fit juger la maladie où il tomba. La pauvreté & les autres incommodités du déſert de la Pegnuela, où il ne pouvoit être ſoulagé comme on le ſouhaitoit, porterent le Provincial Antoine d'Heredia, dit de Jeſus, (celui que ſainte Thereſe avoit arrêté avec le B. Jean pour commencer la réforme, lorſqu'ils vouloient quitter pour ſe rendre Chartreux,) à le faire tranſporter dans un autre couvent. On lui propoſa celui de Baëça qui étoit commode, & où il y avoit un prieur de ſes amis, ou celui d'Ubeda, qui avoit pour prieur ce François Chryſoſtome ſon ennemi & ſon perſécuteur. Ce fut cette conſidération même qui lui fit choiſir ce dernier. Il n'y fût pas trompé dans le traitement qu'il reçut de cet homme, qui fit revivre ſes reſſentimens dans tout ce que la barbarie & l'inhumanité purent lui ſuggerer contre un malade étendu ſur la paillaſſe, couvert d'ulceres par tout le corps, ayant quatre ou cinq abſcès formés au dedans. Ce vindicatif ne put diſſimuler la ſatisfaction d'avoir en ſa puiſſance celui qu'il regardoit comme un ennemi qu'il falloit détruire, depuis que le B. Jean l'avoit repris de ſes fautes, lorſqu'il étoit ſon ſupérieur. Le voyant dans un état qui faiſoit compaſſion aux plus impitoyables, ſous le fer & le feu des chirurgiens, il crut uſer encore de beaucoup d'indulgence à ſon égard en l'abandonnant à ſes maux, parce que lui-même n'en pouvoit ſouffrir la vûe ſans horreur. Il lui fit refuſer les ſoulagemens les plus néceſſaires, & défendit à ſes religieux de l'aller même conſoler. Il entreprit auſſi d'empêcher les charités que lui faiſoient quelques ſéculiers indignés d'une

VII.

telle cruauté : & il changea son infirmier, parce qu'il en prenoit trop de soin. Le Provincial accourut au bruit de tant d'hostilités, fit une severe, mais juste correction au prieur, ordonna tout ce qui étoit nécessaire pour le soulagement du malade, & lui rendit son infirmier. Il demeura cinq jours à Ubeda auprès de cet ancien ami pour le consoler & l'assister lui même. Il eut ainsi le loisir de contempler cet homme de douleurs, qui n'étant que plaies depuis la tête jusqu'aux pieds, faisoit admirer une douceur & une tranquillité dont l'exemple lui parut si extraordinaire, que non content d'en faire un modele pour les religieux du dedans, il fit ouvrir encore les portes du couvent, afin que les séculiers y vinssent aussi prendre des leçons. Ce fut dans cette favorable conjoncture que Dieu voulut exaucer la priere que son serviteur lui faisoit pour son ennemi. Le prieur d'Ubeda ouvrit alors les yeux sur les excés qu'il avoit exercés contre le saint homme, lui demanda pardon de ses fautes, tâcha de les réparer dans le peu de tems qui restoit par tous les offices de charité qu'il put lui rendre, & se mit en devoir de gouverner sa communauté sur les conseils qu'il le pria de lui donner. Cependant la patience du B. Jean triompha jusqu'à la fin au milieu de tant de maux, qui sembloient d'ailleurs n'être que l'écorce des peines intérieures dont il étoit tourmenté au dedans, & qui auroient fait croire à des personnes peu expérimentées que Dieu même l'auroit abandonné aussi bien que les hommes. Le saint homme, qui connoissoit particulierement la main qui le frappoit, & l'esprit qui le conduisoit, arriva enfin au terme qui devoit finir ses maux par un repos éternel. Il rendit tranquillement son ame à Dieu le xiv. de décembre de l'an 1591. *âgé de quarante-neuf ans.*

L'an 1591.

Il paroît que Dieu avoit attendu à sa mort à confondre ses ennemis, & à dissiper les nuages qui avoient empêché de le reconnoître pour ce qu'il étoit. Il fit éclater alors la sainteté & la gloire dont il avoit couronné son serviteur, par divers signes qui firent qu'on ne put plus regarder qu'avec horreur ceux de son ordre qui l'avoient si cruellement persécuté de son vivant. VIII.

Jean laissa après lui des écrits qui firent connoître qu'il avoit encore sçu faire autre chose que souffrir. Ce sont tous ouvrages mystiques, composés en langue espagnole, traduits en latin, en italien & en françois, sous les titres de Montée, *ou de l'art de monter* au Carmel ; *de la* Nuit obscure de l'ame ; *de* la Flamme vive de l'Amour ; *de* Cantique du divin Amour. *Il semble qu'il ait voulu dans ces ouvrages exprimer plûtôt ce qu'il sentoit dans son état intérieur, que prescrire des leçons aux autres. Il n'y est parlé que de l'union la plus étroite de l'ame avec son créateur, & de sa transformation en Dieu, qualifiée du beau nom de* Déification *par les docteurs de la theologie mystique, qui mettent le B. Jean de la Croix au rang de leurs maîtres les plus profonds & les plus subtils. Si ces écrits n'ont point été proportionnés à l'intelligence, ou à la portée du commun des fidéles, ils peuvent servir au moins à nous faire juger combien sa vie avoit été cachée en Dieu ; quel avoit été le repos de son ame au milieu de ses tribulations, & de tous les tourmens que Dieu avoit préparés à son corps & à son esprit, jusqu'à quel point il avoit porté le détachement des choses sensibles & l'abnégation de soi-même. Nous aurions trouvé sans doute des préceptes de plus grand usage pour la conduite dans ses lettres si ses persécuteurs n'eussent donné lieu à la dissipation de ce trésor. Car celui qui avoit entrepris d'informer contre lui s'étoit fort tourmenté pour retirer toutes ces lettres, qui ne traitent que de la science des Saints & du salut, d'entre les mains de ceux*

à qui elles avoient été écrites, & pour les brûler.

On dit que son corps fut trouvé sans corruption au bout de l'année, lorsque l'on fit l'ouverture de son tombeau : & il fut transporté quelque tems après à Segovie ville de la vieille Castille, contre le gré de ceux d'Ubeda. On ne sçait que penser du prodige que l'on a vû long-tems paroître sur ce saint corps, & que l'on a appellé Rome le miracle des miracles. On le voyoit par intervalles tacheté & comme stigmatisé presque par tout de figures ou empreintes, qui varioient à toute heure aux yeux de ceux qui le regardoient. Les uns croyoient voir des crucifix, les autres des colombes, ou des Saint-Esprits : d'autres des anges, des images de la Vierge, & des portraits divers. Dans le tems même que les uns voyoient tout cela, les autres ne voyoient rien. Les mêmes personnes ne voyoient plus les mêmes choses, lorsqu'elles retournoient voir le prodige. On assure que la chose fut juridiquement examinée par Vigil de Quignones évêque de Valladolid, qui la vérifia telle qu'on la rapportoit : mais on ne voit pas qu'il en ait compris ou qu'il en ait découvert le mystere. C'est apparemment sur le bruit ou la production d'autres miracles que l'on a fait travailler à sa béatification qui se fit enfin l'an 1675. avec les solemnités ordinaires par le pape Clement X. Ses reliques se conservent avec grande vénération à Segovie. Elles n'y sont pas entieres, parce que les cris & les plaintes de ceux d'Ubeda avoient porté le pape Clement VIII. à leur en faire restituer un bras & une jambe.

Alegr. Casan. p 435.

L'an 1675.

RENVOI.

* SAINT HERON, SAINT ATER, SAINT ISIDORE, & SAINT DIODORE *Martyrs d'Alexandrie.* Voyez ci-dessus au XII. de mai avec saint Epimaque & les autres dont saint Denys évêque d'Alexandrie a rapporté l'histoire.

XV. JOUR DE DECEMBRE.

SAINT EUSEBE EVESQUE de Verceil & Confesseur de la foi catholique. IV. Siécle.

I. EUSEBE étoit natif de l'isle de Sardaigne, où sa famille étoit fort considérée à cause de sa noblesse, de son crédit & de ses richesses. Il fut élevé dans la religion chrétienne : & lorsqu'il eut perdu son pere, que quelques-uns prétendent être mort en prison pour la foi durant la persécution de Diocletien, sa mere Restitute vint demeurer à Rome avec son fils & une fille, en quoi consistoit tout ce qu'elle avoit d'enfans. Eusebe apprit les lettres humaines & divines dans cette grande ville à la faveur du repos dont l'empereur Constantin fit jouir l'Eglise après la défaite de Maxence. Il fut admis dans le clergé de la ville par le pape saint Silvestre, qui l'ordonna lecteur. Il reçut les autres ordres dans la même église : & l'on ajoute que ce fut le pape saint Marc successeur de saint Silvestre qui le fit prêtre. Ce fut sous le pontificat de saint Jules qu'il vint à Verceil, ville de la Gaule Cisalpine comprise aujourd'hui dans la principauté de Piémont. Il s'y fit bientôt remarquer par sa vertu & son sçavoir : & l'on conçut une si haute idée de son mérite, que quand le siége épiscopal vint à vacquer, on ne fit point difficulté de le préferer à tous ceux du

Hieron. script. eccl. c. 106.

Ferrerius de Vit. Euseb. edit. 1609.

pays qui auroient été d'ailleurs capables de le remplir. Il fut demandé partout le peuple d'une voix commune, & les évêques de la province voyant un consentement si general, lui imposerent les mains. Cela nous fait juger que le siége n'avoit pas été érigé exprès pour lui : mais s'il ne fut pas le premier évêque de cette église, il est au moins le premier que l'on connoisse. Il fut, selon saint Ambroise, le premier dans l'Occident, qui joignit la vie monastique à la vie cléricale. Il vivoit lui-même & faisoit vivre tous ses clercs dans la ville avec une regularité presque égale à celle des moines des deserts, dans les jeûnes, dans la lecture & l'étude, dans le travail des mains, & dans la priere pour laquelle il les assembloit souvent le jour & la nuit. Il les tenoit séparés de la compagnie des femmes: & il leur faisoit pratiquer des maximes salutaires qu'il leur donnoit pour se précautionner contre les tentations & pour éviter toutes les occasions du péché. Aussi leur communauté étoit un véritable monastere comme elle en portoit le nom : & l'on vit sortir beaucoup d'illustres évêques de cette sainte école. Eusebe de son côté sçut tirer un grand avantage de ce genre de vie austere pour porter plus facilement les persécutions qu'il eut à souffrir dans la suite.

Ambr. ep. 63. ed. nov. n. 66. 62. 82. & serm. 15. ac SS. append.

Ambr. ep. 63. n. 71. Fleur. l. 13. c. 24.

II. Le pape Libere qui avoit succedé à Jules en 352. affligé du mauvais succès du concile tenu l'année suivante à Arles où son légat Vincent de Capoue avoit cedé aux Ariens, avoit député vers l'empereur Constance Lucifer évêque de Cagliari en Sardaigne, avec Pancrace prêtre & Hilaire diacre de Rome, pour tâcher d'obtenir de lui la convocation d'un autre concile où l'on pût rétablir les affaires de l'Eglise. Comme la Cour étoit à Milan

L'an 354.

il écrivit à saint Eusebe qui n'en étoit pas éloigné, parce qu'il connoissoit son zéle & sa capacité. Il le pria de se joindre pour cette grande affaire à Lucifer son légat, avec lequel il sçavoit qu'il étoit déja lié d'amitié, soit à cause de la pureté de sa vie & de la constance de sa foi, qui avoit déja rendu ce prélat illustre dans l'Eglise, soit à cause qu'il étoit le métropolitain de la Sardaigne, où la naissance & le patrimoine pouvoient avoir laissé lieu à notre Saint d'entretenir toujours quelques habitudes. Libere après le départ de ses Legats, écrivit une seconde lettre à saint Eusebe, pour lui réiterer la même priere, & lui recommander la défense de la foi catholique, & celle de l'absent c'est-à-dire de S. Athanase, dont les Ariens poursuivoient la condamnation contre toutes les loix. Saint Eusebe reçut très-bien les Legats, & accepta avec plaisir la commission de se joindre à eux pour agir auprès de l'empereur selon qu'il le manda au pape, qui l'en remercia par une troisiéme lettre.

Liber. ep. 4. 5. conc. coll.

L'empereur Constance qui favorisoit toujours les Ariens, fit assembler à Milan vers la fin de l'hiver en 355. le concile que le pape Libere & les évêques Orientaux, c'est-à-dire les Ariens, lui avoient demandé dans des intentions bien differentes. Quoiqu'il y vînt peu de ces Orientaux, saint Eusebe jugeoit aisément que les heretiques y seroient les maîtres : c'est ce qui l'avoit fait resoudre à ne s'y pas trouver. Le concile lui députa deux évêques * pour le convier d'y venir, & lui écrivit une lettre signée de trente prélats tous fameux Ariens, pour l'exhorter à prendre confiance en eux, & à entrer dans toutes leurs resolutions pour le bien de la paix. L'empereur écrivit aussi à saint Eusebe, pour le porter à embrasser l'avis des

L'an 355.

* Eustome & Germine de Sirmich.

Conc. append. t. 2. col. 775. Baron. an. 355.

autres, comme si toutes ces choses eussent déja été reglées par le concile. Le Saint reprit le dessein d'aller à Milan, & il manda à l'Empereur & au Concile par deux lettres qu'il leur écrivit que quand il y seroit, il feroit tout ce qui lui paroîtroit juste & agréable à Dieu. Lucifer & les deux autres Legats * lui écrivirent de leur côté, pour le presser de venir dissiper les artifices des Ariens & resister à Valens de Murse, comme avoit fait saint Pierre à Simon le Magicien.

* Pancrace & Hilaire.

III. La generosité de la réponse qu'il avoit faite au concile & à l'empereur avoit donné tant de peur à ces heretiques, que quand il fut arrivé à Milan, ils l'empêcherent pendant les dix premiers jours d'entrer dans l'église où se tenoit le concile. A la fin il fut mandé, lorsqu'on crut n'avoir plus rien à craindre de lui, & il y vint avec les trois légats du pape. On lui proposa d'abord de souscrire à la condamnation de saint Athanase. Il répondit qu'il falloit commencer par souscrire au symbole de Nicée, afin de s'assurer de la foi des évêques, parce qu'il sçavoit que quelques-uns étoient infectés de l'heresie. Sur cette proposition saint Denys évêque de Milan, voulut donner l'exemple aux autres, & se mit en devoir de signer le symbole de Nicée. Mais Valens de Murse lui arracha le papier & la plume des mains. Le peuple indigné de ce procedé, dès qu'il le sçut, se rangea du côté de saint Eusebe & de ses associés. Les Ariens craignant de n'être plus les maîtres, transfererent le concile de l'église au palais par ordre de l'empereur qui voulut présider à ce brigandage. Ce prince fit venir au palais saint Eusebe avec Lucifer & saint Denys, pour les presser de souscrire à la condamnation de saint Athanase: & sur ce que ces trois évêques lui representerent que les plus grands ennemis même de ce Saint, tels qu'étoient Ursace & Valens avoient reconnu son innocence, l'empereur se déclara son accusateur. Eusebe & les deux autres lui remontrerent genereusement l'injustice d'une telle conduite, & demeurerent fermes dans le refus qu'ils firent de condamner Athanase, que les loix défendoient de juger en son absence. On prétend que saint Denys s'étoit laissé persuader d'abord de souscrire à la condamnation de saint Athanase, pourvû que les évêques du concile maintinssent la foi de Nicée en son entier. Ce fut cette condition qui rendit sa souscription nulle & sans effet, plutôt que l'artifice que l'on a attribué à saint Eusebe pour la lui faire révoquer. Selon ce qu'on en a publié, notre Saint fut affligé en arrivant au concile, que les Ariens eussent fait cette surprise à Denys, qui n'avoit pas cru que la condamnation d'un particulier fût d'une si grande consequence pour la foi catholique. Comme on le pressa d'en faire autant, il prit, dit-on, pour prétexte de son refus le rang d'honneur qui lui étoit dû, alléguant qu'il ne pouvoit plus signer après Denys, dont il étoit l'ancien. On lui leva aussi-tôt cet obstacle dans la pensée qu'il n'y avoit rien autre chose qui l'empêchât de signer, & l'on effaça le nom de Denys qu'on se flatoit de faire remettre aisément après le sien. On ajoute qu'Eusebe content de cette radiation se mocqua ensuite de ceux qui le vouloient faire signer, & que Denys ravi de voir sa faute si heureusement réparée refusa à son exemple la signature qu'on lui redemandoit. Quelque louange que puisse mériter une telle adresse, il faut avouer qu'elle ne convient pas tellement à la sincerité d'un cœur aussi droit que le

Hilar. or. 2. ad Const. Aug. in fin. Fleur. l. 13. c 17.

Sulp. Sev. hist. l. 2.

Lucif. pro Athan.

Athan. ad solit. p. 836.

Herm. vie de S. Ath. t. 3. c. 3.

Serm. 15. append. Ambros.

doit être celui d'un défenfeur de la verité, que nous ne fuffions fort aifes d'apprendre que toute l'hiftoire de ce fait feroit une pure fiction. En effet elle n'a pour auteur qu'un inconnu, qui s'eft contenté de l'avancer dans un fermon populaire, que l'on n'a attribué à faint Ambroife ou à faint Maxime de Turin, que pour lui donner un nom, & parce qu'il étoit affez proche de leur fiécle.

IV. L'empereur offenfé de la refiftance des trois évêques, & de la liberté des remontrances qu'ils lui firent fur l'injuftice de fa conduite, les menaça du dernier fupplice & s'emporta une fois jufqu'à tirer l'épée contre eux. Il fe contenta neanmoins de les condamner au banniffement. Denys fut relegué en Cappadoce où il mourut; Lucifer à Germanicie en Syrie, dont Eudoxe fameux Arien étoit évêque, & Eufebe à Scythople en Paleftine pour y être traité à la difcretion de Patrophile évêque du lieu, qui étoit auffi l'un des principaux Ariens & grand ennemi de la foi de Nicée. *Athan. ad solit. p. 832. 836.* Mais Dieu fit tourner à l'utilité de l'églife la malice que l'empereur avoit eue de les féparer, qui étoit un nouveau genre de cruauté dont Maximien, & les autres perfecuteurs payens ne s'étoient pas avifés. Ces illuftres exilés furent autant de prédicateurs apoftoliques difperfés dans les provinces dominées par les Ariens pour y rétablir la foi catholique: & leurs chaînes dont perfonne n'ignoroit le fujet, étoient un genre de prêcher encore plus éloquent & plus efficace que tous leurs difcours. *Sulp. l. 2.* On les refpectoit par tout comme des Confeffeurs de Jefus-Chrift; on leur apportoit de tous côtés de l'argent en abondance pour leur dépenfe; on leur envoyoit des députés de prefque toutes les provinces. Le pape Libere écrivit à faint Eufebe pour le feliciter, *Lib. ep. 6. t. 2. Conc. col. 750.* & il en ufa de même à l'égard des autres Confeffeurs exilés, marquant à tous qu'il n'étoit pas moins fenfible à la joie de leur gloire qu'à la douleur de leur banniffement, & qu'il ne pouvoit mieux fe confoler ou fe réjouir avec eux, qu'en les affurant qu'il fe tenoit auffi exilé avec eux, & qu'il auroit voulu leur donner l'exemple qu'ils avoient eux-mêmes donné aux autres.

V. Saint Eufébe eut beaucoup à fouffrir dans Scythople fous la main de Patrophile & de fes émiffaires. *Bar. an. 356. n. 52. Fl. l. 13. c. 41.* Mais Dieu tempera ces rigueurs par diverfes confolations. Son églife de Verceil l'envoya vifiter par le diacre Syr & l'exorcifte Victorin, qui lui apporterent des lettres & des aumônes tant de fa part que de celle des églifes voifines de Novare, de Rhege & de Tortone, dont il femble que notre Saint avoit eu auffi la direction. Pendant que Syr étoit allé de Scythople à Jerufalem vifiter les faints lieux, les Ariens tirerent S. Eufebe du logis qu'eux-mêmes lui avoient fait marquer par les agens de l'empereur. Ce qu'ils firent avec violence & beaucoup d'indignité, le trainant par terre, & renverfé à demi-nud. *Incert. antiq. Serm. 56. n. 6. in append. Ambr.* L'ayant mis dans une autre maifon, ils le tinrent enfermé pendant quatre jours dans une petite chambre, fi ce n'eft qu'à diverfes heures, ils venoient le maltraiter comme par ordre de l'empereur, pour l'obliger à entrer dans leurs fentimens. Entre diverstourmens qu'ils lui faifoient fouffrir, on dit qu'ils le trainoient à la renverfe fur un efcalier fort rude en defcendant & en montant. *Baron. & Fl. supr.* Le Saint fans fe plaindre & fans répondre auffi un feul mot à toutes leurs propofitions, leur abandonnoit fon corps, comme à des bourreaux. Pendant ces quatre jours ils empêcherent les prê-

tres & les diacres de le venir voir, comme auparavant, menaçant de fermer la porte aux laïques même. Ce fut alors que saint Eusebe fit contre eux une espece de protestation, où après leur avoir reproché leurs violences, il leur déclaroit qu'il ne mangeroit & ne boiroit point, qu'ils ne lui eussent tous promis avec serment & par écrit de ne point empêcher ses freres, qui souffroient pour la même cause de le venir voir & de lui apporter de chez eux la nourriture qui lui étoit necessaire. Qu'autrement il déclaroit qu'ils seroient tous coupables de sa mort, & qu'il en écriroit à toutes les églises, afin que tout le monde sçût ce que les Ariens faisoient souffrir aux Catholiques. Cette protestation étoit adressée en forme de lettre à Patrophile qui y est qualifié geolier dans l'inscription, & aux autres ministres de sa cruauté de la part d'Eusebe serviteur de Dieu & des autres serviteurs qui souffroient avec lui pour la foi: & après la souscription elle finissoit en conjurant tous ceux qui la liroient, de ne la pas supprimer, mais de la faire lire aux autres. Les Ariens l'ayant tenu ainsi quatre jours sans manger, le renvoyerent encore à jeûn au lieu de sa premiere demeure, où le peuple le reçut avec demonstration publique de sa joie jusqu'à entourer tout son logis de lampes. Ses ennemis ne l'y purent souffrir long-tems: & comme s'ils eussent voulu lui faire un crime de ce qu'il avoit plus de vertu qu'eux, & sur-tout de ce qu'il faisoit des aumônes de ce qu'on lui donnoit pour sa propre subsistance, ils résolurent de le réduire à de nouvelles extrémités, pour lui procurer une mauvaise fin, sans qu'on pût neanmoins les convaincre de sa mort. Ils revinrent donc au bout de vingt-cinq jours, armés de bâtons, accompagnés d'une multitude de scelerats: & ayant rompu la muraille d'une maison qui tenoit à son logis, ils se jetterent sur lui avec violence, l'enleverent après beaucoup de mauvais traitemens, & le trainerent dans une étroite prison, où ils jetterent avec lui un prêtre nommé Tegrin. Ils saisirent aussi & renfermerent les autres prêtres & les diacres qui étoient de la compagnie du Saint, & trois jours après ils les releguerent en divers lieux de leur autorité privée. Ils eurent encore le crédit de faire mettre dans les prisons publiques des laïques qui étoient venus le voir, & firent le même traitement à des religieuses pour s'être déclarées en sa faveur. Après toutes ces violences, ils allerent piller tout ce qui se trouva dans son logis, tant à lui qu'aux pauvres; & mirent des gardes à sa prison pour empêcher les siens de lui porter à manger. Le Saint refusa comme la premiere fois de rien recevoir d'eux: il demeura six jours ainsi sans prendre aucune nourriture. De sorte que ses ennemis épouvantés de le voir prêt à mourir de défaillance, & d'entendre les cris du peuple qui les menaçoit, furent obligés de laisser approcher un des siens pour l'assister. Cependant il sçut que le diacre Syr étoit revenu de son pelerinage, & il trouva moyen de lui donner une lettre * pour son église, & les autres églises qui lui avoient écrit de la Gaule Cisalpine en lui envoyant leurs charités. Il fut élargi enfin par le crédit de quelques personnes de pieté, & fut logé chez le comte Joseph, où saint Epiphane l'alla visiter. Ses ennemis bientôt jaloux de la douceur du repos qu'il goutoit dans la maison de ce Comte qui s'étant converti de Judaïsme à la foi du Jesus-Christ, étoit fidélement attaché à l'Eglise catholique,

* Nous avons encore cette lettre.

que, & avoit une averſion particuliere de l'hereſie Arienne, Ils firent changer le lieu de ſon exil. On l'envoya donc de Paleſtine en Cappadoce, où n'étant pas encore aſſez durement au gré des Ariens, il fut relegué enfin dans la baſſe Thébaïde au-deſſus de l'Egypte, où il garda ſon troiſiéme & dernier banniſſement juſqu'à la mort de l'empereur Conſtance, qui arriva le troiſiéme de novembre de l'an 361.

Hier. vir. ill. Theod. hiſt. l. 3. c. 4.

VI.

Julien ſon ſucceſſeur voulut ſignaler les commencemens de ſon empire par le rappel de tous les évêques & de tous les autres qui avoient été exilés ſous ce Prince à cauſe de la religion ſans diſtinction de ſectes. En quoi outre qu'il affectoit un air de clemence, dont il vouloit gagner l'eſprit des peuples, il avoit deſſein de ruiner ſourdement la religion chrétienne en augmentant la diviſion & les guerres inteſtines de l'Egliſe par la licence des ſectes & des opinions. Dieu fit ſervir cette liberté au bien de ſon peuple par le retour qu'elle procura aux évêques Catholiques. Saint Euſebe ſortit de la Thebaïde avec Lucifer de Cagliari, qui y avoit été auſſi relegué en dernier lieu. Il lui propoſa d'aller enſemble trouver ſaint Athanaſe à Alexandrie pour deliberer avec lui ſur les affaires de la religion, principalement ſur la réunion de l'égliſe d'Antioche, qui étoit diviſée entre ceux qui obéiſſoient à ſaint Melece leur évêque & ceux qu'on appelloit Euſtathiens & refuſoient de le reconnoître pour leur paſteur. Lucifer aima mieux aller droit à Antioche, ſe contentant d'envoyer à Alexandrie deux de ſes diacres avec ordre de conſentir en ſon nom à tout ce qui ſe feroit dans le concile qu'on y devoit tenir. Saint Euſebe étant venu à Alexandrie ſe joignit à ſaint Athanaſe pour aſſembler le concile où l'on ne vit que des confeſſeurs. Il y fut reſolu de recevoir à la communion de l'Egliſe tous ceux qui revenoient de l'hereſie, avec cette difference que l'on n'admettroit pas dans le clergé ceux, qui avoient été chefs du parti heretique ou defenſeurs de l'erreur ; mais que l'on conſerveroit le rang à ceux, qui avoient été ſurpris en ſignant par exemple le formulaire de Rimini & en communiquant avec des Ariens qu'ils prenoient pour Catholiques & qui n'avoient jamais eu intention de s'écarter de la foi de Nicée. Le concile écrivit à Lucifer & à deux autres évêques étrangers*, qui étoient à Antioche pour leur rendre compte de ce qui s'y étoit paſſé. Cette lettre qui eſt comptée au nombre de celles de ſaint Athanaſe fut envoyée par ſaint Euſebe de Verceil, qui avoit tenu le ſecond rang dans ce concile & par S. Aſtére évêque de Petra en Arabie.

L'an 362.

Ruf. l. 1. c. 27. Socr. l. 3. c. 5. 6 Soz. l. 5. c. 12. Theod. l. 5. c. 4. 5.

* Cymacius Anatolius.

Inter Ath. op. t. 1. Conc. coll. t. 2. col. 810.

VII.

Peu de jours après le concile fini, ſaint Euſebe partit d'Alexandrie pour ſe rendre à Antioche ; mais il fut fort affligé d'y trouver au lieu de la paix & de l'union qu'il eſperoit un nouveau ſujet de diviſion. Lucifer n'ayant pu venir à bout de réunir les deux partis Catholiques ſous un même évêque, & voyant que ceux qui s'éloignoient le plus étoient les Euſtathiens, crut devoir les contenter en leur donant pour évêque Paulin ordonné prêtre par ſaint Euſtathe, depuis la mort duquel il les avoit conduits comme leur chef & leur directeur, loin de toute communication avec les heretiques. Cette ordination indiſcrete ne fit qu'augmenter le ſchiſme dans l'égliſe d'Antioche où l'on vit trois évêques, Melece & Paulin Catholiques, Euzoïus Arien *. Saint Euſebe ayant trouvé les affaires en cet état ne voulut com-

Ruf. l. 1. c. 30. Socr. l. 2 c. 6. Soz. l. 5. c. 13. Theod. l. 3. c. 5.

* Outre Vital qui étoit l'évêque des Apollinaires.

muniquer exterieurement avec aucun des deux partis Catholiques, craignant que s'il se déclaroit il n'augmentât encore la division à laquelle il venoit remedier. Il s'abstint aussi de blâmer publiquement son ami Lucifer, en consideration des grands services qu'il avoit rendus à l'Eglise. Il se contenta de gemir en secret d'une précipitation si inconsiderée, se promettant neanmoins de pouvoir redresser toutes choses dans un concile. Mais tous ses soins devinrent inutiles, & il se vit obligé de se retirer sans rien faire. Lucifer offensé de ce que saint Eusebe n'avoit pas approuvé l'ordination de Paulin, porta son ressentiment jusqu'à rompre la communion avec lui. C'étoit la rompre avec toute l'EgliseCatholique. Pour augmenter le pretexte de sa rupture il desapprouva ce que le concile d'Alexandrie avoit fait en faveur de ceux qui demandoient à être reçûs à la communion après avoir souscrit au concile de Rimini ou communiqué avec les Ariens: & se séparant ainsi de l'unité de l'Eglise il fit naître le nouveau schisme qui porta son nom.

VIII. Saint Eusebe partit d'Antioche avec le prêtre Evagre qu'il emmena avec lui jusqu'en Occident & qui fut depuis successeur de Paulin, c'est-à-dire évêque des Eustathiens dans cette ville. Avant que de retourner à son église il parcourut l'Orient pour y porter tout le secours qu'il étoit capable de donner aux fidéles: il fortifia ceux qu'il trouva encore foibles dans la foi: il instruisit & ramena ainsi une infinité de personnes à l'unité catholique. De l'Orient il passa en Illyrie où il rendit les mêmes services aux églises qui avoient été affligées sous des évêques Ariens du tems de l'empereur Constance. Il revint enfin en Italie où il fut reçû avec joie de tous les Catholiques. De sa part il fut ravi d'y trouver saint Hilaire de Poitiers avec lequel il se mit à travailler au rétablissement de la paix des églises: & l'amitié d'un si grand homme le consola aisément de la perte de celle de Lucifer. Les évêques d'Italie apprenant ce que Dieu avoit fait par le ministere de saint Eusebe dans l'Illyrie où il avoit ruiné l'empire de l'herefie qu'y avoient établi l'heresiarque Photin & les boute-feux de l'Arianisme Ursace, Valens, Germine & les autres, écrivirent aux fidéles de ces provinces pour les feliciter d'être rentrés dans l'unité de la vraie foi. Ils leur envoyerent les copies des souscriptions par lesquelles ils condamnoient les decrets de Rimini & faisoient profession de suivre inviolablement ceux de Nicée, afin qu'ils leur en envoyassent autant de leur part, & que l'on conservât ainsi de sa part & d'autre ces declarations de foi comme des gages de leur communion reciproque. Saint Eusebe ne quitta point saint Hilaire tant que ce genereux defenseur de la foi orthodoxe resta en Italie. Ils étoient encore à Milan tous deux l'an 365, combattant ensemble pour la religion catholique contre Auxence évêque Arien de cette ville, intrus sur le siege de saint Denys, & devenu le principal soûtien de l'herefie dans l'Occident. Cet ennemi qui sçavoit en perfection l'art de la chicane & de la dissimulation, avoit eu l'adresse de prevenir le nouvel empereur Valentinien en sa faveur, & de lui faire entendre qu'Hilaire & Eusebe étoient des séditieux & des calomniateurs qui l'accusoient faussement d'être heretique. Il obtint de ce Prince un édit par lequel sous pretexte d'établir la paix, il étoit defendu à qui que ce fût de troubler l'église de Milan. Sur

Basil. ep. 8.

L'an 363.

Hilar. fragm. 12. n. 3.

L'an 364. 365.

la remontrance que saint Hilaire fit contre cet édit, l'Empereur ordonna une conference entre neuf ou dix évêques de l'un & de l'autre parti en présence du Questeur ou Tresorier & du maître des Offices. Auxence voulut en faire exclure saint Hilaire & saint Eusebe comme des personnes rejettées de l'Eglise depuis dix ans, condamnées & bannies : mais il ne disoit point que c'étoit par la faction des Ariens. Aussi ne fut-il pas écouté. Mais se voyant obligé de donner sa confession de foi par écrit, il la composa d'une maniere si artificieuse qu'il n'y eut que saint Hilaire & saint Eusebe, qui purent s'appercevoir de la malice qu'elle renfermoit. Elle parut catholique aux yeux de tous les autres & de l'empereur même, qui ordonna à saint Hilaire de sortir de Milan & de laisser Auxence en paix. Saint Eusebe en sortit avec lui, & ne lui survéquit de guéres. Car on croit qu'il mourut vers l'année 370. Quelques-uns ont écrit que les heretiques lui ôterent la vie & que c'est pour ce sujet qu'il est qualifié martyr dans le breviaire & le martyrologe Romain. Mais cela n'est appuyé d'aucune autorité considerable : & les plus anciens, comme saint Gregoire de Tours, & saint Adon de Vienne, ne lui ont donné que le titre de confesseur, quoique personne ne doute que ce qu'il a souffert pour la defense de la foi orthodoxe ne lui ait acquis tout le merite du martyre. Les martyrologes anciens qui ont parlé de lui ont presque tous mis sa fête au premier jour d'août, comme étant celui de sa mort. Elle est remise au xv de decembre dans le breviaire romain qui est peut-être un jour de translation. Saint Gregoire de Tours parle de quelques merveilles que Dieu operoit à son tombeau de son tems, & par le moyen de quelques reliques que sa mere avoit de lui dans son oratoire. Son corps fut enterré dans l'Eglise de saint Theoneste ou Theogniste martyr, qu'il avoit fait bâtir & qui depuis fut nommée de saint Eusebe à cause de lui. On prétend qu'il y fut trouvé dans le XVI siecle, lorsqu'il fut question de renouveller les fondemens de son église.

Content. edit. Hilar. c. 1270.

Vers l'an 370.

Hier. Florent. Ado, Usuard. &c.

Glor. conf. c. 3.

AUTRES SAINTS DU quinziéme jour de Décembre.

I. LA FEMME CAPTIVE, Apotre de Iberiens.

VI. Siécle.

I.

LE martyrologe Romain nous propose aujourd'hui le culte d'une sainte femme, dont le nom n'est point connu dans l'histoire & dont il a plû à Dieu de se servir pour convertir une nation entiere à la foi de Jésus-Christ. C'étoit une femme Chretienne qui vivoit du tems de l'empereur Constantin & qui étoit captive chez les Iberiens, peuples situés à l'orient du Pont-Euxin qui s'étendoient le long du mont Caucase jusqu'à la mer Caspienne. Elle attira leur admiration par la pureté de sa vie, par sa sobrieté, par sa fidelité envers ses maîtres : par son exactitude à tous ses devoirs, par son assiduité à l'oraison, à laquelle elle donnoit presque les nuits entieres. Les barbares étonnés d'une conduite si peu ordinaire, lui demandoient ce que cela vouloit dire. Elle leur répondit simplement que c'étoit la maniere dont elle servoit le Christ son Dieu. Ce nom leur parut aussi nouveau que le reste. Mais comme elle continuoit toujours le même genre de vie, cette perseverance excitoit la curiosité naturel-

Ruf. hist. l. 1. c. 10. Fleur. hist. l. 11. c. 19.

le des femmes, qui vouloient sçavoir si ce grand zele de religion étoit de quelque utilité. C'étoit une coutume parmi elles que quand quelque enfant étoit malade, la mere le portoit par les maisons pour s'informer si quelqu'un y sçavoit quelque remede. Une femme ayant ainsi porté son enfant par tout sans rien faire, vint aussi trouver la captive. Elle répondit qu'elle ne sçavoit point de remede humain; mais que Jesus-Christ le Dieu qu'elle adoroit pouvoit rendre la santé aux malades les plus desesperés. Elle prit l'enfant, le mit sur le cilice qui lui servoit de couche : & ayant fait sur lui sa priere, elle le remit entre les mains de la mere parfaitement gueri. Le bruit de ce miracle se répandit incontinent, & vint aux oreilles de la reine du pays qui étoit malade avec de grandes douleurs, & reduite au desespoir. Elle donna ordre aussitôt qu'on lui amenât la captive, qui s'excusa absolument d'y aller par la crainte qu'elle avoit de concevoir trop bonne opinion d'elle-même, ou de rien faire qui parût contre la bienséance de son sexe. La reine ne pouvant la faire venir, se fit porter dans la maison où elle demeuroit, & se fit mettre dans sa cellule. La captive la coucha sur son cilice comme elle avoit fait à l'égard de l'enfant, & ayant invoqué le nom de Jesus-Christ sur elle, la fit lever aussi-tôt dans une santé parfaite. Elle lui apprit en même-tems que c'étoit Jesus-Christ Dieu & fils de Dieu souverain qui l'avoit guerie, & l'exhorta à l'invoquer & à le servir, l'assurant que c'étoit lui qui donnoit la puissance aux rois & la vie à tous les hommes.

II. Le roi surpris agreablement de voir la reine sa femme si subitement guerie, n'eut pas plûtôt sçu comment la chose s'étoit passée qu'il ordonna que l'on portât des presens à la captive. La reine lui dit qu'elle méprisoit tout cela : qu'elle ne vouloit ni or ni argent; que le jeûne étoit sa nourriture; & que la seule recompense qu'ils pourroient lui donner & qu'elle souhaiteroit d'eux seroit d'adorer Jesus-Christ ce Dieu qu'elle avoit invoqué pour la guerir. Le roi remit la chose à un autre tems, & negligea de se convertir quelque instance que lui en fît sa femme. Mais un jour comme il chassoit dans les bois, il survint une obscurité si épaisse qu'elle amena la nuit en plein jour : ses gens s'écarterent, il demeura seul égaré sans sçavoir où aller. Dans cet embarras il se souvint du Christ dont la captive avoit parlé à sa femme, & promit que s'il le delivroit de ces tenebres il laisseroit tous les autres dieux pour ne plus adorer que lui. Quoiqu'il en fût demeuré à la seule pensée du vœu sans le former même par aucune parole, le jour revint dès qu'il l'eut conçu; & s'étant retrouvé il retourna heureusement chez lui. Il raconta aussitôt la chose à la reine, & fit venir la captive à qui il declara qu'il ne vouloit plus reconnoître d'autre Dieu que Jesus-Christ, la priant de lui apprendre la maniere de le servir. Elle s'en acquitta comme elle put, & lui ayant expliqué les principaux mysteres de sa religion autant qu'il étoit possible à une femme, & à une personne de sa condition, elle lui persuada de bâtir d'abord une église & en donna elle-même le dessein & la forme. Le roi assembla aussi-tôt ses sujets, leur raconta ce que le Dieu des Chretiens avoit fait pour lui & pour la reine, & leur persuada de le prendre aussi pour leur Dieu. Il instruisit les hommes dans la religion chretienne autant qu'il en étoit capable : la reine de son côté instruisit les femmes. On

jetta ensuite les fondemens de l'église à laquelle chacun voulut contribuer avec empressement. Les murailles étoient déja élevées, & il s'agissoit de poser les colonnes. L'on dressa sans peine la premiere & la seconde : mais lorsqu'on en fut venu à la troisiéme, après l'avoir élevée en panchant, il ne fut pas possible de passer outre, quelque force d'hommes & de bœufs & quelque machine qu'on y employât. On essaya plusieurs fois sans pouvoir même l'ébranler : le jour finit parmi ces vains efforts, & chacun se retira fort triste de n'y sçavoir plus que faire. La captive demeura seule dans le bâtiment & y passa la nuit en prieres. Le roi fort inquiet revint de grand matin avec ses gens, & vit la colonne posée à plomb sur la base, mais à un pied de distance, paroissant suspendue en l'air. Tout le peuple étonné du prodige se mit à louer Dieu disant que la religion de la captive étoit la veritable. Le prêtre Rufin qui témoigne avoir appris toute cette histoire environ cinquante ans après de la bouche d'un prince Iberien * homme sincere qui pouvoit en avoir été témoin, ajoute que la colonne descendit insensiblement sur sa base aux yeux de tout le monde sans que personne y touchât. Les autres furent si faciles à placer que l'on acheva de les mettre le même jour.

Ruf. supr.

* Bacurius.

L'église ayant été bâtie de la sorte, ce peuple souhaita avec ardeur d'être pleinement instruit dans la foi qu'il avoit embrassée. Par le conseil de la femme captive on envoya au nom de toute la nation une ambassade à l'empereur Constantin. On lui exposa la chose comme elle s'étoit passée, & il fut prié d'envoyer dans le pays de ces nouveaux Chrétiens des évêques & des prêtres pour achever l'œuvre de Dieu. Constantin en envoya avec plaisir, & pourvût à tout ce qui étoit nécessaire pour faire honneur à leur mission, témoignant qu'il sentoit plus de joie de cette conversion que d'une grande conquête. On ne sçait rien autre chose de cette sainte captive : mais outre que ce que l'on a vu de sa maniere de vivre est une grande preuve de sa sainteté, la part qu'elle a eue à la conversion de toute une nation a paru suffisante pour faire consacrer sa memoire dans l'Eglise, & pour y rendre en quelque sorte son nom immortel sans le connoître en lui substituant le terme appellatif de sainte *Chrétienne* servante, comme si elle eût voulu le lui rendre propre.

Socr. l. 1. c. 26. Soz. l. 2. c. 6. Theod. l. 1. c. 24. vet. ed.

* Sancta Christiana ancilla.

II. SAINT VALERIEN

Evêque en Afrique, & martyr sous les Vandales.

V. Siécle.

GENSERIC roi des Wandales, tyran de l'Afrique devenu plus insolent que jamais après avoir pris & pillé la ville de Rome, résolut d'achever la ruine de l'église Catholique, qu'il avoit commencée dans les lieux qui gemissoient sous son obéissance. Il envoya un officier nommé Procule dans la province Zeugitane, qui n'étoit autre que la Proconsulaire d'Afrique pour obliger les évêques & les prêtres de lui livrer toutes les choses qui servoient au ministere des églises, & tous les saints livres, afin qu'étant ainsi comme desarmés il pût venir à bout d'eux plus facilement, & les porter à faire tout ce qu'il voudroit. Procule ayant trouvé de la resistance par tout, força les lieux saints, & pilla tout lui-même avec des mains sacrileges. Il porta l'impieté jusqu'à se faire faire par dérision, & par mépris des chemises & des calçons des nappes d'autel, & des autres linges

Vict. Vit. l. 1. c. 4. al. 12. Ruin. p. 16. Andill. p. 17.

Après l'an 457.

consacrés aux usages des saints mysteres. Mais ce miserable se vit bientôt poursuivi par la justice divine,& Dieu ne tarda point à le chatier des crimes dont il avoit été l'exécuteur. Car la fureur avec laquelle Procule s'étoit abandonné à toutes ces violences s'étant tournée en une espece de rage, il se mangea lui même la langue, & périt d'une mort effroyable. Ce fut dans ce tems-là que saint VALERIEN évêque d'Habe ou d'Abbenze pour avoir resisté courageusement à ceux qui vouloient qu'on leur remît les choses saintes entre les mains fut chassé de sa ville avec défense très-expresse à toutes sortes de personnes de l'accompagner, ni de le recevoir en aucune maison non pas même dans celles de la campagne. Reduit à se voir ainsi abandonné de tout le monde, il demeura fort long-tems couché dans le grand chemin sans avoir d'autre couvert que le ciel sous lequel il se trouvoit exposé à toutes les injures de l'air; ce qui auroit été moins insupportable en de jeunes gens qu'en un vieillard de plus de quatre-vingts ans comme étoit ce saint évêque. Saint Victor évêque de Vite qui a écrit l'histoire de cette persécution témoigne avoir eu l'affliction de le voir en cet état, & l'avoir salué dans son exil: mais il ne nous apprend rien davantage. On croit qu'il mourut bientôt après dans la gloire de sa confession: & l'Eglise l'honore comme l'un des défenseurs de la foi orthodoxe contre les Ariens dont les Vandales suivoient la secte. Les martyrologes d'Adon, d'Usuard, & quelques autres anciens font mention de lui au xv. de decembre: ce qui a été suivi dans le moderne Romain. On prétend que le corps de S. Valerien fut apporté d'Afrique dans les Isles, & delà en Italie presque en même tems que celui de saint Augustin au huitiéme siécle, & qu'on le garde à Rodobio, que l'on met dans le diocèse de Verceil, & qui n'est peut être autre que Retorbio près de Voghera dans le Milanès à six lieues de Pavie, où l'on déposa les reliques de saint Augustin. *Rain. p. 159. hist. Vand.*

III. SAINT MESMIN, second abbé de Mici près d'Orléans: & saint EUSEBE son oncle.

Anon. & Berthold. ap. Mabill sæc. 1. p. 530. & Bult l. 2. c. 23. Mab. de re diplom. p. 463.

I.

LORSQUE Clovis voulut chatier la ville de Verdun de l'infidélité avec laquelle elle avoit voulu se soustraire à son obéissance, pour se réunir aux Allemans ses ennemis, les habitans craignant les funestes effets de sa colere, & le voyant approcher de leurs murailles avec une puissante armée lui députerent le prêtre EUSPICE pour l'appaiser. Ce Saint qui avoit de grands talens pour la persuasion réussit parfaitement dans sa negociation. Non seulement il garantit la ville d'un saccagement inévitable, il la reconcilia encore avec ce prince, & lui procura même sa bienveillance. Cette occasion fit connoître le merite d'Euspice à Clovis, qui en conçut tant d'estime que lorsque le siége épiscopal de Verdun vint à vaquer par la mort de l'évêque Firmin, il voulut le faire établir en sa place. L'an 498. Il n'y eut que la modestie d'Euspice qui fit manquer l'affaire. Clovis voulut au moins l'avoir auprès de lui: & ce Saint pour avoir quelqu'un avec lequel il pût prier, & faire les exercices spirituels de la vie ecclesiastique à la suite du prince, prit avec lui son neveu MAXIMIN, que nous appellons vulgairement saint MESMIN. Ayant accompagné le roi à Orleans il remarqua à deux lieues de cette ville sur le ruisseau du Loiret au-delà de la Loire, un lieu solitaire fort propre à la retraite qu'on ap-

pelloit Mici. Son grand âge joint à l'amour qu'il avoit pour la folitude & le repos lui fervit de prétexte pour demander ce lieu afin de pouvoir s'y retirer. Clovis qui ne cherchoit qu'à le favorifer ne fe contenta pas de le lui accorder : mais il y fit bâtir encore un monaftere en fa confideration, & il le dota de revenus pour l'entretien des
L'an 508. religieux. Eufpice s'y renferma vers l'an 508. avec faint Mefmin fuivi de quelques difciples qui fe mirent fous fa conduite. Il les gouverna pendant l'efpace de près de deux ans, au bout defquels il mourut faintement comme il avoit vécu, laiffant l'adminiftration du monaftere de Mici à fon neveu, qui avoit déja une grande expérience de tout ce qui regardoit la
510. vie fpirituelle. Saint Mefmin y fut établi abbé par l'autorité d'Eufebe évêque d'Orleans, qui l'avoit ordonné prêtre dès le vivant de fon oncle afin qu'il pût le décharger d'une partie de fes fonctions. L'éclat de fa vertu & le bruit que faifoit la belle difcipline, qu'il avoit établie dans fon monaftere lui attirerent des difciples de tous côtés. Plufieurs religieux, qui vivoient déja fort faintement ailleurs, quitterent leurs monafteres pour venir dans le fien, efperant parvenir à une plus grande perfection par le moyen des leçons & des exemples qu'il donnoit dans cette fainte école. Dieu l'y rendit puiffant en œuvres & en paroles : mais il voulut ce femble fe contenter de le montrer, l'ayant retiré à lui après dix ans, & quelques mois d'adminiftration, qui furent fuffifans pour affurer l'établiffement de la difcipline, qu'il avoit mife dans fon monaftere, & pour faire connoître fa fainteté aux hommes.

II. On met fa mort au xv. de decem-
Vers l'an 520. bre vers l'an 520. L'évêque Eufebe qui vivoit encore, voulut faire fes funerailles comme il avoit fait celles de fon oncle faint Eufpice, qu'il avoit dépofé auprès de faint Agnan. Il porta le corps de faint Mefmin dans la grotte d'une montagne proche de la Loire, d'où l'on affure qu'il avoit exterminé un dragon, qui incommodoit beaucoup le voifinage du pays, & où le Saint avoit fouhaitté d'être enterré. On éleva depuis une chapelle fur fon tombeau pour donner des marques de la perfuafion où l'on étoit de fa fainteté & de fa gloire, qui éclatoit par des miracles que Dieu y operoit de tems en tems par fon interceffion. Sigobert qui fut évêque d'Orleans du tems du roi Thierri III. voyant que la chapelle tomboit en ruine, & que le culte du Saint s'aviliffoit, fit bâtir en fon honneur une belle églife aux portes de la ville d'Orleans, & y tranfporta fes reliques. Elles y demeurerent jufqu'au tems de Jonas évêque du lieu, qui fut chargé l'an 836. par l'empereur Louis le debonnaire de l'adminiftration de l'abbaye de Mici, que fon predeceffeur Theodulfe avoit reformée. Les moines de l'abbaye voulant profiter de la bienveillance que l'empereur témoignoit pour leur maifon, lui demanderent la permiffion d'enlever le corps de notre Saint pour le remettre dans leur églife, & ils l'obtinrent. L'évêque Jonas qui les favorifoit, comme leur abbé fe chargea volontiers de l'entreprife ; convia l'évêque de Sens, qui étoit le metropolitain du lieu ; & fit avec ce prélat la tranflation folemnelle des corps de notre Saint, & de deux de fes difciples, accompagné de plufieurs abbés, d'un clergé nombreux & d'une grande troupe de Religieux. L'éclat qu'eut cette céremonie qu'on dit avoir été honorée de quelques miracles contribua beaucoup à relever le culte de faint Mefmin. Il étoit déja fi célébre douze ou treize ans après que Gautier

Marginal notes: *Mab. p. 5261. Le Coint. an. 52. Letald. de miras. Maxim. ap. Mabill.* — L'an 672. — 836. — *Thomaff. Feft. p. 86. 87.*

évêque d'Orleans prescrivit sa fête comme de commandement vers le milieu du neuviéme siécle pour sa ville, & son diocése. Quelque-tems après l'abbaye de Mici prit le nom de saint Mesmin qu'elle garde encore aujourd'hui. Mais elle a passé des mains des Benedictins en celle des Feuillans qui la possedent. Outre la principale fête du saint qui se célébre le xv. de décembre, on en fait encore une le xxvii. de mai, qui est apparemment celle de sa translation. Les martyrologes font tous mention de saint Mesmin au xv. de decembre depuis le neuviéme siécle, sur-tout de Florus, de Wandalbert, d'Adon, d'Usuard, celui de Gellone ou saint Guillem, qu'on croit plus ancien que les trois derniers; ceux mêmes qui portent le nom de S. Jerôme. Le Romain moderne les a suivis. Par tout il est qualifié confesseur, & prêtre en quelques-uns, mais nulle part abbé, parce que ce n'étoit qu'un titre d'office ou une commission qui étoit inferieure à la dignité de prêtre. On trouve quelques calendriers du ix. siécle, qui parlent en ce même jour d'un saint Maxime évêque: ce qui fait une double erreur si l'on a voulu marquer notre Saint, comme on n'en peut pas douter.

Bolland. t. 9. Mab p. 658. col. 2.

Spicil. t. 10.

XVI. JOUR DE DECEMBRE.

IX. Siécle.

SAINT ADON EVESQUE de Vienne.

I.

Vers l'an 800.

Mabill. ex sec. 4. part. 2. p. 266.

ADON vint au monde du tems de Charlemagne vers l'an 800. dans le pays de Gastinois, ou dans quelque autre endroit du diocèse de Sens. Ses parens qui étoient l'un & l'autre d'extraction noble & ancienne, le presenterent encore enfant au monastere de Ferrieres qui étoit voisin du lieu de leur demeure, pour y être élevé dans la pieté & dans les sciences. Il fut reçu par l'abbé Sigulfe, & y fit de si grands progrès qu'il passa de loin tous ceux de son âge dans l'étude des lettres selon le témoignage de Loup abbé de Ferrieres, dont il fut depuis religieux. Il n'avança pas moins dans le chemin de la vertu, & s'élevant au-dessus des foiblesses ordinaires aux enfans, il se privoit des douceurs & des passe-tems même les plus indifferens pour tâcher d'imiter la gravité des anciens du monastere. Marcward abbé de Prom au diocése de Tréves, sorti autrefois de Ferrieres, où il entretenoit toujours de grandes habitudes ayant oüi parler du merite d'Adon voulut l'avoir auprès de lui: & on le lui envoya d'autant plus volontiers, qu'on le voyoit en état d'instruire les autres. Il avoit eu pour maître le célébre docteur Loup dont nous venons de parler sous l'abbé S. Aldric, qui fut fait évêque de Sens l'an 829: & parce que Loup l'appelle aussi son religieux comme son disciple on peut supposer qu'Adon n'avoit guéres moins de cinquante ans lors qu'il quitta le monastere de Ferrieres dont Loup ne fut abbé que sur la fin de l'année 842. après quatorze ans d'absence. Il demeura quelque tems à Prom jusqu'à ce que l'envie de ceux qui n'avoient ni son sçavoir ni sa vertu l'obligeât d'en sortir après la mort de son ami, & son protecteur l'abbé Marcward qui arriva l'an 853. Il n'osa retourner à Ferrieres, où ses ennemis avoient prévenu l'abbé Loup contre lui: mais il s'en alla à Rome, où il demeura près de cinq ans. Il vint de Rome à Ravenne où il composa son martyrologe sur un autre plus ancien

Tout cela suppose que la lettre 122. de Loup de Ferrieres s'entend d'Adon comme le veut dom Mabillon p. 265.

L'an 848.

853.

tien qu'on avoit envoyé de Rome à Aquilée, & qu'on lui avoit prêté. Cet ouvrage augmenta la reputation qu'il avoit déja acquise, & étant venu à Lyon incontinent après sa publication, S. Remi évêque de la ville tâcha de le retenir auprès de lui. Le fond admirable de pieté & de doctrine, qu'il découvrit dans Adon le fit resoudre à l'attacher au service de son eglise. Il écrivit à son abbé Loup à Ferrieres pour en obtenir la permission : & l'ayant reçue il lui donna à gouverner l'église, & la paroisse de saint Romain, qui n'étoit pas éloignée de la ville de Vienne.

L'an 859.

II. Il s'y conduisit avec tant de sagesse que l'évêque de Vienne Agilmar étant venu à mourir dès l'année suivante, il fut nommé d'une commune voix par le clergé & le peuple de la ville pour remplir le siege vacant, reçu & approuvé par tous les évêques de la province. Une élection si canonique ne laissa pas de trouver de l'opposition, sur-tout de la part d'un puissant Seigneur du pays, qui étoit le comte Gerard, sur un bruit que les envieux d'Adon avoient répandu qu'il s'étoit évadé de son monastere comme un fugitif. Il fallut pour s'en éclaircir un témoignage de son abbé qui vivoit encore. Loup l'envoya dans une lettre adressée au comte Gerard, qu'il qualifie duc, & à sa femme Berthe. » Il leur déclare » qu'Adon son religieux & son disciple ne s'étoit jamais enfui de » son monastere, mais qu'il l'avoit » envoyé lui-même dans l'abbaye de » Prom à la priere de l'abbé Marcward d'heureuse mémoire, qui le » lui avoit demandé. Qu'après avoir » demeuré quelque tems avec cet » abbé, il s'étoit retiré à Prom pour » éviter les embuches que quelques » envieux lui avoient dressées : & » que l'amour de l'étude & du repos l'avoient fait arrêter dans la » ville de Lyon. Que sur la demande de Remi évêque de Lyon, & » d'Hebon évêque de Grenoble, qui » étoient pleins d'estime pour le mérite d'Adon, & qui louoient extrémement sa conduite, il lui avoit » envoyé ses lettres d'obédience *, » quoiqu'il lui eût accordé auparavant son congé de vive voix : & » qu'il sçavoit très-certainement » qu'Adon avoit reçu son dimissoire * de son diocesain Guenilon évêque de Sens. Qu'ainsi rien n'empêchoit qu'on ne confirmât le choix » du clergé & du peuple de Vienne, » s'il paroissoit d'ailleurs que Dieu » appellât Adon à l'épiscopat. Qu'il » étoit noble & de bonne famille. » Qu'il s'étoit toujours très-bien comporté tant qu'il avoit vécu dans le » monastere de Ferrieres ; qu'il étoit » très-propre pour enseigner les peuples, & pour satisfaire aux besoins » d'une Eglise telle que celle de Vienne. Qu'à la vérité il lui étoit arrivé de » parler d'Adon en une rencontre d'une maniere peu favorable, mais qu'il » avoit été surpris & trompé par les » calomnies de ses ennemis ; & qu'ayant » reconnu la vérité, il se croyoit obligé de rendre ce témoignage à l'innocence & à la vertu d'Adon. L'obstacle formé à son élection ayant été levé d'une maniere qui lui étoit si glorieuse, il fut sacré par les évêques de sa province ; & il écrivit incontinent au pape Nicolas I. pour lui faire sçavoir sa promotion, & lui envoyer sa profession de foi selon la coutume. Le pape lui récrivant pour approuver son élection, lui marqua qu'il étoit fâché que dans la profession de foi qu'il lui avoit envoyée, il semblât ne recevoir que les quatre premiers conciles généraux, &

L'an 860.

Lup. ep. 112.

* Regulares litteras.

* Ecclesiasticas litteras.

que n'ayant point fait mention du cinquiéme & du fixiéme, il le prioit de lui mander ce qu'il en penfoit : que cependant il lui envoyoit le *pallium*, & les décrets du concile de Rome qu'il avoit tenu depuis peu. On n'a aucun lieu de douter que faint Adon n'ait reçu & fuivi les v. & vi. conciles généraux comme les quatre premiers, mais on ne peut nier qu'il n'ait rejetté, au moins pendant un tems, le vii. qui eft le fecond de Nicée, comme firent plufieurs autres prélats de France pendant les viii. & ix. fiecles, à caufe qu'il leur étoit fufpect d'avoir trop accordé au culte des Images. C'eft ce qui paroît par fa chronique, qu'il ne compofa qu'après avoir été élevé à l'épifcopat.

III. Son élevation n'apporta aucun changement à fes mœurs. On vit en lui la même humilité, la même douceur, le même efprit de retenue & de mortification qu'il avoit toujours fait paroître. Il tâcha d'en infpirer les fentimens à fon peuple, & il ne ceffa de l'inftruire des vérités néceffaires à fon falut. Il s'appliqua fortement à réformer les mœurs, à rétablir la bonne difcipline. Il ufoit de beaucoup d'indulgence pour les pécheurs, qui vouloient férieufement retourner à Dieu : mais ce n'étoit que pour avoir lieu de leur donner plus d'horreur du péché, & leur faire embraffer plus volontiers la pénitence. Il regla le fervice divin & toute la police de fon Eglife avec beaucoup de fageffe : il eut un foin particulier des pauvres, pour lefquels il fit bâtir & doter des hôpitaux. En un mot, s'il connoiffoit parfaitement toutes les obligations de l'épifcopat, il fe rendit très-exact à les acquitter. Sa porte étoit ouverte à tout le monde en tout tems, & il ne fouffroit pas même qu'on la fermât durant fon repas à ceux qui vouloient lui parler. Il fe trouva au concile de Toufy, près de Toul en L'an 860. Lorraine, tenu le xxii d'octobre de l'an 860. contre les clercs & les moines vagabonds ; & affifta encore à plufieurs autres depuis, fe diftinguant parmi fes confreres par fa capacité, & par le zele qu'il faifoit paroître pour rétablir la pureté dans la foi & dans les mœurs corrompues de fon fiecle. Il fut employé par Lothaire roi de Lorraine, neveu de Charles le Chauve, dans l'affaire fâcheufe de fon divorce avec fa femme Thietberge & de fon mariage fcandaleux avec Waldrade. Mais au lieu de fe laiffer emporter par l'exemple de la plûpart de fes confreres, grands prélats d'ailleurs, il fe comporta de telle forte qu'il reçut l'approbation du pape Nicolas I. qui lui donna la qualité de fon *très-faint confrere*, loua la fermeté, la vigilance & le zele qui le faifoit agir fi puiffamment pour l'honneur & l'édification de l'Eglife 866. contre les pécheurs publics, les prévaricateurs des faintes loix, & les corrupteurs de la difcipline. Il tint 870. un concile dans fon églife métropolitaine l'an 870. & il affifta en 873. & 875. à deux autres affemblés dans la ville de Châlon fur Saone. Mais quoiqu'il n'y eût point d'affaire im- 873. portante dans l'Eglife à laquelle il ne fût obligé de prendre part, & quoiqu'il parût continuellement occupé des befoins exterieurs des fidéles, il avoit l'efprit tellement recueilli, qu'on ne le voyoit jamais diftrait. Ses affaires ne lui faifoient rien retrancher de fon affiduité à la priere, ni de la féverité de fes jeûnes. Il étoit fi infatigable, qu'au lieu d'employer la nuit au repos que demandoit fon corps, il en paffoit la plus grande partie en oraifon & à l'étu-

de, & se trouvoit encore avant les autres aux offices du matin dans l'église. Il y avoit près de seize ans qu'il exerçoit un si laborieux épiscopat, lorsqu'il plut à Dieu de l'appeller à la récompense éternelle des travaux qu'il avoit essuyés pour lui. Sa mort arriva le XVI. de décembre
875. de l'an 875. & son corps fut inhumé dans l'église des Apôtres, que l'on a depuis appellée plus communément du nom de saint Pierre, & qui a été le lieu ordinaire de la sépulture des archevêques de Vienne. Sa fête est devenue fort solemnelle dans cette église, où l'on croit que ses reliques se trouvent confondues avec les os des autres archevêques & quelques autres reliques de Saints de la ville depuis que les héretiques du XVI. siecle ont pillé les tombeaux & les châsses des Saints. Son culte s'est établi encore au-delà du diocèse de Vienne, & son nom se trouve au XVI. de décembre dans le martyrologe Romain & dans plusieurs autres modernes.

De tous les ouvrages de notre Saint qui l'ont fait mettre au rang des écrivains célébres de l'Eglise, il n'y a que son Martyrologe qu'il ait fait avant son épiscopat : les autres ont été composés depuis, mais il ne nous en reste que sa Chronique, & les deux vies de saint Didier & de saint Chef. *

* Theuderius.

RENVOIS.

* Saint PLATON, abbé Grec & confesseur. Voyez au IV. jour d'avril.

* Saint JUDICAEL, dit saint GIGUEL, prince de la petite Bretagne au VII. siecle. Voyez au XIII. jour de décembre avec la vie de saint JOSSE son frere.

AUTRES SAINTS DU seiziéme jour de Décembre.

I. LES SAINTES VIERGES & Martyres d'Afrique sous les Vandales.

V. Siécle.

Vict. Vit. l. 2. c. 2. al. 7.

HUneric roi des Vandales en Afrique, Arien de secte avec toute sa nation, ayant excité contre l'Eglise Catholique une persécution encore plus cruelle que n'avoit été celle de son pere Genseric, fit attaquer en particulier les Vierges consacrées à Dieu. Il voulut commencer par leur ôter l'honneur, & contre toutes les loix de la pudeur, il commit des Vandales & des sages-femmes de sa nation pour les visiter, sans que leurs meres ni aucunes dames Catholiques y fussent présentes. Ensuite on les suspendit en l'air avec des poids fort pesants aux pieds : on leur appliqua des lames de fer toutes rouges sur le dos, sur le ventre, sur les mamelles, sur les côtés : & au milieu de ces cruels supplices on leur disoit : » Avouez » donc de quelle sorte vos évêques » & vos ecclésiastiques abusoient de » vous. Car ce barbare espéroit par ce moyen s'ouvrir la porte à la persécution générale qu'il entreprit depuis contre les Catholiques d'Afrique, se promettant de tirer avantage de la foiblesse & de la timidité naturelle de tant de Vierges innocentes. Mais il ne fut pas en son pouvoir d'imprimer cette tache sur l'Eglise de Jesus-Christ. La plûpart de ces saintes filles moururent dans ces tourmens : & celles qui y survéquirent ayant la peau toute grillée, demeurerent courbées le reste de leur vie.

Vers l'an 482.

Le martyrologe Romain fait men-

tion d'elles au XVI. de décembre comme de saintes vierges & martyres dont l'Eglise honore la mémoire.

ADDITION AUX SAINTS du XVI. jour de Décembre.

X. Siécle.

LA B. ADELAIDE REINE d'Italie, puis imperatrice d'Allemagne.

I. Odilo ap. Sur. p. 278.

ADELAÏDE, *femme comparable aux Paules, aux Marcelles, aux Lées, a trouvé en la personne de saint Odillon abbé de Cluni, un historien & un panegyriste peu inferieur en sainteté à saint Jerome l'historien & le panegyriste de ces saintes dames. Elle étoit fille de Rodolphe roi de la Bourgogne Transjurane, ou de de-là le Mont-jou: & elle vint au monde l'an 931.* L'an 931. *Elle n'avoit que six ans, lorsqu'elle perdit le roi son pere. Dix ans après elle fut mariée par le roi Conrad son frere à Lothaire roi d'Italie, fils du roi Hugues,* 937. *qui avoit été chassé deux ans auparavant par ses propres sujets. Le fruit de ce mariage fut une fille nommée Emme, que l'on maria l'an 966. à Lothaire roi de France, qui en eut Louis V. dit le Faineant, le dernier de nos rois de la seconde race. Adelaïde ne véquit qu'environ trois ans avec le roi Lothaire son mari,* 947. *qui la laissa veuve à l'âge de dix-neuf ans par sa mort arrivée le vendredi xxij. de novembre l'an 950.* Luitprand. Chron. Noval. L'an 950. Odilo supr. *Se trouvant ainsi dépourvûe de tout appui & de conseil, elle se vit abandonnée à la discretion des ennemis de son mari, qui crurent lui faire grace de ne lui ôter que la couronne & de ne la chasser que de son palais. Elle entra alors dans les tribulations par où Dieu vouloit la faire passer pour la dégouter des douceurs pernicieuses de ce monde, pour purifier ses défauts, & la fortifier dans l'amour des choses célestes qu'il lui avoit inspiré dès l'enfance.*

Trois semaines après la mort de son mari, Berenger se fit couronner roi d'Italie à Pavie le XV. de décembre, avec son fils Adelbert, & sa femme Gisle ou Guille. Cette nouvelle reine ne put souffrir qu'Adelaïde se retirât en paix. Son mari & elle, pour augmenter sa disgrace, & lui ôter les moyens de se sauver auprès d'Othon roi d'Allemagne, dont elle avoit imploré l'assistance, la firent arrêter, & la renfermerent dans une étroite prison. L'an 951. *Là on lui fit souffrir de leur part mille outrages & mille indignités; on lui brisa le corps à coups de poings & de pieds, on lui arracha les cheveux, on lui refusa les secours les plus nécessaires, & on ne lui laissa qu'un ecclésiastique, qui voulut partager ses maux, & qu'une servante pour être la compagne de toutes ses miseres, plûtôt que pour la soulager. Quelque tems après, quelqu'un touché de compassion, & indigné du traitement que l'on faisoit à une princesse d'un tel mérite, la fit évader secrétement de sa prison à la faveur d'une nuit fort obscure. Adelaïde fuyant avec la fille qui la servoit, sans que les ténebres lui permissent de sçavoir où elle alloit, tomba dans un étang, où elle demeura plus d'un jour & plus d'une nuit sans manger, attendant avec confiance le secours qu'elle demandoit à Dieu par ses prieres. Elle étoit sur le point d'y périr, lorsqu'elle fût apperçue par un pêcheur, qui vint avec sa barque la retirer elle & sa compagne du limon où elles étoient embourbées. Il sçut qui elle étoit, & fort affligé de n'avoir ni lit, ni pain, ni vin dans sa barque, la voyant transie de froid & toute atteinte de la faim, il la réchauffa comme il put avec du bois qu'il alla chercher sur les bords, lui fit griller un esturgeon qu'il avoit, & qui fut la seule nourriture qu'il put lui donner pour réparer ses forces.*

II. *Cependant l'eccléſiaſtique qui avoit été le compagnon de ſa priſon & de ſa fuite, & qui étoit allé au devant du ſecours qu'on attendoit, vint l'avertir qu'un détachement de l'armée qu'Oton amenoit en Italie, s'avançoit pour la ſecourir, & la conduire en un lieu de ſureté.* Luitprand. Leo Oſtienſ. *Ce fut ſous la conduite de cette eſcorte qu'elle ſe retira dans la citadelle de Canoſe, où elle n'avoit rien à craindre de la part de ſes ennemis. Peu de tems après Othon arriva avec le reſte de ſon armée, défit aiſément celle de Berenger & de ſon fils, prit la ville de Pavie : & de l'avis des Princes d'Italie épouſa Adelaïde avec ſes droits ſur le royaume que lui avoit laiſſé ſon mari*
L'an 952. *Lothaire en mourant. Il l'emmena l'année ſuivante en Allemagne, où les peuples la reconnurent avec joie pour leur reine, déja prévenus d'eſtime pour ſon mérite. La bonté avec laquelle elle traitoit tout le monde leur fit bientôt joindre l'amour à l'eſtime : & l'on vit éclater l'un & l'autre dans la joie publique que l'on fit paroître à la naiſſance de ſon fils*
955. *Othon, qu'elle mit au monde l'an 955. Elle ſe fit un devoir capital de l'éducation de ce fils, qu'elle fit élever en prince Chrétien deſtiné à regner ſur les peuples, & obligé par conſéquent à faire regner Dieu ſur eux. Ce petit prince n'étoit encore qu'à ſa ſeptiéme année, lorſ-*
961. *que le roi Othon ſon pere le fit couronner à Aix la Chapelle. Othon I. partit enſuite pour l'Italie à la priere du pape & des principaux de la nobleſſe, pour délivrer le pays une bonne fois des vexations de Berenger : & il fut couron-*
962. *né empereur d'Occident l'an 962. Pendant ſon abſcence, Adelaïde, déclarée imperatrice, mais bien moins touchée de cet accroiſſement de grandeur, que de l'eſpérance de voir par cette réunion de l'empire refleurir la religion & la juſtice avec la paix qu'elle procuroit, s'appliqua à toutes les bonnes œuvres que ſa pieté put lui ſuggerer, ſoit dans ſes pratiques de dévotion & ſes auſtérités corporelles, ſoit dans les exercices de ſa charité envers les pauvres & les malades. Son fils Othon II. âgé de douze ans fut appellé à Rome, où étoit ſon pere, & fut couronné empereur par le pape Jean XIII. l'an 967.* L'an 967. *On lui fit épouſer Theophanie fille de Romain empereur de Conſtantinople, qui fut couronné imperatrice par le même pape en 970.* 970. *Trois ans après Adelaïde perdit Othon I. ſon mari, qui mourut à Magdebourg le vij.* 973. *de mai de l'an 973. & l'année ſuivante elle vit naître ſon petit-fils Othon* 974. *III.*

L'empereur Othon II. ſon fils étoit encore alors ſi bien intentionné pour elle III. *qu'il ne voulut pas ſouffrir qu'elle quittât l'adminiſtration des affaires d'Allemagne qu'elle avoit eue du vivant de ſon mari. L'hiſtoire fait foi que les peuples de l'empire furent heureux tant que ce prince ſuivit les ſages conſeils de l'imperatrice ſa mere. Mais s'étant accoutumé peu à peu à écouter les folles ſuggeſtions de quelques flateurs, qui lui perſuaderent qu'il lui étoit honteux d'obéir à une femmme, ſur tout à une mere qui ne s'étudioit qu'à le rendre eſclave, ſous prétexte de retenir l'impétuoſité de ſon tempérament & de ſes paſſions, il commença à s'éloigner d'elle, juſqu'à paſſer bientôt à l'extrémité oppoſée. Adélaïde plus mortifiée* L'an 975. *de voir ce fils, dont l'éducation lui avoit tant couté, s'abandonner à lui-même, & ne plus ſuivre que les conſeils des miniſtres d'iniquité, que de ſe voir elle-même tomber dans le mépris, ne put que gémir devant Dieu, & le prier avec larmes d'inſpirer à ſon fils la ſageſſe qui lui étoit néceſſaire. Elle aimoit toujours ce fils avec la même tendreſſe, & auroit été diſpoſée à ſupporter ſes mauvais traitemens dans l'eſpérance de les vaincre*

par sa douceur & sa patience ordinaire. Mais ne jugeant pas qu'il lui fût permis de souffrir les déportemens de ceux qui s'étoient emparés de son esprit, elle crut devoir ceder au tems. Elle se retira auprès de son frere Conrad roi de Bourgogne, & véquit pendant quelque tems avec sa belle-sœur la reine Mathilde, sœur de Lothaire roi de France, demeurant tantôt à Lyon, tantôt à Vienne, qui étoit encore le siege des rois de Bourgogne. Son absence fit bientôt sentir aux Allemans la grandeur du bien dont elle les privoit : chacun commença à la regretter, & à s'en plaindre. L'empereur son fils le premier en fut confus : & réflechissant sur lui-même, il reconnut qu'il étoit la cause de son propre malheur. Touché du repentir de ses fautes, il crut que la premiere démarche qu'il devoit faire pour les réparer, étoit de se bien remettre avec l'imperatrice sa mere. Il envoya pour ce sujet des ambassadeurs au roi de Bourgogne son oncle, & à saint Mayeul abbé de Cluni, pour les prier de faire sa paix avec elle, & de vouloir bien la conduire à Pavie, où il iroit l'attendre pour achever sa réconciliation, afin qu'ils fussent les témoins & les garants de la satisfaction qu'il lui vouloit rendre. L'imperatrice remercia Dieu de l'heureux changement qu'il avoit fait au cœur de son fils, se mit en chemin avec le roi son frere & le saint abbé pour aller à Pavie, où l'empereur la reçut avec tout le respect qu'un fils doit à sa mere. Il se prosterna devant elle les yeux baignés de larmes, lui demanda publiquement pardon du passé : & depuis le jour d'une si solemnelle réconciliation il demeura très-étroitement uni avec elle, jusqu'à sa mort qui arriva à Rome le vendredi vij. de décembre de l'an 983. L'an 983.

IV. *Son petit-fils Othon III. fut couronné empereur le jour de Noël suivant à Aix-la-Chapelle n'ayant encore que neuf ans. Elle l'auroit assisté volontiers des conseils dont il avoit besoin dans une si grande jeunesse.* L'an 984. *Mais elle y trouva de grands obstacles de la part des ministres & de la mere même du jeune emperur l'imperatrice Theophanie, princesse qui avoit son mérite d'ailleurs, mais jalouse & tenant beaucoup encore de l'humeur des Grecs. Toutes ces personnes conspirerent ensemble pour éloigner Adelaïde du gouvernement, & s'étudierent à la mortifier de toutes les manieres. La bienheureuse imperatrice sentit comme elle devoit la main du Seigneur, qui ne la frappoit si rudement, que pour la guérir plus parfaitement des plaies de son ame. C'est ce qui lui fit chercher les moyens les plus propres à rendre ses adversités utiles à son salut, & qui lui fit redoubler encore les exercices de sa pénitence continuelle, ses dévotions & ses charités. Theophanie sa belle-fille suivant les pernicieux conseils d'un Grec, qu'elle avoit auprès d'elle, & de quelques autres flateurs, & toute fiere du succès avec lequel elle avoit soumis toute l'Italie à l'empereur son fils, entreprit de la dépouiller de ce qui lui étoit resté de l'autorité qu'on lui avoit laissée.* Chron. Hildes. *Elle s'emporta jusqu'à dire, en la menaçant du poing, que si elle vivoit encore un an, Adelaïde n'auroit plus un pouce de terre dans tout le monde où elle pût dominer. Aussi n'eut-elle plus qu'un an à vivre, & Dieu la retira du monde au bout d'un mois. Adelaïde rentra par cette mort dans le gouvernement de l'état à la priere des grands de l'empire & de l'empereur son petit-fils, qui n'avoit que dix-sept ans. Il lui fut aisé alors de se venger des maux que ses ennemis lui avoient fait souffrir sous ce dernier regne: c'est ce qu'elle fit en les comblant de bienfaits, & elle sçut vaincre par ce moyen ceux qui n'avoient pû réussir à la vaincre par leurs mauvais traitemens. Le tems qu'elle devoit au soin des affaires pu-* L'an 991.

bliques ne lui ôtoit rien de celui qu'elle donnoit à ses exercices ordinaires de pieté. Cette diversion ne la rendoit jamais distraite : elle rentroit à ses heures dans son oratoire toujours tranquille, toujours recueillie, où elle passoit beaucoup de tems à la priere, & où elle pleuroit souvent les maux de l'Eglise & de l'empire, ausquels elle ne pouvoit remedier.

V. Cinq ans après la mort de son frere Conrad roi de Bourgogne, arrivée en 993. elle se vit obligée d'aller dans le lieu de sa naissance pour pacifier les troubles de ce royaume, & elle soumit heureusement tous les esprits des sujets rebelles sous l'obéïssance du roi Rodolphe III. son neveu. Après toute la négociation, qui fut longue, elle se retira au monastere de Paternai, dit Payerne, qu'elle

L'an 998. avoit au delà du Mont-jou, & doté de son patrimoine pour le repos de l'ame de la reine Berte sa mere, femme de Rodolphe II. qu'elle y avoit fait enterrer. Elle l'avoit soumis à la congrégation de Cluni sous l'abbé saint Mayeul qui mourut l'année d'après le roi Conrad, & eut pour successeur saint Odilon. Après avoir assuré les fonds de

999. ce monastere, & avoir fait de grandes largesses aux religieux, aux Eglises & aux pauvres des lieux, avec une abondance où S. Odilon dit qu'il y eut du miracle, elle visita les autres lieux saints du royaume de Bourgogne qui avoient quelque renom, entr'autres le célebre monastere d'Agaune, dit de saint Maurice, où le roi Conrad son frere étoit enterré, saint Victor de Geneve, Notre-Dame de Lausane, divers monasteres de saint Benoît, sans oublier Cluni, qui lui étoit connu dès sa premiere enfance. On ne peut dire avec quelle profusion elle répandit ses biens sur cette longue route aux Eglises, aux hôpitaux, aux religieux de l'un & de l'autre sexe, aux familles ruinées, aux mendians. Elle envoya aussi de grands présens à l'eglise de saint Martin de Tours qui avoit été brûlé depuis peu, & à un très-grand nombre de monasteres en Italie & en Allemagne, où elle en avoit bâtie & fondé jusqu'à quatre à ses dépens, sans compter celui d'auprès de la ville de Pavie en Lombardie qu'elle avoit donné encore à saint Mayeul pour être incorporé à la congrégation de Cluni. Etant sur le point de partir de l'abbaye de Cluni, où elle s'étoit rendue en dernier lieu, elle eut une longue conférence avec l'abbé saint Odilon, à qui elle laissa diverses marques de sa sainteté. Elle se recommanda à ses prieres, lui baisa le bas de sa robe, & lui prédit qu'ils ne se reverroient plus sur la terre. En effet la fievre la prit à son retour en Allemagne, & s'étant retiré à Seltz sur le Rhin, dans le monastere qu'elle y avoit bâti avec beaucoup de magnificence douze ans auparavant, elle y mourut de la mort des justes le xvj. de décembre de l'an 999. âgée de près de 69. ans. Tout l'empire & tout le royaume de Bourgogne furent dans un deuil universel : elle ne fut guéres moins regretté en France, où sa vertu s'étoit fait admirer en diverses rencontres. Saint Odilon qui nous en a fait un portrait que nous devons croire sincere, nous assure que Dieu fit à son tombeau diverses guérisons miraculeuses d'aveugles, de paralytiques, & d'autres malades qui avoient recours à son intercession. Sa fête est marquée au xvj. de décembre dans quelques martyrologes modernes : mais le Romain n'en fait pas mention, & nous ne voyons pas qu'elle ait été canonisée dans les formes ordinaires. Molan. &c.

XVII. JOUR DE DECEMBRE.

I. Siécle.

SAINT LAZARE de Bethanie frere de Marthe & de Marie, & disciple de Jesus-Christ.

Appellé dans l'Evangile Lazarus à Bethania.

§. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I. Joh. 11. PEndant que Jesus-Christ étoit retiré au-delà du Jourdain, peu de tems avant sa passion, un homme nommé LAZARE, tomba malade dans

L'an 33. le bourg de Bethanie, où demeuroient Marie & Marthe ses sœurs, à quinze stades, c'est-à-dire, à trois petits quarts de lieue de la ville de Jerusalem, dans la maison même qui servoit de retraite au, Sauveur quand il préchoit, dans le voisinage, & où il prenoit sa refection & le repos de la nuit. Les deux sœurs qui étoient ses hôtesses voyant leur frere malade envoyerent le faire sçavoir à Jesus. Elles se contenterent de lui faire dire que celui qu'il aimoit étoit malade. En effet Jesus aimoit particulierement Marthe, Marie & Lazare, selon que le fait remarquer l'évangeliste saint Jean, qui connoissoit mieux que personne ceux qui avoient le bonheur d'être aimés de ce divin Sauveur. Il répondit à ceux qui étoient venus lui apprendre cette nouvelle : » Cette maladie ne » va point à la mort, elle est seu» lement pour la gloire de Dieu, afin » que par elle le Fils de Dieu soit » glorifié. Il demeura encore deux jours dans le lieu où il étoit. Il dit ensuite à ses disciples qu'il vouloit retourner en Judée, & après avoir répondu à ce qu'ils lui avoient allégué pour l'en détourner, il ajouta : » Notre ami Lazare dort ; mais je » m'en vas l'éveiller. Ses disciples lui répondirent : » Seigneur, s'il dort, » il sera guéri. Mais Jesus entendoit parler de la mort : & eux croyoient qu'il leur parloit d'un sommeil ordinaire. C'est pourquoi Jesus leur dit nettement : » Lazare est mort, & » je me réjouis pour l'amour de vous » de ce que je n'étois point là, afin » que vous croyez. Mais allons à lui.

Etant arrivé près du bourg de Bethanie il trouva qu'il y avoit déja quatre jours que Lazare étoit dans le tombeau, & vit un grand nombre de Juifs qui étoient venus voir ses sœurs & les consoler de sa mort. Marthe ayant appris que Jesus venoit alla au devant de lui : & sur ce qu'elle lui dit que son frere ne seroit pas mort s'il y avoit été, il lui répondit que ce frere ressusciteroit. Marie vint après elle, se jetta à ses pieds, & lui dit la même chose que sa sœur. Jesus voyant qu'elle pleuroit, & que les Juifs qui étoient venus avec elle pleuroient aussi, frémit en son esprit, & se troubla lui-même. Il leur dit : » Où » l'avez-vous mis ? Ils lui répondirent: » Seigneur, venez & voyez. Alors Jesus versa des larmes ; & les Juifs dirent entr'eux, » Voyez comme il » l'aimoit. Il y en eut aussi d'autres qui dirent : » Ne pouvoit-il pas empêcher » qu'il ne mourût, lui qui a ouvert les » yeux à un aveugle né ? Jesus donc frémissant de nouveau, en lui-même vint au sépulcre. C'étoit une grotte, & l'on avoit mis une pierre par dessus. Jesus leur dit : » Otez la pierre. Marthe qui étoit la sœur du mort lui dit : » Seigneur, il sent déja mauvais, car

Joh. 17. &c. — v. 33.

» car il y a quatre jours qu'il est là. Jesus lui répondit : » Ne vous ai-je » pas dit que si vous croyez, vous » verrez la gloire de Dieu? Ils ôterent donc la pierre ; & Jesus levant les yeux en haut, dit : » Mon pere, je » vous rends graces de ce que vous » m'avez exaucé. Pour moi, je sçai » que vous m'exaucez toujours : mais » je dis ceci pour ce peuple qui m'en- » vironne, afin qu'ils croyent que » c'est vous qui m'avez envoyé. Après avoir dit ces paroles, il cria à haute voix : » Lazare, sortez dehors. A l'heure même le mort sortit ayant les piés & les mains liés de bandes. Il avoit aussi le visage enveloppé d'un linge. Jesus leur dit : » Déliez- » le, & le laissez aller. Plusieurs d'entre les Juifs, qui étoient venus voir Marie & Marthe, & qui avoient été témoins de ce que Jesus avoit fait, crurent en lui. Il y en eut qui allerent trouver les Pharisiens, & leur rapporterent le miracle qu'ils venoient de voir.

II. Sur cela les Princes des prêtres & les Pharisiens tinrent conseil, & prirent résolution de perdre Jesus, parce qu'ils craignoient que s'ils le laissoient faire, tout le monde ne crût en lui à cause de ses miracles, dont le dernier faisoit d'autant plus d'éclat, que Lazare étoit homme de considération dans le pays, & fort connu à Jerusalem. Jesus s'étant retiré avec ses disciples à Ephrem ville proche du désert de Judée, évitoit de paroitre en public, parce que les Prêtres & les Pharisiens le faisoient chercher pour l'arrêter. Mais six jours avant la Pâque, il revint à Bethanie où étoit mort Lazare qu'il avoit ressuscité. On lui prépara à souper chez Simon le lepreux. Marthe servoit, & Lazare étoit du nombre de ceux qui mangeoient avec lui. Marie survint avec un parfum exquis qu'elle répan-

Joh. 12. v. 1.

dit sur ses pieds, & dont toute la maison se trouva parfumée. Lorsqu'on sçut qu'il étoit là, il vint une grande multitude de Juifs non-seulement pour Jesus, mais pour voir encore Lazare, qu'il avoit ressuscité d'entre les morts. Ce fut un nouveau sujet de chagrin pour les Princes des prêtres, qui délibererent de faire mourir aussi Lazare, parce que plusieurs Juifs se retiroient d'avec eux à cause de lui, & croyoient en Jesus. Il y avoit autant de politique, & d'interêt que de passion dans cette mauvaise volonté des Princes des prêtres dont les premiers étoient Caïphe, qui faisoit actuellement la fonction de grand sacrificateur, & Anne son beaupere, qui l'avoit précedé dans cette dignité. La plupart de ces prêtres Juifs étoient de la secte des Sadducéens selon qu'il est aisé d'en juger par ce qu'en a dit saint Luc dans les actes des Apôtres. Les Sadducéens soutenoient qu'il n'y avoit point de resurrection. Celle de Lazare étoit si incontestable & si éclatante, qu'il n'étoit ni possible ni sûr de la nier. Elle étoit bien plus puissante pour renverser leur dogme que tous les raisonnemens, & ils ne pouvoient en éluder la force comme ils éludoient l'autorité des écritures. Ils voyoient aussi que plusieurs se retiroient d'eux comme le fait remarquer S. Jean, c'est-à-dire qu'ils quittoient leur parti, & la secte des Sadducéens pour croire en Jesus-Christ à la vue d'un homme ressuscité, & ils ne trouverent pas d'autre moyen d'y remedier qu'en faisant mourir Lazare aussi-bien que Jesus-Christ.

Pezr. hist. evang. t. 2. p. 363.

Act. 23. v. 68. Math. 22. v. 23.

§. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

III. On ne sçait s'ils exécuterent leur dessein sur la personne de Lazare. Mais on n'y voit aucune apparence, &

Aug. in Joh. hom. 50.

Epiph. hær. 66. c. 34. il se peut faire que les suites de la mort de Jesus-Christ, & la crainte du peuple les en ait détournés. On croyoit au IV. siécle qu'il avoit vécu trente ans depuis sa resurrection, & qu'il en avoit déja trente lorsque Jesus-Christ le resuscita. Mais on peut assurer que nous connoissons encore moins le lieu que le tems de sa mort. Si l'on en croit les Grecs il mourut dans l'isle de Chypre, & fut enterré à Cytie, ville fort connue de cette isle. Mais cette opinion ne paroît être née que depuis le siécle de saint Epiphane, qui étoit métropolitain de cette isle, & qui n'auroit peut-être pas oublié d'en parler comme il a fait de celle de son âge, s'il l'avoit sçue. Elle a passé dans l'Occident où elle a été reçue long-tems sans contradiction : & l'on voit des auteurs Latins, qui pour la confirmer ajoutent que de leur tems il y avoit encore plusieurs églises en Chypre dédiées sous le nom de saint Lazare. Quelques-uns veulent même qu'il y ait été évêque, & d'autres ne font point difficulté d'ajouter le titre de martyr à cette qualité ; mais sans aucun fondement, & sans que les Grecs paroissent en avoir rien sçu. On se contentoit encore au IX. siécle de dire que le corps de saint Lazare reposoit en Chypre, sans parler ni de son épiscopat ni de son martyre prétendu. Ce fut en Chypre que l'envoya chercher l'empereur Leon le Sage, pour le mettre dans la belle église, qu'il avoit bâtie à Constantinople sous son nom vers la fin de ce neuviéme siécle. D'autres veulent néanmoins que ç'ait été de Bithynie, nom qu'ils peuvent avoir confondu avec celui de Bethanie. Ceux que ce prince envoya en Chypre, manderent qu'ils avoient trouvé son corps près de la ville de Cytie, dans un tombeau de marbre avec une inscription qui portoit que

Laun. de Magdalen. p. 222. & seqq.

Codin. CP. c. 7. p. 63.

c'étoit le corps de Lazare cheri de Jesus-Christ, & ressuscité par lui quatre jours après sa mort. Ils le mirent dans une chasse d'argent, l'apporterent à Constantinople, & l'empereur Leon le fit déposer honorablement dans cette église où l'on prétend qu'il fit mettre aussi les reliques de sainte Magdeléne qu'il fit venir d'Ephese. On a vû naître depuis ce tems en Occident une opinion dont on cherche encore les fondemens. C'est celle qui a fait aborder en Provence saint Lazare, sainte Marthe & sainte Magdeléne, que l'on a prise pour sainte Marie de Bethanie leur sœur ; qui a constitué saint Lazare évêque de Marseille ; qui met encore aujourd'hui son chef dans cette église, & le reste de ses reliques à Autun, où l'on suppose qu'elles furent apportées dès l'an 957. par l'évêque Vivalde, ou au plus tard dans le XII. siécle. Il s'agit apparemment des os d'un saint appellé *Nazare* ou Nazaire, & qui depuis ce tems pourroit avoir été nommé Lazare : quoique ce Nazare ne soit peut-être autre que le célébre martyr de Milan saint Nazaire, qui étoit patron titulaire de la cathedrale d'Autun dès l'an 815, & dont l'église qui subsiste encore a cedé son rang à la cathedrale d'aujourd'hui, qui est dédiée sous le nom de saint Lazare de Bethanie.

La fête de saint Lazare a été célébrée diversement en Orient & en Occident. Les Grecs en font trois principalement ; l'une qui est celle de sa *Resurrection* entre celle de la Transfiguration, & celle du dimanche des Rameaux, qu'en plusieurs lieux l'on attache au samedi même qui précede les rameaux ; & que l'on fixe en d'autres à l'un des jours du mois de mars. L'autre fête que les Grecs font de saint Lazare est celle de sa *Translation* de Chypre à Constantinople marquée au

Allat. de libr. Eccl. Gr. Diss. 1. p. 13. Thiers Fest. p. 144.

Menol. & Boll. t. 3. febr. p. 393. Boll. t. 1. maii p. 439.

XVII. d'octobre: la troisiéme est une autre commemoration de ses reliques, & de celles de sainte Magdeléne au IV. de mai.

Les Latins ont institué encore un plus grand nombre de fêtes en son honneur. Les martyrologes du neuviéme siécle comme ceux de Raban, d'Adon & d'Usuard parlent de lui au XVII. de decembre sans marquer le lieu de son culte. Les modernes qui les ont suivis d'ailleurs ont été plus décisifs sur la position de ce lieu, & n'ont point fait difficulté de mettre ce culte à Marseille, comme on l'a observé aussi dans le Romain. On ne sçait si c'est de sa resurrection ou de sa seconde mort, que l'on a voulu honorer la memoire en ce jour, ni ce que veut dire le titre de triomphe pour exprimer la fête de ce jour dans le martyrologe de France. Adon y joint sainte Marthe sa sœur, & ajoute que de son tems la memoire de l'un & de l'autre se conservoit religieusement dans une église bâtie près de leur maison à Bethanie: ce qui suppose leur culte en Judée après leur mort. Si toutefois cette église étoit la même, que celle qu'on avoit bâtie sur le premier tombeau de Lazare dont parle saint Jerôme, ce seroit plutôt sa resurrection que sa seconde mort, qu'on y auroit voulu honorer. On y en a bâti une autre depuis avec un couvent de religieux de saint François & un monastere de religieuses. L'une & l'autre maison ont été détruites dans la suite par les Turcs qui ont changé l'église de saint Lazare en une mosquée, où ils ne laissent pas de montrer encore le sepulchre du Saint aux pélerins Chrétiens qu'ils veulent favoriser.

Hier. loc. hebr. p. 3.

Laun. de Magd. fusc. Till. t. 2. p. 34. 34. &c. Quaresm. t. 2. elucid. l. 4. c. 4.

En d'autres églises d'Occident la fête de saint Lazare se célébre, le premier jour de septembre comme elle est marquée dans le martyrologe de France: & si on la remet au second du mois comme à Paris, & en quelques autres lieux, c'est pour éviter la concurrence de celle de saint Leu, de saint Gilles ou de quelque autre Saint. Il n'est point qualifié évêque dans les offices des breviaires reformés de nos jours; & c'est sa resurrection qu'on a intention d'honorer maintenant dans l'église de Paris, & en quelques autres du royaume en ce commencement de septembre. Cependant il est fort à craindre que le choix de ce jour ne soit fondé sur une erreur, qui auroit pû faire prendre saint Nazaire d'Autun pour saint Lazare de Bethanie. Au moins voyons-nous la translation de saint Nazaire, marquée au premier jour de septembre dans le calendrier, dressé sous Louis le Debonnaire pour les églises de la France septentrionnale, qui quittoient la liturgie de leur pays pour la Romaine. En d'autres églises du royaume, & du reste de l'Europe la fête ou la memoire de la resurrection de saint Lazare se renouvelle tous les ans au mois de mars, comme chez les Grecs, mais en des jours differens; le plus ordinairement au XVI. ou au XVII. du mois, selon que nous l'apprenons par les martyrologes modernes. Elle est marquée au XVIII. pour l'usage de quelques villes des Pays-bas: & au XIV. pour celui de Kimper en basse-Bretagne, où l'ancien breviaire en represente un office à neuf leçons. Mais d'autres la rendent mobile en l'attachant au vendredi qui precede le dimanche de la Passion, & que nous appellons le vendredi du Lazare. L'on trouve encore deux autres fêtes de saint Lazare dans le martyrologe de France pour la ville de Marseille: mais elles regardent l'honneur qu'on a eu intention de rendre à ses reliques; l'une est de l'*Invention* de

Tom. 10. Spicil.

Boll. t. 2. mart. p. 418. 507. & 4. 343.

Sauss. & Boll. t. 1. apr. p. 656

son corps au VII. d'Avril, l'autre est de la *réception* de son corps au XXVI. d'octobre. On en voit aussi une, qui est particuliére à la ville d'Autun; c'est la solennité de la *Revelation* ou découverte de ses reliques marquée au XX. du même mois d'octobre.

Sauss.

AUTRES SAINTS DU dix-septiéme jour de Décembre.

IV. & V. Siécles.

I. *SAINTE OLYMPIADE Veuve.*

I.

SAINTE OLYMPIADE étoit sortie d'une maison des plus illustres de l'empire Romain, & la grandeur de sa naissance se vit soutenue par des biens immenses qu'elle trouva dans sa famille. Elle étoit fille du comte Seleuque, & non pas du comte Anyse Second. Ceux qui la font petite fille du préfet Ablave ou Elaphe, qui avoit été Vicaire d'Afrique dès l'an 314. sous le grand Constantin, & qui devint très-considerable dans l'empire par la suite du tems s'éloignent encore davantage de la vraisemblance. Olympiade perdit son pere en bas âge: & l'on ne voit pas que Dieu lui ait conservé long-tems après sa mere, que quelques-uns ont bien voulu confondre avec Olympiade fille ou petite fille d'Ablave, mariée en premieres noces avec Arsace roi d'Armenie. La tutelle de notre Sainte fut donnée à Procope, que l'on croit avoir été son oncle : & son éducation, au moins pour les mœurs & la religion, confiée à Theodosie sœur de saint Amphiloque évêque d'Icone, qui s'en acquitta d'une maniere fort chrétienne. Après la mort du pere & de la mere de la jeune Olympiade, on commença à regarder leur fille comme le plus grand parti, qui fût alors dans l'empire. Outre sa noblesse & ses richesses elle étoit douée d'une rare beauté de corps. Elle devint encore plus recommandable par les excellentes qualités de son esprit, & l'on prit un soin particulier de le cultiver par l'étude des sciences où elle réussit parfaitement. Elle fut mariée fort jeune avec Nebride, qui avoit été préfet de la ville de Constantinople par les soins de Procope son tuteur. On n'avoit point encore vû dans l'Eglise de mariage Chrétien célébré avec plus d'applaudissement, & d'appareil de religion. On y appella les plus saints évêques, & d'autres serviteurs de Dieu, amis des deux familles, aussi bien que les personnes qui tenoient les premiers rangs dans le siécle. S. Gregoire de Nazianze ne pût y assister comme les autres, étant retenu par les douleurs de sa goute. Mais sans se contenter des excuses qu'il en fit par une lettre qu'il écrivit à Procope, il envoya encore pour present de nôce un bel épitalame, qu'il composa en vers à la louange des mariés, ajoutant aux éloges diverses instructions pour apprendre à la mariée, selon qu'elle l'avoit souhaité, la maniere de se conduire chrétiennement dans le mariage. Olympiade demeura veuve au bout de vingt mois : & quelques-uns ont prétendu que ce fut avant la consommation de son mariage, soit à cause de sa grande jeunesse, soit par quelqu'autre obstacle qu'on ne nous a point fait connoître. Le deuil de son mari ne fut pas expiré qu'elle se vit recherchée par tout ce qu'il y avoit de plus puissant, de plus noble & de plus riche à la cour : mais elle rendit toutes leurs poursuites inutiles par le refus qu'elle fit de se remarier.

Herm. vie de S. Basil. p. 335. col. 1. not.
Baron. not. M. p. 524.

Pallad. Lausi. c. 144.

L'an 384.

Greg. Nazi. ep. 57.

L'an 386.

II. L'empereur Theodose qui avoit oüi parler d'elle de toutes les manieres du monde les plus avantageuses, voulut

lui faire épouser un de ses parens nommé Elpide qui étoit d'Espagne, & l'en sollicita par de grandes instances. Elle s'en excusa toujours de la maniere la plus modeste qu'il lui fut possible. Un jour se voyant extraordinairement pressée de sa part, elle lui répondit, que si Dieu avoit voulu qu'elle vécût avec un homme, il ne lui auroit pas ôté celui qu'elle avoit eu : mais qu'elle avoit tout lieu de croire qu'en la remettant dans sa premiere liberté il ne l'avoit point jugée propre à l'engagement du mariage. L'empereur mal satisfait de ses raisons voulut la punir de son refus : il lui ôta la disposition de ses biens, & en donna la garde au préfet de Constantinople, avec ordre de les retenir & de les administrer jusqu'à ce qu'elle eût trente ans. Soit que ce commandement fût suivi d'un autre qui regardoit la liberté de la personne même d'Olympiade, soit que le préfet de sa propre autorité amplifiât celui qu'il avoit reçu, il ne lui permit ni de voir les évêques, ni d'aller à l'église. Il étoit excité à la traiter de la sorte par Elpide, qui d'une part vouloit prévenir les suggestions des gens d'église par les conseils desquels il croyoit qu'elle se gouvernoit, & de l'autre esperoit de la fatiguer, & de la faire enfin resoudre au mariage. L'empereur voulut essayer de nouveau de la faire consentir à sa volonté, lui faisant connoître par ses rigueurs qu'il étoit toujours fort en colere contre elle. Voici la réponse qu'elle lui fit : » Je » n'ai, Seigneur, que des actions de » graces à rendre à votre Majesté. » Vous avez fait paroître à mon égard » une bonté digne d'un empereur, & » d'un évêque, en me déchargeant » du pesant fardeau de mes biens dont » je me trouvois fort embarrassée. Vous » ferez encore mieux si vous ordon- » nez qu'on les distribue aux pauvres, » & aux églises. Car il y a long-tems » que je cherchois les moyens d'évi- » ter la vanité que j'avois à craindre » de cette distribution en la faisant par » moi-même, & de me garantir du » danger où j'étois de m'attacher à des » biens materiels, & périssables au » préjudice des veritables richesses. » L'empereur touché d'une si belle réponse s'informa plus particulierement de sa maniere de vivre, admira sa vertu, & la fit remettre dans la libre disposition de ses biens. L'ordre qu'il en donna ne fut pourtant exécuté qu'à son retour d'Italie à Constantinople après avoir défait le tyran Maxime, & pacifié l'empire d'Occident.

Pallad. dial. de vit. Chr. p. 164. & seqq. Herm. V. de S. Chrysost. & de S. Bas. God. Fleur. &c. hist. Eccl.

H. vie de S. Chr. l. 3. c. 9. & vie de saint Bas. t. 2. l. 10. c. 17.

Vers l'an 387.

391. III.

Ce prince avoit eu grande raison d'admirer la vertu d'Olympiade : rien n'étoit effectivement plus étonnant que toute la conduite de cette jeune veuve. Elle ne mangeoit de rien qui eût eu vie. Elle s'abstenoit du bain par desir de mortification. Si elle se trouvoit quelquefois obligée de le prendre pour sa santé, comme elle étoit sujette à un mal d'estomac, elle entroit dans l'eau toute vêtue. Elle ne portoit que des habits très-simples & d'une étoffe fort grossiere. Ses jeûnes étoient rigoureux & frequens, ses veilles fort longues ; son meuble extrêmement pauvre. Elle avoit une humilité profonde qui ne paroissoit pas moins dans tout ce qu'elle faisoit que dans ses sentimens & ses discours. Son oraison étoit fervente, ses larmes continuelles, sa charité sans bornes. Elle avoit soin de pourvoir les églises d'ornemens & de vases sacrés ; elle donnoit sans cesse aux monasteres, aux hopitaux, aux mendians, aux prisonniers, aux exilés. Elle repandoit ses aumones par toute la terre, dans les villes, les campagnes, les isles, les deserts ; regardant les pauvres épars de tous les côtés comme les en-

Pall. Lauf. c. 144.

Chrysost. epist. 1. ad Olymp. & epp. seqq.

fans de la maison du Seigneur dont elle devoit être la nourrice. Elle affranchit des milliers d'esclaves destinés à la servir dans sa famille. Elle instruisoit dans la foi & dans les devoirs de la religion les femmes qui étoient encore dans l'infidelité. Elle visitoit avec assiduité les malades, les vieilles gens, les veuves, les orfelins, les vierges, les personnes abandonnées. En un mot il n'y avoit point de bonnes œuvres convenables à son sexe & à sa profession où elle ne se portât avec ardeur.

Il n'y avoit point de personnes de pieté un peu distinguées avec lesquelles elle n'eût quelque correspondance pour le service de Dieu & du prochain. Elle étoit liée d'amitié avec les plus grands & les plus saints évêques de son tems, particulierement avec saint Amphiloque d'Icone, saint Gregoire de Nysse & saint Pierre de Sebaste, l'un & & l'autre freres de saint Basile le Grand; avec saint Epiphane de Salamine en Chypre, saint Optime d'Antioche en Pisidie à qui elle ferma les yeux dans Constantinople où il mourut. Elle rendit aussi de grands services à d'autres prelats celebres, sur-tout à Acace de Berée en Syrie, à Antiochus de Ptolemaïde en Phenicie, à Severien de Gabales en Syrie qui tous trois furent ses persecuteurs. Nectaire même le patriarche de Constantinople la consultoit souvent sur les affaires de l'Eglise. Mais il n'y en eut point qui fût plus étroitement lié avec elle que saint Chrysostome successeur de Nectaire en qui elle trouva un parfait ami & un directeur très-éclairé. Elle répondit à son amitié au delà de ce qui lui auroit pû suggerer une amitié qui n'auroit eu rien que de commun & que d'humain, & fit voir que la sienne recevoit aussi toute sa perfection de la charité chretienne. Elle le déchargeoit du soin de sa nourriture & du reste de son entretien. Car ce saint Prelat ne prenoit rien du revenu de son église, & il avoit consenti à recevoir de sainte Olympiade sa subsistance de chaque jour afin d'être plus libre, & de ne point s'occuper d'autres soins que de ceux de son ministere.

IV.

L'amitié de saint Chrysostome fut tout le crime qui la rendit odieuse aux ennemis de ce S. Prelat: & Theophile d'Alexandrie leur chef ne put lui pardonner la charité qu'elle avoit eue d'assister les Grands Freres & les autres moines qu'il persecutoit, & qui se voyant chassés & poursuivis sans pouvoir trouver de retraite, étoient venus à Constantinople implorer la protection de saint Chrysostome qui les lui avoit adressés. Ce saint Prelat ayant été condamné dans un conciliabule par Theophile & les autres évêques de sa cabale, & envoyé en exil par l'empereur Arcade, Olympiade avec quelques autres saintes Veuves & Vierges de grande distinction signala sa constance & sa fidelité envers son legitime pasteur. Il ne fut pas possible de la faire consentir aux injustices qu'on avoit commises dans toute cette cruelle procedure, ni de lui faire reconnoître Arsace que l'on avoit intrus à sa place. On cherchoit à se venger d'elle, & l'on n'en trouva point de prétexte plus propre que l'embrasement survenu à l'église de Constantinople le jour même que S. Chrysostome étoit parti pour son exil, & dont on accusoit les amis & les partisans du saint Evêque. Le prefet * de Constantinople qui étoit payen, après avoir fait souffrir de cruels tourmens à quelques ecclesiastiques, qui lui étoient le plus attachés comme le prêtre saint Tigre & le lecteur saint Eutrope, fit amener sainte Olympiade

V. S. Chr. lg. c. 3.

* Optat.

Sozom. l. 8. c. 24.

Fleur. hist. l. 21. c. 49. & 45.

devant son tribunal, & lui demanda pourquoi elle avoit mis le feu à l'église. Elle lui répondit qu'elle n'avoit pas vécu de maniere à pouvoir être soupçonnée d'un tel crime, elle qui avoit employé ses grands biens à bâtir & à reparer les temples de Dieu. » Je sçai quelle est votre vie, dit le » prefet. Si cela est, reprit la Sainte, » prenez donc le rang d'accusateur, » & laissez la place de juge à un autre. Le prefet voyant qu'il n'y avoit point de preuves contre elle changea de ton, & lui dit comme ayant un bon conseil à lui donner & aux autres femmes de qualité, qu'elles étoient bien folles de refuser la communion du nouvel évêque puisque c'étoit le moyen de se tirer de l'embarras où elles étoient. La crainte fit ceder la plûpart des autres: mais Olympiade lui dit avec sa fermeté ordinaire, » Après avoir été » arrêté devant tout le peuple sur une » calomnie, il n'est pas juste que l'on » m'oblige à me défendre sur une au- » tre plainte. Donnez moi des avo- » cats sur la premiere accusation: & » soyez persuadé que quoi que vous » puissiez faire, je n'entrerai jamais » dans cette communion que la con- » science me défend. Le prefet la laissa aller comme pour lui donner lieu d'instruire ses avocats. Mais l'ayant fait revenir un autre jour il la condamna à une fort grosse amende. Olympiade aima mieux la payer que ceder. Mais elle quitta la ville de Constantinople, & par un bannissement volontaire elle se retira à Cyzique. Ce fut là qu'elle reçut presque toutes les lettres que saint Chrysostome lui écrivit du lieu de son exil, c'est-à-dire de Cucuse petite ville de l'Armenie aux confins de la Cilicie. Il nous en est resté dix-sept dont plusieurs sont de longs entretiens comme elle lui avoit témoigné le souhaiter. On les voit à la tête de toutes les autres du même Saint comme les plus considerables. Ce sont des consolations dans l'affliction extrême que lui causoient son absence & les maux de l'Eglise. Tantôt il l'exhorte à la patience, tantôt il l'encourage par la consideration de ses vertus & des bonnes œuvres qu'elle pratiquoit depuis tant de tems. En quelques-unes de ces lettres il lui donne des remedes contre l'abattement & le découragement: en d'autres il la felicite sur ce qu'elle avoit souffert au sujet de l'incendie de Constantinople & de son exil volontaire. On est persuadé que sainte Olympiade survéquit à saint Chrysostome, mais on ne sçait rien ni de ce qu'elle fit depuis, ni du tems & du lieu de sa mort. Les Grecs honorent sa memoire le XXV de juillet: le martyrologe Romain moderne marque sa fête au XVII de decembre. Quelques autres martyrologes du XV siecle en font mention au XII de janvier avec les SS. Tigre & Eutrope dont nous avons parlé. Plusieurs la qualifient Vierge & d'autres la font Diaconisse de l'église de Constantinople. Nous avons vû les raisons des premiers: nous ne voyons pas celles des seconds si ce n'est qu'ils ont cru devoir l'associer dans cet emploi à d'autres veuves ou vierges qui étoient aussi disciples de saint Chrysostome. Les Russiens ou Moscovites qui en font la fête le XXV de juillet lui donnent aussi la qualité de Vierge dans leur office: le R. P. Papebroch dit à ce sujet qu'elle garda effectivement sa virginité ayant été deux fois veuve, nous souhaiterions seulement qu'il nous eût appris le nom de son second mari.

Pap. Ephem. p. 36.

VIII. Siécle.

II. SAINT STURME premier abbé de Fuld en Allemagne.

I. *Eigil. ap. Mabill. sæc. 3. part 2. p. 270.*

* Né vers l'an 12.

SAINT STURME * sorti d'une maison noble de Baviere, appellé par les anciens *Sturmin* & *Sturmion*, fut offert à Dieu dès l'enfance par ses parens qui étoient Chretiens, & mis entre les mains de saint Boniface l'apôtre d'Allemagne pour être élevé dans la pieté. Ce Saint l'envoya au monastere de Fritzlar sous la conduite de l'abbé saint Wigbert qui prit un soin particulier de son éducation. Il travailla également à lui former le cœur & l'esprit & il y réussit si bien que Sturme se fit distinguer bientôt par sa vertu, par son zele pour le service de Dieu, & par la connoissance qu'il acquit des saintes Ecritures. De sorte que lorsqu'il eut atteint l'âge marqué par les canons pour les saints ordres, il fut jugé par toute la communauté de Fritzlar digne de les recevoir. Il n'eut pas plûtôt été ordonné prêtre qu'il fut employé au ministere ecclesiastique, préchant la parole de Dieu & conferant le baptême à ceux qu'il instruisoit. Il ne bornoit pas ses soins à la conversion des infideles qu'il tachoit de retirer des tenebres du paganisme, il travailloit encore fort utilement auprès de ceux qui avoient déja reçu la lumiere de la foi, mais qui ne laissoient pas de demeurer engagés dans de grossieres erreurs & dans le vice. Il en retira plusieurs de la superstition, il en reconcilia d'autres qui entretenoient des haines & des inimitiés inveterées; & rétablit entr'eux la paix & l'union chrétienne. Ayant employé près de trois ans dans les exercices de la prédication, il se sentit tellement porté à la solitude que ne pouvant resister

L'an 725.

736.

au desir qu'il avoit de se retirer, il en demanda la permission à saint Boniface & l'obtint. Il choisit un lieu presque desert du pays de Buchow appellé Hirfeld où il mena la vie des anachorétes avec deux compagnons, mortifiant sans cesse sa chair par les jeûnes, les veilles & d'autres austerités, & tenant son cœur toujours attaché à Dieu par la priere. Le peu de sureté qu'il y avoit pour eux dans un lieu qui étoit exposé continuellement aux courses & aux insultes des brigands de la Saxe, porta saint Boniface à les en faire sortir quelque tems après pour leur faire chercher un autre desert où ils pussent s'établir & vivre en paix. Ils s'embarquerent tous trois sur la riviere de Fuld ou Vold, & ne trouvant point de retraite commode à leurs desseins il se séparerent. Sturme vint à Fritzlar où étoit alors saint Boniface qui avoit coutume de l'appeller son hermite. Ce fut par son avis qu'il retourna dans les vastes forêts de Buchow, ses deux compagnons s'étant déja retirés à Chrilar. Il s'arrêta en un endroit qui lui parut commode pour l'établissement d'un monastere près de la riviere de Fuld: & saint Boniface continuant toujours de l'assister de ses conseils lui procura encore la protection & les secours de Carloman, prince des François, pour le bâtir.

L'an 738.

II. Fondation de l'abb. de Fuld.

Ce Prince à qui appartenoit le fonds de cette terre que l'on appelloit alors Eiloha s'en dessaisit volontiers entre les mains de saint Boniface, ravi de l'employer pour une si bonne œuvre: il y ajouta encore une étendue de quatre mille pas du terrein qui étoit à l'entour. Les Seigneurs voisins excités par cet exemple & par les exhortations de Carloman y contribuerent aussi: de sorte qu'en peu

de

de tems saint Sturme accompagné
L'an 744. des solitaires de Chrilar, qui vinrent le rejoindre, bâtit un grand monastere auquel il donna le nom de Fuld qui étoit celui de la riviere. Ce fut là l'origine de cette fameuse abbaye qui est aujourd'hui si puissante dans l'Allemagne, située dans le diocèse de Mayence entre la Franconie, la Hesse & la Turinge; qui est devenue sinon la mere au moins la maîtresse de plusieurs autres maisons religieuses, & le seminaire de beaucoup de prelats considerables par leur sçavoir & leur pieté. L'église y fut dediée sous le titre de saint Sauveur par saint Boniface, qui passe aussi-bien que saint Sturme & le prince Carloman, pour le fondateur de Fuld, & qui s'en fit un lieu de retraite & de repos, lorsqu'ayant été fait évêque
746. de Mayence deux ans après il cherchoit à se délasser de ses fatigues & à reprendre de nouvelles forces. Ce saint Prélat y établit saint Sturme pour premier abbé, & y prescrivit la regle de saint Benoît. L'ardeur y fut si grande dans ces heureux commencemens, que les premiers religieux du lieu convinrent entr'eux de s'abstenir de vin & de tout autre breuvage capable d'enyvrer, & de ne boire que de la petite bierre. Ils subsistoient du travail de leurs mains & ne se servoient d'aucune personne du dehors pour les soulager dans les ouvrages difficiles. Ils ne laissoient point entrer de femmes dans leur église & avoient encore d'autres observations singulieres par lesquelles ils sembloient encherir sur la regularité des autres Religieux. Le desir qu'ils avoient d'observer la regle de saint Benoît dans sa plus grande perfection, les fit resoudre d'envoyer quelques-uns d'entr'eux en observer la discipline dans les plus célébres monasteres. Saint Boniface approuva leur dessein & choisit pour l'exécuter saint L'an 748.
Sturme, qui prit avec lui deux Religieux, s'en alla à Rome, en visita les monasteres & les principaux de l'Italie, particuliérement le Montcassin, d'où il revint avec de nouvelles lumiéres & un zéle tout nouveau, resolu d'introduire à Fuld ce qu'il avoit 749.
remarqué de plus achevé pour la vie spirituelle dans le cours de son voyage.

III. Afin de faciliter à ses disciples ce que la regularité avoit de plus rigoureux & de plus mortifiant, il l'accomplissoit le premier, & il devenoit pour eux un modéle de perfection. La benediction que Dieu donna à ses soins fit augmenter de beaucoup sa communauté par la conversion de quantité de personnes, qui vinrent y subir le joug de Jesus-Christ, & y apporterent leurs biens. Ces accroissemens ne causerent pas peu de joie à saint Boniface, qui ne cessa de faire du bien à cette maison favorite tant Vers l'an 751.
qu'il fut à Mayence: & qui pour en affermir l'établissement obtint, dit-on, un privilege du pape Zacharie pour ne la faire dépendre que du saint siége. Il se démit peu de tems après de l'évêché de Mayence & de l'inspection des autres églises d'Allemagne, attachée à cette métropole, pour aller en Frise reprendre les premieres fonctions de son apostolat. Mais voulant donner une derniére marque de l'affection qu'il avoit pour Fuld, il déclara en partant qu'il en choisissoit l'église pour le lieu de sa sepulture. Ce qui fut exécuté un mois après son martyre, qui arriva au bout de trois ans à Dockum en Westfrise. Saint Sturme ayant perdu un si puissant protecteur, ne put éviter les traits de la calomnie dont il fut attaqué. La consideration où il étoit dans le pays

Vit. Bonif. per Othlon. l. 2. c. 15.

Ap. Mabill. p. 400. n. 22. & 399. n. 21.

jointe au zéle avec lequel il travailloit à l'instruction des peuples, donna de la jalousie à saint Lulle évêque de Mayence, successeur de S. Boniface, qui se laissa prévenir contre lui. Les défenseurs de ce prélat qui d'ailleurs rendent témoignage au mérite de saint Sturme, qu'ils appellent homme d'un esprit excellent & d'une sainteté recommandable, disent qu'il étoit d'un naturel trop ardent; & que ce fut lui qui inspira de la défiance de saint Lulle à ses disciples. Quoi qu'il en soit, il se trouva dans Fuld trois faux freres qui esperant d'être protegés par l'évêque de Mayence contre leur abbé, allerent à la cour de Pepin qui avoit été fait roi de France après l'abdication de la premiere race. Ils y accuserent saint Sturme de n'être pas affectionné au service de sa Majesté. Ce Prince surpris par cette calomnie relegua notre saint Abbé dans un monastere de France, que quelques-uns ont crû être Jumiéges au diocèse de Rouen. Sturme y fut très-bien reçu par l'abbé & les moines du lieu, qui pendant deux ans qu'il demeura dans leur cloître lui rendirent toutes sortes de respects, & tous les devoirs de charité qui étoient dûs à son mérite. Mais son éloignement affligea tellement ceux de Fuld que les uns vouloient abandonner le monastere, d'autres étoient d'avis qu'on allât faire des remontrances au roi. Les plus sages l'emporterent néanmoins, & firent qu'on s'adressât à Dieu par les prieres & les jeûnes pour implorer sa misericorde & sa protection. Saint Lulle de son côté obtint de Pepin le pouvoir de disposer de ce monastere. Il y mit pour abbé un de ses domestiques, nommé Marc: mais comme il ignoroit leurs usages & leurs loix, ils refuserent d'obéir à cet étranger. Ils en firent porter leurs plaintes au roi, qui leur permit de se choisir un abbé de leur corps: & ils élurent aussi-tôt l'un des principaux disciples de saint Sturme, nommé Prefzolde qui travailla non seulement à réunir les esprits, mais à procurer encore le rétablissement de son maître. Cependant on faisoit des prières continuelles dans les églises & les monasteres du pays pour l'innocent exilé, & elles eurent bientôt leur effet. Car le roi Pepin de son propre mouvement ordonna à Sturme de se rendre à la cour & de demeurer parmi les clercs ou religieux qui desservoient sa chapelle, jusqu'à ce qu'il lui eût fait connoître ses intentions. Ce Prince allant un jour à la chasse de grand matin voulut selon sa coûtume entrer dans sa chapelle pour y faire ses prieres. Sturme qui étoit le seul qui veillât, parce que tous les autres reposoient après avoir chanté l'office de la nuit, ouvrit la porte au roi, qui le connoissant lui dit qu'il étoit bien-aise de le voir, & qu'il ne sçavoit pourquoi les moines de son abbaye l'avoient accusé, ni pourquoi il s'étoit fâché contre lui. Sturme répondit avec beaucoup de respect & d'humilité qu'il étoit pécheur, mais qu'il n'avoit rien fait contre le service du roi. Pepin lui dit qu'il prioit Dieu de lui faire misericorde s'il l'avoit offensé, & qu'il vouloit qu'à l'avenir il eût toujours part à sa bienveillance. Les religieux de Fuld ayant appris que leur abbé étoit rentré en grace auprès du roi, obtinrent aisément son retour & rétablissement dans sa charge. Le roi non content de renvoyer Sturme avec honneur, confirma encore le privilége que le pape Zacharie avoit accordé à son monastere & le prit sous sa protection. Lorsqu'on sçut que le Saint approchoit de Fuld, les Religieux allerent en procession

L'an 756.

Valef. Bult. l. 4. c. 14. n. 5.

Vers l'an 758.

au devant de lui avec la croix d'or & les reliques de l'abbaye, & ils le reçurent avec de grandes rejouïssances. Preſzolde lui remit le gouvernement: & le Saint s'appliqua auſſi-tôt à corriger ce qu'il y avoit de defectueux dans la vie & les mœurs de ſes diſciples. Il regla en même-tems tout l'extérieur de telle ſorte que l'on pût commodement faire dans le monaſtere toutes les fonctions qui conviennent à l'état religieux. Il orna & enrichit l'égliſe, augmenta les bâtimens, changea le cours de la riviere de Fuld & la fit entrer dans l'enclos de l'abbaye afin qu'on eût moins de peine à y exercer les arts néceſſaires à la vie. Il adoucit quelque choſe de la rigueur de ſa premiére régle pour la rendre plus ferme & plus conforme à celle de ſaint Benoît: il permit entr'autres choſes l'uſage du vin pour le ſoulage-
L'an 764. ment des foibles & des malades, permiſſion qui fut autoriſée par un concile.

IV. Le roi Pepin, & depuis lui ſon fils Charlemagne conſiderant les grandes dépenſes que le Saint étoit obligé de ſoutenir pour une communauté, qui étoit au moins de quatre cens reli-
767. gieux ſans les domeſtiques, firent encore diverſes donations à ſon monaſtere, témoignant qu'ils en uſoient ainſi pour tacher de reconnoître le mérite de l'abbé. Il acquit depuis beaucoup de credit ſur l'eſprit de Charlemagne, & ce fut lui qui né-
771. gocia la paix l'an 771. entre ce Prince & Thaſſilon duc de Baviére. Mais Charlemagne l'employa encore plus utilement pour l'Egliſe à la converſion des Saxons qu'il avoit obligés tant par ſes liberalités & les autres voies de douceur que par la force de ſes armes à quitter l'idolatrie.
776. 777. Saint Sturme accompagné de pluſieurs prêtres de ſa communauté en inſtruiſit & baptiſa un grand nombre & il bâtit quelques égliſes dans leur pays. Les autres barbares qui demeurerent dans leur infidélité, ruinerent enſuite une partie de ſes travaux apoſtoliques par l'apoſtaſie où ils firent tomber pluſieurs des nouveaux convertis. Leurs courſes & leurs ravages obligerent Charlemagne à retourner con- L'an 778.
tr'eux: & lorſqu'il les eut domptés, ſaint Sturme ſe diſpoſoit à y aller continuer la prédication de l'évangile. Dans cette vûe il étoit allé attendre Charlemagne à Herſbourg avec ſes religieux ſelon l'ordre qu'il en avoit 779.
reçu de ce Prince. Mais ſes infirmités l'obligerent de revenir à Fuld avec Wintar medécin du roi, qui lui prolongea la vie encore de quelques mois par le moyen de ſon art, & qui la lui ôta enſuite par un reméde qui lui fit prendre mal à propos. Le Saint prévoyant ce mauvais effet fit ſonner toutes les cloches du monaſtere pour avertir tout le monde de ſa mort prochaine. Ayant aſſemblé tous les religieux autour de ſon lit, il leur fit une grande exhortation, & pardonna ſolemnellement à tous ceux qui lui avoient fait de la peine, nommément à l'évêque de Mayence ſaint Lulle, qui lui avoit été contraire juſqu'à la fin. Il mourut le lendemain qui étoit le XVII. de décembre de l'an 779. âgé d'environ ſoixante-ſept ans. Quoique l'on fût perſuadé de ſa ſainteté, on célébra pendant pluſieurs années à Fuld l'anniverſaire de ſa mort pour le repos de ſon ame, & non ſa fête. Ce qui fait que ſon nom ne paroît dans aucun des martyrologes du IX. ſiécle, non pas même dans celui de Raban évêque de Mayence, qui ne le compoſa que ſoixante ans environ après ſa mort. Mais le pape Innocent II. le declara Saint par une canoniſation ſolemnelle qu'il fit au con-

L'an 1139. *Mabill. p. 284 ibid. & præf. sæc. 5. p. 69.*

cile de Latran l'an 1139. & il en adressa un bref le XIX. d'avril à Conrad abbé de Fuld & à ses religieux. Sa fête ne fut néanmoins établie que trois cens ans après, lorsque Jean évêque de Wirtzbourg fit la publication du bref d'Innocent le dernier dimanche du mois de novembre de l'an 1439. Il ordonna que la fête seroit d'office double & chomée d'obligation dans tout son diocése & dans tous les lieux, qui étoient de la dépendance de l'abbaye de Fuld. Les reliques du Saint se conservent encore dans l'église de cette abbaye, la tête à part dans un reliquaire d'argent fait en buste, & le reste dans une châsse. Ceux qui les visiterent l'an 1613. remarquerent par la grandeur des os que saint Sturme avoit été de la taille des géans, & ils trouverent qu'il y manquoit beauconp d'ossemens que l'on avoit sans doute distribués à d'autres églises.

L'an 1439.

Christ. Brouver ap. Mabill. p. 286.

RENVOIS.

*SAINT IGNACE *évêque d'Antioche & martyr*, dont on célébre aujourd'hui la translation, & dont la mort est marquée encore au XX. de ce mois en divers martyrologes. Voyez au I. jour de fevrier.

*SAINT JEAN DE MATHA Instituteur des Trinitaires, que l'on a mis d'abord au XVII. de décembre dans le martyrologe Romain du tems de Clement X. par anticipation du XXI. de ce mois, jour de sa mort occupé de la fête de S. Thomas. Voyez au VIII. de février.

XVIII. JOUR DE DECEMBRE.

*SAINT GATIEN * APOSTRE & premier évêque de Tours.*

* Gatianus pour Catianus & non Gratianus.

III. Siécle. I.

LEs évêques de Rome animés de l'esprit des Apôtres ausquels ils avoient succedé, & touchés de l'état où se trouvoit les églises des Gaules depuis les persécutions des empereurs Marc-Aurele & Severe, conférerent l'ordination épiscopale à divers prédicateurs qu'ils y envoyerent vers le milieu du troisiéme siécle. Saint Gregoire de Tours en a connu sept de ce nombre, à la tête desquels il a mis saint GATIEN; sans doute, parce qu'il avoit l'honneur d'être assis sur son siége. Les six autres sont saint Trophime d'Arles, saint Paul de Narbonne, saint Saturnin de Toulouse, saint Denys de Paris, saint Austremoine d'Auvergne & saint Martial de Limoges. On ne sçait s'ils furent envoyés tous sept en même tems. Le même auteur semble l'avoir cru, & l'on voit le fondement de sa conjecture dans les actes de saint Saturnin qu'il allégue pour faire remarquer que ce Saint fut évêque de Toulouse l'an 250. Aussi le martyrologe Romain marque-t-il positivement que saint Gatien fut envoyé par le pape saint Fabien qui fut martyrisé au commencement de la même année. Ce Saint étant venu dans les Gaules comme les six autres avec un pouvoir illimité, c'est-à-dire sans être destiné pour aucun lieu particulier plus que pour un autre, s'arrêta à la fin dans la ville de Tours & y fonda l'édifice spirituel de l'église dont il fut le premier évêque.

Greg. Tur. hist. Fr. l. 1. c. 30. & de Glor. Conf. c. 30. & hist. l. 10. c. 31.

Le peuple de la ville y étoit fort superstitieux & extrémement attaché à l'idolâtrie. Gatien pour la combatre n'avoit point d'autres armes que la foi de Jesus-Christ qu'il venoit annoncer, une confiance parfaite en Dieu, une pieté sincere, une douceur accompagnée d'une grande humilité, une patience & une charité, qui étoient toutes vertus inconnues dans ce pays. Il n'attaquoit pas moins les vices que l'erreur, & il trouva beaucoup de resistance par tout. Mais sans se rebuter des contradictions & des mauvais traitemens qu'il eut à souffrir, il continua le ministére évangelique avec tant de fermeté & de perséverance qu'il fit enfin quelques conversions qui le consolerent de ses peines & de ses travaux. Il s'assembloit avec son petit troupeau dans des grottes & d'autres lieux secrets pour y célébrer le mystere du jour du Seigneur. Souvent il étoit obligé de demeurer caché pour éviter les insultes des plus puissans de la ville, qui empêchoient de toutes leurs forces les progrès de l'évangile, & qui maltraitoient les Chrétiens autant qu'ils en rencontroient jusqu'à les tuer même quelquefois.

Gr. ibid. l. 10. c. 31.

l. 1. c. 48. & 30.

II. On dit que saint Gatien véquit de la sorte jusqu'à la fin du troisiéme siécle, & qu'il mourut en paix avec la qualité de Confesseur de Jesus-Christ, que lui avoient acquise ses travaux & ses souffrances pendant plus de cinquante ans. Il fut enterré dans un cimétiere qui appartenoit aux Chrétiens. Ils y rendirent bientôt des honneurs religieux à sa mémoire, honneurs entretenus & justifiés par la conduite de saint Martin évêque de la ville après saint Lidoire son successeur. Saint Gregoire de Tours nous apprend que saint Martin alloit prier au tombeau de saint Gatien; qu'il transporta son corps de ce ciméţiere dans l'église de saint Lidoire, & qu'il le mit auprès du tombeau de ce Saint. Ce que saint Gregoire appelloit l'église de saint Lidoire étoit une oratoire ou chapelle, dressée par les fidéles sur son tombeau que l'on prétend se trouver aujourd'hui renfermée dans le chœur de la grande église de Tours, qui porte le nom de S. Gatien depuis environ le milieu du XIV. siécle au lieu de celui de saint Maurice sous lequel elle avoit été dediée. Ce changement pourroit être attribué à l'éclat qu'eut une Translation nouvelle, qui fut faite du corps de saint Gatien au XIII. siécle par les soins de l'archevêque Juhel de Matheflon qui le mit dans une châsse d'argent. On parle de quelques translations & sur-tout de celle où l'on veut que ce saint corps ait été porté à Arras, qu'il y soit demeuré, & qu'il y ait été conservé dans l'abbaye de saint Vaast où l'on prétend l'avoir encore aujourd'hui. C'est un fait dont on ne convient pas néanmoins à Tours où ceux du pays estiment, qu'à la reserve de quelques parties peu considerables de ses reliques, le corps demeura dans son église jusqu'en 1562. qu'il fut brulé par les Huguenots comme ceux de plusieurs autres Saints. On ajoute que la perte ne fut pourtant pas entiere, & qu'il est resté quelques ossemens détachés qui se gardent aujourd'hui dans l'église de Notre-Dame-la-riche que l'on a bâtie, dit-on, à la place de l'ancien cimétiere où le Saint avoit été enterré la premiere fois.

Greg. Tur. gl. Conf. c. 4. & hist. l. 10. c. 31. Ouvrar. Miss. ap. p. 92. 98. &c.

Boll. to. Mai. p. 169.

Sauss. d. 18. dec. p. 1016.

Mann. hist. eccl. Turon. p. 3. 4. Ouvr. sup.

La fête principale de saint Gatien se fait le XVIII. de decembre que l'on prend communément pour le jour de sa mort. Elle est marquée en ce jour dans les martyrologes d'Adon & d'Usuard, qui témoignent que ce Saint

étoit célébre par ses miracles. Celle de sa tranflation se fait le second jour de mai, auquel on voit vacquer le Palais à Paris * en cette considération, quoiqu'il ne soit fait aucune mémoire du Saint dans l'église de cette ville, ni en ce jour, ni au XVIII de decembre. Cette tranflation dont on renouvelle la memoire au second mai n'est point celle qui fut faite par S. Martin ; mais celle que fit l'archevêque Juhel qui en institua la fête. On voit encore une troisiéme fête de saint Gatien marquée au XIX. d'octobre dans le martyrologe de France, où l'on dit que c'est celle de la revelation ou de la découverte de son corps.

* Le Parlement l'y a apportée en revenant de Tours où il étoit allé tenir sa séance durant les troubles du Royaume.

AUTRES SAINTS DU dix-huitiéme jour de Décembre.

II. Siécle.

I. *SAINT RUF, & S. ZOZIME martyrs, compagnons de S. Ignace d'Antioche.*

SAINT IGNACE second évêque d'Antioche après S. Pierre, ayant été condamné aux bêtes pour la foi de Jesus-Christ par l'empereur Trajan, & envoyé enchaîné à Rome pour y servir au spectacle public, passa par la ville de Philippes en Macédoine, où il fut reçu des Chrétiens du lieu selon son mérite. Il avoit avec lui RUF & ZOZIME pour compagnons de ses liens & de sa gloire. Ils étoient honorés tous trois comme des martyrs de la verité dignes de Jesus-Christ, qui soutenoient leur confession par une sainteté de vie admirable. Ils parurent à Philippes comme de grands modéles de la veritable charité : & l'on y admira les exemples qu'ils y donnerent de la patience Chrétienne sous le poids des chaînes dont ils étoient chargés. Mais pour parler aux termes de saint Polycarpe évêque de Smyrne, qui avoit eu la joie de les recevoir chez lui sur la route de leur passage, ces chaînes étoient de veritables ornemens pour de tels Saints, » des diademes propres, dit-il, à couronner ceux » que notre Dieu & notre Seigneur » ont veritablement choisis pour les » faire regner dans le ciel. Car ils ne » couroient pas en vain, puisqu'ils » marchoient dans la foi & dans la » justice, qu'ils s'étoient dépouillés » de toute affection pour le siécle pré- » sent, & qu'ils aimoient parfaite- » ment celui qui est mort & ressus- » cité pour nous. C'est pour cela que » le Seigneur leur a donné auprès de » lui la place qui leur est dûe pour les » rendre participans de sa gloire dans » le ciel, comme ils l'ont été de ses » souffrances & de sa croix sur la ter- » re. C'est sur cet illustre témoignage de saint Polycarpe que l'église Latine a cru devoir honorer la memoire de saint Ruf & de saint Zozime. Ils sont marqués au XVIII. de decembre dans les martyrologes d'Adon, d'Usuard, dans le Romain, & les autres modernes qui les mettent au nombre de ces anciens disciples par lesquels les premieres églises des Juifs & des Gentils ont été fondées. Ils mettent tous le culte de nos deux saints martyrs à Philippes en Macedoine, comme s'ils y étoient morts ou enterrés. Cependant ils ne firent qu'y passer comme S. Ignace : & puisqu'ils ne le vouloient point mettre à Rome où il paroît qu'ils furent martyrisés, si on ne les renvoya point à Antioche après la mort de ce Saint ; ils pouvoient au moins ne leur assigner aucun lieu, comme on le voit pratiqué dans d'autres martyrologes.

L'an 107. *Polycarp. ep. ad Philipp. n. 9. ed. Cotel. fer. Apostol. p. 1010.*

Ad Us. Boll. mart. t. 2. p. 41.

Boll. ibid.

IV. Siécle.

II. *SAINT PAUL LE SIMPLE* *Anachorete en Thébaïde.*

I.

Pallad. Lausiac. c. 28. Sozom. l. 1. c. 13. Ruf. vit. P. c. 31. Cotel. t. 1. Mon. Gr. p. 651. & seqq. Hensch. Boll. c. 1. mart. p. 645. Tillem. t. 7. p. 244.

PAUL surnommé par les Grecs *Acace*, qui veut dire sans malice, & par les Latins le *Simple*, à cause de sa simplicité naturelle & de sa naïveté, a été regardé comme le premier ou le plus ancien des disciples de saint Antoine patriarche des Cénobites. Avant que d'embrasser la vie solitaire, il avoit vécu jusqu'à l'âge de près de soixante ans dans un village de la Thébaïde, faisant le métier de laboureur, pour faire subsister sa famille. Il avoit un nombre d'enfans & une femme qui étant beaucoup plus jeune que lui, étoit douée d'une beauté qui la distinguoit extrémement dans le pays. Elle n'étoit pas certainement aussi vertueuse que belle : elle ne se faisoit guéres de scrupule des infidélités qu'elle commettoit à l'égard de son mari, & elle entretint avec un galant un commerce criminel, qui dura longtems sans que Paul en sçût rien. Un jour enfin qu'il étoit allé à la campagne, étant rentré chez lui plutôt qu'on ne l'attendoit, il surprit les deux adulteres dans le crime. Il n'en fit pourtant que sourire, & se montrant aussi peu sensible que le philosophe le plus indifferent, il se contenta de dire d'un ton ironique & railleur :

» Cela ne va point mal, courage ! » certes je ne m'en soucie guéres. Je » vois bien que tout est à toi, je » t'abandonne la femme & les enfans. » Adieu, je m'en vais me faire moi- » ne. Il sortit à l'heure même de sa maison : & quoi qu'il pût dire de son indifference affectée, ne pouvant dissimuler l'affliction qu'il avoit dans le cœur, il s'en alla de ce pas dans le desert, où après huit jours de chemin il arriva au lieu de la retraite de saint Antoine.

II. Il lui découvrit le dessein qu'il avoit de se rendre solitaire, & le pria avec ardeur de le recevoir auprès de lui. Antoine le rebuta d'abord & le traita fort rudement, moins pour l'éprouver que pour l'obliger à se retirer dans quelque communauté, ou à s'en retourner dans son village gagner sa vie à l'agriculture, comme auparavant : parce que son âge avancé lui faisoit juger qu'il ne seroit guéres capable de soutenir les rigueurs de la vie solitaire. Paul persista dans ses sollicitations avec tant de perseverance qu'il vainquit la resistance du Saint. Depuis ce moment, sa vertu ne se démentit jamais. Elle produisit des fruits qui furent de grands sujets d'étonnement à saint Antoine, qui n'avoit osé rien attendre de semblable d'un vieillard déja usé, qui n'avoit aucune experience du nouveau genre de vie, qu'il venoit d'embrasser. Il estima sur-tout sa patience & sa simplicité, & il l'instruisit avec plaisir de tout ce qui pouvoit le porter à la perfection de son état. Il lui recommanda entr'autres choses d'adoucir les peines de la solitude par le travail des mains ; de ne manger jamais que le soir ; de ne jamais se rassassier entierement, sur-tout à l'égard du boire. Car il prétendoit que l'eau même prise en abondance forme dans l'esprit des images quelquefois aussi nuisibles à l'ame que le peuvent être les vapeurs du vin qui échauffent le corps. Pour l'éprouver de plus en plus, il lui ordonnoit souvent des choses même qui n'étoient ni selon la raison, ni selon l'usage ordinaire. Une fois il lui commanda de tirer de l'eau toute la journée & de la répandre à terre ; de faire, de défaire, puis de refaire les mêmes paniers ; de découdre, de recoudre, puis

de decoudre encore son habit. Un autre fois il lui fit casser en sa présence un pot plein de miel, & lui commanda ensuite de le ramasser avec une coquille de telle sorte qu'il n'y parût pas une ordure.

Un jour que des solitaires de grande distinction étoient venus vers saint Antoine, & qu'ils s'entretenoient de choses fort relevées & toutes mystiques, Paul qui se trouvoit avec eux, leur entendant parler souvent du Sauveur & des Prophétes, demanda avec sa simplicité ordinaire : *Si Jesus-Christ avoit été avant les Prophétes, ou les Prophétes avant Jesus-Christ ?* Cette question fit rougir saint Antoine. Il fit signe à Paul de se taire & de se retirer. Celui-ci obéit si scrupuleusement que saint Antoine apprenant qu'il ne parloit plus du tout, & que même il ne paroissoit plus avec les autres, voulut en sçavoir la raison. Paul lui dit que c'étoit suivre l'ordre qu'il lui avoit donné de se taire & de se retirer. Saint Antoine qui n'avoit point prétendu que ce commandement s'étendît au-là du jour auquel il l'avoit donné, ne put s'empêcher de dire aux autres solitaires que l'exactitude de l'obéissance de Paul à executer ponctuellement la moindre parole & le moindre signe que lui avoit fait un simple homme, condamnoit tous ceux qui écoutoient si mal Dieu qui nous parle en tant de manieres.

III. Après l'avoir retenu quelque tems auprès de lui, & l'avoir éprouvé par toutes sortes de moyens, il lui fit bâtir une cellule à une lieue de la sienne, où il l'envoya mettre en pratique tout ce qu'il lui avoit appris, lui disant que par la grace de Dieu & le secours de Jesus-Christ, il croyoit avoir fait de lui un veritable Moine. Paul n'eut point passé un an dans cette retraite, que Dieu pour autoriser le jugement que saint Antoine faisoit de sa vertu, & pour recompenser surtout sa simplicité & son obéissance, lui donna pouvoir de chasser toutes sortes de démons, & de guérir les maladies les plus incurables. De sorte qu'en peu de tems on lui vit faire de plus grands prodiges, & en plus grand nombre, que n'en faisoit S. Antoine même, qui ne faisoit point de difficulté de lui renvoyer les malades ou les possedés, qu'il ne pouvoit venir à bout de guerir, reconnoissant que la grace de Paul en ce point étoit d'une plus grande étendue que la sienne. Paul de son côté sans jamais s'écarter des termes de sa simplicité, ordonnoit aux démons de par saint Antoine maître de sortir des corps des énergumenes : & souvent il ne les menaçoit de Jesus-Christ que quand ils se mocquoient de l'autorité de ce Saint. Un démon des plus opiniâtres & des plus orgueilleux de la compagnie de Lucifer, ayant refusé en une rencontre de sortir même au nom de Jesus-Christ, après avoir chargé d'injures les deux serviteurs de Dieu, Paul alla se mettre en prieres sur la butte d'une roche exposée aux ardeurs les plus cruelles du soleil. Il y demeura immobile comme une colonne resolu de se laisser griller & d'y mourir plutôt que d'en descendre sans avoir reçu la grace qu'il demandoit. Il en fit sa protestation à Jesus-Christ, qui voulut bien avoir égard à sa simplicité, parce qu'elle étoit également humble & pure. Le démon contraint de sortir à son retour prit la figure d'un serpent long de soixante & dix coudées, si l'on en croit Pallade, & alla tout en rampant se précipiter dans la mer rouge.

IV. Paul avoit encore reçu de Dieu le don de penetrer le fond des cœurs & de voir la disposition des esprits : de sorte

sorte qu'il sçavoit les discerner aussi facilement que les autres distinguent les visages des yeux du corps. C'est ce qu'il fit paroître principalement au sujet d'un homme, qui étoit entré pécheur dans une église pour y entendre la messe, & qui en sortit parfaitement converti. Ce fut à lui seul, préferablement aux autres solitaires, & à saint Antoine même, que Dieu révéla la remission des péchés & la gloire future de la courtisane pénitente sainte Thaïs, pour laquelle tout le desert s'étoit mis en prieres. On dit que saint Antoine sollicité par les lettres de l'empereur Constance fils & successeur de Constantin, d'aller à Constantinople, voulut prendre avis de Paul sur ce voyage, & qu'il l'en détourna adroitement, en lui disant que s'il y alloit, il n'y seroit appellé qu'*Antoine* simplement; au lieu que s'il demeuroit dans sa retraite, il seroit
Cotel. t. 1. p. 351. toujours *l'abbé Antoine*. Si ce fait est vrai, notre Saint ne sera mort qu'après l'an 338. sur la fin duquel Constance vint à Constantinople pour la premiere fois depuis son avenement à l'empire. Le jour de cette mort n'est pas plus connu que l'année. Les Grecs font sa fête le VII. de mars: en quoi ils ont été suivis dans le martyrologe Romain moderne. Les autres Latins la mettent au XVIII. de decembre, quelques-uns même à l'onziéme de janvier.

VIII. Siécl.

III. SAINT WUNEBAUD ou GUINEBAUD premier abbé de Heidenheim au Palatinat de Baviere.

I. *Anon. fæm. ap. Mabill. p. 178.*

L'an 702.

SAINT WUNEBAUD ou *Guinebaud* que quelques-uns de nos écrivains appellent GOMBAUT, naquit vers l'an 702 dans le pays de Westsex en Angleterre d'un pere, qui avoit de la pieté & qui étoit homme de qualité. Il fut élevé en sa jeunesse dans quelque monastere du pays jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, que son frere aîné Willibald ou Guillebaud lui fit faire le voyage de Rome avec son pere & lui. Richard, c'est le nom que l'on a donné au pere de ces deux freres, étant mort en chemin & enterré à Lucques en Toscane où il est reveré comme Saint & comme roi d'Angleterre, Wunebaud poursuivit son dessein avec Guillebaud, & ils arriverent à Rome au mois de novembre de l'an 721. Son aîné avoit L'an 721.
déja fait profession de la vie monastique en Angleterre. Pour lui il reçut la tonsure clericale à Rome & il s'y dévoua au service de Dieu pour le reste de sa vie. Ils entrerent l'un & l'autre dans un cloître, où les grandes chaleurs de l'an 722 les firent 722.
tomber dangereusement malades l'un après l'autre. Guillebaud étant parti l'année suivante pour faire le voyage de la Terre sainte, Wunebaud demeura dans Rome où il continua de s'exercer dans toutes les pratiques saintes de la profession qu'il avoit embrassée. Il y apprit les lettres saintes: & la grace de Jesus-Christ le fortifiant de jour en jour dans le bien, il fit de grands progrès dans la vertu. Il retourna en Angleterre après avoir fait à Rome un sejour de sept années: & se voyant 728.
dans son pays parmi ses proches & les autres personnes de sa connoissance, il en retira plusieurs de l'amour & des occupations du siecle. Il les fit travailler à leur salut preferablement à tout autre ouvrage, & les porta à mener une vie conforme aux preceptes de l'évangile. Quelques années après il fit avec la permission de 738.
ses superieurs un second voyage à

Rome menant en sa compagnie un autre frere qu'il avoit dans le Pays. Pendant qu'il étoit dans cette ville, saint Boniface évêque de Mayence dont il étoit parent y vint aussi pour la troisiéme fois. Il y vit souvent les deux freres, leur aîné Guillebaud étant encore au Mont-Cassin où il s'étoit retiré au retour de son voyage de la Terre-sainte. Il voulut les engager à le suivre en Allemagne où il retournoit, & à y travailler avec lui à la prédication de l'évangile. Wunebaud se laissa persuader par le desir qu'il avoit de gagner des ames à Dieu : de sorte que prenant congé de son frere & de plusieurs autres parens & amis qu'il avoit à Rome, il se joignit à Sebaud l'apôtre de ceux de Nuremberg & s'en vint en Allemagne avec saint Boniface vers l'an 739. Guillebaud son aîné qu'il n'avoit point vû depuis plusieurs années étant venu ensuite du Mont-Cassin à Rome, les suivit bientôt après par ordre du pape Gregoire III. à qui Boniface l'avoit demandé avant que de partir.

Ap. Mab. p. 180. n. 7.

L'an 739.

II. Wunebaud alla travailler dans la Turinge, qui étoit alors beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui, & qui joignoit la Baviere où Guillebaud fut occupé. Il y continua avec une ardeur toute nouvelle les exercices de la profession religieuse, & ses exemples ne furent pas moins utiles que ses predications pour avancer l'ouvrage de l'évangile. C'est ce qui porta saint Boniface à l'ordonner prêtre. Il le chargea ensuite de l'administration de sept églises ou paroisses du pays. Il les gouverna jusqu'à ce que le nombre des ministres de la parole de Dieu y fut augmenté. Il alla ensuite dans la Baviere, & s'établit dans un lieu appellé Nordfiliz sous la protection du duc Odilon. Il y prêcha avec beaucoup de zele travaillant également à retirer les peuples des tenebres de l'idolâtrie, & des desordres où ils étoient plongés. Ceux qui y étoient Chrétiens n'y étoient gueres moins corrompus. Il déracina parmi eux diverses superstitions, où ils se trouvoient engagés & beaucoup de vices honteux qui s'y étoient glissés. Après y avoir établi la pureté de la foi & des mœurs, il retourna en Turinge où il continua son ministere avec la même activité. Quelque penible que fût son travail il n'accordoit rien à la satisfaction de son corps : il étoit sur-tout fort austere à l'égard de sa nourriture. S'étant rendu à Mayence auprès de saint Boniface il y fut extrémement consideré de tout le monde à cause de la reputation que ses services & son merite lui avoient acquis. La confiance qu'on avoit en lui faisoit que plusieurs cherchoient à se mettre sous sa conduite. C'est ce qui lui donna la pensée de bâtir un monastere. Mais considerant que l'usage du vin étoit trop commun à Mayence : & craignant que cela ne contribuât à affoiblir l'observance de la regle qu'il y vouloit faire garder, il quitta cette ville du consentement de saint Boniface pour se retirer dans le diocèse de son frere saint Guillebaud, qui avoit été fait évêque d'Eichstet. Il alla s'établir dans les bois de Heidenheim où il découvrit un lieu propre à son dessein : & se trouvant assisté des conseils & de l'autorité de l'évêque son frere, il y bâtit une église & un double monastere, l'un pour des hommes dont il prit la direction, l'autre pour des filles dont ils donnerent la conduite à leur sœur sainte WALPURGE. Il est plus probable neanmoins que ce monastere ne fut fait d'abord que

Vers l'an 741.

Vers l'an 752.

Vit. Walpurg. Vit. Wunibald.

pour des moines que notre Saint y rassembla ; & que ce ne fut qu'après sa mort que sainte Walpurge assistée de son frere saint Guillebaud vint s'établir dans ces bois & bâtit un autre monastere pour des religieuses. La retraite que saint Wunebaud fit dans cette sainte solitude ne diminua rien de cette charité, qui le faisoit travailler avec tant d'ardeur au salut de son prochain. Elle lui fit seulement partager son application & ses soins entre ses religieux & les gens du dehors. Il traçoit aux premiers le chemin de la perfection ; & s'efforçoit en même-tems de combattre les vices des ecclesiastiques & des laïques. Son zele ne l'écartoit jamais des regles de la discretion. Il avoit le cœur droit & l'esprit simple : mais sa simplicité étoit prudente & courageuse. Sans faire acception des personnes il sçavoit proportionner ses discours aux besoins & à la portée de ceux à qui il avoit affaire.

III. Ses travaux continuels ruinerent à la fin sa santé qui n'avoit jamais été parfaite. Pour tâcher de la rétablir il se vit obligé de les discontinuer pendant quelque tems, & il prit cette occasion pour rendre visite à quelques saints Evêques & à des monasteres voisins. La devotion qu'il avoit pour saint Benoît lui fit souhaiter de se retirer au Mont-Cassin & d'y finir ses jours, & il avoit déja pris ses mesures avec l'abbé Gratien qui se preparoit à l'y bien recevoir. Mais l'évêque Guillebaud son frere & d'autres personnes éclairées l'empêcherent de quitter son monastere de Heidenheim. Son mal s'y étant augmenté de telle sorte qu'il n'avoit plus la force d'aller à l'église, il fit dresser dans sa chambre un autel où il celebroit la messe quand son infirmité le pouvoit souffrir. Lorsqu'il se sentit défaillir & qu'il se crut proche de sa fin, il pria saint Guillebaud son frere de venir entendre les dernieres dispositions de son cœur : & ayant assemblé tous ses religieux il leur tint un discours fort touchant sur leurs principales obligations. Il mourut dans les sentimens les plus tendres de la pieté le XVIII de decembre de l'an 761, ou le lendemain comme il est marqué dans sa vie en la 60 année de son âge. Son corps fut enterré dans le cloître de son monastere où il demeura près de seize ans sans se corrompre. Saint Guillebaud son frere vint alors le lever de terre en solennité : & l'ayant fait mettre dans un cercueil neuf enrichi d'or & d'argent, il le renferma dans un caveau du chœur de l'église de Heidenheim. C'est ce que l'on a pris pour la premiere translation de S. Wunebaud. Son tombeau ayant été brûlé avec l'église au XII siecle on trouva moyen de garantir ses os de l'incendie, & après que l'église eût été rebâtie on les transporta dans le nouveau chœur l'an 1358. On dit que dans le XVI siecle ces reliques furent transportées de Heidenheim à Schére dans les terres du baron Truchsés pour les garantir des insultes des heretiques. Mais on pretend que dès l'an 1109 on en avoit déja porté une partie avec quelque portion de celles de son frere saint Guillebaud & de sa sœur sainte Walpurge à Furnes en Flandres où l'on en celebre la reception tous les ans au premier jour de mai. Le martyrologe Romain moderne ne fait point mention de saint Wunebaud non plus que ceux du IX siecle : il n'y a gueres que ceux du pays & ceux des Benedictins qui en parlent. Cependant sa sainteté étoit déja toute re-

L'an 761.

777.

Mab. p. 190.

L'an 1358.

Molan. ad Usuard fol. 62. Bol. t. 1. maii. p. 5.

connue & autorisée par des miracles seize ans après sa mort, & dans la suite on a dressé des autels, des chapelles & des églises même sous son nom. Mais le martyrologe Romain parle de sainte Walpurge ou Walburge, que nous appellons vulgairement sainte VAUBOURG; & il la joint avec saint Asaph au premier de mai. D'autres martyrologes modernes font mention de cette Sainte au IV d'août. Nous avons rapporté sa vie au XXV de fevrier qui passe pour le jour de sa mort.

Mab. p. 176.

ADDITION AUX SAINTS du xviij. jour de Décembre.

IV. Siécle.

AUXENCE EVESQUE de Mopsueste en Cilicie, confesseur sous Licinius.

I. *Nous lisons dans le martyrologe Romain au* XVII *de decembre le nom & l'éloge de* saint AUXENCE, évêque de Mopsueste en Cilicie, qui étant soldat sous l'empereur Licinius, aima mieux quitter l'épée & renoncer à la profession militaire que d'offrir des raisins à Bacchus; & qui ayant été fait évêque dans la suite des tems s'est rendu recommandable par ses merites, & est mort en paix. *On n'a aucun interêt à nier qu'il y ait eu un confesseur de la foi de Jesus-Christ du nom d'Auxence qui étant secretaire ou officier de la maison de Licinius, fut chassé de la cour durant le persecution que ce prince fit aux Chrétiens: & il faut avouer que l'histoire qu'en rapporte Suidas * est assez agreable. Il dit qu'il y avoit dans le jardin du palais une belle fontaine dont le bassin avec le tour de l'allée étoit environné d'une treille de vigne voutée en berceau, sous lequel se voyoit une statue de Bacchus sur un pié d'estal. Licinius y alla un jour se promener pour y prendre sa recreation, & il y fut accompagné des gens de sa suite au nombre desquels étoit Auxence. Ce prince considerant la vigne vit une grosse grappe qui pendoit & qui étoit toute mûre. Il dit à Auxence de la couper, ce que celui-ci fit sur le champ avec son épée sans se douter de rien. L'empereur lui ordonna de mettre la grappe au pied de la statue de Bacchus. Auxence s'en excusa disant qu'il étoit Chrétien. Licinius sans lui faire d'autre instance lui dit de se retirer & de quitter son emploi s'il n'aimoit mieux faire l'oblation qu'il lui ordonnoit. Auxence n'eut point à déliberer dans son choix: il quitta sur l'heure l'écharpe & l'épée & sortit hors du palais.*

Vers l'an 321.

* Suid. Lex. voce Αὐξ.

II. *Mais si c'est le même Auxence qui fut depuis évêque de Mopsueste comme le pretend le même Suidas, il est à craindre qu'il n'ait malheureusement perdu le fruit d'une si glorieuse confession en tombant dans l'herefie Arienne dont il se rendit même le défenseur, dit-on, contre l'Eglise Catholique. On pretend que tout ce qui s'est dit à l'avantage d'Auxence, sans en excepter l'histoire de sa confession sous Licinius, doit être d'autant plus suspect que tout cela ne vient que d'une source corrompue qui n'est autre que l'histoire de Philostorge écrivain tout devoué à l'Arianisme dont il suivoit la secte, & accoutumé à ne louer que des heretiques. Auxence paroît n'avoir été fait évêque de Mopsueste que plus de trente ans après sa confession sous Licinius. Il succeda à Macedone après le concile de Sirmich tenu l'an 351. contre l'heresiarque Photin où ce prelat Arien ou Eusebien comme ceux qui s'attachoient à l'empereur Constance, avoit assisté. Aëce surnommé l'Athée pour ses impietés chef des Aëciens & des Eunomiens les plus insupportables d'entre les Ariens, ayant été excommunié par les Anoméens puis condamné par*

Till. t. 5. p. 510. & t 6. p. 481. 786. 787.

Vers l'an 352.

L'an 360.

les Acaciens, toutes ſectes d'Ariens ou demi-Ariens, qui ne pouvoient ſouffrir ſes blaſphémes, & enſuite banni par l'empereur Conſtance à Mopſueſte, y fut reçu par l'évêque Auxence avec des demonſtrations de joie & d'amitié, qui ſervirent plus que toute autre choſe à faire connoître qu'il n'étoit pas éloigné des pernicieux ſentimens qu'Aëce avoit de la religion. On ne croit pas qu'Auxence ait pu vivre beaucoup de tems depuis, étant déja dans un âge fort avancé lorſqu'il avoit été élevé à l'épiſcopat. Ainſi l'on doit entendre d'un autre ce qui eſt dit dans les actes de ſaint Nicetas Got d'un Auxence évêque de Mopſueſte qui ne vivoit qu'à la fin du quatriéme ſiecle, puiſqu'il y eſt queſtion des reliques de ſaint Nicetas, qui ne fut martyriſé qu'après l'an 370, & dont le corps n'avoit été apporté du pays des Gots à Mopſueſte que quelques années après. (V. au xv. ſep.)

III. *Quoi qu'il en ſoit, il ne paroît pas que l'égliſe Grecque ait jamais reconnu ce premier Auxence pour Saint: au moins ſon nom ne ſe trouve-t-il ni dans leurs ménées, ni dans leurs ménologes. L'égliſe de Mopſueſte même ne l'avoit pas jugé digne d'être mis dans ſes diptyques non plus que Macedone ſon predeceſſeur, dont les Ariens faiſoient auſſi un confeſſeur & un Saint de leur égliſe.* (Till. p. 787. Concil. coll. t. 3. col. 495.)

D'un autre côté ſi l'on veut donner un tour favorable à la maniere dont Auxence reçut Aëce chez lui & ne le regarder que comme un trait de charité envers un malheureux, banni, affligé & dépourvû de ſecours, & comme une action d'humanité que tout Chretien feroit à l'égard des Turcs même & des Payens, nous ne voyons rien dans le reſte de ſa conduite qui le puiſſe convaincre d'hereſie, non pas même de liaiſon particuliere avec les demi-Ariens, ce qui neanmoins pourroit être arrivé à Auxence comme à ſaint Cyrille de Jeruſalem & à d'autres ſaints prelats du même ſiecle, qui ne ſont point exclus du martyrologe, ſans ruiner l'opinion de leur ſainteté. On avoit promis de nous montrer qu'Auxence étoit un des plus méchans des Ariens & l'on nous avoit marqué le lieu où cette promeſſe devoit s'executer. Tout s'y eſt reduit neanmoins à une ſimple conjecture tirée de ce qu'Auxence n'avoit point maltraité Aëce dans ſon exil, & de ce que Philoſtorge avoit loué cette conduite. (Till. t. 5. p. 510. t. 6. p. 787. col. 2.)

RENVOIS.

* La fête de l'EXPECTATION de *la ſainte Vierge* autrement de l'ATTENTE, ou de l'O. Voyez au xxv. de mars avec celle de l'Annonciation de la ſainte Vierge: & dans les prelim. de l'hiſtoire de la fête de Noël ci-après au xxv. de ce mois.

* Saint NICETAS abbé de Medice en Bithynie ſur le Mont Olympe, mort l'an 824. Voyez au troiſiéme jour d'avril.

XIX. JOUR DE DECEMBRE.

SAINTE MEURIS & ſainte THE'E martyres en Paleſtine. S. TIMOTHE'E ou plutôt TIMOLEON diacre martyr en Mauritanie, & ſaint TIMOTHE'E lecteur, avec ſa femme ſainte MAURE martyrs en Thebaïde. IV. Siécle.

I. LA ville de Gaze produiſit un grand nombre de martyrs illuſtres de l'un & de l'autre ſexe durant la perſecution de Diocletien continuée par Galere Maximien & par Maximin

Daia. Elle servit de champ au combat de quelques-uns : elle envoya les autres à Cesarée metropole de la province où residoit le gouverneur. Parmi les premiers l'on vit avec admiration deux saintes femmes, soutenir genereusement la confession de leur foi jusqu'au dernier soupir & triompher également de la cruauté des hommes & de la malice des démons. L'une s'appelloit Meuris, l'autre Thée comme une sainte Vierge de la même ville, qui fut menée vers le même tems à Cesarée, & dont nous avons parlé au xxv de juillet. Nous ne sçavons point d'autre circonstance de leur confession & de leur martyre, sinon que sainte Meuris fut couronnée par l'épée des persecuteurs, & que sainte Thée ne mourut point actuellement dans les supplices qu'on lui fit souffrir. Ce fut ce qui porta les fidéles de la ville à les distinguer même dans les honneurs qu'ils rendirent à leur memoire en decernant ceux des Martyrs à la premiere, & ceux des Confesseurs à la seconde, qui selon toutes les apparences ne survéquit pas de beaucoup à sa bienheureuse compagne. Nous apprenons de l'auteur de la vie de saint Porphyre évêque de Gaze qui vivoit à la fin de leur siecle que les reliques de l'une & de l'autre étoient dans une église de la ville dediée sous le nom du martyr saint Timothée, qui avoit souffert durant la même persecution qu'elles.

Marc. vit. Porph. Gaz. ap. Boll. febr. d. 26.

Quoique leur memoire fût en veneration chez les Grecs, nous ne voyons pas qu'ils ayent destiné un jour particulier pour leur culte : au moins n'est ce pas le xix de decembre. Les anciens martyrologes des Latins n'en font aussi aucune mention. Mais le Romain moderne ne les a pas oubliées, & il donne la qualité de martyre à Ste Thée comme à Ste Meuris.

Till. t. 5. p. 626

II. Quelques-uns estiment que le martyr saint Timothe'e dans l'église duquel se trouvoient les reliques de deux saintes à Gaze, n'est autre que celui dont la fête est marquée en ce xix de decembre dans les menologes des Grecs & dans les martyrologes modernes des Latins. Pour nous le persuader il auroit fallu prouver qu'on s'y est trompé en le mettant dans la Mauritanie comme au lieu où il vivoit & où il a souffert. C'est ce qui fait croire à d'autres que le saint Timothée qui avoit alors une église à Gaze, étoit plûtôt le saint martyr dont nous avons parlé au xix d'août & qui souffrit dans cette ville même vers l'an 304. selon le temoignage d'Eusebe. Ils ajoutent que celui que le martyrologe Romain nous represente au xix de decembre comme un diacre de quelque église de Mauritanie qui fut condamné au feu après une longe & cruelle prison, pourroit bien être le même que saint Timothée qui fut martyrisé avec sa femme sainte Maure en Thébaïde vers le même tems que sainte Meuris & sainte Thée à Gaze.

Boll. t. 3. febr. p. 649.

Till. supr.

Ce Timothe'e étoit un lecteur du bourg de Perape en Thebaïde fils du prêtre Pœcile, qui gouvernoit apparemment l'église du lieu. Il avoit épousé une Chrétienne comme lui nommée Maure, fille d'un ouvrier en fer ou en bois, âgée pour lors de quinze ans seulement. Il n'y avoit pas trois semaines qu'ils étoient mariés, lorsque Timothée fut pris par les persecuteurs qui faisoient la recherche des Chrétiens en vertu des édits de Diocletien & Maximien. Il fut presenté à Arien gouverneur de la Thebaïde, celui qui se convertit depuis & qui augmenta le nombre des martyrs de sa personne, après l'avoir multiplié par la mort qu'il avoit pro-

Boll. t. maii. p. 376. 741. &c. Till. t. 5. p. 514. &c.

curée aux autres. Ce juge voulut obliger Timothée à sacrifier aux idoles par la crainte des tourmens. Le Saint lui répondit que l'esprit de Jesus-Christ qui residoit en lui le lui defendoit. Arien sçachant qu'il étoit lecteur lui demanda les livres saints, pour les brûler sans doute suivant les édits des empereurs. Timothée lui répondit que s'il avoit des enfans il les lui livreroit plûtôt. Le juge irrité de la generosité de sa réponse lui fit crever les yeux avec un fer chaud, afin de lui ôter toute esperance de pouvoir lire à l'avenir, & de lui rendre ainsi inutiles les livres qui lui étoient si chers. On assure qu'il lui en fit aussi percer les oreilles pour le priver de l'usage de l'ouie comme de celui de la vue. Voyant que le martyr se consoloit trop aisément, il le fit pendre pas les pieds à un poteau, avec une pierre attachée au cou & un baillon dans la bouche pour l'empêcher de parler. Comme chacun admiroit sa patience dans un état si douloureux, on dit au juge qu'il étoit tout nouveau marié, & que puisque les tourmens ne réussissoient pas il falloit essayer de le vaincre ou de le gagner par la tendresse qu'il ne pouvoit manquer d'avoir pour sa femme. Arien la fit venir & commença par l'intimider. Il lui dit qu'il ne restoit plus d'autre moyen de sauver son mari qu'en l'obligeant à sacrifier & lui promit une grosse somme d'argent si elle vouloit l'y porter. Maure qui étoit encore foible dans la foi & qui aimoit son mari en l'état qu'il étoit, lui dit tout ce qu'elle put imaginer de plus tendre & de plus fort pour le faire consentir à ce qu'on demandoit de lui. Elle obtint qu'on lui otât le baillon afin qu'il pût répondre. Mais Timothée ne se servit de la liberté qu'on rendoit à sa langue que pour prier son pere, qui étoit present de lui jetter un mouchoir sur le nés pour n'être point obligé de sentir l'odeur de mort qui sortoit des vêtemens parfumés de sa femme. Maniere de parler figurée pour marquer l'horreur qu'il avoit de tous les discours qu'elle lui tenoit. Comme elle ne laissoit pas de continuer pour tâcher de l'attendrir & de l'abattre, il lui adressa la parole pour lui reprocher son infidelité : & il l'exhorta si vivement à reprendre des sentimens dignes de la profession qu'elle avoit faite de suivre Jesus-Christ avec lui, qu'elle commença à parler comme lui & resolut de l'imiter dans sa constance & sa fidelité. Timothée pour lui faire reparer sa faute, crut qu'il étoit necessaire qu'elle allât declarer sa nouvelle disposition au juge qui s'étoit retiré, puisque c'étoit devant lui & pour lui obéir qu'elle l'avoit commise. Maure eut quelque peine à s'y resoudre, temoignant qu'à son âge, & foible comme elle étoit, elle craignoit de ne pouvoir soutenir le visage d'un juge en colere ni la rigueur des tourmens. Timothée l'exhorta à mettre sa confiance en Jesus-Christ qui pouvoit lui rendre toutes choses faciles. Il adressa en même tems sa priere à Dieu afin qu'il leur donnât à tous deux la force de vaincre les ennemis de son nom & de leur salut. Cette priere ralluma tellement le feu de l'Esprit-saint dans le cœur de Maure, qu'elle alla trouver hardiment le gouverneur; lui rendit l'argent qu'il lui avoit fait donner pour le prix de son infidelité ; & lui declara qu'elle étoit réunie de sentimens avec son mari, & qu'elle étoit disposée à tout souffrir pour reparer sa faute. Le juge surpris de l'entendre crut d'abord qu'elle ne pouvoit se passer de mari, & lui en promit un autre que le sien qu'il

lui donneroit à choisir entre ses prin-paux officiers. Elle se mocqua d'une telle proposition & lui dit d'un ton fort resolu que Jesus-Christ lui tenoit lieu de toutes choses. Ce qui irrita le juge de telle sorte qu'il la fit tourmenter en diverses manieres pour l'obliger à changer. Il la trouva aussi invincible que son mari, & se reconnoissant vaincu lui-même par leur constance, il les condamna par une même sentence à être crucifiés l'un en presence de l'autre. Comme on les menoit au supplice, la mere de Maure vint se jetter sur elle faisant de hauts cris, & lui representoit avec beaucoup de larmes les habits & les bijoux qu'elle lui avoit donnés à son mariage pour tâcher de l'attendrir, & l'empêcher de deshonorer sa famille par l'infamie d'une telle mort. Ce fut pour la Sainte une épreuve plus rude que n'avoient été toutes celles des tourmens. Aussi ne parut-elle pas plus forte que dans ce perilleux combat. Elle s'arracha des bras de sa mere & alla promptement embrasser le gibet qu'on lui avoit preparé. Le juge eut la cruauté d'ordonner qu'on laissât le mari & la femme pendus l'un devant l'autre sans les étrangeler, afin de prolonger leur supplice & d'augmenter la violence de la mort par la lenteur. On prétend qu'ils demeurerent vivans en cet état pendant plusieurs jours louant Dieu & se fortifiant tour à tour par leurs exhortations reciproques.

La fête de ces saints martyrs se fait chez les Grecs le III jour de mai auquel ils en font encore aujourd'hui grande solennité : & ils ont fait passer la celebrité de leur culte jusqu'aux Moscovites & aux autres peuples qui suivent leurs rits. Ces deux Saints avoient une église de leur nom à Constantinople dans le palais de Justin au quartier de Pera ou de Syques. *Du Cang. CP. Chr. l. 4. p. 149*

C'est ce qui fait croire que l'on pourroit y avoir transporté leurs corps ou quelque partie considerable de leurs reliques. *Boll. t. 1. mai. p. 375.* Quelques-uns considerant que vers la fin du IV siecle il y avoit à Gaze en Palestine une église de S. Timothée martyr, dont les reliques s'y gardoient avec celles de sainte Meuris aussi martyre, jugent que ce pourroient être saint Timothée & sainte Maure sa femme dont on auroit peut-être apporté les corps de la Thebaïde en cette ville, d'où on les auroit transportés à Constantinople dans le VI siecle. *Till. t. 5. p. 358.* Il ne leur restoit plus ce semble pour ne point doubler les martyrs, qu'à dire que sainte Thée qui est marquée au XIX de decembre avec sainte Meuris, ne seroit autre que Ste Thée vierge compagne du martyre de sainte Valentine dont on auroit aisément rapporté le corps de Cesarée à Gaze qui étoit le lieu de sa naissance.

A l'égard de saint Timothée de Mauritanie, on croit que son vrai nom étoit TIMOLEON, & que ce n'est que par une mauvaise lecture ou par une erreur de copiste qu'on lui a donné celui de Timothée dans les martyrologes modernes.

RENVOIS.

* SAINT NEMESE ou plûtôt NEMESION martyr d'Alexandrie sous l'empereur Dece. Voyez ci-devant au XII jour de ce mois avec l'histoire de saint Epimaque & de plusieurs autres martyrs du lieu écrite par leur évêque saint Denys.

XX. JOUR DE DECEMBRE.

IV. Siécle. *SAINT PHILOGONE EVESQUE d'Antioche, Confesseur.*

I. SAint PHILOGONE suivit le barreau assez long-tems avant que de se voir élevé à l'épiscopat. Il fut avocat & chargé de beaucoup d'affaires parce qu'on le connoissoit habile & qu'il étoit en reputation de probité. Il se donnoit tout au service du public par son emploi, appliqué à s'en acquitter en homme d'honneur & de conscience. Il défendoit les hommes par le ministere de la parole contre l'oppression des autres hommes : il protegeoit l'innocence contre les violences & l'injustice de ceux qui la vouloient accabler. Sa maniere de vivre dans son domestique n'étoit pas moins louable que sa conduite à l'égard de ceux du dehors. Il étoit marié, & avoit une fille. Mais les liens de son mariage non plus que tous les autres engagemens que son emploi lui donnoit dans le monde, ne furent point des obstacles à l'élection de Dieu qui l'avoit choisi pour conduire son peuple. L'on prit même cette integrité de mœurs & cette conduite irreprehensible dans une vie seculiere pour une preuve de sa vocation. De sorte qu'avec ces indices de la volonté de Dieu il fut enlevé du barreau pour être transporté dans l'Eglise de Jesus-Christ : & on le fit passer sans milieu du tribunal des magistrats seculiers sur le siége épiscopal d'Antioche, parce que son mérite extraordinaire le dispensoit suffisamment des formes ordinaires. Les Grecs disent dans leur ménologe que sa femme étoit morte, quand il fut ordonné évêque : mais saint Jean Chrysostome de qui nous tenons tout ce que nous venons de rapporter & qui étoit du même pays & du même siécle que lui, declare bien nettement le contraire.

Chrysost. Orat. 31. t. 1. als 6.

Ap. Ughelt. t. 6. p. 1166.

Il succeda à l'évêque Vital vers l'an 318, & saint Chrysostome a voulu nous faire juger de l'excellence de toute son administration par la pieté, & le bon ordre, qui paroissoit encore de son tems dans l'église d'Antioche, & principalement par la difficulté qu'il y avoit de gouverner les églises, qui n'étoient délivrées des persecutions des payens que depuis peu de tems. Elles n'étoient pas même encore finies en Orient quand il parvint à l'épiscopat. Lorsqu'il croyoit avoir calmé les restes de celle de Maximin, il lui fallut combattre tout de nouveau la fureur de celle de Licinius dont tout le poids en Syrie retomba presque sur lui seul. Ce fut dans cette persecution, qu'il fit paroître le zéle ardent qu'il avoit pour la religion & pour l'honneur du maître qu'il servoit, & qu'il merita le titre de Confesseur de Jesus-Christ, quoiqu'il ne le porte pas ordinairement.

Vers l'an 318.

Theod. hist. l. 1. c. 2.

II. L'incendie de cette derniere persecution n'étoit pas encore appaisé, l'orsqu'on vit allumer celui d'une heresie nouvelle, qui causa bien plus de desordres dans l'Eglise que toutes les guerres qu'elle avoit eues à soutenir contre les payens. Cette héresie étoit celle des Ariens, qui commença à éclater vers l'an 319. dans l'église d'Alexandrie par les troubles qu'y excita l'héresiarque Arius, curé d'une paroisse de la ville, contre son évêque saint Alexandre. Si notre Saint eut la douleur de voir naître un monstre durant son épiscopat, il eut aussi la gloire d'a-

L'an 319.

Theod. l. 1. c. 4.

voir été des premiers & des plus zélés d'entre les pasteurs de l'Eglise, qui tâcherent alors d'en arrêter le progrès par leur prévoyance, & leur autorité. Aussi quoiqu'Arius se vantât ridiculement d'avoir tous les Orientaux dans son sentiment, il n'osa le dire de saint Philogone, qu'il ne faisoit point difficulté de traiter d'héretique ignorant de même qu'Hellanique de Tripoli en Phenicie & saint Macaire de Jerusalem, qui s'oppofoient de toutes leurs forces avec notre Saint à ses impietés, parce qu'ils soutenoient contre lui que le Fils étoit éternel, égal & consubstantiel au Pere. Saint Alexandre évêque d'Alexandrie, après avoir condamné & chassé Arius, en écrivit au nom du concile d'Egypte une lettre synodale à saint Philogone, & aux autres principaux defenseurs de la doctrine apostolique, pour les précautionner contre la surprise que leur pourroient faire cet héresiarque, ses patrons, ou ses sectateurs.

Arius ep. ad Eusib. Nic.

Il eût été à souhaiter que saint Chrysostome faisant le panegyrique de saint Philogone, fût descendu dans le détail de ses vertus particulieres, & des actions saintes de sa vie. Il l'auroit fait sans doute s'il n'eût jugé plus à propos de laisser ce soin à saint Flavien son évêque, qui étoit, dit-il, l'imitateur du bienheureux Philogone, & mieux instruit que lui de tout ce qui le regardoit. Il parloit ainsi le jour de la fête de notre Saint, cinq jours avant Noel, & l'on juge delà que saint Flavien devoit faire le même jour l'éloge de son glorieux prédecesseur: mais la posterité n'a point profité de son discours.

Till. t. 6. p. 102

L'an 322, ou 323.

Saint Philogone mourut en la cinquiéme année de son épiscopat, après avoir fait admirer à son église la sagesse avec laquelle il avoit corrigé divers abus, qui étoient les suites fâcheuses des persecutions, & arrêté le cours de l'héresie, qui prenoit de grands accroissemens par la negligence ou la malice des prélats qui s'en étoient rendus les fauteurs. L'on met ordinairement sa mort en l'année 323. Si le xx. de decembre, qui étoit le jour de sa fête dès le tems de saint Chrysostome, est aussi celui de sa mort comme on a tout sujet de le croire, on peut conjecturer qu'il mourut dès la fin de l'an 322. C'est ce qui pourroit favoriser l'opinion de ceux, qui donnent à notre Saint un Paulin pour successeur avant saint Eustathe, qui assista avec distinction au concile de Nicée l'an 325. On voit par le panegyrique de saint Chrysostome que le culte de saint Philogone étoit très-ancien dans l'église d'Antioche, & qu'il pouvoit y avoir commencé peu de tems après sa mort, quoiqu'on n'eût accoutumé de rendre de pareils honneurs qu'à des martyrs. Les Grecs font toujours sa fête en ce xx. de decembre: en quoi ils ont été suivis des Latins qui n'ont commencé que tard, & peut-être dans le xvi. siécle à mettre son nom dans leurs martyrologes.

RENVOI.

* SAINT AMMON, saint ZENON, & leurs compagnons martyrs d'Alexandrie en Egypte durant la persecution de l'empereur Dece. Voyez au xii. de decembre avec l'histoire du martyre de saint Epimaque & des autres.

XXI. JOUR DE DECEMBRE.

I. Siécle.

SAINT THOMAS APOSTRE.

§. 1. HISTOIRE DE SA VIE.

I.

* Comme Cephas & Pierre. Euſ. l. 1. c. 13.

L'an 31.

CE ſaint Apôtre avoit deux noms, THOMAS & *Didyme* * l'un hébreu ou ſyriaque, l'autre grec, tous deux ſignifiant *jumeau* en l'une & l'autre langue. Quelques-uns lui ont donné même encore celui de Jude, mais ſans beaucoup d'autorité. Il étoit Galiléen de naiſſance. Il fut appellé à l'apoſtolat après la ſeconde pâque de la prédication de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire lorſque ſe fit l'élection des douze qui furent choiſis d'entre les autres diſciples.

L'évangile ne nous apprend rien de lui en particulier depuis ce tems juſqu'à la maladie de Lazare frere de Marthe & de Marie. Jeſus-Chriſt étoit au-delà du Jourdain dans le pays de la Perée, lorſqu'on vint lui en apporter la nouvelle de la part des deux

Joan. 11. v. 1.

ſœurs. Elle lui donna occaſion de retourner en Judée contre le ſentiment de ſes diſciples, qui lui repreſentoient le danger où il s'expoſoit, ſçachant qu'il n'y avoit pas long-tems, que les Juifs cherchoient à le lapider. Jeſus leur fit comprendre qu'il ne craignoit point la mort: & ſur ce qu'il ajouta que Lazare étant decedé il vouloit aller avec lui, Thomas excita les autres

L'an 33. v. 16.

à le ſuivre, diſant, *Allons y auſſi afin de mourir avec lui.* Cet apôtre parloit de la ſorte parce qu'il étoit perſuadé, que ſi Jeſus-Chriſt retournoit en Judée on le feroit mourir, & peut-être ceux qui ſe trouveroient à ſa ſuite. Ces paroles ſelon le ſens que la plupart des interprétes leur ont donné ne pouvoient être ſorties que de la bouche d'un homme de reſolution, qui vouloit inſpirer ſon courage à ſes confreres. Il n'y a peut-être que ſaint Chryſoſtome qui les ait priſes pour une marque de timidité ou de quelque ſorte d'abandon, & qui ait prétendu que ſaint Thomas craignoit encore plus que les autres.

Chryſ. hom. 61 in Johan. Till. t. 1. p. 394.

Jeſus faiſant ſa derniere céne avec ſes diſciples, la nuit qui préceda ſa paſſion, les entretint par diverſes inſtructions, pour les conſoler & les fortifier contre le trouble, & la triſteſſe où il les avoit jettés, en leur prédiſant qu'il alloit leur être à tous un ſujet de ſcandale & de découragement. Il leur dit entre autres choſes que comme il y avoit pluſieurs demeures dans la maiſon de ſon Pere, il alloit en preparer par eux; qu'il reviendroit enſuite les prendre pour les y conduire, afin qu'ils fuſſent éternellement avec lui dans le lieu où il devoit regner. Mais ayant ajouté qu'ils ſçavoient fort bien où il alloit, & qu'ils n'en ignoroient pas le chemin, Thomas lui dit: *Seigneur, nous ne ſçavons pas où vous allez; & comment pouvons nous en connoître le chemin?* » Jeſus lui répondit qu'il étoit lui-même la Voie, » la Verité & la Vie; & que perſonne » n'alloit à ſon Pere éternel que par » lui. Que ſi lui & ſes autres diſciples le » connoiſſoient, ils connoîtroient auſſi ſon Pere; mais qu'ils alloient bien» tôt le connoître, & qu'ils l'avoient » déja vû.

Joan. c. 16. v. 2. & ſeqq.

II.

Joan. 20. v. 24.

Jeſus-Chriſt s'apparut à ſes Apôtres le jour de ſa reſurrection ſur le ſoir dans une chambre où ils s'étoient aſſemblés les portes fermées par la crainte qu'ils avoient des Juifs. Mais Thomas n'étoit pas avec eux. Quand il fut revenu, ils lui dirent qu'ils

avoient vû le Seigneur. Il leur répondit, *Si je ne vois dans ses mains la marque des cloux dont elles ont été percées ; si je ne mets le doigt moi-même dans le trou des cloux, & la main dans la plaie de son côté, je n'en croirai rien.* Huit jours après les disciples s'étant encore assemblés dans le même lieu, & Thomas avec eux, Jesus vint, entra les portes fermées, se tint au milieu d'eux, & leur dit : » La paix soit avec » vous. Puis s'adressant à Thomas il lui dit : » Portez ici votre doigt, considerez mes mains ; & approchez aussi » votre main, mettez-la dans mon » côté & ne soyez pas incredule, mais » fidéle. » Thomas convaincu par lui-même répondit & lui dit, *Mon Seigneur & mon Dieu.* Jesus lui dit : » Vous » avez cru Thomas, parce que vous » m'avez vû : heureux ceux qui croient » sans avoir vû. Thomas avoit bien cru auparavant que Jesus-Christ pouvoit se rendre visible, comme Dieu permet quelquefois, dit Origene, que l'on voye les esprits ou les ames des morts : mais il n'avoit pas cru qu'il fût ressuscité avec un corps palpable, & dans la propre chair qu'il avoit laissée au tombeau. Une infinité de personnes auroient été sans doute dans la même pensée, & n'auroient pas voulu expliquer autrement, ce qu'on leur auroit dit du Sauveur ressuscité & vû de ses apôtres après sa mort. C'est ce qui a fait dire à saint Gregoire le pape, que le doute de saint Thomas a été plus utile à l'Eglise, que la foi plus prompte des autres apôtres, parce qu'il a donné occasion à Jesus-Christ de nous assurer de sa resurrection par des preuves plus sensibles. On se persuade tout communément qu'il toucha en effet les plaies de Jesus-Christ, & les peres n'ont pas fait difficulté de le dire. Saint Augustin, qui l'a dit comme les autres, reconnoît

Orig. in Cels. l. 2. p. 97. ed. Cantabr. 1658

Gr. in evang. hom. 29. col. 1450. ed. Gus.

Aug. serm. 258. & in Joh. hom 12. Till. 595.

neanmoins qu'il n'est pas certain absolument qu'il l'ait fait puisque l'évangile ne le dit pas ; & qu'il se peut faire que Jesus-Christ lui ayant offert de les lui faire toucher, il n'en ait pas eu la hardiesse. De quelque maniere qu'il en ait fait l'épreuve, soit de la main soit des yeux seulement, après avoir trouvé la reparation & l'affermissement de sa foi dans les plaies du Sauveur, il fit paroître combien elle étoit éclairée & parfaite dès lors, quand il s'écria que c'étoit son Seigneur & son Dieu, reconnoissant Dieu qu'il ne voyoit pas dans l'homme qu'il voyoit, & donnant par ce témoignage des armes pour combattre les héretiques * qui voulurent nier depuis que Dieu & l'homme fussent une seule personne dans Jesus-Christ.

Cassian. de Incarn. l. 3. c. 15.

* Nestorius.

Peu de jours après cette célébre apparition de Jesus ressuscité, les apôtres ayant quitté Jerusalem pour retourner en Galilée, Thomas & quelques autres s'en allerent pêcher avec saint Pierre dans la mer de Tyberiade. Ils y passerent toute la nuit sans rien prendre. Le matin étant venu, Jesus se trouva sur le rivage & leur apparut sans qu'ils sçussent que c'étoit lui. Ils le reconnurent au milieu de la pêche prodigieuse qu'il leur fit faire, & dînerent ensuite avec lui. Voila tout ce que l'évangile nous apprend de saint Thomas en particulier.

Joan. 21. v. 2. & seqq.

III.

Dans la distribution ou le département que l'on suppose que les Apôtres firent entr'eux des pays où ils devoient aller porter la lumiere de l'évangile après la descente du Saint-Esprit, on dit que celui des Parthes & des peuples voisins échut à saint Thomas : & c'étoit la tradition des fidéles dès le commencement du troisiéme siécle de l'Eglise. On nomme parmi ces peuples les Medes, les Perses, ceux de Carmanie, ceux d'Hyr-

Euseb. hist. l. 3. c. 1.
Ruf. hist. l. 10. c. 9.
So. hron. ad d. ad. Hier. vir. ill. c. 8.

caſile, ceux de la Bactriane qui compoſoient la plus grande partie de l'empire des Parthes. Pluſieurs peres ont cru qu'il avoit paſſé en Ethiopie & juſqu'aux Indes, ſoit qu'ils ayent entendu indéfiniment les peuples de delà l'empire Romain vers le midi & l'orient, comme cela étoit ordinaire aux anciens ; ſoit qu'il ait effectivement porté l'évangile dans les veritables Indes contigues à l'empire des Parthes, comme on ſe l'eſt perſuadé ſur une tradition & quelques indices trouvés, dit-on, dans les découvertes des Indes faites depuis deux ſiécles par les Européens. Saint Chryſoſtome dit que ſaint Thomas parcourut preſque toute la terre, qu'il ſe montra intrepide au milieu d'une infinité de perils, & que de plus foible & de plus incredule des apôtres qu'il avoit été autrefois, la grace de Jeſus-Chriſt l'avoit rendu plus fort, plus ardent & plus invincible que pluſieurs autres.

Greg. Naz. Ambr. Hier. Paulin.

Chryſ. in Joh. hom. 61.

On ne ſçait rien en particulier de tout ce qu'il a fait & ſouffert dans tout le cours d'une ſi longue & ſi pénible miſſion : & l'on a raiſon après ſaint Auguſtin de mettre au nombre des fables du faux Abdias & des Manichéens l'hiſtoire d'un malheureux, qui après avoir donné un ſoufflet à cet Apôtre, fut maudit de lui & déchiré enſuite par un lion. Mais on ne doit pas mettre en ce rang la miſſion qu'il donna à Thaddée l'un des ſeptante-deux diſciples, & ſon frere ſelon quelques-uns, pour aller à Edeſſe en Meſopotamie guerir & catechiſer le roi Abgare, puiſqu'Euſebe en trouva les titres authentiques dans les archives de cette ville. Cette miſſion peut être veritable ſans dépendre néanmoins de la verité d'une députation de ce prince à Jeſus-Chriſt vivant, & d'une réponſe contenue dans une prétendue lettre du Sauveur à ce Roi qui s'eſt trouvée dans les mêmes archives. Il n'eſt pas néceſſaire auſſi de ſuppoſer que ſaint Thomas fut encore à Jeruſalem ou en Judée quand il envoya Thaddée à Edeſſe. Il peut l'avoir détaché de ſa compagnie lorſqu'il prêchoit dans les autres parties de la Méſopotamie, dans l'Aſſyrie ou dans d'autres provinces qui étoient de l'empire des Parthes.

Aug. ſerm. Domini l. 1. c. 20. In Fauſt l. 22. c. 79. In Adimant. c. 17. Euſ. hiſt. l. 1. c. 13.

IV. Tant de travaux eſſuyés pour Jeſus-Chriſt en tant de pays divers, ſuppoſent une longue vie dans notre ſaint Apôtre pour avoir pû y fournir : & l'on a cru qu'il avoit effectivement ſurvécu à ſaint Pierre & à ſaint Paul, qui moururent en 66. On ne convient pas généralement du genre de ſa mort. Vers la fin du ſecond ſiecle de l'Egliſe on voyoit des gens qui prétendoient que S. Thomas n'avoit point été martyriſé. C'eſt ce que S. Clement d'Alexandrie rapporte d'un Heracleon, qui étoit de la ſecte des Valentiniens, & qui pouvoit avoir eu cette opinion ſans être héretique. Mais cette opinion ſemble avoir changé dans le quatriéme ſiecle, & cedé à celle que l'on a eue de ſon martyre. Depuis ce tems pluſieurs peres ont cru qu'il avoit effectivement répandu ſon ſang pour la défenſe de la foi qu'il avoit prêchée : & cette perſuaſion ſemble être venue des actes de ſon martyre, qui peuvent être du quatriéme ſiecle ſans en avoir plus d'autorité, comme on en peut juger par ce qu'en a cité ſaint Gregoire de Tours.

Nil. ap. Phot. cod. 276.

Gaud. Brix. Nil. Aſter. Theodoret, &c. Till. p. 397.

Greg Tur. Gl. M. c. 32.

On n'eſt pas beaucoup plus aſſuré du lieu de ſa mort. L'opinion la plus commune & la plus ancienne eſt celle qui la met dans Calamine, ville inconnue aux Géographes, ſituée néanmoins en quelque endroit des Indes, & différente ſans doute de celle de Ca-

lamone, que quelques-uns trouvent en Arabie. Saint Gaudence de Brefce, qui vivoit à la fin du quatriéme fiecle, témoigne que de fon tems l'on croyoit que faint Thomas étoit mort dans les Indes : c'eft ce qu'infinue encore faint Paulin de Nole dans fes poëfies nouvellement recouvrées * : c'eft ce qui paroît auffi par les anciens martyrologes du nom de faint Jerôme. On dit que les Portugais ayant conquis la prefqu'ifle des Indes au deça du Gange, trouverent à Meliapour ville maritime de la côte orientale, une infcription qui appretenoit entr'autres chofes que faint Thomas avoit été percé d'une lance au pied d'une croix qu'il avoit dreffée près de cette ville. On ajoute qu'ils trouverent auffi le corps du faint Apôtre en ce lieu l'an 1523. lorfqu'on y creufoit les fondemens d'une églife ; que pour ce fujet le roi de Portugal Jean III. fit appeller la ville de Meliapour San-Thomé, ou faint Thomas ; & que peu de tems après le corps faint fut tranfporté à Goa capitale du pays fur la côte occidentale de la prefqu'ifle, où l'on prétend que ces reliques fe gardent aujourd'hui avec beaucoup de dévotion.

Gaud. ferm. 17

Flor. M. Hier. p. 143. 146. Baron. an. 57. n. 15. &c.

* Murat. p. 6.

Kirchep. Chin. illuftrat. p. 91. Turfell. vit. Xaver. l. 2. c. 14. Baron. an. 236. n. 5.

§. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

V. Il eft à craindre néanmoins que ces reliques ne foient celles d'un corps tout different de celui de notre faint Apôtre. Car c'étoit une opinion fortement établie dès le quatriéme fiecle que le corps de S. Thomas avoit été tranfporté du lieu de fa fepulture à Edeffe en Mefopotamie. Il y avoit dans cette ville une églife très-célebre dédiée fous le nom de S. Thomas dès le même fiecle, c'eft-à-dire, en un tems où l'on n'en bâtiffoit encore que fur les tombeaux des Saints en l'honneur defquels on les confacroit. L'hiftorien Socrate dit que l'on avoit choifi cette églife, à caufe de la fainteté du lieu, pour y tenir les affemblées eccléfiaftiques, qui auroient dû fe tenir d'ailleurs tantôt dans une églife, tantôt dans une autre, felon l'ufage des villes où il y en avoit plufieurs, parce que c'étoit encore la coutume de n'y dire qu'une meffe par jour. Rufin dit bien pofitivement que les reliques de faint Thomas étoient de fon tems à Edeffe en Mefopotamie. C'eft ce qu'affure auffi faint Gregoire de Tours, & prefque tous les anciens qui ont eu occafion de parler de la tranflation du corps de faint Thomas. Baronius qui croit que c'eft un fait inconteftable, a crû pouvoir contenter les Portugais & les Indiens, qui veulent qu'il ait été tranfporté de Meliapour à Goa, en fuppofant que l'on en auroit porté feulement une partie à Edeffe, & laiffé l'autre à Meliapour, que quelques modernes prennent pour Calamine. Mais fa conjecture n'eft appuyée fur aucun fondement : & l'on ne fçavoit peut-être encore alors ce que c'étoit que divifer les corps des Saints. Un auteur qui vivoit du tems de l'empereur Arcade au commencement du cinquiéme fiecle, nous montre affez évidemment que l'on prétendoit avoir le corps de faint Thomas tout entier dans le lieu où il parloit, & ce lieu étoit conftamment dans les limites de l'empire Romain.

Socr. l. 4. c. 18. Soz. l. 6. c. 18.

Ruf. l. 11. c. 3.

Gr. Tur. fupr.

Baron. d. 3. Jul. Mart. Rom. & Annal. 236. n. 5.

Baud. Ferrar.

Ap. Chryfoft. t. 6. hom. 32.

S'il y manquoit quelques parties, ce n'étoit pas qu'on les eût laiffées dans les Indes, ou dans quelqu'autre lieu hors de l'empire. Il s'en étoit fait des diftributions jufqu'en Italie dès le quatriéme fiecle, puifque, felon le témoignage de faint Paulin & de faint Gaudence, qui vivoient à la fin, il y avoit des reliques de faint

Paul. carm. 24. Gaud. ferm. 17

Thomas à Nole dans l'autel de saint Felix, & à Bresde dans l'église qu'on appelloit l'assemblée des Saints. Il y en avoit aussi dans la basilique des apôtres que saint Ambroise avoit fait bâtir à Milan près de la porte Romaine. Dans le cinquiéme siecle un auteur, dont le discours se trouve parmi les sermons de saint Chrysostome, semble dire que les reliques de saint Thomas se trouvoient déja dispersées par tout le monde. Si on l'en croit, il n'y avoit point alors de coin de la Chrétienté où ses cendres ne se fussent répandues. De sorte qu'il sembloit que saint Thomas fût par toute la terre après sa mort, & qu'il fût tout entier en chaque endroit par les graces que Dieu communiquoit aux hommes en sa consideration. Cette dispersion ne regarde apparemment que ses cendres, & peut-être la poussiere de son tombeau. Car il paroît que les os demeurerent à Edesse, au moins en assez grand nombre pour faire dire que le corps de saint Thomas fut enlevé de l'église d'Edesse, lorsque la ville fut ruinée, soit par les Perses, soit plûtôt par les Arabes ou Sarrazins. On ajoute qu'il fut transporté en l'isle de Chio, d'où il est aisé que l'on ait ensuite porté sa tête à Constantinople, où l'on prétendoit l'avoir du tems de l'empereur Leon le Sage vers la fin du neuviéme siecle. Ce fut sans doute de l'isle de Chio que le corps fut apporté depuis à Ortone, ville maritime de l'Abruzze en Italie, où l'on dit qu'il s'est formé un pelerinage de dévotion presque aussi célebre que celui de S. Nicolas à Bari. On ne sçait duquel de ces lieux, d'Edesse, de Chio, ou d'Ortone, sont venues les reliques que l'on montre en France sous le nom de l'apôtre S. Thomas. Elles y étoient au moins avant qu'il y fût encore rien venu des Indes. On en voit particulierement à Soissons, à Chartres, & dans l'abbaye de saint Denys en France, où se garde une main droite enchâssée dans un reliquaire donné par Jean duc de Berri, troisiéme fils du roi Jean, & gravé d'une inscription où on lit que c'est la main que saint Thomas mit dans la plaie du côté de Jesus-Christ ressuscité.

Boll. c. 9. mai. p. 364.

Chrysost. t. 9. hom. 32. p. 271.

Thom. Fest. l. 2. c. 23. n. 9. p. 461.

Florent. M. Hier. p. 147.

Combef Auct. l. 3. p. 486.

Baron. d. 3. jul.

Sauss. d. 3. jul. Cir. col. 1904.

VI. La fête de saint Thomas comprise d'abord dans la fête générale des apôtres, en a été séparée dès le quatriéme siecle: & si l'on en excepte saint Pierre, S. Paul, & peut-être S. André, il n'y en a pas dans le college apostolique qui aient eu devant lui un culte à part dans l'Eglise. La dispersion de de ses reliques procura beaucoup d'étendue à sa fête par la multitude des autels & des églises qu'elles donnerent occasion de dresser en son honneur. Elle étoit toute publique en Orient dès le quatriéme siecle, & l'on voit quelle étoit sa solemnité dans le cinquiéme par la maniere dont en a parlé Theodoret, lorsqu'il dit que Dieu fait honorer ses martyrs à la place des faux dieux, & qu'il permet que l'on fasse des foires, des banquets & d'autres réjouissances publiques parmi le peuple en l'honneur de saint Pierre, de saint Paul, de saint Thomas & des autres saints martyrs, comme les Gentils en faisoient pour Bacchus, Jupiter & leurs autres divinités. L'auteur du cinquiéme siecle que nous avons déja cité, & qui paroît avoir vécu même quelques annés avant Theodoret, dans son panegyrique de saint Thomas prononcé à Edesse devant son tombeau, & le jour de sa fête, assure que cette fête se faisoit dans toutes les nations, parmi les barbares ou les étrangers, comme parmi les Grecs;

Thomass. supr. p. 461.

Theod. l. 8. contra Graec.

Ap. Chrys. t. 6. H. 32. p. 271.

p. 272.

que les Ariens même la célebroient comme les autres avec toute la terre. *Greg. Tur. Gl. M. c. 32.* Saint Gregoire de Tours témoigne que la fête de faint Thomas duroit un mois, ou du moins qu'il fe faifoit à cette fête une foire franche d'un mois entier, pendant lequel le faint Apôtre faifoit paroître diverfes marques fenfibles de fon affiftance. Il ajoute que la fête fe faifoit au cinquiéme mois. On ne fçait s'il fuit en cette occafion fon propre calcul, ou celui des Syriens, qui étoit en ufage à Edeffe, où étoit le centre de *Edit. Genebr. prefix. Pfalter.* la fête. Le premier calcul revient au mois de Juillet, auquel on célebroit la tranflation de fon corps de Calamine à Edeffe; le fecond fe rapporte au calendrier des Syriens, où l'on trouve la mémoire, ou la fête de faint Thomas marquée au mois de mars, qui étoit le cinquiéme mois felon ces peuples qui commençoient l'année au mois de novembre. Les Grecs du moyen âge ont choifi le VI. d'octobre pour célebrer la fête de S. Thomas dans leurs églifes, elle eft préfcrite en ce jour dans la conftitution de l'empereur Manuel Comnéne. *Nomocan. Balf. Smith. p. 12.* C'eft encore aujourd'hui l'une des plus grandes fêtes de la Grece moderne qui gémit fous la domination du Turc.

Les Latins ont inftitué cette fête au XXI. de décembre dans l'intention d'honorer fa mort en quelques endroits, & fa tranflation à Edeffe en d'autres. La plûpart de leurs martyrologes infinuent que c'eft le jour de *Florent. p. 145 574. 304. Boll. t. 2. febr. 277. Boll. t. 1. junii p. 270.* fa mort par le terme de *natal*. Ceux du nom de faint Jerôme marquent une autre fête de fa mort, mais d'une mort paifible fans martyre au IX. de février. Ils en mettent encore une au troifiéme jour de juin, pourvû que les copiftes n'aient pas pris un mois pour un autre. Car on fçait que la fête du troifiéme jour de juillet n'eft ni moins ancienne en Occident, ni guéres moins célebre que celle du XXI. de décembre, ayant été deftinée uniquement pour renouveller la mémoire de la tranflation faite à Edeffe. Elle eft marquée en ce jour *tom. 10. fpicil.* dans le calendrier qui fut dreffé pour la France feptentrionale du tems de l'empereur Louis le Débonnaire: & il femble que ce foit le premier calendrier de ceux que nous avons des anciens où il foit fait mention de ce faint Apôtre. Elle fe trouve auffi dans les martyrologes d'Adon & d'Ufuard, dans le Romain moderne, & en beaucoup d'autres. Nous ne célebrons *Stat. eccl. Parif. p. 442.* maintenant que celle du XXI. de décembre. Elle avoit été fupprimée à Paris pour le peuple l'an 1666. par l'archevêque Hardouin de Perefixe & par le Parlement: mais elle fut rétablie avec celles de faint Matthias, de faint Barthelemi, de faint Michel, des SS. Innocens, & celle du mardi de la Pentecôte, dans un ftatut de l'an 1673. dreffé par fon fucceffeur François de Harlai.

AUTRES SAINTS DU vingt-uniéme jour de Décembre.

I. *SAINT THEMISTOCLE, berger, martyr en Lycie.* III. Siécle.

SI nous parlons ici de faint THEMISTOCLE, dont nous n'avons point d'actes qui foient autentiques, c'eft moins pour mettre fon hiftoire au rang des faits inconteftables, que pour délivrer fa mémoire d'une injure que lui ont faite les Grecs, qui ne peuvent s'empêcher d'attribuer fouvent leurs propres défauts aux Saints,

Saints, comme est entre les autres vices l'inclination qu'ils ont toujours fait paroître pour l'équivoque & le mensonge. Ce Saint étoit de la ville ou du territoire de Myre en Lycie, vivant au milieu du troisiéme siecle. La persécution que l'empereur Dece excita contre l'Eglise, lui fut une occasion de faire voir qu'un vrai Chrétien dans les emplois les plus bas, se trouve souvent élévé au dessus des personnes des premiers rangs ou de la plus haute condition par la grandeur d'ame, la fidélité, la constance que lui inspire sa religion. Un des Chrétiens du lieu nommé Dioscore ou Dioscoride, se voyant poursuivi pour la foi de Jesus-Christ, alla se cacher dans la montagne où Themistocle paissoit ses brebis : & les persécuteurs l'y étant venus chercher, ne manquerent pas d'en demander des nouvelles au berger. Si l'on en croit les menées des Grecs, Themistocle répondit qu'il ne sçavoit pas où étoit Dioscoride. Mais un de leurs ménologes plus anciens que ces menées, & l'évenement plus qu'autre chose, fait assez juger que ce généreux Chrétien n'auroit pas voulu manquer à la fidélité qu'il devoit à la vérité, pour garder celle qu'il devoit à son frere, & qu'il n'étoit pas si mal instruit dans l'ordre de la charité, que d'exposer le salut de son ame pour celui du corps d'un autre. Sans nier donc qu'il sçût où étoit Dioscoride, il se contenta de refuser simplement de le découvrir. Il déclara en même-tems qu'il étoit Chrétien lui-même ; que sa religion lui défendoit la trahison & la lâcheté à laquelle on vouloit le porter ; & qu'il aimeroit mieux se laisser emmener au supplice, & prendre la place de Dioscoride. Il fut ainsi arrêté & conduit au gouverneur de Lycie Asclépe, devant le tribunal duquel il fit une confession dont la violence des supplices ne fit qu'augmenter la gloire. Le juge le voyant d'une résolution intrépide contre ses menaces, lui fit déchirer le corps à coups de fouets, le tint long-tems pendu & étendu sur le chevalet, le fit traîner nud sur des cailloux & des pointes de fer, le fit fustiger encore jusqu'à ce qu'il expirât dans ce tourment. Les Grecs honorent sa memoire le XXI. de decembre, auquel on a mis aussi son nom avec son éloge dans le martyrologe Romain moderne.

d. 21. dec.

ap. Ughell. t. 6. p. 1166.

L'an 250.

RENVOIS.

* Saint MENGE premier évêque de Chaalons sur Marne. Voyez au V. jour d'août.

* Saint ANASTASE Sinaïte dit le jeune, martyrisé par les Juifs. Voyez au XXI. jour d'avril avec la vie de S. Anastase le Sinaïte l'ancien.

* Saint PHOCAS jardinier martyr à Synope. Voyez au XIV. de juillet.

XXII. JOUR DE DECEMBRE.

SAINT ISCHYRION, Agent ou Homme d'affaire, Martyr en Egypte.

III. Siécle.

LE feu de la persecution de Déce, étant fort ardent dans la ville d'Alexandrie, où il consuma beaucoup de Chrétiens pendant toute l'année 251. se répandit dans les autres villes d'Egypte avec fureur égale, & y emporta encore grand nombre de

L'an 251.

martyrs. C'eſt ce que nous apprenons par la relation qu'en fit ſaint Denys en forme de lettre qu'il envoya à Fabius évêque d'Antioche, & dont Euſebe nous a conſervé un extrait fort conſiderable. Il y releve la conſtance de pluſieurs Chrétiens, qui furent déchirés & mis en piéces par les payens dans les villes & les villages. Mais pour faire juger des autres, il s'eſt contenté de rapporter l'exemple de S. Ischyrion dont l'Egliſe honore la memoire en ce jour. Iſchyrion, dit ce Saint, étoit aux gages d'un certain magiſtrat, ou officier principal d'une ville de l'Egypte, dont il faiſoit les affaires. Il reçut ordre de ſon maître de ſacrifier aux idoles : & ſur le refus qu'il en fit, il fut d'abord fort maltraité de paroles. Le magiſtrat voyant qu'il perſiſtoit à n'en vouloir rien faire, redoubla ſes mauvais traitemens. La fermeté & la patience que fit paroître Iſchyrion à tout ſouffrir, l'irrita de telle ſorte, que ne ſe poſſedant plus il prit un pieu aiguiſé qu'il rencontra ſous ſa main, le lui enfonça dans le ventre, & le fit mourir après lui avoir crevé les entrailles. C'eſt ainſi que ce Saint emporta la couronne du martyre par le crime de ſon maître, qui n'ayant nul droit de vie ou de mort ſur lui, ſe rendit ſon bourreau, ſans l'avoir fait juger par les voies de la loi, ou par les formes établies dans une juſtice reglée, dont on n'étoit pas même diſpenſé par les édits de la perſecution.

Euſeb. hiſt. l. 6. c. 42. Tillem. t. 4. c. 254. Sur. p. 232. n. 14.

La fête de ſaint Iſchyrion eſt marquée au XXII. de decembre dans les martyrologes d'Adon & d'Uſuard où ſon culte eſt aſſigné dans la ville d'Alexandrie, comme ſi ç'avoit été le lieu de ſon martyre ou de ſa ſépulture. C'eſt ce qu'on a ſuivi auſſi dans le Romain moderne.

II. SAINT CHEREMON Evêque de Nilople en Egypte, martyr.

III. Siécle.

Dès le commencement de cette cruelle perſecution en Egypte, pluſieurs fidéles, à l'exemple même de quelques-uns de leurs paſteurs, ſe défiant de leurs propres forces, au lieu d'attendre les perſécuteurs, aimerent mieux vaincre en fuyant. Ils n'en eurent pas moins de part à la gloire du martyre, que les autres qui confeſſerent devant les tribunaux, & qui monterent ſur les échafauds. Car il y en eut pluſieurs, comme le témoigne le même S. Denys, qui dans cette fuite moururent de diverſes miſeres, de la faim, de la ſoif, du chaud, du froid; d'autres qui furent emportés par les maladies; d'autres qui furent déchirés par les bêtes dans les bois & les deſerts; d'autres qui périrent par la cruauté des voleurs & des barbares, ou qui furent aſſujétis à une miſérable ſervitude. Saint Denys a fait remarquer entre les autres un évêque de Nil ou Nilople en Egypte nommé Cheremon, lequel tout accablé qu'il étoit d'une vieilleſſe déja fort avancée, ne laiſſa pas de s'enfuir avec ſa femme dans les montagnes d'Arabie, qui étoient expoſées aux courſes des Blemmyens, des Sarrazins & des autres barbares. La perſécution paſſée, on eſpéroit qu'ils reviendroient dans le pays : mais on ne les vit plus. Pluſieurs des freres allerent les chercher : mais on ne put avoir aucune nouvelle d'eux. L'Egliſe ne laiſſe pas d'honorer la memoire de ſaint Chérémon comme d'un martyr avec celle de tous les autres fidéles qui moururent dans cette fuite generale. Ils ſont marqués au XXII. decembre dans

Euſeb. l. 6. c. 42. Tillem. t. 3. p. 323.

L'an 251.

le martyrologe d'Adon : c'eſt delà qu'on les a fait paſſer dans le Romain moderne.

RENVOI.

*SAINT FLAVIEN que d'autres nomment FABIEN, & que l'on fait préfet de la ville de Rome du tems de Julien l'Apoſtat, marqué au front comme un eſclave & relegué aux eaux du Taureau en Toſcane. Voyez au ſecond jour de decembre avec ce qui regarde ſainte Bibienne V. & M. que l'on prend pour ſa fille.

XXIII. JOUR DE DECEMBRE.

III. Siécle. *LES DIX MARTYRS DE CRETE ou Candie, ſaint Theodule, ſaint Saturnin, &c.*

I. APrès que l'empereur Déce eut publié l'édit de la perſecution, qu'il avoit excitée contre les Chrétiens, perſonne ne parut plus ardent à le faire executer que le gouverneur de l'iſle de Crete, qui avoit même nom que lui, ſelon quelques-uns, ou s'appelloit Luce ſelon d'autres, & qui s'étudioit à mériter ſa faveur par tous les moyens de lui plaire. Il mit toute l'iſle en combuſtion par la guerre qu'il y déclara à Jeſus-Chriſt, & par la reſiſtance qu'il trouva partout à ſes volontés. On y remarqua dix Chrétiens dans un grand nombre de genereux combattans, qui ſe firent diſtinguer par la jonction de leurs forces, après qu'on les eût raſſemblés de divers endroits pour paroître tous à la fois devant le même tribunal. Ils ap. Sur. p. 305 s'appelloient THEODULE, SATURNIN, EUPORE, GELASE, EUNICION, ou *Eunicien*, ZOTIQUE ou *Zetique*, POMPÉE autrement *Cléomene*, AGATOPE, BASILIDE, & EVARESTE. Les trois premiers étoient, dit-on, de la ville de Gortyne, & avoient été inſtruits apparemment par le celebre ſaint Cyrille évêque du lieu. Les autres étoient de quatre ou cinq autres villes de l'iſle. Le Gouverneur choiſit pour les juger le XXIII. de decembre, qui ſembloit être particulierement conſacré à Jupiter la grande divinité du pays, qui tiroit beaucoup de vanité d'avoir donné la naiſſance à ce ſouverain maître des Dieux des payens, de l'avoir eu pour roi, & de garder encore ſon tombeau. Il leur propoſa d'abord de ſacrifier à Jupiter, pour obéir aux ordres de l'empereur : & les voyant déterminés tous à n'en rien faire, il les menaça de leur faire ſubir de rudes tourmens, tandis que les autres étoient dans la joie & les délices de la fête. Ils lui répondirent que ces tourmens ſeroient pour eux un veritable feſtin, par la joie qu'ils auroient de les ſouffrir pour l'honneur du vrai Dieu qu'ils adoroient. Le gouverneur voulut relever ſes dieux, & particulierement Jupiter, Junon ſa ſœur & ſa femme, & Rhea ſa mere. Il donna par ce moyen grande matiere de raillerie & de mépris aux ſaints martyrs, qui ſe trouvant la plûpart encore mieux inſtruits que lui de la genealogie de ces dieux de leur pays, offrirent de lui en déveloper les myſteres les plus infames. Le gouverneur en comprit plus qu'il n'en vouloit entendre, & voulut ſe venger de la confuſion qu'il en eut par la cruauté des tourmens qu'il fit ſouffrir aux dix Martyrs. Il les multiplia en diverſes manieres pour appaiſer la populace idolâtre, qui étoit irritée juſqu'à la rage, du mépris qu'elle leur

avoit vû faire de ses plus grands dieux, & qui les eût mis en piéces sans attendre leur jugement, si elle n'eût été retenue par l'autorité & les gardes du gouverneur. Les dix Martyrs triompherent jusqu'à la fin du juge & des bourreaux, & se montrerent invincibles dans des corps tout brisés & tout déchirés. Le gouverneur finit par une sentence qui portoit qu'ils auroient tous la tête coupée. Ce qui fut executé le même jour sur le soir au lieu nommé Alone, à une petite distance de la ville de Gortyne, qui étoit alors la métropole de l'isle, & le lieu de la résidence ordinaire du gouverneur.

On dit que l'émulation qu'ils avoient pour la gloire du martyre, fit naître entr'eux une espece de contestation à qui auroit l'honneur de devenir la premiere victime. Que Theodule fit changer ensuite la contestation, en leur faisant voir que s'il y avoit de l'avantage à espérer aux uns sur les autres, il devoit plutôt retomber sur le dernier à cause de la part qu'il auroit au combat & à la victoire des autres, & de la constance qui lui seroit necessaire pour les voir mourir tous devant lui. Mais que comme serviteurs d'un même maître, défenseurs de la même cause, engagés dans les mêmes intérêts, ils avoient tous lieu d'esperer que leur récompense seroit égale. Ils se laisserent ainsi persuader à sa remontrance, & s'abandonnerent au choix de leur bourreau, après avoir fait en commun une priére ardente à Dieu pour la conservation de la foi dans le pays. On se persuada dans la suite des tems qu'ils avoient été exaucés. Car nous voyons que les Peres du concile de Créte assemblé en 438. écrivant à l'empereur Leon, disent que cette isle avoit toujours été préservée jusques-là de toutes sortes d'hérésies en vertu de la priere que les dix Martyrs du pays en avoient faite à Dieu, lorsqu'ils étoient sur le point de souffrir la mort pour lui. Il y a grande apparence que leurs corps étoient encore alors dans le pays, & dans le lieu de leur premiere sépulture. Ils y furent trouvés depuis en leur entier, & transportés, dit-on, à Constantinople par les soins du saint homme Paul, qui en fut depuis évêque. Nous ne voyons guéres de Saints de ce nom qui ayent tenu le siége épiscopal de Constantinople hors saint Paul, qui mourut dans son exil, au milieu du quatriéme siécle: mais ce que nous venons de dire ne nous porte guéres à croire que cette translation ait pu se faire de son tems, sur-tout si l'on considere que l'état de ses affaires ne lui a guéres donné de moyens. On ajoute que leurs corps furent mis avec les reliques des Enfans-martyrs : mais on ne nous dit pas quels étoient ces enfans. Les Grecs font la fête des dix Martyrs de Créte le XXIII. de decembre. On les a suivis, mais assez tard dans l'église Latine. Ils ne paroissent avoir été insérés dans le martyrologe Romain avant le seiziéme siécle.

Concil. t. 4. col. 975.

ap. Sur. supr.

AUTRES SAINTS DU vingt-troisiéme jour de Décembre.

I. S. SERVULE ou SERVOL mendiant & paralytique à Rome.

VI. Siécle.

Du tems de S. Gregoire le grand, il y avoit à Rome un pauvre nommé SERVULE vulgairement *Servol*, couché pour l'ordinaire sous le portique qui conduisoit à l'église de S. Clement. Il étoit paralytique de tout le corps; & il se trouvoit en cet

Greg. Mag. homil. 15. in evang. Idem. dial. l. 4. c. 14.

état depuis sa premiere jeunesse. Loin de pouvoir demeurer debout, il ne lui étoit pas même possible de se soulever du grabat où il étoit étendu, ni de s'asséoir, ni de porter la main à sa bouche, ni enfin de se tourner dans son lit. A cette affliction Dieu avoit joint celle d'une indigence totale, & avoit fait dépendre sa vie de la charité des passans. Mais en l'appauvrissant des biens de la fortune, il l'avoit comblé de graces intérieures qui l'avoient rendu riche en merites. Il étoit assisté de sa mere & d'un frere qu'il avoit; & comme on lui faisoit beaucoup d'aumones il les faisoit distribuer aux pauvres par leurs mains, ne retenant précisément que ce qui étoit nécessaire pour les faire vivre tous trois. Quoiqu'il n'eût point d'étude il ne laissa point de se faire acheter les livres de l'Ecriture sainte. Il pria des Religieux qui le venoient voir & à qui il fournissoit la nourriture de ses aumônes, de lui lire ces saints livres assiduement, de sorte qu'à la fin il sçut toute l'Ecriture par cœur: & il l'entendoit selon sa portée. Ses incommodités & ses douleurs qui étoient continuelles n'empêchoient pas qu'il ne rendît graces à Dieu sans cesse, le remerciant de l'état où il l'avoit réduit. Il passoit les jours & les nuits à chanter des pseaumes, des hymnes & des Cantiques en son honneur.

Le tems de la récompense que Dieu lui destinoit pour couronner sa patience & sa fidélité étant proche, il sentit que son mal, qui sembloit jusques-là avoir croupi également dans tous les membres du corps, gagnoit les parties vitales, ce qui lui fit juger qu'il n'étoit pas loin de sa fin. Il avertit les pauvres qui se retiroient auprès de lui, & les pelerins à qui il faisoit l'hospitalité, de se lever & de reciter des pseaumes autour de lui, en attendant qu'il rendît l'ame à son Créateur. Il eut encore le courage de joindre sa voix toute mourante à celle des autres. Comme l'on étoit au milieu de la psalmodie, il fit un cri qui épouvanta les assistans. » Taisez-vous, leur dit-» il, faites silence: écoutez cette mé-» lodie qui raisonne dans les cieux. Il étoit le seul sans doute qui l'entendît; & dans cette attention qu'il prêtoit des oreilles du cœur, son ame se trouva heureusement délivrée des liens du corps. Saint Gregoire le grand à qui nous sommes redevables de toute cette histoire, dit qu'au moment que le serviteur de Dieu expira, le lieu fut parfumé d'une odeur agréable qui réjouit les sens de tous les assistans; ce qui fut pris pour un indice que Dieu donnoit de sa béatitude. Un religieux du monastere * de saint Gregoire à Rome, qui vivoit encore lorsque ce saint Pape écrivoit cette histoire, avoit été témoin de cette merveille; & il en étoit demeuré si touché, qu'il n'en pouvoit parler dans la suite que les larmes ne lui en tombassent des yeux. Telle fut, ajoute saint Gregoire, la vie & la mort d'un homme que Dieu a sanctifié dans la pauvreté & la maladie continuelle; qui a sçu accomplir la loi du Seigneur sans avoir d'autre liberté que celle de l'esprit, & sans avoir d'autre usage des membres de son corps que celui de la langue; & qui condamne la conduite de ceux qui avec beaucoup de biens & de santé ne sçavent ni faire de bonnes œuvres, ni souffrir patiemment les accidens de la vie. Le corps du Saint fut déposé dans l'église de saint Clément, où l'on voit encore toute son histoire représentée en tableaux. Sa fête est marquée au

* de S. André

XXIII. de décembre dans les martyrologes d'Adon & d'Usuard, où il est dit que Dieu faisoit de fréquens miracles à son tombeau. C'est ce que l'on a repeté dans le Romain moderne, où Baronius, après avoir dit dans ses notes qu'il y avoit autrefois une mémoire, c'est-à-dire, sans doute un autel avec un office de saint Servol dans l'église de saint Clement, prend occasion de défendre les dialogues de saint Gregoire contre Melchior Cano, qui croyoit qu'il y avoit bien des miracles dans cet ouvrage qui n'avoient point d'autres garants que des bruits incertains & des traditions populaires.

Bar. Mart. p. 530. 531.

M. Can. loc. Theol. l. 2. c. 6.

ADDITION AUX SAINTS du XXIII. jour de Décembre.

VII. Siécle

II. SAINT DAGOBERT ROI de France en Austrasie, second du nom, martyr, Patron de Stenai en Lorraine.

I. *Le vingt-troisiéme jour de décembre est destiné dans quelques églises de Lorraine & de France pour honorer la mémoire d'un saint* DAGOBERT, *que nous croyons n'être autre que Dagobert second du nom, roi de France en Austrasie. Il étoit fils de saint Sigebert, roi d'Austrasie, troisiéme du nom, dont nous avons parlé au premier jour de février, & de la reine Imnechilde. Il vint au monde vers l'an 648. qui étoit le seiziéme du regne de son pere, qu'il perdit à l'âge de six ans. Cette mort qui sembloit devoir l'élever sur le trône où il étoit appellé par le droit de sa naissance, fut suivie d'un étrange revers dans sa fortune. Car Grimoald maire du palais, fils & successeur du B. Pepin de Landen, homme tout-puissant dans l'état & plein d'ambition, voulant faire valoir une disposition que Sigebert avoit faite en faveur de son fils Childebert dans le tems qu'il n'avoit point encore d'enfant, se saisit du jeune roi, & par une lâche perfidie il lui fit couper les cheveux, comme pour le dévouer à l'Eglise ou au cloître, & l'envoya sous la conduite de Didon évêque de Poitiers, dans le fond de l'Irlande, pour y demeurer dans un exil perpetuel. Il éleva ensuite son fils Childebert sur le trône de son maître, & le fit reconnoître roi d'Austrasie. La reine Imnechilde indignée de l'injustice & de la violence faite à son fils, vint à Paris se refugier auprès du roi Clovis II. son beau-frere, & implorer son assistance contre l'usurpateur. Cependant les Grands du royaume d'Austrasie ne pouvant se resoudre à porter le joug de la nouvelle tyrannie, se liguerent contre Grimoald & Childebert, prirent le premier & l'envoyerent au roi Clovis, qui le fit resserrer dans une étroite prison à Paris, où il mourut peu de tems après. Ce Prince chassa ensuite Childebert, & sur un faux bruit qu'on avoit fait courir de la mort du jeune roi Dagobert son neveu, il se mit en possession de ses états, & réunit l'Austrasie à la monarchie Françoise. Son fils aîné Clotaire III. lui succeda l'an 656. & posseda l'Austrasie avec le reste de la monarchie, jusqu'à ce que sa veuve sainte Bathilde régente la fit détacher en 660. pour son second fils Childeric, avec lequel on fit regner sa tante Imnechilde veuve du roi saint Sigebert.*

Gest. Reg. Franc. c. 43. Hadr. Vales. hist. l. 20. Henschen. de trib. Dagob. Item Exeges. pral. t. 3. aprilis. Le Coint. ann. 649. 654. 673. 680. 692.

Vers l'an 655.

Cependant son fils Dagobert vivoit inconnu & abandonné dans un coin de l'Irlande, où il paroît que les évêques, ou les religieux du pays avoient pris soin de son instruction & de la conduite de ses mœurs. Il y épousa une femme nommée Mechtilde ou Mathilde, qui lui donna plusieurs enfans, dont l'aînée fut sainte Irmine, qui mourut vierge & abbesse près de Treves, & qui est honorée d'un culte public le XXIV de décembre au len-*

* D'Oeran ou de la Grange.

Une autre fille de saint Dagobert fut sainte Adele abbesse de Palatrol près de Treves.

Vit. Wulfr. 12. Oct.

Mabill. Act. sæc. 4. part. 1. pag. 691.

demain de la fête de son pere. Le roi Childeric qui étoit devenu monarque, ou le maître des trois royaumes de la France après la mort de Clotaire III. son frere aîné, & l'abdication de son puîné Thierri III. qu'il avoit fait tondre & renfermer dans l'abbaye de saint Denys, ayant été tué dans la forêt de Chelles l'an 673.

L'an 673.

Dagobert qui avoit encore des amis en France fut averti de venir recueillir la succession de son pere. Il fut soutenu dans cette entreprise par saint Wilfrid évêque d'Yorck, qui lui procura toutes sortes d'assistances, tant de sa part, que de celle du roi, & quelques seigneurs du royaume de Northumberland. Il trouva la plûpart des esprits preparés à le recevoir, & il fut remis sans obstacle en possession des états de son pere, c'est-à-dire, de toute l'Austrasie, à l'exception de ce qui étoit enclavé dans l'Aquitaine & les autres provinces éloignées & de quelques villes voisines des royaumes de Bourgogne & de Neustrie vers le levant, qui demeurerent au roi Thierri III. son cousin germain sorti de l'abbaye de saint Denys pour remonter sur le trône.

II.

Henschen. Exeges. n. 6. p. 7. t. 3. ap.

Dagobert ainsi rétabli après un exil de dix-huit ans, dont quelques-uns ont cru, sans beaucoup d'apparence, qu'il avoit passé une partie en Thuringe d'intelligence avec sa mere Imnechilde, donna diverses marques de sa pieté & des autres vertus qu'il avoit pratiquées durant l'adversité de sa vie privée. Il fit de grands biens aux églises de son royaume, tant au deçà qu'au delà du Rhin. Il fonda divers monasteres, dont quelques-uns subsistent encore aujourd'hui sous le titre d'abbayes, d'autres ont été réduits en prieurés, & d'autres convertis en chapitres de chanoines. Il en bâtit & dota quatre dans le seul diocèse de Strasbourg, qui étoient Surburg & Haselach, qui sont aujourd'hui des églises collegiales, Konisbruck qui appartient maintenant à des religieux de Prémontré, & saint Sigismond appellé depuis saint Marc, qui n'est plus qu'une prévôté dépendante de l'abbaye de saint Georges de la Forêt-noire. On prétend qu'il fit encore beaucoup de pieuses donations & d'autres actes de religion, que l'on a attribués à son grand-pere Dagobert I. ou même encore à Dagobert III. qui leur ont valu une opinion de sainteté, parce que sur le bruit qu'il étoit mort enfant au commencement de son exil en Irlande, sa mémoire s'étoit éteinte de telle sorte, que non seulement il n'étoit plus compté au rang des rois, mais qu'il n'étoit plus même aucune mention de lui dans nos histoires.

L'an 675.

Coccii Dagob. c. 4.

Le Cointe, ann. 675.

Bult. t. 1. p. 65.

La France étoit alors gouvernée sous le roi Thierri par l'autorité d'Ebroïn maire du palais, qui étant sorti de l'abbaye de Luxeü, où il avoit été relegué sous le regne de Childeric, s'étoit rendu plus puissant que jamais dans l'état. Ce ministre ne pouvoit voir regner en paix Dagobert dans l'Austrasie, dont il retenoit diverses parties incorporées au royaume de son maître. Dagobert de son côté, qui depuis la mort des maires d'Austrasie Wulfoald & Leudese, gouvernoit ses états par lui-même, avoit d'ailleurs pour généraux de ses armées Martin & Pepin de Herstal, qui déclarerent la guerre à Thierri & à Ebroïn pour les obliger de rendre à leur maître ce qu'ils retenoient injustement des dépendances du royaume d'Austrasie. Les deux armées ennemies vinrent camper vers les commencemens des monts de Vosge entre les diocèses de Langres & de Toul. Ebroïn apprenant que le roi Dagobert venoit en personne pour commander son armée, envoya sur sa route des assassins avec quelques compagnies de soldats pour lui dresser une embuscade, sous la conduite d'un jeune officier nommé Jean, qu'on disoit filleul même du roi. Ce Prince qui n'avoit pû prévoir une telle perfidie fut surpris par ces émissaires & in-

Gest. Reg. Fr. Theod. Calensi c. 45.

Le Cointe, ann. 680. n. 2.

Hensch. de trib. Dag. & Exeges.

dignement massacré dans la forêt de Vaivre *, *à trois milles ou cinq quarts de lieue environ de la ville de Stenai sur la Meuse, qui étoit alors une maison royale où alloient souvent les rois d'Austrasie. Martin & Pepin ses généraux outrés d'une action si noire, firent avancer leurs troupes pour venger la mort de leur maître. Mais ils donnerent la bataille avec tant de précipitation & si peu d'ordre, qu'ils la perdirent entierement & prirent la fuite. Le corps du roi Dagobert fut livré en la puissance du roi Thierri, qui l'envoya à Rouen, où l'on dit que l'évêque saint Ouein lui donna une sépulture honorable dans l'église de saint Pierre.*

* Scorzes.

Fridegod. vit. Aud. d. 24. Aug. ap. Sur.

III. *On ne convient pas généralement du jour ni de la mort de Dagobert II. Quelques-uns estiment qu'il fut tué entre le vij. de février & le xxv. de mars de l'an 678. mais on a de quoi prouver, ce semble, qu'il vivoit eencore durant l'été & l'automne même de cette année. D'autres veulent que c'ait été au mois de janvier de l'année 680. mais le sentiment le plus probable est celui des auteurs qui rapportent cette mort au xxiij. de décembre de l'an 679. C'est en ce jour que l'on trouve la féte d'un saint Dagobert marquée en divers calendriers & martyrologes, tantôt avec la qualité de martyr, quelquefois avec celle de simple confesseur. Quelques-uns estiment qu'on a eu intention d'honorer Dagobert I. qui a été effectivement honoré long-tems d'un culte religieux, & dont le nom se trouve même marqué encore au xix. au xx. & au xxix de janvier dans plusieurs autres martyrologes vûs par Bollandus. D'autres qui ont consideré que le xix. de janvier étoit le jour de la mort de Dagobert I. & qui n'ont point connu Dagobert II. petit-fils du premier, ont cru que le xxiij. de décembre avoit été destiné pour la mémoire de Dagobert III. qualifié second du nom, mort en 715. d'autres s'arrêtant à la qualité de martyr, qu'on ne pouvoit appliquer au genre de mort qu'eurent le premier & le dernier Dagobert, se sont imaginé un seigneur François de ce nom qui auroit été martyrisé ou tué injustement près de Stenai. Mais on a reconnu que le martyr saint Dagobert honoré comme patron à Stenai, n'est autre que le roi d'Austrasie Dagobert II. Les peuples qui avoient connu sa vie irréprehensible & l'innocence de ses mœurs, lui donnerent la qualité de martyr dans le culte qu'ils rendirent à sa mémoire, suivant la coutume que l'on avoit en ces siecles de qualifier ainsi les gens de bien qui avoient été tués injustement, quoiqu'il ne fût pas question de la foi, ni d'aucun autre motif de religion dans leur mort.*

Pagi lettr. Nic. p. 13. Le Coint. supr. Du Sauss. p. 55. & 1029.

L'an 679.

Mol. ad Us. d. 23. dec. Boll. t. 2. jac. p. 213. 251. & 917.

Hensch. de 3. Dag. le Coint. an. 680. n. 5.

Hensc. Exeg. ex Vultheim. Mabill. sæc. 4. præf. p. 150. & præf. sæc. 3. part. 2. n. 9.

Son culte étoit tout publiquement établi à Stenai, & dans divers endroits du diocése de Verdun sous la seconde race de nos rois. Outre le xxiij. de décembre qui est le jour de la féte de son martyre, on y célebre encore avec solemnité le second de septembre, qui est celui de sa translation, lorsque son corps fut rapporté, soit de Rouen, soit seulement de Scorzes lieu de la forêt de Vaivre, & déposé dans la chapelle royale de Stenai. L'on trouve encore le x. de septembre consacré à sa mémoire dans les additions du martyrologe de Bede.

Boll. t. 6. mart. prælim. d. 10. dec.

III. YVES EVESQUE DE Chartres, *lat.* Ivo Carnotensis.

XI. & XII. Siécles.

I. YVES *qualifié Saint tout publiquement dans le pays Chartrain, & parmi les Chanoines réguliers, étoit fils d'un gentilhomme de Beauvoisis nommé Huges d'Autvvyle, ou d'Auteuil, & de Hilemburge ou Hiltemberge. Il naquit avant le milieu de l'onziéme siecle dans un village du diocèse de Beauvais, & selon les apparences à Auteuil même, qui*

Reg. de M. Paul. Desm. évêq. de Chartr. p. 10. & suiv.

Kal. & off. can. Reg. passim.

qui est à deux lieues environ de la ville entre le midi & le couchant. Il fut élevé avec beaucoup de soin dans les sentimens de la pieté chrétienne, & dans l'étude des lettres humaines. Après avoir appris la philosophie telle qu'on la pouvoit enseigner en ces tems-là, il fut envoyé à l'abbaye du Bec en Normandie dans le diocèse de Rouen pour faire sa theologie sous le célebre docteur Lanfranc, qui en étoit prieur alors, & qui fut depuis abbé de S. Etienne de Caen, & enfin archevêque de Cantorberi en Angleterre. Il s'y rendit si habile qu'il fut jugé capable de l'enseigner quelque-tems après, quoiqu'on ne sçache point en quel lieu il tint son école. Il s'appliqua profondément à la lecture des saints Peres & des conciles, & recueillit avec soin leurs maximes, leurs decrets & les canons qui pouvoient servir à regler les mœurs & la discipline. Ces nouvelles connoissances lui firent ouvrir les yeux sur divers désordres de son siecle. Il remarqua sur-tout que la vie de ceux que l'on appelloit Chanoines n'étoit rien moins qu'une vie canonique ou réguliere, quoiqu'ils en portassent le nom, & qu'ils en fissent profession : & il ne put dissimuler à l'évêque de Beauvais * la peine qu'il en avoit. Ce prélat n'y fut pas insensible. Il bâtit dans les faubourgs de Beauvais un monastere pour y retirer des Chanoines reguliers qui pussent rappeller l'ancienne discipline dans toute leur conduite. Il en dédia l'église l'an 1078. sous le nom du martyr saint Quentin, parce qu'avant son épiscopat il avoit été doyen & custode de celle de saint Quentin en Vermandois : & il y établit Yves pour premier * abbé, jugeant que personne ne pourroit mieux administrer & perfectionner cette nouvelle réforme du clergé que celui qui l'avoit assisté de ses conseils & de ses lumieres pour l'établir. Yves joignit aux donations de l'évêque son patrimoine pour doter la nouvelle abbaye. Mais ce qu'il y fit de plus important fut d'appliquer à la conduite de ses Chanoines l'usage des saints canons qu'il avoit appris dans ses grandes lectures. C'est ce qui l'a fait regarder comme le restaurateur de la vie canonique des Clercs & l'Instituteur des chanoines reguliers selon la forme des congregations diverses où nous les voyons aujourd'hui distingués du reste de clergé. Il gouverna la maison de saint Quentin de Beauvais pendant l'espace de quatorze ans, & la rendit si florissante qu'elle devint la mere de beaucoup d'autres où l'on voulut avoir des Chanoines de cette reforme.*

Vers l'an 1061.

Front. de vit. Ivon.

* Ce ne fut peut-êtrequ'à S. Quentin de Beauvais lorsqu'il en fut abbé.

* 657.

L'an 1078.

* D'autres se sont contentés de le qualifier Prieur, Prevôt, Prélat, ou Prefet, mais cela revenoit à la même chose.

On prétend que ce fut alors qu'Yves fit sa premiere collection des canons & de decrets sous le titre de PANNORMIE * *qu'il auroit appellée plus regulierement* PANNOMIE *dont quelques sçavans ont douté qu'il fût auteur, mais en vain. L'abregé qu'en fit depuis Hugues de Chalons est peut-être ce qui a contribué à les tromper. Il enseigna aussi la Theologie publiquement dans son abbaye de saint Quentin, d'où lui est venue la qualité de maître & de docteur : & il forma dans cette sainte & sçavante école beaucoup d'excellens sujets qui remplirent ensuite les sieges episcopaux, gouvernerent des monasteres & d'autres communautés, & rendirent chacun dans leurs postes des services fort importans à l'Eglise.*

* mot hybride.

Baluz. in Ant. Aug. de emend. Grat. Doujat. Prænotion. can. l. 3. c. 28.

* La seconde collection qui est plus ample & plus importante parut l'an 1100. sous le titre de Decret d'Yves.

II.

Cependant Geoffroi évêque de Chartres qui avoit sçû éviter sa condamnation dès le tems du pape Gregoire VII. sous lequel il avoit été accusé de simonie, fut chargé sous Urbain II de divers autres crimes encore. Il ne put échapper pour cette fois & ayant été pleinement convaincu il fut déposé & chassé de son siege par ce pape, qui écrivit aussi-tôt au clergé & au peuple de Chartres pour leur recommander l'abbé de saint Quentin de Beauvais dont il connoissoit particulierement le merite. Yves fut élu d'une commune voix pour remplir le siege épis-

*copal : mais il ne fut pas aisé d'avoir son consentement. Sa modestie jointe à l'amour qu'il avoit pour le repos de la vie obscure & retirée où il cherchoit à se sanctifier le retint renfermé dans son abbaye, jusqu'à ce que le roi Philippes I sur une députation que lui firent le clergé & le peuple de Chartres le manda à la cour & lui donna malgré ses excuses & sa resistance l'investiture de l'évêché. Les deputés le conduisirent aussi-tôt à Chartres où le metropolitain & les autres évêques de la province furent avertis de venir pour son ordination. Richer archevêque de Sens offensé de ce que Geofroi avoit été déposé sans sa participation, ne crut pas devoir souffrir qu'on lui donnât un successeur : & ayant attiré quelques-uns de ses suffragans à son parti, il refusa nettement de consacrer Yves, quelques instances qu'en fissent le clergé & le peuple de la ville. Sur ce refus Yves fut conseillé d'aller trouver le pape Urbain. Il le fit, mais dans une intention bien differente de celle qu'avoient ceux qui l'envoyoient : car il essaya encore de se délivrer du fardeau dont on vouloit le charger. Mais le pape n'eut point d'égard à ses raisons, & il l'ordonna lui-même évêque de Chartres à Capoue où il se trouvoit sur la fin de l'année 1092. Quelques-uns avancent cette ordination au dimanche XXIII de novembre de l'an 1091. d'autres la remettent au contraire à l'an 1093, & il est difficile de se déterminer à l'une de ces trois opinions plûtôt qu'aux autres. Yves à son retour d'Italie fut mis en possession de l'évêché de Chartres en consequence de l'investiture du roi & de l'ordination faite par le pape, & Geoffroi qui avoit été déposé fut contraint de se retirer dans la partie du diocèse qui appartenoit au duc de Normandie * son protecteur. Le nouvel évêque ne fut pas long-tems sans y être troublé dans sa possession tant par l'archevêque de Sens & quelques autres évêques*

L'an 1092.

Labb. Chron. an. 109. Sammarth.G. Chr. p. 487. n. 2.

Yvon. ep. 6. 8.

* Robert.

de la province que par Geoffroi même qui n'oublioit rien pour se faire retablir. L'archevêque qui pretendoit qu'on avoit violé d'une part les droits de sa metropole dans la déposition de Geoffroi & l'élection d'Yves, & de l'autre la majesté du roi dans l'ordination faite hors de la France, convoca un synode à Etampes où il cita Yves pour y rendre compte de tout le procedé qu'il avoit tenu contre l'évêque Geoffroi, comme s'étant saisi du siege épiscopal de son vivant. Yves ne jugea point à propos d'y comparoître sans un sauf conduit & sans le comte de Chartres qui devoit s'y trouver de la part du roi. L'archevêque s'étant rendu à Etampes avec les évêques de Paris, de Meaux & de Troyes, ne crut pas devoir s'arrêter aux protestations d'Yves. Ils le déclarerent exclus de l'épiscopat prétendant qu'il avoit été ordonné par le pape contre l'autorité du roi & les loix de l'Eglise. Yves en appella au siege apostolique : & le pape resolu de le maintenir, interdit l'usage du Pallium *à l'archevêque Richer, confirma la déposition de Geoffroi, & la possession de l'évêque qu'il avoit ordonné en sa place.*

Yv. ep. 8. 12.

L'an 1093.

* Etienne.

III.

Yves ainsi rétabli ne tarda gueres à se reconcilier avec tous ceux qui lui avoient été contraires. Il se fit bientôt aimer & respecter de tous ceux qui sçavoient reconnoître & estimer le merite qu'il s'étoit acquis par sa vertu, son esprit, sa science & son habileté en toutes sortes d'affaires. La sainteté de sa vie ; son zele pour la discipline de l'Eglise, pour l'observation des canons, pour la pureté des mœurs ; la liberté avec laquelle il soutint en toutes rencontres les droits de l'Eglise s'opposant aux entreprises injustes des puissans, aux desordres publics & aux relâchemens de la discipline, porterent sa reputation beaucoup au delà de la France. C'est ce qui l'engagea aussi dans plusieurs affaires fort epineuses, mais qui ne servirent qu'à faire éclater davan-

tage sa capacité, sa prudence & sa fermeté.

Vers le commencement de son épiscopat, le roi Philippes avoit causé un grand scandale dans son royaume en se separant de la reine Berte de Hollande sa femme dont il avoit eu Louis le Gros, pour prendre Bertrade de Montfort qu'il enleva au comte d'Anjou son mari. Berte ayant éte renfermée dans un cloître à Montreuil, Philippes resolut d'épouser Bertrade & voulut exiger le consentement des évêques de son royaume pour ce mariage. Les uns y acquiescerent par foiblesse ; les autres ne pouvant l'approuver se contenterent de ne s'y pas opposer & de se taire ;* L'an 1093. *quelques-uns aimerent mieux abandonner leur évêchés que d'avoir le Prince* (Yv. ep. 15. 16. 13. 14.) *pour ami dans son crime ou pour ennemi par le refus qu'ils feroient de l'y souffrir. Cependant le roi écrivit à l'évêque de Chartres pour l'obliger à se trouver à la celebration de son mariage avec tous les autres prelats qu'il avoit fait venir à Paris pour le même sujet. Yves ne se contenta pas de n'y point aller, mais il crut devoir encore employer toutes ses forces pour dé-* (13. 14. 16.) *tourner un mariage si scandaleux. Il écrivit à Richer archevêque de Sens & aux autres évêques pous leur faire sentir l'o-* (15.) *bligation qu'ils avoient de s'y opposer. Il manda même au roi avec une liberté vraiment épiscopale qu'il ne devoit & ne pouvoit se trouver à la celebration du mariage qu'il prétendoit faire avec Bertrade jusqu'à ce que son premier mariage eût été dissous dans un concile general. Il ne se soucia point d'encourir l'indignation de Bertrade dont la bienveillance en cette rencontre lui auroit toujours été fort honteuse. Mais il usa de beaucoup de circonspection envers le roi pour ne point aigrir son esprit, & ne point manquer d'ailleurs aux devoirs d'un sujet aussi fidele, aussi affectionné qu'il étoit à son prince. Philippes qui sçavoit de quel poids étoit l'autorité d'un prelat si distingué, tacha de le gagner par diverses honnêtetés. Mais Yves évita toujours d'aller à la cour, de peur que s'il se taisoit en presence du roi, son silence ne fût pris pour une approbation ou une tolerance de ce mariage* & que s'il parloit contre, il n'irritat l'esprit de ce prince. Les évêques courtisans ne manquerent pas de donner des interprétations odieuses à toute cette conduite de ce genereux prelat,* L'an 1094. *& ils tacherent de le décrier auprès du roi comme un homme fier, rebelle & devoué au Pape contre le service de sa majesté. Les officiers du roi sous pretexte de venger l'honneur de leur maître entrerent dans la maison de l'évêque de Chartres* (Front. vit. Yvon.) *pour la piller & la laisser à la discretion des soldats. Ils firent arrêt sur tous les revenus de son église, & ils le traiterent avec toutes sortes d'indignités jusqu'à ce qu'il vint un ordre du roi au Vicomte de Chartres* pour le faire conduire prisonnier dans un vieux château. Le dessein de la cour étoit de l'affoiblir par les mauvais traitemens d'une dure détention, & de le reduire aux volontés du roi comme ses laches confreres. Mais il fut invincible par tous les côtés. L'on vit toujours paroître son humble modestie dans la grandeur de son courage. Ayant appris que les principaux de la ville de Chartres vouloient mettre tous les bourgeois sous les armes pour sa delivrance,* (Yv. ep. 20.) *il les en détourna par une lettre digne d'un grand & d'un saint évêque qu'il en écrivit au clergé & au peuple. Il leur declara qu'il ne vouloit point d'une liberté qui auroit couté seulement une goute de sang au moindre d'entr'eux ; qu'il ne leur demandoit que leurs prieres pour tout secours ; & que de sa part il étoit resolu de n'opposer que la patience à tout ce qui se feroit contre lui.*

IV. *Cependant quelques-uns des principaux seigneurs de la cour voulurent s'entremettre par la reconciliation de l'évêque de Chartres avec le roi. Yves écrivit* (Yv. ep. 23.) *sur ce sujet à Guy grand-maître de la*

* Foulque Rochin.

* Celebré par Eudes évêque de Bayeux.

* Hugues de Pceyac ou du Puiset.

*maison du roi qui paroissoit des plus ardens à le servir, tant pour le remercier de ses bons offices que pour lui faire connoître qu'il ne pouvoit y avoir de paix veritable que le roi n'eût quitté Bertrade qui faisoit tout le sujet du scandale. Le vicomte de Chartres le voyant inébranlable ne laissa point de l'élargir à la sollicitation de Hoël évêque du Mans : & chacun commença à regarder Yves comme un autre Elie à l'égard d'Achab & de Jezabel & comme un nouveau Jean Baptiste à l'égard d'Herode * & d'Herodiade. Sa delivrance ne diminua rien des persecutions qu'il avoit à souffrir pour la justice de la part du roi & de ses officiers. Il fut cité au concile de Reims assemblé par ordre de ce prince : mais il refusa d'y aller, alleguant qu'on ne pouvoit porter sa cause hors de sa province qui étoit celle de Sens; & que pour la même raison les évêques du concile de Reims ne pouvoient être ses juges. Que sçachant d'ailleurs qu'on ne l'accusoit d'autre chose que d'être infidele au roi & contraire à ses volontés pour lui avoir hardiment remontré son devoir sur son second mariage, il prévoyoit que ceux qui tiendroient des conciles pour flater la passion du prince, seroient ses ennemis ou ses parties : & que pour ce sujet il en appelloit au Pape, qui ne manqueroit point de le juger par lui-même, lorsqu'il seroit dans le royaume, ou par ses legats. Vers le même-tems Hugues archevêque de Lyon se voyant chargé de la legation du saint siege qu'il avoit déja exercée sous le pontificat de Gregoire VII, tint un concile à Autun contre plusieurs desordres, dont le principal fut le mariage de Philippes avec Bertrade declaré incestueux & adulterin. Le pape Urbain avoit déja envoyé un bref aux évêques du royaume, sur-tout à ceux de la province de Sens, portant ordre d'excommunier le roi. Ils n'oserent en venir encore à cette extrémité, & l'évêque de Chartres dont la vigueur étoit toujours accompagnée de beaucoup de sagesse, ne crut pas qu'il fallût se presser jusqu'à ce qu'on eût épuisé tous les moyens de la remontrance. Le roi, craignant que le pape ne fulminât lui-même l'excommunication dans le concile de Plaisance qu'il tint le dimanche d'après la mi-carême qui étoit le IV de mars de l'an 1095, obtint par l'entremise de ses évêques un delai jusqu'à la Pentecôte. Mais cette remise n'ayant rien produit de ce qu'il avoit fait esperer, le pape qui avoit passé les Alpes depuis, assembla un grand concile à Clermont en Auvergne le XVII de novembre jour de l'octave de saint Martin, où se trouvant à la tête de treize archevêques & de plus de deux cens évêques, il prononça la sentence d'excommunication contre le roi & cassa son mariage avec Bertrade. Le chagrin qu'en eut ce prince retomba principalement sur l'évêque de Chartres, qui se voyant attaqué par diverses calomnies, voulut prendre cette occasion pour solliciter la démission de son evêché auprès du pape, afin de retourner dans le repos de la vie privée parmi ses chanoines reguliers de Beauvais dont il regrettoit sans cesse la compagnie. Le pape loin de l'écouter l'exhorta puissamment à continuer, disant qu'à la verité l'épiscopat ne lui étoit pas necessaire, mais qu'il étoit necessaire à l'épiscopat & à toute l'Eglise qui ne pouvoit plus se passer de ses services. Yves de son côté l'exhorta à demeurer ferme pour l'exemple quil devoit à l'Eglise, contre les députés que le roi Philippes songeoit à lui envoyer pour tacher de le flechir & de l'obliger à lui donner l'absolution, avant qu'il eût reparé le scandale par la séparation de Bertrade & par une satisfaction convenable à l'Eglise. En même-tems il fit sçavoir au roi qui offroit de faire de grands biens à l'Eglise, si on lui permettoit de garder Bertrade, que ce seroit le tromper de lui accorder ce qu'il demandoit, parce qu'il ne pouvoit obtenir la remission de*

Notes marginales : Ep. 19. — * Antipas. — ep. 35. — Conc. coll. t. 10. — Yv. ep. 23. — L'an 1095. — L'an 1096. — Gauf. ed. Vindocin. ep. l. 2. Front. vit. &c. — Yv. ep. 46. 47.

son peché ni le racheter par aucune bonne œuvre, tant qu'il demeureroit dans cet engagement. Philippes ne voyant plus d'apparence à pouvoir ébranler cette fermeté, promit enfin de quitter Bertrade. Ce fut sur la protestation qu'il en fit que le pape avant que de retourner en Italie le reconcilia à l'Eglise dans le concile qu'il tint à Nîmes l'an 1096. Mais cette reconciliation n'eut point son effet, parce que le roi ne tint pas la condition d'où elle dépendoit.

ep. 10. Conc.

V.

L'an 1099.

ep. 81. 84. 141. 144.

Le pape Urbain II étant mort sur la fin de juillet de l'an 1099 eut pour successeur Paschal II auprès de qui le roi fit solliciter son absolution par divers deputés qui lui envoya : & il ne cessoit en même-tems de donner toujours quelques marques nouvelles de son indignation à l'évêque de Chartres, que le tems non plus que son autorité n'avoit pû porter au bout de dix années à rien rabattre de sa vigueur. C'est ce qu'il faisoit ordinairement soit en appuyant diverses violences qui s'éxerçoient par des particuliers contre les droits de son église ou de celles des autres évêques dont il sçavoit qu'on lui avoit recommandé les interêts, soit en produisant ou en soutenant des personnes vitieuses qui briguoient des évêchés ou d'autres benefices & emplois ecclesiastiques, à l'élection desquelles Yves se croyoit obligé de s'opposer pour empêcher que l'Eglise n'en fût deshonorée & que la discipline de ses canons ne tombât en ruine. A la fin comme il étoit à craindre que le roi s'endurcissant de plus en plus dans le mal ne vint à mépriser entierement l'autorité de l'Eglise, il crut qu'on pouvoit s'en tenir aux marques exterieures que donnoit ce prince d'un commencement de conversion. Les évêques des provinces de Sens & de Reims s'assemblerent le XXX de juillet de l'an 1104 à Baugenci où se trouva aussi le roi Philippes avec Bertrade, disposés l'un & l'autre à jurer sur les saints Evangiles qu'ils n'auroient plus de commerce ensemble. Le legat du pape Richard évêque d'Albano qui présidoit à l'assemblée doutant encore que la protestation du roi fût sincere se déchargea du jugement de toute cette affaire sur les évêques, qui ne voulurent pas s'en charger. De sorte que le roi se retira de l'assemblée indigné de ce qu'ils n'avoient pû s'accorder touchant les conditions & les termes de l'absolution. Yves en écrivit aussi-tôt au pape pour le prier de finir enfin toute cette facheuse affaire, & de traiter le roi avec quelque indulgence en sauvant toujours l'honneur de l'Eglise & la discipline des saints canons. Enfin ce prince fut solennellement absous de son excommunication à Paris le second jour de decembre de l'an 1105 par Lambert évêque d'Arras délegué par le pape pour cette commission : & il promit avec serment devant les prelats assemblés de ne plus voir Bertrade, & de ne lui parler dorénavant qu'en présence de personnes non suspectes.

L'an 1101. 1103. & 1104.

ep. 141.

ep. 144.

L'an 1105.

Epist. Phil. R. Lamb. ep. Yvon. Carn. Pasch. P.

It. juram. R. t. 3. spicil. p. 129. & chron. Labb. ann. 1105.

L'évêque de Chartres qui parut avoir entre les prelats de France la principale gloire de cette importante reconciliation, ne fut plus regardé dans le royaume que comme le conseil des évêques & l'oracle des fideles. C'est ce qui paroît encore moins par le témoignage des auteurs de son tems & des historiens que par le recueil que nous avons des lettres qu'il a écrites à toutes sortes de personnes, où l'on trouve les points les plus remarquables de la doctrine des mœurs & de la discipline de son tems ; & sur-tout beaucoup de décisions excellentes sur divers cas de conscience & sur diverses questions de droit qu'on lui proposoit. On y voit par tout une connoissance profonde des affaires de l'Eglise, une droiture de cœur merveilleuse, une science & une capacité de grande étendue, un zele pour la pureté de la foi & des mœurs & pour l'observation des canons, toujours fort ardent mais toujours éclairé, discret & temperé par une moderation & une sagesse admirable.

VI.

Il s'étoit fait respecter de ceux même

qui l'avoient toujours vû opposé à leurs passions & à leurs desirs déreglés. Le pape Pascal qui n'avoit pas eu moins d'estime & d'affection pour lui que son predecesseur Urbain, qui étoit venu à Chartres l'an 1103 faire la fête de Pâques avec lui dans son église & qui l'avoit empêché encore de quitter son évêché, parut dans la suite se refroidir à son égard, soit parce que dans la fameuse querelle des investitures, Yves n'avoit pas voulu condamner absolument la conduite des empereurs & des rois, quoique toujours attaché au saint siege dans cette cause même; soit parce qu'il avoit refusé d'excommunier sur son ordre Rotrou comte du Mans, qui étoit alors disposé à faire satisfaction, quoiqu'en une autre rencontre il n'eût pas fait difficulté d'excommunier ce Comte, parce qu'il retenoit prisonnier injustement l'évêque du Mans Hildebert, qui fut depuis archevêque de Tours.

Tant de soins qui sembloient partager son esprit en faveur des églises diverses du royaume n'empêchoient point que pour sa conduite particuliere il ne demeurât toujours aussi recueilli en la presence de Dieu que lorsqu'il vivoit renfermé dans son monastere de saint Quentin de Beauvais, & qu'il ne travaillât en même-tems au salut de son troupeau avec autant d'application que s'il n'eût point eu d'affaires au dehors de son diocèse. Outre les maisons de son ordre qu'il établit ou qu'il reforma, il bâtit dans son diocése l'abbaye de Tiron pour le bienheureux Bernard, le monastere des filles de Haute-Bruyere pour l'ordre de Fontevraud, institué par le bienheureux Robert d'Arbrissel son ami. Il fonda aussi divers hopitaux & d'autres établissemens de pieté, jusqu'à ce que Dieu ayant comblé la mesure de ses graces, le retira du monde le XXIII de decembre l'an 1115. Il fut enterré dans le chœur de l'abbaye de saint Jean en Vallée, qu'il avoit fondée pour des chanoines reguliers qu'il y avoit fait venir de saint Quentin de Beauvais. Son corps y demeura jusqu'à ce qu'au XVI siecle les Huguenots le déterrerent pour le bruler & en disperser les cendres: ce qu'ils n'avoient coutume de faire qu'aux corps de ceux qui étoient honorés comme Saints. Cependant en quelque honneur que fût la memoire d'Yves on ne lui rendoit pas d'autre culte alors qu'un service annuel qu'on faisoit pour le repos de son ame. Le Pape Pie V dans le même siecle donna une bulle le XVIII de decembre de l'an 1578 pour permettre aux chanoines reguliers de la congregation de saint Sauveur de Latran d'en faire la fête solennellement le XX de mai. Quelques-uns l'avancent au XIX, jour de la fête de saint Yves de Bretagne. A sainte Genevieve de Paris elle se remet au XXI parce que le XX est occupé de l'office du martyr saint Baudille. On ne sçait ce que veut dire l'auteur du martyrologe de France lorsqu'il marque la beatification du Ven. Yves de Chartres au XIX d'octobre ajoutant que Pie V. a permis de celebrer sa fête au XXIII du même mois.

Marginal notes: Boll. t. 2. apr. p. 221. Fronto vit. Sammarth. Gall. chr. — L'an 1115. — Front. vit. Boll. t. 4. mai.

XXIV. JOUR DE DECEMBRE.

SAINT DELPHIN EVESQUE de Bourdeaux-en Aquitaine.

IV. & V. Siécles.

I.

NOus sçavons que saint DELPHIN étoit l'un des principaux ornemens de l'Eglise des Gaules en son siecle. Mais nous ignorons une grande partie des belles actions qui ont contribué à le faire reconnoître devant les hommes pour ce qu'il étoit devant Dieu. L'histoire publique ne nous le fait connoître que depuis son élevation à l'épiscopat, lorsqu'il a été question de nous le faire remarquer entre les principaux défenseurs de la

foi orthodoxe contre les heretiques de son tems. Il étoit uni particulierement avec saint Phebade évêque d'Agen dans la même province, mais beaucoup plus ancien que lui : & il continua avec lui l'ouvrage que ce S. Evêque avoit commencé sous le celebre saint Hilaire pour purger la seconde Aquitaine des restes d'Arianisme que la surprise faite aux évêques * dans le concile de Rimini pouvoit y avoir laissé glisser. C'est à ces deux saints prelats en commun que saint Ambroise évêque de Milan écrivit une lettre que nous avons encore parmi les siennes. Il les loue de l'union que formoit en eux la charité chretienne, qui animoit toutes leurs actions, & des fruits que produisoit cette union sainte pour l'utilité l'Eglise.

*S. Phebade avoit été de ce nombre.

Ambr. ep. 70. Boll. t. 3. april. p. 3. 6. Till. t. 6. p. 426.

II. Saint Delphin assista l'an 380 au concile de Sarragosse en Espagne tenu contre les Priscillianistes. Saint Phebade * s'y trouva aussi : l'on croit même qu'il y presida par le privilege de son grand âge & le merite particulier de sa personne. Les heretiques dont les chefs étoient Instance & Salvien évêques, Elpide & Priscillien laïques tous Espagnols, n'ayant osé s'exposer au jugement du concile, furent condamnés en leur absence. L'empereur Gratien donna ensuite un rescrit pour ordonner que tous les heretiques seroient chassés de tous les lieux de son obéissance. Les Priscillianistes qui venoient d'être declarés tels dans le concile de Sarragosse se disperserent pour ne pouvoir être convaincus de faire secte ou de tenir assemblée. Leurs évêques cederent d'eux-mêmes. Instance, Salvien, & Priscillien ordonné évêque par les siens depuis le concile, prirent le chemin de Rome pour aller se justifier devant le pape saint Damase. Ils passerent par l'Aquitaine où ils furent reçus magnifiquement, sur-tout à Eause par des ignorans qui les prirent pour de grands serviteurs de Dieu, & qui leur laisserent semer leurs erreurs. Il n'en fut pas de même de saint Delphin qui veilla sur leurs demarches pour prendre garde qu'ils n'infectassent son troupeau, & qui les empêcha de s'arrêter à Bourdeaux. Ils furent obligés de se retirer dans la terre d'une femme nommée Euchroce veuve de Delphide orateur & poëte celebre du pays, & condamnée depuis à la mort avec Priscillien pour le cas d'heresie. Etant arrivés à Rome ils eurent le chagrin de se voir rebutés du pape Damase qui ne voulut pas même les voir. Salvien mourut en cette ville. Instance & Priscillien revinrent à Milan où S. Ambroise ne leur fut pas moins contraire. Se voyant rejettés par ces trois grands prélats ils tournerent leurs vûes du côté de la cour, gagnerent Macedone maître des offices qui surprit en leur faveur un rescrit de l'empereur Gratien qui cassoit le précedent & les renvoyoit à leurs églises. Ithace évêque de Sossube en Espagne qui s'étoit chargé de les poursuivre avec Idace évêque de Meride dès le commencement, presenta une nouvelle requête contre eux à Maxime usurpateur de l'empire qu'il venoit d'ôter avec la vie à Gratien. Maxime touché des points de l'accusation écrivit au préfet des Gaules & au vicaire des Espagnes de faire conduire à Bourdeaux tous ceux qui se trouveroient infectés de cette heresie pour y être jugés par un concile que l'évêque saint Delphin devoit y assembler. On y amena Instance & Priscillien. Le premier s'étant mal défendu fut dégradé de l'épiscopat. Priscillien craignant de répondre devant les évêques appella à l'empereur. Delphin & ses confreres furent assez bons pour le souffrir, au lieu que, selon Sulpice Severe qui

*Il est mal nommé Fitade.

Sulp. Sev. Hist. l. 2.

L'an 380.

381.

Sulp Sev. supr.

L'an 383.

384.

385.

a taxé leur foibleſſe en ce point, ils devoient le condamner par contumace, ou reſerver ce jugement à d'autres évêques s'ils lui étoient ſuſpects avec quelque fondement, & non pas laiſſer aller la connoiſſance d'une affaire purement eccleſiaſtique à l'empereur. Priſcillien n'y gagna rien. Il fut condamné dans la juſtice ſeculiere à avoir la tête coupée avec quelques autres contre le gré de ſaint Martin de Tours, de ſaint Delphin & des autres évêques du concile de Bourdeaux qui avoient horreur de la conduite ſanguinaire de leurs confreres Ithace & Idace, dont ils rejetterent la communion pour ce ſujet. L'évêque Inſtance déja condamné par les conciles de Sarragoſſe & de Bourdeaux fut envoyé en exil comme beaucoup d'autres. Le peuple de Bourdeaux fit paroître en même-tems l'averſion qu'il avoit de ces heretiques, & la pouſſa même au delà des intentions du ſaint Evêque Delphin qui la lui avoit inſpirée. Car il aſſomma tumultuairement à coups de pierres une femme nommée Urbique, qui s'obſtinoit à défendre leurs impietés.

L'an 386.

III. L'on compte encore avec raiſon entre les principaux ſervices que ſaint Delphin a rendus à l'Egliſe le soin qu'il a pris de former & d'inſtruire le celebre ſaint Paulin né dans le territoire de Bourdeaux. Il le baptiſa vers l'an 388 & le fit entrer dès lors dans les voies de la perfection évangelique. Saint Paulin en fut reconnoiſſant toute ſa vie, & non content de rendre ſa reconnoiſſance publique à l'égard de ceux de ſon tems il voulut la faire paſſer auſſi à la poſterité. Nous avons encore cinq de ſes lettres écrites à S. Delphin depuis l'an 396 juſqu'en 403. Elles ſont remplies des éloges de ſa vertu. Elles font voir qu'il l'honoroit toujours comme ſon pere & ſon maître, & qu'il le prioit ſouvent de ne point ceſſer d'arroſer en lui ce qu'il y avoit planté. Notre Saint après avoir conduit avec beaucoup de vigilance, de fidelité, de zele & de charité le troupeau que Jeſus-Chriſt lui avoit confié mourut comblé de graces & de merites dans une vieilleſſe extrême, & eut pour ſucceſſeur ſaint Amand dont nous avons parlé au XVIII de juin. Quelques-uns mettent ſa mort dans les commencemens de l'année 404 : mais il faudroit la remettre à la fin de l'année precedente s'il étoit ſûr qu'elle fût arrivée le XXIV de decembre auquel on a établi ſa fête. Il eſt ſurprenant que ſon nom ne paroiſſe pas dans les martyrologes d'Adon, d'Uſuard, ni dans la plûpart des ſuivans juſqu'au Romain moderne où on n'a point cru devoir l'oublier. Saint Paulin dans des vers qu'il compoſa fort peu de tems après ſa mort n'a point fait difficulté de le mettre au nombre des Saints & de l'aſſocier à ſaint Cyprien de Carthage, à ſaint Vincent martyr d'Eſpagne, à ſaint Ambroiſe de Milan, à ſaint Martin de Tours, & à ſaint Felix de Nole.

388. ou 389.

ep. 10. 14. 19. 20. 35. edit. le Brun.

L'an 396.

L'an 403.

Paul. carm. 27. p. 179.

AUTRES SAINTS DU vingt-quatriéme jour de Décembre.

I. SAINT VENERAND Evêque d'Auvergne.

IV. & V. Siécles.

VENERAND étoit du nombre des Senateurs de la ville d'Auvergne qui étoit preſque toute Chretienne dès le tems qu'il vint au monde, c'eſt-à-dire vers le milieu du quatriéme ſiecle. Son merite extraordinaire porta le clergé & le peuple de la ville à jetter les yeux ſur lui pour l'élever ſur le ſiege épiſcopal, lorſqu'il devint vacant par la mort de l'évêque

Savar, orig. cl. p. 47. 48. que saint Artéme. L'on rapporte ordinairement son ordination à l'an 394 sur la fin de l'empire de Theodose le grand, & il est compté pour le septiéme des évêques de Clermont lieu proche de l'ancienne ville épiscopale, où il paroît que le siege fut transferé dans le huitiéme siecle. Nous ne sçavons rien en particulier de toutes les actions & les souffrances qui l'ont rendu Saint pendant près de trente années qu'il gouverna son église. Nous sçavons seulement que sa vertu le fit distinguer entre plusieurs grands évêques des Gaules qui faisoient éclater leur sainteté de son tems. C'est le témoignage qu'en a rendu Paulin auteur du même tems allegué par saint Gregoire de Tours, que l'on croit n'être autre que saint Paulin, évêque de Nole qui n'étoit peut-être encore que prêtre alors, si l'on s'en rapporte à la foi de quelques exemplaires de saint Gregoire où il en porte la qualité. » Si l'on considere, dit cet auteur, les évêques, qui » sont dignes du Seigneur, tels que » nous voyons Exupere à Toulouse, » Simplice à Vienne, Amand à Bourdeaux, Diogenien à Alby, Dyname à » Engoulême, VENERAND en Auvergne, Aléthe à Cahors, Pegase à Perigueux, quelque grande que soit la » corruption du siecle, on avouera qu'il » se trouve encore des fidéles gardiens » de la religion & de très-dignes observateurs de la foi & de la sainteté.

Greg. Tur. hist. l. 2. c. 13. Le Brun ed. Paul. opp. Ruin. ed. Gr. Tur. col. 67.

Paul. ep. 48. ed. n.

Saint Gregoire de Tours ajoute que saint Venerand mourut la veille de Noël : & l'on prétend que ce fut vers l'an 423 après 29 ans & quelques mois d'épiscopat. Sa mort fut suivie de quelques contestations qui troublerent l'église qu'il avoit conduite dans une profonde paix pendant un si long tems. Ces troubles furent l'effet des brigues de ceux qui aspiroient à lui succeder. Ils se terminerent par l'élection de saint Rustique, que le vulgaire du pays appelle saint Rotiri, & que S. Gregoire n'a compté que pour le septiéme évêque de cette ville. Saint Venerand fut porté en terre dès le lendemain de son decès avec un convoi fort solennel. Il fut déposé en un lieu où l'on bâtit depuis une église en son honneur. Elle n'étoit qu'à vingt pas de celle de saint Allyre à qui il avoit succedé dans le siége épiscopal après saint Nepotien & saint Artéme. Dieu opera quelques miracles à son tombeau, qui faisoit le principal ornement de cette église, où se trouvoient d'ailleurs ceux du martyr saint Linguin, de l'évêque saint Nepotien, de sainte Claire, & d'une multitude de martyrs, que l'on faisoit monter jusqu'au nombre de 6200. dont on ne sçavoit pas les noms. Cette église de saint Venerand subsiste encore aujourd'hui, mais renfermée dans l'enceinte de l'abbaye de saint Allyre près de Clermont. Les anciens martyrologes, j'entens ceux du neuviéme siecle, ne font point mention de ce Saint, ni même le Romain moderne. Les autres en parlent au XVIII. de janvier, qui est le jour que l'on a choisi pour célebrer sa fête à Clermont, & dans quelques autres églises de France, parce que le XXIV. de décembre, qui est le jour de sa mort, est occupé de l'office de la veille de Noël. Ses reliques furent levées de son église l'an 1311. par Arbert évêque de Clermont, qui les transporta dans celle de saint Allyre, & les renferma dans la caisse même où étoit le corps de ce Saint, mais séparément, ce qu'il fit à la priere de Guy Scot ou l'Escot abbé de saint Allyre, s'étant contenté de laisser un peu de ses cendres & quelques-uns de ses ossemens dans son premier tombeau.

L'an 423.

De Eccl. clar. ep. Savar. c. 10. p. 349. Gr. Tur. Gl. Conf. c. 37. 38.

Eccl. claron. libell. ap. Savar. supr.

pour faire continuer le culte qu'on lui rendoit dans l'église de son nom. Ce prélat chercha long-tems le corps de saint Nepotien, qui, selon saint Gregoire, faisoit aussi de son tems beaucoup de miracles, dans le dessein de le transporter de même à l'église de saint Allyre : mais on ne put le trouver, & l'on croit qu'il demeura toujours dans le lieu de sa premiere sépulture, quoiqu'on lise dans les vieux registres des reliques de l'abbaye de saint Allyre, que les moines sont en possession de son corps. La fête de cette translation de saint Venerand faite par l'évêque Arbert se célebre le XXII. de décembre. L'auteur du martyrologe de France rapporte encore la même translation au XXI. de Novembre, & en fait une histoire toute semblable à celle dont il fait mention au XXII. de décembre. Il suppose aussi sans fondement, lorsqu'il en parle au XVIII. de janvier, que le corps de saint Venerand avoit été enterré d'abord dans l'église de S. Allyre, d'où on l'avoit transporté depuis dans l'église de son nom, puis reporté de-là dans le premier lieu. Il ajoute sans garant à son ordinaire, que ce XVIII. de janvier est le jour de son ordination.

Ruin. not. ad Gr. Tur. col. 925.

Sauss. p. 1027. & 918.

p. 51. 52.

VI. Siécle.

II. SAINTE THARSILLE

Vierge, tante de saint Gregoire le grand, & sa sœur sainte EMILIENNE.

I.

Greg. M. hom. 38. in evang. & Dial. l. 4. c. 26.

GOrdien sénateur Romain pere de Gregoire, qui fut depuis pape, premier du nom, surnommé le Grand, avoit trois sœurs, qui se donnerent particulierement au service de Dieu, & lui consacrerent leur virginité. La premiere étoit THARSILLE dont l'Eglise honore aujourd'hui la mémoire, la seconde se nommoit Gordienne, & la troisiéme étoit sainte *Emilienne*, dont la fête est marquée au V. de janvier dans le martyrologe Romain. Ayant renoncé aux vanités du monde presque en même tems, & reçû le voile sacré en un même jour, elles entrerent ensemble dans la meme carriere avec une ardeur égale. Elles vivoient dans la maison paternelle au milieu de la ville, aussi retirées que dans le monastere le plus écarté : & s'excitant mutuellement par leurs exemples & leurs discours, elles firent de grands progrès dans les voies de la perfection. Elles sembloient déja être parvenues à un haut point de vertu, lorsqu'au bout de plusieurs années on s'apperçut de quelque différence entr'elles. Tharsille & Emilienne sans s'arréter à regarder en arriere, faisoient à chaque moment un pas vers Dieu. Elles vivoient dans un si grand détachement des choses de la terre, dans une telle mortification de tous leurs sens, & dans une union si étroite avec Dieu, qu'elles sembloient avoir oublié leurs corps pour ne vivre que de l'esprit. Il n'en fut pas de même de Gordienne, qui par sa négligence laissa rallentir cette premiere ferveur de l'amour divin dont elle brûloit, ce semble, dans les commencemens comme ses sœurs. Elle tomba peu à peu dans le relâchement, & ouvrit son cœur à l'amour du siecle, qui y prit insensiblement la place de celui de Dieu. C'est ce que Tharsille ne put voir sans douleur. Elle s'en expliquoit souvent à Emilienne, mais avec gémissement, disant qu'elle s'appercevoit avec grand déplaisir que leur sœur Gordienne n'étoit plus de leur societé, qu'elle se laissoit aller à trop de dissipation, qu'elle oublioit une grande partie de ses devoirs, & qu'elle n'étoit pas assez fidéle à la grace de sa

premiere vocation. Elles fe joignirent pour lui en faire des remontrances & la conjurer par des inftances mêlées de tendreffe & de douceur à rentrer dans les termes de fon devoir. Gordienne paroiffoit touchée fur le champ & couverte d'une confufion qui lui faifoit prendre, ce femble des fentimens femblables à ceux de fes fœurs, & des réfolutions de les fuivre plus fidélement. Mais ces impreffions s'éfaçoient bientôt : elle retournoit fans ceffe à fon génie, elle reprenoit ces airs de liberté qu'on lui reprochoit : elle cherchoit la compagnie des perfonnes du fiecle, ne pouvant fouffrir ni la retraite, ni le filence, ni la focieté de fes propres fœurs, ou des perfonnes fpirituelles qui ne lui parloient que de Dieu.

II. Il fembloit que Tharfille la plus exacte dans l'obfervation de fes devoirs, la plus affidue à l'oraifon, la plus mortifiée, couroit auffi avec le plus d'ardeur dans les voies du ciel. C'eft ce qui fit qu'elle vit arriver fon terme plûtôt. Saint Gregoire fon neveu nous a fait part d'une vifion qu'elle eut fur la fin de fes jours, où faint Felix pape, l'un des ancêtres de la famille, lui montrant une demeure toute éclatante de lumiere, l'appelloit pour l'y recevoir. Il ajoute que le lendemain Tharfille fut faifie d'une fiévre qui la conduifit bientôt au tombeau ; qu'étant à l'agonie elle s'écria, comme fortant d'un profond fommeil, & dit aux affiftans, du nombre defquels étoit fa belle-fœur fainte Silvie, mere de faint Gregoire, que l'on fe retirât, & que l'on fît place à Jefus qu'elle voyoit venir à elle. Elle mourut dans ce moment : & l'agréable odeur qui fe répandit auffitôt dans la chambre, fervit à confirmer encore l'opinion de fa fainteté. Quand on découvrit le corps pour le laver felon la coutume, on trouva fes coudes & fes genoux durcis par des callus femblables à ceux que l'on voit aux chameaux, ce qui verifia ce que l'on publioit de fon affiduité à la priere. Ceci arriva le jour d'avant celui où l'on célebroit la naiffance de Jefus-Chrift. Après la fête, Tharfille s'apparut à fa fœur Emilienne, & lui dit en l'appellant à elle, que Dieu n'avoit pas permis qu'elle célebrât la folemnité de la naiffance du fils de Dieu avec elle, mais qu'il vouloit qu'elles fiffent enfemble la fête de l'Epiphanie. Emilienne ne parut inquiete que pour fçavoir ce que deviendroit leur fœur Gordienne, fi elles la laiffoient feule. Tharfille dit d'un vifage trifte, qu'il falloit laiffer la miférable Gordienne, puifqu'elle les avoit déja abandonnées dans le cœur, & qu'elle étoit prête à retourner dans le monde. Cette vifion fut fuivie de la maladie d'Emilienne, & elle mourut le cinquiéme jour de janvier fuivant, veille de l'Epiphanie, Gordienne fe voyant feule, & n'ayant plus perfonne pour la retenir, s'abandonna enfin toute entiere à elle-même, & oubliant les obligations de l'engagement qu'elle avoit contracté avec Dieu, elle quitta le voile facré, retourna dans le fiecle & fe maria avec un domeftique de fa maifon. Tant il eft vrai que le don de perféverance eft rare, & que de beaucoup d'appellés il y en a peu d'élus.

XXV. JOUR DE DECEMBRE.

LA NAISSANCE DE JESUS-CHRIST notre Seigneur selon la chair.

§. I. Histoire du Mystere.

I.

Orof. hift. l. 6. c. 22. Aug. civ. D. l. 18. c. 46. Notis epoch. M. & cenot. Pif. Diff. 2. c. 10. Pagi crit. B. appar. Pezron hift. evang. t. 1. Till. mém. t. 1.

CEfar Augufte devenu le maître de la République Romaine depuis plufieurs années, ayant pacifié tout fon empire, & fermé pour la troifiéme fois le temple de Janus pour marquer que l'on renonçoit à la guerre, voulut faire un dénombrement général dans toutes fes provinces & dans les autres pays qui en dépendoient, pour fçavoir le nombre de fes fujets, & la quantité de fes revenus. Il nomma pour ce fujet vingt-quatre * commiffaires, toutes perfonnes de probité reconnue. Publius Sulpitius Quirinius, felon les Grecs Cyrinus, auparavant gouverneur de Cilicie, fut envoyé avec un pouvoir extraordinaire pour faire ce dénombrement dans le gouvernement de Syrie, d'où dépendoit la Paleftine qui renfermoit la Judée. On prétend que la Syrie fe trouvoit pour lors partagée entre deux gouverneurs; que la haute étoit gouvernée par Quintilius Varus, qui fut depuis fameux dans l'hiftoire par fa défaite en Germanie, & que Sentius Saturninus avoit la baffe, c'eft-à-dire, la Phénicie & la Paleftine. Ce fut au nom de ce dernier, comme gouverneur ou magiftrat ordinaire, que Quirinius, comme délegué ou commis de l'empereur fit le dénombrement dans la Judée. Saint Luc nous avertit que ce fut le premier dénombrement qui fe fit dans le pays pour les Romains, parce que le même Quirinius eut ordre d'en faire un fecond onze ans après étant gouverneur de Syrie, lorfqu'Augufte réduifit la Judée en province, après en avoir ôté le roi Archelaüs fils d'Herode & l'avoir relegué dans les Gaules.

* *Suid. dict.* August.

Paxip. p. 64. Tertull. l. 4. c. 19. cra. Marcion.

Luc. 2. 1.

Après la publication de l'édit d'Augufte pour ce premier dénombrement, chacun alla fe faire enregiftrer dans la ville d'où il étoit, ou dont fa famille étoit originaire. Jofeph partit auffi-tôt de Nazareth petite ville de Galilée, où il demeuroit, & vint en Judée à la ville de David appellée Bethléem, parce qu'il étoit de la maifon & de la famille de David, pour fe faire enregiftrer avec Marie fon époufe qui étoit groffe. Bethléem n'étoit alors qu'un bourg ou un village de la tribu de Juda à deux lieues ou environ de Jerufalem vers le midi, bâtie fur une montagne pleine de roches, où l'on avoit creufé des maifons & des étables pour l'ufage des habitans. Pendant que Jofeph & Marie étoient en ce lieu, il arriva que le tems auquel elle devoit accoucher s'accomplit : & elle enfanta fon fils premier né dans une étable ou une des cavernes qui étoient au dehors du bourg, parce qu'en arrivant à Bethléem il ne s'étoit point trouvé de place pour loger dans l'hôtellerie, à caufe de la multitude du monde que le dénombrement avoit obligé de venir en ce lieu.

Luc. 2. 1.

Baron. an. 1. n. 2. Cafaub. exerc.

II.

C'eft-là que le Fils de Dieu naquit d'une Vierge la nuit du xxv. de décembre au point du folftice d'hiver *, felon l'ancienne tradition de l'Eglife, vers la fin de la quarante-uniéme année Julienne depuis la correction du calendrier faite par Jules Cefar, lorfqu'Augufte achevoit fon XII. confulat, ayant pour collegue L. Sylla. C'étoit la 749. année depuis la fondation de Rome; la 27. du regne d'Augufte

* Du tems d'Augufte ce folftice étoit encore au 25. décembre.

à ne compter que depuis la bataille d'Actium, ou la mort d'Antoine & de Cléopatre, mais la quarante depuis celle de Jules Cesar ; la 36. du regne du vieil Herode depuis qu'il avoit été déclaré roi de la Judée ; la 4. de la 193. olympiade ; la 4709. de la periode Julienne. Nous ajouterions parmi toutes ces époques celle de l'an 4000. de la création du monde, comme la plus communement suivie en ces derniers tems depuis Usserius, si nous étions persuadés que l'on pût sûrement bâtir sur ses fondemens. Mais ce point de la naissance du Sauveur du monde est devenu lui-même la plus célebre de toutes les époques, & l'unique pour tous les pays de la Chrétienté depuis qu'elle a anéanti les autres. L'Eglise Romaine de qui est venue l'ancienne tradition pour le xxv. de décembre, qu'elle a pû trouver dans les registres du dénombrement où le nom du Sauveur nouveau né aura été inscrit, & que l'on gardoit à Rome depuis Auguste : cette Eglise, dis-je, a cru qu'il étoit de la dignité de la religion d'introduire cette époque pour ceux qui faisoient profession de suivre la loi de Jesus-Christ. Mais par l'inadvertence de ceux qu'elle a employés * pour la disposer, il est arrivé qu'on la mise beaucoup au dessous de sa source ; & qu'au lieu de commencer huit jours après la vraie naissance du Sauveur, au premier jour de janvier de l'année suivante pour la faire marcher avec l'année Julienne, qui s'observoit dans l'empire selon le projet qui s'en étoit fait, elle est au moins de quatre années postérieure à ce point. De sorte qu'elle ne commence qu'avec la 4714. année de la periode Julienne ; & que pour en faire un exemple du tems où nous vivons au lieu de l'an 1701. que nous comptons aujourd'hui en cette époque, que nous appellons l'*Ere vulgaire*, nous devrions dire 1705. au moins par rapport au premier jour de l'an qui a suivi la vraie naissance de Jesus-Christ.

Tacit. Ann. l. 1. c. 11.

* Denys le Petit.

III. La sainte Vierge ayant mis son fils au monde dans la grotte, où elle étoit retirée avec Joseph, l'emmaillotta elle-même sans avoir eu besoin des secours ordinaires d'autrui, pour tout ce qui regardoit son enfantement & ses suites. Elle le coucha dans une créche qui se trouvoit-là, & qui servoit d'auge aux bestiaux que l'on retiroit dans cette étable, lorsqu'on les ramenoit des champs. La mere & l'enfant n'en furent point embarrassés pour lors, parce l'hiver étant fort tardif en Judée, la saison n'étoit point encore trop froide pour empêcher de faire parquer les troupeaux. Nous ne parlons point du bœuf & de l'âne, qu'une tradition formée vers le v. siécle, & merveilleusement accrue par l'industrie des peintres, a mis autour de la créche du nouveau né, parce que l'évangile n'en dit rien. Il se peut faire que l'on ait pris trop à la lettre l'endroit du prophete Isaïe, qui semble avoir donné lieu à cette tradition. Celui du prophéte Habacuc, où il est parlé de deux animaux, au milieu desquels le Seigneur devoit être connu, selon que porte la version latine des Septante s'entend de toute autre chose selon l'Hebreu. Plusieurs même parmi les anciens qui ne lisoient l'Ecriture que dans les Septante, ont cru que ces deux animaux devoient s'entendre des deux voleurs entre lesquels Jesus-Christ fut crucifié.

Luc. 2. 7.

Casaub. Exerc n. 7.

Till. p. 447.

Habac. 3. v. 2.

Il y avoit dans le voisinage de Bethléem, en un lieu nommé la tour d'Ader, des Bergers qui passoient la nuit dans les champs, veillant tour à tour à la garde de leur troupeau ; &

Hieron. ep. 27. Luc. 2. 8.

tout d'un coup un Ange du Seigneur se présenta à eux. Ils se virent en même tems environnés d'une lumiere divine : ce qui les remplit d'une frayeur extrême. L'Ange leur dit : » Ne craignez point, car je viens vous apporter une nouvelle, qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie. C'est qu'aujourd'hui dans la ville de David, il vous est né un Sauveur qui est le Seigneur Christ. Voici la marque à laquelle vous le reconnoîtrez. Vous trouverez un enfant enveloppé de langes & couché dans une créche. A l'instant même il se joignit à l'Ange une troupe de l'armée celeste louant Dieu & disant » Gloire à Dieu au plus haut des cieux, & paix sur la terre aux hommes chéris de Dieu. Après que les Anges se furent retirés dans le ciel, les Bergers se dirent l'un à l'autre, » Passons jusqu'à Bethléem, voyons ce qui est arrivé ; & ce que le Seigneur nous a fait connoître. S'étant donc hatés d'y aller, ils trouverent Marie & Joseph, & l'enfant couché dans la créche. Lorsqu'ils l'eurent vû, ils reconnurent la verité de ce qui leur avoit été dit touchant cet enfant. Tous ceux qui l'entendirent en furent fort étonnés, & admirerent ce qui leur avoit été rapporté par les Bergers. Or Marie retenoit toutes ces choses & les conservoit avec beaucoup de soin en elle-même, en les repassant dans son cœur. Les Bergers s'en retournerent glorifiant Dieu & le louant de tout ce qu'ils avoient entendu, & de ce qu'ils avoient vû de leurs yeux selon qui leur avoit été dit.

§. II. HISTOIRE DE LA FESTE DE NOEL.

IV. Après les fêtes de la Passion ou de la mort de Jesus-Christ, de Pâques ou de sa Resurrection, de son Ascension, & de la Pentecôte ou de la descente du Saint-Esprit, qui passent pour les quatre premieres de toute l'Eglise, il n'y en a point de plus ancienne que celle du jour natal ou de la naissance temporelle de ce divin Sauveur que nous appellons NOEL * d'un nom vulgaire en France. Il n'y en a point eu aussi de plus solennelle après celle de Pâques & de Pentecôte, qui semblent être les seules dont l'Ecriture fasse mention selon la remarque de S. Augustin, & dont l'observation ait eu son modéle ou sa figure dans la loi ancienne. Ce Saint parlant des fêtes qui s'observoient de son tems par toute la terre, que l'on tenoit établies par les Apôtres, ou par les Conciles généraux, ne nomme que celles de la Passion, de la Resurrection, de l'Ascension, & de la descente du Saint-Esprit sans faire mention de celle de Noël. Cela peut faire juger que quelque célébre qu'elle fût de son tems, on ne la croyoit peut-être pas d'institution apostolique, parce que les Apôtres n'avoient apparemment établi que celles des mysteres dont ils avoient été témoins. Il semble d'ailleurs que S. Augustin ait regardé la fête de Noël dans un dégré inferieur à celles du premier rang, dont il avoit parlé. Car comme on lui demandoit pourquoi le jour auquel on célébroit tous les ans la Passion ou la Resurrection du Sauveur n'étoit pas toujours le même, comme celui où on célébroit sa naissance, il y mit cette différence dans la raison qu'il allégua. * » Nous ne célébrons, dit-il, » le jour de la Naissance du Sauveur,

* De *Natalis* & non de *Neuma*. Macr. Hier.

Aug. ep. 119. *c.* 27. *vet. ed.* *Seu ep.* 55. *n.* 32. *nov. ed.* *ep.* 118. *al.* 54. *c.* 1.

Florent. p. 199. *Thom. fest. p.* 48. *Till. t.* 1. *p.* 445.

Aug. ep. 119 *al.* 55. *c.* 1

* *Noveris diem Natalis Domini non in sacramento celebrari, sed tantum in memoriam revocari quod natus sit : ac per hoc nihil opus erat nisi revolutum anni diem quo ipsa res acta est festâ devotione significari. Sacra-*

» que pour nous remettre en memoire qu'il est né pour notre salut : & » cette fête n'enferme aucune signification mysterieuse. De sorte qu'il » n'a été besoin que de consacrer par » une solennité sainte le propre jour » que Jesus-Christ a bien voulu naître. » Mais il y a des solennités, telles » que celle de Pâques, c'est-à-dire, » de la Passion & de la Resurrection » qui ne nous remettent pas seulement en memoire la chose dont on » fait la fête, mais qui par-dessus ce- » la representent & signifient encore » quelqu'autre chose de mysterieux » & de saint. Il auroit peut-être été plus court & plus simple de répondre à ceux * qui lui en faisoient la question, que la fête de Pâques est attachée à la pleine lune d'après l'équinoxe du printems, & par conséquent sujette à changer de jour tous les ans, comme dépendante du cours de la lune : au lieu que celle de Noël étant attachée au solstice d'hiver, demeure toujours fixe suivant le cours du soleil. Mais quoiqu'il soit difficile de suivre la pensée de saint Augustin dans toute sa force & son étendue, sur-tout en ce qu'il semble supposer que le mystere de la Naissance de Jesus-Christ n'a pas de suites ou de dépendances comme en ont les mysteres de sa mort & de sa resurrection ; on ne laisse pas de voir assez clairement qu'il ne mettoit pas la fête de Noël sur les rangs des quatre premieres.

* Janvier.

V. Il n'est pas aisé de marquer précisement le tems auquel cette fête a été instituée dans l'Eglise. Mais encore que saint Augustin ne l'ait pas mise au nombre de celles que la tradition de son tems faisoit regarder comme établies par les Apôtres, ou dans les Conciles pleniers ou generaux, on ne peut raisonnablement douter qu'elle ne soit plus ancienne que le concile œcuménique de Nicée. Il faut avouer qu'elle ne se célébroit point par-tout en un même jour, puisqu'on ne convenoit point encore du jour auquel Jesus-Christ pouvoit être né. Saint Clement d'Alexandrie ayant occasion de parler du tems de cette naissance, rapporte comme un effet de la curiosité de quelques particuliers de son siécle, d'en avoir recherché & voulu déterminer non-seulement l'année, mais encore le jour. Il dit que quelques-uns mettoient cette naissance au xxv. jour du mois que les Egyptiens appellent Pachon, qui revient à peu près à notre mois de mai ; d'autres au xxiv. ou xxv. du mois Pharmuthi, qui se rapporte à notre mois d'avril. Le peu de certitude que ce Pere trouvoit dans ces opinions, & le peu de cas qu'il témoignoit faire de cette question, donne tout sujet de croire que la fête de Noël n'étoit point encore publiquement établie de son tems, qui étoit le commencement du troisiéme siécle de l'Eglise, ou du moins qu'elle ne se célébroit point dans l'Egypte. Bientôt après ces opinions s'étant dissipées d'autant plus aisément qu'elles avoient moins d'apparence, on en vit paroître une autre mieux fondée, qui faisoit naître Jesus-Christ l'onziéme jour du mois de Tybi selon les Egyptiens, c'est-à-dire le sixiéme jour du mois de janvier.

Clem. Strom. l. 1. p. 294. vel 340. alter. ed.

C'est le jour auquel on commença de célébrer la fête de Noël sous le nom d'*Epiphanie*, qui veut dire manifestation venue d'enhaut, ou présence de Dieu parmi les hommes déclarée

mentum est autem in aliquâ celebratione cum rei gestæ ita rememoratio fit, ut aliquid etiam significari intelligatur quod sanctè accipiendum est.

par son incarnation & sa naissance temporelle. C'est ce que semble marquer encore plus précisément le terme de *Theophanie* dont on s'est servi aussi indifferemment pour qualifier la fête. On ne séparoit point encore alors celle de l'Adoration des Mages d'avec celle de la Naissance du Sauveur, parce que c'en étoit une suite toute naturelle. C'étoit au moins l'usage de l'église d'Orient dans les III. & IV. siécles de les joindre en ce jour, & d'y ajouter encore la memoire du Baptême de Jesus-Christ. Cassien nous apprend que de son tems, c'est-à-dire, au commencement du cinquiéme siécle, l'on célébroit encore en Egypte la fête de la naissance charnelle du fils de Dieu & celle de son baptême en un même jour, que l'on appelloit Epiphanie, suivant une ancienne tradition, qui portoit que le Sauveur étoit né & avoit été baptisé en ce jour, qui n'étoit autre que le sixiéme de janvier. Il ajoute qu'on n'en usoit pas de même en Occident, & que l'on y célébroit les deux mysteres séparément en deux jours differens.

V. le 6. janv.

Cass. coll. 10. c. 2.

VI. En effet l'Eglise Latine faisoit alors la fête de Noël au xxv. de decembre, & elle en avoit déja détaché ce semble celle de l'Adoration des Mages, pour la joindre à celle du Baptême de Jesus-Christ, qui étoit demeurée au VI. janvier. La fête de Noël est marquée pour l'église de Rome en particulier au xxv. de decembre dans l'ancien calendrier qui fut dressé vers le milieu du quatriéme siécle. Quelques-uns estiment que cette institution étoit du pape Jules, qui est le dernier des papes que l'on trouve marqués dans ce Calendrier. Cependant saint Chrysostome vers la fin du même siécle ne faisoit point difficulté d'assurer que c'étoit depuis long-tems & par une tradition fort ancienne, que la fête de la Naissance de Jesus-Christ se faisoit le xxv. de decembre dans l'Occident, & particulierement à Rome, d'où cet usage se communiqua aux églises de l'Orient, après avoir long-tems varié sur l'observation du jour de cette grande solennité. Les Grecs & les Orientaux l'embrasserent d'autant plus volontiers, qu'ils croyoient plus aisément que l'église Romaine avoit pû connoître ce jour, parce que les actes de la fameuse capitation qu'Auguste fit faire en Judée, comme dans toutes les autres provinces de son empire au tems des couches de la Vierge, se conservoient à Rome avec beaucoup de soin. Ce saint docteur au tems duquel, on voit que cette institution fut transportée de Rome en Orient, contribua beaucoup ce semble à autoriser la créance des Occidentaux sur ce point, lorsque n'étant encore que prêtre de l'église d'Antioche, & encore depuis qu'il fut fait évêque de Constantinople, il entreprit de faire voir que ce fut au jeûne du mois de septembre, que le prêtre Zacharie eut la vision de l'Ange qui fut suivie de la conception de saint Jean-Baptiste : surquoi l'Eglise s'est reglée pour déterminer le tems de celle de Jesus-Christ au xxv. de mars, & celui de sa naissance neuf mois après. Saint Augustin nous fait connoître en plus d'un endroit de ses ouvrages, que l'église d'Afrique conforme à celle de Rome, célébroit aussi la Naissance temporelle du fils de Dieu au xxv. de decembre, par une tradition ancienne & immémoriale. Il nous apprend même que dès ce tems-là cette fête étoit précedée d'un jeûne public. Ce Saint qui tenoit cette tradition pour très-constante, doutoit si peu du tems & du jour de cette naissance, qu'il a cru y trouver du mystere, nonobstant ce qu'il avoit dit autrefois

Buch. cycl. p. 267.
Prud. Hymn. Ambr. Serm. 22.
Joan. Nicen. Auct. pp Combef. t. 2. p. 297. 309.
Florent. M. H. p. 199. 205.
Chrys. t. 5. Homil. 33.

Flor. p. 199. 200.

Ibid. & t. 4. ep. 110.

Thom. Fest. l. 2. c. 6.

Aug. ep. 119. Item. p. 236. vet. ed. & de Trinit l. 4. c 5. Till. t. 1. p. 444. 443.
Kal. Carthag. edit. Mabill.

autrefois de la différence qu'il mettoit à ce ſujet entre cette fête & celle de la Paſſion & de la Reſurrection de Jeſus-Chriſt. L'Egliſe nous apprend, dit-il, que ſaint Jean eſt né le XXIV. de juin, lorſque les jours commencent à diminuer, & Jeſus-Chriſt le XXV. de decembre, * lorſque les jours commencent à croître, parce qu'il étoit juſte que Jeſus-Chriſt allât toujours en croiſſant, & que ſaint Jean, ſelon ſon propre témoignage rapporté dans l'Evangile, diminuât en la préſence de ce divin Sauveur, comme l'étoile du matin perd ſa lumiere à meſure que le Soleil avance ſur l'horizon.

Aug. pſ. 132. & de Trin. l. 4. c. 5.

Illum oportet creſcere, me autem minui. *Joan. 3. 10.*

Quoique ce ne ſoit nullement dans l'obſervation ſcrupuleuſe des jours & des ſaiſons que l'Egliſe veut exercer la dévotion qu'elle nous inſpire pour la célébration de ſes fêtes; & que ſaint Auguſtin lui-même ait voulu inſinuer qu'il n'y avoit rien de myſterieux dans le choix du jour de Noël; ce Pere n'a point laiſſé de nous y découvrir dans la ſuite quelque ſorte de myſtere. Car outre ce qu'il dit du nombre des jours que le Fils de Dieu incarné demeura dans le ſein de la ſainte Vierge ſa mere, qui a quelque proportion au nombre d'années que le temple avoit été à bâtir; il rapporte une autre reflexion plus intelligible & plus populaire, ſçavoir, que Jeſus-Chriſt a voulu marquer par le jour de ſa naiſſance, & par celui de la naiſſance de S. Jean que toutes les grandeurs humaines, même les plus ſaintes doivent ſe perdre & s'anéantir dans la ſienne.

ep. 119. ſeu 55.

De Trin. ſupr. & Pſalm. 132 Thom. l. 2. c. 6. n. 4.

276. jours.

VII. On ne voit pas bien préciſément, quand l'Aſie & les Iſles adjacentes ſuivirent l'égliſe d'Occident pour le choix du XXV. de decembre comme firent les Grecs & les Syriens. Il paroît que l'Iſle de Chypre faiſoit encore la fête de la naiſſance de Jeſus-Chriſt au VI de janvier vers la fin du IV. ſiecle par le témoignage de ſaint Epiphane qui étoit métropolitain de cette iſle. Mais on infere de divers endroits des deux Gregoires de Nazianze & de Nyſſe qu'elle étoit déja détachée alors de celle du Baptême de Jeſus-Chriſt ou des lumieres dans la Cappadoce & remiſe au XXV. de decembre. Ce qui pourroit avoir devancé le changement fait à Antioche & en Syrie en faveur de l'uſage de l'Egliſe Latine, puiſqu'il n'y avoit que dix ans qu'on l'y avoit reçu lorſque S. Chryſoſtome y prêchoit ſous l'évêque Flavien vers la fin du regne du grand Theodoſe. Ce S. témoigne que cette fête du XXV de decembre fut trés-bien reçûe en Antioche lorſqu'on l'y fit venir de l'Occident vers l'an 377: ſi ce n'eſt de quelques particuliers qui en murmurerent d'abord comme d'une innovation, au lieu que d'autres remontroient que ce n'étoit que rétablir ou renouveller chez eux un ancien uſage qu'on avoit laiſſé abolir, & qui ſe pratiquoit depuis la Thrace & Conſtantinople juſqu'aux colonnes d'Hercule ou aux extrémités de l'Eſpagne & de l'Afrique. Il ſemble dire que la fête s'étoit communiquée vers le même tems de la Syrie dans les autres provinces voiſines. Ce qui peut s'entendre de la Cilicie & de la Paleſtine, mais non de l'Egypte où l'on continua long-tems l'union de deux fêtes au VI de janvier, ou pour mieux dire à l'onziéme jour du

Epiph. hær. 51. c. 29.

Till. p. 445. & 446.

Naz. Or. 38. & 41.

Nyſſ. de Baſil. & in Lum. feſt. t. 3.

Chryſ. t. 5. hom. 33. hom. 31.

Florent. p. 200 ex Chryſoſt.

* C'étoient encore les deux points des ſolſtices au tems de la naiſſance de notre Seigneur ſelon que Jules Ceſar les avoit fixés. Le Concile de Nicée les mit au XXI. de ces mois où ils ſe trouvoient avancés depuis ce tems juſqu'en 325. Et le pape Gregoire XIII. pour les conſerver aux mêmes points retrancha dix jours de l'année en 1582. dont ces ſolſtices étoient encore avancés depuis ce Concile juſqu'à ſon tems.

mois de Tybi qui depuis le fiecle de faint Epiphane concouroit ordinairement au milieu de notre janvier, mais non pas toujours au même jour. On prétend que depuis le milieu du cinquiéme fiecle les Egyptiens ou du moins les Coptes ou Eutychiens d'Egypte qui fe font féparés peu de tems après des Catholiques ou Melchites, ont fait la fête de Noël le XXIX jour de leur mois de Choiac que les uns prennent pour le IV de notre janvier, & les autres pour le XXV de notre decembre. Les voyageurs nous apprennent que les Coptes pofterieurs foumis aux Sarrazins ou Mahometans, & que les Ethiopiens, fur-tout les Abyffins, font maintenant la fête de la Naiffance de Jefus-Chrift le XIII de juin, & qu'ils en renouvellent encore la memoire tous les XXIX jours de leurs mois Coptiques.

Vanfleb. egl. d'Alex. p. 159. Concil. t. 3. col. 1096.

VIII. Ceux qui font perfuadés que la fixation de la fête de Noël au XXV de decembre eft plus ancienne en Occident & en Afrique que le regne de l'empereur Conftance qui fucceda à fon pere Conftantin l'an 337 & que le pontificat du pape Jules à qui on l'a attribuée fans beaucoup d'autorité, ne conviendront pas aifément qu'on ait pris occafion de l'inftituer fur ce que dans l'empire l'on faifoit une fête feculiere de la naiffance de cet empereur fous le titre de *Natal du Seigneur*. Conftance qui fe picquoit de dévotion dans fon herefie, n'auroit ofé fans doute fe montrer jaloux d'une fête de la naiffance du veritable Seigneur, qui fe faifoit dans l'Eglife dans le tems qu'on celebroit la fienne d'une maniere profane dans les villes. Ceux qui ont avancé cette chimere ne fçavoient peut-être pas que la naiffance de l'empereur Conftance fe celebroit dans l'empire le VII d'août ; & que fi l'on faifoit une fête de cet empereur au XXV de decembre, c'étoit celle de la victoire qu'il avoit remportée fur quelques tyrans & qui lui avoit fait donner dans les faftes de fon tems le titre d'*invincible* par fes flateurs.

Ce pape commença en 336.

Le mot *Dominus* eft mis au lieu de *Divus*, parce que Conftance vivoit encore.

Buch. Cycl. Pasc. p. 276. 284. 288.

D'autres croient pouvoir prouver par faint Ambroife, par faint Auguftin & par le pape faint Leon, que la fête d'un Dieu naiffant que nous adorons comme le Soleil de juftice a été placée dans l'Eglife au XXV de decembre pour détourner le culte idolatre que l'on rendoit au *foleil renaiffant*, parce que c'étoit le tems que le foleil paroiffoit renaître après le folftice, & remonter du tropique pour revenir à nous. Il eft vrai que le jour de la naiffance du Seigneur étoit appellé *foleil nouveau* felon faint Ambroife parmi les peuples tant Juifs que Gentils ; que ce jour étoit fort folennel chez les Payens felon faint Auguftin, qui exhortoit les fidéles à le folennifer auffi, non pour l'amour du foleil materiel qui faifoit croître les jours & diminuer les nuits en cette faifon ; mais pour l'amour de celui qui avoit créé le foleil & qui devoit faire croître notre foi en diffipant les tenebres de notre infidelité. Il eft vrai auffi que S. Leon reprend fortement ceux qui s'imaginoient encore de fon tems que la folennité de la fête qui fe faifoit dans l'Eglife ne tiroit point tant fon luftre de la naiffance de Jefus-Chrift que de celle du foleil nouveau qui remontoit fur l'horizon. Mais fi l'Eglife n'avoit point eu de raifons fuffifantes pour fe perfuader que Jefus-Chrift étoit veritablement né vers le folftice d'hiver, il eft à préfumer qu'une fimple intention d'abolir la fuperftition d'une fête payenne n'auroit pas été un motif affez puiffant pour lui faire preferer le XXV de decembre au jour auquel elle auroit crû d'ailleurs que le Soleil de juftice fe feroit levé fur la terre.

Flor. M. H. p. 191. 192.

Ambr. ferm. 16. de Nat. v. ed.

Aug. ferm. 10. de Nat. ferm. 16. v. ed.

Leo. ferm. 2. de Nat. c. 5. v. ed.

IX. Les Chrétiens au reste ont été plus exacts dans les vrais honneurs rendus au soleil de justice naissant, lorsqu'il a été question de la consecration du point de cette heureuse naissance, que n'ont été les payens dans ceux qu'ils vouloient rendre vainement au soleil materiel renaissant de son tropique. Car ceux-ci au lieu de faire commencer leur année à ce point du solstice d'hiver ont differé de le faire au premier jour de janvier suivant, au lieu que l'Eglise a voulu compter l'année du salut par le jour de Noël, & qu'elle a reglé ses offices sur le calcul comme on le voit dans tout l'ordre de sa liturgie & dans les anciens martyrologes. C'est un honneur qu'elle a voulu rendre pareillement tantôt à l'incarnation du même Sauveur lorsque du point de sa naissance elle a fait remonter le commencement de l'année ecclesiastique à celui de sa conception c'est-à-dire au xxv de mars; tantôt à sa passion & à sa Resurrection en differant de commencer cette même année à Pâques. Mais après avoir varié sur cela pendant plusieurs siecles, elle s'est enfin déterminée à fixer ce commencement au point de la naissance du Sauveur, se contentant pour le civil de le remettre au premier de janvier suivant qui est le jour de l'octave de cette grande fête.

Miss. Brev. Antiph. &c. Front. Kal. p. 2.

Scalig. Petav. Calv. Labb. & alii de Tempp. Florent. M. H. p. 1, 2, &c.

X. Ce commencement de l'année ecclesiastique est marqué quelquefois au xxiv de decembre, parce que c'est le jour de la vigile ou veille de Noël où commence la fête. Mais on l'a depuis avancé au iv dimanche d'avant la fête, où commence le tems prescrit par l'Eglise sous le nom d'Avent ou d'*Avenement* pour la préparation que nous devons apporter afin de la celebrer dignement. Cette preparation ne se fait plus gueres que par les prieres publiques d'un office reglé pour tout cet espace. Autrefois on y joignoit l'abstinence & le jeûne, qui formoit une espece de carême comme celui d'avant Pâques. Ce carême étoit de quarante jours chez les Grecs où il subsiste encore, mais réduit à sept jours en divers endroits. La difference qu'il y a entre ce carême de Noël & celui de Pâques, c'est qu'on y peut user de vin, de poisson & d'huile, pourvû qu'on s'abstienne de chair, d'œufs, de beurre & de laitage; au lieu que l'abstinence est generale dans celui d'avant Pâques. En Occident & sur-tout en France ce carême commençoit incontinent après la saint Martin; mais l'observation en a presque toujours été libre à la devotion des particuliers, si ce n'est que quelques évêques ayent fait sur cela des reglemens particuliers pour leurs diocésains. C'est ce qui a paru sur-tout dans la conduite de saint Perpet ou Perpetue de Tours qui a ordonné trois jeûnes par semaine depuis la saint Martin jusqu'à Noël. Reglement qui fut prescrit près de 120 ans après dans le premier concile de Macon tenu en 581, où l'on arrêta que les jeûnes se feroient les lundis, les mercredis, & vendredis de chaque semaine. Mais pour les Religieux, le jeûne de l'Avent devoit être pratiqué tous les jours selon le decret du second concile de Tours tenu dès l'an 566: ce que l'on a depuis avancé en diverses maisons regulieres non seulement de la premiere semaine de decembre au lendemain de la fête de saint Martin, mais encore au second jour de novembre après la fête de tous les Saints. Le nom d'*Avent* au sens que nous l'entendons ne paroît pas avoir été d'usage avant le vii siecle. Il est difficile même de montrer que la chose fut instituée dessors dans l'Eglise, puisque l'on n'en trouve rien dans les sa-

Avent ou preparation.

Smith. p. 25 26. Flor. p. 202.

Flor. p. 202.

Greg. Tur. l. 10. hist. c. 31.

Sacr. Gel. Gr. Goth. Fr. &c. Mabill. Lit. Gall. l. 2. p. 98. 99. 100. Conc. Matisc. I. c. 9. Conc. Tur. II. c. 17. Front. Kal. p. 155.

cramentaires & les offices divins de ces tems-là. Au moins l'Avent ne fut-il bien établi en France qu'après la reception de la liturgie & du rit Romain au neuviéme siecle. Si l'on trouve quelques homelies des peres des IV & V siecles qui semblent avoir été faites à ce sujet, il est aisé de voir qu'elles n'ont été faites que pour exhorter les fidéles à se préparer à celebrer dignement la fête de la naissance du Sauveur. Nous reservons à parler de l'Avent dans un plus grand détail après les fêtes mobiles qui dependent du cours de la lune.

XI. Il y a une autre solennité de preparation à la fête de Noël dont nous avons déja parlé au XXV de mars où il est question de l'Annonciation de la sainte Vierge & de la Conception de Jesus-Christ. C'est celle qui s'appelle la fête de l'*Expectation de la sainte Vierge*, c'est-à-dire de l'Attente de ses couches. Elle est attachée au XVIII de decembre, huit jours précisément avant Noël, & en quelques églises au XVI de ce mois, selon que l'on fait avancer les celebres antiennes qui precedent & qui suivent le cantique de la sainte Vierge dans tout cet intervalle & qui commencent toutes par l'interjection O, dont nous nous servons pour conjurer le Sauveur de venir nous delivrer du peché : d'où lui est venu le nom de la fête de l'O de Noël. On prétend qu'elle nous est venue de l'Eglise d'Espagne où elle fut instituée d'abord pour honorer l'Annonciation de la sainte Vierge, qui ne pouvoit commodément se celebrer au XXV de mars à cause du carême ou de la quinzaine de Pâques. Lorsque l'Eglise Romaine a jugé à propos de remettre la fête de l'Annonciation à son jour naturel du XXV de mars comme auparavant, on n'a point laissé de conserver en divers endroits celle de l'Attente du divin Enfantement que l'on a continuée pendant toute une octave, que nous appellons en France la semaine de Préparation.

Conc. Tolet. X. an. 656.

XII. Elle ne finit qu'à la veille de Noël qui fait aussi le sujet d'une solennité particuliere commençant dès la fin des offices de la nuit précedente. L'office de cette veille qui est double commençant à Laudes l'emporte sur le dimanche même : & l'on peut dire qu'il ne cede pas même en dignité ni en obligation à ceux des veilles de Pâques & de Pentecôte. La messe qui lui est particuliere n'est point comprise dans l'office de la nuit de Noël, comme le font celles des autres veilles par rapport à leurs fêtes. Dès le cinquiéme siecle auquel cette messe se disoit à l'heure de none comme aux jours de petit jeûne, il y en avoit trois autres destinées pour la nuit & le jour de Noël. L'usage où se trouvoient les prêtres de dire chacun plusieurs messes par jour n'étoit point particulier à la fête de Noël. On avoit toute liberté d'en user suivant les mouvemens de sa dévotion. Ce fut, dit-on, le concile de Salgunstadt près de Mayence tenu l'an 1022 qui en restreignit le nombre à trois pour chaque jour & pour chaque prêtre. Mais le pape Alexandre II qui mourut en 1073. abolit cet usage, & ne laissa plus la liberté de dire les trois messes qu'au jour de Noël outre celle de la veille. Depuis ce tems l'on n'a gueres vû de dispense ou d'exception à cette défense, si ce n'est peut-être pour le jour de la nativité de saint Jean-Baptiste & pour celui de la translation de saint Martin de Tours, où les trois messes avoient chacune une préface particuliere qui leur étoit propre. Avant le siecle de Charlemagne, chaque prêtre ne disoit pour l'ordinaire qu'une messe en

Gav. part. 2. III. & var. Auct. de div. off.

Sacr. Gelas. & Greg. &c.

Conc. Saleg. c. 5. Amalar. l. 3. c. 38. Mabill. sæc. 5. Act. SS. p. 426.

Front. p. 2. & præf. p. 82.

Sacr. Gel. & Greg. Mabill. Lit. Gall. l. 2. p. 108. 109. & not. in ord. R. ce jour de Noël dans la France, dans l'Espagne & à Milan même. On en disoit trois à Rome, mais à cause des trois stations qui étoient indiquées par les papes pour le service divin, la premiere à sainte Marie pour la nuit, la seconde à sainte Anastase pour le point du jour, la troisiéme à saint Pierre pour l'heure ordinaire des grandes fêtes. Mais il faut remarquer qu'on n'en disoit qu'une dans chaque église, & qu'elles étoient dites par trois prêtres differens. La premiere de ces trois messes de Noël qui étoit selon d'autres la seconde des quatre en y comprenant celle de la veille, se disoit pour l'ordinaire au chant du coq. *Front. p. 3.* Depuis environ le IX ou X siecle que l'on a fixé les trois intervalles des trois messes, il fut reglé que la premiere se diroit à minuit. C'est l'usage qui subsiste encore pour les messes hautes ou les messes du chœur : mais il s'en est introduit un autre que l'Eglise veut bien tolerer pour les messes basses ou privées, qui est de les dire toutes de suite à telle heure qu'il plaît aux celebrans depuis le minuit jusqu'au midi.

XIII. La veille de Noël depuis l'institution de la fête a toujours été regardée comme un tems de sanctification, particulierement consacré au jeûne & à la priere : de sorte que son violement a été mis au rang des crimes que l'Eglise devoit punir. *Aug. ep. 216. V. ed. seu 65. nov. ed. ad Xan.* Saint Augustin en fit un grief sur la fin de l'an 401 au prêtre Abondance curé de Strabon dans son diocèse d'Hippone, qui après avoir passé près de la moitié du jour chez le curé de Gippi où il étoit jeûne comme par tout ailleurs, le quitta vers la cinquiéme heure * comme pour se rendre à son église. Mais au lieu de cela il s'en étoit allé chez une femme suspecte, y avoit dîné, soupé & passé une grande partie de la nuit. Ce qui avoit obligé le saint Evêque à le déposer & à le chasser de son diocèse. *Greg. Tur. Gl. M. c. 87.* Saint Gregoire de Tours rapporte aussi la punition que Dieu fit d'un prêtre de Riom en Auvergne nommé Epaque de l'ordre des senateurs, qui étant sorti souvent de l'église pendant les offices de la veille de Noël pour aller boire chez lui, & même après le chant du coq ou le minuit, avoit eu la hardiesse de dire la messe ensuite. Il dit que ce malheureux n'eut pas plûtôt communié qu'il se mit à hennir comme un cheval, à écumer de la bouche, à rejetter la sainte Eucharistie qu'il avoit prise ; qu'on l'emporta ensuite chez lui, & que depuis ce tems il tomba toujours en épilepsie à chaque quartier de lune. Saint Gregoire à cette occasion dit que lui-même s'étant trouvé un jour accablé de sommeil dans la solennité de la veille de Noël, s'étoit retiré pour aller prendre un peu de repos ; que comme il s'étoit endormi, un inconnu lui étoit apparu & lui avoit dit de retourner promptement à l'église ; que s'étant éveillé il s'étoit contenté de faire le signe de la croix & s'étoit rendormi ; que l'inconnu étoit revenu aussi-tôt & lui avoit redit la même chose. Mais que comme il s'étoit rendormi de nouveau, l'inconnu lui avoit donné un soufflet en lui disant : » C'est » à toi à remontrer aux autres & à » donner l'exemple pour veiller : & » tu te laisses emporter au sommeil. Le Saint tout effrayé se jetta de son lit, & retourna promptement à l'Eglise. *Baron. not. M. p. 532.*

Si une infirmité si pardonnable à un Saint évêque, accablé des travaux du sacré ministere, & de la longueur d'un jeûne fort austere a été punie d'un soufflet, que ne doit-on point penser de la rigueur avec laquelle Dieu doit traiter ceux qui deshonorent, & qui profanent la sainteté de la veille & de la nuit de Noël par des débauches &

** avant midi.*

d'autres defordres fcandaleux ? L'abus en eft fi ancien dans les contrées de l'Occident qu'il femble être venu des payens mal convertis à la religion Chrétienne, comme celui des defordres des calendes de janvier, de la veille des Rois, & du carnaval. Nous ne retoucherons pas ici ce que nous en avons dit au jour de la Circoncifion, & de l'Epiphanie. Nous nous contenterons de remarquer que les prélats de l'Eglife Catholique ont fi heureufement travaillé à l'abolir dans ce dernier fiécle, qu'il n'en refte prefque plus en France que quelques veftiges qui paroiffent dans les feux de joie, & dans les feftins que l'on appelle de *Media noche*, après les Efpagnols, & que l'on tâche de refferrer entre les bornes de la modeftie dans les lieux où l'on n'a pû encore les retrancher. Les églifes proteftantes ne peuvent pas fe vanter encore d'un pareil fuccès. On voit qu'elles ont fujet de fe plaindre, que toute leur reformation n'a pû encore bannir les mafcarades & les bouffoneries honteufes où l'on contrefait Jefus-Chrift naiffant & d'autres perfonnages de religion Chrétienne, & où l'on mêle diverfes bigarrures de paganifme fuivies de beaucoup de defordres. Il eft aifé de juger que les efprits n'y font pas encore difpofés à recevoir cette forte de reformation par le mauvais traitement, que reçut il y a quelques années un de leurs theologiens, qui avoit entrepris d'écrire contre les mafcarades de Noël, pour demander l'abolition d'une coutume fi pernicieufe, & fi indigne de ceux qui font gloire de porter le nom Chrétien.

Drechblers de Larv. Natal. Lipf. 1683. Nouv. de la Rep. des let. 1. p. 370.

XIV. Les réjouiffances de la fête de Noël s'étendent non-feulement aux trois jours fuivans, & à fon octave, mais jufqu'au jour de l'Epiphanie : c'eft ce que les Grecs appellent *dodecameron*, parce que l'intervalle eft de douze jours où il n'y a ni jeûne ni abftinence de viande pour les mercredis & les vendredis felon qu'ils le pratiquent le refte de l'année, non plus que le vendredi de Noël, & les famedis jufqu'à la Purification chez les Latins. Outre ce qu'en a établi l'Eglife dans fes offices pour porter fes enfans à rendre ces rejouiffances toutes fpirituelles, nous voyons que les princes ont voulu auffi en donner des marques jufques dans les affaires civiles. Si les conciles nous avertiffent que tous les jours qui fe trouvent entre Noël & l'Epiphanie font autant de jours de fête, les conftitutions des empereurs nous font voir que depuis le xx. de decembre jufqu'au VI. de janvier, ce n'étoit qu'une fête où la plaidoirie & l'exercice du barreau devoit ceffer pour honorer la naiffance & le baptême de Jefus-Chrift qui en faifoient les deux termes. Car l'adoration des Mages eft toujours comprife avec la naiffance du Sauveur chez les Grecs, qui la célébrent le xxv. de decembre, & non le VI. de janvier. Il paroît même qu'il y a eu un tems où les œuvres ferviles des mains, & le negoce étoient interdits pendant tout cet efpace. Du tems des deux Theodofes il n'étoit point encore mention de cette longue fuite de fêtes foit dans l'églife, foit dans l'empire. Dans l'Eglife, on jeûnoit encore à la fin de decembre, & au commencement de janvier pour appaifer la colere de Dieu irrité contre les débauches du tems : & nous voyons que l'an 380. le concile de Sarragoffe, compofé d'évêques d'Efpagne, & de France défend de s'abfenter des églifes ou plutôt de demeurer en retraite fous prétexte de pénitence depuis le XVII. de decembre jufqu'au VI. de janvier à caufe que les héretiques Prifcilliániftes en abufoient. Dans l'empire, nous remarquons que vers l'an

Conc. Turon. II. c. 16.

M. Comn. in Nomocan. Balfam. comment. All. de Dom. n. 32. p. 1468.

XI. & XII. fiécles.

Sul. Sev. l. 2. hift. facr. Con. Cæfar. c. 4. Cod. Th. l. 3. tit. 12. de fer.

389. Theodose l'ancien fit un édit pour rendre la fête de Noël ou de l'Epiphanie, qui étoit la même chose, aussi publique, aussi indispensable que celle de Pâques : ce qui ne s'entend apparemment que d'un seul jour, soit que ce fût le xxv. de décembre, soit plûtôt que ce fût le vi. de janvier, comme on n'en peut presque pas douter.

XV. A la fête du Fils, on a cru devoir joindre celle de la Mere, selon l'usage où l'on s'est vû, sur-tout en Orient, de faire suivre la fête des mysteres par celles des personnes qui ont eu part aux mêmes mysteres. L'Eglise qui a bien sçu allier celle de l'Annonciation de la Vierge à celle de la Conception de Jesus-Christ, comme depuis encore celle de la Purification de la Mere à celle de la Présentation du Fils au temple, n'a point crû qu'il fût possible d'oublier l'Enfantement de la Mere en célébrant la Naissance du Fils. Mais comme elle se trouvoit toute occupée du divin Sauveur revêtu de notre chair mortelle au xxv. de décembre, elle a remis d'abord la fête de l'*Enfantement* ou *des Couches sacrées* au lendemain dans les lieux où celle de saint Etienne n'étoit pas encore établie. C'est ce qui se pratique encore en beaucoup d'endroits de la Grece & du Levant, & chez les Moscovites, qui suivant le rit des Grecs, remettent la fête de saint Etienne au xxvii. du mois. On a depuis jugé plus à propos de transporter cette fête de la Mere de Dieu à l'octave de Noël, jour de la Circoncision, selon que nous l'avons rapporté au premier de janvier.

Cette fête est appellée *Puerperium* dans l'Eglise Latine.

Pap. Ephem. Gr. Mosch. p. 56. 59.

Nous ne parlerons pas d'une autre fête * qui regarde l'enfantement de la Vierge, & qui a eu assez de cours en Orient, parce qu'outre qu'il s'y commettoit bien des badineries, elle a été sagement abolie par le concile général de Constantinople, appellé *in Trullo*, l'an 692. qui d'ailleurs a condamné diverses rêveries des anciens hérétiques sur ce sujet.

* Secundinarum sessum.

Trull. can. 79. Lup. conc. t. 2. p. 1029. 1030.

Till. t. 1 p. 4. & 448.

Nous laissons aussi à d'autres le soin de remarquer les honneurs rendus à la crêche du Sauveur & à la grotte de Bethléem ; & les lieux où l'on prétend garder encore cette même crèche, les langes, & les autres reliques qui ont pû servir aux membres du corps du divin Enfant, lorsqu'il vint au monde.

SAINTS DU XXV. jour de Décembre.

III. & IV. Siécles.

I. SAINTE EUGENIE Vierge & Martyre à Rome.

LE nom de sainte EUGENIE étoit célébre dans l'Eglise au v. siecle comme le témoigne saint Avit évêque de Vienne. Mais tout ce qu'en dit ce Saint nous fait juger que dès-lors on avoit perdu la connoissance de la vraie histoire de la Sainte, & que l'on ne trouvoit plus rien d'elle que dans la relation fabuleuse de sa vie, qu'on avoit substituée à ses actes. Suivant ces fictions, que l'on a eu grand soin de faire passer jusqu'à nous, Eugenie nous est représentée comme fille de Philippes envoyé de Rome par l'empereur Commode pour être préfet d'Egypte; élevée dans les sciences des Grecs & des Romains sur-tout dans la Philosophie ; sçavante, vertueuse, bel esprit ; bien faite de corps ; recherchée deslors, mais en vain par des consuls & d'autres grands partis de la ville & de l'empire ; convertie depuis à la foi de Jesus-Christ par la lecture des épîtres de S. Paul ; retirée & travestie dans un monastere d'hommes ; devenue abbé & pere de religieux, comme parle saint

Avit. de Virg. l. 6. poëm.

Resvvid. vit. PP. p. 340. Till. t. 4. p. 585.

Avit *; persécutée en Egypte sous l'empereur Severe ; retournée enfin à Rome, & couronnée par le martyre sous les empereurs Valerien & Gallien. La plûpart de ces faits n'ont rien de vraisemblable, dépouillés même, comme nous les voyons, de toutes les circonstances qui en font sentir la fiction. Il nous suffit de sçavoir que sainte Eugenie fut une illustre vierge, martyre à Rome sous Valerien vers l'an 258. ou même sous Diocletien vers l'an 304. s'il étoit vrai qu'elle eût eu pour compagne de son martyre sainte Basile, dont nous avons parlé au xx. de mai.

Flor. M. H. p. 179. 813.

Les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme marquent sa fête le xxv. de décembre, & sa sépulture à Rome dans le cimetiere d'Apronien sur le chemin latin. Ils lui joignent sainte Bassile : c'est peut-être ce qui a fait naître la conjecture de ceux qui ont cru qu'elles avoient souffert ensemble. Sainte Eugenie se trouve marquée au xxv. de décembre dans le martyrologe de Bede sous le simple titre de Vierge : mais elle est avec sa qualité de martyre dans ceux de Wandelbert, d'Adon, d'Usuard, que l'on a suivis dans le Romain moderne. Les Grecs font aussi d'elle une fête publique, mais le xxiv. de décembre. Ils y joignent non-seulement Ste Bassile, à cause que ces deux Saintes sont unies dans les mêmes actes, mais encore saint Prote & saint Hyacinthe martyrs, qu'on a voulu faire passer pour les eunuques de sainte Eugenie, comme nous l'avons rapporté au jour que l'Eglise Latine a destiné pour leur fête. * L'Eglise de France avant qu'elle eût quitté la liturgie pour prendre celle de l'Eglise Romaine, faisoit mémoire de sainte Eugenie à la messe de la veille de Noël, & non pas de sainte Anastase. Son nom se trouvoit aussi dans le canon de la Messe avec ceux des autres Saintes qui y sont demeurées lorsqu'on l'en a retirée.

Mabill. Mus. Ital. t. 1. p. 289. & 281.

* xi. sept.

* —— *Mulier fortes processit in actus*
Cum stipante choro Sanctorum fieret abbas,
Atque patrem complens celaret tegmine matrem.

II. SAINTE ANASTASE *Veuve & martyre.*

IV. Siécle.

I.

SAinte ANASTASE, que plusieurs parmi nous aiment mieux nommer *Anastasie*, n'est pas moins célebre chez les Grecs & les Latins que sainte Eugenie. Son culte a même quelque chose de plus solennel dans l'Eglise Latine, qui lui a fait l'honneur d'inférer son nom dans le canon de la Messe, & de joindre sa commémoration à l'office de Noël du point du jour. Cependant la plûpart des faits particuliers de son histoire n'en sont gueres plus assurés, quoiqu'on ne puisse se persuader que le fond en soit absolument faux. Elle étoit, selon ce qu'on en a publié, fille d'un homme qualifié de Rome, nommé Prétextat, & d'une femme Chrétienne, nommée Flavie, qui l'éleva dans les sentimens de la religion qu'elle professoit. Ayant perdu sa mere fort jeune, elle fut confiée à un saint prêtre nommé Chrysogone, qui prit soin de l'instruire. Son pere lui fit épouser contre son gré un nommé Publius qui étoit payen & débauché, qui après lui avoir mangé ou dissipé une grande partie de son bien, & voulant lui enlever l'autre, dont elle avoit coutume d'assister les pauvres, la fit resserrer sous une garde très-dure, comme une magicienne & une impie, épithetes ordinaires

Ap. Sur. p. 312. Till. t. 5. p. 323.

naires que les payens donnoient aux exercices de la religion chrétienne. Il croyoit lui faire grace de lui laisser l'air à respirer. Il lui ôtoit presque toutes les autres douceurs de la vie, & sur-tout la liberté de recevoir des visites. Anastase ne regretoit rien tant que la présence de son directeur saint Chrysogone, que l'on avoit mis dans les prisons de la ville pour sa religion. Elle trouva moyen de lui écrire en secret pour lui faire sçavoir l'état où elle étoit, & le prier de demander à Dieu qu'il la délivrât de la vexation qu'elle souffroit, sinon par la mort, au moins par la conversion de son mari. Chrysogone après avoir prié pour elle, lui fit une belle réponse pour l'encourager à la patience, & lui promit que le calme succederoit bientôt à cette tempête. Comme l'accomplissement de cette promesse tardoit un peu, Anastase, qui voyoit augmenter ses tribulations, lui récrivit pour lui marquer qu'elle n'attendoit plus que la mort, & lui demander l'assistance de ses prieres, afin que Dieu pour l'amour duquel elle souffroit, voulût recevoir son ame. Chrysogone instruit de bouche de tout ce qu'elle souffroit par une vieille femme non suspecte, qui lui portoit son billet, l'exhorta par la même voie à la perséverance, l'assurant qu'elle arriveroit par ce chemin à la gloire des martyrs de Jesus-Christ. Cependant Publius mourut dans un voyage qu'il fit en Orient. Sainte Anastase rentra par ce dénouement dans sa liberté & dans la possession de son bien, qu'elle employa au secours des pauvres, des malades & des prisonniers comme auparavant.

Ap. Sur. p. 318.

II.

L'an 304.

Diocletien ayant fait venir saint Chrysogone à Aquilée, où il étoit, pour lui faire le procès, on prétend qu'Anastase l'y suivit. Après sa mort elle s'employa à assister particulierement les confesseurs qui souffroient dans les prisons pour la foi de Jesus-Christ. Ces actions de charité la firent prendre en Macedoine, où elle étoit allée au secours de quelques saintes femmes prisonnieres, & destinées au martyre. Diocletien la renvoya au préfet d'Illyrie *, qui après avoir éprouvé sa fidélité à Dieu & sa constance en la foi par divers tourmens, la condamna au feu, on se contenta, selon d'autres, de lui faire couper la tête.

* Florus.

On dit qu'une dame nommée Apollonie ou Apolline obtint son corps par le moyen de la femme du préfet d'Illyrie, dont elle étoit amie, & qu'elle l'enterra honorablement près de Zara en Dalmatie. De là il fut transporté à Sirmich ville capitale de la Pannonie. C'est-là que les martyrologes du nom de saint Jerôme établissent son culte : & la Sainte y avoit une église célébre du tems de l'empereur Theodose le jeune. De Sirmich le corps de sainte Anastase fut apporté à Constantinople du tems de l'empereur Leon I. peu après l'an 460. sous le patriarche Gennade. Il fut déposé dans la célébre Anastasie, c'est-à-dire dans l'église de la Resurrection, que quelques-uns trompés par l'équivoque du nom ont cru originairement dédiée en l'honneur de notre sainte Martyre, quoique dès le tems de S. Gregoire de Nazianze, c'est-à-dire, plus de quatre-vingt ans avant cette translation elle portât déja le nom d'Anastasie, lorsqu'elle servoit de cathédrale à ce saint évêque. Dans la suite des siécles le corps fut mis dans l'église patriarchale de sainte Sophie, où il étoit encore en grande veneration, lorsque la ville de Constantinople fut prise en 1453. Quelques-uns assurent

Ap. Sur. p. 318. n. 39.

Flor. M. Hag. 996. 107.

Theod. Lect. l. 2. p. 568. Till. p. 327. Socr. l. 2. c. 38.

Vit. Marciani ap. Boll. 10. jan. p. 612. n. 6. Combef. Auct. b. PP. t. 3. p. 512. Du Cang. CP. chr. l. 4. p. 142. 143.

même qu'on le conserve encore aujourd'hui dans cette ville, quoique d'autres ayent écrit qu'il fut ensuite transporté à Genes, & que ceux du lieu prétendent l'avoir sous le grand autel de l'église de saint Matthieu.

III. Les Grecs font la fête de sainte Anastase le XXII. de decembre, & lui joignent quelques autres Saints, dont il est parlé dans ses actes. Ils en font un office fort solennel, & lui rendent les honneurs des Grands-martyrs, c'est-à-dire, de ceux qu'ils mettent dans une classe superieure à celle des autres. Sa veneration a été aussi toujours fort célébre en Occident, quoique l'on n'y possedât point ses reliques. Sa fête est marquée au XXV. de decembre dans les anciens martyrologes du nom de S. Jerôme, dans celui de Bede, dans ceux du IX. siécle & les suivans. A Rome il y avoit une mémoire ou commemoration établie en son honneur à la seconde messe de l'office de Noël dès le V. ou VI. siécle. Cet usage si glorieux à la Sainte dans l'Eglise étoit venu de ce que l'on avoit assigné la station des fidéles à l'église de sainte Anastase dans la ville pour la seconde messe que nous appellons des Pasteurs ou du Point-du-jour. On croyoit devoir faire memoire de la Sainte dans sa propre église, comme nous observons de nommer les patrons des églises où nous célébrons le sacrifice parmi les suffrages des Saints. C'est ainsi que de la station est venue aussi la fête de saint Pierre aux liens, la commémoration de saint Paul, &c. On ne peut pas douter que le XXV. de decembre consideré comme le jour de la mort de Ste Anastase n'ait donné occasion au choix de cette station. Il semble même que cette seconde messe de la grande fête de Noël ait été quelquefois toute de sainte Anastase : au moins voit-on que son oraison étoit mise la premiere, & que la Contestation ou Préface de la messe étoit sur son sujet. L'on en faisoit encore une seconde mémoire le jour de l'Epiphanie. Au reste cette église de sainte Anastase dans Rome qu'on prétend avoir été célébre dès le IV. siécle, & avoir été ornée par le pape saint Damase, étoit encore la station du premier mardi de Carême, & celle du mardi de la Pentecôte. La fête principale de sainte Anastase se remet ordinairement après l'octave de l'Epiphanie dans les lieux dont elle est patrone, pour être célébrée avec liberté par un office entier. Celle de sa translation s'y fait le VIII. de septembre; mais on ne sçait si c'est celle de son corps de Sirmich à Constantinople, ou celle de quelque portion particuliere de ses reliques ailleurs.

Front. p. 113. 114.

Sacr. Mon. not. p. 30.

Baron. an. 384 append. p. 11.

Front. Kal. p. 2. 37. 86.

Alm. spir.

IV. On croit communément que sainte ANASTASE ou *Anastasie* qu'on qualifie vierge, qu'on suppose martyrisée à Rome, dont les Grecs font leur grand office le XXIX. d'octobre, & que les Latins marquent le XXVIII. dans leurs martyrologes, est differente de notre Sainte veuve, qui étoit Romaine de naissance à la verité, mais qui fut martyrisée en Illyrie vers les côtes de la mer Adriatique. Mais on a bien des sujets d'en douter : & quoiqu'on en ait fait une histoire toute differente, il semble qu'on n'ait sçu y apporter un tel déguisement qu'on n'y puisse reconnoître notre Sainte qui passe aussi pour vierge chez les Grecs.

Till. t. 5. p. 716.

ADDITION AUX SAINTS du XXV. jour de Décembre.

XII. Siécle. Né vers l'an 1092.

PIERRE MAURICE dit le Vénérable, abbé de Cluni.

I. Duchesn. ex Savarone bibl. Clun. not. col. 181.

PIERRE MAURICE *surnommé le* Venerable, *par un titre qui lui est devenu aussi particulier, qu'au celebre Bede, étoit de l'ancienne & noble maison de Montboissier en Auvergne. Il fut fils de Maurice, & de la bienheureuse Raingarde, dont nous avons parlé au* XXIV. *de juin; il eut sept freres,* * *qui tous embrasserent l'état ecclesiastique ou religieux, à la reserve d'un seul qui demeura dans le monde, & l'un d'eux nommé Heracle devint archevêque de Lyon. Il reçut de sa mere une éducation fort chrétienne, & son pere prit soin de lui faire cultiver l'esprit par l'étude des lettres humaines. Quelques-uns prétendent qu'il suivit d'abord la profession des armes: mais il paroît qu'il fut enrôlé dès l'enfance dans la milice spirituelle de Jesus-Christ. Ses parens le mirent tout jeune dans la celebre abbaye de Cluni en Bourgogne, & l'offrirent à S. Hugues, qui fut le sixiéme abbé de cette congregation, & dont nous avons parlé au* XXIX. *d'avril. Ce Saint lui donna l'habit de la maison, & après l'avoir suffisamment éprouvé, il l'engagea au service de Dieu pour le reste de ses jours, sous la regle monastique. Pierre fit des progrès extraordinaires dans toutes les vertus qui pouvoient le conduire à la perfection de l'état qu'il avoit embrassé. Il s'avança même dans la connoissance de toutes les sciences humaines qui s'enseignoient alors dans l'école de Cluni avec tant de succès, qu'on n'a point fait de difficulté de le comparer aux plus sçavans du siécle pour la Philosophie; pour les arts de la Grammaire, de la Rhétorique, de la Dialectique; pour l'Arithmetique, la Geometrie, la Musique & l'Astronomie. Mais on voit qu'il ne se chargea de toutes ces sciences que pour les faire servir à une plus grande intelligence des saintes Ecritures, des écrits des saints Peres, & des saints Canons.*

* Othon, Hugues, Ponce, Jourdain, Arman, Heracle, Eustache.

Chron. Clun. Bibl. col. 589. & 1647.

Petr. Pictav. in Bibl. Clun. col. 103. not. Duchesn.

Sa pieté singuliere, plus admirable encore que cette rare doctrine, se trouvant jointe à beaucoup de prudence & de sagesse, porta l'abbé Ponce de Melgueil, qui avoit succedé à saint Hugues, mort en 1109, *à l'établir prieur de Vezelai en Nivernois au diocèse d'Autun. Après cette administration, dont il s'étoit très-dignement acquitté; on le fit passer à celle du prieuré de Domne, qui n'étoit pas fort éloigné de Vezelai. C'est de là qu'il fut tiré pour être fait abbé de Cluni & superieur general de la congregation après la mort d'Hugues II qu'on avoit substitué à Ponce, lorsque celui-ci eut fait sa démission entre les mains du pape Calliste II, pour faire le voyage de la Terre sainte. Pierre fut élu de tout l'ordre & solennellement beni par l'archevêque de Besançon* * *le jour de l'octave de l'Assomption de la sainte Vierge l'an* 1122, *à l'âge de trente ans. On vit éclater alors plus que jamais toutes les vertus qui l'avoient fait juger digne de conduire les autres. Son humilité & sa douceur étoient relevées par un zéle ardent qu'il avoit pour faire fleurir la discipline monastique: & l'on trouvoit dans toutes ses actions l'exemple de la perfection de laquelle il tâchoit de porter les autres par ses instructions. Avec tous les dons interieurs dont Dieu avoit enrichi son ame, pour la sanctifier; il avoit tous les talens & les graces exterieures qui lui étoient necessaires pour faire aimer la vertu. La gravité de ses mœurs, jointe à un air majestueux que lui donnoit la taille avantageuse de son corps, lui attiroit les respects de tout le monde, mais elle ne le rendoit pas inaccessible à ceux qui vouloient l'approcher. Car avec toute la seve-*

L'an 1122.

* Anseric.

rité que ce dehors sembloit marquer, il étoit affable, caressant, plein d'une tendresse & d'une compassion, que la charité de Jesus-Christ formoit en lui. De sorte qu'il agissoit en veritable pere toutes les fois qu'il étoit obligé de faire la fonction de juge. Personne n'avoit plus de penetration & de discernement pour découvrir les maux de l'ame, & les plaies du cœur les plus cachées, personne aussi n'étoit plus habile & plus heureux à y appliquer les veritables remedes. Il se chargeoit lui-même d'une partie des peines que méritoient les péchés de ceux qui se confessoient à lui, afin de rendre leur fardeau plus leger: & l'on eût dit qu'il pleuroit & qu'il expioit ses propres péchés, à voir la pénitence qu'il faisoit pour ceux d'autrui.

II. *Rien ne troubla la paix & le repos dont ses religieux jouissoient sous son gouvernement, qu'une persecution que lui suscita l'ancien abbé Ponce, au retour de son voyage de Palestine, pour tâcher de rentrer dans sa charge. Cet homme ayant pris l'occasion de l'absence de l'abbé Pierre, qui étoit allé visiter les monasteres de sa congregation en Guienne & en Poitou, vint fondre avec des gens armés sur l'abbaye de Cluni, dont il força les murs. Ayant rompu le cloître où les femmes entrerent pêle-mêle avec les soldats, il mit en fuite une partie des religieux, contraignit les autres de le reconnoître pour leur maître & leur superieur, & de lui prêter serment de fidelité. Presque tous refuserent genereusement de le faire: C'est ce qui mit Ponce en telle fureur, qu'il fit renfermer les uns dans d'étroites prisons, & chassa*

L'an 1125. *les autres. Il pilla ensuite l'église du monastere, comme auroit fait un Attila, & emporta les calices d'or & d'argent, tous les autres vases sacrés, les croix, les chandeliers, les châsses & reliquaires, les pierreries, toute l'argenterie, les ornemens & autres meubles les plus précieux; permettant toutes sortes de violences & de sacrileges aux soldats qui l'accompagnoient & qui firent bien des meurtres au dedans & au dehors de l'abbaye. Ponce alla faire ensuite le pillage & ses autres hostilités dans les bourgs du territoire, où il ne trouva point de resistance. Le prieur Bernard qui s'étoit retiré avec les principaux religieux, eut beaucoup de peine à se sauver des mains de cet ennemi, tandis que notre saint Abbé étoit occupé à regler les maisons de son ordre dans la seconde Aquitaine. Cependant le pape Honorius II. qui avoit succedé à Calliste II. vers la fin de l'an 1124, ayant été informé de tant de desordres qui durerent depuis le commencement du carême de l'année suivante jusqu'au mois d'octobre, envoya un Legat* à latere *qui étoit le cardinal Pierre de Leon, pour y remedier avec ordre d'excommunier Ponce, & tous ceux de son parti, que l'on appelloit les Ponciens. Le cardinal legat s'étant fait accompagner de l'archevêque de Lyon Hubald, fulmina l'excommunication contre Ponce, qui fut déclaré sacrilege, schismatique & ennemi de l'Eglise. Ce jugement fut confirmé depuis par le Pape, devant lequel les parties avoient été appellées. Ponce n'ayant voulu faire aucune satisfaction, mourut à Rome au mois de decembre de l'an 1126.* L'an 1126.
& le pape Honorius écrivit à l'abbé de Cluni qu'encore qu'il fût mort dans son impénitence, il n'avoit pas jugé à propos de le priver des honneurs de la sepulture. Mais je ne sçai si cette raison a dû porter les Benedictins à le mettre au nombre des Saints dans leur martyrologe. La peste qui avoit emporté Ponce, & beaucoup d'autres personnes, attaqua aussi l'abbé Pierre, qui n'en fut gueri qu'au bout de six mois. L'an 1127.

III. *Etant retourné à Cluni, il rassembla tous ses religieux dispersés, rétablit avec le secours de diverses personnes de piété les édifices, la clôture & la discipline de la maison: & lorsqu'il y eut mis la paix avec le bon ordre, il travailla à défendre la pureté de la foi de l'Eglise* L'an 1128.

Petr. Vener. l. 2. de Mirac. in Bibl. Clun. col. 552. 1311. & 12. c. 12. 13

Ibid. col. 1313. & 554. Mart. Ben. IV. Kal. jan.

contre divers ennemis qui l'attaquoient ou qui la corrompoient par le commerce qu'ils avoient avec les fidéles. Ce fut dans cette vûe qu'il écrivit contre les Juifs, contre les Mahometans & contre certains heretiques appellés Petrobrusiens du nom de Pierre de
L'an 1130. *Bruis leur maître. L'an 1130. il reçut à Cluni le pape Innocent II. successeur d'Honorius II, qui fuyoit l'antipape Pierre*
1131. *de Leon dit Anaclet II. Ce Pape lui donna en toutes rencontres des marques d'une estime toute particuliere : & lorsqu'après avoir tenu divers conciles dans la France, il fut retourné à Cluni l'année suivante, il voulut dédier lui-même la grande église de l'abbaye que l'abbé Pierre venoit à peine d'achever. Après que le Pape eût repassé les Alpes pour rentrer en Italie, l'abbé de Cluni tint le chapitre general de son ordre dans cette abbaye. Il s'y*
1132. *trouva jusqu'à 1212. religieux au compte de l'historien Orderic Vital moine d'Ouche qui y étoit : & l'Abbé y fit lire de nouvelles constitutions qu'il avoit faites pour mettre dans toute la Congregation une observance plus étroite, que n'étoit celle qu'il avoit trouvée, lorsqu'il étoit entré dans son administration.*

Ord. Vit. hist. Eccl. l. 13. intr. Norm. Duch.

L'an 1134. *L'année suivante il alla au concile de Pise, pour satisfaire au desir du Pape qui l'y avoit invité. Il fut present à toutes les consultations, aux jugemens & aux décisions de cette grande assemblée, où il fit admirer son sçavoir & sa sagesse. L'aversion qu'il avoit pour le schisme, lui fit regarder avec horreur l'antipape Pierre de Leon ! & malgré l'amitié qu'il avoit eue avec lui, lorsqu'il étoit Legat en France sous le Pape précedent, il souscrivit sans hésiter à son excommunication, & à la dégradation de tous ceux de son parti. Pendant cette absence, il perdit la B. Raingarde sa mere, qui mourut religieuse à Marsigni, prieuré de filles dépendant de Cluni, & il écrivit sa vie qu'il adressa à trois de ses freres.*

Pet. Ven. epist. l. 3. &c.

Quelques mois après son retour de Pise à Cluni, il fit un voyage en Espagne pour
L'an 1135. *y retablir ou regler quelques maisons de son ordre. Il y trouva la vie ou plutôt l'alcoran de Mahomet que les Mores d'Espagne, qui habitoient parmi les Chrétiens vouloient faire passer pour l'ouvrage d'un grand prophéte rempli de mysteres profonds. L'abbé de Cluni crut que ce seroit rendre service à l'Eglise de mettre à jour tous ces mysteres tenebreux, pour faire voir que ce n'étoit que sottises & qu'impietés. Dans cette vûe, il fit traduire par deux hommes habiles & fidéles cet Alcoran d'arabe en latin. Non content de ce travail, il composa encore cinq livres contre cet ouvrage, & contre toute la religion Mahometane, dont il renferme les dogmes. Cet ouvrage n'a point encore vû le jour, & nous n'en avons qu'un petit sommaire de la refutation, outre la lettre servant de dédicace à la traduction que l'abbé de Cluni avoit adressée à saint Bernard, abbé de Clairvaux son ami particulier. Il se peut faire, comme on le prétend, que saint Bernard n'ait eu ni le tems, ni la volonté de lire la loi & les réveries de Mahomet, ayant déclaré qu'il n'appartient pas même à un moine de lire les saints Canons ou le recueil des loix de l'Eglise, & se trouvant chargé d'affaires qui lui demandoient tous les momens de sa vie pour le service de l'Eglise & le salut de ses freres. Mais peut-on sur cela prendre droit de blâmer ce travail du pieux abbé de Cluni, lorsque l'on considere la pureté des intentions & l'utilité de son dessein ?*

Chron. Clun. col. 1649. & vit. col. 591.

L'an 1135. ou 1143.

Ibid. col. 1109. 1111. Le Nain t. 3. hist. cit. p 426. Bern. de praec. & dispens.

IV. *L'amitié que la charité de Jesus-Christ avoit formée entre ces deux saints Abbés perseveroit toujours avec la même ardeur, nonobstant la jalousie mutuelle des deux ordres de Cluni & de Cîteaux, que l'un & l'autre tâchoient de corriger de tems en tems, & de retenir dans les bornes d'une émulation desinteressée, & capable seulement d'edifier l'Eglise. Si le B. Pierre chargé de*

la réputation & des interêts de ceux de Cluni, s'est plaint quelquefois de Cîteaux, on a dû le pardonner au déplaisir qu'il avoit de voir sa Congrégation tomber dans le mépris de ceux qui lui preferoient la nouvelle réforme de Cîteaux, malgré tous les efforts qu'il faisoit pour réformer les siens. Saint Bernard ne fut pas moins touché de ce que quelques religieux de Cluni publioient contre ceux de Cîteaux, dont ils ne pouvoient souffrir la grande réputation. Il composa contre eux une apologie pour les siens, qui donna quelque mortification à l'abbé de Cluni. Pierre ne crut devoir répondre à cette apologie, qui avoit paru quelques mois même avant qu'il fût fait abbé, que par le soin qu'il prenoit d'ôter tout sujet de plainte à ceux de Cîteaux, & de remedier au relâchement qu'on attribuoit à ceux de Cluni. Il ne laissa pas de défendre très-bien son ordre & ses religieux, & il en écrivit à saint Bernard, pour lui faire voir qu'on n'avoit pas encore perdu l'esprit de saint Benoît dans sa Congrégation, selon qu'on le publioit dans celle de Cîteaux. Les deux saints Abbés toujours étroitement unis, se tenoient élevés au dessus de ces nuages sous lesquels se formoient toutes ces petites tempêtes qui agitoient leurs religieux. Ils eurent néanmoins une difficulté assez considerable l'an 1138. au sujet de l'élection que le clergé & le peuple de Langres avoient faite d'un religieux de Cluni pour être leur évêque. S. Bernard le jugeant tout-à-fait indigne de l'épiscopat, s'opposa fortement à son ordination. L'abbé de Cluni qui croyoit que saint Bernard s'étoit laissé prevenir mal-à-propos, & qu'il agissoit avec trop de chaleur contre son religieux, qu'il prétendoit innocent de tout ce dont on le chargeoit, alla présenter celui-ci au roi qui se trouvoit alors au Puy en Velai, & obtint qu'il seroit consacré, sans qu'on eût égard aux oppositions de saint Bernard, ni à l'appellation faite au Pape. Saint Bernard mal satisfait de cette conduite, en écrivit au Pape comme d'une injure faite au saint Siege que l'on ne devoit pas souffrir. Il interessa aussi la plûpart des cardinaux dans la querelle. Cependant l'autorité du roi, jointe à la consideration qu'on avoit pour le B. Pierre de Cluni, fit sacrer le religieux par l'archevêque de Lyon, assisté des évêques d'Autun & de Mâcon. Saint Bernard vraiment en colere, en récrivit au Pape comme d'un attentat qu'il falloit punir sans délai, & comme d'un desordre auquel on devoit promptement remedier. Le Pape se voyant ainsi pressé, déposa celui que l'abbé de Cluni venoit de faire sacrer évêque, & au refus de saint Bernard on élut Godefroi prieur de Clairvaux.

Le B. Pierre sembloit à son tour avoir quelque sujet de se plaindre de saint Bernard : mais au lieu de lui en marquer le moindre ressentiment, il lui récrivit d'une maniere qui faisoit voir que rien n'étoit capable d'altérer leur amitié. Le fameux Pierre Abailard philosophe de l'Université de Paris, vivement poursuivi par saint Bernard, & enfin condamné à Rome pour ses erreurs, vint à Cluni ne sçachant plus où trouver de retraite. Le saint Abbé le reçut avec tant de bonté, & il travailla si heureusement à sa conversion, que ce Philosophe non content de changer d'opinions & de conduite, se resolut de demeurer le reste de ses jours dans Cluni pour y embrasser la pénitence sous sa direction. L'Abbé le reconcilia parfaitement avec saint Bernard, & ensuite avec le Pape. Deux ans après il eut la consolation de voir Abailard mourir en vrai serviteur de Dieu, dans les sentimens de la pieté la plus tendre, après avoir pratiqué durant tout ce tems avec beaucoup d'humilité & de zele ce qu'il y avoit de plus pénible & de plus abject dans le monastere, hors des intervalles de la priere, de l'étude & des instructions qu'on l'avoit sou-

Bern. Apol.

Petr. Ven. ep. 23. l. 1.

LeNain t. 3. p. 201. 202. & 184. 193.

P. 496. 497.

Bern. ep. 164. 284. 193.

Petr. Ven. l. 1. ep. 28.

ep. 29.

L'an 1140.

L'an 1142.

Le N. p. 546. Chron. Clun. in bibl. col. 553. 1653. 1354. *vent obligé de faire aux freres. Il composa lui-même l'épitaphe d'Abailard, où aprés l'avoir comparé aux plus grands philosophes de l'antiquité, il atteste qu'il avoit fini en philosophe vraiment Chrétien.*

V. *Quelque satisfaction que pût lui donner le bon ordre qu'il avoit remis dans la congrégation de Cluni, & la consolation de se voir approuvé, aimé & honoré de toutes les puissances, il se déplût si fort dans le commandement, qu'il résolut de se démettre de sa charge, pour retourner sous l'obéissance d'un supérieur, & ne plus travailler qu'à son salut particulier dans l'obscurité d'une vie privée, comme le dernier* L'an 1146. *des freres. Ce fut ce qui le fit aller à Rome au commencement de l'an 1146. mais sous prétexte d'aller saluer le nouveau pape* Le N. t. 4. hist. Cist. p. 70. 71. 73. *Eugene III. qui avoit succedé l'année précedente à Luce II. Saint Bernard ayant appris quel étoit le véritable motif de ce voyage, écrivit promtement au pape, qui avoit été autrefois son disciple & son religieux, pour le prevenir de l'estime qu'il devoit faire du mérite de l'abbé de Cluni son intime ami, & le pria sur tout de ne pas écouter la demande qu'il devoit lui faire pour avoir la permission de quitter sa charge d'abbé, & la supériorité de l'ordre de Cluni. Le Pape ainsi muni contre la surprise, reçut le B. Pierre avec des honneurs tout extraordinaires : & il lui accorda tout ce qu'il pouvoit desirer, hormis sa démission. Les instances que lui fit l'abbé pour obtenir cette faveur, ne servirent qu'à le rendre plus ferme à la lui refuser. Mais pour lui donner des preuves de son estime & de sa confiance, il voulut l'employer à la réconciliation de* Bern. & P. Ven. ep. 17. 18. 19. l. 6. *ceux de Pise & de Lucques, qui avoient de grands différends qu'ils ne vouloient décider que par les armes. Pierre, qui avoit toujours réussi dans tes autres négociations de paix & de charité dont il s'étoit vû chargé auprès de toutes sortes de personnes, n'oublia rien pour sortir de celle-ci avec le même succès. Mais il éprouva qu'il avoit affaire à des esprits qui ne se laissoient point manier, & que leurs inimitiés étoient irréconciliables. A son retour en France il fut invité de se trouver le troisiéme dimanche d'aprés Pâques au concile de Chartres par saint Bernard, qui avoit procuré cette grande assemblée pour la fameuse croisade dont il avoit été déclaré le chef, & dont il se contenta dans la suite d'être le prédicateur. Mais il s'en excusa sur la nécessité indispensable d'assister au chapitre general de son ordre qui devoit se tenir précisément le même jour.*

Depuis ce tems on le vit travailler avec tant d'activité à la sanctification de ses religieux, & à la sienne, qu'on croyoit voir les forces de son esprit s'accroître à mesure que les fatigues de la pénitence & du ministere de sa charge lui diminuoient celles du corps. Il acheva de les épuiser dans le sacrifice continuel qu'il faisoit des veilles & de toute sa vie au divin maître qu'il servoit avec tant de fidélité. Il en alla recevoir la récompense éternelle le premier jour de l'année 1157. qui n'étoit autre que le 25. de décembre de l'an 1156. VI. L'an 1156. *âgé de près de 65. ans. Il laissa dans la seule maison de Cluni quatre cens religieux, qui faisoient toute la gloire de leur pere, & dont quelques-uns des plus parfaits avoient la liberté de se retirer dans les bois & les roches voisines pour y mener la vie des anciens anachoretes. Il laissa aussi à l'Eglise divers ouvrages de sa plume qui font voir qu'il écrivoit des mieux de son siecle, sur-tout en prose, & que personne ne le passoit ni pour l'esprit, ni pour l'érudition : ni pour l'intelligence des affaires ecclésiastiques. Il fut enterré* Chr. Clun. Bibl. col. 1652. 601. &c. *le 27. du mois au haut du chœur de la grande & nouvelle église de Cluni par Henri évêque de Wincester en Angleterre, qui s'étoit retiré auprès de lui depuis quelques années. Il n'est point encore canonisé selon les formes établies dans l'Eglise, comme saint Bernard, saint Hugues de Greno-*

ble, saint Norbert, saint Bruno, saint Etienne de Grandmont, saint Guillaume de Maleval, & beaucoup d'autres Saints de son tems. Il ne laisse pas de porter la qualité de Saint dans divers monumens publics. Le martyrologe des Benedictins la lui donne à plus juste titre sans doute qu'à l'ab-
t. 25. dec. *bé Ponce, dont nous avons parlé. Celui de France qui en parle au xxv. & encore au xxvij. de décembre, comme à deux jours destinés pour honorer sa memoire, ne se contente pas de le mettre avec un long éloge dans la premiere classe qui est pour les Saints canonisés, & dont le culte est*
Sauss. p. 1033. 1205. 1036. *public & universel dans l'Eglise, il y joint aussi le B.* Matthieu, *cardinal évêque d'Albano, natif de Reims, qui avoit été son disciple à Cluni, & son religieux à saint Martin des Champs à Paris, & dont Pierre le Venerable a écrit l'histoire lui-même dans son second livre des miracles.*

XXVI. JOUR DE DECEMBRE.

II. Siécle.

SAINT ETIENNE
Premier Diacre & premier Martyr.

§. I. Histoire de sa Vie.

I. Après la descente du Saint-Esprit l'on vit l'Eglise de Jesus-Christ croître de jour en jour, & se former par la prédication & les miracles de saint Pierre & des autres apô-
Act. 4. v. 34. 25. tres. Les fidéles qui la composoient avoient coutume en y entrant d'apporter aux pieds des apôtres leurs biens pour les mettre en commun, & les faire distribuer à tous ceux qui seroient dans le besoin. Et comme le nombre des fidéles se multiplioit extrémement, les apôtres occupés du ministere de la parole & des conversions, étoient obligés de se décharger sur d'autres du soin d'administrer & de dispenser ces biens. Il y arri- Act. 6. v. 1.
va quelque tems après quelque sorte de scandale, soit que ce fût la faute de ceux qui étoient commis pour cette administration, soit que l'abondance de ces biens, ou la multitude de ceux à qui il les falloit distribuer y mît de la confusion.

Les Juifs Grecs, c'est-à-dire, les fidéles des pays étrangers qui parloient grec, commencerent à murmurer contre les Juifs-Hebreux, ou naturels de la Palestine, se plaignant que l'on méprisoit leurs veuves dans la dispensation de ce qui se donnoit chaque jour, parce qu'on ne leur donnoit pas le soin de distribuer les aumônes, ou plûtôt parce qu'on leur en distribuoit à elles-mêmes moins qu'aux autres, & que l'on n'avoit point assez d'égard à leurs besoins. Les apô- Baron. an. 34. parag. 278. Chrysost. hom. 1. in Act.
tres crurent devoir remedier promptement à ce désordre. Ils assemblerent tous les disciples, & leur dirent : » Il n'est pas juste que nous quittions » la prédication de la parole de Dieu » pour avoir soin des tables qu'il faut » servir. Choisissez donc sept hom» mes d'entre vous, qui soient d'une » probité reconnue, pleins de l'Es» prit-saint & de sagesse, à qui nous » puissions commettre ce ministere. En rendant ainsi raison de leur conduite au peuple, ils lui laissoient en Chrys. supr.
même-tems le choix des personnes pour les offices, quoique selon la remarque de S. Chrysostome, ils pussent bien le faire eux-mêmes par la lumiere du saint-Esprit.

Cette proposition que firent les apôtres plût à toute l'assemblée. On choisit sept personnes, qui furent Etienne homme plein de foi & du Saint-Esprit,

prit, Philippes, Procore, Nicanor, Timon, Parmenas, & Nicolas proselyte d'Antioche. On les présenta aux Apôtres, qui leur imposerent les mains, après avoir fait des prieres, selon la coutume qu'ils avoient de ne rien faire sans la priere, & souvent *Ibid. & hom. 15.* sans le jeûne. Etienne fut le premier des sept & pour le rang & pour le mérite : c'est ce qui a porté sans doute *Iren. l. 3. c. 12. Lucian. ep. ap. Aug. Tillem. t. 2. p. 1. &c.* saint Irenée & quelques autres anciens après lui, à lui donner la qualité d'*archidiacre*, c'est-à-dire, de chef ou premier des diacres.

On ne sçait rien du lieu de sa naissance, ni de son âge : on conjecture seulement qu'il ne devoit pas être fort âgé lorsqu'il fut élû diacre, & qu'il mourut, sur diverses visions, où il apparut comme un jeune homme. On ne peut dire aussi quand il commença à suivre Jesus-Christ, si ce fut du vivant de ce divin Sauveur, comme le veulent ceux qui en font mal-à-propos l'un des septante-deux disciples : ou si ce fut le jour de la Pentecôte à la premiere prédication de saint Pierre. Il avoit de l'étude autant qu'on en pouvoit avoir chez les Juifs, dont les sciences se terminoient pour l'ordinaire à ce qu'on en apprenoit dans les livres saints, & les commentaires qui s'en lisoient dans les écoles, ou les synagogues.

II. L'imposition des mains que lui fi- *Act. 6. v. 8.* rent les Apôtres ayant encore augmentée la plénitude de graces & de force qu'il avoit avant son élection, il faisoit de grands prodiges & de grands miracles parmi le peuple : mais l'éclat des miracles ne tarda gueres à lui susciter des envieux, & le grand zele qu'il fit paroître dans la prédication de l'Evangile, lui attira la haine de ceux qui s'étoient déclarés les ennemis de la foi dès le commencement. Quelques-uns de la synagogue des Affranchis, c'est-à-dire, des Juifs qui avoient été emmenés captifs à Rome, & mis en suite en liberté, s'éleverent alors contre lui. A ceux-ci se joignirent ceux de la ville & de la province de Cyréne en Libye, ceux d'Alexandrie, ceux de la Cilicie, & ceux de l'Asie, & ils disputoient avec Etienne, mais ils ne pouvoient résister à la sagesse & à l'esprit qui parloit en lui. Alors ils subornerent des gens pour leur faire dire qu'ils l'avoient entendu blasphémer contre Moïse & contre Dieu. Par ce moyen ils émurent le peuple, les anciens & les docteurs de la loi : & se jettant sur Etienne, ils l'entraînerent & le menerent au conseil. Là ils produisirent contre lui de faux témoins, qui déposerent devant les Juges, & dirent : » Cet homme ne » cesse de proferer des paroles de » blasphéme contre ce lieu saint & » contre la loi. Car nous lui avons » oui dire que ce Jesus de Nazareth » détruira ce lieu-ci, & changera les » ordonnances que Moyse nous a laissées. Tout ceux qui étoient assis dans le conseil ayant les yeux sur Etienne, son visage leur parut, dit saint Luc, comme le visage d'un ange. Alors le grand sacrificateur ou le prince des prêtres Caïphe, qui présidoit dans ce conseil, lui demanda si ce qu'on disoit de lui étoit veritable. Etienne répon- *Act. 7. Chrys. hom. 15. Till. t. 2. p. 4.* dit par un long discours où il témoigna d'abord son respect pour les anciens patriarches, s'arrêtant particulierement sur la pieté avec laquelle Abraham avoit obéi à Dieu, & sur la promesse qu'il en avoit reçue d'une maniere toute gratuite, sans que ni la circoncision, ni les sacrifices, ni les cérémonies de la loi eussent été capables de la lui faire meriter. Il parla ensuite de Joseph vendu par ses freres, figure assez parfaite de Jesus-

Christ, & fit passer son discours à Moïse qu'on l'accusoit d'avoir attaqué. Il fit bien sentir l'injustice d'une telle accusation : mais il n'oublia pas de faire remarquer que les Juifs avoient rejetté d'abord ce prophéte que Dieu avoit envoyé pour les tirer de la captivité de l'Egypte ; qu'après leur délivrance ils ne laisserent pas de lui être rebelles malgré tous ses miracles. Il les fit souvenir fort à propos de la promesse que Moïse avoit faite au peuple que Dieu envoyeroit un prophéte, comme lui, auquel il faudroit obéir. Après avoir touché ensuite l'inclination étrange que le peuple Juif avoit pour l'idolâtrie, il voulut parler à l'avantage de la loi dont on l'accusoit d'être ennemi. Il reconnut que la circoncision venoit de Dieu; que les paroles de la loi étoient les oracles même du Seigneur ; que c'étoit par ordre de Dieu que Moïse avoit dressé le tabernacle, & que le dessein de David & de Salomon pour la constru-ction d'un temple en son honneur ne lui avoit point déplu. Mais il ajouta que selon les prophétes, Dieu n'habite point dans des bâtimens faits de la main des hommes, insinuant qu'on ne devoit point s'arrêter ni au temple ni à la loi, sans laquelle Abraham & les autres patriarches avoient été sanctifiés ; que tous les efforts des hommes n'étoient point capables d'arrêter les desseins de Dieu ; & qu'ainsi il étoit fort inutile aux Juifs de prétendre s'opposer à la prédication de l'évangile. Comme il s'appercevoit aisément que son discours ne faisoit pas grande impression sur les cœurs de ceux qui l'écoutoient, il changea de langage tout d'un coup ; & ne croyant plus devoir user de menagement à leur égard il les apostropha en ces termes. » Têtes dures & inflexibles, » hommes incirconcis du cœur & de » l'oreille, vous resistez toujours au » Saint-Esprit & vous êtes tels que » vos peres ont été. Y a-t-il un pro- » phéte que vos peres n'ayent point » persecuté ? Ils ont tué ceux qui leur » prédisoient l'avenement du Juste » que vous venez de trahir & dont » vous vous êtes rendus les meur- » triers, vous qui avez reçu la foi par » le ministere des anges & qui ne l'a- » vez point gardée.

III. Ces paroles les jetterent dans une rage qui leur déchiroit le cœur & qui leur faisoit grincer des dents contre lui. Mais Etienne étant rempli du Saint-Esprit & levant les yeux au ciel vit la gloire de Dieu, & JESUS qui étoit debout à la droite de Dieu son pere. Il s'écria aussi-tôt, disant : » Je » vois les cieux ouverts, & le fils de » l'homme qui est debout à la droite » de Dieu. Ceux qui l'entendirent parler de la sorte firent de grands cris, & se bouchant les oreilles comme s'ils eussent entendu des blasphémes ils se jetterent sur lui tous ensemble. Ils le trainerent ainsi hors de la ville de Jerusalem à côté du chemin de Cedar où ils le lapiderent, selon le genre de supplice qui étoit ordonnné par la loi contre les blasphemateurs. Les témoins qui selon la disposition de la loi devoient jetter les premieres pierres, mirent leurs vêtemens aux pieds d'un jeune homme nommé Saul de Tarse en Cilicie, qui de persecuteur fut depuis changé en apôtre de Jesus-Christ & servit son église sous le nom de Paul. Il étoit participant du crime des autres, & l'on peut dire qu'il lapidoit aussi le saint Martyr par les mains de ceux dont il gardoit les habits. Etienne pendant qu'on l'accabloit de pierres invoquoit Dieu & disoit : » Sei- » gneur Jesus, recevez mon esprit. Il se mit à genoux ensuite, & cria à » haute voix Seigneur, ne leur impu-

Act. 7. v. 54.

Lucian. relat.

Deut. 17. 7.

Act. supr.

» tez point ce peché. C'est la maniere dont les disciples de Jesus-Christ ont appris de leur Maître à se venger de leurs ennemis. Personne ne l'a imité en ce point plus parfaitement qu'Etienne, qui après avoir fait cette courte priere pour obtenir le pardon de ceux qui le faisoient mourir, s'endormit au Seigneur. C'est ainsi que finit & que triompha saint Etienne, qui a marché le premier sur les traces que
L'an 33. Jesus-Christ nous est venu marquer sur la terre par sa passion, & qui le premier a souffert la mort pour le nom de celui qui l'avoit sauvé par sa mort. On croit qu'il mourut sur la fin de l'année 33, neuf mois environ
Till. p. 504. après Jesus-Christ: & ce sentiment
Act. 8. v. 1. quoique fondé sur de simples conjectures paroît le plus general & le mieux reçu. Cette mort fut suivie d'une grande persecution qui s'éleva contre l'église de Jerusalem: & tous les fidéles excepté les apôtres furent dispersés en divers endroits de la Judée & de la Samarie.

§. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

IV. Quelques personnes, qui crai-
Act. 8. v. 2. gnoient Dieu, prirent soin d'ensevelir le corps de saint Etienne, & firent ses funerailles avec un grand deuil. On prétend que cela se fit sous la direction & aux dépens du celebre docteur Gamaliel, qui ayant fait lever secrétement le corps du lieu de son supplice où l'on avoit ordonné qu'il demeureroit exposé aux bêtes, le fit porter à une
Lucian. rel. inter Aug. op. Till. p. 9. terre qu'il avoit à sept lieues de Jerusalem & qui s'appelloit de son nom Caphar-Gamale. La ceremonie des funerailles dura six ou dix semaines selon qu'on le lit dans les diverses copies de la relation de Lucien prêtre de l'église de Jerusalem, qui a fait l'histoire de la découverte de ses reliques.

Il fut pleuré d'abord selon l'usage du pays & du tems, en un lieu où pour laisser un monument de ce deuil on mit un monceau de pierres. Delà le corps fut transporté dans l'endroit destiné pour sa sepulture. C'étoit une espece de cimetiere ou grand tombeau qui renfermoit plusieurs grottes ou petites caves voutées & proprement maçonnées. On choisit pour saint Etienne celle qui étoit la plus orientale: & la prudence de Gamaliel fit en sorte que tout se passa d'une maniere magnifique & religieuse sans qu'on pût être traversé par la malignité des Juifs. Le corps du saint Martyr y demeura caché pendant l'espace de près de 380 ans: & l'on peut voir au troisiéme jour d'août ce que nous avons rapporté de son invention ou de sa découverte, & du transport de ses reliques en divers endroits de la terre.

On croit que saint Etienne a été le premier des Saints à qui l'on ait consacré une fête dans l'Eglise; parce que ce culte religieux a commencé par les martyrs, & qu'il en a été le premier, de telle sorte que les apôtres même ne sont parvenus à cette gloire qu'après lui. Mais on n'est point assûre qu'il ait eu un jour fixé & destiné en particulier pour sa fête avant S. Pierre & saint Paul, parce qu'il ne paroît pas qu'on ait eu autant de soin de remarquer le jour de sa mort qu'on en a eu pour ne pas oublier celui du martyre de ces deux apôtres. Cela est plus évident encore au sujet du second des martyrs de Jesus-Christ, je veux dire de saint Jacques le Majeur à qui l'on n'a donné un jour particulier que fort tard. Saint Etienne avoit sa fête à part lorsque les apôtres n'en avoient encore qu'une en commun. Elle étoit fixée au XXVI de decembre ou pour mieux dire au lendemain de la fête de la naissance de Jesus-Christ chez les V.
Thomass. Fest. l. 2. c. 9. p. 203.
Greg. Nyss. Aster. Amas.

Grecs dès le quatriéme siécle. Ainsi dans les lieux où celle de Noël ou de la Theophanie se faisoit le XXV, celle de saint Etienne se faisoit le XXVI qui fut d'ailleurs le jour de la translation de ses reliques de l'église de Caphar-Gamale à Jerusalem en 415. Mais dans les endroits où celle de Noël étoit jointe à l'Epiphanie & attachée au VI de janvier, celle de saint Etienne se celebroit le septiéme. Lorsque la fête n'étoit encore que propre ou particuliere pour l'église de Jerusalem, le XXVI de decembre étoit destiné dans plusieurs endroits pour honorer l'enfantement de la sainte Vierge comme par une suite de la fête de la naissance de son Fils, suivant la methode des Orientaux de mettre toujours au lendemain de la fête des grands mysteres celle des personnes qui avoient eu part à ces mysteres. Cet usage a duré assez long-tems sur-tout en Syrie où quelques-uns pretendent qu'il subsistoit encore en ces derniers âges de l'Eglise. On a remis cette fête de la sainte Vierge à l'octave de Noël afin de laisser le XXVI de decembre libre pour la fête de saint Etienne, soit qu'on fût bien aise de ne pas éloigner le soldat de son chef, soit plûtôt que l'on fut persuadé que ç'avoit été le jour de sa mort. On ne peut pas dire au moins que ce fut le jour de la translation de son corps à Jerusalem dans le IV siecle où vivoient saint Gregoire de Nysse & saint Astere d'Amasée qui sont témoins que de leur tems la fête de saint Etienne se celebroit le XXVI de decembre : parce que cette translation ne se fit que dans le cinquiéme, quoiqu'il soit probable qu'on aura choisi pour la faire un jour déja destiné à son culte. Du tems de saint Augustin & de saint Fulgence évêque de Ruspe, qui vivoit cent ans après lui cette fête se faisoit en Afrique le XXVI de decembre auquel on la voit aussi marquée dans l'ancien calendrier de l'église de Carthage, dressé vers la fin du V siécle. Elle ne paroît point avoir été établie dans l'église de Rome avant la fin du IV. siecle ou même avant la découverte de ses reliques, puisqu'elle ne se trouve point marquée dans les calendriers de ces tems-là. Mais on n'en peut pas conclurre que le culte de saint Etienne ne fût point établi long-tems auparavant en Italie. Car saint Augustin qui vivoit alors nous assure qu'il y avoit dans la ville d'Ancone une église fort ancienne, dédiée sous le nom de ce saint Martyr, que l'on croyoit même avoir été bâtie du tems des apôtres ou de leurs premiers disciples. Il ajoute que la tradition du pays portoit que cette église avoit été bâtie à l'occasion d'une des pierres dont on avoit lapidé saint Etienne, qu'un des fidéles present à son martyre, qui avoit pris la fuite durant la persecution qui suivit sa mort & qui étoit venu en Italie, avoit apportée à Ancone. Pour ce qui est de l'établissement du culte du Saint en France, saint Gregoire de Tours nous fait juger qu'il y étoit aussi assez ancien, lorsqu'il nous parle d'une chapelle dans sa ville consacrée sous son nom long-tems avant qu'il y mît des reliques. Ce qu'il dit aussi des églises de Bourges & de Bourdeaux nous fait voir, que le choix qu'elles avoient fait de ce premier martyr pour leur patron titulaire, n'étoit pas nouveau. Pour faire comprendre combien ce culte est devenu celebre & étendu dans le royaume il suffit de remarquer qu'il y a plus de douze cathedrales en France dédiées sous son nom : & que les autres églises servant à des paroisses, à des chapitres, à des hôpitaux, à des monasteres & à d'autres congregations de pieté y sont presque sans nombre. L'on

Marginal notes: Baillet Orig. L. Thiers somm. Fest. p. 343. — Aster. or. 12. Gr. Nyss. t. 3. 354. — L'an 415. — Aug. serm. 314. App. Aug. serm. 215. — Mabill. Anal. t. 3. p. 418. Bucher. — Front. Kal. p. 3. — Aug. serm. 322. — Idem serm. 323. Greg. M. dial. l. 1. c. 5. — Greg. Tur. l. 1. mirac. c. 33.

Notker. ctave de sa fête est aussi d'une institution assez ancienne puisqu'elle se trouve marquée dans des martyrologes du IX siecle, au second jour de janvier. Voyez ce qui peut regarder le reste du culte de saint Etienne au III jour d'août que quelques-uns ont voulu faire passer sans beaucoup de fondement pour le jour de sa mort, & que l'Eglise a choisi pour honorer la memoire de l'invention de son corps quoiqu'elle ne soit arrivée qu'au mois de decembre.

AUTRES SAINTS DU vingt-sixiéme jour de Décembre.

III. Siécle. *I. SAINT DENYS PAPE.*

I. DENYS élevé dans la vie ascetique, c'est-à-dire dans les exercices spirituels d'une vie retirée, étoit prêtre de l'église de Rome sous le pape saint Etienne qui la gouvernoit depuis l'an 253. *Till. t. 4. p. 34.* Il suivit les sentimens & le parti de son évêque dans les contestations survenues touchant le baptême des heretiques qu'à Rome on trouvoit recevable, lorsqu'il étoit conferé au nom des trois personnes de la sainte Trinité, au lieu qu'il étoit absolument rejetté en Afrique & en quelques églises d'Orient. *L'an 256.* Le prêtre Denys en écrivit dans les plus grandes chaleurs de la dispute à saint Denys, évêque d'Alexandrie prelat de grande reputation dans toute l'Eglise, qui lui répondit en peu de mots & d'une maniere qui marquoit le caractere de la moderation avec laquelle il croyoit qu'on devoit traiter la question de part & d'autre. *Eus. l. 7. c. 5. 7. 8.* Il paroît que notre Saint entra bientôt dans les vûes de ce grand évêque qui lui récrivit sur cela une seconde lettre beaucoup plus étendue que la premiere sous le pontificat de Xyste II. successeur du pape Etienne qui étoit mort vers le commencement du mois d'août de l'an 257. *L'an 257.* Denys fut choisi depuis pour succeder à Xyste qui fut martyrisé le VI. jour d'août l'an 258. mais ce ne fut apparemment qu'après une vacance de siege qui dura près d'un an par la violence de la persecution excitée contre l'Eglise par l'empereur Valerien. *Ap. Boll. t. I. apr. p. 272.* De sorte qu'il ne fut ordonné que le vendredi XXII. de juillet de l'année suivante. *L'an 259.*

Ce fut principalement lorsqu'il se vit sur le saint siege qu'il verifia les témoignages que les peres ont rendu depuis à sa haute vertu & à la pureté de sa doctrine. Saint Denys d'Alexandrie qui connoissoit déja l'une & l'autre depuis quelques années, dit que c'étoit un homme admirable, & il le trouvoit éloquent dans ses lettres. Saint Athanase le comptoit avec raison parmi les peres anciens, qui avoient été les plus capables de nous informer de la veritable doctrine de l'Eglise & de servir de regle à un concile œcumenique. *Eus. l. 7. c. 7. Athan. de Synodis Arim. & Seleuc. p. 918. Bas. ep. 220.* Et saint Basile le grand lui donnant le titre de très-heureux prelat dit qu'il s'étoit rendu illustre par l'integrité de sa foi & par toutes les vertus qui font le saint évêque; il en parloit de la sorte par reflexion sur la charité de notre saint Pape, qui s'étoit étendue jusqu'en Cappadoce & aux extrémités de l'empire. Le malheur de l'empereur Valerien vaincu par les Perses & emmené prisonnier l'an 260, & la négligence de son fils & successeur Gallien ayant exposé les provinces de l'empire aux ravages des barbares, *L'an 260.* l'Asie mineure éprouva plus qu'aucune autre leur cruauté par les funestes effets qu'ils en laisserent avant que de se retirer. La ville de Cesarée en Cappadoce, qui avoit alors le célébre saint Firmilien pour évêque, en fut à demi ruinée par l'incendie & la dé-

molition de plusieurs de ses bâtimens, & par la perte de beaucoup de ses citoyens, qui furent emmenés captifs. Notre saint Pape n'en eut pas été plûtôt informé que non content d'écrire à cette église affligée pour la consoler, il envoya de l'argent & des personnes sûres en Cappadoce pour racheter les Chrétiens prisonniers chez les barbares. L'on conserva long-tems dans les archives de cette église les lettres que saint Denys écrivit aux fidéles du lieu sur ce sujet, afin de faire vivre le souvenir d'une si grande charité, & d'en renouveller toujours la reconnoissance comme fit saint Basile évêque du lieu dans le siécle suivant.

II. Peu de tems après, notre saint Pape, reçut des plaintes de quelques fidéles d'Egypte, qui accusoient saint Denys d'Alexandrie de nier que le Fils fût consubstantiel à son Pere, lorsqu'il avoit voulu établir la distinction des personnes divines dans ses livres contre les Sabelliens. L'accusation étoit frivole dans le fond, & ne venoit que de ce qu'on n'avoit point lû son ouvrage avec assez d'attention. Cependant elle fut prise fort sérieusement à Rome, où le pape assembla un concile dans lequel elle fut examinée, ayant été reçue par les évêques avec douleur & indignation d'apprendre qu'il se trouvât quelqu'un qui voulût douter de la divinité du Verbe. Le pape en écrivit ensuite au nom du concile à l'évêque d'Alexandrie à qui il manda quel étoit le sentiment des évêques sur cela. Il le pria d'éclaircir les points sur lesquels il avoit été accusé, lui marquant que de sa part il condamnoit comme coupables de deux impietés opposées mais également criminelles tant ceux qui soutenoient l'opinion de Sabellius, que ceux qui disoient que le Verbe de Dieu avoit été créé, fait ou formé, & non consubstantiel à son pere. Saint Denys d'Alexandrie, qui étoit déja défendu par avance dans une lettre contre les mêmes accusations que l'on avoit formées à Rome contre lui, répondit à notre saint Pape non en combattant ses sentimens, mais en éclaircissant les siens propres selon qu'il l'avoit souhaité, & en faisant voir le sens orthodoxe des expressions qui avoient donné lieu aux injustes soupçons que l'on avoit eus de la pureté de sa foi. C'est ce qu'il fit par quatre livres intitulés *Refutation* & *Apologie*, & qu'il adressa au pape même.

Athan. de Dion. p. 558. & de Synod. p. 918.

L'an 261.

Ath. de Dion. supr.

ad Afr. p. 937

de Dion. p. 561

III. On attribue à notre Saint quelques autres lettres; mais elles sont convaincues de supposition comme les autres fausses decretales des premiers papes. Il n'y a gueres plus d'assurance à ce que rapporte de lui Anastase le Bibliothecaire ou quelqu'autre compilateur du Pontifical touchant le reglement des églises, & des cimetieres de la ville, & la disposition des paroisses & des diocéses d'Italie. Quelques-uns prétendent aussi que le pape saint Denys assembla vers la fin de son pontificat un concile à Rome contre Paul de Samosates, évêque d'Antioche, qui renouvelloit les hérésies de quelques anciens contre la divinité du Fils de Dieu, & l'on veut qu'il ait été le premier à le condamner. Mais si l'on entend autre chose que ce qu'il a fait, & écrit par provision contre ceux qui faisoient une créature du Verbe éternel au sujet des accusations formées contre saint Denys d'Alexandrie, il paroît qu'on se trompe. Aussi ce qu'on en dit n'est-il fondé que sur la mauvaise traduction d'un passage de saint Athanase. Paul de Samosates, ayant été condamné & deposé par un concile nombreux tenu dans sa ville d'Antioche, la lettre synodale en fut adressée à toute l'Eglise, nommément

Vit. Pont. Boll. Baron.

Petr. Aurel. caus. 4. Till. p. 343.

aux évêques des deux premiers sieges saint Denys de Rome, & Maxime d'Alexandrie successeur de saint Denys. Notre saint Pape n'étoit plus au monde quand on apporta cette lettre à Rome. Il étoit mort le XXVI. de decembre de l'année 269. sous le consulat de l'empereur Claude II, & de Paterne, après dix ans cinq mois & quatre jours de pontificat.

L'an 269.

Il fut enterré dans le cimetiere de Calliste dès le lendemain. C'est pour cela que dans l'ancien calendrier de l'église de Rome, dressé vers le milieu du IV. siécle, sa déposition comme d'un évêque confesseur se trouve au XXVII. de decembre. C'est aussi en ce jour qu'Adon l'a marqué dans son martyrologe, au lieu qu'Usuard & le Romain moderne le mettent le XXVI. Les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme qui marquent en ce même jour un saint Denys évêque sans specifier rien autre chose, mettent nettement le pape saint Denys au IX. d'août; mais ils ne nous le representent que comme un confesseur mort en paix, non plus qu'Usuard & l'ancien calendrier de Rome au IV siécle. Ainsi ce seroit sans fondement qu'on l'auroit mis entre les martyrs dans quelques litanies du IX. ou X. siécle, si l'on n'avoit rendu le même honneur aux autres Papes qui ont vécu sous les empereurs payens, quoique leur mort n'eût pas été violente. On parle d'une translation fort ancienne du corps du pape saint Denys, & l'on croit que c'est ce qui se trouve marqué au XIV. de septembre dans les martyrologes du nom de saint Jerôme. Mais cette translation fort incertaine en elle-même, ne peut être celle qu'on prétend avoir été faite vers le milieu du huitiéme siécle par le pape Paul I. dans l'église de S. Silvestre-du-chef. D'ailleurs c'est de saint Denys de Paris, & non de notre saint Pape que cette église a porté autrefois le titre. Il se trouve encore une fête du pape saint Denys instituée au XIX. de janvier. Elle semble être particuliere aux Carmes: & c'est à eux en nous en expliquer le sujet & le motif.

Bucher. Cycl. p. 267.

Florent. p. 743 208, 831.

Morin. de Pænit. t. 2. p. 54. & 65.

Papebr. Conat. p. 38. 37.

Till. p. 671.

Boll. t 2. jan. p. 213. Sebast. à S. Paulo p. 456.

II. SAINT ARCHELAUS* Evêque de Cascar en Mesopotamie.

III. Siécle.

* prononcez Arquélaus.

I.

DU tems du pape saint Denys, dont nous venons de parler, & de ses successeurs, il y avoit à Cascar en Mesopotamie un homme puissant, nommé Marcel, très-consideré par sa naissance, & ses grandes richesses, Chrétien de religion, honoré de tout le monde pour son merite extraordinaire, reglant toute sa conduite sur les maximes de l'évangile, appliqué à toutes sortes d'œuvres de justice & de charité, se faisant un devoir & un plaisir de convertir tous les revenus de ses biens en aumônes. Non content de pourvoir avec abondance à tous les besoins des veuves, & des orfelins, des pauvres du pays, & d'avoir fait de sa maison un hospice pour les étrangers, & toutes sortes d'indigens, il avoit établi encore diverses hôtelleries sur les chemins de sa province pour y recevoir gratuitement les Chrétiens.

Archel. Disput. cra Manet. Epiph. hær. 66. c. 5. Socr. l. 1. c. 22.

Les soldats de l'armée Romaine, qui avoient leurs quartiers à Cascar, revenant des frontieres de Mesopotamie, où ils avoient enlevé plus de 7000. personnes ramassées en un lieu comme des troupeaux sans armes, & sans défense en firent autant de prisonniers qu'ils emmenerent à la ville. Cette multitude leur étant bientôt devenue à charge, ils offrirent à ARCHELAÜS évêque du lieu de les délivrer s'il vouloit payer leur rançon.

Ce ſaint prélat ne croyant pas devoir negliger l'occaſion de faire un ſi grand bien, mais ne pouvant trouver chez lui de quoi ſatisfaire l'avarice des ſoldats, eut recours à Marcel, qui ouvrit généreuſement ſes tréſors pour l'amour de Jeſus-Chriſt, qu'il regardoit comme caché dans un ſi grand nombre de malheureux. Il offrit aux ſoldats pour leur liberté beaucoup plus qu'ils n'auroient exigé : & ſa joie augmenta lorſqu'il ſçut que tous ces captifs étoient des Chrétiens, qui étoient partis de leur pays à jeun, pour aller au nombre de plus de 10000. en un lieu de pelerinage faire leurs prieres pour demander à Dieu de la pluie dans un tems de grande ſéchereſſe. Marcel avoit pour guide, & pour conſeiller ſon évêque Archelaüs dans toutes ces actions heroïques. Ses bienfaits lui aſſujettiſſoient tout le monde : & toute la ville de Caſcar dépendoit de lui d'une maniere auſſi ſoumiſe que la maniere dont lui-même vouloit dépendre de ſon ſaint évêque pour toutes choſes.

II. La réputation d'un ſi grand homme paſſa juſqu'au pays des Perſes où le fameux héreſiarque Manès, dit Manichée, échappé de la priſon dans laquelle le roi Sapor l'avoit fait renfermer pour ſes impoſtures apprenant qu'il faiſoit du bien à tout le monde reſolut de le tenter, perſuadé que ſa nouvelle ſecte recevroit un puiſſant renfort d'un homme de cette conſideration, s'il pouvoit l'y attirer. Il lui écrivit une lettre fort humble remplie de complimens pour ſa vertu & ſa charité, & preſque toute conçue dans les termes de ſaint Paul. Marcel reçut fort bien à ſon ordinaire, & la lettre & le porteur Turbon l'un des diſciples de Manichée. Mais ſur ce qu'on lui dit, que c'étoit de la part du maître des Chrétiens de Perſe retiré & caché dans le château d'Arabion ſur les limites du pays, ſa prudence & ſa piété firent, qu'il ne voulut ouvrir la lettre qu'en preſence de ſon évêque Archelaüs. Il fut ſurpris de voir que l'auteur y prenoit le titre d'apôtre de Jeſus-Chriſt, envoyé pour la reformation du monde. Il y vit les deux principes opposés, qui faiſoient le fondement de cette héreſie, & trouva qu'on y combattoit directement l'incarnation de Jeſus-Chriſt. Mais comme il étoit naturellement doux & fort moderé il n'en parut point ému.

L'an 277.

Epiph. 66. c. 6 Archel. Diſput. ed. Rom. 1696. & in not. Valeſ. ad Socrat.

Il n'en fut pas tout-à-fait de même de l'évêque Archelaüs, qui joignant à un grand ſçavoir, & à une grande éloquence beaucoup de zéle pour la foi, vouloit aller ſur le champ à Arabion combattre & chaſſer ce nouvel ennemi, qui prétendoit entrer dans le royaume de Jeſus-Chriſt pour le ravager. Marcel crut qu'il valoit mieux laiſſer venir Manichée : & il lui en récrivit par un autre que Turbon, qui renonçant à la doctrine de ſon maître, aima mieux demeurer ſous la diſcipline d'Archelaüs, & cependant les inſtruiſit l'un & l'autre de tous les dogmes impies, des charlataneries & des mauvaiſes aventures de cet héreſiarque. Archelaüs apprit la vraie theologie à Turbon, le fit diacre enſuite, & le rendit à Marcel pour reſter auprès de lui.

III. Manichée ne fut pas plûtôt arrivé à Caſcar avec quelques-uns de ſes diſciples, que Marcel le traitant toujours honnêtement lui ménagea une conference reglée avec l'évêque Archelaüs, en preſence des premieres perſonnes de la ville. On choiſit pour juges de la diſpute des perſonnes indifferentes, c'eſt-à-dire des payens même qui ne fuſſent pas ſuſpects, de vouloir favoriſer un parti plus que l'autre, ou même qui ſe portaſſent moins pour l'Egliſe, que pour la ſecte de Manichée qui

Cyrill. Hier. catech. 6. Archel. ſupr.

qui approchoit fort du paganiſme, s'ils avoient à pencher de quelque côté. Ces juges étoient Marſype, Cléobule, Egialée magiſtrats, & Claude medecin, tous fort habiles dans les lettres humaines, & d'autant plus propres, qu'il ne falloit agir avec Manichée, que par des raiſons humaines, parce qu'il conteſtoit le premier principe de la foi Chrétienne, qui étoit l'autorité de l'ancien Teſtament. La conference ſe fit chez Marcel, où accourut un monde incroyable dont pluſieurs avoient été attirés par la mine étrangere & burleſque de Manichée, que les ſiens faiſoient paſſer pour le maître ou le général des nouveaux Chrétiens. Il parla le premier, & renonçant d'abord à la qualité de Paraclet qu'il s'étoit donnée, pour ne point prévenir les eſprits contre lui, il s'emporta contre les Catholiques qu'il accuſoit de faire le Pere éternel auteur du péché & de l'injuſtice, parce qu'ils le faiſoient auteur de la loi. Les juges l'ayant obligé à ne point ſortir de ſon ſujet, il expliqua comme il put ſes deux principes éternels ou ſes deux natures oppoſées, l'une bonne l'autre mauvaiſe, ſeparées & placées en lieux differens. Les juges ſurpris d'entendre quelque choſe de ſi contraire à la qualité d'éternel & d'infini, le preſſerent de produire ſes preuves, mais toujours en vain. Archelaüs ayant eu ordre de parler enſuite, le refuta avec beaucoup de force & de methode, & touchant legerement les blaſphêmes & les impertinences, que l'adverſaire venoit de débiter, il appuia principalement ſur l'abſurdité qu'il y avoit à faire de ce qui étoit mauvais un être increé, éternel, & ſans principe comme Dieu, avec les imperfections que Manichée étoit obligé d'y reconnoître. Les juges l'invitoient avec douceur à répondre aux raiſons d'Archelaüs : mais ſe trouvant réduit à ne ſçavoir que dire, il cherchoit à ſe ſauver en declarant que tout le monde n'étoit point capable de comprendre ſes myſteres. Ils n'heſiterent pas, tout payens qu'ils étoient, à prononcer en faveur de la religion que défendoit Archelaüs. Eux-mêmes parlerent pluſieurs fois pour encherir encore ſur ce qu'il avançoit en faveur de la verité, parce que tout ce qu'il diſoit ſe trouvoit conforme à la droite raiſon, & démontré invinciblement & d'une maniere ſenſible.

VI. Le peuple voyant tout l'avantage du côté de l'évêque vouloit ſe jetter ſur Manichée & le mettre en pieces, parce que la confuſion de ſe voir vaincu ne lui faiſoit rien rabattre de ſon orgueil. Il fallut qu'Archelaüs ſe mît à travers pour empêcher cette violence. Il fallut auſſi que Marcel uſât de toute ſon autorité pour arrêter les enfans & la populace, qui le pourſuivoient à coups de pierres dans les rues: & l'évêque employa tout ce qu'il avoit encore d'éloquence pour perſuader aux autres, qu'on ne devoit pas ſouiller la victoire de la Verité par le ſang du vaincu; qu'après tout il étoit comme néceſſaire qu'il y eût des héreſies pour l'avantage même de l'Egliſe. L'on rendit publiquement gloire à Dieu, & Archelaüs fut comblé d'éloges. Marcel plus ſenſible que perſonne à la joie d'une telle victoire, mit ſon manteau ſur les épaules du vainqueur, & ne pouvoit ſe laſſer de l'embraſſer.

Cependant Manichée ayant pris la fuite, ne s'arrêta que lorſqu'il ſe crut hors de la portée de l'évêque Archelaüs : & il commença à reſpirer dans le village de Diodoride, aux extrémités du diocèſe de Caſcar. Ayant reconnu que le curé du lieu *, homme d'une foi très-pure & d'éminente

* Diodore ou Tryphon.

pieté d'ailleurs, n'étoit pas fort exercé à la dispute, il se remit à parler, & se vanta par tout d'être venu pour accomplir l'Evangile, & faire rejetter la Loi, comme si elle en eût été l'ennemi. Il provoquoit fiérement le curé, insultant à sa timidité par ses déclamations. Ce bon prêtre qui étoit suffisamment instruit pour lui & pour son peuple, se hazarda de répondre enfin à ce fanfaron : & l'ayant fait taire par une parole de Jesus-Christ, qui dit qu'il n'est pas venu abolir la loi, mais l'accomplir, il le réduisit à nier que cette parole fût de Jesus-Christ. Manichée ayant repris ses esprits la nuit suivante, revint au combat le lendemain. Le curé qui craignoit plus pour les simples que pour lui-même, à cause du ton de voix impofteur, & de la confiance avec laquelle cet adversaire débitoit ses nouveautés, eut recours à l'évêque Archelaüs, lui manda tout ce qui se passoit, & le pria de lui faire sçavoir ce qu'il devoit dire, & ce qu'il avoit à faire, ajoutant que le troupeau de Jesus-Christ auroit grand besoin de la présence du pasteur contre ce loup qui l'attaquoit. Archelaüs qui sçavoit toutes les objections que Manichée pouvoit lui faire, lui envoya par écrit ce qu'il falloit répondre. Le curé s'en servit si utilement, que joignant ce que Dieu lui suggera pour l'accord des deux Testamens, il sortit victorieux de la dispute, qui ne finit qu'avec le jour. Comme il falloit retourner au combat le lendemain, il envoya demander de nouvelles armes à l'évêque Archelaüs, qui lui récrivit sur le champ de nouveaux moyens de réponse, & partit quelques heures après pour venir lui-même à Diodoride achever cette conquête. Après la derniere dispute, qui ne fut pas moins glorieuse pour l'Eglise que les autres, le saint Evêque fit aux peuples qui s'étoient assemblés des villages d'alentour à Diodoride, l'histoire de Manichée telle qu'il l'avoit apprise de Turbon. Lorsqu'on sçut que c'étoit un fugitif échappé des prisons où ses crimes l'avoient fait renfermer, & que le roi de Perse le faisoit chercher pour le punir, chacun conclut à le faire prendre & à l'envoyer pieds & mains liés à ce Prince. Manichée averti fort à propos des desseins qu'on avoit sur lui, se sauva avec tant de diligence, qu'on ne put le joindre. Il repassa la riviere de Stranga, & se réfugia de nouveau dans le château d'Arabion, d'où il étoit venu. Il y fut pris peu de jours après par les soldats qui avoient ordre de le poursuivre, & fut condamné par le roi Vararane II. à être écorché vif, son corps jetté aux bêtes, & sa peau bourrée de paille, exposée sur les murailles de la ville, où saint Cyrille de Jerusalem & saint Epiphane de Salamine disent qu'elle se voyoit encore de leur tems.

Archel. Cyrill. Epiphan.

L'an 278.

V. Marcel qui avoit eu soin de faire dresser des procès verbaux fort exacts des disputes de Cascar & de Diodoride, obligea l'évêque Archelaüs à les revoir & à les mettre en ordre. Il y joignit ses lettres & les autres actes qui y avoient rapport, avec ce qu'il avoit appris de Turbon & de Sisinne anciens disciples de Manichée, touchant ce qui étoit arrivé à cet héresiarque avant qu'il le connut. Il en composa une histoire suivie en syriaque, qui ayant été mise en grec, & ensuite en latin, découvrit à toute la terre les principaux mysteres de cette ridicule & pernicieuse secte. Cet ouvrage l'a fait mettre par saint Jerome au rang des auteurs ecclésiastiques : & quoique nous n'ayons aucune connoissance de ce qui lui arri-

va depuis cet évenement, ni de tout ce qui regarde sa mort, on n'a point laissé de le mettre au martyrologe Romain, & de marquer sa fête au XXVI. de décembre, à cause de ces combats soutenus pour la vérité orthodoxe contre cet hérésiarque.

V. Siécle.

III. SAINT ZOSIME PAPE.

I. APrès la mort du pape S. Innocent arrivée le 12. de Mars de l'an 417. le prêtre ZOSIME, Grec de nation, déja fort avancé en âge, fut nommé d'une voix commune par le clergé & le peuple Romain pour lui succeder. Ce fut à son avenement que Celestius principal disciple de l'hérésiarque Pelage vint à Rome poursuivre son appel interjetté cinq ans auparavant du concile de Carthage au S. Siege. Croyant se prévaloir de l'absence de ses accusateurs, qui étoient le prêtre Paulin autrefois secretaire de saint Ambroise & écrivain de sa vie, & deux évêques des Gaules, Heros d'Arles, & Lazare d'Aix, il présenta au nouveau Pape une confession de foi, où après s'être étendu sur des points non contestés, il finissoit en niant artificieusement le péché originel: & il demandoit avec grande ostentation que ses accusateurs lui fussent confrontés. Zosime embarassé alors de beaucoup d'autres affaires, qu'il jugeoit d'ailleurs plus importantes, ne laissa pas de se donner tout entier à celle-ci. Il convoqua un synode dans l'église de saint Clement, qu'il choisit pour le lieu de ce jugement, afin d'être excité par l'exemple de ce saint martyr à y proceder plus religieusement. On y examina tout cequi s'étoit fait jusques-là contre Celestius. Plusieurs parurent approuver ses sentimens. Zosime fit aussi comme s'il eût jugé sa profession de foi catholique; non qu'il approuva positivement les dogmes qu'elle contenoit, mais parce que Celestius déclaroit qu'il étoit prêt de se sometttre au jugement du saint Siege. Il ne jugea pourtant pas à propos de l'absoudre de l'excommunication dont il étoit lié. Il en suspendit seulement l'effet pendant un délai de deux mois qu'il lui donna avant que de prononcer un jugement définitif, afin d'avoir lui-même le loisir d'en écrire aux évêques d'Afrique qui l'avoient condamné, & qui le connoissoient mieux que lui. Ce bon Pape alla plus vîte à l'égard des évêques Gaulois Heros & Lazare accusateurs de Celestius, & tout absens qu'ils étoient, il les déposa de l'épiscopat, & les excommunia, prévenu contr'eux par les plaintes de Celestius, ou de Patrocle qui occupoit le siege d'Arles à la place d'Heros.

L'an 417.

Zosim. ep. 3. Concil. t. 2. col. 1558.

Aug. cra. duas epist. l. 2. c. 3. God. 5. siecl. l. 1. c. 49. 50. Fleur. l. 23. c. 43. Concil. t. 2. col. 1578.

II. Il écrivit à Aurele de Carthage & aux autres évêques d'Afrique, & leur envoya les actes de ce qu'il venoit de faire. Il ne fit point difficulté de les blâmer d'avoir ajouté foi trop legerement aux lettres d'Heros & de Lazare, ayant trouvé, dit-il, que leurs ordinations avoient été irrégulieres: & il voulut leur persuader que le défi que Celestius présentoit à ses accusateurs étoit un préjugé raisonnable de la droiture de sa foi.

Cependant Zozime reçut une lettre de Prayle évêque de Jerusalem, successeur de Jean, qui lui recommandoit particulierement l'affaire de Pelage pour lequel il n'avoit pas moins d'affection qu'en avoit eu son prédecesseur. La lettre étoit adressée au pape Innocent, dont il ne sçavoit pas encore la mort: elle en renfermoit une de l'hérésiarque même avec sa confession de foi toute semblable à celle de Celestius. Zosime fit faire

Aug. de pecca orig. c. 17.

Libell. Pelag. t. 2 concil. col. 1563. Zosim. ep. 4. Mar. Merc. comm.

la lecture de ces écrits en public : & il en fut ébloui comme les autres. On trouvoit que Pelage n'étoit pas moins orthodoxe que Celestius. Heros & Lazare furent traités de brouillons & de calomniateurs. Le Pape ainsi trompé écrivit à Aurele de Carthage & aux autres évêques d'Afrique une seconde lettre plus forte que la premiere, témoignant être content de la confession de foi de Pelage, & persuadé de sa sincerité, & s'emportant par sa prévention contre Heros & Lazare, que saint Augustin reconnoissoit pour gens de bien. C'est ainsi que saint Zosime se laissa surprendre à l'artifice de ces deux héretiques par un excès de crédulité, non en approuvant l'erreur avec eux, mais en les croyant Catholiques avec lui. Les évêques d'Afrique touchés de sa prévention, lui écrivirent de Carthage où ils étoient assemblés, pour le prier de laisser les choses en l'état où elles étoient, jusqu'à ce qu'il fût instruit plus à fond de toute l'affaire. Ils tinrent un concile de 214. évêques, en envoyerent les décrets à Zosime avec une lettre de la composition de S. Augustin, pour l'exhorter à maintenir, comme ils faisoient la sentence de son prédecesseur Innocent contre Pelage & Celestius, pour le porter à revoir toute l'affaire avec plus d'exactitude, & à faire expliquer nettement les deux accusés sur la qualité & les effets de la grace de Jesus-Christ. Le Pape profita de leurs remontrances. Il reconnut qu'on l'avoit effectivement surpris, & il se mit en devoir d'y remedier après avoir récrit sur cela aux évêques d'Afrique assemblés encore à Carthage en un concile plenier. Il ordonna un nouvel examen de l'affaire de Celestius, qui s'enfuit pour n'être pas obligé d'y paroître. Après avoir pleinement découvert son héresie & sa malice, il donna en 418. une sentence par laquelle il confirma les décrets du concile de Carthage de l'an 417. & se conformant au jugement d'Innocent son prédecesseur, il condamna Pelage & Celestius. Il en écrivit une lettre à tous les évêques de l'Eglise, & en particulier à ceux d'Afrique, où il expliquoit solidement la doctrine catholique sur le péché originel & la grace de Jesus-Christ. Il la fit envoyer par toutes les provinces pour y faire souscrire tous les évêques. Ceux qui refuserent de le faire, sur-tout en Italie, furent déposés par les jugemens ecclésiastiques, & chassés de leurs siéges par un édit de l'empereur Honorius. Il y en eut jusqu'à dix-huit de ce nombre, dont le plus fameux fut Julien évêque d'Eclane, jeune prélat qui frauda alors les grandes esperances que saint Paulin, saint Augustin & les autres amis de son pere, avoient conçues de lui. Ils prétendirent se justifier par une confession de foi. Zosime n'y eut aucun égard & condamna Julien avec ses complices.

Facund. l. 7. c. 3.

Aug. cra duas epist. c. 3. & de pecc. orig. c. ad fin.

L'an 418.

Aug. l. 1. in Jul. c. 4. n. 13. & l. 6. c. 12. Mar. Mercat. comm.

Ap. Aug. t. 10. p. 1204.

III.

Dans le tems que notre saint Pape embarrassoit les évêques d'Afrique à cause de la surprise que Pelage & Celestius lui avoient faite, il fit une chose peu agréable aux évêques des Gaules, en se laissant aussi prévenir en faveur de Patrocle évêque d'Arles à leur préjudice. Car il ordonna que tous ecclésiastiques, sans en excepter même les évêques, qui partiroient de quelque endroit des Gaules que ce fût pour aller à Rome, ou par tout ailleurs, seroient obligés de prendre des lettres formées, ou des passe-ports de communion de l'évêque d'Arles, sans quoi ils ne seroient reçus nulle part. C'est ce qui fut regardé comme une nouveauté & une vexation. Il mortifia sur tout les évêques *, qui

* Hilaire de

Narbonne. Simplicius de Vienne. Proculus de Marseille.

prétendoient avoir droit d'ordonner d'autres évêques dans la premiere & la seconde Narbonnoise & la province Viennoise, en les réduisant sous la métropole d'Arles, pour reconnoître selon lui le mérite personnel, & selon eux l'ambition de Patrocle, que la faveur de Constance beau-frere de l'empereur Honorius avoit fait mettre sur ce siége en 412. après l'injuste expulsion du légitime évêque Heros. Ce droit de Métropolitain, ou plûtôt de Primat que le Pape adjugeoit à l'évêque d'Arles sur toutes les provinces de Gaule Viennoise & Narbonnoise, & la qui fut un grand sujet de contestation sous ses successeurs, ne regardoit pas moins les jugemens des évêques & des ecclésiastiques, que leurs ordinations. Zosime n'en exceptoit que le cas où la grandeur du sujet demanderoit que le Pape en prît connoissance. C'est ce qui s'est appellé depuis *causes majeures* reservées au saint Siége. Il fondoit les prérogatives de l'Eglise d'Arles sur l'apostolat ou la dignité de saint Trophime envoyé du saint Siége pour premier évêque du lieu, qu'il disoit avoir été la source de la foi dans les Gaules. Toutes raisons qui lui avoient été suggerées, comme on le croit, par son ami Patrocle pour autoriser ses prétentions: ausquelles saint Leon le Grand, & les autres Papes ont eu depuis fort peu d'égard.

Quesn. Diss. t. 2. ed. Leon. p. 453. 457. 508 592. & seqq.

Zos. ep. 5. 6. 8. 9. 11.

Marca ep. ad Vales. c. 11. 13

IV.

Saint Zosime eut encore avant que de mourir une espece de démêlé avec les évêques d'Afrique. Ce fut au sujet de l'appellation d'un prêtre nommé Apiarius qu'Urbain évêque de Sicque en Mauritanie, ami de saint Augustin, avoit excommunié comme étant mal ordonné, & chargé de plusieurs crimes infames dont il étoit accusé par les habitans de Tabraque. Apiarius se pourvût à Rome devant notre saint Pape, qui envoya en Afrique trois légats, un évêque & deux prêtres. L'instruction dont il les chargea contenoit quatre chefs : le 1. des appellations au pape, le 2. des voyages non nécessaires des évêques à la cour ; le 3. étoit pour renvoyer les causes des prêtres & des diacres devant les évêques voisins, lorsque leur propre évêque les auroit excommuniés mal à propos ; le 4. portoit ordre d'excommunier l'évêque Urbain, ou de le citer même à Rome, s'il refusoit de corriger ce qu'il avoit fait à l'égard du prêtre Apiarius. Les légats s'étant présenté au concile assemblé à Carthage, on y fit la lecture de leur instruction, & il n'y eut que le second article qui fut reçu sans difficulté, parce qu'il étoit conforme à ce qui s'étoit fait au concile de Carthage de l'an 407. contre les évêques & les prêtres qui alloient en cour sans néceßité. Mais on ne put s'accorder avec le Pape sur le premier, qui permettoit aux évêques d'appeller à Rome, & sur le troisiéme, qui vouloit que les causes des Ecclesiastiques fussent portées devant les évêques voisins. Zosime pour l'appuier avoit allegué les canons de Nicée. C'est ainsi qu'on appelloit en Italie les canons du vrai concile de Sardique que l'on étoit convenu de regarder, comme une suite de celui de Nicée. C'est ce qu'on ne sçavoit pas en Afrique. Les évêques, n'en trouvant rien dans leurs exemplaires, voulurent neanmoins marquer leur respect pour ce concile, & écrivirent à Zosime qu'ils souffriroient que l'on en usât ainsi par provision jusqu'à ce qu'ils fussent mieux informés des decrets de Nicée. Ils ne connoissoient point les canons de Sardique allegués par Zosime sous le nom de Nicée, parce que les Donatistes avoient substitué au vrai concile de

Aug. ep. 209. Schelstrat. de Afric. eccl. p. 262. Du Bois lettr. de S. Aug. t. 2. sur la lett. 209 Du Pin t. 3. part. 2. p. 883. Fleur. l. 24. c. 6 Lup. de Appell.

Concil. t. 2. col. 1671. 1674.

L'an 418.

Aug. ep. 44. c. 3. n. 6.

Sardique tenu par les Catholiques le faux concile tenu par les Ariens à Philippopoli sous le nom de Sardique. Ils consentoient volontiers d'ailleurs que les ecclesiastiques puissent se plaindre du jugement de leur évêque au primat & au concile de la province, mais non pas indifferemment aux évêques des provinces voisines, comme le Pape sembloit le prétendre.

L'affaire en étoit là lorsque Dieu affligea saint Zosime d'une longue & violente maladie pendant laquelle on le crut mort plusieurs fois. Il le retira du monde le XXVI de decembre de l'an 418 après un an & neuf mois environ de pontificat. Il fut enterré sur le chemin de Tivoli auprès du corps de saint Laurent. Son nom se trouve marqué en ce jour dans le martyrologe d'Adon où il est dit qu'il ordonna que les diacres porteroient des palles ou serviettes de lin sur le bras gauche d'où l'on prétend qu'est venu le manipule. Adon ajoute qu'il défendit encore que l'on donnât à boire aux Ecclesiastiques en public, c'est-à-dire dans les cabarets & les marchés, mais seulement dans les maisons des fidéles principalement dans celles des clercs. On veut aussi que ce soit lui qui ait donné la permission de benir le cierge pascal dans les paroisses. Mais il est aisé de juger par un sermon de saint Gregoire de Nazianze & par une hymne de Prudence que cet usage étoit établi long-tems auparavant, au moins dans les principales églises.

Naz. serm. in Pasch. Prud. hymn. 5. cathemer.

RENVOIS.

* SAINT EUTHYME évêque de Sardes en Asie & martyr sous les Iconoclastes. Voyez l'onziéme jour de mars.

* SAINT COÛVOYON premier abbé de saint Sauveur de Redon en Bretagne. Voyez ci-après au XXVIII de decembre, marqué au XXVI dans le martyrologe de France.

XXVII. JOUR DE DECEMBRE.

SAINT JEAN APOSTRE & Evangeliste.

I. Siécle.

§. I. HISTOIRE DE SA VIE.

SAint JEAN le disciple bien-aimé de Jesus-Christ, surnommé le Theologien parmi les Grecs, étoit de Galilée comme tous les autres apôtres, fils de Zebedée & de Salomé, frere puîné de saint Jacques le majeur: & il apprit le métier de la pêche sous son pere. Il étoit avec son frere dans une barque sur le bord du lac de Genezareth, dit la mer de Tiberiade, lorsque Jesus-Christ fit faire à Simon, c'est-à-dire à saint Pierre & à saint André son frere qui étoient dans une autre barque, cette pesche miraculeuse dont les deux barques furent remplies, & qui fut suivie de la vocation des quatre, neuf ou dix mois après le baptême de Jesus-Christ. Dès ce jour même Jacques & Jean quitterent leur pere & leurs filets, c'est-à-dire tout ce qu'ils avoient & ce qu'ils pouvoient esperer dans le monde pour ne plus s'attacher qu'à Jesus-Christ, & le suivre par tout en qualité de disciples. Ils se trouverent quelque tems après à la guerison de la belle mere de saint Pierre, puis à la resurrection de la fille de Jaïr chef de synagogue. Ils furent mis ensuite au nombre des douze apôtres & nommés par leur maître *Boanergès* c'est-à-dire enfans du tonnerre, nom dont on n'a point encore pû nous rendre une raison litterale.

I. Luc. 5. v. 10. Math. 4. v. 21. — *L'an 30.* — *31. Marc. 3. v. 17.*

C'est une opinion reçue sans con-

tradiction que saint Jean étoit le plus jeune des douze, & l'on juge par le tems de sa mort qu'il pouvoit avoir 25 ou 26 ans, lorsque Jesus-Christ le mit à sa suite. Cette jeunesse jointe à l'innocence de ses mœurs fut peut-être ce qui lui attira l'affection particuliere que ce divin Sauveur eut pour lui, & qui le fit aimer plus que les autres apôtres. On veut que la consideration de son célibat soit entrée aussi parmi les motifs de cette affection qui lui étoit si glorieuse. Car encore que l'écriture sainte ne dise pas expressément qu'il fut vierge, elle favorise beaucoup l'opinion qu'en ont eue la plûpart des saints Peres & qui est devenue le sentiment presque general de toute l'Eglise. Saint Augustin qui le regardoit comme une chose très-probable le supposoit aussi comme une chose reconnue de tout le monde. Saint Jerome soutient que c'est l'histoire ecclesiastique qui nous apprend que saint Jean a été vierge : il entend peut-être la tradition de l'Eglise. Il pretend que cet heureux état a été la cause de tous les avantages singuliers que notre saint Apôtre a eus au dessus des autres. L'opinion de cette virginité de saint Jean étoit si bien établie qu'on l'avoit marquée dans la preface qu'on disoit autrefois à la messe le jour de la fête.

Hier. ep. 1. p. 4. & in Jovin. l. 1. c. 14.

Aug. in Joh. hom. 124. 129

Epiph. Ambr. Chrys. Paulin. Hieron. Aug. Cass. &c.

Aug. supr. & de virg. c. 49.

Hier. in Isai. c. 56. v. 4. In Jovin. l. 2. c. 14.

Sacr. G. p. 10.

II. On ne peut douter que l'amour de saint Jean pour son maître ne fût reciproque : mais quelque ardent que fût le feu de cet amour on peut dire qu'avant la passion du Sauveur il n'avoit pas encore toute la lumiere que ce divin Maître lui communiqua depuis. C'est ce qui a paru dans presque toutes les rencontres où il a voulu lui donner des marques de cet amour, & où nous voyons que Jesus-Christ en a moderé le zele excessif. Une fois il voulut empêcher quelqu'un de chasser les démons au nom de Jesus-Christ parce que cet homme ne s'étoit pas mis au nombre de ses disciples. Il rapporta ensuite ce qu'il venoit de faire à son Maître qui ne l'en reprit pas comme d'une faute à cause du zele qui l'avoit fait agir. Mais il lui dit pour l'instruire, qu'il ne devoit point l'en détourner: » car ajoûta-t-il, celui qui n'est » pas contre vous est pour vous. Comme s'il eût voulu lui faire entendre qu'on ne devoit pas empêcher les foibles de faire le peu de bien qu'ils font sous prétexte qu'ils ne font pas encore tout ce que nous jugerions qu'ils devroient faire. Une autre fois son frere & lui après avoir été les témoins de sa transfiguration glorieuse, firent voir qu'ils n'étoient pas encore parfaitement entrés dans l'esprit de leur divin Maître. Jesus-Christ allant de Galilée à Jerusalem voulut entrer dans un bourg des Samaritains pour y loger en passant. Ceux du lieu voyant qu'il alloit à Jerusalem lui en fermerent l'entrée par la haine qu'ils avoient pour les Juifs. Jacques & Jean indignés de cet affront lui dirent : » Sei- » gneur, voulez vous que nous com- » mandions que le feu du ciel descen- » de sur eux, & qu'il les devore ? » Jesus leur en fit une correction & leur dit » Vous ne sçavez pas à quel » esprit vous étes appellés. Sçahez que le Fils de l'Homme n'est pas venu pour perdre les hommes mais pour les sauver. Ils donnerent encore une marque de leur imperfection lorsqu'ils firent demander à Jesus-Christ par leur mere les premiers rangs pour eux à sa droite & à sa gauche dans son royaume. Le Sauveur leur dit qu'ils ne sçavoient encore ce qu'ils demandoient. Ils étoient cependant des plus parfaits de la compagnie des apôtres : & l'on voit que Jesus-Christ par une marque de distinction d'avec les autres

L'an 32.

Ambr. in Luc.

Luc. 9. v. 52.

Math. 20. 22.

les choisissoit souvent avec S. Pierre pour rester auprès de lui, ou pour être les témoins de quelques miracles ou de quelques actions singulieres dont il ne jugeoit point à propos de faire part aux autres. C'est ce que l'on peut voir plus particulierement au xxv de juillet dans la vie de saint Jacques le majeur où nous avons rapporté ce que l'évangile nous apprend de commun aux deux freres.

III. Ce fut Jean que Jesus-Christ envoya avec saint Pierre dans Jerusalem la veille de sa passion pour tenir prêt tout ce qui étoit necessaire pour la derniere céne qu'il vouloit faire avec ses apôtres. Ils allerent pour ce sujet chez un homme qu'il leur avoit marqué & qui leur donna une chambre où ils préparerent toutes choses : c'est ce qui fait voir avec combien peu de raison quelques-uns ont prétendu que c'étoit dans la maison de saint Jean même. Quand saint Jean n'auroit pas renoncé à tout, lorsqu'il avoit tout quitté pour suivre Jesus-Christ, il n'est gueres vrai semblable qu'étant de Galilée, ayant encore son pere & sa mere, n'ayant ni menage ni autre demeure que celle de Jesus-Christ, depuis qu'il avoit quitté son pere, eût une maison à lui dans Jerusalem. S'il y prit quelque logement ce ne fut apparemment qu'après la mort du Sauveur, lorsqu'il fallut retirer la sainte Vierge qu'il lui avoit recommandée.

L'an 33.

Baron an. 34. §. 21. 22.

Dans cette derniere céne où Jesus-Christ voulut laisser à tous les hommes qu'il étoit venu racheter au prix de son sang, un gage de son amour par la consecration mysterieuse de son corps ou l'institution de l'Eucharistie, il donna encore une marque de sa tendresse & de son affection particuliere pour saint Jean, en le faisant mettre à table auprès de lui à son ordinaire. Saint Jean avoit la tête posée sur le sein du divin Sauveur en ces rencontres : & quoique selon la disposition des tables, & des bancs ou des petits lits où l'on étoit à demi couché pour manger, ce fût une necessité que quelqu'un eût la tête sur le sein du Sauveur pour remplir la place d'auprès de lui, comme le Sauveur lui-même avoit la tête sur le sein d'un autre si la place d'au dessus étoit remplie, c'étoit toujours une marque de distinction bien particuliere pour saint Jean d'avoir cette place d'honneur & de faveur plûtôt qu'aucun autre Apôtre. Les saints Peres n'ont pas cru que cette disposition fût sans mystere: mais sans nous arrêter aux refléxions édifiantes qu'ils y ont faites nous nous contenterons d'en remarquer ici simplement l'histoire selon l'institut de notre dessein.

Jesus-Christ après avoir mangé l'agneau pascal avec toutes les cérémonies de la loi ancienne ; après avoir lavé les pieds de ses disciples, & s'être remis à table, declara à ses disciples ce qui lui devoit arriver & leur dit qu'un d'eux le trahiroit. Les disciples étonnés se regardoient l'un l'autre étant en peine de qui il parloit. Mais comme celui d'entr'eux que Jesus aimoit (c'est ainsi que saint Jean avoit coutume de se désigner lui-même) étoit couché sur le sein de Jesus, Simon Pierre lui fit signe de s'enquerir de Jesus qui étoit celui dont il parloit, n'osant pas le demander lui-même ou se trouvant trop éloigné pour le faire en secret. Jean demanda donc tout bas au Seigneur qui c'étoit. Jesus lui répondit de même que c'étoit celui à qui il donneroit un morceau qu'il auroit trempé. Il prit aussi-tôt un morceau, le trempa, & le donna à Judas Iscarioth fils de Simon.

Joan. 13. v. 2. &c.

IV. Après le souper commun, l'institution de l'Eucharistie, & divers dis-

cours

cours d'instruction dont toute cette longue céne fut suivie, Jesus sortit de la ville avec ses disciples, se retira sur la montagne des Oliviers, & entra dans le jardin de Gethsemani où il ne voulut avoir que saint Jean & son frere avec saint Pierre pour témoins de son agonie. L'évangile dit que tous les apôtres s'enfuirent lorsque Jesus-Christ fut pris par les soldats que Judas avoit conduits. Saint Chrysostome veut neanmoins que l'on en excepte saint Jean, parce qu'il croyoit, comme a fait aussi saint Jerome, qu'il étoit ce disciple qui suivit Jesus-Christ, jusques chez Caïphe le grand Prêtre dont il étoit connu & qui eut le credit d'y faire entrer saint Pierre. Cela pourroit être vrai, comme il est assez probable, sans qu'il fut faux que saint Jean eût pris la fuite comme les autres: puisqu'il est vrai que saint Pierre s'étoit enfui lui-même après avoir entrepris d'abord de défendre son maître l'épée à la main, quoiqu'il fût revenu ensuite & qu'il eût suivi Jesus-Christ chez Caïphe aussi bien que ce disciple. Mais on ne voit nulle apparence à ce qu'ont dit saint Ambroise, saint Gregoire le Grand & d'autres encore, que le jeune homme dont parle saint Marc & qui n'étant couvert que d'un linge le laissa & s'enfuit tout nud pour ne point tomber entre les mains des soldats, n'étoit autre que S. Jean. C'étoit apparemment quelqu'un de la ferme de Gethsemani qui s'étoit levé au bruit des soldats & étoit venu en chemise voir ce qui se passoit. Ce qu'il y a de certain est que saint Jean fut le seul des apôtres, qui suivit Jesus-Christ jusqu'à la croix. Là il reçut un dernier témoignage de son affection qui fut très-singulier. Car Jesus-Christ sortant du monde le mit en sa place & le donna pour fils à sa mere par son testament en la lui recommandant. Il dit à sa mere la voyant debout au pied de sa croix, & auprès d'elle le disciple qu'il aimoit, *Femme, voilà votre fils.* Puis il dit au disciple, *Voilà votre mere.* Depuis cette heure-là, saint Jean la prit chez lui, & se chargea du soin de pourvoir à tous ses besoins temporels.

Math. 26. v. 56.

Chrys. in Matth. hom. 85. & 66. Hier. ep. 16. Aug. in Joh. hom. 113.

Bar. an. 34. parag. 68. Ambr. ps. 36. v. 24. Greg. Mor. l. 14. c. 23. Till. t. 1. p. 632. 633.

Joan. 19. v. 6.

Saint Jean ne quitta point la croix que Jesus n'eût expiré. Il témoigne d'une maniere à nous y faire faire une réflexion particuliere qu'il lui vit percer le côté avec une lance après sa mort, & qu'il en vit sortir l'eau avec le sang. Ceci se passa la veille du sabbat, c'est-à-dire le vendredi où finissoit le premier jour de la Pâque des Juifs commencé du soir du jeudi après le soleil couché. Le jour d'après le sabbat dès le matin, Marie Magdeléne venant du sepulchre où l'on avoit mis le corps de Jesus accourut à Jerusalem pour dire à saint Pierre & à saint Jean qu'on l'avoit enlevé & qu'elle ne sçavoit pas où on l'avoit mis. Ils y coururent tous deux. Mais saint Jean devança saint Pierre & arriva le premier au sepulchre. S'étant baissé il vit les linceuls : mais il ne voulut entrer qu'après saint Pierre. Il crut alors, comme l'avoit dit Magdeléne que le corps avoit été enlevé : car ni lui ni S. Pierre ne sçavoient pas encore ce que l'écriture enseigne, qu'il falloit qu'il résuscitât d'entre les morts.

c. 20. v. 2.

v. 8. 9.

Aug. in Joh. hom. 120.

Quelques jours après, saint Jean étant retourné en Galilée avec les autres apôtres, alla pêcher sur la mer de Tiberiade avec son frere Jacques & d'autres disciples. Ils passerent la nuit sans rien prendre. Le matin Jesus parut sur le rivage, sans qu'ils sçussent que c'étoit lui. Saint Jean fut le premier qui le reconnut après la pêche miraculeuse qu'il leur fit faire, & il en avertit Saint Pierre, qui se jetta aussi-tôt à l'eau pour aller à lui. Saint Jean & les autres disciples qui

V.

Joh. 21. v. 7.

étoient dans la barque, étant arrivés à terre, dînerent avec Jesus resuscité, qui confia ensuite le soin de ses
Joh. 21. v. 20. brebis à saint Pierre, & lui dit de le suivre. Pierre se retournant vit venir après lui le disciple que Jesus aimoit, qui pendant la derniere céne s'étoit reposé sur son sein, & qui lui avoit demandé qui étoit le traître qui devoit le trahir. Le voyant donc, il demanda à Jesus ce que deviendroit ce disciple. Jesus lui dit : » Si je veux qu'il » demeure jusqu'à ce que je vienne, » que vous importe ? Pour vous sui- » vez-moi. Cette réponse fit croire aux autres que ce disciple ne mourroit point : mais Jesus leur fit entendre qu'ils ne comprenoient pas le sens de ses paroles. Cette union particuliere que l'on voyoit entre S. Pierre & S. Jean continua toujours depuis: & il n'y eut guéres de rencontres où l'un se trouvât sans l'autre jusqu'à ce qu'ils quitterent le pays. C'étoit une liaison formée par Jesus-Christ même, ou par sa seule consideration. Saint Pierre qui aimoit son Maître plus que tous les autres apôtres, se lia particulierement avec saint Jean, parce qu'il voyoit que son Maître l'aimoit plus que tous les autres : & saint Jean rendit le reciproque à S. Pierre, parce qu'il voyoit qu'il avoit la confiance de son Maître, & qu'il étoit toujours le premier à executer ses ordres. On peut remarquer qu'il n'y a presque que saint Jean qui ait écrit ce que nous avons rapporté de lui, & que les autres évangelistes ne le nomment presque point, & le distinguent rarement des autres dans les choses même où les traits de l'affection particuliere de Jesus-Christ sem-
v. 24. bloient devoir le faire distinguer le plus. C'est une reflexion que S. Jean nous fait faire lui-même, lorsque pour prévenir tout scrupule & toute objection, il déclare par une protestation aussi simple que la Verité même, que son témoignage est véritable.

Quelque tems après la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, saint Pierre & saint Jean allant au temple pour se trouver à la priere qui se faisoit à la neuviéme heure du jour *, guérirent à la porte un boiteux qui étoit né perclus de ses jambes. L'éclat que fit ce miracle fut cause qu'on les mit en prison. L'on peut voir quelle fut la suite de cet évenement dans l'histoire que nous avons rapportée de saint Pierre au XXIX. de juin. Les menaces qu'on leur fit en les élargissant, n'empêcherent pas qu'ils ne continuassent toujours de rendre témoignage, de ce qu'ils avoient vû & entendu. Ce qui les fit remettre en prison & fouéter pour la cause de Jesus-Christ. Après la mort de saint Etienne les fidéles de Jerusalem s'étant dispersés pour éviter la persecution des Juifs, les apôtres qui étoient restés dans la ville, apprirent que la ville de Samarie avoit reçu la parole de Dieu, par le ministere du diacre S. Philippes qui y avoit fait beaucoup de miracles & y avoit baptisé beaucoup de monde. Ils y envoyerent aussi-tôt Pierre & Jean, qui firent descendre le Saint-Esprit sur les nouveaux baptisés par l'imposition de leurs mains. Ils prêcherent ensuite en diverses bourgades du pays, & retournerent à Jerusalem, où l'on dit qu'eux deux & Jacques frere de Jean, établirent Jacques le Juste dit le Mineur pour évêque de la ville. Saint Jean se trouva depuis au concile de Jerusalem où il parut dit saint Paul, comme une des colonnes de l'Eglise avec Jacques * & Cephas, c'est-à-dire, saint Pierre ; & tous trois reçurent solennellement

VII. Act. Ap. c. 3. 4.

* trois heures après midi.

Act. c. 4. 5.

c. 8. v. 14.

Euseb. hist. l. 2. c. 1.

Galat. 2. v. 9.

* le Mineur.

dans leur societé Barnabé & Paul pour l'apostolat des Gentils, se reservant principalement les circoncis. En effet saint Jean parut long-tems s'attacher plus particulierement à la conversion des Juifs que des autres. C'est selon saint Chrysostome, ce qui lui faisoit tolerer autant qu'il lui étoit possible l'usage de la loi pour condescendre à leur foiblesse. Saint Irenée le compte même parmi ceux qui l'observoient le plus religieusement. On sçait en effet que saint Jean célébroit la Pâque le XIV. de la lune, comme les Juifs : & son autorité fit durer cette pratique assez long-tems dans les églises de l'Asie.

Chrys. in Gal. c. 1. v. 1. Iren. l. 3. c. 12. Euf. l. 5. c. 24.

Il fut d'entre les Apôtres l'un de ceux, qui quitterent la Judée des derniers, pour aller porter l'évangile aux étrangers. On prétend communément qu'il prêcha aux Parthes : & sa premiere épitre a été citée par saint Augustin, & par d'autres encore sous le nom d'Epitre aux Parthes : ce qu'il faut entendre apparemment des Juifs répandus dans les provinces de l'empire des Parthes, où les dix tribus d'Israël étoient dispersées. Quelques-uns estiment qu'avant que de passer au pays des Parthes, il avoit déja parcouru les côtes de l'Asie mineure ; qu'il s'étoit même fait une espece de domicile à Ephese, où il avoit établi la sainte Vierge, qui l'avoit suivi peut-être avec sainte Magdeléne. Ce fut apparemment après la mort de cette bienheureuse mere de Dieu, du soin de laquelle il étoit chargé, qu'il alla chez les Parthes, d'où il paroît qu'il fut mandé à Jerusalem vers l'an 62. pour donner un successeur à l'apôtre S. Jacques le mineur cousin germain du Seigneur, premier évêque de cette ville, que les Juifs avoient fait mourir. Car on prétendoit du tems d'Eusebe que tous les apôtres & anciens disciples de Jesus-Christ qui restoient alors sur la terre, s'y étoient rassemblés pour ce sujet. Après l'élection de saint Simeon frere de saint Jacques, saint Jean reprit le cours de ses missions : & l'on croit qu'il revint à Ephese quelques tems après la mort de saint Paul martyrisé à Rome l'an 66. avec saint Pierre.

Aug. quaest. ev. l. 2. c. 39. Bar. an. 44. parag. 30.

Till. t. 1. p. 73. 356. &c.

Euf. l. 3. c. 11.

VII. Il fit dans la suite sa residence ordinaire en cette ville, comme le témoigne saint Irenée, qui étoit né en un lieu & en un tems où la memoire en étoit encore toute fraîche. Cette église avoit alors un évêque qui étoit saint Timothée disciple de saint Paul, établi par son maître : & nous voyons que les évêques d'Asie le reconnurent au concile de Chalcedoine pour le premier évêque d'Ephese. Mais cet épiscopat n'empêcha point saint Jean de prendre aussi un soin general de cette église, comme de toutes les autres de l'Asie, par l'autorité de l'apostolat qui ne se resserroit point dans des bornes particulieres, comme l'épiscopat. C'est ce qui a fait dire à saint Jerôme, que saint Jean avoit fondé & gouverné toutes les églises de l'Asie : c'est aussi ce qui a porté Tertullien à le regarder comme s'il avoit été l'auteur ou l'instituteur de l'ordre épiscopal dans ce pays, quoique saint Pierre & saint Paul y eussent fondé diverses églises avant lui ; parce que sa longue vie lui a donné lieu de renouveller les évêques qu'ils y avoient mis, & d'en établir de nouveaux dans les lieux où il n'y en avoit point. Sa prédication étoit accompagnée de miracles, dont on a laissé perdre la memoire : & nous ne sçavons presque que la resurrection d'un mort qu'il fit à Ephese. Saint Epiphane dit qu'il gardoit par-tout une regle de vie admirable & digne d'un grand apôtre ; que son régime ressembloit assez à

Iren. l. 3. c. 3.

Conc. t. 4. col. 699.

Bar. an. 109. parag. 55. Till. t. 1. p. 357. Hier. vir. ill. c. 9. Tert. in Marcio l. 4. c. 5.

Euf. l. 3. c. 23. & l. 5. c. 18. Socr l. 7. c. 27. Epiph. hær. 30. c. 24. & hær. 78. c. 13.

celui de faint Jacques le mineur cousin du Seigneur, évêque de Jerusalem, qui étoit de ne fe point couper les cheveux, de n'ufer point du bain, de ne manger de rien qui eût eu vie, de n'avoir pour tout habit qu'une tunique, & un fimple manteau de toile par deffus. Polycrate qui étoit évêque d'Ephefe vers la fin du fecond fiécle, & qui obfervoit dans fon églife beaucoup de pratiques de notre Saint, dont la memoire étoit encore toute récente, témoigne que quand il officioit, il portoit fur le front une lame d'or, comme prêtre de Jefus-Chrift. C'étoit peut-être une imitation des grands facrificateurs des Juifs de la religion defquels Jean avoit affecté de retenir beaucoup de chofes qu'il croyoit compatibles avec le facerdoce de Jefus-Chrift, & qu'il jugeoit propres à contenter les peuples qui ne s'attachent fouvent à fervir Dieu que par des chofes fenfibles.

Euf. l. 5. c. 24. Hier. vir. ill. c. 45.

Saint Jean avoit une douceur qui captivoit tous les efprits, mais elle ne nuifoit jamais à la vigueur apoftolique, avec laquelle il manioit la fainteté de l'évangile contre la corruption des mœurs & contre les herefies. Il en donna des marques, lorfqu'il dépofa un prêtre d'Afie pour avoir ofé faire un roman des aventures de S. Paul & de fainte Thécle, & s'être imaginé qu'il pouvoit leur faire honneur par fes menfonges. Les herefies qu'il fe trouva obligé de combattre furent principalement celles des Cérinthiens & des Ebionites, qui s'étoient déja fort répandus en Afie, & qui publioient que Jefus-Chrift n'étoit qu'un homme. Il avoit pour les heretiques une averfion qu'il infpiroit à fes difciples autant par fes actions que par fes difcours. Saint Irenée rapporte à ce fujet une chofe remarquable que l'on avoit apprife de la bouche de fon maître faint Polycarpe évêque de Smyrne qui avoit été difciple de faint Jean même. Ce faint apôtre qui jamais ne fe baignoit, alla neanmoins un jour au bain, foit que l'Efprit de Dieu l'y eût conduit fans lui en découvrir le deffein, foit qu'il y eût été contraint pour fa fanté. Mais ayant appris que Cérinthe auteur de l'herefie étoit dans le bain, il en fortit promtement fans vouloir fe baigner, de peur, difoit-il, que le bâtiment ne tombât fur lui à caufe de cet ennemi de Dieu, & de la Verité. Cette action du faint apôtre arrivée à Ephefe fe rapporte parfaitement avec l'avis qu'il donnoit aux fidéles de fuir toute communication avec les heretiques jufqu'à la table & aux devoirs même les plus indifférens de la focieté civile.

Tert. bapt. c. 17. Hier. vir. ill. c. 7.

Iren. l. 3. c. 3. Euf. l. 3. c. 28. Epiph hær. 30. c. 24. Theod. hær. fab. l. 2. c. 3.

VIII.

Il y avoit bien des années que faint Jean travailloit en Afie, lorfque l'empereur Domitien s'avifa fur la fin de fon regne, de perfecuter les Chrétiens, comme avoit fait Neron. Nous avons rapporté au VI. jour de mai deftiné à la fête de faint Jean devant la Porte-Latine la part que ce faint Apôtre eut à cette perfecution, & nous ne croyons pas devoir repeter ici ce que nous avons dit de fon martyre à Rome, qui ne lui fut pas moins glorieux, que s'il y eût laiffé la vie, que Dieu ne permit pas aux hommes de lui ôter. Au fortir de l'huile bouillante où il avoit été plongé, il fut relegué par Domitien dans l'ifle de Patmos l'une des Sporades, ainfi nommées par les Grecs, parce qu'elles font éparfes dans la mer Egée ou l'Archipel du côté de l'Afie : & l'on prétend qu'il y fut condamné à travailler aux mines, qui étoit le fupplice ordinaire des perfonnes du commun que l'on envoyoit en exil. Ce fut à Patmos qu'il reçut les revelations de

L'an 95.

Tert. Prefcr. c. 36. Hier. in Jovi. l. 1. c. 14.

Apoc. 1. 9.

c. 1. v. 1.

l'Apocalypse de Jesus-Christ, soit dans un ravissement, soit dans un simple sommeil, avec ordre de les écrire & de les publier aux serviteurs de Dieu. Il les enveloppa dans une mysterieuse obscurité, qui a paru jusqu'ici impénetrable à l'esprit humain, avec tous les secours même des interprétes les plus saints & les plus subtils. Plusieurs d'entre les anciens s'imaginant que l'auteur n'avoit point parlé pour se faire entendre, ont eu peine à croire que l'ouvrage méritât d'être mis dans le canon sacré des Ecritures. Mais ces doutes & ces scrupules sont tombés dès qu'on a été suffisamment persuadé que cet auteur n'étoit autre que l'apôtre saint Jean.

L'an 96. Domitien ayant été tué l'année suivante au mois de septembre, le senat cassa tout ce qu'il avoit fait: & Nerva élevé à l'empire rappella tous les bannis. Saint Jean quitta ainsi l'isle de

97. Patmos en 97. après un éxil d'environ 18. mois, & il retourna à Ephese, où il trouva que l'évêque saint Timothée avoit été martyrisé dès le mois de janvier de cette année. On dit qu'à la priere des autres évêques notre saint apôtre prit le soin de l'église d'Ephese, & qu'il la gouverna jusqu'à la fin de ses jours, comme son

Eus. l. 3. c. 23. évêque particulier. Son grand âge ne l'y retint pas encore tellement qu'il n'allât toujours comme auparavant visiter les églises voisines, faire de nouveaux établissemens, ordonner des évêques: & ce fut dans ces dernieres années de sa vie, qu'il ordonna saint Polycarpe l'un de ses plus illustres disciples évêque de Smyrne. (Tert. Præscr. c. 32.)

IX. Ce fut aussi vers ce même tems qu'arriva la conversion d'un capitaine des voleurs qu'il remit dans le sein de l'Eglise par la pénitence. Il l'avoit connu jeune, l'avoit instruit dans les premiers principes de la foi: & voyant qu'il faisoit beaucoup esperer de ses belles dispositions de corps & d'esprit, il l'avoit recommandé très-particulierement à l'évêque de la ville d'où étoit le jeune homme devant tout le peuple du lieu, jusqu'à lui dire que c'étoit un dépôt très-cher qu'il lui confioit en presence de Jesus-Christ & de l'Eglise, & dont il le rendoit responsable. L'évêque lui avoit promis tous ses soins & toute sa vigilance: & après de nouvelles protestations publiquement renouvellées de part & d'autre, le saint Apôtre avoit cru pouvoir demeurer en repos pour ce point. L'évêque ayant retiré le jeune homme chez lui, en avoit pris d'abord tous les soins possibles, veillant sur toute sa conduite, & l'animant à la vertu par ses discours, & par les exemples des Saints qui vivoient dans son église. Il lui avoit enfin donné le baptême avec le sceau du Seigneur, c'est-à-dire, la confirmation & la perfection de l'état du Chrétien. Croyant l'avoir mis en état de ne pouvoir plus s'égarer, il s'étoit relâché peu à peu de ses soins, & l'avoit laissé insensiblement à sa propre conduite. Cette liberté étoit devenue pernicieuse au jeune homme qui n'avoit pû resister jusqu'à la fin aux sollicitations & aux exemples des gens de son âge, qui ne pensoient qu'à se divertir, & que le vice avoit entierement corrompus. Ils l'avoient attiré d'abord par des festins & par des parties de divertissement. Ils l'avoient accoutumé ensuite à passer les nuits à roder avec eux par les rues & les maisons, à dérober des manteaux, & de là à faire des coups plus considerables. Après avoir une fois rompu le frein de la crainte qui avoit servi à le retenir, il s'étoit enfin abandonné aux derniers excès. De sorte que se voyant hors des voies du salut sans

(Eus. l. 3. c. 23. Chrysost. ad Theod. laps. l. 1. c. 11. Till. t. 2. p. 363)

efperance de retour, il s'étoit précipité dans l'abîme de tous les crimes, & avoit mis fa gloire à n'en plus commettre de mediocres. Comme il étoit robufte, hardi, entreprenant, d'un naturel vif & ardent, il s'étoit mis enfin à la tête des compagnons de fes débauches, & en avoit formé une troupe de voleurs, dont il s'étoit fait le chef.

Pendant tout ce tems faint Jean occupé de la prédication, & de la vifite des provinces de l'Afie, appellé à Rome, envoyé en exil, & retenu à Patmos jufqu'à la mort de l'empereur Domitien n'avoit pû s'informer de ce qui regardoit le jeune homme. Ce ne fut qu'après fon retour à Ephefe qu'étant appellé à la ville où il l'avoit laiffé pour mettre ordre aux affaires de l'églife du lieu, il redemanda à l'évêque le dépôt que Jefus-Chrift par fon entremife lui avoit confié en prefence de l'églife à laquelle il préfidoit. L'évêque étonné d'abord n'eut pas plutôt compris ce qu'on lui vouloit, que baiffant les yeux de confufion il lui dit en foupirant que le jeune homme * étoit mort, & fe mit à pleurer. Saint Jean voulut fçavoir de quelle mort » De » celle de l'ame, dit l'évêque : il eft » mort à Dieu; il s'eft perdu; il s'eft » abandonné aux crimes; & enfin il » s'eft fait voleur. Il a quitté l'églife & » la ville, & s'eft retiré dans les montagnes avec une troupe de fes femblables. » Le S. Apôtre furpris & affligé d'un tel difcours déchira fon habit, jetta un profond foupir, & fe frappant la tête fit quelques reproches à l'évêque de fa negligence. Il demanda auffi-tôt un cheval, & un guide, partit fur le champ, & fe rendit au lieu, qu'on lui avoit marqué. Etant entré dans les gorges des montagnes, il fut pris par la fentinelle des voleurs. Mais au lieu de demander la vie ou de la vouloir racheter, il fe fit conduire au capitaine difant que c'étoit à lui qu'il en vouloit, & que s'il avoit à mourir ce devoit être de fa main. Le jeune homme averti que le vieillard venoit à lui prit fes armes pour l'attendre : mais lorfqu'il eut reconnu faint Jean il fut faifi de frayeur & de honte, quitta fes armes & s'enfuit. Le Saint oubliant la foibleffe de fon grand âge le pourfuivit de toute fa force & lui cria : » Mon fils, pourquoi fuiez-vous vo» tre pere, un vieillard fans armes. » Ayez égard à ma vieilleffe, ne crai» gnez point; fçachez qu'il n'y a point » encore à défefperer de votre falut. » Je répons pour vous à Jefus-Chrift ; » j'engagerai mon ame pour la vôtre. » Je donnerai ma vie pour y fatisfaire » & fuis prêt de mourir pour vous » comme Jefus-Chrift eft mort pour » nous tous. Arrêtez-vous feulement: » croyez à ma parole : c'eft Jefus» Chrift lui-même qui m'envoie à » vous. » Le jeune homme attendri par des difcours fi touchans, & fi pleins d'une bonté toute paternelle fe retint, & tenant les yeux baiffés contre terre il fe mit à pleurer amerement. Voyant approcher le faint vieillard il fentit renaître fa confiance & s'avança pour l'embraffer commençant à expier fes fautes felon fon pouvoir par fes gemiffemens & fes foupirs, & cherchant un fecond baptême dans fes larmes. La honte le rendoit encore neanmoins tout interdit, & il n'ofoit montrer fa main droite comme étant fouillée de crimes. Le faint Apôtre le raffura tout de nouveau, & lui promit avec ferment qu'il obtiendroit du Sauveur le pardon de fes pechés. Il fe mit à genoux devant lui, & lui prit la main droite qu'il cachoit avec tant de foin, & la baifa comme étant déja purifiée par les larmes de la pénitence. Il le ramena ainfi à l'Eglife, &

* L'hiftoire lui a toujours confervé le nom de *jeune homme* quoiqu'il ne fût plus jeune alors.

rendit tous les fidéles témoins de sa pénitence. Depuis ce jour il offrit sans cesse à Dieu ses prieres pour lui, se mortifia avec lui par des jeûnes continuels, le consola par diverses paroles de l'Ecriture dont il se servoit comme d'enchantemens sacrés pour charmer ou adoucir la douleur de son cœur. Enfin il ne se separa point d'avec lui qu'il ne l'eût rétabli dans l'Eglise, & dans la communion des fidéles par l'absolution de ses péchés, & la participation des sacremens.

X. Les fidéles considerant que saint Jean étoit le dernier vivant des apôtres de Jesus-Christ, & craignant que comme ils ne pouvoient plus esperer de le conserver long-tems parmi eux, les héretiques ne voulussent se relever lorsqu'il ne seroit plus au monde, le conjurerent de leur laisser des armes pour les combattre après lui. A ses disciples se joignirent presque tous les évêques de l'Asie, & les Chrétiens des provinces voisines qui vinrent par une espece de conspiration le prier de rendre par écrit un témoignage authentique à la Verité. Il en fut encore supplié par diverses députations de beaucoup d'églises éloignées. Il y fut enfin poussé & contraint pour parler aux termes de saint Epiphane par l'Esprit-Saint malgré la répugnance, que lui en donnoit son humilité & le respect qu'il avoit pour les mysteres qu'on le pressoit de découvrir. C'est ce qui le fit resoudre à composer son *Evangile*. S. Jerôme dit qu'il ne le commença qu'après un jeûne, & des prieres publiques, & qu'il en prononça les premieres paroles au sortir d'une révélation profonde. Comme les autres évangelistes avoient suffisamment éclairci ce qui regardoit l'humanité de J. C. saint Jean crut devoir s'appliquer à nous découvrir principalement sa divinité, ayant en vûe de faire tomber les faux évangiles, & les autres impostures des héretiques qui ne regardoient le divin Sauveur que comme un pur homme, & de refuter entre les autres Cerinthe, Ebion & les Nicolaïtes. Il l'écrivit aussi pour suppléer à ce qui manquoit aux trois évangelistes, qui l'avoient précedé, surtout en ce qui regarde la premiere année de la prédication de Jesus-Christ dont ils avoient rapporté fort peu de chose. Cet évangile, quoiqu'écrit le dernier de tous les livres sacrés, a toujours été regardé neanmoins comme la principale & la plus noble partie de l'Ecriture, & comme le sceau de la parole de Dieu écrite.

Euf. l. 6. c. 14. Hier. in Matt. praef.

Epiph. haer. 51. c. 12.

Hier. supr.

Iren. l. 3. c. 11. Hier. vir. ill. c. 9.

Outre l'évangile & l'apocalypse, l'Eglise a encore trois épitres de saint Jean dont la premiere, qui roule toute sur la charité a toujours été fort considerée, toujours reconnue pour être de lui: & toujours reçue sans difficulté. On a quelquefois douté si les deux autres qui sont fort courtes étoient de notre saint Evangeliste. Mais on a jugé bientôt qu'elles n'étoient pas indignes de lui, & depuis le commencement du V. siécle on ne voit plus guéres de personne qui ayent fait difficulté de les reconnoître. C'est tout ce que l'Eglise reçoit des écrits de saint Jean. Elle en rejette un bien plus grand nombre que les héretiques & les imposteurs ont eu la hardiesse de lui supposer, & de faire courir par le monde sous ce beau nom pour tâcher de faire recevoir leurs chimeres, & de donner quelque credit à leurs erreurs.

XI. Saint Jean parvenu à une vieillesse extrême, & denué des forces qu'il avoit épuisées aux travaux de l'apostolat, se vit réduit à la fin à ne pouvoir presque plus marcher. Ses disciples le portoient à l'église & à l'assemblée des fidéles: & comme il ne pouvoit plus

Hieron. in Galat. c. 6.

aussi faire de longs discours, il se contentoit de dire, & de répeter sans cesse au peuple dans les assemblées. » Mes » chers enfans, aimez-vous les uns » les autres. On s'en ennuya à la fin : & comme on lui en parla, il dit : » C'est » ce que le Seigneur nous commande : » & si on le fait bien, il ne faut rien » davantage. » Réponse que saint Jerôme trouvoit admirable, & digne de saint Jean, c'est-à-dire du disciple bien-aimé de Jesus-Christ.

Il ne sortoit plus d'Ephese alors : & ce fut en cette ville qu'il mourut d'une mort paisible sous le regne de l'empereur Trajan, qui avoit succedé à Nerva vers le commencement de l'an
Chr. Eus. 98. On croit qu'il ne pouvoit avoir guéres moins de cent ans, quoique saint Epiphane ne lui en ait donné que
Chr. Pasc. 94. Sa mort arriva l'an 100. selon la chronique d'Eusebe, qui la marque à la troisiéme année de Trajan : d'autres la remettent à l'an 104. Mais quelque part qu'on la veuille placer elle est toujours le terme du siécle apostolique. Nous ne croyons pas devoir nous arrêter ici à tout ce qu'on a débité de prodigieux du genre de sa mort ; ni à ce qu'on a voulu conjecturer de son immortalité corporelle ou de sa prétendue resurrection.

§. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

XII. Le corps du saint Apôtre fut enterré sur une terre auprès de la ville, & son tombeau y a subsisté pendant plu-
Till. p. 370. sieurs siécles. On y conservoit encore ses reliques au tems du concile œcumenique d'Ephese tenu en 431. & le
Concil. t. 3. p. 616. 573. 604. 709. 712. 716. 764 pape saint Celestin en prit occasion d'exhorter les évêques de l'assemblée à suivre les instructions de notre Saint. Les Peres en firent valoir l'avantage en plus d'une rencontre. Elles étoient sans doute dans une église de son nom bâtie sur son tombeau dont il est parlé en divers endroits du même concile, quoiqu'elle ne fût que la seconde ; & que la premiere ou la cathedrale dans laquelle se tenoit l'assemblée fût dédiée sous le nom de la sainte Vierge dont on prétendoit y avoir aussi le tombeau. Cette église de saint Jean, que l'on appelloit quelquefois simplement l'Apostolique étoit sur une colline, bâtie sur le roc de Libate. L'empereur Justinien y fit de grandes aug- *Procop. ædif. l. 5. c. 1.*
mentations & la rendit semblable à la basilique des Apôtres que Constantin le Grand, avoit bâtie à Constantinople. On prétend qu'il s'en trouve encore des restes aujourd'hui, mais changés en Mosquée : au lieu qu'il ne se voit plus de vestiges de celle de la sainte Vierge dans Ephese qui n'est plus qu'un village où les Turcs ne souffrent pas de Chrétiens.

Des personnes dignes de foi avoient *Aug. in Joh. hom. 124.*
rapporté à saint Augustin, que l'on voyoit sortir une espece de poudre de dessus le tombeau du saint Apôtre, qui sembloit croître & s'élever peu à peu comme si on l'eût poussée du dedans ; & qu'il en revenoit d'autre à mesure qu'on l'ôtoit. C'est peut-être *Phot. Bibl. cod. 129.*
ce que saint Ephrem patriarche d'Antioche, qui vivoit cent ans après saint Augustin, appelloit un saint parfum, que tout le monde alloit ramasser au tombeau de saint Jean. Saint Gregoire de Tours, qui témoigne que le miracle dont parle saint Augustin continuoit encore de son tems, c'est-à-dire cinquante ans environ après sain Ephrem d'Antioche, dit que cette poudre étoit une sorte de manne semblable à de la farine. Il ajoute que cette manne transportée de tous côtés servoit à la guérison des maladies : mais il joint à cela diverses choses fort incertaines touchant saint Jean l'évangeliste. S. Guillebaud évêque d'Aic- *Gr. Tur. Gl. M. l. 1. c. 30.*

flet

ſtet au Palatinat de Baviere, paſſant à Epheſe l'an 745. en ſon pélerinage du Levant, admira encore cette manne, & la trempa de ſes larmes. Les Grecs en ont parlé depuis comme d'une merveille, qui continuoit encore aux IX. & X. ſiécles : & ils marquent dans leurs livres d'égliſe que cette manne ſortoit le VIII. de mai ſans en dire la raiſon. Ils ſe contentent d'en célébrer une fête particuliere en ce jour.

Itiner. Willib. ap. Sur. & Mab.

Les reliques de ſaint Jean que l'on voyoit en diverſes égliſes pouvoient être de cette manne ou de la poudre de ſon tombeau. On ne ſçait ſi c'eſt de cette nature qu'étoient celles qui ſe trouvoient autrefois à Milan, & qu'on croyoit avoir été miſes par ſaint Ambroiſe avec quelques reliques de ſaint André & de pluſieurs autres Apôtres. Mais celles qu'on prétend avoir à Auxerre, où elles ſont honorées le XV. d'avril, & à Beſançon où l'on fait de leur reception le XXIV. de janvier paſſent pour avoir été des oſſemens de ſon corps. C'eſt ce qui les rend plus ſuſpectes. L'on mettoit auſſi au nombre des reliques de ſaint Jean l'évangeliſte une tunique qu'on diſoit avoir été à lui, qui étoit entre les mains d'un évêque d'Italie, & que ſaint Gregoire le Grand voulut voir par devotion. Mais on ne dit point comment ni quand on l'avoit apportée en Italie: & ce que l'auteur de la vie de ſaint Gregoire ajoute que cette tunique ſe conſervoit de ſon tems à Rome dans l'égliſe de ſaint Jean de Latran, eſt encore moins probable.

Boll. d. 9 mai. p. 364.

Boll. t. 2. april. p. 371.

Sauſſ. Mart. G.

Greg. M. l. 2. epiſt. 1.

J. Diac. vit. Gr. l. 3. c. 57. & ſæc. 1.

XIII. Le culte de ſaint Jean s'eſt trouvé long-tems joint ou confondu avec celui de tous les Apôtres enſemble au jour de ſaint Pierre & ſaint Paul chez les Grecs & les Orientaux : & lorſqu'on a cru devoir laiſſer le XXIX. de juin à celui de ces deux ſaints Apôtres, on a remis celui de ſaint Jean & des dix autres au lendemain. Il paroît que ſa fête étoit diſtinguée & miſe à part à Epheſe à cauſe du dépôt de ſon corps, que l'on y poſſedoit. Nous n'en avons pas de preuve bien authentique : mais nous en tirons une conjoncture raiſonnable de ce que ſaint Cyrille d'Alexandrie, & Theodote d'Ancyre prononcerent dans le concile d'Epheſe, chacun une oraiſon ou panégyrique que nous avons encore, & dont le titre porte qu'elles furent prononcées le jour de ſaint Jean l'Evangeliſte. Le concile ſe tenoit dans les derniers jours de juin : c'eſt ce qui favoriſe encore cette opinion, puiſqu'anciennement cette fête étoit aſſignée au XXIV. de juin conjointement avec celle de ſaint Jean-Baptiſte. Les Grecs ont choiſi depuis ce tems le XXVI. de ſeptembre comme le jour qu'ils ont cru être celui de ſa mort pour en faire la fête principale. Par la conſtitution de l'empereur Manuel Comnene on voit qu'elle étoit de commandement pour les peuples comme à l'Egliſe: & les Grecs d'aujourd'hui la célébrent encore ce jour, & la mettent au rang de leurs plus grandes ſolennités. Ils ont une ſeconde fête de notre Saint au VIII. de mai pour honorer le miracle de la manne, qui ſortoit de ſon tombeau en ce jour ſelon que nous l'avons remarqué.

Th. p. 78. 86.

Concil. t. 3. col. 1022. 1023.

Flor. M. H.

Nomocan.

Smith. p. 11.

Les Latins ſemblent avoir commencé vers le cinquiéme ſiecle à rendre leur culte à part à l'apôtre ſaint Jean, ou du moins à le détacher de celui de tout le college apoſtolique, pour le joindre en certains endroits à celui de ſaint Jacques le majeur ſon frere, en d'autres à celui de ſaint Jean-Baptiſte. On trouve ſa fête marquée en trois jours différens dans les anciens martyrologes du nom de ſaint Jerôme ; au XXIV. Juin avec celle du ſaint Précurſeur, jour auquel on la

Flor. edit.

Front. Kal. p. 96. célebroit apparemment à Ephese au tems du concile œcumenique de l'an 431. au XXV. de mai, & principalement au XXVII. de décembre, qui est le jour que tous les autres martyrologes lui ont assigné dans la suite, & qui se trouve marqué dans le calendrier Romain du VII. ou VIII. siécle, où l'on voit deux messes prescrites pour la même fête. En beaucoup d'endroits de l'Occident cette fête du XXVII. de décembre lui étoit commune avec saint Jacques le majeur son frere. C'est ce qui se pratiquoit principalement en France sous les rois de la premiere race au tems desquels la messe du jour étoit pour les deux freres, & l'office comme de deux martyrs. Il en étoit de même dans l'Eglise d'Afrique sans doute : & l'on croit que c'est par une bévue du copiste que le nom de saint Jean-Baptiste se trouve au lieu de celui de l'Evangeliste avec celui de saint Jacques le majeur dans le calendrier de l'Eglise de Carthage, que l'on estime avoir été dressé dès la fin du cinquiéme siecle, ou le commencement du suivant. Depuis que l'on a détaché celle de saint Jacques pour la placer au XXV. de juillet, celle de saint Jean son frere est toujours demeurée fixe au XXVII. de décembre ; & a été augmentée d'une octave comme celles de saint Etienne & des saints Innocens.

Thomas. sacr. p. 272.

Mabill. Mus. It. t. 1. part. 2. p. 293. 294. Idem Anal. t. 3. p. 419.

AUTRES SAINTS DU vingt-septiéme jour de Décembre.

I. SAINT MAXIME Evêque d'Alexandrie, Confesseur de Jesus-Christ.

III. Siécle.

MAXIME étoit prêtre de l'Eglise d'Alexandrie dans le milieu du troisiéme siecle sous le celebre évêque saint Denys, qui avoit succedé vers la fin de l'an 248. à saint Heracle mort un an auparavant. Il fit éclater son zele & sa charité par les services qu'il rendit au peuple d'Alexandrie durant la persécution de l'an 250. excitée par les ordres de l'empereur Dece contre les Chrétiens. Il assista particulierement les confesseurs du nom de Jesus-Christ, qui étoient dans les prisons pour la foi : & travaillant ainsi sous les ordres de son saint évêque, qui l'avoit envoyé dans la ville pendant son absence, il ne craignit point d'exposer sa vie à la fureur des persécuteurs & des soldats qui maltraitoient ceux qui approchoient des prisonniers. Après la paix rendue à l'Eglise d'Alexandrie par la mort de Dece, qui fut tué l'année suivante, sa charité trouva de nouveaux exercices durant les ravages que la peste fit dans la ville en 253. & Dieu fit juger en le conservant parmi tant de périls, qu'il le destinoit encore pour d'autres besoins de son Eglise. A peine fut-on délivré de ce fleau, que l'on vit s'élever une nouvelle tempête contre l'Eglise sous l'empire de Valerien, qui après s'être montré assez favorable aux Chrétiens dans les premieres années de son regne, excita contr'eux une cruelle persécution l'an 257. L'évêque d'Alexan-

I.

L'an 250.

Eufeb. hist. l. 7. c. 11.

L'an 253.

ibid. c. 22.

L'an 257.

drie saint Denys fit alors une confession glorieuse du nom de Jesus-Christ devant le gouverneur Emilien, prefet ou lieutenant du prefet d'Egypte : & il eut pour compagnon le prêtre Maxime, qui fut envoyé avec lui en exil à Kephro, qui étoit un méchant village à l'entrée des déserts de la Libye. Il le suivit encore dans son second exil au quartier de la Maréote : d'où ils ne revinrent qu'après la disgrace de l'empereur Valerien pris par les Perses en 260. où finit la persécution.

ibid. c. 11.

II. Saint Denys étant mort en 264. eut pour successeur le prêtre Maxime, qui fut élevé sur son siege du consentement commun du clergé & du peuple d'Alexandrie. Il gouverna son église pendant près de dix-huit ans avec beaucoup de réputation, & il employa le calme où étoit la ville de la part des empereurs & des gouverneurs payens, à y faire fleurir la religion, avec la discipline des mœurs. C'est à lui nommément, comme au pape S. Denys qu'est adressée la lettre synodale du grand concile d'Antioche, qui fut le troisiéme & le dernier tenu pour l'affaire de Paul de Samosates évêque de cette ville, où il fut enfin déposé pour son héresie & sa mauvaise conduite, après avoir été déja condamné dans les précedens. Le pape saint Felix qui succeda vers le même tems à Denys, & qui reçut pour lui la lettre synodale du concile, écrivit à saint Maxime d'Alexandrie & à son clergé sur le même sujet, afin ques les Eglise de Rome & d'Alexandrie demeurassent toujours étroitement unies dans une même foi, & qu'elles s'entr'aidassent dans la défense des vérités orthodoxes contre les héresies. C'est dans cette lettre du pape saint Felix à saint Maxime que saint Cyrille d'Alexandrie l'un des successeurs de notre Saint, & le concile d'Ephese trouverent 160. ans après des armes pour combattre l'impieté de Nestorius, qui sembloit vouloir renouveller celle de Paul de Samosates. Saint Maxime mourut en paix en la premiere année de la 265, olympiade, selon la supputation de saint Jerome, qui revient à l'an de Jesus-Christ 281. Mais il paroît plus probable que ce ne fut que le IX. d'avril de l'année suivante, qui étoit un dimanche. Cependant Usuard a marqué sa fête au XXVII. de décembre dans son martyrologe, & on l'a suivi dans le Romain moderne. D'autres martyrologes en font mémoire au XVIII. de janvier. Saint Maxime eut pour successeur saint Theonas, XV. évêque d'Alexandrie dont nous avons parlé en son lieu.

ibid. — L'an 264. — L'an 269. ou 270. — *Eus. l. 7. c. 30.* — *Till. t. 4. ex chron. orient. p. 258.* — L'an 282. — *Boll. t. 2. jan.*

II. SAINTE NICARETE Vierge de Constantinople : nommée par une transposition vicieuse sainte NICERATE*

* C'est-à-dire Vertu victorieuse ou Victoire de la vertu.

III. & IV. Siécles.

I. NICARETE étoit de l'une des plus illustres familles de Nicomedie en Bithynie. Elle fut élevée avec soin dans les sentimens de la pieté la plus solide & dans la pratique des vertus chrétiennes. Elle quitta son pays pour aller demeurer à Constantinople, où elle fit profession de vivre le reste de ses jours au service de Dieu dans une virginité perpetuelle. Elle employoit toutes les richesses de son patrimoine en charités. Elle préparoit toutes sortes de remedes pour les pauvres, guérissoit souvent ceux que les medecins n'avoient pû soulager, & faisoit des cures qui paroissoient miraculeuses. C'est ce qui a fait conjecturer au cardinal Baronius qu'elle pourroit bien avoir été la personne, qui donna à saint Chrysostome évêque

Sozom. lib. l. 8. c. 23. Fleuri hist. l. 21. c. 41. — *Bar. mart. N. p. 540.*

de Constantinople un remede pour son mal d'estomac, dont il se trouva fort bien, comme ce Saint le témoigne dans sa quatriéme lettre à sainte Olympiade. Nicarete soutenoit toutes ses vertus sur les fondemens d'une humilité profonde. Elle vivoit dans une grande retraite, & avoit grand soin de cacher ses bonnes œuvres, pour ne pas s'exposer à en perdre le fruit par des sentimens de vanité que l'applaudissement des hommes lui pourroit inspirer. Jamais elle ne put souffrir qu'on l'élevât au rang de Diaconisse de l'Eglise de Constantinople, quelque instance que lui en fît son évêque saint Chrysostome. Il ne put aussi la resoudre avec toute son autorité à se charger de la conduite des vierges ecclésiastiques de la ville, c'est-à-dire, de celles qui n'étoient point enfermées dans les monasteres, mais qui demeuroient chez leurs parens ou en leur particulier, & dont l'Eglise tenoit un catalogue.

Val. f. not. ad Soz. sup.

II. Un mérite si rare ne put pas éclater sans lui attirer des envieux & des ennemis, & Dieu permit que sa vertu fût éprouvée dans le feu des tribulations. Etant toujours demeurée fidélement attachée à son évêque en qui elle regardoit Jesus-Christ l'unique objet de ses attaches, elle mérita d'avoir part aux persécutions injustes que l'on suscita à ce grand prélat. Après qu'on l'eût chassé de son siege en 404. on voulut obliger Nicarete avec beaucoup d'autres vierges & veuves de pieté, de reconnoître pour leur évêque Arsace, que l'on avoit intrus en la place du légitime pasteur. Mais elles n'en voulurent rien faire, & se montrerent disposées à tout souffrir plûtôt que de manquer de fidélité à leur saint Evêque. Nicarete fut du nombre de celles qui ne pouvant se voir tous les jours exposées à de nouvelles insultes, aimerent mieux se retirer de Constantinople, & se condamner elles-mêmes à un bannissement volontaire. Comme elle joignoit un grand courage, & un merveilleux desintéressement à son humilité, elle n'eut garde de se plaindre de l'injustice avec laquelle on la dépouilla de ses grands biens. On ne lui laissa précisément que ce qu'on jugea absolument nécessaire pour la faire subsister. Mais par son œconomie & ses abstinences elle fit si bien que ce peu lui suffit, non seulement pour vivre avec les siens, mais encore pour faire des liberalités & des aumônes. Elle parvint à une heureuse vieillesse, mais personne ne nous a appris en quel tems ni en quel lieu elle mourut. Nous remarquerons seulement qu'on a jugé à propos de consacrer sa memoire dans le martyrologe Romain moderne, où son nom se trouve marqué au XXVII. de decembre.

III. SAINT THEODORE surnommé GRAPT : & S. THEOPHANE son frere évêque de Nicée, Confesseur.

IX. Siécle.

I. THEODORE étoit du pays des Moabites en Palestine, né de parens fort accommodés des biens de la fortune, mais qui faisoient profession de pieté chrétienne, & qui étoient venus s'établir dans la ville de Jerusalem. Pour favoriser les heureuses inclinations de leur fils qu'ils voyoient se porter au bien de lui même, & s'élever au-dessus des foiblesses ordinaires aux enfans, ils le mirent dans le célebre monastere de saint Sabas après lui avoir fait prendre auprès d'eux les premieres teintures des lettres hu-

Vit. Theod. gr. lat. post. Allat. de Sim. ed. Combef p. 191. Org. CP.

maines, afin qu'il s'élevât dans la vertu, & dans la ſcience du ſalut. Ils avoient un ſecond fils nommé THEOPHANE beaucoup plus jeune que lui, mais également porté à la vertu, & ardent à marcher ſur ſes traces dans les voies du ciel. Theodore après avoir paſſé quelques années dans le monaſtere de ſaint Sabas aux études, & aux exercices de la vie reguliere, ſortit par un deſir de s'avancer dans une plus grande perfection pour aller ſe mettre ſous la diſcipline d'un vieillard de grande expérience qui paſſoit pour un maître des plus habiles dans la ſpiritualité. Il y continua ſes études ſans rien ôter du tems qu'il avoit accoutumé de donner aux exercices de la pieté. Ayant appris tout ce que ce nouveau maître étoit capable de lui enſeigner, il ſe remit dans le monaſtere de ſaint Sabas, où il parut comme un modele de regularité pour tous les religieux. C'eſt ce qui porta le patriarche de Jeruſalem à l'ordonner prêtre, & à le faire travailler au ſalut des autres. Il vivoit dans une grande mortification des ſens & de la chair, & dans une pureté de mœurs merveilleuſe. Sur-tout il faiſoit paroître un zéle extraordinaire pour la défenſe des verités de la foi orthodoxe: & cette ardeur avoit fait dire à ſon maître, lorſqu'il étoit encore fort jeune, que ſelon ce qu'il prévoyoit il ſeroit un jour martyr pour la cauſe de Jeſus-Chriſt.

L'empereur Leon l'Armenien, qui regnoit depuis l'an 813, faiſoit alors une guerre cruelle aux Images du Sauveur & de ſes Saints à qui l'on rendoit quelque culte dans les égliſes. Il avoit chaſſé de ſon ſiége ſaint Nicephore patriarche de Conſtantinople, pour s'en être rendu le défenſeur, & avoit mis en ſa place un nommé Theodote qui étoit aveuglément dévoué à toutes ſes volontés.

Concil. coll. t. 7.

Pendant qu'il perſécutoit les Catholiques pour ce ſujet, les Sarazins firent une incurſion violente dans la Paleſtine, ravagerent le plat pays, pillerent & ſaccagerent les villes & les bourgades, ſans épargner les monaſteres. Le patriarche de Jeruſalem * prit cette calamité pour un effet de la colere de Dieu ſur l'empire des Grecs où l'on outrageoit Jeſus-Chriſt & ſes Saints en deshonorant & en briſant leurs Images. Il ſongea auſſitôt aux moyens de l'appaiſer, & il n'en trouva pas de meilleur que celui d'envoyer à Conſtantinople un habile homme, qui fût capable de faire des remontrances à l'Empereur & aux autres ennemis principaux des ſaintes Images. Theodore animé du zéle qui le faiſoit aſpirer à la gloire du martyre, alla s'offrir à lui pour une ſi perilleuſe commiſſion, & ne lui demanda point d'autre ſecours que celui de ſes prieres & de celles de ſon égliſe. Il partit avec ſa benediction accompagné ſeulement de ſon frere Theophane, qui voulut être le compagnon de ſes combats. Etant arrivé * à Conſtantinople, il alla trouver le faux patriarche Theodote à qui il parla avec beaucoup de force pour l'obliger à changer de conduite. Il s'adreſſa enſuite à l'Empereur même qui ſe trouva tellement choqué de ſa liberté qu'il le fit battre de verges, & le relegua enſuite dans une petite iſle du Boſphore à l'entrée du Pont-Euxin. Theophane ſon frere ayant reçu le même traitement fut envoyé dans le même exil, où l'empereur ordonna qu'on leur fît ſouffrir toutes les rigueurs de la faim & du froid.

Vit. Theod. p. 297. &c.

* Thomas.

L'an 818.

* Le Saint dans ſa lettre à Jean évêq. de Cyzique ſemble dire qu'il étoit venu à Conſtantinople avant le regne de Leon.

II.

Ce prince ayant été tué la nuit de Noël l'an 820. eut pour ſucceſſeur Michel le Begue qui laiſſa aux exilés la liberté de revenir de leur banniſſe-

L'an 820.

ment. Les deux freres Theodore & Theophane rentrerent dans Conftantinople après l'hiver, & employerent leur liberté à rétablir l'honneur des faintes Images par leurs inftructions, & par quelques écrits de controverfe que fit Theodore contres les Iconomaques, & quelques poëfies de pieté que compofa Theophane. Le nouvel empereur demeura quelque tems dans les termes de la moderation ou de l'indifference qu'il avoit témoignée d'abord fur le culte des images. Mais le faux patriarche Jean le détermina dans la fuite à reprendre & recontinuer la guerre que fes predeceffeurs leur avoient declarée. Theodore malgré le danger dont il étoit menacé alla fe préfenter devant ce prince, que Jean avoit prévenu & mal difpofé contre lui & fon frere. Il lui fit une remontrance femblable à celle qu'il avoit faite à fon prédeceffeur ; & elle produifit à peu près le même effet. Car Theodore fut arrêté avec fon frere, refferré dans une étroite prifon, & quelques tems après relegué dans un lieu appellé Softhenion. A Michel fucceda Theophile fon fils qui le paffa de loin en cruauté contre les défenfeurs des faintes Images. Lorfque ce nouvel empereur eut donné des ordres pour les pourfuivre & pour faire rechercher ceux qui étoient cachés ou retirés dans leurs exils on lui déféra les deux freres Theodore & Theophane, que lon appelloit injurieufement les Iconolâtres de Syrie. Ils fignalerent leur conftance au milieu des tourmens qu'on leur fit endurer. Leur exemple rendit même le courage à plufieurs confeffeurs que la foibleffe avoit fait fuccomber à la violence de fa perfecution. Ce prince, ou le prefet de la ville par fon ordre, après leur avoir fait déchirer le corps à diverfes reprifes fans pouvoir les ébranler les bannit à la fin dans l'ifle d'Aphufe. Ce qu'on leur fit fouffrir encore dans ce defert & depuis leur retour paroîtroit incroyable s'il n'étoit attefté par la lettre même qu'ils en écrivirent à Jean évêque de Cyzique. L'empereur autant irrité de la conftance qu'ils faifoient éclater dans leurs maux que de la fermeté qu'ils apportoient à la défenfe de la foi de l'Eglife, les fit revenir à Conftantinople au bout de deux ans. Là il entreprit tout de bon de les vaincre avant que de fe délivrer d'eux.

L'an 829.

832.

833.

L'an 835.

III.

A leur arrivée on les conduifit en prifon le VIII de juillet de l'an 835. Six jours après on les en fit fortir pour les mener au palais où chacun leur crioit aux oreilles, qu'ils euffent à fe rendre à la volonté de l'empereur pour éviter les fupplices horribles & la mort dont ils étoient menacés. Fortifiez par la grace de Dieu contre tant de follicitations on les produifit dans la falle dorée devant l'empereur qui parut les yeux étincelans de colere : & d'un ton capable d'effrayer les plus intrepides, il leur demanda d'où ils étoient ? Sçachant qu'ils n'étoient venus de fi loin que pour défendre le culte des images, il leur fit décharger de fi grands coups fur la tête & le vifage, qu'ils en furent étourdis, jufqu'à tomber par terre s'ils ne fe fuffent tenus aux habits de ceux qui les frappoient. L'empereur fut obligé de faire ceffer les coups pour ne les pas faire mourir en fa prefence : & après leur avoir dit qu'ils avoient tort d'être venus à Conftantinople pour y apporter le trouble & n'y pas vivre ou penfer comme les autres, il les remit entre les mains du prefet ou gouverneur de la ville qui les avoit amenés, avec ordre de faire graver fur leurs vifages des ïambes diffamatoires & fatiriques qu'il avoit fait faire contre eux, & de les ren-

voyer dans leur pays ſous la garde de deux Sarrazins. Le prefet fit faire en pleine audience la lecture de ces ïambes par celui même qui les avoit compoſés, & qui ſe nommoit Chriſtodule : & comme ils étoient fort mauvais & qu'on ſçavoit que les deux Saints confeſſeurs faiſoient parfaitement bien des vers, on dit tout haut pour les empêcher d'en faire des railleries qu'ils n'en meritoient pas de meilleurs, & qu'on les avoit fait tels pour augmenter leur infamie & leur ſupplice. On les fit rentrer enſuite dans la ſalle appellée Thermaſtre où étoit l'empereur qui leur dit : » Vous vous » vanterez après ceci de vous être » mocqués de l'empereur : mais je » veux me mocquer de vous avant » que de vous laiſſer aller. Auſſitôt il les fit dépouiller & les fit fouetter par tout le corps d'une maniere impitoyable. Quatre jours après on les ramena à l'audience du préfet de la ville qui eſſaya en vain de les gagner par de belles promeſſes avant que de les menacer d'executer les ordres de l'empereur pour l'inſcription des ïambes & les autres ſupplices. Il leur dit qu'on ne leur demandoit autre choſe que de communier une fois ſeulement avec le patriarche & les autres évêques de la communion de l'empereur ; & qu'on les laiſſeroit enſuite aller où il leur plairoit & faire tout ce qu'ils voudroient. Theodore lui repartit en ſouriant : » C'eſt comme ſi » vous diſiez à un homme ; permettez » qu'on vous coupe la tête une fois » ſeulement, après cela, allez où » vous voudrez. Le préfet irrité d'une réponſe ſi libre le fit coucher ſur un banc avec ſon frere Theophane encore tout enflés & tout ulcerés des coups qu'ils avoient reçus quatre jours auparavant. On les y lia comme ſur un chevalet, & on leur grava avec le fer chaud & le burin ſur le front & ſur le viſage les ïambes diffamatoires qui faiſoient une inſcription de douze vers. Le ſupplice fut fort long & fort ſenſible : mais la nuit qui ſurvint & la longueur de l'inſcription à laquelle toute la face de nos Saints ne pouvoit fournir aſſez de place furent cauſe qu'on laiſſa le reſte. C'eſt de là que leur eſt venu leur ſurnom de Grapt- c'eſt-à-dire *écrit ou gravé*. Les deux Saints ſortant le viſage tout en feu, enflé & couvert de ſang dirent au préfet : » Nous ſommes les ſeuls en qui » l'on ait jamais vû l'exemple d'une » ſemblable cruauté. Quand les Che» rubins qui gardent l'entrée du pa» radis avec l'épée de feu apperce» vront ces caractéres gravés ainſi ſur » nos viſages pour l'amour de notre » commun Seigneur, ils ne manque» ront pas de nous laiſſer entrer à de » telles marques. L'empereur à qui le préfet rapporta auſſi-tôt ces paroles, dit : » Si je le croyois, je ferois graver » de la même maniere tous les viſa» ges de mes ſujets. Il donna ordre en même tems à la ſollicitation du faux patriarche Jean qu'on les menât priſonniers à Apamée ville de Bithynie avec commandement de les y laiſſer mourir de miſeres & de jetter enſuite leurs corps à la voirie, ſans leur accorder l'honneur de la ſepulture.

IV. Vers l'an 836. Ces ordres furent executés avec tant de rigueur que Theodore mourut peu de tems après dans la priſon. Theophane ſon frere, ſoit que l'empereur Theophile ne fût plus au monde, ſoit qu'on voulût bien le laiſſer faire, enferma ſon corps dans un cercueil de bois où il ſe conſerva longtems en ſon entier. 842. Il compoſa des hymnes en ſon honneur & ne contribua pas peu au culte qu'on rendit depuis à ſa memoire. Pour lui, il ſortit glorieux de la priſon d'Apamée par

l'autorité de l'imperatrice S. Theodore veuve de Theophile, qui avoit la regence de l'empire avec la tutelle de son fils Michel III. Il fut fait ensuite évêque de Nicée qui étoit alors metropole de Bithynie : & après avoir secondé cette pieuse princesse & le patriarche de Constantinople saint Methode dans tout ce qu'ils firent pour le rétablissement des saintes images, il mourut en paix avec la qualité de confesseur de Jesus-Christ. Long-tems après, le corps de saint Theodore fut transporté de la ville d'Apamée en celle de Chalcedoine, & on le déposa honorablement dans l'église du monastere appellé Michaélitze du nom de son fondateur, où l'on prétend que Dieu a accordé diverses graces aux hommes en sa consideration. Les Grecs en font la fête le XXVII de decembre, & ils marquent celle de saint Theophane son frere l'onziéme d'octobre. C'est ce que Molanus a pris de leurs menologes pour l'inserer dans son Usuard. Le martyrologeRomain moderne fait mention de l'un & de l'autre au XXVII de decembre tout à la fois, donnant à l'un & à l'autre la qualité de confesseurs, quoique selon plusieurs saint Theodore ait merité celle de martyr.

L'an 845.

Vit. p. 212.

Combef. not. p. 215.

ADDITION AUX SAINTS du xxvij. jour de Décembre.

IV. Siécle.

SAINTE FABIOLE VEUVE, dame Romaine.

I.

Nous ne connoissons personne qui ait voulu disputer jamais la qualité de sainte *à* FABIOLE : *& l'on n'a point sujet de la croire inferieure en merite aux Lées, aux Paules, aux Marcelles & aux autres saintes veuves dont saint Jerome nous a donné l'histoire, & qui sont honorées d'un culte public dans l'Eglise. Mais parce qu'on ne lui a point encore décerné les mêmes honneurs, & que ce pourroit être autre chose qu'un simple oubli qui l'auroit fait omettre dans le martyrologe Romain où l'on a eu si grand soin de marquer les autres, nous n'avons pas cru devoir la placer au rang des Saints canonisés ou publiquement reconnus jusqu'à ce que l'autorité de l'Eglise ou du siege apostolique y soit intervenue.*

Fabiole que saint Jerome appelle la gloire des chrétiens, l'étonnement des idolâtres, le regret des pauvres, & la consolation des solitaires, étoit de l'ancienne famille Fabia qui étoit très-illustre à Rome dès le tems de la république qui devoit son rétablissement & sa conservation au celebre Fabius Maximus l'un de ses ayeux. Ses parens lui firent épouser un homme dont elle ne connoissoit point les mœurs. Il se trouva sujet à de si grands vices que la femme du monde la plus perdue, & l'esclave la plus vile, & la plus abandonnée n'auroit pû les souffrir. Ne pouvant remedier à ses dereglemens elle prit le parti de le quitter, ce qu'elle fit avec tant de discretion qu'elle aima mieux se voir accuser d'avoir été la cause de leur divorce que de perdre de reputation une partie d'elle-même en découvrant les défauts de son mari. Comme elle se trouvoit encore jeune, elle usa de la liberté que lui donnoient les loix civiles, & se remaria à un autre. Quoiqu'elle fût Chrétienne, & femme d'honneur & de pieté même, elle ignoroit encore alors que Jesus-Christ avoit défendu le divorce qui n'avoit été que toleré, c'est-à-dire, accordé seulement à la dureté du cœur parmi les Juifs; qu'ayant excepté la cause d'adultere, en cas que les mariés se quittassent pour ce sujet, il ne vouloit point que ni l'un ni l'autre pussent se remarier. Après la mort de ce second mari, Fabiole mieux instruite rentra en elle-même & reconnoissant que le mariage qu'elle avoit contracté avec lui s'étoit fait contre la loi de l'évangile, elle voulut en faire publiquement pénitence,

Hier ep. 30. ad Ocean.

nitence. Ainsi dans le tems que les veuves délivrées du joug de la servitude avoient accoutumé de vivre avec plus de liberté, d'aller aux bains, de se promener dans les places publiques & de voir toutes sortes de compagnies, Fabiole se couvrit d'un sac, se retira pour pleurer sa faute. Pour la confesser en public, elle sortit paroissant en cet état d'humiliation à la vue de toute la ville de Rome, & la veille de Pâques elle alla se presenter parmi les pénitens à la basilique de Latran couverte de son sac, la tête nue, les cheveux épars & dans la triste posture des autres. De sorte qu'un spectacle si touchant tira des larmes du pape, des prêtres & de tout le peuple. Elle demeura hors de l'église jusqu'à ce que le pape l'y rappellât comme il l'en avoit chassée.

II. *La joie qu'elle eut de se voir rétablie dans la communion des fidéles ne lui fit point oublier le sujet de sa pénitence & de ses afflictions passées. Elle s'en servit pour s'entretenir continuellement dans la crainte du Seigneur. Elle vendit tout son bien qui étoit très-considerable, & elle en destina tout l'argent à assister les pauvres dans leurs besoins. Elle fut la premiere qui établit à Rome un hôpital de malades : elle y en rassembla un grand nombre, choisissant principalement ceux qui étoient les plus abandonnés. Elle les y servoit de ses propres mains : elle lavoit les plaies qui jettoient le pus & la boue la plus insupportable : elle portoit sur ses épaules ceux qui faisoient le plus d'horreur à la nature quand il s'agissoit de les changer. Sa charité n'étoit pas moindre à l'égard des pauvres qui étoient sains, mais accablés de la misere & de la necessité. Elle faisoit aussi de grandes liberalités aux ecclesiastiques, aux moines, & aux vierges : & il n'y avoit point de monastere dans le pays qui n'eût part à ses bienfaits. Elle fit pour ce sujet divers voyages dans les provinces d'Italie principalement sur toutes les côtes de la mer de Toscane & dans les isles : & répandoit par tout ses liberalités. La fatigue la rebutoit si peu que se laissant aller à l'ardeur de sa charité, elle passa en fort peu de tems & contre l'opinion de tout le monde jusqu'en Palestine. Plusieurs personnes de Jerusalem allerent au devant d'elle, attirées par sa reputation. Elle vit saint Jerome à Bethléem & demeura quelque tems dans le monastere de sainte Paule.*

Ce saint réleve extrémement les entretiens qu'elle eut avec lui, & il témoigne qu'elle avoit une ferveur, & une attention toute particuliere pour l'Ecriture sainte; qu'elle lui proposoit des difficultés avec grand sens, & qu'elle faisoit un très-bon usage des réponses qu'elle en recevoit; & que n'étant jamais lassé d'apprendre elle sentoit la douleur de ses péchés augmenter à proportion de ce qu'elle augmentoit en connoissance.

Elle songeoit ce semble à s'établir en quelque endroit de ces lieux saints où elle pût vivre en solitude : & saint Jerôme s'employoit à lui chercher quelque demeure, qui ne fût pas loin de Bethléem afin qu'elle eût plus souvent la consolation de visiter un lieu qui avoit servi de retraite à la sainte Vierge, & où le Sauveur du monde avoit voulu naître. Mais dans cet intervalle on reçut nouvelle de l'irruption d'une armée effroyable des Huns, qui étoient venus du Nord se répandre dans toutes les provinces de l'Orient. La crainte que l'on eut de les voir passer en Palestine rompit ces mesures, & obligea Fabiole à retourner en son pays pour y vivre dans la pauvreté, & se loger chez autrui comme une étrangere à qui il ne restoit plus rien sur la terre. Elle se renferma dans la ville de Rome, & y véquit retirée comme dans la solitude la plus écartée. Ses vertus n'y demeurerent pourtant pas tellement cachées, que l'on ne sçût quelle étoit son humilité, ses mortifications, son détachement de toutes les choses de la terre : & l'obligation de se

produire où le mettoit sa charité, qui lui faisoit continuer toujours ses assistances auprès de toutes sortes de pauvres & de malheureux, découvroit à tous ceux qui la voyoient ou qui l'entendoient, les trésors de son ame dont elle tâchoit de dérober la connoissance aux yeux des hommes. Elle se regardoit non seulement dans la ville de Rome, dont le séjour lui étoit à charge, mais dans son propre corps même comme une prisonniere, qui ne soupiroit qu'après la rupture des chaînes qui l'y retenoient. C'est ce qui la faisoit préparer de telle sorte à la mort qu'à quelque heure qu'elle pût venir elle ne la pouvoit surprendre. Mais avant que de finir sa carriere, elle dressa encore un grand monument de sa charité avec son ami Pammaque gendre de sainte Paule, cousin de sainte Marcelle, compagnon d'étude de saint Jerôme, qui s'étoit donné tout entier au service de Dieu, & aux bonnes œuvres (Je. août.) *après la mort de sa femme Pauline. Ils mirent ensemble presque tout ce qui leur restoit de bien, & ils acheterent un fonds de terre au port de Rome c'est-à-dire à Porto, sur le bord de la mer vis-à-vis d'Ostie, où ils firent bâtir pour toutes sortes d'étrangers comme pour les pauvres du pays un grand hôpital qu'ils doterent de bons revenus.*

III. *Lorsqu'elle se jugea proche du terme où elle aspiroit, craignant de laisser encore quelque chose sur la terre sans le faire profiter, & sans s'en faire des amis, qui la reçussent dans les tabernacles éternels selon l'avis du Seigneur, elle écrivit à plusieurs solitaires de venir la voir pour la décharger d'un fardeau qui lui étoit fort penible. Elle leur remit ce qui pouvoit lui restere entre les mains tant pour eux-mêmes que pour les autres pauvres de Jesus-Christ: & après s'être mise elle-même en l'état qu'elle avoit desiré, elle s'endormit du sommeil des justes, & alla jouir des vraies richesses, que Dieu lui préparoit dans le ciel.* (L'an 440.) *Toute la ville de Rome fit connoître à sa mort combien elle l'avoit admirée de son vivant, & les grands comme les petits voulurent assister à ses funerailles où les larmes des pauvres furent mêlées au chant des pseaumes, parmi lesquels on faisoit raisonner l'*Alleluia * *pour se réjouir de la felicité dont il a plu à Dieu de combler sa servante, & pour prendre part à la gloire d'une si sainte Penitente.*

* C'étoit l'usage de chanter *Alleluia* dans l'office des morts.

L'on rapporte ordinairement la mort de sainte Fabiole à l'an 400. *& l'on en juge par le tems auquel saint Jerôme témoigne qu'il écrivoit son oraison funebre qu'il envoya par maniere de lettre à son ami Ocean, quatre ans après avoir fait celle de Nepotien à Heliodore, deux ans après avoir fait celle de Pauline à Pammaque. On est encore moins assuré du jour que de l'année de cette bienheureuse mort. Quelques-uns la mettent au* XXVII. *de decembre sans nous faire voir les fondemens de leur conjecture.*

(*Baron. ann. Rosvveid. not.* — *Hier. ep. 30.*)

XXVIII. JOUR DE DECEMBRE.

LES SAINTS INNOCENS massacrés pour Jesus-Christ au territoire de Bethléem.

§. I. HISTOIRE DE LEUR MARTYRE.

I. LEs Mages venus du Levant à Jerusalem pour chercher le roi des Juifs nouvellement né, avoient extrémement surpris Herode, qui regnoit dans la Judée depuis trente six ans, qui ne connoissoit pas d'autre roi du pays que lui, & qui ne croyoit pas qu'on en dût chercher un hors de sa famille. Ce prince ayant sçu qu'il étoit question du Christ, & que s'il étoit né, ce devoit être à Bethléem selon (*Matth.* 2.)

les Ecritures, y avoit envoyé les Mages après leur avoir fait promettre, que lorſqu'ils ſeroient bien informés de tout ce qui le regardoit, & qu'ils l'auroient trouvé, ils repaſſeroient par Jeruſalem, & lui en apprendroient des nouvelles : » afin, diſoit-il, qu'il » pût aller auſſi adorer l'Enfant. Mais il avoit dans la tête des penſées bien contraires à ce qu'il diſoit, & il ne ſongeoit qu'à affermir par la mort du roi nouveau né, le ſceptre qu'il avoit mis dans ſa maiſon. Dieu ne permit pas l'execution d'un deſſein, qui étoit le fruit d'une politique ſi cruelle. Lorſque les Mages eurent rendu tous leurs devoirs à l'Enfant, il les avertit en ſonge de n'aller point retrouver Herode. Ils prirent un autre chemin pour retourner en leur pays : & lorſqu'ils furent partis, un ange du Seigneur apparut en ſonge à Joſeph, & lui dit de prendre l'Enfant & la mere de s'enfuir en Egypte, parce qu'Herode devoit chercher l'Enfant pour le faire mourir. Joſeph obéit promptement, & partit avant le jour pour ſe retirer en Egypte.

Herode ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir, que les Mages l'avoient trompé. Ne pouvant plus douter qu'on ne l'eût joué, il entra dans une colere étrange, & il envoya tuer tous les enfans mâles qui étoient dans Bethléem, & en tous les pays d'alentour, âgés de deux ans, & au-deſſous ſelon le tems à peu près dont il s'étoit enquis aux Mages. Ce fut alors que s'accomplit ce qui avoit été dit par le prophéte Jeremie : » On a entendu un » grand bruit dans Rama ; ce n'étoient » que plaintes, que pleurs, que cris » lamentables. Rachel pleuroit ſes en- » fans, & ne vouloit point recevoir » de conſolation de leur perte. » Pour comprendre la lettre de cette prédiction il faut ſe ſouvenir que Rachel mere de Benjamin, avoit été enterrée ſur le chemin de Bethléem à Rama petite ville à deux lieues de là vers les frontieres des tribus de Juda & de Benjamin. Les cris que les femmes de ces quartiers figurées par Rachel feroient quand on égorgeroit leurs enfans, devoient être ſi grands qu'on devoit les entendre de Rama. La figure en avoit déja été repreſentée du tems de Nabuchodonoſor, quand les Chaldéens enleverent & firent mourir les enfans de Juda & de Benjamin : & la prophétie reçut ſon dernier accompliſſement au maſſacre d'Herode.

Pezron. hiſt. evang. t. 1. p. 127.

II. Il ſemble qu'un évenement ſi tragique meritoit bien de n'être pas oublié dans l'hiſtoire des Juifs, écrite par Joſeph auteur domeſtique, qui d'ailleurs ne s'eſt pas rendu ſuſpect d'avoir voulu favoriſer ou épargner Herode. Il eut neanmoins aſſez d'éclat pour paſſer juſqu'aux étrangers : & Macrobe écrivain profane de la fin du quatriéme ſiécle nous fait connoître qu'il ne l'ignoroit pas. Mais on voit qu'il ne le ſçavoit que d'une maniere aſſez confuſe, lorſqu'il prétend qu'Herode fit mourir ſon propre fils parmi ces enfans. Cela ne peut regarder ſes deux fils Alexandre & Ariſtobule, qu'il avoit fait mourir injuſtement deux ou trois ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, âgés l'un de l'autre de plus de vingt-cinq ans. Il eſt vrai que ce prince fit tuer ſon fils aîné Antipatre, grand ſcelerat, environ un mois après le maſſacre des Innocens, & cinq jours ſeulement avant que de mourir lui-même. Mais Antipatre âgé pour lors de plus de 40. ans ne meritoit point d'être compris parmi des enfans. Sa mort quoiqu'aſſez juſte peut bien avoir fait dire à Auguſte, qui ſe ſouvenoit d'ailleurs de celle d'Alexandre & d'Ariſtobule, qu'il valoit mieux être le pourceau d'Herode que ſon fils, par

Macrob. ſat. l. 2. c. 4.

allusion à la loi qui défendoit aux Juifs de manger du porc.

Nous ne croyons pas devoir entrer dans toutes conteſtations ſurvenues entre les ſçavans touchant le tems auquel s'eſt commis le maſſacre des Innocens. Il nous ſuffit de remarquer que ce fut peu de jours après la fuite de Jeſus-Chriſt en Egypte, ſelon que l'évangile nous le fait connoître. Ce fut par conſequent après l'adoration des Mages, & la purification de la ſainte Vierge. Ainſi comme nous ſuppoſons avec toute l'Egliſe, que le Fils de Dieu naquit le xxv. de decembre, & qu'il fut preſenté au temple de Jeruſalem ſelon la loi le ſecond de février, nous ſommes obligés de reconnoître qu'il fut adoré par les Mages, tranſporté enſuite en Egypte par Joſeph dans le même mois de février ; que les Innocens furent maſſacrés auſſi dans ce mois ou au plus tard vers le commencement de mars ſuivant, parce que le roi Herode, qui fit encore mourir divers Juifs le xii. de ce mois ſuivi d'une éclipſe de lune & enſuite ſon fils Antipatre, n'étoit plus au monde à Pâques ſuivant.

§. 2. Histoire du culte des SS. Innocens.

III. Ces enfans ainſi ſacrifiés à la fureur, & à la jalouſie d'un roi qui prétendoit ſe venger ſur eux, d'un roi qu'il croyoit né pour lui ravir la couronne & aux ſiens, ont toujours été regardés dans l'Egliſe comme de vrais martyrs de Jeſus-Chriſt. Elle nous avertit ſeulement que ce n'eſt point par l'organe de la parole, mais par l'effuſion de leur ſang innocent qu'ils ont rendu témoignage à la Verité. Elle nous repreſente dans ſes offices, que c'eſt uniquement pour la cauſe de Jeſus-Chriſt qu'ils ſont morts ; qu'on a eu intention de les faire mourir en ſa place ; & qu'on a cru le tuer lui-même dans ce grand nombre. Saint Irenée a relevé la gloire de leur martyre par de grands éloges : & quelques-uns ont prétendu que du tems d'Origene, qui ſuivit de près celui de ſaint Irenée, leur memoire étoit déja conſacrée dans l'Egliſe par des honneurs publics que les ſaints Peres, c'eſt-à-dire chez lui, les Apôtres ou leurs diſciples leur avoient décernés. C'eſt trop dire ſi cela s'entend des honneurs religieux d'un culte reglé : & il eſt à craindre qu'on ait voulu mal à propos ſe prévaloir du nom & de l'autorité d'Origene, à qui l'on attribue trop legerement les écrits où il en eſt parlé, & dont les vrais auteurs ſemblent n'avoir pû vivre que pluſieurs ſiécles après lui.

Iren. l. 3. c. 18.

Orig. hom. 3. in Math. & hom. 4. in Pſ. 36. ed. Genebr.

Chryſ. in Matth. hom. 9. Aug. lib. arb. l. 3. n. 68.

L'Egliſe ne s'eſt point arrêtée à rechercher le jour de la mort des ſaints Innocens, pour le conſacrer, & pour en faire une fête en leur honneur. Elle a choiſi en Occident le xxviii. de decembre, pour rendre ces devoirs à leur memoire, le xxix. dans la Grece & l'Aſie ; & le xxvii. dans la Syrie, & les autres provinces qu'on appelloit le comté d'Orient. On voit dans tous ces établiſſemens que ſon intention a été d'approcher par tout cette fête de celle de la naiſſance de Jeſus-Chriſt : depuis même qu'elle a jugé à propos de la ſéparer de celle de la Theophanie ou de l'Epiphanie où elle joignoit autrefois le martyre des Innocens, & l'adoration des Mages avec la naiſſance du Sauveur comme des ſuites du même myſtere. Nous avons touché au xxv. de juillet les raiſons, qui l'ont portée à attacher la fête des SS. Innocens à celle de Noël, après celle de ſaint Etienne & de ſaint Jean l'Evangeliſte ; & à y ajouter en certains lieux celles de la ſainte Vierge, de ſaint Jean-Baptiſte & de S.

Thom. Feſt. l. 2. c. 6. n. 14. Thiers p. 34. Front. Kal. p. 4.

Jacques le Majeur. Nous nous contenterons de dire ici, que parce que le martyre des Innocens a toujours été regardé comme le premier triomphe de Jesus-Christ, c'est tellement la fête de ces Enfans, que c'est aussi celle de Jesus-Christ même qu'elle a voulu célebrer. C'est en ce sens que dans le IX. siécle, & dans les suivans elle étoit regardée comme la quatriéme & derniere fête de Noël. Elle avoit peut-être dès-lors une octave : mais quoiqu'on ne doute presque point que la fête ne fût établie en Afrique du tems de saint Augustin, il ne faut pas s'imaginer avec les cardinaux Baronius & du Perron, que son octave le fût aussi. Ce qui les a trompés est l'inscription de deux sermons ou traités de ce saint Docteur indiqués au catalogue de ses ouvrages, donné par Possidius sous le titre d'*Octave des Enfans*. Mais cette octave n'est autre que celle de Pâques ; & ces Enfans étoient les Neophytes ou nouveaux baptisés, qui ayant reçu la regeneration le samedi-saint portoient la robe blanche pendant huit jours. Les sermons à qui l'on a fait porter le nom de saint Augustin sur la fête des Innocens, lui ont été visiblement supposés : & ce que ce Saint a dit des Innocens dans d'autres sermons ou discours, ne tendant qu'à l'instruction des Catechumenes, n'a point de rapport necessaire au jour de leur fête. Il paroît qu'elle fut prescrite aux peuples pour être chomée d'obligation sur-tout dans l'empire d'Occident vers le neuviéme siécle. Depuis ce tems l'observation en fut presque générale, jusqu'à ce que les folies dont quelques-uns la profanerent, & les besoins de ceux qui devoient travailler pour vivre, porterent les évêques à en faire divers retranchemens. En quelques endroits on la réduisit à une demi-fête, c'est-à-dire à l'observation

Capitul. l. 6. c. 186. &c.
Aug. de Symb. ad Catech. l. 3.
Mabill. Anal. t. 3. p. 419.
Baron. not. M. p. 541.
Thomass. Fest. l. 2. c. 9. n. 15.

Ib. l. c. 6. n. 3.

Can. Pronunciandum.

Ib. l. 1. c. 11. n. 9. 14. &c.
Thiers Festor. imm. p. 385. 386.

jusqu'à midi ; en d'autres on la supprima de telle maniere qu'elle demeurât toujours à la dévotion volontaire des peuples. Mais plusieurs églises se sont maintenues dans l'usage de la chômer. L'Angleterre même toute schismatique & toute protestante qu'elle est, ne laisse pas d'en faire toujours une fête de commandement. C'est ce que l'on continue de faire aussi à Paris, malgré la suppression qui en avoit été faite l'an 1666. par l'archevêque Hardouin de Perefixe, parce que la fête a été rétablie par son successeur François de Harlai dans les statuts de l'an 1673. Le concile de Bâle n'a point prétendu toucher à la fête religieuse des saints Innocens, lorsqu'il a condamné & entrepris d'abolir la fête des Fous, que la corruption des tems y avoit attachée. Cette fête des Fous qui s'appelloit aussi des *Innocens*, quand elle se faisoit au jour de celle de nos saints Martyrs, a souvent varié en passant d'un jour à l'autre, depuis la veille de Noël jusqu'au jour des Rois, & quelquefois jusqu'au jour de la Purification : souvent aussi elle occupoit tout l'espace depuis le jour de saint Etienne jusqu'à la veille des Rois, par une continuation de folies & de débauches. Mais ses grands jours étoient celui des saints Innocens où l'on permettoit tout aux enfans, & celui de la Circoncision ou des Etreines que les soudiacres s'étoient attribué, comme les diacres celui de saint Etienne, & les prêtres celui de saint Jean l'Evangeliste. On croit que le decret que fit le concile de Bâle pour ôter les prophanations de la fête des saints Innocens, les momeries des enfans dans les églises, les travestissemens, les danses, les bouffonneries & les autres scandales, fut formé sur les idées du célébre Gerson docteur & chancelier de l'U-

Lit. Angl. Stat. Eccl. Par. p. 441.

Beleth. Durand. l. 2. c. 42.
Th. Rayn. Heter. sp. p. 337.
Basil. conc. sess. 21.
Defsions p. 16. du Roi-boit.
Thom. l. 2. c. 9. n. 18.
La Brosse consultat. &c.

niverſité de Paris. Car il a fait d'ailleurs remarquer ſon zéle dans de longues & de vehementes invectives contre ces deſordres.

IV. Quoique perſonne ne nous ait appris, ſi l'on a jamais déterré les corps des ſaints Innocens, on n'a point laiſſé de publier dans la ſuite des tems diverſes choſes concernant la tranſlation & la poſſeſſion de leurs reliques. On veut qu'il y en ait eu à Conſtantinople dans une égliſe bâtie par l'empereur Juſtin le jeune au ſixiéme ſiécle. Les croiſades & les autres voyages du Levant en ont fait paſſer en abondance dans les provinces d'Occident : & on les a reçues ſur la bonne foi de gens, qui vivant plus de mille ans après, n'avoient que leur ſimple parole pour les garantir. On en montre dans les abbayes d'Aniane en Languedoc, & de ſaint Auguſtin à Limoges. On en voit auſſi dans celle de Lagni, dont la tranſlation eſt marquée au ſecond jour de juin. S. Charles archevêque de Milan fit preſent au roi d'Eſpagne Philippes II. du corps entier, c'eſt-à-dire, du ſquéléte d'un enfant qu'il croyoit être le corps d'un des ſaints Innocens. A ſaint Denys en France on a la même opinion d'un corps entier que l'on y garde dans un berceau fait de branches de palmier, & enchâſſé dans une caiſſe d'argent doré : on le regarde comme un préſent fait à l'abbaye par l'empereur Charlemagne. On ſe croit auſſi en poſſeſſion d'un autre encore fourni de ſes chairs deſſéchées & de ſa peau dans l'égliſe paroiſſiale des ſaints Innocens à Paris, où il ſe voit enfermé dans un criſtal garni d'argent, qui eſt un fruit de la liberalité du roi Louis XI. L'on dit auſſi que du tems de Charles IV. empereur d'Allemagne au XIV. ſiécle, on apporta à Prague en Bohéme une tête qu'on faiſoit paſſer pour celle de l'un des ſaints Innocens avec un bras de ſainte Thécle & les reliques de ſaint Epiphane de Salamine.

Godin de CP. Orig. p. 56.

Sauſſ. M. G. p. 1206.

Ibid. d. 2. juin.

Vit. per Baſilicap. Gir. col. 1650.

ibid.

Papebr. d. 12. mai. p. 37. n. 5.

AUTRES SAINTS DU vingt-huitiéme jour de Décembre.

I. SAINT THEODORE dit LE SANCTIFIE', diſciple de S. PACOME, abbé de la congregation de Tabenne en Thebaïde. IV. Siécle.

I. THEODORE que les Grecs appellent par excellence le SANCTIFIE', pour le diſtinguer des autres Saints du même nom, étoit ſorti de l'une des plus nobles & des plus riches familles de la haute ou ſeconde Thebaïde dans le territoire de Latople au deſſus de celui de Thébes capitale de la province. Il naquit vers l'an 314. de parens Chrétiens, qui eurent ſoin de le faire bien inſtruire dans la pieté & dans les Lettres. C'étoit la coutume deſlors dans ſon pays de célebrer la fête de l'Epiphanie au VI. de janvier avec des ſolennités tout extraordinaires : mais elle conſiſtoit plus en réjouiſſances ſéculieres qu'en actes de dévotion. On s'excitoit mutuellement à la joie par des feſtins que l'on ſe donnoit tour à tour. Theodore voyant faire les préparatifs de cette grande réjouiſſance dans ſa famille, conſidera combien ces appareils étoient éloignés du veritable eſprit de religion : & quoiqu'il n'eût encore que douze ans, il ſe mit à réflechir ſérieuſement ſur ce qu'il devoit faire. Regardant la choſe avec les yeux de la foi, il ſe dit à lui-même : « Pauvre Theodore, que te ſervira » d'être grand & heureux en cette » vie, ſi tu ne l'es pas en l'autre ? C'eſt

Vit. Pacomi ap. Boll. d. 14. mai. p. 287. & ſeqq. Papebr. not. Bulr. or. p. 87. &c. Till. t. 7.

L'an 314.

Act. græc. ap. Boll. p. 31. & ſeqq.

L'an 326.

» en vain que tu prétendrois pouvoir » posseder ces deux avantages; tu ne » peux aspirer à l'un sans renoncer » à l'autre. On ne passe point des » délices dans les délices, lorsqu'on » fait échange de cette vie contre cel- » le de l'autre monde. Il faut donc » que tu te prives des délices de cette » vie, si tu veux être un jour heureux » dans le ciel. Ces sentimens firent tant d'impression sur son esprit, que se retirant dans une chambre écartée de la salle où chacun se rassembloit, il s'abandonna aux larmes en la présence de Dieu, le priant d'éclairer & de conduire ses pas dans la voie où il l'appelloit. L'heure du repas venue, sa mere l'alla chercher; & fort étonnée de le voir triste & abattu, elle lui demanda le sujet de son chagrin & le pressa de venir se mettre à table, sans pouvoir rien obtenir de lui. On ne crut pas devoir trop le gêner, il employa encore à ses études deux années entieres, pendant lesquelles il s'exerçoit à la mortification de tous ses sens, jeûnant souvent & s'abstenant de toutes les viandes délicates que l'on servoit à la table de son pere.

Fl. L'an 328. Il n'avoit que quatorze ans, lorsqu'il prit la résolution de se retirer dans une solitude, & de se prescrire quelque regle qui pût l'assujétir à ses devoirs & former en lui une habitude de la vie spirituelle. Il se retira d'abord parmi des solitaires de grande vertu, qui avoient coutume de se rassembler tous les soirs, pour conferer sur les divines Ecritures. Dans une de ces conférences, où il assista un jour, il entendit louer saint Pacome, qui avoit introduit depuis peu un nouveau genre de vivre dans la profession monastique, & qui ayant bâti un grand monastere dans le canton de Tabenne, gouvernoit un grand nombre de religieux renfermés sous le même toit, qui faisoient tous leurs exercices en commun. Il conçut aussitôt le desir d'aller trouver cet excellent homme, & de se faire recevoir sous sa discipline. Quelques jours après, un des religieux de Tabenne, nommé Pécuse, vint voir ces solitaires dans leur hermitage du diocèse de Latope, & il apprit d'eux quel étoit le dessein du jeune Theodore, qui de son côté s'imagina que Dieu lui faisoit naître cette occasion de l'executer. Il le pria donc avec toutes les instances possibles de le mener avec lui au monastere de saint Pacome. Pécuse le voulut bien. Theodore le suivit ainsi à Tabenne, & fut reçu avec plaisir de S. Pacome, qui l'admit dans sa communauté, malgré sa grande jeunesse.

L'ardeur qu'il fit paroître pour s'avancer dans la vertu, le distingua bientôt parmi tant de saints religieux, & l'on commença à le regarder comme un modéle de perfection que Dieu avoit envoyé pour l'exemple des autres. Cependant la mere de Theodore qui étoit apparemment devenue veuve * depuis sa retraite, sçut qu'il étoit à Tabenne: & comme il n'avoit point sans doute pris son consentement, pour la quitter, elle obtint des lettres de quelques évêques pour ordonner à l'abbé Pacome de lui rendre son fils. Avec ces pouvoirs, elle s'en alla au monastere des Religieuses de Tabenne qui la reçurent volontiers dans leur cloître. Ce monastere se trouvoit proche de celui des hommes où étoit son fils, mais de l'autre côté du Nil, & il avoit la sœur même de saint Pacome pour supérieure. De-là elle envoya les lettres des évêques à Pacome, le priant d'agréer qu'elle pût voir son fils. Le saint abbé les ayant lues, appella Theodore, lui dit que sa mere demandoit à le voir, qu'il ne croyoit

* Le pere de notre Saint n'étoit que son second mari dont elle avoit eu encore un fils nommé Paphnuce. Elle en avoit eu un autre nommé Macaire du premier lit.

pas qu'il fallût lui refuser cette satisfaction, & qu'il devoit au moins marquer cette déference pour les ordres de quelques évêques qui lui avoient fait l'honneur de lui en écrire. Cette proposition faite par un Supérieur même, ne fut pas une petite épreuve pour Theodore : & quoiqu'il ne fût point préparé à recevoir une telle tentation, il fit voir par la maniere dont il s'en tira, qu'il avoit de l'intelligence & de la presence d'esprit avec un grand fond de vertu. Il répondit donc à son abbé, qu'il étoit disposé à faire tout ce qu'il lui ordonneroit; mais qu'il le prioit auparavant de lui donner parole que Jesus-Christ approuveroit au jour du jugement qu'il fût ainsi retourné voir sa mere, après ne l'avoir abandonné que pour suivre le conseil de l'évangile; de lui dire encore si cette complaisance pour les desirs d'une mere ne scandaliseroit point cette multitude de saints Religieux, qui étoient devenus ses freres par la societé de la vie monastique. Pacome lui répondit que la proposition qu'il lui faisoit n'étoit pas un commandement; qu'il lui laissoit toute liberté d'en user comme il le jugeroit à propos; & qu'il trouveroit fort bon qu'il prît en cela le parti qu'il croiroit le plus convenable à la perfection religieuse où il tendoit. Sur cette réponse Theodore se détermina aisément à ne point aller voir sa mere : & cette dureté apparente qu'il fit paroître à son égard, lui procura un plus grand bien, que n'étoit celui qu'elle étoit venue chercher. Car se voyant dans un monastere de personnes vertueuses, de la vie desquelles elle étoit fort édifiée, elle resolut d'y demeurer soit pour travailler plus surement à son salut, soit pour avoir la consolation d'être toujours proche de son fils, qu'elle espe-roit voir quelquefois parmi les autres moines de Tabenne qui venoient de tems en tems instruire les Religieuses.

III. L'an 332. Pacome avoit éprouvé l'esprit & la capacité de Theodore dès les premieres années de sa profession, & plus il l'avoit trouvé sçavant, & habile, plus il avoit cru devoir s'appliquer à le rendre humble & obéissant. Mais avec la joie qu'il eut de lui trouver encore plus de vertu que de doctrine, il ne craignit point de le produire dans les conférences, & de l'y faire parler. Un jour que toute la communauté étoit assemblée pour entendre les instructions publiques, le saint Abbé commanda à Theodore de dire son avis sur ce qu'on avoit proposé. Il obéit & s'en acquitta d'une maniere qui surprit toute l'assemblée. Mais comme ce n'étoit pas l'usage que les jeunes religieux parlassent dans les conférences, quelques anciens en furent choqués : & sans attendre la fin du discours de Theodore, qui n'avoit effectivement que vingt ans alors, ils sortirent brusquement de l'assemblée & se retirerent dans leurs cellules. Theodore eut ordre de continuer neanmoins, & le saint Abbé fort satisfait de tout ce qu'il avoit dit, reprit ces anciens religieux : puis blâmant leur chagrin comme un fruit d'orgueil, il les avertit d'en faire pénitence. 334. Dans un voyage que saint Pacome fit à Pane, autrement Panople, ville épiscopale de la basse Thébaïde, où il avoit fondé un monastere de son ordre; Theodore & un autre de ses disciples nommé Corneille, qu'il avoit menés avec lui, furent commis par lui-même pour aller conférer avec un fameux philosophe de la ville, qui avoit demandé un entretien du saint Abbé, ou des plus habiles de ses religieux. La premiere question que le philosophe leur

propofa après divers difcours de civilité, fut de fçavoir, qui étoit mort fans être né ; qui étoit né fans être mort ; & qui étoit mort fans laiffer de cadavre & fans pourrir ? Theodore lui répondit fur le champ, que c'étoit Adam, Enoch, & la femme de Loth. Il le fatisfit encore avec la même promptitude fur toutes les autres difficultés qu'il avoit préparées, & finit la conférence par une exhortation vive qu'il fit au philofophe de renoncer aux vaines fpéculations des fciences humaines, pour s'appliquer à celle du falut.

IV. L'an 339. Il n'avoit guéres que vingt-cinq ans, lorfque ce faint Abbé commença à l'employer dans les divers monafteres de fa congrégation pour en faire la vifite, confoler & inftruire les freres, & regler l'adminiftration des communautés. Il l'établit quatre ou cinq ans après œconome, puis fuperieur de la maifon de Tabenne en particulier, parce qu'il s'étoit retran- 344. ché dans celle de Pabau : fans le difpenfer pour cela de la vifite des autres monafteres, ni de la prédication de la parole de Dieu. Pacome voulant rendre le miniftere de Theodore plus autorifé & plus utile encore aux freres de la communauté, le fit ordonner prêtre malgré qu'il en eut, quoiqu'il ne permît pas ordinairement à fes religieux de recevoir les ordres, & que lui-même refiftât toujours jufqu'à la fin aux évêques qui vouloient lui impofer les mains. (Gennad. vir. ill. c. 8.) L'an 344. La veneration du facerdoce jointe à l'eftime que l'on avoit de fa rare vertu & de fa capacité finguliere, le faifoit déja regarder comme le pere & le maître des autres. Mais Dieu pour le garantir de l'élevement d'efprit & de l'enflure de cœur, le retint toujours dans des fentimens très-vifs de fa baffeffe & de fa mifere par un fâcheux mal de tête, dont il fut long-tems travaillé, & qui verifia ce que faint Pacome lui avoit dit pour le confoler, qu'il y a encore plus de mérite à fe rendre patient & foumis à Dieu dans les maladies & dans les autres fouffrances qu'à pratiquer l'abftinence, & à perfeverer dans la priere. Saint Pacome de L'an 347. fon côté voulut contribuer auffi à l'humilier, pour le mettre à couvert des infultes du démon de l'orgueil. Il étoit malade à Pabau deux ans environ avant fa mort : & fes principaux difciples affemblés autour de lui dans l'affliction & l'inquiétude que leur caufoit le danger de le perdre, parloient entr'eux d'un fujet capable de lui fucceder dans fa charge. Comme ils étoient perfuadés que perfonne n'approchoit de lui plus parfaitement que Theodore, ils le prefferent fi vivement, qu'ils l'obligerent de leur promettre qu'il accepteroit la charge d'abbé, pour maintenir toutes les maifons de l'ordre dans l'union, qui étoit néceffaire pour fe conferver. Chacun le félicita de fon acquiefcement, & n'y trouva rien que de louable. Theodore qui avoit été jufques-là exempt de toutes penfées de vanité, ne fut pas tout-à-fait à l'épreuve des mouvemens fecrets de complaifance que lui donnerent ces complimens. Saint Pacome s'en apperçut intérieurement & pour empêcher que la vertu de Theodore n'en reçût quelque atteinte, il le deftitua de fa fuperiorité & de fes autres emplois, & le réduifit à la pénitence dans la retraite & le filence, où il édifia encore mieux que jamais les religieux de la congregation.

Ce faint Abbé mourut l'an 349, fept 349. ans avant faint Antoine, & il eut pour fucceffeur faint Petrone, qui étant actuellement malade ne lui furvéquit que de peu de jours. On lui fubftitua

faint Orfife ou faint Oreliéfe dont nous avons parlé au xv. de juin. Ce fut à lui que fucceda faint Theodore trois ans environ après la mort de faint Pacome dans l'adminiftration du monaftere de Tabenne ; & dans l'infpection des autres maifons religieufes qui en dépendoient, quoique quelques-uns ayent voulu mettre entre l'un & l'autre un abbé Ammon qualifié fuperieur de 3000. religieux de l'ordre de Tabenne. Notre Saint marcha dignement fur les pas de faint Pacome jufqu'à la fin, & après avoir mis la difcipline monaftique dans un état très-floriffant il mourut de la mort des juftes âgé de 54. ans le XXVII. d'avril, qui étoit le dimanche de l'octave de Pâques de l'an 368. D'autres mettent fa mort en 367. & lui donnent 53. ans de vie. Sa fête fe faifoit chez les Grecs le XVI. de mai : mais elle eft marquée dans le martyrologe Romain moderne au XXVIII. de decembre fans qu'on en fçache la raifon.

L'an 352. *Rofvveid. p. 458.*

L'an 368. *Typ. S. Sab. Boll. d. 16. mai. p. 561.*

V. & VI. Siécles.

II. SAINT ANTOINE MOINE *de Lerins.*

I. ANTOINE à qui quelques-uns donnent le nom de Cyr, étoit né vers les extrémités de la Pannonie, du côté de la Norique fur les bords du Danube dans la ville de Valerie, qui avoit peut-être donné fon nom à la province. Son pere Secondin étoit homme de qualité, qui fe préparoit à lui faire un plus grand bien par l'excellente éducation qu'il fe promettoit de lui procurer que par la naiffance qu'il lui avoit donnée. Mais Dieu qui ne vouloit pas que l'on attribuât à l'induftrie des hommes les femences de vertu, qu'il avoit mifes dans fon cœur, lui ôta un fi bon pere, lorfqu'il n'avoit encore que huit ans, & le conferva par la grace dont il l'avoit prévenu dès le berceau dans une innocence, & une integrité de mœurs inviolable. Ces heureux commencemens charmerent de telle forte faint Severin l'apôtre d'Autriche & de Baviere, que comme il avoit reçu de Dieu le don de prévoir l'avenir, & de pénétrer dans le fond des cœurs, il prédit que cet enfant fuivroit fes traces dans le chemin du ciel, & qu'il feroit un jour un grand ferviteur de Dieu. Il voulut même lui tenir lieu de pere & de maître, & il lui fit faire de grands progrès dans la vertu. Après la mort de ce faint homme qui arriva vers l'an 482, Antoine fe retira auprès de l'évêque Conftance fon oncle paternel, qui le fit entrer dans fon clergé. Ce prélat fit confifter toute la confidération du fang, & toute fa tendreffe à rendre fon neveu l'exemple de la vie clericale, & à l'épargner toujours moins que les autres. Peu de tems après, les provinces de Pannonie & de Norique, maintenant la Hongrie & l'Autriche, fe virent innondées par des décharges de Barbares venus de de-là le Danube, & accablées des malheurs que faint Severin avoit prédits. Dieu ne permit pas que le bon évêque Conftance y furvéquît. Incontinent après fa mort fes gens emmenerent Antoine en Italie pour fuivre les difciples & le corps de faint Severin, que l'on y tranfportoit. Il s'arrêta dans la Valteline, auprès d'un faint prêtre nommé Marius qui commandoit aux efprits immondes : & il fe mit fous la difcipline de ce grand ferviteur de Dieu pour continuer l'ouvrage de fon falut. Marius remarquant en ce nouveau difciple une grande conformité de mœurs & d'habitudes avec les fiennes reconnut bientôt combien il étoit favorifé des graces du ciel. Le bon ufage qu'il lui en voyoit faire lui don-

na la penſée de le faire promouvoir aux ordres ſacrés, & plus il remarquoit qu'Antoine s'en éloignoit plus il fit d'efforts pour l'y pouſſer. Antoine qui avoit ſérieuſement renoncé à toute dignité, & à toute charge eccleſiaſtique, & qui étoit reſolu de ſervir Dieu toute ſa vie ſous l'obéiſſance d'autrui, jugea aiſément qu'il ne pouvoit demeurer en ſureté chez le prêtre Marius contre la violence que l'évêque diocéſain pourroit bien lui faire pour l'obliger à recevoir l'ordination.

II. Il prit le parti de s'enfuir dans les Alpes du côté du Milanès, & il ſe retira près du tombeau de ſaint Fidele, ſur une montagne déſerte qu'il croyoit inacceſſible au genre humain. Il y trouva à la fin deux vieillards cachés ſous une roche couverte de neige, qui depuis pluſieurs années n'y avoient point eu d'autre compagnie que celle des bêtes. Ils voulurent bien l'admettre dans leur ſocieté s'il ſe trouvoit aſſez robuſte pour en ſoutenir toute la rigueur. Peu de jours après Dieu en retira un du monde : & Antoine vécut avec l'autre dans les exercices continuels du jeûne, de la veille & de la priere, ne prenant ni nourriture, ni repos du ſommeil que quand ſon corps accablé ne pouvoit plus reſiſter à la faim, au travail & à la veille. Après la mort de ſon compagnon, il avoit continué le même genre d'auſterité, reſolu de vivre ſeul le reſte de ſes jours l'orſqu'il vit venir à lui une figure d'hermite qui lui demanda le couvert dans ſa caverne, & qui ne parloit que de pieté & de retraite. Antoine crut que c'étoit un compagnon de pénitence & de ſolitude que Dieu lui envoyoit, & l'avoit déja recu dans ſa ſocieté comme il avoit été reçu lui-même par les deux ſolitaires de la montagne. Mais Dieu lui découvrit la nuit ſuivante qu'il avoit avec lui un ſcelerat caché ſous le froc d'un hermite, un voleur & un homicide, qui fuyoit la juſtice dont il étoit pourſuivi. Le Saint en perdit le ſommeil, il ſe leva ſur le champ & voulant ſe délivrer d'un tel hôte il l'intimida de telle ſorte qu'il l'obligea de s'en aller par la crainte d'être décelé. Il apprit quelque tems après qu'il avoit été pris & condamné à la peine que meritoient ſes crimes. Cependant le Saint trahi par ſa propre reputation commençoit à être connu, & viſité de ſorte qu'il perdoit inſenſiblement le fruit qu'il tiroit de la ſolitude. Il quitta ſa montagne, & en alla chercher une autre plus enfoncée dans le deſert. Il y véquit pluſieurs années ſous un roche ſans y avoir vû un ſeul homme & ſans autre compagnie, que des bêtes ſauvages ſur leſquelles Dieu lui avoit donné un empire abſolu. Il s'attendoit à y mourir caché & inconnu comme il y avoit vécu, lorſqu'il ſe vit découvert de nouveau : au bruit qui s'en répandit les peuples accoururent à ſa caverne, & y frayerent un chemin en déracinant les épines, en applaniſſant les roches, en comblant les trous & les précipices, en ruinant les autres obſtacles qui avoient rendu le lieu juſques-là inacceſſible. Ils le chaſſerent ainſi par les moyens qu'ils avoient employés pour pouvoir jouir de ſa préſence : & cherchant un lieu où il pût demeurer caché au milieu des hommes mêmes, il alla ſe renfermer dans le célébre monaſtere de l'iſle de Lerins près des côtes de Provence, dans le tems que Theodoric roi des Oſtrogots, & de l'Italie étoit le maître du pays. Dieu ſembloit ne l'avoir conduit en ce ſaint lieu, que pour faire voir à ſes ſerviteurs un modele de perfection plus achevé que tout ce qu'ils avoient chez eux. Il n'y véquit guéres que deux ans : & il y laiſſa en mourant une odeur admira-

ble de sa sainteté. On ne sçait s'il survéquit au roi Theodoric dont la mort arriva le premier jour de septembre de l'an 526. Son nom se trouve marqué au XXVIII. de decembre dans le martyrologe romain moderne où l'on témoigne que ses miracles l'ont rendu célébre.

IX. Siécle.

III. SAINT COUVOION premier abbé de Redon en Bretagne.

I.

De même que Moûtier, Moûchi, Coûvent, Coûtances.

SAINT COUVOION que nous prononçons *Coûvoion*, étoit fils d'un gentil-homme de Bretagne nommé Conon, qui étoit non pas de la race de saint Melaine évêque de Rennes, mais du village de Combsac dépendant de l'abbaye de saint Melaine. Il fut envoyé à Vannes pour apprendre les lettres, où il réussit parfaitement ayant d'heureuses dispositions pour l'étude. Il acquit sur-tout la facilité de s'expliquer nettement & avec grace. Ayant l'esprit également vif & docile, il fit de grands progrès dans toutes les sciences que l'on enseignoit de son tems. L'amour de la vertu prenoit de grands accroissemens dans son cœur à mesure que son esprit recevoit de nouvelles lumieres. C'est ce qui le détermina ensuite à ne s'attacher uniquement qu'à l'étude de la sainte Ecriture. Il en fit la nourriture de son ame, & ses délices ; & il la prit pour la regle de ses actions. Il embrassa l'état ecclesiastique comme le plus favorable au dessein qu'il avoit de se consacrer tout entier au service de Dieu. Il fut ensuite élevé aux ordres sacrés, & fut fait archidiacre de Vannes. Il acquitta dignement les fonctions de ce ministere travaillant avec grande application au salut des ames sous l'autorité de Rainar évêque de cette ville, sans discontinuer cependant de se remplir des verités divines dont il tachoit de profiter avant que de les enseigner aux autres. L'emploi d'archidiacre lui paroissant trop environné d'embarras & de distractions pour le dessein qu'il avoit de travailler à se sanctifier, & d'ailleurs l'éclat & l'honneur qui s'y trouvoit attaché, ne satisfaisant nullement son humilité, il resolut de le quitter pour se retirer dans la solitude. Il abandonna en même tems tout son bien, & renonça à tout ce qu'il pouvoit prétendre dans le monde pour être plus libre à suivre Jesus-Christ ; il entraîna dans le même dessein par son exemple & ses exhortations cinq ecclesiastiques de l'église de Vannes tous gens de naissance & de consideration dans le pays, & d'un merite reconnu de tout le monde.

ap. Mabill. sæc. 4. part. 2. p. 189. 193. Bult. l 5. c. 11.

II. La retraite de ces six associés fit grand éclat dans la ville : elle donna même de l'ombrage à l'évêque Rainar, soit qu'il fût jaloux de leur reputation, soit qu'il fût fâché de voir son église privée du secours de tant d'excellens sujets, qu'il jugeoit ne devoir plus travailler que pour eux-mêmes. Ils choisirent pour leur solitude un lieu du diocése de Vannes appellé Redon, au-dessus du conflant des rivieres de Villaine & d'Ouste : & ils y commencerent leurs exercices de pieté, qui consistoient à jeûner, veiller, prier & travailler des mains. Leur exemple leur attira bientôt des compagnons qui voulurent les imiter & demeurer avec eux. C'est ce qui donna la pensée à Coûvoion qu'ils regardoient comme leur maître de bâtir un monastere dans ce lieu. Il en obtint le fonds de l'un des seigneurs du pays nommé Ratwil : & il y jetta les fondemens de cette célebre abbaye de Redon, qui a servi de modele de régularité à beaucoup d'autres maisons reli-

gieuses, & qui subsiste encore maintenant sous la regle de saint Benoît qu'elle embrassa dès son origine. Quoique la donation de Ratwil datée de la dix-huitiéme année du regne de Louis le
L'an 831. Debonnaire, c'est-à-dire de l'an 831. eût été confirmée par ce prince, Coûvoion ne laissa pas de se voir traversé par divers obstacles que l'on voulut
832. opposer à son entreprise. Le roi étant l'année suivante dans le Limousin, il alla le supplier de le maintenir dans la possession de Redon : mais le comte de Poitou * & l'évêque de Vannes **, qui lui étoit contraire alors, détournerent ce prince de lui accorder cette satisfaction, lui faisant entendre qu'il valoit mieux bâtir un forteresse à Redon, pour retenir dans le devoir les Bretons qui étoient sujets à la revolte. Un second refus que le Saint reçut encore depuis du roi à Tours ne fut pas capable de le rebuter. Il continua de s'établir à Redon appuié sur la confiance qu'il avoit en la protection de Dieu. Il fit dédier l'église de son monastere sous le titre de saint Sauveur ; & il se servit d'un saint hermite nommé Gerfroi, homme de longue expe-
Vers l'an 384. rience dans les pratiques de la vie spirituelle pour regler toute l'observance dans sa communauté. Gerfroi y apporta la regle de saint Benoît qu'il avoit apprise à Glanfeuil ou saint Maur sur Loire en Anjou où il avoit passé quelques années avant que de se retirer dans le désert. Il employa deux ans à la mettre en usage, & voyant la discipline bien affermie à Redon, il s'en retourna à saint Maur, & delà dans son hermitage, laissant toute la conduite de la maison à saint Coûvoion, qui en fut établi le premier abbé

* Ricwin.
** Rainar.

III. Notre Saint eut ensuite à souffrir de la part de diverses personnes envieuses ou ennemies de son nouvel institut, beaucoup de contradictions, qui l'obligerent à rechercher la protection de Nomenoy, prince de Bretagne, qui étoit tout puissant dans le pays. Il lui députa Louhémel, l'un de ses cinq premiers compagnons, qui avoit été fait prieur de la communauté sous lui. Nomenoy quoique fortement sollicité par les ennemis du Saint, prit la défense du monastere de Redon, disant qu'il valoit mieux que ce desert servît de retraite à des prêtres & des religieux qui prioient Dieu pour le salut des hommes, qu'à des voleurs & des scelerats qui ruinoient le pays. Il vint lui-même voir le Saint & ses religieux à Redon, & il en fut si édifié qu'il offrit à leur monastere une partie du village de Bain, comme une aumône qu'il y faisoit au nom du roi Louis le Debonnaire. Il dressa même une chartre de L'an 834. cette donation, qui fut signée par Rainar évêque de Vannes, alors aussi affectionné & aussi favorable à notre Saint, qu'il lui avoit paru contraire. Le roi fut aussi détrompé dans le même tems. Il reçut avec un grand ac- 835. cueil saint Coûvoion, qui l'alla trouver à Thionville avec un officier de Nomenoy : & non content de confirmer ce qu'avoit fait le prince, il donna encore au monastere de Redon le reste de la terre de Bain & celle de Langon entiere. Ratwil le premier bienfaiteur de la maison étant tombé peu de tems après dans une maladie, qui fut jugée incurable & mortelle, se fit porter au monastere de Redon, suivi d'un fils qu'il avoit nommé Libere. Il pria saint Coûvoion de lui donner la tonsure, afin de mourir avec la satisfaction de le voir associé à cette sainte communauté. L'abbé lui coupa les cheveux & la barbe, & l'admit à la clericature. Ratwil guérit contre son esperance, & touché de reconnoissance, il offrit

fon fils Libere à l'églife du monaftere & y fit encore de nouvelles donations. Etant parfaitement rétabli, il alla pourvoir à fa famille, & revint dans le monaftere finir fes jours fous la difcipline de notre Saint. La reputation de cette maifon porta plufieurs autres feigneurs de Bretagne à venir offrir leurs enfans au faint Abbé : & l'on vit un grand nombre d'ecclefiaftiques quitter les premiers rangs du clergé & de riches établiffemens, pour y embraffer la pauvreté & la péniten-ce. Saint Coûvoion voyoit ainfi croître fa communauté avec d'autant plus de joie, que tous fes difciples quoique différens d'âge, de mœurs, & de langue, n'avoient qu'un cœur & qu'une ame : & que leur charité mutuelle fe trouvant jointe à une fou-miffion parfaite à la regle & au fu-perieur adouciffoit les rigueurs de la mortification, & y rendoit leger le joug de l'obfervance.

IV. L'an 837. en fevrier. Une divifion fâcheufe qui s'éleva vers la fin de l'an 836. entre les François qui étoient en Bretagne, & les Bretons naturels du pays, obligea le prince Nomenoy d'envoyer au roi, pour recevoir fes ordres fur cela. Saint Coûvoion craignant que la ruine de fon monaftere ne fuivît ces defordres publics, fe joignit aux députés, & alla avec eux à Aix la Chapelle, où Louis le Debonnaire tenoit actuellement fon parlement. Il en revint avec de nouvelles gratifications de ce prince, par l'autorité duquel il reprima l'en-treprife du gouverneur du territoire de Vannes, qui menaçoit de fe faifir du fonds de Redon, & d'en chaffer tous les religieux. Depuis ce tems faint Coûvoion gouverna fa communauté dans un affez grand calme. Les ennemis de fon établiffement n'oferent remuer tant que véquit Louis le De-bonnaire. Son fils & fucceffeur Char- L'an 840. les le Chauve lui continua fa protection, confirma les donations de fon pere, & permit aux religieux de s'élire des abbés fuivant la regle de faint Benoît. Ce fut vers le même tems, que le defir d'enrichir l'églife de faint Sauveur de Redon de reliques de Saints, fit aller faint Coûvoion avec deux difciples à Angers, d'où ils rapporterent le corps de faint Hypothéme qu'on nomme aujourd'hui faint *Apothéme*, qui vivoit au cinquiéme fiécle, & qui avoit été évêque de cette ville, felon quelques-uns, ou plutôt de Chartres felon d'autres. Quelques années après, notre faint abbé y mit auffi les reliques de faint Marcellin, qu'on difoit pape & martyr, qu'il avoit reçues du pape Leon IV. pour le prince Nomenoy, en un voyage qu'il fit à Rome, & dont il faut ici rapporter le fujet.

V. Nomenoy après avoir prêté le ferment de fidelité à Charles le Chauve pour la Bretagne, crut dans la fuite qu'il pourroit profiter des troubles du royaume, pour ufurper les droits de fouveraineté dans cette province. La divifion qui regnoit en France entre les enfans du feu empereur Louis le Debonnaire, lui parut une occafion favorable pour avancer fes deffeins, & il commença à fe déclarer peu de tems après la bataille de Fontenai en Auxerrois, gagnée par Charles le Chauve, & Louis de Baviere roi d'Allemagne contre leur frere l'empereur Lothaire, & leur neveu Pepin, fils de leur frere Pepin roi d'Aquitaine. Pour foutenir fa rebel- L'an 841. lion contre Charles le Chauve, il fit foulever avec lui les Bretons, chaffa les François, & fe déclara roi de 25. juin. Bretagne. Deux victoires qu'il rem- *Act. Convoion* porta depuis fur quelques troupes qu'on avoit envoyées contre lui, re-doublerent fa fierté & affermirent fa

domination après un accord passé entre Charles le Chauve & lui. Saint
L'an 846. Coûvoion le voyant ainsi maître du pays, sans examiner si les moyens qu'il avoit employés pour parvenir à cette puissance étoient legitimes, crut pouvoir s'adresser à lui, pour demander le remede du desordre que la simonie causoit dans le clergé de Bretagne. Il se plaignit principalement de Susan évêque de Vannes, & de quelques autres prélats du pays, qui recevoient des présens de ceux à qui ils conferoient les ordres. Nomenoy sur sa remontrance fit assembler tous les évêques & les principaux docteurs de la province, pour en conferer. Susan & les autres soutinrent qu'il n'y avoit pas de simonie à recevoir des presens, parce qu'ils ne les regardoient pas comme le prix de leur ordination, mais comme des témoignages du respect qui leur étoit dû, ainsi que l'on en usoit à l'égard des princes & des grands du siécle. L'assemblée conclut que l'affaire seroit portée à Rome pour être décidée par le pape, & l'on y députa Susan évêque de Vannes, & Felix évêque de
848. Cornouailles ou Quimper. Nomenoy voulut que saint Coûvoion les y accompagnât afin de se trouver à l'examen de leur cause. Il le chargea d'une couronne d'or enrichie de pierres précieuses, pour en faire une offrande à saint Pierre, & pour prier le pape de lui accorder les reliques de quelqu'un de ses prédecesseurs, qui avoient répandu leur sang pour la dé-
849. fense de la foi. Le pape Leon IV. tint un synode où saint Coûvoion fut admis : on y condamna en sa presence le procedé des évêques qui recevoient des presens dans l'ordination. Le Saint revint en France très-satisfait du pape, qui outre divers presens qu'il lui fit, lui donna encore pour Nomenoy un corps sous le nom de saint Marcellin pape, que ce prince fit mettre dans l'église de saint Sauveur de Redon. Il ne demandoit autre chose que la réformation de l'abus dont il avoit porté ses plaintes, & l'execution du concile de Rome où l'on avoit condamné la simonie en sa présence. Mais Nomenoy fier de la prosperité de ses affaires, ne parut pas content qu'on eût traité si doucement les évêques Susan & Felix à Rome. Il les fit comparoître avec deux autres prélats accusés * par saint Coûvoion en une assemblée qu'il tint en l'église de Redon. Il les priva de leur dignité, nomma quatre autres évêques en leur place : & pour se rendre plus puissant sur l'église, dont il envahissoit ainsi la jurisdiction, il crea trois nouveaux évêchés en Bretagne; le premier à S. Brieuc, le second à S. Rabutwal ou plutôt S. Pabutwal autrement saint Tugal, qui n'étoit autre que la ville de Tréguier, & le troisiéme au monastere de Dol, dont il prétendit faire même un archevêché ou métropole pour tous ses états à l'exclusion de l'église de Tours. Les évêques déposés eurent recours à Charles le Chauve, & sur leurs plaintes on assembla un concile, qui bien que tenu à Paris, ne laissa pas de s'appeller concile de Tours. Les prélats du concile s'y servirent de la plume de Loup abbé de Ferrieres pour écrire à Nomenoy, & ils lui remontrerent ses excès avec une vigueur pastorale, mais pleine de charité.

* d'Alet ou de S. Malo ou de Leon.

Concil. t. 8. p. 59. & Lupi ep. [illegible]

VI. Saint Coûvoion sembloit être le conseiller ou le directeur de Nomenoy, mais non pas dans tous ces déportemens : & nous ne voyons pas que ni les défenseurs des évêques Bretons, qu'il avoit accusés de simonie, ni les auteurs qui ont parlé des entreprises tyranniques de ce sei-

gneur sur l'Eglise & sur l'Etat ayent jamais accusé ce saint Abbé d'y avoir la moindre part. Les intérêts de la justice & de la verité étoient les seuls motifs qui le faisoient agir. Nomenoy mourut l'an 851., & il eut pour successeur son fils Erispoi, qui apprehendant de ne pouvoir soutenir les prétentions de souveraineté que lui laissoit son pere, fit serment de fidelité à Charles le Chauve dans Angers. Ce roi non content de lui laisser tout ce qui s'appelloit proprement Bretagne, lui donna encore Nantes, Rennes & le pays de Retz. Saint Coûvoion ne fut pas moins favorisé d'Erispoi qu'il l'avoit été de son pere: & l'avantage qu'il en retiroit, ne contribua pas peu à faire mettre dans un état florissant la discipline réguliere qu'il entretenoit dans son monastere. Ce qui augmenta beaucoup encore la réputation de Redon, fut le bruit des miracles que l'on disoit qui s'operoient dans l'église de saint Sauveur, tant par l'intercession du saint Abbé & par la foi des religieux, que par le mérite des Saints, dont il y avoit mis les reliques. Nous en rapporterons un qui eut beaucoup d'éclat tant à cause de la singularité de ses circonstances, que de l'autorité de celui qui nous en a laissé l'histoire comme témoin oculaire. Un aveugle du Poitou nommé Goislen, après avoir été en plusieurs églises du royaume demander à Dieu sa guérison, crut entendre durant une nuit qu'il dormoit la voix d'un homme, qui lui commandoit d'aller au monastere de Redon, s'il vouloit recouvrer la vûe. Il s'y fit conduire & supplia l'abbé Coûvoion d'avoir pitié de lui. Le Saint un peu confus de l'entendre, lui dit de se taire & de se retirer, ajoutant qu'il ne lui appartenoit pas d'éclairer les aveugles. Goislen protesta qu'il ne sortiroit point du monastere, qu'il n'y eût reçu la grace que Dieu lui avoit fait esperer. Alors le saint Abbé s'adressant au religieux, qui a depuis écrit toute cette histoire, lui ordonna de conduire l'aveugle dans le lieu destiné pour loger les pauvres, & de lui faire donner à manger. Il entra ensuite dans l'église de saint Sauveur, & ayant appellé près de lui tous les prêtres du monastere, il leur recommanda d'offrir tous le saint sacrifice de la messe qu'il alloit aussi célébrer lui-même. Il fut obéi sur l'heure. Les messes achevées, il ordonna à notre historien d'apporter le vase où les prêtres avoient coutume de laver les mains après le sacrifice. Il y lava les siennes le premier, & les autres prêtres en firent de même. Ensuite le saint abbé dit à notre auteur de porter cette eau à l'aveugle, & de lui en faire laver les yeux, en prononçant sur lui les paroles de l'évangile: *Qu'il vous soit fait selon votre foi.* Ce religieux fit tout ce qui lui étoit ordonné : l'aveugle se lava les yeux & le visage de cette eau. Il lui sortit du sang par les yeux & par le nez, & il recouvra incontinent la vûe. Saint Coûvoion fit encore d'autres miracles conjointement avec ses religieux qu'il y employoit à dessein, pour ne point s'en attirer personnellement la gloire: & il tâchoit avec eux de la rejéter ou sur les Saints, dont ils possedoient les reliques, ou sur la bonté avec laquelle Jesus-Christ favorisoit singulierement l'église qui étoit dédiée sous son nom.

VII. Les Normans venus du Danemark ravagerent l'an 853. toute la côte méridionale de la Bretagne, sans épargner les lieux saints, contre lesquels ils sembloient furieusement acharnés. Ils respecterent neanmoins pour cette fois l'abbaye de Redon,

&

L'an 851.

L'an 853.

& une frayeur subite de scrupule ou de religion, les ayant saisis à la vûe d'un orage, ils y apporterent de l'argent & des cierges au lieu de le piller & d'y mettre le feu. Les mêmes ou plutôt d'autres Barbares de la même nation étant venus quelques années après faire de nouvelles courses en Bretagne, saint Coûvoion prévit la desolation qu'ils devoient causer à son monastere, & jugeant que le malheur étoit sans remede, il fit mettre les reliques en des lieux de sureté, & conseilla à ses religieux de se retirer. Pour lui, il se refugia chez le prince Salomon, de la protection duquel il se tenoit assuré nonobstant la severité avec laquelle il lui avoit reproché huit ans auparavant l'assassinat de son prédecesseur Erispoi, & l'ambition qu'il avoit eue de porter une couronne qu'il n'avoit pas méritée. Salomon qui par la permission de Charles le Chauve, moyennant un tribut, avoit pris toutes les marques de la souveraineté, jusqu'au titre de roi, comme Nomenoy, reçut le serviteur de Dieu avec beaucoup de respect, & lui donna pour retraite le lieu de Plélan, où il bâtit un nouveau monastere en sa consideration. C'est celui qui fut appellé d'abord du nom de Salomon son fondateur, puis de celui de saint Maixent dont les reliques y furent déposées pendant quelque tems, mais qui est maintenant réduit en un prieuré dépendant de Redon. Saint Coûvoion s'y renferma pour le reste de ses jours, affoiblissant son corps par les jeûnes & les veilles & déplorant comme un autre Jéremie l'affliction du peuple Chrétien, la désolation des églises, & la ruine de son monastere de Redon. Il mourut à Plélan & y fut enterré vers l'an 868. âgé d'environ 80. ans. L'abbaye de Redon ayant été rebâtie dans le dixiéme siécle après que l'on fut entierement délivré de la crainte des Normans, on y transporta le corps de saint Coûvoion que l'on y garde encore aujourd'hui, hors quelques parties qui ont été distribuées en divers endroits. Sa fête est marquée au XXVIII. de decembre dans le martyrologe de France, & dans celui des Benedictins. C'est sans doute le jour de sa translation. Car les auteurs de sa vie témoignent qu'il mourut le V. de janvier, qui est le jour qu'on a choisi pour sa fête à Redon, où les calendriers de ce monastere font foi de cet usage.

L'an 865.

L'an 868.

RENVOIS.

* S. INDE'S Eunuque, & les saintes DOMNE, AGAPE & THEOPHILE Vierges, martyrs sous Diocletien. Voyez au IX. de septembre avec l'histoire des saints Gorgone, Dorothée & autres Eunuques, officiers de la chambre de ce Prince.

* S. EUTYQUE & S. FLORENT Moines Italiens. Voyez au XXIII. de moi selon le martyrologe romain.

* S. FRANÇOIS de *Sales* évêque de Geneve, mort le XXVIII. de decembre. Voyez au XXIX. de janvier où sa fête a été remise.

* S. THEONAS évêque d'Alexandrie. Voyez au XXIII d'Août.

XXIX. JOUR DE DECEMBRE.

XII. Siécle. **SAINT THOMAS,** *Archevêque de Cantorberi en Angleterre & martyr.*

§. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I. L'an 1117. THOMAS surnommé *Beket*, fils de Gilbert, & de Mathilde, naquit à Londres l'an 1117. le XXI. de decembre jour de la fête de l'apôtre dont on lui fit porter le nom. Ses parens lui inspirerent dès le berceau la pieté, & le zéle singulier qu'ils avoient pour la religion. Gilbert son pere étant encore jeune s'étoit croisé par devotion contre les infidéles, & avoit fait le voyage de la Terre-sainte avec d'autres gentilshommes Anglois. Etant tombé dans une embuscade de Sarrazins, comme il visitoit les lieux saints à Jerusalem, il avoit été pris avec plusieurs autres Chrétiens, & fait prisonnier de l'Emir ou Amiral l'an 1114. Ses excellentes qualités l'avoient fait considerer particulierement de son maître. Elles l'avoient fait aimer aussi de la fille unique de cet Amiral, qui joignant au desir de l'épouser celui de se faire Chrétienne sur les grandes choses qu'elle lui avoit oui dire de notre religion, avoit quitté son pere & son pays après que Gilbert se fut échappé de sa prison au bout de dix-huit mois, & étoit venue le chercher en Angleterre, où les évêques en la baptisant avant que de la marier lui avoient donné le nom de Mathilde.

Eduard. vit. Th. Cant. ap. Bar. & Sur, Hist. Quadr. Beaul. &c.

Thomas avoit apporté en naissant d'excellentes qualités naturelles, qui furent cultivées par une éducation heureuse aux soins de laquelle il répondit parfaitement. Il apprit de sa mere à craindre Dieu, & à le servir avec ardeur : ce fut d'elle aussi qu'il apprit à honorer la sainte Vierge, qu'elle lui fit choisir pour sa patrone singuliere ; à aimer & à soulager les pauvres. Son pere revenu d'un second voyage de la Terre-Sainte le mit pour quelques années en pension dans un monastere pour l'affermir dans les principes de la religion, & le former aux exercices de la pieté. Il le remit ensuite à l'étude des lettres humaines dont le cours fut rompu par la mort de sa femme qui fut bientôt après suivie de la sienne. Thomas pendant son deuil demeura abandonné à sa propre conduite âgé pour lors de XXI. ans. Mais Dieu le garantit des débauches ausquelles sa liberté, son âge & le mauvais exemple des autres sembloient le provoquer. Au bout d'un an Thomas fit reflexion sur les dangers où l'exposoit l'oisiveté de son état : & pour en sortir il s'en vint à Paris avec la resolution de reprendre ses études. Il y apprit principalement le droit & les autres connoissances necessaires pour la vie civile : & comme il avoit grande ouverture d'esprit pour les affaires, il se fit secretaire d'un des principaux bourgeois de la ville de Londres à son retour de France. Car les incendies & d'autres malheurs survenus à sa famille du vivant de ses parens, avoient ruiné une grande partie du bien qu'ils auroient souhaité de lui conserver, & lui faisoient chercher les moyens de corriger sa mauvaise fortune par son industrie. Delà il passa auprès d'un riche Seigneur * qui possedant plusieurs belles terres les faisoit servir toutes à ses plaisirs. Thomas s'accoutuma à le suivre dans tous ses divertissemens, & aima la chasse

Joan. Sarisb. p. 5. in hist. Quadrip.

Beaul. p. 14.

Will. Cant. p. 5.

L'an 1138.

1139.

Quelques-uns veulent qu'il ait été aussi à Boulogne étudier le droit canon. *Cav. Bibl.*

* Richer.

L'an 1141. sur toutes choses. Ce passe-tems n'avoit rien en soi d'incompatible avec la chasteté du corps, & la sobrieté dans laquelle il avoit été élevé. Mais il le portoit à une vie faineante & relâchée, qui ne pouvoit être innocente, n'eût-il été question que de la perte d'un tems destiné à acquerir l'éternité. Dieu fit un miracle pour le guérir de cette passion. Un jour qu'il chassoit au vol sur le bord d'une riviere, son oiseau ayant fait plonger un canard qu'il poursuivoit, & s'étant plongé dans l'eau avec lui, la crainte de le perdre le fit jetter lui-même dans la riviere sans songer au péril où il s'exposoit pour sauver son oiseau. Le courant de l'eau l'emporta jusqu'à un moulin dont la roue s'arrêta tout d'un coup jusqu'à ce qu'on l'eût tiré de l'eau.

Edward ap. Sur. n. 1.

II. Il reconnut la grace d'une protection si visible : & persuadé de la necessité de s'occuper à quelque chose de plus solide & de plus utile, il se remit dans l'étude des affaires civiles. Il y acquit une reputation merveilleuse par les preuves frequentes qu'il y donna de la pénétration de son esprit, de la solidité de son jugement, de la fidélité de sa memoire, qui lui faisoit rapporter avec une netteté admirable l'affaire la plus embrouillée dans ses propres termes après l'avoir lue ou entendue une seule fois ; & sur-tout par une integrité inviolable, & par un amour incorruptible de la verité qu'il ne pouvoit souffrir qu'on alterât même en riant. Après avoir passé environ deux ans à faire les affaires d'un puissant seigneur nommé Osbern, dont il étoit parent, & avoir employé encore quelque tems à la police de la ville de Londres, il se dégouta tellement des injustices qu'il voyoit commettre tous les jours parmi les gens du siécle, qu'il renonça entierement à cette sorte de negociation. Il resolut de se mettre au service de l'Eglise, & alla s'offrir pour ce sujet à Thibaud archevêque de Cantorberi, qui le reçut au nombre de ses principaux domestiques, & le retint auprès de sa personne. Ce prélat ayant reconnu en peu de tems la sagesse & la suffisance de Thomas, lui confia le soin des affaires les plus importantes de l'archevêché, qu'il lui fit partager avec les personnes de son conseil. Thomas fit un coup de maître dès la premiere année en suggerant à l'Archevêque les moyens de se délivrer de la vexation du legat du pape Henri évêque de Winchester, qui abusoit du credit que lui donnoit l'avantage d'être frere du roi Etienne, pour abaisser la dignité épiscopale par la domination tyrannique qu'il exerçoit sur ses confreres. L'Archevêque députa Thomas à Rome pour lui faire terminer auprès du Pape une affaire qu'il avoit si généreusement entreprise : & sa negociation fut si heureuse que le pape Celestin II. ôta le titre & le pouvoir de Legat du saint siege à Henri & le confera à l'archevêque Thibaud. Ce fut encore aux conseils & à la sage conduite de Thomas que l'on attribua l'heureux succès du grand démêlé que l'archevêque Thibaud, & quelques prelats eurent avec Etienne roi d'Angletterre, qui vouloit les obliger de couronner son fils Eustache au préjudice du prince Henri petit fils * & legitime héritier du roi Henri I. On prétend que l'Archevêque ne sçachant comment reconnoître le merite & les services de Thomas, le combla des benefices de l'Eglise, & que notre Saint ne fit point scrupule d'en recevoir & administrer jusqu'à six à la fois dans six églises * differentes & fort éloignées. C'est une singularité que nous

Gervas. Act. Pont. Cant.

L'an 1144.

1132. & 1148.

* Fils de Geoffroi comte d'Anjou & de Mathilde fille de Henri I. veuve de l'empereur Henri V.

* On veut qu'il ait été tout à la fois, 1. archidiacre de Cantorberi, 2. prévôt du chapitre de Bewerlei, 3. curé de Bromfield,

apprennent les ennemis de la memoire de notre Saint. Lorſqu'ils nous l'auront bien prouvée, nous ne ferons point difficulté de la mettre au nombre des fautes qu'il voulut expier par les larmes de la penitence & qu'il repara glorieuſement par les ſoins qu'il prit de rétablir la diſcipline dans ſa vigueur & ſa pureté.

Thomas n'avoit pas encore de benefice, lorſque l'eſtime & l'affection de ſon Archevêque lui attira l'envie, & la haine de Roger archidiacre de Cantorberi. Il eut beaucoup à ſouffrir de la part d'un homme qui cherchoit à le détruire dans l'eſprit de tout le monde, & à le faire chaſſer de l'archevêché. Il ne lui oppoſa néanmoins que ſa patience, & il travailla à vaincre l'animoſité de cet envieux par toutes ſortes de bons offices. Ce Roger devint enſuite archevêque d'Yorck, & porta ſur ce ſiege la haine qu'il avoit conçue contre notre Saint. Ce fut l'archidiaconé, qu'il laiſſa vacant, que l'archevêque Thibaud conféra à Thomas, & nous ne voyons pas qu'il eût alors d'autre benefice avec celui-là que la prévôté de Bewerlei, que le même archevêque lui fit avoir preſqu'en même tems. Ce prélat continua de l'employer toujours aux affaires les plus importantes de ſon égliſe : il l'envoya diverſes fois à Rome pour ce ſujet.

Edouard n. 2. Joan. Sarisb. p. 6. Math. Pariſ. Jo. Brompton. &c.

III. Le roi Etienne étant mort au mois d'octobre de l'an 1154. Henri II. du nom qu'il avoit adopté après la mort de ſon fils Euſtache, fut couronné à Londres par l'archevêque de Cantorberi le dimanche d'avant Noël. Ce prélat qui connoiſſoit l'humeur altiere du nouveau roi, & qui le voyoit environné de gens mal intentionnés pour l'Egliſe, contre les droits de laquelle ſon predeceſſeur avoit déja fait quelques entrepriſes par leurs ſuggeſtions, réſolut d'oppoſer la prudence & les lumieres de ſon archidiacre Thomas aux pratiques de ces mauvais conſeillers. Comme ſa dignité de Primat du royaume lui donnoit beaucoup d'accès & de credit à la cour, il ménagea l'eſprit du roi avec tant d'adreſſe, & lui fit concevoir une ſi haute eſtime du merite de Thomas, que ce prince le jugeant capable de tout ſur ſon rapport, le fit ſon Chancelier vers l'an 1157.

L'an 1155.

1157.

Thomas ſe voyant engagé dans une charge ſi ſublime trouva moyen de l'exercer avec toute la ſuffiſance, & toute la dignité qu'elle demandoit. Son integrité n'empêcha point qu'il n'eût pour ſon roi toute la complaiſance que ſa conſcience pouvoit lui permettre : il s'accommodoit à ſon humeur & feignoit de vouloir ſeconder ſes inclinations pour les tourner à la juſtice, & les rendre favorables à l'Egliſe. Il gardoit à proportion une conduite ſemblable envers les grands du royaume : & il les obligeoit en tout ce qui dépendoit de lui. Sa maiſon étoit ouverte à tout le monde. Il donnoit par tout des marques de ſa magnificence & de ſa liberalité, & la faiſoit éclater dans l'aſſiſtance des pauvres & dans la protection des foibles. Le roi Henri reconnoiſſant de plus en plus la verité de ce que l'archevêque de Cantorberi lui avoit dit des merveilleux talens de Thomas, crut devoir lui confier encore l'éducation du prince Henri ſon fils. Il n'oublia rien pour en faire un roi ſelon le cœur de Dieu, & pour tâcher de le rendre le modele & la loi de ceux à qui il devoit un jour commander. Toute ſon élevation ne

4. curé du Mont Sainte-Marie, 5. chanoine de ſaint Paul de Londres, 6. chanoine de l'égliſe de Lincoln. *G. Cav. Bibl.*

diminua jamais rien de ſon humilité devant Dieu, ni de ſa modeſtie devant les hommes : les délices & les attraits de la cour ne purent donner atteinte à ſa chaſteté. Le Roi en fit lui-même l'épreuve diverſes fois par differens piéges qu'il lui tendit en vain. On le trouva en prieres & dans la mortification au pied de ſon lit lorſque ceux * qui ne le connoiſſoient pas le ſoupçonnoient de toute autre choſe. Il pratiquoit beaucoup d'auſterités ſecretes, lorſqu'il paroiſſoit au dehors ſe permettre les divertiſſemens de la cour avec ceux qui les prenoient.

*Le Châtelain de Staffard.

IV. A ces temperamens dont uſoit le Chancelier contre les douceurs trompeuſes d'une fortune ſi floriſſante, Dieu mêla encore quelques amertumes plus capables de l'en dégouter parce qu'elles étoient moins volontaires. Ceux qui ſe ſentoient traverſés par ſon autorité dans leurs mauvais deſſeins, tâchoient de le décrier auprès du Roi, de lui rendre ſa fidelité ſuſpecte ; & envenimoient ſes actions les plus innocentes. Ces médiſances & ces perſecutions purent bien lui faire regretter le repos de la vie privée, qu'il avoit quittée & lui donner la penſée de ſe retirer : mais elles ne furent point capables de le ruiner dans l'eſprit du roi, qui ſe perſuadoit de plus en plus de ſon merite, & qui ne regardoit toutes ces traverſes que comme de nouvelles épreuves de ſa vertu. Il lui donna une nouvelle marque de ſa confiance, lorſqu'il l'envoya ambaſſadeur en France demander la princeſſe Marguerite, fille du Roi Louis le jeune, pour ſon fils Henri. Thomas tourna les eſprits de telle ſorte, qu'il fit conclure le mariage aux conditions que ſouhaitoit le roi ſon maître. La princeſſe fut accordée en attendant qu'elle & le prince Henri fuſſent en âge de ſe marier. Le Chancelier l'amena en Angleterre, & la remit entre les mains de Robert de Neubourg, pour l'élever pendant qu'il continueroit de ſon côté l'éducation du jeune prince. L'eſtime extraordinaire que le roi faiſoit de ſon Chancelier ſe trouvoit encore ſoutenue ſur les grands ſervices que Thomas lui rendit en pluſieurs guerres ou démêlés avec ſes voiſins, tant par la generoſité qu'il avoit d'entretenir des troupes à ſes dépens, que par la ſageſſe de ſes conſeils & ſa bonne conduite, qui porta ſa reputation même dans les cours étrangeres. Elle fut grande ſurtout dans celle de France lors même que les deux Couronnes étoient en guerre : & le traité de paix conclu entr'elles & publié l'an 1160. augmenta encore dans l'eſprit du roi Louis l'opinion avantageuſe que la negociation du mariage de la princeſſe ſa fille lui avoit fait concevoir de ſon merite.

L'an 1158.

L'an 1160.

L'affection que le roi d'Angleterre avoit pour lui étoit égale à l'eſtime qu'il en faiſoit. Il lui en donnoit des marques en toutes rencontres à la confuſion de ſes envieux. Souvent il oublioit qu'il étoit ſon maître dans la familiarité qu'il avoit avec lui. Ses entretiens faiſoient le plus ſolide & le plus frequent de ſes plaiſirs. Il ne pouvoit ſouffrir ſans peine qu'il le quittât : ſouvent il l'alloit voir chez lui, & y mangeoit même quelquefois.

V. Cependant le pieux archevêque Thibaud auteur de la fortune de Thomas, laiſſa le ſiége de Cantorberi vacant par ſa mort. Chacun jetta auſſitôt les yeux ſur le Chancelier, & perſonne ne douta qu'il ne fût nommé pour le remplir. Car tout le monde jugeoit par la pieté & la juſtice avec laquelle il exerçoit la charge ſeculiere de la Chancellerie & par l'integrité qu'il faiſoit paroître dans l'adminiſtration des affaires publiques de l'Etat, que perſonne ne ſeroit plus propre à

Edouard & Auct. Hiſt. Quadr. Beaul. &c.

L'an 1161.

gouverner celles de l'Eglise du royaume. Le roi d'Angleterre qui étoit alors à Falaise en Normandie eut cette pensée avant tous les autres. Il donna ordre à son Chancelier qui étoit auprès de lui de se tenir prêt pour passer en Angleterre, sous pretexte de quelques troubles de la principauté de Galles ausquels il falloit remedier. Mais lorsqu'il vint prendre son congé pour partir, le roi lui declara qu'il l'envoyoit prendre possession de l'archevêché de Cantorberi. Thomas fort surpris se contenta de lui dire que ce n'étoit gueres le fait d'un seculier tel qu'il étoit de gouverner la premiere église d'Angleterre, & voulut détourner la chose par quelque agréable plaisanterie. Mais voyant que le roi parloit tout serieusement & que sa resolution étoit prise, il lui dit dans la frayeur que lui donnoit la vûe d'une si grande charge : » Je suis très-assuré, Sire, que » si Dieu permettoit que je fusse ar- » chevêque de Cantorberi, je perdrois » bientôt les bonnes graces de votre » Majesté ; & que cette grande affec- » tion dont elle m'honore se tourne- » roit en une haine très-fâcheuse. Car » j'aurois grand sujet de craindre, sur » les dispositions où je la vois, qu'elle » ne voulût exiger de moi bien des » choses contraires aux droits de l'E- » glise que le devoir m'empêcheroit » de lui accorder. Et ce feroient à » mes envieux des prétextes de me » ruiner auprès de votre Majesté & de » me faire perdre les fruits du zele & » de la fidelité avec laquelle je tâche » de la servir.

Heribert. J. Sarisb. &c.

Le roi parut étonné d'une réponse si libre & si brusque dans un homme qui sembloit n'avoir eu jusques - là que de la complaisance pour lui, mais il ne s'en tint pas choqué. Ces menaces apparentes ne firent que confirmer la resolution où il étoit de maintenir son choix, parce que ne les croyant pas serieuses il se flattoit de se rendre le maître dans l'église de son Royaume, en mettant sur le premier siége un homme tout à lui, qu'il supposoit d'ailleurs devoir demeurer chancelier en devenant archevêque. Il donna ordre à quelques seigneurs de sa cour de passer en Angleterre avec le chancelier pour travailler en son nom à cette élection. Cependant le Chancelier faisant réflexion sur les perils & les obligations d'une telle charge, sur l'humeur difficile du roi, sur les injustices de ses officiers, sur la méchanceté des flateurs & des délateurs dont cette cour étoit pleine : & ne voyant pas de milieu entre le malheur inévitable d'encourir la haine de Dieu ou celle du roi, cherchoit toutes les voies possibles pour éviter cette dignité. Mais le cardinal de Pise * legat du saint siége en Angleterre, les traversa toutes & par son autorité & par de fortes raisons qu'il lui allegua pour lui persuader que Dieu l'appelloit à ce poste, pour la defense des droits & des libertés de son Eglise que les seculiers menaçoient à la faveur de la puissance royale. Il se rendit avec assez de peine, & lorsqu'il fut arrivé en Angleterre les Seigneurs que le roi avoit envoyés délivrerent leur commission au chapitre de Cantorberi. Le clergé & la noblesse s'assemblerent sur le sujet de cette élection à Londres dans l'abbaye royale de Westminster, où personne ne contesta sur le choix du roi qu'un petit nombre de ceux qui craignoient pour l'Eglise & qui avoient l'évêque de Londres à leur tête. Car considerant que le Chancelier étoit un homme de la cour, ils ne doutoient pas que les officiers du roi n'en voulussent prendre avantage pour usurper avec encore plus de licence les biens ecclésiastiques, lorsqu'ils ver-

* Henri.

roient leur chef primat de l'Eglise. Ils ajoutoient que c'étoit une chose indigne & contraire aux loix divines & ecclesiastiques, qu'un homme seculier plus propre pour l'épée que pour la crosse, devînt tout d'un coup pasteur des ames. Mais après plusieurs contestations la volonté de Dieu l'emporta sur les vains raisonnemens des hommes. Thomas fut élû Archevêque par tous les suffrages de l'assemblée de Westminster la veille de la Pentecôte. Le prince de Galles Henri son éleve y representoit la personne du roi son pere : & l'élection ne fut pas plûtôt confirmée, que ce jeune Prince le déchargea publiquement au nom du roi de rendre compte de son administration dans la charge deChancelier, afin qu'il pût gouverner son église en paix. On le conduisit ensuite à Cantorberi où il fut ordonné prêtre le samedi suivant : & le lendemain qui étoit le 3 de juin il fut sacré par l'évêque de Winchester, assisté de quatorze autres prélats en présence du jeune prince Henry & des principaux de la noblesse du royaume. Il avoit alors quarante-quatre ans & demi.

VI. Depuis le jour de cette ordination épiscopale Thomas parut un homme tout different de ce qu'il avoit été : il ne crut pas que le haut rang où l'on venoit de l'élever dût l'exempter des humiliations & des travaux de la pénitence dans laquelle il comprit qu'il devoit employer le reste de ses jours pour l'expiation de ses fautes passées. Il n'eut pas plûtôt reçu le *Pallium* que le pape Alexandre III. lui envoya de Montpellier, qu'il embrassa la discipline reguliere & monastique du chapitre de sa cathedrale, & portant l'habit de religieux sous celui d'évêque, il entra dans un genre de vie très-austere, dont il donna l'exemple à ses chanoines, qui comme on le sçait, étoient tous moines de profession, & qui n'avoient point d'autre abbé que leur archevêque. Il travailla plus que jamais à mortifier sa chair & ses sens par les jeûnes & les veilles, il se revêtit d'un rude cilice qu'il ne quitta point jusqu'à la mort. Il se levoit tous les jours à deux heures du matin, & après avoir recité l'office de la nuit il faisoit entrer dans une chambre treize pauvres à qui il lavoit les pieds. Il se prosternoit ensuite devant eux fondant en larmes & se recommandant à la misericorde de Dieu par leurs prieres. Il pratiquoit cette œuvre de charité & d'humiliation dans le profond silence de la nuit, pour expier en quelque sorte la vanité qu'il avoit pû tirer autre fois des actions d'éclat qu'il avoit faites dans le monde. Il renvoyoit ensuite ces pauvres après leur avoir donné de l'argent & prenoit quelque heure de repos qu'il interrompoit bientôt pour se mettre à la lecture de l'Ecriture-sainte. Au point du jour il en faisoit entrer douze autres à qui il faisoit laver aussi les pieds par son aumônier, & leur faisoit distribuer du pain & des viandes. A neuf heures il en faisoit venir une troisiéme bande qui étoit de cent, & qu'il servoit ou faisoit servir devant lui comme les autres. C'étoient selon lui trois sacrifices qu'il faisoit tous les jours à Dieu. Ce dernier étoit suivi de celui de la messe qu'il ne celebroit qu'avec une frayeur mêlée d'une devotion tendre, qui lui faisoit verser une abondance de larmes parmi les soupirs & les sanglots dont ses paroles étoient entrecoupées. Après la messe il visitoit les hopitaux, pourvoyant aux instructions & aux besoins corporels des pauvres & des malades ; il rendoit la justice à son peuple, pacifioit les differends & faisoit d'autres œuvres de charité convenables à un évêque jusqu'à None

c'eſt-à-dire à trois heures après midi qui étoit le tems de ſon dîner. Sa table étoit frugale, mais honnêtement ſervie, & il faiſoit toujours lire quelque livre de pieté durant le repas, même en preſence des perſonnes de dehors qui venoient manger avec lui. Après ſon dîner il tenoit une conference ſur l'Ecriture ou ſur les affaires de ſon diocèſe avec pluſieurs perſonnes recommandables par leur pieté & par leur ſcience, qu'il attiroit auprès de lui de toutes parts pour l'aider daus les fonctions de ſa charge.

VII. Ayant mis ſa maiſon en état de ſervir d'exemple à ſon diocèſe, il travailla avec plus d'aſſurance à la reformation des mœurs parmi ſon clergé & ſes peuples. Un des principaux moyens étoit le choix & l'examen qu'il faiſoit de ceux qu'il devoit élever aux ordres & employer au miniſtere de ſes paroiſſes. Il étoit ſevere & difficile dans le diſcernement de ſes ſujets : il les éprouvoit long-tems avant que de les admettre, perſuadé que la ſanctification des peuples dépend ordinairement de la ſainteté des paſteurs.

L'amour qu'il avoit pour la pureté de la foi & pour l'unité de l'Egliſe, lui donnoit une averſion extrême des heretiques & des ſchiſmatiques. Celui qu'il avoit pour la juſtice étoit ſi entier, qu'il étoit également inſenſible à la conſideration des puiſſans, aux prieres de ſes amis, & à toute autre ſollicitation dans les jugemens qu'il rendoit. Il avoit mis un tel ordre parmi ſes officiers qu'il leur étoit défendu de recevoir jamais aucun preſent ſous quelque prétexte que ce fut. C'eſt pour cela qu'un abbé qui avoit une affaire à ſon officialité ayant offert un jour de l'argent à ſes juges, qui l'avoient rejetté avec indignation, dit que ſa juſtice devoit être tout d'or puiſqu'elle fouloit aux pieds l'argent comme une choſe indigne d'elle.

Il n'ignoroit pas que le ſoin des pauvres fait une des principales obligations de l'évêque. Auſſi regardoit-il ceux de ſa ville & de ſon diocèſe comme ſes enfans, de la ſubſiſtance deſquels il étoit chargé. Il s'informoit exactement de divers degrés de leurs beſoins & y pourvoyoit avec diligence. Outre les trois bandes reglées dont nous avons parlé & qu'il faiſoit ſervir à ſes humiliations, il en avoit toujours une multitude dans la cour de ſon palais pendant qu'il étoit à table, afin de leur faire diſtribuer les reſtes. Le pieux archévêque Thibaud auquel il avoit ſuccedé avoit doublé les aumônes de ſes predeceſſeurs : Thomas ſe crut obligé de doubler encore celles de ce prelat. Ce fut dans cette vûe qu'il mit à part pour les pauvres la dixiéme partie de tous ſes revenus : ce qui n'empêchoit pas qu'il ne fit encore du reſte diverſes liberalités qui montoient preſque chaque jour à de prodigieuſes ſommes.

Comme toutes ces grandes aumônes ſe faiſoient des revenus de l'Egliſe, il crut qu'il étoit du devoir d'un diſpenſateur & d'un œconome fidéle de travailler à conſerver ceux que ſon égliſe poſſedoit, & à recouvrer ceux qu'elle avoit perdus. Il eut beſoin de toute la vigueur épiſcopale pour retirer d'entre les mains de quelques puiſſans uſurpateurs pluſieurs terres & d'autres biens eccleſiaſtiques, dont ils s'étoient injuſtement emparés tant par leur credit que par la negligence & la foibleſſe des archevêques ſes predeceſſeurs. Il commenca par ſe mettre en poſſeſſion d'une partie de ces terres ſur leſquelles il pretendoit que ſon droit étoit indubitable : & pour les autres dont il n'étoit pas ſi aſſuré il ſe pourvut contr'eux par les voies ordinaires

naires de la justice. Ces usurpateurs qui étoient presque tous seigneurs puissans porterent leurs plaintes au roi. Mais ce fut en vain pour cette premiere fois.

VIII. Il n'y avoit qu'un an que notre saint Prelat étoit sur le siége Metropolitain, lorsqu'il se vit obligé de le quitter pour aller au concile de Tours,

L'an 1163. assemblé par le pape Alexandre III. pour remedier au schisme de l'antipape Victor III. Il fut reçu dans toutes

Hist. Quadr. l. 1. c. 14. &c. les villes de France où il passa & surtout en celles de Normandie & du Maine comme le roi d'Angleterre même. Lorsqu'on sçut qu'il étoit proche de la ville de Tours, le peuple, les magistrats, la plus grande partie des prelats, abbés & autres personnes du concile, & ce qui n'est peut-être jamais arrivé les cardinaux hors deux, qui demeurerent près de la personne du pape, allerent tous au devant de lui: & le Pape le distingua d'une maniere qui fit voir qu'il donnoit beaucoup plus encore à sa haute reputation qu'à la dignité de son siége. Le concile qui avoit le Pape même pour président étoit composé de 17. cardinaux ; de 124. prelats, de 414 abbés & d'une multitude incroyable d'autres ecclesiastiques. Mais personne n'y parut avec plus d'éclat que l'archevêque de Cantorberi. Ce fut à son exemple & par ses conseils que le concile voulut se pourvoir contre l'ambition & l'avarice des séculiers, qui se rendoient maîtres des biens de l'Eglise & opprimoient sa liberté. L'anathéme que l'on y prononça contre ces usurpateurs & qui comprenoit les têtes couronnées comme les autres, s'étendit aussi sur les évêques & les autres ecclesiastiques, qui consentiroient ou donneroient lieu à de semblables usurpations.

Saint Thomas à son retour en Angleterre fut reçu du roi avec des honneurs & des témoignages d'amitié encore plus grands que jamais, ce prince se felicitant lui-même d'avoir sçu choisir pour les deux premieres charges de l'église & de l'état de son royaume un sujet, qui faisoit l'admiration de l'univers. Notre Saint après de longues & de fortes instances lui fit remplir les évêchés de Worcester & de Hereford, qu'il avoit tenus longtems vacans pour profiter de leurs revenus. Le roi sentit cette violence que l'archevêque lui fit : & il commença à tout craindre de la vigueur & de la fermeté d'un prelat, qui s'élevoit au dessus de toute crainte pour maintenir l'honneur & les interêts de l'Eglise. Il trouva à redire que le Saint voulût se demettre de la charge de chancelier par laquelle il avoit toujours esperé le retenir en sa disposition. Ce desinteressement lui étoit d'autant plus suspect que l'archevêque, n'ayant plus à la cour d'autre engagement que celui du primat de l'Eglise du royaume, se procuroit une plus grande liberté de lui resister dans les entreprises que lui ou ses officiers pourroient faire sur l'Eglise. Un autre sujet du mécontentement du roi fut l'execution de l'ordonnance du dernier concile de Tours contre les usurpateurs des biens & des droits de de l'église de Cantorberi ; l'excommunication faite sans sa permission d'un seigneur de paroisse, qui en avoit chassé outrageusement le curé pour la tenir vacante ; & sur-tout l'opposition que fit l'archevêque au droit de regale c'est-à-dire à la coutume, qui s'étoit introduite en Angleterre d'adjuger au roi le revenu des églises vacantes, & de differer comme nous l'avons remarqué au sujet des évêchés de Worcester & de Hereford, de pourvoir à ces églises par des vûes d'interêt.

Le roi se sentit aussi offensé de ce qu'il vouloit l'empêcher de convertir à ses usages un impôt, que les parlemens avoient permis de lever sur le peuple pour la fureté des limites du royaume. Mais le plus grand pretexte de plainte qu'eût le roi contre l'archevêque, fut, ce semble, de prétendre que les clercs qui commettoient des crimes devoient être jugés diffinitivement par leur évêque ou son official, pour être punis selon les canons de l'Eglise, qui n'alloient jamais à la mort ni à la mutilation des membres, quelque énorme que fût le crime ; qu'ils ne devoient point être renvoyés à la justice feculiere, si ce n'est qu'après avoir été degradés & reduits à la condition laïque, ils ne fussent retombés dans de nouveaux crimes, parce qu'alors ils étoient censés ne plus appartenir à l'Eglise. L'archevêque joignit l'effet à la prétention vers le même tems : il empêcha l'évêque de Sarisberi de livrer au juge royal un prêtre homicide de son diocèse, en lui conseillant de le dégrader & de le priver pour jamais de toute fonction ecclesiastique & de le renfermer dans un monastere, pour y faire durant le reste de sa vie une penitence proportionnée à son crime. Il ôta d'autres clercs criminels encore au bras feculier : & un de ses chanoines ayant outragé un homme de la maison du roi, il en fit lui-même la punition sans vouloir l'abandonner aux officiers de la justice royale, quoiqu'ils le redemandassent au nom du prince, qui se tenoit offensé en la personne de son domestique. L'archevêque s'appuyoit en cela non seulement sur un privilege qu'il attribuoit à l'Eglise en pays chrétien, mais encore sur un reglement fait par le feu roi Etienne la premiere année de son regne dans l'assemblée du clergé & de la noblesse du royaume, où il avoit remis entre les mains des évêques la justice des ecclesiastiques tant pour leurs personnes que pour leurs biens.

L'an 1164.

Ricard. Hugust. de gest. Steph. an. 1136.

X.

Le roi Henri II. ne voulut pas souffrir plus long-tems un privilege qu'il ne regardoit que comme une injustice faite à la puissance royale. Il envoya ordre à tous les évêques de son royaume de s'assembler à Londres dans l'abbaye de Westminster. Après quelques plaintes qui regardoient le primat, il leur declara que c'étoit le desir de rentrer dans ses droits qui l'obligeoit à leur demander qu'ils remissent la justice des ecclesiastiques entre les mains de ses officiers. L'archevêque après en avoir deliberé avec les autres prelats, repondit au roi pour tout le clergé, que l'exemption de la justice feculiere pour les ecclesiastiques étoit un privilege de l'Eglise Anglicane à la défense duquel tous les évêques du royaume étoient obligés : & il le fit souvenir de la promesse qu'il avoit donnée par écrit le jour de son sacre de conserver inviolablement à l'Eglise de Dieu sa liberté. Le roi irrité de la genereuse remontrance de l'archevêque regarda l'union des autres évêques avec leur primat comme une conspiration du clergé contre lui. Il leur demanda s'ils n'étoient pas disposés à observer les coutumes du royaume, selon qu'elles avoient été observées par les prelats sous les rois ses prédecesseurs. Saint Thomas & ses confreres jugeant que la proposition étoit captieuse, & considerant qu'il y avoit quelques-unes de ces coutumes injustes & contraires à l'honneur de Dieu & au bien de l'Eglise, répondirent comme avoit fait saint Anselme archevêque de Cantorberi au roi Guillaume en une pareille rencontre & sur un sujet semblable, » Qu'ils étoient prêts de l'ob-

Hist. Quadr. & Scri. t. hist. Anglic.

Hist. Quadri. l. 1. c. 19. & seqq.

server *sauf leur ordre*, « formule ordinaire du serment de fidelité que faisoient les évêques d'Angleterre, & qui mettoit à couvert ce qui regardoit la loi de Dieu & les privileges de leurs églises. Le roi fut mal satisfait de cette restriction, & ne fut pas plus content de celle que l'évêque de Chichester * avoit substituée de son propre mouvement, sans consulter le primat & ses autres confreres, disant qu'ils observeroient ces coutumes *de bonne foi*. Ce Prince en colere dit au Saint & aux autres prelats qu'il voyoit bien qu'ils s'étoient ligués contre lui, & sortit brusquement de l'assemblée sans les saluer.

*Hilaire.

XI. Le lendemain, le roi envoya redemander à l'archevêque de Cantorberi les provisions des gouvernemens qu'il lui avoit donnés pendant qu'il étoit Chancelier & qu'il avoit gardés jusques-là. Il partit aussi-tôt de Londres sans le faire sçavoir aux évêques : ce qui fut regardé comme une marque de grande indignation. Les prelats prirent une retraite si précipitée pour le présage de quelque tempête furieuse qui les menaçoit : & ils en furent si effrayés que changeant tout à coup de sentiment par l'artifice de l'évêque de Londres, qui cherchoit à les desunir, ils conjurerent le saint Archevêque de donner quelque satisfaction au roi pour conserver la paix des églises d'Angleterre. Il combattit leurs raisons avec la même force dont il avoit resisté au roi même : mais il se rendit à la fin à leurs prieres & à leurs larmes. Il alla trouver le roi à Oxford & lui dit qu'ayant été informé des veritables intentions de sa majesté, il venoit pour l'assurer qu'il étoit dans la disposition de changer les mots qui lui avoient déplu. Le roi adouci par cette soumission, convoqua son Parlement à Clarendon pour faire faire aux évêques devant les seigneurs du royaume le serment pur & simple d'observer les coutumes, & pour rendre plus authentique la retractation de ce qui s'étoit passé dans l'assemblée de Westminster. Cette conduite devint suspecte à saint Thomas qui considerant combien il est dangereux de se relâcher, lorsqu'on traite avec les princes, ou avec ses maîtres, voulut éviter l'assemblée de Clarendon pour ne point s'exposer au danger d'agir contre son devoir. Il ne put neanmoins se dispenser d'y aller. Mais au lieu d'acquitter la promesse qu'il avoit faite au roi, il lui fit excuse de ce qu'il ne pouvoit tenir une parole qu'il croyoit lui avoir donnée trop vîte, aimant mieux se voir accusé de legereté au jugement des hommes, que de se mettre en danger de trahir la cause de Dieu & de son Eglise. Le roi surpris & irrité de cette nouvelle resolution, s'en plaignit hautement comme d'une perfidie & d'un outrage fait à la majesté du prince. Il rompit l'assemblée, se retira avec menaces & laissa les évêques dans le trouble. L'archevêque se vit à l'instant environné de gens, qui penserent l'accabler de remontrances & de reproches. Les prélats sur-tout se mirent à le tourmenter par leurs plaintes, leurs exhortations, leurs prieres, pour le flechir & le porter à quelque condescendance. Ils lui representerent vivement les malheurs qu'il alloit attirer sur toute l'Eglise du royaume, s'il n'appaisoit promptement l'indignation d'un prince, qui avoit paru toujours fort entier & fort absolu dans ses volontés. L'archevêque vaincu par tant de considerations se laissa aller enfin à ce qu'on demandoit de lui : & il s'obligea le premier de tous à observer *de bonne foi* les coutumes du royaume. Il confirma mê- L'an 1165. 29. Janvier.

me cette promesse par un serment *sur la parole de la verité*, & il fut incontinent suivi des autres prelats qui jurerent tous la même chose.

XII. Le roi nomma aussi-tôt quelques commissaires d'entre les seigneurs, qui passoient pour les mieux versés dans la connoissance de ces coutumes pour les reduire en quelques articles principaux & y faire mettre le sceau des évêques. On en dressa seize parmi lesquels on fit glisser diverses choses nouvelles & inusitées, qui n'étoient pas comprises dans les veritables coutumes, seulement pour faire de la peine à l'Archevêque & mettre l'Eglise en servitude. Thomas s'en douta aisément : mais sans refuser absolument de les signer, il demanda du tems pour les examiner. C'est ce qu'on n'osa lui refuser. Après l'assemblée il s'éleva une contestation entre les officiers & les domestiques de saint Thomas touchant ce qui s'étoit passé, les uns louant la prudence qu'il avoit euë de s'accommoder à la necessité & au malheur du tems, les autres soutenant au contraire qu'il avoit trahi les interêts de l'Eglise. Du nombre de ces derniers fut son porte croix, qui par la naïveté & la hardiesse de ses reproches fit rentrer son maître en lui-même. Thomas tourmenté d'ailleurs par les remors de sa conscience eut horreur de sa foiblesse, qu'il regardoit comme une lâcheté criminelle, comme s'il eût vendu la liberté de l'Eglise & abandonné aux loups le troupeau qui lui avoit été confié. Il en conçut un violent repentir : & considerant qu'il y avoit encore du remede au mal, il travailla sur le champ à le reparer par les larmes de la penitence, par le redoublement des ses jeûnes & par des macerations extraordinaires. Il s'abstint de monter à l'autel, & envoya incontinent à Sens pour demander au pape l'absolution de son peché, & apprendre ce qu'il avoit à faire dans un si malheureux engagement. Le pape étoit déja informé de ce qui s'étoit passé : & quoiqu'il ne le trouvât pas aussi criminel qu'il se dépeignoit, il lui écrivit pour le consoler. Il lui manda que le meilleur moyen de reparer sa faute étoit de retourner au combat, au lieu de quitter les armes. Il ajouta qu'il ne lui conseilloit pas de s'abstenir plus long-tems du saint sacrifice à cause du rang qu'il tenoit parmi les fidéles : & qu'encore qu'il ne fût point lié par le serment qu'il avoit fait au préjudice de l'Eglise, toutefois pour lever les scrupules de sa conscience, il lui en donnoit l'absolution par l'autorité apostolique.

Hist. Quadr. p. 163. & 39. p. 25. &c.

Cependant le roi ayant appris que l'archevêque de Cantorberi se repentoit du serment qu'il avoit fait, & qu'au lieu de vouloir le ratifier par son sceau il ne pensoit qu'à retirer sa parole, s'emporta d'une colere si étrange que l'on jugea sur ses menaces que la vie du saint Prélat n'étoit pas en sureté. Thomas en fut averti & il prit la resolution de sortir d'Angleterre à l'insçu du roi, malgré les défenses, pour passer en France. Mais son vaisseau après de longues agitations fut rejetté par les vents contraires & peut-être par la malice des matelots sur les côtes d'Angleterre. Il tenta une seconde fois le passage de la mer, & fut repoussé de même : ce qui lui fit juger que Dieu s'opposoit à son dessein. Il revint à Cantorberi, & le roi fut ravi d'apprendre son retour, parce qu'il auroit eu plus à craindre de lui dehors que dedans son royaume où il se promettoit de l'avoir toujours en sa puissance. Le Saint l'alla voir dans l'esperance d'adoucir son esprit : mais le prince

Gervas. chr.

ſans vouloir entendre parler d'accommodement, ſe contenta de lui reprocher en termes couverts le deſſein qu'il avoit eu de ſortir du royaume ſans ſa permiſſion contre la défenſe qu'en faiſoit la loi du pays, & lui dit que l'Angleterre étoit aſſez grande pour eux deux.

XIII. L'archevêque voyant qu'il ne pouvoit rien gagner ſur l'eſprit du roi ſe retira promptement de la cour craignant quelque nouvelle ſurpriſe, & ſe fortifia de plus en plus dans la réſolution de combattre juſqu'à la mort pour la cauſe de l'Egliſe. L'évêque d'Evreux aſſez bien venu auprès du roi voulut s'employer pour la paix. Mais ce prince ne ſouffrit aucune propoſition ſans la ſouſcription des articles de Clarendon : & le prélat dit hautement qu'il n'acheteroit pas une fauſſe paix à ce prix. Le roi ne pouvant plus eſperer de l'aſſujétir à ſes volontés tâcha de prévenir & de gagner le Pape à qui il envoya des ambaſſadeurs * pour le prier de faire l'archevêque d'YORCK ſon legat en Angleterre, & d'obliger celui de Cantorberi & les autres évêques à obſerver les coutumes du royaume. Le pape lui répondit avec moderation qu'on ne pouvoit ſans injuſtice ôter un honneur, qui étoit attaché au ſiege de Cantorberi, & non à la perſonne de l'archevêque ; ni l'obliger à l'obſervation des coutumes dont il s'agiſſoit, ſans vouloir dominer ſur les conſciences contre les défenſes de l'Apôtre. Le roi très-mal ſatisfait de cette réponſe renvoya au pape des députés, qui lui dirent que tout étoit à craindre pour l'Egliſe & les évêques d'Angleterre de la part d'un prince violent & vindicatif, & qui lui firent une nouvelle propoſition de ſa part, ſçavoir que les coutumes de ſon royaume fuſſent confirmées par le S. Siege. Le pape en lui refuſant abſolument cet article craignit d'aigrir cet eſprit déja irrité & d'attirer les fâcheux effets de ſon reſſentiment ſur la tête de ſaint Thomas. Il crut donc pour la paix de l'Egliſe & pour l'interêt même du ſaint Prélat devoir donner au roi quelque ombre de ſatisfaction : & il transfera la dignité de legat apoſtolique à l'archevêque d'YORCK, mais ſans lui donner aucune juriſdiction ni ſur la perſonne de l'archevêque de Cantorberi ni ſur aucun des ſuffragans de ſa metropole.

* L'évêq. de Liſieux & l'archid. de Poitiers.

XIV. Le roi qui ne tendoit qu'à faire le procès au Saint, & à le faire dépoſer, voyant le pouvoir du nouveau legat ainſi limité, renvoya le brevet du pape avec indignation. Il ſe rendit ſourd encore à une remontrance toute paternelle qu'il lui fit enſuite par une lettre qu'il lui écrivit d'un ſtile tout apoſtolique : & s'étant aſſuré de preſque tous les évêques de ſon royaume, il fit recueillir diverſes accuſations formées contre le Saint, & convoqua un parlement à Northampton. L'archevêque de Cantorberi fut contraint de s'y trouver avec les autres, mais plutôt comme criminel, que comme juge primat. Il y fut condamné par tous les évêques & les Seigneurs de l'aſſemblée, & la confiſcation de ſes biens remiſe comme par grace à la diſcretion du roi. Il ſe récria, que c'étoit une choſe inouïe qu'un archevêque de Cantorberi fût jugé par les rois d'Angleterre, pour quelque cauſe que ce pût être, parce qu'il étoit leur pere ſpirituel & celui de tous leurs ſujets : & il dit qu'il en appelloit à la ſouveraine juſtice de Dieu. Lorſqu'il fut ſorti & que ſa condamnation eut été rendue publique, pluſieurs pouſſés d'un zéle ſemblable à celui de ſaint Pierre, tirerent l'épée pour le défendre, & ne le quit-

Hiſt. Quadr. c. 25. & ſeqq. l. 1.

terent point jufqu'à ce qu'étant allé chez le roi, on les écarta de la falle de l'affemblée que ce prince fit fermer à la clef fur l'archevêque. On propofa d'abord de lui faire rendre compte des revenus des abbayes & évêchés vacans qu'il avoit adminiftrés étant chancelier. Mais l'évêque de Winchefter reprefenta qu'il en avoit reçu une décharge fort folennelle à Weftminfter le jour de fon élection en prefence du prince de Galles au nom du roi fon pere. Les autres évêques firent de grands difcours pour dire leurs avis avant fon dernier jugement: & tous alloient à lui perfuader de fe démettre de fon archevêché, tant pour la fureté de fa vie, que pour le bien de la paix publique. Il ne put s'empêcher de leur reprocher un confeil fi lâche : il parla enfuite pour juftifier la retractation de fon ferment. Il ajouta que puifque tous les prélats l'abandonnoient fi honteufement dans la défenfe d'une caufe qui leur étoient commune, & qu'ils fe joignoient aux féculiers pour violer toutes les loix ecclefiaftiques en fa perfonne, il leur défendoit à tous, comme leur Primat, en vertu de la fainte obéiffance, & fous peine d'interdiction, d'affifter aux jugemens qui fe rendroient contre lui. Pour leur ôter tout droit & tout pouvoir de le faire, il finit par un appel qu'il fit au faint Siége dans toutes les formes. L'évêque de Londres* l'un de ceux qui lui étoient le plus oppofés, appella de fa part au même tribunal de cette défenfe du primat, & le quitta auffi-tôt pour aller au palais avec tous les autres évêques, hors ceux de Winchefter & de Sarifberi* qui demeurerent auprès de notre Saint, & l'encouragerent en fecret à foutenir les intérêts de l'Eglife.

* Gilbert.

* Joffelin.

XV. Saint Thomas crut que ce jour feroit le dernier de fa vie: & pour fe préparer à la mort, il dit la meffe de faint Etienne avec le *pallium*, quoique ce ne fût la coutume de s'en fervir qu'aux jours de fête, lorfqu'il officioit pontificalement. Après la meffe il alla trouver le roi revêtu de fes habits pontificaux, ayant pris fur foi le corps de Jefus-Chrift, & portant fa croix lui-même. Cet appareil ne fit qu'irriter encore le roi, qui fe plaignit que l'archevêque venoit l'attaquer avec fes armes, & qu'il le traitoit en tyran, & non en roi Chrétien.

Il donna ordre qu'on le laiffât feul dans une chambre, tandis que l'on iroit aux délibérations, & que l'on procederoit à fon jugement. Les évêques après une confultation faite entr'eux, n'ofant juger criminellement leur archevêque avec les feigneurs & les autres juges laïques, refolurent de le citer au faint Siége, comme coupable du crime de parjure, & de s'obliger au roi par ferment d'employer tout ce qui dépendroit d'eux pour le faire dépofer : à condition que fa majefté cefferoit dès-lors de pourfuivre le jugement qui avoit été commencé contre lui, afin de le referver tout entier au pape. Ils en firent le ferment devant le roi & les feigneurs, & fortirent de l'affemblée pour rentrer dans la chambre où étoit l'archevêque de Cantorberi, & le citer devant le pape. Cependant pour appaifer le roi, on ne laiffa point de le condamner comme un parjure & un traître ; jugement que fon évocation au S. Siége rendit pourtant de nul effet. Le faint Prélat chargé d'injures par fes propres confreres, infulté par les barons & les courtifans, outragé en diverfes manieres par les officiers du roi & par des huiffiers, fortit à la fin du palais fort joyeux, d'avoir été jugé digne de tant fouffrir pour la juftice. Il paffa les rues por-

tant toujours sa croix à la main, & environné d'une multitude de pauvres à qui il donna un grand repas, lorsqu'il fut entré dans le monastere de saint André, où il étoit logé.

Saint Thomas ayant tout sujet de croire que l'éclat de la resistance qu'il venoit de faire à Northampton suffiroit, pour reparer le scandale qu'il avoit causé à Clarendon, crut qu'il devoit s'enfuir tant pour éviter la mauvaise volonté de ses persecuteurs, que pour mieux défendre son église, lorsqu'il seroit en lieu de sureté : outre qu'il étoit à propos qu'il prévînt le pape par sa présence, s'il le pouvoit, pour empêcher que ses ennemis ne lui fissent quelque surprise. Deux seigneurs de ses amis lui donnerent avis en même tems, que des scelerats apostés par quelques personnes puissantes, étoient engagés à l'assassiner par des sermens exécrables. C'est ce qui lui fit précipiter sa retraite. Il se sauva secrétement la nuit suivante sous un nom & un habit étranger, accompagné seulement de deux religieux de Cîteaux & d'un valet. Il eut beaucoup à souffrir par terre & par mer, parce que voulant ôter au roi & à ses ennemis la trace de ses vestiges, il fut obligé de prendre des routes détournées jusqu'à ce qu'il fut abordé en Flandres, d'où il passa en France, & alla attendre le roi Louis le jeune à Soissons, après lui avoir député à Compiégne pour lui demander retraite dans son royaume.

XVI. *Hist. Quadr. l. 2. &c.*

Cependant le roi d'Angleterre allarmé de cette retraite, assembla les évêques & les seigneurs, pour déliberer sur les résolutions qu'il faudroit prendre. Les prélats députerent les principaux d'entr'eux pour aller trouver le pape qui étoit encore à Sens, & y poursuivre la citation qu'ils avoient faite de l'archevêque de Cantorberi. Le roi de sa part lui dépêcha aussi des envoyés avec un train magnifique & de grands présens pour les cardinaux. Il envoya aussi-tôt au roi de France des députés, qui prévinrent ceux du saint archevêque, & qui lui rendirent une lettre de sa part, où il le prioit de ne point recevoir dans ses états *le traître & le fugitif Thomas ci-devant archevêque de Cantorberi*. Louis choqué de cette expression, demanda aux députés par qui & comment Thomas avoit été déposé. Il leur témoigna être fort surpris qu'on eût traité de la sorte un homme à qui il sçavoit que la couronne d'Angleterre avoit des obligations immortelles : & loin de leur accorder rien de ce qu'ils lui demandoient, il leur déclara que l'archevêque de Cantorberi seroit toujours bien reçu dans ses états en quelque endroit qu'il se trouvât. Il écrivit même au pape en sa faveur dès qu'il les eut congediés. Le lendemain ceux qui étoient envoyés de la part du saint Prélat arriverent à Compiégne : & le roi ne les eut pas plutôt entendus qu'il lui promit sa protection. Cette conduite causa tant de chagrin au roi d'Angleterre, qu'il fit publier dans son royaume une défense très-expresse d'envoyer au Saint quoi que ce fût, pour l'assister. Il voulut même faire un crime de leze-majesté à S. Gilbert fondateur de l'ordre de Sempringham de lui avoir fait tenir de l'argent & d'autres provisions, contre son ordre depuis qu'il étoit refugié en France. Ce saint abbé avoit reçu dans un de ses monasteres & assisté saint Thomas incontinent après son évasion de Northampton : mais ce n'étoit pas de quoi il s'agissoit. On l'accusa de lui avoir envoyé quelque chose outre-mer depuis qu'il s'étoit refugié en France : on le cita à la cour pour ce sujet, & on l'obligea de se presenter en justice

Monast. Angl. t. 2. vit. G. b. pag. 864.

avec tous les ſuperieurs & les procureurs de ſes monaſteres, afin que s'ils étoient convaincus d'avoir contrevenu aux ordres du roi, ils fuſſent tous condamnés à l'exil, & le nouvel inſtitut de Sempringham aboli. Les juges qui connoiſſoient & réveroient la ſainteté de Gilbert, furent fort aiſes d'apprendre de ſa bouche que l'accuſation étoit fauſſe: ils ſouhaitoient ſeulement qu'il en fît le ſerment pour le renvoyer avec tous ſes religieux. Le Saint également ſage & éclairé refuſa de le faire, quoiqu'il le pût ſans bleſſer la verité, parce qu'il auroit paru ſe juſtifier d'une choſe qui auroit paſſé pour mauvaiſe, s'il l'avoit faite. Il obligea tous ſes religieux à garder la même fermeté, les inſtruiſit de toutes les conſequences qu'ils ne penetroient pas, & les diſpoſa à ſouffrir l'exil & la deſtruction même de leurs monaſteres pour cette cauſe. Le roi d'Angleterre honteux de voir la choſe pouſſée à cette extrémité, délivra les juges de leur embarras, en ſe reſervant la connoiſſance de cette affaire, & ſaint Gilbert fut renvoyé avec honneur.

XVII. Le roi de France étant allé de Compiégne à Soiſſons, fut ravi d'y voir le ſaint archevêque de Cantorberi, qui n'y étoit arrivé que la veille. Il l'embraſſa tendrement, lui offrit tel lieu ſon royaume qu'il voudroit choiſir pour ſa retraite, & tous les ſecours neceſſaires pour y ſubſiſter en paix & d'une maniere honorable. Cependant le pape donna audience aux envoyés d'Angleterre. Les évêques* députés du clergé parlerent ſucceſſivement, mais avec bien moins de moderation & de ſageſſe que le comte d'Arondel, qui étoit le premier des députés laïques du roi dont tout le diſcours ne tendoit qu'à ſupplier le pape de remettre l'union & la bonne intelligence entre le roi & l'archevêque de Cantorberi, qu'il ne fit pas difficulté de louer comme un très-ſage prelat & un veritable évêque, ajoutant ſeulement qu'il paſſoit dans l'eſprit de quelques-uns pour un homme *qui voyoit trop clair & qui en vouloit trop faire*. Le pape qui avoit grand intérêt de ne ſe point brouiller avec le roi d'Angleterre, ne rejetta point entiérement les propoſitions des députés : & il trouva l'expedient de dire qu'il falloit entendre auparavant celles de l'archevêque de Cantorberi qui devoit arriver inceſſamment. Les prelats députés redouterent la preſence du Saint, & pour s'excuſer de l'attendre ils prirent leur prétexte que le terme de leur députation étoit expiré. De ſorte qu'ayant preſenté au pape un libelle plein d'invectives & de calomnies contre lui, ils partirent ſans avoir reçu ſa benediction apoſtolique pour s'en retourner en Angleterre.

* de Londres, de Chichefter, d'Yorck, d'Oxford, &c.

XVIII. Peu de jours après, ſaint Thomas vint ſous la protection du roi de France à Sens où il fut reçu aſſez froidement de la plupart des Cardinaux, qui s'étoient laiſſés prévenir contre lui par les évêques & les députés du roi d'Angleterre. Il n'en fut pas de même du Pape qui lui fit grand accueil. Dès le lendemain il eut audience en plein conſiſtoire, aſſis le premier auprès du Pape, où après une expoſition toute ſimple, mais fort touchante de la conduite qu'il avoit gardée & des motifs qu'il avoit eus, il fit voir les articles de Clarendon qu'on vouloit l'obliger de ſuivre, & convainquit tout le monde qu'il auroit dû mourir plûtôt que laiſſer aſſujétir l'égliſe d'Angleterre à une ſi honteuſe ſervitude. Ayant obtenu du Pape une ſeconde audience pour le lendemain en preſence des mêmes Cardinaux que ſon

son discours avoit fait revenir de leur prévention, il parla du ton d'un homme très-persuadé de la verité de ce qu'il disoit, & confessa qu'il étoit lui-même la cause premiere de toute la tempête excitée dans l'église d'Angleterre; qu'il étoit entré dans l'épiscopat par des voies trop humaines; que la repugnance qu'il y avoit apportée dans la vûe de son indignité, & de la vie toute seculiere qu'il avoit menée auparavant ne justifioit pas son défaut de vocation; & que tous les maux qui avoient suivi son ordination étoient pour lui des preuves suffisantes, qu'il n'étoit point appellé à une si grande charge. Mais que tout persuadé qu'il étoit qu'il devoit quitter un emploi qu'il reconnoissoit être au dessus de ses forces, il n'avoit pas cru devoir suivre le conseil des évêques ses confreres, qui le pressoient de se demettre de l'archevêché de Cantorberi entre les mains du Roi pour appaiser sa colere, parce que ç'auroit été sortir encore plus mal qu'il n'étoit entré, & laisser dans l'Eglise un exemple pernicieux de soumission aux princes seculiers, qui voudroient ôter les évêchés, quand il leur plairoit, & se rendre les arbitres de toute la conduite de l'Eglise. Il ajouta qu'il avoit toujours eu néanmoins la volonté d'en faire la démission; mais qu'il avoit differé jusques-là d'en exécuter le dessein pour pouvoir remettre son église de Cantorberi entre les mains de sa Sainteté, afin qu'elle la pourvût d'un pasteur plus capable que lui de la gouverner. Il tira aussi-tôt l'anneau épiscopal de son doigt, le presenta au pape, & se retira pour donner lieu aux déliberations.

Ceux qui favorisoient le roi d'Angleterrre étoient d'avis qu'on acceptât sa démission, jugeant que c'étoit une excellente voie d'accommodement & une occasion bien favorable pour appaiser les troubles, parce qu'en donnant l'église de Cantorberi à un autre on contenteroit tout à la fois l'archevêque & le roi. Mais le pape & les autres, qui connoissoient mieux les intérêts de l'Eglise & de l'épiscopat, rejetterent cet avis:& conclurent qu'il falloit prendre la défense de l'archevêque de Cantorberi, & travailler à son rétablissement. Le Pape fit aussitôt rappeller le Saint, loua son zéle & sa droiture. Il lui dit que pour son entrée dans l'épiscopat, si elle avoit été vicieuse, elle avoit depuis été purifiée par ses travaux & ses souffrances, & par la démission qu'il venoit de faire volontairement de sa charge. Il lui remit ensuite l'anneau au doigt & le retablit sur son siége par l'autorité apostolique, l'exhortant à continuer de combattre pour l'Eglise comme il avoit commencé jusqu'à l'effusion de son sang. Le Pape fit venir ensuite l'abbé * de Pontigni de l'ordre de Cîteaux, lui remit entre les mains cet illustre banni, & le lui recommanda comme une personne très-chere à l'Eglise & qui avoit la protection de Rome & de la France.

* Guichard depuis arch. de Lyon.

Saint Thomas se retira comblé de joie dans l'abbaye de Pontigni, qu'il regarda non comme un lieu d'exil, mais comme un asyle sacré où il pourroit s'abandonner à la pénitence, & jouir de Dieu dans le calme d'une veritable paix après toutes les agitations d'une si furieuse tempête. Il prit même l'habit des religieux de cette maison qu'il avoit demandé au pape, en embrassa toutes les austerités qui étoient grandes, & y en ajouta beaucoup de particulieres. Il se porta avec une ardeur toute extraordinaire à tout ce qu'il y avoit de plus humiliant & de plus pénible. La foiblesse de sa complexion ne put l'empêcher d'aller

Hist. Quadr. p. 81. &c. l. 2. c. 13.

avec ses freres scier les bleds dans le tems de la moisson, & travailler aux foins durant les plus grandes chaleurs. Il faisoit sa plus grande occupation de la priere & de la lecture de l'écriture sainte. Mais comme dans la necessité où il étoit de défendre l'Eglise contre les raisonnemens de ceux, qui ne cherchoient qu'à détruire ses libertés & ses privileges, il craignoit de n'être pas assez instruit touchant ses interêts & ceux de l'état, il se laissa aller insensiblement à une recherche & à une étude un peu trop curieuse de toutes ces questions qui sont traitées dans le droit canon & le droit civil. Le docte Jean de Sarisberi * son ami & son conseiller fidéle, lui écrivit une lettre très-forte pour lui faire voir que cette étude ne convenoit pas à un évêque persecuté & banni à qui la priere & l'Ecriture devoient suffire avec les armes de la penitence. Le saint Evêque profita de cet avis également pieux & sage, & il se servit très-utilement en diverses rencontres des lumieres de ce grand homme.

* depuis évêque de Chartres.

J. Sarisb. ep. 31. l. 1. p. 46. t. 1.

XIX. Cependant le roi d'Angleterre irrité de la faveur que le Saint avoit trouvée auprès du pape & du roi de France fit confisquer tous ses biens & ceux de ses amis, de ses parens, de ses domestiques & de toutes les personnes, qui avoient quelque relation avec lui. Il les bannit tous de son royaume sans épargner ni les enfans au berceau, ni les malades, ni les vieillards les plus décrepites : & par une violence inouïe il força tous ceux, qui avoient atteint l'âge de raison, de s'obliger par serment d'aller trouver l'archevêque de Cantorberi en quelque lieu qu'il pût être, afin que la vûe de tant de personnes devenues miserables à cause de lui, l'accablât de douleur & d'affliction. Cette inhumanité ne suffit pas encore pour satisfaire sa vengeance. Il s'emporta jusqu'à faire défendre à tous ses sujets de prier Dieu pour lui : ce que l'Eglise même ne refuse pas aux plus grands ennemis de Jesus-Christ.

Hist. Quadr. l. 2. c. 14.

Depuis cet édit de proscription l'on voyoit tous les jours arriver à Pontigni toutes sortes de personnes, des parens & des amis du Saint, qui venoient se plaindre de leur malheur. Saint Thomas eut le cœur percé d'un tel spectacle : sa plaie se r'ouvroit tous les jours par la vûe de quelque nouveau malheureux : & la douleur qu'il en avoit, étoit d'autant plus sensible qu'il n'étoit pas en état de remedier à leurs maux, ni de rassembler sur lui seul toute la persecution, comme il l'auroit souhaité. Les cris de tant d'innocens persecutés se firent entendre jusqu'aux extrémités de l'Europe & exciterent la compassion de tous ceux qui entendirent parler d'une telle barbarie. On en écrivit de toutes parts au saint Archevêque, & on lui offrit des retraites & des moyens de subsistance pour tous ceux qui souffroient ainsi à son sujet. Il en envoya en diverses provinces avec des lettres de recommandation, qui les firent recevoir très-bien par tout, jusqu'en Sicile où la reine * & l'archevêque de Syracuse se chargerent avec plaisir d'en nourrir plusieurs, comme nous en font foi les lettres de remerciment que notre Saint leur en écrivit. Dieu permit que pas un seul de ces innocens proscrits demeura dans la necessité : plusieurs même se trouverent plus heureux dans leur exil qu'ils ne l'auroient été s'ils fussent demeurés dans leur pays.

* Mathilde-Marguerite femme du roi Guillaume.

Thom. ep. 56. 57. 58. lib. 1. p. 86.

XXI. Le roi d'Angleterre au desespoir de voir si mal réussir les effets de sa vengeance, s'avisa de faire dresser sous le nom d'*Ordonnances* dix articles nou-

veaux, pires que ceux de Clarendon, également injurieux au pape * & à l'archevêque de Cantorberi. Il les fit publier dans tous ses états avec ordre de faire prêter le serment de les observer : & comme il craignoit que l'archevêque ne jettât l'interdit sur le royaume d'Angleterre, il fit garder exactement tous les ports & les autres passages de la mer, ordonnant des peines cruelles contre ceux qui seroient trouvés saisis de ses lettres, ou de celles du pape. Ce n'étoit point sans doute la pensée de notre Saint, qui se contenta d'écrire diverses lettres aux évêques d'Angleterre & au roi même, pour tâcher de leur faire ouvrir les yeux sur leur conduite, & leur faire reprendre des sentimens de paix & de réunion avec lui. Mais ils se rendirent sourds à ses remontrances : & si quelques prélats en particulier parurent en être touchés, ils n'eurent point la force de resister au torrent qui les entrainoit. On n'eut gueres plus de consideration pour celles du pape, qui s'employa toujours avec son zele & sa prudence ordinaire pour raccommoder l'archevêque avec le roi, & rejoindre les évêques d'Angleterre avec leur primat. La mort de l'antipape Octavien dit Victor III. suivie de l'élection d'un autre que les schismatiques s'étoient donné sous le nom de Pascal III. avoit accumulé tant d'affaires en Italie depuis le mois d'avril de l'an 1164. qu'Alexandre se vit obligé de retourner à Rome sans avoir pû terminer l'affaire de la réconciliation de S. Thomas avec le roi Henri, qu'il tâchoit de ménager jusqu'à la fin. Notre Saint l'accompagna depuis Sens jusqu'à Bourges, & retourna se renfermer dans Pontigni aussi tranquille que le roi d'Angleterre étoit inquiet du mauvais succès de son entreprise.

* *Voyez les après la vie Quadrip. p. 167. t. 1.* Il y étoit défendu entre autres choses d'appeller jamais à Rome, ni de se pourvoir devant le primat.

Ce prince voyant qu'il ne pouvoit rien contre celui qu'il regardoit comme son plus grand ennemi, & s'imaginant qu'un seul de ses sujets banni & dépouillé se mocquoit de toute la puissance d'Angleterre, voulut s'en prendre à toute l'Eglise. Le desir de s'en venger lui fit envoyer de nouveaux deputés au pape pour l'obliger sous la menace d'embrasser le parti de l'antipape à déposer l'archevêque de Cantorberi, à casser tout ce qu'il avoit fait, à jurer même & à faire jurer tous les cardinaux que les coutumes du royaume d'Angleterre seroient conservées inviolablement par l'autorité apostolique. Ses deputés eurent ordre d'éviter la France & de passer par l'Allemagne. L'archevêque de Cologne * grand fauteur du schisme, les conduisit au concilabule de Würtzbourg en Franconie où présidoit l'empereur Frederic Barberousse : & ils eurent la hardiesse d'y jurer obéissance à l'antipape Pascal au nom de leur maître, quoiqu'ils n'en eussent aucun ordre. Ils passerent ensuite en Italie & presenterent les lettres de leur roi au pape Alexandre à qui ils cacherent avec grand soin ce qu'ils avoient fait à Würtzbourg. Le pape sans s'émouvoir des menaces de ce prince lui récrivit avec tant de vigueur, que la crainte d'attirer la malediction du ciel sur sa tête, lui fit perdre tout-à-fait la pensée de se joindre aux schismatiques, & desavouer publiquement ses deputés de tout ce qu'ils avoient fait en Allemagne. Mais il ne fut pas possible de rien gagner sur son esprit en faveur de saint Thomas : & plus il l'avoit aimé autrefois, plus il le haïssoit pour lors.

* Regnaud.

XXI. Le pape ne put faire autre chose que de rétablir le Saint dans la charge de legat apostolique, qu'il avoit

L'an 1165.

transferée comme on l'a dit à l'archevêque d'Yorck pour satisfaire au roi : & il manda à tous les évêques d'Angleterre de lui obéir, n'exceptant de sa jurisdiction que le diocèse d'Yorck. Le Saint excommunia aussi-tôt diverses personnes en Angleterre tant pour des usurpations de biens d'Eglise & de jurisdiction ecclesiastique, que pour le schisme de l'antipape. Le roi fut menacé aussi de l'anathême s'il ne s'humilioit sous l'autorité de l'Eglise & s'il n'embrassoit la pénitence. Quelque effort qu'il fit pour s'empêcher de le regarder comme archevêque de Cantorberi & legat du S. Siege, il ne pût venir à bout de mépriser sa menace. Il en fut si troublé, qu'il fit assembler les évêques & les seigneurs pour prendre conseil. Après de grandes plaintes qu'il leur fit de l'archevêque de Cantorberi, disant avec larmes que ce prélat le faisoit mourir, il s'emporta contre ceux, qui étoient presens, jusqu'à les appeller des traîtres, parce qu'ils ne l'avoient pas encore délivré d'un homme, qui faisoit tout le sujet de son tourment. L'archevêque de Rouen tâcha en vain de le faire revenir de son emportement que l'on avoit sujet de craindre de voir dégenerer en fureur. Mais l'évêque de Lisieux l'appaisa un peu par la proposition qu'il fit de prévenir la sentence de l'archevêque de Cantorberi par un appel au saint Siege. Ainsi selon la remarque de Jean de Sarisberi, Dieu permit pour la gloire de la verité & de la justice, qui n'est jamais plus forte que lorsqu'elle est persecutée, que dans le tems même que ce prince vouloit abolir le droit des appellations, par les nouvelles ordonnances, qu'il venoit d'ajoûter aux coutumes du royaume, il le confirmât lui-même sans y penser, ayant été obligé d'y recourir pour se mettre à couvert de l'excommunication dont il se voyoit menacé par son archevêque. L'assemblée finie, les évêques de Lisieux & de Sez allerent à Pontigni signifier l'appel au saint Prélat de la part du roi. L'archevêque de Rouen les y accompagna de son propre mouvement, pour tâcher de trouver avec lui quelques moyens de paix. Mais saint Thomas ne se trouva point alors à Pontigni, parce que se preparant à prononcer la sentence d'excommunication contre le roi, il étoit allé en pelerinage à N. D. de Soissons pour implorer avant une action si perilleuse l'assistance de la sainte Vierge, celle de S. Drausin que l'on reclamoit lorsqu'on étoit sur le point d'aller au combat, & celle de saint Gregoire le Grand, l'apôtre d'Angleterre dont on prétendoit avoir aussi le corps dans cette ville *. Ainsi ces prélats s'en retournerent sans rien faire. Saint Thomas revint à Soissons fort encouragé, & résolu de fulminer l'excommunication contre le roi le jour de la Pentecôte qui étoit proche. Mais ayant appris que ce prince étoit tombé dans une grande maladie, il crut devoir differer encore : & il rejetta la signification de l'appel que lui vint faire un homme envoyé par Jean d'Oxford parce qu'il n'avoit point de lettre du roi, ni autre caractere, & qu'il étoit excommunié comme son maître : car ce Jean d'Oxford dont celui-ci étoit domestique, étoit le premier de ces deux deputés que le roi d'Angleterre avoit envoyés à Rome au commencement de l'année 1166. & qui s'étoient trouvés au conciliabule de Würtzbourg.

Arter. epist. Th. Cant. &c.

* non pas à N. D. mais à S. Medard.

XXII.

Le roi ne fut pas plûtôt relevé de sa maladie qu'il renvoya ce Jean d'Oxford à Rome moins pour poursuivre son appel, que pour solliciter

le pape d'envoyer en Angleterre un legat *à latere*, qui pût terminer enfin le differend qu'il avoit avec l'archevêque de Cantorberi. Cependant comme il craignoit toujours que le Saint ne jettât l'interdit sur l'Angleterre pendant qu'il étoit en Normandie, il donna de nouveaux ordres pour faire garder tous les ports plus exactement que jamais. Il écrivit en même tems une lettre menaçante au chapitre general de Cîteaux, où il mandoit aux superieurs qu'il détruiroit tous les monasteres de leur Ordre qui étoient en Angleterre s'ils gardoient son ennemi plus long-tems chez eux. Le Saint sur l'avis qu'on lui en donna dit aux religieux de Pontigni qu'il seroit très-fâché qu'il arrivât aucun mal à leur Ordre pour l'amour de lui : & envoya aussi-tôt au roi de France pour l'avertir de la situation où il se trouvoit. Ce prince témoigna être surpris que des religieux, que l'on croyoit être morts au siecle, craignissent encore les malheurs du siecle, & fit dire au Saint que sa protection ne lui manqueroit jamais & qu'il pouvoit choisir tel autre lieu de retraite qu'il jugeroit à propos dans son royaume. L'archevêque choisit la ville de Sens, mais avant que de sortir de l'abbaye de Pontigni qui n'en étoit qu'à quatre ou cinq lieues * il eut quelques presages de son martyre qui ne servirent qu'à augmenter sa confiance & son courage. Il fut reçu par l'archevêque de Sens*, par le clergé & le peuple de la ville avec beaucoup de joie: & il se retira dans le monastere de Ste Colombe où le roi Louis lui fit fournir avec abondance tout ce qui étoit necessaire pour entretenir une personne de sa qualité. Toutes les fois que ce prince étoit à Sens, où il alloit très-souvent, il se faisoit un devoir de rendre visite à notre Saint, & prenoit avec plaisir ses avis sur les affaires de son salut & celles de son Etat.

* 12. milles.

* Hugues.

L'an 1167.

Ce changement fit differer encore au Saint l'excommunication qu'il étoit toujours resolu de prononcer contre son roi, de peur que le souvenir de la derniere violence qu'il venoit de lui faire en le faisant chasser de l'ordre de Cîteaux ne fît penser qu'il auroit voulu rendre le mal pour le mal. Il aima mieux écrire encore à ce prince en des termes de douceur & de charité, pour essayer de le guerir avant que de passer au dernier remede. Mais ce fut sans fruit : & les évêques d'Angleterre, au lieu de faire exécuter les censures qu'il avoit portées contre divers particuliers depuis que le pape l'avoit rétabli legat apostolique, se mocquerent de lui pour la plûpart, & le chargerent encore d'injures & de calomnies dans une lettre, qu'ils lui écrivirent en commun par le moyen de l'évêque de Londres. S. Thomas leur écrivit avec une vigueur épiscopale mais accompagnée d'une bonté vraiment paternelle : ce qui ne fit qu'aigrir ceux qui étoient aveuglément devoués à leur roi. Ce prince convoqua une nouvelle assemblée à Londres ; dès que l'on eut appris que saint Thomas avoit excommunié l'évêque de cette ville, pour aviser aux moyens d'empêcher qu'il n'excommuniât les autres. On n'en trouva point de plus efficace que de rendre tout le clergé d'Angleterre appellant à Rome contre son Primat. Les évêques de Londres & de Sarisberi signerent l'appel les premiers. Les autres suivirent après l'archevêque d'Yorck hors ceux de Winchester, de Rochester & d'Excester, qui s'en défendirent diversement, & qui en firent revenir quelques autres qui ne voulurent point avoir de part avec les excommuniés.

Th. Cant. ep. 126, 127. l. 2.

Hist. Quadr. l. 2. c. 23.

XXIII.

Cependant Jean d'Oxford, député

du roi à Rome, vint à bout de corrompre la cour romaine par ses présens, & de surprendre le Pape même qui se laissa persuader d'envoyer deux legats en Angleterre : après que ce fourbe eut abjuré devant sa sainteté les coutumes du royaume d'Angleterre, c'est-à-dire les articles de Clarendon, & les nouvelles ordonnances en dix autres articles que le roi avoit faites depuis ; & qu'il eût été absous de son excommunication sur le serment qu'il fit de n'avoir rien fait au conciliabule de Würtzbourg contre l'Eglise & le saint Siege. Le pape suspendit pour un tems le pouvoir de la legation de notre Saint en vertu de la commission donnée aux deux nouveaux * legats. Il n'en fallut pas davantage au roi d'Angleterre, & à tous les adversaires de l'archevêque de Cantorberi, pour triompher. Le roi sur-tout à qui l'un des legats qui étoit le cardinal de Pavie* étoit tout dévoué, se glorifioit d'avoir enfin trouvé l'endroit à Rome par où il falloit ruiner cet archevêque. Il disoit tout haut qu'il tenoit le pape avec tous les cardinaux dans sa bourse : & qu'il avoit acheté & bien payé le privilege qu'avoit son grand-pere d'être tout à la fois roi, legat apostolique, patriarche, empereur, & tout ce qu'il vouloit.

Baron. an. 1167. n. 92. 93. 94. &c. Hist. Quadr. l. 2. c. 22.

* Le Card. de Pavie.
* le Card. Othon.

* Guillaume.

Le roi de France qui voyoit une partie des fâcheuses consequences de ce que le pape venoit de faire, & de ce que Jean d'Oxford publioit partout, en fut sensiblement affligé, & en témoigna fort haut son mécontentement. Beaucoup de personnes en écrivirent au pape comme d'une indignité criante. Personne ne le fit avec plus de force qu'un soudiacre de l'église Romaine nommé Lombard, que l'on a confondu mal à propos avec le célébre Pierre Lombard évêque de Paris, qui étoit mort près de trois ans auparavant. Notre Saint en fit aussi ses plaintes au pape, sans sortir neanmoins des termes de sa modestie. Mais sur l'avis de son ami Jean de Sarisberi le compagnon de sa disgrace, qui joignoit une sagesse profonde à une érudition de grande étendue, il modera la vehemence du stile avec laquelle il vouloit écrire aux deux legats, surtout au cardinal de Pavie, qui se vantoit avec beaucoup de fierté d'être venu pour décider souverainement de son sort ; c'est-à-dire selon ses intentions, pour le condamner & le déposer, selon le bruit qui en courut pour se mettre en sa place sur le siege de Cantorberi, comme le roi d'Angleterre le lui avoit fait esperer.

L'an 1168.

XXIV.

Ces legats ne parurent s'acquitter si-tôt de leur commission à cause de la guerre survenue entre les rois de France & d'Angleterre : & ils reçurent ordre du pape de travailler à remettre la paix entre les deux Couronnes avant que de traiter l'affaire de notre Saint. La paix ne put être conclue que le jour des Rois de l'an 1169. Il s'écoula encore neuf ou dix mois depuis jusqu'à ce que les Legats convinrent du tems, & du lieu où ils devoient s'assembler avec l'archevêque de Cantorberi, qui la nuit de devant le jour de cette conference vit en songe qu'on lui presentoit du poison dans une coupe d'or. En effet le cardinal de Pavie, homme artificieux & beau parleur lui offrit des voies d'accommodement avec le roi d'Angleterre, qui étoient specieuses & plausibles en apparence ; mais qui dans le fond tendoient à la ruine de la liberté & de la paix de l'Eglise. Ce fut le XVIII. jour de novembre que se tint la conference auprès de Gisors sur les limites des deux royaumes. Le Saint s'y étoit rendu accompagné de plusieurs autres, qui étoient bannis pour la même cause, protegés aussi & entretenus dans tous leurs besoins par la bonté du roi de France comme

L'an 1169.

lui. Il eut besoin de toute sa prudence & de toutes les lumieres de son ami Jean de Sarisberi, pour ne pas se laisser surprendre aux propositions captieuses que lui fit le cardinal de Pavie : & il se retira heureusement de tous les pieges qu'il lui avoit rendus. La conference finit sans progrès : & les deux cardinaux Legats allerent en rendre compte au roi d'Angleterre, & lui avouerent que leur pouvoir étoit trop limité pour aller plus avant. Ce Prince irrité de voir ainsi ses projets renversés, s'emporta également contre l'archevêque de Cantorberi, qu'il traitoit d'arrogant & d'ingrat, & contre le Pape qu'il accusoit d'être trop indifferent pour les intérêts de sa couronne. Les légats ne purent faire autre chose pour lui, & pour ses évêques que de publier des lettres apostoliques, qui défendoient au Saint de jetter l'interdit sur l'Angleterre ; & que de recevoir leur appel au S. Siége. Ils donnerent aussi pouvoir d'absoudre la plûpart de ceux, qui avoient été excommuniés par le Saint, quoique cela ne fût pas de leur faculté. C'est ce qui obligea le Pape à desapprouver leur procedé, & à les rappeller à Rome dépouillés de toute leur autorité.

XXV. L'inutilité de leur negociation augmenta la compassion qu'avoit le roi de France de voir le Saint dans une si longue oppression. C'est ce qui lui donna la pensée de s'employer lui-même pour le racommoder une bonne fois avec son roi, & le faire rétablir sur son siége. Le Pape n'eut pas plûtôt avis de cette disposition qu'il lui en écrivit pour le conjurer de se rendre l'arbitre de tout le different & l'entremetteur d'une paix d'où il croyoit que dépendoit le repos de toute l'Eglise. Louis s'y porta avec beaucoup d'ardeur : & eut sur ce sujet plusieurs conferences avec le roi d'Angleterre, qui agréa enfin la proposition qu'il lui fit d'une entrevûe avec l'archevêque de Cantorberi, croyant qu'il vouloit se remettre entierement à sa discretion. Le Saint s'étant rendu dans le lieu de l'assemblée qui se trouva fort nombreuse, alla d'abord se jetter aux pieds du roi son maître, qui se baissa aussitôt pour le relever. Il implora ensuite sa clemence tant pour l'église d'Angleterre que pour sa personne : & lui dit. » Sire, je remets entre les mains » de votre Majesté toute la cause qui a » fait naître notre different ; & j'a» bandonne tout à son jugement & à » sa volonté *sauf l'honneur de Dieu.* Le roi qui s'étoit attendu à une soumission simple & absolue, se tint choqué de cette clause, & au lieu de le louer de ce qu'en renonçant à ses intérêts particuliers il ne pensoit qu'à mettre ceux de Dieu à couvert, il le traita devant tout le monde comme un malheureux, un arrogant & un ingrat. Puis s'adressant au roi de France il lui dit que cette clause qu'ajoutoit l'Archevêque étoit une semence de differends perpetuels, parce qu'il pourroit toujours prétendre que ce qui ne lui agréeroit pas seroit contre l'honneur de Dieu. Neanmoins comme il vit que son emportement avoit étonné l'assemblée, & que l'on goutoit la douceur & la modestie que le Saint faisoit paroître dans ses réponses, il s'avisa pour donner quelque apparence de justice à sa cause de faire une proposition d'accommodement fort specieuse en ces termes. » Il y a eu avant moi, » dit-il en adressant la parole au roi » de France, plusieurs rois d'Angle» terre plus ou moins puissants que je » ne suis : il y a eu aussi avant mon» sieur l'Archevêque, plusieurs grands » & saints archevêques de Cantorbe» ri. Je ne lui demande donc autre » chose sinon qu'il veuille m'accorder

Hist. Quadr. l. 2. c. 25.

» ce que le plus grand & le plus saint » de ces prelats a accordé au moindre » de mes predecesseurs : après cela » notre paix est faite. Je ne l'ai point » chassé de mon royaume : il en est » sorti de lui-même secrétement ; & » il ne laisse pas de vouloir persuader à » tout le monde qu'il est persecuté » pour la cause de l'Eglise de Dieu. Je » consens de tout mon cœur qu'il gou- » verne son église avec la même li- » berté que les plus saints de ceux qui » l'ont precedé : & je proteste devant » tout le monde que je n'ai jamais eu » dessein de l'empêcher. » Ce discours plut extrémement à toute l'assemblée. Chacun s'écria que le roi ne pouvoit pas se rabaisser davantage, & que la paix ne dépendoit plus que de l'Archevêque.

Ibid. ex Alano

XXVI. A dire le vrai, il sembloit que le Saint pouvoit consentir à une telle proposition puisque la plûpart des Archevêques ses predecesseurs s'étoient opposés courageusement aux rois qui violoient la liberté de l'Eglise, & que saint Anselme qui vivoit sous le roi Henri I. ayeul du roi regnant avoit tant souffert * pour la même cause. Cependant comme il pénétroit plus avant que les autres dans les desseins du roi, il ne crut pas que sa conscience lui permît d'y acquiescer, parce que le refus qu'il faisoit de la clause *sauf l'honneur de Dieu*, qui paroissoit necessaire dans la soumission d'un évêque à un prince seculier, lui rendoit ses intentions suspectes. Le roi de France qui ne découvroit pas tout l'artifice caché sous les belles apparences de la proposition du roi d'Angleterre, trouva mauvais que le saint refusât de l'accepter. » Vous voulez donc, lui dit-il, » être plus Saint que les Saints. Hesitez-vous encore ? la paix ne dépend » plus que de vous. » La réponse que lui fit le Saint sur l'obligation qu'il avoit de continuer ce que ses predecesseurs lui avoient laissé à faire, choqua extrémement les Seigneurs qui étoient entrés aussi dans la mediation de la paix. Ils ne purent souffrir qu'il parlât aux deux Rois avec tant de liberté : & ils le firent enlever de l'assemblée en criant qu'il ne s'agissoit pas ici *de l'honneur de Dieu*, mais de celui du Roi leur maître. Lui au contraire élevant encore le ton de sa voix, dit que jamais il n'acheteroit la grace d'un homme aux dépens de celle de Dieu ; que l'Eglise étoit née & avoit pris ses accroissemens & sa perfection dans les souffrances & les tribulations ; & qu'il étoit disposé à tout souffrir pour *sauver* en tout *l'honneur de Jesus-Christ*.

* Sous Guillaume le Roux prédécesseur de Henri I.

A ces paroles tous les Seigneurs de France & d'Angleterre, qui se trouvoient à l'assemblée s'éleverent contre lui & dirent qu'il n'y avoit que son entêtement & son orgueil qui mît empêchement à la paix. L'un des plus qualifiés d'entr'eux protesta même tout publiquement, que l'Archevêque s'étoit rendu indigne de la faveur des deux rois, puisqu'il les avoit offensés tous deux également : & qu'ainsi la France devoit rejetter celui qui étoit si justement chassé de l'Angleterre. Les deux rois se retirerent en effet presque également choqués, & quitterent l'assemblée avec précipitation sans saluer l'Archevêque. Celui d'Angleterre lui dit beaucoup d'injures en sortant, & ajouta qu'il avoit au moins la satisfaction de s'être vengé en grande compagnie d'un traître, & de l'ennemi de sa couronne. Tout le monde à cet exemple se mit à insulter & outrager le Saint : & si l'on excepte les compagnons de son exil & de sa disgrace, qui partagerent les opprobres avec lui, tous ceux qui lui avoient été favorables jusques-là l'abandonnerent comme un malheureux, qui s'étoit perdu par son

son obstination. Le roi de France fâché qu'il eût ainsi rendu sa médiation inutile, lui marqua du refroidissement dans son affection, & cessa même de lui fournir comme auparavant ce qui étoit necessaire pour sa dépense. Les compagnons du Saint commençoient à tomber dans le desespoir, lorsque quelques prélats touchés de compassion se cottiserent pour l'assister avec les siens comme un pauvre.

XXVII. Quelques jours après, le roi de France reflechissant avec plus de sang froid sur ce qui s'étoit passé dans la conference, reconnut qu'il avoit mal fait de presser le Saint de satisfaire le roi d'Angleterre aux termes que ce Prince le vouloit. Pour reparer promptement sa faute il envoya querir le Saint, qui ne s'attendoit plus qu'à se voir chasser de la France avec les siens. Il le surprit extrémement en se jettant à ses pieds & en lui disant qu'il reconnoissoit que lui seul avoit été clairvoyant dans la cause de Dieu ; & que tous les autres y avoient été aveugles. Il lui demanda avec larmes pardon de ce qu'il avoit fait ou dit en cette occasion comme d'un grand peché : & il fallut que le Saint pour le satisfaire & le consoler, lui en donna l'absolution dans les formes. Il le renvoya ensuite à Sens avec honneur & lui continua ses gratifications ordinaires. Tout le monde fut surpris de voir dans un roi une humilité qui avoit quelque chose de plus extraordinaire que celle, qui mit l'empereur Theodose aux pieds de saint Ambroise. Personne n'y trouva tant à redire que le roi d'Angleterre qui lui députa l'évêque de Séez, & l'archidiacre de Cantorberi pour lui en marquer son chagrin. Louis lui fit réponse que s'il étoit si jaloux des coutumes de son royaume qui faisoient le sujet de la querelle, il ne devoit pas trouver étrange qu'il gardât aussi une coutume qu'il avoit reçue des rois ses ancêtres, comme un droit hereditaire de proteger les personnes affligées sur-tout lorsqu'elles souffroient persecution pour la justice.

Il n'y eut point de sollicitations & d'artifices que le roi d'Angleterre mal satisfait de cette derniere conduite du roi de France, n'employât en Allemagne & en Italie pour perdre l'archevêque de Cantorberi. Il envoya de nouveaux députés au Pape, pour tâcher de l'intimider ou de le surprendre, en le fatiguant de plus en plus: Il offrit même des presens considerables à plusieurs villes d'Italie, pour les porter à solliciter le saint Siége en sa faveur contre l'archevêque de Cantorberi. Il essaya de corrompre le pape même, mais sans succès. Alexandre se contenta de lui envoyer deux Legats nouveaux * à qui il prescrivit la maniere dont ils devoient se conduire dans toute leur negociation, pour ne pas tomber dans les inconveniens où s'étoient jettés les Legats précedens qu'il avoit été obligé de revoquer. Ils furent très-bien reçus du Roi, & traités fort honorablement jusqu'à ce qu'il perdit l'esperance de rien obtenir d'eux plus que des autres. Ils le firent convenir enfin après de longues contestations de rétablir l'archevêque sur le siége de Cantorberi, & tous les autres qui souffroient pour la même cause. Mais l'affaire fut rompue, parce que les Legats ne voulurent point passer cette clause, *sauf la dignité de son royaume*, que les évêques d'Angleterre vouloient inserer dans la declaration de paix qu'ils avoient eu ordre du Roi de dresser. Car c'étoit finement accorder à ce Prince en d'autres termes ce qu'il demandoit, & qu'on lui refusoit depuis tant de tems ; c'est-à-dire, la confir-

L'an 1170.

Hist. Quadr. Epist. Thom.

* Gratien & Vivien.

J. Sarisb. epist. int. ep. Th.

Baron. an. 1169. n. 18. & seqq.

mation des coutumes du royaume. Il parut étrange effectivement que ce Prince après avoir rejetté la paix, & rebuté l'archevêque de Cantorberi, l'année précedente, parce que dans son acte de soumission il avoit mis la clause de *sauf l'honneur de Dieu*, insistât si fort à faire recevoir cette autre clause *sauf la dignité de son royaume.* Les legats se relâcherent à dire qu'ils recevroient cette clause, si l'on vouloit y joindre cette autre, *sauf la liberté de l'Eglise.* Ce fut la matiere de beaucoup de disputes, qui n'aboutirent à aucune conclusion.

XXVIII. Le roi Henri varioit à toute heure & se jouoit des legats ne cherchant qu'à les surprendre & à les fatiguer. Il se rendit à saint Denys près de Paris, pour des affaires dont il vouloit conférer avec le roi de France. Vivien l'un des legats l'y suivit & manda au saint archevêque de s'y trouver, parce qu'il esperoit qu'avec le secours du roi de France, ils termineroient enfin une si fâcheuse affaire à son avantage. Saint Thomas, quoique sur la connoissance qu'il avoit du génie de son roi, il n'esperât pas davantage de cette entrevûe que des autres, ne laissa pas d'y venir pour contenter le roi de France qui l'en pria. On ne fit rien à S. Denys; mais le roi d'Angleterre étant à Mont-martre fit dire au Saint qui lui avoit fait présenter de nouveau ses soumissions, qu'il renonçoit de bon cœur à tous ses ressentimens; qu'il lui pardonnoit de sa part tout ce qu'il avoit fait contre lui; & que pour les choses qui faisoient le sujet du differend, il étoit prêt d'en passer par le jugement du roi de France, des évêques François, ou de l'Université de Paris. Le Saint dit qu'il recevroit de tels juges avec plaisir: mais que s'il le trouvoit bon, il aimeroit mieux se rendre à lui tout d'un coup pour éviter la longueur des arbitrages. Que s'il lui plaisoit de lui rendre son église, de lui faire restituer les revenus qui avoient été usurpés, & lui donner le *baiser de paix*, pour assurance d'une réconciliation parfaite, il étoit prêt de lui céder la moitié des meubles qu'on avoit enlevés; qu'il ne toucheroit même de l'autre moitié que ce qui suffiroit pour payer ses dettes & celles des autres bannis. Il offrit même de laisser modifier & temperer les termes de sa requête à son gré, pourvû qu'il la signât & qu'elle pût être un témoignage immuable des conditions de leur accord. Mais ce prince qui vouloit avoir toujours la liberté de retirer sa parole, quand il le jugeroit à propos, ne voulut point entendre parler d'un écrit, qui lui auroit lié les mains. Le roi de France & les grands de sa cour le prierent en considération des saints martyrs, dont il étoit venu honorer le tombeau, de donner le *baiser de paix* à l'archevêque de Cantorberi, pour marque de la sincerité de son affection. Il répondit qu'il le feroit de tout son cœur, si ce n'étoit qu'étant en colere, il avoit juré solennellement qu'il ne lui donneroit jamais ce baiser; mais que cela ne l'empêcheroit pas de renoncer sincerement à tout ressentiment. Le roi de France vit aisément où tendoit cette défaite, & dit au Saint qu'il ne lui conseilleroit pas de retourner jamais en Angleterre qu'il n'eût reçu de ce prince le *baiser de paix*. Le comte Thibaut ajouta qu'un baiser de ce prince n'étoit pas même un gage de paix fort assuré, & qu'il connoissoit un seigneur * à qui ce signe trompeur avoit été funeste. En effet le roi d'Angleterre fit connoître sa mauvaise disposition en partant de Mont-martre: & un des ecclesiastiques du Saint retournant avec lui à Sens lui dit en

Hist. Quadr. l. 2. c. 30.

* Robert de Silly.

chemin, qu'on avoit traité de la paix de l'église dans la chapelle des martyrs; mais qu'apparemment il n'y auroit que son martyre qui la procureroit. A quoi le Saint répondit qu'il souhaiteroit que son sang fût le prix de cette délivrance. Les legats s'en retournerent à Rome sans avoir rien fait : & le pape intimidé par de nouvelles menaces du roi d'Angleterre, eut la complaisance de lui en envoyer d'autres encore, qui n'eurent pas plus de succès dans leurs negociations. Saint Thomas après un grand nombre de lettres qu'il avoit écrites au pape depuis son séjour de Pontigni, ne put s'empêcher de se plaindre de l'indulgence du saint Pere envers le roi d'Angleterre. » La cause de Dieu, » dit-il, se traite toujours de telle sor- » te dans la cour Romaine, que Bar- » rabas y est renvoyé absous, & que » Jesus-Christ y est condamné. Car » c'est par l'autorité de cette cour que » notre exil & la persécution de l'E- » glise ont déja duré près de six ans.

Thom. ep. t. 2. ed. Brux. Baron. an. 1170. n. 10.

XXIX. Le roi Henri II. ne pouvant parvenir à la déposition de l'archevêque de Cantorberi, cherchoit à lui faire perdre au moins tous les droits de son église. C'en étoit un des principaux de couronner les rois d'Angleterre. Le roi voulant faire couronner le prince Henri son fils aîné de son vivant, resolut de faire faire cette cérémonie par l'archevêque d'Yorck. Le pape en ayant eu avis, défendit à ce prélat d'attenter sur le droit de l'archevêque de Cantorberi, à qui seul cette consecration du roi appartenoit, comme au primat du royaume. Saint Thomas lui-même dont l'autorité n'avoit été suspendue que pour l'empêcher d'excommunier le roi, & d'interdire le royaume durant la fonction des legats, écrivit aussi à l'archevêque d'Yorck, & autres prélats, pour arrêter une telle entreprise. Le roi en fut tellement irrité, qu'à la suggestion de ses flateurs, il fit une ordonnance pour obliger tous ses sujets d'abjurer l'obéissance qu'ils devoient au pape & à l'archevêque de Cantorberi. Plusieurs en firent le serment par une complaisance aveugle, les autres y furent contraints par la crainte de la confiscation & des tourmens dont ils furent menacés. Saint Thomas apprenant cet excès, fut si touché de voir ce nouveau schisme, que pour l'étouffer dans sa naissance il écrivit une lettre pleine de zéle & d'autorité à son peuple & à toute l'église d'Angleterre. Il recommanda aux évêques & aux prêtres des évêchés vacans de faire rentrer dans le devoir ceux qui s'en étoient écartés, & leur donna pouvoir de délivrer & d'absoudre de ce nouveau serment ceux qui en auroient veritablement regret.

Hist. Quadr. l. 2. c. 31. Epist. Thom. l. 4. &c. Beaul. 3.

Malgré le pape & le primat du royaume, Henri fit couronner le roi son fils, le XIV. de juin de l'an 1170. dans Westminster, par l'archevêque d'Yorck, accompagné des évêques de Londres, de Sarisberi & de Rochester, qui prêtant leur ministere, ne laisserent pas de protester contre l'injure qui se faisoit à leur métropolitain. La cérémonie fut suivie d'un grand festin où Henri servit le nouveau roi, déclarant qu'il n'étoit plus roi. Mais il eut tout lieu de s'en repentir depuis. La nouvelle de ce couronnement jointe à celle de quelques graces obtenues par surprise du saint Siége contre l'autorité de l'archevêque de Cantorberi, comme l'absolution des évêques de Londres & de Sarisberi nommément excommuniés, jetta saint Thomas dans le trouble, & l'affligea jusqu'à le faire tomber presque tout-à-fait dans le découra-

Wilhelm. in Hist. Quadr. l. 2. c. 31.

Beaul. p. 35. Petr. Blesens. ep. 22. ad Joh. Sarisb.

gement. Lorfque Dieu après l'avoir laiffé quelque tems à la rude épreuve de cet abbatement, lui eut rendu fon courage, il en écrivit au pape avec plus de force qu'il n'avoit jamais fait, le conjurant de ne plus differer davantage le dernier remede. Le roi de France l'en preffa auffi & lui fit fentir que cette longue patience dont il avoit ufé envers le roi d'Angleterre, ne fervoit qu'à l'endurcir. C'eft ce que lui remontra auffi l'archevêque de Sens *, legat du faint Siége, en lui reprefentant le funefte état où l'églife d'Angleterre étoit réduite & le compte terrible que Dieu lui redemanderoit du fang de fes freres, s'ils périffoient par fa négligence.

* Guillaume.

S. Th. epift. l. 4. & 5. Baron. an. 1170. n. 15

XXX. Le pape excité par tant de reproches & par fon propre zéle, récrivit à l'archevêque d'Yorck fur fon attentat, le declara fufpens & interdit de toutes fonctions ecclefiaftiques. Il interdit de même tous les évêques qui avoient affifté au couronnement du jeune roi. Il manda à Rotrou archevêque de Rouen, & à Bernard évêque de Nevers d'aller trouver le roi d'Angleterre, de le preffer de fa part pour la derniere fois de faire la paix, & de jetter l'interdit fur tous fes états, s'il le refufoit. Il écrivit en même tems au roi d'Angleterre avec toute la force & la feverité dont il étoit capable, lui commandant de la part de Dieu, & en vertu de l'autorité apoftolique de fe reconcilier promptement avec l'archevêque de Cantorberi, s'il vouloit éviter l'anathême dont l'empereur Frederic avoit été frappé.

Des menaces fi preffantes déconcerterent toute l'adreffe & la politique du roi d'Angleterre, qui en parut fi épouvanté, qu'il fut lui-même le premier à folliciter les legats de negocier la paix qu'on lui demandoit. Saint Thomas leur donna les inftructions qui leur étoient neceffaires pour fe gouverner avec un prince plein d'efprit & d'experience, toujours porté au déguifement & à la diffimulation. L'archevêque de Rouen & l'évêque de Nevers allerent auffitôt trouver le roi : & l'archevêque de Sens qui leur avoit été joint pour la même commiffion y mena S. Thomas. La conference fe tint dans une grande prairie qu'on appelloit *le Pré des traîtres*. La paix y fut conclue le jour de fainte Magdeléne, fans claufe ni reftriction de la part du roi, qui accorda tout ce qu'on lui demandoit. Ce prince s'entretint enfuite avec l'archevêque de Cantorberi. Ce qu'il fit avec une ouverture & une familiarité auffi grande, que s'ils euffent toujours été dans une union très-parfaite.

Hift. Quadr. l. 3. Baron. an. 1170. n. 26. & feqq.

Il entendit très-favorablement une longue remontrance que lui fit le Saint, pour le porter à une pénitence propre à édifier ceux que fa conduite avoit fcandalifés : & il parut difpofé à réparer même avec éclat toutes fes fautes paffées. Il trouva bon même, que pour faire réparation d'honneur à l'églife de Cantorberi, dont l'autorité & les droits avoient été violés par le couronnement de fon fils, il ufât des cenfures ecclefiaftiques contre les executeurs d'une telle entreprife. Il promit de déclarer nul ce facre, comme ayant été fait par des évêques excommuniés, dans un diocèfe étranger, contre le privilege du primat du royaume ; de le faire recommencer par l'archevêque de Cantorberi, & de lui faire couronner le roi avec la reine fa femme. A ces paroles le Saint defcendit de cheval, & fit une profonde reverence au roi, pour lui marquer fa reconnoiffance. Mais le roi le contraignit de remonter auffi-tôt, & voulut lui tenir

l'étrier lui-même. Ce prince jetta quelques larmes de tendresse, pria l'archevêque d'oublier le passé, de reprendre tous les sentimens de leur premiere amitié, ajoutant comme fit autrefois Saül à Samuel, qu'il le conjuroit de ne le pas deshonorer devant le monde. Il retourna ensuite à ceux de sa cour, qu'il avoit laissés à quelques pas de-là, & dit tout-haut : » Si
1. Reg. 15. » après tous les témoignages que » l'archevêque de Cantorberi vient » de me donner de sa parfaite fidelité » & de son attache à mon service, je » ne lui rends pas la pareille, je veux » passer pour le plus méchant de tous » les hommes : & ce sera une preuve » que tout le mal qu'on dit de moi » est veritable. Je veux le prévenir » & le vaincre par toutes sortes de » bienfaits. Quelques prélats de la suite du roi, vinrent ensuite joindre le Saint, & tâcherent de lui persuader de remettre tous ses intérêts & toute la cause de l'église d'Angleterre entre les mains de ce Prince par reconnoissance de la bonté qu'il avoit pour lui. Il ne crut pas devoir suivre un conseil si dangereux, & la suite ne justifia que trop sa prudence.

XXIX. Sur le soir, il prit congé du roi Henri, pour aller remercier le roi de France, & ses autres bienfaiteurs à Sens & à Pontigni, avant son départ pour l'Angleterre. Ce prince manda ensuite au jeune roi son fils de faire rendre à l'archevêque de Cantorberi, & à tous ceux qui étoient sortis d'Angleterre avec lui, tous les biens & toutes les terres dont ils jouissoient trois mois avant leur sortie, & de les rétablir dans leur premier état. Les ennemis du Saint, à qui cette réconciliation étoit fort desagréable, tâcherent de profiter de son absence pour rompre cette paix & changer l'esprit du roi, qu'ils sçavoient être inconstant & soupçonneux. Il se fit dès-lors une espece de conspiration, dont les chefs étoient l'archevêque d'Yorck, & les évêques de Londres & de Sarisberi. On s'apperçut des nouvelles impressions qu'ils firent sur l'esprit du roi, lorsque ce prince voulut retirer la parole qu'il avoit donnée de rendre certaines terres qui étoient à l'église de Cantorberi. Saint Thomas apprenant cette nouvelle de la bouche de Jean de Sarisberi qu'il avoit envoyé à ce prince pour ce sujet, l'alla trouver à Tours, où il étoit allé traiter avec le comte de Blois *. Le roi envoya au devant de plusieurs personnes de sa cour, comme pour lui faire honneur. Il alla lui-même jusques hors de la ville. Mais cet excès de civilité étoit un artifice de sa politique dont le Saint s'apperçut le lendemain au matin, lorsqu'il vit que ce prince pour n'être pas obligé de lui donner le *baiser de paix*, avoit eu l'adresse de faire dire une messe des morts où cette céremonie ne se pratique point. Le Saint le suivit au lieu de la conference, & se rendit même médiateur pour le differend qu'il avoit avec le comte de Blois, qui de son côté employa aussi sa médiation entre le roi & l'archevêque, pour lui faire promettre de nouveau la restitution dont il s'agissoit, mais seulement lorsqu'il seroit retourné à Cantorberi. Quelques jours après le Saint l'alla voir encore à Chaumont proche de Blois, où il le reçut avec grand honneur, & lui donna tous les témoignages de l'amitié la plus sincere. Mais le Saint reconnut sa dissimulation lorsqu'il lui dit qu'il le feroit le maître de tout son royaume s'il vouloit se soumettre à sa volonté & faire ce qu'il desiroit de lui. Cela le fit souvenir de ce que le démon dit à Jesus-Christ dans l'évangile en lui montrant

* Thibaut.

Matth. 4. 9. tous les royaumes de la terre, qu'il les lui donneroit tous s'il vouloit l'adorer.

Il s'en retourna à Sens peu satisfait de cette conduite du roi, & fort en peine de ce qu'il devoit faire. A la fin il prit le parti de retourner en Angleterre, d'aller revoir & ranimer son troupeau qu'une absence de sept ans avoit reduit en un pitoyable état, & mourir selon le pressentiment qu'il en avoit au milieu de son église dont il sçavoit que ses ennemis * pilloient encore actuellement les biens, malgré les ordres que le roi avoit donnés. Quelques Seigneurs de France le voyant déterminé à son voyage lui fournirent les chevaux, les habits & toutes les provisions qui étoient necessaires pour lui & sa compagnie qui étoit nombreuse, parce qu'il rassembla tous les exilés qu'il vouloit remener avec lui. Il alla à Paris prendre congé du roi Louis VII. & logea dans l'abbaye de saint Victor. Les chanoines reguliers ravis de posseder un tel hôte le prierent de prêcher le jour de l'octave de saint Augustin leur pere, & lorsqu'il les quitta ils retinrent son cilice dont ils conservent encore aujourd'hui les restes comme une relique fort précieuse. Lorsqu'il prit congé du roi de France son bienfaiteur, ce prince fâché de le voir partir lui demanda où il pensoit aller? Il lui répondit; *chercher la mort en Angleterre.* » Je le crois ainsi, reprit le roi. » Le conseil que j'aurois à vous donner seroit de ne vous point fier à votre prince qu'il ne vous eût accordé » *le baiser de paix.* Vous demeurerez » avec nous si vous m'en croyez. » Vous ne manquerez de rien dans » mon royaume tant que je vivrai. » Le Saint en lui faisant de très-humbles remercimens lui dit : » Il faut que » la volonté de Dieu s'accomplisse » en moi. Il quitta ainsi le roi & les princes, mais tout fondant en larmes par le souvenir des bontés qu'on avoit eues pour lui & qu'on lui témoignoit encore dans ce royaume.

* Renoul creature de l'archevêque d'Yorck.

XXXII. Lorsqu'il fut au port de Witsan en Picardie entre Boulogne & Calais, il envoya en Angleterre avant que de s'embarquer les lettres que le pape lui avoit adressées & qu'il avoit gardées jusques-là, par lesquelles sa Sainteté interdisoit l'archevêque d'Yorck avec ceux qui avoient assisté au couronnement du jeune roi, & excommunioit ou suspendoit une grande partie des prélats du royaume pour diverses raisons. Comme il se promenoit sur le rivage de la mer, le comte de Boulogne l'envoya avertir par le doyen * de l'église de cette ville, que les ports d'Angleterre étoient occupés par des gens armés qui étoient apostés pour le tuer, lorsqu'il sortiroit du vaisseau, ou pour l'arrêter prisonnier. Il fit remercier le comte, & dit au doyen que rien ne devoit l'empêcher d'aller où il croyoit que Dieu l'appelloit; qu'il ne devoit rien souhaiter tant que l'accomplissement de la volonté absolue de Dieu, puisqu'il n'étoit pas même en sa puissance de s'y opposer quand il le voudroit. Ce raisonnement étoit ce me semble bien different de celui qu'il avoit fait sept ans auparavant lorsqu'il se sauva de Northampton pour suivre le conseil que Jesus-Christ donne de fuir quand on est persecuté. Mais on doit être persuadé que ce fut le même esprit qui produisit en lui cette diversité. Jesus-Christ lui-même, ses Apôtres & un grand nombre de ses Martyrs ont fui lorsque l'heure n'étoit pas encore venue, & se sont offerts à la mort sans reculer lorsqu'ils l'ont vû approcher.

* Milon.

L'avis du comte de Boulogne ne

Roger, Gilbert, Joscelin.

fut que trop vrai. L'archevêque d'Yorck & les évêques de Londres & de Sarisberi par une permission du jeune roi, que ses officiers lui avoient surprise, avoient posté des soldats dans tous les ports & les lieux par où l'archevêque de Cantorberi pouvoit avoir entrée en Angleterre. La conduite de toute cette conspiration dont ces trois prelats étoient les chefs, fut donnée à trois gentilshommes scelerats qui étoient Renoul de Broc, Renaud de Warenne & Gervais vicomte de Kent. Le Saint s'embarqua la nuit du XXIX. de novembre avec Jean doyen de Sarisberi que le roi lui avoit donné pour sa sureté; & il aborda non à Douvres, mais à Sandwich qui n'étoit pas loin de Cantorberi. Le doyen de Sarisberi qui avoit ordre du roi de mettre l'archevêque en possession de son église & qui devoit lui en rendre compte, alla au devant de la multitude des gens armés qui se disposoient déja à faire violence au Saint: leur declara les ordres du roi & leur fit quitter les armes. Mais Thomas ne put arrêter les menaces de ceux, qui vinrent lui reprocher qu'au lieu d'apporter la paix il avoit rempli l'Angleterre de troubles par l'excommunication ou l'interdit qu'il avoit jetté sur les évêques du pays. Il partit le lendemain pour Cantorberi où il fut reçu aux acclamations du peuple, & au chant public des moines de son chapitre. Son entrée fut triomphante & eut quelque rapport avec celle de Jesus-Christ à Jerusalem qui fut suivie de sa mort peu de jours après.

XXXIII. Il n'avoit pas encore eu le loisir de se reconnoître dans son rétablissement, lorsque des officiers du roi accompagnés de Renoul de Broc, avec ses deux complices & trois ecclesiastiques vinrent par ordre de l'archevêque d'Yorck & des évêques de Londres & de Sarisberi lui faire commandement de la part de sa majesté d'absoudre tous les évêques, qui étoient interdits ou excommuniés. C'est ce qu'il refusa de faire si ce n'est à certaines conditions qu'il proposa, ausquelles on ne voulut pas se soumettre. Les trois prélats auteurs de la cabale envoyerent prévenir l'esprit du jeune roi contre lui, & passerent aussi-tôt en Normandie pour aller porter leurs plaintes au roi, comme si depuis son retour à Cantorberi il n'avoit fait autre chose qu'agir & parler contre l'honneur & le service de sa majesté & contre les coutumes du royaume, dont ils se disoient tous religieux observateurs. Ils trouverent le roi fort sensible à leurs plaintes, & ils donnerent un tour si specieux à leurs calomnies, que ce prince crut qu'effectivement Thomas vouloit dominer d'une maniere tyrannique sur le clergé de son royaume, brider sa puissance royale; & qu'il pourroit bientôt soulever les peuples pour lui ôter la couronne. Il s'emporta jusqu'à dire & repeter par plusieurs fois. » Qu'il maudissoit » tous ceux qu'il avoit honorés de » son amitié, nourris à sa table & » comblés de ses bienfaits, puisqu'ils » n'avoient pas le courage de le venger d'un prêtre, qui lui donnoit » seul plus d'exercice que tous ses sujets ensemble, & qui lui troubloit » tous ses états. Quatre de ses officiers *, gens sans conscience, l'entendant parler de la sorte, crurent que c'étoit la tête de l'archevêque de Cantorberi, qu'il demandoit. Ils se liguerent ensemble pour lui rendre ce service, & après s'y être engagés par un serment execrable ils partirent de la cour pour passer en Angleterre.

* Renaud f. d'Ours. Hugues de Morville. Guillaume de Traci. Richard le Breton.

Cependant le saint Archevêque craignant que la prévention où ses ennemis avoient mis le jeune roi contre lui ne fût un obstacle à ses fonctions, & voyant qu'il avoit déja fort mal reçu le prieur de saint Martin * qu'il lui avoit envoyé pour le saluer de sa part & l'informer de ce qui s'étoit passé à sa reception, étoit parti de Cantorberi pour l'aller trouver lui-même. Toute la ville de Londres par où il devoit passer alla au devant de lui, le clergé en procession comme pour recevoir son primat, le peuple en foule comme pour voir leur pere commun & le serviteur favori de Dieu. On voulut faire un crime de cet honneur aux ecclesiastiques & aux bourgeois de la ville en publiant que celui à qui ils le rendoient, étoit l'ennemi du roi. Le jeune Prince fit commandement au Saint de s'en retourner à Cantorberi & de n'en point sortir sans un nouvel ordre. Saint Thomas qui depuis quelques jours ne parloit plus que de sa mort prochaine, rentra dans son église pour y celebrer la grande fête de Noël au milieu de son clergé & de son peuple. C'étoit le XXVII. jour depuis son retour en Angleterre. Il y prêcha pour la derniere fois, & leur annonça sa mort dont il témoignoit être aussi assuré que s'il eût déja reçu la nouvelle. Toute l'église retentit de cris & de lamentations qui troublerent la joie de la fête.

* Richard qui fut arch. de Cantorb. après lui.

XXXIV. Trois jours après les quatre assassins arriverent en Angleterre * & Renoul de Broc l'un des trois gentilhommes conjurés, dont nous avons parlé, alla au devant d'eux avec une compagnie de gens armés. Ils passerent cette nuit en déliberations, & s'etant rendus le lendemain au matin à Cantorberi ils entrerent dans la chambre de l'archevêque qu'ils trouverent occupé des affaires de son église avec quelques ecclesiastiques. Ils se dirent envoyés de la part du roi, & venus d'outremer pour lui communiquer ses ordres. Le Saint pour les écouter, comme ils témoignoient le souhaiter, fit sortir le monde de sa chambre. Lorsqu'il eut entendu leurs propositions il les trouva si déraisonnables & si calomnieuses qu'il se douta aisément qu'elles ne pouvoient être venues du roi. Il fit rentrer aussi-tôt les ecclesiastiques qui étoient sortis de la chambre, laissant les laïques dans l'antichambre. Ce fut en presence de ces témoins qu'il répondit à toutes leurs questions, justifiant de point en point toute la conduite qu'il avoit tenue depuis le jour de la Magdélene que sa paix avoit été faite avec le roi. Il leur fit voir ensuite toutes les injustices que lui & les siens avoient souffertes depuis son retour en Angleterre; & dit que comme il ne pouvoit plus trouver de justice de la part des hommes, il étoit resolu de ne s'adrener plus qu'à Dieu. Mais qu'il useroit jusqu'à la fin du pouvoir qu'il lui avoit mis entre les mains. Les assassins se découvrirent alors en disant: » Voilà une parole qui vous coutera » la vie. Le Saint leur répondit qu'il étoit tout disposé à en faire le sacrifice à Dieu; & que s'ils étoient venus pour le tuer, ils pouvoient s'assurer qu'il ne fuiroit point, & qu'il n'étoit point accoutumé à reculer dans le combat.

* à Saltvverd

Les assassins étonnés d'une resolution si ferme le chargerent d'injures, & dans le transport de leur fureur ils se firent quelque violence pour ne le pas massacrer sur l'heure. Ils le mirent sous la garde de quelques chanoines de la part du roi pour le leur representer quand ils en seroient requis. Personne ne répondit pour s'en charger.

Hist. Quadr. l. 3. c. 14. 15. charger. Le Saint justement indigné les conduisit jusqu'à la porte de sa chambre comme s'il eût eu dessein de les provoquer : & tout transporté de l'ardeur qui le faisoit courir au martyre, il leur dit encore une fois qu'il ne pensoit point à la fuite ; qu'il attendroit tranquillement le coup de la mort. Puis leur montrant du bout du doigt l'endroit de sa tête où il prévoyoit qu'il seroit frappé ; il leur cria d'un ton qui marquoit son grand cœur : *C'est ici, voilà où je vous attends.* Les assassins s'étant retirés pour aller rejoindre leurs compagnons & prendre leurs armes, Jean de Sarisberi qui étoit present avec les autres ecclesiastiques dit au Saint avec sa liberté ordinaire, qu'il ne lui auroit pas conseillé de prendre un ton qui pourroit faire passer son courage pour une fierté ; que l'on croiroit qu'il auroit voulu insulter à ses ennemis, & irriter encore davantage leur fureur. Le Saint accoutumé jusques-là à respecter & suivre les avis de cet excellent ami, lui répondit un peu séchement qu'il n'avoit plus de conseil à demander ; que son parti étoit pris ; qu'il sçavoit ce qu'il avoit à faire sur cela, » Plaise à Dieu, reprit Jean » de Sarisberi, que ce soit le bon parti, & » qu'il ne vous en arrive point de mal.

Beaul. l. 3. c. 6. p. 412. Epist. S. Th. & al. l. 5.

XXXV. L'après midi l'on vit revenir les assassins avec leurs compagnons, couverts de leurs cuirasses, & armés de toutes pieces, comme pour quelque grand combat : & ils sembloient vouloir assieger la maison du S. Archevêque. Ses Ecclesiastiques & ses religieux, c'est-à-dire, les chanoines de sa cathedrale le contraignirent de se retirer à l'église, qu'ils croyoient devoir être pour lui un azile contre toute insulte. Les assassins & les soldats ayant forcé le cloître se presenterent devant l'église : on voulut en barricader les portes, mais le Saint l'empêcha par toute son autorité, disant que le » Temple du » Seigneur ne devoit pas être forti- » fié ni gardé comme le camp d'u- » ne armée. On chantoit vêpres lorsque ces furieux se firent entendre du chœur. L'office fut interrompu malgré le saint Prélat. La frayeur saisit les religieux & les clercs dont les uns se cacherent, les autres s'enfuirent, & d'autres allerent embrasser les autels : de sorte qu'il n'en demeura que trois auprès du Saint. Les assassins étant entrés l'épée à la main se mirent à crier : » Où est Tho- » mas Becket ; où est le traître ? c'est le » traître au roi & à l'état que nous » cherchons. Comme personne ne répondoit, ils éleverent davantage la voix & dirent : » Où est l'Archevêque ? Alors le Saint quittant son siege pour aller à leur rencontre, leur dit : » Je suis » l'archevêque, mais je ne suis pas un traître. L'un d'eux lui dit : » Sauvez- » vous, sinon vous êtes mort. » Ce n'étoit pas le desir de le sauver, qui le faisoit parler, mais il vouloit le faire sortir de l'église pour ne pas répandre son sang dans le lieu saint. » Ne croyez » pas, lui répartit le Saint, que je » cherche à me sauver. Je suis tout » prêt de mourir pour mon Dieu, » pour la justice, & pour la liberté » de l'Eglise. Mais je vous défends par » toute l'autorité que Dieu m'a don- » née de faire le moindre mal à aucun » de mes religieux, de mes clercs, ou » de mon peuple. » Ils firent effort pour le tirer hors de son église, mais ils n'en purent venir à bout : de sorte qu'ils se déterminerent à consommer leur crime dans cet endroit. Le Saint se tourna aussitôt vers l'autel, fit une inclination de la tête, & dit ces dernieres paroles tout haut les mains jointes & élevées : » Je recommande mon » ame & la cause de l'Eglise à Dieu,

Hist. Quadr. l. 3. c. 16. 17. 18. Edouard. n. 23 ap. Sur.

» à la Ste Vierge, aux ſaints patrons » de ce lieu, & au martyr Saint Denys.

A peine avoit-il achevé que Renaud le premier des aſſaſſins craignant, que le peuple ne vint l'arracher de leurs mains lui déchargea ſur la tête un grand coup, qui fut reçu par un eccleſiaſtique nommé Eduard Grim, qui avoit jetté ſon bras au devant pour le détourner. L'Archevêque ne fut qu'étourdi de ce premier coup dont Grim, eut le bras preſqu'entierement coupé. Il tomba ſur les genoux, & il eut le courage de porter encore les deux mains à ſa tête déja toute en ſang pour la ſoûtenir. En cette poſture deux autres aſſaſſins le percerent chacun d'un coup d'épée dont il tomba par terre. Comme il étoit prêt d'expirer, le quatriéme aſſaſſin croyant que celui ſeroit un deshonneur de n'avoir pas auſſi trempé les mains dans ſon ſang, lui emporta le haut du crane du coup qu'il lui donna: & de la pointe de ſon épée il lui tira la cervelle qu'il répandit ſur le pavé. Ces parricides après avoir commis leur ſacrilege, allerent tout furieux piller le palais archiepiſcopal, criant par tout comme des ſoldats qui ſortent victorieux d'un grand combat: » Il vouloit être roi, & pluſ» que roi; qu'il ſoit roi maintenant, » qu'il ſoit tout ce qu'on voudra.

L'an 1170. Hiſt. Quadr. p. 142. edit. Brux.

Tel fut le martyre de ſaint Thomas archevêque de Cantorberi, dans la paſſion duquel les quatre hiſtoriens de ſa vie ont remarqué divers rapports avec les circonſtances de la paſſion du Sauveur, décrite par les quatre évangeliſtes. Il mourut une heure avant le coucher du ſoleil le mardi XXIX. de decembre de l'an 1170. en la neuviéme année de ſon épiſcopat après 63. ans & huit jours de vie ſelon ceux qui mettent ſa naiſſance en 1117, ou 51. ſelon ceux qui ne la ſuppoſent qu'en 1119. & dont le calcul eſt difficile à ſoûtenir.

§. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

La nouvelle d'un meurtre ſi déteſtable jetta la ville de Cantorberi dans une conſternation & un deuil général. XXXVI. Le peuple accourut tout effrayé, & fondant en larmes à l'égliſe. Les pauvres, les orfelins & les veuves pouſſoient des cris lamentables, ſe plaignant qu'on leur avoit enlevé leur pere & leur protecteur preſqu'en même tems qu'on le leur avoit rendu. La douleur des riches, & des perſonnes les plus conſidérables de la ville n'étoit pas moins ſenſible, mais la crainte de la faire éclater & de ſe commettre les tenoit renfermés dans leurs maiſons, & leur faiſoit pleurer leur perte en ſecret. Neanmoins l'affliction publique ſe changea bientôt en vénération: & la vûe de ſon corps étendu dans le lieu ſaint jointe à la conſideration des cauſes de ſa mort, le fit regarder comme un ſaint martyr, qui ayant été leur paſteur ſur la terre ſeroit leur patron, & leur médiateur dans le ciel auprès de Jeſus-Chriſt. On commença deſlors à implorer ſon aſſiſtance: pluſieurs ſe frottoient les yeux de ſon ſang, & en mettoient dans des vaſes pour le garder par un mouvement de devotion. On recueillit ce qui en reſta ſur le pavé pour le conſerver dans l'égliſe comme une relique precieuſe. On donna ſes habits enſanglantés à des pauvres de qui diverſes perſonnes de pieté les racheterent. Dès la nuit ſuivante les moines du chapitre fermerent les portes de l'égliſe cathédrale, où l'on fut près d'un an ſans célébrer la meſſe à cauſe de cette profanation ſacrilege. Ils porterent auſſitôt le corps dans leur chœur, ils paſſerent toute la nuit autour à faire les prieres accoutumées. Lorſqu'on le dépouilla pour le revêtir de ſes habits pontifi-

Roger. Hoved. Annal. part. 2. ann. 1172.

caux avant que de l'enterrer, l'on trouva un rude cilice sur sa chair, qui lui descendoit jusqu'aux genoux, & l'on remarqua encore d'autres preuves de ses grandes austerités qu'il avoit eu grand soin de cacher aux yeux des hommes. Il fut enterré dans la même matinée sans aucune solennité, à cause d'un bruit qu'on fit courir que plusieurs personnes de la faction des assassins avoient pris les armes pour venir enlever le corps, le traîner par toutes les rues de la ville, le pendre ensuite à un gibet, & le jetter à la fin dans quelque cloaque.

XXXVII. Toute l'Europe prit part à la douleur de l'église de Cantorberi : & si l'on en excepte les schismatiques d'Allemagne & d'Italie, & les excommuniés d'Angleterre, tous les Chrétiens eurent horreur d'un assassinat si indignement commis en la personne du plus grand prélat de son siécle. Il n'y eut point de prince catholique qui n'en marquât son affliction. Mais rien ne fut si glorieux à la memoire de cet illustre défunt, que le changement subit & la pénitence du roi d'Angleterre. Son regret avoit commencé avant la mort du Saint dont il avoit été l'unique cause. Ayant appris dès auparavant, que ces quatre officiers qu'il sçavoit être les plus déterminés de son royaume étoient partis sur les dernieres plaintes qu'ils lui avoient entendu faire contre le Saint, il avoit envoyé promptement dans tous les ports pour les empêcher de passer en Angleterre : mais on n'avoit pû les joindre. Ayant reçu la nouvelle de ce meurtre lorsqu'il étoit en Normandie, où il avoit assemblé divers évêques des états qu'il possedoit en France, il en témoigna sa douleur par de grands cris, s'accusant avec larmes d'avoir donné occasion à un si grand crime, quoiqu'il n'en eût eu aucune intention. Il se sentit tellement accablé de l'idée de ce crime, qu'il quitta l'éclat de la majesté royale pour demeurer dans l'humiliation d'un pénitent, qui pleure ses péchés dans le cilice & la cendre. Pour s'abandonner aux larmes avec plus de liberté, il demeura enfermé dans sa chambre pendant trois jours entiers sans voir personne, & sans prendre d'autre nourriture qu'un peu de lait d'amandes. Il passa ensuite quarante jours sans vouloir monter à cheval une seule fois, sans s'appliquer aux affaires de son état, sans manger d'aucune viande délicate. Il envoya des ambassadeurs à Rome pour assurer le Pape, qu'il n'avoit eu aucune part à l'assassinat du bienheureux archevêque de Cantorberi ; que non seulement il n'avoit donné aucun ordre pour cela, mais qu'il avoit tâché même de prévenir & empêcher ce malheur dès qu'il s'étoit douté de la mauvaise volonté des assassins. Il lui fit promettre cependant qu'il se soumettroit à la pénitence qu'il plairoit à sa Sainteté de lui imposer, parce qu'encore qu'il n'eût pas commandé ce meurtre, & qu'il en eût une douleur très-sensible, il se reconnoissoit coupable d'avoir dit imprudemment dans le transport de sa colere quelque chose, qui avoit mis à son insçu les meurtriers en campagne. Les lettres que le roi de France, l'archevêque de Sens, l'évêque de Lisieux & d'autres prélats François avoient écrites à Rome, avoient déja prévenu le Pape lorsqu'arriverent les députés de Henri II. Le roi de France en lui demandant justice d'un crime si inoui lui donnoit avis de quelques miracles qu'il avoit appris qui se faisoient à son tombeau, ajoutant que les porteurs de sa lettre, qui avoient été les disciples & les compagnons du saint martyr l'informeroient de toutes choses.

Gest. post. mart. c. 1. p. 143.

Epist. Lud. VII. ad Alex. III. l. 5. ep. Th. & ap. Sur. p. 302.

Le pape jugeant que la pénitence du roi d'Angleterre étoit sincere, ne crut pas devoir fulminer l'excommunication contre lui ni jetter l'interdit sur son royaume comme il l'avoit déja résolu. Il se contenta de lui envoyer deux Legats * avec les instructions nécessaires pour l'expiation du crime, & la réparation du scandale. Ce prince se soumit comme David à tout ce que les Legats lui imposérent avec beaucoup d'humilité: & il reconnut encore que les divers fleaux, que Dieu lui envoya depuis étoient des châtimens très-justes de son péché. Car encore qu'il n'eût point commandé ni souhaité la mort du Saint, & qu'il en eût juré sur les saints évangiles, il reconnoissoit que toute la mauvaise conduite qu'il avoit tenue à son égard depuis qu'il l'avoit fait archevêque, étoit un péché bien énorme. Il cassa les articles de Clarendon; restitua tout ce qui avoit appartenu à l'église de Cantorberi; accorda tout ce qu'il avoit refusé ou contesté au Saint de son vivant; & executa de même les autres conditions prescrites par le Pape. Il fit pénitence publique à la porte de l'église d'Avranches en Normandie, où les Legats l'avoient trouvé, & il y reçut l'absolution canonique par l'imposition de leurs mains. Le jeune roi s'obligea aussi par serment si son pere venoit à mourir avant que d'avoir accompli sa pénitence, d'executer au lieu de lui ce qui lui avoit été ordonné.

* Albert & Theodwin.

Gest. post mart. p. 146. & 3.

XXXVIII. Un changement si extraordinaire, & qui fit la matiere de bien des entretiens divers dans le monde, fut peut-être le plus éclatant des miracles du saint martyr, mais il n'en fut pas le dernier comme il n'en avoit pas été le premier. On peut voir ce qu'en ont rapporté les témoins oculaires Jean de Sarisberi, & Heribert de Bosham les compagnons de ses travaux & de ses souffrances; ce que l'archevêque de Sens, Guillaume ami du Saint, & d'autres évêques outre le roi de France en manderent à Rome; ce que le célébre Pierre de Blois, & les historiens d'Angleterre les plus proches de son tems en ont publié. Ces considerations appuyées des procès verbaux des deux Legats & jointes aux instances du peuple & du clergé d'Angleterre, porterent le pape Alexandre III. à le mettre au catalogue des Saints, avec les solennités de la canonisation publique. Cette céremonie se fit le mercredi jour des cendres de l'an 1173: & il en fit expédier trois bulles l'une au clergé de Cantorberi, l'autre à tous les prélats de l'Eglise, la troisiéme à l'évêque d'Averse en particulier, dattées de la ville de Segni l'onziéme jour de mars. Il lui décerna les honneurs du martyre, parce qu'il avoit combattu & souffert pour la justice de Dieu, & la liberté de l'Eglise, & il ordonna que sa fête fût publiquement célébrée par tout le lendemain de celle des saints Innocens. Il donna ordre aussi que l'on levât de terre le corps du Saint, qu'on le portât par la ville de Cantorberi, avec les cérémonies d'une procession solennelle, & qu'on le mît dans une chasse pour l'exposer à la vénération des peuples.

Hist. Quadr. l. 3. c. 22. p. 142. & epist. l. 5.

Petr. Bles. ep. 46. seu 27. Rer. Angl. script. &c. Rog. Hoved. J. Brompt. Gervas. Eduard. Radulph. Dicet.

L'an 1173.

Gest. post mart. p. 170. 171. 172.

Le roi d'Angleterre se voyant poursuivi dès l'année suivante par la justice divine dans la revolte du jeune roi Henri son fils aîné, qui avoit attiré dans son parti non-seulement ses deux freres, mais encore le roi d'Ecosse, & la plûpart des princes & seigneurs d'Angleterre, de Normandie, de Guienne, & de Poitou, alla s'humilier au tombeau de saint Thomas pour y faire de nouvelles satisfactions, pieds nuds, en habit de pelerin & de pénitent. Après s'être prosterné devant le corps, après avoir pleuré & gemi long-tems, & y avoir demandé devant tout le monde pardon de son péché à Dieu &

L'an 1174.

Rob. de Monte chron. Roger. Gervas.

Gest. post mart. p. 150.

au saint martyr, il se dépouilla les épaules, puis la tête appuyée sur le sépulcre il obligea tous les évêques qui étoient presens, de lui donner chacun cinq coups de discipline, & les religieux de la cathedrale qui composoient le chapitre au nombre de quatre-vingts, de lui en donner chacun trois. Il passa le reste du jour & toute la nuit suivante au même endroit dans le jeûne, la veille & la priere: & dès le lendemain comme il entendoit la messe devant la chasse de saint Thomas, le roi d'Ecosse le plus terrible de ses ennemis fut battu & fait prisonnier avec beaucoup de seigneurs par un très-petit nombre de soldats de ses troupes, selon qu'il l'apprit peu de jours après. Par une suite des succès dont il plut à Dieu de couronner sa pénitence, il obligea le roi son fils & ses autres enfans à venir se jetter à ses pieds, & implorer sa clemence: il pacifia son royaume d'Angleterre, & contraignit ses ennemis en France à recevoir la paix qu'il leur offrit. Le jeune roi Henri se revolta encore depuis: mais les merites du saint Martyr qui avoit été son precepteur, & qu'il n'avoit presque jamais payé que d'ingratitude, lui obtinrent la grace d'une pénitence dans laquelle il mourut ayant son pere d'une maniere qui surprit & édifia toute l'Eglise. Le Saint fit un semblable miracle à l'égard de ses quatre assassins, qui se trouvant tourmentés de l'horreur de leur crime en Angleterre, où leur conscience ne pouvoit trouver de repos, allerent à Rome demander leur châtiment, & leur absolution au Pape qui les envoya dans la Terre-sainte. Il en mourut un * dans les bras de l'évêque de Cosenza aux extrémités de l'Italie; les trois autres étant arrivés en Palestine se renfermerent dans une prison pour obéir au Pape, & ils y moururent en vrais pénitens. On les enterra devant la porte du temple de Jerusalem, & l'on mit cette inscription sur leur tombeau commun: *Ci gissent ces malheureux qui ont martyrisé le bienheureux Thomas archevêque de Cantorberi.*

Gest. post mart. p. 153.

p. 155. 156.

* Guillaume de Traci.

L'an 1179. le roi de France Louis le jeune affligé de la maladie de Philippes Auguste son fils, dont les medecins commençoient à desesperer, fut inspiré d'aller au tombeau de saint Thomas solliciter la grace de sa guérison par l'intercession du saint Martyr. Il en forma le vœu, & alla pour l'accomplir en personne à Cantorberi, où le roi d'Angleterre vint le recevoir avec beaucoup d'honneur. Louis offrit une coupe d'or sur le tombeau du Saint, fit de grands presens aux Moines de la cathedrale, qui en étoient les dépositaires, & eut la joie de trouver son fils parfaitement gueri à son retour.

Joan. Brompt. an. 1179. Rog. Hov.

XXXIX.

L'an 1223.

La translation du corps de saint Thomas se fit au mois de juillet en la huitiéme année du pontificat du pape Honorius III. par les soins d'Etienne Langton archevêque de Cantorberi, qui en a écrit une relation historique, que l'on trouve à la fin du recueil des lettres du Saint avec le bref de ce Pape sur le même sujet. Cette translation donna lieu à quelques distributions de ses reliques. Saint Louis qui fut roi de France peu de tems après obtint son chef, dit-on, pour en enrichir l'abbaye de Royaumont qu'il venoit de fonder dans le diocèse de Beauvais près de la riviere d'Oyse. L'on garde aussi quelque relique du Saint à Paris dans l'église collegiale appellée de son nom saint Thomas du Louvre, bâtie en son honneur avant sa translation même par Robert comte de Dreux frere de Louis le jeune. On prétend neanmoins que ce n'est pas encore cette église, mais celle de Crespi en

Post. epist. Thom. t. 2. p. 885. 883. Lupus t. 2. conc. p. 885. 883. Gir. col.

Valois qui est la plus ancienne de celles de que l'on ait dédiées sous son nom en France. Dès l'an 1183 Raoul évêque de Lisieux avoit consacré un autel sous le nom des deux évêques martyrs, saint Thomas de Cantorberi & saint Leger d'Autun dans l'abbaye de Preaux sur la Rille qui étoit de son diocèse.

Mabill. sec. 2. Bened. p. 706.

La fête du martyre de saint Thomas a toujours été fort solennelle & d'une aussi grande obligation que les quatre fêtes de Noël en Angleterre jusqu'à la naissance du schisme. On y celebroit aussi celle de sa translation le VII. de juillet, qui avoit été déclarée fête de commandement comme celles de la premiere classe dans le concile d'Excester de l'an 1287. On trouve encore la fête de son ordination marquée au troisiéme jour de juin dans quelques martyrologes. Celui de France nous propose au XIX. d'août une quatriéme fête de saint Thomas sous le titre de son *second martyre* dont on raconte ainsi l'histoire.

Thiers Fest. imm. p. 110. 111. 112. 106
Boll. t. 1. jun. p. 207.
Sauss. d. 19. Aug.

En 1537. Henri VIII. roi d'Angleterre trois ans après avoir fait schisme avec l'église Romaine & s'être declaré chef de l'église Anglicane, conçut une si grande aversion de saint Thomas de Cantorberi, dont toue la conduite sembloit lui reprocher les excès qu'il venoit de commettre contre l'autorité du Pape & la liberté de l'église, qu'il entreprit de faire le procès à sa memoire, & de condamner au moins ce qui restoit de son corps au feu. Il envoya piller d'abord tous les trésors de la cathedrale où avoit été son siége, & où étoit son tombeau. L'on chargea vingt-six chariots de toutes ces saintes dépouilles consacrées au culte de notre Saint & deux coffres des plus grands purent suffire à peine pour renfermer seulement l'or de sa châsse. Ce Prince fit ensuite ajourner le saint personnellement devant son tribunal, par une extravagance qui acheva de le perdre dans l'opinion de ceux qui doutoient encore s'il étoit fou. Il le condamna donc comme criminel de leze-majesté ; ordonna qu'il seroit rayé du catalogue des Saints de l'église Anglicane ; défendit à tous ses sujets sur peine de la vie de chômer le jour de sa fête, de reclamer son intercession, de visiter son tombeau, & d'avoir même sur soi ni calendrier ni almanach où se trouvât son nom ; fit brûler ce qui restoit de ses reliques dans sa châsse & en fit jetter les cendres au vent. C'est ce qui obligea le Pape III. à faire executer enfin la sentence d'excommunication qu'il avoit prononcée contre Henri par une bulle, qu'il en publia le premier jour de janvier de l'an 1538.

Nic. Sander. Ribaden.
Le Grand de f. Sand. p. 196.
L'an 1537.
Bulla Pauli III. adv. Henr VIII. R. Angl d. 1. jan. 1538.

AUTRES SAINTS DU vingt-neuviéme jour de Décembre.

I. SAINT TROPHIME disciple de S. Paul ; & saint TROPHIME évêque d'Arles.

I. & III. Siécles.

I.

L'Eglise d'Arles honore aujourd'hui en la personne de saint TROPHIME son évêque, le Saint de même nom, qui eut l'avantage d'être disciple de l'apôtre saint Paul & le compagnon de ses travaux. Elle croit même qu'on ne l'en doit pas distinguer : & si cette opinion n'étoit pas encore établie au cinquiéme siecle où l'on disoit publiquement que saint Trophime avoit été envoyé à Arles par saint Pierre même, on ne peut nier qu'elle ne fût

Epist. Gall. eps post epist. 49. S. Leonis P.

toute commune dans le neuviéme puisqu'elle a été suivie par Adon & par Usuard. Le disciple de saint Paul étoit natif de la ville d'Ephese en Asie, & sorti de parens gentils. Ayant été converti à la foi de Jesus-Christ, il suivit saint Paul en Macedoine & en Achaye, puis au voyage que cet Apôtre fit de Corinthe à Jerusalem l'an 58. Quelques Juifs d'Asie qui le connoissoient l'ayant vû dans les rues de Jerusalem avec lui, crurent que cet Apôtre l'avoit fait entrer dans le temple : & quoiqu'on eût déja quelques exemples de Gentils qui y étoient entrés sans qu'on leuren eût fait aucun crime, ils se jetterent sur saint Paul sans examiner si leur soupçon étoit bien fondé. Ils crierent qu'il avoit violé la sainteté du temple en y faisant entrer des Gentils & des profanateurs, & que c'étoit lui qui dogmatisoit contre la loi. Il fut traîné hors du temple & sur le point d'être massacré par les furieux, lorsque le tribun Lysias vint l'arracher d'entre leurs mains & le retint prisonnier. On ne voit pas que Trophime fut inquieté dans cette rencontre. Deux ans après, saint Paul fut conduit de Cesarée à Rome d'où après une prison de deux autres années on croit qu'il auroit pû passer en Espagne l'an 63. C'est dans le cours de ce voyage, fort incertain d'ailleurs, qu'on suppose que cet Apôtre laissa saint Trophime à Arles. Si cela étoit, on seroit obligé de reconnoître qu'il l'auroit repris en repassant pour le remener en Italie & en Asie. Car nous voyons qu'il l'avoit en sa compagnie dans ses voyages de l'an 65, & qu'il le laissa malade à Milet ville de la province proconsulaire d'Asie où il étoit venu d'Ephese. On ne sçait quel fut l'évenement de la maladie de notre Saint. L'année suivante fut celle du martyre de saint Paul son maître qui souffrit à Rome avec saint Pierre. Si l'on en croit les Grecs S. Trophime retourna à Rome, & y fut martyrisé avec saint Paul, ou peu de tems après sous le regne de Neron, qui ne survéquit pas de deux années entieres aux deux apôtres. Mais ils n'ont pas sçu qu'il eût été évêque d'Arles ni qu'il eût jamais été dans les Gaules. Ils font sa fête le XIV d'avril avec celle de saint Pudent & de saint Aristarque disciples des Apôtres comme lui.

Act. Ap. c. 20. v. 4. c. 21. v. 28. 29.

L'an 58.

63.

65.

2. Timoth. c. 4. v. 20.

Till. t. 1. p. 317.

Menaa. d. 14. april.

II. Personne entre les anciens n'a dit que saint TROPHIME évêque d'Arles ait été martyr : & l'on a pris garde dans les martyrologes à ne lui en pas donner la qualité. Saint Gregoire de Tours declare fort nettement qu'il n'est point mort par le martyre, & ne met sa mission dans les Gaules que vers le milieu du troisiéme siecle avec celle des six autres hommes apostoliques * qui allerent à Toulouse, à Narbonne, à Limoges, à Clermont en Auvergne, à Paris. C'est ce qu'on ne croit pas devoir entendre d'une maniere si précise, qu'on ne puisse pas supposer que la mission particuliere de saint Trophime n'ait pas précedé de quelques années le pontificat du pape saint Fabien qui est censé en avoir envoyé la plûpart, ou du moins le regne de l'empereur Dece. Ceux qui le regardent comme le premier évêque de la ville d'Arles sont obligés de le supposer ainsi, parce que cette église avoit un autre évêque dès le milieu de ce troisiéme siecle comme nous l'apprenons de saint Cyprien de Carthage qui nomme ce prélat Marcien, & qui nous fait connoître que dès l'an 254. il fut déposé pour avoir suivi le schisme & l'heresie de Novatien.

Greg. Tur. hist. l. 1. c. 30.

* Saturnin, Paul, Martial, Austremoine, Gatien, Denys.

Cypr. ep. 67.

Quelques-uns prétendent que saint Trophime ne fut au plus que le second évêque d'Arles & lui donnent un Denys pour predecesseur. Mais quoique les anciennes diptyques de l'église d'Arles le portent ainsi, cette église ne reconnoît personne avant notre Saint. Elle l'honoroit comme son fondateur dès le tems du pape Zosime comme il paroît par une de ses lettres de l'an 417. Les évêques de cette partie de la Gaule Viennoise ou Narbonnoise, que l'on a depuis appellée la Provence, en ont parlé presque aux mêmes termes dans leur lettre de l'an 450. au pape saint Leon le Grand. Zosime qui n'en sçavoit que ce que lui en avoit appris ou fait accroire son ami Patrocle évêque d'Arles, prélat suspect à qui l'ambition avoit suggeré divers moyens peu honnêtes & peu équitables pour établir la primatie de son église, dit que saint Trophime avoit été envoyé à Arles par le siege apostolique, qu'il avoit apporté le premier dans ces quartiers le nom venerable de la religion chrétienne; & que ce Saint avoit été une source féconde dont toutes les Gaules avoient tiré les ruisseaux de la vraie foi. Les évêques en écrivirent presque au même sens dans leur lettre à Saint Leon. Mais ce qu'ils disent de la mission de saint Trophime par l'apôtre saint Pierre est une maniere de parler fort ordinaire pour faire entendre seulement qu'il avoit été envoyé par le saint siege, c'est-à-dire par l'un des papes successeurs de cet apôtre. Et lorsqu'ils ajoutent que de la ville d'Arles la foi s'est répandue dans le reste des Gaules par le moyen de saint Trophime, il paroît qu'ils n'ont voulu entendre que leur province. Cela n'empêche pas qu'on n'entrevoye que ces prélats voulant établir & prouver la superiorité de l'église d'Arles sur celle de Vienne par l'antiquité de saint Trophime, pretendoient au moins que ce Saint étoit venu prêcher à Arles & dans la Gaule Viennoise avant que personne eût apporté l'évangile à Vienne, & par consequent avant le tems de saint Photin évêque de Lyon, qui fut martyrisé sous Marc Aurele. Mais on prétend que leur tradition ne remontoit pas plus haut que Patrocle d'Arles & le pape Zosime dont ils alleguoient l'autorité à laquelle saint Leon ne crut pas devoir s'arrêter.

Mabill. Anal. t. 3. p. 432. Till. t. 4 p. 703. 704. Concil. t. 2. col. 1570. ap. Leon. ep. 49. c. 2. p. 539. Zozim. ep. 6. Marca ep. ad Vales. c. 11. & 13. Quesn. t. 2. Leon. p. 857. Till. t. 4. p. 707.

Bosq. l. 1. c. 6. hist. Gall. eccl. Sirmond. & Laun. de Dion.

Fleur. hist. l. 27. c. 45. Quesn. supr.

Marca supr. Till. supr.

III. Saint Trophime faisant les fonctions d'un apôtre de Jesus-Christ, donna l'exemple d'une grande sainteté à ceux qui embrassoient la foi de l'évangile par son ministere. Il étoit mort dès l'an 251. auquel on voit que Marcien étoit déja sur le siege d'Arles, & peut-être même avant le commencement de la persecution de Dece, dès la fin de l'an 249. puisqu'il mourut en paix sans avoir été tourmenté pour sa religion. Sa fête principale se fait le XXIX de decembre, & celle de sa translation au XXX de septembre.

Greg. Tur. hist. l. 1. c. 30.

Sauss. M. Gr.

II. SAINT URSIN APOSTRE & premier évêque de Bourges.

II. ou III. Siécles.

I. SAint Ursin est reconnu pour le premier prédicateur de l'évangile, qui soit venu annoncer la foi de Jesus-Christ dans la ville de Bourges, malgré ce que quelques-uns ont publié de saint Silvain & de quelques autres catechistes envoyés par saint Pierre. Nous apprenons de saint Gregoire de Tours qu'il fut ordonné évêque par les disciples des apôtres & envoyé dans les Gaules; qu'il y fonda

Labb. Bibl. t. 2. p. 444. Greg. Tur. Glor. Conf. c. 80.

l'église de Bourges, & qu'il en fut le premier évêque : ce que cet auteur appuie sur une révélation faite à un S. abbé dans le sixiéme siecle de l'église. On ne sçait quels furent ces disciples des apôtres qui lui donnerent l'ordination épiscopale & la mission apostolique. S'il en faut juger par les manieres de parler ordinaires à saint Gregoire, on peut étendre cette notion de disciples des apôtres jusqu'à des papes & des hommes apostoliques du second & du troisiéme siecle, comme il a fait au sujet de saint Saturnin de Toulouse, dont l'ordination quoique faite selon lui par des disciples des apôtres ne peut point avoir précédé de beaucoup le milieu du troisiéme siecle.

Selon cet auteur un disciple des sept évêques envoyés de Rome dans les Gaules c'est-à-dire de cette compagnie de missionaires apostoliques, dont étoient saint Saturnin & saint Trophime de qui nous venons de parler, alla prêcher l'évangile à Bourges. On ne peut se persuader que saint Gregoire de Tours, qui connoissoit si bien saint Ursin, sur-tout depuis la découverte de son corps, ait cru que ce nouveau prédicateur ait été le Saint dont il s'agit, puisqu'il ne l'a pas nommé. Cela fait conjecturer à quelques-uns que saint Ursin pourroit avoir prêché la foi à Bourges dès le second siecle, avant la persecution de l'empereur Severe ou même avant celle de Marc-Aurele ; mais que l'église qu'il y avoir batie, je veux dire l'édifice spirituel qu'il y avoit dressé, étant tombée en ruine soit par la violence des persecuteurs, soit par la négligence des ministres de l'évangile, un disciple des sept évêques vint rebâtir cette église & replanter la foi de Jesus-Christ en un tems où la memoire de saint Ursin pouvoit être déja ef-

Greg. Tur. hist. l. 1. c. 31. Till. t. 4. p. 727.

facée. Car saint Gregoire dit qu'ayant été enterré après sa mort dans un champ où il avoit accoutumé d'enterrer tous les autres, on ne l'en avoit pû distinguer dans la suite ; qu'ainsi on n'avoit rendu aucun respect particulier à son tombeau ; & que depuis on avoit planté une vigne en cet endroit.

Greg. Tur. de Gl. Conf. c. 80.

II.

L'an 558.

La connoissance de saint Ursin s'étant ainsi abolie sur la terre, il demeura dans l'oubli des hommes jusqu'à ce que vers l'an 558. il se découvrit lui-même en revelant le lieu où étoit son corps à un homme de pieté nommé Auguste, que nous appellons saint Aoust, & qui étoit abbé de saint Symphorien près de Bourges. Le même saint Gregoire de qui nous apprenons un fait si singulier, ajoute que saint Ursin se fit connoître ensuite par la même voie à saint Germain évêque de Paris, qui se trouvoit alors à Bourges. Il ajoute que sur les avis de l'un & de l'autre on alla au lieu indiqué par le Saint, & que l'on y trouva son corps tout entier, comme si c'eût été seulement le corps d'un homme endormi. Probien évêque de Bourges le fit transporter aussi-tôt avec beaucoup de solemnité dans l'église de saint Symphorien où il fut enterré auprès de l'autel. La ceremonie fut accompagnée & suivie de divers miracles selon que le témoigne le même auteur. On croit qu'elle se fit au mois de novembre de l'an 558, parce que l'évêque Probien s'en alla l'année suivante à Rome où il mourut : mais on doute encore si ce fut le IX. ou plutôt le cinquiéme de ce mois.

Greg. Tur. ib.

Sa fête principale se celebre le XXIX. de decembre. Elle est marquée neanmoins au IX. de novembre dans les martyrologes de Florus, d'Adon & d'Usuard, qui le qualifient confes-

ſeur, & qui témoignent qu'il avoit été ordonné évêque par les ſucceſſeurs des apôtres. Sa premiere tranſlation, qui eſt celle de l'an 558. ſe trouve rapportée au v. de novembre dans le martyrologe de France. Quelques-uns croient que ce jour a été mis pour le IX. de ce mois : ce qui n'eſt point hors d'apparence, ſi le XXIX. de decembre eſt le jour de la mort du Saint. Ce jour a dû ce ſemble demeurer inconnu aux hommes, à moins qu'il n'ait été du nombre des circonſtances revelées par notre Saint même à ſaint Aouſt ou à ſaint Germain. On celebre une ſeconde tranſlation du Saint, que l'on appelle ordinairement *ſaint Urſin des roſes*, parce que cette fête arrive dans le printems. Elle eſt marquée au XIV. de juin dans le martyrologe de France, & dans d'autres catalogues de fêtes des Saints. Mais elle eſt devenue mobile, depuis qu'on l'a attachée au Lundi dans l'octave du ſaint Sacrement. Cette tranſlation eſt celle qui fut faite par Philippes Berruyer, archevêque de Bourges, l'un des plus ſaints d'entre ſes ſucceſſeurs, le XXIII. d'octobre de l'année 1239. La fête de cette tranſlation avoit été établie trois jours après au XXVI. de ce mois. Mais parce que la foire publique de la ville troubloit ſa fête, & que la Touſſaints arrêtoit ſon octave, on la remit au IX. de Novembre par une permiſſion du Pape Innocent IV. de l'an 1249. L'archevêque Philippes mit le corps du Saint dans une châſſe d'argent, & l'éleva au-deſſus de l'autel même derriere lequel on l'avoit enterré. Ce corps ſaint fut trouvé encore en cette ſituation l'an 1475. par Jean Cœur archevêque de Bourges, qui le viſita pour fermer la bouche à ceux de Liſieux, qui prétendoient l'avoir dans leur cathédrale dédiée ſous le nom de ſaint Pierre ; & qui l'ont choiſi pour ſecond patron de cette égliſe.

Labb. journ. p. 140. Sauſſ. p. 134. Till. p. 478. Labb. t. 1. p. 9. 10. Sauſſ. ann. Aurel. p. 497.

III. SAINT MARCEL *Archimandrite ou ſuperieur des Acémétes à Conſtantinople.*

V. Siécle.

I.

SAint MARCEL paſſe dans l'Egliſe pour le premier ornement & le ſecond fondateur de l'ordre des Acémétes. Il étoit de la ville d'Apamée en Orient, c'eſt-à-dire, en Syrie où ſa famille étoit conſiderée par ſa nobleſſe & par ſes richeſſes. Il étoit arrivé à la fleur de ſon âge, lorſqu'il perdit ſes parens, qui lui laiſſerent de grands biens. Mais il n'abuſa point de ſa liberté ni de ſes richeſſes. Au lieu de chercher les douceurs de la vie, & de s'abandonner aux plaiſirs des ſens, dont il avoit horreur dès-lors comme d'un poiſon capable de tuer l'ame ; il alla ſe retirer à Antioche, pour ne s'y occuper que de l'étude des livres ſaints & des exercices de la pieté Chrétienne. La grace dont il étoit ſoutenu le détacha peu à peu de l'affection des choſes de la terre, & lui en découvrit la vanité par ſa lumiere toute celeſte. C'eſt ce qui lui fit diſtribuer aux pauvres tout ce qui lui étoit échu des biens de ſon patrimoine. Ayant laiſſé le reſte à un frere qu'il avoit, il s'en alla à Epheſe où il y avoit alors un grand nombre de perſonnes éminentes en vertu. Il y obſerva de près leurs exemples, & y profita beaucoup de leurs inſtructions. Mais rien ne contribua tant à l'affermir dans ſes pieux deſſeins que les conſeils d'un eſclave nommé Promote, qui étoit un grand ſerviteur de Dieu, & qui paſſant les nuits dans les égliſes des monaſteres de la ville, avoit la réputation parmi le peuple d'y entrer les portes fermées.

Vit. ap. Sur. p. 348. Bult. hiſt. M. d'Or. l. 3. c. 24. Fleur. hiſt. eccl. p. 27. c. 30.

Comme Marcel ſçavoit fort bien écrire, il s'occupoit à copier des livres, & y gagnoit dequoi ſubſiſter, & dequoi faire encore des aumônes. Ce travail ne rempliſſoit pourtant pas ſon tems de telle ſorte, qu'il n'en reſervât toujours beaucoup pour ſes exercices de pieté, & dès-lors il paſſoit preſque toute la nuit en prieres.

L'an 425. Il fut attiré depuis à Conſtantinople par la réputation du B. Alexandre inſtituteur d'un ordre religieux que l'on appelloit *Acémétes*, c'eſt-à-dire, de gens qui ne dormoient pas, parce qu'on veilloit chez eux à toute heure dans la priere, & que jamais l'office ou le chant des louanges de Dieu n'y étoit interrompu. Alexandre le reçut avec plaiſir dans ſa communauté, ſur la recommandation de l'un de ſes principaux religieux nommé Jacques, qui avoit beaucoup connu Marcel, lorſqu'il étoit dans le monde. Cette communauté étoit alors renfermée dans le monaſtere qu'on lui avoit permis de bâtir dans la ville, & qu'on avoit attaché à l'égliſe du martyr ſaint Menne. Ce lieu fut pour Marcel un aſyle, où demeurant à couvert des inſultes du ſiécle, il conſerva la ſainteté qu'il y avoit apportée, & une carriere où on le vit courir avec une ardeur toujours nouvelle vers le point de la perfection évangelique où il tendoit.

II. L'an 440. Après la mort d'Alexandre, qui arriva vers l'an 440. à Gomon lieu des côtes de Bithynie, où il avoit été obligé de ſe retirer avec quelques-uns de ſes religieux, Marcel eut un preſſentiment qu'on vouloit le faire abbé du monaſtere de Conſtantinople en ſa place. C'eſt ce qui l'en fit ſortir, ſans laiſſer aucune adreſſe par laquelle on pût avoir de ſes nouvelles. Il prit cette occaſion pour aller viſiter les autres monaſteres, & profiter de ce que chacun avoit de meilleur. Il ne revint au ſien qu'après l'élection de l'abbé Jean, qui ne le laiſſa pourtant jouir que d'une partie de l'avantage qu'il s'étoit procuré par ſa fuite. Car en lui ſauvant la qualité de ſuperieur & d'abbé, il l'obligea d'en faire diverſes fonctions, & de partager avec lui les ſoins du gouvernement de la communauté. Quelque tems après, on donna * à l'abbé Jean la terre de Gomon même, qui avoit ſervi de retraite à Alexandre, & où il avoit déja conſtruit un hoſpice ou une eſpece de petit monaſtere à une demi-lieue de Conſtantinople, du côté du Pont-Euxin. Cet abbé voyant que ſa communauté étoit trop expoſée aux inſultes des envieux & des ennemis d'Alexandre dans la ville, prit le parti de la transferer à Gomon autrement dit Soſthene, où il fonda une nouvelle maiſon, qui fut depuis nommée le grand monaſtere des Acémétes. Ces religieux lui donnerent de leur part le nom d'*Irénée*, c'eſt-à-dire, lieu de paix, tant à cauſe qu'il étoit éloigné du bruit & du commerce des villes, que parce qu'ils y trouvoient le repos & la liberté dont ils n'avoient pû jouir à Conſtantinople, où la nouveauté de leur inſtitut leur avoit attiré beaucoup de troubles & de contradictions. Lorſqu'ils furent établis en ce lieu, l'abbé Jean fut ordonné prêtre, & Marcel fut fait diacre en même jour. Sa vertu commença principalement depuis ce tems à répandre ſon odeur beaucoup au delà de ſon cloître : & un ſaint abbé nommé Macedone, qui demeuroit dans la province en fit des éloges qu'il accompagna de diverſes prédictions de ce qui lui devoit arriver. Les plus éclairés & les plus ſpirituels d'entre les religieux de ſa communauté avoient pour lui toute l'eſtime & tout le reſ-

* Philothée ou Theophile

pect que meritoit sa vertu. Mais il s'en trouvoit d'autres qui étant encore imparfaits & manquant de discernement, le soupçonnoient de vanité. Ce fut pour les détromper & les guerir eux-mêmes que l'abbé Jean, qui connoissoit la solidité de sa vertu, le chargea devant tous les religieux assemblés de l'office le plus bas de la maison, qui étoit d'avoir soin des ânes. Le Saint l'accepta très-volontiers, & voulut même s'y engager par écrit pour le reste de sa vie. L'humilité avec laquelle il s'en acquitta confondit ses envieux, qui furent depuis les plus ardens à le prier de reprendre ses premiers emplois.

III. Vers l'an 447. L'abbé Jean mourut quelque tems après, & Marcel fut mis en sa place du consentement commun de tous les religieux. Sa grande reputation lui attira dès les premieres années un si grand nombre de disciples qu'il fallut augmenter de beaucoup les bâtimens du monastere. Dans l'embarras où il se trouvoit de chercher les moyens de fournir aux dépenses nécessaires pour cela, il fut prévenu par des secours que lui ménagea la providence divine. Car un homme très-riche nommé Pharètre, vint se donner à lui avec ses enfans encore fort jeunes, & tous ses biens qui étoient considerables. Le Saint les revêtit tous de l'habit religieux de l'ordre, & employa leurs richesses aux bâtimens & aux usages de sa communauté. Il fit une église plus grande, une infirmerie, un appartement pour les hôtes. Il n'épargna aucune des dépenses necessaires pour delivrer tous les religieux de l'inquietude de la vie & leur procurer la sureté & le repos necessaire à leur état. Cependant il faisoit paroître en toutes rencontres quel étoit son desintéressement : & tous ces emplois qu'il faisoit pour l'utilité de son monastere ne l'empêchoient point d'exercer sa charité ordinaire envers les pauvres & les religieux des autres monasteres. Son frere à qui il étoit resté de grands biens l'institua son heritier en mourant. Mais au lieu de retenir quelque chose de cette riche succession pour les besoins de sa communauté, il la distribua toute entiere à d'autres maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe, qui se trouvoient dans l'indigence. C'est ici qu'on peut rapporter aussi la liberalité qu'il exerça envers trois évêques captifs, enlevés par les barbares, dont il paya la rançon, & toutes les choses necessaires pour leur dépense jusqu'à ce qu'ils fussent rétablis chez eux.

Dieu accorda à saint Marcel la grace des miracles, & le Saint s'en servit en diverses rencontres où il s'agissoit du soulagement du prochain, & surtout de la guerison des ames par celle des corps. Un homme malade qui étoit Juif ou plutôt Samaritain, après avoir épuisé tous les remedes de la medecine, s'adressa à lui comme à une personne qui avoit la reputation de guerir les maladies desesperées. Le Saint l'auroit traité comme il traitoit la plupart des autres, c'est-à-dire qu'il l'auroit renvoyé, s'il n'eût esperé que ce malade se voyant gueri se convertiroit à la foi de Jesus-Christ. Mais sur la promesse que lui en fit l'infidéle il pria pour sa guerison & l'obtint. Le malade dans la joie de se voir si promptement delivré de son mal se declara Chrétien, & fit sa confession de foi pour acquiter sa promesse. Mais quatre jours après il retourna à son infidélité & Dieu permit qu'il retombât dans sa maladie. Il eut recours une seconde fois au Saint qui le guerit de nouveau par la vertu de ses prieres, après lui c. 19.

avoit fait connoître & detester son péché. Le malade oublia encore la grace qui lui avoit été faite : & comme si Dieu eût voulu lui faire sentir la peine de son ingratitude, il n'eut pas plutôt commis cette seconde faute que le mal le reprit. La violence de ses douleurs lui fit implorer de nouveau l'assistance du Saint qui se laissa vaincre encore à ses larmes & à ses prieres. Il se contenta de lui dire, » Sçachez que c'est Jesus-Christ » qui guerit & non pas moi ; que c'est » avec lui que vous avez traité quand » vous avez promis d'embrasser sa » foi, & que c'est lui qui est offensé » dans votre infidélité & vos parju» res. Il connoit le fond des cœurs ; » & qui plus est c'est lui qui les chan» ge ». Ce malheureux fut une preuve sensible de cette verité. Car ayant déclaré après une troisiéme guerison que quelque chose qu'il arrivât, il ne pouvoit quitter la religion de ses peres, il eut une derniere recidive de son mal, & perdit ainsi la vie du corps sans avoir pû obtenir celle de l'ame.

c. 17. On rapporte de saint Marcel beaucoup d'autres miracles qui paroissent marqués du caractere de la verité : mais la briéveté ne nous permet pas de les representer ici. Nous nous contenterons d'en ajouter un des plus remarquables qu'il fit en faveur d'un moine, qui se nommoit Paul. Ce religieux étant malade envoya prier l'abbé Marcel de le venir voir. Le Saint étoit alors dans son monastere de Bithynie, occupé à parler des dogmes de la foi avec l'evêque de Chalcedoine. La compagnie de ce prélat ne lui permit pas d'aller voir le malade sur le champ : mais il y alla dès que l'entretien fut fini. Il y arriva trop tard : le malade étoit mort dans l'intervalle qu'il avoit mis à venir, & on se disposoit déja à l'ensevelir. Marcel fut sensiblement affligé de n'avoir pû l'assister : mais comme sa foi lui faisoit tout esperer de Dieu, il se mit en prieres, toucha le corps, & rendit la vie au mort, qui se leva aussitôt & commença à parler au grand étonnement de ceux qui étoient presens. Le Saint les pria tous de ne rien dire de ce qui étoit arrivé : mais ils ne purent s'empêcher de publier un miracle qui d'ailleurs parloit assez sans eux.

IV. c. 13. L'esprit de prophétie ne contribuoit pas moins à le distinguer que le don des miracles. Toutes ces faveurs le faisoient regarder comme l'ami de Dieu & l'interpréte fidéle de sa volonté. L'on marquoit beaucoup d'empressement de toutes parts pour la venir apprendre de lui, & le servir sous sa discipline. Son monastere n'étoit point capable de contenir tant de disciples nouveaux, mais il les entretenoit dans divers autres monasteres, que des personnes de pieté bâtissoient pour lui ou pour des religieux de son institut, qui prit par ce moyen de grands accroissemens dans toutes les provinces voisines. Il envoyoit dans toutes ces maisons des religieux qu'il avoit formés dans la sienne & qu'on lui demandoit pour les gouverner & y tenir en quelque sorte sa place. On lui en demandoit aussi pour prendre soin de plusieurs églises nouvelles que l'on bâtissoit. De sorte que sa communauté devint un seminaire, qui fournit quantité d'excellens sujets, à qui l'on confia la conduite de beaucoup de paroisses & de monasteres.

Quelque grande que fût l'application, qu'il apportoit à l'avancement spirituel des religieux : il ne negligeoit pas le salut de ceux de dehors. Après avoir donné à la priere la nuit & une

grande partie du jour, il donnoit le
c. 36. reste à la charité du prochain. On remarque qu'il étoit obligé d'y garder quelqu'ordre à cause de la multitude de ceux, qui venoient reclamer son assistance. Il soulageoit premiérement ceux, qui avoient des peines d'esprit: il leur donnoit des instructions, & des conseils convenables à leurs besoins, qu'il tiroit de l'écriture sainte ou de sa propre expérience. Ensuite il donnoit audience à ceux, qui se plaignoient d'avoir reçu quelque tort. Il les portoit à la paix & à la patience, & leur donnoit souvent des lettres de recommandation pour les juges & les magistrats, quelquefois pour l'empereur même dont il étoit fort consideré. Il acceptoit souvent des arbitrages pour terminer des differends sans contestation, & reconcilier des ennemis.

V.

L'an 448. Saint Marcel étoit déja prêtre lorsqu'il assista comme archimandrite, ou abbé au concile de Constantinople, assemblé au mois de novembre de l'an 448. par les soins de l'évêque S. Flavien contre l'héresiarque Euthychès, abbé dans la ville, qui confondoit & nioit les deux natures en Jesus-Christ après l'union hypostatique. Il souscrivit à sa condamnation avec vingt-deux autres abbés après trente-deux évêques, dont le concile étoit composé.

454. 463. Quelque tems après un homme riche, des plus qualifiés de l'empire, nommé Stude, qui fut consul l'an 454. avec le jeune Aëce, fonda le fameux monastere de son nom à Constantinople vers la porte dorée. Il le remplit de religieux Acémétes, que saint Marcel fut prié d'envoyer de Gomon. Ce Saint se trouva lui-même engagé à retourner dans cette ville imperiale plus de vingt ans après en être sorti, pour y rétablir l'institut du bienheureux Alexandre, qui passa bientôt dans d'autres monasteres de la ville. * Mais il ne quitta pas l'administration particuliere de Gomon. Les Acémetes du monastere de Stude, appellés communement *Studites*, qui se trouvoient souvent jusqu'au nombre de mille, ont été presque toujours distingués des autres, & par le zéle, qu'ils ont fait paroître pour la pureté de la foi, & par l'érudition où les faisoit parvenir l'étude des sciences, qu'on y faisoit fleurir plus qu'ailleurs.

* du B. Dius &c.

c. 31. On attribue aux larmes & aux prieres de saint Marcel comme à celles de saint Daniel Stylite, l'extinction du grand embrasement qui pensa mettre toute la ville de Constantinople en cendres l'an 465. Dieu fit encore un miracle l'année suivante en faveur de notre Saint pour garantir son monastere de Stude du pillage. Un nommé Jean s'y étoit refugié pour se mettre à couvert de sa colere, & de la vengeance du Patrice Ardabure, qui étoit l'homme le plus puissant de l'empire. Celui-ci l'envoya redemander au saint Abbé, qui ne jugea point à propos de le rendre, quoique Jean fût d'ailleurs la creature de ce seigneur. Il employa les menaces pour l'y obliger, & envoya des soldats qui assiegerent le monastere, & se mirent en devoir de le forcer pour en tirer le refugié. Il étoit fort tard: & saint Marcel voyant que la nuit approchoit, & que les soldats étoient determinés à la passer autour de la maison jusqu'à ce qu'ils eussent executé leurs ordres, leur offrit des vivres qu'ils accepterent. Cependant les religieux pressoient le saint Abbé de rendre l'homme, qui s'étoit refugié, pour ne les pas exposer tous à perir avec le monastere. Les soldats, quoique bien repus aux dépens de la communauté, ne laissoient pas de faire toujours de grandes menaces au

L'an 465.

Vit. Dan. stil. d. 11. decemb.

Vit. Marc. c. 32.

L'an 468.

dehors l'épée à la main, & étoient resolus d'attaquer la maison sitôt qu'il seroit jour. Mais ayant vû sur le monastere, un météore de feu tombant d'en haut, qui sembloit lancer vers eux des traits comme si c'eût été la foudre, ils jetterent leurs armes par terre, se prosternerent eux-mêmes, & ne chercherent plus qu'à appaiser Dieu par leurs prieres. Ardabure lui-même l'ayant appris en fut si touché, qu'il pardonna à celui qui s'étoit refugié dans le monastere. On prétend que ce miraculeux phénomene donna occasion à une Loi célébre de l'empereur Leon pour les asyles, publiée le dernier jour de fevrier de l'an 466.

Fleur. hist. l. 29. c. 26.

Saint Marcel prédit le malheur de cet Ardabure, & de son pere Aspar, qui sembloient disposer de l'empire, mais qui ne pouvoient parvenir à la qualité d'empereur, parce qu'ils étoient Ariens, & que le peuple de Constantinople avoit une aversion invincible de cette secte. L'empereur Leon n'étant pas assez puissant pour les ruiner à force ouverte eut recours à la feinte, & offrit sa fille avec la dignité de Cesar à Patrice, second fils d'Aspar frere d'Ardabure, à condition qu'il renonceroit à l'Arianisme, lorsqu'il succederoit à l'empire. Le peuple de Constantinople qui ne sçavoit pas cette condition, ou qui ne s'y fioit pas se souleva. Tous les gens de bien en furent allarmés. Ils vinrent trouver saint Marcel, qui s'étant mis à leur tête avec un autre abbé * alla dans l'hippodrome où étoit l'empereur pour le détourner d'un engagement où l'on sçavoit bien, qu'il n'étoit entré qu'à contre-cœur, & par la necessité de ses affaires. Il lui parla avec beaucoup de liberté l'exhortant à resister fortement aux ennemis de l'Eglise. Il lui fit promettre publiquement que le fils d'Aspar ne seroit point Cesar, qu'il ne se fût fait instruire dans la religion catholique. Cela ne fut point capable d'appaiser le peuple, qui s'assembla en tumulte dans l'hippodrome. Aspar & ses enfans en eurent tant de peur, qu'ils se retirerent à Chalcedoine, & se refugierent dans l'église de sainte Euphemie. Leon trouva moyen de faire mourir ensuite Aspar & Ardabure, par le ministere de Zenon à qui il donna sa fille Ariadne, après l'avoir ôtée à Patrice, qu'il se contenta d'envoyer en exil. S. Marcel véquit encore quatorze ou quinze ans depuis cette execution, & l'on prétend qu'il ne mourut qu'après l'an 485. supposant qu'il avoit été soixante ans religieux depuis qu'il s'étoit mis sous la discipline du B. Alexandre à Constantinople. L'Eglise Grecque honore sa memoire le XXIX. de decembre: & l'on a inseré son nom au même jour dans le martyrologe Romain moderne.

L'an 469.

* Gerade.

Vit. Marc. c. 34.

L'an 471.

L'an 485.

IV. SAINT EVROUL abbé d'Ouche en Hyesmois, diocese de Lisieux. Lat. EBRULFUS Uticensis, in pago Oximensi.

VI. Siécle.

I.

SAint EVROUL naquit à Bayeux, l'an 517. de parens nobles & qualifiés, qui travaillerent à lui procurer une bonne éducation, & qui le firent élever avec un soin égal dans la pieté Chrétienne & dans les lettres humaines. Il répondit si bien à leurs intentions qu'étant très-bien fait de corps, plein d'esprit & porté à la vertu, il se rendit l'objet de l'affection & de l'estime de tous ceux qui le connurent. Pour lui ouvrir l'entrée aux emplois convenables à sa naissance, ils l'envoyerent à la cour du roi Childebert, qui le reçut au nombre de ses officiers. On y reconnut bientôt son merite, & les grands talens qu'il avoit

L'an 517.

Anon. ap. Mabill. p. 354. Sæc. I. Orderic. Vit. l. 6. hist. Wilhem. Gemmeric. l. 7. c. 13. Bult. l. 2. c. 31. n. 5.

pour entendre & conduire les affaires. C'eſt ce qui porta le Prince à le conſtituer ſon procureur general. Ses parens le voyant ſi avancé dans le monde, le preſſerent de ſonger à un bon établiſſement pour la gloire & l'affermiſſement de leur famille. Ses amis ſe joignirent à eux pour l'angager à ſe marier: & il trouva une femme vertueuſe, dont les inclinations étoient aſſez conformes aux ſiennes. Cet engagement non plus que l'embarras des affaires auſquelles il étoit employé ne lui fut point un obſtacle à la vertu. Parmi ſes occupations il donnoit toujours le premier rang aux exercices de la pieté, 1. Cor. 7. 29. tachant de profiter de l'avis que l'Apôtre donne aux fidéles de ne point s'attacher aux choſes de la terre & d'en uſer comme ſi on n'en uſoit pas. Il vivoit retiré autant que les affaires publiques le pouvoient ſouffrir, il étoit fort aſſidu à la priere & à l'étude de l'Ecriture ſainte. Il liſoit auſſi les vies des anciens Peres, & il tiroit de leur conduite tout ce qu'il en pouvoit imiter: de ſorte qu'il menoit déja la vie d'un Religieux au milieu de la cour. Ces lectures firent tant d'impreſſion ſur ſon eſprit qu'elles acheverent de le dégouter du ſiécle. Il eſſaya d'inſpirer les mêmes ſentimens à ſa femme: & Dieu donna tant de force à ſes exhortations qu'elle ſe trouva auſſi diſpoſée que lui à rompre les liens qui les retenoient, & qui les empêchoient de renoncer parfaitement au monde. Ils ſe ſéparerent d'un conſentement mutuel, & la femme ſe retirant la premiere prit le voile dans une communauté de filles conſacrées au ſervice de Dieu. Saint Evroul ne reſta dans le monde après elle qu'autant de tems qu'il en fallut pour pouvoir diſtribuer ſes biens aux pauvres pour leſquels il avoit eu une tendreſſe particuliere toute ſa vie & qu'il avoit aſſiſtés en toute occaſion par ſes charités. Il lui fut difficile d'obtenir ſon congé du roi Clotaire, qui étant devenu le maître du royaume de Neuſtrie & de toute la monarchie Françoiſe, après la mort de ſon frere Childebert, & qui s'étant formé une haute idée de notre Saint, ſongeoit à l'élever encore plus qu'il n'avoit été ſous le régne precedent, afin de le rendre plus neceſſaire à l'Etat. Il l'obtint neanmoins après bien des inſtances: & ſe conſiderant comme échap- L'an 559. pé des écueils d'une mer orageuſe 560. où une infinité d'ames font naufrage, il ſe retira dans un monaſtere du diocéſe de Bayeux comme dans un port où il pourroit travailler ſurement à ſon ſalut.

II. Il paſſa quelque tems en ce lieu ſervant Dieu avec une humilité profonde, un détachement parfait de toutes les choſes de la terre, & un zéle dont on voyoit la ferveur augmenter tous les jours. L'édification qu'on en recevoit lui attira l'eſtime & la veneration des freres de la communauté, qui le regarderent moins comme un novice que comme un maître, qui ſeroit venu les inſtruire de leurs devoirs par ſes exemples. Ces marques d'honneur loin de flater ſon cœur lui cauſerent une veritable affliction. Son humilité lui fit craindre d'en concevoir de la vanité: & dans cette apprehenſion il reſolut d'aller ſe cacher au fond de quelque déſert. L'an 562. Trois autres Religieux auſquels il fit cette confidence voulurent entrer dans ſon deſſein: & tous quatre ſe retirerent enſemble dans la forêt d'Utique vulgairement d'Ouche. Cette forêt qui s'étendoit fort avant dans le pays d'Hyeſmes, n'étoit habitée que de bêtes ſauvages & de voleurs

leurs qui la rendoient encore plus inacceſſible par la terreur dans laquelle ils retenoient les peuples voiſins. Cette conſideration ne put detourner Evroul & ſes compagnons de s'y faire des cellules de branches & de feuillages. A peine y eurent-ils commencé les exercices de leur penitence qu'un de ces voleurs errant dans le bois s'adreſſa à ſaint Evroul. Jugeant à ſa mine qu'il n'avoit point d'argent à perdre, il voulut lui perſuader de quitter une demeure où ſa vie n'étoit point en ſureté. Le Saint lui fit entendre qu'ayant Dieu pour protecteur & pour guide il ſe croyoit à couvert de tous les malheurs dont il pourroit être menacé. Que ni lui ni ſes compagnons n'étoient point venus dans ces lieux pour nuire aux autres ou pour vivre de brigandage, mais pour pleurer leurs péchés & tacher de ſe rendre dignes d'une meilleure vie. Il repreſenta enſuite au voleur le pitoyable état où il étoit, avec tant de force qu'il le porta à changer de vie. Le voleur touché de ſes raiſons & de ſa conduite ſe convertit en effet, & pour reconnoître en quelque ſorte la grace que Dieu lui faiſoit, il amena pluſieurs de ſes compagnons à ſaint Evroul pour leur faire part de ſon bonheur. Le Saint les inſtruiſit & les ayant fait ſortir de leurs deſordres & de leurs égaremens, il les fit rentrer dans les voies de la juſtice, & les rendit compagnons de ſa penitence. Les uns voulurent demeurer avec lui & devinrent très-bons religieux dans la communauté qu'il y forma depuis, les autres renonçant à leur brigandage s'appliquerent à cultiver la terre.

III. La vie que ſaint Evroul menoit dans ces bois étoit très-dure, & il ne permettoit à ſon corps que ce qu'il ne pouvoit lui refuſer ſans l'expoſer à perir. Comme il n'étoit pas encore accoutumé au travail des mains il ne faiſoit point difficulté de recevoir les aumônes des fidéles : mais lorſqu'il en avoit pris ce qui lui étoit neceſſaire pour ſe ſoutenir dans ſon jeûne, il redonnoit auſſi-tôt le reſte aux pauvres ſans ſe mettre en peine des beſoins du lendemain. Les avantages qu'il trouvoit dans la ſolitude lui faiſoient ſouhaiter de pouvoir toujours vivre en anachoréte, & de borner ſes ſoins à lui même : mais la charité qu'il avoit pour ſon prochain ne lui permettant pas de demeurer indifferent au ſalut des autres, l'obligea à ſe charger de la conduite de ceux, qui vouloient ſervir Dieu ſur ſon exemple & demeurer dans ſon deſert. Ce fut pour eux qu'il fonda le monaſtere d'Ouche près des ſources de la riviere de Charente, à ſept lieues de Séez vers le levant d'été, mais dans le diocéſe de Liſieux. Dieu donna tant de benedictions à cette entrepriſe qu'elle fut heureuſement terminée en peu de tems : mais le nombre des diſciples qui vinrent demander à être reçus ſous ſa diſcipline dans cette nouvelle maiſon devint ſi grand, que ne pouvant leur perſuader d'aller ailleurs ſe mettre ſous la conduite d'un autre, il fut obligé de faire conſtruire pluſieurs autres monaſteres pour les retirer. On vint de divers endroits lui offrir pour ce ſujet des fonds de terre qu'il ne fit point difficulté d'accepter. Il en bâtit même pour des filles dont il regla l'obſervance comme celle des hommes : & l'on prétend qu'avant que de mourir il vit juſqu'à quinze de ces monaſteres de ſa fondation. Il s'attacha plus particulierement à celui d'Ouche dont il fut l'abbé. C'a été le plus celebre de tous. Les autres ont été ruinés pour la plûpart en moins de quatre cens ans,

L'an 565.

principalement dans les ravages des Normans venus de Danemarck: mais celui-ci s'étant toujours maintenu, ſubſiſte encore avec honneur ſous le nom de ſaint Evroul & ſous la regle de ſaint Benoît. L'application que le Saint apportoit à la conduite des religieux de cette maiſon ne l'empêchoit point néanmoins de veiller encore ſur ceux des autres, quelque ſoin qu'il eût pris de les pourvoir de perſonnes vertueuſes & habiles pour les gouverner. Il prêchoit partout l'humilité, l'eſprit de mortification, l'amour de la pauvreté, faiſant entendre à tous ſes diſciples qu'il n'y avoit point d'autre chemin pour arriver à la perfection où ils tendoient, que celui que Jeſus-Chriſt avoit marqué dans ſon évangile & tracé dans ſa propre conduite par toutes les démarches qu'il a faites juſqu'à la croix. Sa charité paſtorale parut avec éclat vingt-deux ans après qu'il ſe fût établi dans le déſert d'Ouche, à l'occaſion d'une maladie contagieuſe qui attaqua ſon troupeau, & qui lui enleva, dit-on, juſqu'à ſoixante & dix-huit de ſes religieux outre beaucoup de domeſtiques.

LV. Il reçut de Dieu le don des miracles, qui lui fut continué après ſa mort en témoignage de la gloire dont ſes travaux furent couronnés dans le ciel. On dit qu'il fut 40. jours dans ſa derniere maladie à ne vivre que de l'Euchariſtie. Il mourut le XXIX. de decembre de l'an 596. dans la 80. année de ſa vie. Son corps fut enſeveli dans un tombeau de marbre, & enterré dans l'égliſe de ſaint Pierre qu'il avoit bâtie. Il y demeura juſqu'à ce que vers l'an 950. il fut tranſporté à Orleans, & delà dans l'abbaye de Rébais au dioceſe de Meaux, avec ceux de ſaint Anſbert ſon diſciple & de ſaint Evremond, par l'artifice, & la violence des principaux officiers de Hugues le grand, ſurnommé le Blanc, duc d'Orleans, pere de Hugues Capet. Celui de ſaint Evroul avoit été diviſé dans Orleans, & tandis qu'on en avoit laiſſé emporter une partie avec le corps entier de ſaint Anſbert à Rébais, on avoit retenu l'autre avec la tête de ce Saint, & le corps entier de ſaint Evremond, qui fut depuis tranſporté à Creil en Beauvaiſis. Cette moitié des reliques de ſaint Evroul, qui étoit demeurée à Orleans, fut encore partagée depuis par l'ordre de Hugues Capet, alors duc des François, en faveur de ſon filleul Godefroi, fils du comte d'Anjou, à qui il en fit preſent d'une portion qui fut miſe dans l'égliſe de ſaint Maimbœuf à Angers. Cependant les religieux d'Ouche en Normandie, inconſolables de la perte des reliques de leur fondateur qui leur avoient été enlevées, prévoyant que l'abbaye alloit bientôt tomber en ruine, recueillirent les cendres qui ſe trouverent dans le tombeau de ſaint Evroul; car on n'en avoit enlevé que les os. Ils en firent diverſes pâtes qu'ils mirent dans des boëtes avec des inſcriptions, & qu'ils cacherent fort ſecrétement, afin de les ſouſtraire à la connoiſſance & à la cupidité des voleurs de reliques. Peu de tems après l'abbaye d'Ouche fut déſolée par les guerres, & preſqu'entierement déſerte. Elle fut rétablie vers le milieu de l'onziéme ſiécle par Guillaume ſeigneur d'Echauffour: & depuis ce tems les moines étudierent divers moyens de recouvrer les reliques de ſaint Evroul. Ils en eurent d'abord une dent, puis une vertébre que des particuliers avoient eues. Mais ils ne furent pas ſatisfaits de ſi peu. Ayant ſçu qu'il y avoit une moitié du corps de ſaint Evroul à Rébais ils y députerent l'an 1130. leur abbé Guerin avec deux autres Reli-

L'an 596.

950.

Mabill. ſæc. 5. p. 226. & ſeq. Order. Vital. l. 6. hiſt.

L'an 1130. gieux. Ceux-ci quoique pleins d'adresse & d'intelligence eurent beaucoup de peine à remuer l'abbé & les moines de Rébais. Mais s'étant munis de la recommandation de saint Bernard abbé de Clairvaux, & de l'autorité de Thibaut comte de Champagne, ils obtinrent le bras droit de leur patron avec une boëte pleine d'esquilles de ses ossemens. Ils arriverent à Ouche avec ce trésor le XXVI. de mai, & peu de jours après on en fit la translation avec grande solennité où assista Oudri-Vital moine d'Ouche ou de saint Evroul, qui en insera depuis toute la rélation au sixiéme livre de son histoire ecclesiastique. Outre ces portions de reliques de saint Evroul renfermées dans des reliquaires séparés, les moines d'Ouche montrent encore le devant du crane du Saint dans une tête d'argent: & le reste du chef se garde, dit-on, dans l'église paroissiale de Montfort à trois lieues d'Ouche où l'on prétend que saint Evroul s'étoit retiré avant que de bâtir son monastere. Mais on ne produit point de titre, qui puisse servir à vérifier ce qu'on avance touchant cette tête qu'on dit être de saint Evroul. Elle devroit avoir été transportée d'Orleans où elle étoit demeurée avec le reste de ses reliques sur la fin de la seconde race de nos Rois. Ce qui s'y trouva l'an 1562. fut brûlé & dissipé par les Huguenots avec les reliques de plusieurs autres Saints. Usuard a marqué la fête de notre Saint au XXIX. de decembre dans son vrai martyrologe: & il en fait mention au même jour dans le Romain moderne. On célébre encore sa translation ou le retour de ses reliques dans l'abbaye de saint Evroul le dimanche dans l'octave de l'Ascension.

édit. Duchesn. hist. Norman.

Mabill. sæc. 5. p. 232.

Du Sauss. t. 2. p. 893.

RENVOI.

* S. CRESCENT disciple de saint Paul. Voyez au XXVII. de juin.

XXX. JOUR DE DECEMBRE.

SAINT SABIN ou S. SAVIN évêque d'Assise en Italie & martyr, & ses compagnons S. MARCEL, S. EXUPERANCE, S. VENUSTIEN. IV. Siécle.

SABIN étoit évêque d'Assise en Ombrie, lorsque le peuple Romain excité par l'édit de la persecution des empereurs Diocletien & Maximien Hercule, demanda par des cris réiterés l'extinction du nom Chrétien dans les jeux du Cirque. Sur les poursuites qui s'en firent de la part même de Maximien, le Sénat donna un arrêt le XXII. d'avril de l'an 303. portant que ceux qui seroient reconnus Chrétiens, seroient remis entre les mains du Prefet de la ville ou des Juges des lieux, pour être contraints de renoncer à leur religion, & de sacrifier aux dieux. On prétend qu'en consequence de cet arrêt du Sénat, l'Empereur adressa un rescrit le dernier jour du même mois au gouverneur de Toscane, pour ordonner des peines corporelles ou la confiscation des biens contre ceux qui refuseroient de l'executer. Avec ces pouvoirs on arrêta saint SABIN, au mois de mai dans la ville d'Assise avec MARCEL & EXUPERANCE ses diacres, & plusieurs autres ecclesiastiques: & sur un ordre de Venustien gouverneur * de Toscane &

I.

Act. ap. Bal. t. 2. Miscell. p. 47. & not. p. 465.

L'an 303.

* Augustalis.

d'Ombrie, on les renferma dans les prisons d'Affise jufqu'à ce qu'il vint lui-même en cette ville. Lorfqu'il fut arrivé il les fit amener devant fon tribunal, & ayant interrogé l'évêque Sabin, il voulut l'obliger à donner de l'encens à une ftatue de Jupiter qu'il avoit fait mettre fur une table devant lui. Le Saint après lui avoir fait connoître fa difpofition repouffa l'idole de la main : & le gouverneur irrité de cette hardieffe, qu'il exaggeroit comme une grande impieté, ordonna qu'on lui coupât les deux mains. Il fit mettre enfuite au chevalet Marcel & Exuperance, où il les fit fouéter & fuftiger pendant un long efpace de tems. Les voyant inébranlables dans leurs genereufes réfolutions, il ordonna qu'on leur déchirât le dos & les côtés avec les ongles de fer. Ils expirérent dans les tourmens, & leurs corps furent jettés dans la riviere d'où ils furent retirés par un prêtre qui les enterra le dernier jour de mai. Le jugement de faint Sabin fut differé à un autre tems : & le gouverneur le fit garder dans la prifon, où une veuve nommée Seréne, qui demeuroit dans la ville, le vint affifter avec beaucoup d'affiduité. Cette pieufe veuve avoit un petit-fils nommé Prifcien, qui étoit aveugle. Elle l'amena un jour au Saint, qui confiderant la foi de cette femme, toucha du bout des bras, qui lui reftoient, les yeux de Prifcien, & lui rendit la vûe.

III. On dit que le bruit de ce miracle alla jufqu'au gouverneur VENUSTIEN, qui en parut fort touché ; & comme il étoit lui-même tourmenté d'un grand mal d'yeux, il envoya querir le faint évêque à qui il découvrit le changement, qui fe faifoit dans fon cœur. Il fe profterna devant lui & lui demanda les remedes neceffaires pour la guérifon de fon corps & de fon ame. Comme fa priere étoit fincere il obtint facilement l'une & l'autre grace. Après quelques inftructions il reçut le baptême, & dès ce moment il ne fentit plus de douleur aux yeux. Sa femme & fes enfans furent baptifés en même tems : & leur converfion fut fuivie de celle de 14. ou 15. autres perfonnes.

Lorfque l'empereur Maximien Hercule eut appris le changement de Venuftien, il en fut tellement irrité qu'il envoya auffitôt à Affife un tribun nommé Luce, avec ordre de lui couper la tête, & de traiter de même fa femme & fes enfans. Luce après avoir executé ce commandement alla à Spolete, où il fit conduire faint Sabin : & foit qu'il fût fait enfuite gouverneur du pays à la place de Venuftien, foit qu'il eût reçu une commiffion particuliere de l'Empereur, il fit le procès au faint évêque en cette ville. Il ordonna qu'on le fouétât fans mefure : ce qui fut executé jufqu'à ce qu'il rendit l'ame dans un fi long tourment. La veuve Sérene, qui l'avoit fuivi d'Affife à Spoléte prit foin de fa fepulture, & l'enterra à mille pas environ de cette derniere ville, le VII. jour de decembre, qui eft celui auquel fa fête eft marquée dans le martyrologe de Raban, & dans quelques-uns de ceux qui portent le nom de faint Jerôme. Neanmoins elle fe célébroit dès le tems de Raban même, c'eft-à-dire dès le IX. fiécle le XXX. de decembre avec celle de fes deux diacres S. Marcel & faint Exuperance ; & de faint Venuftien. C'eft pour cela qu'on les trouve tous marqués en ce jour dans les martyrologes d'Adon, d'Ufuard, & dans le Romain moderne, quoique l'on n'ait pas ignoré, lorfqu'on les a ainfi raffemblés, qu'ils étoient morts en des jours fort differens. On trouve encore la fête parti-

Flor. p. 1023. Boll. t. 2. Martii p. 42.

Boll. Papebr. t. 7. Mai. p. 420.

culiere de saint Marcel & de saint Exuperance marquée au XXXI. de mai, qui étoit comme nous l'avons vû le jour de leur sépulture, dans quelques martyrologes assez modernes : & celle de saint Venustien se fait dans l'église de Todi le XVIII. d'avril, qui pourroit avoir été le jour de quelque translation. Pour ce qui est du culte de saint Sabin, on voit qu'il se communiqua de Spoléte en divers autres endroits de l'Italie. Saint Gregoire le grand parle d'une chapelle bâtie en son honneur près de la ville de Fermo, où il fit mettre de ses reliques, qu'il avoit demandées à Chrysanthe évêque de Spoléte. Il fait aussi mention d'un monastere fondé en son honneur dans le diocèse de la même ville de Fermo. Paul Diacre nous apprend que les soldats Chrétiens avoient coutume d'invoquer saint Sabin, lorsqu'ils alloient à la guerre. Mais il nous faut une autre autorité que la sienne pour nous persuader de ce qu'il dit de l'assistance, qu'Ariulfe duc de Spoléte tout payen qu'il étoit, reçut de lui à Camerin, où il faisoit la guerre contre les Romains. On dit que les reliques de notre Saint ont été depuis transportées à Faënza ville de la Romagne ; & qu'il s'en garde diverses portions en plusieurs autres villes d'Italie.

Boll. t. 2. ap. p. 542.

Greg. M. l. 7. ep. 72. 73. l. 11. ep. 20.

Paul. D. l. 4. c. 17. hist. lomb.

Ughel. Ital. sacr. c. 1.

AUTRES SAINTS DU trentiéme jour de Décembre.

I. SAINT ANYSE Evêque de Thessalonique en Macedoine, & saint ASCOLE son predecesseur.

IV. & V. Siécles.

L'Eglise Grecque a choisi le XXX. jour de decembre pour célébrer la fête d'une sainte femme, nommée ANYSE, qui souffrit à Thessalonique en Macedoine, pour la défense de la foi sous Galere Maximien successeur de Diocletien, & elle en fait le principal office du jour. Nous trouvons au même jour la fête de saint ANYSE évêque de la même ville, qui vivoit cent ans après elle, marquée dans le martyrologe Romain moderne, sans qu'il paroisse que les anciens en ayent fait mention ni que les Grecs ayent décerné aucun culte public à sa memoire. Il étoit successeur du célébre saint ASCOLE, dont nous avons déja parlé dans la vie de saint Ambroise, & il fut l'heritier de ses vertus.

I.

Saint Ascole étoit venu au monde dans une ville de la Cappadoce. C'est pour cela que saint Basile le Grand évêque de Cesarée le felicitoit d'avoir honoré sa patrie, par les soins qu'il avoit pris d'envoyer en Cappadoce les reliques du martyr saint Sabas, surnommé le Goth, & d'écrire la lettre de l'église de Gothie & de Scythie, où il faisoit la relation de ses combats & de sa mort. Le desir de servir Dieu avec une entiere liberté lui avoit fait abandonner ses parens, & renoncer à sa patrie dès sa premiere jeunesse. Etant passé en Grece il s'étoit arrêté dans l'Achaïe, où il avoit fait pro-

Basil. ep. 338. 339.

L'an 372.

Ambr. ep. 13. ad Anatol & ep. 16. Anys. seu vet. ed ep. 59. 60.
Bult. hist. M. er. l. 3. c. 8.

fession de la vie monastique. Il y vécut quelques années renfermé dans une cellule fort étroite d'où il fut tiré encore assez jeune pour être élevé à l'épiscopat. Il fut demandé avec grande instance par les peuples de Macedoine pour remplir le siége métropolitain de Thessalonique, & tous les évêques du pays qui avoient jetté aussi les yeux sur lui, l'ordonnerent avec beaucoup de joie. Un concours de voix & de vœux si general, & formé de tant de provinces, fait assez juger que son merite étoit dessors universellement reconnu par toute la Grece, & la maniere dont il se conduisit ne fit que confirmer l'opinion qu'on en

Athan. apol. p. 692.

avoit conçue. Il rétablit la paix dans l'église de Thessalonique & y affermit la foi ébranlée par la chute de son predecesseur Herennius, qui cedant comme avoient fait beaucoup d'autres prelats à la persecution de l'empereur Constance, avoit renoncé à la communion de saint Athanase.

Basil. ep. 339.

L'idée qu'on s'étoit formée de sa vertu & du credit qu'il avoit auprès de Dieu, étoit si grande que l'on étoit persuadé qu'il avoit preservé plusieurs

Ambr. supr.

fois la ville de Thessalonique & toute la Macedoine contre les irruptions des Goths, sans leur opposer d'autres armes que celles de la priere.

Il étoit lié d'amitié avec les plus grands & les plus saints évêques de son tems sur-tout avec saint Basile, malgré la distance des lieux qui les tenoit éloignés, & avec S. Ambroise de Milan, quoiqu'il n'ait apparemment jamais vû le premier, & qu'il n'ait vû le second qu'une fois, & un an

Concil. t. 4. col. 1702. Marc. de Concord. &c. Collect. Rom. p. 47.

seulement avant sa mort. Le pape S. Damase lui commit l'inspection generale des dix provinces, qui composoient l'Illyrie orientale avec la Macedoine & l'Achaïe, pour y exercer son autorité, comme vicaire du S. Siége.

Socr. hist. l. 5. c. 6. Sozom. hist. l. 7. c. 4.

L'an 380.

L'empereur Theodose étant tombé malade à Thessalonique l'an 380. souhaita de recevoir le baptême, auquel il s'étoit préparé dès sa premiere jeunesse, ayant reçu la religion Chrétienne de ses ancêtres avec un attachement inviolable à la foi de Nicée. Il fit venir l'évêque du lieu: & craignant de tomber dans le malheur des empereurs Chrétiens, qui l'avoient précedé, il demanda avant toutes choses à ce prélat quelle étoit sa créance? Saint Ascole lui déclara qu'il professoit la foi de Nicée, & que toute l'Illyrie étoit demeurée dans la pureté de cette créance, sans avoir jamais été infectée de l'Arianisme, ni déchirée par la multitude des sectes differentes, qui divisoient presque toutes les autres provinces. Il entendoit seulement l'Illyrie orientale, qui comprenoit la Thrace hors Constantinople, la petite Scythie, la Dace, & sur-tout la Macedoine, dont Thessalonique étoit la métropole. Car il n'en auroit pas pû dire autant de la Pannonie & de l'Illyrie d'occident. L'empereur témoigna beaucoup de joie d'une si heureuse rencontre. Il reçut le baptême de la main de S. Ascole, & peu de jours après il guérit aussi de sa maladie. Nôtre Saint assista l'année suivante au concile de Constantinople, assemblé principalement contre les Macédoniens, heretiques qui attaquoient la divinité du Saint-Esprit.

L'an 381.

Il se trouva aussi à Rome en 382. & fut present au concile que le pape Damase y avoit assemblé pour y traiter de la paix de l'église d'Antioche, qui avoit deux évêques catholiques depuis plus de vingt ans, & qui en souffroit un fâcheux schisme. Ce fut en ce voyage qu'il vit saint Ambroise. Dès qu'il fut arrivé à Rome, il alla droit lui rendre visite chez une dame dans une maison au-delà du Tybre, où il

382.

Ambr. ep. 15. n. 10. Seu vet. ed. ep. 39.

étoit malade. Il lui causa une consolation d'autant plus sensible, qu'ils ne s'étoient point encore vûs, quoiqu'ils se connussent, & qu'ils s'aimassent depuis long-tems. Ils s'arroserent mutuellement de leurs larmes durant tout leur entretien, & ils ne firent presqu'autre chose que déplorer les maux du siécle.

II. Saint Ascole mourut l'année suivante qui étoit de Jesus-Christ 383.

L'an 383.

vers le tems que saint Epiphane de Salamine & Paulin d'Antioche retournant de Rome en Orient, passerent à Thessalonique. Les évêques de Macédoine, le clergé & le peuple de l'église, que cette mort laissoit vacante, s'accorderent d'une voix commune à lui donner pour successeur son disciple S. Anyse. Ils en écrivirent ensuite à saint Ambroise, qui les félicita sur l'excellence de leur choix, après avoir fait les éloges de saint Ascole dans sa réponse. Ce saint docteur écrivit aussi en particulier à saint Anyse pour l'exhorter à marcher fidélement sur les traces de son prédecesseur, & à faire revivre en lui toutes ses vertus. Le pape saint Damase voulut faire voir aussi qu'il n'avoit pas moins de consideration pour le merite de saint Anyse, qu'il avoit marqué pour celui de saint Ascole. Car il lui donna comme il avoit fait à ce Saint le vicariat apostolique, c'est-à-dire, le pouvoir de connoître de tout ce qui se passeroit dans l'Illyrie orintale ; touchant les affaires de l'Eglise, & les causes des clercs. Saint Anyse gouverna long-tems son église de Thessalonique, & fit paroître jusqu'à la fin toute la vigilance, tout le zéle, & toute la charité d'un pasteur fidéle du troupeau de Jesus-Christ, qui travailloit également à maintenir la pureté de la foi & celle des mœurs. Il prit beaucoup de part aux souffrances de saint Jean Chrysostome, évêque de Constantinople, & demeura toujours attaché à sa communion contre les sollicitations des évêques ses persecuteurs & ses ennemis. Il étoit à Constantinople avec les quarante évêques du parti de saint Chrysostome pendant que Theophile d'Alexandrie, chef de la cabale formée contre ce Saint, tenoit avec les siens le conciliabule du Chesne * où il fut deposé. Cette condamnation injuste ayant été suivie du bannissement de saint Chrysostome selon les ordres de l'empereur Arcade, fils de Theodose, S. Anyse avec une grande partie des évêques de sa communion, députa à Rome Eulyse évêque d'Apamée en Bithynie, qui porta des lettres de sa part au pape Innocent, & d'autres lettres de quinze de ces prélats, qui lui écrivoient en commun pour lui representer la desolation de l'Eglise de Constantinople, & la necessité de remedier à ses maux. Saint Anyse marquoit dans les siennes qu'il se remettoit de toute cette affaire au jugement de l'Eglise Romaine, parce qu'il n'y avoit plus que l'autorité apostolique qui pût arrêter le cours de ses desordres. Notre Saint étoit alors fort avancé en âge, & nous ne sçavons pas combien il véquit encore depuis. On a eu soin de consacrer sa memoire dans l'Eglise Latine, quoiqu'assez tard, puisque son nom n'a paru dans le martyrologe Romain que depuis le pape Gregoire XIII. Il est surprenant qu'on n'ait pas encore fait le même honneur à saint Ascole dont la sainteté a eu tant d'éclat dans l'Eglise de son vivant, & qui a été si legitimement canonisé, pour le dire ainsi, après sa mort par saint Ambroise de Milan, dans la lettre qu'il en écrivit à saint Anyse.

Ibid. & ep. 16. seu 60. v. c.

Marca supr. Thomass. disc.

Pallad. dial. p. 67. 68.

* fauxbourg de Chalcedoine.

L'an 404.

Chrys. ep. 143. 144. ed. Ethon seu ep. 202. &c. Pallad. p. 26. 27.

V. Siécle.

II. SAINT PERPETUE ou saint PERPET évêque de Tours.

I.

Greg. Tur. hist. l. 10. c. 31.

PERPETUUS que nous appellons vulgairement saint PERPET, est compté pour le sixiéme des évêques de la ville de Tours par S. Gregoire, l'un de ses successeurs, qui vivoit cent ans après lui. Il fut élevé sur le siége épiscopal vers la fin de l'an 460. après la mort de saint Eustoche son parent, qui avoit succedé à saint Brice disciple & successeur de saint Martin.

L'an 460.

Idem l. 2. c. 14. & l. 1. Mirac. S. Mart. c. 6.

Il se rendit recommandable entre les saints prélats des Gaules par sa pieté singuliere, & par le zéle qu'il fit paroître pour la pureté des mœurs, la discipline des saints canons, le culte de Dieu & de ses Saints, & ce qui regardoit les offices divins. Comme il se faisoit continuellement de son tems des miracles au tombeau de saint Martin, il trouva trop petite l'église que saint Brice y avoit bâtie. C'est pourquoi il alla à cinq cens pas de la ville jetter les fondemens d'une autre église beaucoup plus grande, & la conduisit à sa perfection. Elle étoit longue de cent cinquante-cinq ou cent soixante pieds, large de soixante, haute de quarante-cinq ; soutenue de six-vingts colonnes, avec huit portes & cinquante-deux fenêtres. Saint Perpet en fit la dédicace le jour même que le corps de saint Martin y fut transferé, qui étoit aussi le jour de l'ordination de ce Saint, le quatriéme du mois de juillet. Il n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer à l'ornement de cette nouvelle église, & il s'adressa à plusieurs poëtes du tems pour avoir des inscriptions. Il n'y en eut point de plus considerable que celle que composa S. Sidoine Apollinaire qu'il a eu soin de conserver lui-même à la posterité.

Sidon. l. 4. epist. 18.

Il n'y avoit pas encore un an que notre Saint étoit évêque, lorsqu'il assembla le premier concile de Tours, qui se tint le XVIII. de novembre de l'an 461, jour de l'octave de saint Martin. Il étoit composé de huit évêques qui s'étoient rendus dans cette ville pour celebrer la fête de ce Saint. On y fit treize canons fort utiles pour le rétablissement & le maintien de la bonne discipline. Ils regardent principalement la conduite des ecclesiastiques : & l'on voit que les desordres ausquels on vouloit remedier, étoient des fruits des guerres & des incursions des barbares, dont les Gaules avoient été fort affligées depuis plus de cinquante ans. Quelques années après, saint Perpet tint encore un autre concile à Vannes ville de sa métropole, à l'occasion de l'ordination qu'il lui fallut faire de saint Paterne évêque du lieu. Il ne s'y trouva que quatre évêques avec lui, tous de sa province, outre le prélat nouvellement sacré ; mais le concile fit part à ceux* du Mans & d'Angers de tout ce qui s'y étoit passé pour les y faire souscrire.

L'an 461

L'an 465. Concil. coll.

*Victorius & Thalassius.

II.

Greg. Tur. 10. c. 31.

S. Perpet fit encore divers reglemens de pieté dans son église. Il disposa les jeûnes & les vigiles des fêtes, pour tout le cours de l'année, & assigna les églises où l'on devoit les celebrer. L'an 475 se voyant déja sur l'âge & infirme, il fit son testament, qu'il signa le premier jour de mai. Par ce testament, il instituoit les pauvres ses heritiers. Il leguoit à l'évêque son successeur ses meubles de chambre & de sacristie : il laissoit à deux prêtres qu'il avoit déposés, & qu'il défendoit de rétablir après lui une pension à prendre sur ses biens propres. Il affranchissoit plusieurs esclaves, remettoit à ses débiteurs tout ce qu'ils lui

Spicil. t. 5. p. 105. Hensch. Bol. t. 1. april. p. 750.

lui devoient, & leguoit à son église plusieurs fonds de terre avec sa bibliothéque. Il véquit encore près de seize ans après avoir dressé ce testament. C'est ce qui lui donna le tems d'en faire encore un autre depuis, où sans détruire le premier, il laissoit à chacune des églises bâties sous son épiscopat dans le diocèse de Tours les biens qu'il avoit dans les mêmes lieux. Or il en avoit bâti un grand nombre, & avoit établi beaucoup de nouvelles paroisses. Il parvint à une grande & heureuse vieillesse, & il mourut de la mort des justes le VIII. d'avril de l'an 491. après trente années & plus de trois mois d'épiscopat. Sa fête est marquée au jour de sa mort dans le martyrologe d'Adon de Vienne, qui l'appelle homme de sainteté admirable. Ce qui a été suivi par Usuard & par les auteurs du martyrologe Romain moderne. On prétend que la fête du XXX. decembre est celle de son ordination qui est marquée en ce jour dans le martyrologe de France.

Greg. supr.

L'an 491.

Sauss. M. G.

V. Siécle.

III. SAINT FELIX PAPE II. du nom.

I.

Pontif. var.

FELIX qui ne fut proprement que le second pape de son nom, & qui n'est appellé le troisiéme que par ceux, qui comptent l'antipape substitué par les Ariens au pape Libere pour un legitime successeur de saint Pierre, étoit Romain de naissance, & de famille senatoriale. C'est ce qui a fait juger que ce doit être lui & non Felix III. mort en 529. ou 530. que le pape saint Gregoire le Grand comptoit parmi ses ancêtres, parce que ce dernier étoit étranger, du pays des Samnites, natif de Benevent : outre que l'espace d'entre ce dernier & saint Gregoire ne paroît pas suffisant pour cinq generations qu'il faut supposer, afin de pouvoir regarder Felix comme le pere * du trisayeul de Gregoire. Celui dont nous parlons ici, étoit fils d'un homme qui s'appelloit aussi Felix, & qui fut fait prêtre du titre de Fasciole. Il faut dire qu'il fut marié aussi lui-même, si c'est en droite ligne que saint Gregoire est venu de lui. Etant entré depuis dans l'état ecclesiastique, il fut admis parmi le clergé de l'église de Rome : & il parvint à un si haut degré de merite que personne ne fut jugé plus digne que lui de remplir le siége apostolique, lorsqu'il vint à vacquer par la mort du pape Simplice arrivée le X. de fevrier de l'an 483. Il fut ordonné six jours après que l'on eut fait l'enterrement de son prédecesseur, c'est-à-dire, le huitiéme jour de mars suivant : & dès ce moment, il entreprit avec beaucoup de courage la continuation des travaux commencés par Simplice pour le rétablissement de la foi orthodoxe dans les églises d'Orient. Jean de Tabenne surnommé Talaïa ou Talaïde, élu évêque d'Alexandrie en 479. après la mort de Timothée Solofaciole, n'ayant pû se maintenir sur son siége à cause de la violence, avec laquelle l'empereur Zenon excité par Acace évêque de Constantinople, l'en avoit fait chasser pour y remettre Pierre Mongue, homme décrié pour son héresie & ses autres crimes, étoit venu se refugier à Rome du vivant de Simplice. Il n'y avoit eu que la mort qui avoit traversé la resolution que ce saint pape avoit prise de le rétablir. Felix entra aisément dans les mêmes vûes, mais ne voyant pas d'apparence à pouvoir procurer si-tôt ce rétablissement de Talaïde, il lui donna en attendant l'église de Nole en Campanie à gouverner. Celui-ci y demeura pendant plusieurs années, & y mourut en

Baron. not. M. p. 94.

* Atavus.

L'an 483.

Liber. Brev. c. 18. p. 769.

Gesta de nom. Acac. in conc. coll.

paix. Mais le pape Felix profita du long séjour qu'il fit à Rome, pour connoître plus particulierement le genie & la conduite d'Acace de Constantinople, prelat dissimulé & fort inconstant, qui sçavoit s'accommoder au tems & faire servir la religion à ses interêts, & qui favorisoit secrétement Pierre Mongue. Il reconnut qu'Acace se jouoit de la discipline de l'Eglise, & qu'il avoit rendu inutiles toutes les lettres que son predecesseur Simplice avoit écrites à l'empereur & aux évêques de l'Orient, pour empêcher les heretiques de se saisir des sieges d'Alexandrie, d'Antioche & des autres églises.

II. Il declara dès son avenement au pontificat qu'il rejettoit l'*Henotique*, c'est-à-dire l'édit d'union que l'empereur Zenon avoit publié l'an 482. à la persuasion d'Acace pour réunir les sectes en condamnant Eutychès de même que Nestorius, mais sans approuver ou recevoir le concile de Chalcedoine. Sur la requête de Jean Talaïde évêque legitime d'Alexandrie, il assembla un concile des évêques d'Italie dans l'église de saint Pierre de Rome, où Pierre Mongue usurpateur du siege de Talaïde fut convaincu d'heresie & condamné. Il envoya à Constantinople trois legats Vital & Misene évêques & Felix defenseur de l'église Romaine, avec des instructions qui portoient que Pierre Mongue fût chassé de l'église d'Alexandrie, & qu'Acace son protecteur fût obligé de prononcer anathême contre cet homme & de répondre à la requête que Talaïde avoit présentée contre lui.

Theophan. ad an. 12. Zenon. Evagr. l. 3. c. 18.

Il chargea en même tems les legats de deux lettres importantes tant en son nom que de la part du concile: l'une étoit pour l'empereur Zenon, l'autre pour Acace même, toutes deux remplies de vives remontrances & d'exhortations pour leur faire abandonner la protection de Pierre Mongue, & rendre la paix avec la foi orthodoxe à l'église d'Alexandrie. Les legats tomberent dans une lâche prévarication s'étant laissé vaincre aux mauvais traitemens qu'on leur fit, lorsqu'ils arriverent à Constantinople, & gagner ensuite par les artifices du patriarche Acace, qui vint à bout de leur faire trahir les interêts de l'Eglise Catholique. Le pape Felix affligé du mauvais succès de sa députation, attendit le retour de ses legats pour leur faire le procès dans un nouveau concile qu'il assembla à Rome. Ils eurent pour accusateurs des moines Acémétes, que l'abbé Cyrille envoya à Constantinople au nom de toute sa communauté, qui travailloit avec beaucoup de zele à défendre & maintenir le concile de Chalcedoine. Vital & Misene dans ce concile, où Felix étoit à la tête de soixante sept évêques, furent deposés de l'épiscopat * dont ils avoient deshonoré le caractere. Acace de Constantinople auteur de leur chûte après l'examen que l'on fit de toute sa conduite, y fut declaré heretique & fauteur de l'heresie. Toutefois comme son credit étoit grand dans les églises d'Orient où l'on vouloit rétablir la paix, on crut devoir encore le menager, & lui écrire pour tâcher de le ramener avant que de passer à sa condamnation. Mais il se mocqua d'eux, & toutes leurs honnêtetés ne servirent qu'à le rendre plus fier & plus insolent. C'est pourquoi ils se rassemblerent & prononcerent tous d'une commune voix contre lui la sentence d'excommunication qui fut conçue au nom du Pape Felix, dattée du vingt-huit de juillet & signée de soixante-sept

Epist. Felic. t. 4. concil. col. 1049. 1053.

L'an 484.

* Vital de Tronto dans la marche d'Ancone. Misene de Cumes en Campanie.

Liberat. supr. concil. coll.

évêques du concile. Acace assuré de la protection de l'empereur, méprisa hardiment la censure : il maltraita ceux, qui pour y obéir, voulurent se retirer de sa communion, en fit mourir plusieurs de misere dans les prisons ou en exil, que l'on honore le VIII. de fevrier comme des martyrs. Il fit rayer même le nom du pape Felix des diptyques de son église, & chassa de leurs sieges tous les évêques orthodoxes qui refuserent de se ranger de son côté.

III. L'application qu'apportoit le pape Felix à purger l'Orient des heresies, qui l'infectoient & principalement de celle des Eutychiens, qui prenoit de grands accroissemens par la faveur de l'empereur Zenon & des évêques qui en occupoient les principales églises, ne l'empêchoit pas de travailler encore à rétablir la pureté de la foi dans les autres provinces, surtout en Afrique où l'Arianisme regnoit avec les Vandales. Après la mort de leur roi Huneric, l'Eglise catholique du pays commença un peu à respirer de la persecution, que ce prince barbare & heretique lui avoit faite. Mais comme durant ce malheureux tems il s'étoit trouvé grand nombre d'évêques, de prêtres & de laïques, qui par lâcheté s'étoient faits rebaptizer par les Ariens pour avoir la paix avec eux, c'est-à-dire avec les maîtres du pays, ils étoient en horreur à ceux qui étoient demeurés fidéles à Dieu & constans dans la foi. De sorte que se voyant favorisés par l'indulgence de Gondebaud * successeur de Huneric, ils s'adresserent au pape pour être reçus à la pénitence. Felix assembla un nouveau concile à Rome pour ce sujet : & du consentement commun de trente-huit prélats, qui le composerent, il ordonna que les évêques, les prêtres & les diacres qui étoient tombés, perdroient leurs degrés & demeureroient dans la communion laïque : Que les clercs inferieurs, les moines & les seculiers seroient sept ans au rang des pénitens, & trois parmi les écoutans, qui participoient bien aux prieres, mais non pas à l'Eucharistie. Le pape envoya cette décision aux évêques d'Afrique laissant à leur discretion le pouvoir d'y ajouter ou d'y retrancher ce qu'ils jugeroient necessaire selon les circonstances des lieux, des tems & des personnes.

Conc. col.

* Guntabond

L'an 487.

Epist. Fel. in coll. conc.

Cependant Acace de Constantinople mourut excommunié du saint Siege, & eut pour successeur un autre fourbe nommé Flavitas, qui écrivit incontinent après son ordination au pape Felix pour lui demander sa communion, & lui protesta qu'il n'en vouloit point avoir avec Pierre Mongue, les Eutychiens ni les autres heretiques. Il écrivit de même à Pierre Mongue pour l'assurer qu'il étoit de sa communion & de celle de l'empereur, & qu'il n'en avoit aucune avec l'évêque de Rome & tous les sectateurs du concile de Chalcedoine. Felix ne crut pas devoir se hâter de lui envoyer des lettres de communion & fut bien-aise de le connoître encore par quelque autre canal. On vit bientôt que ce délai n'avoit été qu'un effet de sa prudence. Car peu de tems après, les Catholiques d'Alexandrie lui envoyerent la copie des lettres que Flavitas avoit écrites à Pierre Mongue & qui lui apprirent ce qu'il étoit en peine de sçavoir. Ce malheureux mourut avant qu'il pût proceder contre lui, & ne posseda que quatre mois le siege patriarchal qu'il n'avoit eu que par une imposture. Il eut pour successeur Euphéme prêtre de l'église de Constantinople, homme très-catholique, qui raya des

L'an 488.

Evagr. hist. l. 3. c. 23.

L'an 489.

Niceph. hist. l. 16. &c. diptyques le nom de Pierre Mongue & y rétablit celui du pape Felix. Mais parce qu'il n'en voulut point effacer celui de ses predecesseurs Acace & Flavitas, notre Saint ne crut pas devoir lui accorder la communion de l'Eglise Romaine, qui regardoit ces deux hommes comme des heretiques, dont la memoire étoit condamnée.

IV.

L'an 491.

Après la mort de l'empereur Zenon, qui arriva au mois d'Avril de l'an 491. on vit monter sur le trône Anastase par le credit de l'imperatrice Ariadne. Le pape Felix lui écrivit à son avénement pour l'assurer de son respect & de son obeissance & pour lui marquer la joie qu'il avoit de son élection. Il témoignoit aussi se promettre, sur la reputation de pieté que ce prince avoit acquise dans une vie privée, que l'Eglise tireroit de son autorité autant d'avantages qu'elle avoit reçu d'injures & d'incommodités sous son predecesseur. Les commencemens de son regne répondirent assez bien aux esperances de notre Saint, qui ne véquit pas assez longtems pour en voir le changement. Car il mourut, comme on le croit, dès le 25. de fevrier de l'an 492. après un pontificat de neuf années moins douze jours. Il avoit donné en toutes rencontres des exemples de vertu qui n'avoient laissé aucun doute de la

492.

Greg. Dial. l. 4. c. 16. & homil. 38. in evang. sainteté de sa vie. On s'est confirmé depuis dans cette opinion sur le recit que saint Gregoire le Grand, l'un de ses descendans, a fait d'une vision où il étoit apparu environné de gloire à sa tante sainte Tharsille pour l'appeller elle même à la beatitude dont il jouissoit. Sa fête est marquée au xxv. de fevrier dans le martyrologe Romain où il est appellé le *quatriéme* de ce nom. Baronius pour corriger cet endroit estimoit qu'on devoit dire le *troisiéme*, parce qu'il suivoit l'opinion de ceux qui comptent l'antipape Felix opposé à Libere pour le *second*. On croit que le saint Felix pape qui étoit marqué auparavant au xxx. de decembre n'est autre que notre Saint, quoiqu'on ne sçache si l'on a voulu celebrer sa mort ou sa sepulture ou même sa translation en ce jour. D'autres ont cru que c'étoit le *premier* de ce nom, qui mourut au troisiéme siecle & dont nous avons parlé au xxx. de mai. Il semble que l'on ait eu intention d'honorer au xxx. de janvier dans le martyrologe Romain le pape Felix successeur de Simplice sous le nom de Felix *troisiéme*. C'est ce que l'on fait entendre par la maniere dont on dit qu'il a travaillé pour la foi catholique, & qui ne peut gueres convenir qu'à notre Saint si l'on considere ce qu'il a fait contre les Eutychiens & les autres heretiques de l'Orient & contre les Ariens de l'Afrique. *Mol. ad Us. fol. 184.*

XXXI. JOUR DE DECEMBRE.

SAINT SILVESTRE PAPE. IV. Siécle.

I.

SILVESTRE Romain de naissance, étoit fils de Rufin & de Juste femme de grande pieté, qui étant demeurée veuve & chargée de l'éducation de son fils le mit sous la discipline d'un vertueux prêtre, nommé Caritius ou Carin. Ayant été formé avec un soin égal dans la pieté chrétienne & dans l'étude des lettres, il fut admis dans le clergé de l'église de Rome. Il passa par tous les degrés de l'ordination ecclesiastique & fut fait

prêtre par le pape saint Marcellin avant le tems de la grande persecution des empereurs Diocletien & Maximien. Il se rendit si recommandable dans ce saint ministere qu'il fut jugé digne de gouverner l'Eglise Romaine après la mort du pape saint Melchiade, qui arriva le x. de janvier de l'an 314. Il fut élu ou ordonné le dernier jour du même mois. L'Eglise n'avoit point alors d'affaire plus embarrassante sur-tout en Occident & en Afrique, que celle des Donatistes qui y avoient formé un fâcheux schisme depuis sept ou huit ans. L'empereur Constantin avoit cru pouvoir y remedier par le secours des évêques des Gaules & d'Italie, qu'il avoit nommés pour juges de cette affaire, & sur-tout par le concile de Rome qui avoit duré sous S. Melchiade pendant les trois derniers mois de l'année 313. Mais voyant que les Donatistes, loin d'acquiescer au jugement qui y avoit été porté contre eux, se plaignoient, quoique très-faussement, qu'il y avoit eu trop de passion & trop de precipitation dans les juges & que le concile n'avoit pas été assez nombreux, il voulut leur ôter tout pretexte de murmurer. Il indiqua comme ils le souhaitoient un plus grand concile à Arles dans les Gaules. Silvestre n'y alla point, mais il y envoya de sa part deux prêtres Claudien & Vite, & deux diacres Eugene & Cyriaque. Cela fait juger qu'il y avoit été invité, mais peut-être d'une maniere qui ne l'avoit pas distingué des autres évêques de l'Italie, de la Sicile & des autres pays, qui obéissoient alors à Constantin, puisque plusieurs de ceux qui ne s'y trouverent pas envoyerent aussi des prêtres * ou d'autres deputés de leurs églises. Le concile se tint le premier jour d'août & confirma le jugement de celui de Rome. Les évêques avant que de se separer firent des canons de discipline qu'ils adresserent au pape saint Silvestre avec une lettre Synodale, qui porte les noms de trente-trois prélats dont le premier est Marin d'Arles, ce qui fait croire qu'il presidoit à ce concile comme l'évêque du lieu. On jugea à propos de lui adresser ces canons, parce que possedant le plus grand diocèse comme parloient ces peres, on presumoit qu'ayant plus d'autorité, il auroit aussi plus de moyen de les faire connoître & de les faire recevoir à plus de monde.

L'an 314. — *Aug. ep. 162.* — *Vales. de schism. Donat. c. 9. post Eus.* — * l'évêque d'Ostie, &c. — *1. concil. col. 1429. 1430.* — *col. 1426. 1427.*

II. Cinq ans après ce concile, l'Eglise se vit troublée en Egypte par les commencemens d'une pernicieuse heresie, qui étoit née du prêtre Arius, & qui se répandit bientôt dans les provinces de l'Orient. Constantin n'ayant pû étouffer ce feu dans sa naissance, & prevoyant que l'embrasement gagneroit en peu de tems toutes les provinces de l'empire eut recours au dernier remede pour l'éteindre. Ce fut d'assembler un concile general ou œcumenique c'est-à-dire de toute la terre habitable où il y avoit des évêques. Il y manda au moins tous ceux qui étoient sujets de l'empire romain, & il l'indiqua à Nicée petite ville de Bithynie où il commença le XIX. de juin de l'an 325. & finit le XXV d'août suivant. Comme cette assemblée representoit toute l'Eglise de Jesus-Christ, saint Silvestre qui en étoit le premier évêque devoit y présider, comme il auroit fait sans doute s'il s'y fût trouvé. Mais son grand âge l'ayant empêché de se rendre à Nicée, il envoya deux de ses prêtres pour tenir sa place avec ordre de consentir à tout ce qui s'y feroit. De ces deux prêtres l'un étoit Vincent, que l'on croit être le même que celui qui fut depuis évêque de Capoue, & l'autre

L'an 325. — *Eusеb. vit. Const. l. 3. c. 7. Soz. l. 1. c. 17. Theodor. l. 1. c. 8.*

Vite ou Viton qu'il avoit déja deputé au concile d'Arles. Plusieurs ont cru que le celebre Osius évêque de Cordoue en Espagne, queConstantin avoit déja employé en Egypte contre l'Arianisme, fut chargé de representer aussi la personne de notre saint Pape avec eux, & en même-tems celle de tous les autres évêques de l'Occident. Quelques-uns même ont jugé qu'il pourroit y avoir presidé comme legat de saint Silvestre, parce que son nom se trouve à la tête de toutes les souscriptions du concile. Mais outre que ces souscriptions ne sont pas de grande consideration, comme chacun en convient, & que personne n'a donné à Osius la qualité de legat du pape, si ce n'est Gelase de Cyzique, dont l'autorité est très-peu de chose : il faut avouer que l'antiquité ne nous fournit point assez de lumiere pour découvrir celui qui a presidé à ce saint concile ; s'il a eu un president distingué du reste des Peres ; & pour sçavoir s'il y a eu même quelques rangs de preséance entr'eux. Ce que l'on peut dire de plus vraisemblable est qu'Osius sans avoir caractere de legat parut dans le concile à la tête ou pour mieux dire au nom des évêques de l'Occident, pour attester la foi de leurs églises, representant par ce moyen l'évêque de Rome comme leur chef : mais que Vite & Vincent étoient chargés des ordres particuliers de saint Silvestre comme ses legats ou ses deputés. On a imaginé une lettre synodique des peres du concile de Nicée à saint Silvestre pour lui en demander la confirmation : mais la piece est de l'invention d'une homme, qui a voulu abuser de son loisir, aussi-bien que la réponse pretendue de notre saint Pape au concile. On doit mettre aussi au nombre des choses supposées le concile de Rome qu'on lui a fait tenir sur ce sujet.

Gelas. Cyzic. l. 2. c. 5.

Baron. an. 325 n. 171. Till. t 6. p. 684. 822.

III. On peut dire que ce que nous venons de rapporter est plutôt ce qui s'est passé sous le pontificat de saint Silvestre, que ses actions particulieres, qui sont demeurées pour la plûpart inconnues à la posterité. Les actes que l'on en a dressés dès le cinquiéme siécle sont bien moins propres à nous en faire connoître la verité, qu'à nous persuader que l'histoire d'un homme si célébre a été corrompue bien près de sa source. Nous n'avons pas cru devoir nous arrêter aux fictions de ceux, qui en ont fait un catechiste de Constantin : & qui ont avancé que ce prince avoit été guéri d'une lepre & baptisé de sa main, & qu'il lui avoit fait une donation de la ville de Rome. Mais si ces suppositions sont devenues ridicules, depuis qu'on s'est attaché à en faire voir la fausseté, il y a d'autres choses qui se disent de lui, & que l'on doit regarder comme plausibles, lorsqu'on ne les peut pas convaincre de fausseté. On pourroit mettre en ce rang ce que l'on dit de quelques dedicaces d'églises bâties dans Rome par les ordres & aux dépens de Constantin, & de divers reglemens de discipline qu'on lui attribue.

On veut que ce soit lui qui ait ordonné 1. que le saint chrême ne seroit consacré que par l'évêque ; 2. que les simples prêtres en baptisant ne pourroient oindre le front, mais seulement le haut de la tête ; 3. que les diacres porteroient des dalmatiques à l'autel ; 4. qu'on ne pourroit consacrer le corps de Jesus-Christ que sur de la toile de lin, afin de representer plus naturellement les suaires dans lesquels il fut enseveli à sa mort ; 5. que l'on garderoit des interstices reglés pour la reception des Saints ordres ; 6. que l'on ôteroit les noms des divinités payennes aux jours de la se-

Act. Silv.

maine pour leur donner celui de feries, en qualifiant neanmoins la premiere du nom du Seigneur à cause de sa resurrection, & la derniere de celui du sabat. Mais on ne doit pas croire que quelques-uns de ces reglemens n'eussent point été déja en usage avant lui en quelques églises, ni qu'il ait prétendu les prescrire à toutes les églises sur-tout à celles d'Orient.

Les peres du concile de Rome tenu l'an 378. sous le pape Damase disoient à l'Empereur Gratien, que le pape Silvestre étant accusé par des hommes sacrileges avoit plaidé sa cause devant Constantin, n'ayant pas de concile devant lequel il pût la plaider. Ils lui alleguoient cet exemple pour faire voir que Damase & les autres papes pouvoient se défendre dans le conseil des empereurs, lorsqu'on ne confioit point leur cause à un concile d'évêques. Nous souhaiterions avoir une connoissance plus particuliere d'un fait si remarquable touchant le pape saint Silvestre. Mais on n'en trouve rien ailleurs, & ce n'est pas l'unique dont nous regrettions la perte. Nous n'avons pas cru devoir nous arrêter à une calomnie, que les Donatistes avoient répandue à son sujet, & dont ils avoient aussi noirci la reputation de quelques autres papes, qui ne leur avoient pas été favorables. Ces schismatiques prétendoient que Silvestre étant prêtre sous le pape Marcellin, avoit livré les saintes Ecritures aux persecuteurs, & offert de l'encens aux idoles. Mais comme ils n'alleguoient aucune preuve pour soutenir cette accusation, il ne fut besoin aussi d'aucune preuve aux Catholiques selon saint Augustin pour justifier ce Saint & les autres papes, & pour mettre leur innocence à couvert contre ces calomniateurs.

t. 2. concil. col. 100.

Cod. Theod. append. Sirm. p. 88.

Aug. contr. Petil. c. 16.

IV.

L'an 335.

Notre saint Pape mourut le dernier jour de l'an 335. après vingt-un ans & onze mois précis de pontificat. Son corps fut enterré dans le cimetiere de Priscille, sur le chemin du Sel, à une petite lieue de la ville de Rome. Le pape Serge II. le transporta, dit-on, vers l'an 845. dans l'église du titre d'Equice, bâtie par le pape Symmaque vers les commencemens du sixiéme siécle, & commencée par notre Saint même, si l'on en croit les pontificaux. Long-tems auparavant, le culte de notre Saint avoit fait quitter le nom d'Equice, & prendre celui de saint Silvestre à cette église, qui étoit ornée d'ouvrages à la mosaïque du tems de Charlemagne, comme le témoigne le pape Adrien I. C'est ce qui nous fait juger que le corps du Saint y étoit avant le tems de Serge II. qui n'aura peut-être fait autre chose que le changer de place dans un même lieu. Cette église ne fut pas la seule du nom de saint Silvestre à Rome. Le pape Paul I. en fit une autre de la maison où il étoit né qu'il consacra à Dieu vers l'an 760. sous le titre & l'invocation du premier martyr, ou plutôt du pape saint Etienne martyr mort l'an 257. & du pape saint Silvestre, & qu'il accompagna d'un monastere qu'il y fit bâtir. C'est celle qu'on a depuis nommée saint Silvestre au champ de Mars, & encore saint Silvestre du chef, à cause d'une tête que l'on y gardoit, & que l'on disoit être le chef de saint Jean-Baptiste.

L'an 845.

Front. Kal. p. 45.

Baron. not. p. 545.

Papebr conat. p. 36.

La fête de saint Silvestre est une des plus anciennes de l'Eglise d'entre celles que l'on a instituées en l'honneur des saints Confesseurs. On ne croit pourtant pas que son institution ait précedé celle de la fête de saint Martin de Tours, & de saint Hilaire de Poitiers. Il est vrai que son nom se trouve dans l'ancien calendrier romain, dressé du tems du pape Libere, comme celui de plusieurs autres saints évê-

Bucher. Cycl p. 267.

ques de la ville de Rome : mais ce n'eſt pas une preuve qu'il eût encore alors d'autre culte que la memoire ou la commemoration, que portent les nécrologes ou les diptyques des égliſes. Sa fête étoit tout publiquement établie dans le ſixiéme ſiécle : & nous voyons que S. Gregoire le Grand prononça en ce jour une homelie, qui eſt la neuviéme de celles qu'il a faites ſur l'évangile. Le pape Gregoire IX. au treiziéme ſiécle voulut la rendre generale par toute l'égliſe Latine, & la mit au rang de celles de la premiere obligation comme les quatre fêtes de Noël, la Circonciſion, & l'Epiphanie. Il en fit une conſtitution que l'on a inſerée dans le corps des décretales. Cependant elle a preſque toujours été limitée aux bornes de l'égliſe de Rome, comme les fêtes, qui ſont particulieres aux villes & aux diocéſes. Le pape Urbain VIII. entreprit de la preſcrire de nouveau, & de l'étendre à toute l'égliſe par ſa bulle de l'an 1642 ; mais l'on ne voit pas que l'on y ait eu d'égard. La reſtriction que l'on y a faite ne regarde que l'obligation de chomer : mais par rapport à l'inſtitution de ſon office on peut dire que la fête eſt encore generale par toute l'Egliſe. Il faut remarquer ſeulement que les Grecs & les peuples, qui ſuivent leurs rits, la marquent au ſecond jour de janvier : mais tous les Latins depuis les martyrologes du nom de ſaint Jerôme, les plus anciens ſacramentaires & calendriers de Rome, juſqu'à ceux des derniers tems, ſe ſont accordés à lui conſerver le XXXI. de decembre, qui paſſe pour le jour de ſa mort.

Greg. M. hom. 9. in evang. & in ſacram.

Front. Kal. p. 45.

l. 2. tit. 9. de Feriis c. 5. & can. 1. de conſec. diſt. 3. Thomaſſ. de. Feſt. p. 98.

Menol. Ephem. Typic.

Les Romains ſe croient toujours en poſſeſſion des reliques de ſaint Silveſtre. Ainſi c'eſt de quelque autre choſe qu'il faut entendre ce que diſent les Eſpagnols, lorſqu'ils aſſurent que le corps de ſaint Silveſtre pape fut tranſporté de Brague à Tui, puis de Tui à Compoſtelle l'an 1102. par Diegue évêque de cette derniere ville avec ceux de ſainte Suſanne, de ſaint Cucuphat & de ſaint Fructueux de Brague.

Boll. t. 2. apr. d. 16. in vit. Fructuoſ.

AUTRES SAINTS DU trente-uniéme jour de Décembre.

I. SAINT SAVINIEN premier évêque de Sens, ſaint POTENTIEN & leurs compagnons martyrs.

III. Siécle.

I.

SAINT SABINIEN, que nous prononçons communément ſaint *Savinien*, & ſaint POTENTIEN, furent envoyés par les ſaints apôtres dans les Gaules pour prêcher la foi de Jeſus-Chriſt, au peuple de Sens, comme nous l'apprenons d'Adon de Vienne. Uſuard qui s'eſt rendu ſouvent l'interpréte d'Adon, comme il en a été le copiſte & l'abbreviateur, nous fait entendre que ces ſaints apôtres qui leur ont donné la miſſion, n'ont été autres que quelques-uns des papes leurs ſucceſſeurs. C'eſt ce qui a été ſuivi dans le martyrologe Romain, où l'on a donné auſſi après Uſuard la qualité d'évêque à Saint Savinien. Adon & Uſuard, ajoutent qu'ils ont rendu cette ville illuſtre par leur confeſſion, & par la gloire de leur martyre. C'eſt tout ce que nous croyons ſçavoir d'eux, qui ſoit certain depuis que leur hiſtoire s'eſt perdue. Suivant ce que l'on a écrit d'eux dans les ſiécles poſterieurs, qui paroît moins approchant de la fable, lorſqu'ils furent arrivés de Rome au territoire de Sens avec ſaint ALTIN, qu'ils avoient aſſocié à leur miſſion

Ado. Uſuard. mart.

Chron. Autiſſ.

miſſion, ils convertirent leur hôte *Victorin*, qui les avoit reçus dans une maiſon qu'il avoit auprès de la ville. Par ce moyen ils eurent plus d'accès dans le pays, & firent faire de grands progrès à l'évangile, juſqu'à ſe voir en état de bâtir une petite égliſe pour y aſſembler les nouveaux convertis. Saint Savinien y fit beaucoup de diſciples, qu'il rendit capables de l'aider dans le miniſtere de la prédication, & il les envoya dans la plûpart des villes de la province qui regardoient celle de Sens, comme leur métropole. Saint Potentien qui étoit venu de Rome avec lui, & ſaint *Serotin* homme de qualité qu'il avoit converti dans la ville de Sens, allerent à Troyes, où il faudroit dire que ſaint Savinien alla lui-même ſi l'on ſuivoit l'opinion de ceux, qui prétendent que le ſaint martyr de Troyes de ce nom, dont nous avons parlé au XXIX. de janvier, n'eſt point different de l'évêque de Sens. Il envoya ſaint Altin à Orleans, & lui donna, dit-on, pour compagnon S. *Eodald*, citoyen de Sens, qu'il avoit converti & qui avoit de grands talens pour la parole. Il les fit paſſer delà à Chartres où l'on veut qu'il ait envoyé d'ailleurs un autre ouvrier de l'évangile, nommé *Aventin* ou *Advent*. De Chartres ſaint Altin & ſaint Eodald allerent à Paris, faiſant toujours de nouvelles converſions dans les lieux de leur paſſage. Ils retournerent enſuite à Sens où ils rejoignirent leur chef ſaint Savinien avec ſaint Potentien, & ſaint Serotin revenus auſſi de Troyes. Les uns & les autres pouvoient y avoir été amenés par ordre du gouverneur de la province *, pour y répondre de leur religion ſous l'empereur Aurelien ou plûtôt ſous Maximien Hercule. Saint Savinien y fut jugé le premier & couronné par le martyre avec ſaint Victorin. Ils furent ſuivis bientôt après de ſaint Serotin, & de quelques autres. Saint Altin & ſaint Eodald furent auſſi martyriſés vers le même tems, & peut-être dans le même lieu. Quelques-uns ont cru que le premier avoit été établi évêque d'Orleans : mais il ne ſe trouve dans les monumens de cette égliſe aucun veſtige ni de cet épiſcopat ni même de ſa prédication. Auſſi ne fait-elle aucune mention de lui dans ſes offices. La qualité d'évêque de Chartres que l'on donne à ſaint Aventin ne ſe ſoutient pas mieux. Pour ce qui eſt de ſaint Potentien, que quelques-uns regardent ſans être beaucoup mieux fondés, comme le ſecond évêque de Sens ou le premier évêque de Troyes on prétend qu'il ſouffrit un an après, mais le même jour, & dans le même lieu que ſaint Savinien, qui l'avoit, dit-on, deſigné ſon ſucceſſeur en mourant.

* Severe.

II. La plupart de ces Saints n'ont peut-être été compagnons que dans la gloire dont ils jouiſſent, & dans le tombeau où leurs corps peuvent avoir été renfermés en divers tems. Le nom de ſaint Eodald, ſur-tout qui eſt barbare ou étranger & la converſion qu'on dit qu'il a faite de ſaint Agoard & de ſaint Aglibert à Creteil, près de Paris, fait conjecturer qu'il auroit été poſterieur aux autres, & que ç'auroit été quelque martyr du cinquiéme ſiécle ſous les barbares entrés dans les Gaules plutôt que du troiſiéme ſous les Romains. Quoi qu'il en ſoit, on prétend que les corps de ſaint Savinien, de ſaint Potentien, de ſaint Altin, de ſaint Eodald, & de ſaint Serotin, furent trouvés auprès de la ville de Sens, du tems du roi Charles le Chauve, dans une chapelle ruinée, qui avoit été bâtie ſur leur tombeau. Ils en furent levés par l'évêque Wenilon, qui les tranſporta le XXVI. d'août de l'an 847. dans l'égliſe de ſaint Pierre-le-

L'an 847. vif, dont quelques-uns veulent que saint Savinien ait jetté les premiers fondemens, que d'autres attribuent à Clovis I.

Car. de la Sauss. Ann. Aurel. l. 8.

La crainte des Normands les fit cacher quelques années après dans des caves où ils demeurerent dans une espece d'oubli jusqu'à ce que Leotheric, qui fut fait archevêque de Sens sur la fin de l'an 1001. les retrouva, les mit dans des caisses de plomb, & en fit une nouvelle translation l'an 1006.

L'an 1006. Vingt ou vingt-trois ans après, le corps de saint Savinien, dont il s'étoit déja distribué diverses parties, fut mis avec celui de saint Eodald dans une châsse d'argent enrichie d'or & de pierreries donnée par le roi

1026. ou 1029. Robert, à la sollicitation de la reine Constance sa femme, qui vouloit marquer la reconnoissance de quelques graces qu'elle avoit reçues du ciel. Les reliques de saint Potentien, dont la principale portion avoit été transportée dans l'abbaye de Jouarre au diocèse de Meaux, dès le neuviéme siécle par le don que l'évêque Wenilon en avoit fait à sa sœur Hermentrude, abbesse de ce monastere, furent mises aussi bientôt après dans une châsse precieuse. Ceux qui rapportent cette troisiéme translation de saint Savinien au XXIII. jour d'août de l'an 1301. faite constamment du vivant du roi Robert, ne considerent pas que ce prince étoit mort dès le XX. du mois de juillet.

Labb. hist. sac. an 1038. p. 224.

La fête de saint Savinien & de saint Potentien, est marquée dans les martyrologes au XXXI. de decembre comme au jour de leur mort. Elle se célébre neanmoins dans les églises de Sens & de Paris le XXIX. d'octobre, qui est le jour de leur seconde translation, que l'on fit l'an 1026. ou selon d'autres en 1029. On en célébre une autre à Sens le XXVI. d'août, qui est celle de la premiere translation faite l'an 847.

Sauss. M. G.

II. SAINTE COLOMBE *Vierge & martyre à Sens.*

III. Siécle.

CEux qui ont qualifié sainte COLOMBE *premiere martyre de la Gaule Celtique*, ont cru sans doute qu'elle avoit souffert au plus tard sous Marc Aurele avant la persecution des églises de Lyon, & de Vienne qui furent consacrées par le sang de l'illustre sainte Blandine & de plus de vingt autres saintes femmes, où ils n'ont parlé que de la quatriéme Celtique ou Lyonnoise, qui avoit la ville de Sens pour sa metropole. Ils ont raison d'ailleurs de nous la representer comme l'une des plus celebres par le culte, dont sa memoire a été jusqu'ici honorée en France. Mais si l'on excepte son martyre, que personne ne conteste & que l'on met plus ordinairement sous l'empereur Aurelien, qui vivoit cent ans après Marc Aurele, on ne peut se tenir assuré de presque aucun des faits dont a composé son histoire. Il nous suffit donc de remarquer que cette illustre vierge fit une confession glorieuse de la foi de Jesus-Christ & qu'elle fut couronnée par le martyre au premier voyage qu'Aurelien fit dans les Gaules en 273. après qu'il eut gagné la bataille de Chaalons, ou l'année suivante si, ce ne fut qu'en son second voyage.

Bosc. hist. eccl. Gall. l. 3. c. 42.

L'an 273.

Les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, celui de Bede qui mét sa mort sous Aurelien, ceux d'Adon, d'Usuard & presque tous les suivans marquent sa fête au XXXI. de decembre comme au veritable jour de son martyre. Ce qui fait juger qu'elle souffrit à la fin de l'année 273. parce qu'Aurelien

Flor. p. 216.

étoit fort loin des Gaules dans les derniers mois de l'année suivante, à moins qu'on ne juge plus à propos de faire remonter son martyre sous l'empereur Valerien à l'an 259. auquel on prétend qu'Aurelien, qui la condamna en sa presence, étoit actuellement gouverneur de la province de Sens ou peut-être de toute la Gaule Celtique. On voit par l'histoire de la vie de saint Eloique S. Ouein a écrite, que le culte de sainte Colombe avoit passé à Paris avant le septiéme siecle, puisque dès le tems du roi Dagobert I. il y avoit dans cette ville une chapelle dediée sous son nom où Dieu avoit étendu même la grace des miracles qu'il lui avoit accordée à son tombeau. Cette chapelle ne subsiste plus : mais il semble qu'on lui en ait substitué une autre près de Picpusse, pour entretenir toujours également le culte de la Sainte dans cette ville capitale du royaume, à deux lieues de laquelle on a encore institué un celebre pelerinage de sainte Colombe dans le village de Chevilli. Saint Eloi fit passer sa devotion pour la Sainte jusqu'à Sens, où il lui fit une châsse fort précieuse aux dépens de Dagobert & orna encore son église, qui fut depuis accompagnée d'un monastere celebre, qui se maintient encore aujourd'hui. Saint Leu évêque de Sens mort vers l'an 623. sous le roi Clotaire II. pere de Dagobert, s'étoit fait enterrer sous la goutiere de cette église de sainte Colombe par un effet de l'humilité qu'il avoit pratiquée toute sa vie. Mais dans la suite des tems l'on porta son corps dans l'église même où il partagea la gloire des miracles & le culte des peuples avec notre Sainte, dont les reliques se conservent toujours dans l'abbaye de son nom, quoi qu'en puissent dire ceux, qui prétendent qu'elles sont à Rimini en Italie.

Vit. Patrocl. Trec.

Vit. Eleg. per Aud. c. 30. ap. Sur. p. 8.

p. 32. ibid.

Vit. Lup Ser. d. 1. sept.

Florent. M. Hier. p. 216.

La fête de la translation de sainte Colombe est marquée dans le martyrologe de France au XVII. de decembre ; celle de la dédicace de son église au XXII. de juillet. C'est celle que fit Wenilon vers le milieu du neuviéme siécle, lorsqu'il donna une nouvelle situation à ses reliques. On voit aussi par quelques autres martyrologes que le jour de son octave, qui tombe au VII. de janvier, a été fort celebre. C'est maintenant la fête de l'Invention des Reliques de l'église de Sens, où la principale fête de sainte Colombe se fait le XXVIII. de juillet, parce que les SS. Savinien & Potentien partagent celle du XXXI. de decembre avec elle.

Sauss. p. 45. 4.

Holst. Anim. ad Mart. Rom. p. 35.

III. SAINTE MELANIE *la jeune, & son mari* PINIEN : *& par occasion* MELANIE *l'ancienne, Albine, &c. Dames Romaines.*

IV. & V. Siécles.

SI nous avions eu à traiter separément de MELANIE l'ancienne, nous aurions cru devoir la ranger parmi les Saints dont le culte n'est point generalement reçu, parce qu'encore qu'elle porte tout communément la qualité de *sainte* *, on n'a point jugé à propos de la reconnoître publiquement ni de lui assigner de jour particulier dans le martyrologe Romain : comme si l'on avoit voulu punir sa memoire de s'être laissée surprendre aux erreurs d'Origene, ou d'avoir choisi le prêtre Rufin pour son directeur. Mais nous croyons pouvoir la joindre à sa petite fille à cause que l'histoire de l'une est liée necessairement avec celle de l'autre, & que l'Eglise nous permet d'ailleurs de supposer qu'elles jouissent toutes

*Till. Fleur. & les autres l'appellent *sainte*, &c.

Baron. not. p. 545.

deux de la même felicité dans le ciel.

I. Melanie la plus noble des dames Romaines en son tems, étoit de l'illustre maison des Antoines, petite fille de Marcellin qui avoit été consul l'an 341. avec Probin : & vint au monde environ deux ans après. Elle fut élevée d'une maniere digne de sa naissance, mais dans les sentimens de la pieté chrétienne. Elle fut mariée fort jeune, & se trouva dans les premieres années de son mariage fort sujette à de fausses couches. En un an elle perdit deux de ses enfans & son mari, dont l'histoire ne nous a point conservé le nom *. Elle n'avoit encore alors que vingt-deux ans : cependant elle supporta toutes ces pertes avec tant de constance & une foi si vive qu'elle n'en répandit pas une larme. Il ne lui restoit qu'un fils qui sortoit à peine du berceau. Il s'appelloit Publicola & il fut préteur de Rome fort jeune. Melanie se croyant degagée par la mort de son mari de l'obligation de rester dans le grand monde, voulut consacrer sa liberté à Dieu & passer plus particulierement le reste de sa vie à son service. Elle mit son fils sous la direction des tuteurs ou de son pere qui vivoit encore, & alla s'embarquer au port d'Ostie pour passer en Egypte vers l'an 366. accompagnée de Rufin prêtre d'Aquilée. Lorsqu'elle fut arrivée à Alexandrie, elle y vit entr'autres serviteurs de Dieu le prêtre saint Isidore, qui gouvernoit l'hôpital, & qui étoit fort connu à Rome depuis le voyage qu'il y avoit fait avec son évêque saint Athanase, l'année même que son grand-pere Marcellin étoit consul. Comme Isidore avoit autrefois demeuré dans la solitude de la montagne de Nitrie, il parla à Melanie des vertus de ceux qui habitoient ce desert, & il lui en fit de si grands éloges, qu'il lui inspira le desir d'y aller. Elle y fut l'an 367. & Isidore la conduisit par-tout. Elle demeura six mois entiers à visiter les saints solitaires de cette montagne & l'évêque de la petite Hermopole diocesain de cet desert, nommé aussi Isidore, & qualifié Confesseur à cause de ce qu'il souffrit pour la foi orthodoxe sous l'empereur Valens. Elle y vit entre les plus illustres habitans de ce desert S. Or, vieillard de quatre-vingts ans, pere de mille moines, & le prêtre saint Pambon, qui fut banni depuis en Palestine. Melanie fit present à Pambon de quelque argenterie du poids de trois cens livres romaines, qui revenoient à quatre cens cinquante marcs & plus. Le Saint étoit occupé à quelqu'ouvrage de feuilles de palmier, & sans se détourner de son travail, il se contenta de lui dire devant tous ceux de sa compagnie: » Que Dieu vous donne votre re- » compense. Puis il dit à l'œconome* du monastere, qui se trouvoit là, de prendre ce que cette dame presentoit, & de l'aller distribuer à tous les freres, qui étoient en Libye, & & dans les isles où les monasteres étoient pauvres & dans le besoin; mais de n'en point donner à ceux d'Egypte où le pays étoit plus riche. Melanie qui le regardoit travailler, demeuroit debout attendant qu'il lui donnât sa benediction, ou du moins quelque mot de compliment sur un present si considerable. Voyant qu'il ne lui disoit mot, elle dit : » Mon pe- » re, afin que vous le sçachiez, il y a » trois cens livres d'argent. Pambon sans faire le moindre signe ni regarder même les étuis, qui renfermoient cette argenterie, lui répondit : » Ma » fille, celui pour qui vous l'avez » apporté n'a pas besoin que vous lui » en disiez la quantité. Il sçait peser

Paulin. vet. ed. ep. 10. ad Sev. Hier. epist. 25. ad Paul. c. 5.

Vers l'an 343.

* Non plus que celui de son pere.

L'an 366.

Pallad. Laus. c. 117.

L'an 367.

Ruf. l. 2. c. 4. Pallad. supr. c. 1. 7.

* Theodore.

40. 12.

» les montagnes & les forêts dans sa
» balance. Si c'étoit à moi que vous
» fissiez ce present, vous auriez raison
» de m'en dire le poids & la valeur :
» mais si vous l'offrez à Dieu, qui n'a
» pas méprisé deux oboles, taisez vous.

II. Melanie retourna du desert de Nitrie à Alexandrie où elle voulut voir le celebre aveugle Didyme, si renommé par son grand sçavoir, & qui avoit perdu la vûe à l'âge de quatre ans, lorsqu'il commençoit à peine à connoître les lettres. Après la mort de saint Athanase qui arriva l'an 373, les Ariens protegés par l'empereur Valens exciterent une cruelle persecution contre les Catholiques. Le faux évêque Luce, soutenu du préfet d'Egypte Pallade, qui étoit payen & du comte Magnus commandant des troupes y commit des cruautés étranges. On alla ravager de la part de ces trois hommes les monasteres de Nitrie & de Scété. Les superieurs & les principaux d'entre les moines furent relegués fort loin, les autres obligés de s'enfuir dans des lieux où la plûpart se virent exposés à mourir de faim & de misere. Melanie fit paroître en cette occasion combien sa charité étoit genereuse. Elle s'appliqua de tout son pouvoir à soulager les confesseurs, & y employa ses richesses que l'on croyoit immenses & qui ne parurent jamais si grandes qu'en cette occasion. Elle en nourrit pendant trois jours jusqu'à cinq mille, qui étoient tous religieux persecutés avec quelques évêques. Elle les refugioit en divers endroits : & les accompagnoit quand ils étoient pris pour les couvrir de son autorité ou les racheter des mains des persecuteurs. Elle suivit ceux, qui furent relegués en Palestine jusqu'au nombre de cent douze presque tous évêques ou prêtres. Rufin qui s'étoit attaché à Didyme pendant les six années de son séjour d'Alexandrie & qui ayant été envelopé dans la persecution avec les autres prêtres catholiques, avoit été mis en prison, puis banni comme eux, alla en Palestine avec Melanie. Ils vinrent ensemble à Jerusalem où ils demeurerent vingt-cinq ans entiers. Cependant Melanie assistoit de toutes ses facultés les confesseurs exilés tant à Diocésarée que dans les autres lieux de la Palestine où ils étoient relegués ou mis aux fers. Comme on les gardoit étroitement sans permettre de les visiter ou de leur rendre aucun office de charité, elle prenoit un habit d'esclave pour n'être pas reconnue, & venoit sur le soir leur apporter les choses necessaires à la vie : & elle passoit souvent les nuits à les servir. Le consulaire du gouverneur de la Palestine en ayant été averti, la fit arrêter sans la connoître & la fit conduire en prison. Il l'y retint dans l'esperance d'en tirer de l'argent & sans avoir aucune intention que de lui faire peur. Melanie lui fit sçavoir de qui elle étoit fille & de qui elle avoit été femme, ajoutant qu'elle n'avoit plus d'autre qualité que celle de servante de Jesus-Christ, mais qu'elle ne lui conseilloit pas de la mépriser à cause de l'état où il la voyoit. Qu'il lui étoit aisé de se relever si elle vouloit; mais qu'il ne la pouvoit épouvanter, ni lui faire rien perdre de son bien. Qu'au reste elle avoit cru devoir lui donner ces avis, de peur qu'il ne tombât par ignorance dans quelque faute qui pût le mettre en peril. Le gouverneur fort surpris eut peur pour lui-même. Il fit bien des excuses à Melanie, lui rendit les honneurs qui étoient dûs à sa naissance & à sa qualité; & donna ordre qu'on la laissât approcher des exilés & des prisonniers autant qu'elle voudroit.

III. Rufin étoit alors auprès d'elle : sa

Marginal notes: L'an 373. — Paulin. ep. 10. v. ed. seu 29. n. ed. — Pall. c. 117. — Ruf. invect. 2. p. 276. & l. 2. hist. c. 7. — Pall. supr. — Son pere vivoit encore. — L'an 374.

Hier. epist. 5. ad Florent. vertu qui avoit des marques évidentes de sainteté, comme le dit saint Jerôme, qui étoit encore alors de ses amis, lui avoit acquis toute sa confiance, & elle se servoit très-utilement de ses avis & de son ministere. *Pallad. supr.* Ayant fixé leur demeure à Jerusalem, ils assistoient les étrangers qui y venoient de toutes parts, pariculierement les évêques, les moines & les vierges. Melanie bâtit ensuite un monastere dans la ville & y assembla cinquante vierges avec lesquelles elle mena une vie fort reguliere & fort penitente, sous la direction de Rufin. Ils joignoient à l'integrité des mœurs la pureté de la foi, qu'ils tâchoient d'entretenir dans les autres comme pour eux-mêmes, marquant beaucoup d'aversion pour toutes sortes d'heresies. Ils travaillerent avec beaucoup de succès à réunir à l'Eglise catholique vers l'an 380 ce qu'il y avoit de Macedoniens dans la Palestine, & ils ne marquerent pas moins de zele pour y ramener aussi les Ariens. Mais l'estime extraordinaire que Didyme d'Alexandrie leur avoit donnée pour Origene, rendit Rufin trop attaché aux erreurs de ce docteur, & Melanie un peu trop favorable à ceux qui les défendoient.

L'an 380. *Pall. Laus. n. 118.*

IV.

Cependant Publicola fils de Mélanie épousa à Rome une femme de sa qualité nommée Albine, qu'on croit avoir été fille de Rufius Céjonius Albinus. De ce mariage, naquit la jeune MELANIE vers l'an 388, qui fut élevée dans de grands sentimens de pieté envers Dieu, & de veneration pour sa grand-mere, dont il sembloit qu'on ne lui eût donné le nom que pour la faire revivre ou la rendre presente dans la famille, & l'engager à l'imiter. Elle n'avoit que treize ans & demi, lorsqu'elle fut mariée contre son gré à PINIEN qui n'en avoit que dix-huit. Il étoit fils de Severe, qui avoit été préfet de la ville, & l'on dit, mais sans fondement, qu'il fut lui-même élevé aussi à cette haute dignité. On ajoute que sa race faisoit remonter sa noblesse jusqu'à Valerius Poplicola, l'un des premiers consuls de la république, après qu'on eut chassé les rois. Ces jeunes mariés eurent deux enfans que Dieu retira du monde l'un après l'autre en fort peu de tems. Melanie prit cette occasion pour faire entendre à Pinien que puisque Dieu leur ôtoit leurs enfans, sa volonté n'étoit pas qu'ils usassent plus long-tems de leur mariage, ou qu'ils vécussent dans le monde. Elle fut neanmoins quelques années encore sans pouvoir lui rien persuader sur cela.

L'an 388. 402. *Paul. nat. XIII. Anecd. Mur.*

V.

La grande Melanie qui étoit toujours en Palestine, quoiqu'elle ne fût peut-être plus alors à Jerusalem, où elle avoit demeuré vingt-cinq ans avec Rufin, ayant appris que sa petite fille vouloit renoncer au monde, resolut de retourner à Rome pour faciliter une si sainte entreprise. Elle craignoit qu'elle ne se laissât séduire, & ne tombât dans quelqu'erreur contre la foi ou même dans la corruption des mœurs, sçachant que c'est en ces occasions que les ennemis de notre salut s'élevent le plus fortement contre nous. Melanie âgée pour lors de soixante-deux ans, s'embarqua au port de Cesarée: & après une navigation de vingt jours, elle arriva en Italie. Mais ce fut sans la compagnie de Rufin, dont il paroît qu'elle s'étoit séparée depuis plus de sept ans. Car il étoit revenu à Rome dès l'an 398. & de-là s'étoit retiré à Aquilée son pays, après avoir laissé les semences de l'Origenisme dans ses versions latines des principes d'Origéne & de l'apologie de ce docteur, faire

L'an 405. *Paul ep. 10. seu 29. item. 44. seu 45. nov. ed.*

ſous le nom de ſaint Pamphile. On ne convient pas encore aujourd'hui de l'année du retour de l'ancienne Mélanie à Rome. Quelques-uns l'avancent dès l'an 397. pour ne point laiſſer prévenir ſon voyage par celui de Rufin : mais c'eſt ſans aucune apparence de verité. D'autres le rapportent à la fin de l'an 402. après un ſéjour de près de trente-ſept ans dans l'Orient. Mais il ne paroît pas qu'on puiſſe le mettre commodement avant la mort de ſainte Paule, autre Dame Romaine, qui déceda l'an 404. dans ſon monaſtere de Bethléem. De Naples où elle aborda, elle alla à Nole voir ſaint Paulin ſon parent, qui depuis pluſieurs années vivoit retiré du monde avec la bienheureuſe Theraſie ſon épouſe auprès du tombeau de ſaint Felix, à cinq cens pas de la ville dans la mortification & la pauvreté évangelique, & qui fut depuis évêque de la même ville. Ce Saint témoigne qu'il vit avec beaucoup de joie & d'admiration le triomphe de l'humilité de Melanie. Elle étoit montée ſur un petit cheval, qui ne valoit pas un âne, vétue d'un méchant habit noir, mais ſuivie de ſon fils, de ſa bru, de ſa petite-fille, de Pinien, de ſes neveux, & de leurs enfans, qui tenoient à Rome les premieres places, & qui étoient venus au devant d'elle juſques à Naples avec une ſuite nombreuſe. Tout le grand chemin qui étoit une large chauſſée depuis Rome juſqu'à la mer en étoit couvert. Ce n'étoit que chariots dorés, & chevaux de main tout brillans de riches ornemens. La pourpre & la ſoie que tout le monde portoit, relevoient la pauvreté de la ſainte veuve, dont chacun s'eſtimoit heureux de pouvoir toucher les haillons.

Fleur. ex Paul. hiſt. l. 21. c. 31.

Paul. Natal. XIII. de Fel. t. 1. Anecdot. Murat. p. 83. 84. 85.

Saint Paulin la reçut avec tout ce grand cortege dans ſa petite maiſon, où il trouva moyen de loger neanmoins toute la compagnie dans une chambre haute, dans les cellules des hôtes, & dans une gallerie qui les joignoit. La réjouiſſance de cette reception y fut toute ſpirituelle ; & tandis que les jeunes gens & les vierges chantoient les louanges de Dieu dans l'égliſe de ſaint Felix, toute cette nombreuſe ſuite demeuroit dans un ſilence reſpectueux. Saint Paulin ne crut pas avoir de meilleur regale pour Melanie, que de lui lire la vie de ſaint Martin, écrite par ſon ami Sulpice Severe, ſçachant qu'elle étoit fort avide de l'hiſtoire des Saints : & lui-même demeura charmé des vertus d'une ſi ſainte veuve. Elle lui fit preſent d'un petit morceau du bois de la vraie croix de notre Seigneur, que Jean évêque de Jeruſalem lui avoit donné.

Lorſqu'elle fut arrivée à Rome, elle convertit à la foi Apronien *, mari de ſa niéce Avite, homme de qualité & de grande réputation dans la ville. Elle ne ſe contenta point de l'avoir rendu Chrétien, elle lui perſuada encore de vivre en continence avec ſa femme. Elle inſtruiſit auſſi ſa belle-fille Albine, femme de ſon fils Publicola dans les maximes les plus importantes de la religion. Elle confirma ſa petite-fille Melanie dans la bonne réſolution qu'elle avoit priſe de garder auſſi une continence perpetuelle, & dans laquelle elle venoit de faire entrer Pinien ſon mari.

* Turcius Apronianus.

L'an 406.

Saint Paulin nous fait la deſcription d'une viſite qu'il reçut l'année ſuivante, de ſept ou huit perſonnes de cette illuſtre famille, qui retournerent à Nole la plûpart pour apprendre de lui les regles de la vie ſpirituelle & retirée, dans la reſolution de renoncer au monde, & de quitter même la ville de Rome. C'étoient Albine, la jeune

407.

Natal. XIII. Mur. Anec d. p. 70. 81. & ſeqq.

Melanie sa fille avec son gendre Pinien; Apronien & sa femme Avite, leur fils Astére & leur fille Eunomie, avec Emile évêque de Benevent & oncle paternel du fameux Julien, défenseur du Pelagianisme contre saint Augustin. Melanie l'ancienne n'étoit point de cette compagnie, non plus que son fils Publicola mari d'Albine : ce qui devoit suffire pour empêcher qu'on ne confondît cette seconde visite avec la premiere de l'an 405, ou même avec une troisiéme qu'on lui rendit l'an 409. lorsque les deux Melanies, Albine & Pinien sortirent de Rome, pour n'y plus retourner. Albine demeura veuve de Publicola vers le même tems, quoique d'autres mettent sa mort dès l'an 399. Melanie leur fille n'avoit encore alors que vingt & un ans, & Pinien leur gendre que vingt-cinq, quoiqu'il en dût avoir près de trente-trois, si l'on suivoit le calcul de quelques auteurs : & il n'y avoit que sept ans qu'ils étoient mariés.

L'an 409.

Melanie l'ancienne, quoique très-sensible à la perte qu'elle faisoit de son fils Publicola, qui avoit été enlevé dans la plus grande vigueur de son âge, donna à toute sa famille l'exemple d'une constance & d'une grandeur d'ame digne du nom Romain, ou pour mieux dire, du nom Chrétien. Saint Augustin declare qu'il fut témoin lui-même de la modération avec laquelle elle supporta la mort de ce fils unique. Les larmes qu'elle répandit sur lui étoient toutes saintes : & son affliction n'étoit pas un simple effort de son amour naturel. Saint Augustin en écrivit à saint Paulin, qui pouvoit lui en avoir mandé la nouvelle d'Italie : & il lui marqua que Melanie pleuroit moins la mort d'un fils unique, que de ce qu'il n'avoit point encore quitté les grandeurs & les vanités du siécle. Cela nous fait assez connoître que Melanie étoit déja passée en Afrique, lorsque son fils mourut à Rome.

Ep. 249. ed. nov. p. 343.

VI.

C'étoit l'année que les Gots sous la conduite d'Alaric vinrent mettre le siége devant la ville de Rome pour la premiere fois. Entre beaucoup de personnes illustres que le pressentiment des maux, dont la ville étoit menacée, fit sortir de l'Italie, on vit Albine & toute la famille des deux Melanies vendre leurs biens & se retirer en Sicile. Rufin prêtre d'Aquilée les y accompagna, & il mourut en cette isle sur la fin de l'année 410. ou vers les commencemens de la suivante. Melanie l'ancienne retourna de Sicile à Jerusalem où elle mourut quarante jours après y être arrivée, à l'âge d'environ soixante-huit ans. Cependant Albine avec sa fille Melanie la jeune & son gendre Pinien passa en Afrique. De Carthage où ils firent fort peu de séjour, ils allerent à Tagaste voir l'évêque saint Alype, célébre par l'amitié de saint Augustin, & par son merite personnel. Saint Augustin avoit grande envie de les aller voir chez cet ami : ce ne furent pas les pluies & la rigueur de l'hiver, quoiqu'il y fût naturellement très-sensible, mais quelques necessités pressantes touchant le salut de son peuple qui l'en empêcherent.

L'an 410. 411.

Aug. ep. 124.

Ils vinrent eux-mêmes quelques tems après le voir à Hippone : & comme ils étoient dans l'église, le peuple se jetta sur Pinien & demanda avec de grands cris à saint Augustin qu'il l'ordonnât prêtre, & qu'il l'attachât ainsi au service de cette église. Saint Augustin dit qu'il ne l'ordonneroit pas malgré lui : & il en donna sa parole à Pinien, qui ne s'étoit point préparé à une telle violence, & qui étoit fort éloigné de songer à recevoir

Aug. ep. 126. Fleur. hist. l. 2. c. 23.

recevoir les ordres du ministere ecclesiastique. Le peuple insista encore plus fortement par des clameurs réiterées : & saint Augustin voyant augmenter le tumulte, s'avança vers la multitude & dit à son peuple : » Si » vous prétendez avoir Pinien pour » prêtre contre la parole que j'ai don» née, vous ne m'aurez point pour » évêque : après quoi il quitta la foule, & revint à son siége. Le peuple parut un peu étourdi de cette réponse de son évêque & se tût : mais le bruit recommença bientôt. La chaleur y fut plus grande qu'auparavant : on voulut ou que le saint évêque rompît sa parole, ou qu'un autre vînt ordonner Pinien. La loi de Dieu ne permettoit pas le premier, & la loi de l'Eglise défendoit le second. Saint Augustin se trouvoit fort embarassé, voyant augmenter le desordre, & craignant que des gens perdus ne se glissassent dans la foule, pour piller ou commettre quelque autre excès plus criminel. Il ne pouvoit ni se dégager lui-même, ni tirer du danger saint Alype, évêque de Tagaste, qui étoit present, & contre lequel le peuple s'emportoit furieusement, comme s'il eût voulu reserver Pinien pour son église, afin de profiter de ses richesses. Pinien au contraire [& son épouse Melanie, que l'on ne qualifioit plus autrement que sa sœur, prétendoient que le peuple d'Hippone n'agissoit ainsi que par cet intérêt dont il accusoit Alype, afin d'acquerir à l'église & aux pauvres d'Hyppone par son ordination tous ces biens, qu'il leur voyoit distribuer avec profusion. Dans l'embarras où se trouvoit S. Augustin, Pinien lui envoya dire qu'il feroit serment au peuple que si on l'ordonnoit malgré lui, il sortiroit de l'Afrique aussi-tôt ; mais qu'il demeureroit de bon cœur dans le pays, si on ne l'engageoit point dans le clergé contre son gré. S. Augustin le dit au peuple, qui pensa s'irriter encore davantage sur une telle proposition. A la fin les principaux de la multitude ayant un peu déliberé entre eux, ils demanderent que Pinien ajoutât à sa promesse que s'il consentoit jamais d'entrer dans le clergé, ce ne seroit que dans l'église d'Hippone. Pinien y acquiesça, & donna du consentement de Melanie, son serment par écrit, que le diacre lut à haute voix en pleine église. Lorsqu'il vit le danger passé, il vint se presenter au peuple, & confirma ce que le diacre avoit dit de sa part. On demanda qu'il souscrivît à son serment : il le fit. On voulut aussi le faire signer par les évêques : mais comme saint Augustin commençoit à écrire, sainte Melanie lui arrêta le bras, comme si cela eût augmenté l'engagement. Cependant il voulut avoir cette complaisance pour elle, & il laissa sa souscription imparfaite.

Pinien & Melanie retournerent à Tagaste dès le lendemain : ce qui causa parmi le peuple d'Hippone une nouvelle émotion qui ne s'appaisa que quand on sçut qu'il conservoit toujours l'intention de revenir. Albine sa belle-mere ayant sçu tout ce qui s'étoit passé, car il paroît qu'elle n'étoit point à Hippone pendant tout ce tumulte, se plaignit de la violence qu'on lui avoit faite, disant que c'étoit moins la personne que les biens de son gendre que l'on cherchoit, & que le serment qu'il avoit fait par la force & par la crainte de la mort, ne pouvoit l'obliger. Saint Augustin en écrivit à saint Alype pour le ep. 25. prier de la desabuser & de la guérir d'un soupçon qui ne pouvoit être qu'injurieux au clergé & à l'évêque d'Hippone, comme au dépo-

Ep. 126. ſitaire du bien de ſon égliſe. Il écrivit auſſi à Albine pour ſe juſtifier & la conſoler : il fit voir en même tems à l'un & à l'autre de quelle maniere Pinien devoit tenir ſon ferment, en conſervant la volonté d'accomplir ſa promeſſe aux conditions établies. Comme Pinien doutoit lui-même s'il étoit obligé à garder ce ferment qu'il n'avoit fait que pour éviter la violence du peuple d'Hippone, ſaint Auguſtin lui apprit ce qu'il avoit à faire par cette maxime ſur les fermens, » On doit s'expoſer à une mort cer- » taine plûtôt que de promettre avec » ferment une choſe défendue par la » loi de Dieu, parce qu'on ne pour- » roit accomplir ſon ferment que par » un crime. Mais celui qui a promis » une choſe permiſe par la crainte » d'un mal incertain comme Pinien, » doit accomplir ſa promeſſe plûtôt » que de commettre un parjure cer- » tain.

VII. Albine, Pinien & Melanie s'étant procuré une retraite à Tagaſte, ou aux environs, commencerent à mener une vie pauvre & mortifiée pour Jeſus-Chriſt, & ſe rendirent les œconomes de leurs grands biens, pour les diſtribuer dans diverſes provinces de l'empire aux pauvres, aux familles ruinées, & aux maiſons religieuſes. Ils envoyerent un prêtre, nommé Paul, porter de leurs aumônes en Thebaïde & en Syrie. On dit qu'ils bâtirent à Tagaſte deux monaſteres l'un pour des hommes, & l'autre pour des filles ; que Melanie ſe renferma dans le dernier, où elle pratiqua de grandes auſterités, & où ſa conduite ſervit de regles aux ſervantes de Dieu qui y vivoient. Plus ce qu'on dit de ſes jeûnes, de ſes veilles, de ſon oraiſon, de ſes lectures, & de ſes autres occupations, eſt admirable & édifiant, moins nous oſons nous y arrêter, parce que tant de choſes merveilleuſes que la grace de Jeſus-Chriſt rend très-croyables d'ailleurs, ne ſont venues juſqu'à nous que par le moyen de perſonnes ſuſpectes & accoutumées à la fiction.

Vit. Melan. jun. ap. Sur. n. 17. & ſeqq.

Après avoir demeuré plus de ſix ans en Afrique, elle s'en alla à Jeruſalem avec Albine & Pinien, & fit en leur compagnie divers voyages en Egypte & en Paleſtine pour viſiter les monaſteres & les déſerts, & pour répandre par tout leurs charités. Lorſqu'ils eurent fixé leur demeure en cette derniere province, ils y eurent un entretien avec l'hereſiarque Pelage, ſouhaitant d'apprendre de lui-même quels étoient ſes ſentimens. Comme ils l'exhortoient à condamner par écrit tout ce qu'on diſoit contre lui, il leur déclara qu'il reconnoiſſoit la neceſſité de la grace du Sauveur non-ſeulement à toutes les heures & à tous les momens, mais auſſi à toutes nos actions ; & qu'il étoit perſuadé que le baptême dans les enfans étoit pour la remiſſion des péchés auſſi bien que dans les adultes. Il leur fit auſſi la lecture de l'écrit qu'il avoit envoyé au pape Innocent, & n'oublia pas de leur apprendre qu'il avoit été envoyé abſous dans le concile de Dioſpolis trois ans auparavant. Ils furent aſſez contens de tout ce qu'il leur dit, mais ils crurent que le plus ſûr étoit de conſulter S. Auguſtin. Ils lui en écrivirent en commun : & il leur fit réponſe à Carthage où il ſe trouvoit d'ailleurs occupé de diverſes affaires dont le concile du premier jour de mai de l'an 418. l'avoit chargé. Cette réponſe conſiſte en deux livres, dont le premier eſt de la *Grace de Jeſus-Chriſt*, l'autre *du peché originel* : & il leur découvrit de telle ſorte les artifices de Pelage qu'ils n'eurent pas beſoin d'autre précaution. Avec ces deux livres, ſaint Auguſtin

L'an 418.

Aug. de Grat. Chr. c. 2. & 32.

envoya à Pinien, tous les actes de la con amnation qui s'étoit faite de Pelage & de Celestius tant à Rome qu'en Afrique.

VIII. Après la mort d'Albine, Melanie sa fille, & Pinien se séparerent pour travailler à acquerir encore une plus grande perfection. Pinien se retira dans une communauté de trente Religieux avec lesquels il pratiquoit les exercices de la vie monastique, s'appliquant principalement à lire l'Ecriture, à cultiver un jardin; & se joignant à des heures reglées avec les autres tant pour prier en commun que pour conferer des choses saintes. Il mourut quelques années après, laissant à ceux qui avoient été témoins de sa vie une grande opinion de sa sainteté. Pour Melanie qui resta la derniere de la famille, on dit qu'elle demeura quatorze ans recluse dans une cellule du mont des Oliviers; qu'ensuite elle bâtit un monastere où s'assemblerent autour d'elle beaucoup de vierges, & de femmes pénitentes, à qui elle donna des instructions sans vouloir prendre neanmoins ni la qualité ni la charge de Superieure qu'elle fit exercer par une autre.

Pallad. Lauf. c. 121.

Elle s'étoit renfermée dans cette maison sainte avec la resolution de n'en plus sortir que pour entrer dans le tombeau. Mais elle ne put se dispenser d'un devoir de charité, qui l'obligea d'aller à Constantinople; où l'appella l'affaire importante de la conversion de son oncle Volusien, frere * de sa mere Albine. C'étoit un noble Romain, qui avoit vécu jusques-là dans le Paganisme, d'ailleurs homme de probité, très-instruit dans les lettres humaines & dans la philosophie. Il avoit été l'ami particulier du tribun Marcellin, seigneur plein de Christianisme commis par l'empereur Honorius, à la célébre conference de Carthage de l'an 411. entre les Catholiques & les Donatistes. Il l'avoit été aussi de saint Augustin, qui lui avoit écrit en 412. cette longue & fameuse lettre, que nous avons encore avec celles qu'il en avoit reçues: car son attache pour le Paganisme, qu'il avoit reçu de ses peres, ne l'avoit pas empêché, comme il étoit sçavant & curieux, de discourir souvent de la religion Chrétienne avec ses amis. Il avoit proposé dès lors à saint Augustin diverses questions sur l'incarnation du Verbe & les miracles de Jesus-Christ; & ce Saint n'avoit pas fait difficulté de l'exhorter à lire les saintes Ecritures malgré le peu de disposition qu'il avoit alors à se convertir. Neuf ans après Volusien avoit été Prefet de Rome, & c'est à lui qu'est adressé l'édit que Constance beaufrere d'Honorius & déclaré Empereur, donna l'an 421. contre les Pelagiens. Ce fut vers l'an 436, que Volusien déja fort âgé se trouvant à Constantinople où l'empereur Valentinien III. l'avoit envoyé ambassadeur auprès de Theodose le jeune, pour traiter peut-être de son mariage avec sa fille, écrivit à sa niéce Melanie; pour la prier de le venir voir. Elle fit quelque scrupule de quitter sa solitude: mais de sages religieux, & les prêtres dont elle avoit coutume de prendre conseil, la déterminerent à ce voyage par l'esperance de gagner à Dieu l'ame d'une personne si considerable, & dont le salut ne devoit pas lui être indifferent. Elle alla donc à Constantinople, où elle fut reçue avec beaucoup d'honneur par le patriarche Procle, qui en étoit évêque depuis l'an 434. Elle travailla si heureusement par ses exhortations soutenues des instructions de Procle, que Volusien se convertit enfin à la foi de Jesus-Christ, & reçut le baptême peu de tems avant sa mort.

** mal nommé Patruus.*

Aug. ep. 137. n. ed.

Item ep. 133. 135. 136. n.

Chron. cod. Theod. an. 321.

L'an 436.

Vit. ap. Sur. c. 27. & seqq.

IX. Melanie étant revenue à Jerusalem, employa ce qui lui restoit à fonder encore un monastere d'hommes qu'elle fit bâtir sur la pente du Calvaire. On ajoute qu'elle fit même un miracle, pour la guérison de l'imperatrice Eudocie, femme de Theodose, qui étoit venue l'an 438. en Palestine visiter les saints lieux, & s'acquitter du vœu qu'elle avoit fait pour le mariage de sa fille, qui avoit été conclu l'année précedente avec l'empereur Valentinien. On ne sçait pas si notre Sainte véquit encore long-tems depuis : & parce que l'on croit communement que sa mort arriva en un dimanche le dernier jour de decembre, on est persuadé que ça été en l'une des trois années 439, 444, 450, où ce jour tomboit en dimanche. Thoaphane a marqué cette mort à l'an 433, qui étoit le 26. du regne de Theodose : mais ce que nous avons rapporté de son voyage de Constantinople du tems de Procle, nous empêche de souscrire à cette opinion.

L'an 438.

Typic. S. Sabb. bis.

Les Grecs ont marqué sa fête au XXXI. de decembre, auquel on a aussi inferé son nom dans le martyrologe Romain moderne, où l'on joint à son éloge celui du bienheureux Pinien son mari. On n'y a point fait le même honneur à la memoire de Melanie l'ancienne ; mais sa fête se trouve au VII. de janvier dans quelques autres martyrologes des Latins, auquel il est fait mention de la jeune. Les Grecs ont fait quelquefois la fête de Melanie l'ancienne le VIII. de juin auquel son nom se trouve encore dans quelques-uns de leurs menées. Pierre Natal a cru devoir joindre les deux Melanies ensemble, & les mettre au XXII. d'octobre à l'occasion sans doute de saint Melon évêque de Rouen, que lui & plusieurs autres appellent *Melanius*. Je ne sçai si ce ne seroit pas un semblable motif, qui auroit fait agir ceux qui ont mis leur fête au VII. de janvier à cause de saint *Melaine*, évêque de Rennes.

Boll. t. 1. janv. p. 354. 355.

Papebr. t. 2. jun. p. 53. P. Nat. l. 9. c. 99. 45.

Boll. t. 1. jan. p. 354. 355.

IV. SAINT FROBERT ou saint FLOBERT abbé près de Troyes en Champagne.

mal Fraubert.

VII. Siécle

lat. *Frodobertus*.

I.

SAINT FROBERT naquit à Troyes, vers la fin du VI. siécle sous le regne de Clotaire II, de mediocre, mais d'honnête famille. Il donna dès l'enfance des marques de pieté, qui firent juger que Dieu l'appelloit à quelque chose d'extraordinaire. C'est ce qui porta ses parens à l'élever avec le plus de soin qu'il leur fut possible, & à faire en sorte qu'il pût être admis à l'état ecclesiastique, à quoi ils voyoient qu'il se portoit avec ardeur, pour servir Dieu plus parfaitement. Ils le mirent dans cette vue sous la discipline de l'évêque de Troyes Ragnegisile, qui le fit instruire dans l'école de son séminaire, où il avoit établi d'habiles maitres, sur-tout pour l'Ecriture-sainte, & la science de l'Eglise. Frobert joignit à ses études la pratique de la vertu & les exercices de la pieté ; assidu à la priere & mortifié par les jeûnes & les veilles, il devint parmi les clercs de la ville de Troyes un modele de la sagesse, & de la modestie où l'évêque tâchoit d'entretenir tous ses disciples. On ajoute même que Dieu lui accorda dès lors le don des miracles, & qu'il en fit épreuve sur sa propre mere devenue aveugle, qui l'avoit prié de faire le signe de la croix sur ses yeux. Cependant le desir de s'élever à une plus grande perfection, lui fit quitter le clergé de Troyes, pour aller au célébre monastere de Luxeû, qui avoit été bâti

Vit. ap. Camuz. in Prompt. Boll. d. 8. jan. Mabill. act. B. sec. 2. Bult. l. 3. c. 15. p. 436.

par saint Colomban, & qui étoit alors gouverné par saint Walbert ou Gaubert, le troisiéme des abbés du lieu. Il y fut reçu d'autant plus agréablement qu'il y apportoit des lettres de recommandation de son évêque, qui faisoient connoître son merite. Il ne tarda guéres à y prendre parfaitement l'esprit monastique, c'est-à-dire un esprit de retraite, de pauvreté, de pénitence : & les religieux du lieu ne purent assez admirer son humilité, ses mortifications, sa patience, sa soumission, son détachement de toutes les choses sensibles. Luxeû étoit alors l'école la plus florissante de la vertu, qui fût dans la France. Sa reputation y faisoit venir des provinces les plus éloignées, & des isles les personnes touchées du desir d'apprendre à pratiquer l'évangile dans sa perfection. Parmi beaucoup de saints religieux, que renfermoit ce monastere, il se trouvoit quelques moines grossiers & imparfaits, qui voyant la simplicité que Frobert faisoit paroître dans les humiliations qu'il embrassoit, dans la promptitude qu'il avoit à obeir, & dans la patience avec laquelle il souffroit les insultes & les outrages, & qui n'en connoissant pas le prix, s'en mocquoient comme d'une foiblesse & d'une stupidité. Souvent ils vouloient tirer avantage de cette simplicité pour s'en divertir, & ils cherchoient à lui faire de la peine. Un abbé du monastere de saint Seine, nommé Theudolen jeune homme, qui avoit de l'esprit ayant été envoyé dans ce tems-là à Luxeû par Bertaud évêque de Langres, pour s'instruire plus à fond de la discipline religieuse, & se rendre plus capable de remplir ses devoirs, voulut éprouver si la simplicité qui paroissoit dans Frobert n'étoit point une affectation & l'effet de quelqu'artifice ché. Il lui dit qu'il avoit besoin d'un compas pour tracer, & décrire quelque chose & le pria d'en aller demander à un religieux qu'il lui nomma, auquel il avoit donné le mot auparavant. Ce religieux ayant reconnu que Frobert, ne sçavoit pas ce que c'étoit qu'un compas, lui mit sur les épaules la moitié d'une meule de moulin : avec ordre de la porter à Theudolen. Frobert retournant ainsi chargé, rencontra l'abbé saint Walbert, qui lui demanda où il alloit avec un si pesant fardeau. Sa réponse lui fit juger qu'on se jouoit de lui : & touché d'une si grande simplicité il mit en pénitence Theudolen, & l'autre religieux, qui s'en étoient voulu divertir.

II. Frobert après avoir passé plusieurs années à Luxeû retourna à Troyes, pour satisfaire au desir de l'évêque du lieu, & pour contenter ses parens. Il croyoit ne faire qu'une visite de peu de jours, & il s'attendoit à retourner bientôt au monastere avec les freres qu'il en avoit amenés avec lui. Mais l'évêque lui en ayant refusé la permission, l'arrêta, & le fit résoudre à demeurer dans la ville, afin que sa vertu pût servir d'exemple à son clergé & à son peuple. Le Saint commença donc à mener la vie de Luxeû parmi ses parens & ses citoyens. Quand le carême, fut venu il redoubla ses abstinences de telle sorte qu'il passoit quelquefois plusieurs jours de suite sans prendre de nourriture. Quelques-uns ne pouvant comprendre ce qu'on en disoit, s'imaginerent ou que Frobert mangeoit en secret, ou qu'il étoit las de vivre & qu'il cherchoit à mourir. L'évêque pour être éclairci de ce qui en étoit fit dresser une cellule sous le portique de son église, où Frobert se renferma pendant ce saint tems. Par les frequentes visites qu'il lui rendit ou qu'il lui fit rendre lorsqu'il s'y attendoit le moins, il reconnut la

fausseté de la calomnie, & augmenta encore l'idée qu'il avoit du merite du Saint. Sa reputation s'étendit ensuite dans tout le pays par le bruit des guérisons miraculeuses qu'il faisoit avec l'huile benite. Elle alla jusqu'en cour : & le roi Clovis II. en fut si touché qu'il lui accorda avec plaisir une place près de la ville de Troyes pour y bâtir un monastere, & y retirer avec lui les disciples, qui venoient se ranger sous sa conduite. Il fut construit aux fauxbourgs en un lieu appellé l'isle-Germanique, & fut nommé la *Celle de saint Frobert* du nom de son fondateur, la *Celle de saint Pierre* du nom de son patron, la *Celle de Bobin* du nom d'un évêque de Troyes son bienfaiteur : c'est aujourd'hui *Montier-la-Celle* de l'ordre de saint Benoît. Les parens de notre Saint, quoique leurs facultés ne fussent pas bien amples, & beaucoup d'autres personnes de pieté contribuerent à la dépense si abondamment que l'église & les édifices du monastere eurent d'abord leur juste grandeur. La fondation fut confirmée quatre ans après par le roi Clotaire III. fils de Clovis II, & par la reine sainte Bathilde sa mere qui avoit la regence. Le Saint y forma une communauté nombreuse qu'il conduisit dans les voies étroites du salut pendant l'espace de près de vingt ans. Il y fit admirer sa sagesse, son humilité & toutes ses autres vertus, autant que la grace des miracles que Dieu lui continua même au delà du tombeau. Il mourut d'une maniere digne de la sainteté de sa vie, la nuit qui précedoit le jour de la Circoncision de Jesus-Christ à la fin des noctures ou de l'office de matines.

Vers l'an 653.

L'an 657.

673.

III. Il fut enterré dans l'église de son monastere le jour même qu'elle fut dédiée par Abbon quatriéme évêque de Troyes d'après Ragnegisile. L'abbé Alding, ayant rebâti cette église vers le milieu du IX. siécle, pria l'évêque saint Prudence de la dédier, ce qu'il fit l'an 860. en l'honneur de saint Pierre, de saint Paul & de S. André, & il y consacra huit autels en huit jours differens. Ce saint évêque se preparant à faire cette dédicace fit tirer de l'église tous les corps qu'on y avoit enterrés sans en excepter celui-même de S. Frobert, dont il ne connoissoit point le merite, parce que ses miracles avoient cessé depuis long-tems, & qu'il n'avoit jamais rien lû de l'histoire de sa vie, qui avoit été composée par Lupel disciple du Saint qui l'avoit assisté à la mort. Lorsque par la suite saint Prudence eut mieux connu saint Frobert, il prit resolution de remettre ses os dans l'église, & de leur faire rendre l'honneur qu'ils meritoient. Mais sa mort empêcha l'execution de ce dessein. L'affaire traina jusqu'en 872. que l'évêque Otulfe, qui avoit succedé à Fulcric successeur de saint Prudence, fit enfin cette translation des reliques de notre Saint, & lui institua un culte religieux ou regla celui qu'on pouvoit lui avoir rendu autrefois, mais qui avoit été interrompu & negligé, comme le fait voir la conduite de saint Prudence. Otulfe commença par lever son corps avec solemnité le premier lundi du carême, qui arrivoit le XIX. de février en cette année bissextile. Il le laissa exposé dans l'église de la Celle, pendant tout le reste de l'année, & il acheva les cérémonies de la Translation le VIII. jour de janvier de l'an 873, jour qui fut choisi pour célébrer dans la suite la fête principale de saint Frobert, parce que celui de sa mort se trouvoit occupé de l'office de l'octave de Noël & de la Circoncision. L'on trouve encore la fête d'une autre translation marquée au XVI. d'octobre pour l'abbaye de Montier-la-Cel-

Mabill. sæc. 4. part. 2. p. 244. Bult l. 5. c. 50. p. 574. t. 2.

Boll. p. 511. n. 30. Mabill. sæc. 4. p. 244. part. 2. &c.

L'an 873.

le. L'on y conserve toujours les reliques du Saint dans une châsse de bois peint & orné de figures, où Louis Raguier évêque de Troyes & abbé commendataire du lieu les avoit renfermées le XXIII. d'avril de l'an 1470. La fête principale de saint Frobert, est rapportée au XXXI. de decembre dans le martyrologe de France, où l'on a marqué celle de l'élevation de son corps au VIII. de janvier. Le Romain moderne n'en fait point de mention.

RENVOI.

* S. ODILON *abbé de Cluni*, mort un peu avant le minuit du XXXI. de decembre & du I. de janvier. Voyez au I. jour de janvier.

FIN.

TABLE ALPHABETIQUE
DES NOMS DES SAINTS
CONTENUS DANS CE VOLUME.

Les Chiffres ne sont pas ceux des pages mais ceux des jours.

DEPUIS LE XV. NOVEMBRE JUSQU'A LA FIN.

A

Abibe, 15
Acaire, *Evêque*, 27
Acifcle, 17
Agnan, 17
Aignan, 17
Albert *le Grand* 15
Albert *de Liege*, 21
Alype, *Cionite*, 26
Amphiloque, 23
André, *Apôtre*, 30
Appie, 22
Athenodore, 17

B

Bale, 26
Barlaan, M. 19
Barlaam, *solit. philos.* 27
Barulas, 18
Basle *ou* Basole, 26
Baussenge, 25
Bernard *de Hildesh.* 20

C

Catherine, *V. M.* 25
Cecile, *V. M.* 22
Chrysogone, 24
Clement, *pape* 23
Colomban, 21
Conrad *de Const.* 26

D

Dedicaces, 18
Denys *d'Alex.* 17

E

Edme *ou* Eme, 16
Edmon *ou* Emon, *R.* 20
Elizabeth *de Hongr.* 19
Etienne *le Jeune*, 28
Eucher *de Lyon*, 16
Eucher *de Provence*, 16
Eugene, M. *de Deuil*, 15
Eusice, 27

F

Fauste *d'Alex.* M. 19
Felix *de Valois*, 20
Flore, *V. M.* 24
Florentien, 28

G

Gelase, *pape*, 21
Geri *de Cahors*, 15
Gregoire *III. P.* 28
Gregoire *Thaumat.* 17
Gregoire *de Tours*, 17
Gregoire *de Gergenti*, 23
Gurie, 15

H

Hortulan *ou* Hortolan, 28
Hugues *de Lincoln.* 17

J

Jacques *l'Herm.* 19
Jacques *l'Intercis*, 27

L

Leonce *de Bourd.* 15
Leopold, 15
Lucain, 30

M

Macaire *Celerin* 25
Maclou, 15
Maixence, 20
Malo, 15
Mansuet, 28
Marcule, 26
Marie, *Present.* 21
Marie, *V. M.* 24
Maxence, 20
Maxime, *Prêtre*, 25
Maxime *de Riez*, 27
Mercure, 25
Metaphraste, 27

N

Nicon, 26

O

ODon *de Cluni*, 18
Othmar, 16

P

PApinien, 28
Patrocle, *réclus*, 19
Pavin, 15
Philemon, 22
Pierre, *Ap. son Egl. ded.* 18
Pierre *d'Alex.* 26
Pontien, 19
Porcien, 24
Pourçain, 24

R

RAdbod, 29
Romain, M. 18
Romain, *pr. de Blaye*, 24

S

SAmonas, 15
Saturnin *de Toulouse*, 29
Saturnin *de Rome*, 29
Sernin, 29
Sidoine, *Conf.* 25
Silvestre *de Chall.* 20
Silvestre, 26
Simeon, *Metaph.* 27
Sosthene, 28

T

TRoien *ou* Trojan, 30
Tron, 23
Tugal, 30

U

URbain, *Conf.* 25

V

VAlerien *d'Aquil.* 27
Victoire, 17
Virgile *de Saltzb.* 27

Z

ZOel, 17

TABLE DU MOIS DE DECEMBRE.

A

ADelaïde, 16
Adon, 16
Adrie, *M.* 2
Agathope, *M.* 23
Ageric, 1
Albine, 31
Alexandre, *M.* 12
Ambroise, 7
Ammonaire, 12
Anastase, 25
Annon, 4
Anyse, 30
Antoine *de Ler.* 28
Apollon, *Ap.* 8
Archelaus, 26
Aselle, 6
Ascole, 30
Aubert, 3
Auxence, *M.* 13
Auxence de *Mops.* 18
Ayri, 1

B

BArbe, *V. M.* 4
Bibienne, *V. M.* 2
Birin, 3
Boniface, 6

C

CAllinique, *M.* 14
Captive *chrét.* 15
Cherémon, 22
Chromace, *év.* 2
Chrysologue, 2
Clement *Alex.* 4
Colombe, *V. M.* 31
Conception de la S. V. 8
Constantien, 1
Couvoyon, 28
Crispine, 5
Cyprien de Perig. 9

D

DAgobert, 23
Damase, 11
Daniel, *Stylite*, 11
Dative, *M.* 6
Delphin, 24
Denys, *Pape*, 26
Denyse, *V.* 6
Denyse, *M.* 12
Domnole, 1

E

ELoi, 1
Emilien, *Med. M.* 6
Epimaque, *M.* 12
Etienne, 26
Eucaire, 8
Eugenie, *V. M.* 25
Eulalie *de Meride*, 10
Eusebe de Verceil, 15
Eusebe, *M.* 2
Eustrate, *M.* 13
Eutychien, 8
Evroul, 29

F

FAbiole, 27
Fare, 7
Felix III. P. 30
Femme *captive*, 15
Folcuin, 14
François *Xav.* 3
Frobert, 31
Fuscien, *M.* 11

G

GAtien, 18
Gentien, *M.* 11
Giguel, 13
Gorgonie, 9
Guinebaud, 18

H

HIldeman, 8
Hippolyte, *M.* 2

I

INnocens *MM.* 28
Ischyrion, 22

J

JEan *évang.* 27
Jean *de la Croix*, 14
Josse, 13
Judicael *V.* Giguel.

L

LAzare *de Beth.* 17
Leocadie *V. M.* 9
Leonce *de Frejus*, 1
Leuce *M.* 14
Luce *roi*, 3
Luce *V. M.* 13

M

MAjoric, *M.* 6
Marcel, 29
Marcel, *M.* 2
Mardarce, 13
Martin *de Saintes*, 7
Maruthas, 4
Maure, 19
Maxime *d'Alex.* 27
Maximin, *abbé*, 15
Melanies, 31
Melchiade, 10
Mercurie, *M.* 12
Merocles, 3
Mesmin, 15
Meuris, 19
Miltiade, 10
Myrocle, 3

N

NIcaise, 14
Nicarette, 27
Nicet *ou* Nicesse, 5
Nicolas, 6
Noel, 25

O

ODille, *V.* 13
Olympiade, 17
Oreste, *M.* 13

P

PAscal *Pierre*, 6
Paul *le simple*, 18
Perpet, 30
Philogone, 20
Pierre *Chrysol.* 2
Pierre *Pasc.* 6
Pierre *le Vener.* 25
Pinien, 31
Potentien, 31

Q

QUérémon, 22

R

ROmaric, 8
Ruf, *M.* 18

S

SAbas, 5
Sabin, 30
Saturnin, *M.* 23
Savinien *ou* Sabinien, 31
Serf, 7
Servol *ou* Servule, 23
Silvestre, 31
Siran, 4
Sol, 3
Spiridion, 14
Sturme, 17
Subran, 9

T

TArsille, 24
Terce *ou* Tiers, *M.* 6
Thée, 19
Themistocle, 21
Theodore, *Grapt.* 27
Theodule *Stylite*, 5
Theodule, *M.* 23
Theophane, *Grapt.* 27
Thomas, *Ap.* 21
Thomas *de Cant.* 29
Thyrse, *M.* 14
Timothée, 19
Trophime, 29

U

URsin, 29

V

VAlere *év.* 8
Valerien, *év. M.* 15
Valeri, *abbé*, 12
Venerand, 24
Victoric, *M.* 11
Vierges *MM. d'Afr.* 16

W

WAlpurge, 18
Wunebaud, 18

X

XAvier, 3

Y

YVes *de Ch.* 23

Z

ZEtique, *M.* 23
Zosime, *M.* 18
Zosime, *B.* 26

Fin de la Table alphabetique.

TABLE GENERALE DES NOMS DES SAINTS.

On a marqué d'une étoile ceux de l'ancien Testament qui sont compris dans un volume à part.

A

AAron * 1 juillet.
Abacuc *, v. *Habacuc.*
Abachum 19. janvier.
Abbon 13. novembre.
Abdas *ou* Avda 31. mars. *Item* 8. août, 22. avril.
Abdias *proph.* * 19. nov.
Abdjesu 22. avril.
Abdon 30. juillet.
Abel * 30. juillet.
Aberce 22. octobre.
Abibas 3. août.
Abibe 15. novembre.
Abraham *patr.* * 9. oct.
Abraham *évêque* 14. fevrier.
Abraham *abbé* 15. juin.
Abraham *solit.* 16. mars.
Acace *ou* Achate 30. mars.
Acace d'*Amide* 9. avril.
Acace, v. *Acuce.*
Acaire *évêque* 27. novembre.
Acaire *ou* Achard 15. septembre.
Accurse 16. janvier.
Acepsime 22. avril.
Achias * 12. novembre.
Achillas 7. novembre.
Acifcle 17. novembre.
Acuce *ou* Acut 19. sep.
Adalbaud 12. mai.
Adalbert *de Prag.* 23. avril.
Adalbert *de Magd.* 20. juin.
Adalsende 12. mai.
Adam *patr.* * 23. janvier.
Adaucte 7. fevrier.
Adaucte 30. août
Adelaïde 16. decembre.
Adelard 2. janvier.
Adelin 15. juin.
Adelme 25. mai.
Adelphe *conf.* 21. mai.
Adelphe *abbé* 8. decem.
Adjute 16. janvier.
Adjuteur 30. avril.
Adon 16. decembre.
Adrie M. 2. decembre.
Adrien M. *de Nic.* 8. sep.
Adrien M. *de Cæs.* 5. mars.
Adrien *abbé* 19. septemb.
Adrien *messager* 19. mars.
Adventor 22. septemb.
Afre 5. août.
Africain 1. may.
Agape *femme* M. 1. avril.
Agape M. 19. août.
Agapet 6. août.
Agapet 18. août.
Agapet *pape* 20. sept.
Agapius 30. avril.
Agathange 23. janvier.
Agathe 5. fevrier.
Agathodore 13. avril.
Agathon M. 1. avril.
Agathon *pape* 10. janv.
Agathonice 13. avril.
Aggée *proph.* * 4. juillet.
Agilbert 11. octobre.
Agile 30. août.
Aglaé 14. mai.
Aglibert 24. juin.
Agnan 17. novembre.
Agnès V. M. 21. janvier.
Agnès *de Mont-Pulc.* 20. avril.
Agnès *abbé de Poit.* 13. août.
Agoard 24. juin.
Agobard *ou* Aguebaud 6. juin.
Agricole 17. mars.
Agricole M. 4. novemb.
Aidan 31. août.
Aignan 17. novembre.
Aigulfe 22. mai.
Aigulfe 3. septembre.
Airy *ou* Ageric 1. dec.

Aizan 27. octobre.
Alban 22. juin.
Albergati 9. mai.
Albert *patr. de Jerus.* 8. avril.
Albert *de Trap.* 7. août.
Albert *le Grand* 15. nov.
Albert *de Liege* 21. nov.
Albine 31. decembre.
Alcibiade M. 2. juin.
Alcuin 19. mai.
Aldegonde 30. janvier.
Aldhelme 25. mai.
Aldric *du Mans* 7. janv.
Aldric *de Sens* 10. octob.
Aleaume 30. janvier.
Aleman 16. septembre.
Alexandre *Acém.* 15. jan.
Alexandre *év. d'Al.* 26. fevrier.
Alexandre *de Jerus.* 18. mars.
Alexandre *pape* 3. mai.
Alexandre M. 30. mai.
Alexandre M. *de Lyon* 22. avril.
Alexandre M. *de Lyon* 2. juin.
Alexandre M. *de Rome* 10. juillet.
Alexandre *de Mars.* 21. juillet.
Alexandre *le Charb.* 11. août.
Alexandre *de C.P.* 28. août.
Alexandre M. 12. dec.
Alexandrie V. M. 18. mai.
Alexis 17. juillet.
Allire *ou* Alyre 5. juin.
Almaque 1. janvier.
Alodie 22. octobre.
Aloph 16. octobre.
Alpinien 30. juin.
Alubert 25. août.
Alype *év.* 15. août.
Alype *Cionite* 26. nov.
Amable 1. novembre.
Amaitre 1. mai.
Amalberge *V.* 10. juill.
Amalberge *veuve* 10. juillet.
Amance 26. septembre.
Amand *de Mastr.* 6. fevr.
Amand *de Bourd.* 17. juin.
Amaranthe 7. novemb.
Amateur 1. mai.
Ambrois 16. octobre.
Ambroise *de Mil.* 7. dec.
Ambroise *diac.* 17. mars.
Ambroise *de Siéne* 20. mars.
Ambroise *Autp. abbé* 19. juillet.
Amé 13. septembre.
Amée 22. septembre.
Amet 13. septembre.
Ammon M. 12. decemb.
Ammon *solit.* 4. octobr.
Ammonaire M. 12. dec.
Ammonaire V. M. *ibid.*
Amos *prop.* * 31. mars.
Amphien 2. avril.
Amphiloque 23. nov.
Amphion 12. juin.
Anaclet 13. juillet.
Ananias *prop.* * 27. mars.
Ananie, Azarie, Misaël * 16. decembre.
Anastase *M. Pers.* 22. jan.
Anastase *Sin.* 21. avril.
Anastase d'*Ant.* 21. avril.
Anastase *pape* 27. avril.
Anastase M. *Esp.* 14. mai.
Anastase M. *Esp.* 13. juin.
Anastase *conf.* 13. août.
Anastase *ou* Anastasie 25. decembre.
Anatole 3. juillet.
Anatolie 9. juillet.
Anatolien, *v.* *Antolien.*
Andeol 1. mai.
Andoche 24. septembre.
André *Ap.* 30. novembr.
André *Corsin* 4. fevrier.
André *tribun* M. 19. août.
André M. *de Lamps.* 15. mai.
André *de Crete* 17. oct.
Andronic 11. octobre
Angadrème 14. octobre.
Ange *Carme* 5. mai.
Ange M. 13. octobre.
Angel *de Fol.* 4. janvier.
Angilbert 18. fevrier.
Anicet P. 17. avril.
Anien 25. avril.
Anne *mere de la S.V.* 26. juillet.
Anne *veuve prop.* 8 octob.
Anne *mere de Sam.* * 20. août.
Annemond 28. septembre.
Annon 4. decembre.
Ansbert 9. fevrier.
Anschaire 3. fevrier.
Anselme *de Lucques.* 18. mars.
Anselm. *de Cant.* 21. avr.
Antere P. 3. janvier.
Anthelme 26.
Anthime *de Nicom.* 27. avril.
Antipas 11. avril.
Antoine 17. janvier.
Antoine *Caulée* 12. fevr.
Antoine *de Pade* 13. juin.
Antoine *de Lerins* 28. dec.
Antolien 15. mai.
Antonia V. M. 30. avril.
Antonin *abbé* 14. fevrier.
Antonin *de Flor.* 10. mai.
Antonin *de Pam.* 2. sept.
Antonin *de Plais.* 22. sept.
Antonin M. 13. novemb.
Antonine M. 21. octobr.
Anyse 30. decembre.
Aou 22. mai.
Aoust 7. octobre.
Aphraate 7. avril.
Apollinaire *Claud.* 8. jan.

Apollinaire *de Rav.* 23. juillet.
Apollinaire *de Reims* 23. août.
Apollinaire *Sid.* 23. août.
Apollinaire *de Val.* 5. oct.
Apolline *ou* Apollonie 9. fevrier.
Apollon 8. decembre.
Apollone *solit.* 25. janv.
Apollone & *Philem.* 8. mars.
Apollone M. *d'Alex* 10. avril.
Apollone *Senat.* 18. avril.
Apphien 2. avril.
Appie 22. novembre.
Apre V. 13. janvier.
Apre *év.* v. *Evre.*
Aquila 8. juillet.
Aquilin 19. octobre.
Arbogaste 19. juin. & 12. octobre.
Arcade & *autres* 13. nov.
Arcade M. 12. janvier.
Archambaud 30. avril.
Archelaus 26. decemb.
Archinim 29. mars.
Ardaleon 25. août.
Aretas 24. octobre.
Arey 16. août.
Argimir 28. juin.
Arien 8. mars.
Arige *de Gap* 1. mai.
Arige *de Lyon* 10. août.
Arille 17. mars.
Aristarque 4. août.
Aristide 31. août.
Ariston 2. juillet.
Armogaste 29. mars.
Arnoul M. 19. juillet.
Arnoul *de Mets.* 16. août.
Arnoul *de Soiss.* 15. août.
Arpila 15. septemb.
Arsace 16. août.
Arsene 19. juillet.
Arteme 20. octobre.
Arthongate 7. juillet.
Asclepiade M. v. *Alcibiade.*
Asclepiade *év.* 18. octob.
Ascole 30. decembre.
Aselle 6. decembre.
Astere 3. mars.
Astere *de Petra* 20. juin.
Astere M. 23. août.
Ater *dit* Arsene 12. dec.
Athanase 2. mai.
Athanase *diac.* 5. juillet.
Athanasie M. 31. janv.
Athanasie 14. août.
Athenodore 17. novem.
Attale 10. mars.
Attale 2. juin.
Aubert 13. decembre.
Aubierge 7. juillet.
Aubin 1. mars.
Audart 1. mai.
Audax 9. juillet.
Audifax 19. janvier.
Audry *reine* 23. juin.
Audry *év.* 10. octobre.
Augustin 28. août.
Augustin *de Cant.* 26. mai.
Aunaire 25. septembre.
Aure *V. abb.* 4. octobre.
Aurée 19. juillet.
Aurele M. 27. juillet.
Aurele *év. de Carth.* 20. juillet.
Aurelie V. 2 decembre.
Aurelien 16. juin.
Ausone 11. juin.
Austreberte 10. fevrier.
Austregisile 20. mai.
Austremoine 1. novemb.
Austrude 17. octobre.
Autbert 13. decembre.
Autpert 19. juillet.
Auxence 14. fevrier.
Auxence *év. de Mops.* 18. decembre.
Auxence *prêtre* M. 13. dec.
Aventin *de Troyes* 4. fevr.
Aventin *de Dunois* ibid.
Avi 17. juin.
Avi *ou* Avit, *ibid.*
Avit *de Vienne* 5. fevrier.
Avoye 21. octobre.
Aybert 7. avril.
Aygulfe 22. mai.
Ayl 30. août.
Ayou 3. septembre.
Azarie *proph.* * 3. fevrier.

B

BAbolein 26. juin.
Babylas 24. janvier.
Bacque 7. octobre.
Badéme 9. avril.
Balderic *ou* Baudry, v. *Beuve.*
Baldomer, v. *Garmier.*
Bâle 26. novembre.
Balseme, v. *Bausenge.*
Barach *juge* * 1. septemb.
Baradat 22. fevrier.
Barale, v. *Barulas.*
Barbat 19. fevrier.
Barbe V. M. 4. decemb.
Bardou *ou* Bardols 19. août.
Barlaam M. 19. novemb.
Barlaam *solit. philos.* 27. novembre.
Barnabé 11. juin.
Baronte 25. mars.
Barsabas 20. juillet.
Barthelemi 24. août.
Barthus 15. septembre.
Baruch *proph.* * 28. sept.
Barulas 18. novembre.
Basile *le gr.* 14. juin.
Basile *d'Ancyre* 22. mars.
Basile *d'Amasée* 26. avril.
Basile *pere du gr.* 30. mai.
Basilide 12. juin.
Basilide 28. juin.
Basilisque *év.* & M. 22.

mai.
Basilisque *sold.* & M. 22. mai.
Basilisse 9. janvier.
Basin 4. mars.
Basle *ou* Basole 26. nov.
Bassien 19. janvier.
Bassille 20. mai.
Bathilde 30. janvier.
Bathilde *ou* Baudele 20. mai.
Baudoin 17. mai.
Baudour *v.* Bathilde.
Baussenge 25. novemb.
Bavon *ou* Baf 1 octob.
Beatrix 29. juillet.
Bede 27. mai.
Benezet *ou* Benedet 14. Avril.
Benigne 1. novembre.
Benilde 14. juin.
Beniti 23. août.
Benjamin M. 31. mars.
Bennon 16. juin.
Benoît 21. mars.
Benoît d'*Aniane* 12. fevr.
Benoît *Biscop.* 12. janv.
Benoît *solit.* 23. mars.
Benoite V. M. 8. octob.
Berard 16. janvier.
Bercaire 16. octobre.
Berenice V. M. 4. octob.
Bernard *abbé* 20. août.
Bernard *de Vienne* 23. jan.
Bernard *de Tiron* 14. avr.
Bernard *d'Aoust* 15. juin.
Bernard *de Hildesh.* 20. novembre.
Bernardin *de S.* 20. mai.
Bernon 13. janvier.
Berte 4. juillet.
Bertille 5. novembre.
Bertin 5. septemb.
Bertols 19. août.
Bertoul 5. fevrier.
Bertran 3. juillet.
Bertran *Louis* 9. octobre.
Bertrand *de Comm.* 15. octobre.
Bertulfe 19. août.
Besas 27. fevrier.
Beuve & Dode 24. avril.
Beuvon 22. mai.
Bibienne 2. decembre.
Biblis 2. juin.
Birgitte 8. octobre.
Birin 3. decembre.
Blaise 3. fevrier.
Blandin-Bason 22. sept.
Blandine 2. juin.
Blosius *ou* de Blois 7. janvier.
Bobon 22. mai
Boëce 23. octobre.
Bonaventure 14. juillet.
Boniface *de Laus.* 19. fevrier.
Boniface M. 14. mai
Boniface *de Mayence* 5. juin.
Boniface *diac. M.* 17. août.
Boniface *pape* 25. octob.
Boniface *M. Afr.* 6. decembre.
Bonose 21. août.
Bont *ou* Bonet 15. janvier.
Bretannion 25. janvier.
Brice 13. novembre.
Brieu 1. mai.
Brigide V. 1. fevrier.
Brigide *ou* Britte 13. juil.
Brigide *ou* Birgitte 8. oct.
Bruno 6. octobre.
Brunon *de Wurtzb.* 17. mai.
Brunon *d'Aste* 31. août.
Brunon *de Prusse* 15. oct.
Brunon *de Cologne* 15. octobre.
Burckard 14. octobre.

C

CAgnoald, *ou* Cagnoû 6. septembre.
Caius & *Alex.* 10. mars.
Càius *pape* 22. avril.
Càius & *Crisp.* 4. octob.
Calès *ou* Calais 1. juillet.
Caletric ou Caltry 8. oct.
Callinique 14. decemb.
Calliste P. 14. octobre.
Candide M. 22. septembre.
Candide & *autres* 10. mars.
Cantiens M M M. 31. mai.
Canut *roi* 10. juillet.
Canut *duc* 10. juillet.
Capistran 23. octobre.
Caprais M. 6. octobre.
Capraise 1. juin.
Carloman 17. août.
Carpe 13. avril.
Carpe 13. octobre.
Carpophore 8. novemb.
Casimir 4. mars.
Cassi 15. mai
Cassien *év.* 5. août.
Cassien *abbé* 23. juillet.
Cassien *greffier* M. 30. octobre.
Cassien *maître d'école* M. 13. août.
Cassius 22. septembre.
Cassius *ou* Cally & *Vict.* 15 mai.
Caste 22. mai.
Castore 27. juillet.
Castule 20. janvier.
Catherine V. M. 25. nov.
Catherine *de Boulog.* 9. mars.
Catherine *de Suède* 24. mars.
Catherine *de Siène* 30. avril.

Catherine *de Gènes* 14. sep.
Ceade *ou* Cedde 2. mars.
Cecile V. M. 22. nov.
Cecile *prêtre* 3. juin.
Celerin 3. fevrier.
Celerine 3. fevrier.
Celestin P. I. 6. avril.
Celestin P. V. (*Pierre*) 19. mai.
Celine V. 21. octobre.
Celse M. 28. juillet.
Ceolfrid 25. septembre.
Ceran 27. septembre.
Cerbonei 10. octobre.
Cereal M. 10. juin.
Cerin M. 11. octobre.
Cesaire *Med.* 25. fevrier.
Cesaire *d'Arles* 27. août.
Cesaire M. 1. novembre.
Cesar *de Bus* 15. avril.
Ceuffroi 15. septembre.
Chadoin 20. août.
Chaffre 19. octobre.
Chamant 4. novembre.
Charitaine 13. avril.
Charité *ou* Agape 1. août.
Chariton 13. avril.
Charlemagne 28. janv.
Charles *le Bon* 2. mars.
Charles *Borrom.* 4. nov.
Chaumond 28. septemb.
Chef 29. octobre.
Chelidoine 3. mars.
Cheours, Ceouls, v. *Celse.*
Chérémon 22. décemb.
Cheron 28. mai.
Chionie 1. avril.
Christine 24. juillet.
Christofle 25. juillet.
Christofle *d'Esp.* 15. sept.
Chrodegang *de Seez* 22. avril.
Chrodegang *de Mets* 6. mars.
Chromace 2. decembre.
Chrysanthe 25. octobre.
Chrysogone 24. novem.
Chrysologue 2. decemb.
Chrysostome 27. janvier.
Cibar *ou* Cybar 1. juillet.
Cinq-freres mineurs 16. janvier.
Cittin M. 17. juillet.
Clair *ou* Cler *de Vienne* 1. janvier.
Clair *du Vexin* 4. nov.
Clair *de Touraine* 8. nov.
Clair *d'Aquitaine* 4. nov.
Claire V. 12. août.
Clars *ou* Clair 4. nov.
Claude *év.* 6. juin.
Claude M. 7. juillet.
Claude M. 23. août.
Claude M. 30. octobre.
Claude V. M. 18. mai.
Clement *d'Ancyre* 23. janvier.
Clement *Flavius* M. 7. mai.
Clement *pape* 23. nov.
Clement *Alex.* 4. déc.
Cleonique M. 22. mai.
Cleophas 25. septembre.
Clet *ou Anaclet* 13. juill.
Climaque 30. mars.
Clotilde, 3. juin.
Cloû *de Mets* 8. juin.
Cloud *de Paris* 7. sept.
Colette 6. mars.
Colman 13. octobre.
Coloman 8. juillet.
Colomb 9. juin.
Colomban 21. novemb.
Colombe *de Sens* 31. décembre.
Colombe *de Cordoue* 17. juillet.
Colombin 31. juillet.
Concile *de Nicée* 10. juill.
Concorde M. 1. janvier.
Confesseurs *d'Egypt. & de Libye* 21. mai.
Conon 29. mai.
Conrad *de Plais.* 19. fevr.
Conrad *de Const.* 26. novembre.
Conforce V. 22. juin.
Constance *de Perouse* 29. janvier.
Constance *Sacrist.* 23. septembre.
Constantin 1. décembre.
Constantin *le gr.* 21. mai.
Convoyon 28. décembr.
Corbinien 8. septembre.
Corcodeme *ou* Cordon 16. mai.
Cordule V. M. 21. oct.
Corentin 5. septembre.
Corneille *cent.* 2. fevrier.
Corneille *pape* M. 16. septembre.
Corneille *comed.* 3. déc.
Cosme 27. septembre.
Cot 26. mai.
Couronnés MM. 8. nov.
Coûvoyon 28. décembr.
Crescence 15. juin.
Crescent 27. juin.
Crescent *& ses freres* 18. juillet.
Crespin, Crespinien 25. octobre.
Crispe 4. octobre.
Crispine 5. décembre.
Cronion M. 27. fevrier.
Cucufat 25. juillet.
Cunegonde 3. mars.
Cunere 21. octobre.
Cunibert 12. novembre.
Cuthbert 20. mars.
Cybar 1. juillet.
Cyprien *de Carth.* 16. septembre.
Cyprien *Mag.* M. 26. septembre.
Cyprien *de Toulon* 3. oct.
Cyprien *de Perig.* 9. déc.
Cyprien *d'Unizibbir* 12. octobre.

Cyr M. 31. janvier.
Cyr M. 16. juin.
Cyre & Marane VV. 3. août.
Cyriaque 4. mai.
Cyriaque 8. août.
Cyriaque 29. ſeptembr.
Cyrille *d'Alex.* 28. janv.
Cyrille *de Jeruſ.* 18. mars.
Cyrille *diac.* 29. mars.
Cyrille *enfant* 29. mai.
Cyrille *de Gortyne* 9. juil.
Cyrin 12. juin.
Cyrion *ou* Quirion, *&c.* 10. mars.

D

Dafroſe 2. décembr.
Dagile 13. juillet.
Dagobert 23. décembre.
Dalfin 28. ſeptembre.
Dalmace 3. août.
Damaſe 11. décembre.
Damien 27. ſeptembre.
Daniel *proph.** 21. juillet.
Daniel M. *de Pal.* 16. fevrier.
Daniel M. 13. octobre.
Daniel *Stylite* 11. déc.
Darie 17. juin.
Darie *& Chryſ.* 25. oct.
Datif M. 11. fevrier.
Datif *év.* M. 10. ſeptemb.
Dative M. 6. décembre.
David *roi* * 29. décembr.
Debora *proph.* * 1. ſept.
Dedicaces 9. & 18. nov.
Defendant 22. ſeptemb.
Delphin 24. décembre.
Delphine 27. ſeptembre.
Demettre 8. octobre.
Demetrie V. M. 2. déc.
Dentelin 4. novembre.
Denys *l'Areopag.* 3. oct.
Denys *de Corinthe* 8. avr.
Denys *d'Alex.* 17. nov.
Denys *pape* 26. décemb.
Denys *de Paris* 9. octob.
Denys *de Milan* 25. mai.
Denys *le Chartreux* 12. mars.
Denyſe *de Lampſ.* 15. mai.
Denyſe 6. décembre.
Denyſe 12. décembre.
Deodat, v. *Dié.*
Deogratias 22. mars.
Deſiré 8. mai.
Deuſdedit 8. novembre.
Didace *ou* Diégue 13. nov.
Didier *de Langr.* 23. mai.
Didier *de Vienne* 23. mai.
Didier *de Cahors*, v *Geri.*
Didier *de Bevent.* 19. ſeptembre.
Didyme *& Theod.* 28. avril.
Dié 19. juin.
Dié *ou* Diey 19. juin.
Diel *ou* Deil 18. janvier
Dieudonné, v. *Dié.*
Digne V. M. *de Cord.* 14. juin.
Digne *& ſes Compag.* 5. août.
Dimpne 15. mai.
Diodore M. 25. octobre.
Diogile 13. juillet.
Dioſcore 12. décembre.
Diſciole 13. août & 10. ſeptembre.
Diſciples 15. juillet.
Diſibod 8. ſeptembre.
Dizier & Baront 25. mars.
Dizier *de Vienne* 13. mai.
Dodart 10. ſeptembre.
Dode & Beuve 24. avril.
Dode, v. *Arnoul* 16. août.
Domice 5. juillet.
Dominique 4. août.
Dominique *l'Encuiraſſé* 14. octobre.
Domitien 10. janvier.
Domitien 15. juin.
Domitille 7. mai.
Domne M. 13. octobre.
Domnin M. 4. mai.
Domnin 9. octobre.
Domnine 23. août.
Domnine 4. octobre.
Domnole 1. décembre.
Donat 7. août.
Donatien 24. mai.
Donatien 6. ſeptembre.
Donatien *de R.* 14. oct.
Donatille V. M. 30. juil.
Dormans *d'Eph.* 27. juil.
Dormans *de Tours* 4. novembre.
Dorothée *de Tyr* 5. juin.
Dorothée M. 9. ſeptembre.
Dorothée V. M. 6. fevr. *deux.*
Dorothée *ſolit.* 9. ſept.
Dorothée *abbé* 9. ſept.
Dorothée *le jeune* 9. ſep.
Dorothée *d'Ant* 9. ſep.
Doſithée 23. fevrier.
Douchard 25. octobre.
Draconce 21. mai.
Drauſin 5. mars.
Dreux 16. avril.
Drotté *ou* Droctové 10. mars.
Druon *ou* Dreux 16. avr.
Dunſtan 29 mai.
Dympne 15. mai.

E

Ebbes 27. août.
Eberhard 22. juin.
Ebertrand 5. ſeptembre.
Edbert 6. mai.
Edeſe 8. avril.
Edilburge 7. juillet.
Ediltrude 23. juin.
Edithe 16. ſeptembre.

Edme

Edme *ou* Eme 16. nov.
Edmon *ou* Emon R. 20. novembre.
Edouard *conf.* 5. janvier.
Edouard M. 18. mars.
Edwin 10. octobre.
Efrique 1. mai.
Egbert 24. avril.
Egobille 11. octobre.
Eleazar *prêtre* * 2. sept.
Eleazar M. *avec les Machab.* * 1. août.
Eleesban 27. octobre.
Eleuthere *de Tourn.* 20. fevrier.
Eleuthere *pape* 26. mai.
Eleuthere *d'Auxerre* 16. août.
Eleuthere *abbé* 6. sept.
Eleuthere M. 2. octobre.
Elie *proph.* * 20. juillet.
Elie & Sabas *solit.* 14. janvier.
Elie M. *de Pal.* 16. fevr.
Elie *év. de Jerus.* 4. juillet.
Elie M. 19. septembre.
Eliphe *ou* Eloph 16. oct.
Elizabeth *de Hongr.* 19. novembre.
Elizabeth *de Port.* 8. juill.
Elizabeth *mere de S Jean* 5. novembre.
Elizabeth *de Fr.* V. 31. août.
Elizée *proph.* * 14. juin.
Elme 2. juin.
Eloi 1. décembre.
Elphege 19. avril.
Elpis 1. août.
Elzear 27. septembre.
Eme 16. novembre.
Emerit 11. fevrier.
Emeri 2. septembre.
Emethere *ou* Madir 3. mars.
Emila 15. septembre.
Emile 22. mai.
Emile M. 6. décembre.
Emilien *chevalier* 30. avr.
Emilien 18. juillet.
Emilien *ou* Milhan 12. novembre.
Emilienne 24. decembr.
Emmelie 30. mai.
Emmeran 22. septembr.
Emon 20. novembre.
Enemond 28. septembre.
Engelbert 7. novembre.
Engrasse 16. avril.
Ennathe 13. novembre.
Ennode 17. juillet.
Enoch *patr.* *, v. Henoch.
Eoban 5. juin.
Epagathe 2. juin.
Epaphras 19. juillet.
Epaphrodite 22. mars.
Ephrem 1. fevrier.
Epimaque 10. mai.
Epimaque 12. décembr.
Epiphane *de Sal.* 12. mai.
Epiphane *de Pavie* 21. janvier.
Epiphanie 6. janvier.
Epipode 22. avril.
Equice 11. août.
Erasme 2. juin.
Eraste 26. juillet.
Erbland 25. mars.
Erconvald 30. avril.
Evembert 14. mars.
Eric 18. mai.
Erme *ou* Ermin 25. avril.
Ermelinde 29. octobre.
Ernelle 16. juillet.
Esaïe *proph.* * v. Isaïe.
Escobille 11. octobre.
Escouvillon 16. avril.
Esdras * 13. juillet.
Esperance 1. août.
Esther *reine* * 24. mai.
Ethelbert 24. fevrier.
Ethelburge 30. avril
Etheldrite *ou*
Etheldrude, v. Audri.
Ethelwold 1. août.
Etienne 26. décembre.
Etienne *son Inv.* 3. août.
Etienne *de Grandm.* 8. fevrier.
Etienne *de Cît.* 17. avril.
Etienne *d'Ant.* 25. avril.
Etienne *pape* 2. août.
Etienne *roi* 2. septembre.
Etienne *de Die* 7. sept.
Etienne *le jeune* 18. nov.
Eucaire *de Treves* 8. déc.
Eucaire *ou* Euchair *de Toul* 16. octobre.
Eucher *de Lyon* 16. nov.
Eucher *d'Orleans* 20. fev.
Eucher *de Provence* 16. novembre.
Eudoxie V. M. 31. janv.
Eufraise 15. mai.
Eufrone 4. & 27. août.
Eugende *ou* Oyend 1. janvier.
Eugene *pape* 2. juin.
Eugene *de Carth.* 13. juill.
Eugene M. *de Tivoli* 18. juillet.
Eugene II. *de Tolede* 13. novembre.
Eugene M. *de Deuil* 15. novembre.
Eugene M. 13. decemb.
Eugenie 25. décembre.
Eulalie *de Barcel.* 12. fev.
Eulalie *de Meride* 10. décembre.
Euloge *d'Edesse* 5. mai.
Euloge *d'Alexandr.* 13. septembre.
Euloge *de Cordoue* 11. mars.
Eunomie 5. août.
Eunuque *d'Ethiop.* 6. juin.
Eupheme *de CP.* 25. avr. 4. juillet.

Euphemie 16. septembr.
Euphraise *év.* 15. mai.
Euphrasie *la mere & la fille* 13. mars.
Euphrone *d'Autun* 4. août.
Euphrone *de Tours* 4. août.
Euphrosine 11. février.
Euple 12. août.
Eupsyque 9. avril.
Eusebe *abbé* 23. janvier.
Eusebe *de Cremone* 5. mars.
Eusebe *de Samos.* 21. juin.
Eusebe *de Cesarée* 21. juin.
Eusebe *prêtre R.* 14. août.
Eusebe M. 8. septembre.
Eusebe *pape* 26. septemb.
Eusebe *de Laod.* 3. juillet.
Eusebe *de Boulogne* 26. septembre.
Eusebe *prêtre* M. 2. déc.
Eusebe *de Verceil* 15. déc.
Eusebie 16. mars.
Eusice 27. novembre.
Euspice 15. décembre.
Eustache 20. septembre.
Eustase 29. mars.
Eustathe 16. juillet.
Eustoche 19. septembr.
Eustoquie 28. septembr.
Eustrate 13. décembre.
Euthyme 20. janvier.
Euthyme *de Sardes* 11. mars.
Eutrope *d'Andrin.* 11. fevrier.
Eutrope *de Saintes* 13. avril.
Eutrope M. *du Pont* 22. mai.
Eutrope *d'Orange* 27. mai.
Eutrope V. M. 14. déc.
Eutropie 5. août.
Eutropie 15. septembre.
Eutychès M. 19. septembre.
Eutychien M. 13. nov.
Eutychien *pape* 8. déc.
Eutyque *de CP.* 6. avril.
Eutyque *abbé* 23. mai.
Euverte 7. septembre.
Evagre *de CP.* 6. mars.
Evariste *pape* 26. octobr.
Eve * 23. janvier.
Evelpiste 13. avril.
Evence 12. septembre.
Evence *prêtre* M. 3. mai.
Evergisle *ou* Evregile 23. octobre.
Evode 6. mai.
Evrard 22. juin.
Evre 15. septembre.
Evremond 10. juin.
Evrols *ou* Evroû 26. juillet.
Evroul 29. décembre.
Ewaldes *freres* 3. octobr.
Exacustode 27. juillet.
Exaltation Ste Croix 14. septembre.
Exuperance 30. decemb.
Exupere *de B.* 1. août.
Exupere M. 22. septem.
Exupere *de Toulouse* 28. septembre.
Ezechias * 28. août.
Ezechiel *proph.* * 10. avr.

F

FAbien P. 20. janvier.
Fabiole 27. décembr.
Fale 16 mai.
Fandille 13. juin.
Fare 7. décembre.
Fargeau 16. juin.
Faron 28. octobre.
Fauste *d'Alex.* M. 19. novembre.
Fauste *de R.* 28. septemb.
Fauste *de CP.* 3. août.
Fauste M. *de Cordoue.* 13. octobre.
Faustin & Jovite 15. fev.
Faustin M. 29. juillet.
Felicien M. 9. juin.
Felicien M. *de Mars.* 11. juillet.
Felicissime 6. août.
Felicissime 26. octobre.
Felicité & *Perp.* 7. mars.
Felicité *mere* 10. juillet.
Felicule V. M. 13. juin.
Felin 9. août.
Felix *de Nole* 14. janvier.
Felix *de Treves* 26. mars.
Felix *de Valence* 23. avril.
Felix *de Cantalice* 18. mai.
Felix I. *pape* 30. mai.
Felix M. *d'Esp.* 14. juin.
Felix *de Sutri* 23. juin.
Felix & *ses freres* 10. juillet.
Felix & Nabor 12. juill.
Felix M. *d'Esp.* 27. juill.
Felix M. *de R.* 29. juillet.
Felix *antip.* 29. juillet.
Felix *de Girone* 1. août.
Felix & Adaucte 30. août.
Felix *Afric.* 10. septemb.
Felix *d'Autun* 24. sept.
Felix *d'Abbir* 12 octobre.
Felix *Afr.* M. 24. octob.
Felix *de Tonize* 6. nov.
Felix *de Valois* 10. nov.
Felix *II. pape* 30. decem.
Femme *captive* 15. dec.
Fergeon 16. juin.
Ferreol *de Vienne* 18. sept.
Ferreol *de Limoges* 18. sept.
Ferreol *d'Usès* 18. sept.
Ferreol *ou* Fargeau 16. juin.
Ferruce *ou* Fergeon 16. juin.

Ferruce 28. octobre.
Ferry *ou* Frederic 18. juil.
Feste M. 19. septembre.
Fiacre 30. août.
Fidele M. 28. octobre.
Filbert 20. août.
Firmat 5. octobre.
Firmilien 28. octobre.
Firmin *conf.* 1. septemb.
Firmin *mart. év.* 25. sept.
Firmin *d'Uzès* 11. octob.
Flavie *ou* Flavienne 5. octobre.
Flavien I. *d'Ant.* 21. fevr.
Flavien M. 24. fevrier.
Flavien II. *d'Ant.* 4. juil.
Flavien *de CP.* 18. fevr.
Flavien M. 2. decembre.
Flore V. M. 24. novemb.
Florence *femme* 10. oct.
Florence *ou* Florent 9. août.
Florent *moine* 23. mai.
Florent M. 9. août.
Florent *conf.* 22. septemb.
Florentien 28. novembr.
Florentin 27. septemb.
Flou *ou* Flodulfe, v. *Clou.*
Flour 3. novembre.
Foignan *ou* Foillain 31. octobre.
Folcuin 14. decembre.
Forannan 20. avril.
Forget *ou* Forgey 18. sept.
Foy *Esper. & Char.* 1. août.
Foy V. M. 6. octobre.
Frambourd *ou* Fraimbaud 16. août.
François *de Sales* 29. janv.
François *de Paule* 2. avr.
François *d'Assise* 4. oct.
François *de Borgia* 10. octobre.
François *Xavier* 3. dec.
Françoise 9. mars.
Frederic 18. juillet.
Freville 19. octobre.
Friard 1. août.
Fridolin 6. mars.
Frobert 31. decembre.
Front 25. octobre.
Frou *ou* Frodulfe 29. août.
Fructueux 21. janvier.
Fructueux *de Brague* 16. avril.
Frumence *Afric.* M. 17. août.
Frumence *ap. d'Eth.* 27. octobre.
Fulbert 10. avril.
Fulcran 13. fevrier.
Fulgence 1. janvier.
Fursi 16. janvier.
Fuscien 11. decembre.
Fuscule 6. septembre.

G

Gabriel *Ange* 29. septembre.
Gaetan 7. août.
Gaius 4. octobre.
Gal *de Clerm.* 1. juillet.
Gal *abbé* 16. octobre.
Galactoire 7. juillet.
Galdin 18. avril.
Galle *veuve* 5. octobre.
Gamaliel 3. août.
Gan 26. mai.
Garmier 27. fevrier.
Gatien 18. decembre.
Gaubert 2. mai.
Gaucher 9. avril.
Gaudence 25. octobre.
Gaudin 18. avril.
Gaugery *ou* Gaury 11. août.
Gautier 8. avril.
Gautier *abbé de l'Esterp.* 11. mai.
Gedeon * 1. septembre.
Gelase *pape* 21. novemb.
Gelasin 27. fevrier.
Gendulfe 13. novembre.
Genebaud 5. septembre.
Genès *év.* 3. juin.
Genès *comed.* 25. août.
Geneviéve 3. janvier.
Gengon *ou* Gengoul 11. mai.
Geniez 25. août.
Genoû 13. novembre.
Gentien 11. decembre.
Georges M. 23. avril.
Georges *diac.* M. 27. juil.
Gerard *de Toul* 23. avril.
Gerard *de Cîteaux* 13. juin.
Gerard *de Chonad* 24. septembre.
Gerard *de Brogne* 3. oct.
Gerasime 5. mars.
Geraud *de Seauve* 5. avril.
Geraud *d'Orilhac* 13. oct.
Gerbern 15. mai.
Gereon 22. septembre.
Gerlac 5. janvier.
Germain *de Granf.* 21. fevrier.
Germain *de CP.* 12. mai.
Germain *de Paris* 28. mai.
Germain *d'Auxerre* 31. juillet.
Germain M. 6. septemb.
Germain *de Capoue* 30. octobre.
Germain M. 13. novem.
Germanique 19. janvier.
Germer 24. septembre.
Germer *ou* Germier 16. mai.
Gertrude 17. mars.
Gervais 19. juin.
Gery *de Cambr.* 11. août.
Gery *de Cahors* 15. nov.
Getule 10. juin.
Gezelin 6. août.
Ghislein 9. octob.
Giguel 13. decemb.
Gilbert *de Sempr.* 4. fevr.

Gilbert *de Neuff.* 3. oct.
Gildard 8. juin.
Gildas *ou* Guedas 29. janu.
Gilles 1. feptemb.
Gloffine 25. juillet.
Goar *ou* Gower 6. juillet.
Goau *ou* Goal 6. mai.
Godard *de Rouen* 8. juin.
Godart 4. mai.
Godeberte 11. avr.
Godefroi *de Capp.* 13. janvier.
Godefroi *d'Am.* 8. nov.
Godegranc, v. *Chrodegang.*
Godelieve *ou* Godeleine 6. juillet.
Gomer 11. octobre.
Gon, v. *Gon.*
Gondon 6. juillet.
Gondon 13. novembre.
Gontran *R.* 28. mars.
Gonzalés *ou* Gonçale 15. avril.
Gorde 3. janvier.
Gordien 10. mai.
Gorgone M. *de Nic.* 9. feptembre.
Gorgone M. *de R.* 9. feptembre.
Gorgonie 9. decembre.
Gothard 4. mai.
Goumer *ou* Villaumer, v. *Vilmer.*
Grat 8. octobre.
Gratignan 9. août.
Gregoire *I. P.* 12. mars.
Gregoire *II. P.* 13. févr.
Gregoire *III. P.* 28. nov.
Gregoire *de Naz. le pere* 1. janvier.
Gregoire *de Naz.* 9. mars.
Gregoire *de Nyff.* 9. mars.
Gregoire *de Langres* 4. janvier.
Gregoire *d'Armenie* 16. mars.
Gregoire *le Betique* 24. avril.
Gregoire *d'Utrecht* 25. août.
Gregoire *d'Armen.* 30. feptembre.
Gregoire *Thaumat.* 17. novembre.
Gregoire *de Tours* 17. novembre.
Gregoire *de Gergenti* 23. novembre.
Grimoald 16. juillet.
Gualbert 12. juillet.
Gudule *ou* Goule 8. janv.
Guenau 3. novembre.
Gueric 11. août.
Guerin 2. octobre.
Gui *ou* Guion, v. *Guy.*
Guibert 23. mai.
Guiborat 2. mai.
Guidon 12. feptembre.
Guillad 8. novembre.
Guillain 9. octobre.
Guillaume *abbé* 1. janv.
Guillaume *de Bourges* 10. janvier.
Guillaume *d'Aquit.* 10. février.
Guillaume *de Guienne* 10. fevrier.
Guillaume *de Malaval* 10. fevrier.
Guillaume *de Danem.* 6. avril.
Guillaume *du Mont-Vierge* 25. juin.
Guillaume *enfant* M. 24. mars.
Guillebaud 7. juillet.
Guinebaud 18. decemb.
Guingalois *ou* Guinolé 3. mars.
Guiflein, v. *Ghiflein.*
Guitmar 27. mai.
Gummar 11. octobre.
Gurie 15. novembre.
Guy *ou* Guyon 31. mars.
Guy *ou* Vit 15. juin.

H

HAbacuc *prop.* * 15. janvier.
Habence M. 7. juin.
Habet-Deum 13. juillet.
Hadelin 3. fevrier.
Haduind *ou* Chadoin 20. août.
Hæmorrhoïffe 23 Dim. après la Pent.
Hardouin 20. août.
Hedwige 17. octobre.
Hegefippe 7. avril.
Helene 18. août.
Heliodore 3. juillet.
Henoch *patr.* * 3. janv.
Henri *emp.* 15. juillet.
Henri *ou* Eric *R.* 18. mai.
Heraclé 14. juillet.
Heraclide 28. juin.
Heraïs 28. juin.
Herculan 7. novembre.
Herculien 21. août.
Heribert 16. mars.
Herlinde 12. octobre.
Herman-Jofeph 7. avr.
Hermas 9. mai.
Hermenigilde 13. avril.
Hermès 28. août.
Hermes *diac.* 22. octob.
Hermie 31. mai.
Hermolaüs, Hermippe, Hermocrate 27. juill.
Heron 28. juin.
Heron 17. octobre.
Heron 12. decemb.
Herondine 23. juillet.
Hefyque 27. mai.
Hefyque *folit.* 21. octob.
Hidulphe 11. juill.
Hilaire *de Poit.* 13. janvier.
Hilaire *d'Arles* 5. mai.

Hilaire *pape* 10. septembre.
Hilaire M. 27. septembre.
Hilar *ou* Hilaire *abbé* 15. mai.
Hilarie 5. août.
Hilarin 7. août.
Hilarion 21. octob.
Hildegarde 17. septembre.
Hildegonde 20. avril.
Hildeman 8. decembre.
Hildevert 27. mai.
Hiltrude 27. septembre.
Hippolyte M. 13. août.
Hippolyte *prêtre M.* 13. août.
Hippolyte *év. M.* 22. août.
Hippolyte M. 2. decembre.
Holda *prophéteſſe* * 10. avril.
Homobon 13. novembre.
Honêt. 25. septembre.
Honorat *d'Arles* 16. janvier.
Honorat *de Fondi* 16. janvier.
Honoré 16. mai.
Honore *ou* Honorius 30. septembre.
Honorine 27. fevrier.
Hormiſdas *pape* 6. août.
Hormiſdas *Perſan* 8. août.
Hortulan *ou* Hortolan 28. novembre.
Hoſpice 21. mai.
Hoû, Hoylde 22. septembre.
Hubert 3. novembre.
Hugolin M. 13. octobre.
Hugues *de Gren.* 1. avril.
Hugues *de Bonnevaux* 1. avril.
Hugues *de Rouen* 9. avril.
Hugues *de Cluny* 29. avril.
Hugues *de Lincoln* 17. novembre.
Humbeline 21. août.
Humbert *de Marolles* 25. mars.
Hunegonde 25. août.
Hyacinthe M. 17. juillet.
Hyacinthe M. 26. juillet.
Hyacinthe *Dominic.* 16. août.
Hyacinthe M. 11. sept.
Hygin 11. janvier.
Hypace 14. novembre.

I

IAmblique 27. juillet.
Ide 13. avril.
Iduberge 17. mars.
Ignace *d'Ant.* 1. fevrier.
Ignace *d'Afr.* M. 3. fevrier.
Ignace *de Loyola* 31. juillet.
Ignace *de CP.* 23. octob.
Ilar 15. mai.
Ildefonſe 23. janvier.
Indès 9. septemb.
Ingene 12. decemb.
Innocent *pape* 28. juillet.
Innocent M. 22. septembre.
Innocens *enfans* 28. dec.
Invention Ste Croix 3. mai.
Irene 1. avril.
Irenée *de Sirm.* 25. mars.
Irenée *de Lyon.* 28. juin.
Irenée *diac.* 3. juillet.
Iriez 25. août.
Iſaac *patr.* * 25. mars.
Iſaac *ſolit. en It.* 11. avril.
Iſaac *ſolit. de C P.* 30. mai.
Item. 3. août.
Iſaac M. *de Cord.* 7. juin.
Iſabelle V. 31. août.
Iſaïe *proph.* * 6. juillet.
Iſaïe *M. de Pal.* 16. fevrier.
Iſaïe *Sinaite* M. 14. janvier.
Iſchyrion 22. decemb.
Iſidore *d'Alex.* 15. janvier.
Iſidore *de Peluſe* 4. fevr.
Iſidore *de Seville* 4. avril.
Iſidore *de Chio* 15. mai.
Iſidore *le laboureur* 15. mai.
Iſidore M. *d'Alex.* 12. decembre.
Iſoie *ou* Euſoye, v. *Yſoie.*
Itte, v. *Iduberge.*
Ives, v. *Yves.*

J

JAcinte 16. août.
Jacob *patr* * 5. fevr.
Jacques *le maj.* 25. juill.
Jacques *le min.* 1. mai.
Jacques & Marien 30. avril.
Jacques *de Niſibe* 15. juillet.
Jacques *l'Herm.* 19. novembre.
Jacques *l'Intercis* 27. novembre.
Jader 10. septembre.
Jamblique, *v.* Iamblique.
Janvier M. 6. août.
Janvier & *ſes freres* 10. juillet.

Janvier *de Benev.* 19. septembre.
Janvier. M. *de Cord.* 13. octobre.
Jason 12. juillet.
Jean-Baptiste 24. juin.
--Décoll. de S. Jean 29. août.
Jean *l'Evang.* 27. decembre.
--Jean *Porte-lat.* 6. mai.
Jean *l'Aumon.* 23. janvier.
Jean *Calybite* 15. janv.
Jean *Chrysostome* 27. janvier.
Jean *de Reomé* 28. janvier.
Jean M. *d'Alex.* 31. janvier.
Jean *de Matha.* 8. fevr.
Jean *de Gorze* 27. fevr.
Jean *de Dieu* 8. mars.
Jean *d'Egypte* 27. mars.
Jean *Climaque* 30. mars.
Jean *de Naples* 1. avril.
Jean *de Damas* 6. mai.
Jean *de Bewerley* 7. mai.
Jean *le Silenteaire* 13. mai.
Jean *I. pape* 27. mai.
Jean *de Parme* 20. juin.
Jean & Paul M M. 26. juin.
Jean *de Bergame* 11. juill.
Jean Gualbert 11. juillet.
Jean Cassien 23. juillet.
Jean Colombin 31. juill.
Jean M. *de Nic.* 7. septembre.
Jean Marc 27. septembre.
Jean *de Mont-Mirel* 29. septembre.
Jean *de Capistran* 23. octobre.
Jean *de la Croix* 14. decembre.
Jeanne *femme de Cuza* 24. mai.
Jeanne *de France* 4. fevrier.
Jephthé * 1. septembre.
Jeremie *proph.* * 1. mai.
Jeremie M. 14. janvier.
Jeremie M. *de Pal.* 16. fevrier.
Jeremie M. 15. septembre.
Jeremie M. *d'Espag.* 7. juin.
Jerôme 30. septembre.
Jesus *f. de Josedech* * 13. juillet.
Jesus *f. de Sirach* * 1. août.
Joachim 20. mars.
Joad *proph.* * 30. mars.
Joannice 4. novembre.
Job *patr.* * 10. mai.
Joël *proph.* * 13. juillet.
Jonas *proph.* *. 21. septembre.
Jonathas * 29. decembre.
Jonille *ou* Junilie 17. janvier.
Josaphat R. *. 27. novembre.
Joseph *patr.* * 11. decembre.
Joseph *d'Arimath.* 17. mars.
Joseph *époux de la Ste V.* 19. mars.
Joseph *Barsabas* 20. juillet.
Joseph *comte* 22. juillet.
Joseph *Herman* 7. avril.
Josse 13. decembre.
Josué * 1. septembre.
Jovien 21. août.
Judas Machabée * 18. decembre.
Jude 28. octobre.
Judicaël, v. *Giguel.*
Judith *veuve* * 27. septembre.
Jules *pape* 12. avril.
Jules M. 27. mai.
Jules *Bile* M. 5. decembre.
Julie 22. mai.
Julien & *Basilice* 9. janvier.
Julien *du Mans* 27. janvier.
Julien & *Theodule* 17. fevrier.
Julien M. *de Carth.* 24. fevrier.
Julien M. *d'Alex.* 17. fevrier.
Julien *de Tolede* 8. mars.
Julien *de Cilicie* 16. mars.
Julien *Anachor.* 9. juin.
Julien M. *de Tivoli* 18. juillet.
Julien *de Brioude* 28. août.
Julien *Sabas* 18. octobre.
Julien M. *de Terracine* 1. novembre.
Julienne V. M. *de Nic.* 16. fevrier.
Julienne *de Cornillon* 5. avril.
Julitte *mere de Cyr.* 16. juin.
Julitte *de Cesarée* 30. juillet.
Junien 13. août.
Just & *Past.* 6. août.
Just *de Lyon* 2. septembre.
Just *de Beauv.* 18. octobre.
Juste *de Cant.* 10. novembre.
Juste & *Rufine* 19. juillet.
Justin *philos.* M. 13. avril.

Justin M. *de Tiv.* 18. juillet.
Justin *de Paris* 18. octobre.
Justine *&* *Cypr.* V. M. 26. septembre.
Justine *de Pad.* 7. octobre.
Justinien *Laur.* 5. septembre.
Juvenal 3. mai.
Juvence 12. septembre.
Juventin 25. janvier.

K

KAnut v. *Canut.*
Kilien *ou* Kulhn 3. juillet.
Knut *ou* Knuton, v. *Canut.*
Kostka 13. novembre.
Kunegonde, v. *Cunegonde.*
Kyriace, v. *Quiriace* ou *Cyriaque.*

L

LAdislas 27. juin.
Laet *Lætus* 6. septembre.
Lambert *de Lyon* 14. avr.
Lambert *de Vence* 26. juin.
Lambert *de Mastricht* 17. septembre.
Lancelot 22. juin.
Landelin 15. juin.
Landoald 19. mars.
Landry 10. juin.
Lanfranc 3. juillet.
Large 8. août.
Larron *ou* Dysmas 25. mars.
Laumer 19. janvier.
Laurent M. 10. août.
Laurent *de Cant.* 2. fevrier.
Laurent *Justinien* 5. septembre.
Laurent *de Dublin* 14. novembre.
Laurentin 3. fevrier.
Lazare 17. decembre.
Lazare *peintre* 23. fevr.
Leandre 13. mars.
Lebwin 12. novembre.
Lée 22. mars.
Leger 2. octobre.
Legion Thebéenne 22. septembre.
Leobard 18. janvier.
Leocadie 9. decembre.
Leocritie 11. mars.
Leon *I.* *pape* 11. avril.
Leon *II. P.* 28. juin.
Leon *IV. P.* 17. juillet.
Leon *IX. P.* 19. avril.
Leon *&* *Pareg.* 18. fevrier.
Leon *de Bayonne* 1. mars.
Leon M. 13. octobre.
Leon *de Cave* 12. juillet.
Leonard *de Vand.* 15. octobre.
Leonard *de Lim.* 6. novembre.
Leonce *de Cef.* 13. janvier.
Leonce *de Bord.* 25. novembre.
Leonce *de Frej.* 1. decembre.
Leonide 22. avril.
Leonille 17. janvier.
Leonore 1. juillet.
Leopold 15. novembre.
Leu 1. septembre.
Leuce 14. decembre.
Leuffroy 21. juin.
Leuwigilde 15. septembre.
Lezin 13. fevrier.
Lia & Rachel * 2. septembre.
Libaire *ou* Libiere V. M. 16. octobre.
Liberat *abbé* M. 17. août.
Liberat *med.* M. 22. mars.
Libere *P.* 23. septembre.
Libesse *ou* Leubace 28. juillet.
Liboire 23. juillet.
Licar *ou* Licer 7. août.
Lidoire 13. septembre.
Lidwine 14. avril.
Lié *Lætus* 5. novembre.
Lifard 3. juin.
Liliose 27. juillet.
Limine, v. *Linguin.*
Limnée 22. fevrier.
Lin *P.* 23. septembre.
Lindrû 22. septembre.
Linguin 15. mai.
Liobe 28. septemb.
Littée 10. septembre.
Liwin 12. novembre.
Lô 21. septemb.
Locàye 9. decemb.
Lomer 19. janvier.
Longlis *ou* Longison 23. avril.
Longin 15. mars.
Longin M. 21. juillet.
Loth *patr.* * 10 octobre.
Loubers *ou* Luperque 16. avril.
Louis *roi* 25. août.
Louis *de Toul.* 19. août.
Louis *Bertran* 9. octobre
Louis *Alleman* 16. septembre.
Louis *de Blois* 7. janvier.
Loup *de Troyes* 29. juillet.
Loup *de Lyon* 25. septembre.
Louvent 22. octob.
Lubin 14. mars.

Luc 18. octobre.
Lucain 30. novembre.
Luce *d'Andrin.* 11. fevr.
Luce M. 24. fevr.
Luce *P.* 4. mars.
Luce *év. M. d'Afr.* 10. septembre.
Luce *M. Rom.* 19. octobre.
Luce *roi* 3. decemb.
Luce M. *en Asie* 14. decembre.
Luce V. M. 13. decemb.
Lucien *d'Ant.* 7. janvier.
Lucien *de Beauv.* 8. janvier.
Lucien *Chamb.* 9. septembre.
Lucien M. 26. octobre.
Lucifer *de Cagl.* 20. mai.
Lucréce 11. mars.
Ludgarde 16. juin.
Ludger 26. mars.
Ludre 4. novemb.
Lul 16. octobre.
Luperque 16. avril.
Luperque M. 30. octobre.
Lupicin 21. mars.
Lusor 4. novembre.
Lutrude 22. septembre.
Lydie 3. août.
Lyperche 28. juin.

M

MAcaire *d'Alex.* 2. janvier.
Macaire *d'Eg.* ibid.
Macaire *de Jerusal.* 10. mars.
Macaire *d'Ant.* 10. avril.
Macaire *de Petra* 20. juin.
Macaire *Celerin* 25. novembre.
Macar. M. 12. decembre.
Machabées*. 1. août.
Macedone *solit.* 24. janvier.
Macedone *de C. P.* 25. avril, 4. juillet.
Macedone M. 12. septembre.
Maclou 15. novembre.
Macre 11. juin.
Macrine 16. juillet.
Magdeléne 22. juillet.
Magdeléne *de Pazzi* 25. mai.
Madelgaire 14. juillet.
Madir 3. mars.
Magloire 24. octobre.
Magne *M. R.* 6. août.
Mahaut 14. mars. *ou* 11. mai.
Maimbeuf 16. octobre.
Maixence 20. novemb.
Maixent 26. juin.
Majoric 6. decembre.
Malachie *prop.* * 14. janv.
Malachie *év.* 3. novemb.
Malch 27. juillet.
Malch 21. octob.
Malcolme 10. juin.
Mallose *M.* 22. decembre.
Malo 15. novembre.
Mamert 11. mai.
Mammés 17. août.
Manahem 24. mai.
Manathon 13. novemb.
Mansuet M. 6. septemb.
Mansuet 28. novembre.
Mansuy 3. septembre.
Manvieu 28. mai.
Mappalique 17. avril.
Marane 3. août.
Marc *d'Areth.* 29. mars.
Marc *évang.* 25. avril.
Marc *M.* 18. juin.
Marc *Jean* 27. septemb.
Marc *M.* 4. octobre.
Marc *pape* 7. octobre.
Marc *de Jerus.* 22. oct.
Marcel *pape* 16. janvier.
Marcel *d'Apam.* 14. août.
Marcel *de Challon* 4. septembre.
Marcel *centen.* 30. octobre.
Marcel *de Paris* 3. novembre.
Marcel *M.* 2. decemb.
Marcel *Acém.* 29. decembre.
Marcel *M.* 30. decemb.
Marcelle *veuve* 31 janvier.
Marcelle *M.* 28. juin.
Marcellien 18. juin.
Marcellien 9. août.
Marcellin *tribun* 6. avril.
Marcellin *d'Embrun* 20. avril.
Marcellin *pape* 26. avril.
Marcellin *M.* 2. juin.
Marcelline *V.* 17. juillet.
Marcien *de C P.* 10. janvier.
Marcien *M.* 17. juin.
Marcien *M.* 4. octobre.
Marcien *M.* 25. octobre.
Marcien *M.* 26. octob.
Marcien *solit.* 2. novembre.
Marcienne 9. janvier.
Marcoul 1. mai.
Marcule 26. novembre.
Mardaire 13. decembre.
Mardone *Eun.* 9. septembre.
Marguerite *V. M.* 20. juillet.
Marguerite *de Hong.* 28. janvier.
Marguerite *de Cortone* 22. fevrier.
Marguerite *d'Ecosse* 10. juin.
Mari *de Beuvoux* 27. janvier.

Marie

Marie *V. mere de J. C.*
--*Concept.* 8. decembre,
--*Nativ.* 8. ſeptembre.
--*Preſent.* 21. novembre.
--*Annonciat.* 25. mars.
--*Viſitat.* 2. juillet.
--*Purificat.* 2. fevrier.
--*Aſſompt.* 15. août.
Marie *ſœur de Moïſe* * 1. juillet.
Marie *Egyt.* 2. avril.
Marie *Cleoph.* 18. avril.
Marie *d'Oignies* 23. juin.
Marie *ſolit.* 17. juillet.
Marie *Magdel.* 22. juill.
Marie *de Beth.* 29. juillet.
Marie *penit.* 29. octob.
Marie *ſervante* 1. novembre.
Marie *V. M.* 24. nov.
Marie *V. M.* 2. novem.
Marien & *Jac.* 30. avril.
Marien *ou* Marjein 19. août.
Marien *M.* 25. octobre.
Marin *off.* 3. mars.
Marin *M.* 8. août.
Marin *d'Arles* 19. juillet.
Marine *V. ſolit.* 17. juillet.
Maris *ou* Marius. 19. janvier.
Marſe 16. mai.
Martane *ou* Marthe 2. decembre.
Marthe 29. juillet.
Marthe *M.* 19. janvier.
Marthe *V. M.* 21. octobre.
Martial 30. juin.
Martial *mart. Rom.* 10. juillet.
Martial *M. de Cord.* 13. octobre.
Martin 11. novembre.
Martin *pape M.* 12. novembre.
Martin *de Brague* 20. mars.
Martin *de Vertou* 24. octobre.
Martin *de Saintes* 7. decembre.
Martine *V. M.* 30. janvier.
Martinien 13. fevrier.
Martinien 2. juillet.
Martinien *ou* Martin 27. juillet.
Martinien 16. octobre.
Marts 13. avril.
Martyrs *de Livres SS.* 2. janvier.
M. *de Sina* 14. janvier.
M. *de Sina & de Raïthe* 14. janvier.
M. *d'Egypte* 18. janvier.
M. *de Paleſt.* 16. fevrier.
M. *de Pal. ſous Alamund.* 19. fevrier.
M. *de la peſte* 28. fevrier.
M. *des Lombards* 2. mars.
M. *des Sarrazins* 6. mars.
M. *les Quarante* 10. mars.
M. *de C. P.* 30. mars.
M. *de Paſques* 5. avril.
M. *de Sarragoſſe* 16. avr.
M. *d'Alex. en* 373. 13. mai.
M. *de Lampſaq.* 15. mai.
M. *de Pal. en* 614. 16. mai.
M. *d'Auvergne* 6266. 15. mai.
M. *d'Alex. & d'Eg.* 21. mai.
M. *de Lyon* 2. juin.
M. *de Cordoue* 7. juin.
M. *de Nicom.* 23. juin.
M. *Scillitains* 17. juillet.
M. *d'Eg. & de Theb.* 28. juillet.
M. *de Tuburbe* 30. juillet.
M. *de Syrie* 31. juillet.
Martyrs *d'Alex.* 10. août.
M. *d'Utique* 24. août.
M. *de C P.* 5. ſeptemb.
M. *des Vandales* 12. octobre.
M. *de Sarrag.* 3. novembre.
M. *des Vand.* 16. decembre.
M. *de Crete* 23. decembre.
M. *de Nicom.* 2. octobre.
M. *de Nicom.* 9. ſeptembre.
M. *de Nicom.* 27. avril.
M. *de Perſe* 22. avril. 31. mars. 8. août.
Martyrius *de Jeruſ.* 4. juillet.
Martyrius *M.* 29. mai.
Martyrius *M* 25. octobre.
Maruthas 4. decembre.
Mary 27. janvier.
Maſſe-Blanche 24. août.
Maſſe-Sainte 3. novembre.
Mathathias * 1. octobre.
Materne 4. ſeptemb.
Matha, v. *Jean.*
Mathias 24. fevrier.
Mathieu 21. ſeptembre.
Mathilde 14. mars.
Mathuſalé * 22. fevrier.
Matrone *V. M.* 18. mai.
Mature *M.* 2. juin.
Maturin 9. novembre.
Mauger 14. juillet.
Mauguille 30. mai.
Maur 15. janvier.
Maure *V. M.* 13. juillet.
Maure *V.* 21. ſeptembre.
Maure *M.* 19. decemb.
Maurice 22. ſeptembre.
Maurice *Pierre* 25. decembre.

Maurice *d'Ang.* 13. septembre.
Maurille *de Rouen* 13. septembre.
Mauronte 5. mai.
Mauvis 22. juillet.
Maxence 20. novembre.
Maxime 30. avril.
Maxime *M.* 14. avril.
Maxime *de Jerus.* 5. mai.
Maxime *M. d'Auv.* 15. mai.
Maxime *de Turin.* 25. juin.
Maxime *moine* 13. août.
Maxime *Afr. M.* 17. août.
Maxime *M. de Milan* 22. septembre.
Maxime *prêtre M.* 25. novembre.
Maxime *de Riez* 27. novembre.
Maxime *M. Rom.* 2. decembre.
Maxime *d'Alex.* 27. decembre.
Maxime *V. M.* 30. juillet.
Maxime *V. M.* 16. octobre.
Maximien 8. janvier.
Maximien 27. juillet.
Maximilien 12. mars.
Maximilien 21. août.
Maximin *de Tréves* 29. mai.
Maximin *d'Aix* 8. juin.
May *ou* Mary 27. janvier.
Medard 8. juin.
Mederic, v. *Merry*.
Mein 21. juin.
Melaine 6. janvier.
Melanie 31. decembre.
Melas 16. janvier.
Melchiade 10. decemb.
Melchisedech * 25. mars.
Melece 12.
Meliton 1. avril.
Mellit 24. avril.
Mellon 22. octob.
Menedeme 5. septemb.
Menehou 22. septemb.
Menelé 22. juillet.
Menge 5. août.
Menne *V.* 16. octobre.
Menne *M.* 11. novembre.
Mercure 25. novembre.
Mercurie 12. decembre.
Merocle 3. decembre.
Merre *ou plutôt* Mitre 13. novembre.
Merry 29. août.
Mesme 20. août.
Mesmin 15. decembre.
Messent, Messence, v. *Maixent*, *Maixence*.
Messien *ou* Maxien 8. janvier.
Metaphraste 27. novembre.
Methode *de C. P.* 14. juin.
Methode *de Tyr* 18. septembre.
Metre 9. fevrier.
Metrodore 1. fevrier.
Metrophane 4. juin.
Meuris 19. decembre.
Michée *prop. l'ancien* * 15. janvier.
Michée *petit prop.* * 14. août.
Michel 29. septembre.
Milhan 12. novembre.
Millès 22. avril.
Mitre 13. novembre.
Mnason 12. juillet.
Modeste *M.* 15. juin.
Modeste *M.* 10. novembre.
Modoald. 12. mai.
Moines *MM. de Syr.* 31. juillet.
Mommolein 16. octob.
Mondolf 16. juillet.
Monegonde 2. juillet.
Monique 4. mai.
Montan 24. fevrier.
Moran 22. octobre.
Moyse * 4. septembre.
Moyse *év.* 7. fevrier.
Moyse *solit.* 28. août.
Moyse *prêtre R.* 25. nov.
Muritte 13. juillet.
Mustiole 3. juillet.
Mygdone 9. septembre.
Myrocles. 3. decembre.

N

Nabor 12. juin.
Nabor *de Milan* 12. juillet.
Nahum *proph.* * 1. decembre.
Narcisse 5. août.
Narcisse *de Jerus.* 29. octobre.
Narzale 17. juillet.
Natalie *Sabig.* 27. juillet.
Natalie *Adr.* 8. septembre.
Nathanaël 22. avril.
Nazaire *de R.* 12. juin.
Nazaire *de Mil.* 28. juillet.
Nehemie * 13. juillet.
Nemese M. 18. juillet.
Nemesien *év.* M. 10. septembre.
Nemesien *enfant* M. *ibid.*
Nemesion 12. decembre.
Neon M. 23. août.
Neon M. 2. decembre.
Nepotien 11. mai.
Nerée & *Achillée* 12. mai.
Nestabe 8. septembre.

Neſtor 8. ſeptembre.
Nicaiſe M. *du Vex.* 11. octobre.
Nicaiſe *de Reims* 14. decembre.
Nicandre 17. juin.
Nicarete 27. decembre.
Nicephore *M.* 9. fevrier.
Nicephore *de C P.* 13. mars.
Niceſſe *ou* Nicet 5. decembre.
Nicetas 3. avril,
Nicetas 22. juin.
Nicetas 15. ſeptembre.
Nicodeme 3. août.
Nicolas 6. decembre.
Nicolas *Stud.* 4. fevrier.
Nicolas *Suiſſe* 22. mars.
Nicolas *Tolent.* 10. ſeptembre.
Nicolas M. 13. octobre.
Nicolas *pape* 13. novembre.
Nicomede 15. ſeptembre.
Nicon 26. novembre.
Nicoſtrate 5. & 7. juillet.
Nigaiſe M. 11. octobre.
Nil M. 19. ſeptembre.
Nil *ſolit.* 12. novembre.
Nil *le jeune* 26. ſeptembre.
Nilammon 6. janvier.
Niziez *ou* Nizier. 2. avr.
Nivard 1. ſeptembre.
Noë *pat.* * 10. novemb.
Noële, v. *Natalie.*
Nonnat 31. août.
Nonne 5. août.
Nonne *év.* 8. octobre.
Norbert 6. juin.
Novat 20. juin.
Numidique 9. août.
Nunillon 22. octobre.
Nymphe 10. novembre.

O

OCtave M. 22. ſeptembre.
Octavien M. 13. juillet.
Odille 2. octobre.
Odille 13. décembre.
Odilon 1. janvier.
Odon *de Cant.* 4. juillet.
Odon *de Cluni* 13. novembre.
Odulfe 18. juillet.
Olaf 29. juillet.
Olda *prop.* * v. *Holda.*
Olympe 12. juin.
Olympiade 17. ſeptembre.
Omer 9. ſeptemb.
Oneſime 16. fevrier.
Oneſime *d'Eph.* 16. fevrier.
Oneſiphore 6. ſeptemb.
Onias *prêtre* *. 1. octobre.
Onuphre 12. juin.
Onze M. V. 21. octobre.
Opportune 22. avril.
Optat 4. juin.
Orens 1. mai.
Oreſte 13. decembre.
Orient, v. *Orens.*
Orſiſe 15. juin.
Oſdru, v. *Audrude.*
Oſée *prop.* * 4. juillet.
Oſwald *roi* 5. août.
Oſwald *év.* 15. octobre.
Otger 8. mai.
Othilie 13. decembre.
Othmar 16. novembre.
Othon 2. juillet.
Othon M. 16. janvier.
Ouein 24. août.
Ouflay 21. octobre.
Ours *abbé* 28. juillet.
Ours M. 22. ſeptembre.
Outain 31. octob.
Outrille 20. mai.
Oyend 1. janvier.

P

PAbutual, v. *Tugal.*
Pacien 9. mars.
Pacome 14. mai.
Pair 16. avril.
Palais 7. octobre.
Paldo 11. octobre.
Palemon 11. janvier.
Pallade, v. *Palais.*
Pammaque 30. août.
Pamphile 1. juin.
Pancrace 12. mai.
Pantaleon 27. juillet.
Panténe 7. juillet.
Paphnuce 11. ſeptemb.
Papias 22. fevrier.
Papinien 28. novembre.
Papoul 3. novembre.
Papyle *ou* Papyre 13. avr.
Pardou 6. octobre.
Paregoire 18. fevrier.
Parfait 18. avril.
Paris 11. juin.
Parre 21. janvier.
Paſcal *pape* 14. mai.
Paſcal *Bablon* 17. mai.
Paſcal *Pierre* 6. decemb.
Paſcaſe M. 13. novemb.
Paſcaſe *Ratb.* 26. avril.
Paſtour M. 6. août.
Patermuth 19 ſeptembre.
Paterne *de Vann.* 15. avr.
Paterne *d'Avr.* 16. avril.
Paterne *ſolit.* 12. novembre.
Patient 11. ſeptembre.
Patrice 17. mars.
Patrice *de Pruſe* 26. avril.
Patrocle, v. *Parre.*
Patrocle *réclus* 19. novembre.

Paul *ap.* 30. juin.
--Sa Conversion 25. janv.
Paul *pr. herm.* 10. janvier.
Paul *Sin. M.* 14. janvier.
Paul *Tricast.* 1. fevrier.
Paul *de Verdun* 8. fevrier.
Paul *de Leon* 12. mars.
Paul *de Narb.* 22. mars.
Paul *M. de Lampf.* 15. mai.
Paul *M. de Pal.* 1. juin.
Paul *de C P.* 7. juin.
Paul I. *Pape* 28. juin.
Paul *diacr. M.* 20. juillet.
Paul *M. de Pal.* 25. juill.
Paul *le Simple* 18. decembre.
Paule *veuve* 26. janvier.
Paulille 13. novembre.
Paulin *d'Aquil.* 11. janv.
Paulin *de Nole* 22. juin.
Paulin *de Treves* 31. août.
Paulin *d'Yorck* 10. octo.
Pauline M. 2. decembre.
Pavin 15. novembre.
Paxent 30. octobre.
Pelage *de Laod.* 25. mars.
Pelagie V. M. 9. juin.
Pelagie *penit.* 8. octobre.
Pelée 19. janvier.
Pepin 21. fevrier.
Peregrin 16. mai.
Perpet 30. decemb.
Perpetue 7. mars.
Petrone 4. octob.
Petronille V. 31. mai.
Petronille *ou* Perronelle *abb.* 30. octob.
Phaïne 18. mai.
Phale 16. mai.
Phebabe 25. avr.
Phebé 3. septembre.
Pherbute 22. avril.
Philastre 18. juillet.
Phileas 4. fevrier.
Philebert 20. août.
Philemon 8. mars.
Philemon 22. novembre.
Philippes *ap.* 1. mai.
Philippes *diacr.* 6 juin.
Philippes *Berr.* 9. janv.
Philippes *de Gort.* 11. avr.
Philippes *Neri* 26. mai.
Philippes *Beniti* 23. août.
Philippes *d'Herac.* 22. octobre.
Philogone 20. decembre.
Philorome 4. fevrier.
Phineès *gr. pr.** 12. mars.
Phocas M. 14. juillet.
Photin, v. *Pothin.*
Piat 1. octobre.
Pie *I. P* 11. juillet
Pie *V. P.* 5. mai.
Pienche 11. octobre.
Pierius 4. novembre.
Pierre *ap.* 29. juin.
--*Sa Ch. à R.* 18. janv.
--*Sa Ch. à Ant.* 22. fevr.
--*Aux Liens* 1. août.
--*Son égl. ded.* 18. nov.
Pierre *Abscl.* 3. janvier.
Pierre *Thomas* 6. janvier.
Pierre *de Seb.* 9. janvier.
Pierre *Nol.* 31. janvier.
Pierre *de Dam.* 23. fevr.
Pierre *de Polic.* 4. mars.
Pierre *de Cast.* 5. mars.
Pierre *de Gonz.* 15. avril.
Pierre Martyr 29. avril.
Pierre *de Tarent.* 8. mai.
Pierre *M. de Lampf.* 15. mai.
Pierre-Celestin 19. mai.
Pierre M. 2. juin.
Pierre M. *de Cord.* 7, juin.
Pierre *de Lux.* 5. juillet.
Pierre *eun.* M. 9. septem.
Pierre *d'Alcant.* 19. oct.
Pierre *d'Alex.* 26. nov.
Pierre *Chrysol.* 2. decem.
Pierre *Pascal* 6. decemb.
Pierre *le Ven.* 25. decembre.
Pinien 31. decemb.
Pinyte 10. octobre.
Pione 1. fevrier.
Pirmin 3. novemb.
Pistis *ou* Foy 1. août.
Placide 5. octob.
Platon 4. avril.
Plechelme 8. mai.
Plutarque 28. juin.
Polien 10. septembre.
Pollion 28. avril.
Polycarpe 26. janvier.
Polyeucte 13. fevrier.
Pompeuse 19. septemb.
Ponce 8. mars.
Pons 14. mai.
Pontien 19. novembre.
Pontique 2. juin.
Poppon 25. janvier.
Porcaire 12. août.
Porcien 24. novembre.
Porphyre M. 16. fevrier.
Porphyre *év.* 26. fevrier.
Posside 17. mai.
Potamie 5. decembre.
Potamiène 28. juin.
Potamon 18. mai.
Potentien 31. decemb.
Potentienne 19. mai.
Pothin 2. juin.
Pourçain 24. novembre.
Praxede 21. juill.
Preside 6. septembre.
Pretextat 23. fevrier.
Prime M. 9. juin.
Primitif 10. juin.
Primitif 18. juillet.
Principe 25. septembre.
Priscille 8. juillet.
Prisque V. M. 18. janv.
Prisque M. 28. mars.
Prisque & *Cot.* MM. 26. mai
Privat 21. août.
Prix 25. janvier.
Probe M. 11. octobre.
Probe M. 13. novembre

Proceſſe 2. juillet.
Procle 24. octobre.
Procope 8. juillet
Procule 10. ſeptembre,
Proſdoce V. M. 4. oct.
Proſper *d'Aquit.* 25. juin.
Proſper *d'Orl.* 29. juillet.
Protais 19. juin.
Prote M. 11. ſeptemb.
Protere 28. fevrier.
Protoctete 17. mars.
Protogene 5. mai.
Prudence *év.* 6. avril.
Pſoès 14. janvier.
Ptolemée 19. octobre.
Ptolemée 12. decembre.
Publie 25. janvier.
Publie *veuve* 9. octobre.
Pudentienne 19. mai.
Pullion, v. *Pollion.*
Pulquerie 10. ſeptemb.
Puſinne 22. ſeptembre.

Q

Quadrat *proph.* 26. mai.
Quadrat *év d'Ath.* 26. mai.
Quadrat M. *Afr.* 26. mai.
Quarante MM. 10. mars.
Quarante-deux MM. 14. janvier.
Quart M. 6. août.
Quatre-couronnés 8. novembre.
Quatre-vingts MM. 5. ſeptembre.
Quatre mille *ou* 4976. MM. 12. octobre.
Quentin 31. octobre.
Quiniz 15. fevrier.
Quinte *f. M.* 9. fevrier.
Quintien 14. juin.
Quintilien 4. octobre.
Quiriace 4. mai.
Quiriace M. 8. août.
Quiriace *anach.* 29. ſeptembre.
Quirin *év. & M.* 4. juin.
Quirin *Tribun* M. 30. mars.
Quirin *ou* Cyrin 12. juin.
Quirin *ou* Cerin 11. oct.
Quirion *ou* Cyrion 10. mars.
Quod-vult-Deus 26. octobre.

R

Raban 4. fevrier.
Rachel & Lia * 2. ſeptembre.
Rachilde 2. mai.
Radbod 29. novembre.
Radegonde 13. août.
Raimbert 16. mai.
Raimond 31. août.
Raingarde 24. juin.
Randau 21. fevrier.
Raphaël *ange* 29. ſept.
Ratbert 26. avril.
Raymond *de Pegn.* 23. janvier.
Raymond *Non.* 31. août.
Rebecca * 25. mars.
Redempte 23. juillet.
Reine V. M. 7. ſeptembre.
Reinelde 16. juillet.
Remacle 3. ſeptembre.
Rembert 4. fevrier.
Remiré, v. *Romaric.*
Remi *de Rouen* 19. janv.
Remi *de Reims* 1. octob.
Remi *de Lyon* 18. octob.
René 12. novembre.
Renelle 12. octobre.
Renobert 16. mai.
Reparat 7. decembre.
Reſpice 10. novembre.
Rhétice 19. juillet.
Richard 3. avril.
Richard *enfant* M. 24. mars.
Rictrude 12. mai.
Rieule 30. mars.
Rigobert 4. janvier.
Rimail, v. *Remacle.*
Riquier 26. avril.
Robert *d'Arbr.* 25. fevr.
Robert *de la Ch. D.* 24. avril.
Robert *de Moleſme* 29. avril.
Robert *de Newm.* 7. juin.
Robert, v. *Rupert.*
Roch 16. août.
Rogat 17. août.
Rogatien 24. mai.
Rogatien C. 26. octobre.
Rogel 16. ſeptembre.
Roimbaud *ou* Rombaud. v. *Rumold.*
Romain *abbé* 28. fevrier.
Romain M. 9. août.
Romain *év. de R.* 23. octobre.
Romain M. 18. novembre.
Romain *pr. de Blaye* 24. novembre.
Romaine V. M. 8. octobre.
Romaric 8. decembre.
Romuald 7. fevrier.
Romule 23. juillet.
Roſe 30. août.
Rouin 17. ſeptembre.
Ruf 18. decembre.
Rufin *M.* 14. juin.
Rufine 10. juillet.
Rufine 19. juillet.
Rumold 1. juillet.
Rupert 27. mars.
Ruſtic 24. ſeptembre.
Ruſticle 11. août.
Ruſtique M. 17. août.
Ruſtique *év.* 26. octob.
Rutile 2. août.

S

SAbas *ou* Sabbas 5. decembre.
Sabas *Got.* M. 12. avril.
Sabas *Sin.* M. 14. janv.
Sabas *solit.* v. *Julien.*
Sabigothon 27. juillet.
Sabin 30. decembre.
Sabine 29. août. & 3. sept.
Sabinien *de Tr.* 29. janv.
Sabinien *de S.* 31. dec.
Sabinien *d'Esp.* 7. juin.
Sadoth 20. fevrier.
Sadroc 5. mai.
Saens 14. novembre.
Saintin 22. septembre.
Salaberge 22. septemb.
Salathiel 14. janvier.
Salomé 22. octobre.
Salomé *, v. *Machabèes.*
Salomon *r.* * 1. août.
Salone 9. septembre.
Salutaire 13. juillet.
Salve *ou* Sauve 11. janv.
Salvien *de Marseille* 22. juillet.
Salvi *ou* Sauge 10. sept.
Samonas 15. novembre.
Samson * 1. septembre.
Samson *ou* Sanson 28. juillet.
Samuël *proph.* * 20. août.
Samuël M. *de Pal.* 16. fevrier.
Samuël M. *Cord.* 13. oct.
Sance *ou* Sancho M. 7. juin.
Sancte M. 2. juin.
Sandoux 20. octobre.
Sapience, v. *Sophie.*
Sara * 19. mai.
Sardot 5. mai.
Sardot *de Lyon* 12. sept.
Satur 7. mars.
Satur 29. mars.
Saturien 16. octobre.
Saturnin M. 11. fevrier.
Saturnin *de Cagl.* 30. oct.
Saturnin *de Toulouse* 29. novembre.
Saturnin *de Rome* 29. novembre.
Saturnin *de Crete* 23. decembre.
Satyre 17. septembre.
Sauge 10. septembre.
Saule *ou* Sole V. M. 21. octobre.
Sauve 11. janvier.
Savin 30. decembre.
Savinien *de Tr.* 29. janv.
Savinien *de Sens.* 31. dec.
Sazan 27. octobre.
Scholastique V. 10. fevr.
Scillitains *MM.* 17. juillet.
Scocelin 6. août.
Scubilion 16. avril.
Scuvicule, v. *Escobille.*
Sebastien 20. janvier.
Second M. *d'Aste* 30. mars.
Second M. *de Libye* 21. mai.
Second M. 22. septemb.
Second *ou* Secondin 8. novembre.
Seconde V. M. 10. juill.
Seconde V. M. 30. juill.
Secondel 1. août.
Secondien 9. août.
Secondille 30. juillet.
Secondin 30. avril.
Segouleine 24. juillet.
Seine 19. septemb.
Seleuque 16. fevrier.
Semblin 16. juin.
Sendoû 20. octobre.
Senery 7. mai.
Sennen 30. juillet.
Senoch 24. octobre.
Sept *freres* MM. 10. juill.
Sept *freres* 18. juillet.
Sept-*Dormans* 27. juillet.
Sept-*Dormans* 4. nov.
Sept-*fr min* 13. octobre.
Septante *disc.* 15. juillet.
Serapie 3. septembre.
Serapion *solit.* 21. mars.
Serapion *Sind.* 21. mars.
Serapion *&c.* 21. mars.
Serapion M. *d'Al.* 9. fevrier.
Serapion *d'Ant.* 30. oct.
Serapion *d'Alex.* 14. nov.
Serdieu 16. septembre.
Serdot 12. septembre.
Serein 23. fevrier.
Serein 28. juin.
Serenede 7. mai.
Serenic 7. mai.
Serf 7. decembre.
Serf *soûd.* M. 17. août.
Serge *solit.* M. 14. janv.
Serge *pape* 6. septembre.
Serge M. 7. octobre.
Sernin 29. novembre.
Servais 13. mai.
Serve 7. decembre.
Servol *ou* Servule 23. decembre.
Seth *patr.* * 2. janvier.
Sevard *ou* Siviard 1. mars.
Severe *pr.* 22. octobre.
Severe Sulpice 29. janv.
Severe *& Severien* 8. novembre.
Severien 21. fevrier.
Severin *de Bav* 8. janv.
Severin *de Ch. Land.* 11. fevrier.
Severin *de Paris*, ibid.
Severin *de Bourd.* 23. oct.
Severin *de Cologne*, ibid.
Siagre 27. août.
Sidoine *Apoll.* 23. août.
Sidoine *solit.* 14. novem.
Sidoine *conf.* 25. novembre.

Sigebert *R. d'Austr.* 1. fevrier.
Sigebert *Angl.* 7. août.
Sigismond 1. mai.
Sigon *ou* Seine 19. sept.
Sigouleine 24. juillet.
Sigrade 2. octobr.
Silanus 10. juillet.
Silas. 13. juillet.
Silvain *de Berry* 22. sept.
Silvain *de Gaze* 4. mai.
Silvere 20. juin.
Silvestre *de Chall.* 20. novembre.
Silvestre 26. novembre.
Silvestre *pape* 31. decem.
Silvin 17. fevrier.
Simeon *Stylite* 5. janvier.
Simeon *év. de Jerus.* 18. fevrier.
Simeon *Pers.* 21. avril.
Simeon *Styl. le jeune* 24. mai.
Simeon *réclus* 1. juin.
Simeon *Salus* 1. juillet.
Simeon *vieill.* 8. octob.
Simeon *Metaph.* 27. nov.
Simon *ap.* 28. octobre.
Simon *pr.* * 1. octobre.
Simon *enfant* M. 24. mars.
Simplice *pape* 2. mars.
Simplice *d'Autun* 24. juin.
Simplice M. 29. juillet.
Simplicien 16. août.
Sisinne 29. mai.
Sixte *I. p.* 6. avril.
Sixte *II. p.* 6. août.
Sixte *III. p.* 28. mars.
Sixte *de Reims* 1. septem.
Smaragde 8. août.
Sol 3. decembre.
Solon 16. janvier.
Solutor 22. septembre.
Sophie *veuve* 1. août.
Sophonie *proph.* * 3. dec.
Sophrone 11. mars.
Sosandre 18. mai.
Sofie M. 19. septembre.
Sosipatre 12. juillet.
Sospis *ou* Sospir 21. mai.
Sosthene 28. novembre.
Soter *p.* 22. avril.
Sotere V. M. 10. fevrier.
Souffroi 29. septembre.
Souleine 24. septembre.
Sous *ou* Celse 28. juillet.
Sperat 17. juillet.
Speusippe 17. janvier.
Spire 1. août.
Spiridion 14. décembre.
Stactée M. 18. juillet.
Staniflas 7. mai.
Staniflas *Kost.* 13. nov.
Sturme 17. décembre.
Stylien, v. *Alype.*
Suanez 8. août.
Subran 9. décembre.
Suibert 1. mars.
Sulpice *le Deb.* 17. janv.
Sulpice *le Severe* 29. janv.
Sulpice Severe 29. janv.
Surin 23. octobre.
Susanne * 26. janvier.
Susanne V. M. 11. août.
Swithun 2. juillet.
Syagre 27. août.
Symmaque *p.* 19. juillet.
Symmaque *Conf.* 23. octobre.
Symphorien 22. août.
Symphorien *ou* Sympronien 7. juillet.
Symphorose 18. juillet.
Syncletique 5. janvier.
Syr *de Pavie* 22. septem.

T

TAraise 25. fevrier.
Taraque 11. octob.
Tarbule 22. avril.
Taso 11. octobre.
Tatiane *ou* Theopiste 20. septembre.
Tatien 12. septembre.
Tatienne *ou* Martine 30. janvier.
Tato 11. octobre.
Taurin 11. août.
Tecuse 18. mai.
Thelesphore 5. janvier.
Terce M 6. décembre.
Terése 15. octobre.
Tertule V. M. 30. avril.
Thaddée 21. août.
Thaïs 8. octobre.
Thalasse 22. fevrier.
Thalelée 27. fevrier.
Tharsille 24. decembre.
Theau *ou* Tillon 7. janv.
Théchilde *ou* Telchide, *ou* Teuthechilde 11. oct.
Thelique 11. fevrier.
Themistocle 21. décem.
Theoctiste V. M. 31. janvier.
Theodart *de Narb.* 1. mai.
Theodart *de Mastr.* 10. septembre.
Theodemir 20. juillet.
Theodore *de Mars.* 2. janvier.
Theodore *Cratere* 6. mars.
Theodore *d'Heraclée* 7. fevrier.
Theodore *Siceote* 22. avr.
Theodore M. *de CP.* 5. septembre.
Theodore *de Cant.* 19. septembre.
Theodore *d'Amas.* 9. novembre.
Theodore *Stud.* 12. novembre.
Theodore *Grapt.* 27. decembre.
Theodore *le Sanct.* 28. decembre.

Theodore *Imperatr.* 11. fevrier.
Theodore V. M. 18. avr.
Theodore *penitente* 11. ſeptembre.
Theodoric, v. *Thierry.*
Theodorit *ou* Theodoret M. 23. octobre.
Theodoſe *le Cenob.* 11. janvier.
Theodoſe *d'Ant.* 11. janvier.
Theodoſie 2. avril.
Theodote *le Cabaret.* 18. mai.
Theodote *de Laod.* 2. novembre.
Theodote V. M. 31. janvier.
Theodote *mere* 2. août.
Theodule *ſolit.* 14. janvier.
Theodule 17. fevrier.
Theodule *pr.* M. 3. mai.
Theodule M. 12. ſeptembre.
Theodule *Styl.* 3. décembre.
TheoduleM. 23. décembre.
Theon *ou* Theonas 4. avril.
Theonas 23. août.
Theonille 23. août.
Theophane *conf.* 12. mars.
Theophane *év.* 27. decembre.
Theophile *de Ceſ.* 5. mars.
Theophile *d'Ant.* 13. octobre.
Theophile M. 12. decembre.
Theopiſte 20. ſeptemb.
Theotime 20. avril.
Theraſie 22. juin.
Therèſe 15. octobre.
Theudier 29. octobre.
Thibaut *herm.* 1. juillet.
Thibaut *de Marli* 8. juillet.
Thieffroi 19. octobre.
Thierri *d'Orl.* 27. janvier.
Thierri *de Reims* 1. juillet.
Thiou 1. mai.
Thomas *ap.* 21. décembre.
Thomas *d'Aquin* 7. mars.
Thomas *Pierre* 6. janv.
Thomas *ch. reg.* 20. août.
Thomas *de Villen.* 18. ſeptembre.
Thomas *de Hereford* 2. octobre.
Thomas de *Cant.* 29. décembre.
Thyrſe M. 22. ſeptemb.
Thyrſe *d'Autun.* M. 24. novembre.
Thyrſe M. 14. décembre.
Tibere 10. novembre.
Tiburce *& Val.* 14. avril.
Tiburce *M. R.* 11. août.
Tigre 12. janvier.
Timolas 24. mars.
Timoleon 19. decembre.
Timothée *d'Eph.* 24. janvier.
Timothée M. 19. août.
Timothée M. 22. août.
Timothée *diac.* M. 19. decembre.
Timothée *lect.* M. 19. decembre.
Tite 4. janvier.
Tobie *p.* & *f.** 12. ſeptembre.
Torpet 17. mai.
Tranquillin 6. juillet.
Triphylle 13. juin.
Troien *ou* Trojan 30. novembre.
Trois Maries 22. juillet.
Tron 23. novembre.
Tropès 17. mai.
Trophime 29. décembre.
Triphon 10. novembre.
Tubery 10. novembre.
Tugal 30. novembre.
Turiaf 13. juillet.
Tyberge 10. novembre.
Tychique 29. avril.
Tyrannion 20. fevrier.
Tyrſe, v. *Thyrſe.*

U

UBald 16. mai.
Udalric 4. juillet.
Ulfard, v. *Lifart.*
Ulmer 20. juillet.
Ulpien 3. avril.
Ulric 4. juillet.
Ultan 31. octobre.
Urbain *pape* 25. mai.
Urbain *conf.* 25. novem.
Urbain M. *de CP.* 5. ſeptembre.
Urbique 3. avril.
Urſace *ou* Arſace 16. août.
Urſe 28. juillet.
Urſicin 28. avril.
Urſin 29. décembre
Urſmar 18. avril.
Urſule 21. octobre.
Uſthazade 21. avril.

V

VAaſt 6. fevrier.
Valbert *ou* Gaubert 2. mai.
Valburge *ou* Gauburge 25. fevrier.
Valens M. 18. mai.
Valens M. 1. juin.
Valentin 14. fevrier.
Valentine 25. juillet.

Valentine 4. mai.
Valere M. 14. juin.
Valerien & *Tib.* 14. avr.
Valerien M. 4. septemb.
Valerien *d'Aquil.* 27. novembre.
Valerien M. 15. décemb.
Valery 12. décembre.
Valtrude 9. avril.
Vandrille 22. juillet.
Vanne 9. novembre.
Vaudrû 9. avril.
Venance 16. janvier.
Venant *ou* Venance 18. juin.
Venant *abbé* 13. octobre.
Venceslas 28. septembr.
Venerand 24. décembr.
Venere 4. mai.
Vennes 9. novembre.
Venustien 30. décembre.
Veran *de Vence* 9. septembre.
Veran *de Lyon* 11. nov.
Veran *de Cavaillon*, v. *Vrain.*
Verca 15. septembre.
Verien 9. août.
Veronique, v. *le mardi de la Quinquag. aux fêtes mob.*
Vetranion 25. janvier.
Vettius Epagathus 2. juin.
Veture 17. juillet.
Viateur *ou* Viatre 2. sept.
Victeur *ou* Victour 1. septembre.
Victoire 11. fevrier.
Victoire 9. juillet.
Victoire 17. novembre.
Victoire 6. décembre.
Victor M. 24. février.
Victor *d'Arcis*, v. *Victre.*
Victor *le More* 8. mai.
Victor *de Marseille* 21. juillet.
Victor *pape* 28. juillet.
Victor *de Vite* 23. août.
Victor M. 22. septembr.
Victor *év. M.* 10. sept.
Victoric M. 24. fevrier.
Victoric M. 11. decemb.
Victorien 22. mars.
Victorin 15. mai.
Victorin 7. juillet.
Victorin 5. octobre.
Victorin *de Petr.* 2. nov.
Victorin M. 8. novembr.
Victorius M. 30. octobr.
Victre 26. fevrier.
Victrice 7. août.
Vigile 26. juin.
Vigor 1. novembre.
Vilmer 20. juillet.
Vincent 22. janvier.
Vincent *Ferrier* 5. avril.
Vincent *de Lerins* 24. mai.
Vincent *d'Agent* 9. juin.
Vincent *de Soignies* 14. juillet.
Vindemial 2. mai.
Vindicien 11. mars.
Virgile *d'Arles* 5. mars.
Virgile *de Saltzb.* 27. novembre.
Vit *ou* Guy 15. juin.
Vital M. 28. avril.
Vital M. R. 10. juillet.
Vital M. 22. septembre.
Vital M. 14. novembre.
Viventiol 12. juillet.
Vivienne, v. *Bibienne.*
Volusien 30. décembre.
Voël *ou* Voué 5. février.
Vrain 11. novembre.

W

WAlabonze 7. juin.
Walbert 2. mai.
Walburge 25. février.
Walery 12. décembre.
Walfroye 21. octobre.
Walpurg, v. *Valburge.*
Waltrude *ou* Waldetrude, v. *Vaudrû.*
Wandrille 22. juillet.
Wenceslas 28. septembr.
Wibert 23. mai.
Wiborade 2. mai.
Wigbert 13. août.
Wilfrid 12. octobre.
Willebaud 7. juillet.
Willebrod 7. novembre.
Willehad 8. novembre.
Winebaud 6. avril.
Winfrid, v. *Boniface de Mayence.*
Winoch 6. novembre.
Wiron 8. mai.
Wistremond 7. juin.
Witen *ou* Guyon 31. mars.
Wolfgang 31. octobre.
Wulfran 20. mars.
Wulmer 20. juillet.
Wunebaud 18. décembr.

X

XAvier 3. décembre.
Xyste 6. août.

Y

YOn 5. août.
Yriez 25. août.
Ysoie 16. mars.
Yved 8. octobre.
Yves 19. mai.
Yves *de Ch.* 23. décembre.

Z

ZAcharie *proph.* * 6. septembre.
Zacharie *prêtre* * 6. sept.
Zacharie *pere de S. J.* 5. novembre.

Zacharie *pape* 15. mars.
Zacharie M. *de Lyon* 2. juin.
Zachée, v. *Dedicace.*
Zebin *ou* Zebinas M. 12. novembre.
Zenobe *pr. Med. M.* 20. fevrier.
Zenobe *de Flor.* 25. mai.
Zenon *de Verone* 12. avril.
Zenon 8. septembre.
Zenon 12. décembre.
Zephirin *P.* 26. août.
Zoé 5. juillet.
Zoël 17. novembre.
Zorobabel * 13. juillet.
Zosime *év.* 30. mars.
Zosime *solit.* 2. avril.
Zosime M. 18. decembre.
Zosime *pape* 26. décembre.
Zotique *év.* 21. juillet.
Zotique *ou* Zotucque, v. *Getule.*

Fin de la Table générale des Noms des Saints.